This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

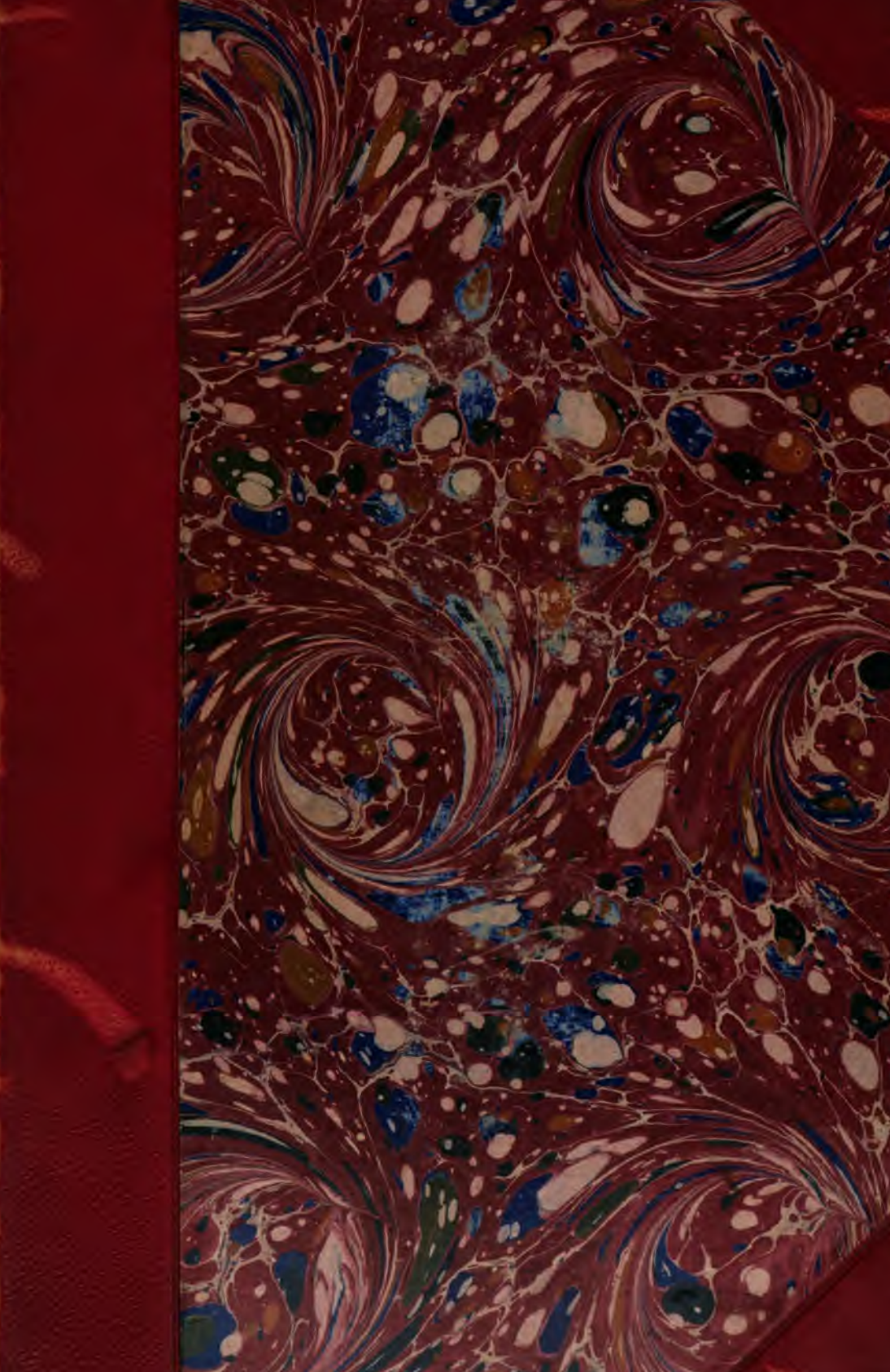

Ger 4275.1.8

Harvard College Library.

FROM THE BEQUEST OF

CHARLES SUMNER, LL.D.,

OF BOSTON,

(Class of 1830).

"For books relating to Politics and Fine Arts."

10 Mar. 1893.

POLITISCHE

CORRESPONDENZ

FRIEDRICH'S DES GROSSEN.

NEUNZEHNTER BAND.

HARVARD COLLEGE LIBRARY

POLITISCHE

CORRESPONDENZ

FRIEDRICH'S DES GROSSEN.

NEUNZEHNTER BAND.

BERLIN,

VERLAG VON ALEXANDER DUNCKER,
KÖNIGLICHEM HOFBUCHHÄNDLER.

1892.

~~14563.10~~
Ger 4275.1.8

HARVARD COLLEGE
MAR 10 1893
LIBRARY.

Sumner fund.
XIX.

1760.

[Januar — September.]

Redigirt von Professor Dr. Albert Naudé und
Dr. Kurt Treusch von Buttlar.

11731. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

[Pretzschendorf],[2] 1er janvier 1760.

Mon cher Frère. Je fais mille vœux pour votre prospérité, conservation et agréments, et je souhaite que l'année dans laquelle nous entrons, soit à toute la nation plus favorable que la précédente.

L'ennemi a reçu hier un renfort d'infanterie et de cavalerie; il a actuellement 28 bataillons et 50 escadrons dans son poste.[3] Il n'y a donc rien à faire, et nous allons retomber dans les plus cruels embarras. On prétend que Daun veut faire une campagne d'hiver; on dit que les Cercles doivent retourner en Bohême. Si cela est, il les fera marcher du côté du Basberg[4] et sur Zschopau, pour me débusquer de Freiberg; de là le corps de Hadik, joint aux Cercles, tireront vers Leipzig, Beck vers Torgau, et la grosse masse de l'armée nous serrera par devant. Jugez de la fin de cette manœuvre, et quelle affreuse catastrophe se prépare.

Les lettres de la France sont toutes favorables à la paix; mais il ne nous suffit pas qu'elle se fasse, il faut encore qu'elle soit prompte, ou c'est moutarde après dîner.

Je me propose de consumer ici tous les fourrages des environs et de me retirer ensuite à Freiberg; nos alliés[5] s'en iront, et alors notre situation empirera considérablement. J'ai donné rendez-vous à la finance;[6] j'irai un jour à Nossen, pour arranger ce que je pourrai pendant ce court espace, et établir le peu d'ordre dans les affaires qu'il me sera possible d'y mettre.

Mon cœur est navré de chagrin, et ce qui me décourage le plus, c'est que je suis à bout de tous mes moyens et que je ne trouve plus

[1] Die Berichte des Prinzen Heinrich sind im Monat Januar aus Unkersdorf (ostnordöstl. von Wilsdruff) datirt. [Die Schreibung der Ortsnamen geschieht nach dem „Ortslexikon von Deutschland" von H. Rudolph.] — [2] Oststidöstl. von Freiberg. — [3] Dippoldiswalde. Vergl. Bd. XVIII, 730. — [4] Sebastiansberg. — [5] Das von der alliirten Armee nach Sachsen detachirte Corps des Erbprinzen von Braunschweig. Vergl. Bd. XVIII, 764. — [6] D. h. den Beamten des preuss. Feldkriegsdirectoriums in Sachsen.

de ressources.[1] Je ne devrais pas vous attrister le jour du nouvel an, mais vous dérober ce tableau funeste qui, cependant, est si présent à tous les yeux qu'on ne saurait se le voiler. Enfin, mon cher frère, le passé, le présent et l'avenir me paraissent également affligeants, et je ne cesse de me répéter qu'étant homme, il faut subir le sort des humains. Je suis avec une parfaite tendresse, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.[2] Federic.

11732. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Pretzschendorf, 1er janvier[3] 1760.

Malgré mon désir de vous donner de bonnes nouvelles de notre situation et de nos succès ici, je suis très fâché de me trouver obligé de vous marquer que, quoique j'aie tout tenté, et nonobstant tous les mouvements et marches que j'ai faites, après aussi toutes les jalousies que j'ai données à l'ennemi, il est resté, cependant, immobile dans les postes forts qu'il tient occupés près de Dresde et de Dippoldiswalde. J'ai été reconnaître souventefois avec mon neveu de Brunswick, que j'ai mené avec moi comme témoin si les choses étaient praticables ou non, la position de l'ennemi auprès de Dippoldiswalde, sans trouver moyen à le forcer, mais on a vu que la chose était absolument impraticable. Je me verrai donc obligé de me retirer à Freiberg dans quelques jours et renvoyerai de là le renfort de troupes que le prince Ferdinand m'a envoyé, dans le besoin qu'il en pourra avoir lui-même dans sa situation présente.

Je ne dois pas vous dissimuler, quoique dans la dernière confidence et sous le sceau du secret le plus absolu, la situation dans laquelle je me trouverai incessamment; mais, pour ne pas trop répéter et pour vous mettre en même temps au fait des instructions que je donne à cette occasion au baron de Knyphausen,[4] je vous en fais communiquer ci-joint la copie qui comprend tout ce que j'aurais à vous dire sur ma situation présente. Songez de déchiffrer vous-même, s'il est possible, cette copie, et gardez-moi le secret devant tout le monde indistinctement, pour être sûr vous-même de votre secret. Vous connaissez trop

[1] Auf einem Berichte des Ministers von Schlabrendorff, d. d. Breslau, 26. December 1759, findet sich die eigenhändige Weisung: „In Schlesien müssen vor 40000 Mann Magazine gemacht werden, 30000 Infanterie, 10000 Kavallerie, in Breslau, Glogau und Schweidnitz; und über zwei Million Zuschuss wird er nicht kriegen können." — [2] Alle Schriftstücke, deren Aufbewahrungsort nicht besonders genannt ist, sind dem Königl. Geheimen Staatsarchiv zu Berlin entnommen. — [3] Vom 1. Januar ein Schreiben an die Königin, Œuvres, Bd. 26, S. 34. — [4] Vergl. Nr. 11733.

les suites fâcheuses, si la moindre chose de tout cela transpirât mal à propos.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11733. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier de Pretzschendorf, 1er janvier 1760.

Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis le 30 du novembre dernier.

Secret et soli, que vous prendrez la peine de déchiffrer vous-même. Comme je crois, vu le grand éloignement où vous êtes, qu'il se pourrait faire que vous n'eussiez pas une idée parfaite de la véritable situation où je [me] trouve, j'ai cru devoir la vous détailler tout au long, au moins pour votre direction seule, et que vous puissiez juger par là combien la paix nous est nécessaire et combien encore il serait à désirer qu'on ne la fît pas venir par grandes menées. Je vous avoue que je comprends tous les obstacles qui pourraient s'y opposer, mais cela n'empêche pas que, si la France et l'Angleterre puissent convenir entre elles de la pacification, que les cours de Vienne et de Russie ne soient obligées de s'y conformer.

Voici donc ce fidèle tableau de la situation où je me trouve. Comme, malgré tous les mouvements et les marches que j'ai faits ici, et les jalousies que j'ai données au maréchal Daun, et nonobstant que du secours que le prince Ferdinand m'a envoyé, je n'ai pu obliger Daun de quitter ses postes à Dresde et à Dippoldiswalde, par leurs situations faites de nature inattaquables, et que je [me] vois obligé de renvoyer au prince Ferdinand le renfort des troupes alliées, par le besoin qu'il en a dans sa situation actuelle, je ne vous dissimulerai point celle dans laquelle je vais tomber incessamment.

Daun[1] se propose de rester dans sa situation ici tout l'hiver et de faire venir les troupes de l'Empire en Bohême. Il se propose de recommencer ses opérations de bonne heure, ce qui me fait prévoir, à peu près, tout ce qui pourra nous en arriver. De ce que[2] l'ennemi voudra commencer ses opérations, il fera avancer les troupes d'Empire par Marienberg dans le Voigtland,[3] ce qui m'obligera incontinent d'abandonner Freiberg et de retirer mes troupes d'ici à Nossen. Il enverra un gros corps par la Lusace du côté de Torgau pour me tourner de ce côté-là, et avec le gros de son armée il n'avancera qu'à pas lent pour me recogner du côté de l'Elbe. Je n'ai qu'en tout ici que 42 ba-

[1] Das folgende bis „rendre inutiles“ (S. 4) fast gleichlautend in dem Schreiben an Prinz Ferdinand (Nr. 11734). — [2] An Prinz Ferdinand: „Dès que“. — [3] An Prinz Ferdinand: „par Marienberg à Zschopau“.

taillons et environ[1] 70 escadrons, ce qui vous mettra en état de juger si je serai guère en état de faire des détachements et si je puis, en cas que les Russes marchent du côté de la Silésie ou de la Poméranie, leur opposer une armée suffisante.

Ainsi, de quelque façon que la guerre se tourne, si les opérations commencent, je dois m'attendre aux plus horribles catastrophes. Si vous ajoutez à cela qu'étant obligé de resserrer, pendant tout cet hiver, l'armée en cantonnements étroits, je dois m'attendre naturellement à beaucoup de maladies[2] et de mortalité, que je ne serai peut-être pas en état de réparer; vous verrez par ceci le tableau ébauché de la cruelle situation dans laquelle je me trouve; il n'y a en tout ceci qu'une seule ressource et qui est encore bien casuelle, ce serait que le Ciel inspirât à M. Daun le dessein de m'attaquer, et c'est [ce] que j'ose à peine espérer, vu sa façon circonspecte et timide d'agir. Je me flatte, j'avoue, que la paix pourrait terminer tout ceci; mais il faudrait encore qu'elle se fît promptement, et je crains la quantité des prétentions différentes, la difficulté d'accorder l'Angleterre et la France et, surtout, les artifices de la cour de Vienne pour traverser les négociations et les rendre inutiles. Mais cela n'empêche pas que la France et l'Angleterre puissent convenir d'une pacification et, comme j'ai dit déjà, que les deux cours impériales ne fussent obligées d'y souscrire.

Il y a plus de quatre semaines que nous n'avons pas eu mot de l'Angleterre, à cause que les vents ont été contraires, mais je suppose que les Français et les Russes doivent avoir fait déjà quelques propositions à Londres.[3]

Je laisse à votre prudence et à votre sagesse de faire l'usage que vous croirez convenable à l'intérêt de la Prusse, des choses que je vous ai marquées relativement à ma situation, et je ne doute point que l'on ne s'aperçoive bientôt à Londres jusqu'à quel point l'on pourra fonder ses espérances sur une paix prochaine. Je laisse à votre pénétration encore si, au cas qu'on ne pût pas d'abord conclure la paix, l'on ne pourrait pas parvenir à un armistice, pour procurer aux négociateurs le temps d'achever l'ouvrage. Je sens toutes les difficultés et inconvénients des susdites propositions; mais les choses sont trop sérieuses et la situation des affaires trop violente qu'il faut recourir à tous les moyens qui pourront les rendre supportables.

J'attends le rapport que vous me ferez sur tout ceci.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] An Prinz Ferdinand folgt: „avec les hussards". — [2] Die folgende Stelle bis „réparer" fehlt in dem Schreiben an Prinz Ferdinand. — [3] Zur Beantwortung der Declaration von Ryswyk. Vergl. Bd. XVIII, 762.

11 734. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[1]

Pretzschendorf, 1er janvier 1760.

Je vous dois encore une réponse à la lettre que vous m'avez écrite du 25 de décembre dernier. J'ai différé à y répondre, pour pouvoir vous marquer quelque chose de précis de notre situation ici. Quoique nous n'ayons pas pu trouver moyen de faire quitter la Saxe à monsieur Daun par les marches et par les différents mouvements que nous avons faits, et par les jalousies que nous lui avons données, je ne vous ai, cependant[2], pas moins d'obligation du corps de troupes que vous m'avez envoyé, que si tout avait réussi à souhait.

Nous avons été jusques à Dippoldiswalde; j'ai mené exprès mon neveu avec moi, pour qu'il fût témoin si l'entreprise sur l'ennemi était praticable ou non. Il a trouvé l'ennemi posté sur une hauteur, en ayant trois autres devant lui, ayant appuyé sa droite à Häselich[3] et sa gauche à Elend,[4] et ne nous laissant, pour déboucher contre lui, que deux chemins fort étroits et sous tout le feu de son canon, de sorte qu'en marchant à lui sur deux colonnes, aucune des deux n'aurait été capable d'y mener ses canons, ni capable de déboucher que contre le canon, ayant l'ennemi formé en front. J'ai essayé de le tourner par Glashütte,[5] et cela s'est trouvé impraticable encore par rapport à tous les chemins et défilés impraticables à traverser sous les canons y pointés. Je crois, d'ailleurs, que ce que j'y aurais envoyé de troupes, aurait été totalement coupé par l'ennemi.[6] Ceci m'obligera à me retirer d'ici à Freiberg en quelques jours, et comme je comprends que vous aurez besoin de vos troupes, je vous les renverrai; mais je ne dois pas vous dissimuler, comme à mon ami confident, la situation dans laquelle je me trouverai incessamment.

Prinz Ferdinand wird in derselben Weise über die Bedrängniss des Königs unterrichtet wie Knyphausen in Nr. 11 733.

Vous serez persuadé, mon digne vrai ami, combien je suis sensible à la part sincère que vous prenez à ma situation, et de la grande obligation que je vous en aurai à jamais.

Federic.

[1] Die Berichte des Prinzen Ferdinand aus dem Monat Januar sind datirt am 1. aus Kroffdorf (nordöstlich von Wetzlar), am 10. und 20. aus Marburg, am 23. aus Cassel, am 29. und 31. aus Paderborn. — [2] Verbessert nach dem Concept. — [3] Nordöstl. von Dippoldiswalde. — [4] Südöstl. von Dippoldiswalde. — [5] Südöstl. von Dippoldiswalde. — [6] Auf einem Bericht des Generallieutenants von Hülsen, d. d. Frauenstein 1. Januar, findet sich die Weisung zur Antwort: „Wo was in Schmiedeberg, da muss Präcaution nehmen. Mehr von der Seite besorgt als anderswo.“ (Schmiedeberg südl. von Dippoldiswalde.)

Je vous souhaite, mon cher, du fond de mon cœur, non seulement une année aussi glorieuse pour vous que la précédente, mais beaucoup d'autres encore à sa suite, surtout avec une bonne santé et du contentement, sans quoi le reste est peu de chose.

Federic.

P. S.

Après avoir fini ma lettre, je viens de recevoir celle dont Votre Altesse m'a honoré du 27 de décembre. Vous devez être assuré que votre situation présente[1] m'a touché plus actuellement que ne le fait la mienne propre, à laquelle je suis d'autant plus sensible que je ne puis pas vous donner incessamment et dans le moment cette assistance qu'il vous faudrait. Je souhaite, en attendant, que ce ne soit du tout l'intention sérieuse du général français de vous combattre.[2]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz vor dem Postscriptum eigenhändig.

11735. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE A BERLIN.

Pretzschendorf, 2 janvier 1760.

La lettre que vous m'avez écrite du 27 de décembre dernier, me sert d'une nouvelle preuve de votre amitié pour moi. Je vous remercie de tout mon cœur des vœux que vous m'y témoignez former pour ma conservation. Fasse le Ciel que les miens s'accomplissent à l'égard de votre entier et prompt rétablissement! Je m'y intéresse autant que le doit un frère qui vous aime sans bornes et qui vous estime au delà de l'expression, et auquel votre santé et votre contentement tiendront toujours à cœur.

[1] Der Prinz hatte, Kroffdorf 27. December 1759, berichtet: »Les Français aujourd'hui revenus à Giessen, je ne pénètre pas encore leur dessein s'ils veulent ravitailler la place ou si le nouveau Maréchal [d. i. Broglie] veut livrer bataille. Nous passons la nuit au bivouac, et sommes prêts à le recevoir.« — [2] Auf dem Schreiben des Herzogs Karl von Braunschweig, d. d. Braunschweig 29. December 1759, worin dieser einen Brief des irischen Edelmanns Fitzgerald übersendet hatte mit dem Vorschlage, in Irland ein Freibataillon oder Freiregiment zu werben, finden sich folgende Weisungen für die Antwort: „Ich dankte, dass er die Gutheit gehabt, Mir es zu schicken. Meine Umstände wären jetzo aber nicht so, dass Ich viel auf neue Levées denken könnte; Mir däuchte auch, dass die Propositions deshalb weitläuftig auszuführen wären, weil Ich nicht glaubte, dass Engelland consentiren würde, in Irland zu werben. Ein anderes würde es noch sein, wenn der Entrepreneur gleich 3, 4000 Mann *prêt à la main* hätte; so aber sähe Ich keine Apparence, noch wie er seinen Plan executiren könnte.“ [Die Ausfertigungen der königlichen Schreiben an den Herzog Karl sind beim Brande des Braunschweiger Schlosses am 7. September 1830 zu Grunde gegangen, vergl. Bd. XVIII, 431.]

Je vous embrasse, cher frère, de tout mon cœur, en faisant mille vœux pour vous. Nos affaires ne sont pas encore tirées au clair. Ayez bien soin de votre santé.

Federic.[1]

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Berlin. Der Zusatz „Je vous embrasse“ etc. eigenhändig.

11736. AN DEN GENERALMAJOR FREIHERRN VON DER GOLTZ.[2]

Pretzschendorf, 2. Januar 1760.

Ihr müsset diese Umstände und Sachen nicht so indifferent tractiren,[3] sondern dem General von Schmettau, im Fall es nöthig, assistiren und nach Umständen selbst vor Eure Person mit Bataillon zu ihm stossen und souteniren. Ihr müsset, wann dieses geschehen sollte, einem andern Euren jetzigen Posten überlassen; auch müsset Ihr diesen Meinen Brief dem General von Fouqué zuschicken, dass selbiger sich darnach richten und wieder Euch mit Truppen souteniren kann.[4] Es kann der Feind anjetzo bei diesem Wetter ja so wenig oder nichts bei Landeshut tentiren, und weil Ich auch Nachrichten habe, dass der Feind jenseit der Elbe und gegen Schlesien was tentiren will, so werdet Ihr mit Schmettau correspondiren und im nöthigen Fall ihm gehörig assistiren und dem Feinde seine Desseins verhindern.

Friderich.

Nach der Ausfertigung.

11737. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Pretzschendorf], 3 [janvier 1760].

Mon cher Frère. Tout se trouve ici dans la même situation, les Autrichiens dans les neiges, et nous sous les toits.

J'ai reçu des lettres d'Angleterre arriérées de tout un mois;[5] il y paraît que le nouveau roi d'Espagne[6] n'est pas aussi bien disposé pour l'intérêt de l'Angleterre que son prédécesseur; rien de la paix.[7] J'ai

[1] In weiteren Schreiben an den Prinzen vom 10., 23. und 26. Januar spricht der König ebenfalls seine Wünsche für die baldige Genesung des Prinzen aus. [Ausfertigungen im Königl. Hausarchiv zu Berlin.] — [2] Die aus dem Monat Januar vorliegenden Berichte des Generalmajors von der Goltz vom 3. und 13. sind aus Landeshut datirt. — [3] Goltz hatte, Landeshut 29. December 1759, gemeldet, er wolle feindliche Abtheilungen, die gegen Sachsen vorrückten, durch blosse Verbreitung des Gerüchts, dass er sie angreifen werde, zurückzutreiben suchen. Würde dies aber keinen Erfolg haben, dann wolle er „noch ein paar Bataillons“ zum General Schmettau detachiren. (Schmettau stand in Lauban.) — [4] Auf dem Bericht des Generals Czettritz, d. d. Cossdorf 1. Januar, finden sich die Weisungen für eine Ordre an Fouqué: „Überschicke ihm Nachricht. Nicht garantire, dass es wahr sei; aber seine Anstalt machen, dass, wofern sich es äussert, mit Schmettau correspondire und, im Fall es mehr würde und seine Gegenwart da nöthig scheint, seine Truppen hinziehe, weil dieser [Orten] nöthiger als Oberschlesien ist.“ — [5] Vergl. S. 3 und S. 11. — [6] Karl III., der am 10. August 1759 seinem Bruder, Ferdinand VI., gefolgt war. Vergl. Bd. XVIII, 773. — [7] Vergl. Nr. 11741.

donc mis tous mes émissaires en campagne, pour être informé sûrement de ce qu'on en pourra espérer. Je suis fâché de continuer à vous donner des nouvelles peu consolantes, mais vous savez trop que je ne suis pas maître des évènements, pour vous en prendre à moi. Voilà, mon cher frère, où nous en sommes jusques à présent, et j'avoue que nous n'avons guère avancé; la fin de ce mois décidera sûrement de notre sort.

Je suis avec la plus parfaite tendresse, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

11738. AN DEN GENERALFELDMARSCHALL PRINZ FERDINAND VON BRAUNSCHWEIG.

Pretzschendorf, 3. Januar 1760.

Dem Prinzen wird ein Gesuch der Halberstädtischen Landesdeputation übersandt, in welchem diese wegen Befreiung verschiedener „Bedienter" aus dem Fürstenthum Halberstadt, der Grafschaft Hohenstein und dem Stift Quedlinburg, „welche im verwichenen Jahre bei einer unvermutheten Invasion, so die sogenannten Reichstruppen in gedachten Provincien unternommen, als Geiseln mit weggeschleppet, nunmehro aber nach Prag gebracht und daselbst bis dato widerrechtlich in enger Gefangenschaft gehalten worden", vorstellig wird.

Da Ew. Liebden die Umstände dieser Sache bereits bekannt geworden, so will Ich Dieselbe mit weitläuftiger Anführung von solchen nicht aufhalten; wie es Mir aber zum besondern Vergnügen gereichen würde, wann Ew. Liebden nach dem Vorschlage gedachter Landesdeputation bei Gelegenheit Dero jetzigen dortigen Anwesenheit aus denen Würzburg- und Bambergschen, auch andern dort nahe belegenen Reichslanden wiederum ebenso viel von dortigen Bedienten, allenfalls auch Geistlichen *par représaille* aufheben und so lange in genaue Verwahrung halten lassen könnten, bis solche gegen obgedachte bisher in Arrest gehaltene unschuldige Leute wiederum ausgewechselt werden müssten, so habe Ew. Liebden solches hierdurch zu eröffnen keinen Anstand nehmen und Deroselben freundschaftlicher Verfügung überlassen wollen, wie weit Dieselbe Dero Convenience und denen Umständen nach dieserwegen das nöthige zu veranlassen belieben werden.

Quant à votre ingénieur[1], mon cher, je m'en charge volontiers. Vous n'avez qu'à mander, comme vous voulez, la patente, et vous

[1] Ein hessischer Ingenieurhauptmann Bauer, der in preussische Dienste treten wollte. — Auf dem Bericht von Rochow, d. d. Berlin 6. Januar, dass ein gefangener österreichischer Officier, von Zedtwitz, bei der preussischen Armee einzutreten wünsche, finden sich die eigenhändigen Weisungen zur Antwort: „Der Zedtwitz, wenn er hier dienen will, muss erst seinen Abschied erhalten und dann sich wie Volontaire hier zeigen."

pouvez vous en servir, tant que la guerre durera. Je suis ici encore bien affairé, occupé à employer les dernières ruses, pour voir s'il n'y aura pas moyen de réussir.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11739. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Pretzschendorf], 3 [janvier 1760].

Mon cher Frère. Rien ne m'empêche de tenir encore dans cette position 5 ou 6 jours, mais je vous avoue que cela n'accroît pas mon espérance de réussir, et je commence à me persuader que rien que la force obligera l'ennemi de quitter la Saxe. Il y a de l'ennemi arrivé de nouveau à Marienberg,[1] on commence de parler d'un secours que Laudon doit amener,[2] mais auquel je n'ajoute jusqu'à présent aucune foi. Vous me parlez des équipages des régiments,[3] mais où voulez-vous que je les place pour être en sûreté? c'est ce que je vous prie de me dire; à Torgau? à Wittenberg? à Magdeburg? Cela sera autant plus consomption de fourrage, et je vous avoue que dans la situation présente cela est embarrassant.

M. Mitchell est arrivé aujourd'hui. Comme je ne vous cache rien, je dois vous dire que son apparition m'a été comme un coup de foudre. Ses lettres de Russie[4] portent une réponse très impertinente à la communication de l'ouverture du congrès que leur avait faite le roi d'Angleterre. M. Keith marque que, depuis la malheureuse affaire du 17[5], tout avait changé en mal pour nous en Russie; reste donc à voir ce que feront les Français, ou à se pendre. Je suis avec la plus sincère tendresse, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Auf einem Berichte des Obersten von Linden, d. d. Chemnitz 3. Januar, findet sich die Weisung, den Feind von Marienberg wegzujagen und zuzusehen, ob es nicht angehe, die Quartiere zu enleviren. — [2] Auf einem Berichte des Lieutenants von Goetzen, d. d. Meissen 2. Januar, mit der Meldung, dass Laudon nach Aussage eines Spions in Dresden gewesen sei, um mit Daun über einen Vorstoss seines Corps gegen Sachsen zu berathen, finden sich folgende Weisungen zur Antwort: „Will glauben, dass Laudon da gewesen ist. Laudon sein Corps ist in Mähren und sehr fatiguirt, und in Böhmen ist nichts von Truppen. Suchen zu erfahren, wie es mit ihrer Subsistance ist, wegen der üblen Wege." — [3] Die Bagage der von der schlesischen Armee herüber gekommenen Regimenter, welche sich noch in Schlesien befand. (Schreiben des Prinzen Heinrich, d. d. Unkersdorf 3. Januar.) — [4] Vergl. Nr. 11740. — [5] Ein Versehen des Königs. Gemeint ist offenbar die Niederlage Fincks am 21. November 1759. Vergl. S. 10.

11740. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Pretzschendorf, 4 janvier 1760.

Le sieur Mitchell ayant reçu de retour le courrier qu'il avait dépêché, il y a quelques semaines, au sieur Keith à Pétersbourg,[1] m'a d'abord rendu compte de la réponse qu'il avait reçue de celui-ci et m'a communiqué également par écrit le précis de cette réponse avec la note qui y a été rendue de la part de la susdite cour à ce ministre.

J'ai bien voulu vous la communiquer ci-clos, pour vous faire part de ces mauvaises nouvelles que je laisse à votre considération, pour me marquer votre sentiment là-dessus; mais quelle[2] fâcheuse perspective ne nous présente tout ceci pour la suite de cette année-ci, qui, selon les apparences présentes, ne nous permet d'attendre que les derniers malheurs.

Nach der Ausfertigung. Federic.

Précis des lettres du sieur de Keith à M. Mitchell, de Pétersbourg du 15 de décembre 1759.

M. Keith commence par avouer que les idées que Votre Majesté avait de la cour de Russie, étaient très justes et qu'ayant reçu les instructions dont Votre Majesté l'honore — par mon canal, du 15 de novembre —, il se préparait à entamer la négociation; mais, malheureusement, en quarante-huit heures après, on a eu à Pétersbourg la nouvelle de l'échec du général Finck, ce qui a tant tourné la tête à cette cour qu'il n'a pas jugé le moment présent convenable à leur faire aucune ouverture, de crainte d'augmenter par là leur fierté, qui est déjà énorme.

Quant à l'argent, il ne croit pas, à l'heure qu'il est, qu'on pourrait l'employer utilement; mais si les circonstances changent, il promet de m'en avertir.

Dans une autre lettre, il détaille la conversation qu'il a eue avec le Grand-Chancelier, lorsque, par ordre de sa cour du 9 d'octobre, il lui insinuait les intentions favorables de Votre Majesté pour venir à un accommodement avec la cour de Pétersbourg, et le plaisir que cela ferait au Roi mon maître p. p. M. Keith observe en cette occasion qu'il était extrêmement surpris de la façon froide et indifférente que le Chancelier reçut cette ouverture, mais qu'il promettait pourtant d'en faire rapport à l'Impératrice et de lui communiquer la réponse.

Le courrier qui porta l'ordre à M. Keith de communiquer à la cour de Russie la déclaration qui devait se faire à La Haye pour l'ouverture d'un congrès,[3] arriva à Pétersbourg le 3 décembre; mais, le Chancelier ayant été indisposé, il n'eut point de réponse avant le 12, dont la copie ci-close explique assez clairement les intentions de cette cour.

Dans une troisième lettre M. Keith dit que le chancelier Woronzow, renonçant à ses véritables sentiments pacifiques, s'est entièrement soumis aux opinions du favori Schuwalow, et il croit que c'est le favori qui est la source de toutes les résolutions guerrières de la cour de Pétersbourg. On dit que le Schuwalow a gagné M. le Chancelier par un don considérable de mines de cuivre qu'il vient de lui procurer de l'Impératrice.

M. le favori est extrêmement faux, mais à présent tout-puissant, depuis qu'il a gagné le dessus du parti de Rasumowski,[3] et il est entièrement dévoué aux intérêts de la France.

[1] Vergl. Bd. XVIII, 639. 640. — [2] In der Vorlage: „quelque". Vergl. S. 4 — [3] Vergl. Bd. XI, 42. 65.

Depuis peu de jours 4 bataillons, de 1000 hommes chacun, sont marchés de Pétersbourg pour joindre l'armée dans ses quartiers d'hiver en Prusse et en Pologne, et M. le comte de Hordt[1] est actuellement prisonnier dans la citadelle de Pétersbourg.

Note pour M. de Keith, envoyé extraordinaire de Sa Majesté Britannique.

A Saint-Pétersbourg, 1er décembre[2] 1759.

Sa Majesté Impériale a reçu avec beaucoup de reconnaissance la communication préalable que Sa Majesté Britannique a eu l'attention de Lui donner de la déclaration qui a dû se faire à La Haye, et dont M. l'envoyé a remis ici la copie. Mais comme c'est à La Haye, et pas à Sa Majesté Impériale seule que cette déclaration a dû se faire formellement, Sa Majesté Impériale ne saurait y répondre positivement, avant que de S'être concertée avec Ses alliés.

En attendant, rapport ayant été fait à Sa Majesté Impériale de l'insinuation que, par ordre de sa cour, M. l'envoyé a faite de bouche, le 23 du mois dernier, à M. le Chancelier, savoir que non seulement le Roi son maître, mais aussi le roi de Prusse souhaitent de renouveler avec Sa Majesté Impériale l'ancienne bonne harmonie, Sa Majesté a ordonné de déclarer en réponse que certainement Elle a toujours eu soin et aura soin de vivre en bonne intelligence avec toutes les puissances, et que tout l'univers voit qu'avec autant de vigueur que Sa Majesté fait présentement la guerre, avec autant de répugnance [Elle] S'y est déterminée, et pas plus tôt que lorsque Ses déclarations les plus fortes n'ont fait aucune impression sur le roi de Prusse, et quand Ses alliés ont déjà été attaqués par ce Prince; qu'assurément Sa Majesté Impériale est extrêmement sensible à l'effusion de tant de sang innocent et que le seul souvenir en coûte infiniment à Son humanité; mais que la paix désirée est encore très éloignée, si l'espérance qu'on met dans les sentiments pacifiques de Sa Majesté, en est l'unique fondement, Sa Majesté Impériale étant constamment résolue d'exécuter religieusement ses déclarations solennelles de procurer aux parties lésées une satisfaction juste et suffisante, de ne conclure aucune paix qu'à des conditions honorables, solides et avantageuses, et de concert avec Ses fidèles alliés; enfin, de ne jamais permettre que, pour un prétendu ménagement du sang innocent pendant un court espace de temps, le repos de l'Europe reste exposé aux dangers précédents. Mais, si on ferait des propositions de paix qui soient satisfaisantes pour les parties lésées et acceptables, Sa Majesté Impériale sera la première à donner les mains à tout ce que, conjointement avec Ses alliés, Elle trouvera raisonnable.

11741. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Pretzschendorf, 4 janvier 1760.

Après un silence de quatre semaines je viens de recevoir tout à la fois vos dépêches du 4, 7, 11, 14, 18 et 21, dont j'ai été bien aise par les différentes nouvelles qu'elles comprennent. Nous avons reçu hier ici un courrier de Pétersbourg. Par les dépêches du sieur Keith[3] qu'il nous porta, il paraît que les espérances des Anglais de séparer cette cour de ses alliés est[4] encore éloignée et fluctuante. La seule espérance qui me reste, est encore que, le favori Schuwalow étant en-

[1] Vergl. Bd. XVIII, 518. 668. — [2] Alten Stils. — [3] Vergl. Nr. 11740. — [4] So.

tièrement dirigé par la France, si celle-ci a autant besoin de la paix qu'on la soupçonne, et qu'elle la veut bien sérieusement, qu'il y aura des moyens pour mettre ledit Schuwalow dans des sentiments pacifiques et gagner par lui sa cour.

Quant à ce que vous me mandez des nouvelles d'Espagne,[2] je ne veux point vous dissimuler qu'elles m'ont bien affligé et chagriné, parceque les insinuations du nouveau Roi, s'il veut épouser les intérêts de la France, gêneront nécessairement les Anglais dans la négociation de la paix.

L'arrivée du secours de l'armée alliée que nous avons attendu, n'a point obligé M. Daun à quitter sa position. Comme cette position est connue de mon neveu, le prince héréditaire de Brunswick,[2] je crois qu'il pourra justifier les raisons valables qui m'ont empêché d'entreprendre ici sur l'ennemi des choses dont l'exécution m'a paru impossible, ainsi qu'à toutes gens de guerre.

Je me rapporte à la dépêche détaillée de ma situation présente que je vous ai faite le 1er de ce mois,[3] et je suis fâché de vous apprendre qu'elle ne s'est améliorée en rien depuis ce temps-là.

Je sens et conviens avec vous qu'il faut proportionner nos prétentions aux succès de nos armes, et je vous avoue que nous serons bien heureux, si par la paix nous pouvons mettre les choses dans la même situation comme elles ont été avant la guerre. Vous êtes au fait de la cruelle situation où je me trouve, et comme il m'en importe beaucoup d'être instruit, le plus tôt que vous pourrez, si vous croyez que la paix pourra se faire, ou si vous croyez que cette négociation traînera en longueur, ou si vous croyez qu'elle échouera tout-à-fait; c'est pourquoi je vous recommande d'y apporter toute votre attention, et je crois que les premiers pourparlers des Anglais et des Français vous mettront en état d'en juger.

Faites tous les compliments convenables de ma part à M. Pitt, et rassurez-le de mon invariable reconnaissance sur toutes les marques réelles de confiance, d'amitié et d'attachement qu'il me donne en toutes occasions; vous tournerez ces compliments de la manière que vous le croyez la plus convenable pour le convaincre de mon estime, de mon amitié et de ma reconnaissance à jamais.[4]

Je n'abuserai du tout de la liberté qu'on m'a laissée de faire instruire par M. Mitchell le [sieur] Keith sur mes intentions relativement

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 18. December 1759, berichtet, der König von Spanien habe durch seinen Gesandten Marquis d'Abreu dem Minister Pitt erklären lassen, „qu'il ne saurait voir avec indifférence le dérangement que les conquêtes de l'Angleterre apportent à l'équilibre de l'Amérique, tel qu'il était établi par le traité d'Utrecht, et qu'il désirait, par conséquent, ardemment que la guerre présente pût être terminée promptement par une paix mesurée sur la générosité et la modération de l'Angleterre, à quoi Sa Majesté Catholique s'employerait avec plaisir." — [2] Vergl. S. 5. — [3] Nr. 11733. — [4] Vergl. Bd. XVIII, 759.

à la cour de Pétersbourg; je souhaiterais seulement que de la part du ministère anglais on voudrait inspirer un peu plus d'activité et de zèle, pour ce qui regarde mes affaires à ladite cour, au sieur Keith, qui me paraît n'y pas mettre jusqu'à présent cette chaleur et cet empressement qu'il faut pour désabuser assez cette cour des préjugés et des calomnies que mes ennemis lui ont inspirés et dont elle paraît imbue encore. Vous jugerez vous-même, combien vous pourrez faire usage de ceci auprès des ministres anglais, avec bien de l'adresse, pour ne pas blesser leur délicatesse.

Nach dem Concept. Federic.

11742. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Pretzschendorf, 4 janvier 1760.

Les rapports ordinaires que vous m'avez faits jusqu'à présent, m'ont tous été bien rendus. La présente que je vous fais, n'est que pour dire que, comme j'ai tout lieu de présumer et qu'il ne saurait guère manquer que le comte d'Affry n'ait eu, après la proposition d'un congrès de paix faite,[1] des pourparlers secrets peut-être avec le lord Yorke, et que je crois même qu'il s'est ouvert à lui préalablement sur les conditions auxquelles la France souhaite la paix, vous devez employer toute la sagesse et l'industrie auxquelles je vous connais capable, pour approfondir cela et pour être informé des conditions mentionnées, pour me faire votre rapport là-dessus, de façon que je saurais m'y diriger.

Nach dem Concept. Federic.

11743. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

[Pretzschendorf, 4 janvier 1760.][2]

Chiffre!

Vous me faites grand plaisir de m'apprendre que M. de Broglie borne ses projets à ravitailler Giessen;[3] je ne saurais assez applaudir à votre conduite ferme et admirable, qui doit déranger des desseins plus dangereux, au cas que M. de Broglie en ait conçu. Je vous avoue que, si cette campagne se termine sans bataille, je crois que ce sera ce que nous pouvons souhaiter de plus avantageux, à cause que, quand même vous battriez les Français, la saison ne vous permettra guère d'en profiter.

Ma situation est encore telle que je vous l'ai marquée:[4] je serre l'ennemi de près; le dégel qui est survenu, dérange toutes ses livraisons

[1] Vergl. S. 10. 11. — [2] Das Datum nach der Ausfertigung [Generalstabsarchiv]. — [3] Vergl. S. 6. Anm. 1. — [4] Vergl. Nr. 11734.

de la Bohême; peut-être que le hasard, plus puissant que les faibles ressorts de notre prévoyance, fera plus que je n'ose espérer.

Le bruit se répand à Dresde que M. de Daun a envie de m'attaquer; veuille le Ciel qu'il exécute ce projet, ce serait tout ce qui pourrait m'arriver de plus avantageux.

Mon embarras est extrême, et j'avoue que, plus je pense à l'avenir, et moins je trouve de remède aux maux que je prévois. Si vous avez du temps de reste et que des affaires plus pressantes ne vous en détournent pas, je vous prie de m'écrire en toute liberté vos sentiments sur la campagne prochaine.

Curialia.

Nach dem Concept. Eigenhändig. [Federic.]

11744. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Pretzschendorf, 5 janvier[1] 1760.

Je viens de recevoir votre lettre du premier de ce mois. La nouvelle année, que je vous souhaite bonne et heureuse, commence, à mon égard, avec aussi mauvaise volonté que l'autre a fini. Vous aurez vu par ma lettre que je vous ai écrite hier,[2] comme nos espérances en Russie sont très hasardées et sujettes d'échouer. Tout ce qui m'est venu aujourd'hui des lettres de Londres, de Knyphausen,[3] n'a guère quelque objet consolant. Il paraît même que le changement d'un roi d'Espagne n'est pas favorable aux Anglais.[4]

On se flatte en Angleterre que nous pourrons rechasser les Autrichiens de la Saxe, et je vous avoue que je commence à croire la chose absolument impossible, à moins qu'il ne prenne à M. Daun la fantaisie de nous attaquer. Tout ceci m'afflige et me chagrine extrêmement, et le temps qui vient me fait une perspective encore plus affreuse. La seule consolation qui me reste, c'est que, n'ayant négligé ni peine, ni soin, ni négociations, ni dangers, ni travaux, je ne vois rien à me reprocher.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11745. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

[Pretzschendorf, 6 janvier 1760.][5]

Je suis très fâché de ne pouvoir donner de ces contrées des nouvelles consolantes. Le Prince héréditaire, témoin de tout ce qui s'est

[1] Vom 5. Januar ein Schreiben an d'Argens, Œuvres, Bd. 19, S. 115. — [2] Nr. 11740. — [3] Gemeint sind die in Nr. 11741 beantworteten Berichte; am 5. waren keine neuen eingegangen. — [4] Vergl. S. 7. 12. — [5] Das Datum von Cöper zugesetzt.

passé dans ces environs,[1] pourra vous en rendre compte. Il faudra que dans peu de jours je me replie sur Freiberg. Si ce secours part tout de suite, je serai tourné incessamment de tous côtés, et il me semble que, sous prétexte de nous étendre dans nos quartiers, il pourrait s'écouler imperceptiblement. Voici une idée qui me vient, mais que je soumets entièrement à vos besoins et à ce que vous jugerez à propos: ne pourrait-on pas laisser hiverner ce corps du côté de Langensalze? ce qui donnerait à mes ennemis l'idée qu'il me viendrait rejoindre le printemps, et pourrait leur déranger tous leurs plans sur ma droite; et en même temps ce corps sera à portée de vous rejoindre également en peu de marches de Langensalze.

Tout ceci peut m'aider à me soutenir jusques au printemps; mais, si la guerre continue, je n'en prévois pas moins évidemment ma perte. Tout ce que l'Angleterre a fait pour détacher les Russes, a été à pure perte;[2] il ne nous reste donc d'espérance que dans les dispositions que les Français montreront à la paix.

Courialia.

Nach dem Concept. Eigenhändig. Federic.

11746. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Pretzschendorf, 7 janvier 1760.

J'ai reçu votre rapport du 29 de décembre dernier. Comme les matières qu'il renferme, quoique intéressantes d'ailleurs,[3] ne sont pas celles qui me le sont le plus au moment présent, je me réfère à ma précédente lettre,[4] et je vous enjoins de vous étendre dans vos rapports sur ce qui regarde les suites de la déclaration faite en dernier lieu aux ministres des puissances ennemies alliées, pour savoir en quels termes se trouve l'affaire du congrès pour moyenner la paix, et sur tout ce que vous aurez remarqué de pourparlers là-dessus entre le comte d'Affry et le général Yorke.[5] Ce sont là des objets sur lesquels j'attends de vos nouvelles, avec autant de curiosité que d'empressement.

Nach dem Concept. Federic.

11747. AN DEN GENERALMAJOR FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Pretzschendorf, 7. Januar 1760.

Ich habe Euren Bericht erhalten, und repetire Ich Euch nochmalen Meinen Willen,[6] dass, da anjetzo nichts bei Landeshut vom Feinde zu besorgen, Ihr einem andern das Commando zu Landeshut überlassen

1 Vergl. Nr. 11741. — 2 Vergl. Nr. 11740. — 3 Mittheilungen über die Seeschlacht bei Quiberon am 20. November 1759. — 4 Vergl. Nr. 11742. — 5 Vergl. S. 13. — 6 Vergl. schon Nr. 11736.

und mit mehr als 2 Bataillons, welche nicht viel sagen wollen, in der Gegend von Lähn[1] Euch aufhaltet und *à portée* seid, dass im erforderlichen Fall sich Schmettau[2] auf Euch repliiren kann, oder Ihr ihn gehörig nach Umständen souteniren könnet. Ihr müsset dieser Sache nicht hinten nachsehn, dann Ich besorge gewiss, dass der Feind da in der Gegend was thun will und wird.

Friderich.

Nach der Ausfertigung.

11748. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[3]

Pretzschendorf, 7. Januar 1760.

Ich danke Euch zwar vor die Mir in Eurem Schreiben vom 2. dieses gegebene Nachrichten,[4] Ich wundere Mich aber sehr über Euer *sang froid,* dass Ihr das Detachiren des Feindes so gelassen zusehen mögen, ohne Eures Ortes gleichfalls zu detachiren, und befehle Ich hierdurch, dass Ihr alsofort absolument zu dem Generalmajor von Goltze detachiren, der Generalmajor von Goltze aber sogleich seines Ortes wiederum hieher detachiren soll, wie Ihr dann allenfalls selbst nach Goltzen marschiret und dieser hieher vorrücken muss, denn nichts natürlicher und nothwendiger ist, als dass, wohin der Feind seine Force setzet, wir auch die unsrige setzen müssen. Ihr habet Euch also hiernach zu achten.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11749. AN DEN GENERALMAJOR VON SCHENCKENDORFF.[5]

[Pretzschendorf, Januar 1760.]

Wenn die Herren bei Naumburg nicht wollen,[6] ohne Umstände ein Dorf bei dem andern! dann schon gehorsam werden. Ist nach allen Regeln, wozu thun zu können.

Es ist aber jetzo die höchste Zeit, an Mag[azine] zu gedenken

1 Südsüdöstl. von Löwenberg. — 2 Vergl. S. 7. — 3 Fouqué's Berichte aus dem Monat Januar sind datirt vom 2. bis 17. aus Leobschütz, am 21. aus Ottmachau, am 24. aus Peterswalde (d. i. Peterswaldau, südsüdöstl. von Schweidnitz), am 28. aus Löwenberg. — 4 Fouqué hatte, Leobschütz 2. Januar, gemeldet, dass Detachements von verschiedenen österreichischen Corps über Königgrätz gegen die sächsische Grenze in Bewegung seien; Laudon solle den Oberbefehl über dieselben erhalten. — Dem Oberstlieutenant d'O dankt der König, Pretzschendorf 6. Januar, für ähnliche Nachrichten; am 8. schreibt er ihm, die Truppen, von denen sein Correspondent spreche, seien jetzt bereits in Sachsen angekommen. — 5 Der einzige vorliegende Bericht Schenckendorffs aus dem Monat Januar, vom 6., ist aus Gera datirt. — 6 Schenckendorff hatte berichtet, dass er einige Güter der um Naumburg angesessenen Ritterschaft habe sequestriren lassen, da die Besitzer derselben, um dem von ihm aufgelegten »*don gratuit*« zu entgehen, geflohen seien.

und Lieferungsanzeigen zu thun. In Mag[deburg] und Lausn[itz] noch blutwenig. Wenn nicht alle Seiten dazu anhält, nicht viel ausrichten.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; am Rande und auf der Rückseite des Berichts von Schenckendorff, d. d. Gera 6. Januar.

11750. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 10 janvier[1] 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite le 7 de ce mois, et je suis bien persuadé de la part sincère que vous prenez à la situation gênante où je me trouve toujours, et à l'incertitude sur ce que nous avons à espérer et à craindre relativement à la pacification à faire. Je verrai[2] ce que je pourrai faire insinuer en France, selon la proposition que vous m'en faites.[3] Il faudra essayer à quoi cela mènera, et je vous en ferai part en son temps. Au reste, les lettres de Londres que nous avons eues, ne parlent non plus de paix jusques à présent, comme s'il n'en était pas question.

Il est sûr que jamais situation n'a été pire que la mienne. Il est impossible d'avoir l'esprit gai dans ces conjonctures affligeantes. Ma santé résiste à toutes ces choses; mais c'est vous tromper que de croire que je puisse cette année soutenir la guerre avec égalité. Les choses traîneront peut-être jusqu'au mois de juillet, mais sûrement il y aura une catastrophe. Je ne suis qu'un homme, je ne peux point opérer des miracles, et à moins que les Français ne fassent la paix, il ne faut pas compter qu'il nous reste d'espérances.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11751. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Pretzschendorf, 10 janvier 1760.

Pour vous répondre au rapport du 29 décembre dernier que je viens de recevoir, je vous dirai que, quant à l'article touchant des effets du roi de Pologne qu'on prétend avoir été arrêtés à Glogau, je[4] n'ai point entendu parler jusqu'à présent d'effets pris appartenants au roi

[1] Vom 9. Januar ein Cabinetserlass an den hessischen Generallieutenant von Gilsa in den „Mittheilungen des Vereins für hessische Geschichts- und Landeskunde" 1887. — [2] Das folgende bis „s'il n'en était pas question" auf Grund der eigenhändigen Weisung auf der Rückseite des Berichts von Finckenstein. — [3] Finckenstein hatte den Vorschlag gemacht, durch den Hof von Gotha oder durch den Markgrafen von Baireuth der französischen Regierung vorstellen zu lassen, dass sie annehmbare Friedensbedingungen von England nur durch Vermittelung des Königs von Preussen erlangen werde. — [4] Das folgende auf Grund einer eigenhändigen Weisung des Königs auf der Rückseite des Berichts von Benoît.

de Pologne, de sorte qu'il faut bien qu'il y ait de malentendu et que ce sera sans doute les cosaques, qui ont commis tant d'excès, qui en seront coupables.

Nach dem Concept. Federic.

11752. AU CONSEILLER PRIVÉ DE GUERRE EICHEL A FREIBERG.

[Pretzschendorf, janvier 1760.][1]

Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai écrit dernièrement en Angleterre, sinon que la réponse peu amicale des Russes aux propositions de paix ne me laisse à présent d'autre espérance que dans les négociations que l'on pourra entamer avec la France.[2] Federic.

Eigenhändige Weisung auf der Rückseite des Berichtes von Knyphausen und Michell, d. d. London 25. December 1759.

11753. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Pretzschendorf, 11 janvier 1760.

La malheureuse affaire de Finck a si fort changé les affaires qu'il faut, mon cher Fouqué, que je vous mette bien au fait de ma situation, pour que vous puissiez d'autant mieux agir de concert avec moi.

Depuis que ce malheur nous est arrivé, l'ennemi s'obstine de soutenir Dresde, ce qui m'oblige à me cantonner cet hiver tant à Wilsdruff qu'à Freiberg. J'ai à la vérité reçu des secours de mes alliés, mais ce n'est qu'un renfort passager. Je n'ai pas pu attaquer le poste de Dippoldiswalde, trop fort pour être brusqué et n'ayant que deux chemins creux par où l'on pouvait entamer l'ennemi. Mon neveu retournera en peu de jours du côté de Langensalza pour être à portée de rejoindre le prince Ferdinand, si ses circonstances l'exigent. Je n'ai que Czettritz avec 1600 chevaux de l'autre côté de l'Elbe.

L'ennemi a tiré du corps de Harsch et de Laudon huit à dix mille hommes qui l'ont joint auprès de Dresde. Il faut donc avoir l'œil sur la Lusace. Schmettau[3] n'est pas assez fort pour leur donner de

[1] Der auf Grund dieser Weisung aufgesetzte Cabinetserlass an Knyphausen war aus Freiberg, 10. Januar datirt. Die Königl. Kanzlei befand sich in Freiberg. — [2] In der Ausfertigung des Erlasses an Knyphausen folgt: „dont un succès heureux rendra aussi apparemment plus docile cette cour de Pétersbourg." — [3] Auf einem Berichte von Schmettau, Lauban 10. Januar, finden sich die Weisungen: „Sein Dessein ist recht gut; aber Patrouillen vorwärts gegen Feind zu poussiren; sehen, ob nicht beunruhigen oder was anhaben kann; absonderlich sehen, auf der Seite von Spremberg zu reine zu halten. Laudon . . . eher was hier gegen sächsischer Seiten tentiren." — Auf einem Berichte von Czettritz, Cossdorf 12. Januar, findet sich die Weisung, er solle Dingelstedt „mit 500 Pferde nach Spremberg schicken, die Gegend vom Feinde reine machen, vielleicht auch surpreniren, sofern nicht alles Zeugs wegginge".

l'ombrage. Il me semble donc que les circonstances présentes demandent que vous ne laissiez en Haute-Silésie qu'un corps proportionné à celui que Laudon a laissé en Moravie, que Goltz pourrait commander, et qu'avec le reste vous vinssiez renforcer le Schmettau. Jahnus n'est, à ce qu'on m'écrit, qu'avec quatre à cinq mille hommes à Trautenau; Schenckendorff suffirait donc à Landeshut avec 4 ou 5 bataillons, et vous pourriez occuper Lœwenberg, Lauban et Gœrlitz avec une tête et nourrir, autant que possible, votre cavalerie de la Lusace. Cette position ôtera l'envie à l'ennemi d'envoyer ou vers Kottbus et[1] plus loin, et lui fera même faire des réflexions, avant que d'aventurer un corps jusqu'à Torgau, et en même temps votre corps sera à portée, s'il le faut, pour s'opposer aux Russes.

Je vous recommande, d'ailleurs, d'employer tous vos soins à recompléter tous ces régiments qui sont en Silésie, à les tenir sous une discipline sévère et à les mettre en état de bien servir le printemps qui vient, car la paix ne me paraît pas assez avancée pour que l'on puisse compter sur elle.

Voilà ce que je peux vous dire en gros. Ma situation est affreuse, mais il faut faire son devoir, et s'il faut périr, que ce soit l'épée à la main et en immolant à notre vengeance le plus d'ennemis que nous pourrons.

Adieu, mon cher ami; quand vous serez dans notre voisinage, je pourrai vous en écrire davantage. Soyez persuadé de mon amitié et de toute mon estime.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Eigenhändig.

11754. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 12 janvier 1760.

Je viens de recevoir de bon lieu un avis que, par la singularité de son contenu, je n'ai pu me dispenser de vous communiquer d'abord à la suite de cette lettre. Si son auteur y accuse juste, je me flatterai que la guerre présente avec la France saurait être composée cet hiver encore par l'Angleterre, ce qui serait un grand point gagné, pour parvenir d'autant plus tôt à une pacification générale.

Je suppose avec cela, et j'y compte fermement, par les promesses que vous m'avez aussi souvent réitérées dans vos rapports, que l'Angleterre ne fera jamais sa paix avec la France qu'à mon inclusion expresse et sans en avoir communiqué préalablement avec moi. Sur quoi vous veillerez de toute votre attention, tout comme sur les autres circonstances que l'avis comprend, afin d'y prendre vos mesures et vos précautions, pour que rien [ne] se fasse au préjudice de mes intérêts. Après

[1] So.

vous être bien orienté sur tout ceci, vous vous expliquerez encore sur ce que l'auteur de l'avis en question veut dire par le souhait qu'il fait vers la fin de la pièce à mon égard.

Au reste, si l'Angleterre réussira à faire la paix avec la France, il ne faut presque pas douter que la Russie ne suive de près l'exemple de la France; et quoique la cour de Vienne, à son ordinaire de presque tout temps, rechignera encore, je crois, cependant, alors me soutenir bien contre elle, si l'Angleterre, à ce que je me flatte, le cas supposé, voudra me seconder d'une partie suffisante des troupes de l'armée alliée en Allemagne; ce qui ne saurait pas manquer de mettre bientôt fin au reste des troubles.

Federic.

Extrait d'une lettre de Londres non datée par omission de l'auteur.[1]

L'amiral Hawke ayant envoyé le chevalier Howe à Vannes pour traiter avec le duc d'Aiguillon sur l'échange des prisonniers, le Duc a fait à cette occasion à Howe une ouverture assez singulière, savoir: qu'en cas que l'expédition contre les côtes d'Angleterre aurait réussi, lui, Duc, aurait proposé une paix particulière entre sa cour et la nôtre. Là-dessus il a montré ses pleins-pouvoirs, ajoutant que, malgré les circonstances changées, ces mêmes pleins-pouvoirs étaient ratifiés de nouveau, et qu'il priait d'informer le sieur Pitt qu'il ne dépendait que de notre cour de nommer un ministre avec lequel lui, duc d'Aiguillon, pouvait entrer en conférence. L'amiral Hawke a envoyé le chevalier Howe, pour faire lui-même rapport de cette entrevue. Je ne sais pas encore ce qu'en pensent nos ministres, excepté le duc de Newcastle, qui est ouvertement porté pour la paix.

Par un rescrit circulaire à nos ministres aux cours étrangères, on approuve ouvertement le détachement que le prince Ferdinand a fait vers la Saxe; il y en a, cependant, chez nous qui sont très mécontents de cette démarche. Je souhaite que la bonne fortune du roi de Prusse les empêche de pouvoir gagner les esprits dont quelques-uns sont ébranlés.

C'est sous le sceau du secret le plus intime que je mande tout ceci.[2]

Nach dem Concept. Die Beilage nach einer der Ausfertigung beigefügten Abschrift.

11755. UNTERREDUNGEN DES KÖNIGS MIT DEM GROSS-BRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 16. Januar (most secret): „My Lord, I propose in this to give your Lordship an account

[1] Wahrscheinlich vom Herzog von Braunschweig eingesandt. Auf der Rückseite des herzoglichen Schreibens, d. d. Braunschweig 10. Januar, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Dem Herzog sehr danken vor die Communication der Nachrichten." „In Sr. Königl. Majestät Alter fänden Dieselben Sich von dem Glücke nicht favorisiret. Sie würden gewiss alles thun, um Sich hier zu halten." — [2] Eine Abschrift des „Extrait" wird am selben Tage auch an Finckenstein gesandt. Der Minister wird von dem Inhalt des Cabinetserlasses an Knyphausen unterrichtet und ihm der Auftrag ertheilt, „de communiquer là-dessus avec le baron de Knyphausen et de l'assister de vos bons conseils". (Demzufolge Ministerialerlass an Knyphausen, d. d. Berlin 15. Januar.)

of what has passed in the conversations I have had with the King of Prussia since my arrival here.

When I communicated the contents of Mr. Keith's letter from Petersbourg of the 15th December,[1] I perceived that His Prussian Majesty was very much struck with the news, for he had certainly imagined that the answer from that Court would have been of a quite different nature. He endeavoured immediately to recover himself and to conceal from me his surprise, but still I could see that it had made an impression.

The King of Prussia gave me no directions to send to Mr. Keith, and made this single observation, that, if the favourite Schuwalow was so entirely devoted to the French interest, as Mr. Keith represented him to be, it was in the power of France to draw off Russia from the alliance, and he hoped that this would be attended to, in case France was in a humour to treat.

He then touched, but in very general terms, upon the present critical situation, and said, that a few days before he had sent an account of it to England;[2] but as he entered no farther into this subject, I did not think proper to continue the conversation, nor to shew any curiosity to know the particulars of what he had wrote to England.

After talking of various matters, His Prussian Majesty told me that, by the accounts he had from Paris, the affairs of France were in the utmost distraction and confusion, but he, by no means, thinks that the French are so exhausted as not to be able to find funds to carry on the war. He seems, however, to believe that France wishes for peace, and he added, that by the information he had from that country, they would be willing to purchase it with the loss of Canada.

In an audience I had of the King of Prussia two days after, I laid before him the papers transmitted to me in your Lordship's letter of the 21st of December, concerning the Spanish minister's memorial,[3] and the answer given to it by the King's order, which he said was wise and spirited; but he owned that the step the King of Spain had taken, gave just ground of jealousy and too much reason to suspect that the French influence was growing at that court; he said he knew they had all hands at work to draw in His Catholic Majesty to take a part in the present war, that they had prevailed with the King of Poland to write to his daughter, Queen of Spain, upon this point, and particularly to make her diffident of Mr. Wall, whose credit at that Court gives the greatest umbrage to the French. He concluded with saying that he thought our connection with Spain of the greatest consequence in the present conjuncture, and that he hoped the most serious attention would be given to it. I took the liberty to assure the King of Prussia that

[1] Vergl. Nr. 11740. — [2] Vergl. Nr. 11733. — [3] Vergl. Nr. 11741.

His Majesty's ministers had done and would continue to do everything that was possible to preserve harmony and good understanding between the two courts.

In a third conversation I had with the King of Prussia, he told me he was assured that France was willing to treat separately. I answered I was most heartily glad of the news, but that I had not received the most distant hint of it from any quarter. He replyed that the Duke d'Aiguillon,[1] who was to have commanded the expedition for invading of England, had been provided with a full power, in case the expedition had taken place; that, after the defeat of the French fleet, the Duke d'Aiguillon had seen Admiral Hawke or one of his principal officers, and had proposed to treat separately without the formality of opening a congress. He added, he knew at this time that the Court of Versailles were very much dissatisfied with the Court of Vienna.

I took the liberty to observe that, if any proposal had been made by the French, His Majesty's ministers would not have failed to communicate the same in the most expeditious manner to His Prussian Majesty; that I had indeed read in one of the Dutch newspapers an account of an entertainment given by Admiral Hawke to the Duke d'Aiguillon, which might possibly have given rise to the report of a separate treaty; but the King of Prussia seemed still to think there was more in it, so I insisted no farther.

I cannot refrain on this occasion from making one remark confirmed by number of examples, which is, that the King of Prussia, amidst all his great and superior qualities, and with the most penetrating understanding, is, by no means, exempted from the common weakness of humanity of believing with wonderfull facility whatever is agreeable, and with the greatest difficulty whatever is contrary to his wishes or interest.

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

11756. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 13. Januar 1760.

Ich habe den Einhalt Eures Schreibens vom 8. dieses mit mehrem ersehen und gebe Euch darauf in Antwort, wie Ich Euch Meine Meinung letzthin schon ganz weitläuftig und ordentlich gesaget und vorgeschrieben habe.[2] Meine Intention ist auch nicht, dass Ihr Euer ganzes Corps aus Oberschlesien wegziehen sollet, sondern dass, weil der gegen Euch gestandene Feind von dorten weg und der Gegend nach Böhmen und gegen Trautenau detachiret, Ihr also auch Eure Mesures darnach

[1] Vergl. Nr. 11754. — [2] Vergl. Nr. 11753.

nehmen und den Generalmajor von Goltze vorschicken, vor Eure Person aber selbst wiederum mit etwas nach Löwenberg und der Orten, wo es nöthig ist, gehen und allda das gehörige beobachten sollet, indess dasjenige Corps, so Ihr in Oberschlesien lasset, alles dort nöthige wegen der Lieferungen zu denen Magazinen, wegen der einzutreibenden Contributionen und was sonsten nöthig ist, besorgen und das Land daselbst zugleich decken kann.[1]

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11757. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 16 janvier 1760.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a écrite du 10 de ce mois, qui m'a fait, d'ailleurs, un plaisir extraordinairement sensible, en m'apprenant le bel avantage que vous avez remporté sur M. de Saint-Germain, ayant eu pour témoin le duc de Broglie, à votre expédition sur Dillenburg,[2] dont je vous félicite de tout mon cœur.

Le changement qu'il y a eu du depuis ici, est que Daun a attiré à soi Laudon avec un corps de troupes de la Moravie,[3] dont il s'est renforcé, et ils font semblant de vouloir rester près de Dresde. Présentement on débite à la vérité qu'ils ont le projet de m'attaquer, et que ce sera en peu. Je n'y ajoute pas beaucoup de foi; cependant, selon les circonstances, je ne les refuserai pas, et je prends mes précautions.

Quant à mes vieux régiments, tout est complet, à peu de chose près, et je les recruterai facilement. Je commence, à cette heure, à former les régiments qui ont été faits prisonniers, et comme la plupart de ces régiments n'ont été que la moitié avec Finck, j'espère former un gros bataillon de chacun, hormis les régiments de Münchow et de Rebentisch, qui ont été pris tout-à-fait. Mais quand même tout ceci se remettra, d'où prendre un corps proportionné pour l'opposer aux Russes? et, en supposant même que je me soutienne contre ces gens-ci jusqu'au

[1] An den Markgrafen Karl ergeht, Freiberg 15. Januar, der Befehl, mit dem Feldmarschall Daun darüber zu correspondiren, dass diejenigen preussischen Unterthanen, „so theils in Oberschlesien, theils sonsten an denen Grenzen unrechtlicher Weise aufgehoben und weggeschleppet worden, einmal wiederum ihres widerrechtlichen Arrestes erlassen werden und zu den ihrigen sicher zurückgehen und bleiben mögen.“ — Ein Schreiben an d'Argens vom 15. Januar in den Œuvres, Bd. 19, S. 119, zwei weitere Schreiben an denselben aus dem Januar (ohne Tagesdatum) daselbst, Bd. 19, S. 120 und 122. — [2] Prinz Ferdinand hatte gemeldet, dass am 7. Januar die Stadt Dillenburg mit 700 Gefangenen, mehreren Fahnen u. s. w. in seine Hände gefallen sei, und dass er den Angriff des Generals Saint-Germain am folgenden Tage zurückgeschlagen habe. „Tout ceci s'est fait sous les yeux de M. de Broglie, qui était venu à Giessen, afin de diriger les opérations.“ — [3] Vergl. S. 18.

mois de juin ou juillet, d'où prendre une armée contre les Russiens, pendant que je n'ai que 25 bataillons et 50 escadrons en Silésie et qu'il y a un corps d'Autrichiens à Trautenau, un autre en Moravie et à Jægerndorf? et comme il faudra nécessairement leur opposer des corps, d'où viendront ceux contre les Russes?

J'avoue que ceci m'oblige de mettre toute mon espérance à la paix; à moins que vous ne gagniez cette année-ci sur les Français une bataille aussi importante que celle de Hœchstædt, il vous sera impossible de pouvoir m'assister. J'ai tout communiqué au Prince héréditaire et lui ai montré tout ce qui se passe ici. J'ai ménagé les troupes des alliés autant que possible, et je me flatte qu'elles n'auront pas lieu de se plaindre.

J'attends de voir les mouvements que le maréchal Daun fera, pour m'orienter à peu près jusqu'où il pourra vouloir se prêter. Je vous prie, mon cher prince, que, quand vous aurez quelques nouvelles de Vienne regardant Daun, de m'en communiquer[1] au moins les points essentiels, puisque, malgré la proximité des armées, nous ne recevons que des nouvelles de petites gens qui ne nous rapportent que des dires de cabarets et de corps de gardes. Je vous félicite, au surplus, du meilleur de mon âme de ce que la campagne s'est déclarée et finie si heureusement pour vous; soyez assuré de la part sincère que j'y prends, et des vœux que je fais pour vous.

J'ai tout lieu d'admirer, autant que je le fais, la solidité et tous les talents que notre digne et cher neveu s'est acquis en si peu de temps. Je ne lui parle pas comme à un jeune homme, mais comme à un homme tout formé.

J'accorde avec plaisir, à votre demande, au capitaine de Derenthal[2] l'ordre pour le mérite que je joins ici, pour que vous ayez la bonté de le lui donner de ma part. Je ferai, d'ailleurs, expédier le brevet de major des ingénieurs pour le capitaine Bauer,[3] qu'on vous enverra, et je reconnais, comme je le dois, le zèle que Votre Altesse marque en toute occasion pour mes intérêts.

Vous voyez, mon cher, par tout ce que je vous écris, le fond des choses. Mon neveu a vu le poste de Dippoldiswalde, et Bülow[4] a vu celui de Kesselsdorf et du Fond de Plauen, et je crois qu'ils m'attesteront tous que j'ai très bien fait de ne rien hasarder.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

1 So. — 2 Flügeladjutant des Prinzen Ferdinand. — 3 Vergl. S. 8. Anm. 1. — 4 Ebenfalls Flügeladjutant des Prinzen. Vergl. Bd. XVIII, 720.

11758. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 16 janvier 1760.

J'ai reçu le rapport que vous m'avez fait du 8 de ce mois, et vous suis obligé de l'anecdote[1] dont vous avez bien voulu me faire part. Mais ce qui m'a plus intéressé encore dans le moment présent, ce sont les différentes particularités que vous me marquez au sujet du comte d'Affry[2] et ce qu'il a fait apparaître dans ses conversations avec le lord Yorke. Comme les termes de paix séparée [sont] un peu équivoques, je serais bien aise que vous tâchiez à pouvoir m'expliquer, mais de façon que j'y sache tabler fermement, en quel sens le comte d'Affry se sert desdits termes, et s'il y entend que la France désire de faire sa paix séparément avec l'Angleterre, indépendamment des autres alliés de cette couronne-ci, ou si c'est que la cour de Versailles désire de faire sa paix séparée avec l'Angleterre et ses alliés. Voilà sur quoi j'attends de vous une explication nette et précise.

Continuez, au surplus, de me donner des notices exactes de tout ce que vous apprendrez des nouvelles au sujet de la France, de ses intentions, ses vues et de ses arrangements. Comme, d'ailleurs, je sais que M. le prince Louis de Brunswick entretient de bons correspondants à Vienne qui l'avertissent de ce qui arrive, songez à vous mettre aussi bien dans sa confidence, afin que vous en appreniez autant que possible, quand il aura quelques nouvelles relativement au maréchal Daun, afin que vous sauriez m'en apprendre au moins les points essentiels.

Nach dem Concept. Federic.

11759. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 16 janvier 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichts vom 1. Januar und verweist auf seine vorangegangenen Cabinetserlasse.

Quoique je ne doute pas que mon ministre comte de Finckenstein vous n'ait déjà communiqué ce que nos dernières lettres de La Haye[3] nous ont rapporté au sujet de ce que le ministre de France, le comte d'Affry, fait paraître par ses discours relativement à l'ouvrage de la paix, je veux, cependant, vous le réitérer en tout cas en peu de mots, savoir

[1] Hellen hatte über den Einfluss eines Abenteurers am französischen Hofe berichtet, der sich Graf von Saint-Germain nannte. Derselbe habe Zutritt zum König und zur Marquise von Pompadour und werde auch von den Ministern ausgezeichnet, denen er mit grosser Freiheit seine Meinung sage. „Il leur répète souvent qu'ils ont fait la plus haute folie de se brouiller avec Votre Majesté et de se mêler tant dans la guerre du continent. Il leur conseille de se presser de faire la paix, il affecte d'être grand admirateur de Votre Majesté." — [2] Vergl. über diese Mittheilungen Nr. 11759. — [3] Vergl. Nr. 11758.

qu'on nous assure que la France doit avoir fait passer en Angleterre des propositions d'une paix particulière, quoique l'on n'en dise rien encore de Londres au sieur Yorke, si ce n'était que, par des lettres particulières et secrètes, le duc de Newcastle lui avait confié qu'il croyait que la France ferait semblant de tirer la même corde avec ses alliés, tandis qu'elle se servirait de tous les canaux dont elle pourrait s'aviser, pour tâcher de négocier une paix séparée en Angleterre. On ajoute que le comte d'Affry, ayant lâché depuis quelques semaines déjà au prince Louis qu'il conviendrait peut-être de séparer les matières, que ledit Affry est venu encore de le lui répéter, en ajoutant qu'avec un tas d'alliés, comme la France avait, il ne serait sans cela possible de sortir jamais d'affaires. Qu'il avait réitéré le même discours à peu près envers M. Yorke.

Tout cela est bon, mais il[2] s'agit principalement de savoir à présent exactement dans quel sens la France se sert du terme de paix séparée, très vague et équivoque en soi-même, pour Savoir au juste si elle veut séparément de ses alliés présents faire la paix avec l'Angleterre à l'inclusion des alliés de celle-ci, ou si la France prétend de conclure avec l'Angleterre tout-à-fait séparément et à l'exclusion de ses alliés.

Comme vous pénétrerez combien il m'importe d'être exactement instruit sur ce sujet, j'attends que vous me donniez au plus tôt possible une explication solide et circonstanciée là-dessus.

Federic.

P. S.

Je recommande bien à vos soins la lettre ci-close à milord Maréchal,[1] que vous lui ferez parvenir avec toute la promptitude possible par une voie sûre.

Nach dem Concept. Der Zusatz auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

11760. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.[3]

Finckenstein berichtet, Berlin 12. Januar: „Selon une lettre que le sieur Verelst a reçue de Hollande, la France se donne toutes sortes de mouvements pour engager la cour d'Angleterre à une paix séparée avec elle." Finckenstein spricht die Vermuthung aus, dass Frankreich „en faisant ces insinuations y a joint quelques offres avantageuses pour l'électorat de Hanovre". Er glaube schliessen zu können, „que la cour de France, toujours imbue de son ancienne idée qu'on peut tout faire avec le

[1] Vergl. Nr. 11763. — [2] In der Vorlage: „comme il". — [3] Eichel übersendet, Freiberg 14. Januar, dem Minister das Abschiedsgesuch des Gesandten in Kopenhagen, Viereck, und theilt ihm die darauf erfolgte Resolution des Königs mit, „dass, wenn gedachter Herr von Viereck nicht länger dienen könne noch wolle, Se. Königl. Majestät ihm alsdenn mit der gebetenen Dimission nicht entstehen, sondern ihm solche accordiren wollten, Ew. Excellenz aber sodann in dessen Stelle ein anderes gutes und convenables Subjectum vorzuschlagen hätten, wodurch obgedachter Herr von Viereck releviret werden könne."

roi d'Angleterre, en le prenant par ses États d'Allemagne, n'a pas de justes idées du grand pouvoir du chevalier Pitt, de sa façon de penser et de son éloignement extrême pour toutes les idées hanovriennes. Je viens pourtant d'en avertir le baron de Knyphausen,[1] pour le mettre en état d'approfondir ce qui en est, puisqu'il est certain, d'ailleurs, qu'on ne demanderait pas mieux à Hanovre que de pouvoir entamer une négociation pareille. Je juge ainsi d'une lettre que j'ai reçue tout nouvellement du baron de Münchhausen, et où ce ministre, à ma grande surprise, revient à la charge avec l'idée de quelque acquisition pour l'électorat de Hanovre,[2] très nécessaire, selon lui, pour dédommager le roi d'Angleterre des grandes pertes qu'il avait souffertes dans cette partie de ses États; qu'il rappelle, à cette occasion, les promesses que Votre Majesté avait données autrefois sur cet article, et qu'il finit par me prier, sous le sceau du secret et par ordre exprès du Roi son maître, de lui dire comment j'envisage cette affaire et si je ne croyais pas qu'il pût en être question au prochain congrès. Quoique cette ouverture me paraisse très déplacée dans le moment présent, j'ai pourtant cru qu'il était de l'intérêt de Votre Majesté, pour ne pas aliéner l'esprit du roi d'Angleterre, de lui laisser des espérances vagues et de décliner en même temps tout détail sur l'affaire même; je lui ai donc répondu, dans l'espérance que Votre Majesté l'approuverait, par beaucoup de protestations de Son amitié sincère pour le roi d'Angleterre qui La porterait toujours à favoriser de tout Son pouvoir ses intérêts, tant en sa qualité d'électeur qu'en celle de roi, autant que les circonstances pourraient le permettre; mais qu'il me semblait qu'avant que de pouvoir se concerter plus particulièrement sur ce sujet, il fallait attendre, *primo*, le développement des affaires en Saxe, *secundo*, la réponse des cours ennemies sur la proposition du congrès, pour savoir ce qu'on pourrait en attendre et en espérer, et que, si la situation des choses permettait alors de prendre quelques arrangements semblables, il faudrait, *tertio* et avant toutes choses, y faire concourir le ministère britannique qui, par le rôle qu'il jouait dans cette guerre, était en droit d'être admis dans tout ce qui était relatif à la paix."

Freiberg, 16 janvier 1760.

J'ai bien reçu votre lettre chiffrée du 12 de ce mois, et je vous sais parfaitement gré des nouvelles que vous avez voulu m'y communiquer. Je n'ai rien à ajouter à ce que vous me marquez à ce sujet,[3] et la réponse que vous venez de faire au baron Münchhausen, est aussi conforme à ce que je pense sur la proposition extravagante de ce ministre, comme si je vous l'avais dictée moi-même.

Vous avez, au surplus, très bien fait d'en informer d'abord le baron Knyphausen, pour que celui-ci redouble d'attention sur tout le manège hanovrien, qui sûrement, s'il dépendait de lui, nous ferait faux bond. Ménagez avec adresse et habileté la correspondance du susdit ministre, ne fût-ce que pour mieux éclairer les allures du ministère de Hanovre, qui paraît revenir toujours à ses anciens préjugés et à cette malheureuse envie qui a divisé, autrefois, les deux cours.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

1 Dies war geschehen durch Ministerialerlass, d. d. Berlin 12. Januar. — 2 Vergl. Bd. XVIII, 244. 292. — 3 Die Worte: „Je n'ai rien à ajouter à tout ceci" eigenhändig auf der Rückseite des Berichtes von Finckenstein.

11761. AN DEN GENERALMAJOR FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 16. Januar 1760.

Ich habe zwar alles ersehen, was Ihr in Eurem Schreiben vom 13. dieses gemeldet habet,[1] Ich muss Euch aber darauf in Antwort geben, dass, wenn Mir dergleichen aus Siberien geschrieben würde, Ich solches glauben müsste; aber Ich kenne Schlesien Selbst und weiss, dass Ihr mit dem zumalen, was Euch der General Fouqué geschicket hat, alles decken könnet. Alles also, so Ihr Mir schreibet, kann nicht die geringste Impression auf Mir machen, weil Ich die Gebirgsgegenden gar zu wohl kenne und weiss, dass in solchen Jahreszeiten und Saison der Feind gegen Euch nichts unternehmen noch thun kann. Mit dem General Fouqué habet Ihr übrigens Eure Correspondance weiterhin zu unterhalten.

Friderich.

Nach der Ausfertigung.

11762. AN DEN OBERST VON LINDEN.[2]

[Freiberg, Januar 1760.]

Wegen seinen Posten zu Zschopau, da kann er vorerst bleiben, ganz gut; und das Detachement, so nach Zwickau gemacht, General B[ose],[3] wenn nöthig wär, auch Leute dazu geben, um die Leute desto ehr zu zwingen, zu thun, was wir haben wollen.[4] Mit der gewöhnlichen Drohung Feuer und Schwert; muss nothwendig dabei sein, sonst zwingt nicht. Wenn in Chemnitz nöthig wär, Ernst zu gebrauchen, General B[ose] sich bedienen, der alle hülfliche Hand leisten wird.

Laudon marschirt. Habe zwei Deserteurs bekommen und weiss, dass er von B[rüx][5] nach Kommotau marschirt ist, ohngefähr mit 6 B[ataillons], Regiment Löwenstein, etliche reconvalescirte Husaren, so aus Prag mitgenommen, und, so viel hier davon [zu] erfahren gewesen: weil er gehört, dass das Corps Alliirte durch [Sachsen] nach Böhmen percire, würde er also Chaine ziehen, von Kommotau längst der böhmischen Grenze herunter. Demohnerachtet doch attent sein und Patrouillen ordentlich schicken, was die Leute auf Marienberg und der Orten thun.

Ausgaben vor Spions: Mir Rechnung schicken, sie ihm wiedergeben.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite zweier, auf demselben Bogen geschriebener Berichte von Linden, d. d. Chemnitz 15. Januar und Altenhan 15. Januar.

---

[1] Goltz hatte die Befürchtung ausgesprochen, dass, wenn er noch mehr detachiren müsste, der Feind ihn wahrscheinlich angreifen würde. — [2] Linden befand sich nach seinen Berichten im Monat Januar vom 1. bis 15. in Chemnitz, später am 15. in Altenhan (d. i. Altenhain, südöstl. von Chemnitz), vom 16. bis 30. in Zschopau. — [3] Hessen-casselscher Generalmajor beim Corps des Erbprinzen von Braunschweig. — [4] Linden hatte über die Widersetzlichkeit sächsischer Behörden bei der Eintreibung von Contribution u. a. berichtet. — [5] Vergl. Nr. 11766.

11763. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Freiberg, 17 janvier 1760.

Der König bestätigt den Empfang der Berichte Lord Marschalls vom 17. November und vom 3. und 12. December 1759.

Pour ce qui regarde les lettres que le roi d'Espagne m'a fait adresser, mon ministre d'État le comte de Finckenstein a mes ordres pour vous en rendre compte.

Je vous rends grâce, milord, des nouvelles que vous avez bien voulu communiquer au sujet de la nouvelle cour de Madrid; les sentiments que le Roi vous a fait paraître à mon égard, m'ont fait infiniment du plaisir. J'emploierai mes soins pour cultiver son amitié, comme d'un prince dont j'estime les hautes qualités et les talents qu'il possède. Je vous laisse juger si, dans ma situation présente, il me conviendrait, selon votre proposition, d'envoyer d'abord quelque ministre extraordinaire à la cour où vous vous trouvez.[1] A ce qui me paraît, le roi d'Espagne ne voudra pas mettre trop d'empressement pour contribuer à la paix, il se développera bientôt s'il voudra le faire ou non; au premier cas, vous y êtes déjà présent pour avoir soin de mes intérêts, au dernier cas, il serait, ce me semble, superflu d'y entretenir un ministre extraordinaire. Mais si j'ose vous dire confidemment ma façon de penser à ce sujet, je ne crois pas que l'Espagne voudra actuellement se mêler de la pacification des troubles présents; je présume plutôt que l'Angleterre et la France se concerteront purement entre elles sur cette paix et que le reste en suivra.

Une de mes premières curiosités est de savoir de vous si M. Wall se soutiendra en place et en crédit; tâchez de me satisfaire là-dessus.

Pour vous soulager, au surplus, dans vos dépenses à faire sur le pied de ministre, j'ai donné ordre à mon ministère de vous faire remettre la somme de 2000 écus comme une avance pour six mois des appointements que vous demandez pour relever ce caractère.

Je vous sais gré de ce que vous désabusez ce qu'il y a des gens de considération à vos lieux de tous les faux bruits et des calomnies que mes ennemis prennent à tâche de disséminer. Il est vrai qu'il est arrivé du malheur à Finck, selon que cela arrive dans toutes les guerres, mais toute la perte que j'en ai soufferte ne va qu'entre 3 et 4000 hommes, somme que l'ennemi a exagérée à son ordinaire ridiculement; aussi, nonobstant cela, je continue à serrer M. Daun dans cette petite contrée de la Saxe qu'il occupe, et l'oblige de faire passer avec bien

[1] Lord Marschall hatte, Madrid 12. December 1759, geschrieben: „Vous verrez, Sire, bientôt s'il vous faut envoyer ici un ministre pour cultiver la bonne disposition du roi d'Espagne. Son empressement d'écrire à Votre Majesté, le désir qu'il a de jouer un rôle de pacificateur, me semble demander que vous ayez un ministre ici.“ Sich selbst halte er zu diesem Posten nicht für geeignet.

de la peine de la Bohême tout ce qu'il faut pour faire subsister son armée. Au reste, il n'y a que le terrain très difficile et inattaquable, surtout dans une saison aussi rude que celle d'ici où il a sa position, qui m'a empêché de le recogner tout-à-fait dans la Bohême.[1] ....

Nach dem Concept. Federic.[2]

11764. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 18 janvier 1760.

Quoique je sois dans la plupart des choses que vous touchez dans la lettre que vous m'avez faite du 15 de ce mois, de votre sentiment, néanmoins, pour ce qui regarde le chipotage des Français avec les ministres anglais, je n'en suis point ombragé, ni du silence qui en a régné jusqu'ici dans les rapports de Knyphausen. Il n'a été presque pas possible que celui-ci en ait pu être informé au temps qu'il a fait sa dernière dépêche, où presque tous les ministres anglais étaient à la campagne; et comme nous n'avons des rapports du baron de Knyphausen depuis le 1er de ce mois, il faut croire qu'il en a fait pendant cet intervalle d'autres, bien intéressants, sur ce sujet qui sont en chemin ou qui, par les vents contraires, n'ont pas pu passer la mer encore. Il est toujours à croire que ses rapports, que nous aurons les premiers, nous éclairciront sur bien des choses.

Je ne suis, ainsi, pas en peine sur l'Angleterre, mais, ce qui m'inquiète encore et ce qui nous serait fort préjudiciable, c'est que les Français ne voudraient faire une paix particulière avec les Anglais, sans travailler à une pacification générale, ce qui n'est, cependant, pas croyable, si tant est que leur épuisement des finances est si grand qu'on le dit. Quant aux Autrichiens et aux Russes, il ne faut pas douter qu'ils n'aient envie de prolonger la guerre.

Nach der Ausfertigung. Federic.[3]

---

1 Der König bittet zum Schluss um Zusendung von spanischem Schnupftaback. — 2 In einem zweiten Schreiben, Freiberg 18. Januar, wird dem Lord der Empfang seiner Berichte vom 14. und 16. November angezeigt, im übrigen auf den obigen Cabinetsbefehl verwiesen. — 3 Eichel übersendet, Freiberg 19. Januar, dem Minister ein auf der Post geöffnetes Schreiben des holländischen Gesandten in Petersburg, Swart, an den Greffier Fagel, d. d. Petersburg 30. December 1759, welches die Meldung enthält, dass der Graf Hordt (vergl. S. 11) nicht den Schweden ausgeliefert werden, sondern in einer russischen Festung als Staatsgefangener bis zu seinem Tode bleiben solle. Eichel ertheilt den Rath, dem mit den Auswechselungsgeschäften betrauten General Wylich hiervon Mittheilung zu machen, da demselben „von dem ersten russischen Commissario die theuresten und schriftlichen Versicherungen wegen einer baldigsten Auswechselung des Obristen Graf Hordt gegeben worden", und empfiehlt, gefangene schwedische Officiere zurückzuhalten.

11765. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 18. Januar 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 13. dieses erhalten und bin von dessen Einhalt ganz wohl zufrieden gewesen. Es wird aber doch besser und vor Meinen Dienst nothwendig sein, dass Ihr den Generalmajor von Goltze dortiger Orten lasset, dagegen selbst nach der Seite von Löwenberg[1] und Goldberg gehet, weil es doch das Ansehen hat, als ob der Feind auf die Letzte derer Orten etwas tentiren wollte.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11766. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 19 janvier 1760.

J'ai bien reçu la lettre de Votre Altesse du 14 de ce mois, et j'entre en tout ce que vous me marquez relativement aux troupes aux ordres du Prince héréditaire,[2] que je ne garderai ici contre ce [que] votre convenance demande;[3] mais, comme je me flatte que Votre Altesse ne sera pas tout-à-fait pressée de les ravoir incessamment, j'espère que vous aurez la bonté de me permettre de les garder au moins une quinzaine de jours encore et d'arranger, au surplus, alors leur retour, de façon qu'elles ne départent pas d'ici toutes à la fois, mais imperceptiblement, sans quoi, si l'ennemi s'aperçoit d'abord que je sois privé à la fois de ce secours, il ne manquera pas de me tomber incessamment sur le corps, d'autant plus qu'il a tiré à soi Laudon avec 15000 hommes de la Moravie, qu'il vient de poster à Passberg, à Brüx et aux environs.[4] Je ne puis vous dissimuler que je crois que, d'abord que le Prince héréditaire m'aura quitté avec ses troupes, l'ennemi tentera quelque entreprise sur moi. Nonobstant de cela, comme je vois que vous en avez besoin vous-même, je ne les arrêterai pas au delà de susdit temps, mais je vous les renverrai avec toute la reconnaissance que je vous en dois. Quant aux routes pour leur retour, vous aurez bien la

[1] Vergl. Nr. 11756. — [2] Der Prinz hatte, Marburg 14. Januar, gemeldet, er sehe sich wegen der grossen Ausdehnung des von ihm zu deckenden Gebietes, und, da er das Gros der Armee in der Nähe der Depots zusammenhalten müsse, gezwungen, das Corps des Erbprinzen nach Westfalen in Quartiere zu legen. (Vergl. Nr. 11757.) — [3] So nach dem Concept. Im Déchiffré der Ausfertigung: „contre votre convenance demandée". — [4] Auf dem Bericht des Majors v. Röell, Nieder-Bobritsch (östl. von Freiberg) 18. Januar, mit der Meldung, dass nach Aussage eines Spions Hadik mit 30000 Mann nach Passberg und Schneeberg marschire, um das Corps des Erbprinzen von Braunschweig anzugreifen, findet sich die Weisung zur Antwort: „Der Kerl lügt! Die können nicht so viel detachiren! 40000 Mann!" (So.)

bonté de régler vos mesures là-dessus avec le Prince héréditaire, selon que vous l'estimerez de votre convenance. La seule chose que je vous recommande à le sujet, c'est que vous veuillez bien diriger, s'il est possible, la route d'un de ces corps sur Langensalza,[1] puisque cela aidera considérablement à ma subsistance et à donner le poids aux livraisons à mes magasins dans ces contrées.

Je m'en rapporte à de certains détails que le Prince héréditaire ne manquera pas de vous faire, et si vous approuvez ces mesures, je dois confesser que ces troupes m'ont beaucoup secouru, quoiqu'il n'y ait rien eu de décisif dans leur expédition.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11767. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg,] 19 janvier 1760.

Mon cher Frère. Je n'ai rien à vous écrire de ce côté-ci; je ne vois point à quoi pourrait aboutir l'expédition de Beck,[2] et je vous avoue que je suis curieux d'en voir le dénoûment. Peut-être sera-ce encore un essai sur Torgau, et, en ce cas, il faudra prendre les mêmes mesures que nous avons prises.[3]

Mon neveu viendra demain chez vous; il est aimable au possible, et je ne doute point qu'il n'obtienne vos suffrages. C'est un caractère admirable, avec une raison de quarante ans, qu'on est étonné de trouver dans un aussi jeune homme.

Je vous embrasse et, en vous envoyant des nouvelles assez bonnes, je vous prie d'être persuadé de la tendresse avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

11768. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 19 janvier 1760.

C'est de très bonne main qu'on vient de me communiquer la copie d'une lettre écrite de France qui m'a paru comprendre des particularités fort intéressantes, dont j'ai cru nécessaire de vous en faire part, comme je fais par la feuille ci-jointe.[4]

[1] Vergl. Nr. 11745. — [2] Regimenter vom Beck'schen Corps waren von neuem von Dresden aus vorgerückt. — [3] Vergl. Bd. XVIII, 764. — [4] Auszug aus einem Brief, d. d. Paris 9. December 1759, über die dort herrschende Sehnsucht nach Frieden. Darin die Stelle: „On ne veut pas entendre parler de congrès; on dit: il faut avant des préliminaires, et en attendant point de suspension d'armes. En général la nation

Quant à ce qui regarde l'article y compris touchant les préliminaires dont la France voudrait convenir avec l'Angleterre, je suis du sentiment, sur lequel cependant vous réfléchirez prudemment, que, si la France voudra accepter la paix, et qu'elle souhaiterait de se concerter au préalable avec l'Angleterre, pour en convenir également avec moi et régler d'un concert commun entre nous des articles préliminaires pour servir de base à un traité de paix à conclure, la chose me paraissait assez bonne et acceptable, pourvu que rien [ne] se fît à mon exclusion et que tout fût fidèlement concerté au préalable entre l'Angleterre et moi.

Ces préliminaires, arrangés de la sorte secrètement entre nous et la France, sauraient, à ce [qui] me semble, accélérer la paix avec celle-ci et donner le branle au reste; car il n'est presque pas à douter que, la paix constatée séparément avec la France, cela n'amènera bientôt ensuite les autres alliés ennemis, et les obligera d'entrer en négociation pour parvenir à une pacification générale. J'attends au plus tôt possible votre rapport là-dessus.

Nach dem Concept. Federic.[1]

11769. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 20 janvier 1760.

La dernière dépêche que j'ai eue de vous, a été du 1er de ce mois, et comme du depuis je me suis attendu d'un ordinaire à l'autre d'avoir de vous des notions précises sur les différents articles que mes lettres comprennent, que je vous ai faites pendant cet intervalle du temps, il m'est venu, en attendant, une idée en tête que j'ai voulu au moins vous communiquer, afin que vous y réfléchissiez plus mûrement et preniez en considération si, à la suite du temps, et quand les négociations pour la paix à faire auront été mises en train, l'occasion s'offrait d'en faire usage, vous l'en sauriez faire convenablement.

est pour la paix et plus prussienne qu'autrichienne." Vermuthlich war auch dieser Brief vom Herzog von Braunschweig übersandt worden. (Vergl. S. 20.) In einem Schreiben an diesen vom 19. Januar heisst es: „Je ... vous rends mille grâce de la communication de deux pièces que j'y ai trouvé jointes; ils ont été également dignes de mon attention, surtout cette lettre de France qui comprend des anecdotes très intéressantes." — Auf der Rückseite eines Schreibens des Herzogs, d. d. Braunschweig 18. Januar, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Que, tandis que les troupes alliées resteraient encore ici, il n'était guère à présumer que l'ennemi voudrait remuer; mais, quand ces troupes se seraient retirées, il [se] pourrait bien que l'ennemi voudrait alors tenter quelque entreprise ici, que Sa Majesté, nonobstant cela, tâcherait au possible de rendre infructueuse."

[1] Die Beilage (vergl. S. 32. Anm. 6) wird am selben Tage mit einem Schreiben gleichen Inhalts auch dem Minister Finckenstein übersandt. Eigenhändig fügt der König hinzu: „Les alliés sont sur le point de nous quitter."

Vous savez que la France, en faisant sa paix séparément, a fort à cœur de vouloir faire de nouvelles acquisitions dans les Pays-Bas autrichiens et garder au moins quelques places à sa convenance de celles où la cour de Vienne l'a mise elle-même en possession et apparemment lui a fait espérer encore. Comme il n'y a aussi guère apparence que, quand même la cour de Vienne voudrait y répugner, qu'aucune puissance saurait dans le temps présent forcer la France d'évacuer ces places, quand elle se cabrerait de les évacuer, je pense donc que la cour de Vienne voudrait alors prétendre quelque dédommagement pour ces cessions.

Je n'en vois guère; car de vouloir songer que moi dusse faire quelques sacrifices de mes États en cette considération, ce serait se faire une illusion grossière, puisque de ma vie je n'y donnerai les mains. Mais ne serait-ce pas alors un des expédients à proposer que, parceque l'électeur régnant de Bavière se trouve sans succession et lignée, qu'on stipulerait dans le traité de paix à faire que, quand l'électeur de Bavière viendrait un jour à manquer sans héritiers mâles, l'Autriche succéderait alors dans quelque partie des États bavarois, en compensation de ce qu'elle venait de céder à présent de ses possessions des Pays-Bas autrichiens?

J'ignore comment le ministère britannique pense à présent sur de nouvelles acquisitions de faire par la France dans les Pays-Bas autrichiens, je ne sais pas, de même, de quel œil il saurait envisager l'idée que je vous propose ci-dessus; c'est pourquoi je la remets à votre considération pour y réfléchir si l'on en saurait faire jamais convenablement usage ou non. Mandez-moi, au moins, ce que vous en sentez. Mon désir à voir bientôt la paix rétablie fait que je m'occupe de tout ce que je crois qu'il saurait y contribuer.

Nach dem Concept. Federic.

---

11 770. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 20 janvier 1760.

Secret. Le rapport du 12 de ce mois que je viens de recevoir de votre part, m'a donné bien de la satisfaction par les différentes particularités intéressantes qu'il comprend et les anecdotes dignes de mon attention. Elles m'ont inspiré une idée que je vais vous communiquer pour y réfléchir avec toute la prudence et la sagesse que je vous connais, mais au sujet de laquelle je vous saurais particulièrement gré, si vous sauriez la mettre habilement à l'exécution, à la première occasion que vous pourrez trouver.

Il s'agit donc, si vous ne pouvez pas vous ménager, d'une façon convenante et nullement affectée, un entretien avec le comte d'Affry, pour lui parler seul et d'une façon tout naturelle sur l'état présent des

affaires entre la France et moi, en donnant adroitement à vos propos le tour à peu près dans le sens de la lettre que, à ce que vous me marquez, feu M. de Saint-Séverin [1] a écrite encore peu avant son décès, et pour tourner habilement l'entretien de la sorte, afin que le comte d'Affry s'explique envers vous sur les vraies intentions de sa cour pour rétablir la paix, sur les conditions auxquelles elle la ferait, enfin sur ce qu'elle prétendait donc à mon sujet. Comme vous comprendrez aisément l'importance et la délicatesse de cette commission, je crois n'avoir pas besoin de vous instruire sur la façon dont il faut que vous vous y preniez, tant pour éviter tout malentendu et ombrage qui en saurait résulter, manque de sages précautions, que pour cependant vous expliquer ingénûment avec ce ministre, qu'il s'ouvre naturellement envers vous et qu'il parle avec autant de sincérité qu'il sera possible.

Votre sagacité et adresse reconnue me rassure que vous conduirez tout ceci d'une manière à ce que je saurais parvenir à mon but pour apprendre les vraies intentions de la France relativement à la paix à faire avec elle, et pour que, d'un autre côté, il ne saurait arriver quelque préjudice à mes intérêts par cette conversation que vous aurez avec le ministre en question. J'attends votre rapport sur tout ceci.

Nach dem Concept. Federic.

11771. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 19. Januar, der holländische Gesandte Verelst habe ihm mitgetheilt, „que ses dernières lettres confirmaient que le besoin et le désir de la paix était si grand en France que, si cette couronne ne voyait pas jour à faire quelque chose avec l'Angleterre seule, elle se retournerait d'un autre côté et s'adresserait à Votre Majesté pour parvenir à son but."

Finckenstein berichtet ferner, auf Grund eines Briefes von Münchhausen, d. d. Hannover 13. Januar, dass Laudon Cantonnementsquartiere in Böhmen an der Grenze von Sachsen beziehen wolle, „afin de couvrir la Bohême de ce côté-là et seconder lui-même les opérations du

Freiberg, 21 janvier 1760.

Je vous remercie des nouvelles dont vous m'avez rendu compte par votre lettre du 19 que je viens de recevoir. Tout ce qu'il y a des avis du grand besoin que la France a de la paix, et de son désir pour y parvenir, est fort bien; mais nous n'en saurions rien conclure encore avec certitude. Je compte pour absolument impossible que la France saurait faire sa paix séparée avec l'Angleterre seule; mais ce sera une autre question si la France veut

[1] Hellen hatte, Haag 12. Januar, über ein Gespräch des Prinzen Ludwig von Braunschweig mit d'Affry berichtet, in welchem dieser über den Abschluss des österreichisch-französischen Bündnisses bemerkt hatte: „Saint-Séverin [der französische Staatssecretär] en mourut à la lettre de rage et de dépit, après avoir écrit une lettre au Roi qu'il étoit bien aise de mourir, ne désirant pas de survivre à tous les malheurs que la nouvelle alliance attirerait à la France."

maréchal Daun, lorsque la saison permettra de les recommencer.“ „Ce ministre me mande aussi que la cour de Vienne tâche de donner les couleurs les plus odieuses à la déclaration faite à La Haye,[1] en l'attribuant à l'impuissance de continuer la guerre, et il croit que la Suède, qui doit être très piquée de ce que cette déclaration n'a pas été faite à son ministre, lui fournira un prétexte nouveau pour différer sa réponse.“

se concerter préalablement sur les préliminaires de paix qui en suite sauraient servir de base pour le reste. Je ne crois point faisable que la France voudrait s'adresser à moi pour parvenir à la paix. De quelle façon voudrait-elle faire une paix séparée avec moi? ce que je tiens pour impossible. Au surplus, j'ai fait jusques ici tout ce qui a dépendu de moi pour faciliter et procurer une pacification avec la France. A présent, il faut abandonner le reste aux évènements et voir ce qu'il en arrivera. Il serait bien désirable que les puissances belligérantes commençassent seulement à parler et à s'expliquer; alors on saurait en conclure ce qu'il en arrivera.

Ne croyez pas que le plus grand embarras sera de composer les différends des affaires de mer entre les Français et les Anglais. On en conviendra aisément; mais les grandes pierres d'achoppement seront les nouvelles possessions dans les Pays-Bas autrichiens que les Français demanderont, et, si l'Angleterre n'y voudra pas consentir, je doute qu'on obtiendra la moindre chose de la France. Ce ne sont, cependant, que mes conjectures. Mais, si heureusement les Français n'insistent pas sur des cessions en Flandre ou en Brabant, alors j'envisage la paix autant que faite et conclue.

Les nouvelles que le baron Münchhausen vous a écrites relativement au corps de Laudon en Bohême,[2] sont justes et exactement vraies. J'avoue que, quand je pense à la campagne future, j'en frissonne, à moins que la France ne fasse la paix. Car alors, quand même les autres rechigneront encore, j'espère que nous soutiendrons bien nos affaires contre eux; mais, s'il n'y aura pas moyen d'en détacher la France, alors je crois que vous serez obligé de penser à temps à votre retour à Magdeburg.

Pour ce qui regarde les Suédois, je ne comprends en aucune manière que ces gens sauraient mettre aucun empêchement ou obstacle à la paix, du moins je n'en crois rien.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

[1] Vergl. S. 11. — [2] Eichel schreibt, Freiberg 20. Januar, über den Marsch Laudons aus Böhmen nach Mähren an den Minister Finckenstein: „Es ergiebet sich nunmehro aber, dass diese Bewegung eigentlich nur ein *terreur panique* gewesen, so man in Wien über die Ankunft derer hierher gekommenen alliirten Truppen gefasset, da man geglaubet oder besorget hat, des Königs Majestät würden Sich deren bedienen, um in Böhmen einzubrechen, wovon man doch jetzo [des]abusiret zu sein scheinet, weil verschiedenes von dem Laudon'schen Corps zurückgegangen, das übrige, in circa 15000 Mann stark, aber sich längst der böhmischen Grenze extendiret und zu deren Defension eine Chaîne über Brüx, Kommotau und so weiter gezogen hat.“

11 772. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 22 janvier 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 17 de ce mois, au sujet de laquelle je vous dirai pour votre instruction, qu'il faudra, mon ami, que vous soyez attentif à deux choses. Primo, de ne point être attaqué à l'impourvu à Gœrlitz, et secondement, pour empêcher, autant qu'il sera de vous, que des partis ennemis ne s'étendent pas du côté de Spremberg. L'autre corps pourra toujours s'opposer aux Autrichiens vers la rive droite de l'Elbe. Les ennemis n'auront jamais le cœur, tant que vous serez là, d'envoyer de gros corps à Torgau, mais craindront que vous pourrez leur tomber en dos, ce qui réellement pourrait arriver. Outre cela, il sera fort nécessaire que vous entreteniez une correspondance du côté de Krossen, de Züllichau, de Zielenzig etc., pour savoir tout ce qui se passe du côté des Russes.

Je ne puis pas vous parler positivement de ce qui se passera au commencement de la campagne, mais il pourrait arriver que vous joignerez l'armée en Saxe, si l'ennemi attire toutes ses forces de ce côté-là.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

---

11 773. AU DUC RÉGNANT DE BRUNSWICK A BRUNSWICK.

Freiberg, 23 janvier 1760.

Les obligations que j'ai à Votre Altesse, augmentent de jour à autre, et je ne saurais que La remercier infiniment de la façon tout-à-fait obligeante et amicale dont Elle me témoigne par Sa lettre du 20 de ce mois prendre part au retour prochain de l'anniversaire de mon jour de naissance. Veuille la Providence avoir soin de la conservation de vos précieux jours! les vœux que je fais là-dessus partent de cœur.

Je suis extrêmement sensible à la bonté que vous avez eue de me communiquer encore les nouvelles intéressantes que j'ai trouvées dans la lettre du 20 dont vous m'avez honoré.[1] Je suis très persuadé que ce que vous m'y mandez de la façon de penser des Autrichiens, est l'exacte vérité, au moins cela leur ressemble extrêmement; mais, si la France s'accommodera avec l'Angleterre, tout comme on peut l'espérer encore, lesdits Autrichiens seront bien obligés, bon gré mal gré qu'ils en aient, de faire la paix à leur tour. Mais, si aussi la paix dût manquer [de] toute part avant l'ouverture de la campagne future, je ne saurais qu'à me représenter une campagne bien difficile et très critique, vu qu'il ne faut douter que les Autrichiens emploieront toutes ses[2] forces et

[1] Es sind die an Knyphausen (vergl. Nr. 11 774) übersandten Mittheilungen aus Wien. — [2] So.

celles de ses alliés, afin de réaliser les pernicieuses idées qu'ils ont conçues.

Je joins ici une lettre à ma sœur, madame votre épouse, que je vous prie de la lui rendre.

Nach dem Concept. Federic.

11774. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 23 janvier 1760.

Je ne doute pas que les différentes lettres que je vous ai faites dans l'intervalle de ce mois, ne vous soient fidèlement rendues; pour moi, je manque encore des vôtres depuis le 1er du mois courant.

Comment[1] il m'est revenu hier d'un très bon canal à Vienne[2] l'avis suivant que je fais copier ici de mot en mot, savoir:

„On jette ici feu et flamme contre la paix, mais point de réponse encore à la déclaration. Point de paix qu'après que la maison de Brandebourg soit anéantie. Après cela l'on verra si on veut ou peut pardonner au roi d'Angleterre et aux autres adhérents du roi de Prusse la témérité qu'ils ont eue de s'opposer à la cour impériale. Mais une condition *sine qua non* sera d'annuler l'acte de l'assécuration du prince héréditaire de Hesse-Cassel.[3] L'on ne donne pas tout-à-fait pour un évangile que ces sont les véritables sentiments de la cour même, mais c'est au moins le ton sur lequel on parle à Vienne à la cour et en ville."

Voilà l'avis tel que je l'ai reçu, qui me paraît assez conforme à ce que l'on sait de la façon de penser de la susdite cour; mais, si la France saura convenir avec l'Angleterre d'un accommodement, je suis sûr que ladite cour altière et revêche sera bien obligée de mettre bien de l'eau dans son vin et de faire la paix à son tour, telle qu'elle pourra l'obtenir. Vous communiquerez, en attendant, confidemment de ce susdit avis avec M. Pitt, que vous lui lirez *in extenso*.

Après vous avoir marqué ceci, je viens de recevoir d'un autre côté un avis d'une personne qui m'a paru être bien au fait de la façon de penser du duc de Choiseul et qui m'a donné toujours des avis justes.[4] Selon cet avis la France ne désire rien à présent avec plus d'empressement que de sortir de cette guerre et de s'accommoder avec l'Angleterre et ses alliés, quand même la première dût abandonner ses autres alliés présents pour faire sa paix séparément. Pour y mieux parvenir et d'autant plus tôt, elle souhaite qu'il y fût stipulé que j'évacuerais la Saxe. Sur cette condition je vous fais remarquer que, pourvu que la

[1] So. — [2] Durch einen Correspondenten des Herzogs von Braunschweig in Wien. Vergl. Nr. 11773. — [3] Vergl. Bd. XI, 480. 481. — [4] Die sonst nicht mehr vorliegenden Mittheilungen waren jedenfalls von der Herzogin von Gotha mit ihrem Schreiben vom 17. Januar eingesandt worden. Vergl. Nr. 11775.

paix se conclue, d'ailleurs, à des conditions raisonnables, je ne m'opposerai pas à ladite condition. L'on ajoute, secondement, que la France souhaitait que je donnasse quelque léger dédommagement au roi de Pologne-Saxe. Quant à ce point, je vous dirai qu'il ne faudra jamais s'attendre à ce que je me prêtasse à la moindre cession du mien, ni de mes possessions d'avant le commencement de la guerre à la cour de Saxe ou à qui que ce soit; mais vous vous souviendrez de la proposition que je vous ai déjà écrite dans une de mes dépêches antérieures,[1] qu'on saurait stipuler au roi de Pologne l'acquisition et la cession de la ville d'Erfurt avec son territoire en Thuringe, qui pourrait servir à son dédommagement que la France souhaite.

L'on me mande, de plus, que la France voudrait rendre à l'Angleterre la Minorque, mais qu'elle souhaitait qu'on lui remet le Canada avec l'île de Guadeloupe; qu'en revanche elle céderait à l'Angleterre toutes les îles et possessions que celle-ci avait conquises durant cette guerre aux côtes d'Afrique; qu'au surplus l'envie de se tirer hors de cette guerre était forte à la cour de France, mais, s'il n'y aurait pas moyen d'y parvenir à présent, elle ne ferait la campagne qui vient aucun armement par mer, mais mettrait tous ses efforts et emploierait toutes ses forces par terre.

Vous ne manquerez pas de parler de tout ceci et d'en communiquer fidèlement à M. Pitt, en le priant de ma part de vouloir bien me communiquer confidemment ses idées sur ces propositions, au sujet desquelles je n'entrerais en rien, sinon que je croyais qu'en fidèle allié de l'Angleterre je devais en prévenir M. Pitt pour l'en avertir, et que je ne ferais jamais autre usage des idées qu'il voudrait bien me communiquer en confidence, que celui qu'il désirerait lui-même de moi; mais que, s'il croyait qu'il y en avait parmi ces propositions des acceptables à l'Angleterre, je me flattais que je serais peut-être en état de contribuer, en fidèle allié d'elle, qu'elle saurait parvenir à son but pour un accommodement avec la France et pour la paix à constater.

Faites-moi réponse à tout ceci le plus tôt que vous le saurez faire, par le courrier qui vous portera cette dépêche, et tâchez surtout de me bien instruire de la façon de penser des ministres anglais et en particulier du digne M. Pitt sur la paix à faire et sur les conditions auxquelles on voudra s'y prêter, afin que je sois seulement au fait de ce qu'ils veulent.

Federic.

P. S.

Voici des idées pour la paix qui se présentent à mon esprit. On ignore si la France a promis quelque agrandissement à la reine de Hongrie, mais supposant que cela fût, il paraît qu'on pourrait la contenter, en lui donnant quelque canton en Bavière; la branche électorale

[1] Vergl. Bd. XVIII, Nr. 11533.

qui gouverne ce pays, est sur le point de s'éteindre, ainsi cela ne causerait aucune difficulté.

L'évacuation de la Saxe ne rencontrerait non plus des obstacles, en y joignant la clause que les Français évacueraient les pays prussiens sur le Rhin et en Westphalie, les Russes la Prusse et que les Suédois se retournassent chez eux.

S'il faut absolument un dédommagement à l'électeur de Saxe, on propose la ville d'Erfurt et son territoire, que le roi de Pologne désire et qui arrondirait ses États.

Il sera plus difficile d'accommoder l'Angleterre et la France sur leurs prétentions réciproques. Si la guerre continue, l'Angleterre enlèvera la Martinique aux Français et achèvera la ruine de Pondichéry et du commerce de cette nation. La France, il est vrai, peut faire de grands efforts sur terre; mais, si l'on veut bien penser que l'Angleterre, n'ayant plus de descentes à craindre sur ses côtes, peut faire passer encore 30 000 hommes en Allemagne, l'on conviendra que voilà à peu près la balance rétablie. Pour disposer donc l'Angleterre à faire une paix, la moins désavantageuse à la France, il faudrait que la France s'engage à obliger ses alliés à signer avec elle ou, en cas de déni, de leur refuser son assistance,[1] soit en troupes, soit en argent ou en quoi que ce soit.

Vous vous expliquerez là-dessus avec M. Pitt, et me manderez exactement ce qu'il vous aura dit à ces sujets, afin de me mettre par là au fait de la façon véritable de penser de l'Angleterre sur la paix et sur les conditions auxquelles elle voudra la faire. Au reste, vous garderez ce post-scriptum pour votre seule direction.

Nach dem Concept.

11775. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

Freiberg, 23 janvier 1760.

Je reviens encore à la charge, puisque vous m'enhardissez,[2] et que vous le voulez bien. Je vous ai confié le secret de l'Église; mais, bien loin d'entrer dans des détails de négociations, toute cette écriture ne roule jusqu'ici, Madame, qu'à trouver quelques points généraux et de les fixer de sorte que, en mettant les Français et les Anglais d'accord, ils puissent servir de préliminaires à la paix future et générale. J'espère que cela réussira, et vous pouvez bien vous persuader que, lorsqu'il sera question de vos intérêts, ils ne seront pas négligés par la nation anglaise, dont le sang allie les princes à votre maison,[3] ni de mon individu, qui, n'ayant pas cet avantage, ne vous en est pas moins

[1] Bis hierher vergl. Nr. 11801. — [2] Das obige Schreiben bildet die Antwort auf einen Brief der Herzogin, d. d. Gotha 17. Januar. — [3] Die Wittwe des Prinzen von Wales, Prinzessin Augusta, war eine Schwester des regierenden Herzogs von Sachsen-Gotha.

attaché par l'estime et l'admiration que vous doivent, Madame, tous ceux qui ont le bonheur de vous connaître. Je commence à espérer à présent que nous pourrons réussir: les premiers accès de frénésie sont passés, l'épuisement des finances rend les Français raisonnables comme des Platons. Je ne voudrais pas jurer qu'ils restent des Platons, si l'abondance leur revient, mais qu'ils le soient à présent et qu'ils fassent la paix, voilà tout ce qu'on leur demande. Cela ne terminera pas la guerre: les Autrichiens, selon leur noble usage, seront les derniers à s'accommoder; mais ils seront bien obligés d'y venir, dès qu'un allié aussi puissant que la France les aura quittés. J'espère donc que cette année mettra fin à la misère de tant de peuples et aux calamités qui affligent l'humanité d'un bout du monde à l'autre. Voilà, Madame, de quoi je me flatte; voilà ce qui me fait passer sur tout ce que je trouve d'incongru dans mes procédés de vous adresser des lettres qui, contenant de tout autres objets, ne mériteraient pas de passer par vos mains. Je vous en demande encore mille pardons; mais si mes soins réussissent, l'Europe vous sera sûrement redevable de la paix, que tout ce qu'il y a de sensé désire.

Oserais-je vous prier de ne point laisser apercevoir à Voltaire que vous êtes du secret? Cela pourrait ombrager le duc de Choiseul qui est proprement la cheville ouvrière de tous ces pourparlers, et qui ne voudrait pas peut-être que son secret fût pénétré. Que je serais heureux, si, à la fin de cette horrible guerre, je pouvais être assez heureux que de jouir, comme à Gotha, de tous les agréments de votre conversation, de vous revoir, Madame, de vous admirer encore et de vous témoigner de vive voix tous les sentiments etc.

Federic.

Nach dem Abdruck in den Œuvres, Bd. 25, S. 601.

11776. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 24 janvier 1760.

Vous m'avez si sensiblement obligé par la communication de la lettre de M. Choiseul à Vienne,[1] à la suite de celle que vous m'avez écrite du 20 de ce mois, que je ne saurais assez vous en remercier; elle m'a été extrêmement instructive, de sorte que je ne saurais assez vous prier de vouloir bien continuer à me communiquer tout ce qui vous entrera de nouvelles sur de pareils sujets qui m'intéressent si fort. Votre Altesse verra, au moins, par là la nécessité urgente où je me trouve dans ma situation présente, et combien j'ai lieu d'appréhender une nouvelle campagne. Je puis cependant bien dire en confidence à Votre Altesse que la France, nonobstant qu'il n'en éclate rien encore,

[1] Vergl. dieses Schreiben in dem Cabinetserlass an Knyphausen Nr. 11777.

a très grande envie de tirer son épingle du jeu et de s'accorder avec l'Angleterre, de sorte que, pourvu que celle-ci ne mette sa paix à un trop haut prix, les choses pourront bien être menées à une bonne paix. J'ai prié, au reste, le Prince héréditaire de vouloir bien suspendre le retour avec son corps de troupes de quelques jours de plus encore, puisque cela me favorisera extrêmement, pour assembler encore les provisions les plus nécessaires à mes magasins.

Je vous suis très obligé de la communication importante que vous m'avez faite; il y a tout lieu d'espérer que la France fera sa paix, et je crois que cela pourra se conclure au mois de février ou de mars. Si cela arrive, nous serons hors d'affaire, sinon, vous pouvez juger vous-même si j'ai tort dans les tristes pronostics que j'ai formés. Je n'ose pas m'expliquer plus librement, mais mon neveu, que je mets au fait des moindres détails, pourra vous en rendre compte. Adieu, mon cher, je vous embrasse de tout mon cœur.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11777. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 24 janvier 1760.

Après que j'avais dépêché mon courrier avec la lettre que je vous [ai] écrite hier,[1] on vient de me faire communication d'une lettre écrite de M. de Choiseul, ministre de France à la cour de Vienne, qui a été interceptée à son passage en France, et dont l'on a pris copie pour me l'envoyer.[2] Cette lettre m'a paru aussi intéressante, par toutes les circonstances qu'elle comprend, que je n'ai pu m'empêcher de vous la faire communiquer toute au long et mot à mot, insérée ici.

de Vienne, le 3 janvier 1760.

Il est arrivé quelques fois deux courriers par jour de l'armée du maréchal Daun. Selon les derniers avis reçus de ce général, ses dispositions sont si bien prises qu'il lui semble impossible que le roi de Prusse l'attaque, de sorte qu'il pourrait se soutenir tout l'hiver dans sa position, si les vivres et les fourrages s'y trouvaient en abondance. Mais, malgré toutes les précautions qu'on prend, M. Daun a été obligé de diminuer les rations de pain et de fourrage, et, si malheureusement les choses restaient encore quinze jours ou trois semaines dans cet état d'indécision, M. Daun serait obligé de rentrer en Bohême et d'abandonner la Saxe. Les voitures n'osent presque plus s'exposer, à moins de forts détachements, dans la crainte d'être arrêtées par les ennemis, dont différents partis rôdent de tous côtés. On a longtemps délibéré dans le conseil si on n'enverrait pas ordre à M. Daun de se retirer; mais, après de longues délibérations, il a été enfin arrêté d'envoyer à peu près 2500 hommes, tirés en partie de la garnison de Prague, sur la frontière de la Bohême, pour arrêter

[1] Vergl. Nr. 11774. — [2] Vergl. Nr. 11776.

les incursions des Prussiens. Mais, malgré toutes ces précautions, il n'est pas possible de résister longtemps dans cette dangereuse position.

L'impératrice de Russie fait toujours de flatteuses promesses sur les reproches que l'Impératrice-Reine lui a fait faire au sujet du refus des 20000 hommes qu'elle avait promis. Sa Majesté Czarienne les a adroitement éludés, promettant de faire agir efficacement au mois de mars prochain une armée de 80000 hommes. La cour se repose sur ces promesses, et c'est en partie ce qui l'empêchera de consentir à la tenue d'un congrès offert par l'Angleterre et la Prusse. Il paraît que notre cour est déterminée à suivre les impressions de celle-ci; mais je crois qu'elle fait une grande sottise dans ce cas, comme je l'ai écrit au duc de Choiseul. [1]

Vous verrez au moins par là confirmé tout ce que je vous avais marqué par mes lettres antérieures par rapport à ma situation scabreuse ici, qui ne sera pas meilleure, quand le corps des troupes alliées aux ordres du prince héréditaire de Brunswick, arrivé depuis peu, marchera de retour, comme il est sur le point de le faire, parceque le prince Ferdinand en a besoin lui-même, et combien j'ai lieu de redouter les suites de la campagne qui vient, à moins qu'il n'arrive quelque évènement favorable pour me soulager du grand nombre qui me tomberont alors sur le corps.

La lettre ci-dessus accusée vous confirmera, d'ailleurs, ce que je vous ai mandé [2] de la grande envie où tout ce qu'il y a des gens les plus sensés en France, sont pour que la France fasse sa paix particulière. Il conviendra, à ce que je crois, que vous en tiriez une copie pour en communiquer et la faire lire à M. Pitt, que vous accompagnerez de vos réflexions, autant que vous le trouverez convenable pour convaincre ce ministre de toute l'apparence qu'il y a qu'à moins que l'Angleterre ne mette à un prix trop haut sa paix avec la France, les choses seraient bien à y conduire que la paix se fasse encore vers le temps du printemps qui vient, d'une façon glorieuse et honorable pour nous.

Au reste, je suis obligé de vous avertir que le landgrave de Hesse-Cassel est à l'extrémité et si mal qu'on [n'] a attendu, au départ de l'estafette qui nous a apporté la nouvelle, que sa mort. Évènement encore fâcheux, et qui vient bien mal à propos dans ces circonstances, parceque je crois avoir lieu de ne pas me fier tout-à-fait à la droiture des sentiments du Prince héréditaire, connu pour être très changeant. Ce que vous tâcherez convenablement et avec habileté de faire valoir envers M. Pitt, comme un argument qui nous rende la paix nécessaire et désirable.

Federic.

Vous voyez à présent de quoi il s'agit. Si vous pouvez contribuer à mener les choses au point désiré, vous rendez le plus grand service que puisse rendre à l'État tout homme qui ne peut ni écraser l'Autriche ni abîmer la Russie.

Nach dem Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

---

[1] Der französische Premierminister. — [2] Vergl. Nr. 11774.

11778. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg,] 24 janvier 1760.

Mon cher Frère. Je vous remercie bien sincèrement des souhaits que vous me faites,[1] et je suis très persuadé que, si mon sort dépendait de votre volonté, il serait heureux; mais, mon cher frère, je crains toujours que le hasard n'en ordonne autrement.

J'ai eu une lettre de Vienne, interceptée par le prince Ferdinand,[2] qui marque que Daun avait beaucoup de peines de subsister en Saxe, et qu'il se pourrait bien encore qu'il se retire en Bohême; que l'on se flattait à Vienne du secours des Russes pour cette campagne et que, par cette raison, on refuserait d'envoyer des ministres au congrès; que l'on tâcherait également de dissuader les Français de la paix. La lettre est du comte Choiseul au Duc,[3] et il la finit en disant que, s'il avait un conseil à donner à la France, ce serait de faire la paix, sans quoi elle aurait lieu de s'en repentir. Il y est dit encore que Daun ne commencerait ses opérations qu'après les fontes des neiges.

Ce que je vous ai marqué hier[4] des Français, n'est pas une nouvelle de gazette; ce sont des insinuations qui m'ont été faites, et dont j'ai profité avec chaleur, pour porter l'Angleterre à l'accommodement proposé; j'y ai dépêché deux courriers de suite,[5] et je me flatte, par les intelligences que j'ai là-bas, de réussir. Si cela arrive, ce sera un coup sanglant pour les Autrichiens, et nous sortirons d'affaire; sinon, ou il faut se pendre ou périr, l'épée à la main. Quel que soit mon sort, je conserverai jusqu'au dernier soupir pour vous la reconnaissance de toute l'amitié que vous m'avez témoignée, et de tous les services que vous avez rendus à l'État. Si nous ne réussissons pas, si le grand nombre nous accable, nous aurons le sort d'un voyageur qu'une troupe de brigands assassine en chemin, et d'autres princes qui auront été aussi malheureux que nous. Enfin, mon cher frère, on ne saurait se donner plus de peines que je m'en donne pour réformer l'armée, pour arranger les finances et les magasins et pour amener les esprits à la paix; si je ne réussis pas, il faut l'attribuer à la fortune, qui depuis quelque temps a pris à tâche de persécuter ma vieillesse.

Tout est tranquille dans ces cantons. Je doute que Beck[6] s'aventure fort loin dans cette saison; ce n'est pas un temps favorable aux opérations militaires; il poussera peut-être jusqu'à Bautzen, mais ce sera tout.

1 Glückwünsche zum Geburtstage des Königs. — 2 Vergl. Nr. 11777. — 3 Ein Versehen des Königs, vergl. S. 43. — 4 Ein Schreiben vom 23. Januar an den Prinzen liegt nicht vor. — 5 Vergl. Nr. 11774 und Nr. 11777. — 6 Der Prinz hatte gemeldet, Beck solle gegen Schlesien operiren (vergl. S. 32); feindliche Truppen seien schon auf dem Marsche nach Bautzen begriffen.

Je vous embrasse bien tendrement, en vous assurant de la tendresse avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

11779. AU GÉNÉRAL-MAJOR DE VELA[1] A MAGDEBURG.

Freiberg, 24 janvier 1760.

Quelque charmé que je fus, Monsieur, de vous obliger, je ne puis, dans ces circonstances, vous accorder la grâce que vous me demandez par votre lettre du 14 de ce mois:[2] les procédés des Autrichiens envers mes officiers prisonniers me forcent à vous la refuser. Ils n'ont pas voulu [leur] permettre depuis peu d'aller, sur leur parole d'honneur, vaquer à leurs affaires domestiques, quoique j'ai fort souvent permis à leurs officiers de retourner chez eux pour prendre des arrangements. Si on changera de la part des Autrichiens de procédé là-dessus et permettra à mes généraux et officiers prisonniers la permission[3] qu'ils leur en demandent, vous serez aussi des premiers à qui je faciliterai l'occasion de se rendre dans votre patrie, pour mettre ordre à vos affaires.

Nach dem Concept. Federic.

11780. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 25 janvier 1760.

J'ai reçu votre lettre du 22 de ce mois.

Secretissime et pour vous seul. Quoique je sois bien disconsolé du dangereux état du landgrave de Hesse-Cassel, et que je serais bien fâché, s'il venait à nous manquer dans la crise présente des affaires, il faut cependant bien que j'acquiesce à ce que la Providence en a disposé, si malheureusement il vient à mourir. Je garderai la lettre que vous m'avez envoyée à signer, pour m'en servir à l'existence du cas.[4]

Je suis bien aise de vous dire, quoique sous le sceau du secret, que les Français m'ont fait faire sous main, et dans la dernière confidence, des propositions, pour parvenir à une paix séparée avec l'Angleterre et moi, que j'ai trouvé assez modestes et me convenir, et que j'ai d'abord communiquées immédiatement au baron de Knyphausen,[5] avec des instructions qu'il lui faut, pour en communiquer avec M. Pitt et s'expliquer avec lui. Enfin, je n'ai rien oublié de tout ce que j'ai

[1] Vela war am 25. September 1759 bei Hoyerswerda gefangen worden. Vergl. Bd. XVIII, 563. 571. — [2] Der General hatte gebeten, auf Ehrenwort entlassen zu werden, da dringende Familienangelegenheiten seine Anwesenheit in Italien erforderten. — [3] So. — [4] Ein von Finckenstein concipirtes Handschreiben an den Erbprinzen von Cassel, welches bei seinem Regierungsantritt an ihn abgesandt werden sollte. Vergl. Bd. XVIII, 617. 618. — [5] Vergl. Nr. 11774.

cru convenable pour contribuer à accélérer une bonne et honorable paix. Il faudra voir à présent si cela sera béni d'un succès heureux, comme je le désire. Ce qui est certain, c'est que la cour de Vienne ne voudra point avoir la paix, mais, quand nous réussirons avec la France pour parvenir à une paix séparée avec l'Angleterre et nous autres, alors j'ai lieu d'espérer que le reste ira bien pour nous et le coup sera terrassant pour les Autrichiens, quand ils sentiront que la France les abandonne, en faisant sa paix séparée avec nous.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11781. AU LIEUTENANT-COLONEL D'O, VICE-COMMANDANT A GLATZ.

Freiberg, 25 janvier 1760.

Der König dankt für die ihm, Glatz 20. Januar, eingesandten Nachrichten.

Au reste, comme le général Fouqué passe lui-même dans la Basse-Silésie, pour y commander sur les frontières, aux environs de Lauban et ailleurs où il sera besoin, j'ai bien voulu vous en avertir, afin que vous lui adressiez dorénavant vos rapports avec toutes les nouvelles et avis que, sans cela, vous m'auriez adressés à moi.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11782. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Freiberg, 25 janvier 1760.

Der Eingang des Schreibens handelt über einen von Lord Marschall erbetenen neuen Chiffre.

D'ailleurs, tout ce que [je] désire de savoir à présent principalement de vous, c'est[1] que vous m'informez exactement si la nouvelle cour penche plutôt pour la France ou pour l'Angleterre, et si elle paraît avoir des liaisons avec la cour de Vienne pour lui fournir des secours ou de prêts pécuniaires.

Nach dem Concept. Federic.

11783. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 26 janvier 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 21 de ce mois, dont j'ai appris avec compassion que vous vous êtes ressenti d'une douloureuse sciatique, laquelle, cependant, à ce que j'espère, sera passée et vous parfaitement rétabli à présent.

[1] In der Vorlage: „ce".

Il faut bien que ce soit un maudit nid de traîtres et d'espions autrichiens auprès de Neisse, puisque je sais, certainement et à n'en pouvoir pas douter, que, dès que vous vous êtes mis en chemin pour passer dans la Basse-Silésie, les Autrichiens en ont été tout d'abord informés et ont donné ordre au général Beck[1] de vous observer. Ce dont j'ai bien voulu vous avertir.

Au reste, j'ai lieu de présumer que tout restera tranquille ici jusqu'au mois de mars.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11784. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 27 janvier 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes Finckensteins vom 24. Januar.

Il me tarde bien de recevoir des lettres d'Angleterre; mais c'est la saison qui fait traîner leur arrivée, il faut bien prendre patience.

J'ai toujours peu compté sur la réussite de la négociation à Pétersbourg dans le moment présent.[2] Il faut, en attendant, prendre patience, ne point se lasser et rester attentif pour attraper le moment favorable, dès que le hasard nous l'offrira. Il est à présumer que, si l'accommodement entre la France et nous autres alliés parvient à sa consistance, cela entraînera la Russie à la suite.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

11785. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 27 janvier 1760.

Votre rapport du 15 de ce mois m'a été rendu, dont je vous sais gré des particularités qu'il comprend. Je crois juste la réflexion que vous faites sur la façon de traiter préalablement avec la France seule, pour convenir avec elle sur des préliminaires; mais, comme tout ceci dépend des lettres que nous aurons de l'Angleterre, il est bien fâcheux qu'elles tardent si longtemps à nous arriver. Mais, comme l'on n'est le maître d'écarter les obstacles qui les arrêtent à leur passage, il faut bien les attendre tranquillement.

Je vous recommande, au reste, de prêter toute l'attention imaginable à la commission dont ma lettre du 20 de ce mois vous charge,[3]

[1] Vergl. Nr. 11778. — [2] Finckenstein hatte auf Grund eines an ihn gerichteten Briefes von Keith, d. d. Petersburg 1. Januar, berichtet, „que le général Jakowlew avait déjà informé sa cour de ce qui avait du rapport au général Wylich (vergl. Bd. XVIII, 692), mais que le comte Woronzow, ne voulant pas entrer en matière là-dessus, s'était contenté . . . de regretter en général la malheureuse situation des affaires, qui rendait toute négociation particulière difficile". — [3] Vergl. Nr. 11770.

pour y agir avec toute l'adresse, prudence et savoir-faire imaginable, de façon que cela ne saura jamais donner le moindre ombrage ou jalousie à l'Angleterre, quand même le hasard ferait qu'il en transpirerait quelque chose, ni les Français en faire un mauvais usage, s'ils le voudraient jamais, et que, d'un autre côté, vous parveniez, autant qu'il sera possible, au but que, comme vous savez, je m'en suis proposé.

Federic.

Nach dem Concept.

11 786. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

[Freiberg, 28 janvier 1760.][1]

Je vous ai mille obligations des lettres que vous m'envoyez.[2] Nous sommes convenus que le Prince héréditaire partira dans les premiers jours de février, et je me flatte qu'il arrivera à temps chez vous. Je vous ai mille obligations de ce détachement que vous avez fait; mon malheur a voulu qu'il ne pût point servir à quelque coup décisif; cependant il nous a beaucoup soulagé et nous permet actuellement de rassembler quelques subsistances dont nous avons le plus grand besoin.

Vous voyez par les lettres de Vienne[3] et de Paris les desseins que mes ennemis ont formés contre moi. Si la France ne fait pas sa paix avec l'Angleterre, nous sommes perdus sans ressource, parceque nous avons trop d'ennemi, parcequ'il y a trop de gens découragés par tous les malheurs qui nous sont arrivés, et parceque la bonté intrinsèque des troupes baisse à vu d'œil. Vous n'avez qu'à penser à faire notre épitaphe; le grand mal n'arrivera qu'au mois de juillet, mais alors tout sera sans ressource. Vous savez que, d'ordinaire, je ne vois pas noir, mais à présent il n'y a pas moyen de voir autrement; veuille le Ciel que je me trompe, mais, si les circonstances ne se changent pas par quelque grand évènement, je ne crains que trop d'être trop bon prophète.[4]

Federic.[5]

Je vous embrasse de tout mon cœur, en vous remerciant bien sincèrement de ce que vous m'avez envoyé.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept; der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

---

[1] Das Datum nach der Ausfertigung. [Generalstabsarchiv.] — [2] Auszüge aus aufgefangenen französischen Briefen. — [3] Vergl. S. 42. 43. — [4] In der Ausfertigung noch die Bemerkung, dass der König das Geheimniss wohl bewahren wolle, und ein Zusatz mit der Bitte, der Prinz möge die Selbstranzionirten von gefangenen preussischen Truppen, die bei seiner Armee angekommen seien, nach Magdeburg transportiren lassen. — [5] An Fouqué schreibt der König am 28. Januar: „Was .. Eure zu nehmende Position dortiger Orten anbetrifft, da muss ich Euch überlassen, dass Ihr Euch dorten postiret, so wie es die dasigen Umstände erfordern, und dass der von Mir in Meiner Euch letzthin ertheilten Instruction intendirte Endzweck sicher und gewiss erreichet wird. Wornach Ihr Euch dann zu achten habet." [Wien. Kriegsarchiv.]

11787. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 30 janvier 1760.

Comme vous croyez, en conséquence de votre rapport du 26 de ce mois, que cette lettre anonyme que je vous avais envoyée avec mon ordre du 24,[1] ne saurait être autrement que d'un nommé Sternickel, secrétaire d'ambassade de Saxe qui, malgré le départ du sieur de Bülow,[2] est toujours resté là, je ne saurais vous dissimuler que je ne saurais envisager autrement cette indulgence du département des affaires étrangères que comme une grande négligence de sa part, et d'être fort mal content de ce qu'après le départ du sieur de Bülow on n'a pas fait sortir incessamment ce secrétaire, reconnu d'ailleurs de tout temps pour un sujet intrigant et dangereux. Cependant, comme la faute est faite, et que je conviens des raisons que vous m'alléguez qu'il n'est plus à présent le moment de le mettre hors de Berlin, ma volonté est que vous devez mettre ordre à faire observer cet homme de si près et sans interruption, afin que vous soyez précisément instruit de toutes ses démarches et menées, pour l'empêcher qu'il ne sache faire aucun mal, et pour découvrir et intercepter toutes lettres préjudiciables qu'il voudrait envoyer dehors. Vous veillerez d'ailleurs que, sous quelque prétexte que ce soit, il ne puisse avoir la moindre connexion ni liaison avec des gens de la chancellerie, enfin, de lui couper toute occasion à pouvoir faire du mal, dont le susdit département me restera responsable.

Quant au rapport du 27 que vous m'avez fait conjointement avec le comte de Podewils, au sujet des armateurs qui sous mon pavillon croisent sur les vaisseaux suédois, je vous dirai que vous devez conniver que ces choses aillent leur train et continuent comme jusqu'à présent; car, si la paix sera constatée, ces déprédations cesseront de soi-même, et, si la guerre continue, toutes les choses seront dans une telle bredouille qu'elles en seront une des moindres.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

11788. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON MANTEUFFEL.[3]

Freiberg, 30. Januar 1760.

Ich bin von dem Einhalte Eures jetzo erhaltenen Berichtes vom 26. dieses überall recht wohl zufrieden gewesen und approbire besonders hierdurch gar sehr, dass Ihr mit denen Schweden dorten nach dem von ihnen gethanen Antrag eine Convention zu einer Neutralité

[1] Am 24. war dem Minister ein aufgefangener, unter fingirtem Namen an Graf Brühl gerichteter Brief übersandt worden, mit dem Befehl, den Verfasser zu ermitteln und sich seiner zu versichern. — [2] Der frühere sächsische Gesandte in Berlin. — [3] Die Berichte Manteuffels aus dem Januar sind datirt am 13. aus Crien (westsüdwestl. von Anklam), am 26. aus Anklam, am 30. aus Greifswald.

auf sechs Monate, und also wenigstens bis Ende kommenden Monats Juli, schliessen möget, wozu Ich Euch hierdurch vollenkommen autorisire.

Es wird uns solche darunter zu Passe kommen, dass wir die Regimenter dorten desto eher und besser im Stande setzen und sich alles deshalb wieder erholen kann.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11789. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 1er février 1760.

Je vous sais parfaitement gré des avis que vous m'avez communiqués par votre lettre du 29 de janvier dernier.

Pour ce qui est de ma situation ici, il n'y a rien à appréhender jusques à présent vis-à-vis de l'ennemi, parceque les neiges et le froid y opposent des barrières et rendront impraticable toute opération militaire. Mais je ne voudrais pas garantir que, vers le retour du printemps, le corps de Laudon ne tentât à nous faire une diversion vers Leipzig et vers le pays de Magdeburg. Au moins est-ce exactement le projet de l'ennemi qu'il médite.

Quant aux affaires relativement à la paix entre l'Angleterre et la France, j'ai exactement instruit le baron Knyphausen sur ma façon de penser.[1] Je lui ai suppédité tous les expédients qui m'ont paru convenables pour y parvenir; enfin, je n'ai rien omis de tout ce qui peut conduire à cette fin salutaire, de sorte qu'il ne me reste à présent qu'à attendre les rapports du sieur de Knyphausen sur les succès que mes insinuations ont opérés sur les ministres anglais, principalement sur le chevalier Pitt. Car, pour le sieur de Knyphausen, j'ai tout lieu d'espérer qu'il se sera acquitté aussi fidèlement que sans délai de mes ordres susdits. Il faut bien qu'il se développe dans le mois courant avec une espèce de certitude ce que nous aurons à espérer sur la paix ou à craindre sur la guerre. En attendant, il me tarde extrêmement d'avoir des rapports intéressants du sieur de Knyphausen après son silence du 1er du mois passé.

Nach der Ausfertigung.

Federic.

11790. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON KLEIST.[2]

Freiberg, 1. Februar 1760.

Da die sogenannte Reichstruppen im verwichenen Jahre unter Commando des General Ried in Meinen Provinzien Halberstadt und

[1] Vergl. Nr. 11774. — [2] Die Berichte Kleists sind im Monat Februar aus Leipzig datirt.

Grafschaft Hohenstein zu einer Zeit, da sich denenselben der Gegend nichts opponiren konnte, eine Invasion unternommen[1] und dermalen wegen geforderter ganz enormer Contribution sowohl zu Halberstadt als zu Quedlinburg und aus der Grafschaft Hohenstein eine Anzahl Meiner dortigen Regierungs- und Kammer-, auch anderer Civilbedienten und Geistlichen mit sich hinweggeschleppet haben, die man nachher auf eine ganz unrechtliche Art nach Prag gebracht und allda bisher in einem sehr harten Arrest als Geiseln wegen der geforderten Contribution gehalten hat,[2] so ist Mein Wille, dass bei der Gelegenheit, da der Rittmeister von Kovats mit seinem unterhabenden Detachement der Orten Duderstadt stehet, er bei Ausrichtung seiner andern Commission[3] zugleich sowohl zu Duderstadt und dem Eichsfelde als sonsten, so viel in denen dort belegenen wirklichen Reichsorten, so weit er dahin wird füglich reichen können, um sich greifen und wiederum so viele von distinguirten Civilbedienten, Geistlichen von Ansehen und dergleichen, bis auf etliche zwanzig, aufheben und arretiren, auch solche demnächst auf den Transport nach Magdeburg zum Festungsarrest schicken, demnächst aber dortiger Orten declariren soll, wie dieses bloss *par représaille* wegen der aus dem Halberstädtschen und Hohensteinschen, auch zu Halle p. unschuldig wie Geiseln weggeschleppten und nach Prag gebrachten Leute geschehen, und dass man diese von dem Rittmeister Kovats aufgehobene Leute ebenso harte und auf gleichen Fuss tractiren werde, als es mit erstgedachten Meinen Leuten zu Prag geschehen, und selbige nicht eher wieder loskommen sollten, bis dass zuvorderst gedachte Meine enlevirte Leute wiederum auf freien Fuss gestellet und zu den Ihrigen zurückgekommen sein würden; alsdann diese enlevirte Leute gleichfalls wieder auf freien Fuss gestellet und erlassen werden sollten, welches die Ihrigen bei dem Wiener Hofe also auswirken könnten.

Ihr sollet also dieses von Meinetwegen gedachtem Rittmeister Kovats citissime schreiben und ihn hiernach deutlich instruiren.

Nach dem Concept. Friderich.

11791. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[4]

Freiberg, 1. Februar 1760.

Ich habe Eure beide Schreibens vom 28. voriges erhalten und approbire hiermit, dass, weilen Euch der Generalmajor von Schmettau gemeldet, wie er aus der Lausnitz seiner Orten nicht genungsame Fourage für Euer Corps aufbringen könne, Ihr also solche aus Schlesien Eurer

[1] Vergl. Bd. XVIII, 440. — [2] Vergl. Nr. 11738. — [3] Beschaffung von Unterhalt für die Armee des Königs. — [4] Fouqué befand sich nach seinen Berichten im Monat Februar in Löwenberg.

Orten anfahren lassen, welches nicht anders sein kann, da der dortige Posten importanter ist, als die nöthige Fourage betragen kann[1] . . . .

Weilen auch zu Meiner Nachricht Mir ganz ohnumgänglich nöthig ist, exact zu wissen, was annoch vom Feinde an Truppen von allerhand Art sowohl gegen Oberschlesien, als desgleichen auch gegen Landeshut wirklich stehet, so sollet Ihr Mir solches mit nächstem, jedoch sehr accurat und vollenkommen zuverlässig, melden.

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11792. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 2. Februar 1760.

. . . Ich . . melde Ew. Excellenz dannenhero, dass, was zuvorderst die an Ew. Excellenz sonder Resolution zurückgekommene Anfrage wegen derer Herrn Candidaten zu dem Kopenhagenschen Posten anbetrifft, ich nicht sowohl vermuthe, dass des Königs Majestät diesen Articul [übersehen] haben, als dass Dieselbe vielmehr ein Subjectum daraus zu wählen dem Königl. Departement selbst überlassen wollen, welches mir um so wahrscheinlicher vorkommet, da ich zweifele, dass einer von denen drei Candidaten[3] Sr. Königl. Majestät persönlich bekannt sei, und Dieselbe Sich also auf Ew. Excellenz Choix darunter verlassen; wie ich denn auch persuadiret bin, dass, wenn solcher von Deroselben getroffen worden und Dieselbe das erforderliche darüber zu Sr. Königl. Majestät Vollenziehung einschicken werden, Dieselbe alles ohne weiteren Anstand unterschreiben dörften. Was Ew. Excellenz wegen des jungen Herrn von Borcke noch mit anzuführen geruhen, solchem muss ich vor meine Wenigkeit vollkommen beipflichten, und habe ich denselben und seine gute Talents vielmehr bedauret, dass solche durch eine so lange Oisiveté zurückgesetzet worden und er solche nicht durch beständige Application auf mehrere und bessere Arbeit cultiviren und selbst seine faible Constitution dadurch fortifiiren können. Es ist zwar bekanntermaassen der Posten zu Kopenhagen nicht der revenanteste, vor ihn aber würde es allezeit ein Glück sein, wann er auswärtig käme und sich vorerst nur mehr evertuiren könnte.[4]

[1] Es folgt eine Weisung über Besetzung der Commandeurstelle beim Grenadierbataillon von Rath. — [2] So. — An den Minister Schlabrendorff wird, Freiberg 1. Februar, geschrieben, es scheine, „als ob Ihr auch zu Landeshut ein beträchtliches Magazin zu etabliren incliniret“; dies ginge nicht an; „jedennoch Ich Euch freilassen will, dass, wenn Ihr in Landeshut ein kleines Magazin . . . vor jetzt zusammenbringen wollet, Ihr solches thun könnet; das übrige aber muss in Schweidnitz bleiben.“ [Berlin. Generalstabsarchiv.] — Mit einem Cabinetsbefehl, Freiberg 2. Februar, wird Fouqué der Auszug eines Berichts des Residenten Reimer, d. d. Danzig 26. Januar, überschickt, in welchem dieser meldete, es sei ihm die Nachricht zugekommen, dass sich ein russisches Corps in Marsch setzen werde, „und heisset es dabei, dass solches die Absicht haben würde, gegen Frankfurt zu marschiren, um Ew. Königl. Majestät jetzige Positiones dadurch zu ändern“; nach Reimers Ermessen sei jedoch „solches Vorhaben der Russen, wenn es ja wirklich von ihnen im Schilde geführet wird, noch nicht so nahe vorstehend“. [Wien. Kriegsarchiv.] — [3] Die Namen waren nicht zu ermitteln, da die Anfrage Finckensteins nicht mehr vorliegt. — [4] Am 10. Februar schreibt Eichel dem Minister, es habe ihm „Freude gemachet, dass die Wahl wegen der Mission nach Kopenhagen auf den Herrn Legationsrath von Borcke gefallen und

[Eichel bespricht die Schwierigkeit der Correspondenz mit Rexin und klagt über das stete Oeffnen der Briefe in Frankreich und Oesterreich.] Es bessert auch nicht, wenn solche gleich in Chiffres seind, denn nicht zu gedenken, wie viel Mühe und Kosten der wienersche Hof überall anwendet, um Traitres und Chiffres zu bekommen, . . . so weiss man, dass gedachter Hof sich vantiret, Leute zu haben, die vorgeben, alle Arten von Chiffres, auch ohne den gewöhnlichen Schlüssel, zu dechiffriren; und obschon ich wenig von dieser falsch gerühmten Kunst halte, wenn sonsten das Chiffrirte nur mit gehöriger Attention und Vorsicht chiffriret ist, so hat es doch den übelen Effect, dass ein dergleichen Mensch, um sich seine Pension zu conserviren, das odioseste, so er imaginiren kann, und wodurch er sich seinem Hofe gefällig zu machen glaubet, über das Chiffrirte setzet und solches herausgebracht zu haben vorgiebet, da denn obgedachter Hof solches an allen Höfen, wo ihm daran gelegen, mit den schwärzesten Farben communiciret. Ich erinnere mich über dergleichen Sujet noch immer, was Anno 1730 deshalb zwischen des Höchstseligen Königs Majestät und dem dermaligen englischen Minister Hotham wegen eines intercipireten chiffrirten Briefes, so Reichenbach an des weiland Herrn von Grumbkow Excellenz geschrieben, passiret ist.[1]

Der letztere gefährliche Zufall des Herrn Landgrafen zu Cassel hatte des Königs Majestät sensiblement gerühret; obschon Dieselbe von dessen längerem Leben nicht viel hoffen, so erfreuet es Se. Königl. Majestät doch immer, wenn es sich damit noch traiviret und dessen Ende so spät wie möglich erfolget. Die Ursache ist Ew. Excellenz bekannt;[2] ich habe aber nur noch anführen wollen, wie ich nur noch unter dem 26. voriges von einem Freunde aus Magdeburg ein Schreiben erhalten, nach welchem er die Reflexion machet, dass die österreichische kriegesgefangene Herrn Generals und Officiers dorten zu vieler Verwunderung sehr fetiret würden,[3] da doch gegenseitig, wenn sonst denen öffentlichen Zeitungen zu glauben, die unsrige dorten wegen einer ganz unschuldig begangenen Imprudence zu Wien in das Rumor- oder Stockhaus geworfen und dadurch öffentlich beschimpfet würden . . . .

Aus beiliegender, obschon vermuthlich dort schon bekannten französischen Zeitung[4] werden Ew. Excellenz zu ersehen geruhen, wie meine Besorgniss wegen einer übelen Intention in Absicht auf den Herrn Grafen von Hordt nicht ganz ohne Grund gewesen. Das dem Herrn Generallieutenant von Manteuffel zu unserer grössesten Bestürzung arrivirte Unglück,[5] so vorgestern des Königs Majestät erst von dem

von des Königs Majestät approbiret worden. Ich bin persuadiret, dass derselbe sich ganz wohl von dieser Fonction, wenn er erst etwas *en train* sein wird, acquittiren und durch Fleiss und Application noch weiter evertuiren werde, da er sich und seinem guten Naturel nunmehro ganz überlassen ist."

[1] Vergl. Droysen, Preuss. Politik, Bd. IV, Th. 3, S. 88 ff. — [2] Man befürchtete, dass der zum Katholicismus übergetretene Erbprinz Friedrich den preussischen Dienst verlassen und sich der gegnerischen Partei anschliessen werde. Vergl. Bd. XVIII, 761. — [3] Der Erbprinz befehligte in Magdeburg als Vicegouverneur. — [4] D. d. Amsterdam 22. Januar 1760, mit der Mittheilung aus Petersburg vom 24. December 1759, dass die schwedische Regierung die Auslieferung des Grafen Hordt (vergl. S. 30), als Theilnehmer an der Verschwörung von 1756, verlangt habe, dass man von russischer Seite vermuthlich dieser Forderung nachkommen werde, und dass die Kaiserin den Grafen nach der Festung habe bringen lassen. — [5] Stutterheim meldete, Anklam 28. Januar, dass an diesem Tage die Schweden in Anklam eingedrungen seien; sie seien zwar gleich darauf zurückgeworfen worden, dabei sei aber der General Manteuffel verwundet und gefangen genommen worden. — Auf dem Berichte Manteuffels, d. d. Greifswald 30. Januar, worin er bittet, dem schwedischen General Lantingshausen vorläufig einen Revers ausstellen und nach Preussen zurückkehren zu dürfen, findet sich die Weisung für die Antwort: „Lieb, dass ihm kein [Unglück] geschehen. Dass zurück käme, ganz zufrieden. Kartell würde geschlossen sein, und er also können ausgewechselt werden."

dortigen Generalmajor von Stutterheim gemeldet worden, verdoppelt meine Beisorge und wird diese Sache um so delicater und von so mehr zu gebrauchender Précaution machen.

[Eichel klagt über den Mangel an „patriotischem und königlichem Diensteifer“ bei den Beamten des Berliner Oberauditoriums, welche die Kartellverhandlungen mit den Schweden noch immer nicht zu Ende gebracht hätten. Manteuffel habe allein den Stand der Verhandlungen gekannt, Stutterheim dagegen „weiss von nichts und ist wohl eigentlich zu nichts dergleichen aufgeleget“.]

Was des Königs Majestät insbesondere bei diesem Zufall embarrassiret, ist, dass ohnlängst nur der in Pommern commandirende schwedische General Lantingshausen von freien Stücken dem General Manteuffel eine Neutralitätsconvention zwischen beiderseitigen Truppen auf einige Monate angetragen, welche des Königs Majestät auch auf davon geschehenen Bericht des letzteren gerne agreiret und solche auf 6 Monat zu schliessen autorisiret haben.[1] Diese hätte uns in vielen Stücken accommodiret; ich sorge aber, dass auch solche nach dem fatalen Zufall in das Stecken gerathen und dieser wohl gar auf die Russen einige Influence haben dörfte, wenn dieselbe, wie man spargiret, einigen Einfall von der Seite von Pommern intendiren dörften. Des Königs Majestät haben zwar dem von Stutterheim *in specie* befohlen und autorisiret, wegen gedachter Convention mit dem von Lantingshausen die Correspondance zu continuiren und zu Stande zu bringen. Mein Vertrauen zu ersterem ist geringe, ich kenne bis dato nichts von ihm als seine Grobheit und Brutalité gegen die, welchen er es bieten zu dörfen vermeinet; ich wünsche indess, dass alles gut gehen möge. Ob es übrigens dem von Lantingshausen mit solcher Neutralitätsconvention ein Ernst gewesen oder er sich nach schwedischem Gebrauch solches Vorgebens bedienen wollen, um den würdigen General Manteuffel sicher zu machen, solches muss dahingestellet sein lassen. Etwas Ohnachtsamkeit und schädliche Sicherheit muss dabei geschehen seind, und des Königs Majestät attribuiren den Vorfall den schlechten und negligenten Patrouilliren bei jetziger Kälte, sonsten die geschehene und denen Schweden doch sehr umgeschlagene Surprise nicht möglich gewesen wäre. . . .

Von M. Mitchell haben Selbst des Königs Majestät seit einiger Zeit remarquiret, dass er sich jetzo und seit verschiedenen Wochen her sehr stille und geschlossen hält und viel Humeur blicken lässet, so ihm sonst gar nicht gewöhnlich. Es ist an dem, dass er einige Zeit her von fieberhaften Anfällen incommodiret gewesen; aus dem Umgange aber, den ich mit ihm gehabt, und dem so er sich *en bâtons rompus* gegen mich geäussert, urtheile fast, dass es ein heimlicher Chagrin ist, weil er sich von seinen Ministern und sonsten negligiret zu werden glaubet, von welchen er jetzo und zeither wenig Briefe oder doch sehr spät erhält. Des Königs Majestät gracieusiren ihn sonst wie vorhin allemal. Da er des Königs Majestät sowohl Selbst als auch meiner Wenigkeit ohnlängst gesaget hat, wie dass der König sein Herr ihm letzthin aus eigener Bewegung und ohne Zuthun des Ministère den Charakter von Ministre plénipotentiaire allhier beigeleget[2] und zugleich eine jährliche Zulage von 1000 Pfund gegeben hatte, so weiss ich nicht, ob er an Ew. Excellenz davon Notification gethan. Ich glaube aber, dass es ihn sehr aufrichten dörfte, wenn Dieselbe geruhen wollten, nach Dero Zeit und Gelegenheit dann und wann [ihn] mit einigem *lettre d'amitié* zu beehren; sonst muss ihm einzeugen, dass er in seinen wohlintentionirten Sentiments noch immer invariable bleibet. . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 11788. — [2] Im November 1759.

11793. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

[Freiberg,] 3 février 1760.

Je vous envoie ci-joint les mémoires de la malheureuse campagne de 59, et deux relations, l'une du prince héréditaire de Brunswick, l'autre du major Bülow,[1] concernant des détails de cette campagne.[2] Veuille le Ciel que ce soit la dernière campagne de cette guerre, mais je crains bien que nos espérances pour la paix ne s'évanouissent encore, et qu'enfin le malheur que je crains et la catastrophe n'arrive au mois de juillet ou d'août.

Adieu, j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi pour mener les esprits à un accommodement. D'un autre côté, j'ai pris toutes les mesures pour rétablir l'armée le plus que possible; je ne saurais faire davantage, et je ne puis ni répondre des évènements ni d'une certaine fatalité qui se mêle du destin des hommes.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

11794. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[3]

Freiberg, 3 février 1760.

Je remercie Votre Altesse de la lettre qu'Elle vient de m'écrire du 29 du mois de janvier dernier, et des nouvelles qu'Elle a bien voulu y joindre. Je dois cependant Lui dire que l'avis daté du 12 de janvier[4] concernant ce qu'il y a d'une négociation particulière entre moi et le maréchal de Belle-Isle, et une lettre que je devais lui avoir écrite, est absolument faux et controuvé, tant par rapport au fait que dans toutes les circonstances alléguées. Depuis bien d'années, je n'ai point reçu de lettres dudit maréchal de Belle-Isle, tout comme il n'en a eu aucune de moi, de manière que tout ce que l'auteur de l'avis en raconte, est un mensonge tout pur, comme je le saurais prouver; ce qui fait que je ne saurais croire bien authentiques les autres nouvelles qu'il débite.[5]

Le Prince héréditaire se prépare pour nous quitter ici[6] et pour retourner le même chemin qu'il est venu; tout vient d'être arrangé pour son retour, de sorte que vous sauriez compter qu'il arrivera au temps juste. Il a tout vu ici de ses propres yeux, et comme je ne lui ai rien caché de tout ce qui regarde mes affaires présentes, il en

[1] Vergl. S. 24. — [2] Weder die Aufzeichnungen über den Feldzug, noch die beiden Relationen liegen vor. — [3] Prinz Ferdinand befand sich nach seinen Berichten während des Monats Februar in Paderborn. — [4] Der Prinz hatte einen Auszug aus einem Schreiben Rouillés, d. d. Paris 12. Januar, überschickt, in welchem behauptet wird, der König habe an Belle-Isle einen Brief gelangen lassen und auf die Nothwendigkeit, Frieden zu schliessen, hingewiesen. — [5] So nach dem Concept. — [6] Vergl. S. 48.

est si exactement au fait qu'il pourra vous en rendre compte aussi précisément et en détail, comme si je vous le disais de bouche moi-même.

Ma situation ici ne s'est encore changée en rien; les maladies règnent fort parmi les troupes autrichiennes, on dit même qu'il en meurt grand nombre, ce qui cependant ne change pas nos affaires en mieux. Je ne saurais pas vous dissimuler que je n'envisage la campagne future qu'en tremblant, car c'est d'elle qu'il s'agit absolument et de ses succès, et si ni les Français ni aucun autre des alliés ennemis ne quittent le jeu, nous aurons à soutenir une très difficile partie, vous contre les Français et moi contre les Autrichiens, les Russes, les Suédois et les Cercles, et je ne saurais m'en promettre beaucoup de bien, vu le grand découragement qui se fait sentir parmi la plupart des troupes.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11795. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON WEDELL.[1]

Freiberg, 3. Februar 1760.

Da Mir die von Euch an Meinen Bruder, des Prinzen Heinrich Liebden, communicirte Nachrichten vom 3. dieses mit zugekommen seind, so gereichet Mir Eure darunter gehabte Attention zu besonders gnädigem Gefallen;[2] und habe Ich hierdurch von Euch nur verlangen wollen, dass Ihr Mir schreiben sollet, was Ihr von denen unterschiedenen Mouvements des Feindes dortiger Orten urtheilet und vermeinet: ob Ihr meinet, dass solches auf eine Attaque von uns allhier angesehen sei, oder aber, ob die feindliche Truppen daselbst sich mehr auseinander legen wollen, oder auch, was Ihr sonsten davon urtheilet. Ihr könnet sie dorten auf Eurem Posten am besten observiren und alles selbst sehen, auch sie am besten unter Augen haben; dahero Ich Euren Bericht davon darüber gewärtigen will.

Friderich.[3]

Nach der Ausfertigung im Wedell'schen Familienarchiv zu Ludwigsdorf in Schlesien.

---

1 Wedells Berichte im Monat Februar sind datirt am 3. und 4. aus Reetsch (d. i. Roitzsch, östl. von Wilsdruff), am 8. und 16. aus Weistropp (nordostnördl. von Wilsdruff). — 2 Wedell hatte gemeldet, es sei Artillerie aus Dresden nach Pirna gebracht worden; dorthin habe sich auch Daun vor zwei Tagen begeben. „In Dresden und jenseits werden verschiedene Bewegungen bemerkt, deren Abzielungen noch nicht zu erfahren gewesen; man spricht daselbst vieles von Marschiren, aber nicht, wohin"; die Dörfer zwischen Döhlen (südwestl. von Dresden) und Dippoldiswalde seien stark mit Truppen belegt. — 3 Auf dem Berichte des Majors von Röell, d. d. Nieder-Bobritsch (ostsüdöstl. von Freiberg) 2. Februar, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Nähere Nachricht, was da herum stehet, und [auf] Böhmen sehr allert sein! Man sagt, Daun sei nach Pirne mit aller Feldartillerie [aufge]brochen. Sehen, ob es wahr."

11796. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 4. Februar 1760.

... Da des Königs Majestät mir auch noch gestern Abend ein höchst eigenhändiges Manuscript von Deroselben nebst einem eigenhändigen Schreiben an Ew. Excellenz zugestellet[1] und dabei befohlen haben, solches zuvorderst durchzulesen und darauf Ew. Excellenz alles zuzusenden, so erfolget selbiges in einliegendem Paquet. ... Des Königs Majestät haben mir dabei noch exprès befohlen, an Ew. Excellenz von Höchstderoselben wegen annoch zu melden, dass, da Sie in solchen Mémoires Dero vorjährige Campagne mit aller Wahrheit und Aufrichtigkeit beschrieben, zugleich auch die von Dero Feinden begangene Fehler und anderes dergleichen mehr angemerket, auch sonsten Sich über verschiedenes reine heraus expliciret hätten, also Ew. Excellenz solches sorgfältigst menagiren und niemanden etwas davon communiciren, sondern mit allem Secret wohl asserviren möchten. Dero Absicht in Anfertigung dieses Manuscripti sei bloss, Dero Postérité dadurch zu instruiren, damit, wenn etwa dieselbe wiederum einen Krieg im Lande bekommen sollten, sie darauf recurriren und wissen könnten, was sie solchenfalls zu thun oder zu lassen, auch sich sonsten dabei zu nehmen hätten, auch die Ursachen und Connexion sehen könnten, worum Se. Königl. Majestät dieses und jenes gethan oder unterlassen müssen. Aus welcher Raison dann auch die Secretirung dieses Manuscriptes bei Ew. Excellenz ohnumgänglich nöthig wäre; denn auf den Fall, dass solches mehrere Hände passirete und zu anderer Gesichte jetzo käme, es selbst *par hasard* arriviren möchte, dass der Feind etwas daraus *par indiscrétion* oder sonst in Erfahrung brächte, der dann noch schon in jetzigem Kriege einen sehr übelen und Sr. Königl. Majestät und Dero Staat höchst präjudicirlichen Gebrauch davon machen könnte.

Dieses wollten jedoch Höchstdieselbe Ew. Excellenz erlauben, dass wenn Dieselbe das Manuscript durchgelesen haben würden und es alsdann geschähe, dass Sr. Königl. Majestät Feinde etwas unwahres, so dahin einschlüge, drucken und publiciren sollten, alsdenn Ew. Excellenz auf diese Mémoires recurriren und die wahren Facta daraus extrahiren und zur öffentlichen Widerlegung des feindlichen falschen Angebens mit gebrauchen könnten; es müssten aber auch solches nur pure Facta und keine darin mit angezeigete Raisons davon seind, als welche letztere mit aller Sorgfalt aus vorhin angeführten Ursachen menagiret und secretiret bleiben müssten.

Dieses ist alles, was des Königs Majestät mir darüber an Ew. Excellenz zu melden befohlen haben, welches hierdurch dann auch auf das fideleste schuldigst ausrichte.

Eichel.

[1] Vergl. Nr. 11793.

P. S.

Ich habe bei dieser Gelegenheit Ew. Excellenz nur noch pro memoria mit anzuzeigen vor meine Schuldigkeit zu sein erachtet, wie dass des Königs Majestät bereits vor verschiedenen Jahren noch ein anderes Höchsteigenhändiges Manuscript zur Instruction vor Dero Postérité, und zwar als Dero Testament politique angefertiget und mir dermalen zur sorgfältigen Verwahrung zugestellet haben. Da ich aber solches bei meinen dermaligen vielfältigen Reisen solches bei mir nicht sicher genug zu sein gehalten habe, wenn etwa in meiner Abwesenheit von Potsdam eine Feuersbrunst, Einbruch oder dergleichen unglücklicher Weise entstehen oder mir auch schleunig was menschliches begegnen sollte, so habe ich die Partie genommen, solches zuvorderst wohl mit dem königlichen Petschaft zu versiegeln und die Rubrique zwar darauf zu schreiben, jedoch zugleich noch die Précaution gebraucht, damit nicht selbst die Rubrique jemanden verleiten möchte, aus Curiosité noch vor der Zeit die Siegel zu eröffnen, dass ich noch einen ledigen Bogen wohl versiegelt herumgeschlagen und solches ohne alle Rubrique als ein königliches Manuscript zum dortigen secreten Cabinetsarchiv deponiret, worüber ich denn noch des Herrn Geheimen Rath von Hertzberg Attest und Schein in Händen habe, ohne dass derselbe weiss, noch von mir erfahren, was eigentlich darin befindlich. Ich untergebe Ew. Excellenz Gutfinden, ob Dieselbe bei dieser Occasion darnach fragen und allenfalls beide königliche Manuscripta zusammenlegen und bei Sich in Verwahrung nehmen wollen, damit solches nicht etwa, zumalen da keine eigentliche Rubrique darauf stehet, in der Länge der Zeit negligiret oder gar durch von Gott zu verhüttende Unglücksfälle von Handen oder in fremde Hände gerathen möge. Welches jedoch Ew. Excellenz Gutfinden lediglich anheimstelle, Deroselben aber dennoch auch diesen Umstand bekannt machen und nur noch beifügen wollen, dass dieses Paquet quaestionis in 4° Format sei.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

11797. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Freiberg, 4 février 1760.

Je viens de recevoir, Milord, la lettre que vous m'avez écrite du 19 de décembre, et vous remercie bien des nouvelles que vous avez bien voulu m'apprendre relativement à la situation présente de la cour de Madrid,[1] laquelle me paraît à présent bien changée de ce qu'elle était à Naples.[2] Il faudra voir cependant ce qu'il en arrivera. Tout ce que je désirerais en attendant de savoir de vous à ce sujet, c'est de me dire, selon la pénétration dont je vous connais, si vous estimez que ces gens entreront tout-à-fait et sans réserve dans le parti français et saxon,[3] ou si on y gardera de certaines mesures que la prudence leur doit dicter. Je vous aurai de l'obligation, milord, quand vous me mettrez exactement au fait de ce qu'on en pourra attendre de cette cour à l'égard des susdits articles.

Nach dem Concept. Federic.

---

1 Lord Marschall hatte eine Schilderung der einflussreichen Persönlichkeiten am spanischen Hofe gegeben. — 2 Vergl. Bd. XVIII, 773. — 3 Vergl. Bd. XVIII, 432.

11798. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 4 février 1760.

Vous jugerez aisément de la satisfaction que j'ai eue, en recevant aujourd'hui à la fois vos dépêches du 4, 8, 11, 15 et 18 du mois passé,[1] qui, quoiqu'elles n'aient pas pu remplir entièrement mon attente, m'ont cependant été bien intéressantes. J'ai d'abord vu avec beaucoup de plaisir que sur la plupart des affaires ma façon de penser s'est heureusement rencontrée avec celle des ministres anglais et surtout avec celle du digne M. Pitt.

Quoique sur la plupart des choses au sujet desquelles vous demandez de nouvelles instructions de moi, mes lettres que je vous ai faites dans le mois passé de janvier du 1er, 4, 11, 13, 16, 19, 20, 23 et du 26,[2] vous doivent avoir déjà prévenu, en combinant tout ce qu'elles comprennent, je suis cependant bien aise de vous les répéter, en y joignant mes intentions sur d'autres affaires que je n'avais pas pu prévoir.

Pour donc venir au fait, je vous dirai que, comme M. Pitt vous a témoigné souhaiter que vous soyez autorisé à faire la communication sur différentes matières dont vous l'avez entretenu, également au duc de Newcastle et au lord Holdernesse, tout comme aux autres ministres qu'il jugera à propos, je veux bien m'y prêter, et vous autorise par la présente de la faire aussi souvent et toute fois que vous le jugerez convenable, en conséquence du désir de M. Pitt.

J'applaudis à ce que ce ministre vous a dit de ne laisser absolument pas tomber la négociation entamée avec la cour de Pétersbourg, malgré sa réponse peu satisfactoire et impertinente qu'elle a délivrée au sieur Keith;[3] les raisons que M. Pitt vous a alléguées pour continuer cette branche de négociation, sont trop justes pour m'y opposer; et, quant à la réponse qu'il voudrait qu'on fît à la susdite note de la part des deux Rois, en la restreignant uniquement à la Saxe, en y joignant la déclaration de ma part que je serais disposé à restituer cet électorat à son souverain, aussitôt qu'on serait parvenu à une paix solide et acceptable, jusqu'à insinuer même que je me prêterais volontiers aux avantages que l'impératrice de Russie pourrait proposer en faveur de la Saxe en réparation des maux qu'elle avait soufferts, bien entendu que rien n'en serait à mes dépens: j'ai trouvé cette idée de M. Pitt excellente et je m'y conforme absolument et de sorte que je n'y ai pas le mot à y redire.

[1] So nach der Ausfertigung. Im Concept: „de ce mois". — [2] Die Concepte sowohl wie die Ausfertigungen sind datirt vom 10. (nicht 11.), 12. (nicht 13.), 24. (nicht 26.) Januar. Vergl. S. 18. Anm. 1, Nr. 11754 und Nr. 11777. — [3] Vergl. Nr. 11740.

Comme vous me marquez réitérément, combien on désire là d'être exactement éclairci de ma situation présente en Saxe et de la tournure que les affaires ont prise, je vous informerai du véritable état de notre situation telle qu'elle est. Il faut savoir préalablement que ni moi, ni les Autrichiens n'avons pris des quartiers d'hiver, mais que les armées sont restées sur le pied où elles ont été, quand elles ont fini de camper.

Les Autrichiens sont à la vérité maîtres de la ville de Dresde, mais nous le sommes de tout le reste de la Saxe. Il faut que vous sachiez d'ailleurs que, par l'échec que le corps de Finck a souffert auprès de Maxen, nous n'avons pas perdu des régiments entiers, mais la moitié à peu près seulement d'un chacun, de sorte que j'ai travaillé d'abord de remettre au possible ces régiments et de les compléter au mieux, autant que le temps a voulu me le permettre. Cependant, comme la reine de Hongrie s'est imaginé cette perte bien plus considérable de ma part qu'elle ne l'est effectivement, elle a cru, en calculant les autres malheurs que nous avons eus l'année passée, que mon armée serait fondue par là, en sorte que, par les efforts qu'elle ferait conjointement avec les Russes, il ne lui coûterait plus guère d'écraser le reste. C'est pourquoi elle a tant mis en œuvre à Pétersbourg et fait là tant de corruptions pour gagner cette cour, afin d'agir encore contre moi, tout comme celle-ci agira aussi certainement.

Ce que je crains avec raison, c'est que les Français augmenteront leur armée au Rhin, en renonçant plutôt à tout projet d'invasion en Angleterre; qu'ils formeront une armée de 40 000 hommes à peu près au Rhin et une autre de 80 000 sur le Main ou dans ces contrées. L'armée du prince Ferdinand de Brunswick, que je calcule, inclusivement le secours qu'on lui prépare actuellement en Angleterre, à 80 000 hommes, dont il faut décompter 10 000 pour les garnisons, sera forcée de se partager en deux corps, l'un vers le Rhin, l'autre vers le Main, et tout ce que le prince Ferdinand pourra faire avec ces deux corps, ce sera de se soutenir pendant la campagne et de se trouver à la fin dans la situation dans laquelle il est actuellement.

Pour moi, j'aurai ici vis-à-vis de moi 80 000 Autrichiens du côté de la Saxe, l'armée de l'Empire, à laquelle les Autrichiens ont ajouté 25 000 hommes, qui, par conséquent, feront 40 000 hommes, moyennant quoi ce seront 120 000 hommes qui agiront contre la Saxe, auxquels je ne pourrai opposer que 48 000 hommes. 20 000 Autrichiens agiront sur les frontières de la Bohême du côté de la Silésie, 60 000 Russes du côté de la Pologne, auxquels je ne pourrai opposer que 47 000 hommes, et je ne mets pas en ligne de compte les Suédois même. Si vous voulez faire attention à la grande supériorité de ce nombre, le découragement que beaucoup de mauvais succès ont mis dans les troupes, vous vous figurerez facilement que nous ne devons pas nous flatter des avantages pendant la campagne prochaine, et qu'il est presque impos-

sible que des forces si supérieures que nous aurons contre nous et de tant de côtés, ne nous prennent au dépourvu de l'un ou de l'autre côté. Les véritables effets de cette situation ne se feront sentir qu'au mois de juin ou de juillet, lorsque les Russes commenceront d'agir.

Ce sont ces malheurs que je prévois et que je voudrais prévenir; je n'y vois aucun autre moyen que celui de détacher la France, puisque cela paraît le plus facile par l'empressement qu'elle témoigne pour la paix. Voici les conséquences qui en résulteront, si l'Angleterre peut s'accommoder avec la France. Les subsidiaires de la France tomberont avec elle, comme la Suède et quelques Princes de l'Empire. Une partie de l'armée aux ordres du prince Ferdinand, ne fût-ce que 40 000 hommes, qui ferait des démonstrations pour m'assister, paraîtrait aux yeux de la cour de Vienne et de Russie mettre tout l'équilibre dans nos forces, pour ne pas plus se flatter de remporter sur moi des avantages faciles, et cela peut-être pourrait les obliger que, se voyant abandonnés de la France, de prêter à la fin les mains à la proposition de la paix.

Vous aurez vu par mes dépêches précédentes que la cour de Vienne et celle de Pétersbourg, séduite par l'autre, se roidissent orgueilleusement contre toute pacification et qu'elles déclinent le congrès auquel on les avait invitées; elles nous tracent par là le chemin que nous devons suivre, et nous indiquent que c'est aux Français que nous devons nous attacher. Il est certain que ce colosse, formé de tant de parties hétérogènes, tombera dès qu'on commencera à les séparer.

Au surplus, vous devez vous attendre que, de ce côté-ci, nos opérations et celles des Autrichiens commenceront à la fin de mars qui vient.

J'avais oublié de vous dire que la résolution, prise par les ministres anglais, d'ordonner au général Yorke de s'expliquer d'une façon certaine avec le comte d'Affry, est très sensée et bien pensée, pour entendre au moins ce que ces gens diront, et, pourvu qu'on entende seulement les Français et qu'ils commencent à parler, on n'aura pas de la peine de comprendre bientôt où ils en veulent, et ce qu'on peut s'en promettre.

Vous ne manquerez pas de faire votre usage de tout ce que cette ma dépêche comprend, envers M. Pitt et les autres ministres, et j'attendrai non sans impatience le rapport que vous m'en ferez.

Voici tout ce que j'ai cru pouvoir vous écrire, pour vous mettre non seulement au fait de la situation véritable des affaires, mais aussi de ma façon de penser sur des points dont il vous importait d'être instruit. Je ne doute point que vous n'agissiez avec tout le zèle et toute l'ardeur et que vous n'employez également l'adresse et la persuasion dans une conjoncture de la plus grande importance pour l'État. Vous pouvez être assuré que je vous tiendrai compte de toutes vos

peines, et, comme je ne vois aucune impossibilité morale qui s'oppose à nos vœux, je me flatte qu'avec quelques soins vous réussirez; sinon, il faut se pendre.

Federic.

Nach dem Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

11799. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 5 février 1760.

Les obligations que je vous ai de toutes les marques d'amitié et d'attention, me touchent si sensiblement que les expressions me manquent pour vous témoigner tout ce que j'en ressens. J'ai appris avec douleur par votre lettre du 31 dernier la mort du digne landgrave de Hesse-Cassel,[1] qui nous arrive fort mal à propos. Vous avez raison de vous défier de son successeur; vous connaissez son caractère, et je suis persuadé, d'ailleurs, que la cour de Vienne et même la France remueront tout, pour nous débaucher ce prince volage et inconstant.[2]

Les nouvelles que vous m'avez communiquées à la suite de votre susdite lettre,[3] méritent bien de l'attention, quoique je ne crois pas la saison propre encore pour mettre en exécution de si pernicieux projets. Vous voyez par là vous-même ma situation très critique et désespérée ici; malgré cela notre neveu s'en retournera avec son corps de troupes au premier jour, et je ne vous le retiendrai plus, bien que je m'aperçoive que, quand j'en serai dépouillé, leur absence animera mes ennemis à exécuter leurs projets ou à me serrer au moins au possible. Je préfère votre satisfaction à tous autres égards, après que vous m'avez assisté si généreusement; je me flatte pourtant et me tiens assuré que, si, conformément au plan concerté de la cour de Vienne, le duc de Broglie voulait se mettre en mouvement pour marcher en Saxe, vous le devanceriez et vous opposeriez à son passage.

Je vous ai mille obligations de la communication que vous venez de me faire; vous conviendrez cependant qu'il n'y a pas à badiner pour moi et que, si tous ces beaux projets s'exécutaient à la lettre, que les rieurs ne seraient pas pour nous.

Les Autrichiens ont une espèce d'épidémie dans leurs quartiers, il en meurt beaucoup; mais cela ne suffit pas, il faut que l'ange qui défit les philistins, s'en mêle.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Landgraf Wilhelm VIII. war am 31. Januar zu Rinteln gestorben. — [2] Vergl. S. 53. — [3] Die von Prinz Ferdinand eingesandten aufgefangenen Briefe vergl. in Nr. 11800.

11800. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 5 février 1760.

P. S.

Après avoir déjà fermé ma lettre,[1] il me revient d'un très bon canal des avis très intéressants que je ne saurais me dispenser de vous communiquer incessamment par les copies ci-closes. Vous devez observer que vous garderez sur ces avis un secret inviolable, et que vous n'en communiquerez rien à personne, hormis qu'au seul sieur Pitt, à qui vous les ferez lire *in extenso* le plus tôt possible que vous pourrez. Il faut bien que j'use de cette précaution, pour ne pas perdre le canal d'où ils me reviennent.

Vous le sonderez d'ailleurs si, au cas qu'on voulût mettre en œuvre le complot que l'Impératrice-Reine trame contre moi en France pour détacher encore Broglie en Saxe, afin, selon sa façon de s'exprimer, de m'écraser et de faire prendre une tournure des plus avantageuses à ses affaires, si, dis-je, il ne conviendrait pas alors de travailler efficacement pour lui lâcher la Porte Ottomane, afin de faire diversion à ces complots pernicieux.

Je viens de recevoir, d'ailleurs, la nouvelle fâcheuse de la mort du landgrave de Cassel[2] qui nous fait un nouvel évènement; car outre que je ne me suis jamais trop fié à la fermeté et à la conduite de son successeur, je suis certain que la cour de Vienne et même les Français remueront au possible pour nous le détacher et le tirer en son parti.

Il ne me reste qu'à vous dire encore que, le prince Ferdinand m'ayant marqué la nécessité qu'il avait des troupes alliées qu'il m'avait envoyées, je n'ai pu les lui refuser; aussi retourneront-elles[3] au premier jour, pour ne pas le mettre en peine, quelque critique que soit encore ma situation ici.

Vous voyez par toutes les pièces que je vous envoie, que le péril s'accroît, et que cela devient plus sérieux de jour en jour. Ce que je vous communique, doit être très caché, ou le canal sera perdu. Ainsi il faut bien ménager ces nouvelles. Je mets toute mon espérance dans vos soins et dans l'habileté que vous aurez d'exécuter ce dont je vous charge le mieux que possible.

Federic.

de Paris, le 15 janvier.[4]

Il ne paraît pas que les propositions de paix faites par nos ennemis fassent beaucoup d'impression à la cour de Vienne. L'Impératrice-Reine est déterminée à

[1] Vergl. Nr. 11798. — [2] Vergl. S. 62. — [3] In der Vorlage: „ils". — [4] Die Beilagen waren vom Prinzen Ferdinand von Braunschweig, Paderborn 31. Januar, eingeschickt worden (vergl. Nr. 11799). Der erste Brief ist vom Minister Choiseul, der zweite von Rouillé, der dritte vom Abbé de Ville.

pousser la guerre avec toute la vigueur possible, et pour faire prendre une tournure des plus avantageuses aux affaires, le général Laudon va assembler une armée de 25 à 30000 hommes pour tâcher de pénétrer en Saxe, pour tourner les ennemis et leur couper les vivres qu'ils tirent de la Thuringe et du plat pays. Sa Majesté l'Impératrice-Reine se promet une heureuse issue de cette entreprise et se flatte d'obliger le roi de Prusse à se retirer au delà de Torgau. On attend le succès de cette entreprise avec impatience, afin de donner des quartiers d'hiver aux troupes. Il se ménage une entreprise de conséquence entre nos troupes et celles de l'Impératrice-Reine. Le général Daun demande que le maréchal duc de Broglie soit chargé de cette expédition et qu'on lui donne des troupes étrangères. Cette affaire n'est point encore déterminée et ne le sera qu'après qu'il sera résolu d'assembler le congrès ou de le refuser.

Tâchez de savoir au juste et précisément les demandes des Anglais, afin qu'on sache positivement quel parti prendre. Il n'est pas encore décidé si le maréchal de Soubise commandera sur le Bas-Rhin. Bien des gens le veulent, mais d'autres pensent différemment. Je ne peux encore rien dire de positif de l'Espagne; Sa Majesté Catholique n'est encore décidée à rien de formel pour nous.

de Paris, du 18 janvier.

La cour est toujours indécise sur le parti qu'elle doit prendre. La paix lui paraît avantageuse, mais les partisans autrichiens s'y opposent de toutes leurs forces. Le maréchal duc de Broglie ne pense pas de même, quelque obligation qu'il ait à la maison d'Autriche. Ce maréchal, qui se réconcilie peu à peu avec le vieux Belle-Isle, a écrit à ce ministre, qui l'avait consulté sur ce qu'il pensait de la paix, que, pour lui, si on lui demandait son conseil sur ce qu'il conviendrait de faire dans les circonstances présentes, il ne balancerait pas un instant de conseiller à Sa Majesté d'accepter le congrès et de nommer des ministres en état d'y ménager les intérêts du Roi; qu'on se promettait beaucoup de la campagne prochaine, mais que l'issue n'en serait peut-être pas telle qu'on se le promettait. Le vieux Belle-Isle a fait voir cette lettre au Roi, et Sa Majesté lui a dit que Broglie se faisait reconnaître en tout pour un honnête homme, mais que, puisque Sa Majesté se trouvait en alliance avec l'Impératrice-Reine et l'électeur de Saxe, sa bonne foi et l'amitié qu'elle avait pour madame la Dauphine, l'obligeaient à ne point entrer en conférence avec leurs ennemis que de concert avec ses alliés. Cette résolution est une suite des démarches du duc de Choiseul, qui a gagné les principaux courtisans, qui ne prêchent que la bonne union avec la cour de Vienne. Le fameux maréchal de Soubise est aussi du nombre des bons Autrichiens, qui sont peut-être les plus grands ennemis de l'État. Le vicomte d'Aubeterre[1] pense comme tous les bons Français dans cette occasion, comme il paraît par ses dernières dépêches, dans lesquelles il marque que, dans une entrevue particulière avec le roi d'Espagne, ce monarque lui avait demandé à quoi se déterminerait le Roi dans les circonstances présentes, et qu'il lui avait répondu que peut-être Sa Majesté, conseillée par des amis de la cour de Vienne, se déciderait pour continuer la guerre, et que Sa Majesté Catholique ne lui avait rien répondu. Ces circonstances sont extrêmement embarrassantes, et on gémit sur l'effusion du sang innocent pendant la campagne prochaine.

de Paris, du 18 janvier.

Il y a une négociation sur le tapis entre la cour de Versailles et celle de Vienne pour écraser le roi de Prusse dès l'ouverture de la campagne, et que le duc de Broglie doit se rendre en Saxe avec 40000 hommes pour seconder le maréchal Daun.

Nach dem Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung. Die Beilagen nach einer Abschrift.

---

[1] Der französische Gesandte in Madrid.

11801. [IDÉES POUR LA PAIX.][1]

Voici des idées pour la paix qui se présentent à mon esprit.

On ignore si la France a promis quelque agrandissement à la reine de Hongrie, mais supposant que cela fût, il paraît qu'on pourrait la contenter, en lui donnant quelque canton en Bavière; la branche électorale qui gouverne ce pays, est sur le point de s'éteindre, ainsi cela ne causerait aucune difficulté. L'évacuation de la Saxe ne rencontrerait non plus des obstacles, en y joignant la clause que les Français évacueraient les pays prussiens sur le Rhin et en Westphalie, les Russes la Prusse, et que les Suédois s'en retournassent chez eux. S'il faut absolument un dédommagement à l'électeur de Saxe, on propose la ville d'Erfurt et son territoire, que le roi de Pologne désire et qui arrondirait ses États. Il sera plus difficile d'accommoder l'Angleterre et la France sur leurs prétentions réciproques. Si la guerre continue, l'Angleterre enlèvera la Martinique aux Français et achèvera la ruine de Pondichéry et du commerce de cette nation. La France, il est vrai, peut faire de grands efforts sur terre; mais, si l'on veut bien penser que l'Angleterre, n'ayant plus de descente à craindre sur ses côtes, peut faire passer encore 30000 hommes en Allemagne, l'on conviendra que voilà à peu près la balance rétablie. Pour obliger donc l'Angleterre à faire une paix, la moins désavantageuse à la France, il faudrait que la France s'engage à obliger ses alliés à signer avec elle ou, en cas de déni, de leur refuser son assistance. Car quel rôle jouerait-elle? Celui de la comparse au théâtre, celui de contribuer à la grandeur de ses véritables ennemis. Cela n'est pas un rôle brillant et convenable pour une aussi grande puissance; ainsi, en envisageant tout ceci avec impartialité, il semble que, pour tirer l'Europe de la situation fâcheuse où la bizarrerie de conjonctures l'a jetée, un ministre sage et éclairé, comme celui de France, pourrait, sans déroger à la gloire de son maître, travailler sur ce plan simple et raisonnable. Le prétexte de la garantie de la Paix de Westphalie serait à l'abri du qu'en dira-t-on, et le roi de France jouirait de la gloire d'avoir pacifié l'Europe — gloire préférable aux plus brillants avantages de ceux qui l'ont troublée. Il serait à désirer pour le bien de l'humanité que l'on entrât sérieusement dans des vues aussi solides qu'avantageuses, et qu'un ministre dont on dit tant de bien, se fît une réputation immortelle, en mettant fin à ces discordes et ces troubles qui, en faisant encore beaucoup de malheureux,

[1] Am 5. Februar wurden die „Idées" von Eichel abschriftlich an Finckenstein übersandt. (Vergl. Nr. 11802.) Niedergeschrieben wurden sie schon vor dem 23. Januar: der erste Theil (bis „refuser son assistance") bildet die Grundlage für das Postscriptum des Erlasses an Knyphausen vom 23. Januar, Nr. 11774.

en cas que la guerre dure, ne changeront cependant pas la face politique de l'Europe.

Nach der eigenhändigen Niederschrift des Königs.

11802. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 5. Februar 1760.

. . . Ew. Excellenz ist ohne mein weiteres Anführen schon bekannt, wie dass, nachdem der General von Finck den grossen Fehler begangen, den Posten von Dippoldiswalde zu verlassen und sich gänzlich nach Maxen zu ziehen, nicht nur ihm guten Theils mit daher sein darauf erfolgetes Désastre widerfahren, sondern dass auch die Position des Feindes dadurch so stark geworden, dass ohnerachtet des unter dem Erbprinz von Braunschweig zugestossenen Renforts es, wo nicht ganz impracticable, doch höchst hasardeux und nicht anders [als] mit Verlust vieler Leute gewesen, den Feind in seinem Posten zu forciren, nachdem der Feldmarschall Daun die positive Ordre von seinem Hofe erhalten, nichts zu menagiren, um sich in Dresden und der Orten möglichst zu mainteniren. Der Mangel an Vivres und Fourage hätte es thun sollen, aber auch dieses hat der Wienersche Hof durch Zufuhren aus Böhmen zu heben gesuchet, obschon mit den schwersten Kosten und mit Ruin des Landes und der Unterthanen in Böhmen, welchem ohnerachtet der Mangel daran öfters ganz stark gewesen. Inzwischen hat die Ankunft der alliirten Truppen und die daher [entstandene] Beisorge, dass des Königs Majestät nach erhaltener Verstärkung von neuem in Böhmen perciren und dem Daunschen Corps die Zufuhre daher benehmen würde, das Laudonsche Corps herangezogen, welches die böhmische Grenzen besetzet, doch aber vielleicht eine Entreprise auf Böhmen nicht verhindert haben würde, wenn nicht Frost, Eis und Schnee solche impracticable gemachet hätte und Daun dabei die Avantage von dem nie genug zu beklagenden und wohl zu evitiren gewesenen Verlust von Dresden gehabt, der ihm Gelegenheit giebt, sein Corps in der Nähe zusammenzuhalten und sich damit nach denen Umständen allemal dies- oder jenseits der Elbe zu wenden. Des Königs Majestät haben also in der Situation, wie Sie noch seind, bleiben und nur verhindern müssen, dass der Feind sich in Sachsen weiter ausbreiten können, wovon sich auch der Effet insoweit äussert, dass die österreichische Armee in einem kleinen Canton ziemlich serriret bleiben müssen und daher sich jetzo viele Krankheiten und Sterben zu äussern anfänget, dahergegen die königliche Truppen sich hinter- und seitwärts extendiren und mit mehrerer Bequemlichkeit cantonniren können, auch den grössesten Theil von Sachsen zu ihrer Disposition gehabt.

Es würde auch solches in solcher Situation haben bleiben können, wenigstens bis gegen Anfang der Campagne, wenn nicht der Prinz Ferdinand sich genöthiget gesehen, sein hieher detachirtes Corps zurückzubitten, da er die weite Étendue derer alliirten Länder mit denen Truppen, so ihm geblieben, nicht genugsam decken kann und besorgen muss, dass ein oder andere Provinz davon von neuem durch die Franzosen envahiret werde. Es wird uns also der alliirte Renfort nächster Tagen verlassen und zurückgehen müssen, da es sich dann zeigen wird, ob unsere Situation hier dergestalt wird bleiben können, und ob nicht der Feind nach der Seite vom Voigtlande zu einige Demonstrationes und Mouvements machen wird.

Was des Königs Majestät von der künftigen Campagne sentiren, wann die feindlichen Alliirten zusammen bleiben, solches ist Ew. Excellenz aus denen von Deroselben erhaltenen Schreiben bekannt. Sie haben zwar alle Dero Dispositiones gemachet, um Sich aller Orten nach Möglichkeit opponiren zu können, jedoch ist menschlicher Weise zu urtheilen, dass die Campagne alsdann sowohl vor des Königs Majestät als vor den Prinz Ferdinand von Braunschweig sehr difficile und critique

sein wird, und dieser mit denen Franzosen, der König aber mit denen Oesterreichern, Russen, Schweden, Reichs- und sächsischen Truppen harte Stände haben werden.

Ich zweifele auch fast gar nicht an der Richtigkeit dessen, was M. Keith in der chiffrirten Anlage[1] anzeiget. Es ist auch allerdinges zu besorgen, dass, wenn es denen Oesterreichern glücken sollte, sie alsdenn wohl etwas gegen Magdeburg tentiren dörften, um dadurch gleichsam die königlichen Provinzen mit denen Russen in die Mitte zu fassen. Wie aber niemalen alles gute geschiehet, so geschiehet auch niemalen alles böse zugleich, und ein einziges vor des Königs Majestät glücklich ausfallendes Évènement würde das ganze feindliche Système stürzen, woran man doch noch nicht ganz desperiren kann, und, da die österreichische Hochmuth und Effronterie bisher auf das höchste gestiegen, so zweifele fast nicht, wie ich beständighin remarquiret zu haben glaube, an deren Umsturz, und nach ihrer eigenen vormaligen Medaille *frangit Deus omne superbum.*[2]

Inzwischen muss ich bezeugen, dass des Königs Majestät es an nichts ermangeln lassen, alles beizutragen, was zu Herstellung eines billigen Friedens diensam sein kann; Sie haben deshalb den Herrn von Knyphausen umständlich instruiret.[3]

Ich beziehe mich sonsten noch auf die chiffrirte Beilage sub littera A,[4] worüber mir aber das höchste Secret von Ew. Excellenz erbitten und, obschon ohngerne, gehorsamst ansuchen muss, solche nach Dero Gelegenheit Selbst zu dechiffriren, auch gegen des Königs Majestät von meiner Communication Sich noch nichts äussern zu lassen, da ich Dero Einwilligung dazu noch nicht habe, aus treuer Intention gegen Dero Dienst mich dennoch es zu thun berechtiget und nöthig halte. La pièce[5] cotée B[6] est une lettre du sieur Rouillé;[7] la lettre C[8] est de M. de Choiseul,[9] et D[10] de Havrincour à Stockholm.[11] J'y joins d'autres encore[12] qui ne laissent entrevoir rien de bon pour la paix.

Ew. Excellenz muss aber mein vorstehendes Gesuch nochmalen auf das flehentlichste wiederholen, denn sonsten nicht nur mir das grösseste Désastre darüber widerfahren, sondern auch *le canal d'où tout cela part, serait totalement ruiné.* Ich kann auch keinen Menschen davon ausnehmen. Des Königs Majestät haben sonsten auch gestern die betrübte Nachricht von dem Absterben des würdigen Landgrafen[13] erhalten, so eine neue Scène geben dörfte . . . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

---

[1] „Précis d'une lettre de Pétersbourg du 28 décembre 1759", mit der Mittheilung, die Russen würden den Feldzug mit der Belagerung von Colberg eröffnen und dann Stettin belagern. — [2] Vergl. Bd. XVI, 80, Anm. 3. — [3] Vergl. Nr. 11774. 11777. — [4] Eine Abschrift von Nr. 11801. — [5] Die folgenden Worte, da sie chiffrirt wurden, in französischer Sprache; Eichel hatte für die Correspondenz mit Finckenstein nur französische Chiffern. — [6] Thatsächlich auch A. — [7] Rouillé giebt in diesem Briefe den Inhalt eines Schreibens der Kaiserin-Königin an den König von Frankreich wieder, worin alle Friedensvorschläge bis zur völligen Entschädigung der Verbündeten, d. h. bis zur völligen Vernichtung des Königs von Preussen, zurückgewiesen werden, und schildert die entgegenkommende Antwort des französischen Hofes, welche die Zusicherung enthalte, „de tâcher de réduire le roi de Prusse à son électorat de Brandebourg". — [8] Thatsächlich B. — [9] Mit der Nachricht, dass man, da das Zustandekommen des Congresses ungewiss sei, in Frankreich den Krieg „avec toute vigueur possible" führen wolle. — [10] Thatsächlich C. — [11] Ueber die Erfolge der französischen Partei in Schweden. — [12] Der oben angeführte Brief Keiths, der Auszug aus einem Briefe aus Wien vom 10. Januar und die am 5. Februar auch an Knyphausen übersandten Briefe aus Paris (vergl. Nr. 11800). — [13] Vergl. S. 63.

11803. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON WEDELL.

Freiberg, 5. Februar 1760.

Ich danke Euch besonders vor die in Eurem Schreiben vom 4. dieses communicirte Nachrichten;[1] die Idées, so Ihr darin wegen der bisherigen feindlichen Bewegungen habet, seind ebendieselben, welche Ich davon gehabt; demohnerachtet wir doch allemal auf unserer guten Hut sein werden.

Friderich.[2]

Nach dem Abdruck bei Preuss, Friedrich der Grosse, Urk.-Buch, Bd. II, S. 74.

11804. AN DEN GENERALMAJOR VON WYLICH IN BÜTOW.

[Freiberg, 6. Februar 1760.][3]

Recht gut.[4] In der Negotiationssache sich ferner geschlossen zu halten und nicht ein Wort fallen zu lassen.[5]

Weisung für die Antwort; am Rande des Berichts von Wylich, d. d. Bütow 30. Januar.

11805. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Freiberg, 6 février 1760.

Quoique je croie avoir lieu à douter que cette assemblée des Tartares[6] dont votre dernier rapport du 26 du mois passé me rend compte, ait des suites, et moins encore qu'elle saurait avoir le moindre rapport à mes intérêts, je veux cependant que vous continuez d'attention sur cette affaire, pour en être au fait, afin de m'en informer de ce qui en saurait mériter quelque attention de ma part.

C'est en vous enjoignant le dernier et le plus impénétrable secret là-dessus que je veux bien vous confier que c'est déjà au mois de juin de l'année passée que le sieur d'Arnstædt,[7] fort connu autrefois, a fait une course en Turquie, en gardant l'incognito, pour y porter quelques lettres; on ne saurait douter de son heureuse arrivée en y allant, vu

[1] Wedell hatte, Roitzsch 4. Februar, gemeldet, die bisher erhaltenen Nachrichten liessen annehmen, „dass der Feind auf uns allhier nichts tentiren werde"; er halte dafür, „dass des Feindes diesseits der Elbe gemachte Bewegungen dahin abzielen, sich besser auseinander zu legen; sollte der Feind etwas unternehmen wollen, so ist eher zu glauben, dass solches jenseits der Elbe . . gerichtet sein dürfte." — [2] Dem Minister Schlabrendorff wird, Freiberg 5. Februar, der Befehl ertheilt, dass von den Magazinen in Schlesien für dieses Jahr „der schwächste Theil zu Neisse, der stärkste aber zu Breslau auch Schweidnitz und zu Glogau oder der Orten sein müsse". [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [3] Das Datum nach dem Expeditionsvermerk von Eichel. — [4] Wylich hatte, Bütow 30. Januar, über den Fortgang der Auswechselungsgeschäfte mit den Russen berichtet. — [5] Wylich hatte gemeldet: „Der Generalmajor Jakowlew hat nach seiner Zurückkunft von Marienburg in der mir allergnädigst aufgetragenen Negotiation (vergl. S. 47) sich noch nicht das geringste geäussert, folglich ich mich auch ganz geschlossen gegen ihm gehalten habe." — [6] An der polnischen Grenze. — [7] Vergl. Bd. XVIII, 257.

que des gens dignes [de] foi, auxquelles il était fort connu, l'ont rencontré à 30 lieues à peu près de Constantinople. Comme du depuis on n'a eu la moindre nouvelle de ce sieur Arnstædt, de sorte que, contre tout ce qu'il avait promis aux siens, il se sont écoulés au delà de huit mois qu'il n'a pas donné même aucun signe de vie, je commence à soupçonner qu'il lui soit arrivé quelque malheur à son retour.

Comme je souhaiterais fort d'avoir des avis certains, autant qu'il le sera possible, vous devez tâcher au mieux d'en déterrer quelque chose par vos amis, de la fidélité et de la discrétion desquels vous soyez parfaitement assuré. Vous prendrez même vos précautions à ce que rien paraisse dans vos recherches ni de moi ni de mes affaires, mais de simuler comme si c'était à la réquisition de ses plus proches parents que vous souhaitiez d'avoir de bonnes informations sur son sujet; enfin vous vous y prendrez avec adresse, pour [y] parvenir, sans que rien de préjudiciable en puisse être soupçonné. Il y a un certain staroste nommé ....[1], qui a sa demeure ordinaire à ....[2], avec lequel Arnstædt a toujours eu d'étroites liaisons, et où j'ai appris qu'il a fait gîte, quand il a entrepris de pareilles courses. Ce serait là peut-être que vous tirerez quelque avis, si vous connaissez assez ce staroste, et qu'il est d'ailleurs homme qui s'expliquera confidemment à vous. Il sera nécessaire, d'ailleurs, que vous preniez vos mesures pour la sûreté de la correspondance que vous entreprendrez à ce sujet. J'attends vos rapports en chiffres de tout ce que vous aurez découvert à ce sujet.

Nach dem Concept. Federic.

11806. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON WEDELL.

Freiberg, 6. Februar 1760.

Weilen Mein Bruder, des Prinzen Heinrichs Liebden, Sich auf eine kurze Zeit von dortiger Armee absentiren werden, um die Kur zu völliger Herstellung Dero Gesundheit desto mehr zu befördern, so habe Ich inzwischen das Commando dasiger Armee des Markgrafen Karl Liebden aufgetragen. Dabei Ich Euch aber hierdurch im Vertrauen avertire, dass Ich Mich dabei hauptsächlich auf Euch verlasse, und Ihr also nicht ermangeln müsset, Euch bei gedachtes Markgrafen Liebden dergestalt zu insinuiren, damit Er Euch, insonderheit bei den jetzigen Umständen, von allen Sachen, so nur immer dorten vorfallen, spreche und alles mit Euch überlege. Ich habe auch mehrgedachtes Markgrafen Liebden bekannt gemacht, dass er Mich alle Tage von allen Umständen und allem, was auf dasiger Seite passiren könne, benachrichtigen müsse, so wie Ich ihn Meines Ortes von allen dem, was hiesigerseits vorfället und geschiehet, umständlich benachrichtigen werde. Ich habe gleich-

[1] Lücke. Gemeint ist jedenfalls der Starost von Kaniow, Graf Potocki. Vergl. Bd. XVII, 439. Anm. 1 und XVIII, 168. Anm. 4. — [2] Lücke.

falls ihm aufgetragen, dass wegen der Mouvements, so der Feind etwa jenseits der Elbe machen könnte, eine beständige und tägliche Correspondance sowohl mit dem Generalmajor von Czettritz über Torgau nach Cossdorf, als auch mit dem Generalmajor von Schmettau in der Lausnitz unterhalten werden müsse, um auch von dem dort fürfallenden täglich exacte informiret zu sein.

Was sonsten noch die Ordre, die Subordination und die Disciplin bei denen dortigen Regimentern überall, sowohl Infanterie als Kavallerie, anbetrifft, da recommandire Ich Euch alles solches besonders, und dass Ihr mit grossem Ernste und Attention darauf halten sollet, auf dass solche nicht im geringsten Stücke negligiret, und, wo sie sich etwa hier und dar relachiret haben sollte, wiederum so, wie sie sein muss, in die Regimenter gebracht werde. So sollet Ihr auch alles, was sonsten von Mir wegen Herstellung des nöthigen bei dortiger Armee, insonderheit wegen baldiger und prompter Completirung der Regimenter und dem, was sonst dazu gehöret, befohlen worden, beständig betreiben, damit alles erforderliche mit grossem Ernste und Fleisse befördert und baldmöglichst zum Stande gebracht werde.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Wedellschen Familienarchiv zu Ludwigsdorf in Schlesien.

11807. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 6 février 1760.

Der Empfang des Berichtes vom 25. Januar wird bestätigt.

Ç'a été avec bien de la satisfaction et de contentement que j'y ai vu que le chevalier Pitt, aussi bien que ses collègues, sont dans la bonne disposition à se prêter à mes idées que je vous ai communiquées;[1] et comme mes lettres que je vous ai faites consécutivement dans le mois de janvier, vous seront toutes arrivées, à ce que j'espère, je crois avoir lieu de me flatter que leur contenu n'aura rien gâté dans cette bonne disposition, de sorte qu'on y parviendra, à la fin, à ce que les Français parlent et s'expliquent, et qu'on verra alors à quel ton ils monteront leurs conditions, et si l'on pourra réussir ou non avec eux à faire leur paix séparément.

J'attends le rapport que vous me promettez, et me flatte que nous verrons dans le courant de ce mois à peu près ce que [nous] aurons à nous promettre de cette négociation,[2] ou si elle échouera.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Vergl. Nr. 11733. 11741. — [2] Vergl. Nr. 11798.

11808. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 6 février 1760.

J'ai été satisfait du rapport que vous m'avez fait du 29 janvier. Votre fidélité et votre savoir-faire et prudence me sont de sûrs garants que vous [ne] manquerez en rien pour réussir dans la commission secrète dont je vous ai chargé.[1] Mais pour vous y aider, autant que cela dépend de moi, je veux bien permettre que vous vous y serviez du sieur de Slingelandt, de la façon que vous me le proposez dans votre susdit rapport,[2] si tant est que vous sauriez vous fier tout-à-fait sur lui; aussi il me sera égal de quelle voie vous vous servirez et de quelle façon vous y userez, pourvu que je parvienne au but désiré de faire parler les Français, de les faire [s']expliquer et de pénétrer les conditions où ils en veulent sérieusement, afin que je puisse juger ce que l'on peut espérer ou non d'une pacification avec eux dans les circonstances présentes.

Nach dem Concept. Federic.

11809. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 6 février[3] 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 3 de ce mois. Voilà tout à quoi j'ai travaillé jusques ici, de mener seulement les choses à ce qu'on commence à se parler, à s'expliquer et à entrer en matière,[4] afin qu'on puisse voir au moins ce que chacune des parties prétend et ce qu'on peut alors se promettre du succès d'une négociation entre l'Angleterre et la France, pour que celle-ci fasse sa paix séparément de ses autres alliés. Dès que j'aurai obtenu ce but, je me flatte que les affaires prendront un bon train, à moins qu'on ne mette pas de part et d'autre les conditions à un trop haut prix; sur quoi je suis à présent un peu en peine, et que les intrigues du parti autrichien en France

[1] Vergl. Nr. 11785. — [2] Hellen hatte, in Anbetracht der Schwierigkeit, den Grafen Affry allein zu sprechen, den Vorschlag gemacht, „qu'au cas que je n'en trouve pas moyen, je lui fasse parvenir mes réflexions par un tiers, ce qui au fond ferait le même effet. Je puis employer le sieur de Slingelandt, qui rapporterait à d'Affry l'entretien, comme passé entre nous." Slingelandt war Generalsteuereinnehmer der Provinz Holland. Vergl. Bd. XIV, 291. 306. 383. — [3] Auf dem Schreiben des Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, d. d. Schwedt 2. Februar, findet sich u. a. die Weisung für die Antwort: „Que le Roi était . . . charmé d'apprendre l'état de son reconvalescence (vergl. Bd. XVIII, 665), et que Sa Majesté faisait des vœux pour son prompt rétablissement parfait. Qu'elle lui priait cependant de se tenir en repos et d'attendre tranquillement son entière guérison." — [4] Finckenstein hatte geschrieben, dass er mit Freude aus Knyphausens Bericht vom 15. Januar ersehen habe, welche Erklärung General Yorke auf Affrys Eröffnungen hin (vergl. S. 61) abzugeben beauftragt sei.

n'opèrent sur les bien intentionnés pour la paix que la France, qui voudra mettre ses conditions à un trop haut ton, ne rebute le ministère anglais.

Dans notre situation ici il n'y a rien de changé. Il faut voir si les Autrichiens hasarderont quelque diversion, malgré la saison, ce que sans doute ils entreprendront dès le mois de mars ou d'avril.

Soli et secret. Si, en attendant, la paix avec la France ne s'achemine pas, ou si le hasard ne nous favorise pas de quelque autre évènement favorable, la perspective est un peu effrayante pour nous. Je crois que vous ne ferez pas mal de prendre toujours des arrangements sous main et sans que rien en paraisse ni en transpire au public, pour ne pas trop le révolter, pour votre retour à Magdeburg et pour vos quartiers là-bas, afin que, quand malheureusement les circonstances l'exigeaient, tout y soit arrangé de longue main déjà, et de sorte que ce retour et celui de la cour puisse se faire sans de si fâcheux éclats qu'autrefois et sans trop désoler tout d'un coup le public.

Voilà quelques espérances qu'on nous donne, mais il nous faut des évènements, et non pas des chimères. Mon neveu est parti aujourd'hui, à mon grand regret. Dès que je verrai plus jour à tout ceci, je vous le manderai.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11810. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE A BERLIN.

Freiberg, 6 février 1760.

Der König dankt für das Schreiben des Prinzen vom 3. Februar und spricht den Wunsch aus, immer gleich tröstliche Nachrichten über die Wiederherstellung des Prinzen (vergl. Nr. 11735) zu erhalten.

Nos affaires continuent à être ici dans la même situation. Mon frère Henri est malade,[1] ce qui m'inquiète beaucoup. La campagne s'ouvrira de bonne heure; à vue de pays, je crois que ce sera au commencement d'avril. Il faudra encore en passer par là; veuille le Ciel que la fortune ne nous soit pas toujours contraire, sans quoi il [n']y aurait moyen de réparer nos infortunes passées. Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Berlin. Der hier allein abgedruckte Zusatz eigenhändig.

11811. AU LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL A MAGDEBURG.

Freiberg, 6 février 1760.

Votre Altesse Se représentera facilement la juste douleur avec laquelle j'ai appris par Sa lettre du 3 de ce mois la mort du feu Landgrave Son père, que ses qualités personnelles et l'union la plus intime

[1] Vergl. Nr. 11806.

me rendaient également cher, et, en conséquence de ces sentiments, je ne puis que donner à la mémoire de ce digne et respectable Prince tous les regrets qu'exige la tendre amitié que j'avais pour lui.

Votre Altesse a les mêmes droits sur mon cœur, et Elle peut être sûre de trouver en moi un ami sincère, tout aussi disposé à entrer dans Ses vues qu'à favoriser Ses intérêts. C'est en cette qualité que je Lui témoigne toute la part que je prends à la perte qu'Elle vient de faire; que je Lui souhaite dans la nouvelle carrière où Elle est entrée, tout le bonheur et toute la prospérité qu'Elle peut désirer Elle-même, et que je m'offre à y contribuer, avec le zèle le plus empressé, dans toutes les occasions qui se présenteront. L'attachement que Votre Altesse m'a témoigné jusqu'ici, me fait espérer un parfait retour de Sa part, et la noblesse de Ses sentiments me persuade que, fidèle à remplir les engagements solennels qu'Elle a contractés avec moi, Elle ne Se laissera pas éblouir par les propositions captieuses que nos ennemis communs pourront Lui faire, et qu'Elle saura opposer à leurs artifices ces sentiments de fermeté qui sont, pour ainsi dire, héréditaires dans Sa maison. Ce n'est qu'en prenant ce parti, le seul qui convient à Sa gloire et à Ses véritables intérêts, qu'Elle pourra S'assurer de l'amitié constante de Ses alliés, parvenir à la délivrance de Ses États et de Ses peuples et Se procurer, de concert avec moi et avec Sa Majesté Britannique, des conditions honorables dans les négociations prochaines de la paix. J'espère que Votre Altesse envisagera ces ouvertures comme une nouvelle preuve de l'intérêt que je prends à ce qui La regarde.

J'agrée, au surplus, la demande que Votre Altesse me fait pour faire un voyage dans Ses États, afin de régler Ses affaires,[1] que je Lui souhaite parfaitement heureux.

Nach dem Concept.[2] Federic.

11812. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 6. Februar 1760.

[Eichel macht dem Minister Mittheilung über die Absendung des Schreibens an den neuen Landgrafen von Hessen-Cassel.[3]]

Es seind mir sonsten beide gedruckte Piècen aus Schlesien von einem guten Freunde zugesandt worden, und habe ich mit Vergnügen ersehen, dass wegen der

[1] Auf dem aus Magdeburg vom 3. Februar datirten Gesuch des neuen Landgrafen findet sich vom Könige die eigenhändige Weisung für die obige Antwort: „Compliment, und er möchte in Gottes Namen reisen und nach seinen Sachen sehen. Friderich." — [2] Die im Cabinetsministerium aufgesetzte und zur Unterschrift an den König überschickte Ausfertigung dieses Schreibens (vergl. Nr. 11780) lag mit der königlichen Unterschrift zur Absendung bereit; das Datum war offen gelassen, ebenso das Datum des Schreibens vom Landgrafen. Nachdem dieses eingetroffen war, wurde im königl. Cabinet noch der letzte Absatz hinzugefügt, der Ort des Datums „Berlin" in „Freiberg" abgeändert und so das ursprünglich zur Absendung bestimmte Schreiben als Concept benutzt. — [3] Nr. 11811.

ersteren[1] das nöthige davon schon in der Berlinschen gedruckten Zeitung[2] relevirt worden. Es ist nur zu beklagen, dass diese Zeitung ausserhalb Landes so wenig bekannt wird, dass also solches alles nur in den Grenzen der königlichen Lande bleibet. Ew. Excellenz werden Sich zurückzuerinnern geruhen, wie ich vorlängst schon gewünschet, dass man auch auswärtige Zeitungsschreiber, insonderheit den Altonaer und die französischen in Holland, durch einige Largesses, ohne welche diese Leute nichts thun, dahin disponiren könnte, alle dergleichen Articles, und zwar ohnverstümmlet, denen ihrigen zu inseriren, damit doch auch das auswärtige Publicum desabusiret werde. Ich kann aber nicht wissen, was vor Obstacles sich deshalb finden.

Die zweite Pièce aber, nämlich das sogenannte Circularrescript,[3] davon muss ich gestehen, dass mich solche sehr afficiret hat, da aus solcher erhellet, als ob der Wienersche Hof auch mehr alles, was man sonsten nur gemeinen Wohlstand nennet, vergessen und sich gegen den Hof zu Berlin einer solchen unanständigen und hässlichen Schreibart bedienen will, die man kaum einem groben und chicaneusen Advocaten vor einem ichts gesitteten Gerichte zu gut halten würde und selbst allen honneten Leuten Abscheu machen muss. Es würde mir leid thun, wenn man jemalen dem Wienerschen Hof wiederum in solchem groben schuljungensmässigen declamatorischen Stylo hiesigerseits begegnen wollte; damit aber doch auch das Publicum einigermaassen desabusiret und, so zu sagen, dergleichen von dem Wiener Hofe [nicht] so gewöhnet werde, als aber[4] dieser dergleichen Grobheiten ins Gelag herein zu schreiben besonders berechtiget sei, so wünschete ich doch wohl, dass solches einmal, obgleich bescheiden und sonder Verletzung des Wohlstandes, jedoch aber auch mit Nerf, in einem gemein zu machenden Avertissement releviret und dem Publico das Ridicule von solcher Arrogance und kindischen Declamationen bekannt gemachet würde. Ich kann sagen, dass ich mit Ungeduld erwarte, was die versprochene künftige Fortsetzung denn mit sich bringen wird, glaube aber zum Voraus schon, dass es das Paroli der Fabel vom schwangern Berge sein wird. Einen besonderen Umstand muss hierbei noch anführen, dass nämlich, so oft des Königs Majestät durch 'Dero Herrn Officiers oder sonsten etwas von dergleichen österreichischen Grobheiten oder sonst calomnieusen und unwahren Traductionen hinterbracht wird, Sie allemal zwar darüber lachen, dabei aber zur Antwort geben, wie Sie nicht zweifeln wollten, dass Dero Herrn Minister zu Berlin solches énergiquement releviren und darauf gebührlich antworten lassen würden.

.... Hier seind wir noch bei dem alten; unsere Herrn Auxiliaires haben sich heute wirklich im Marsch gesetzet, wiewohl deren durchlauchtiger Chef[5] noch hier ist. Was weiter geschehen wird, muss man noch abwarten. Wenn man denen täglich sich confirmirenden Nachrichten trauen darf, so werden die epidemischen Krankheiten in denen Quartieren der österreichischen Armee immer stärker, so dass letztere deshalb auch gezwungen wird, allerhand Bewegung zu Veränderung derer Quartiere zu machen. Gott wolle seine schwere Ruthe wieder aufheben! Die Situation des sächsischen Landmanns wird je länger je schlechter, und ich besorge, dass solche endlich zu einer Contagion ausschlagen wird.

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

---

[1] „Commissarische Revisions-Tabelle über den effectiven Stand derer am 21. November in die Kayserl. Königl. Kriegsgefangenschafft gerathenen Königl. Preuss. Truppen." Die Tabelle gab die Zahl der Gefangenen auf 14923 an. — [2] In Nr. 15, vom Sonnabend, 2. Februar 1760. — [3] Circularrescript an alle an auswärtigen Höfen befindlichen Minister „wegen denen, von den Königl. Preuss. Kriegsvölkern in dem Königreich Böheim und dazu gehörigen Landen wider alle Kriegs-Regeln ausgeübte Gewaltthaten im abgewichenen Jahr 1759". Vergl. Bd. XVIII, 765. 766. (Eichel war ein Abdruck, d. d. Brünn 17. Januar 1760, zugeschickt worden.) — [4] Für: ob. — [5] Der Erbprinz von Braunschweig.

11813. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 8 février[1] 1760.

Vous verrez par les deux lettres que je fais joindre en original,[2] de quoi il s'agit.

Il faudra que vous détachiez un couple d'escadrons de hussards dans les environs de Glogau, de l'autre côté de l'Oder, pour être informé à temps de ce corps russe dont il est question; et, en supposant que les Russes marchent réellement, ce que cependant je ne crois pas avoir lieu avant la fin de mars, il faudra que vous vous opposiez le mieux que vous pourrez à leur passage, et lorsque vous verrez à peu près le chemin qu'ils veulent tenir, il faut donner incessamment ordre au pays, pour que tout le monde se retire avec leurs chevaux, bétail, chariots et hardes, afin de rendre leur dévastation moins considérable.

Si cette marche des Russes a lieu, ce seront à peu près 10 à 12 000 hommes d'infanterie, avec quelque cavalerie ou hussards et pareilles gens. Je donne, au reste, mes ordres au ministre de Schlabrendorff de vous assister de sa part en cela, de tout qu'il vous faut.[3]

[1] In einer vorangehenden Cabinetsordre, Freiberg 7. Februar, erhält Fouqué den Befehl, „wenn feindliche Invasiones oder Streifereien in Meine schlesischen Landen gegen die polnische Grenze zu geschehen sollten", sofort einige Escadrons Husaren dahin zu detachiren, „um solches feindliche Räubergesindel zu verjagen und Meine dortigen Grenzen dagegen zu versichern und zu decken". [Wien. Kriegsarchiv.] — Vom 7. Februar auch ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 125. — [2] Ein Bericht Reimers, d. d. Danzig 2. Februar, und ein Schreiben ohne Unterschrift vom 3. Februar. Reimer hatte von guter Hand erfahren, „dass der Wiener Hof in seinen unaufhörlich wiederholten Anträgen bei dem zu Petersburg reussiret habe, dass nämlich ein Corps Russen in Zeit von drei Wochen wirklich gegen Sachsen aufbrechen solle." Das Commando sei ursprünglich dem General Fermor übertragen worden, „selbiger aber hat Vorstellung gethan, dass er nicht unter dem Befehl des Marschall Daun stehen könnte, da er mit demselben stark brouilliret sei"; darauf habe der österreichische Hof verlangt, dass der Fürst Lubomirsky an die Spitze dieses Corps gesetzt werden möchte, dies aber sei von Seiten der Russen „gänzlich hintertrieben" worden, weil er „den Kern der Truppen dem Willen des Dauns hätte aufopfern können". „So ist nunmehro der Schluss gefasst, dieses Corps dem Generallieutenant Rumänzow anzuvertrauen." General Tottleben solle „durch die vorher ausgehende Partien seines Corps" den nöthigen Vorspann zusammentreiben. Die Anfertigung einer grossen Anzahl Schlitten in der Gegend von Thorn lasse darauf schliessen, „dass eine Bewegung bei den Russen vorstehe". — Der andere Bericht bringt die Nachricht von dem Aufbruch eines kleinen russischen Corps gegen die schlesische Grenze. „Die frühzeitige Herbeiberufung der Artillerie nach Marienwerder will zwar zu einigen Muthmaassungen, als wann der Feind frühzeitige Bewegungen machen möchte, Anlass geben; bei denen Truppen wird aber noch nichts bemerket." — [3] Dem Minister wird, Freiberg 8. Februar, die Nachricht mitgetheilt, „als ob die Russen noch wohl durch ein besonderes Corps eine Invasion in Schlesien währender dieser Winterzeit unternehmen möchten"; er wird von dem Inhalt der obigen Ordre an Fouqué in Kenntniss gesetzt mit dem Befehle: „Ihr habt also dieses wohl zu observiren, jedoch auch allen unzeitigen Éclat zu vermeiden und Euch so zu arrangiren,

Voici, mon ami, bien des commissions différentes, mais que faire dans la fâcheuse situation où nous sommes? il faut faire flèche de tout bois. Je vous recommande d'avoir l'œil au recomplètement des régiments qui sont sous vos ordres en Silésie, et de faire votre possible pour y réussir et y entretenir une sévère discipline. Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz („Voici, mon ami etc.") eigenhändig.

11814. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 8 février 1760.

Dem Gesandten wird der Empfang des Berichtes vom 22. Januar bestätigt.

Par de bonnes lettres que j'ai vues de Londres, l'on me fait observer qu'il ne fallait pas que je décourageasse les ministres anglais, d'ailleurs très bien intentionnés pour moi et pour mes intérêts.

Je me souviens de vous avoir instruit au fond de ma situation présente,[1] qui n'est pas à la vérité riante et à badiner là-dessus, et qui ne me saurait promettre de grands avantages pour la campagne qui vient, mais vous vous souviendrez, à votre tour, que j'ai fait tout cela sous la restriction expresse que ce n'était que pour votre direction seule, et que vous n'en ferez autre usage envers le chevalier Pitt et envers les autres ministres que celui que vous trouverez convenable, et sans choquer la délicatesse de ces gens.

Je suis persuadé de votre prudence et de votre savoir-faire et, me flatte que, selon la connaissance que vous avez de la façon de penser desdites gens, vous ne leur en aurez plus dit que ce qui leur fallait, sans les rebuter, ni sans les intimider; mais, comme cependant ledit avis me revient de différents lieux, savoir qu'il ne fallait pas que je décourageasse moi-même ces gens, il faut bien que je vous en avertisse et que [je] vous dise de prendre bien garde dans vos entretiens que vous ne découragiez pas les ministres, en leur représentant l'état de mes affaires, tout comme celui des alliés en Allemagne, comme absolument ruiné et à n'en pouvoir plus s'en relever; car cela ne saurait faire qu'un très mauvais effet sur leur esprit et animerait même nos ennemis, s'il en transpirerait quelque chose dans le public. Ce que je vous en ai écrit, est la vérité toute pure; je l'ai fait pour votre information et votre direction, mais il faut que, nonobstant cela, vous aussi bien que le sieur Michell mesuriez vos termes et les accommodiez au génie des ministres à qui vous trouvez convenable d'en parler; sans cela, vos insinuations opéreront un effet tout contraire à celui que j'en attends et désire. Si j'avais voulu dissimuler entièrement ma situation et donner

dass, wenn es erfordert wird, alles gleich geschehen könne, auch mit dem General von Fouqué weiter darüber zu correspondiren." [Berlin. Generalstabsarchiv.]

[1] Vergl. Nr. 11733.

de grandes idées des avantages de notre campagne qui vient, cela aurait été faire illusions aux susdits ministres et même les tromper et les induire à des démarches fausses; mais avec tout cela il faut que vous y agissiez avec modération, et sans les heurter de front. Je fais tous les efforts possibles pour rétablir mon armée et mes affaires, je m'opposerai vivement à ceux que l'ennemi voudra faire, rien ne sera oublié de ma part de ce qui contribuera à me soutenir efficacement; il n'y a que les évènements qui en décideront et une trop grande supériorité des forces des ennemis que j'aurai à appréhender, si la France n'en sera pas détachée.

Je ne saurais vous laisser ignorer que je viens de recevoir aujourd'hui encore l'avis que la cour de Vienne par ses sollicitations importunes à Pétersbourg venait d'obtenir de celle-ci des ordres au général Rumänzow à ce qu'il devait, avec un corps détaché des troupes russes, marcher vers le printemps encore, pour faire une diversion dans mes États et passer en Saxe.[1] J'ai pris préalablement mes mesures, si effectivement cette entreprise devait avoir lieu; mais au bout du compte, ce sera la trop grande multitude qui m'embarrassera, et à laquelle je serai en peine de faire face de tous côtés. Je vous avertis encore de ne faire qu'un usage prudent de cet avis-ci.

Nach dem Concept. Federic.

11815. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 8 février 1760.

Je vous sais gré des nouvelles dont vous avez voulu m'instruire par votre rapport du 26 janvier. Comme il m'en paraît cependant, par ce que vous y dites, que les dépêches de mes ministres en Angleterre me convaincraient que la cour de Londres n'avait nulle envie de faire sa paix séparée, que vous n'avez pas bien compris le sens de ce que je vous ai marqué à ce sujet par mes dépêches antérieures, je suis bien aise de vous désabuser de ce malentendu, s'il y en a, et de vous dire qu'il ne m'est venu jamais dans l'esprit de soupçonner ni l'Angleterre ni le général-major de Yorke d'aucune négociation secrète avec les Français pour une paix séparée et clandestine à mon exclusion, dont je suis bien éloigné, et auquel sujet je suis tout au contraire bien assuré que l'Angleterre ne se séparera du grand jamais de moi, et que ses sentiments sont trop droits, trop justes et de trop de bonne foi, ainsi que M. Yorke, pour que je ne sois pas tout-à-fait tranquille là-dessus et qu'il n'entrera jamais ni doute ni soupçon en mon esprit sur ce point-là. De sorte donc que toute mon inquiétude, s'il y en a, ne consiste que de savoir si les Français ne s'expliquent pas, soit envers le sieur Yorke soit envers d'autres, sur leurs vraies intentions à sujet

[1] Vergl. S. 75.

de la paix qu'on leur a offerte, et que [je] souhaiterais seulement qu'ils commençassent à parler et à s'expliquer, de même que sur les conditions qu'ils voudraient y mettre. Voilà ma seule intention, et je serai bien aise, si vous saurez m'aider en ceci de la façon dont je vous ai instruit[1] . . .

Nach dem Concept. Federic.

11816. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 8 février 1760.

Quand vous me proposez d'envoyer dès à présent un ministre au nouveau landgrave de Cassel, sous prétexte de le complimenter sur son avènement à la régence, mais en effet pour veiller aux intérêts communs et pour avoir quelqu'un autour de lui par lequel on puisse être informé des propositions que mes ennemis sauraient lui faire, pour en prendre à temps des précautions, vous avez apparemment ignoré que ce voyage qu'il fait à présent en Hesse,[2] n'est que pour quelques jours, ou au moins pour un temps bien court, et qu'il sera incessamment de retour à Magdeburg, au moins à ce qu'il m'a fait dire par cet officier qu'il m'a envoyé avec sa lettre de notification, de sorte qu'il serait assez inconvénient de lui envoyer un ministre pendant son peu d'absence. D'ailleurs, si le digne général Donop[3] ne sera plus à même de contenir ce Prince dans les intérêts de la cause commune et dans la bonne voie, que saurait-on se promettre des succès d'un jeune homme sans expérience, tel que Goltze,[4] pour cette mission!

Je ne veux aussi pas vous laisser ignorer, quoiqu'en confidence encore, que par les insinuations verbales que ce Prince m'a fait faire par l'officier susdit, il ambitionne le grade de mon feld-maréchal avec le gouvernement de Berlin, que je lui accorderai aussi, dès qu'il s'en déclarera à moi; ce qui nous le retiendra au moins pour quelque temps encore. Je crois aussi que la négociation pour ses troupes et pour les autres engagements succéderont, et qu'il nous laissera les premières, au moins cette année-ci encore.

Der König bezieht sich auf die Berichte Reimers vom 2. Februar und macht dem Minister Mittheilung von den an General Fouqué ergangenen Befehlen,[5] „ma volonté étant que vous preniez des arrangements avec le maître des postes à Berlin que toutes les lettres qui y passeront du sieur Reimer à Danzig, de même que celles du maître des postes à Stolpe, sous l'enveloppe duquel celles de Reimer se trouvent, et qui seront adressées à moi, vous soient apportées incessamment, que vous ouvrirez alors et en ferez tirer deux copies, dont vous enverrez l'une d'abord

[1] Vergl. Nr. 11785. Zum Schluss wird dem Gesandten die möglichst schnelle Beförderung des Schreibens an Knyphausen (Nr. 11814) empfohlen. — [2] Vergl. S. 73. — [3] Vergl. Bd. XVII, 265, XVIII, 609. 617. — [4] Finckenstein hatte für die Sendung den Legationsrath Freiherrn von der Goltz vorgeschlagen. — [5] Vergl. S. 75.

par estafette expresse au susdit général de Fouqué en Silésie, pour qu'il en ait incessamment connaissance, et l'autre à moi; ce que vous observerez avec bien de l'attention."

Soli et secret. Il ne faut pas douter que les opérations de la campagne ne commenceront dès le mois de mars qui vient, et que le théâtre principal de la guerre ne sera en Saxe où les Autrichiens feront leurs plus grands efforts, ne fût-ce que pour entraîner les Russes et pour ne pas laisser le temps aux Français d'achever leur accommodement avec l'Angleterre. J'aurai peut-être alors de la peine à contenir assez l'ennemi, pour qu'il ne nous donne des inquiétudes sur la ville de Berlin. Je crois que vous ferez donc bien, en attendant, de prendre doucement et en conséquence de ce que ma lettre autérieure[1] vous en a marqué, vos arrangements, afin de faire défiler peu à peu dès à présent ce qu'il faut qu'il soit emporté à Magdeburg, pour y être en sûreté, afin d'en ménager sagement l'éclat et l'ombrage que cela ferait, quand la retraite se ferait tout d'un coup et avec bruit.

Au reste, je ne puis me défendre de vous dire tout naturellement que je ne présume nullement bien des évènements de la campagne de cette année-ci. Si cela tourne mieux que je ne conjecture à présent, personne ne sera plus aise que moi.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

11817. AU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BRUNSWICK.[2]

Freiberg, 9 février 1760.

La lettre tout-à-fait polie que vous venez de m'écrire en date du 8 de ce mois, répond parfaitement au caractère aimable dont j'ai eu la satisfaction de me convaincre parfaitement en vous, pendant le séjour que vous avez fait chez moi. J'en suis enchanté, et je ne me lasse pas

[1] Vergl. Nr. 11809. — [2] Die Berichte des Prinzen im Monat Februar sind datirt am 8. aus Penig, am 10. aus „Schlotheim près de Mühlhausen", am 11. aus Zeitz, am 27. aus West-Uffeln (südwesl. von Hofgeismar). — Auf dem Berichte des Generalmajors von Bandemer, d. d. Zeitz 6. Februar, welcher über das preussische Feldkriegsdirectorium Klage führt, weil es den für die sächsischen Contributionszahlungen festgesetzten Termin hinausschiebe, findet sich vom Könige eigenhändig die Weisung für die Antwort: „Was wegen seine Contributionsanstalten wäre, so hat er Recht, dass er sich nicht nach denen Zauderungen des Felddirectorii richtet. Wegen den Feind soll er auf seine Hut seind. Der Prinz von Braunschweig würde in drei Tagen dar seind, und von der Zeit sollte er profitiren, um alsdann in der Geschwindigkeit alles dorten mit Executions zu zwingen. Er könnte noch dar bis den 12. bleiben; ich würde ihm auch noch schreiben, ob es noch vielleicht länger angehen würde. Friderich." — Dem Oberstlieutenant von Kottwitz wird, Freiberg 11. Februar, befohlen, er solle die Eintreibung der rückständigen Fourageliefernngen und Contributionen in der Gegend von Langensalza und Erfurt, „welches von Euch bisher etwas schläfrig betrieben worden", ohne weiteres Einwenden „zur völligen Richtigkeit und Endschaft bringen, da des Erbprinzen von Braunschweig Liebden mit Dero Truppen in der Gegend von Langensalze passiren, Die denn auch deshalb noch einige Arrièregarde auf einige Tage der Orten zurücklassen werden."

de vous le dire; j'y ajoute les remercîments que je vous dois de la communication des nouvelles que renferme votre susdite lettre[1] . . . .

Federic.

P. S.

Je vous embrasse encore tendrement, mon cher neveu. Votre souvenir ne périra pas dans ma mémoire et je conserverai toujours pour vous les sentiments les plus tendres, vous regardant comme un de mes parents qui font le plus d'honneur du sang dont nous sortons, et que les vertus du cœur me doivent rendre le plus cher. Ce sont ces impressions que je conserverai jusqu'au dernier soupir, trop heureux, si, avant que de mourir, ma destinée me permet au moins de vous en donner quelques preuves. Toutefois vous devez compter sur l'amitié et sur l'estime du vieil oncle, qui vous servira aussi souvent que l'occasion pourra s'en présenter.

Nach dem Concept. Das (in der Ausfertigung eigenhändige) Postscriptum nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

11818. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 9. Februar 1760.

Ihr werdet aus dem abschriftlichen Bericht des Obristen von Hacke, Commandanten zu Glogau, ersehen, was Mir derselbe unter dem 6. dieses wegen der feindlichen Streifereien in dortigen Grenzen gemeldet hat.[2] Ich zweifele nicht, Ihr werdet Mein letzteres Schreiben und Instruction unter dem Dato des 8. dieses[3] erhalten haben. Und dienet Euch übrigens zur Nachricht, dass Ich gedachtem Obristen Hacke aufgegeben, von allem, was dorten vorfallen und passiren wird, Euch immediate zu berichten.[4]

Federic.[5]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

---

[1] Der Schluss handelt über die Remonte für das Husarenregiment Rüsch. — [2] Hacke hatte gemeldet: „Seit drei Tagen fangen die Streifereien der russischen Kosacken gegen die hiesigen Gegenden sehr stark an; in und bei Herrnstadt haben sie alles ausgeplündert. Gestern früh um 5 Uhr attaquirte eine Partie hier das Dorf Zerbau, wurde aber von dem Piquet sehr gut empfangen und zurückgeschlagen und von einem Commando über die Grenze nach Polen gejaget." — [3] Vergl. Nr. 11813. — [4] Ordre an Hacke vom 9. Februar mit der Nachricht, Fouqué werde „etwas von Husaren, sowie es die Noth erfordert, dorthin detachiren". — [5] So. — In einem zweiten Cabinetsbefehl vom 9. wird Fouqué für übersandte Nachrichten gedankt und hinzugefügt, „wie allem Vermuthen nach mit denen Oesterreichern jetzo und bis Ende Martii, aber auch nicht länger, alles stille bleiben, alsdann der Teufel aber los sein, und überall Lärm werden wird". [Wien. Kriegsarchiv.] — Dem Generalmajor Schmettau (vergl. S. 70) wird, Freiberg 10. Februar, in demselben Sinne geschrieben. „Ich glaube auch, dass Ihr auf Eurer Seite dorten nichts sonderliches zu besorgen haben werdet." [Berlin. Geh. Staatsarchiv.]

11819. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.[1]

[Freiberg, Februar 1760.]

Der Convention werden [sie] den Namen nicht geben von Neutralität, sondern nur unter sich bis Anfang Juli still zu sitzen, jeder von seiner Seite.[2]

Weisungen [Bleinotizen] am Rande des Berichtes von Stutterheim, d. d. Crien 7. Februar.

11820. AU ROI DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE A LUNEVILLE.

König Stanislaus schreibt, Luneville 20. Januar: „Dans l'espérance où je suis que les puissances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui se rallume de plus en plus, voudront bien concourir mutuellement à l'éteindre, je me donne la liberté d'offrir à Votre Majesté ma ville de Nancy comme une des villes la plus propre à la tenue d'un congrès, la plus capable de contenir un grand nombre de personnes et, par sa situation, la plus à portée des puissances intéressées au grand ouvrage de la paix. Je me flatte que le Roi mon gendre, à qui je vais faire aujourd'hui la même proposition, voudra bien y donner les mains, et je désire passionnément pour l'honneur de ma capitale qu'elle puisse servir de monument à la postérité d'une paix si utile et si nécessaire même dans les calamités où tant de peuples se trouvent réduits."

Freiberg, 10 février 1760.

Monsieur mon Frère. J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre de Votre Majesté. Je ne refuserais certainement pas l'offre qu'Elle fait de Sa ville de Nancy pour l'assemblée d'un congrès de paix, si cela ne dépendait que de moi. Toutes les négociations qui se feraient sous Ses auspices ne pourraient prendre qu'un tour favorable et heureux. Mais Votre Majesté saura peut-être à présent que tout le monde n'a pas des sentiments aussi pacifiques que les Siens. La cour de Vienne et de Russie ont refusé d'une manière inouïe d'entrer dans les mesures que le roi d'Angleterre et moi nous leur avons proposées, et il y a apparence qu'ils[3] entraîneront le roi de France à la continuation de la guerre, dont eux seuls se promettent tous les avantages; au moins seront-ils les seules causes de l'effusion de sang à laquelle leur refus donnera lieu. Je n'en aurai pas moins de reconnaissance des offres que Votre Majesté me fait. Si les souverains avaient tous Son humanité,

[1] Stutterheims Berichte sind im Monat Februar aus Crien (weststüdwestl. von Anklam) datirt. — [2] Stutterheim hatte berichtet, er habe an den General Lantingshausen „wegen der mit den Schweden einzugehenden Neutralitäts-Convention auf 6 Monate" geschrieben; Lantingshausen aber habe dem durch Vermittelung des Barons Wrangel (vergl. Bd. XVIII, 708) deshalb gestellten Antrage „die unerwartete Deutung" gegeben, „dass er darunter nur die Abstellung der Streifereien von beiderseitigen leichten Truppen" gemeint haben will. — [3] So.

Sa bonté et Sa justice, le monde ne serait point exposé, comme il [l']est, à la désolation, le ravage, le meurtre et les incendies.

Federic.

Nach dem Concept; das Schreiben des Königs Stanislaus nach der Ausfertigung.

11821. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 10 février 1760.

C'est contre toute mon attente que je viens de recevoir aujourd'hui une lettre du roi de Pologne Stanislas,[1] dans laquelle il me parle de paix avec la France, contre tout ce que j'aurais attendu de sa part.

Je n'ai point voulu manquer de vous communiquer incessamment à la suite de cette dépêche la copie de cette lettre avec la réponse que je lui ai faite d'abord, dans l'intention que vous en communiquiez au plus tôt avec le chevalier de Pitt et avec ces autres ministres anglais qu'il trouvera convenables, pour me marquer au plus tôt mieux leur sentiment sur tout ce qui [fait] le sujet de cette lettre, tout comme de la réponse que j'y ai faite.

Nach dem Concept. Federic.

11822. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 11 février 1760.

J'ai reçu votre rapport du 2 de ce mois. Je ne suis pas exactement informé de ce que mes ministres ont écrit en leur nom au prince Louis de Brunswick; c'est pourquoi aussi il aurait fallu que vous les en eussiez informé préférablement à moi immédiatement de tout ce que le susdit Prince vous a dit par rapport au mécontentement qu'il croit avoir de ce que mes ministres se sont expliqués, selon lui, un peu cavalièrement sur ce qu'ils auraient souhaité[2] de lui pour le bien de la cause commune.

En attendant, vous chercherez l'occasion de désabuser ce digne Prince de ce qu'il a cru qu'on lui manquait d'attention, quand mes ministres le requerraient sur des affaires en soi-même indifférentes, mais tendantes en bien de la cause commune. Qu'il fallait considérer que j'étais absent de ma capitale, à la tête de mon armée vis-à-vis de l'ennemi, que je fallais donc bien me remettre à mes ministres, pour avoir soin des circonstances qui tendaient au but que je leur avais prescrit, et qu'il était impossible de demander toujours mes ordres sur de pareilles choses, surtout si les moments pressaient. Que, par ces causes,

[1] Vergl. Nr. 11820. — [2] Es handelte sich um die an Prinz Ludwig gerichtete Bitte, in persönliche Verhandlung mit Graf d'Affry zu treten.

le Prince voudrait bien condescendre à ce que mes ministres s'adressaient à lui; que le cas était autre, si cela regardait des choses de la dernière conséquence, auquel cas je ne laisserais pas, quelque empêchement qu'il me saurait arriver, d'en écrire au Prince directement de ma part.

Je vous sais gré, au reste, des nouvelles que vous m'avez marquées au sujet de la lettre écrite du roi Stanislas de Pologne au roi d'Angleterre.[1]

Nach dem Concept. Federic.

11823. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

[Freiberg,] 11 [février 1760].

Voici une pièce que je vous prie de faire imprimer et de m'en envoyer une douzaine d'exemplaires.[2] Il faut en envoyer des feuilles en Danemark, Hollande, Suisse, Italie et Turin, si l'on peut, à milord Maréchal en Espagne et dans l'Empire. Ce n'est pas à dire qu'on doive en attendre un grand succès; n'importe, je me battrai avec toutes les armes jusqu'à la paix.

Les Français sont enfin résolus d'y travailler sérieusement, et j'ai plus de fondement à espérer qu'on réussira à la procurer à l'Europe, que je n'en ai eu jusqu'ici. Voilà tout ce que je peux vous dire.

Daun est parti pour Vienne, mais au mois d'avril il y aura beau bruit. Ces ennemis de la paix voudront profiter du temps qui leur reste, pour me porter les plus grands coups; je ne sais, je vous jure, quel en sera le résultat; je ferai tout ce qui dépendra de moi.

Adieu. Préparez-vous pour aller à Magdeburg;[3] car sûrement entre le 15 et le 20 mars il faudra vous y réfugier.

Adieu, je vous souhaite paix, santé et prospérité.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

11824. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 11. Februar 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 8. dieses erhalten und bin von solchem ganz wohl zufrieden gewesen. Die Nachrichten, so Euch der Obristlieutenant d'O wegen der österreichischen Truppen in Böhmen gegeben, seind ganz gut; es ist aber solches noch nicht dasjenige, was Ich zufolge Meinen letzthin an Euch ergangenen Schreibens[4] deshalb eigentlich von Euch wissen will, als welches nachstehendes ist: was und

[1] Schreiben des Königs Stanislaus an König Georg von England, enthaltend das Anerbieten, die Stadt Nancy zum Sitz des Friedenscongresses zu wählen. Vergl. Nr. 11820. — [2] Es ist die „Lettre d'un Suisse à un Génois", abgedruckt in den Œuvres, Bd. 15, S. 142. — [3] Vergl. S. 79. — [4] Vergl. Nr. 11791.

wieviel von österreichischen Truppen überall jetzo in Mähren und gegen die oberschlesische Lande stehen? was von dergleichen gegen Trautenau befindlich ist? und drittens, was von ihnen gegen den Generalmajor von Schmettau stehet? Dieses ist, was ich ganz ohnumgänglich zuverlässig zu wissen nothwendig habe, und wovon Ich die sichere Nachricht von Euch baldigst erwarten will.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11825. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 11. Februar 1760.

Ihr werdet aus anliegenden Schreiben des Obristen von Hacke aus Glogau ersehen, was derselbe von seinen aus Polen erhaltenen Nachrichten an Mich gemeldet hat.[1] Da nun die Sache aller Attention werth ist, so müsset Ihr nicht im geringsten versäumen und ganz nothwendig wenigstens 600 Husaren nebst etwa dem Schmettauschen Dragonerregiment, auch einige Bataillons ohnverzüglich nach Glogau über die Oder schicken, die, wenn was vom Feinde der Orten und auf den Grenzen sein sollte, solche wenigstens vorerst aufhalten; dabei Ihr mit gedachtem Obrist von Hacke tagtäglich correspondiren und, wenn es nöthig ist, noch mehr von Truppen fördersamst dahin schicken müsset.[2]

Si votre présence est nécessaire à Glogau, il faudra vous y rendre, mon cher; à la fin [de] mars tous les régiments destinés pour cette armée pourront s'y rendre. Instruisez-moi de ce qui se passera là-bas. Quelle terrible époque!

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

11826. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 11 février 1760.

Dem Prinzen wird der Empfang der Schreiben vom 6. und 7. Februar angezeigt.

Vous m'avez infiniment obligé par la communication de ces pièces

[1] Hacke berichtete, Glogau 8. Februar, „dass ein starkes Corps russischer Husaren und Kosacken zu Fraustadt, Lissa, Reisen, Schmiegel und der Orten angelanget, welche von der Weichsel kommen und in 4 Tage 40 Meilen marschiret sein; . . . . sie treiben alle Fourage schleunig zusammen, sowohl in Polen als Schlesien, sprechen, es würde ein starkes Corps ihrer Armee ihnen folgen und ehestens eintreffen; könnten die Preussen und Oesterreicher zu Felde liegen, so könnten sie es auch, und wollten sie ihre Operations gegen Schlesien wieder anfangen und in hiesiger Gegend den Anfang machen. Die Dörfer an den Grenzen werden alle ausgeplündert, und kommen von allen Orten die lamentabelsten Berichte ein.“ — [2] Hacke erhält am 11. Februar Mittheilung von der an Fouqué ergangenen Ordre.

intéressantes que vous avez fait joindre à vos lettres,[1] dont les nouvelles sont aussi bonnes que je saurais les souhaiter, et pourvu qu'elles continuent, il ne reste presque plus de doute que les Français ne soient obligés de rechercher la paix de l'Angleterre, pour la faire séparément avec nous, ce qui fera mettre bien de l'eau dans le vin aux deux cours impériales et changer la scène tout-à-fait en notre faveur.

Quant à moi, le Prince héréditaire que j'ai informé confidemment de tout, vous dira confidemment à son retour toutes mes idées et les moyens que je crois convenables pour nous soutenir contre les complots de presque toutes les puissances redoutables de l'Europe. Il vient de partir, à mon regret, avec ce qu'il y a de troupes à ses ordres, le 8 de ce mois, après que ses troupes l'avaient devancé un jour et que j'ai eu la satisfaction de le posséder un jour de plus.

Les mesures que Votre Altesse a prises relativement au landgrave de Hesse-Cassel,[2] ont tout mon applaudissement; pour ledit Prince, qui vient de faire un voyage dans ses États, après m'en avoir demandé la permission,[3] je me flatte de fixer son inconstance et de le retenir dans les bonnes voies, au moins pour un temps de six à sept mois; aussi notre cher neveu s'expliquera-t-il à vous sur les moyens que j'ai conçus pour y parvenir.[4]

Pour moi ici, vous pouvez être persuadé que je n'oublie ni ne néglige rien de tout ce qui peut contribuer à remettre entièrement mes armées, et que je prends tous les arrangements qu'il faut, autant qu'ils dépendent de moi, pour faire tête à nos ennemis orgueilleux. Je remets, autant qu'il est possible, jusqu'aux régiments que Finck a rendu honteusement prisonniers de guerre[5] aux Autrichiens, puisque presque la moitié des régiments était absente à cette malheureuse affaire de Maxen. Enfin, je me battrai avec les armes que j'ai, jusqu'à la paix, laissant, au reste, le succès aux évènements. Toutefois est-il sûr que le commencement de la campagne sera bien rude. Daun est allé à Vienne, pour y concerter le plan des opérations de la campagne. Je présume que jusqu'à la fin du mois de mars tout restera assez tranquille, mais alors je crois qu'on fera le diable à quatre partout.

Je vous rends grâce de ce que vous avez bien voulu recueillir à ma réquisition tout ce qui vient de nos déserteurs et de soi-disants rançonnés d'eux-mêmes dans les quartiers des troupes à vos ordres, de même que de l'attention que vous avez eue, à mes instances, pour vouloir faire enlever des habitants de distinction et des plus aisés dans

[1] Vergl. die Beilagen zu Nr. 11836. — [2] Prinz Ferdinand hatte seinen Adjutanten, Major von Bülow, nach Magdeburg zum Landgrafen geschickt mit dem Auftrag, ihn bei der Partei seines Vaters festzuhalten. Ferner wollte Prinz Ferdinand Cassel in einen vertheidigungsfähigen Zustand setzen und eine aus Hessen und Hannoveranern gemischte Garnison hineinlegen. — [3] Vergl. Nr. 11811. — [4] Vergl. Nr. 11827. — [5] So nach dem Concept. In der Ausfertigung: „rendus des plus honteusement".

le pays de Würzburg et aux environs, que je ne souhaite d'avoir, surtout s'il en aura quelques ecclésiastiques de quelque rang distingué, que pour en rançonner ces pauvres gens qu'on a enlevés de mes provinces de Halberstadt et de Magdeburg, sous le prétexte frivole d'ôtages, et qu'on traite à Prague sur un pied cruel et malhonnête.[1] Si le premier essai que Votre Altesse a fait à ce sujet, n'ait pas réussi, je suis persuadé que, par Sa pitié naturelle qu' Elle a envers tous les malheureux innocents, et à ma réquisition, Elle fera redoubler les tentatives avec d'autant plus de succès.

Je vous remercie bien cordialement de ce que vous avez bien voulu me communiquer; j'avoue que cela me fait naître un rayon d'espérance.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11827. UNTERREDUNGEN DES KÖNIGS MIT DEM GROSSBRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 12. Februar (private and very secret):

„My Lord, I mentioned in my secret letter to Your Lordship of this date, that the King of Prussia, when I communicated to him the contents of Your Lordship's dispatch of the 25th January, entered into no detail with regard to his own situation; but since having had the honour to dine with him several times *tête à tête* and to sit very long at table, I endeavoured to turn the conversation upon such points as I wanted to be informed of, without, however, shewing an undue curiosity.

His Prussian Majesty reckons that the whole force to be employed against him in the next campaign, including the armies of Austria, Russia, Sweden and the Empire, may amount to 230000 men, to which he can oppose in the field 90000. The disparity of numbers is great, but he does not despair of success, especially if the court of Vienna should push their general, who is naturally slow, to attempt something early in the spring; but if that court should chuse to continue on a cautious plan and delay acting till the end of June or beginning of July, by which time the Russians may be in a condition to advance, he foresees that he may be exposed to the greatest difficulties and hazards.

As the King of Prussia is reduced to the fatal neccessity of depending upon the faults and blunders of his enemies, of which indeed there has been great store, his project, as far as I could gather it, is to assemble his army about the 20th of next month, to chuse a strong

[1] Vergl. S. 8. 23.

post towards the Elbe, which will secure their subsistence, and to continue to act as long as possible upon the defensive. He is sensible that the enemy will endeavour to profit of their superiority of numbers, and oblige him to make detachments; but what he chiefly fears, is the fate of those detachments. This apprehension is but too well founded, as his army does not abound with generals capable to command detachments, and to act of themselves without directions, as circumstances may require.

The force of the army here and at Wilsdruff the King of Prussia computes at 58000 men, so there would remain 32000 for the army in Silesia, and that against the Swedes; but in a subsequent conversation, His Prussian Majesty reckoned the army in Silesia at almost 50 bataillons and 64 squadrons, and 6000 men employed against the Swedes. This does by no means agree with the numbers given, but, taking the medium of the difference between the two accounts, I think the number in the field may amount to upwards of 100000 men, besides which His Prussian Majesty says there are in the garrisons of Silesia, Pomerania etc. etc. about 40 bataillons.

The King of Prussia assured me the army was recruited and would be compleat; that even the 21 bataillons lost at Maxen and on the banks of the Elbe[1] were already almost replaced, that he had been enabled to do this partly by the number of officers and men wounded in the two battles of last summer, who are now recovered and fit for service, and partly from the number of soldiers who had saved themselves and returned after the unhappy affair of Maxen; that for the cavalry lost on that occasion, though he could not restore them in corps, he had endeavoured to supply that defect by new levies of squadrons to be added to other regiments.

As to the artillery, he told me it would be as numerous as last year, and that he had left 40 or 50 pieces which he could not possibly carry into the field. This, I confess, surprised me after the immense loss of artillery in the last campaign.

With regard to magazines he entered into no detail, but said in general that he had done his utmost to have them filled and provided in the best manner; but I believe the subsistence of the army in Saxony must, in a great measure, depend upon His Prussian Majesty's remaining master of the navigation of the Elbe.

The King of Prussia owned with great candour that he was sensible the army he had was not equal in goodness to what he had brought into the field the former years; that one part of his troops were fit only to be shewn at a distance to the enemy, — if possible, to impose upon them that the other part were discouraged and dispirited by the memory of the misfortunes of the last campaign, but that he would

[1] Vergl. Bd. XVIII, 675. 676.

endeavour, by degrees, to bring them back to their former firmness and intrepidity.

He told me, by way of news, that he heard General Laudon was to be detached with 25 000 men from the Austrian army to join with the army of the Empire, which is reckoned at 15 000, who are intended to make an invasion into Saxony on the side of Leipzig. Of this he said he had informed the hereditary Prince and Prince Ferdinand, with whom it was absolutely necessary to act in concert. He added that he heard the Empress Queen had demanded of the court of France, soon after the march of the hereditary Prince, that Marshal Broglie should himself advance towards Saxony at the head of 40 000 French.[1]

I found His Prussian Majesty still thinks that France is inclined to treat for a separate peace, and he wished the negociators the King shall think proper to employ, might be as superior to the French as His Majesty's admirals and generals had hitherto been; which, however, he observed, had never been the case in any treaty which England had made with France.

When I hinted to the King of Prussia, that perhaps the connections he had at the court of France, might be able to give more certain intelligence of the real intentions of that court, than any the King, my master, could procure in the present situation of affairs, he answered, he should fairly communicate everything he could learn, but that the court of Versailles was at present entirely governed by caprice and resentment; that the Dauphiness and Madame de Pompadour were at the head of the intrigue; that the Duke de Choiseul was entirely Austrian, and Marshal Belle-Isle superannuated.

The King of Poland's firm adherence to his allies, and the deplorable state of the Elector of Saxony being mentioned, I happened to say that I feared this would be a subject of much altercation at any future congress for treating of a general peace; the King of Prussia answered, he had thought of that, and had proposed the cession of the territory of Erfurt, which formerly belonged to the Electors of Saxony,[2] as an indemnification for the King of Poland.

In the last conversation I had with the King of Prussia, he told me that he had received a letter from King Stanislaus, forwarded by the French ministers, in which that Prince proposed the town of Nancy, as a proper place for holding the congress.[3] His Prussian Majesty said, it was equal to him where it was held, but that his letter seemed to confirm a piece of intelligence which he thought of much importance, and would communicate, but at the same time recommended to me absolute secrecy, adding, that he believed my court was by this time informed of it.

[1] Vergl. S. 64. — [2] Sachsen hatte bis 1664 die Schutzgerechtigkeit über Erfurt ausgeübt. — [3] Vergl. Nr. 11 820.

The substance of the intelligence alluded to, is that some time ago a council was held at Versailles, in which the Prince de Soubise and Marshal Belle-Isle declared strongly for peace; that at last the French King came into their opinion, and that the result of this council was immediately communicated to the court of Vienna.

His Prussian Majesty mentioned another thing that gives me real concern, which is, that the Russians were to detach 20000 men under the command of Count Rumänzow to act immediately on the side of Silesia, perhaps to attempt the siege of Glogau, that their light troops had already begun to shew themselves on the frontiers,[1] and that he was at present occupied in concerting proper measures to oppose them.

In talking of the hereditary Prince of Brunswick, after commending the modesty and decency of his behaviour, the King of Prussia said, he was surprised with the knowledge he had acquired, and added these remarkable words: »*Il a le jugement et le bon sens d'un homme de quarante ans, et il a fait tant de progrès dans la science militaire que je pourrais lui confier le commandement de mes armées.*«

I have in this letter acquainted Your Lordship with such parts of the private conversations I have had with His Prussian Majesty as relate to public affairs, but at the same time I must intreat you will consider everything I have said as mere table-talk, without precision, and in the reporting of which I may have made mistakes, particularly with regard to numbers, having no other guide but my memory. I thought it, however, worth while to transmit to Your Lordship the substance of these conversations, as it may be of use to compare them with the accounts the Prussian ministers at London have given of their master's situation."

Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 12. Februar (particular and most secret):

„The King of Prussia has been pleased to communicate to me his project for securing the present Landgrave of Hesse, which he thinks will succeed for a limited time only, but fears that all he can do, will not long be able to hold him fast. The danger chiefly to be apprehended is not only from that Prince's weakness and instability, but from the arts and address of the catholic powers, who will not fail on this occasion to employ their priests, to whom the Landgrave's ear will be always open whilst they can contribute to his pleasures and at the same time give absolutions.

The project in short is this. The Landgrave having desired the patent of feldmarshal in the King of Prussia's service, His Prussian Majesty has, I believe, promised it, but intends to defer as long as possible giving the patent. This he thinks may operate for a month or two but not longer, and as the Landgrave has also shewn some incli-

[1] Vergl. S. 75. 77.

nation to be named governor of Berlin, His Prussian Majesty is resolved likewise to bestow upon him this government, but will allure him as long as he can with the expectation of it, as he has no confidence whatever in that Prince's firmness nor in his principles.

His Prussian Majesty thinks that, whilst General Donop remains with the Landgrave, there may be some change of keeping him to his engagements, as Donop is an honest man and has great influence with his master. He is likewise of opinion that, considering the sordid avarice of the Landgrave, it might be proper to strengthen General Donop's hands by empowering him to make use of money, when a proper occasion should offer to fix the Landgrave to his engagements, and he believes that Donop would in no shape abuse the trust reposed in him.

His Prussian Majesty told me that the Landgrave has asked him leave to go from Magdeburg into Hessia for a short space of time which he had granted because he did not well know now to refuse, but that he, King of Prussia, upon the first news of the late Landgrave's last fit of sickness wrote to Prince Ferdinand of Brunswick to take care to separate the quarters of the Hessian troops in such a manner that they might be dispersed and inferior whereever they were to the other corps in the neighbourhood . . ."

Nach den Ausfertigungen im Public Record Office zu London.

11828. [RÉFLEXIONS.][1]

[Freiberg, février 1760.][2]

Voici à peu près, autant que je peux le conjecturer, le plan de nos ennemis pour la campagne prochaine.

Monsieur de Daun ne quittera point l'Elbe avec son armée principale, et il aura deux corps qu'il se contentera de faire agir du commencement: l'un que Laudon commande, à peu près de 20000 hommes, se joindra aux troupes des Cercles et sera destiné à pénétrer par la Thuringe du côté de Leipzig et vers le Halberstadt; l'autre corps sera probablemeut celui de Beck, qui aura pour objet de se joindre à un

[1] In der Vorlage, der eigenhändigen Aufzeichnung des Königs, ohne Ueberschrift; in der an Prinz Heinrich gesandten Abschrift ist die Ueberschrift „Réflexions" hinzugefügt. — [2] Die „Réflexions" sind jedenfalls am 12. Februar oder wenige Tage früher aufgesetzt worden. Sie werden am 12. an Prinz Heinrich (vergl. Nr. 11829), an Finckenstein (vergl. Nr. 11830) und an Fouqué übersandt. An Fouqué werden gleichzeitig zwei Berichte über die Bewegungen der Russen geschickt; der König glaubt „wenigstens so viel daraus zu ersehen, dass dasjenige von den Russen, so sich nach Meinem gestern Euch durch einen expressen Courrier communicirten Schreiben von dem Obristen von Hacke in Glogau (vergl. Nr. 11825), auf denen schlesischen Grenzen äussern lassen, nichts anders als Gesindel und leichte Truppen sein". Eigenhändig fügt der König hinzu: „Je vous envoie ci-joint quelques réflexions importantes pour la campagne prochaine, qui pourront servir de point d'appui aux généraux dans leurs différents commandements." [Ausfertigung im Kriegsarchiv zu Wien.]

détachement de 20 000 Russes qui doit agir du côté de Glogau. Si tout le corps de Fouqué s'oppose aux barbares, Beck suivra et se mettra à dos des Prussiens; si tout n'y marche pas, le corps prussien n'aura de poste sur les frontières de la Lusace que celui de Lœwenberg ou de Hohlstein.[1] Ces opérations commenceront, à ce que l'on croit, à la fin de mars, mais ce n'est pas à ceci que se borne le projet de nos ennemis. Soltykow avec sa grande armée, dès que la saison le permettra, s'entend en juin, marchera le long de la mer en Poméranie, pour assiéger Colberg, et lorsque Daun verra que toute l'armée prussienne est occupée de tous côtés, surtout si elle souffre quelque part un échec, il enverra Marschall avec 15 000 hommes d'Olmütz, pour assiéger Neisse.

Ce sont certainement là les idées que nos ennemis se flattent d'exécuter, et il ne faut point perdre ces objets de vue, pour se ménager les facultés de s'y opposer. Que pouvons-nous opposer à tout ceci?

Une armée en Saxe, une armée en Silésie. Celle de Silésie doit au commencement couvrir Glogau ou Breslau, profiter des moindres fautes des Russes et, s'il se peut, leur faire souffrir quelque échec, avant que la grande armée puisse commencer ses opérations, tenir les lieux difficiles et abandonner les plaines, car les Russes ont pour principes de ne point attaquer et de marcher par les bois, jamais par les plaines. Ou s'il leur arrivait de marcher par des plaines, peut-être les circonstances fourniraient-elles l'occasion de les battre. La principale attention contre eux doit consister à leur empêcher de prendre un pied, de prendre des forteresses; ainsi Colberg et Glogau font pour cette partie-là les points de vue les plus importants. Les magasins de cette armée ne peuvent être qu'à Stettin pour Colberg, Küstrin et Glogau. Du corps qui reste à Landeshut, on pourra, selon le besoin, détacher vers Neisse plus ou moins, selon que cela sera nécessaire.

Quant aux affaires de la Saxe, si les Français font la paix, comme ils paraissent le vouloir, le prince Ferdinand pourra nous secourir avec 50 000 hommes, ce qui mettra le Roi en état d'envoyer de la Saxe des renforts au prince Henri. Si la paix ne se fait pas, il y aura sûrement quelque combat qui décidera de beaucoup de la fortune des États.

Voilà à peu près ce que l'on peut penser en général d'évènements futurs, qui peuvent tourner très mal, mais qui peuvent aussi prendre une forme plus avantageuse qu'on ne l'ose espérer à présent.

Nach der eigenhändigen Aufzeichnung des Königs.

---

[1] Nördl. von Löwenberg.

11829. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

Freiberg, 12 février 1760.

Les réflexions que j'ai faites sur notre campagne future, m'ont fait venir ces idées que j'ai couchées par écrit,[2] et que j'ai bien voulu vous communiquer en copie, à la suite de cette lettre, ne doutant nullement que vous voudrez bien m'en garder, mon cher frère, le secret le plus inviolable, par toutes les raisons qu'il serait superflu de vous alléguer. J'aurais une satisfaction particulière, si vous vouliez bien vous expliquer confidemment envers moi là-dessus. Je vous prie d'être assuré des vœux sincères que je fais pour votre prompt rétablissement.[3]

Federic.

Je souhaite que votre santé se rétablisse.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

11830. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 12 février 1760.

La lettre que vous m'avez faite du 9 de ce mois, m'a été bien rendue, mais je vous ai déjà écrit que le terme le plus propre pour le départ à Magdeburg sera la mi-mars.[4] Je m'y réfère et vous recommande encore que vous vous arrangiez à ce sujet de sorte que l'éclat en soit ménagé au possible, et que surtout le public n'en soit pas si inquiété, ni autant ombragé qu'autrefois, quand on s'y est pris avec aussi peu de fermeté que de prudence et de ménagement.

Quant à la paix, je me tiens persuadé que, malgré tout ce que la cour de Vienne remue en contre, les choses en arriveront nonobstant à la pacification entre la France et l'Angleterre. J'ai de trop bonnes raisons pour cela que je ne dusse présumer l'affaire comme très certaine.[5] Car pour ce qui regarde la lettre du sieur Münchhausen et ses avis de Vienne,[6] il y a déjà quelques semaines que j'en eus de pareils; mais la scène s'est bien changée du depuis, et j'ai toute espérance que les choses se composeront par une bonne paix entre la France, l'Angleterre et moi.

Federic.

Tout est ici dans la même position; je crois que cela durera jusque vers la fin de mars, mais alors il y a apparence que l'ennemi

[1] Die Berichte des Prinzen sind im Monat Februar datirt am 3. und 6. aus Unkersdorf (vergl. S. 1. Anm. 1), vom 15. bis 27. aus Wittenberg. — [2] Vergl. Nr. 11828. — [3] Vergl. S. 72. — [4] Vergl. S. 83. — [5] Vergl. Nr. 11831. 11836. — [6] Münchhausen hatte, Hannover 3. Februar, geschrieben, dass man aus Aeusserungen französischer Gesandter in Deutschland schliessen müsse, es sei dem Wiener Hofe gelungen, den König von Frankreich von seinen friedlichen Absichten abzubringen.

voudra faire les derniers efforts pour rompre les négociations de la paix et se mettre dans ses avantages. C'est au temps à dévoiler les évènements et à nous découvrir ce qui en arrivera.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.[1]

11831. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 12. Februar 1760.

[Eichel schreibt in Bezug auf die Reise des Hofes und des Ministeriums nach Magdeburg:][2] Ich glaube, dass ein kurzes vorläufiges Séjour des Hofes zu Potsdam viel Éclat hätte evitiren und die beste Gelegenheit geben können, dessen ganze Equipage mit einer Art von Ménagement aus Berlin wegzubringen. Ausser dem Herren Geheimen Rath Köppen mit seinen Kassen sehe ich auch vor meine Wenigkeit nicht ab, warum die Herrn Minister vom Generaldirectorio sogleich jetzo von dieser Reise informiret sein dörfen, als wozu meines Erachtens noch allemal die Zeit gnugsam vorhanden wäre, wenn man erstlich sähe, ob und wie sich die Évènements anlassen wollten, da diese noch allemal alsdenn die Zeit haben würden, mit ihren Papieren folgen zu können. Diejenige aus dem secreten Archive und von dem Königlichen Departement der auswärtigen Affairen würden meines Ermessens von jetzo an und so allmählich nach und nach unter gutem Prätext *à petit bruit* nach Magdeburg geschaffet werden können; nichts, glaube ich, allarmiret Land und Staat mehr, als wenn auf einmal eine unsägliche Menge von Vorspann aufgeboten wird, und so viel Bauren mit ihren Pferden in trauriger Gestalt erscheinen. Wenn Ew. Excellenz es nicht ungnädig vermerken, so werde mich darüber noch etwas näher expliciren.

. . . . Beiliegendes Wiener Zeitungsblättchen[3] habe mich nicht enthalten können, Deroselben mit beizulegen. Bei Lesung des so sehr übertrieben- und zugleich faden Lobes des Herzogs[4] hat mich mein Gedächtniss auch wider meinen Willen einer Passage aus dem Boileau, so einmal vor vielen Jahren gelesen, und die sich ohngefähr schloss: »il se trouvent toujours des plus sots qui l'admirent«, [erinnert].

So schlecht die vorigen Briefe aus Frankreich wegen des Friedensnégoce schienen, so viel gute Apparences geben gewisse letztere von sehr guter Hand dazu, welche Ew. Excellenz im Vertrauen zu communiciren mir vorbehalte, da heute mir die Zeit nicht vergönnet, solche copiiren zu lassen. Gott verhüte in Gnaden, dass die Conjoncturen nicht dergestalt werden, als die bewusste projectirte Reise solche zu supponiren scheinet; ich würde alsdenn sehr zweifeln, dass auch Magdeburg der rechte Platz von Sicherheit sein würde. Ein nothwendiger Umstand wird es aber sein, dass das dasige Magazin nicht die Fourage zu Unterhaltung der Hofstaats- und anderer Pferde geben darf, welches sonsten auf gewisse Fälle die Armee in Sachsen sehr incommodiren dörfte. Ew. Excellenz empfehle mich mit meiner allezeit getreuesten Devotion.

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

---

[1] Mit einem Postscriptum erfolgt die Uebersendung der „Réflexions", vergl. Nr. 11828. — [2] Vergl. S. 92. — [3] Vom 26. Januar 1760. Darin „Antwortschreiben eines herzogl. württembergischen Officiers von der Cavallerie an einen guten Freund unter den herzoglich braunschweigischen Truppen". — [4] Von Württemberg.

11832. AN DEN GENERALMAJOR VON WYLICH IN BÜTOW.

Freiberg, 12. Februar 1760.

Nachdem Ich mit mehrerm ersehen, was Ihr in Eurem Berichte vom 6. dieses wegen Meiner in Preussen zu Hause gehörender, bisher noch in russischer Kriegesgefangenschaft gebliebenen Landeskinder, so auf Veranlassung des dortigen russischen Commissarii Generalmajor von Jakowlew zurückgehalten worden, desgleichen auch von der bisher noch ganz vague geschehenen Erklärung seinerseits wegen Auswechselung des Obristen Graf Hordt,[1] berichtet habet, so ertheile Ich Euch darauf hierdurch zur Resolution, wie Ihr ganz recht gethan und Ich approbire, dass Ihr von der dortigen russischen Commission [auf] eine kategorische Erklärung, und zwar sowohl über die Bestimmung der eigentlichen Zeit von der Ueberkunft und Auswechselung gedachten Obristen Graf Hordt, als auch über die prompteste Auswechselung derer preussischen Landeskinder insistiret habet; worauf Ihr auch noch fernerhin fest bestehen und, daferne man darunter von Seiten der russischen Commissarien zuwider dem errichteten Cartel noch weiter tergiversiren wollte, ihnen declariren sollet, dass solchenfalls und wann ihrerseits noch länger angestanden werden wolle, dem Cartel und allen Rechten gemäss justizmässige Folge zu leisten, Ihr Eure schriftliche Protestation dagegen ad acta legen und das Cartel als von ihrer Seite gebrochen und rompiret ansehen, mithin von dort weggehen müsstet.

Nach dem Concept. Friderich.

11833. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 13 février 1760.

J'ai reçu les deux lettres que Votre Altesse m'a écrites du 6 et du 8 de ce mois, et ne doute pas que vous ne soyez actuellement satisfait et content, sachant le corps de troupes que vous aviez détaché vers ici, actuellement en marche, pour se rejoindre à votre armée.[2] Votre Altesse peut compter que je n'ai pas retenu ni le Prince héréditaire ni ses troupes pour un jour seulement au delà du terme dont j'étais convenu avec vous — ce dont j'espère que notre cher neveu vous aura déjà informé —, et ses troupes sont à présent tout-à-fait à votre disposition, ce qui probablement vous tirera hors de toute inquiétude que vous me paraissez avoir conçue à leur sujet.

Quant à nous autres ici, je ne saurais vous dissimuler que peu à

[1] Vergl. S. 53. — [2] Auf dem Schreiben des Erbprinzen von Braunschweig, d. d. Zeitz 11. Februar, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Compliment très obligeant avec remercîment des nouvelles qu'il a bien voulu toucher dans sa lettre; après que lui et son corps subordonné fut arrivé dans ces contrées-là, je croyais qu'il n'aurait rien plus à appréhender de l'ennemi."

peu mes inquiétudes sur les remuements de l'ennemi commencent. Ce n'est pas seulement pour un corps de troupes russes et cosaques détaché de la Vistule, pour faire une incursion et dévastation en Silésie et dans le voisinage, mais il ne faut point douter encore que, dès le commencement du mois qui vient ou tout au plus tard vers la mi-mars, l'ennemi commencera à remuer ici et à ouvrir la campagne.[1] . . . . .

Vous n'aurez rien à me reprocher, mon cher; tout a été exécuté, selon que nous en sommes convenus. Les Russes font avancer 20 000 hommes vers Fraustadt, leur grande armée doit agir cet été vers Colberg; enfin il y aura bien du grabuge, et il faudra être bien vigilant ou même, si l'on peut, se doubler et tripler, pour faire face partout. Dieu nous assiste contre ces brigands qui font une guerre bien honteuse, vu leur nombre et leur puissance! Je vous prie de vous entretenir avec mon neveu; ce sera comme si vous me parliez à moi-même, il est au fait de tout ce qui me touche.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11834. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 13 février[2] 1760.

Votre rapport du 5 de ce mois m'a été bien rendu. Autant que j'en [vois], vous êtes encore dans le malentendu,[3] dont je crois cependant vous avoir désabusé, après ce que je vous ai expliqué par mes précédentes dépêches.

Quand vous dites, d'ailleurs, qu'il ne faut point marquer trop d'empressement aux Français jusqu'à leur démander des entrevues, vous avez raison, et j'y applaudis parfaitement; je voudrais cependant savoir, et voilà encore une fois le vrai et seul but que je me suis proposé dans la commission secrète dont je vous ai chargé, les véritables intentions de la France au sujet de la paix qu'on lui a offerte, et les conditions qu'ils voudraient proposer pour la faire. Voilà sur quoi on ne saurait les approfondir, à moins que de leur parler, et voilà ce que j'ai voulu connaître par vous; mais que ce soit vous-même qui en parlera au sieur d'Affry, ou que [ce] soit par un autre dont vous vous servirez à cela,[4] voilà ce qui m'est tout un, pourvu que seulement je puisse pénétrer par là ce que je désire.

Federic.

Nach dem Concept.

---

1 Der Schluss des Schreibens betrifft ein Avancement im Dragonerregiment Finckenstein, das sich bei der Armee des Prinzen Ferdinand befand. — 2 In einem Schreiben an Lord Marschall vom 13. dankt der König für die ihm gesandten Nachrichten und für den aus Spanien ihm geschickten Wein und Tabak. — 3 Vergl. Nr. 11815. — 4 Vergl. Nr. 11808.

11835. AN DEN GENERALMAJOR VON CZETTRITZ.[1]

[Freiberg, Februar 1760.]

Recht sehr gut, wenn wieder was hinkäme;[2] aber so wie höre, sollen feindliche Truppen nach Zittau ziehen; da kann nicht sagen, wo eigentlich Intention gehe, also füglich sehr auf ihrer Hut sein! . . . .

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf dem Rande des Berichts von Czettritz, d. d. Cossdorf 11. Februar[3] und auf der Abschrift eines Berichts von Massow, d. d. Berlin 12. Februar.

11836. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 14 février[4] 1760.

Je viens de recevoir votre lettre du 11 de ce mois. Par tout ce que je vois des avis que M. de Münchhausen vous communique,[5] je crois avoir lieu de présumer qu'il n'en reçoit que de quelques correspondants qu'il entretient à Vienne, mais qu'il est peu ou point instruit de ce qui se passe à la cour de Versailles relativement à l'affaire de la paix. Ce qu'il accuse des intentions de la cour de Vienne, est assez juste et exact, et presque la même chose que le sieur de Hellen m'a apprise par le dernier rapport que j'ai reçu hier de lui.[6] Mais il s'en

[1] Die Berichte von Czettritz sind im Monat Februar datirt vom 3. bis 15. aus Cossdorf (nördl. von Mühlberg), am 20. aus Grossenhain. — [2] Czettritz hatte gemeldet, dass das Treskowsche Regiment nach Schweidnitz marschirt sei. — [3] Auf einem Berichte von Czettritz, d. d. Cossdorf 15. Februar, mit Nachrichten über die Stellung der österreichischen Truppen zwischen Grossenhain und Dresden, findet sich die Weisung für die Antwort: „Gut. Bis Ende März werden sich nicht rühren." — [4] Am 13. Februar wird dem Minister ein Bericht des Generalmajors von Krusemarck, d. d. Freiberg 12. Februar, übersandt, aus welchem er ersehen werde, „was Mir derselbe wegen eines gewissen darin benannten Bürgers zu Berlin vorstellig machen müssen. Da Ich nun ausserdem vorhin schon verschiedene Anzeigen von der üblen Intention und Treulosigkeit des quästionirten Bürgers zu Berlin und seinem Verständniss und Correspondance mit denen Russen gehabt habe, so befehle Ich Euch, dass Ihr die Sache mit aller behörigen Précaution und ohne allen Éclat noch näher examiniren, den Präsident Kircheisen [den Polizeidirector von Berlin] dazuziehen und befundenen Umständen nach solche Verfügung treffen sollet, damit dieser Bürger ganz in der Stille und ohnvermuthet mit allen seinen habenden Papieren aufgehoben und, sonder dass jemand wissen noch präsumiren könne, wo er geblieben, in enge und sichere Verwahrung gebracht und bis nach völlig geendigtem Kriege darin ganz geheim, ohne mit jemanden sprechen, schreiben oder correspondiren zu können, aufbehalten werde." Der Name des Verdächtigen war Treubluth. — [5] Münchhausen hatte, Hannover 6. Februar, geschrieben, bei der wechselnden Haltung Frankreichs sei es schwer, seine wahren Absichten in Bezug auf den Frieden zu erkennen. „La cour de Vienne ne négligera rien pour profiter de cette indécision pour fomenter la guerre et augmenter par là l'embarras de la France. On m'assure qu'on répondra à la déclaration faite à La Haye que les alliés souhaitaient la paix, mais qu'il était nécessaire de convenir des préliminaires avant d'ouvrir le congrès." — [6] Vergl. Nr. 11834.

faut beaucoup que ce soit avec la même exactitude que le baron Münchhausen soit instruit de ce qui se passe en France. Pour vous en convaincre aussi, voilà à la suite de cette lettre deux copies de quelques avis secrets que j'ai eus en dernier lieu par quelque très bon canal de France,[1] mais au sujet desquels je vous ordonne le dernier secret, jusques à n'en parler, ni à en laisser voir la moindre chose à âme qui vive, ni même à vos plus intimes. La moindre indiscrétion me ruinerait le canal d'où je tire ces avis, sans savoir jamais le rétablir, et ferait, d'ailleurs, des malheureux.

Quant au voyage de Magdeburg,[2] vous saurez suivre incessamment la cour, dès qu'elle y ira, au temps que j'ai fixé pour le départ. Vous pourrez, d'ailleurs, faire devancer insensiblement et peu à peu, sans aucun éclat, ce que vous voudrez faire envoyer en sûreté à Magdeburg des papiers, des documents et autres choses de conséquence. Votre plus long séjour à Berlin n'est pas absolument nécessaire, et toute la différence pour la correspondance entre nous ne sera que de 18 lieues, au lieu que les lettres d'Angleterre, de La Haye et de Hamburg vous parviendront quasi plus tôt. Pour les élèves du Département et les commis et les clercs de la chancellerie, dont vous n'avez pas absolument besoin, il ne sera pas nécessaire que toute cette cohue, et qui fait ordinairement le plus grand éclat, vous suive d'abord. Ma volonté est même que tous les ministres du directoire-général avec tout ce qui leur est subordonné, de même que les autres ministres des différents départements, restent encore à Berlin, et ne vous suivent à Magdeburg que quand un dérangement selon les circonstances rendra leur départ indispensable. Voilà de quelle façon vous pourrez tout arranger avec le moins d'éclat qu'il sera possible.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

Il y a de grandes intrigues à la cour depuis trois à quatre jours. Le vieux Maréchal,[3] le maréchal prince de Soubise, M. de Puyzieulx et plusieurs membres du Conseil ont fait les plus fortes instances pour engager le Roi à donner les mains à la paix.

Pendant ce temps, le duc de Choiseul et ses partisans ont fait jouer tous les ressorts possibles pour parer ce coup; mais le Conseil s'étant assemblé, après de longues et sérieuses délibérations, il a été résolu d'envoyer un courrier au comte de Choiseul, pour qu'il ait à représenter à la cour de Vienne que le Roi est absolument déterminé à donner les mains à la paix, et qu'il faut que Sa Majesté Impériale et Royale se détermine à renoncer à ses prétentions et à nommer des plénipotentiaires pour le congrès. Le duc de Choiseul est tout déconcerté depuis ce moment. Comme il fut hier plus d'une heure et demie avec le Roi, on ne sait pas au juste ce qui s'est passé dans cet entretien; mais quelque crédit qu'il ait, on est persuadé qu'il ne fera pas changer Sa Majesté, à moins que la Marquise n'intervienne. Bien des gens

[1] Die Beilagen waren vom Prinzen Ferdinand von Braunschweig eingesandt worden (vergl. Nr. 11826). — Die erste Beilage ist ein (nicht datirtes) Schreiben Rouillés (vergl. S. 67), die zweite ein Bericht des Grafen Choiseul in Wien. — [2] Vergl. S. 93. — [3] Belle-Isle. Vergl. S. 89.

travaillent à faire disgracier M. de Choiseul, mais comme il a depuis une quinzaine de jours la faveur de la Sultane, on craint beaucoup que quelques courtisans ne soient la victime de son ressentiment. Comme on prévoit que la campagne aura lieu, quand même il y aurait un congrès, on fait tous les préparatifs nécessaires pour l'ouvrir de bonne heure et la pousser avec toute la vigueur possible. On parle de faire marcher une partie de la maison du Roi.

de Vienne, le 15 janvier.

Quand je fais attention à toutes les peines et à tous les mouvements que la cour se donne pour trouver de l'argent, je suis extrêmement surpris que l'Impératrice-Reine ne juge pas à propos de donner les mains à la paix. Je croyais tous les fonds prêts pour la campagne prochaine, mais il n'y en a pas la moitié. Chaque ministre se donne tous les mouvements possibles pour trouver les moyens d'emprunter des fonds, et personne n'y a encore réussi. L'Impératrice a écrit au Pape pour obtenir la permission de faire des emprunts sur le clergé ou plutôt de lever tout l'argent possible qu'elle pourra obtenir. On compte bien que Sa Majesté Impériale et Royale obtiendra ce qu'elle demande, mais cette ressource ne suffira pas. Dans ce cas, il se fera ici la même chose qu'il se fait pour l'argenterie à Paris. Chacun fournira selon son contingent. Le maréchal Bathyany, qui est foncièrement honnête homme, représenta avant-hier à l'Impératrice-Reine qu'il serait bien plus avantageux de donner les mains à une paix sûre et honorable que de continuer à répandre une quantité de sang humain. Mais ces représentations furent mal reçues. On attribue cette espèce d'entêtement au comte Kaunitz, qui est ennemi juré du roi de Prusse. Les différents états sont très mécontents de ce ministre, et ses amis, qui sont en très petit nombre, craignent extraordinairement qu'il ne soit bientôt la victime de ses ennemis. Le maréchal Daun, qui a été en réputation pendant une quinzaine de jours, se ressentira aussi de cette disgrâce, si elle aura lieu. On lève du monde dans tous les États de la Reine avec une ardeur extrême. Le comte Kaunitz compte de lever plus de 60000 hommes de recrues.

11837. AUX MINISTRES D'ÉTAT COMTES DE PODEWILS ET DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 14 février 1760.

Der König theilt den Ministern mit, er könne es nur billigen, dass der Generallieutenant von Rochow sich geweigert habe, ohne königliche Ordre den Grafen von Putbus und den Herrn von Olthoff, zwei kriegsgefangene schwedische Commissäre in Berlin, gegen ihr Ehrenwort in Freiheit zu setzen und von Berlin fortgehen zu lassen.

Mais pour faciliter au mieux possible le relâchement du lieutenant-général de Manteuffel,[1] je veux condescendre que, quand vous saurez arranger cette affaire de la sorte que ce lieutenant-général soit rendu à nous en toute liberté et échangé ainsi contre le comte de Putbus et le sieur d'Olthoff, qu'alors ceux-ci soient remis également en liberté; de sorte que, quand le chef commandant des troupes suédoises en Poméranie, le comte de Lantingshausen, s'y prêtera, alors on n'aura qu'à convenir du jour et lieu où l'échange de ces trois personnes se fera de la façon susdite, l'une contre les autres. Ce dont vous avertirez aussi alors le lieutenant-général de Rochow en mon nom. Mais dans le cas que le

[1] Vergl. S. 53.

général Lantingshausen refusât ladite proposition, il faudra nécessairement que les deux susdites personnes restent prisonnières de guerre à Berlin, jusqu'à ce que tout l'échange de part et d'autre sera fait. Au surplus, vous ne négligerez pas même dans l'un ou l'autre cas de [retenir] deux officiers de distinction, Suédois de naissance et attachés ou apparentés à quelques-uns du Sénat, jusqu'à ce que le comte de Hordt soit entièrement remis de la détention injuste où on le retient aux instances des Suédois à Pétersbourg.

Tout est ici dans la même position, mais la fin du mois prochain sera critique, et, si la paix ne se fait, le mois de juillet ou d'août terrible; cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.[1]

11838. AU DUC RÉGNANT DE BRUNSWICK A BRUNSWICK.

Freiberg, 16 février[2] 1760.

Il n'y a plaisir qui égale celui que je ressens en pensant au séjour que le Prince héréditaire, digne fils de Votre Altesse, a fait ici pendant quelques semaines. Je suis si content de lui et de ses belles qualités que je ne saurais m'empêcher de rendre mille actions de grâce à Votre Altesse de m'entretenir par Sa lettre du 14 de ce mois sur son sujet. Je le chéris au delà de l'expression, et, certes, il mérite de l'être à fort juste titre.

Je suis charmé, au reste, de me prêter à la demande que me fait Votre Altesse sur l'enrôlement des Hongrois protestants, prisonniers de guerre autrichiens à Magdeburg, qui se sont fait offrir pour Son service, et j'ai donné mes ordres en conséquence à mon vice-commandant de Magdeburg le lieutenant-colonel de Reichman. Toutefois ne dois-je point dissimuler à Votre Altesse que je crains fort que ces gens ne désertent avec chevaux, armes et tout leur équipage, à la première occasion qu'ils y trouveront favorable.[3]

Nach dem Concept. Federic.

11839. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 16 février 1760.

J'ai reçu votre rapport du 9 de ce mois. Je vois de plus en plus que vous n'avez pas tout-à-fait compris ma véritable intention sur la

[1] Bei dem Berichte des Oberstlieutenants von Reichman, Magdeburg 14. Februar, liegt folgende eigenhändige Weisung für die Antwort: „Order an den Commandant in Magdeburg, 10 vierundzwanzigpfündige Kanonen, 6 funfzigpfündige Mortiers nebst Munition nach Torgau zu schicken. Friderich." — [2] Vom 15. Februar ein Schreiben an Prinz Ferdinand von Preussen in den Œuvres, Bd. 26, 546. — [3] Vergl. dazu Bd. XVIII, 701. 712.

commission dont je vous ai chargé pour quelque pourparler avec le [comte] d'Affry,[1] soit que vous l'entreteniez vous-même, soit par quelque autre confident.

Les raisons[2] que vous alléguez, pour ne pas mettre trop d'empressement pour rechercher le comte d'Affry, je ne voudrais jamais même que M. le général Yorke, encore moins M. le prince Louis de Brunswick ne le recherchèrent d'une façon trop marquée, ni qu'eux ni vous encore lui fissent demander une entrevue expresse, ce qui gâterait sûrement les affaires et mettrait les Français sur un haut ton. Cependant il faut, d'un autre côté, que vous observiez qu'il s'agit de faire [s']expliquer le ministre français sur la paix qu'elle[3] désire et sur ses intentions qu'elle saurait avoir à l'égard des conditions auxquelles elle la demanderait, enfin de faire parler ce ministre, pour approfondir les intentions de sa cour. Quand je vous ai chargé de cette commission, mon intention n'a pas été de traîner longtemps et quelques mois peut-être, pour y parvenir, car cela serait de la moutarde après le dîner, mais pour vous en acquitter avec adresse; mon intention a été de profiter habilement de toutes les occasions qui, dans un lieu tel que celui où vous vous trouvez, ne sauraient guère manquer de s'offrir naturellement, ou, dans le cas qu'elles[4] vous manquassent, de vous ménager adroitement par main tierce quelque endroit où vous sauriez vous rencontrer sans affectation, et sans que l'entrevue paraisse méditée ou ménagée tout exprès. Enfin, pour parvenir, on n'a qu'à vouloir sérieusement et de s'y prendre avec adresse. En traînant longtemps et en se forgeant mille obstacles frivoles, vous ne pensez pas aux conséquences qui en résultent. Je suppose que la France se veut expliquer, et que par trop de délicatesse personne ne l'écoute; le temps propre à ces sortes d'affaires s'écoule, et peut-on croire que, quand la France aura commencé une fois d'ouvrir sa campagne, qu'elle voudrait marquer le même empressement pour une pacification avec l'Angleterre et demander des conditions plus modestes et plus modérées?

Voilà sur quoi vous devez sagement réfléchir et tâcher d'exécuter au mieux et avec toute l'adresse et la prudence possible ce dont vous êtes chargé de ma part; que cela soit par vous-même ou par quelque autre honnête homme intègre et fidèle, dont vous serez assuré, c'est ce que je vous ai déjà dit que cela m'est indifférent.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. Nr. 11834. — [2] So, für „Quant aux raisons". — [3] So. — [4] In der Vorlage: „ils".

11840. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

[Freiberg, 16 février 1760.]

Chiffre à Knyphausen![1]

J'ai trouvé votre dépêche si importante, la matière dont elle traite est si grave et m'a si fort affecté que je crois devoir vous marquer les réflexions qu'elle m'a fait faire et les sentiments qu'elle a émus en moi.

Premièrement, je remarque dans le fond que les Anglais n'ont pas une sincère envie de faire la paix avec la France; en combinant leurs démarches passées et actuelles, il en résulte clairement qu'ils se sont flattés de détacher la Russie, pour que je puisse d'un autre côté les assister plus puissamment contre les Français, et, d'un autre côté, que, flattés des grands avantages qu'ils ont remportés sur leurs ennemis, que leur cupidité leur fait désirer de maintenir une partie de leurs conquêtes. Or les Russes leur ont fait une réponse si brutale[2] que tout autre que les Anglais les auraient plantés là pour le grand jamais.

Mes affaires ont pris un tour si malheureux la campagne passée, et, ce qui m'est plus mortel, tout le monde est si découragé que je n'ose en vérité pas me faire illusion sur l'intrinsèque de l'armée. Au même temps mes ennemis redoublent d'effort pour profiter de leurs avantages, et se préparent à ouvrir une campagne prématurée. Que me reste-t-il à faire? A négocier, avec qui? Avec la France, et comment? Je n'ai personne. Je n'ai reçu ces différentes idées que je vous ai communiquées[3] que par Voltaire, qui les tient, à ce qu'il assure, du duc de Choiseul; je n'ai aucun autre canal, et je vous avoue que je me méfie beaucoup de celui-là même. Les Anglais biaisent avec leur négociation, de sorte que, quoique la France marque assez d'inclination à faire la paix, elle ne trouvera personne pour l'écouter.

Dans cette situation, quoique fâcheuse, je ne ferai jamais un pas déshonorant, ni cession, ni quoi que ce peut être. De l'argent, on peut m'en faire promettre, mais pour le faire payer, j'en défie toute l'Europe, ou il faut que la somme ne soit pas fort considérable. Il ne me reste donc qu'à périr, les armes à la main, je ne survivrai certainement pas à la ruine de ma patrie, et mourir et nous laisser égorger sur un champ de bataille, est où se borne[nt] mes désirs et mon ambition. Mais examinons à présent de sens rassis quelles suites ma chute entraînera après elle. Ne prévoyez-vous pas que la reine de Hongrie, après avoir expédié les Prussiens, profitera de cette conjoncture pour se venger du roi d'Angleterre et de tous mes alliés et pour extirper de l'Empire tout ce qui y reste des Protestants? Que fera le prince Ferdinand, sup-

[1] In der Ausfertigung sind an Stelle dieser Weisung dem folgenden die Worte vorangesetzt: „Vos rapports du 25, 29 janvier, 1er et 5 de ce mois m'ont été fidèlement rendus. Secret et pour votre seule direction!“ — [2] Vergl. Nr. 11740. — [3] Vergl. Nr. 11774.

posant même qu'il soit heureux? Comment pourra-t-il se soutenir, les Français en face et les forces autrichiennes à dos, dans le pays de Hanovre? Vous voyez par là que nos intérêts sont inséparables, qu'il ne peut arriver de malheur à l'un qui ne retombe sur l'autre, et qu'ainsi, pour éviter les catastrophes que je prévois, le plus sûr est de négocier la paix. J'espère de me soutenir tant bien que mal jusqu'au mois de juillet; mais alors, quand les Russes se mettront en mouvement avec de si grandes forces, ou il faudra combattre ou se résoudre de perdre Colberg; et si nous perdons encore une bataille, que deviendrons-nous?

Songez qu'avec 96 000 hommes je serai obligé cette année de faire face à 230 000 hommes, y compris les Cercles et les Suédois. J'ai fait, sur mon Dieu, l'impossible pour me soutenir jusqu'ici, mais les ressorts de la machine sont trop usés et le découragement plus considérable que vous ne vous le figurez. Je veux bien croire que mes infortunes diminuent mes partisans, c'est cependant lorsque l'on est malheureux que l'on a le plus besoin d'amis. Mais suis-je la cause des revers qui me sont arrivés? N'ai-je pas tenté l'impossible pour les réparer? Voilà à quoi l'on ne pense pas: les malheureux ont toujours tort, et le sentiment de la compassion est si faible chez la plupart des hommes que c'est plutôt une grimace de bienséance qu'une affection de l'âme. Enfin vous voyez ici comme je pense et ce qui se passe dans mon cœur; je vous envoie une esquisse du projet de campagne de nos ennemis,[2] dans lequel même je ne fais pas mention des Suédois, parcequ'ils sont absorbés et, pour ainsi dire, anéantis par de plus grands objets. Ne montrez pas toute cette dépêche; qu'elle serve pour votre direction, et pas pour autre chose. Si je reçois quelque lettre de Voltaire, je vous en enverrai la copie *in extenso*.

Je n'ai écrit, ni fait écrire au maréchal de Belle-Isle,[1] il n'y a pas le mot de vrai, et il ne s'est rien passé que ce que je vous ai communiqué.

P. S.

Quant au secours que, selon les bonnes intentions des ministres, ils me font espérer de l'armée alliée sous les ordres du prince Ferdinand de Brunswick, le cas l'exigeant, et quand les circonstances le sauront promettre,[3] vous remercierez très poliment de ma part ces ministres de cette attention pour le bien de la cause commune; je me concerterai en conséquence avec ce Prince et n'en abuserai jamais, à qui il faudrait cependant une espèce de notification de la part des ministres, pour

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 1. Februar berichtet, „qu'on soupçonne Votre Majesté d'avoir fait quelques démarches en France pour l'avancement de l'ouvrage de la pacification qu'Elle aurait cachées à cette cour-ci; qu'on prétend entre autres qu'Elle aurait écrit pour cet effet une lettre au maréchal de Belle-Isle; mais bien loin qu'on prenne ici le moindre ombrage de cet incident, l'on désire plutôt qu'il soit fondé". Vergl. auch Nr. 11 794. — [2] Die „Reflexions". Vergl. Nr. 11 828. — [3] So, für permettre.

savoir à quoi se tenir à ce sujet. Mais ce que vous devez insinuer également à eux, c'est que, tandis [qu']ils n'auront fait leur composition avec les Français, il serait impossible au susdit Prince de faire des détachements de son armée en ma faveur.

Pour ce qui regarde mes troupes qui sont jointes à celles du prince Ferdinand, je n'aimerai pas de les retirer de l'armée alliée, parceque le Prince ne s'en déférerait qu'à regret, et par les mauvaises conséquences que nos ennemis communs ne laisseraient pas de tirer d'une chose qui ne saurait manquer de causer de l'éclat dans le public. Au surplus, j'applaudis extrêmement au sentiment dont vous finissez le troisième post-scriptum de votre dépêche du 25 janvier, et conviens qu'une prompte paix nous sera plus désirable dans les circonstances présentes que la conquête la plus solide; et c'était autre chose, quand notre situation fut telle encore que je pouvais me flatter encore de pouvoir prendre quelque regrès sur l'ennemi.

Au reste, comme en conséquence de vos rapports les ministres anglais ont voulu permettre et ont paru souhaiter même que, si, indépendamment des canaux que je saurais avoir à La Haye, je saurais trouver d'autres encore pour faire des insinuations à la France et y accélérer l'ouvrage de la pacification, ils ne m'en sauraient du tout mauvais gré, mais m'en laisseraient le maître, je me conformerai aussi à ce sujet aux désirs des susdits ministres, et voilà la façon dont je pense m'arranger en ceci. Je prierai d'abord la duchesse régnante de Saxe-Gotha de me fournir un de ses gentilshommes qui a tous les talents requis pour une pareille mission importante et secrète, afin de l'envoyer avec tout le secret possible en France. Un des gens de cette Princesse sera moins chargé en France des soupçons de liaisons avec moi, que si j'en envoyais un des miennes, et d'ailleurs, comme l'attachement de la maison de Gotha à l'Angleterre est connu, les ministres anglais auront d'autant moins lieu de se douter qu'une personne attachée à la cour de Gotha voudrait jamais prêter ses services pour faire quelque chose de préjudiciable aux intérêts de la Grande-Bretagne.

J'adresserai cet émissaire au bailli de Froullay, que vous connaissez, avec une lettre de ma part,[1] dont voici la copie, sur laquelle je vous renvoie: ainsi que ce sera proprement le Bailli à qui j'adresserai la commission. Quand celui en aura parlé aux ministres de France et verra le train que cette négociation secrète prendra, il confiera sa réponse à l'émissaire qui, après avoir pris ses mesures pour la sûreté du passage de son courrier, me l'enverra incessamment, et que je communiquerai fidèlement par vous aux ministres anglais, pour en agir de concert en tout avec eux. J'instruirai d'ailleurs l'émissaire que, lorsqu'il verra par la réponse du Bailli qu'il y a de l'espérance pour la prompte réussite de cette négociation, je lui continuerai mes ordres, mais que, s'il verra

[1] Vergl. Nr. 11845.

que la réponse des Français est déclinatoire et qu'ils ne sont plus dans cet empressement pour faire leur paix particulière avec l'Angleterre et ses alliés en Allemagne, enfin que la cour de France ne fasse qu'une réponse ambiguë et qu'elle ne soit plus dans ces idées de paix que nous lui attribuons à présent, l'émissaire n'aura alors qu'à retourner. Voici tout mon plan que vous communiquerez fidèlement aux ministres, en leur laissant lire même la copie déchiffrée de la lettre que je fais à ce sujet au bailli de Froullay.

Federic.

17 février.

Comme l'émissaire que le Roi, en conséquence de sa lettre, enverra en France, n'est pas encore parti et qu'il se traînera peut-être encore de huit à dix [jours], avant [qu'il] commencera son voyage, pour aller par Francfort-sur-le-Main et Strasbourg droit à Paris, j'ai cru devoir avertir M. le Baron, afin de ne pas laisser éclater rien de la lettre au bailli de Froullay avant le temps requis, pour qu'elle saurait être arrivée à sa destination, pour prévenir toute incongruité qui, sans cette précaution, en saurait résulter.

[Eichel.]

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Entwurf; das Postscriptum und der Zusatz von Eichel nach dem Concept.

11841. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

Freiberg, 16 février 1760.

Madame. C'est à mon grand regret que j'importune Votre Altesse si souvent par mes lettres. Vos bontés, Madame, m'ont gâté, cela vous apprendra à les ménager davantage avec d'autres. Je vous regarde comme une amie respectable à l'amitié de laquelle j'ai recours dans le besoin. Il est toujours question de la paix, Madame, et, si l'objet de mes importunités n'était aussi beau, Madame, je serais inexcusable vis-à-vis de vous.

Cocceji,[1] que j'ai envoyé avec cette lettre à votre cour, doit vous prier de vouloir bien suppéditer et me prêter un sujet quelconque, homme prudent et avisé qui fît le voyage de France pour donner une lettre au bailli de Froullay, très honnête homme que je connais, qui pourrait insinuer à sa cour les propositions de paix ci-jointes.

Pour vous expliquer en deux mots le joint de la chose, vous saurez, Madame, qu'après la proposition du congrès qui a été faite à nos ennemis, on a été informé de bonne part que l'Impératrice-Reine et l'impératrice des Barbares n'avaient point y voulu donner les mains, au contraire, qu'elles travaillaient à Paris à dissuader le roi de France des sentiments pacifiques dont on l'accuse. Vous verrez par les pro-

1 Hauptmann von Cocceji, Flügeladjutant des Königs.

positions qu'on lui fait, qu'on lui fournit le moyen de se séparer de ses alliés et de donner malgré eux la paix à l'Europe. C'est pour sonder les esprits et pour savoir, en un mot, à quoi s'en tenir. Si ces propositions agréent en France, les préliminaires s'ensuivront bientôt; sinon, nous saurons au moins à quoi nous en tenir. Car vous savez, Madame, que l'incertitude est le plus cruel tourment de l'âme.

Vous verrez par tout ceci de quoi il s'agit, et comme je ne fais aucun pas qu'après en être convenu avec le ministère anglais, je me flatte que cette démarche, si vous daignez l'agréer, pourra nous mener à une fin heureuse et désirable, pour l'Allemagne surtout et pour toute l'Europe également. Ce sera augmenter prodigieusement les obligations et, par conséquent, la reconnaissance que je vous dois, mais rien n'ajoutera aux sentiments de la parfaite estime etc.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Federic.

11842. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 16. Februar 1760, Abends um 6 Uhr.

Aus denen an Ew. Excellenz vermuthlich schon gekommenen Duplicatis derer gestern durch einen Courier allhier eingelaufenen Dépêches des Herrn Baron von Knyphausen[1] werden Dieselbe bereits ersehen haben, wie das englische Ministère des Königs Majestät nicht nur frei gelasssen, wenn indépendamment Dero Canäle im Haag Dieselben sonsten noch andere finden könnten, um das Friedenswerk mit Frankreich zu acceleriren, sondern auch solches selbst ganz gerne sehen würde.

Des Königs Majestät haben dannenhero die Resolution gefasset, einen eigenen Émissaire nächstens nach Paris im allerhöchsten Secret abzusenden und denselben deshalb mit denen gehörigen Instructionen zu versehen. Um aber das Secret um so mehr zu menagiren und das Subjectum, so Sie dazu gebrauchen wollen, gleichfalls um so mehr ausser Soupçon zu halten, als ob er Deroselben attachiret sei und vor Dieselbe arbeitete, so seind Sie entschlossen, jemanden von einem benachtbarten Hofe[2] dazu zu gebrauchen, den Sie aber Selbst noch nicht kennen, noch wissen, wie er heisset und wer es sein wird, indem Sie es darunter auf den Choix der regierenden Fürstin ankommen lassen wollen.

Ich werde die Ehre haben, Ew. Excellenz deshalb mit nächstem alles umständlicher im Vertrauen zu schreiben, da es die Zeit jetzo ohnmöglich zugiebet, indem des Königs Majestät mir befohlen haben, sogleich an Ew. Excellenz einen expressen Courier zu senden und von Höchstderoselben wegen zu vermelden, wie Ew. Excellenz alsofort und

[1] Vergl. Nr. 11840. — [2] Vergl. Nr. 11841.

auf das baldigste eine Art von Créditif vor gedachten Émissaire unter Dero und des Herrn Grafen von Podewils Excellenz Unterschrift an das französische Ministerium oder vielmehr an den Duc de Choiseul ausfertigen und Deroselben gehörig couvertiret, überschrieben und *sous cachet volant* gesiegelt citissime und mit demselben Courier, der dieses überbringet, hierherschicken möchten, so dass der Courier in Zeit von ohngefähr drei Tagen von hier nach Berlin und wieder zurück sein könne, weil alsdenn des Königs Majestät wegen völliger Abfertigung des Émissaire alles Selbst besorgen wollen. Ihm an den Duc de Choiseul ein Créditif unter Dero Unterschrift mitzugeben, halten des Königs Majestät vor gut noch Anstand zu nehmen, dahero Sie wollen, dass solches unter Ew. und des Herrn Graf Podewils Excellenz Unterschrift geschehen sollen, auf dass gedachter Émissaire, wenn es so weit kommet, dass es nöthig ist und erfordert wird, sich nur dadurch wegen seines Anbringens und Vortrages legitimiren kann. Zu schliessen ist derselbe zu nichts autorisiret noch instruiret, sondern nur Generalia zu proponiren, zu hören und zu berichten und dem Befinden nach weitere Ordres zu erwarten oder weg und zurück zu gehen. Ich muss vor dieses Mal damit schliessen und nur vor mich gehorsamst bitten, dass Ew. Excellenz gedachtes Créditif mit dem allerfordersamsten und zwar, wie es bei so eigenen Umständen wohl nicht anders sein kann, mit dem Namen des Émissaire *en blanc*, an des Königs Majestät einsenden, als Die, wie ich zum voraus versichert bin, solches mit der grössesten Ungeduld erwarten werden.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

11843. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSSBRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Freiberg, 15. Februar 1760.]

Mitchell berichtet (secret) an Holdernesse, Freiberg 16. Februar:

„. . .The King of Prussia told me [yesterday] that he found by the dispatches just received from England and from the Hague[1] that we had had some suspicions of him. I assured him in the strongest terms that I never had heard of it. . .

His Prussian Majesty said that the King's ministers had pressed him to try what he could do to discover the real intentions of France and to induce them to make a separate peace, that he did not know how to set about it having no connections at the court of Versailles, that he had thought of adressing directly to Monsieur de Choiseul, the minister of foreign affairs, as the most natural channel, and then he asked me what I thought of it.

The King of Prussia recollected the Bailli de Froullay, who has

[1] Vergl. Nr. 11839 und Nr. 11840.

been at Potsdam, and with whom he is well acquainted, and he seemed to be determined to write to the Bailli de Froullay to make the proposition to the Duke de Choiseul, if he thought proper.

He said he could not send anybody from hence directly to Paris; but that he thought of writing to the Duchess of Gotha, of whom he has a very high opinion, to desire her to send a person of confidence to Paris upon pretence of solliciting for the damages etc. during the stay of the Prince of Soubise in the country of Gotha.[1] He added that the connection the Duchess of Gotha had with England, might, perhaps, add weight to this insinuation and make the French give more attention to it; that at all events his having chosen this channel to open the negociation would shew, beyond doubt, his intention to abide by his alliance. . ."

Der König hat Mitchell eine kleine Aufzeichnung lesen lassen, die eine kurze Instruction für den Boten der Herzogin zu sein schien.

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

11844. AU MINISTRE DE LA GRANDE-BRETAGNE MITCHELL A FREIBERG.

Freiberg, 16 février 1760.

Monsieur. Le Roi ayant reçu hier des lettres de M. le baron de Knyphausen,[2] en conséquence desquelles il lui marque entre autres que, comme messieurs les ministres de la Grande Bretagne avaient fort à cœur de moyenner un accommodement entre la cour de Pétersbourg et le roi de Prusse, aussi bien que de renouveler son ancienne amitié avec l'impératrice de Russie, ils venaient de donner leurs ordres ultérieurs de veiller attentivement et saisir toutes les occasions qui pourraient se présenter pour parvenir au plus tôt mieux à un but si désiderable, et aussi, pour faire tous ses efforts à gagner la confiance des personnes que M. Keith croira pouvoir avancer un pareil objet, l'intention de Sa Majesté Britannique était d'ailleurs de lui donner un crédit de la somme de 20000 livres sterling et même au-delà, qu'il emploierait à cet usage, — Sa Majesté le Roi mon maître m'a ordonné de vous dire de Sa part que, pour faciliter d'autant plus les moyens de parvenir au susdit but, Elle voudrait mettre du Sien encore, au delà de ladite somme de 20000 livres sterling une autre somme de la même importance, savoir de 20000 livres sterling, et même jusqu'à 150000 écus, qu'il tiendrait prêt à la disposition de M. de Keith, pour le faire réussir par de pareilles largesses dans l'exécution des ordres de sa cour à ce sujet.

Votre Excellence est priée par le Roi de vouloir bien instruire de cette résolution que Sa Majesté a prise, M. de Keith et lui donner Ses instructions en conséquence. . . . Eichel.

Nach der Ausfertigung im British Museum zu London.

---

[1] Vergl. Bd. XV, 358. 359. — [2] Vergl. Nr. 11840.

11 845. A MONSIEUR LE BAILLI DE FROULLAY A PARIS.

[Freiberg, 17 février 1760.][1]

Ne vous en prenez, Monsieur, qu'à votre caractère respectable qui vous attire ma confiance. Je vous crois le plus propre de tous les Français à vous faire ces ouvertures, parceque votre qualité d'ambassadeur s'y prête mieux, et parceque je vous crois aussi attaché à votre patrie qu'à votre ordre. Il s'agit de la paix. Je vous en parle sans autre préambule, et comme je crois pouvoir donner quelques notions sur ce sujet au roi de France et à son ministère, je n'ai cru pouvoir en charger personne de plus capable que vous pour remplir cet objet. Depuis cette guerre, l'interruption de toute correspondance et les changements si communs à la nation française a rempli Versailles et le ministère de tant de nouveaux personnages qu'il est difficile à quelqu'un qui ne suit pas journellement ces petites révolutions, de savoir à qui s'adresser; vous, qui avez ces objets présents, et qui les connaissez par une longue routine, vous saurez mieux les chemins qu'il faut prendre dans ce dédale, que moi. Le plus naturel est sûrement de s'adresser au ministre chargé des affaires étrangères, le plus court serait de s'adresser au roi de France. Mais comme je ne sais point l'espèce de préjugés qui peut régner à cette cour, et la façon dont les esprits y sont peut-être prévenus, je vous laisse l'arbitre sur le choix du canal dont vous voudrez vous servir pour faire parvenir en son lieu les propositions que je vous prie d'y faire passer.

Vous êtes instruit, sans doute, que le roi d'Angleterre et moi, nous avons fait proposer à nos ennemis la tenue d'un congrès, pour y terminer toutes les dissensions qui ont donné lieu à la guerre. Nous savons que les cours de Vienne et de Pétersbourg s'y sont refusées, et nous sommes au moins dans la persuasion que le roi de France ne pense pas de même, et cette persuasion nous fait croire qu'il ne serait pas impossible de parvenir au but si désirable pour l'humanité. Je ne vous étalerai pas les raisons qui peuvent porter le roi de France à y donner les mains. Je ne vous dirai pas que la Martinique serait perdue, Pondichéry et le Canada de même, tout le commerce de la nation ruiné. Je ne vous peindrai pas ce que vous sentez mieux que moi, que, la guerre continuant, la France n'y jouerait que le rôle d'auxiliaire — qui ne lui conviendrait guère d'une manière subalterne —, et qu'elle serait peut-être par la suite entraînée par ces deux puissances dans des mesures que la force des conjonctures l'obligerait d'adopter, et qui se trouveraient diamétralement en opposition avec ses intérêts. Je vous fais grâce de tous les raisonnements probables que l'on peut se permettre, en examinant les évènements futurs et les suites où ils doivent mener, persuadé, Monsieur, qu'ils se présentent d'eux-mêmes à votre esprit, et j'en viens au fait sans autre paralogisme.

[1] Das Datum von Eichel zugesetzt.

Il s'agit donc de savoir si on a chez vous le désir sincère de rétablir la paix que l'on vous suppose, et, en ce cas, je vous propose le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus avantageux d'y parvenir, et qui mettra la France à même de donner la loi, au lieu qu'elle serait obligée de la recevoir, si la guerre continuait. La France peut se tirer avec honneur et avantage de la situation fâcheuse où elle se trouve, si elle veut faire une paix séparée avec nous, l'Angleterre et nos alliés. Si la France consent à maintenir l'équilibre de l'Allemagne et à obliger ses alliés d'y souscrire, en faisant cause commune avec l'Angleterre, elle pourra s'attendre d'obtenir des conditions beaucoup plus favorables qu'elle n'en pourra avoir en tout autre cas. Je vous prie de savoir si ces idées pourraient trouver faveur dans le pays où vous vivez, et quelle est la façon de penser du Roi et de son ministère. Pour moi, je fais le volontaire, je cours faire le coup de pistolet pour savoir ce qui en résultera; car vous et les Anglais, vous avez envie de parler, et personne ne veut être le premier. Eh bien! mon cher Chevalier, soyons les enfants perdus de la politique, travaillons à la concorde et voyons s'il n'y aura pas moyen par quelque trait de plume de terminer une discorde si funeste à toute l'Europe, à mettre fin aux massacres, à la cupidité, à la voracité et à la cruauté des hommes, qui, malheureusement emportés par leurs penchants pervers, quand ils sont livrés à eux-mêmes, ressemblent plus à des bêtes farouches qu'à des hommes sensibles et humains, comme ils devraient l'être.

Ces propositions, à la vérité, sont vagues; mais qu'on s'explique; elles pourront servir de canevas à des préliminaires. La première chose est de se parler, la principale de s'accorder, et la paix en sera une suite naturelle. La personne qui vous rendra cette lettre, est instruite des objets qui y sont annoncés. Vous aurez la bonté de demander un passe-port, pour qu'elle puisse me faire tenir votre réponse. Je sens, Monsieur, que je vous charge d'une commission à laquelle vous ne vous attendrez point, mais j'ai reconnu tant de candeur, tant de probité et tant de vertu dans votre âme que c'est plutôt un hommage que je lui rends qu'une commission dont je vous charge. En qualité de bon Français, je ne crois pas que vous agirez en mauvais citoyen, en employant vos soins à lui procurer la paix, et, en qualité de preux chevalier, vous devez en assister un qui a combattu à outrance contre les barbares et les nations qui prétendent des dénominations plus polies etc. etc. etc. etc.[1] [Federic.]

P. S.

J'espère, mon cher Bailli, que cette commission ne vous déplaira pas. Vous en sentez l'importance, l'utilité foncière pour toutes les parties belligérantes. La paix est le cri de l'Europe, mais l'ambition

[1] In der Ausfertigung vor der Unterschrift, nach den üblichen Höflichkeitsformeln: „votre très affectionné ami".

est moins délicate: elle ne compte ni le sang répandu ni les malheurs de l'humanité, il n'y a qu'elle qui puisse s'opposer à nos vues salutaires. Je me flatte que vous ne la rencontrerez qu'indirectement dans votre chemin, et que le roi de France, dont les sentiments sont si connus, inspire des sentiments dignes des siens à ses alliés. Adieu, mon cher Bailli, je vous embrasse.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept. Das P. S. (in der Ausfertigung vermuthlich als eigenhändiger Zusatz) nach einer Abschrift.

11846. INSTRUCTION POUR MONSIEUR DE [EDELSHEIM].[1]

Freiberg, 18 février 1760.

1° Il déguisera au mieux la commission dont il est chargé, et en observera le plus religieux secret. Il partira au plus vite, dès qu'il aura pris les arrangements pour son voyage, et après s'être muni des passeports qu'il lui faut, pour aller droit sur Francfort-au-Main, Strasbourg p. à Paris.

2° Après son arrivée, il tâchera de se ménager un entretien particulier avec M. le Bailli, ambassadeur de l'ordre de Malte à la cour de France, pour lui rendre la lettre du Roi ci-jointe,[2] en ajoutant qu'il la croyait de telle importance que M. le Bailli la voudrait bien prendre de lui. Pour être aussi au fait de quoi il s'agit dans cette lettre, on lui en communique la copie ci-close, quoique pour sa direction seule. Il avisera avec M. le Bailli sur ce qu'il aura à observer de mesures pendant son séjour à Paris à son propre égard et pour garder là un parfait incognito. En attendant la réponse qu'il aura de lui, il le priera de lui faire avoir un passe-port, afin de pouvoir envoyer en toute sûreté son courrier, pour faire tenir au Roi la réponse qu'il aura de M. de Froullay.

3° Il tâchera, en attendant cette réponse, de s'informer au possible de ce qui regarde la situation présente des affaires de France: si la cour y est actuellement dans la disposition pacifique qu'on lui a attribuée dans l'étranger, ou si l'on a changé d'idées à cet égard, et les arrangements qu'elle prend en conséquence, dont il informera fidèlement le Roi. Quant aux lettres qu'il dépêchera à Sa Majesté, il les adressera à Gotha, sous couvert à Madame la Duchesse régnante.

4° Quand il aura reçu la réponse finale de M. le Bailli, ou que celui-ci la lui donnera verbalement, qui soit ou tout-à-fait déclinatoire ou d'une telle ambiguïté qu'il en pénètre aisément que ces gens ne veulent pas se prêter à une pacification prompte, il dépêchera d'abord

[1] Ueber Edelsheims Sendung vergl. Karl Obser, „Die Mission des Freiherrn Georg Ludwig von Edelsheim im Jahre 1760", in d. Zeitschr. für die Gesch. d. Oberrheins. N. F. Bd. II, S. 69 ff. — [2] Nr. 11845.

son courrier, avec la réponse qu'on lui a donnée, et partira ensuite pour retourner à Gotha. Enfin, il réglera son séjour ou son départ de Paris conformément à la réponse qu'il aura.

5° Mais comme il saurait arriver peut-être que M. le Bailli lui déclarât qu'en ambassadeur de l'ordre de Malte il ne saurait pas se charger de la commission sur laquelle je l'avais requis, sans en faire préalablement son rapport au grand-maître de l'ordre et sans en avoir reçu son agrément: dans ce cas-là, si M. de Froullay y insiste, M. de [Edelsheim] lui dira que cette correspondance à Malte demanderait trop de temps, qui lui était trop précieux, pour n'en pas pouvoir attendre le résultat.

6° Il s'adressera donc alors directement au duc de Choiseul, comme ministre et secrétaire d'État, afin de se ménager avec lui une audience particulière où il s'expliquera envers ce ministre dans le sens de la lettre au bailli de Froullay et lui fera des propositions en conséquence de la note ci-jointe.[1] Il le priera de vouloir bien y prêter toute l'attention qu'une affaire de telle importance demande, et lui procurer bientôt une réponse de la part de sa cour, pour savoir à quoi s'en tenir.

Pour être aussi autorisé à faire cette démarche auprès du susdit Duc, et pour sa légitimation, il reçoit ci-joint une lettre de créance, signée des ministres d'État et de cabinet du Roi, les comtes de Podewils et de Finckenstein,[2] qu'il rendra au duc de Choiseul de la façon qu'il convient.

7° Quant à la réponse qu'il aura de ce ministre, il agira à ce sujet de la même façon qu'il lui est enjoint dans l'article quatre de cette instruction.

8° Il se servira pour sa correspondance avec le Roi du chiffre ci-clos; il observera sur cela qu'il faut que toutes les lettres qu'il dépêchera à Sa Majesté, soient bien chiffrées du commencement jusqu'à la fin, sans y mêler des passages en clair.

9° Pour fournir aux frais de son voyage qui ne saurait être de longue durée, le Roi fait joindre ici une lettre de crédit à 3000 écus argent comptant, monnaie de France, sur un banquier de Paris, avec une somme de 500 écus qu'il reçoit en argent comptant. S'il arrivait cependant que son séjour en France traînât au delà du temps qu'on le croit à présent, et que les dépenses, auxquelles il serait obligé de fournir, demanderaient un nouveau secours en argent, il n'aura qu'à en écrire alors au Roi, qui lui fera faire de nouvelles remises.

Nach dem Concept.

---

[1] Nr. 11847. — [2] D. d. Berlin 19. Februar.

11847. NOTE.[1]

Il faudra principalement faire sentir à la France que, si elle veut entrer dans les vues de la Grande-Bretagne par rapport à une paix séparée à conclure entre elle, l'Angleterre et les alliés de cette dernière en Allemagne, et faire cause commune ensuite pour forcer les autres puissances d'y accéder, il serait en son pouvoir de terminer la guerre très promptement, de conserver l'équilibre de l'Allemagne et même de l'Europe entière et d'obtenir des conditions beaucoup plus favorables qu'elle ne saurait en espérer de toute autre manière.

Nach dem Concept.

11848. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 20 février[2] 1760.

Dem Minister wird der Empfang der Berichte vom 16. und 17. Februar bestätigt. In Betreff des Verfahrens gegen Treubluth (vergl. S. 96. Anm. 4), welcher dem Könige als „très mauvais sujet et grand rapporteur aux Russes de ce qui se passait à Berlin" denuncirt worden sei, wird vor Ueberstürzung gewarnt.

Selon vos rapports de Poméranie il faut présumer que ce ne sont que des troupes légères qui viennent de faire quelque incursion là sans conséquence;[3] c'est sur quoi j'attends vos rapports ultérieurs.

Quant à la paix avec la France, je l'espère encore, quoique l'affaire soit bien problématique, de sorte que tantôt les apparences sont bien plausibles et tantôt tout paraît changé.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11849. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 20 février 1760.

La lettre que Votre Altesse m'a écrite du 15 de ce mois, m'a été fidèlement rendue, et je vous suis bien obligé des nouvelles dont vous avez bien voulu me faire part; j'avoue cependant que, quant à celle touchant la prétendue résolution des Français de s'emparer de Mæstricht,[4]

[1] Vergl. dazu Nr. 11846. — [2] Vom 19. Februar ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, 128. — [3] Dem General Fouqué wird am 20. geschrieben: „Es ist bis dato derer Russen wegen dortiger Orten noch ganz gut. Es muss doch aber Meine sowohl als Eure Hauptattention auf die Bewegung derer Russen sein, um zu sehen und genau zu wissen, was wegen ihrer Mouvements auf der Seite und an der Neumark hinauf passiren wird." [Wien. Kriegsarchiv]. — An den Obersten von Hacke war am 17. Februar geschrieben worden, dass nach dem Urtheil des Königs „die Russen wohl jetzo noch nicht marschiren dörften, da es ihnen noch an Magazins und Subsistance in Polen fehlet; demohnerachtet aber kann es dennoch geschehen, dass solche hiernächst bald marschiren könnten." [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [4] Vergl. die Mittheilungen des Königs an Hellen vom 23. Februar, Nr. 11856.

j'ai toute la peine du monde d'y ajouter foi. Il me paraît d'autant plus incroyable que je ne vois la moindre bonne raison dont les Français sauraient colorer une telle entreprise, la République ne leur ayant donné aucun sujet de plainte raisonnable pour l'entreprendre, n'y ayant actuellement aucun démêlé entre les Français et la République qui saurait masquer seulement un si mauvais procédé: de sorte que, si, contre toute vraisemblance, les Français osaient exécuter un tel procédé, ce serait un attentat presque inouï. Avec tout cela, il serait assez à désirer qu'on pût faire accroire aux Hollandais une pareille entreprise des Français sur eux, pour les réveiller de leur léthargie et de leur extrême indolence.

Quant à mes nouvelles, j'apprends que les Russes se préparent à faire une campagne précoce,[1] et il faut que je m'attende qu'à la mi-mars ou, tout au plus tard, au commencement d'avril tout remuera ici de tous côtés.[2] Je me sers, à la vérité, de tous les moyens pour refaire mes régiments délabrés; nonobstant cela, il ne faut pas que vous croyez que tout sera pour cela dans l'état complet et formé tel qu'il devrait être, chaque régiment à 1800 têtes, et, indépendamment de trois ou quatre régiments de 15 à 1600 têtes, les autres ne sont qu'à 1000, même quelques-uns à 800 seulement, outre qu'auprès des régiments pris, que je fais rétablir, il y en a où le nombre des officiers ne va actuellement qu'à 15 ou 18, de façon que Votre Altesse saurait Se figurer l'usage d'un tel régiment.

L'affaire la principale[3] dans les présentes circonstances me paraît toujours être celle d'une paix séparée entre la France, l'Angleterre et nous. Celle-ci venant à manquer, je ne saurais que croire qu'au cas que nous ayons contre nous un nombre d'ennemis tel que celui de l'année passée, la tête nous tournera; au moins je ne présume rien de bon de mon côté, et tout ce que je saurais faire, ce sera de me soutenir jusqu'à la fin d'août. Soyez assuré en attendant, cher prince, que malgré cela je ne négligerai rien, que je travaillerai de toutes mes forces et que je tenterai jusqu'à l'impossible, pour m'opposer vertement à nos ennemis de ce côté-ci; les évènements décideront le reste. Je ne saurais vous dissimuler qu'une des plus fâcheuses difficultés qui m'accablent presque, c'est d'assembler ici tout ce qu'il faut pour mes magasins, qui n'avancent pas comme il le faudrait.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Vergl. S. 75. — [2] Dem Generallieutenant von Rochow wird, Freiberg 20. Februar, befohlen, 37 in Berlin befindliche Pontons so in Stand zu setzen, „dass, wann nicht medio, doch gegen Ende des kommenden Monats Martii man solche abfordert, solche sogleich alsdann auf die allererste Ordre hinfahren und abgehen lassen könne, wohin man nur wolle". „[Ihr] müsset alles deshalb sehr wohl und prompte besorgen, indem dieses Mir ein ganz sehr importanter Articul ist." — [3] So nach dem Concept. Im Déchiffré der Ausfertigung: „L'affaire dans les" etc.

11850. AU DUC RÉGNANT DE BRUNSWICK A BRUNSWICK.

Freiberg, 21 février 1760.

Je remercie de bien bon cœur Votre Altesse de la part qu'Elle a bien voulu me faire par Sa lettre du 19 de ce mois d'une nouvelle qui, si elle est authentique, serait aussi extraordinaire que surprenante, et un attentat inouï.[1] C'est pourquoi j'ai toutes les peines du monde, pour m'en persuader[2] la réalité d'un tel projet, et l'envisage encore, à dire le vrai, comme une fable, d'autant [plus] que la France pourrait bien manquer son coup, et, en assiégeant Mæstricht, émeuter contre lui[2] toute la République. Il faudra voir, cependant, si cette nouvelle se confirmera encore, et s'il est possible qu'on poussera aussi loin le despotisme sans bornes ni mesures que la cour de Vienne prend à tâche d'inspirer à ses amis, pour parvenir à son but de les épuiser les uns avec les autres et donner à la suite la loi à tous.

Nach dem Concept. Federic.[3]

11851. AU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE BRUNSWICK.

Freiberg, 21 février 1760.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a faite du 18,[4] et vous sais parfaitement gré des nouvelles que vous avez bien voulu avoir l'attention de me communiquer, dont cependant celle d'un dessein des Français contre la république de Hollande me paraît mériter confirmation encore.[5]

D'ici je n'en ai à vous donner que des fâcheuses, vu que l'on vient de m'apprendre, quoique assez confusément encore, que le général-major de Czettritz s'était fait surprendre à son poste,[6] et qu'il avait été attaqué par 6 régiments de cavalerie autrichienne et 2000 croates, dont néanmoins j'ignore encore le détail et les circonstances.

Nach dem Concept. Federic.

11852. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 21 février 1760.

En conséquence du rapport que vous m'avez fait du 12 de ce mois, vous remarquez que ce qui retient le plus le prince Louis de

[1] Der Herzog hatte die gleichen Nachrichten über die Absicht der Franzosen, sich Mastrichts zu bemächtigen, mitgetheilt, wie Prinz Ferdinand, vergl. Nr. 11849 und Nr. 11856. — [2] So. — [3] Auf dem Schreiben des Herzogs, d. d. Braunschweig 20. Februar, findet sich die Weisung für die Antwort, „qu'il saurait être assuré qu'autant que la bonne volonté du Roi et son inclination pour faire des choses agréables au Duc se conformeraient avec ce qui était en son pouvoir, le Roi ne lui manquerait pas dans aucune occasion, et que le Roi serait charmé, s'il verra rempli son attente par sa nouvelle levée." Vergl. S. 99. — [4] Liegt nicht mehr vor. — [5] Vergl. Nr. 11850. — [6] Cossdorf. Vergl. S. 96.

Brunswick à s'acquitter de ce dont le ministère anglais et le mien l'ont requis,[1] c'est qu'il craignait de se compromettre en voulant exécuter cette commission aussi crûment qu'on l'avait chargé, surtout avant que de savoir mes vraies intentions. Sur cela, je vous dirai que je ne saurais pas m'imaginer que le ministère britannique ait tellement voulu attacher aux mots ce digne Prince, à ne pas pouvoir tempérer les paroles au fait, et quant à mes vraies intentions, je crois que la lettre que je vous ai faite du [16] de ce mois,[2] aurait dû vous mettre assez au fait de ma façon de penser, de sorte que, si vous [vous] en êtes expliqué là-dessus tout naturellement, comme je le prétends, envers ce digne Prince, il en aura été parfaitement instruit. Il est bon d'user de prudence, mais il la faut mesurer conformément aux circonstances et s'y prêter également, sans quoi l'on risque de perdre les fruits d'une prudence hors de saison.

Quant à la façon d'agir de M. Yorke,[3] je crains qu'il n'y ait un peu d'affectation dans son fait, et rarement on manque de se rencontrer, pourvu qu'on ait sérieusement envie de se trouver. J'appréhende seulement que cette espèce de grimaces ne fasse un très mauvais effet et fasse manquer la fin proposée, en usant de trop de cérémonies et d'une fausse délicatesse. Je vous dis tout ceci pour votre direction, afin que vous n'en fassiez que l'usage convenable.

Federic.

Nach dem Concept.

11853. [RELATION.][4]

Der östreichsche General Beck ist mit seinem unterhabenden Corps, so aus 6 Regimentern Kavallerie und 2000 Kroaten bestanden, den 19. von Radeberg[5] aufgebrochen und hat die Nacht hindurch einen forcirten Marsch gegen Cossdorf gethan. Die Patrouillen des Generalmajor von Czettritz haben den Feind bei dem Dorfe Görisch[6] rencontriret. Der Feind attaquirte aber die bei Borksdorf[7] gestandene Vorposten von Dragoner und Husaren mit solcher Force, dass er dieselbe über den Haufen geworfen und mit selbigen durch die Vorposten und in das offene Städtchen Cossdorf eingedrungen. Der Generalmajor Czettritz wollte mit einigen Escadrons von den Baireuthschen Dragonern und Husaren seine Vorposten souteniren, musste aber der so sehr überlegenen Force weichen und das Commando von Dragonern und Husaren

[1] Vergl. S. 82. 83. 100. — [2] Vergl. Nr. 11839. — [3] Hellen berichtete, Yorke habe trotz aller Bemühungen noch keine Gelegenheit gefunden, mit Affry zu sprechen. Vergl. Nr. 11839. — [4] Die Relation ist auf Grund der Berichte des Obersten von Dingelstedt, d. d. Cossdorf 20. Februar, und des Obersten von Flanss, d. d. Blumberg 21. Februar, angefertigt und vermuthlich vom 22. zu datiren. — [5] In dem Berichte Dingelstedts Radeburg. (Radeberg nordöstl., Radeburg nördl. von Dresden.) — [6] Gohrisch, Vorwerk nordwestl. von Grossenhain, auf der Strasse nach Cossdorf. — [7] Burgsdorf, südsüdöstl. von Cossdorf.

sich gegen Blumberg[1] zurückziehen, wobei gedachter Generalmajor von Czettritz die Fatalité hatte, mit dem Pferde zu stürzen und darüber gefangen zu werden. Indess hatte sich das Schmettausche Regiment Kürassierer unter Commando des Obristen von Flanss auf seinem Allarmplatz formiret und repoussirte den Feind mit solcher Vigueur, dass derselbe genöthiget wurde, sich mit Verlust vieler Gefangenen, sowohl Kürassiers, Dragoners als Husaren, über Cossdorf zu retiriren und sodann nebst der Infanterie seine Retraite zu machen.

Der Verlust unsererseits dabei bestehet aus 2 Officiers und 70 Pferden, welche auf Feldwachten gestanden und, da der Feind gerade auf Cossdorf durchgedrungen, coupiret und gefangen worden seind. Bei denen verschiedenen Attaquen des Schmettauschen Kürassierregiments sind theils an Todten, theils an Gefangenen 30 verloren gegangen, unter welchen letztern sich die Lieutenants von Cronheim,[2] von Borck und von Wildenheim befinden. Der Rittmeister von Hohndorf, welcher sich sehr distinguiret hat, ist nebst einem Unterofficier und 4 Reiter blessiret worden, so dass unser ganzer Verlust gar geringe gewesen sein würde, wann nicht der Generalmajor von Czettritz die Fatalité gehabt, mit dem Pferde zu stürzen und dadurch gefangen zu werden. Von dem eigentlichen Verluste des Feindes kann noch nichts mit Bestande gemeldet werden, da diese Nachricht denselben Tag der vorgefallenen Affaire gemeldet worden.

Da vorgedachtes Kürassierregiment sich auf seinem Allarmplatz zu versammeln im Begriff gewesen, seind einige feindliche Partien in die Cantonnirungsdörfer eingefallen, so verschiedene Officiersbagage nebst einigen nur angekommenen Mundirungsstücken geplündert haben. Unser Corps hat inzwischen gleich darauf seinen Posten zu Cossdorf, wie vorhin, occupiret, das feindliche aber sich wiederum retiriret und in seine vorige Quartiere zurückgezogen.

Nach einer Abschrift.

11854. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 21 février 1760.

Je n'ai pas pu m'empêcher de vous communiquer à la suite de cette lettre l'extrait de celle que je viens de recevoir par le général-major Grant, dont j'ai fait aussi communication au général Fouqué,[3] avec ordre de s'informer au moins au mieux possible sur l'authenticité de la nouvelle que la lettre de Grant comprend.

Vous saurez, sans doute, ce qui est arrivé à Czettritz.[4]

Federic.

[1] Westl. von Liebenwerda. — [2] So. Thatsächlich stand beim Regiment Schmettau ein Lieutenant von Cronhelm. — [3] Cabinetsbefehl an Fouqué, d. d. Freiberg 21. Februar. [Wien. Kriegsarchiv.] — [4] Vergl. Nr. 11853.

Extrait.

Leobschütz, 12 février 1760.

Nos ennemis ici se tiennent fort tranquilles, et je ne crois pas qu'ils soient en état d'entreprendre beaucoup avant le printemps. Ils ont débité ici qu'un corps de Russes devait venir se joindre à eux du côté de Bielitz, mais ce bruit n'est pas fondé. J'étais, il y a quelques jours, à Loslau, pour m'aboucher avec un certain général Gordon au service de la Pologne, qui est en même temps vassal de Votre Majesté et fort porté pour Ses intérêts. Il m'a assuré qu'ils n'ont point fait de mouvements, excepté leurs troupes légères; mais en même temps il a des avis certains qu'un corps de 12000 hommes s'est mis en marche de Kiowie dans l'Ukraine, prenant sa route par Dubno et Lublin, droit vers Varsovie p.

Grant.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

11855. AN DEN GENERALLIEUTENANT[1] FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 22. Februar[2] 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 17. dieses heute früh erhalten und bin wegen der von Euch Mir gemeldeten interessanten Nachrichten davon sehr zufrieden gewesen.[3] Ich glaube auch sehr wohl, dass, was Ihr von des Feindes Vorhaben und Absichten saget, alles wahr und gegründet sei; Ich werde aber sehen, wie weit dergleichen Vorhaben von dem Feinde weiter werden realisiret werden wollen und wie Ich Mich alsdann aus der Sache werde ziehen können.

Inzwischen Ihr nur auf alles weiter vigilant sein, die schleunige Beitreibung der Contributions und Lieferungen aus Oberschlesien, besonders aber aus denen dem Feinde am nächsten exponirten Orten, Euch alleräussersten Fleisses angelegen sein lassen müsset, um dieses zuvorderst auf das baldigste zur Endschaft und Richtigkeit zu bringen.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11856. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 23 février 1760.

Le rapport que vous m'avez envoyé du 16 de ce mois, m'a été fidèlement rendu, et je vous sais très bon gré de l'attention que vous avez eue pour m'informer exactement de ce qui s'est passé dans l'entretien que M. de Yorke a eu avec le comte d'Affry. J'en suis très satis-

[1] Goltz war durch Cabinetsbefehl vom 5. Februar zum Generallieutenant befördert worden. — Goltz befand sich nach seinen Berichten im Februar in Neustadt (südwestl. von Oppeln). — [2] Dem Oberstlieutenant von Kleist (vergl. Nr. 11790) wird am 22. Februar mitgetheilt, dass der thüringische Kreis auf sein Ansuchen „gegen Erlegung eines Quanti baaren Geldes von 24000 Thaler a dato an von weiterer Gestellung der Rekruten in natura dispensiret sein soll". Kleist erhält Befehl die Officiere, welche beordert sind die Rekruten in Empfang zu nehmen, hiervon zu benachrichtigen. [Ausfertigung im Besitz des Herrn von Kleist-Retzow zu Kiekow.] — [3] Vergl. Nr. 11857.

fait et surtout des réponses que le premier a données à ce ministre; j'ai particulièrement sujet de me louer de la déclaration si droite que M. de Yorke lui a faite sur mon sujet:[1] ainsi que ma volonté est que vous fassiez à celui-ci un compliment bien flatteur et obligeant de ma part sur cet article, où il s'est aussi bien expliqué qu'on ne le saurait mieux faire. Mais ce que je pénètre à présent par tout ce que le comte d'Affry a fait paraître, c'est que les Français veulent duper les Anglais. Les premiers, voyant leurs forces maritimes presque anéanties et plus en état pour soutenir leurs colonies des Indes et de l'Amérique, voudraient bien faire leurs convenances sur leurs affaires d'Amérique avec l'Angleterre, à l'exclusion de celles de l'Allemagne, pour se moquer alors des Anglais et régler avec les deux cours impériales celles de l'Allemagne absolument à leur gré. Ce qui, à ce que je suis sûr, ne sera nullement de la convenance ni de l'Angleterre ni de ses alliés, vu la trop grande connexité des affaires de terre avec celles de la mer, parceque, malgré les succès que l'Angleterre avait eus en Amérique et sur mer, la France, appuyée des Autrichiens et autres princes d'Allemagne, gardait encore la supériorité sur les alliés d'Angleterre en Allemagne, dont le contrecoup, si les affaires de ceux-ci prendraient un train malheureux et dépériraient, retomberait toujours non seulement sur les possessions du roi d'Angleterre en Allemagne, mais sur l'Angleterre même, de sorte qu'il est impossible de séparer les affaires de l'Angleterre d'avec celles de ses alliés en Allemagne.

En attendant, il est toujours bon qu'on ait commencé de se parler [et] de s'expliquer, et, comme apparemment le comte d'Affry aura à présent des nouvelles instructions de sa cour, l'on en verra toujours plus clair dans les véritables intentions de la France.

Au surplus, je viens de voir des lettres de très bonne part[2] qui, je ne saurais pas le dissimuler, marquent, à ma grande surprise, qu'on avait découvert que, selon un concert pris entre les cours de Vienne et de Versailles, l'armée qui doit être commandée par le prince de Soubise, devait s'assembler entre Liège et Mæstricht au commencement de mars, pour s'emparer de Mæstricht; que les ordres étaient actuellement donnés pour envoyer par la Meuse les farines et les autres provisions nécessaires pour la subsistance de cette armée; que le sieur Foullon[3] avait écrit à un des commissaires de Liège de s'informer avec beaucoup de secret et de précaution où il se trouve des fours pour cuire le pain, quand il en faudra, parceque la construction de nouveaux fours répandrait l'alarme, et que les magasins et [du] foin et de l'avoine à Liège feraient subsister l'armée pendant quelque temps et que, d'ailleurs, selon un état de fourrages dans le pays de Liège qu'on avait

[1] Im Verlaufe der Unterredung hatte General Yorke zu d'Affry geäussert, „qu'il devait sentir que l'Angleterre était en état et en volonté de soutenir ses alliés". — [2] Vergl. Nr. 11849, 11850 und 11851. — [3] Der Generalintendant der französischen Armee.

envoyé depuis peu à Paris, il paraissait qu'il y en avait dans ce pays plus qu'il ne fallait pour l'entretien de cette armée française pendant toute la campagne. Que les motifs d'assembler là une armée de si bonne heure et dans ces quartiers-là, étaient que les dépenses ruineuses de l'entretien des armées françaises dans le pays de Westphalie et en Hesse et le manque des chevaux de chariots et des fourrages rendaient presque impossible la continuation de la guerre de ce côté-là avec quelque espérance de succès, sans l'assistance de la république de Hollande. C'est ce qui avait déterminé la cour de France à prendre la résolution d'obliger la République à se déclarer pour ou contre la France. Si elle se déciderait en sa faveur, les Français tireraient alors leurs subsistances de Gueldre, d'Over-Yssel et de Frise, et il faudrait qu'on leur fournisse de là des chariots, des chevaux, des provisions etc., qu'ils ne paieraient que la guerre finie, de sorte que la France pousserait la guerre aux dépens de la République et leur armée aurait leurs magasins derrière elle en avançant. Si la République insisterait sur l'observation de la neutralité, la France interpréterait cela comme une déclaration contre elle, et le prince de Soubise s'emparerait de Mæstricht, ce qui serait fort aisé, cette place n'ayant ni troupes ni provisions ni munitions ni rien de ce qui était nécessaire pour la défense d'une si grande forteresse, et la République n'aurait point le temps d'y suppléer, quand la scène serait une fois entamée. La citadelle étant prise, l'armée pourrait presque subsister des provisions et des contributions qu'elle tirerait des provinces voisines; en agissant secrètement, la République n'aurait point le temps d'augmenter ses forces, et dans la surprise elle se trouverait forcée de se déclarer d'un côté ou de l'autre, puisque la France ne souffrirait plus de neutralité.

Voilà un avis qui me paraît fort intéressant s'il n'y aura pas moyen [de douter] de son authenticité; je ne doute nullement que le prince Louis de Wolfenbüttel n'en soit pas informé. Pour moi, j'ai de la peine à me persuader encore que la France voudrait entreprendre un si noir attentat; cependant, après que la cour de Vienne a trouvé moyens d'inspirer ses maximes à ses cours alliées, il ne faut aussi garantir de rien.

Nach dem Concept. Federic.

11857. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 23 février 1760.

Vous verrez, mon très cher Frère, par l'extrait ci-joint ce que le lieutenant-général de Goltz vient de me marquer des mouvements que les troupes ennemies aux frontières de la Haute-Silésie ont faits depuis peu, et des desseins qu'on lui[1] attribue. J'ai bien voulu vous le com-

[1] D. h. à l'ennemi.

muniquer, afin que vous soyez au fait de ce qui se passe et des avis qu'on me donne.

Je vous envoie ci-joint des nouvelles de France.[1] Les conférences ont commencé à La Haye.[2]

Federic.

Neustadt[3], 17. Februar 1760.

Ew. Königl. Majestät habe ich allerunterthänigst melden sollen, wie sich der allhier gegen mich stehende Feind bereits anfänget in einige Bewegung zu setzen. Unter andern heisst es vor gewiss, dass übermorgen, als den 19. dieses, noch ein Regiment Infanterie nebst 5 Escadrons Dragoner von Löwenstein nach Jägerndorf, ein anderes Regiment Infanterie nebst einigen Escadrons Kürassierern und Dragonern nach Troppau und dann 1000 Kroaten und 500 Husaren nach Meidelberg, auch noch einige hundert Kroaten nach Zuckmantel vorrücken sollen. Ich werde dieses abwarten und, wenn es wirklich geschiehet, die zu Ratibor, Bauerwitz und Leobschütz stehende Husaren und das Grenadierbataillon von Carlowitz bis über Hotzenplotz zurückziehen und sodann mich weiter nach des Feindes Bewegung richten müssen.

In Olmütz wird stark an einem Train d'artillerie gearbeitet; es heisst, sie wollen die Campagne sehr zeitig mit Belagerung der Festung Cosel eröffnen, alsdann auf Brieg losgehen und diese beide Oerter denen Russen als Waffenplätze einräumen, die Russen selbst hingegen würden Glogau zu forciren suchen.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

11858. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 23 février 1760.

Je viens de recevoir la lettre de Votre Altesse du 19 de ce mois. L'attention qu'Elle m'y marque, de vouloir bien S'expliquer sur une lettre qu'Elle avait écrite antérieurement, m'a touché, et je suis content de moi-même de ne vous avoir manqué, selon le concert que nous avions pris.

Je vous sais un gré infini de l'information que vous m'avez donnée sur la situation des affaires dans le pays de Hildesheim et de sa dépendance du Hanovre.[4] Je puis vous protester sur mon honneur que j'avais ignoré jusqu'à présent tout cela, et que je n'ai su le mot de toutes ces circonstances et que personne ne m'en avait éclairci. C'est, à la vérité, le capitaine Retzow qui m'a écrit, il y a deux jours, qu'il

[1] Dem Prinzen wird eine Anzahl von Briefen aus Frankreich mit Nachrichten über die dortigen inneren Verhältnisse sowie über Vorgänge bei der Flotte und dem Landheer übersandt. — [2] Vergl. Nr. 11856. — [3] Vergl. S. 117. Anm. 1. — [4] Der Prinz hatte geschrieben, dass der Hauptmann von Retzow in Hildesheim Lieferungen u. s. w. für die Armee des Königs verlangt habe; da aber der König von England das Bisthum „comme tout-à-fait dans sa puissance" betrachte, so gingen alle Einkünfte nach Hannover, ausserdem würden aus ihnen die hannöverschen Regimenter der verbündeten Armee unterhalten. Der Prinz habe Retzow hiervon in Kenntniss gesetzt.

venait d'apprendre que vous aviez disposé quelques livraisons de fourrages dans cet évêché, sur quoi je lui ai d'abord ordonné par estafette qu'il fallait qu'il ne dérangeât en rien vos arrangements; mais après que vous avez eu la bonté de me donner des éclaircissements précis sur la dépendance actuelle de ce pays du Hanovre et sur vos arrangements, je viens d'ordonner d'abord au susdit capitaine de ne rien demander de ce pays de ma part, d'en partir d'abord et d'aller plutôt à Mühlhausen et aux environs, pour voir s'il y aura moyen de faire quelques recrues.[1]

J'applaudis parfaitement à l'idée de Votre Altesse au sujet de l'envoi d'une escadre anglaise dans la Baltique, si les Russes marquaient le dessein, comme ils en ont sûrement, d'assiéger Colberg ou peut-être même Stettin; mais il s'en faut bien que les avis qu'on vous a donnés, comme si je n'avais pas insisté sur cet envoi, comme chose que je ne trouvais pas nécessaire, soient exactement justes. Il y a longtemps que j'ai fait faire des instances, même souvent réitérées, à ce sujet à Londres,[2] mais le ministère anglais ayant toujours battu si froid là-dessus, en faisant de grandes difficultés à cet égard, il m'a bien fallu faire de nécessité vertu et laisser tomber cette affaire, qui, sans cela, m'aurait été d'un grand secours contre les Russes et les Suédois, quand bien ce n'eut été qu'une simple ostentation. Je voudrais bien faire faire une nouvelle tentative, mais je ne m'en promets aucun succès.

Il y a eu de l'ignorance de ma part dans l'affaire de Retzow qui sera incessamment réparée à votre satisfaction. J'aurais encore bien des choses à vous dire, mais je n'ai pas le cœur de me confier à la plume; j'attends encore quelques éclaircissements, après lesquels je verrai comment je pourrai vous faire parvenir en sûreté mes idées.

Federic.[3]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Auf ein Schreiben des Prinzen Ferdinand, d. d. Paderborn 21. Februar, in welchem er meldet, dass Retzow zwar seine Forderungen im Bisthum Hildesheim bis zum Eintreffen eines königlichen Befehls suspendirt, gleichzeitig aber die Zahlung der Contribution an die verbündete Armee untersagt habe, antwortet der König, Freiberg 25. Februar, Retzow habe „contre toute mon intention et contre ses instructions et ses ordres" gehandelt. [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [2] Vergl. Bd. XVI, 433. XVII, 25. — [3] Mit einem zweiten Schreiben vom 23. sendet der König dem Prinzen einen Degen für den Erbprinzen von Braunschweig und Geschenke für die Generale Gilsa, Bose und Bock zur Erinnerung an den Aufenthalt des Corps des Erbprinzen bei der Armee des Königs; gleichzeitig werden dem Prinzen Ferdinand die „Réflexions" (vergl. Nr. 11828) überschickt.

11 859. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Freiberg, 24. Februar 1760.

Ueber Warschau unter dem Couvert von Mylord Stormont ist Mir das Duplicat Eures Berichtes vom 15. September, davon Ich aber bisher das Original noch immer nicht erhalten, nebst Eurem Bericht vom 24. des letzteren Decembermonates richtig zugekommen, auf welchen Ich Euch dann in möglichster Kürze hierdurch in Antwort ertheile, dass Ich von Eurem bisher treu continuirten Fleiss, Eifer und Application in der Euch aufgetragenen Commission zum höchsten zufrieden bin und Mich dessen bei vorfallenden künftigen Occasionen dankbarlichst und auf das gnädigste erinnern werde.

Zu Eurer ferneren Instruction aber dienet Euch nachstehendes: dass zuvorderst Ihr wissen müsset, jedoch aber niemanden dorten etwas davon sagen, noch weiter etwas äussern sollet, als Ihr es vor gut und ganz ohnumgänglich nothwendig findet, in etwas davon und so gut wie Ihr es solchenfalls werdet einkleiden können, zu äussern, dass durch die Länge und Schwere des Krieges, davon Mir die Zeit her die grösseste und schwereste Last fast ganz allein auf dem Halse gelegen, Mir es endlich ohne weitere Assistance doch alleine zu souteniren zu schwer fallen wird und Ich durch die grosse Supériorité Meiner Feinde, als der Oesterreicher, derer Russen, derer Kreisvölker, Schweden und anderer mehr, werde nothwendig succombiren müssen, daferne Mir nicht durch eine Diversion einer andern Puissance gegen Meine Feinde, und zwar bald, Luft geschaffet wird. Es hat zwar geschienen, als ob es zu einem Frieden gelangen könnte, nachdem Ich nebst der Kron Engelland denen Franzosen, Oesterreichern und Russen öffentlich declariren lassen, dass Engelland nebst Mir die Hände dazu bieten würden, wenn man sich über dem Orte eines Congresses werde verstanden haben, um daselbst auf einen generalen Frieden zu arbeiten. Es hat auch geschienen, als ob Frankreich dazu sehr geneigt wäre, zumalen da es den grössesten Theil seiner Possessionen in Amerika an die Engelländer verloren, diese die französischen Flotten fast gänzlich detruiret haben, die Finances in Frankreich ganz erschöpft sein, alles verschuldet und das Commercium ruiniret ist. Auch der russische Hof hat anfänglich dazu geschienen; der zu Wien aber hat es durch seine Verblendungen, Corruptionen und andern seinen Intriguen und Calomnien dahin zu bringen gewusst, dass sowohl der Hof zu Petersburg alle friedsame Gedanken wieder fahren lassen, auch Frankreich ohnerachtet seiner grossen Calamité auch wiederum mehr auf die Fortsetzung des Krieges als auf einen ihm so nöthigen Frieden gedenket, mithin aus dem Congress nichts werden wird und durch eine unglaubliche Verblendung alle diese Puissancen ferner darauf arbeiten wollen, das Haus Oesterreich so übermächtig zu machen, dass, sobald Ich weg sein werde, und die Reihe

alsdenn die Ottomanische Pforte getroffen haben wird, auch solche unter die Füsse zu bringen, alsdenn der Wienersche Hof allen seinen übrigen Nachtbaren Gesetze geben und sie in seine Sclaverei bringen wird.

Dieses alles habe Ich Euch vorher schreiben müssen, damit Ihr begreifet, dass höchst *periculum in mora* sei, wenn Ihr mit der Pforte etwas zu Stande bringen und solche zu einem Bruch oder zu einer Diversion bewegen könnet und wollet, ja dass, wenn sonst die Pforte dadurch vor ihre eigene Sicherheit sorgen will, solches sehr bald und höchstens in dem künftigen Frühjahre geschehen muss. Ich thue zwar alles auf der Welt mögliche, um Mich zu souteniren, und habe deshalb Meine Armee und was dazu erfordert wird, wieder im Stande gesetzet, werde auch gewiss es an nichts fehlen lassen, um Mich gegen Meine Feinde vigoureux und bis auf den letzten Mann mit aller Bravour zu defendiren. Ihr werdet doch aber auch selbst ermessen, dass, wenn Ich von so vielen überall an Truppen so stark überlegenen Feinden an allen Orten zugleich attaquiret werde, ohne einige Assistance zu bekommen, Ich alsdenn nothwendig endlich succombiren müsse und es mit Mir ohngefähr sich noch bis im Julio oder August, aber auch länger nicht, halten könne. Welchen letzteren Umstand Ihr dennoch vor Euch alleine behalten und nichts davon sagen, sondern nur Eure Rechnung darnach machen müsset.

Was die Punkte anbetrifft, worüber Ihr bei Mir angefraget habet, da hätte Ich gewiss gerne gewünschet, dass Ihr Eurer letzteren Dépêche eine chiffrirte Abschrift von denen sieben Articuln, so Ihr dem Grossvezier übergeben und welche er dem Grosssultan vorgelesen, in Abschrift *in extenso* mit beigeleget hättet, damit Ich um so füglicher nochmalen darüber urtheilen können; wie aber nunmehro die Zeit dazu nicht mehr da ist, Ich auch von Eurer Treue und Dextérité versichert bin, dass Ihr alles darunter Meiner Intention und Euren vorigen Instructions gemäss eingerichtet haben werdet, so ist Euch nur noch wegen derer übrigen Anfragen hierdurch zur positiven Resolution, dass erstlich Ihr selbst ermessen werdet, dass mit einem simplen Freundschaftstractat mit der Pforte Mir in denen jetzigen Umständen, wo Ich prompte und baldige Assistance haben muss, nicht sonderlich gedienet sei. Eine offensive und defensive Alliance mit der Pforte zu schliessen, ist Meines Wissens bis dato nicht gebräuchlich gewesen, und würde, um damit recht zu Stande zu kommen, mehr Zeit und Weitläuftigkeit erfordern, als es jetzo die Umstände und die difficile Correspondenz leidet, auch würde der Namen einer offensiven und defensiven Allianz seine Inconvenientien haben. Das prompteste aber und das nützlichste vor beide contrahirende Theile ist, dass Ihr einen ordentlichen Defensivtractat zwischen der Pforte und Mir schliesset, nach welchem wir uns gegen unsere Feinde, die uns in unsern Possessionen angreifen, gleich prompte Hilfe mutuellement nachdrücklich leisten, und die Pforte

Mir Meine Länder und Provinzien, so wie Ich solche vor dem jetzigen Kriege besessen, garantire, im übrigen Mir sogleich jetzo nachdrückliche Assistenz leiste und nicht zugebe, dass Ich von einigen Meiner Staaten und Provinzien beraubet, noch durch die Menge Meiner Feinde unterdrücket werde.

Wann Ihr dergleichen Tractat prompt und baldigst zu Stande bringen, zugleich aber es auch dahin bringen könnet, dass die Pforte noch gleich im Frühjahr dieses jetzigen Jahres Mich wirklich, es sei durch eine Ruptur mit einer gegen Mich kriegenden feindlichen Puissance oder aber auch durch eine Diversion gegen eine oder beide von solchen, assistiret, so autorisire Ich Euch hierdurch, dass Ihr solchenfalls bis 500 000 Reichsthaler dazu anwenden könnet, die Ich Euch alsdenn prompt remittiren würde, und davon Ich Euch die Disposition überlasse, wie Ihr solche zu Erreichung Meines Zweckes employiren und repartiren werdet. Ob der Tractat in eins oder aber die essentiellen Articul in einem zugleich zu schliessenden geheimen separaten Tractat gezeichnet werden, solches ist Mir einerlei, und überlasse Ich solches Eurem Gutfinden, wenn nur gleich der reelle Effect erfolget.

Ingleichen ist es Mir einerlei, ob die Pforte mit denen Oesterreichern oder mit denen Russen brechen will, wiewohl Mir ersteres wegen ihres eigenen Vorthels in Absicht auf das Banat am liebsten wäre. Ebenso ist es wegen der Diversion; ob solche gegen die Oesterreicher oder gegen die Russen, durch türkische Armeen oder durch die Tartern geschiehet, solches ist Mir ebenmässig einerlei. Ihr könnet der Pforte alle Versicherung geben, dass, wenn sie *en faveur* Meiner bricht und Mich dadurch assistiret, Ich keinen Frieden eher schliessen werde, ohne dass dieselbe in solchen mit eingeschlossen werde; wie Ich denn solchenfalls die Pforte gewiss nicht verlassen, noch solche zu Meinem eigenen Schaden und wider Mein Interesse Meinen und ihren Feinden sacrifiiren werde. Sollte es auch zu einem generalen Frieden kommen, so wird ein gleiches von Mir religieux beobachtet werden. Geschähe, dass der Tractat, den Ihr vor Mich mit der Pforte schliesset, eine solche Impression auf die mit Mir kriegende Puissances machete, dass, ehe es noch einmal von Seiten der Pforte zu einiger wirklichen Thätlichkeit ausbräche, jene sich zu einem redlichen und billigen Frieden offerireten, so werde Ich solchenfalls Euch sogleich durch einen expressen Courier davon avertiren lassen, damit Ihr der Pforte davon Nachricht gebet, und diese ihre Mesures darnach und das weitere Concert mit Mir nehmen könne.

Daferne es auch wider alles jetzige Vermuthen noch zu einem Friedenscongress zwischen denen jetzo kriegenden christlichen Puissancen käme, werde Ich Euch, auch die Pforte, davon durch einen an Euch zu sendenden Courier benachrichtigen lassen. Kurz, Ich werde allemal und zu aller Zeit mit der Pforte, wenn dieselbe in ein Bündniss mit Mir tritt, *de bonne foi*, aufrichtig und gerade heraus gehen, so wie Ich

Mir solches von ihrer Seite wiederum verspreche; nur muss die Pforte, wenn Ich von ihr und sie hergegen von Mir wirkliche und reelle Assistance haben soll, es so einrichten, dass sie ihre kriegerische Demonstrationes schon in dem nächstkommenden Monat April öffentlich sehen lässet, allenfalls auch nur mit denen Tartern alsdenn anfänget, sonsten aus obigen, Euch schon vertrauten Ursachen es damit zu spät kommen dörfte, zumalen da die Russen drohen, schon mit Anfang des Monates März mit zweien Corps, und zwar mit dem einen gegen Pommern und auf Colberg, mit dem andern aber nach Schlesien operiren zu wollen, zu dem Ende sie fast noch alles übrige von Truppen aus der Ukraine herausziehen und auf Warschau marschiren lassen wollen;[1] die Oesterreicher aber in solchem Monate zugleich hier in Sachsen gegen Mich, mit denen Reichstruppen gegen Thüringen und mit denen Russen zusammen in Schlesien agiren wollen. Wie denn, wann denen bisherigen Nachrichten zu trauen, die Franzosen zu gleicher Zeit mit zwei Armeen gegen die Engelländer und Alliirten im Reiche, und zwar mit einer gegen Hessen und Hannover und mit der anderen am Niederrhein agiren wollen.

Alles übrige und selbst vorstehendes überlasse Ich Eurer guten Einsicht, Ueberlegung und Direction, nach der Kenntniss, so Ihr am besten von denen dortigen Umständen habet, um alles zu dem von Mir erwünschten Zweck zu führen; dahergegen Ihr auch solchenfalls von aller Meiner vollkommenen und distinguirten Dankbarkeit versichert sein könnet, und dass Ich Euch nach glücklich ausgeführeter Sache so setzen werde, dass Ihr lebenslang davon zufrieden zu sein Ursach haben und Eure Treue auf eine eclatante und vergnügliche Art belohnet sehen sollet.

Was das von Euch gemeldete Betragen von M. Porter anbetrifft,[2] da ist Mir solches ohnbegreiflich und muthe fast, wie er nicht gerne siehet, dass seine Landesleute wegen ihres Commercii mit denen Russen aus der Connexion kommen sollen, aus Furcht, dass die Franzosen solches an sich ziehen möchten. Wiewohl nun diese Furcht ohngegründet, und er dabei nicht zu überlegen scheinet, dass, wenn es unsern gemeinschaftlichen Feinden, und besonders denen Oesterreichern und Russen, gelücken sollte, Mich allererst übern Haufen zu werfen und das ganze Teutsche Reich dadurch ersteren unter die Füsse zu bringen, die Russen aber durch den Besitz von Meinem und von Danzig [nebst] dem Polnischen Preussen sowohl [über] ganz Polen als Schweden und Dänemark nebst denen Küsten des Baltischen Meers die Oberherrschaft erhalten und diese Länder als dependente Provinzien ansehen würden, alsdenn der ganze Contre-coup auf Engelland und die Possessions des Königs in Teutschland wegen der gar zu grossen Supériorité derer Feinde zurückfallen und es seinen ganzen Lustre verlieren, auch es mit

[1] Vergl. Nr. 11854. — [2] Vergl. Nr. 11862.

seinem ganzen Commercio gethan sein würde: daher denn auch ein jeder treuer und rechtschaffener Engelländer alle Efforts thun sollte, sich dergleichen verderblichen Absichten zu widersetzen und darauf zu arbeiten, solche noch, weil es Zeit ist, durch alle Mittel zu unterbrechen, mithin seine Augen nicht auf temporäre Kleinigkeiten, sondern auf die grosse Sache und auf den beständigen Flor von Engelland und dessen Commercio zu richten. Ihr sollet indess mit M. Porter ganz behutsam umgehen und Euch niemalen mit ihm commettiren, noch weniger brouilliren, vielmehr allemal complaisant und klüglich gegen ihn verfahren, indess seine Actiones stille und behutsam observiren, dabei, was Eure Negociation anbetrifft, davon gegen ihn mehr oder weniger sprechen, wie Ihr urtheilen werdet, dass es der Grossvezier bei zumal weiterem Progress in der Sache wird gerne sehen wollen.

Von den Ministris in Engelland bin Ich sonsten vollenkommen versichert, dass dieselbe es mit Mir und mit unserer gemeinschaftlichen Sache recht aufrichtig und ohne Verstellung meinen, die Wichtigkeit der Sache und die oben gemeldete Suiten davon, wenn Ich succombiren sollte, gründlich einsehen, deshalb mit Mir ganz vertraulich handeln und Mir alle Assistance, so ihnen nur möglich ist, procuriren. Ich werde auch mit ihnen über das, was zwischen Mir und der Pforte jetzo vorgehet, vertraulich communiciren und bin gewiss zum Voraus versichert, dass sie alles genehm halten und secondiren werden. Nur muss der Schluss und der Effect Eurer Negociation dadurch nicht aufgehalten werden, weil gar zu viel und, so zu sagen, die einige noch übrige Zeit, der Sache noch durch die Assistance der Pforte aufzuhelfen, verloren gehen und es der Gast nach dem Essen sein würde. Ich bin Euer gnädiger König

Friderich.

Ich werde von dieser Dépêche an Euch über Breslau ein Duplicat durch den Euch schon bekannten Hintzen[1] zugleich abgehen lassen. Was neues vorfället, wird Euch der Minister Graf Finckenstein communiciren, und ist Euch nur noch zur Direction, dass Ich zwar in dem vorigen Jahre einige Unglücksfälle und noch im November das[2] bei Maxen gehabt habe, wie es im Kriege ohne dergleichen nicht abgehen kann, dass aber die Oesterreicher dabei zugleich keine Seide gesponnen, sondern allemal sehr considerablen Verlust gehabt, den Meinigen davon aber jedesmal mehr als zehnmal höher ausgeschrien haben, als er gewesen, um nur, ihrer prahlerischen Gewohnheit nach, das Publicum damit aufzusetzen; wie Ich dann auch, gottlob! bis dato noch Meister von Sachsen bin, ausser Dresden, so halb durch Unglück halb durch vielleicht andere Zufälle im vorigen Jahre, da Ich fast gar keine Truppen in Sachsen hatte, verloren gegangen, welche Stadt zu erhalten, sie sich auch entschliessen müssen, in dem kleinen Bezirk da herum mit ihrer

[1] Vergl. Bd. XVIII, 257. — [2] So.

ganzen Armee den ganzen Winter hindurch theils zu campiren, theils zu hundert und mehr in einem Hause in den wenigen Dörfern da herum zu cantonniren und ihre Subsistance, da sie nichts aus Sachsen ziehen können, mit ohnsäglicher Mühe und Kosten über das Gebirge aus Böhmen kommen zu lassen, wodurch sie sich ein starkes Sterben unter ihren Leuten zugezogen und die Pferde bei der Kavallerie fast gänzlich ruiniret haben.

Ich recommandire Euch zum Schluss nochmals hoch und sehr, dass Ihr die Sache mit denen Türken und wegen deren reellen Assistance mit allem äussersten Eifer und menschmöglichsten Fleisse betreiben und zur guten Endschaft bringen sollet, da Ihr nun bis auf 500 000 Thaler dazu anwenden könnet.

Wegen der Armateurs, worüber die Pforte sich beschweret hat, dass solche im dortigen Archipelago Excesse ausgeübet,[1] da ist Euch zur Nachricht, dass solches eigentliche Leute von englischer Nation sein, so die Freiheit erhalten, auf schwedische, französische und toscanische Schiffe zu kreuzen, weiter aber nichts; daher denn auch, wenn sie Excesse begehen sollten, sie allemal dorten gestrafet werden können, ohne dass Ich Mich derer annehmen werde, vielmehr soll ihnen alles von dergleichen Excesse, sonderlich gegen alle Unterthanen der Pforte, nochmal scharf verboten werden.

Nach dem Concept.

11 860. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.

Freiberg, 24. Februar 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 19. dieses erhalten und gebe Euch in Antwort, dass Ihr wegen der dortigen Cartelsachen, sowie auch wegen des Grafen von Puttbus und des p. von Olthoff,[2] und dass denenselben gegen ihre *parole d'honneur* erlaubet werde, nach ihren Gütern zu gehen, es so gut machen sollet, wie Ihr es verstehet und könnet. Welches Ich Euch dann auch wegen des schwedischen Obristen von Lilienberg und einiger anderen Officiers vom Range, die von des Senats Partei seind, in Antwort ertheile, dass nämlich [Ihr] es wegen deren Auswechselung so machet, wie Ihr vorschlaget, und solche so lange auf gute Art verzögert, bis sich der Obrister Graf von Hordt wiederum in Freiheit findet und ausgewechselt worden ist.

Alles dieses überlasse Ich Euch lediglich so gut zu machen, wie Ihr könnet, weil Ich jetzt ohnmöglich die Zeit habe, Mich von allen dergleichen Details Selbst zu meliren. Dabei Ihr allenfalls auch mit

[1] Vergl. Nr. 11 863. — [2] Vergl. Nr. 11 837.

Meinen Ministern vom Departement der auswärtigen Affairen zu Berlin correspondiren und darüber mit ihnen *de concert* gehen könnet.

Nach einer Abschrift. Friderich.[1]

11861. AN DEN GENERALMAJOR VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Freiberg, 24. Februar 1760.

Ihr habet bis dato zwar bei denen Streifereien des russischen Raubgesindels an denen Grenzen herum vor Euren Posten zu Breslau so gleich jetzo nichts zu besorgen; da aber doch die Sachen auf denen Grenzen serieuser werden könnten, wann etwa russische Corps von regulären Truppen sich denen dasigen Grenzen nähern möchten, so erinnere und befehle Ich Euch hierdurch, demnach auf Eurer Hut zu sein und insonderheit wegen des Doms zu Breslau alle gehörige Präcautiones zu nehmen, dass sich daselbst nicht etwas vom Feinde, es sei als Surprise oder sonsten, einnisteln könne. Welches Ich Euch bestens recommandire und welches Ihr auch in Meinem Namen an die Commandanten der Festungen zu Cosel, zu Brieg und zu Glogau sogleich schreiben sollet, auf dass sie gegen alle etwaige Surprises des Feindes wohl auf ihrer Hut sein, sich nicht einschläfern lassen, sondern vielmehr alle ihre Präcautiones gegen dergleichen nehmen und unterhalten müssen. Friderich.[2]

Nach einer Abschrift im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Das Generaldirectorium unterbreitet, Berlin 21. Februar, dem Könige einen Bericht über die Zustände in Hinterpommern, dessen Bewohnern der russische General Tottleben die Lieferungen an den König verboten hatte. Der König befiehlt darauf, wie die Bleinotizen am Rande des Berichtes erkennen lassen, das Kürassierregiment Markgraf Friedrich und 2 Bataillone von Sydow und Bornstedt nach Stargardt zu verlegen, falls die Truppen genügend ausgerüstet sind: „Kavallerie nothwendig; wenn der Feind hört, dass was dabei, laufen die wieder weg". — [2] Dem Generalmajor Prinzen Franz Adolph von Anhalt-Hoym wird, Freiberg 24. Februar, geschrieben, es sei dem Könige gemeldet worden, dass durch Officiere des Regiments des Prinzen an 20 Bornknechte der Salz-Cocturen in Halle bei der Werbung „weggenommen und engagiret" worden seien. Da aber dergleichen Leute bei den Salz-Cocturen „ganz ohnentbehrlich nöthig" seien, „auch sonsten anders woher nicht wieder suppliiret werden können, mithin in Ermangelung derselben nicht nur die Salzwerke stille stehen, und ein Mangel an Salze entstehen, sondern auch selbst Mir an Meinen Revenus ein beträchtlicher Schaden erwachsen müsste", so erhält der Prinz den Befehl, die Bornknechte wieder freigeben zu lassen. [Ausfertigung im Haus- und Staatsarchiv zu Zerbst.]

11862. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 25 février 1760.

Contre toute mon attente, il viennent d'arriver ici des lettres de mon émissaire à Constantinople du 24 décembre dernier,[1] en conséquence desquelles la Porte Ottomane, apparemment par des motifs d'ombrage du trop grand ascendant que les deux cours impériales pourraient prendre et pour commencer à reconnaître ses véritables intérêts, témoigne plus d'envie que jamais de prendre des liaisons défensives avec moi, de sorte que mondit émissaire n'attend que mes derniers ordres.

Dans la situation où je [me] trouve actuellement, je crois n'entrevoir que deux moyens pour sortir de l'embarras extrême qui me presse, et qui ne me laisse entrevoir jusqu'à présent que de suites funestes: l'un, une paix bien prompte entre la France et entre l'Angleterre et ses alliés d'Allemagne, et le second, une assistance assez suffisante, afin que je sois à même de contre-balancer, par tous les efforts que je ferai, les forces trop supérieures de mes ennemis ici qui m'environnent presque de tous côtés.

Quant au premier point, je commence à me douter de la sincérité des intentions de la France et qu'elle ne veuille nous duper, quelque nécessité pressante qu'elle saurait avoir, ce qui se développera apparemment bientôt par la démarche que de l'agrément de l'Angleterre je fais, et dont je vous [ai] amplement instruit par ma dernière dépêche.[2] Mais, autant que je crois pénétrer,[3] si la France a eu au commencement un vrai désir de faire sa paix et de tirer son épingle du jeu, la cour de Vienne a su trouver moyens par ses brigues de faire changer ces dispositions pacifiques de la France ou d'éloigner au moins les effets.

Pour ce qui regarde le point de l'assistance, vous savez toutes les raisons pourquoi je ne saurais pas m'en flatter, à moins de quelque évènement extraordinaire et inespéré, dont un des plus considérables serait si la Porte parviendrait à une rupture avec l'une ou l'autre des deux cours impériales, pour me décharger au moins d'une partie du fardeau qui m'accable seul.

Je sais que je ne dois point compter d'avance sur un gouvernement aussi inconstant et variable que celui de la Porte; c'est pourquoi je continuerai à faire tous mes efforts pour me mettre en état de m'opposer au mieux possible à mes ennemis. Mais les ministres anglais, et surtout le digne M. Pitt, me sauraient en savoir mauvais gré; et pourront-ils désapprouver, quand j'ai fait cette tentative encore pour me procurer de l'assistance et pour contribuer par là au soutien de la cause commune, quand j'ai instruit mon susdit émissaire, dans l'état d'incertitude

[1] Vergl. Nr. 11859. — [2] Nr. 11840. — [3] In der Vorlage: „pénétrer que".

où nous sommes tout-à-fait encore si l'on parviendra à un prompt accommodement avec la France, d'employer tout ce qu'il [y] a des moyens pour parvenir au plus tôt mieux à la conclusion d'un traité avec la Porte à ces conditions dont le ministère anglais est informé depuis longtemps et qu'il a approuvées? J'ai pesé les inconvénients qui sauraient résulter en quelque façon d'une telle liaison, mais vous savez qu'un homme qui risque à se noyer, se tient à tout pour se sauver. D'ailleurs, j'ai pris mes précautions pour ne rien gâter, si, contre toute l'apparence, la négociation avec la France pour une paix séparée dût s'acheminer à sa consistance, en instruisant mon émissaire que, supposé que ledit cas arrivât, je l'en instruirais incessamment, afin d'en informer d'abord la Porte, pour ne pas faire alors quelque fausse démarche par quelque coup d'éclat; mais aussi dans le cas que la guerre continuât à se faire avec vigueur et que la Porte m'assistera, soit par une rupture ou par quelque diversion, je n'ai pu me dispenser de l'assurer alors que je ne la sacrifierais pas au ressentiment de mes ennemis, et que je ne signerai pas la paix avant son inclusion.

Voilà ce que je vous dis pour votre direction; vous saurez, en homme sage et prudent, l'usage convenable que vous en devez faire, pour ne rien gâter avec les ministres. Je crois ne pas me tromper, quand je soupçonne que, par un ménagement faux peut-être pour la Russie, le ministère anglais n'a jamais voulu travailler sérieusement à ce que la Porte prît des engagements défensifs avec moi; si je dois ajouter tout-à-fait foi à ce que mon émissaire me mande des constantes liaisons que le sieur Porter entretient avec les ministres de Russie à Constantinople, la conduite indolente et réservée qu'il a observée pendant toute cette négociation, me confirme ces soupçons; et aussi souvent que mon émissaire lui a demandé conseil ou assistance, il ne l'a payé que des défaites, et, quand le Grand-Vizir lui a fait demander par écrit ou verbalement une promesse que l'Angleterre y tiendrait les mains à ce que le traité qu'elle[1] ferait, serait observé de ma part, pour ne pas l'abandonner par quelque paix particulière au ressentiment de nos ennemis, en haine de ce traité et des efforts qu'elle ferait pour me garantir mes États, M. Porter l'a toujours refusé au grand étonnement de la Porte. Il ajoute que, quand autrefois il avait fait des promesses de faire des largesses en argent pour acheminer la négociation, il avait retiré à présent ces promesses et pensait, à ce que mon émissaire avait appris, de remettre en Angleterre les sommes que le ministère anglais lui avait confiées autrefois à cette destination.[2]

[1] La Porte. — [2] Mitchell meldet, Hauptquartier zu Freiberg 27. Februar, an Holdernesse (particular and very secret): Der König habe mit ihm über Berichte Rexins gesprochen, „which gave hopes the Turks would do something for him, that they were willing to enter into a defensive treaty with His Prussian Majesty, that they had views upon the banat of Temesvar, and that certainly the Tartars would begin to act .. He added that the emissary complained of Mr. Porter who had

Je passe sur ces anecdotes qui me font entrevoir en attendant que les Anglais n'agissent pas sur ce point avec d'aussi bonne foi que dans le reste de ce qui me[1] regarde. Pour vous expliquer cependant naturellement ma pensée là-dessus, il est sûr que le ministère anglais, quand il agit équivoquement et avec des intentions moins pures qu'ailleurs là-dessus, ne pense pas bien aux conséquences; car, malgré leurs succès par mer et en Amérique, il ne faut pas se figurer qu'il est à badiner avec les affaires de terre. Car, si une fois nos ennemis auront réussi à m'écraser par une supériorité des forces trop décidée et accablante, il faudra compter que toutes les forces unies de nos ennemis tomberont sur le prince Ferdinand de Brunswick qui en sera accablé de tous côtés; que toutes les possessions du roi d'Angleterre seront envahies à la fois, et que l'animosité de la cour de Vienne remuera tout pour mettre l'Angleterre dans la dernière détresse, en dût-on forcer même alors la république de Hollande de se déclarer contre l'Angleterre. Enfin, il faut ignorer les maximes et les vastes desseins de la cour de Vienne, pour ne pas être sûr que, si elle continue à entraîner par ses illusions les cours de Versailles et de Pétersbourg jusqu'à se rendre maîtresse despotique de tout l'Empire, il sera fait du lustre de l'Angleterre et de son commerce, qu'on aura ruiné par les faux ménagements aux moyens desquels on l'avait cru conserver, de sorte que toujours le contre-coup de mes malheurs retombera sur l'Angleterre, qui tout au plus n'aura que le bénéfice de Polyphème. Je passe sous silence les suites qui en résulteraient, si, après ma perte totale, la Russie, comme il paraît assez qu'elle a conçu le dessein, s'emparera[2] de ma Prusse avec la Prusse polonaise, la ville de Danzig et jusqu'à Colberg, par où elle serait maîtresse de tout le commerce de la Baltique et tiendrait comme provinces dépendantes d'elle la Pologne, la Suède et même le Danemark.

Au reste, comme il paraît, par tous les arrangements que la Russie prend, qu'elle veut porter ses efforts contre Colberg et peut-être encore pour s'emparer de Stettin,[3] vous devez faire une nouvelle tentative auprès des ministres anglais s'il n'y a pas moyen de les disposer à envoyer une flotte dans la Baltique pour faire échouer le susdit dessein, ou s'ils craignent encore tout ce qui saurait les brouiller avec les Russes. Je me souviens de ce que vous m'avez marqué, il y a peu de temps, des

given him no sort of assistance, and who was much connected with the Russian resident . . His Prussian Majesty has asked me several times since, what I thought of his news from Constantinople; I could not help saying that I feared his emissary would be the dupe of that court. His Prussian Majesty answered that in the situation he was in, he must lay hold of every rope to save himself, that therefore he had given orders to the emissary to sign the treaty and to spend money . ." [Ausfertigung im Public Record Office zu London.]

[1] So nach dem Déchiffré der Ausfertigung. — [2] In der Vorlage: „s'emparaîtra". — [3] Vergl. S. 67. Anm. 1.

raisons qui mettaient des obstacles à l'envoi d'une flotte anglaise dans la Baltique;[1] mais quelques égards que j'ai pour les sentiments de ces ministres, il faut cependant que je vous avoue que j'ai trouvé leurs raisons en ceci bien faibles et plutôt pensées pour masquer leurs appréhensions, pour ne point indisposer la Russie, que pour convaincre.

L'on me marque, au surplus, par une très bonne lettre, qu'on disait à Londres que, si l'Angleterre n'envoyait pas une flotte dans la Baltique, c'était parceque je ne l'avais pas trouvé nécessaire, et qu'on alléguait pour raison que je n'insistais pas sur son envoi. Comme cet avis m'est venu de bonne main, ma volonté est que vous devez faire une nouvelle tentative à ce sujet et tâcher d'obtenir une chose qui me soulagerait bien de ce côté-là, sans qu'il y aurait du risque pour l'Angleterre.[2]

Nach dem Concept. Federic.

11863. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 25 février[3] 1760.

Vous verrez par la relation que je viens de recevoir de Constantinople,[4] et dont je joins ici l'original, afin que vous le gardiez parmi les autres papiers qui regardent la négociation secrète de Rexin, les plaintes que la Porte Ottomane lui a fait faire contre les armateurs auxquels mon pavillon a été accordé,[5] quoique seulement contre mes ennemis déclarés, au sujet des pirateries qu'ils ont exercées contre les Turcs, et les mauvais procédés dont ils en ont usé envers ceux de cette nation à mon grand préjudice. Comme je ne veux point du tout permettre que ces armateurs qui, selon la condition expresse que j'y ai ajoutée, en leur accordant mon pavillon, ne doivent croiser que sur les vaisseaux des nations ouvertement déclarées contre moi, en abusent, en exerçant des violences et des pirateries contre des nations neutres et qui vivent en paix avec moi, et qu'ils devraient absolument s'abstenir

[1] Vergl. S. 121. — [2] Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 5. März (private): „The King of Prussia told me that he wished much for an English fleet in the Baltic as there was reason to fear that the Russians intended to besiege Colberg and that he had already wrote fully to his ministers in England upon that point. His Prussian Majesty says that the French will have but one army in Germany this year, which will be commanded by the Prince of Soubise, and that Marshal Broglie will be recalled having differed with Marshal d'Estrées who now acts as minister at war." — [3] Einem Schreiben an den Prinzen Ferdinand von Preussen, Freiberg 25. Februar, in welchem der Wunsch ausgesprochen wird „d'apprendre de temps à autre des nouvelles favorables, touchant l'état de votre santé", fügt der König eigenhändig hinzu: „Il n'y a que deux endroits pour vous, Magdeburg ou Stettin; pour moi, je serais pour le premier, cependant c'est à vous de choisir, et il faudra s'y établir pour la campagne prochaine." — [4] Vergl. Nr. 11859. — [5] Vergl. Bd. XVII, 478.

d'entreprendre la moindre chose contre des vaisseaux, ni exercer aucune violence ni insulte contre ceux de cette nation, quand même il s'en trouverait sur des vaisseaux ennemis, sous peine de privation de mon pavillon *ipso facto* et d'être traités en pirates, vous ferez en sorte que cette déclaration de ma volonté expresse parvienne, le plus tôt le mieux, à la connaissance desdits armateurs, afin qu'ils ne prétendent cause d'ignorance, et qu'ils se contiennent dans les termes auxquels la liberté de naviguer et de croiser sous mon pavillon leur a été accordée, sans sortir aucunement des bornes prescrites, sous les peines ci-dessus énoncées.

J'accuse, au reste, vos deux lettres du 20 de ce mois, à la suite desquelles j'ai reçu les douze exemplaires des imprimés[1] que vous m'avez envoyés, et dont je vous remercie.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

11864. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 25 février 1760.

J'ai reçu le rapport que vous m'avez fait du 21 de ce mois, et j'approuve que vous ayez fait ce détachement, que vous dites, vers Beuthen et Grüneberg. Mais, comme jusqu'à présent les ravages et les incursions des cosaques et des hussards russes vont trop loin et jusqu'à la dernière insolence, vous vous arrangerez de façon que cette vermine soit chassée par quelque corps avec des hussards au delà des frontières de la Silésie, pour montrer au moins les dents aux Russes et ne pas leur permettre de nous faire des insultes tout impunément[2] . . .

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11865. AN DEN OBERST VON HACKE, COMMANDANTEN VON GLOGAU.

Freiberg, 25. Februar 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 21. dieses erhalten und ganz ungerne daraus ersehen, was Ihr von den annoch dort gewahrten Streifereien derer feindlichen Kosacken melden wollen. Da aber nunmehro der Generalmajor von Werner mit seinem Corps Husaren der Orten eingetroffen ist, so zweifele Ich auch gar nicht, dass derselbe diesem Gesindel bald das Handwerk legen, sie völlig über die Grenzen verjagen und ihnen das Wiederkommen vergessend machen wird.

Friderich.

Nach einer Abschrift im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Von der „Lettre d'un Suisse à un Génois", vergl. Nr. 11823. — [2] Der König giebt ferner seine Einwilligung zu der Heirath eines Officiers.

11866. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 25. Februar 1760.

Es hat Mir der General von Schmettau auch geschrieben,[1] wie er Nachrichten hätte, dass sich der Feind gegen Bautzen, Löbau, Zittau und Reichenberg sehr vermehrete und, wie es hiesse, wollten sie ihm bei Görlitz angreifen; dahero er Mir anfräget, ob er sich im Fall einer überlegenen Macht könnte zurückeziehen. Ich habe ihm die Ordre gegeben, dafern der Feind ihm zu stark kommen sollte, er sich zurückziehen könnte, und zwar so weit, wie es die Umstände erforderten, jedoch soll er Euch sogleich den Augenblick davon avertiren, und werdet Ihr alsdann schon wissen, wie weit es nöthig ist, dass Schmettau gehen muss und alles übrige nöthige dessentwegen arrangiren, wie Ihr es für gut finden werdet. Schmettau muss seine Patrouillen instruiren, dass solche richtig gehen und sich auf gute Nachrichten legen, damit er von allem bei guter Zeit avertirt ist und sie ihn nicht surpreniren können.

Federic.

Je souhaite que ma lettre arrive à temps.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

11867. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 25 février 1760.

J'ai reçu votre lettre du 23 de ce mois et suis bien fâché de l'accident qui est arrivé à la cour de Schwedt,[2] et qui n'a pas laissé de me fort surprendre. Si les ordres que j'ai donnés aux généraux commandants dans la Poméranie citérieure, sont exécutés avec la diligence et habileté qu'il faut, je dois espérer que la Poméranie sera bientôt nettoyée de cette vermine de troupes légères russes qui l'inondent,

[1] D. d. Görlitz 22. Februar. — [2] Ein russisches Streifcommando hatte den Markgrafen Friedrich Wilhelm von Schwedt und seinen Schwiegersohn, den Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, am 22. Februar in Schwedt aufgehoben; gegen einen schriftlichen Revers, sich als Kriegsgefangene zu betrachten, waren sie wieder freigegeben worden. Vergl. das Schreiben an die Markgräfin von Schwedt vom 26. Februar in den Œuvres Bd. 27, I, S. 360, in welchem der König ihr und dem Markgrafen Vorwürfe macht, dass sie in einem so von den Russen bedrohten Orte wie Schwedt zurückgeblieben sind und sich dadurch der Gefahr der Gefangennahme ausgesetzt haben. — Auf dem Berichte des Prinzen Friedrich Eugen, d. d. Schwedt 22. Februar, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Er kann glauben, Aventure sehr ohnange[nehm], die ihm arrivirte; aber wenn sich an so offene[m] Orte exp[onirte], kann keiner garantiren. Ohneracht Ich gerne Wylich schreiben will, zweifele sehr, dass so geschwinde gehen wird. Nicht darauf eingehen." Wylich war der Leiter der Auswechselungsgeschäfte mit den Russen (vergl. S. 94).

tout comme j'ai donné mes ordres au général de Fouqué d'agir de la même façon de l'autre côté.[1]

Quant à la négociation de paix avec la France, je ne vous saurais rien marquer au delà de ce que je vous ai déjà mandé dans mes lettres antérieures, et il faut bien que j'attende le succès de la nouvelle démarche que j'ai faite,[2] et dont j'ai fait informer amplement le baron Knyphausen.[3]

Je vous ai fait communiquer hier en original l'ample et très intéressante dépêche que le nommé Rexin m'a faite en dernier lieu,[4] et que j'espère que vous aurez lue déjà *in extenso*. Comme je lui ai fait répondre déjà et instruit sur tout ce qui lui saura être nécessaire, pour parvenir au plus tôt à la conclusion, je vous fais communiquer en chiffres la copie de la dépêche que je viens de faire passer au baron Knyphausen pour l'instruire à ce sujet,[5] pour vous informer préalablement en précis de quoi il s'agit dans ma réponse au sieur Rexin.

Tout ceci ne sont que les commencements de mes pronostics, et je crains bien que l'évènement ne me justifie que suffisamment.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11868. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE HERZOG VON BRAUNSCHWEIG-BEVERN, GOUVERNEUR VON STETTIN.

Freiberg, 26. Februar 1760.

Ew. Liebden Verlangen an Mich wegen Dero Erlassung aus Meinen Kriegesdiensten habe Ich zwar aus Dero Schreiben vom 15. dieses mit mehrern ersehen; wie aber Dieselbe bei näherer Ueberlegung Selbst ermessen werden, dass in jetzigen Umständen und, da sich bereits alles zu einer frühzeitigen und vielleicht nächstens wirklich anzufangenden Campagne anschicket, es wohl nicht von der Zeit sein dörfte, nunmehro noch an eine Dimission zu gedenken, vielmehr es allenfalls damit dem Wohlstande gemäss bis nach geendigter diesjährigen Campagne anstehen zu lassen, so zweifele nicht, dass Ew. Liebden vorerst dieses Gesuch um so mehr werden fallen lassen, da nach denen anscheinenden Conjoncturen es dahin kommen könnte, dass die Deroselben von so langer Zeit her anvertrauete Festung risquirete belagert zu werden, und es mithin von sehr übeler Grâce sein würde, wann Ew. Liebden selbige nunmehro gegen solche Zeit verlassen und weggehen wollten.

Nach dem Concept. Friderich.

[1] Vergl. Nr. 11864. — [2] Vergl. S. 103—112. — [3] Vergl. Nr. 11840. — [4] Vergl. Nr. 11863. Das obige zweite Schreiben an Finckenstein vom 25. Februar scheint danach erst am 26. expedirt zu sein. — [5] Nr. 11862.

11869. AU SIEUR DE GÜNDERRODE, AU SERVICE DU PRINCE HÉRÉDITAIRE DE HESSE-DARMSTADT.

Freiberg, 26 février 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 24 de ce mois.[1] Quoique mon temps m'est un peu précieux, pour n'en avoir de reste que pour vaquer à mes propres affaires, je suppose cependant que ce que vous m'avez à proposer de la part de M. le Prince héréditaire, soit d'assez [d']importance, pour mériter que je l'apprenne de vous-même. C'est pourquoi il dépendra de vous de venir ici vous faire présenter à moi par mon aide de camp le général-major de Krusemarck.

Nach dem Concept.

Federic.

11870. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 27. Februar 1760.

Die Nachrichten, so Ich seit einigen Tagen aus Böhmen erhalten, confirmiren sich mit einander, dass etwas von dem Laudonschen Corps, andere sagen das ganze Laudonsche Corps, nach Prag und so weiter in Böhmen marschire. Da Ich nun ohnumgänglich davon gewisse Nachrichten haben muss, um Mich wegen der zu machenden Detachements darnach zu richten, so sollet Ihr sowohl Euch alle Mühe geben, als auch deshalb sogleich an den Obristlieutenant d'O nach Glatz schreiben, um durch selbigen recht zuverlässige Nachricht deshalb mit zu bekommen, worunter auch keine Zeit zu versäumen sein wird.

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11871. AN DEN REGIERENDEN FÜRSTEN VON ANHALT-KÖTHEN IN KÖTHEN.

Freiberg, 28. Februar 1760.

Ew. Liebden Schreiben vom 26. dieses habe Ich erhalten. Dieselben kennen Meine Sentiments gegen Sie, und wie Ich Mir sonsten

[1] Günderrode hatte, Leipzig 24. Februar, geschrieben, der Erbprinz von Hessen-Darmstadt habe ihn beauftragt, „de rendre compte à Votre Majesté de plusieurs affaires qui lui tiennent fort à cœur", und zu diesem Zweck um eine Audienz nachgesucht. — [2] Auf dem Bericht des Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, d. d. Stettin 24. Februar, in welchem er meldet, er habe dem russischen General Grafen Tottleben die „kartellmässige Ranzion für einen Generallieutenant" in baarem Gelde anbieten lassen, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Es würde mir lieb seind, wann der Anschlag angenommen würde; ich glaubete es aber schwerlich, dann die Russen würden froh seind, dass sie ihn nicht gegen sich hätten. Friderich."

allemal eine Freude daraus mache, wenn Ew. Liebden davon überzeugende Marquen geben kann. Was aber den gegenwärtigen Cas wegen der von Ew. Liebden durch Mein Feldkriegescommissariat verlangten Lieferung von Getreide und Fourage auf der Achse nacher Oschatz anbetrifft, da muss Ich Ew. Liebden frei gestehen, dass es lediglich die ohnumgängliche Nothwendigkeit ist, so Mich dazu gebracht hat, dergleichen Lieferung durch gedachtes Mein Commissariat von Ew. Liebden fordern zu lassen. Ich muss ohnumgänglich Meiner Armee in Sachsen die behörige Subsistance verschaffen; nachdem solche allerdings aus Sachsen nicht erfolgen kann, die Fahrt der Elbe aber durch das Eis und beständige Eisgänge sistiret ist und behindert wird, dass keine Transports von andern Orten her darauf geschehen können, so muss Ich wegen dieses nothwendigen Articuls diejenigen Mittel ergreifen, so Mir dazu an der Hand seind. Dieses ist lediglich die Ursache, warum Ich Ew. Liebden vor dieses Mal von der geforderten Lieferung ohnmöglich dispensiren kann, dannenhero auch Mich zuverlässig versichert halte, Dieselbe werden Mich in dem, was die Nothwendigkeit schlechterdinges erfordert, nicht aufhalten, sondern solches vielmehr allerbestmöglichst beschleunigen und zur Endschaft befördern. Ich werde solches nicht nur gebührend erkennen, sondern auch in andern Gelegenheiten mit Vergnügen darthun, wie Ich bin u. s. w.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Friderich.[1]

11872. AN DEN GENERALFELDMARSCHALL FÜRST MORITZ VON ANHALT-DESSAU IN DESSAU.

Freiberg, 28. Februar 1760.

Ew. Liebden Schreiben vom 11. dieses ist Mir heute allhier eingeliefert worden, und da Ich Mir eine Freude mache, wenn Ich die Gelegenheit habe, zu Deroselben Vergnügen etwas thun zu können, also will Ich Mich auch ganz gerne Deroselben Angelegenheiten[2] bei einem künftigen Congress zu einem Generalfrieden nach aller Möglichkeit mit annehmen, um Dero Satisfaction zu befördern. Ausserdem aber, dass es mit dergleichen Friedenscongress jetzo noch sehr weit-

[1] Dem Rittmeister von Froideville, welcher, Oberwinkel (südsüdöstl. von Waldenburg bei Zwickau) 27. Februar, meldet, der General Ried habe den sächsischen Unterthanen durch ein Patent bei schwerer Strafe Lieferungen für die preussische Armee untersagt, wird am 28. geschrieben: „Ihr habt ganz recht gethan, dass Ihr das feindliche Patent den dortigen Leuten anbefohlen habt nicht zu respectiren, und müsset Ihr nur sorgen, dass die Contributiones und Lieferungen richtig und eiligst einkommen. Man hat Mir hier die Zeitung gebracht, dass die Reichsarmee gegen Gera marschiren würde; ob es gegründet, weiss Ich nicht." [Abschrift im Kriegsarchiv zu Wien.] — [2] Prinz Moritz hatte, Dessau 11. März, die Bitte ausgesprochen, der König möge sich seiner „wegen Ersetzung" seines „gar grossen und unschuldigen Verlusts" annehmen, den er „gegen alle Rechte" trage.

läuftig aussiehet und die Apparence dazu noch sehr entfernet ist, so kann Ich Ew. Liebden dabei nach Meiner Aufrichtigkeit nicht verhalten, wie Ich in grossem Zweifel stehe, ob Dieselbe durch den Weg bei dem Congress alsdann etwas gedeihliches ausrichten werden.

Nach dem Concept. Friderich.

11873. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 29 février 1760.

La lettre de Votre Altesse du 25 de ce mois vient de m'être rendue; sur laquelle je suis bien aise de vous dire que j'ai absolument ignoré jusqu'à ce moment-ci que vous aviez pris encore des arrangements de livraisons de l'Eichsfeld pour l'armée alliée sous vos ordres,[1] tout aussi peu que j'ai été informé de ceux que vous avez faits dans l'évêché de Hildesheim.[2]

Vous devez connaître au moins mon amitié pour vous et mon attachement à tout ce qui peut servir au bien de la cause commune, que je ne voudrais jamais déranger en aucune façon vos arrangements pour les magasins et la subsistance de votre armée. Convenez, avec cela, que je n'ai pu m'imaginer aisément que vous vous seriez étendu si loin que jusques à ces cantons-là, et croyez que, si, sans savoir que vous y aviez fait des arrangements, j'ai pensé à me soulager de là, ç'a été sans dessein d'aller sur vos brisées, mais uniquement par un motif de nécessité où je me suis trouvé, pour avoir des fourrages suffisants pour la subsistance de mes troupes ici, et soyez assuré que ma situation, pour assembler les magasins qu'il faut indispensablement pour mes troupes ici, est extrêmement gênée et serrée dans une étendue si médiocre que celle que nous touchons en Saxe.

Nonobstant de cela, j'ai d'abord envoyé mes ordres au capitaine de Kovats de partir incessamment avec ce qu'il a de monde à ses ordres, de l'Eichsfeld, pour retourner ici à son régiment.

Federic.

Je suis ici dans un grand embarras pour les magasins; le pays est mangé, et j'ai fait ce que je pus, pour m'étendre au voisinage: mais vous me prescrivez des bornes qu'il faut respecter.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Nach dem Bericht des Prinzen hatte der von preussischer Seite ausgesandte Hauptmann von Kovats (vergl. S. 51) im Eichsfelde die als Contribution für die verbündete Armee ausgeschriebenen Gelder an sich genommen. — [2] Vergl. Nr. 11858.

11874. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 29 février 1760.

Il paraît par le contenu de votre rapport du 19 de ce mois que la France commence à s'adoucir par l'unique raison du manque d'argent.[1] Ceci me fait espérer qu'elle sera obligée de mettre de l'eau dans son vin et de faire la paix, non par un principe de modération, ce qui n'est pas croyable, mais parceque les fonds nécessaires pour continuer la guerre lui manquent. J'attendrai là-dessus vos rapports ultérieurs en son temps.

Nach dem Concept. Federic.

11875. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 29. Februar 1760.

Ich habe Euren Bericht vom 25. dieses erhalten, dessen Einhalt Ich dann ganz solide und gründlich gefunden habe,[2] auch nicht anders sagen kann, als dass Ich Eure Art, wie Ihr dorten procediret, sehr approbire und nichts darauf zu sagen habe.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11876. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Freiberg, 29. Februar 1760.

Ich danke Euch recht sehr vor die in Eurem Schreiben vom 20. dieses Mir communicirte interessante Nachrichten[3] und wünsche, dass Ihr mit dergleichen noch weiter an Mich continuiren könnet.

[1] Hellen hatte berichtet, dass Frankreich anstatt der beabsichtigten zwei Armeen in Deutschland nur eine aufstellen werde. — [2] Goltz berichtete, „Neustadt in Oberschlesien" 25. Februar, der Feind ziehe sich mehr und mehr gegen die preussischen Grenzen; er sei dadurch zwar „nicht sonderlich" beunruhigt, aber wegen der „auf Execution liegenden Mannschaften besorgt"; er wolle diese von ihren Commandos zu ihren Truppentheilen ziehen, „aber doch erst, wenn die äusserste Extrémité eintritt", da sonst die Contributionseintreibungen u. s. w. darunter leiden könnten. — [3] Lattorff meldete, Cosel 20. Februar, die österreichischen Postirungen an der Grenze würden verstärkt, so dass es „das Ansehen hat, als wenn die bisherige Ruhe nicht lange mehr währen dörfte". Aus Wien habe er erfahren, dass, obgleich sich die Oesterreicher „alle Mühe gegeben, die Russen gleich zu Anfang des Frühjahrs in Bewegung zu bringen, es dennoch, denen vom General Soltykow zu Wien eingegangenen Gegenvorstellungen gemäss, nur in so weit stattgefunden, als der General Tottleben nur mit einem Corps leichter Truppen eine Diversion machen, die Hauptarmee aber nicht eher als Ausgangs Juni agiren soll". „Die Oesterreicher wollen in diesem Feldzuge den vor zwei Jahren projectirten Operationsplan reassumiren, welcher dahin gegangen, erstlich Cosel oder Neisse, hernach Brieg anzugreifen, dann vor Breslau zu gehen und den Russen Waffenplätze einzuräumen."

Indessen werdet Ihr doch sehr wohl thun und nichts verabsäumen, um Euch und die Euch anvertraute Festung in allen Stücken in eine recht sehr gute Verfassung zu setzen, indem es gar leicht sein kann, dass die österreichschen Leute den Anfang ihrer Campagne und Operation auf Euch und dortige Festung gemünzet haben.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11877. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Freiberg, 29. Februar 1760.

Ich habe den Einhalt Eures Berichts vom 23. dieses, betreffend die von dem Generallieutenant von Treskow zu Neisse auf den Fall einer Bloquade oder Belagerung von dortiger Festung für dasige Garnison geforderte zehnmonatliche Verpflegung mit mehrern ersehen und gebe Euch darauf zur Resolution, dass, wenn Ihr ihn mit einer sechsmonatlichen Verpflegung für dasige Garnison versehet, solches alles ist, was er nöthig hat und nöthig haben kann; wie denn auch gesetzten Falles, dass eine Bloquade oder Belagerung dieses Ortes noch länger als gedachte Zeit dauren könnte, er aus seiner schon vor vielen Jahren her habenden schriftlichen Instruction wissen muss, wie er sich solchenfalls zu helfen und zu verhalten habe.

Friderich.[1]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Konigl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11878. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich übersendet, Wittenberg 27. Februar, das folgende Schreiben des Barons Bielfeld, d. d. Hamburg 22 février 1760:

„J'ai reçu hier au soir assez tard la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire de Wittenberg en date du 15 de ce mois, et je me suis rendu ce matin chez l'ami qui m'avait fait la première proposition, dont j'ai eu l'honneur de faire ouverture à Votre Altesse Royale le 9 du courant. Je l'ai trouvé constamment dans les meilleures dispositions du monde pour la cause du Roi et plein de zèle pour les intérêts de Sa Majesté. Il m'assura qu'outre son penchant naturel, il ne faisait que suivre en cela les intentions de son maître qui est, disait-il, très bon Prussien. Pour pouvoir donc satisfaire avec quelque précision aux cinq questions que Votre Altesse Royale m'adresse, voici, Monseigneur, ce que je puis répondre.

1° L'ami susmentionné est le baron de Rangstædt, envoyé du grand-duc de Russie au cercle de la Basse-Saxe. Il m'a permis de le nommer. C'est un parfaitement honnête homme qui peut avoir cinquante ans, qui a été beaucoup employé et qui est fort en crédit à sa cour.

[1] In einem Postscriptum wird dem Minister das Schreiben an Lattorff (vergl. Nr. 11876) „zur besten und fordersamsten Besorgung“ empfohlen, da dem Könige „an der sichern und baldigsten Bestellung . . . gar besonders gelegen ist“.

2° Je serai charmé d'être nommé dans cette affaire, pour que le Roi sache que ni le temps ni l'éloignement ne sont pas capables d'affaiblir en moi l'ardeur dont j'ai toujours été animé pour son service, et parcequ'il ne serait guère possible d'aller plus avant dans cette négociation sans mon concours, M. de Rangstædt ayant les plus fortes raisons du monde pour cacher qu'il y coopère et ne voulant traiter qu'avec moi et n'osant point former publiquement les moindres liaisons avec le ministre résidant du Roi en cette ville.

3° L'espoir presque certain du succès de cette négociation est fondé sur la connaissance intime qu'a M. de Rangstædt de la façon de penser du Grand-Duc, qui deviendrait sous main le premier négociateur pour le Roi, pour peu que Sa Majesté le voulût bien et qu'il fût secondé. Secondement, sur les sentiments de l'Impératrice même, qui a été entraînée presque malgré elle à la guerre, et qui la continue à contre-cœur. Troisièmement, sur la persuasion très fondée où l'on est que tout le Conseil de Russie est vénal, comme en Turquie, que la cour de Pétersbourg n'a fait agir ses troupes que tant que M. le comte d'Esterhazy et M. le marquis de l'Hôpital ont eu de l'argent à répandre; mais comme aujourd'hui les ressources pécuniaires de la cour de Vienne commencent à tarir, et que celles de la France sont entièrement épuisées, on ferait probablement tout ce qu'on voudrait avec un million d'écus à Pétersbourg, pourvu que cette somme ne fût pas distribuée directement par l'envoyé d'Angleterre, qui est trop suspect et trop observé. L'idée de M. de Rangstædt serait donc qu'on y envoyât un négociateur secret, et il propose pour cet effet M. de Pechlin, ci-devant colonel au service du grand-duc de Russie à Kiel. Je connais ce sujet. Il est fils du feu conseiller privé de Pechlin qui était premier ministre de ce Prince et attaché à sa personne à Pétersbourg. Il a quitté le service militaire par dégoût d'un passe-droit et ne veut plus y rentrer, quoiqu'on lui ait offert la place de brigadier en Russie. C'est le plus zélé Prussien que je connaisse, et il a la réputation d'honnête homme. Il connaît la Russie à fond, y a séjourné longtemps et y a eu les mains dans le tripot des affaires. Avec un extérieur assez simple, c'est un esprit délié et un négociateur capable. On voudrait donc faire passer incessamment cet émissaire à Pétersbourg, sous prétexte qu'il irait y chercher un emploi dans l'état civil auprès de son maître. Il passerait par le Danemark et par la Suède, et on s'engage à lui procurer les passe-ports nécessaires de ces deux cours. Il faudrait qu'il fût muni d'une instruction secrète et bien détaillée des intentions de Sa Majesté et jusqu'où il peut aller. Pour gagner du temps, M. le comte de Finckenstein pourrait lui envoyer ces instructions ici.

4° Quant à l'argent, il est certain qu'un million fait une très grosse somme en elle-même, mais une bagatelle vis-à-vis du grand objet qu'on se propose. Aussi ne voudrait-on pas risquer toute la somme à la fois. M. de Pechlin ne demanderait d'abord que 4000 ducats, pour faire un petit équipage et être en état de se présenter à la cour de Pétersbourg sur un pied convenable pour se faufiler dans le grand, pouvoir vivre avec le Grand-Chancelier, les ministres etc. et former bien ses liaisons. Mais il serait nécessaire que M. de Keith, ministre d'Angleterre, eût à sa disposition le reste de la somme que Sa Majesté destine pour cet important objet, et que Pechlin en pût faire usage à mesure que la négociation avancerait, et que M. de Keith verrait lui-même qu'il serait utilement employé. Je me fais fort de faire passer à ce ministre telle somme qu'on voudra, soit par lettres de change, soit en nature, par le *paquet-boot* de Lübeck. Mais il faudrait que ce fût en vieux louis d'or de France ou en ducats de Hollande, dont on trouve ici tant qu'on veut. Le nouvel argent de Brandebourg n'a point cours en Russie et serait suspect.

5° Il est impossible de déterminer avec précision en combien de temps cette négociation serait achevée; cela dépendrait beaucoup du départ plus ou moins prompt de M. de Pechlin, de la diligence qu'il pourrait faire en route, de l'envoi de l'argent etc. Mais comme il paraît que la chose presse, et qu'en faisant cette expédition avec une grande célérité, on abrégerait les ravages que les troupes irré-

gulières de Russie font tous les jours sur le territoire de Sa Majesté, M. de Pechlin, de son côté, n'épargnera ni soins ni fatigues pour voyager vite et pour venir à bout de son dessein avec la plus grande promptitude qui sera humainement possible. Le reste dépendra beaucoup du Roi.

Enfin, Monseigneur, si Sa Majesté juge à propos de faire entreprendre cette négociation, qui mettrait en déroute et confondrait toute la politique de ses ennemis, il serait nécessaire que nous fussions munis ici d'un bon chiffre, car je tremble même en écrivant ce détail-ci à Votre Altesse Royale, et je n'en garde ni minute ni copie, crainte d'accident. Il se trouve encore ici un chiffre que le feu baron Wrangel a eu avec M. le comte de Finckenstein.[1] J'en puis disposer, car il est entre les mains du baron de Rangstædt, pourvu que Sa Majesté en eût le duplicata là-bas.

Voilà, Monseigneur, tout ce que je puis dire au moment présent, et ce que j'ai cru devoir rapporter à Votre Altesse Royale en qualité d'honnête homme et de fidèle serviteur du Roi. Elle en fera l'usage qu'Elle jugera à propos, et Sa Majesté en disposera selon son bon plaisir; mais je ne puis m'imaginer que cette ouverture m'ait été faite par un ministre public et très ministériellement sans ordre et sans dessein p.[2]

[Freiberg,] 29 [février[3] 1760].

Mon cher Frère. Dans la situation critique où nous nous trouvons, il ne faut rien négliger. J'ai déjà agi à la vérité à la cour de Pétersbourg par le canal du sieur Keith;[4] il y a 400 000 écus là-bas à sa disposition, et s'il en fallait davantage, ce ne serait pas la difficulté; ce qui me fait cependant croire qu'il y a plus de bonne volonté que de politique dans les intentions de celui qui veut se charger de la négociation, c'est qu'il croit pouvoir beaucoup opérer par le Grand-Duc, et cela est faux: il n'y a que Pierre Schuwalow qui dispose de tout; si on peut acheter celui-là, tout le reste de la troupe est à nous.

Voici donc les mesures que j'ai prises et dont je vous prie d'avertir Bielfeld. Premièrement, les 4000 ducats seront payés, l'homme aura son instruction et pourra partir en conséquence. Je fais avertir Keith en même temps du projet, et il aura l'œil sur les manœuvres de cet homme-ci, pour que l'argent ne soit lâché qu'à propos et pour le bien des affaires.

Les lettres de France valent mieux que les précédentes, et il paraît que l'on met de l'eau dans son vin; les bourses sont vides, et c'est ce qui les rend très modérés et doux.

Adieu, cher frère, je vous embrasse de tout mon cœur, en vous assurant de la parfaite tendresse avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.[5]

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Bd. XVIII, 53. 61. 98. 120. — [2] Ueber das obige Schreiben und über die Sendung Pechlins überhaupt vergl. R. Schmitt, Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, Bd. VI, S. 94. — [3] Mit einem Schreiben vom 28. Februar wird dem Prinzen die Liste der Generale übersandt, „que vous aurez sous vos ordres dans le corps d'armée en Silésie que vous commanderez", sowie ein Verzeichniss der für dieses und für das Manteuffelsche Corps bestimmten Regimenter. — [4] Vergl. Bd. XVIII, 759. 771. — [5] In einem (nicht eigenhändigen) Postscriptum werden dem Prinzen die Berichte von Goltz (vergl. Nr. 11 875) und Lattorff (vergl. Nr. 11 876) übersandt.

11879. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 29 février 1760.

Vous verrez par la copie ci-jointe d'une lettre dont je vous impose le dernier secret, de sorte que ma présente ne soit absolument que pour vous seul, que mon frère le prince Henri vient de recevoir de la part du sieur de Bielfeld,[1] en conséquence de laquelle il vient de s'ouvrir une nouvelle scène, tendante à me procurer un prompt accommodement avec la cour de Russie.

J'ai hésité d'abord d'entrer en matière sur ce qu'on m'a proposé là-dessus, par les raisons que l'intention du sieur de Bielfeld pourra être assez bonne, de même que celle des deux personnes qu'il nomme, mais que je ne connais ni l'une ni l'autre, ni leur capacité et savoir-faire, ni le crédit et l'entrée qu'ils sauraient avoir à la cour de Pétersbourg. D'ailleurs, je me suis douté de leur connaissance sur la situation présente de cette cour, vu qu'ils appuient fortement sur le Grand-Duc, croyant pouvoir beaucoup opérer par lui et sur l'éloignement et le dégoût que l'Impératrice avait de la guerre présente, au lieu que je savais que le crédit du Grand-Duc auprès de l'Impératrice n'est autant que rien et qu'il n'influe point dans les affaires, et que, quant à l'éloignement de l'Impératrice pour la guerre présente, ce peut bien être qu'elle ait été vers le commencement de la guerre dans de sentiments pareils, mais qu'à la suite du temps cette faible Princesse s'est laissé entièrement entraîner dans les intrigues et les clameurs des Autrichiens et des Français dont surtout les derniers ont su s'attacher le favori Schuwalow qui est entièrement dans leur dépendance; que dis-je, cette Princesse pense à présent tout différemment qu'autrefois. Enfin, je me suis imaginé que peut-être cette bonne intention que le nommé Pechlin marquait, était plutôt fondée sur ce qu'il souhaiterait de figurer à mes dépens à Pétersbourg, pour s'y procurer un établissement avantageux, que pour y travailler à mes intérêts d'une façon efficace.

Cependant, comme dans la situation où je me trouve actuellement, il ne faut négliger aucun expédient, quelque faible qu'il paraisse au commencement, pour essayer par là à parvenir au grand but, et qu'il est toujours bon d'avoir un émissaire à Pétersbourg, voici donc les mesures que j'ai prises et dont mon frère ne fera qu'avertir en termes générales Bielfeld. 1° les 4000 ducats seront payés. Le conseiller privé Kœppen les paiera, et, en ignorant leur vraie destination, en agira conformément à mes ordres, en conséquence de celui que je viens de lui envoyer. Il ne faut point que le résident Hecht à Hamburg soit informé sur aucune circonstance qui ait du rapport à cette affaire-ci. Vous donnerez les instructions qu'il faut par écrit au sieur

[1] Vergl. Nr. 11878.

de Pechlin. Elles ne sauraient être fort amples, vu que je n'ai rien à proposer à la Russie que la paix entre elle et moi, l'amnistie parfaite de ce qui s'est passé, et un parfait rétablissement de cette union et bonne intelligence qui a régné heureusement entre les deux États. Il s'entend que la Russie s'engagera de ne prêter plus de secours, ni directement ni indirectement, à ceux qui voudraient continuer la guerre à laquelle j'ai été forcé par mes ennemis. Je crois le million d'écus pour faire des corruptions bien employé, si l'on parvient à faire la paix, et les sommes seront tenues prêtes pour en faire l'usage convenable, dès qu'on verra le train que la négociation prendra. Il n'y a, je crois, à présent que Pierre Schuwalow qui dispose là de tout. Si l'on peut acheter celui-là, tout le reste de la troupe sera à nous. M. Keith à Pétersbourg, conformément aux intentions de sa cour, sera informé amplement par M. Mitchell de tout ce projet. Il sera requis de ma part dans ce cas de vouloir bien avoir l'œil sur la manœuvre de Pechlin et pour que l'argent ne soit lâché qu'à propos et pour le bien des affaires. La meilleure pierre de touche du savoir-faire du sieur Pechlin sera, s'il saurait par son adresse tourner la cour de Pétersbourg, afin que pendant cette négociation ladite cour fît cesser tous actes d'ennemi contre moi et mes États, et que toute opération de guerre fût, en attendant le succès de la négociation, suspendue sous des prétextes plausibles jusqu'à ce que l'on voie clair dans la conclusion de la paix.

Vous dresserez vous-même cette instruction, sans la concurrence de qui que ce soit. Vous la presserez au plus tôt mieux. Vous y joindrez, si le temps le permet, un bon nouveau chiffre et envoierez tout, avec les 4000 ducats susdits, au plus tôt possible, et secrètement, au baron de Bielfeld à Hamburg. Un grand objet de notre attention en ceci doit être de trouver un homme de confiance qui portera tout cela sûrement, et sans être remarqué, à Hamburg et le remettra secrètement à Bielfeld, afin que le sieur Pechlin ait son instruction incessamment, pour pouvoir partir au plus tôt en conséquence.

Je vous recommande au mieux de ne pas perdre aucun moment pour arranger toute cette affaire; vous savez combien le temps presse sur ceci; vous vous souviendrez, au reste, qu'il ne faut point songer à des cessions d'aucune de mes provinces ou possessions anciennes, dans quelque cause que ce soit.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

11880. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 1er mars[1] 1760.

J'ai reçu vos dépêches du 12 et du 15 février et présume que vous aurez déjà appris ce qui s'est passé dans le premier entretien que

[1] Vom 1. März ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 129.

le général-major de Yorke a eu avec le comte d'Affry,[1] et qu'au moins mes ministres vous en auront instruit,[2] de sorte que je m'y réfère.

En conséquence de ce que je vous ai marqué dans ma dernière dépêche du 17 février,[3] que le courrier Balde vous aura rendue, mon émissaire[4] est actuellement parti de Gotha. Outre la lettre dont il est chargé pour M. de Froullay,[5] je me suis attaché par rapport à ses instructions aussi scrupuleusement au sens dont les ministres anglais se sont expliqués à vous sur ce sujet,[6] que je n'ai fait que copier les propres termes de ce qui en était compris dans votre rapport, pour ne donner absolument lieu à quelque équivoque ou malentendu. Au reste, je veux bien vous dire encore pour votre direction qu'en instruisant cet émissaire de Gotha, j'ai pensé même au cas que le bailli de Froullay saurait s'excuser de la commission dont je l'ai chargé, sous prétexte qu'en ministre public de la religion de Malte il ne saurait se charger de cette commission, sans avoir la permission préalable du grand-maître de son ordre. Dans ce cas, mon homme émissaire est instruit de s'adresser tout[7] directement au duc de Choiseul, envers lequel je l'ai fait munir d'une lettre simplement de créance de mes ministres,[8] avec les instructions en forme de note que vous verrez ci-clos *in extenso*.[9] Il faudra que j'attende après le succès que cette entreprise de ma part aura, dont je vous ferai communication fidèle.

J'ai reçu avant-hier ici une autre lettre du sieur de Voltaire, qui comprend mot à mot ce que vous verrez par la copie ci-close; aussi voilà tout ce que j'ai reçu et dont vous saurez bien faire part à M. Pitt et, selon qu'il trouvera bon, aux autres ministres, en leur lisant les propres termes. Dès que j'en aurai d'autres lettres de Voltaire, je vous en ferai part d'abord.

Je suis bien obligé de la permission que le ministère anglais a bien voulu agréer à ce que je saurais instruire le sieur Keith à Pétersbourg par le canal de M. Mitchell de ce que je jugerai être convenable, afin de ne point perdre de temps. J'ai profité déjà de cette permission des ministres,[10] au sujet de laquelle vous ne manquerez pas de les remercier de ma part par un compliment bien poli. A la vérité je ne me promets pas grand' chose du succès auprès de cette cour, trop passionnée encore par les instigations des cours de Vienne et de France, pour entendre raison. Contre toute mon attente il vient d'arriver tout nouvellement qu'on m'a fait une ouverture de la part de certaines gens qui veulent se charger de moyenner à la cour de Pétersbourg un prompt accommodement entre elle et moi, quoique à force d'argent, et que je destinasse

[1] Vergl. Nr. 11856. — [2] Dies war durch Ministerialerlass, d. d. Berlin 23. Februar, geschehen. — [3] Nr. 11840. Der Cabinetsbefehl war im Concept und in der Ausfertigung vom 16. Februar datirt. — [4] Edelsheim. Vergl. Nr. 11846. — [5] Vergl. Nr. 11845. — [6] Vergl. Nr. 11840. — [7] So nach dem Déchiffré der Ausfertigung. — [8] Vergl. Nr. 11842. — [9] Vergl. Nr. 11847. — [10] Vergl. Nr. 11844.

un million d'écus pour y réussir. Afin que cette lettre ne devienne trop ample, je fais joindre un extrait de celle qui est arrivée à ce sujet à mon frère le prince Henri,[1] qui vous mettra au fait des personnages qui prétendent s'en mêler. Je n'en connais aucun que le sieur de Bielfeld, et j'ai hésité d'abord si je devais me servir des gens tout-à-fait inconnus de moi de personne et de caractère, et dont d'ailleurs j'ai cru entrevoir plus de bonne volonté que de politique dans les intentions de celui qui veut se charger de la négociation, parcequ'il croit beaucoup opérer par le Grand-Duc, ce qui me paraît être faux et qu'il n'y a que Pierre Schuwalow qui dispose de tout et que, si l'on peut acheter celui[-ci], tout le reste sera entraîné pour nous.

Cependant, en réfléchissant sur ma situation critique et accablante, j'ai cru ne devoir pas négliger aucun moyen qui se présente, pour en être soulagé, et voilà donc les mesures que j'ai prises pour tenter fortune encore de ce côté-là. Je ferai payer les 4000 ducats à l'homme en question, il aura son instruction de mon ministre comte Finckenstein[2], qui seul est instruit de cette affaire, pour que le secret en soit d'autant mieux gardé; notre homme partira incessamment, et, quoique la somme d'un million d'écus me fasse de la peine dans ma situation présente, je la crois cependant bien employée, si l'homme en question parvient à réussir. Avec cela, je fais avertir M. de Keith en même temps par le sieur Mitchell de tout le projet,[3] en le faisant requérir de vouloir bien avoir l'œil sur les manœuvres de cet homme-ci, pour que l'argent ne soit lâché qu'à propos et pour le bien des affaires; et, selon moi, il faudra qu'il se développe bientôt ce que l'on doit espérer ou non du succès de cette tentative. Vous en avertirez les ministres anglais pour autant que vous jugerez convenable de ce projet, après vous en avoir concerté préalablement avec M. Pitt, et vous le prierez de vouloir bien me garder un secret bien exact là-dessus.

Au reste, j'ai été très content de tout ce que vos dépêches au-dessus accusées comprennent, et en particulier des bonnes intentions que les ministres anglais ont[4] en toutes occasions, dont je suis très sensiblement touché et que vous, de votre part, tâcherez de cultiver avec soins et attention pour me les conserver.

Pour finir, il faut que je vous marque encore que j'ai presque entièrement formé de nouveau cette troupe que malheureusement le général Finck fit rendre prisonniers de guerre aux Autrichiens et qui y sont encore à présent, par la mauvaise foi qui chicane avec fort mauvaise grâce sur le cartel établi et observé autrefois entre nous, pour avoir lieu seulement de retenir encore la susdite troupe. Au surplus, je fais tous mes efforts possibles pour me mettre en bonne posture, en sorte que, malgré la supériorité en troupes des Autrichiens, je leur

[1] Vergl. Nr. 11878. — [2] Vergl. Nr. 11879. — [3] Vergl. Nr. 11884. — [4] So nach dem Déchiffré der Ausfertigung.

disputerais bien le terrain et leur donnerais du fil à retordre, si ce n'était cette énorme multitude des ennemis dont j'ai lieu de craindre d'en être accablé, s'ils resteront de tous côtés au même nombre que l'année passée, sans qu'il en soit détaché l'un[1] ou l'autre, ou sans que je reçois de quelque part de nouvelles assistances.

Quant au mémoire touchant une levée d'un corps [d']Irlandais catholiques que vous m'avez envoyé, je vous suis obligé de l'attention que vous avez marquée par là pour mon service. Je suis aussi intentionné de faire la levée d'un pareil corps, si la guerre présente continuera, sans quoi, je ne serais pas trop pressé d'en avoir. Mais, si vous trouverez en attendant de jeunes gentilshommes irlandais catholiques que vous trouverez de génie et d'esprit pour en pouvoir former de bons et habiles officiers, vous me ferez plaisir de les engager en mon service et de me les envoyer.

Federic.

Nach dem Concept.

Copie d'une lettre de Voltaire arrivée au Roi le 29 de février.[2]

Il ne tient certainement qu'à Votre Majesté d'accélérer la paix, et j'espère que vous la ferez. Le roi d'Angleterre a un trop grand intérêt à voir votre puissance affermie, pour ne pas sacrifier la Guadeloupe et de la morue[3] à de si grands objets, et certainement, si on veut s'entendre de part et d'autre et faire de petits sacrifices, la France sera en droit de dire à l'Autriche: nous ne pouvons plus nous épuiser pour un sujet de guerre qui n'existe plus. Nota: „Si la paix n'est pas faite avec l'Angleterre au mois de juin, elle ne se fera plus que par la destruction de trois grands empires ou par celle du roi de Prusse." Ces paroles sacrées sont tirées d'une dépêche à moi, chétif employé; je les transcris, je les expose à Votre Majesté. Elle trouvera ces paroles profanes, mais elles sont très vraies, et c'est horrible à imaginer.

Nach dem Déchiffré der an Knyphausen gesandten chiffrirten Abschrift.

11881. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Freiberg, 1er mars 1760.

Vous n'avez plus besoin de faire les recherches que je vous avais enjointes au sujet du sieur d'Arnstædt,[4] dont vous parlez dans votre rapport du 20 de février dernier; j'en ai des nouvelles suffisantes depuis peu; mais c'est avec impatience que j'attends de vos nouvelles sur ma dépêche du 24 du mois dernier de février[5] et sur ce que je vous ai d'ailleurs fait parvenir par mon ministre d'État de Schlabrendorff.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] So nach dem Déchiffré der Ausfertigung. In der Vorlage „détachée l'une". — [2] Jedenfalls von der Herzogin von Gotha mit ihrem Schreiben vom 25. Februar eingesandt. Vergl. Nr. 11889. — [3] Anspielung auf die englischen Eroberungen in Nordamerika. — [4] Vergl. Nr. 11805. — [5] An Rexin. Vergl. Nr. 11859.

11882. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[1]

Freiberg, 1. März[2] 1760.

Ich habe mit besonderer Zufriedenheit aus Eurem Bericht vom 27. voriges ersehen, dass durch die gute Dispositions des Generalmajors von Ramin das feindliche Kosackengesindel aus den Züllichau- und Schwiebusischen Gegenden völlig vertrieben, die Stadt Züllichau zu Deckung der dortigen Kreiser mit einem Bataillon und einigen Husaren besetzet, auch gleiche Veranstaltung gemachet und also dadurch Frankfurt und dortige Gegend gedecket. So ist es Mir auch sehr lieb zu vernehmen gewesen, dass in der Gegend Militsch sowohl, als auch selbst hinter Fraustadt in Polen solches Gesindel recht gut gehandhabet und dadurch in Respect gesetzet worden.

Von dem Generalmajor von Schmettau bin Ich persuadiret, dass er alle Präcautions nehmen wird, im Fall der Feind auf ihn *en force* tentiren wollte, weder surpreniret noch coupiret zu werden.

Sonsten ist Meine Intention, dass, sowie diejenigen Regimenter, welche von Mir in die schlesische Festungen einzurücken und stehen zu bleiben beordert sein, in solche Festungen einrücken werden, Ihr alsdann diejenigen Garnisonbataillons, so Ich die Campagne mitzuthun destiniret habe, nach und nach herausziehen und mit gebrauchen könnet, wie Ich denn auch diesen Garnisonbataillons, so die Campagne mitthun werden, zu ihrem so bessern Etablissement einige Winterquartierdouceurgelder auszahlen lassen werde, nämlich jedem Capitän 200 Rthlr. und jedem Subaltern 50 Rthlr.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11883. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 2 mars 1760.

Comme il vient de m'entrer de bon lieu des avis sur le sujet du landgrave de Cassel, je suis bien aise de vous les communiquer tels que je les ai reçus, afin que vous en informiez le baron Knyphausen,[3] en lui enjoignant d'en faire tel usage qu'il croira le plus convenable au bien de la cause commune.

[1] Fouqués Berichte sind im Monat März aus Löwenberg datirt. — [2] Dem Rittmeister von Froideville, welcher, Oberwinkel 29. Februar, von einem Marsch sächsischer Truppen nach Neustadt (westnordwestl. von Greiz) berichtet hatte, wird, Freiberg 1. März, geschrieben: „Ich glaube, dass es ein Missverstand sein muss, und dass es die Reichsarmee sein wird und nicht die Sachsen, so dorten hin marschiren werden, und muss sich solches in wenigen Tagen uns zeigen.“ [Wien. Kriegsarchiv.] — [3] Geschieht durch Ministerialerlass, d. d. Berlin 8. März.

La personne dont je tiens l'avis,[1] me mande qu'ayant eu l'occasion de faire sa visite au Landgrave, ce Prince avait paru comme un homme qui sort d'un ennui profond, et qui saisit avec empressement toutes les occupations qui se présentent; que la levée des gardes du corps, des gensdarmes, des gardes à pied etc. faisaient les objets principaux de ses travaux, et que, comme l'on trouverait des difficultés à fournir à ce penchant sans des espèces d'argent, il paraissait que c'était l'un des motifs les plus pressants qui attacherait Son Altesse au parti dans lequel Elle se trouve; que, d'ailleurs, l'on était tellement occupé de plusieurs minuties concernant les troupes que cela absorbait toute autre attention et réflexion que quelques mauvais esprits pourraient suggérer; que l'affaire touchant le comte de Hanau[2] tenait d'ailleurs fort à cœur à M. le Landgrave, et qu'il était à souhaiter qu'on pût trouver quelque expédient pour aplanir cette difficulté.

Voilà à quoi se borne cet avis dont vous ne manquerez pas de faire l'usage ci-dessus marqué.

Nach der Ausfertigung. Federic.[3]

11884. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN BERLIN.

Freiberg, 2. März 1760.

[Eichel bezieht sich auf das königliche Schreiben vom 29. Februar (Nr. 11879).] Da ich gestern wegen dieser Angelegenheit[4] mit M. Mitchell auf allergnädigsten Befehl sprechen müssen, um mit M. Keith das nöthige hierunter reguliren und ihn instruiren zu können, so ist bei solcher Gelegenheit in Consideration gekommen, wie 1° man keine gute Ursache absehe, warum der von P[echlin] seine Tour über Dänemark und Schweden nehmen wolle, welches eine Zeit von etlichen Wochen absorbiren werde, die doch in gegenwärtigen Umständen sehr pressire, indem des Königs Majestät wegen Dero anderen Negociationen und insonderheit der, davon ohnlängst Ew. Excellenz die sehr weitläuftige Dépêche ohndechiffriret zugesandt,[5] wissen müssten, was Sie Sich wegen der Negociation des von P[echlin] zu versehen hätten oder nicht, es auch natürlich wäre, dass, wenn die erstere Negociation nach der Hoffnung, so der p. von R[exin] davon gegeben, binnen kurzem reussiren sollte,

1. Vielleicht Günderrode. Vergl. Nr. 11869. — 2 Nach dem Uebertritt des Erbprinzen (des neuen Landgrafen) zum Katholicismus sollte auf Grund der Assecurationsacte die Grafschaft Hanau auf den ältesten seiner protestantisch gebliebenen Söhne übergehen. Vergl. Schäfer, Gesch. d. siebenjähr. Kriegs Bd. I, S. 164 ff. — 3 Dem Prinzen Heinrich wird am 2. März ein Bericht Schmettaus, d. d. Görlitz 27. Februar, übersandt, mit dem Bemerken: „J'ai cru être nécessaire que vous en ayez connaissance." Schmettau hatte gemeldet, dass der Feind sich gegen seine linke Flanke verstärkt habe; er werde sich, wenn er von der Uebermacht des Feindes sehr gedrängt werden sollte, nach Lauban und, den Umständen nach, gegen Löwenberg zurückziehen; das Becksche Corps habe sich nach dem Treffen bei Cossdorf (vergl. Nr. 11853) bis Radeburg zurückgezogen. — 4 Der Entsendung des Obersten von Pechlin nach Petersburg (vergl. S. 146). — 5 Gemeint ist der Bericht Rexins vom 24. December 1759. Vergl. Nr. 11859 und Nr. 11863.

des Königs Majestät alsdenn die von P[echlin] fallen lassen müssten, um Sich nicht bei einem dubiösen Ausgange von dieser zwischen zwei Stühle niederzusetzen.

M. Mitchell seind also mit mir conveniret, Ew. Excellenz anheimzustellen, ob es nicht nöthig sein dörfte, entweder in der dem von P[echlin] zu ertheilenden Instruction selbst diesem aufzugeben oder auch durch den Baron von B[ielfeld] demselben die Auflage thun zu lassen, dass er von obgedachter weiter und ohnnöthiger Détour abstrahiren, vielmehr gleich von Lübeck aus mit dem gewöhnlichen Paquet- oder Transportschiffe seine Passage machen könne, welches auch mit ihm als einem grossherzoglichen Unterthanen, der ohnedem an dem quästionirten Orte davor schon bekannt sei, und der sich gleich im Holsteinschen mit den etwa nöthig habenden Pässen versehen könne, gar keine Schwierigkeit haben würde.

2° Scheinet nach des Baron B[ielfeld] Schreiben, als ob der von P[echlin] mit dem ansehnlichen Reise- oder ersteren Gelde, so er bekommet, an dem Orte quaestionis den Grandseigneur tranchiren zu wollen. M. Mitchell ist mit mir der Meinung, dass, wenn derselbe sich dorten mit grossem Éclat werde produciren und über seinen Stand und sonst habende eigene Facultäten werde figuriren wollen, er sein Secret gleich trahiren und gegen sich Verdacht geben, auch dadurch seine Sache verderben werde. Diese Insinuation hat keine sparsame Oeconomie wegen der 4000 Ducaten zu Grunde, diese sacrificiren des Königs Majestät ihm einmal und fordern keine Berechnung deshalb. Die Vernunft aber dictiret von selbst, dass ein frühzeitiger Éclat die Sache, wo nicht verderben, doch auch nicht befördern werde, und dass es allemal dem Wohlstande als der Politique gemässer sei, in solchen Commissionen keine andere Figur zu machen, als die seinem bisherigen Charakter und eigenen habenden Vermögen, so ohnedem *loco quaestionis* von vorigen Zeiten schon bekannt sein muss, conveniret. Es wird also auch von Ew. Excellenz dependiren, ob Dieselbe durch den Baron von B[ielfeld] gehörigen Ortes das erforderliche insinuiren oder der Instruction etwas mit einfliessen lassen wollen.

3° Findet M. Mitchell besonders nöthig, dass der von P[echlin] *loco quaestionis* evitire, öfters sich bei dem englischen Gesandten zu halten, eine besondere Bekanntschaft mit ihm zu affectiren und grosse Liaisons zu haben. Ausser dass in dem B[ielfeldschen] Brief selbst observiret worden, wie gedachter Minister dorten suspect sei und observiret werde, so würde ein öffentlicher Umgang mit demselben letzteren ausser Stande setzen, des ersteren secrete Negociation seines Ortes und gleichsam vor sich zu secondiren. Daher er alle öffentliche Liaisons mit gedachtem Minister, bevor die Negociation nicht decidiret ist, zu vermeiden und gegen denselben ein Dehors von Indifférence zu marquiren haben würde.

4° Würde [man] nach M. Mitchell seiner Meinung dem Delegando mit zu erinnern haben, dass er der Klugheit halber sich nicht in öffentlichen Gesellschaften als einen eifrigen Preussen überall bezeige, sondern, nachdem es die Umstände erforderten, ihm vielmehr frei bliebe, sich auf eine gewisse Façon zu expliciren, die sein gutes preussisches Herz masquire, kurz, in öffentlichen Gesellschaften, wo ohnedem die Jasements nichts decidireten, unter den Wölfen, wenn es nöthig wäre, einmal mit zu heulen.

5° Weil M. Mitchell gleich jetzo an einer Instruction vor den von Keith arbeiten, so wünschen Dieselbe nur allererst, wann der seine Instruction seines, Ew. Excellenz aber die Ihrige Dero Ortes abgeschicket haben werden, einen Extract bei mir von letzterer lesen zu können, weil er wünschet, in allen *en égard* seiner Instruction mit jener égal zu sein, und wenn also seiner Instruction noch etwas beizufügen oder anderweitig zu declariren wäre, solches alsdenn noch nachschreiben zu können. Ew. Excellenz muss alles dieses zur weiteren Einsicht und beliebigen Disposition überlassen und nur noch dieses vor mich noch beifügen, dass, weil des Königs Majestät sehr pressiret seind, diese Negociation *en train* gesetzet zu sehen, um von deren Succès zu urtheilen, also Dieselbe nicht gedachte Instruction zu Dero Unterschrift, noch weniger Anfragen deshalb erwarten, sondern Dero mir bekannte Intention ist, dass Ew. Excellenz das *subjectum quaestionis* nur vor Sich instruiren und

alsdenn die Instruction unter Dero Unterschrift dem Delegando zustellen lassen sollen. Ausser dass die ganze Correspondance mit ihm doch zum Theil mit *par entremise* von M. Keith wird unterhalten werden müssen, so offerirt] M. Mitchell seinen Chiffre mit letzterem, um ihm allemal ein Double von den an den Delegando[1] zu erlassenden Depechen zuzuschicken.

Ich habe sonsten M. Mitchell noch von des Königs wegen über zwei Articles ersuchen müssen, nämlich M. von Keith zu ersuchen, zu invigiliren, wie der Delegatus sich nehmen wird, und davon von Zeit zu Zeit anher zu schreiben, und dann, da der von Keith den *cordon de la bourse* in der Hand behält, nicht zuzugeben, dass der Delegatus sich amusire und dupiren lassen, an mediocre oder schlechte Leute, als kleine Secretärs, Commis, Kammermädchen oder Kammerdiener pp., grosse Largesses thun zu wollen, sondern, dass die grossen Summen den rechten Fleck treffen, jedoch aber auch da nicht anders als *ric à ric*, nämlich zwar versprochen und versichert, aber nicht eher baar lachiret werden, bis die dagegen versprochene Condition erfüllet worden sei, *ut omnia bona fide, juste ac decenter fiant.*[2]

Ich weiss nichts mehr hier zu[zu]fügen, als nur allein Ew. Excellenz Wohlwollen mich mit meinem gewöhnlichen Respect zu empfehlen.

Eichel.[3]

Nach der Ausfertigung.

11885. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 3 mars 1760.

J'ai bien reçu votre rapport du 22 de février, sur lequel je dois vous dire qu'il me semble que ce n'est qu'une pure défaite, quand le comte d'Affry prétexte le manque de la dernière résolution de la cour de Russie;[4] plutôt suis-je persuadé qu'elle a été délivrée depuis bien du temps. Au reste, il faut que je vous fasse observer que je n'ai point du tout été à mon aise de voir que le baron de Reischach[5] ait été présent au lieu où s'est tenue la conversation du général Yorke avec le comte d'Affry,[6] l'état des choses exigeant que la France soit d'accord avec l'Angleterre, avant que les alliés de la première en aient connaissance.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] So. — [2] Die Instruction für Pechlin, welche von Finckenstein mit Berücksichtigung der von Eichel in obigem Schreiben geltend gemachten Punkte aufgesetzt wurde, ist datirt Berlin 6. März. (Rep. 98. 77. H.) — [3] Am 6. März schreibt Mitchell an Keith (most secret): „As the King of Prussia's intention is not to throw away this very large sum in bribing of low and insignificant people, you will refuse your concurrence, if Pechlin should adopt a plan of this sort, but if you think that the court of Russia can be really gained and effectually reconciled, His Prussian Majesty at present seems willing to bestow the whole sum. In return for this mark of confidence on the part of His Prussian Majesty it is expected that you will be particularly attentive to all the motions and operations of M. Pechlin and that you will write freely and frequently your opinion as to his conduct and capacity." [London. British Musem.] — [4] Zur Beantwortung der Declaration von Ryswyk. Vergl. S. 11. — [5] Der österreichische Gesandte im Haag. — [6] Eine weitere Unterredung der beiden Gesandten (vergl. Nr. 11880), deren Einzelheiten Hellen noch nicht in Erfahrung gebracht hatte.

11886. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE HERZOG VON BEVERN, GOUVERNEUR VON STETTIN.

Freiberg, 3. März 1760.

Da Ew. p. in Dero Schreiben vom 28. voriges Mir eine ganz umständliche Nachricht wegen des geschehenen Vorfalls in Schwedt[1] und, warum die Hinterpommersche Lande nicht gegen die Einfälle derer russischen leichten Truppen eher gedecket werden mögen, geben wollen, so danke Ich Deroselben deshalb, versichere aber auch zugleich, wie Ich gar wohl weiss, dass Dieselben an dem, was zu Schwedt vorgefallen, nicht die geringste Schuld haben, noch wegen der von Deroselben angeführten Ursachen Sich anders nehmen können, als wie es von Ew. p. wirklich geschehen ist. Mir ist auch ganz wohl bekannt, dass dort vorhin noch nichts von Truppen dergestalt formiret gewesen, um es dem Feind entgegenschicken zu können; Ich hoffe aber, wie nunmehro in kurzer Zeit darunter etwas in dem Stande sein wird, um nach Meiner Disposition dem Feinde was entgegensetzen zu können, da es sich denn wohl von selbsten geben und die Provinz wiederum von dem herumschwärmenden Gesindel des Feindes soulagiret und befreiet werden wird.

Nach einer Abschrift. Friderich.

11887. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[2]

Freiberg, 4 mars 1760.

Je serai bien aise de recevoir le plan de campagne que Votre Altesse m'annonce par Sa lettre du 28 de février dernier, et j'ose me flatter que, comme il n'est plus question présentement d'une autre armée que la France voulait employer sur le Bas-Rhin,[3] cela ne laissera que de soulager beaucoup Votre Altesse, d'autant que Ses opérations pourront se concentrer contre une seule armée ennemie.

Pour ce qui concerne la situation de mes affaires, elle est encore également toujours la même, et il n'y a point eu jusqu'ici de changement favorable; j'espère que vers la fin du présent mois mon armée sera approchant complète,[4] et je me rapporte pour le reste à ce que le Prince héréditaire vous aura dit de ma part.[5] Si entre ci et le mois

[1] Vergl. Nr. 11867. — [2] Die Berichte des Prinzen Ferdinand sind im März aus Paderborn datirt. — [3] Vergl. S. 139. — [4] Dem Husarenobersten von Kleist wird, Freiberg 4. März, in Betreff der von ihm zu errichtenden 4 Escadrons leichte Dragoner der Befehl ertheilt, „dass Ihr suchen müsset, fremde Officiers dabei zu engagiren, weil sie zu Friedenszeiten nicht können beibehalten werden und Mir alsdann nur zur Last fallen würden. Ihr sollet also suchen aus dem Gothaischen und dort herum welche zu bekommen.“ — [5] Vergl. Nr. 11833.

de juin ou de juillet prochain il n'arrive point d'évènement favorable, je ne saurais presque envisager mes affaires autrement que comme désespérées.[1] . . .

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11888. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 4 mars 1760.

J'ai reçu votre rapport du 1er de ce mois, et j'approuve tout-à-fait les mesures que vous avez prises au sujet de l'avis que le sieur Hecht vous a donné, touchant le baron Kurtzrock,[2] supposé qu'il entreprît un voyage à Cassel, chargé d'une commission secrète de la cour de Vienne, pour s'assurer sans bruit de sa personne et de ses papiers.[3] Ce que je crains encore plus que ce baron, c'est que le parti autrichien et papiste ne détache au Landgrave quelque prêtre romain avec un couple de putains et de courtisans pour l'accrocher, qui le mèneront où bon leur semblera.

Pour ce qui regarde mes négociations, j'ai pris mes arrangements de façon que, si l'une me manque, je puisse espérer au moins qu'il n'en sera pas de même de l'autre, quoiqu'on ne puisse pas compter sur les évènements.

Quant aux armateurs qui ont eu jusqu'à présent la concession de se servir de mon pavillon, pour courir en mer sur les vaisseaux des puissances ennemies,[4] comme je vois qu'ils ne font que du bruit, sans qu'il en revienne quelque chose pour mes intérêts, ma volonté est que vous deviez avoir soin à ce qu'ils rendent compte de ce qu'il faut qu'ils me paient conformément à leur concession, et qu'alors leurs courses sous mon pavillon cessent entièrement.

Au reste, mon intention est que vous ne deviez plus faire de mystère de votre départ, ni de celui de la cour pour Magdeburg, mais partir en plein jour le 15, pour y être tous le 20 de ce mois.

Nach der Ausfertigung.

Federic.

---

[1] Der Schluss handelt von der Verwendung des Kammerpräsidenten von Massow bei der Armee des Prinzen Ferdinand. — [2] Baron Kurtzrock war kaiserl. Resident beim niedersächsischen Kreise in Hamburg. — [3] Finckenstein hatte berichtet, dass er den Prinzen Ferdinand von Braunschweig ersucht habe, den Baron Kurtzrock, falls er auf seiner Reise die Winterquartiere der verbündeten Armee berühren sollte, festnehmen zu lassen. — [4] Vergl. Nr. 11863.

11 889. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

[Freiberg,] 5 mars 1760.

Madame. Vous interprétez si favorablement les explications dans lesquelles je suis entré, que je ne le puis attribuer qu'au support que vous daignez avoir pour mes faiblesses.[1] Je conviens, Madame, qu'il y a bien des choses à redire à cette lettre, mais songez qu'il a fallu la concerter et que je ne suis que l'organe de ceux qui ont bien voulu consentir à cette démarche.[2] Cela donnera toujours lieu à quelque ouverture, la plus grande difficulté sera de faire parler ces gens. Ce qu'ils me font dire par V[oltaire], sont des espèces d'énigmes; je ne suis point Oedipe, et je crains quelque mésentendu qui pourrait nous éloigner trop de notre compte.

Il est sûr que la paix est très fort à désirer; j'ai une perspective devant moi qui n'est guère riante, et j'aimerais autant nettoyer les étables du roi Augias que de courir d'un bout de l'Allemagne à l'autre pour m'opposer à la multitude de mes ennemis et essuyer peut-être encore de nouveaux malheurs; mais il y a une certaine fatalité incompréhensible qui pousse les hommes et qui, en combinant les causes secondes, les entraîne d'une manière irrésistible. Elle produit tout: quand nous voulons la paix, elle veut la guerre; elle guide l'aveugle et égare l'éclairé; il faut donc travailler autant qu'on peut pour le bien, sans s'étonner cependant s'il n'en arrive tout autrement qu'on ne l'avait prévu, car, en vérité, Madame, les plus profonds politiques n'en savent pas plus sur l'avenir que le plus stupide des hommes.

Je prends la liberté de vous envoyer une petite brochure sur les affaires du temps.[3] C'est l'aboiement d'un épagneul pendant qu'un gros tonnerre gronde, qui empêche de l'entendre. Cependant, il faut de temps en temps réveiller le public de sa léthargie et l'obliger à faire des réflexions. Ces semences ne produisent pas d'abord, quelquefois elles portent des fruits avec le temps. Il faut convenir que le terrain est mal préparé pour le recevoir, mais cela fait toujours quelque petit effet. Vous me trouverez peut-être tout aussi impertinent que milord Bolingbroke; on disait de lui qu'il n'amusait madame de Villette, qui devint ensuite sa femme, que par des papiers politiques qu'il faisait imprimer dans le *Craftsman*.

Je vous rends encore mille grâces, Madame, de la bonté, de la politesse et de la générosité avec laquelle vous avez daigné vous prêter à toutes mes vues. Si j'avais du crédit au Ciel, vous seriez la plus heureuse princesse d'Allemagne. Contentez-vous de mes vœux et des

[1] Das obige bildet die Antwort auf das Schreiben der Herzogin vom 25. Februar. Mit demselben hatte die Herzogin einen Brief von Voltaire, jedenfalls den S. 147 abgedruckten, übersandt. — [2] Vergl. Nr. 11 880. — [3] „Relation de Phihihu, émissaire de l'empereur de la Chine en Europe", vergl. Œuvres, Bd. 15, S. 147—161.

sentiments de la plus haute estime avec laquelle je suis, Madame, de Votre Altesse le très fidèle cousin et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

11890. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 5 mars 1760.

J'ai bien reçu vos deux rapports du 19 et du 22 de février, et je ne trouve rien à vous y répondre, et me contente de vous renvoyer à mes précédentes dépêches par lesquelles vous aurez vu que je me suis arrangé de toute manière pour tâcher d'accélérer l'affaire de la pacification, et je me flatte que j'y réussirai peut-être d'une ou d'autre façon et qu'il y aura du moins une corde de l'arc qui servira.

Quant à mes arrangements militaires, je suis bien aise que vous sachiez que j'ai presque réussi à recompléter les régiments, savoir ceux d'infanterie qui ont été si mal menés par la chétive conduite du général Finck, mais que, pour ce qui regarde les escadrons qui ont été faits prisonniers de guerre à l'affaire de Maxen, leur rétablissement, quoique j'y fasse jusqu'à l'impossible et que je compte d'y réussir, exige plus de temps et ne saurait s'exécuter d'un pas égal.

Federic.

Vous pouvez dire là-bas que nous avons fait de si grands efforts que, quant à l'armée, elle sera assez forte, et je compte pourtant me présenter avec 120000 hommes en campagne. Comptez avec cela 40000 hommes en garnison.

Nach dem Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

11891. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 5 mars 1760.

Votre rapport du 26 de février dernier m'est bien parvenu. Je m'étais flatté par les assurances que vous m'aviez données par vos dépêches antérieures, que vous auriez eu occasion de parler au comte d'Affry, pour me donner de nouvelles intéressantes; au cas cependant que vous n'eussiez point encore trouvé moyen de l'entretenir en conséquence de mes ordres,[1] vous n'avez qu'à laisser tomber présentement l'affaire, sans en parler au comte d'Affry, d'autant plus que je me suis avisé d'autres moyens et que le baron Reischach, obsédant ledit comte d'Affry, ne vous permettrait pas de lui parler seul.[2]

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Vergl. Nr. 11839. — [2] Vergl. Nr. 11885.

11892. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.[1]

Freiberg, 5. März 1760.

Ich bin von den Einhalte Eures Rapports vom 29. voriges und von der Partie, so Ihr nach solchem genommen habet, nämlich allemal sehr auf Eurer Hut zu sein, Euch aber an keine Reden zu kehren, sondern die Extrémité abzuwarten, sehr zufrieden gewesen. Inzwischen Ihr Euch alle ersinnliche Bemühung geben sollet, sowohl alle Lieferungen zu denen Magazins, als die Berichtigung der Contribution und Rekrutenaushebung auf das stärkste und nachdrücklichste zu poussiren, so viel es auch nur angehet, die Leute dorten zum Voraus ihre Praestanda bezahlen zu lassen, mithin alles, was Ihr nur erreichen und beibringen könnet, zurück und auf Neisse und so weiter zu schicken, so dass, wenn es die Umstände einmal erfordern, dass Ihr Euch zurückziehet, Ihr von allem, was dem Feinde da zur Subsistance dienen kann, wenig oder nichts zurück lasset.

Nach der Ausfertigung. Friderich.[2]

11893. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[3]

Freiberg, 6 mars[4] 1760.

P. S.[5]

Vous verrez aussi, mon cher Frère, ce que le général de Fouqué vient de me marquer au sujet des nouvelles qu'il a eues du lieutenant-colonel d'O, vice-commandant à Glatz, touchant les arrangements de l'ennemi dans la Moravie,[6] de même ce que le général-major de Schmettau m'a mandé touchant la position de l'ennemi dans la Lusace.[7]

[1] Die Berichte des Generals von der Goltz sind im Monat März datirt vom 9. bis 14. aus „Neustadt in Oberschlesien", vom 16. bis 27. aus „Gross-Neuendorf bei Neisse". — [2] Dem Generallieutenant von Rochow in Berlin wird, Freiberg 5. März, befohlen, dafür zu sorgen, „dass Ich allemal, wenn Ich es nur verlange, von 40 Pontons complet disponiren kann". — [3] Prinz Heinrich befand sich nach seinen Berichten im Monat März in Wittenberg. — [4] Vom 6. März ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres Bd. 19, S. 131. An denselben ein Schreiben aus dem März ohne Tagesdatum das. S. 134. — [5] Mit dem vom 5. datirten Hauptschreiben wurde dem Prinzen der Bericht des Generals Goltz vom 29. Februar (vergl. Nr. 11892) übersandt. — [6] Fouqué hatte, Löwenberg 3. März, einen Bericht von d'O, d. d. Glatz 2. März, übersandt, in welchem dieser Nachrichten über die Anhäufung von Artillerie und Fourage in Olmütz mittheilt und meldet, Laudon solle mit seinem Corps aus Böhmen nach Prossnitz in Mähren marschiren, um sich sodann mit den Russen in Oberschlesien zu vereinigen, auch sei eine zum Marsche nach Böhmen bestimmte Abtheilung Infanterie nach Mähren zurückgerufen worden. — [7] Schmettau hatte, Görlitz 3. März, berichtet, dass starke feindliche Abtheilungen seine linke Flanke bedrohten und „dass der Feind in Zeit von 24 Stunden ein Corps von 16 bis 18000 Mann bei Zittau zusammenziehen" könne. (Vergl. S. 149. Anm. 3.)

Je suis persuadé que vous conviendrez que nous voici pressés par là de tous côtés, sur quoi cependant je ferai de mon mieux pour m'opposer au possible contre les entreprises que les ennemis voudront tenter.

Nach der Ausfertigung. Federic.[1]

---

11 894. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 6 mars[2] 1760.

C'est pour remercier Votre Altesse des nouvelles que vous m'avez communiquées par votre lettre du 29 février, que je viens de recevoir, et qui donnent de bonnes espérances au moins selon ce que M. de Rouillé marque,[3] pourvu que cela continue et qu'on en voie une bonne fois la réalité sur cela; car, à ne rien dissimuler à vous de ce que j'en pense, je soupçonne encore un peu la bonne foi des Français, qui me paraissent traîner à dessein, soit pour voir préalablement la tournure que les opérations prendront à mon égard, soit pour cacher quelque autre dessein qu'ils méditent; car, s'ils avaient tant d'envie qu'ils font paraître, pour faire leur paix séparément avec l'Angleterre et ses alliés, ils n'auraient qu'à s'expliquer d'une façon nette par le comte d'Affry à La Haye avec M. de Yorke, de sorte qu'il ne dépend que d'eux pour parvenir à la négociation, si leur intention est nette et sincère.

Quant à nous ici, tout paraît encore tranquille, mais mes nouvelles sont que les Russiens commencent à se remuer pour quelque dessein,

[1] Dem Geheimen Rath Köppen in Berlin wird, Freiberg 6. März, befohlen, „dass Ihr nunmehro sogleich die Verpflegung vor das Corps d'armée in Schlesien, so Mein Bruder, des Prinzen Heinrich Liebden, commandiren wird . ., und zwar auf drei Monate, zum Voraus parat halten sollet"; dies werde um so leichter geschehen, „da das combinirte Oberdirectorium und Feldcommissariat zu Wittenberg so viel hier aus Sachsen an Fonds zusammenbringen wird, dass wir binnen solcher Zeit keine Gelder zur Verpflegung des hiesigen Corps d'armée durch Euch nöthig haben werden", und da andrerseits der Minister Schlabrendorff in Schlesien die 10 Bataillone bei Landeshut aus schlesischen Geldern bezahlen und nach drei Monaten so viel aus den schlesischen Revenus zusammen haben werde, „dass er alsdann mit der Verpflegung des ganzen schlesischen Corps d'armée wird continuiren können". — [2] Dem Erbprinzen von Braunschweig schreibt der König am 6. März: „L'estime que j'ai pour votre chère personne, ne saurait être plus grande; l'amitié qui en résulte, lui est égale et sans bornes, et c'est pour témoigner à Votre Altesse les égards que j'ai conçus pour vos belles qualités, que je vous ai fait présenter l'épée dont il est question, pour marque de la haute opinion que vous méritez si justement de ma part." (Vergl. S. 121. Anm. 2.) — [3] Ein aufgefangenes Schreiben von Rouillé an den französischen Residenten in Hamburg vom 15. Februar, das nach des Prinzen Bemerkung „toute pacifique" war. „Il y dit que c'est le maréchal de Belle-Isle qui a été chargé par Sa Majesté Très-Chrétienne de ménager les négociations entamées pour la paix. Le duc de Choiseul lui est contraire." — Der König hat Mitchell hiervon Mittheilung gemacht. [Mitchell an Holdernesse, Freiberg 9. März. London. British Museum.]

soit sur Colberg en Poméranie, soit sur la Silésie et Glogau, et que les Autrichiens s'assemblent en force du côté de la Haute-Silésie et de Zittau.

Federic.

Les Russes sont à Stolpe en Poméranie; mes régiments que je réforme, ne sont pas encore en état de marcher; c'est un embarras épouvantable que celui où je me trouve.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

11 895. AN DEN GENERALMAJOR VON WYLICH IN BÜTOW.

Freiberg, 7. März 1760.

Wylich berichtet, Bütow 29. Februar, er habe angesichts der vielen von russischer Seite gemachten Schwierigkeiten in der Auswechselung der Gefangenen bei dem General Jakowlew (vergl. S. 94) „formaliter" angefragt, „ob er uns eine kategorische Antwort ertheilen und sowohl die eigentliche Zeit von der Ueberkunft und Auswechselung des Obristen Grafen Hordt[1] bestimmen, als auch die Versicherung geben wolle, dass die kriegsgefangenen preussischen Landeskinder auf das baldigste würden ausgeliefert werden?" Zugleich übersendet Wylich ein Promemoria des Generals Jakowlew vom 28. Februar, welches auf diese Anfrage mit der höhnischen Gegenfrage antwortet, ob die preussische Auswechselungscommission „eine ganz kategorische Antwort geben und die eigentliche Zeit von der Ueberkunft und so oft versprochenen Auslieferung der Frankfurter und Rawitsch'schen Sauvegardes[2] bestimmen, auch dabei die feste Versicherung ertheilen wolle, dieses Versprechen endlich einmal in Erfüllung zu setzen?"

Nach denen in Eurem Berichte vom 29. voriges Mir pflichtmässig gemeldeten Umständen von denen üblen Procédés des russischen Generalmajors von Jakowlew bei der dortigen Auswechselungscommission, gebe Ich Euch hierdurch in Antwort, dass, da alles dasjenige, was Ihr von solchem bei der Commission gefordert und verlanget habet, sich auf das klareste Recht und Billigkeit und die auch in Kriegeszeiten unter allen gesitteten Völkern übliche *bonne foi* gegründet, Ihr also auch darauf unbeweglich bestehen und, wenn gedachter russischer Commissarius auf seinen unbilligen Anmuthungen und unanständigen Proceduren bestehet, eine wohl ausgearbeitete und zwar in modesten, doch energiquen Terminis abgefasste Protestation, worin Ihr zugleich die in dem Euch übergebenen russischen Promemoria ganz ungegründete und in ungewöhnlichen Terminis angeführte Umstände gründlich widerleget, zu denen Acten geben, alsdenn aber die weitere Conferenzien suspendiren und mit Eurem Commando von dorten abgehen sollet.

Von allem aber habet Ihr sodann an Meine Minister vom Departement der auswärtigen Affairen Information und Abschrift einzusenden,

[1] Vergl. S. 94. — [2] Vergl. Bd. XVIII, 623. 624.

als welchen Ich befohlen habe, alles durch den Druck der Welt öffentlich vor Augen zu legen.

Nach dem Concept. Friderich.[1]

11896. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 8 mars 1760.

J'ai été bien aise d'apprendre par votre rapport du 7 que vous vous êtes acquitté en tout de ce que mes ordres du 2 et du 4 vous enjoignent.[2]

Quant à ce que vous me mandez au sujet de l'affaire du pays de Hanau,[3] que vous croyez qu'elle saurait rencontrer des difficultés auprès du roi d'Angleterre,[4] je suis bien aise de vous faire observer que jamais mon intention n'a été de proposer à ce Prince quelques cessions ou quelques changements à faire au landgrave de Cassel dans les dispositions que feu son père avait faites, mais seulement de flatter le nouveau Landgrave, pour qu'il ne se cabrât point.

Quant à ce que le général Donop vous a dit au sujet du brevet de maréchal, comme d'un moyen de retenir ce Prince, je doute que ce brevet l'arrêtera davantage dans mon pays que celui de général d'infanterie, s'il a pris la résolution de n'y plus retourner.[5] Je ferai, en attendant, expédier pour lui le brevet de maréchal et vous ferai savoir là-dessus mes intentions ultérieures. Federic.

Tout tourne vers la Silésie, je crois que je serai obligé de prendre ce corps-là pour le commander.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Der Bericht Wylichs sowie eine Absohrift des obigen Cabinetsbefehls werden am selben Tage an den Minister Finckenstein gesandt; „und ist Mein Wille, dass Ihr alsdann das ganze Factum und das unjustificirliche und wider alle *bonne foi* laufende Verfahren des russischen Commissarii Jakowlew in einer wohl ausgearbeiteten Pièce, jedoch mit Beibehaltung des Égard vor der Kaiserin Person und deren Hofes drucken und der ganzen Welt das ungestüme und unjustificirliche Procédé gedachtes russischen Commissarii bekannt machen lassen sollet." — [2] Vergl. Nr. 11883 und Nr. 11888. — [3] Vergl. S. 149. — [4] Der König von England hatte als Grossvater der jungen protestantischen Prinzen von Hessen-Cassel die hessische Assecurationsacte und die Bestimmung über die Cession der Grafschaft Hanau an den ältesten Prinzen garantirt. (Die neue Landgräfin war eine Tochter König Georgs II.) — [5] Auf dem Schreiben des Landgrafen von Hessen, d. d. Cassel 6. März, welcher für seinen Adjutanten, den preussischen Lieutenant von Jungkenn, um den Abschied nachgesucht hatte, damit der Adjutant ihn auf seinen Reisen begleiten könne, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Er ist sein Adjutant, kann bei sich behalten, nicht nöthig Abschied."

11897. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 8 mars 1760.

Laudon vient de partir de la frontière avec un corps d'environ 10000 hommes, il a pris la route d'Olmütz. J'ai vu une lettre de Vienne qui marque: „On a fait un plan de campagne dont le ridicule étonnera tout le monde; nous faisons les plus grandes sottises." Ce plan de campagne est certainement qu'au lieu de pousser leur pointe en Saxe, ils veulent diriger leurs opérations vers la Haute-Silésie.[1] Si je vois qu'ils veulent faire de ce côté-là leurs plus grands efforts, je prendrai l'armée de Silésie: le seul moyen qu'il y aura de redresser les affaires, en sera d'engager une bataille avec les Russes, pour pouvoir accourir d'un autre côté. J'avoue que ce parti n'est pas exempt de hasards; mais quand même nous serions battus, nous n'en serions pas plus mal dans nos affaires, et, si cela réussit, toute la face des affaires nous deviendra plus riante; nous ne pouvons que perdre par le temps, il faut donc le gagner sur l'ennemi, et voilà ce qui me donne cette idée comme la seule qui me paraisse nous pouvoir mener à quelque chose de solide.

J'espère que votre santé ira mieux et que j'aurai bientôt la satisfaction de vous embrasser etc.

Federic.

P. S.

Je joins encore à la suite de cette lettre la copie de celle que je viens de recevoir du général-major de Grant,[2] pour vous donner une notion d'autant plus exacte de ce qui se passe là, ce que cependant je vous prie de vouloir bien ménager pour vous seul.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem Concept; das P. S. nach der Ausfertigung.

---

[1] Dem Generallieutenant von Treskow, Commandanten von Neisse, wird, Freiberg 11. März, auf seinen Bericht vom 4. über Completirung des Jung-Sydowschen Regiments und über Bauten an den Befestigungen von Neisse geantwortet: „Solches ist sehr gut und Mir lieb zu vernehmen gewesen. Ich recommandire und befehle Euch auch hierdurch auf das höchste, Eurer Orten dorten alle nur erdenkliche Präcautiones zu nehmen, und zwar deren so viel, dass Ihr nicht genungsam Präcautiones nehmen könnet; wie Ihr denn auch obgedachte Arbeit auf das stärkste betreiben und nicht genung arbeiten lassen könnet, um alles auf das baldigste im Stande zu haben." —

[2] Grant hatte, Leobschütz 3. März, u. a. berichtet, der ihm und Goltz gegenüberstehende Feind sei einschliesslich der Garnison von Olmütz 17 Bataillone, 19 Escadrons und 3 Regimenter Kroaten stark; trotzdem hoffe er, dass sie im Stande sein würden, ihre Stellung zu halten.

11898. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 8 mars 1760.

Selon tous les avis que je reçois, et que les circonstances confirment par ce qui se passe sur les frontières de la Bohême, Laudon,[1] qui, à ce que vous vous souviendrez, y a commandé un corps de l'ennemi séparément, vient de partir de cette frontière avec un corps d'environ 10000 hommes, avec lequel il va prendre la route d'Olmütz, pour joindre tout ce que l'ennemi y a assemblé de forces; cela me fait présumer que les Autrichiens veulent diriger leurs principales forces vers la Haute-Silésie et y faire leurs plus grands efforts. Si je vois donc qu'ils veulent diriger là leurs grandes opérations, je suis intentionné de prendre moi-même le commandement de l'armée de Silésie, destinée pour y défendre les frontières contre les Autrichiens et contre les Russiens, ce dont j'ai cru devoir au moins vous avertir préalablement.

Quant au rétablissement de mon armée, j'ai réussi par les arrangements que j'ai pris, à avoir remis tous les régiments d'infanterie que l'ennemi tient encore prisonniers de guerre, jusqu'à 1000 têtes par régiment, il y en a de 1200. Mais cela n'est pas également des régiments de cavalerie qui en sont, lesquels je n'ai pu remettre jusqu'à présent qu'à 140 ou 150 chevaux, de sorte que je doute que le reste pourra s'achever[2] avant l'ouverture de la campagne. Voilà pourquoi je pourrai manquer en cavalerie et que, s'il saurait arriver de vous prier pour quelque secours à me donner, ce seraient mes régiments de cavalerie qui sont auprès de l'armée sous vos ordres, que je pourrais vous redemander. Je crois que cela pourra se faire d'autant plus que vous n'aurez dans la campagne qui vient qu'une seule armée ennemie vis-à-vis de vous, et que les gasconnades que les Français ébruitaient l'automne dernier, de mettre deux armées en campagne, se sont entièrement évanouies,[3] ainsi que je présume que vous n'aurez pas besoin de tant de cavalerie. Ce n'est cependant pas que je vous redemande d'abord cette cavalerie prussienne, mon intention à présent n'étant autre que de vous en avertir préalablement, afin que vous puissiez prendre vos mesures en avance, si le cas arrivait que mes circonstances m'obligeassent d'y recourir.

La tête tourne à nos ennemis; ils savent faire des dispositions, mais leurs projets de campagne n'ont pas le sens commun, et ce sera peut-être ce qui nous sauvera, si cela est encore possible.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] So nach dem Concept; in der Vorlage: „car Laudon". — [2] So nach dem Concept; in der Vorlage: „acheter". — [3] Vergl. S. 152.

11899. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

[Freiberg,] 9. März [1760].

Da es geschehen kann, dass Ich nächstens noch Selbst nach Schlesien kommen könnte, nach dem Train nämlich, so die Sachen nehmen werden, so habe Ich Euch hierdurch, nur jedoch unter dem grössesten Secret und unter dem ernsten Verbot, niemanden noch zur Zeit etwas davon zu sagen, avertiren wollen, und dass Ich solchenfalls noch ohngefähr 10 Escadrons Kavallerie und 5 Bataillons Infanterie von hier mehr mit dahin bringen werde; worauf Ihr Euch dann mit arrangiren und einrichten müsset.

Nach dem Concept. Friderich.

11900. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

[Freiberg,] 10[1] [mars 1760].

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance la lettre qu'il vous a plu de m'écrire. Comme l'incluse ne contient proprement qu'une annonce de son voyage[2] et de ses passe-ports, je crois qu'il vaut mieux de n'y point répondre, pour ne point multiplier les écritures. Je ne doute pas, Madame, de la bonté du choix que vous avez fait; la personne, à la vérité, m'est inconnue, mais je m'en rapporte bien à votre pénétration et à votre discernement. Je suis réellement honteux des peines que je vous cause. Personne désormais ne voudra être de mes amis, quand on apprendra ce qu'il en coûte pour l'être, et combien étrangement j'abuse de la bonne volonté de ceux qui veulent bien m'honorer de leur bienveillance.

Notre situation ici est absolument la même; mais il me paraît, par quelque remuement de troupes dans les quartiers des ennemis et par quelques dispositions, qu'ils porteront toute la force de la guerre vers la Silésie, et qu'ils se tiendront de ce côté-ci sur la défensive. Cela m'obligera peut-être, dans quelque temps, de quitter ces contrées et de me porter du côté où l'ennemi a résolu ses plus grands efforts. Je ne manquerai pas de vous avertir, Madame, de mon départ . . .

Federic.

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

---

1 Ein Schreiben an Algarotti vom 10. März in den Œuvres, Bd. 18, S. 119. — 2 Nämlich Edelsheims (vergl. S. 145).

11901. AN DEN OBERST VON DINGELSTEDT.[1]

Freiberg, 10. März 1760.

Ich danke Euch vor die Mir gegebenen Nachrichten. Dem Generalmajor von Schmettau habe Ich Ordre gegeben, dass er sich bis Lauban wegen Annäherung des Feindes zurücke ziehen kann, und könnte solches wohl noch vor dem 15. dieses geschehen, dass er sich von Görlitz abziehen muss. Ich avertire Euch nur davon, damit Ihr Eure gehörige Mesures darnach nehmen könnet.

Ferner wird dem Obersten angezeigt, dass er mit seinem Husarenregimente und den Dragonern von Baireuth nicht in Sachsen bleiben, sondern nach Schlesien marschiren werde. „Wann ehe Ihr aber dahin marschiren sollet, weiss Ich Selbsten noch nicht."

Friderich.

Nach der Ausfertigung.

11902. AN DEN RESIDENTEN REIMER IN DANZIG.

Freiberg, 11. März[2] 1760.

Es gereichet Mir Eure Attention, Mich von allem, so Ihr vor Meinen Dienst nöthig erachtet, informiren zu wollen, zu ganz gnädigstem Gefallen. Ich verlange auch sonsten auf Euren zuletzt erhaltenen Bericht vom 1. dieses[3] von Euch, dass Ihr, so viel Ihr rathen und präsumiren könnet, Mir schreiben sollet, wenn ehe die russische Truppen dorten sich zu bewegen anfangen, ihre dasige Quartiere verlassen und

[1] Dingelstedts Berichte im Monat März sind datirt am 1. und 3. aus Cossdorf (vergl. S. 115), am 6. aus Nichtewitz (oststüdöstl. von Torgau), am 9. aus Nischwitz (nordnordwestl. von Wurzen), vom 13. bis 27. wieder aus Nichtewitz. — [2] Dem Minister Finckenstein wird, Freiberg 11. März, die Eingabe des Magistrats von Königsberg in der Neumark, d. d. Berlin (so!) 8. März, übersandt, in welcher dieser „wegen eines auf eine ganz bizarre Weise ihm abgedrungenen Reverses über 20000 Reichsthaler Ranzionsgelder, so des Markgrafen zu Schwedt Liebden bei Dero Enlevirung zu Schwedt denen Russen für Sich versprochen" (vergl. S. 134), vorstellig wird. „Da nun weder Ich, noch sonst jemand vernünftiger Weise begreifen kann, wie es dem Markgrafen einfallen mögen, die ... Ranzionsgelder .. auf die Stadt und auf den Magistrat zu Königsberg in der Neumark anweisen oder dieselbe deshalb verbürgen zu wollen, und Ich dieses ganz besonders wunderbare Verfahren nur lediglich mit der grossen Verwirrung, worin er sich .. befunden, einigermaassen entschuldigen kann, so ist Mein ernstlicher Wille", dass der Markgraf die versprochene Summe „an gehörigem Orte" bezahlen müsse und dass „gedachter Stadt und Magistrat der ihr abgedrungene und an sich ganz ungültige und ridicule Revers in Original wiederum beigeschaffet und cassiret werden müsse." — [3] Reimer berichtete, Danzig 1. März, er habe gehört, „dass die russische Armee dieses Jahr in zwei Corps agire, davon das eine auf Pommern und die Mark, das andere auf Schlesien anrücken würde", dass der Feind bei Konitz ein considerables Magazin anlege, „ingleichen oberwärts in Posen und Thorn herauf", und dass „die Absichten auf die Festung Colberg gerichtet wären". — Dieser Bericht Reimers wird am 11. März an Prinz Heinrich übersandt.

zu agiren den Anfang machen dörften. Ich will solche Nachricht von Euch baldmöglichst, doch auch mit möglichster Zuverlässigkeit erwarten.

Nach dem Concept. Friderich.

11903. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Freiberg, 12 mars 1760.

J'ai reçu avec toute la satisfaction possible, Milord, la lettre que vous m'avez faite du 11 février, et vous suis bien obligé des avis intéressants qu'elle me donne.[1] Je suis bien persuadé que la France porte à présent ses vues à détacher l'Espagne de l'Angleterre et à mêler celle-là dans les brouilleries présentes. Cependant, le grand épuisement en finances où la France se trouve actuellement, me fait croire qu'elle [ne] voudra songer à faire beaucoup de campagnes encore, et quant au tour qu'elle a pris par engager l'Espagne à faire à l'Angleterre des propositions favorables à la France, cette dernière sera toujours à même d'éluder ce tour, en déclarant qu'il n'y avait pas moyen de séparer les affaires de mer et de l'Amérique d'avec celles du Continent et de l'Allemagne, ce qui ferait évanouir d'abord cette ruse française.

Au reste, j'ai été bien aise de voir que la cour de Madrid reconnaît ses intérêts au point de ne vouloir pas l'agrandissement de la nouvelle cour de Vienne, par les suites funestes qui en résulteraient aussi à son égard.

Nach dem Concept. Federic.

11904. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 12 mars 1760.

J'ai reçu, par le courrier que vous m'avez dépêché, vos rapports du 26 et du 29 du février dernier. Si le ministère anglais n'a pas tout-à-fait applaudi à l'endroit de ma réponse au roi Stanislas,[2] où je dis que les deux cours impériales avaient refusé le congrès, il faut considérer que dans le temps que j'écrivis ma susdite lettre, tous mes avis étaient que ces deux cours ne voulaient point adopter la proposition qui leur avait été faite de paix et de congrès; que ces avis furent assez confirmés par la réponse indécente que la cour de Pétersbourg avait fait remettre à ce temps à M. Keith,[3] et qu'au surplus cette réponse à la déclaration ne nous a pas été rendue jusqu'à ce moment-ci, et que nous n'avons d'autre indice de la recevoir encore que par ce que le comte d'Affry nous en a dit discursivement.[4] Au reste, ma réponse n'a été faite qu'au roi Stanislas dont la connaissance personnelle que j'ai de

[1] Vergl. über den Inhalt des Berichts Nr. 11904 und Nr. 11906. — [2] Vergl. Nr. 11820 und Nr. 11821. — [3] Vergl. Nr. 11740. — [4] Vergl. Nr. 11885.

lui, ne me fait pas douter un moment qu'il n'en fera jamais un mauvais usage.

Je viens de recevoir en attendant une lettre de milord Maréchal d'Écosse du 11 de février,[1] qui me marque que l'ambassadeur de France à la cour de Madrid[2] avait su gagner du crédit auprès du roi d'Espagne pendant son séjour à Naples et travaillait à persuader que, si les Anglais continueraient à être heureux contre les Français, l'Espagne avait tout à craindre aux Indes; que l'ambassadeur de Hollande[3] travaillait en cela de concert avec la France, les Hollandais étant jaloux des succès des Anglais à cause du commerce et piqués des captures que les Anglais font des vaisseaux hollandais qui portent des vivres et des munitions aux Français. Comme l'ambassadeur de France savait que le roi d'Espagne ne souhaite pas l'agrandissement de la maison d'Autriche, il avait changé de discours à la cour de Madrid et prétendait que sa cour ne voulait pas mon abaissement. Au surplus, milord Maréchal ajoute qu'il était persuadé que le dessein des Français était d'engager l'Espagne à faire à l'Angleterre des propositions favorables à la France et puis, par le refus des Anglais, tâcher d'engager l'Espagne à la favoriser plus qu'elle ne fait jusqu'à présent; que c'était le même plan sur lequel les Français avaient travaillé, quand d'Aubeterre fut à la cour de Madrid. J'ai répondu à Milord que je croyais que l'Angleterre éluderait d'abord ce dessein des Français, dès qu'elle répondrait à l'Espagne qu'elle ne saurait pas séparer les affaires de mer d'avec celles de l'Allemagne, dont l'Espagne [ne] voudrait pas se mêler.

J'abandonne à votre jugement, si vous croyez convenable de communiquer les circonstances susdites aux ministres anglais. Quant à moi, il me serait indifféremment égal si la paix se traite en Espagne ou ailleurs, dès qu'on ne voudra pas en séparer la négociation par rapport aux affaires d'Allemagne d'avec celles qui regardent la mer.

Il m'a fait beaucoup de plaisir d'apprendre que le ministère anglais a approuvé avec le Roi mes mesures prises pour faire [s']expliquer la France[4] sur la paix.[5] Quant à ce qui regarde les termes dont je me suis servi dans ma lettre au bailli de Froullay,[6] je veux bien que vous observiez que, pour ce qui regarde l'affaire principale, je me suis précisément servi des termes que vous m'avez écrits dans une de vos relations antérieures à ce sujet,[7] des termes de laquelle je n'ai du tout voulu me départir, pour ne rien brouiller avec l'Angleterre; que le reste de la susdite lettre sont des compliments parmi lesquels le plus ou le moins est égal et indifférent, et qu'au surplus vous devez songer que, quand on a la tête toute pleine que je l'ai d'une si copieuse multitude de différentes affaires, qu'il est presque impossible de raffiner

[1] Vergl. Nr. 11903. — [2] Marquis d'Ossun. — [3] Graf Gronsfeld. — [4] So nach dem Déchiffré der Ausfertigung. In der Vorlage: „expliquer sur la paix". — [5] Vergl. S. 145. — [6] Nr. 11845. — [7] Vergl. Nr. 11880.

sur tous les termes d'une lettre qu'on couche assez vitement sur le papier.

Je suis très content des assurances que les ministres vous ont réitérées au sujet des ordres que le prince Ferdinand avait une fois pour toutes d'agir en ma faveur, quand les évènements de la guerre le voudront lui permettre. Quant à mes circonstances ici, il s'agira si le prince Ferdinand, selon les évènements auprès de lui, sera à même de m'épauler le flanc gauche aux contrées de Leipzig contre les troupes des Cercles et celles que les Autrichiens y joindront, et alors je saurais passablement soutenir ma position ici.

Je reconnais la pureté des sentiments de votre cœur à mon égard, quand vous voulez me donner le conseil de me [tenir] sur une prudente défensive, en attendant les succès des négociations. L'avis serait bon, si l'ennemi n'avait pas pris le concert que les Russes voudront assiéger Colberg avec un corps de leur armée et Glogau avec un autre, tandis que les Autrichiens formeront le siège de Cosel ou de Neisse. Pour empêcher donc cela, il faudra bien que je marche au corps des ennemis et risquer plutôt un combat avec eux que de permettre qu'ils mettent le siège devant ces postes qui me sont d'une si grande considération, pour les prendre alors sous mes yeux.

Nach dem Concept. Federic.

11905. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 12 mars 1760.

Les ministres de la Grande-Bretagne m'ayant fait assurer de nouveau du grand désir qu'ils avaient que les évènements de la guerre, pendant la campagne qui vient, puissent permettre à Votre Altesse d'agir en ma faveur, le cas l'exigeant,[1] ils ont ajouté que les intentions de leur cour sur ce point vous étaient aussi connues, et que Votre Altesse y saurait procéder, sans attendre aucun ordre ultérieur. C'est ainsi que je prie Votre Altesse de vouloir bien me communiquer vos pensées si vous croyez que vous sauriez épauler mon flanc gauche du côté vers la Saxe contre l'armée des Cercles et ce que les Autrichiens y joindront de troupes, surtout en cas que les Russes voulussent exécuter le dessein qu'on leur attribue avoir pris avec les Autrichiens, savoir que les Russiens agiraient en deux différents corps, l'un pour assiéger Colberg, et l'autre pour faire le siège de Glogau, tandis qu'un corps autrichien mettrait le siège devant Cosel ou Neisse. Si ce cas arrive et que l'armée ennemie veuille mettre en exécution ce dessein, vous conviendrez qu'il ne me reste alors d'autre parti à prendre que celui d'aller m'y opposer,

[1] Vergl. Nr. 11904.

ce qui cependant ne saurait se faire, sans m'affaiblir de ce côté-ci et de prêter le flanc à l'ennemi du côté de la Saxe.

C'est pourquoi Votre Altesse m'obligera grandement en me disant ce que, le cas supposé arrivant, je saurais me promettre de votre part.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

11 906. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

Freiberg, 12 [mars 1760].

La lettre de Votre Altesse m'est parvenue en toute sûreté, et je crois qu'actuellement Elle doit tenir ma réponse.[1] Je suis confus de celle que je viens de recevoir:[2] quelque envie que j'aie d'être digne de la bonne opinion, Madame, que vous avez de moi, je m'en sens encore bien éloigné; mais c'est un aiguillon de plus qui doit augmenter mes efforts pour mériter votre approbation. J'avoue que la bonté de ma cause ne me rassure pas contre les coups du sort; la plupart des fastes de l'antiquité sont remplis d'histoires d'usurpateurs, on voit partout le crime heureux triompher insolemment de l'innocence. Ce qui renverse les empires, est l'ouvrage d'un moment, et il ne faut quelques fois, pour qu'ils tombent, qu'une tête mal organisée se dérange dans un instant décisif. Je pourrais ajouter à tout ceci qu'en réfléchissant sur les lois primitives du monde, on s'aperçoit qu'un de ses premiers principes est le changement; de là, toutes ces révolutions, ces prospérités, ces infortunes et ces différents jeux du hasard qui ramènent sans cesse des scènes nouvelles. Peut-être que la période fatale à la Prusse est arrivée, peut-être verra-t-on une nouvelle monarchie despotique de Césars; je n'en sais rien, tout cela est possible; mais je réponds que l'on [n']en viendra là qu'après avoir répandu des flots de sang, et que certainement je ne serai pas le spectateur des fers de ma patrie et de l'indigne esclavage des Allemands. Voilà, Madame, ma résolution ferme, constante, inviolable. Les intérêts dont il s'agit, sont si grands, si nobles qu'ils animeraient un automate; l'amour de la liberté et la haine de toute tyrannie est si naturelle aux hommes qu'à moins d'être des indignes, ils sacrifient volontiers leur vie pour cette liberté. L'avenir nous est caché par un voile impénétrable, la fortune si changeante déserte souvent d'un parti à l'autre; peut-être m'arrivera-t-il cette campagne autant de bonheur que j'ai éprouvé d'adversités pendant la dernière: la bataille de Denain[3] rétablit la France des grandes pertes qu'elle avait faites pendant dix années consécutives d'infortune. Je vois les dangers qui m'environnent; ils ne me découragent pas, et, en me proposant

[1] Vergl. Nr. 11 900. — [2] D. d. Gotha 9. März. — [3] Am 24. Juli 1712.

d'agir avec toute la fermeté possible, je m'abandonne au torrent des évènements qui m'entraîne malgré moi.

Je vois, Madame, que vous n'espérez guère en la paix; vous croyez que des personnes intéressées au nouveau système de la France s'y opposeront; je dois cependant vous dire que le mal-être du royaume, étant parvenu à son comble, occasionne un cri général de la nation pour la paix, auquel ni ministre ni favori ne résiste longtemps; surtout une raison victorieuse qui doit inspirer des idées pacifiques, c'est l'épuisement des finances. Cela est certain, et vous pouvez être persuadée que les fonds pour la campagne prochaine ne sont pas trouvés, et que bien s'en faut que les Français soient en état de faire cette année de grands efforts. Ce sont là les premiers arguments pour ces politiques durs, arrogants et inhumains.

Je suis, de même, certainement persuadé que M. de Serbelloni se trompe dans ce qu'il a débité au sujet de l'Espagne.[1] J'ai reçu hier une lettre de milord Maréchal, de Madrid,[2] qui me marque que le roi d'Espagne était tout au plus mal disposé pour la maison d'Autriche, qu'il travaillait à la paix et que j'y trouverais mon compte. On ne paie guère des subsides pour l'entretien de 30 000 hommes. L'Espagne peut avoir donné quelques secours au roi de Pologne, mais assurément ils ne seront pas considérables, et M. Serbelloni a trouvé à propos de faire cette fanfaronnade, pour inspirer du courage à ses Cercles.

Voilà, Madame, une lettre qui n'a point de fin. Je suis honteux de mon bavardage et de toutes les misères que je vous mande. J'ai suivi mon plaisir, et je n'ai pas pensé au vôtre; j'ai cru faire conversation avec vous, et cette illusion flatteuse m'a fait abuser de votre temps et de votre patience. Enfin, Madame, vous me gâtez tout-à-fait: je deviens importun, fâcheux, à charge à mes amis et insupportable à tout le monde. Si vous avez fait le mal, c'est à vous à le guérir; je prendrai en témoignage de vos bontés les corrections et les réprimandes qu'il vous plaira de me donner; ils ne feront qu'ajouter à la haute estime et à l'admiration avec laquelle je suis, Madame, de Votre Altesse le fidèle cousin et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

---

11 907. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Hellen berichtet, Haag 4. März, über eine geheime Unterredung zwischen ihm und dem französischen Gesandten Grafen d'Affry. Im Laufe dieser Unterredung habe d'Affry erklärt, dass er und Baron Reischach die Antwort ihrer Höfe auf die preussisch-englische Declaration bereits seit einigen Tagen in Händen hätten, „mais qu'étant

[1] Die Herzogin hatte, Gotha 9. März, geschrieben: „Nous venons d'apprendre d'assez bonne part que le général Serbelloni doit avoir déclaré par ordre exprès de sa cour à l'armée de l'Empire que l'Espagne avait accordé à la Saxe un subside pour l'entretien de 30 000 hommes." — [2] Vergl. Nr. 11 903.

convenus ensemble de n'en point parler encore, il espérait que je voudrais l'excuser s'il ne pouvait pas trop bien s'ouvrir encore là-dessus, mais qu'ils attendaient la réponse de la Russie à tout moment; ... que l'idée de sa cour était que, comme il serait extrêmement difficile de régler tous les intérêts des alliés réciproques à un congrès, le meilleur et l'unique moyen de mettre fin à cette guerre, serait d'accommoder préalablement la querelle entre elle et l'Angleterre, sans que l'une ou l'autre abandonnât ses alliés; qu'aussi la France n'avait jamais proposé que l'Angleterre dût abandonner les siens et nommément Votre Majesté; enfin, qu'on pourrait soutenir toujours ses alliés, tant qu'on jugerait à propos, mais le faire de façon à ne pas fomenter la guerre."

Hellen habe sodann gefragt: wenn der König von Preussen von seinen Feinden erdrückt sein werde, „quel bien en résultera-t-il à la France? Y est-on toujours dans l'idée que c'est de votre intérêt que le roi de Prusse, pour me servir d'une expression favorite de Vienne, soit écrasé, que cette cour gouverne despotiquement en Allemagne au bout de cette guerre, et que la Russie, favorisant ses vues, se mêle de toutes les querelles d'avenir?" D'Affry habe erwidert: „Je vous dirai comme particulier que la France ne peut que se ruiner toujours de plus en plus, si la guerre continue, que nous ne devons pas souhaiter que le roi de Prusse soit écrasé, puisqu'il faudrait toujours songer après à relever lui ou quelque autre, et j'avouerai avec vous que, si on n'y prend garde, la Russie deviendra une puissance trop forte pour tous les autres. Aussi vous voyez, ajouta-t-il, que la France voudrait sortir d'affaire. Nous ne prétendons pas de dédommagement ni de conquête du côté de l'Allemagne, et nous n'avons rien à demander à la charge du Roi votre maître. Nous sentons aussi fort bien qu'après les évènements passés nous pouvons en espérer encore beaucoup moins dans le nouveau monde. Ce sera, selon nous, une opération bien difficile, pour ne pas dire impossible, de démêler tous les intérêts à un congrès, et c'est pour cette raison que nous voudrions régler premièrement notre différend avec l'Angleterre, persuadés, comme nous sommes, qu'après cela il y aurait moyen d'arranger tout le reste. Nous avons donné carte blanche à l'Espagne pour nos affaires d'Amérique, mais il semble que depuis ce temps-là l'Angleterre recule plutôt que d'avancer quant à la pacification."

Zum Schluss habe sich d'Affry die folgende Erklärung Hellens notirt, um sie seinem Hofe zu berichten: „M. de Hellen .. croyait presque pouvoir vous assurer, quoiqu'en particulier, que, si la France voulait faire des propositions où le roi de Prusse serait compris, qu'alors de telles propositions pourraient être écoutées."[1]

Freiberg, 12 mars 1760.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez faite du 4 de ce mois, et suis bien content de la façon dont vous vous êtes acquitté de mes ordres, en vous procurant un entretien particulier avec le comte d'Affry en lieu troisième.[2] Quoique ce ministre soit agi envers vous avec beaucoup de réserve encore, j'ai cru cependant entrevoir, par quelques ouvertures qu'il vous a faites, des choses qui ne me déplaisent nullement, mais qui se développeront plus encore, dès qu'il aura reçu la réponse de sa cour sur le rapport qu'il lui aura fait à l'égard de votre

[1] Der obige Bericht Hellens wird vom Könige dem Gesandten Mitchell gezeigt, wie dieser, Freiberg 12. März, (private and secret) an Holdernesse berichtet. Mit Bezug auf den Landgrafen von Hessen hat der König, wie Mitchell weiter schreibt, geäussert: „It might not be amiss, in the present circumstances, to amuse him with distant expectations of relaxing a little with regard to the county of Hanau." — [2] Vergl. Nr. 11770, 11891.

conversation. Il m'a fait plaisir, d'ailleurs, quand j'ai vu que la France ne soit pas parvenue à ce point d'illusion jusqu'à vouloir contribuer à l'agrandissement de son ennemie naturelle et la plus dangereuse, savoir la nouvelle maison d'Autriche.

J'approuve, au reste, que vous avez d'abord fait communication à M. Yorke de tout dont il s'est agi dans cette conversation, et ne doute non plus que vous ne l'ayez fait séparément à mon ministre comte de Finckenstein.

Nach dem Concept. Federic.

---

11 908. AN DEN GENERALMAJOR VON WYLICH IN BÜTOW.

Freiberg, 12. März 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 5. März. Die Lage des Prinzen Eugen von Württemberg[1] habe sich in sofern verändert, als „der mit dem von ihm ausgestelleten Revers, worin er sich als einen russischen Kriegesgefangenen declariret, zum General Tottleben abgeschickte Cosaque unterweges selbst mit denen bei sich gehabten Originalreversen durch ein Commando von uns zum Kriegesgefangenen gemacht worden und also gedachter Originalrevers jetzo bei dem Gouvernement zu Stettin befindlich und dadurch eigentlich ganz erloschen ist". Der Prinz habe trotzdem „généreusement" erklärt, dass kartellmässige Quantum an Geld bezahlen zu wollen, und, da dies russischerseits „ganz gerne angenommen werden würde", so möge Wylich die Sache vor Suspendirung des Kartells zu Ende bringen.

Was sonsten noch das unjustificirliche Betragen des russischen Generals Jakowlew wegen derer zu Bütow ausgewechselten und mit seinem Pass versehenen Kriegesgefangenen anbetrifft, so wegen schweren Krankheiten in Stolpe zurückbleiben müssen und er nebst dem dabei befindlichen Commando ganz widerrechtlich bei jetzigen Umständen in Stolpe *de bonne prise* declariren will, da habe Ich Euch in Meiner letztern Ordre[2] schon bekannt gemachet, dass bei dergleichen ohnerträglichen Boutaden Ihr nur die dortige Auswechselungscommission vorerst suspendiren und mit Eurem Commando wieder zurückgehen sollet; darüber Ich dann Euren weiteren Bericht gewärtige.

Nach dem Concept. Friderich.

---

11 909. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 12 mars 1760.

P. S.[3]

Les généraux russes ont congé jusqu'au 1er juin qu'ils doivent rejoindre leurs troupes. Cela nous donne du temps, et voilà tout ce que nous devons souhaiter. Je prendrai le commandement de la Silésie, comme le plus important, et où vraisemblablement les grands coups se

[1] Vergl. S. 134. — [2] Nr. 11 895. — [3] Das Hauptschreiben liegt nicht vor.

porteront. Schmettau a bien fait de se retirer, sa conduite a été irréprochable, j'en suis très content. Je vous charge de tout le détail des régiments qui sont dans cette province, je suis trop éloigné pour y vaquer. Nous agirons cette année ou ensemble ou de concert, selon qu'il plaira à nos ennemis d'entamer la besogne.

Il y a de bonnes espérances pour la paix; mais, à dire le vrai, je crois qu'il en faudra venir à quelque coup d'éclat, avant de parvenir à cette paix tant désirée. J'ai tenu bon ici, et j'ai redressé, autant que cela se pouvait, les affaires de la Saxe. Je commence à m'endurcir contre la mauvaise fortune, et je vous promets que mes ennemis ne me trouveront pas de bonne composition: ils n'abattront l'État qu'après m'avoir ôté la vie.

Je vous recommande une sévère discipline, rigoureuse subordination et tout ce qui s'ensuit, au défaut de quoi je ne pourrai rien faire des troupes qui sont là-bas, et avec lesquelles je me propose d'agir. C'est là le vrai fondement des succès, la base des avantages et l'unique soutien des généraux qui ont à commander.

J'espère de pouvoir vous marquer dans peu ce que je pourrai faire pour le quartier d'hiver des troupes, et je vous enverrai en même temps la distribution des régiments que l'on pourra insensiblement rechanger, pour les placer à portée des corps où ils doivent servir.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; in der Ausfertigung eigenhändig.[1]

11910. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg,] 12 [mars 1760].

Mon cher Frère. Je vous rends mille grâces de la lettre que vous m'envoyez.[2] Voici ci-joint la réponse.[3] Tout est déjà arrangé de sorte que la personne[4] pourra partir incessamment. Je souhaite que ce projet soit conduit à une fin heureuse, mais je ne saurais vous nier que j'en doute, à cause que la personne me paraît trop préoccupée du pouvoir du Grand-Duc, ce qui est très faux. Il n'y a en Russie qu'un seul homme qui y ait du pouvoir, c'est Pierre Schuwalow; tout plie devant

[1] Wie aus einer Bemerkung des Königs in einem Schreiben vom 13. hervorgeht. In diesem wird Fouqué der Befehl ertheilt, die in Breslau stehenden für den Feldzug bestimmten Garnisonregimenter herauszuziehen, sobald die Garnison stark genug sein werde. Mit einem Postscriptum wird dem General die Distribution der schlesischen Regimenter in zwei besondere Corps d'armée übersandt. „Das zweite Corps ist eigentlich dazu destiniret, damit sich solches auf der einen oder andern Seite, wie es die Umstände erfordern werden, denen Oesterreichern opponiren solle." Eigenhändig fügt der König hinzu: „Voici ce que je vous ai annoncé hier et qui vous donnera un éclairci[sse]ment de mes idées en gros sur la campagne." [Wien. Kriegsarchiv.] — [2] Prinz Heinrich hatte, Wittenberg 12. März, ein Schreiben des Baron Bielfeld, d. d. Hamburg 7. März, eingesandt. — [3] Nr. 11911. — [4] Pechlin. Vergl. Nr. 11884.

lui: l'avoir, c'est avoir toute la Russie dans sa manche, le reste n'est rien. C'est un homme excessivement riche qui dispose des revenus de ce vaste Empire comme il lui plaît, ce qui me fait craindre qu'il sera moins susceptible qu'un autre aux corruptions. Mais le hasard sert quelquefois mieux que la prudence, et surtout, pour que je n'aie aucun reproche à me faire, ma situation m'oblige à tout tenter.

Les dispositions de la France sont bonnes,[1] et je crois que dans peu la négociation prendra consistance.

Je suis avec une parfaite estime, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

11911. AU BARON DE BIELFELD A HAMBURG.

Freiberg, 13 mars 1760.

J'ai reçu avec bien de la satisfaction la lettre que vous m'avez écrite du 7 de ce mois, et vous pouvez compter que les témoignages de zèle et d'attention que vous me donnez pour mon service et mes intérêts, ne seront point oubliés, et que vous n'obligerez pas un ingrat. Quant à l'instruction pour l'émissaire,[2] de même que les chiffres et l'argent, [ils] vous seront apparemment déjà parvenus, mon ministre le comte de Finckenstein m'ayant déjà marqué, il y a quelques jours,[3] que tout ce paquet sous votre adresse était déjà parti le 5 de ce mois, et que toute cette affaire avait été ménagée avec le plus grand secret. On a, d'ailleurs, instruit déjà d'ici de tout l'arrangement regardant cette affaire-ci le sieur de Keith à Pétersbourg,[4] de sorte que de mon côté rien n'est en arrière, pour que notre homme puisse partir au plus tôt et par la voie la plus courte, pour arriver bientôt à Pétersbourg.

Je vous sais gré des particularités que votre lettre m'apprend encore; je ne saurais cependant pas vous dissimuler que je suis du sentiment que, pourvu que notre homme ne tâche d'avoir dans son parti le favori Pierre Schuwalow et de se le rendre propice, je n'espère pas trop du succès de sa négociation.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

11912. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 13. März 1760.

Ich bin Euch vor die in Eurem Schreiben vom 9. dieses Mir communicirten Nachrichten des dortiger Orten vorfallenden obligiret. Was aber das zugleich von Euch gemeldete Moyen, durch die Jesuiten zu

[1] Vergl. Nr. 11907. — [2] Vergl. S. 151. Anm. 2. — [3] Bericht Finckensteins, d. d. Berlin 7. März. — [4] Vergl. S. 151. Anm. 3.

dem gemeldeten Endzweck zu kommen, anbetrifft,[1] da gestehe Ich Euch ganz gerne, dass Ich die Sache gar nicht begreife, noch Mir einmal eine Idee davon machen kann, daher es Mir angenehm sein würde, wenn Ihr Mir solches Project klar und umständlich mit nächstem schreiben wollet, womit Ihr mehrerer Sicherheit halber allenfalls einen tüchtigen, guten Feldjäger abschicken könnet.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11913. AN DAS DEPARTEMENT DER AUSWÄRTIGEN AFFAIREN.

Podewils und Finckenstein berichten, Berlin 11. März, dass der Marschall von Schottland gebeten habe,[2] auf sechs Monate zur Ordnung seiner Angelegenheiten nach England reisen zu dürfen.

Freiberg, 14. März 1760.

Er kann ja noch da bleiben; jetzo wegzureisen, wäre ganz *hors de propos*, indem Ich in diesen critiquen Umständen sonst niemanden an dem spanischen Hofe haben würde, wo es doch jetzt nothwendig ist.

Mündliche Resolution. Nach Aufzeichnung des Cabinetssecretärs.

11914. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 14 mars[3] 1760.

Venant de recevoir un autre avis d'un bon correspondant en Pologne, qui me sert avec fidélité, touchant la retraite des troupes russes de la frontière de Silésie vers Posen, je n'ai pas voulu manquer de vous en faire communication par la copie ci-close.[4]

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Goltz hatte, Neustadt 9. März, berichtet: „Ein in hiesiger Gegend wohnender und sehr von Ew. Königl. Majestät Allerhöchstem Interesse portirter Particulier hat mir ein Moyen gesaget, wie Ew. Königl. Majestät das Wiener Ministerium durch die Jesuiten corrompiren lassen und dadurch einen anständigen Frieden erhalten könnten." — [2] Schreiben des Lordmarschalls an den Minister Grafen Podewils, d. d. Madrid 11. Februar. — [3] Dem Rittmeister von Froideville (vergl. S. 148. Anm. 2) spricht der König, Freiberg 14. März, seine Zufriedenheit mit dem Verlauf der Contributionszahlungen aus und erklärt sich damit einverstanden, dass, da es unmöglich sei, „die noch restirende Rekruten zu bekommen", für jeden fehlenden Rekruten 106 Thlr. gezahlt werden sollen. [Wien. Kriegsarchiv.] — [4] Der Oberst von Thadden hatte, Glogau 11. März, einen vom 7. März datirten anonymen Brief überschickt, mit der Nachricht, dass die vorgeschobene russische Infanterie wieder nach Znin (südöstl. von Bromberg) zurückgekehrt sei. „Sie haben Couriers an diejenige Commandos ausgeschicket, welche sich an verschiedenen Oertern gegen Schlesien begeben hatten, damit sie sich auf das allergeschwindeste zurück begeben möchten nach Posen. Der Officier ihre Bagage ist den Augenblick von Znin nach Posen abgeschicket worden, und sie seind Tag

11915. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Freiberg, 14 mars 1760.

J'ai reçu votre rapport du 11 de ce mois. Il est bien sûr et constant que les Autrichiens n'agiront point de concert avec les Suédois.[1] Le contraste entre ces deux nations à peu près également vaines serait trop fort, et [elles] seraient bien peu d'accord; nonobstant cela, quoique ce concert n'existera pas, toutes les deux nations nous font assez de mal, et ce n'est pas sans peine que je me vois obligé de m'opposer tant à l'une qu'à l'autre.

Il y a quelques rayons d'espérance qui percent à travers des ténèbres d'Égypte,[2] et je m'attends à quelque miracle du bon génie qui veille sur la Prusse.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11916. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON REICHMAN, VICECOMMANDANTEN VON MAGDEBURG.

[Freiberg, März 1760.]

Ganz recht.[3] Markgraf Karl soll Auswechselung richtig machen. Er möchte die Gelegenheit nehmen, Daun schreiben: merkte wohl, dass sie eben die Chicane machen wie vor Bataille von Leuthen;[4] aber glauben, dass bei ersterer Gelegenheit, da Avantage über sie hätte, ebenso machen würde; dass[5] sie Kartell brechen.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort am Rande des Berichts von Reichman, d. d. Magdeburg 12. März.

---

und Nacht zu Pferde zum Treffen bereit gewesen, und auch noch bis dato. Aber wie ich vernehme, so hat ihnen ein Mann ein Schrecken eingejaget, dass des Prinzen Heinrich Königl. Hoheit mit 30000 Mann bei Glogau stünden und nach Posen kommen und Selber commandiren würden." — In seinem beifolgenden Berichte meldet Thadden, dass der Oberst von Hacke seiner anhaltenden Krankheit wegen ihm das Commando in Glogau übertragen habe; auf dem Bericht findet sich die Weisung zur Antwort an Thadden: „Ganz recht; Obriste Hacke nicht im Stande."

[1] Finckenstein hatte auf Grund eines Schreibens von Münchhausen, d. d. Hannover 5. März, berichtet, „que les cours alliées ne paraissaient pas encore être décidées sur le plan de la campagne prochaine; que la Suède avait désiré que les Autrichiens tâchassent de la joindre dans le cours de la campagne, mais qu'il ne paraissait pas jusqu'ici que cette proposition eût fait fortune à Vienne." — [2] Vergl. Nr. 11907. — [3] Reichman hatte, Magdeburg 12. März, die Liste der nach Magdeburg eingebrachten Geiseln (vergl. S. 8. 51) übersandt. — [4] Vergl. Bd. XVI, 438. — [5] Zu beziehen auf „merkte wohl".

11917. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 16. März 1760.

Ich habe Euren Bericht vom 12. dieses erhalten und bin von allen dem, so Ihr darin Eurentwegen meldet, ganz wohl zufrieden gewesen. Nur aber müsset Ihr Euch wegen Zuckmantel in Acht nehmen und attent sein, damit Euch der Feind von dar aus nicht coupiren könne. Sonsten wundert es Mich, dass Euch der Etatsminister von Schlabrendorff nicht requiriret hat, von Oberschlesien auf dies ganze Jahr zum voraus die Contributiones und Prästanda beizutreiben.

Da der Feind dorten so abscheuliche Rodomontaden aussprengt, so müsset Ihr ihm darunter nichts schuldig bleiben, sondern ihn mit gleicher Münze bezahlen und auch allerhand Rodomontaden aussprengen, als ohngefähr, dass Ihr nächstens einen grossen Succurs bekommen und den Feind gar nicht scheuen, sondern ihm selbst auf den Hals gehen würdet; dass sich die Sachen überhaupt bald sehr ändern und die Oestreicher mehr zu thun bekommen würden, als sie jetzo glaubten und sich einbildeten, und dass wir hoffentlich dieses Jahr noch Wien selbst belagern würden, und was sonst dergleichen Gasconnaden mehr seind.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11918. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Der Prinz berichtet, Paderborn 10. März: „Voici en gros mes arrangements pour la campagne prochaine .... Je me flatte .. d'avoir à la fin du mai une armée de 70000 hommes en état d'agir. Je ne crois pas que les Français pourront ouvrir la campagne avant ce temps là; leurs quartiers sont faibles, de façon qu'ils ont entre Cologne et Clèves 57 bataillons et 44 escadrons, y compris 11 bataillons de milice, qui font les garnisons de Cologne, de Düsseldorf et de Wesel. L'armée de Broglie, forte de 92 bataillons, y compris les Saxons et les Wurtembergeois, et de 88 escadrons, se trouve sur les deux rives du Main et en avant vers la Lahn et vers le pays de Fulde. Cette disposition de quartiers me fait conjecturer que l'intention des Français est d'agir avec la grande armée contre la Hesse, et d'agir avec la petite armée en Westphalie. .... Je laisserai 22 bataillons, 22 escadrons et 44 gros canons avec 4000 hommes de troupes légères en Westphalie. Il me restera, pour m'opposer à la grande armée française, 55 bataillons, 65 escadrons, 100 pièces de canons du parc avec 5000 hommes de troupes légères .... Nos troupes en Westphalie se borneront à soutenir les villes de Münster et de Lippstadt, se tenant sur la défensive, et je forme pour ce but des magasins, quoique médiocres, à l'un et à l'autre de ces deux endroits. Mes grands magasins s'établissent sur le Weser et à Cassel. Je me prépare pour agir le long de la Werre ou le long de la Fulde ou sur la Lahn, selon que l'ennemi m'y obligera.“ Der Feind könne entweder über Friedberg und Giessen auf Marburg oder von Hanau auf Fulda und Hersfeld oder von Würzburg über Schweinfurt und Königshofen auf Meiningen und Vacha vordringen. „Ni les arrangements de l'ennemi, ni mes avis de ses desseins ne me fournissent encore aucun indice sur le parti qu'il voudra prendre préférablement, et je me vois réduit par là à m'arranger également pour tous les trois.... Si je voulais obliger l'ennemi à

régler ses opérations sur les miennes, je crois que je devrais me porter sur Giessen et en faire le siège, avant que l'ennemi eût le temps de se rassembler; mais j'y trouve des difficultés presque insurmontables, tant parceque l'armée ne sera prête que vers la fin du mois de mai que parceque je devrais former un magasin à Marburg, ce qui me paraît impossible, faute de charrois. Si je puis, au contraire, agir le long de la Fulde, je pourrai lever cette difficulté pour une grande partie, vu que je fais actuellement construire à Cassel une cinquantaine de petits bateaux, pour m'en servir pour le transport des fourrages, soit que l'armée agisse le long de la Fulde, soit aussi qu'elle fût obligée de suivre le cours de la Werre."

Freiberg, 16 mars 1760.

Je remercie de tout mon cœur Votre Altesse de l'amiable et confidente communication que vous avez daigné me faire, en conséquence de Votre lettre du 10 de ce mois, du plan de votre campagne à faire. J'ai tout lu avec beaucoup d'attention, je ne saurais qu'applaudir à tout, et j'ai trouvé tout si sagement et si bien pensé qu'on ne saurait mieux. Si, cependant, tous les avis que j'ai reçus jusqu'à présent de France de fort bonne main, accusent juste, les Français ne prennent pas de grands arrangements pour faire des efforts du côté du Bas-Rhin et de Cologne; il leur sera même très difficile, pour ne pas dire impossible, pour mettre cette année-ci deux armées de quelque considération à la fois en campagne en Allemagne.[1] Il faut que j'avoue naturellement moi-même à Votre Altesse que je ne crois pas que vous pourrez entreprendre avec espérance de succès le siège de Giessen.

Quant à nos circonstances ici, j'ai eu des avis de Pétersbourg que les généraux de l'armée russienne ont eu congé de la cour jusqu'au 1er du juin, pour vaquer à leurs affaires particulières.[2] Ici le temps est si mauvais qu'il sera impossible à l'ennemi, bon gré mal gré qu'il en ait, d'entreprendre quelque chose avant le mois d'avril qui vient; mais il faut que je dise tout naturellement et conformément à la vérité qu'au cas que nous n'ayons quelque secours de Votre Altesse, pour nous couvrir le flanc gauche du côté de Leipzig, nous aurons une forte et furieuse bredouille dans nos affaires; c'est pourquoi je vous conjure d'avoir fort l'œil très attentif de ce côté-là et sur ce point important.

Nonobstant toutes les peines que je me donne pour avoir prêts tous les arrangements qu'il me faut, je me vois empêché et retardé presque en tout, de sorte que je n'ai pu achever encore en ce qu'il me faut. Autant que j'apprends, l'armée russienne voudra agir en deux corps, l'un pour assiéger Colberg, et l'autre pour s'emparer de Glogau. Un corps d'armée autrichienne de 23 jusqu'à 30000 hommes doit agir dans la Haute-Silésie; ici dans la Lusace il y a un autre corps ennemi prêt, de quelques 20000 hommes; à Dresde et aux environs se trouve

[1] Mitchell berichtet, Freiberg 19. März, (separate and most secret) an Lord Holdernesse, der König habe ihm gesagt, „that the French had not yet found the funds for the next campaign, and that their pecuniary affairs still continued to be in a very great disorder." [London. Public Record Office.] — [2] Vergl. S. 170.

le gros de l'armée ennemie de 50 000 hommes, outre un corps séparé de 20 000, qui forme le cordon de Cadan,[1] Kommotau et au delà jusques vers Egra, et qui apparemment est destiné pour se joindre aux troupes des Cercles. Pour moi, tout ce que je saurais mettre de forces en campagne, ira à 120 000 hommes.

Je vous laisse à penser s'il y aura moyen de faire tête avec cela partout à tous ces différents détachements de l'ennemi, ce qui sera purement impossible, de sorte que je vous prie de faire aussi quelque réflexion sur ces points-ci.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

11 919. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Freiberg, 17. März 1760.

Ich bin Euch wegen der in Eurem Schreiben vom 10. dieses Mir communicirten Nachrichten obligiret, die Mir ganz angenehm gewesen seind. Wenn der Feind seine Campagne dorten eröffnen wird, so glaube Ich, dass Ihr der erste sein werdet, auf den sie werden etwas tentiren wollen, und also sollet Ihr nur alle Mesures zu einer guten Résistance zum Voraus nehmen. Ich verlasse Mich darunter auf Euch, und könnet Ihr gewiss sein, dass solchenfalls, sobald es nur Meine Umstände erlauben werden, Ihr Hülfe kriegen werdet; ohnerachtet allem glaube Ich doch noch nicht, dass es so bald losgehen wird. Wegen der Russen seind alle Meine Nachrichten, dass solche noch bis dato ruhig in ihren Quartieren stehen.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

11 920. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 17. März 1760.

... Der[2] General Laudon ist wirklich allen Meinen Nachrichten nach nach Olmütz gegangen,[3] und confirmiren sich also dadurch alle diejenigen, so Ihr davon gehabt habet. Er hat das Corps Jäger, so er selbst errichtet, mit sich genommen, man sagt, auch noch ein Regiment Infanterie, welches letztere Ich doch nicht gewiss weiss.

Dass der Generalmajor Schmettau sich aus dem Posten Görlitz zurückgezogen,[4] solches approbire Ich ganz und gar.

[1] Kaaden, ostnordöstl. von Eger. — [2] Der Anfang des Schreibens handelt über die neue Montirung der Regimenter in Schlesien. — [3] Vergl. S. 161. — [4] Vergl. S. 171.

Hier ist das Wetter so übel, dass die Campagne allhier gewiss nicht vor dem Monat April angehen kann, wenn sie sonsten noch so früh angehen soll. Wegen der Russen habe Ich Nachrichten, dass solche noch ganz ruhig in ihren Quartieren stehen.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11921. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 18 mars 1760.

Le rapport que vous m'avez fait du 8 de ce mois, m'a été bien rendu; dont j'ai été bien aise par la façon exacte dont vous m'avez communiqué l'extrait du rapport que M. de Yorke a fait à sa cour au sujet du dernier pourparler qu'il a eu avec le comte d'Affry.[1]

Autant que je présume de toutes les ouvertures que celui-ci a faites, je crois entrevoir que les Français voudraient bien faire valoir par l'Espagne l'établissement de Don Philippe[2] dans les Pays-Bas, qu'ils n'osent proposer eux-mêmes aux Anglais, mais qu'ils voudraient faire réussir au moyen de la médiation de l'Espagne ou tirer celle-ci, en cas que l'Angleterre s'y refusât, dans leur parti. Enfin, je me défie d'autant plus de la sincère intention des Français pour voir bientôt rétablie la paix, parceque, s'ils étaient tant pressés pour l'avoir, ils auraient eu la meilleure occasion de s'expliquer par le comte d'Affry envers M. de Yorke: de sorte que, puisqu'ils ne l'ont pas fait, je doute fort qu'ils charrient droit.

Voilà ce que j'en pense, et je serai bien aise que, selon la connaissance que vous sauriez mieux avoir que moi des personnes là et de leur manière d'agir, vous m'expliquiez votre sentiment là-dessus.

Nach dem Concept.

Federic.

11922. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 18. März 1760.

[Eichel spricht den Wunsch aus, dass der Minister „in allem Wohlsein und vollenkommenster Gesundheit" in Magdeburg angekommen sein möge und übersendet drei Packete mit Cabinetspapieren.]

... Das angefügte Schreiben von dem Magistrat zu Erfurt[3] habe um deshalb nur mit beigeleget, damit Ew. Excellenz einigermaassen *au fait* von der darin enthaltenen Sache sein möchten, wann, wie nicht zu zweifeln ist, von der Sache in publicis etwas davon vorkommen wird. Es hat nämlich in verwichenem Jahre dasjenige Corps Kreis- und österreichsche Truppen unter Commando des General Ried (wo ich in dem Namen mich nicht irre), so zu der Zeit, als alle preussische Truppen aus Sachsen entfernet waren, eine Invasion in dem Saalkreise, Mansfeldsche, Hohen-

[1] Vergl. Nr. 11923. — [2] Der jüngere Bruder König Karls III. von Spanien. — [3] Liegt nicht vor.

steinsche und Halberstädtsche gethan und ganz unerschwingliche Contributiones gefordert, unter solchem Prätext und dem, dass man die aus dem Bambergischen bei des Prinz Heinrich Expedition im Frühjahr vorigen Jahres mitgenommene Geiseln dagegen zurückverlange, verschiedene königliche Bediente, Geistliche und dergleichen mehr mitgenommen, die man nachher nach Prag geschleppet hat und daselbst noch im Arrest hält. Als die Stadt Leipzig nachher an den Feind übergegangen und dadurch die der Zeit allda befindliche Bambergsche Geiseln losgekommen, hat man dennoch erstgedachte Leute zu Prag im Arrest behalten.[1] Des Markgraf Karl Hoheit haben auf allergnädigsten Befehl mit dem Feldmarschall Daun über die Erlassung dieser Leute und derer verschiedenen andern, so ex post noch von den Oesterreichern in Schlesien, Kottbusschen, Sommerfeld etc. aufgehoben worden, correspondiret, welcher sich auch anfänglich zu einer reciproquen Auswechselung aller dergleichen Leute vom Civilstande [bereit] finden lassen, auch eine Liste derer unsrigen geschicket und dagegen von uns eine Liste derer bei uns befindlichen verlanget, so dass es nur darauf noch gestanden, den Tag und Ort auszumachen, wo die reciproque Auswechselung geschehen sollen. Sobald aber gedachter Feldmarschall Daun aus der ihm communicirten Liste derer bei uns als Geiseln verhafteten Leute gesehen, dass deren Zahl weit geringer als der unsrigen, so sich bei ihnen befinden, indem wir uns niemalen eine Sache daraus gemachet, arme unschuldige Civilbedienten wegzuschleppen, wo solche nicht hier oder da als wirkliche Geiseln wegen versprochener, aber nicht gleich bezahleter Contribution aus feindlichen Landen mitgenommen worden, hat derselbe wider alle *bonne foi* sein bereits gegebenes Wort retractiret und solches nur auf einige wenige aus dem Kottbusschen und der Orten enlevirte Leute extendiren wollen, wegen der andern aber affectiret, dass solche von denen Kreistruppen aufgehoben worden, und er so wenig von den Umständen als den Orten, wo solche sich jetzo befänden, etwas wisse, ohnerachtet er doch kurz vorher dem Markgrafen eine ganz detaillirte Liste davon unter denen Rubriquen: Namen des aufgehobenen und dessen Charakter, Zeit seiner Enlevirung, Ursache dessen und Ort, wo derselbe sich jetzo im Arrest befindet, zugesandt hat.

Bei so starken Chicanen nun ist die Correspondance zwischen dem Markgrafen und dem Feldmarschall Daun suspendiret worden; des Königs Majestät aber haben die Verfügung getroffen, dass *par représailles* wiederum eine Anzahl von dergleichen Leute auf dem Eichsfelde und der Orten, auch aus dem Erfurtschen aufgehoben und zum Arrest gebracht werden müssen; dabei gleich zur Stelle exprès declariret worden, wie es lediglich und allein *par représailles* wegen obgedachter von den Oesterreichern so injuste bisher zurückbehaltenen Leute geschehen, und dass, sobald die ihnen Angehörige es bei dem Wiener Hofe dahin bringen würden, dass die unsrige auf freien Fuss gestellet werden, die gegenseitige auch sogleich wiederum, ohne einige weitere Prätension an sie zu machen, wieder erlassen werden sollten.[2]

Sollte es nöthig seind, dass Ew. Excellenz deshalb etwas mehreres nachsehen zu lassen vor gut fänden, so wird sich etwas davon in dem schon übersandten Paquet unter der Rubrique: Correspondance des Markgrafen Karl Hoheit mit dem Feldmarschall Daun, finden, wiewohl ich denjenigen beklage, der die ampoulirte Schreibart, mit welcher die, um es reine zu sagen, chicaneuse Briefe des Feldmarschall abgefasset seind, lesen muss. Des Königs Majestät haben inzwischen heute des Markgrafen Karl Hoheit aufgegeben, mit dem Feldmarschall Daun in eine neue Correspondance deshalb zu entriren.

Der Ew. Excellenz bekannte Passagier,[3] wegen dessen wir von Deroselben ein besonderes Créditif hieher erbitten müssen,[4] ist bereits den 1. dieses, mit guten Passeports versehen, Strassburg passiret und wird vermuthlich nunmehro schon seinen ersten *coup de pistolet* gethan haben; der Success davon stehet zu erwarten.

[1] Vergl. S. 86. — [2] Vergl. Nr. 11738. 11790. 11826. — [3] Edelsheim. Vergl. S. 162. 165. — [4] Vergl. S. 145.

Hiesige Umstände seind noch bis dato wie vorhin, und die sehr übele Witterung allhier will wohl nicht zulassen, dass weder ein noch der andere Theil an einige Entreprise von einiger Conséquence denken darf. Der Generalmajor von Schmettau hat auf Sr. Königl. Majestät Befehl seinen den Winter hindurch bei Görlitz gehabten Posten verlassen und sich gegen Lauban zurückziehen müssen,[1] weil es ihm an ersterem Orte schlechterdinges länger an Subsistance gefehlet hat, da solche in diesen Gegenden der Lausnitz völlig aufgeräumet worden. Ohnerachtet sich die österreichschen Truppen bei Bautzen sehr stark hingezogen und fast täglich vermehret haben, so dass man billig vermuthen müssen, ein Dessein auf gedachten General zu haben, so hat er sich doch ganz ruhig auf Lauban zurückgezogen und nichts vom Feinde als etwa 100 Hulanen gesehen, die seinen Marsch ganz von ferne observiret haben.

Des Königs Majestät befinden Sich sonsten gottlob! recht sehr wohl, ohnerachtet Dieselbe wegen des gar üblen Wetters gar wenig aus Dero Kammer kommen. Mit denen Kranken von der Armee gehet es auch bis dato noch sehr erträglich, dahergegen es bis zum Abscheu damit bei denen österreichschen Truppen sein soll, und gewisse der Orten herkommende Leute versichern wollen, dass zu Dresden und denen andern österreichschen der Orten herum befindlichen Quartieren sich in denen Lazarethen an 20000 Kranken befinden sollen, die bis zur Contagion wegsterben und wovon die übrigen, so transportable sein, nach Böhmen transportiret werden. Gewiss ist es, dass die Anzahl derer Kranken bei ihnen gross ist und die Regimenter deshalb schwach sein. Ich wünsche, dass der Höchste diesem land- und leutverderblichen Kriege ein baldiges Ende machen möge, und empfehle mich Ew. Excellenz zu Gnaden.

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

11923. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 18 mars 1760.

Mes lettres de La Haye du 8 de ce mois[2] m'ont marqué que le général Yorke a eu une nouvelle conversation avec le comte d'Affry, dont le premier a actuellement déjà fait son rapport à sa cour, et dont je crois que vous serez déjà informé en détail.

Comme en conséquence desdites lettres le comte d'Affry a donné à entendre au sieur de Yorke, en conséquence d'une lettre du duc de Choiseul du 24 février qu'il a laissé lire *in extenso* à M. Yorke: qu'il ne fallait attribuer à la France qu'elle n'eût pas encore donné son acquiescement au congrès de paix proposé par nous, que plutôt à la grande distance entre Paris et Pétersbourg d'où on était toujours à attendre encore la réponse, vu que d'ailleurs Sa Majesté Très Chrétienne était aussi portée que Sa Majesté Britannique de mettre fin à la guerre en général; que dans cette vue aussi la France avait proposé la séparation de la négociation en deux parties, savoir la guerre en Allemagne et leur[3] querelle particulière avec l'Angleterre; qu'on l'avait fait non pour engager l'une ou l'autre partie d'abandonner ses alliés, mais pour se mettre en état d'effectuer leur réconciliation; qu'il leur paraissait

[1] Vergl. S. 177. — [2] Vergl. Nr. 11921. — [3] So.

qu'il serait plus avantageux à l'Angleterre, qui avait eu tant de succès sur mer et en Amérique, de traiter de cette manière qu'en traitant le tout à la fois dans un congrès général; qu'outre cette proposition de traiter les matières le roi de France avait accepté la médiation de l'Espagne et avait rendu le roi d'Espagne arbitre absolu de leurs disputes sur mer et en Amérique, et ne pouvait, par conséquent, pas trop bien reprendre cette négociation des mains de cette couronne, sans savoir ce que les conférences du ministre d'Espagne[1] avec le ministère britannique auraient produit;[2] que, nonobstant cela, Sa Majesté Très Chrétienne était prête de traiter de la manière qu'il plairait à Sa Majesté Britannique, à condition qu'il[3] puisse le communiquer à l'Espagne, et serait de cette façon très charmée de recevoir quelque réponse par le canal de M. Yorke que Sa Majesté Britannique jugerait à propos — ces insinuations que la France a fait faire, m'ont inspiré le soupçon que, primo, la France se flatte encore d'attirer l'Espagne insensiblement dans ses intérêts,[4] et qu'en second lieu la France espère de pouvoir faire passer encore par l'Espagne les arrangements qu'on dit avoir autrefois pris avec la cour autrichienne au sujet d'un établissement à faire au Don Philippe dans les Pays-Bas,[5] au moyen de quelques cessions dans la Flandre et le Brabant, que la France n'oserait proposer directement à l'Angleterre, mais qu'elle espérait d'obtenir par une négociation de l'Espagne. Il me semble, cependant, que l'Angleterre pourrait se tirer habilement de ces embûches, en continuant à déclarer fermement, comme elle a déjà fait, qu'elle ne saurait pas séparer les affaires de mer et de l'Amérique d'avec celles de l'Allemagne, de sorte qu'il fallait que tout cela allât de pas égal. Avec cela, je crois que l'Angleterre saurait bien se déclarer envers la France qu'elle ne refuserait pas de s'entendre avec celle-ci séparément sur les principaux points, pour régler par là les préliminaires de la paix générale, et qu'on débattrait et finirait tout le reste dans le congrès à tenir pour rendre la paix générale. Voici ma façon de penser, sur laquelle vous vous expliquerez avec les ministres, pour m'en marquer au plus tôt possible leur sentiment.

Au reste, je n'ai point eu de vos nouvelles depuis le 29 février.[6]

Nach dem Concept. Federic.

11924. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 18. März 1760.

Es ist alles ganz gut; Ich verstehe aber nichts davon, wenn er[7] gesaget hat, er habe nur bloss allein an Rothenburgen[8] geschrieben.

[1] Graf d'Abreu. — [2] Vergl. Nr. 11741. — [3] So. — [4] So nach der Ausfertigung; in der Vorlage: „leur intérêt". — [5] Vergl. Nr. 11921. — [6] Vergl. Nr. 11904. — [7] Der Markgraf von Schwedt. Vergl. S. 163. Anm. 2. — [8] Der Präsident der Neumärkischen Kammer, von Rothenburg.

dass dieser eine Repartition auf des Markgrafen in der Neumark belegene Güter der Gelder quaestionis halber machen soll. Der Markgraf ist bekanntermaassen so stark *en fonds* von baaren Geldern, dass er seine den Russen offerirte Post, ohne jemanden weiter zu bemühen noch in Verlegenheit zu setzen, gnugsam bezahlen kann, und also muss er, der Etatsminister Graf von Finckenstein, darauf nur pressiren.

Mündliche Resolution. Nach Aufzeichnung des Cabinetssecretärs.

11925. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 19 mars 1760.

Voici encore un rapport que je viens de recevoir de mon résident à Danzig le sieur Reimer, que j'ai bien voulu vous communiquer, pour être informé de ce qu'il me marque des desseins des Russes; sur quoi cependant j'ai de la peine à me persuader encore que les Russes seront en état d'agir déjà dans le mois de mai et avant qu'ils sauront trouver de l'herbe aux champs, pour nourrir le grand train qu'ils mènent ordinairement.

Nach der Ausfertigung. Federic.

Bericht des Residenten Reimer, Danzig 12. März:

„Ew. Königl. Majestät referire hierdurch allerunterthänigst, wie von denen Renforts, welche für die russische Armee aus den moskowitischen Landen abgegangen sind, annoch nach und nach Transporte von 5—600 Mann in die Gegenden der Weichsel eintreffen. Diese Leute sollen meliret sein und theils aus Rekruten, als einer Art von Landmiliz bestehen; doch sollen sie alle daselbst in Montur ankommen, und kann Ew. Königl. Majestät mit Deren allergnädigsten Erlaubniss in Submission erörtern, dass der Feind seinen erlittenen grossen Abgang ziemlich wieder ersetzet hat. An neuen Regimentern sind seit der letzteren Bataille nur 2 Cuirassierregimenter, jedes gegen 600 Mann stark, heruntergekommen und ausser diesen habe kein einziges neues Regiment bemerket. Wie verschiedene Nachrichten bestätigen, soll die feindliche Armee Vorhabens sein, zu Anfange des Maimonats aufzubrechen und mit zwei Corps gegen Pommern und Schlesien zu marschiren, das erste nämlich gegen Colberg; wie benebst auch des Feindes Intention dahin gehen soll, an den pommerschen Küsten schweres Geschütz und Ammunition mit Schiffen anzuführen. Dieser ganze Project aber, allergnädigster König und Herr, würde gar bald als viele andere böse Absichten vereitelt werden können, wenn Eure Königliche Majestät eine englische Escadre unter Dero Pavillon bewürken liessen; solche würde nicht nur die Passage des Transports von Ammunition und Proviant, als welches in grosser Quantité aus den russischen Hafens eingeführt werden soll, steuren und verhindern, sondern auch gar bald bewirken helfen können, die schädliche Schweden alsdenn so eher zu Paaren zu treiben, und die Russen würden genöthiget werden, ihre eigene Küsten zu decken.“ [1]

---

[1] Dieser Bericht Reimers wird mit einem Schreiben vom 19. März „in extenso“ auch an Knyphausen übersandt, „afin que vous soyez d'autant mieux au fait de ce qu'il renferme, et plus assuré encore de ce dont je vous ai prévenu déjà, il y a quelque temps. (Vergl. Nr. 11862.) Je vous abandonne, au surplus, d'en faire l'usage que vous trouverez convenable.“

11926. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Finckenstein berichtet, Berlin 16. März, Pechlin habe gemeldet,[1] dass, da das Lübecker Packetboot erst im Mai seine Fahrten aufnehme, er seinen Reiseweg durch Dänemark und Schweden nehmen wolle, „mais qu'il ferait toute la diligence possible; qu'il comptait de partir deux jours après ma réponse et d'être en 24 jours à Pétersbourg". Pechlin habe weiter Vorschläge in Betreff des Chiffre gemacht und dann geschrieben, „que, quant à la négociation même, il pensait que, si l'on commençait par faire la proposition d'un traité de paix, cela pourrait effaroucher les esprits et qu'il vaudrait mieux, selon lui, parler d'abord d'une suspension d'armes, qui, exigeant moins de formalité et donnant moins lieu de crier aux alliés, aurait un effet beaucoup plus prompt et tout aussi efficace pour les opérations de Votre Majesté. Il insiste enfin très fortement sur une lettre de ma part en termes généraux dont il m'a fait tenir le précis ..., prétendant qu'une lettre pareille lui serait indispensablement nécessaire pour se légitimer auprès du ministère de Russie, lorsqu'il serait question d'en venir à quelque chose de réel."

Finckenstein hat sich mit allem einverstanden erklärt, Pechlin auf die ertheilte Instruction (Nr. 11884 und S. 151. Anm. 2.) verwiesen und ihm, seinem Wunsche entsprechend, den folgenden, Berlin 15. März datirten Brief zugestellt:

„Je viens d'apprendre que vous avez pris la résolution de faire un tour à la cour de Russie pour y régler vos affaires domestiques. Permettez, Monsieur, que je saisisse cette occasion, pour vous faire part, sous le sceau de l'amitié, des bonnes dispositions du Roi pour conclure la paix avec Sa Majesté l'Impératrice de Russie. Ne pourriez-vous pas trouver moyen de savoir quelles sont les intentions du ministère de Pétersbourg pour parvenir à un but aussi glorieux que salutaire? Vous me ferez plaisir de sonder sur cette matière ceux qui sont à la tête des affaires, et, si vous jugez devoir faire quelques démarches pour mener les choses à une négociation également intéressante pour les deux cours, vous n'aurez pas à craindre d'être désavoué."

Freiberg, 19 mars 1760.

Je suis bien aise de vous dire, sur la lettre que vous m'avez faite du 16 de ce mois, que je suis très satisfait de tout ce que vous avez fait et disposé au sujet de l'homme dont il y est question, et que je n'ai rien à dire contre tous les articles qu'il a proposés, ni contre la lettre qu'il vous a demandée, que vous avez faite parfaitement à mon gré: de sorte que je souhaite seulement que le succès de son entreprise réponde parfaitement aux bonnes intentions qu'il fait paraître.

Federic.

Je tremble, quand je vois les approches de la campagne. Souvenez-vous au moins de tout ce que je vous ai écrit à ce sujet.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

1 Das Schreiben Pechlins liegt nicht mehr vor.

11927. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 20 mars[1] 1760.

La lettre du 15 de ce mois de Votre Altesse m'est heureusement parvenue. Tout ce qu'Elle y dit relativement à Ses dispositions pour la campagne prochaine,[2] est exactement bien pensé et doit mériter tout mon applaudissement. Plût à Dieu que ce ne fût que de ce côté-là que nous eussions à diriger notre attention principale, et nous n'aurions pas lieu de douter de nos succès; mais que Votre Altesse songe, pour un moment seulement, si les affaires de l'Angleterre et de ses alliés iront mieux, quand je serai accablé et péris de ce côté-ci. Je vous conjure de songer qu'il n'y a pas à badiner sur ma situation ici, vu que le mauvais état où les affaires en sont de ce côté ci, mérite que vous réfléchissiez qu'au cas que vous ne puissiez me couvrir mon flanc gauche et qu'accablé de tous côtés d'un nombre partout supérieur d'ennemis, je serais anéanti, si alors les Autrichiens et les troupes des Cercles n'entreront pas du côté du Halberstadt dans les pays de Brunswick et de Hanovre et ce que vous sauriez couvrir alors.

Voilà pourquoi je ne saurais plus prendre les choses à la légère. J'ai fait jusqu'ici bonne mine à mauvais jeu, je fais tout ce qui dépend des forces humaines, pour redresser mes affaires et pour faire tête au possible à mes ennemis; mais il ne me coûte guère pour prévoir qu'ayant le plus lourd fardeau de la guerre sur le corps, pressé de tous côtés, abandonné sans secours, il faut absolument que je succombe en peu, dès que les opérations de campagne se feront avec vigueur, par la supériorité décidée des ennemis que j'ai alentour de moi et dont vous n'ignorez pas le nombre; enfin, ma chute une fois arrivée servira de pont pour entrer dans le Brunswick et dans le Hanovre, afin de vous accabler à votre tour. Je dois vous parler naturellement, je ne vois pas encore trop le grand péril que vous aurez à soutenir contre les Français. Vous sauriez couvrir de peu la Westphalie; il y a en pareilles circonstances de l'embarras partout, mais pour l'envisager du côté le plus dangereux et le plus pressé, vous ne sauriez disconvenir de la grande disproportion qu'il y a entre moi et mes ennemis. Si vous n'y faites pas attention, il ne tardera guère que vous ne le regrettiez, mais trop tard alors, de sorte que je ne saurais assez vous prier d'y réfléchir sérieusement.

[1] Vom 20. März zwei Schreiben an d'Argens in den Œuvres Bd. 19, S. 138 und 140, sowie ein Schreiben an Voltaire, das. Bd. 23, S. 71. — [2] Der Prinz hatte geschrieben, dass, wenn der König 15 oder auch nur 10 Schwadronen von der verbündeten Armee zurückberufe, es ihm nicht möglich sei, seinen Feldzugsplan (vergl. Nr. 11918) durchzuführen. „Si je me tiens alors en Hesse, l'ennemi pénétrera en moins de rien jusqu'au Bas-Weser et me forcera, par conséquent, à la retraite. Si je me tiens en Westphalie, pour couvrir le Bas-Weser, j'abandonnerai d'abord la Hesse."

Je viens d'avoir encore le malheur que mon régiment de carabiniers vient d'essuyer quelque échec.[1] Comme il faut absolument que je cherche mes subsistances dans ce pays-ci, pour assembler mes magasins, ce qui ne peut se faire, sans envoyer des troupes en exécution, et que l'ennemi est trop en force vis-à-vis de moi, pour que je ne saurais faire que de faibles détachements, il est arrivé audit régiment qu'en marchant entre Zeitz et Weissenfels, quatre colonnes du corps de Luzinsky l'ont entouré de sorte qu'il s'est vu obligé à se faire jour, l'épée à la main, à travers [de] l'ennemi, où il a passé, quoique en perdant jusqu'à 150 hommes[2] et les deux colonels,[3] qui ont été faits prisonniers.

Voilà des malheurs qui sont considérables, principalement parceque les autres en sont découragés, en sorte qu'on a de la peine à s'en servir dans les occasions importantes.

Der König bewilligt das Avancement des bei der Armee des Prinzen Ferdinand befindlichen Generalmajors Grafen Finckenstein zum Generallieutenant, nur müsse er noch den Dienst als Generalmajor weiter thun.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11928. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 20 mars 1760.

La bonne nouvelle que vous m'avez donnée en conséquence de vos rapports du 4 et du 7 de ce mois de l'avantage complet que le capitaine Elliot a emporté sur le sieur Thurot à la hauteur de l'île de Man,[4] m'a fait ressentir un plaisir sensible d'apprendre, dont vous ne manquerez pas de faire des compliments de congratulation bien sincères partout où vous saurez le convenir. J'apprends même avec bien de la satisfaction les succès que la nation continue d'avoir dans les Indes.

Mais quant à moi ici, je n'en saurais vous mander encore rien de bon, vu que je suis toujours dans les mêmes embarras et dans cette situation gênante par trop de supériorité de mes ennemis, ce qui est cause que mon régiment de carabiniers à cheval a pensé essuyer depuis quelques jours encore un désastre.

Dem Gesandten wird von dem Ueberfall des Leibcarabinierregiments am 17. März in gleicher Weise Mittheilung gemacht wie dem Prinzen Ferdinand von Braunschweig. Vergl. Nr. 11927.

Vous aurez déjà vu ce que je vous ai mandé par ma dépêche d'hier,[5] ce qui s'est passé dans la nouvelle conversation que M. Yorke a eue avec le comte d'Affry. Vous vous souviendrez de ce que je

[1] Am 17. März. Vergl. auch Tempelhoff a. a. O. Bd. IV, S. 10. — [2] An Knyphausen (vergl. Nr. 11928): „140 hommes". Vergl. dazu S. 192. — [3] Die Obersten von Arnstedt und von Treskow. — [4] Am 28. Februar 1760. Vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II, Abth. 1. S. 410. — [5] Statt „d'avant-hier"; vergl. Nr. 11923.

vous ai déjà écrit, il y a quelque temps, de mon doute sur les intentions peu droites des Français d'entrer en négociation de paix.[1] Ce qu'ils mettent en avant au sujet de la déclaration de la Russie qu'ils attendaient pour se déclarer, ne me paraît être qu'une défaite toute pure pour amuser, et je crois ne pas me tromper, quand je conjecture qu'ils ne voudront qu'à nous amuser par là jusqu'à l'ouverture [de] la campagne ou jusqu'à ce qu'ils pourront démasquer tout d'un coup quelque dessein caché dont ils sont convenus avec leurs alliés ou autrement, afin de nous en imposer par l'éclat soudain. Si les Français sentaient une véritable envie pour sortir de la guerre, ils n'auront pu trouver une occasion plus convenable pour s'expliquer que la dernière susdite conversation, et on aurait pu procéder d'abord à convenir des points principaux par des préliminaires de paix et abandonner le reste au congrès. Mais, quand le comte d'Affry n'a tenu que des propos vagues et généraux, en rejetant les longueurs sur la cour de Pétersbourg, dont cependant on peut juger d'avance ce que sa déclaration portera, par celle qu'elle a déjà fait faire, il y a quelques semaines, à l'Angleterre par le sieur Keith,[2] voilà, je crois, d'assez bonnes raisons qui me persuadent que les Français ne visent jusqu'à présent que de nous faire leurs dupes.

Nach dem Concept. Federic.

11929. AU LANDGRAVE DE HESSE-CASSEL A CASSEL.

Freiberg, 20 mars 1760.

Le désir de prouver à Votre Altesse la vive satisfaction que je ressens de toutes les marques de Son amitié et de Son attachement pour moi, a été le motif pourquoi j'ai cru devoir vous revêtir auprès de mon armée du grade de feld-maréchal général,[3] dont mon capitaine et aide de camp le comte de Schwerin aura l'honneur de vous présenter le brevet de ma part.

Votre Altesse le voudra bien agréer comme un sûr garant de mon estime et de l'amitié parfaite que je Lui conserve à jamais, et que je cultiverai toujours avec soin; Elle sera persuadée de la sincérité des assurances que le comte de Schwerin est chargé de Lui en rendre de ma part, tout comme des sentiments de la considération parfaite avec laquelle je suis invariablement etc.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. Nr. 11862. — [2] Vergl. Nr. 11740. — [3] Vergl. Nr. 11896.

11 930. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 20. März 1760.

Nach denen von Euch in Eurem Bericht vom 14. dieses gemeldeten Umständen approbire Ich gar sehr, dass Ihr Euch bei dort so sehr verstärktem Feinde und dessen gemachten Dispositionen von Neustadt nach Neisse mit Eurem Corps zurückgezogen habet, und habet Ihr bei denen Umständen nicht anders thun können, als wie von Euch geschehen ist. Inzwischen müsset Ihr nun bei Eurer jetzigen Position mit Ausschickung von Partien gegen das feindliche Corps continuiren, auch fleissig bedacht sein, den Feind in denen Quartieren, wo er schwach ist, zu belauren und mit einem stärkern Corps auf was schwaches zu fallen und solches zu allarmiren; an den Orten aber, wo der Feind stark ist, müsset Ihr solchen zufrieden lassen.

Ich vernehme sonst ganz gerne aus Eurem Berichte, dass Ihr die Steuergelder bis Mai inclusive vorhin zusammengetrieben und an Fourage fast gar nichts im Lande übrig gelassen habet.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11 931. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 21. März 1760.

Den Einhalt Eures Berichtes vom 16. dieses habe Ich mit so vielem Vergnügen als Zufriedenheit ersehen, und ist die Action, so Ihr mit dem Feinde gehabt,[1] recht artig und wohl geführet gewesen, welches Ich auch gegen Euch auf das gnädigste erkennen werde, und Ihr übrigens den sämmtlichen Officiers Eures kleinen dabei gehabten Corps Meines gnädigen Andenkens deshalb versichern sollet. Was selbige etwa dabei an einiger Equipage verloren, darüber habet Ihr nur eine ordentliche Rechnung machen zu lassen und solche an Mich einzusenden.

Ich hoffe, dass andere Meiner Generals ein gutes Exempel an dieser Action nehmen und in etwa gleichen Vorfällen solchem weiter folgen werden, denn dieses die alte preussische Art ist, sich auch gegen einen weit überlegenen Feind mit Success zu defendiren, welche überall recht gut ist und gefolget werden muss.

Mache Er die Officiers von Manteuffel ein Compliment in meinem Namen. Sie haben nach unserer alten Art agiret, wor Ehre bei ist, und nicht nach denen modernen infamen Exempels, die ich leider zur Schande von der Nation und der Armee habe erleben müssen.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Friderich.

[1] Das Treffen bei Neustadt am 15. März. Vergl. darüber im einzelnen Nr. 11 933 und Nr. 11 934.

11932. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 21 mars 1760.

J'ai reçu le rapport que vous m'avez fait du 11 de ce mois. Sur lequel je vous dirai qu'autant que je comprends du reste de la conversation entre M. de Yorke et le comte d'Affry, je reviens toujours à mon soupçon que les Français n'ont pas encore sérieusement le dessein de faire la paix, sans quoi ils s'expliqueraient plus précisément par le comte d'Affry. Tout ce qu'ils disent d'une médiation de l'Espagne et de la déclaration de la Russie pour le congrès qu'ils étaient à attendre, ne me paraissent que de chevilles pour nous duper et pour traîner jusqu'à l'ouverture de la campagne, ou dans quelque autre dessein qu'ils voudraient masquer par là. D'ailleurs, peut-on s'imaginer que la déclaration de la Russie sera dans un autre sens que celle que l'Angleterre a eue, il y a plusieurs semaines déjà?

Nach dem Concept. Federic.

11933. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 21 mars 1760.

Après avoir dépêché ma lettre d'hier à Votre Altesse,[1] je viens de recevoir celle que vous m'avez faite du 17 de ce mois, dont je vous sais tout le gré possible par les nouvelles très intéressantes que vous avez bien voulu me communiquer, au sujet desquelles vous pourrez compter sur ma parfaite discrétion.[2] Votre Altesse se figurera cependant aisément, combien ces nouvelles m'ont été désagréables, puisqu'elles nous laissent peu d'espérance pour un prompt rétablissement de la paix; mais, comme la cour de France a tant souvent changé de plan et de système depuis un temps de trois ou quatre mois, mon seul espoir est encore que les têtes leur tourneront et qu'ils changeront encore.

La seule bonne nouvelle que je saurais donner d'ici à Votre Altesse, c'est que mon lieutenant-général de Goltz, ayant été détaché du général de Fouqué avec un très petit corps dans la Haute-Silésie, principalement pour y presser les livraisons au magasin de Neisse, m'a rapporté que l'ennemi sous les ordres du général Laudon commençait de s'assembler en force aux frontières de la Haute-Silésie et aux environs de Zuckmantel et de Ziegenhals, sur quoi il eut mes ordres de se replier d'abord sur Neissé, pour n'en être pas coupé.[3] Ce que [celui-ci] s'étant mis en devoir d'exécuter, le général Laudon est marché avec un gros corps de cavalerie, de hussards et de croates, pour enlever mondit général à

[1] Vergl. Nr. 11927. — [2] Aufgefangene Briefe, enthaltend Nachrichten über die Stimmung in Paris und über die Abneigung der Wiener Regierung gegen Friedensunterhandlungen. — [3] Vergl. dazu Nr. 11930.

Neustadt; en quoi il a cependant bien manqué son coup, le général Goltz s'étant défendu avec sa petite troupe aussi valeureusement contre tout ce monde de Laudon que, malgré des fréquentes attaques réitérées, il a été obligé de rebrousser chemin, après une perte à 500 hommes, et laisser continuer tranquillement la marche du général Goltz vers Steinau et de là à Neisse, sans avoir plus perdu qu'environ 150 hommes en morts et blessés et pris, avec quelques chariots de fourrage.

Au reste, il faut bien que je vous remette sur tout ce que ma lettre d'hier comprend, sur quoi je vous prie de faire une réflexion très sérieuse, d'autant plus que je vous n'y dis rien au delà [de] ce qui est la vérité la plus exacte.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11934. RELATION.[1]

Den 14. Martii des Morgens erfuhr der Generallieutenant von Goltz ganz zuverlässig, dass sich der feindliche General Laudon mit seinen unterhabenden Corps zusammenziehe und die bisher jenseits der Oppa gestandene Infanterie und Kavallerie in der Enclavure bei Hotzenplotz und Johannesthal[2] einrücken lassen wollte. Es wurde darauf sogleich beschlossen, den morgenden Tag, als den 15., mit sämmtlichen Corps aufzubrechen und sich gegen Neisse zu ziehen.

Sämmtliche Bataillons und Escadrons bis 70 Pferde fanden sich auf Execution zu Beitreibung der Contribution und Fouragelieferungen und auf drei bis vier Meilen weit abwesend. Die Executions wurden noch sämmtlich den 14. herangezogen, und den 15. brach das ganze Corps auf. Die erste Colonne marschirte aus Neustadt ab, wobei der Generallieutenant von Goltz selbsten zugegen war, und bestand aus dem Regiment von Manteuffel nebst 6 Canons und 1 Escadron von Baireuth vom Major Chambaud. Die zweite Colonne führte der Generalmajor Grant, und bestand aus 3 Escadrons von Werner, 2 Escadrons von Baireuth, dem ersten Bataillon von Mosel und dem Grenadierbataillon von Carlowitz. Diese Colonne hatte ihr Rendez-vous bei Oberglogau und sollte von dar über Zülz nach Steinau marschiren, allwo das ganze Corps sich versammeln sollte.

Die erste Colonne brach des Morgens um 6 Uhr aus Neustadt auf und hatte 150 Wagens bei sich, [wobei] verschiedene Wagens mit Mehl, Haber und Heu vom Rest des Neustädter Magazins waren. Der General Laudon war den 14. Nachmittags um 4 Uhr mit dem Regiment Kürassierer von Palffy, dem Regiment Dragoner von Löwenstein,

[1] Die Relation ist mit geringen Aenderungen auf Grund des Berichts von Goltz, d. d. Gross-Neundorf bei Neisse 16. März, angefertigt; der Schluss nach dem Bericht von Goltz, d. d. Gross-Neundorf bei Neisse 18. März. Sie wurde am 22. März von Eichel an den Minister Finckenstein gesandt. Vergl. Nr. 11935. — [2] Westl. von Hotzenplotz.

11932. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN

Fre

J'ai reçu le rapport que vous m'avez fait
lequel je vous dirai qu'autant que je compr
versation entre M. de Yorke et le comte
mon soupçon que les Français n'ont pa
de faire la paix, sans quoi ils s'explic
comte d'Affry. Tout ce qu'ils diser
de la déclaration de la Russie po
ne me paraissent que de chev
jusqu'à l'ouverture de la cam
voudraient masquer par là.
ration de la Russie sera
a eue, il y a plusieurs

Nach dem Concept.

11933.

A

rece
sa

...a
...ns
von
. nach
...giment
General
Kroaten;
...uf unserer
...saren auf-
die Avant-
Arrièregarde;
...nt nebst der
peter und liess
... abschlägige und kurze Antwort
...mmtliche feindliche Kavallerie Ordre, in uns
...nzuhauen. Der General Jacquemin attaquirte mit dem
...von Löwenstein auf die Avantgarde, Laudon selbsten mit
...Regiment von Palffy auf der Arrièregarde und die 1000 Husaren
...einige Pelotons, so die Wagens cotoyirten. Der Capitän von
Blumenthal formirte mit der Avantgarde und der Capitän von Zitzewitz
mit der Arrièregarde eine Art von Carré und machten ein beständig
Pelotonfeuer. Bis auf 10 Schritte kamen sie zum Theil heran, wie aber
viele und besonders verschiedene Officiers von ihnen blieben, so retirirten
sie sich sämmtlich in grosser Unordnung. Sechsmal haben sie angesetzt
einzuhauen, aber kein einziges Mal ist es ihnen gelungen.

Zwischen Siebenhufen und Steinau ging der Weg durch einen büchenen Busch, so eine halbe Meile lang ist und allwo wegen des schlimmen Weges, da es seit zwei Tagen beständig geregnet hatte, mit denen Wagens ungemein schlimm fortzukommen war. Die Kroaten attaquirten diesen Busch und attaquirten uns jetzt von allen Seiten. In dem Défilé brach zum Unglück ein Wagen; keine Raison war, sich lange aufzuhalten; man musste also den Ueberrest der Wagens im Stiche lassen, wodurch dann also 5 Bagagewagens vom Manteuffelschen Regiment und 18 Bauerwagens mit Mehl und Haber verloren gingen. Bis Steinau haben sie uns verfolget, und die Arrièregarde hat ohnaufhörlich mit dem Feinde zu thun gehabt. Selbige hat an 120 Patronen verschossen, das Regiment hat sich ungemein brav gehalten, und die Officiers haben sich vorzüglich hervorgethan.

Unser Verlust ist sehr geringe gegen den feindlichen. Von uns seind 34 Mann von Manteuffel und 1 Dragoner todtgeschossen.

Blessirt seind Capitän von Zitzewitz, Capitän von Kittlitz, Lieute-

Kleist, Lieutenant von Stojenthin: von Manteuffel; Lieutenant W: von Baireuth, 69 Gemeine von Manteuffel und 3 Dragoner. en oder vermisst sind 3 Unterofficiers, 2 Tambours und von Manteuffel und 14 Dragoner, so dass der ganze Ver- ite in 100 und etliche 70 Mann bestehet.

hsche Kavallerie, besonders das Löwensteinsche Regi- ein furieux attaquiret. Die Gefangenen können die eute nicht genungsam rühmen. Den Capitän von ein, den Lieutenant von Gera von Palffy und u Kriegesgefangenen gemacht. Wenigstens sind odte auf dem Platz geblieben und haben 300 lust vollkommen 500 Mann sein muss.

. dieses melden, wie sowohl die feindliche Grenadiercompagnien, so den 15. dieses bei lieses mit Anbruch des Tages aus ihren wieder zurück, und zwar der General ompagnien nach Jägerndorf und der mit der Kavallerie nach Freiwalde marschiret seind. Generale von Draskowich und von Losy seind mit denen 2000 Kroaten und sämmtlichen Husaren in und bei Neustadt stehen geblieben. Ihr Lazareth haben sie zu Maidelberg angelegt, allwo gestern in der Mittagszeit schon über 300 Blessirte eingebracht gewesen und noch beständig mehrere nachgebracht werden. Der General von Draskowich hat sich verlauten lassen, dass diese Affaire ihnen 28 wackere Officiers und überhaupt 1000 Gemeine an Todten und Blessirten koste, auch das Regiment von Löwenstein in dieser Campagne nicht viel Dienste thun dörfte. Der Generalmajor Grant ist heute mit denen Bataillons von Carlowitz und Mosel nebst denen 2 Escadrons Dragonern und 2 Escadrons Husaren in Grottkau eingerückt.

Nach der Ausfertigung.

11935. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 22. März 1760.

[Eichel übersendet dem Minister die Relation über die „kleine Affaire, so den 14.[1] dieses zwischen dem Herrn Generallieutenant von Goltz und dem österreichschen davor gehaltenen Matador Laudon passiret ist".]

Sie machet dem ersteren viel Ehre, so klein sie auch ist, und kann nicht anders als den letzteren sehr demüthigen ... Es zeiget diese Probe doch, dass unsere Leute noch recht sehr gut sein und thun können, was sie sollen, wenn sie nur wollen und gut geführet werden ... Ehedem ward von dergleichen nichts sonderliches gemachet, und war dergleichen der ordinäre preussische Fuss, dass man glaubete, es könne niemalen anders sein; seit der schändlichen Uebergabe von Dresden und der Affaire von Maxen bekommt diese von dem Generallieutenant von Goltz ein gewisses

[1] So. Vergl. Nr. 11934.

Relief, welches sie sonsten, ob sie gleich allemal schöne ist und bleibet, nicht erhalten haben würde.[1] Indess, da der zu Wien so erhobene Laudon, so lange er bekannt geworden, sich allemal mit lügen- und prahlerhaften Relationen von seinen schlechten Exploits hervorgethan und dadurch sein ganzes Glücke gemachet hat, so bin ich auch versichert, er werde dieses Mal nicht fehlen, der ganzen Sache einen ganz andern und solchen Anstrich zu geben, dass der Wienersche Hof [sie] als eine zur grössesten Avantage derer österreichschen Waffen von dem Laudon ausgeführte Expedition der Welt vorlegen wird. Ich kann nicht leugnen, dass, ohnerachtet ich der österreichschen impudenten Aufschneidereien gewohnet bin, ich dennoch nicht ohne einige Emotion die schändliche Relation lesen können, welche der Wienersche Hof von der dem General Beck bei Cossdorf[2] so sehr umgeschlagenen Affaire publiciret hat, wovor sich dieser selbst schämen muss, wenn er sie lieset.

Sonder Zweifel wird gedachter Hof wieder eben dergleichen von der letzteren Affaire, so zu Zeitz mit dem Carabinierregiment zu Pferde geschehen ist, machen. Die ist nicht gut, und machet es dem commandirenden Herrn General[3] keine Ehre, dass, ohnerachtet er auf einem Posten gestanden, der von einem ihm sehr superieuren Feind 4 bis 6 Meilen nur entfernet war, [er] sich so sicher gehalten, dass er ohne Permission vorher schon nach Leipzig gegangen, welches nunmehr eine zugestossene Krankheit, die noch keinen Namen hat, decken soll, und dass man Sr. Königl. Majestät vorher erhaltenen expressen Ordre, sich bei geschehener mehr und mehr andrängender feindlichen Macht auf einen besseren Posten diesseits der Elster zurückzuziehen, nicht gefolget, sondern es noch auf vier, fünf Tage, Gott weiss, aus was Ursachen, ausgesetzet hat und endlich gar davongereiset ist, da denn gleich darauf die Surprise derer in Zeitz gestandenen Compagnien geschehen und diese, so sich auch etwas gemächlich zum Marsch angeschicket und keinen Feind vermuthet, bis sie solchen hinter und vor sich gesehen, darunter alleine gelitten haben. Inzwischen ist doch bei allem dem der Verlust so gross nicht und bestehet überhaupt in 100 Mann und ohngefähr in 150 Pferden, die vielleicht noch nicht gesattelt gewesen; die beiden dabei gefangene Obristen[4] aber nebst einigen Officiers, wie auch die verlornen Pauken und 3 Standarten, so vielleicht noch in denen Quartieren gestanden, werden in denen Wiener Relationen sonder Zweifel wieder sehr paradiren müssen.

Ew. Excellenz kann sonsten die angenehme Zeitung melden, wie des Königs Majestät Dero Herrn Bruder die Justice gethan und denselben zum Generallieutenant avanciret haben.[5] Ich habe mich neulich unterstanden, an Ihro Excellenz den Herrn Grafen von Podewils ein geringes Vorwort vor den Geheimen Kanzelisten von Klinggräffen wegen der durch Absterben des Geheimen Rath Culemann bei der Geheimen Kanzelei vacant gewordenen Expedition, so wie sie der Verstorbene gehabt, einzulegen. Gott ist mein Zeuge, dass ich kein anderes Motif dazu gehabt, als das Andenken seines würdigen Oncle, des letzteren Minister zu Wien, und einer Famille von 12 Kindern, so des Candidaten Vater zu unterhalten hat. Wäre hierbei sonsten nichts bedenkliches, so würde ich es als eine von Ew. Excellenz mir selbst erwiesene Gnade annehmen, wenn Dieselbe geruhen wollten, das Gesuch dieses von Klinggräffen mit *en faveur* zu nehmen. . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

---

[1] Dem General Fouqué wird, Freiberg 23. März, geschrieben, „die gute Affaire" des Generals Goltz gegen Laudon sei dem König „recht sehr lieb zu vernehmen gewesen, als welche dergestalt geschehen und gegangen ist, wie es unser alter preussischer Fuss mit sich bringet"; man sähe daraus, „dass unsere Leute was rechtschaffenes thun können, wenn sie nur ihr Devoir thun wollen". „Ich hoffe inzwischen, dass dieses gute Exempel auch andere animiren werde in andern Vorfällen dergleichen zu thun." [Wien. Kriegsarchiv.] — [2] Vergl. Nr. 11853. — [3] Generalmajor von Bandemer. Vergl. S. 79. — [4] Vergl. S. 185. — [5] Vergl. Nr. 11927.

11936. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 22 mars 1760.

Hellen berichtet, Haag 15. März, ein Abenteurer, der sich Graf von Saint-Germain nenne (vergl. Nr. 11758), sei im Haag aufgetaucht, scheinbar mit weitgehenden Instructionen.[1] „On prétend qu'il est chargé de négocier trente millions pour la France, mais je suis tenté à croire qu'il est chargé aussi d'autre chose à l'insu du comte d'Affry." Yorke habe Hellen mitgetheilt, dass er mit Saint-Germain eine zweistündige Unterredung gehabt habe, über welche ihm Yorke noch nähere Angaben machen wolle. „Cet homme . . . affecte d'être anti-autrichien et de blâmer hautement la France d'être liée avec la cour de Vienne, et d'être au contraire grand partisan de Votre Majesté."

Le rapport que vous m'avez fait du 15 de ce mois, m'a été bien rendu. Sur lequel je ne saurais vous dissimuler que j'ai de la peine à croire que le roi de France voudrait charger un sujet qu'on ne saurait envisager proprement que comme un aventurier, d'une commission aussi importante que celle de négocier la pacification des troubles. C'est pourquoi vous ferez bien de ne pas vous fier ni aux apparences ni aux bruits vagues, mais d'observer plutôt de bien près cet homme, dont il me paraît qu'il saurait bien avoir la commission pour négocier quelques sommes en argent, dont celle cependant de trente millions me paraît un peu forte. Ce que j'espère au moins que vous, de concert avec M. Yorke, tâcherez de contrecarrer par tous les moyens imaginables.

Nach dem Concept. Federic.

11937. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 22. März 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 18. dieses nebst dem angefügten bewussten Project[2] erhalten und bin insoweit Eurer Meinung, dass solches von dem Verfasser gut gemeinet sein kann, aber sehr weitläuftig und mit Anwendung vieler vergebener Zeit auszuführen sein und der Success davon sehr ungewiss bleiben würde. Was Mir also noch lieber ist als das Project, das ist, dass der General Laudon hat wieder von Neustadt zurück gehen müssen.

Ihr müsset also wiederum über die Neisse auf ein oder anderhalb Meilen gegen Neustadt vorrücken und fleissig Husarenpatrouillen gegen Neustadt und der Orten vorpassiren, auch sonst ofters Patrouillen gegen Oberschlesien schicken, auf welche Art Ihr dasjenige, so in Ober-

[1] Vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II, 1. Abth. S. 486 ff. — [2] Vergl. Nr. 11912. Das „Project" ging dahin, die Jesuiten durch entsprechende Zugeständnisse zu gewinnen, um durch sie das österreichische Ministerium und sodann die Kaiserin-Königin dem Frieden geneigt zu machen. Vergl. Max Lehmann, Preussen und die katholische Kirche Bd. IV. (Publ. a. d. Preuss. Staatsarchiven, Bd. XVIII). S. 71.

schlesien an Contribution und sonst rückständig geblieben ist, noch immer nach und nach werdet beitreiben und heranbringen lassen können.

Nach der Ausfertigung. Friderich.[1]

11938. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Freiberg, 22 mars 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 20 de ce mois. Je ne comprends pas encore assez de quelle utilité il saurait être que j'envoyasse un des conseillers d'ambassade, la plupart de jeunes gens sans expérience et sans conduite mâle, à Cassel. Ce que j'ai cru devoir faire, en attendant, c'est que j'ai envoyé au landgrave de Cassel le brevet de feld-maréchal de mon armée par le jeune comte de Schwerin, capitaine et mon aide de camp,[2] qui est parti hier pour le lui présenter de ma part, mais que je n'ai chargé d'aucune autre commission au Landgrave, et qui après un séjour de quelques jours retournera ici.

Toutes les nouvelles nous paraissent ôter absolument les espérances de la paix; il faudra faire la campagne, et il n'y a que des moyens désespérés qui nous sauveront ou nous feront périr avec gloire: le mal est désespéré, il faut employer de l'émétique.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11939. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 22 mars 1760.

J'ai reçu votre rapport du 11 de ce mois, au sujet duquel je veux bien vous dire, quoique pour vous seul et sans que vous en fassiez apercevoir quelque chose aux ministres anglais, que les véritables motifs pourquoi ces derniers refusent toute proposition de l'envoi d'une flotte anglaise dans la Baltique,[3] et pourquoi Porter à Constantinople agit si mollement en ma faveur auprès de la Porte,[4] ne sont autres sinon qu'un ménagement outré pour la Russie. Ce qui paraît d'autant plus clair que toutes les raisons que les susdits ministres vous ont alléguées pourquoi ils n'oseraient envoyer dans la Baltique, se réduisent à des frivolités, et que Porter en donne des indices trop clairs par les étroites

[1] Auf dem Berichte des Obersten von Dingelstedt, d. d. Nichtewitz 21. März, mit der Meldung, dass sich österreichische Ulanen in der Gegend von Spremberg hätten sehen lassen, findet sich die Weisung zur Antwort: „In Spremberg sehe nicht gerne, dass sich was einnistelt; nicht da dulden." — [2] Vergl. Nr. 11929. — [3] Vergl. S. 131. — [4] Vergl. Nr. 11862.

liaisons où il vit, sans s'en cacher, avec tout ce qui vient de ministres de Russie à la Porte; anecdote dont cependant vous ne laisserez rien transpirer aux ministres anglais, puisqu'ils en écriraient peut-être à Porter, et que tout cela n'aboutirait que de brouiller tout-à-fait le sieur Porter avec l'émissaire que j'ai là.

Je vois ainsi que je n'aurai rien à espérer de ce côté-là de l'Angleterre, et, comme le prince Ferdinand de Brunswick ne veut également rien entendre de ce qui peut en quelque façon contribuer à mon soulagement, ni ne convenir d'aucun concert là-dessus avec moi,[1] je vois bien qu'il ne me reste que de m'aider si bien que je pourrai, et de mettre mes affaires au hasard, de me tirer moi-même de la situation misérable où je suis, si les évènements me secondent, ou de périr au cas de nouveaux désastres. Mais, si je succombe, il ne faut point douter que les Anglais s'en morderont bien aux doigts et qu'ils regretteront tous leurs ménagements hors de saison, mais trop tard alors.

Il est vrai que dans les guerres passées les Anglais n'ont jamais formé une aussi puissante armée sur le Continent que celle d'à présent; mais vous conviendrez aussi que les circonstances étaient alors bien différentes de ce qu'elles sont présentement, qu'ils n'agissaient alors qu'en auxiliaires et que la France fut obligée de partager ses forces dans les Pays-Bas, au Rhin, en Italie et en Espagne, au lieu qu'ils ont à présent contre eux toutes les forces de la France combinées, qui sûrement seront jointes par celles de l'Autriche et de l'Empire, dès qu'on m'aura écarté.

Quant à ce qui regarde la négociation avec la France relativement à la pacification, je l'envisage autant qu'échouée et dont il ne reviendra rien; car, si la France avait sérieusement désiré la paix, comme l'on s'en est persuadé, elle se serait expliquée tout autrement qu'elle n'a pas fait, et aurait profité des plus belles occasions qu'elle a eues pour le faire et pour entrer en négociation.

Tout ce que dessus ne sera dit qu'entre nous et pour votre seule direction.

Nach dem Concept. Federic.

11940. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Freiberg, 24. März 1760.

Ich schreibe Euch hierdurch, jedoch bloss zu Eurer alleinigen Nachricht und Direction und mit dem expressen Befehl, dass Ihr niemanden etwas davon sagen, sondern Mir das grösste Geheimniss davon halten sollet, dass nach dem Operationsplan, so die Russen gemacht haben, dieselben ohngefähr im Monat Mai oder mit Ende dessen mit ihrer

[1] Vergl. Nr. 11927.

Armee in zwei separaten Corps agiren und mit dem einen nach Colberg in Pommern, mit dem andern auf Glogau gehen und also beide Orte belagern wollen, zu gleicher Zeit da die Oesterreicher mit einem Corps d'armée in Oberschlesien agiren wollen und es wohl Euren Posten zu Cosel gleich zuerst gelten dörfte. Da nun Ich nicht intentionirt bin, Mir so wenig den einen als den andern von diesen drei Posten von dem Feinde nehmen zu lassen, so dienet Euch zu Eurer Direction, dass Ich alsdann zuerst nacher Colberg gehen werde, um diesen Mir nothwendigen Ort zu souteniren und das Land allda vom Feinde zu säubern, worauf Ich die Oder heraufgehen, Glogau souteniren, dann aber Cosel secondiren werde.

Ihr könnet also Eure Mesures darnach nehmen, und bin Ich von Euch gewiss versichert, dass Ihr wie ein braver, rechtschaffener Mann, auf dessen Treue Ich Mich ganz fest verlasse, Euch inzwischen tapfer und rechtschaffen halten und Euch dergestalt so lange defendiren werdet, bis Ich Euch secondiren kann, welches gewiss geschehen soll und wird.

Friderich.[1]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11941. AN DEN MAJOR VON KLEIST VOM LEIBCARABINIER-REGIMENT.[2]

Freiberg, 24. März[3] 1760.

Den Einhalt Eures Schreibens vom 21. dieses habe Ich ersehen, und gebe Ich Euch darauf in Antwort, wie es Mir höchst chagrinant

[1] In einem Schreiben an Fouqué, Freiberg 26. März, erklärt der König sich damit einverstanden, dass an Stelle des gefährlich erkrankten Generals Lattorff der Oberstlieutenant von Sass, bisher Commandant von Brieg, die Functionen des Commandanten von Cosel übernimmt. Eigenhändig fügt der König hinzu: „Il faut que Sass se rende familière l'instruction de la défense de Cosel que Lattorff a reçue de moi." [Wien. Kriegsarchiv.] Vergl. Œuvres, Bd. 30, Nr. XIX. — Dem Major von Kalckstein wird am 26. März befohlen, „dass Ihr alles nur menschmögliche anwenden sollet, damit der Generallieutenant von Manteuffel wiederum ausgewechselt werde". Der König überlasse es der „Pénétration" und dem „Savoir-faire" des Majors, „um alles so einzurichten, dass es zu unserer Avantage und zu Erreichung Meiner Absichten einschläget, indem Ich Euch ohnmöglich über alles Mir selbst hier unbekannte Détail von hier aus instruiren kann, und zufrieden bin, wenn nur der Generallieutenant von Manteuffel zuvörderst wieder völlig frei ist". [Berlin. Geh. Staatsarchiv.] — [2] Der einzige noch vorliegende Bericht des Majors von Kleist, vom 21., ist aus Merseburg datirt. — [3] Vom 24. März ein Schreiben an die Markgräfin von Schwedt in den Œuvres, Bd. 27, 1. Thl., S. 361; vom 25. März an d'Argens das. Bd. 19, S. 142; an d'Argens das. S. 144 ein undatirtes Schreiben aus dem März. — Am 25. März erhält der Geheimrath Köppen den Befehl, die von ihm auf die Breslauer Obersteuerkasse angewiesenen 1 300 000 Reichsthaler wieder zurückzuziehen. „Ich wiederhole bei dieser Gelegenheit, ... dass Ihr die zu einer dreimonatlichen Verpflegung von den schlesischen Corps bereit zu haltenden Gelder nicht nach Schlesien schon übermachen, sondern nur pur zu Berlin parat halten sollet, bis Ich

ist, wenn Ich hierdurch sagen muss, dass das Regiment[1] den schändlichen Échec, so es letzt vom Feinde erlitten,[2] lediglich durch die miserable Ordre bei solchem gehabt, und durch die Faulheit und Négligence derer Officiers überfallen worden, da es nicht erlaubet ist, dass rechtschaffene preussische Officiers auf einem solchen Posten als der, wo es gestanden hat, so nachlässig gewesen, sondern auch sogar ihre Weiber und zum Theil Kinder bei sich gehabt und also alles darüber negligiret, da, wenn sie sonsten nur halbwege attent gewesen, dem Regiment der erlittene Affront niemalen widerfahren können.

Ich werde dahero auch denen Officiers nicht einen Groschen, weder wegen verlorener Bagage, noch was es sonsten verloren, wiederum vergüten, welches Ihr denen, so dabei interessiret seind, declariren könnet.

Nach dem Concept. Friderich.

11942. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSS-BRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Freiberg, März 1760.]

Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 26. März (particular and secret), er habe dem Könige die Bitte vorgetragen, den Landgrafen von Hessen zum Gouverneur von Berlin zu ernennen.[3] „[His Prussian Majesty] answered he was ready to do it, but the Landgrave must ask for it; that at present he believed the Landgrave did not think of it, as he had insinuated to Prince Ferdinand of Brunswick, that he intended to reside at Cassel, happen what might, and that he does insist upon the county of Hanau being restored to him.[4] His Prussian Majesty observed that the terms offered by the King to the Landgrave were such as ought to satisfy, that he feared there would be no keeping of him for any considerable time considering the means that would be made use of to seduce him, that he was of opinion it might be expedient to amuse him with hopes about the county of Hanau, without however yielding anything in that affair. His Prussian Majesty concluded with saying that he was informed the King's electoral minister residing at Cassel was disagreable to the Landgrave, that therefore it might be proper in the present juncture to send another person who was not personally obnoxious, and who, by talking a language different from his predecessor, may be more capable to deceive him, which he thinks is the only means to keep the Landgrave firm in the alliance."

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.[5]

Selbst davon weiter disponiren werde." Eigenhändig war hinzugefügt: „Aus Sachsen sind schon 3400000 baar eingekommen, man hoffet, dass wir aber 4 Million kommen werden; ich warte auf den völligen Abschluss, um alles mit Ihm zu reguliren." [Abschrift im Generalstabsarchiv zu Berlin.]

[1] Die Leibcarabiniers. — [2] Vergl. S. 192. — [3] Vergl. Nr. 11827. — [4] Vergl. Nr. 11896 und S. 169. Anm. 1. — [5] Am 27. berichtet Mitchell (secret) an

11943. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

[Freiberg,] 26 mars 1760.

Ce jour a été heureux pour moi. Il m'a procuré trois de vos lettres,[1] l'une plus obligeante que l'autre. L'incluse de Pa[ris][2] annonce[3] l'arrivée, et que le b[ailli] de F[roullay] s'était chargé de sa commission et avait incessamment mis les fers au feu, et qu'il lui procurera le moyen de faire passer la réponse.

Il paraît clair qu'il y a deux partis là-bas, qui partent de principes très différents les uns des autres; mais, malgré ces intrigues, je ne crois pas qu'il faut désespérer de la paix. J'ai des lettres de Hollande qui me donnent bonne espérance,[4] et peut-être qu'au mois de juin nous en verrons les fruits.

Vous avez la bonté de me marquer, Madame, l'embarras où vous êtes touchant les lettres. Je ne vois de route que celle de Leipzig. Il y a un corps de Prussiens avancé de nouveau à Zeitz, qui chassera Luzinsky de Gera.[5] Tant que cette petite expédition durera, la correspondance sera sûre; quand cela sera fini, je ne vois de route que celle de Leipzig qui nous reste ouverte[6] . . . .

Federic.

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

11944. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 27 mars 1760.

J'ai bien reçu vos trois rapports du 14 de ce mois dont j'ai été bien aise par les particularités qu'ils comprennent.

Ne doutant pas que vous ne soyez actuellement au fait de ce qui regarde un nommé comte de Saint-Germain, arrivé depuis peu à La Haye, où il a demandé expressément[7] un entretien secret à M. de Yorke, je passe ici tout ce qui regarde son personnel, dont je ne doute

Holdernesse, der König habe ihm einen Bericht über die Unterredung zwischen dem Grafen Saint-Germain und dem General Yorke, die am 15. März stattgefunden hatte, gegeben. „He observed that, though the man and his manner were of the most in-common kind, yet General Yorke has done right to give Your Lordship an immediate account of what had passed; that it was very probable the count may have been employed in this commission by the Marshal Belle-Isle without the knowledge of the other French ministers, as the cabinet is extremely divided."

[1] D. d. Gotha 9., 18. und 21. März. — [2] Edelsheims Bericht vom 10. März. Vergl. Nr. 11946. — [3] Der an die Herzogin von Gotha gesandte und von ihr dem Könige übermittelte Bericht Edelsheims war in Chiffern und konnte erst in Freiberg gelesen werden. — [4] Vergl. Nr. 11944. — [5] Vergl. S. 207. — [6] Der Schluss ist unpolitisch. — [7] Das folgende nach dem Bericht Hellens, Haag 18. März. Vergl. Nr. 11945.

pas que mes ministres vous en auront déjà informé,[1] mais dirai seulement en précis de quoi il s'est agi dans cette conversation, selon le rapport que le sieur Yorke en a fait à sa cour et qu'il a bien voulu faire lire confidemment au sieur de Hellen.

Il s'agit donc que ce comte de Saint-Germain a débuté d'abord pour se donner pour bon Anglais et Prussien, qualité qui le faisait regarder de bon œil aujourd'hui à Versailles, et ayant ajouté qu'il s'estimerait fort heureux, si, par ses soins et un peu de crédit qu'il pourrait avoir à la cour de France, il pouvait contribuer à terminer cette funeste guerre, et qu'il croyait pouvoir assurer que la chose, si on voulait répondre un tant soit peu aux désirs sincères de la France, ne serait pas impossible d'en voir la fin. Sur quoi le sieur Yorke l'ayant interrompu, pour lui dire que c'était une matière trop délicate pour en parler à quelqu'un dont on ne savait pas la vocation qu'il avait pour en traiter, ni jusqu'où il pouvait y être autorisé ou non, le comte a repris qu'à la vérité il n'était pas muni de lettres de créance en forme, mais qu'il pouvait lui montrer quelques pièces qui prouveraient assez qu'il n'était pas là sans aveu, mais par ordre exprès de la cour de Versailles. Il a donné là-dessus à lire deux lettres du maréchal de Belle-Isle, une datée du 4, l'autre du 26 février dernier, toutes les deux remplies d'éloges de ses talents, de son zèle etc. Dans la première le maréchal lui envoie un passe-port de Sa Majesté Très-Chrétienne en blanc qu'il lui permet en termes exprès de remplir; dans la seconde, beaucoup de protestations combien on mettait de confiance en lui et combien on s'impatientait d'avoir bientôt de ses rapports. Cet émissaire a ajouté qu'on l'avait chargé de tâcher de rétablir dans ce pays-là le crédit des fonds de la France, mais qu'il prévoyait fort bien qu'il ne réussirait pas à rétablir la confiance à cet égard, ce qu'il avait démontré aussi en confidence au comte d'Affry, en lui faisant accroire que c'était l'unique objet de sa mission, quoique ce n'était au fond que le prétexte. Que la Marquise et le maréchal de Belle-Isle lui avaient donné les assurances du consentement de Sa Majesté Très-Chrétienne de venir à La Haye pour sonder lui, Yorke, sur les conditions auxquelles l'Angleterre voudrait faire la paix. Que le comte d'Affry n'était pas du secret, que le Roi, le Dauphin, la Marquise, le maréchal de Belle-Isle, bref toute la cour et la nation désiraient ardemment la paix, à l'exception du duc de Choiseul et du sieur Berryer, dont le premier, à l'exemple de Bernis, travaillait sous main contre la Marquise et la trahissait, qu'aussi il serait mis à côté, si la Marquise était une fois ferme, en procurant la paix dont la France avait le plus grand besoin du monde. Que le sentiment du maréchal et de toutes les honnêtes gens était qu'il fallait tâcher d'éviter absolument de faire une nouvelle cam-

[1] Dies war durch Ministerialerlass an Knyphausen, d. d. Magdeburg 25. März, geschehen.

pagne. Qu'il était vrai qu'on avait eu une fois l'idée de procurer un établissement aux Pays-Bas à la duchesse de Parme, qui en avait eu grande envie pour elle-même, mais qu'on y avait entièrement renoncé depuis sa mort,[1] d'autant qu'on sentait fort bien qu'il faudrait soutenir une longue guerre contre l'Angleterre et la République même, avant de pouvoir espérer d'y réussir. Qu'on n'espérait pas beaucoup non plus, ni ne comptait guère sur l'Espagne, quoique le duc de Choiseul s'efforçait de faire accroire le contraire; enfin, que la France désirait extrêmement la paix et de pouvoir la faire à des conditions un tant soit peu honnêtes, et qu'on serait charmé de savoir celles auxquelles l'Angleterre voudrait la faire. Qu'on ne croyait pas y parvenir en renvoyant le tout à un congrès général et qu'on ne s'entendît ensemble auparavant; qu'on avait quelque difficulté d'articuler le mot de vouloir abandonner ses alliés, d'autant qu'il renfermait quelque chose de déshonorant, mais que, si une bonne fois on était d'accord, il a ajouté, comme de soi-même, qu'on pourrait peut-être se borner à n'envoyer que les 24000 hommes ou n'offrir que l'équivalent en argent, mettre un peu de lenteur dans l'exécution, que les plaintes, les reproches suivraient de reste et fourniraient une défaite d'en faire encore moins.

Le sieur de Yorke, ayant vu qu'il parlait clair, lui a répondu qu'il était très certain que Sa Majesté Britannique désirait sincèrement la paix; que la déclaration qu'elle avait fait faire au milieu de ses succès, le prouvait de reste; qu'il s'agissait de voir si la France en avait une envie aussi sincère; qu'il ignorait à la vérité lés conditions que sa cour y mettrait, que tout ce qu'il pouvait lui dire, était, que la chose serait impossible, si la France voulait la proposer à l'exclusion des alliés de l'Angleterre, mais possible avec ceux-ci. M. Yorke a ajouté, ce que cependant [il] n'a pas marqué à sa cour, que, si la France voulait proposer quelque chose à l'exclusion du roi de Prusse, elle n'avait qu'à chercher un autre canal, que, pour lui, il ne s'en chargerait pas.

Le comte a répliqué qu'il serait à souhaiter que le roi de Prusse voulût faire quelque chose. — „Voudriez-vous qu'il cédât la Silésie?“ l'a interrompu le sieur Yorke. — „Non pas,“ a répondu le comte; „la France voudrait même la lui garantir de nouveau.“ — Yorke lui ayant demandé quelle perte était la plus sensible à la France, si c'était le Canada? le comte a répondu: „Non; on trouve qu'il nous coûte 36 millions d'entretien et que les retours ne sont nullement proportionnés.“ — „C'est donc la Guadeloupe?“ — „Non plus; nous aurions assez de sucres sans cette île.“ — „Voudrait-on conserver les fortifications de Dunkerque?“ — „Non plus; leur démolition n'arrêterait pas la signature de la paix.“ — „Sont-ce donc les colonies en Afrique et aux Indes orientales qui tiennent le plus au cœur?“ — „Vous y voilà,“ a repris le comte; „nous ne pouvons rien en céder, ni abandonner,

[1] Die Prinzessin war am 6. December 1759 gestorben. Vergl. Bd. XVIII, 717.

puisque cela a une trop grande connexion avec nos fonds. Que pense-t-on en Angleterre au sujet de Minorque?" — M. Yorke a répliqué: „On l'a oubliée entièrement, et je vous assure que je n'en ai entendu parler depuis deux ans." — „Voilà," a répondu l'autre, „ce que je leur ai dit cent fois, et je vous dirai entre nous qu'il pèse assez à la France de la soutenir." —

Voilà le précis de cette conversation. Le comte a demandé le secret à M. Yorke, promettant d'envoyer un exprès le même soir à Versailles, savoir le 14 de ce mois, le priant d'en faire de même, et qu'il irait en attendant à Amsterdam, jusqu'à ce qu'on puisse avoir réponse réciproquement.

Comme vous voyez par là que la France vient de s'expliquer assez clairement, et qu'elle vient de faire ce pas que les ministres anglais ont désiré jusqu'à présent, pour se déclarer [sur] ce qu'elle veut céder et garder pour avoir la paix, j'espère que lesdits ministres voudront s'approcher à présent également et donner [leurs] instructions au sieur de Yorke pour pouvoir s'expliquer sur ce que l'Angleterre voudra donner ou garder; de cette façon-là j'ai tout lieu de croire qu'on conviendra bientôt de son fait et que l'on finira au plus tôt, ce qui me tirera de tout mon embarras. Vous ne manquerez pas d'en parler aux ministres où il le conviendra, et d'appuyer au mieux, afin que le sieur Yorke soit instruit au plus tôt mieux là-dessus, et qu'on tâche de convenir avec la France sur les points préliminaires de paix à régler pour base de la pacification générale à constater au futur congrès.

A quelle occasion je ne saurais assez vous recommander de veiller principalement et de mettre toute votre application et savoir sur ces deux points, savoir: primo, que les articles préliminaires soient conçus en termes si clairs et nets que la France n'y saurait trouver des chevilles pour s'en dédire ou s'en reculer, et, en second lieu, que rien [n']y entre qui saurait préjudicier à mes intérêts, soit directement soit indirectement, ni ne saurait m'obliger à quelque cession ou indemnisation, de quelle nature qu'elle soit. Ce que vous observerez le plus scrupuleusement.

Pour vous donner quelque marque de reconnaissance de la satisfaction que j'ai eue jusqu'à présent de vos services fidèles, je viens de mon propre mouvement vous conférer le poste de drossart à Stickhausen[1] dans l'Ost-Frise, qui est devenu vacant par la mort du baron de [Appel],[2] de la façon que vous le verrez par la copie d'ordre que j'ai fait expédier à ce sujet au directoire-général à Berlin.

[1] Südostsüdlich von Aurich. — [2] Der Name fehlt in der Vorlage; eingesetzt nach dem Déchiffré der Ausfertigung.

P. S.

Je viens de recevoir une lettre de Voltaire qui me marque que le duc de Choiseul souhaita que je cédasse Wesel avec le pays de Clèves à la France. Si l'avis de Voltaire était fondé, je ne saurais pénétrer quel usage la France voudrait faire de ce pays-là, ne pouvant le garder pour lui sans mettre au désespoir la république de Hollande, ni le céder à la Reine-Impératrice, dont la France augmenterait par là les forces de ce côté-là, quand une fois le système présent entre les deux cours [cessera]; aussi le comte Saint-Germain n'en a-t-il rien touché dans son entretien avec le général Yorke, mais donné plutôt à entendre qu'on avait laissé tomber en France toute idée d'établissement dans les Pays-Bas depuis la mort de la duchesse de Parme. Il ne me reste donc que de présumer qu'il y a deux partis à la cour de Versailles, dont l'un est intentionné de remettre la paix de la France d'une manière raisonnable et conforme à son etat présent délabré, que le duc de Choiseul pense de traverser par cette proposition, pour me dégoûter de la paix et pour la contrecarrer par là.

Au reste, mon émissaire est arrivé à Paris; il m'apprend que le bailli de Froullay s'est chargé avec beaucoup d'empressement de ma commission et qu'il a mis d'abord les fers au feu,[1] ce qui me fait croire qu'il a de l'espérance à y réussir, sans quoi, selon le caractère dont on le connaît, il ne l'aurait pas entrepris. Il faut que j'attende le reste. Mon homme me fait espérer une prompte réponse; dès que je l'aurai, je vous l'enverrai par un courrier exprès.

Nach dem Concept. Federic.

11945. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 27 mars 1760.

Le rapport que vous m'avez fait du 18 de ce mois, m'a été fidèlement rendu. Qui m'a causé beaucoup de satisfaction par le compte exact que vous m'avez rendu de la conversation que M. de Yorke a eue avec le comte de Saint-Germain,[2] à la vérité la plus singulière, s'il en fut jamais, mais fort intéressante.

Vous ferez un compliment le plus flatteur de ma part que vous saurez imaginer, au général Yorke, pour lui marquer ma reconnaissance de la communication confidente qu'il vous en a faite d'abord, pour m'en instruire, et ma sensibilité extrême où j'ai été, en apprenant les sentiments qu'il a fait éclater encore à cette occasion de son attention pour mes intérêts, et vous l'assurerez d'ailleurs du secret que j'en menagerai.

[1] Vergl. Nr. 11940. — [2] Vergl. Nr. 11936 und Nr. 11944.

J'ai écrit cependant quelque chose de cet entretien sous le sceau de secret à mes ministres en Angleterre,[1] en les instruisant d'appuyer au possible auprès le ministère anglais, afin qu'il donne présentement au plus tôt mieux ses instructions au général Yorke, pour qu'il sache clairement les conditions auxquelles l'Angleterre voudra faire la paix pour elle et ses alliés avec la France, et ce qu'elle voudrait garder de ses conquêtes ou en rendre aux Français, afin qu'on saurait procéder en conséquence à convenir au plus tôt sur de certains articles préliminaires clairs et exprimés sans ambiguïté, qui sauraient tranquilliser les affaires et servir après de base pour la pacification générale à régler au congrès de paix qui en suivra.

Federic.

Nach dem Concept.

11946. AN DEN FREIHERRN VON EDELSHEIM.

Edelsheim berichtet, [Paris] 10. März: „Arrivé le 9 à 2 heures du matin; le bailli de Froullay est parti le même jour pour Versailles. Il indiquera le moyen de faire passer le courrier portant la réponse qu'il donnera jeudi; je fréquenterai le manège; le bailli de Froullay dirige toutes mes démarches, personne ne sait que j'ai été chez lui.“

[Freiberg, März 1760.]

Réponse.

Cela est très bien, il est bon que le Bailli s'en soit chargé, il faut voir ce que l'on répondra.

Federic.[2]

Eigenhändige Weisung auf der Rückseite des Berichtes von Edelsheim, d. d. [Paris] 10. März.

11947. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 28 mars 1760.

Le courrier de mon émissaire en France vient d'arriver m'apporter la réponse que le bailli de Froullay m'a faite, et que je vous envoie ci-clos en original, avec les éclaircissements y joints par écrit qu'on m'a donnés également pour mieux entendre le vrai sens de la réponse.

Vous verrez par là que la France est déterminée à faire sa paix avec l'Angleterre, pour avoir l'occasion par là à ne pas faire cette campagne. Si le ministère britannique saura convenir avec la France des préliminaires de paix, je crois l'affaire faite et bientôt conclue. Pour sauver les apparences de dehors, les Français voudront se stipuler la liberté de donner en auxiliaires 24000 hommes à l'Impératrice-Reine, et on m'assure qu'on trouverait moyen de décliner encore ce secours, quand il en sera question de l'exécution: de sorte que la paix avec la

[1] Vergl. Nr. 11944. — [2] Die Antwort, welche auf Grund obiger Weisungen aufgesetzt werden sollte, ist wohl nicht ausgefertigt worden, da Edelsheim persönlich in Freiberg eintraf. Vergl. S. 204. 208.

France ne dépendra que de la façon dont les Anglais sauront convenir avec la France, pour terminer leurs querelles de mer.

Vous chercherez de parler le sieur Pitt, pour lui dire de ma part avec un compliment convenable que, comme par sa sage et ferme conduite la France se voyait réduite à demander la paix de l'Angleterre, qui ne dépendra que d'elle et des conditions qu'elle voudra y mettre, que je croyais que, pour en convenir des préliminaires, il n'aurait que de donner au plus tôt des instructions au général Yorke pour s'en concerter avec le comte de Saint-Germain,[1] et qu'il me paraissait que, pour peu que cette négociation fût poussée, on en conviendrait en peu de temps. Que, quant à mon sort, je le remettais aux mains de l'Angleterre, et que j'étais réjoui de le voir dans de si bonnes mains, surtout que celles du digne sieur Pitt; que je [me] flattais, cependant, qu'en convenant avec la France sur les préliminaires de paix avec l'Angleterre, on en conviendrait aussi avec la première à mon sujet, pour que j'eusse mes sûretés vis-à-vis de la France, ne dût cela se faire en tout cas [que] par des articles secrets des préliminaires.

A ce que vous verrez par la lettre du bailli de Froullay et les éclaircissements joints, il répugne un peu à la France de négocier et de conclure directement la paix avec moi, comme principal ennemi de l'Impératrice son alliée, à l'égard de laquelle elle voudrait du moins garder quelque dehors pour l'apparence, mais bien par l'Angleterre. Pour donc n'obvier pas au grand ouvrage salutaire, je veux bien passer sur cette formalité et remettre mes intérêts à l'Angleterre, étant persuadé que je [ne] saurais les mettre dans de meilleures mains, et qu'elle voudra bien prendre les précautions requises à ce que la France ne saurait pas nous duper à mon égard et qu'elle fût obligée encore d'écarter les Suédois, afin que ceux-ci ne sauraient plus agir contre moi.

Comme mon émissaire, le sieur d'Edelsheim, que la cour de Gotha m'a prêté, a été lui-même le porteur de la réponse du bailli de Froullay à moi,[2] et qui m'a donné les éclaircissements par écrit, tels qu'on les lui a dits, et qu'il s'offre d'aller encore d'ici à Londres pour expliquer de bouche plus amplement à vous et aux ministres anglais tout ce qu'il a appris à son séjour de Paris, tant au susdit sujet que de la situation actuelle de la France, je le ferai partir demain d'ici pour Londres, en le munissant d'une lettre d'adresse à vous.[3] Vous aurez soin, après vous être expliqué avec lui, de l'introduire auprès du sieur de Pitt et des autres ministres anglais où vous le trouverez convenable, afin qu'il s'y explique également. Je crois que cela fera un bon effet. Ils pourront même se servir de son canal, s'ils le trouvent à propos, pour de nouvelles insinuations.

Vous n'oublierez pas de faire remarquer adroitement aux ministres

[1] Vergl. Nr. 11944. — [2] Vergl. dagegen den Anfang des Schreibens. — [3] Cabinetsschreiben d. d. Freiberg 29. März.

anglais avec combien de bonne foi et avec quelle ouverture cordiale et sincère j'agis envers eux, en ne pas leur communiquant seulement les lettres originales, mais en envoyant encore mon homme secret pour s'expliquer eux-mêmes de tout avec lui. Vous tâcherez, au reste, de ravoir les lettres originales que je leur communique.

Federic.

Paris, 15 mars 1760.
Paris, 19 mars 1760, après-midi.

Sire. La bonne opinion que Votre Majesté veut bien avoir de la droiture de mes sentiments me dédommage de l'embarras où je me suis trouvé en recevant les ordres de Votre Majesté par Sa lettre du 17 février dernier,[1] qui m'a été très secrètement et très fidèlement remise le 10 de ce mois.

J'en ai fait, Sire, l'usage que Votre Majesté me prescrivait. Le Roi Très-Chrétien l'a lue en entier, il y a vu avec plaisir les dispositions de Votre Majesté pour la cessation des hostilités et le rétablissement de la tranquillité et du bonheur de l'Europe. Le Roi Très-Chrétien m'a assuré que ces dispositions étaient très analogues à ses sentiments de paix; que Votre Majesté connaissait depuis longtemps combien son inclination le portait à la justice et à la tranquillité, et qu'ainsi je pouvais mander en réponse à Votre Majesté qu'il ne dépendrait pas de lui que les malheurs ne cessassent et que la paix ne fût rétablie.

Le ministre des affaires étrangères que j'ai vu, a ajouté à ce que Sa Majesté Très-Chrétienne m'avait fait l'honneur de me dire, que le Roi son maître pensait que le moyen le plus certain pour faire la paix générale, était de traiter et de conclure séparément la paix de la France avec l'Angleterre; qu'il n'était pas possible que Votre Majesté ne comprît que cette voie était la plus sûre, comme la plus courte; qu'enfin le Roi son maître pouvait, sans manquer à ses alliés, ou recevoir les propositions de l'Angleterre ou lui en faire. Ce ministre en est resté là, et, en s'interrompant lui-même, il m'a dit: „Si le roi de Prusse, comme il vous le paraît, désire la paix et qu'il n'ait pas l'intention de communiquer la réponse à sa lettre aux différentes cours de l'Europe, il peut prendre la voie d'Angleterre, pour parvenir au but qu'il se propose, et nous lui ferons connaître la bonne opinion qu'il doit avoir de notre probité et de notre franchise; car, à la première apparence de réussite de paix avec l'Angleterre, autant sommes-nous mesurés à présent, autant nous avancerons-nous, pour conclure un ouvrage si salutaire."

Telles sont les réponses que j'ai eues à la communication de la lettre de Votre Majesté; je dois Lui dire que j'ai été très bien reçu et que je suis resté à portée de recevoir de nouveaux ordres de Sa part, si Elle le juge à propos.

En mon particulier, renfermé dans les bornes que prescrivent à mon caractère les devoirs d'une exacte neutralité, connaissant d'ailleurs l'impuissance et le néant de mes moyens, je conserve au fond du cœur le désir le plus sincère de faire ma cour à Votre Majesté et de Lui témoigner, autant qu'il est possible à un faible mortel, le très parfait attachement et le très profond respect etc.

De M. le ministre de Choiseul, par M. de Froullay.[2]

I.

Si Sa Majesté Prussienne souhaite que l'ouverture de la campagne prochaine ne se fasse point, il faut qu'il y ait des préliminaires convenus ou à peu près convenus avec l'Angleterre avant le mois de juin.

[1] Nr. 11845. — [2] In dem an Finckenstein am 30. März (vergl. Nr. 11958) gesandten Auszug führt der König das folgende mit den Worten ein: „Il [le ministre

2.

Dès qu'il y aura une apparence de paix avec l'Angleterre, la France fera de son mieux pour conclure le reste.

3.

Le malheur des circonstances ne permet point que l'on s'explique actuellement d'une autre façon et que l'on se serve d'une autre voie.

4.

Dès qu'on verra que l'on se fie un peu à nous, nous serons moins mesurés que nous le paraissons à présent.

De M. de Froullay à part.[1]

5.

M. de Choiseul paraît être fort porté pour nos idées. Il m'a dit en particulier: „Vous savez bien que ce n'est pas moi qui ai fait le traité de Vienne."

6.

L'on craint qu'on ne fasse un mauvais usage des ouvertures qu'on pourrait faire, c'est pourquoi l'on n'ose s'avancer davantage.

7.

Les cours de Russie et de Vienne ont fait le 19 de ce mois de nouvelles protestations à la France, pour l'engager à entrer de bonne heure en campagne et, en abandonnant tout-à-fait la marine, à se dédommager amplement en Allemagne, où il paraît que le sort et les forces décideront cette année en faveur des vœux et des désirs des Impératrices.

8.

C'est un motif de plus à engager la France de hâter la paix avec les partis proposés, parceque son intention n'est nullement de déranger l'équilibre en Allemagne et, en particulier, d'épuiser le r[oi] de P[russe], — si l'on peut se servir de ce terme.

9.

La Russie s'est engagée de donner un corps de 30 000 hommes, pour le joindre à celui du général Laudon, outre l'armée formidable qu'elle envoie en Allemagne.

10.

Si le roi de Prusse a eu assez de confiance en vous, pour vous faire l'honneur de vous charger de la commission dont vous venez de vous acquitter, il ajoutera certainement foi à ce que vous direz avoir reçu en réponse sur ce sujet.

11.

Nous imaginons qu'aucun parti ne gagnera grand'chose dans cette guerre-ci, et nous-mêmes, quoique nous ayons Port-Mahon etc., nous sentons très bien qu'en faisant la paix, nous perdrons quelque chose, tout comme les autres.

Das Hauptschreiben nach dem Concept; die Beilagen nach dem Original.

---

des affaires étrangères] s'est expliqué encore par manière de conversation envers le Bailli que, si je souhaitais que l'ouverture" etc.

[1] In dem Auszug für Finckenstein: „M. de Froullay a assuré mon émissaire que M. de Choiseul" etc.

11948. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[1]

Freiberg, 28. März 1760.

Ich habe Euren Bericht vom 25. dieses erhalten, von dessen Einhalt Ich ganz wohl zufrieden gewesen bin. Was des Feindes Position gegen Oberschlesien anbetrifft, da muss inzwischen der Generallieutenant von Goltze doch sehen, ob er nicht auf den Feind der Orten kleine Coups machen kann, theils, um die Leute zu derangiren, theils, um sie zu intimi[di]ren und um ihnen den gehörigen Respect vor unseren Waffen wiederum beizubringen.

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

11949. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 28 mars 1760.

La lettre que Votre Altesse m'a écrite du 24 de ce mois, m'a causé d'autant plus de satisfaction que j'ai appris avec plaisir le succès de votre expédition dans le pays de Fulda,[3] dont j'ai été bien aise et vous en félicite cordialement.

Selon que j'apprends ici, je crois que l'armée russienne près de la Vistule ne s'assemblera pas avant le 8 ou le 10 du mois de mai, de sorte, comme il lui faut du temps pour faire ses autres arrangements, je présume qu'elle ne saura se mettre en mouvement ni commencer ses opérations avant le commencement du mois de juin. Pour ce qui regarde les Autrichiens, je n'en saurais rien pénétrer encore, mais, à ce qu'il me semble, ils sauraient bien rester tranquilles jusqu'à ce temps à peu près, pour commencer alors d'un concert commun leurs opérations tout à la fois.

La paix à faire avec la France me paraît une affaire encore bien problématique, dont au moins on n'en[4] peut juger avec exactitude, avant que de voir si les Français s'approcheront à ce sujet ou non.

Ici le général-major de Schenckendorff avec quelque petit détachement vient de faire replier l'ennemi sous les ordres de Luzinsky de

[1] Am 27. März wird Fouqué von der Uebersendung von 106400 Thlrn. zu Winterdouceurgeldern für das schlesische Corps benachrichtigt. Eigenhändig fügt der König hinzu: „Voilà tout ce que j'ai pu faire et qui a encore coûté bien de la peine et de soins pour ramasser; il faut que l'on s'en contente, car c'est beaucoup dans la situation où nous sommes.“ — Auf einem vorangehenden Cabinetsbefehl vom 28. März, welcher den General anweist, die Rekrutengelder „aparte“, und nicht mit anderen Contributionsgeldern einzuschicken, findet sich der eigenhändige Zusatz: „Quand vous aurez ramassé de l'argent pour les recrouts, vous me l'enverrez.“ [Wien. Kriegsarchiv.] — [2] So. — [3] General Gilsa hatte am 19. März südlich von Fulda den Feind angegriffen und zurückgeworfen. — [4] So.

Gera jusqu'à Hof; mais comme l'ennemi s'est retiré précipitamment et trop tôt, il a été impossible de lui porter quelque échec.

P. S.

Je suis bien aise de dire à Votre Altesse que, selon certains avis que j'ai reçus,[1] les Français ne se presseront pas fort de faire marcher leur armée; ils voudront la paix, et je pense qu'elle pourrait bien se constater. Vous m'obligerez infiniment de garder le secret le plus religieux sur ce petit avis que je n'ai pu m'empêcher de vous donner confidemment pour vous seul.

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11950. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSSBRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Freiberg, 29. März 1760.]

Mitchell berichtet an Holdernesse, Freiberg 30. März (secret): „My Lord. Yesterday His Prussian Majesty said, that if I would dine with him, he had a great deal of news to tell me, the substance of which is as follows:

The person sent from the Court of Gotha to Paris arrived here last night. He says the French are much disposed to hearken to terms of peace, but insisted on a dedommagement for the Elector of Saxony; that so soon as the preliminaries with England can be signed, they will withdraw their troops and cease acting offensively; that perhaps they may be obliged to furnish the succour of 24000 men stipulated by treaty, or the value in money, to the Empress Queen; but it is not impossible that even this may be avoided, as the Imperial Court will certainly be much out of humour with that of France, upon the first news of their treating separately, and the insolence natural to the Imperial Court on such occasions may afford a pretence to the Court of Versailles to refuse or elude the giving of the succour stipulated.

The same gentleman says, that the French King, the Dauphin, the greatest part of the ministers, and even Madame de Pompadour are disposed to peace; that the people in general are extremely discontented, and declaim loudly against the authors of the alliance with the Court of Vienna; that Marshal Belle-Isle is very much hated, as the disgraces

[1] Vergl. Nr. 11944. 11947. — [2] Dem Rittmeister von Froideville schreibt der König am 28. März, er sei damit zufrieden, dass der Rittmeister über die Mulde vorgehen wolle, „um die Leute zum Gehorsam zu bringen. Allein es muss mit grosser Vorsicht und Attention geschehen. Ich habe dem Obristen von Pröck in Chemnitz aufgegeben, Euch ein Commando Infanterie verabfolgen zu lassen." [Wien. Kriegsarchiv.]

the French have suffered in the field are imputed to him; that there is a great jealousy between the Marshals Belle-Isle and Broglie, and it was even talked of recalling the last from the command of the army.

He likewise said that, if he had not been sent to Paris, the French were upon the point of sending a person to sound the King of Prussia; to which, he was informed, the *duc* de Choiseul had agreed. He says, the French took frequent occasions to assure him, that they were in no want of money, and that the funds for the next campaign were already provided, which, however, this gentleman does not believe.

The King of Prussia said that he intended in a few days to send this gentleman to England, to make the report to the King's ministers of everything that had passed at Paris, and that, as he was provided with a passport from the Duke of Broglie, he might go directly from England to Calais, charged with such instructions as the King's ministers should think proper to give him.

As in this conversation His Prussian Majesty avoided naming the gentleman, and always, when he spoke of him, made use of these words: „*Mon homme me dit*", I thought proper to shew no curiosity either to know his name nor to see him, especially as I found that great care had been taken to keep him concealed in the most private manner since his arrival here.

Your Lordship will, no doubt, be informed of this gentleman's character from the Court of Gotha, to which he belongs, for I hear he is an entire stranger to the King of Prussia."

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

11951. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 29 mars 1760.

Quand le sieur Edelsheim, qui vous rendra la présente lettre de ma part et qui va voyager en Angleterre,[1] où des affaires de famille très pressantes demandent sa présence, aura besoin de votre assistance pour passer au plus tôt en Angleterre, vous ne manquerez pas de l'assister de tout votre mieux et lui procurerez même, si les circonstances l'exigeront et qu'il vous en requerra, quelque vaisseau ou *Paquetboot*, pour pouvoir passer d'autant plus tôt en Angleterre. Je le recommande, d'ailleurs, à tous vos soins pour lui procurer toute autre assistance qu'il saurait avoir besoin.

Federic.

Nach dem Concept.

---

1 Vergl. Nr. 11947. 11950.

11952. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 29. März 1760, Mittags um 11 Uhr.

Ich komme den Moment von des Königs Majestät, die mich sehr pressiret haben, an Ew. Excellenz sonder Versäumung einer Minute von Höchstderoselben wegen durch einen expressen Courier zu schreiben, wie Ew. Excellenz alsofort ein in gewöhnlich[er] Form ausgefertigtes Schreiben an den Grosssultan und eins dergleichen an den Grossvezier nach Konstantinopel mit denen gewöhnlichen Curialien ausfertigen lassen möchten, des ohngefährlichen Einhaltes, dass nach denen gewöhnlichen Complimenten jedem von ihnen von Sr. Königl. Majestät die Versicherung gegeben werde, dass der von Deroselben durch Dero Feinde ausgesprengete Bruit von einem schon bestimmeten Friedenscongress und einem wirklichen Friedensschluss falsch und ohne Grund wäre, Sie auch zu solchen noch nicht schreiten, auch den mit der Pforte zu schliessenden Tractat auf das heiligste observiren wollten. Es pressiren Se. Königl. Majestät aber beide Schreiben dergestalt, dass Sie solche in drei Tagen höchstens ganz fertig und gesiegelt von Ew. Excellenz, und also noch vor Ende dieses Monates, hier haben wollen, welches Sie mir nicht genug recommandiren und einbinden können.

Die Gelegenheit dazu hat eine unter dem 1. Februarii[1] von dem Rexin durch drei Wegen hieher abgefertigte Dépêche gegeben, davon aber nur eine allererst über Warschau hieher angekommen und noch kaum zur Hälfte dechiffriret ist. Nach solcher ist die Pforte nach gehaltenem grossen Divan entschlossen, mit des Königs Majestät den Allianztractat zu schliessen und mit denen Feinden des Königs sogleich zu brechen. Mir schreibet der Rexin nur so viel in kurzen und *ipsissimis verbis*: „Ich bin gottlob so weit gekommen, dass nur unterschreiben darf; dem Sultan gefällt der Tractat, und er hat in allen Stücken approbiret. Es kommt nur lediglich auf die baldige Retour des Couriers an, um der Pforte die verlangete Briefe einzureichen. Bitte also, damit keinen Augenblick Zeit zu verlieren. Gott gebe, dass der König noch keinen Friedensschluss gezeichnet, sonsten die Türken sehr degoutiret werden dörften. Sie brennen recht vor Verlangen und werden die Tage zählen, bis der Courier zurückkommt. Portern habe auf expressen Befehl des Grossveziers nichts davon anzeigen dörfen, denn dieser wegen vieler hierin von dem Porter begangenen Duplicité ausserordentlich über ihn erzürnet ist."

In seiner Relation an den König meldet er, dass, als es auf den Point gestanden, dass der Tractat réciproquement gezeichnet werden sollen, so sei der gewöhnliche Courier mit den ordinären Postbriefen bei Schwachheim[2] und mit denselben die Zeitung [angekommen], wie der

[1] Das Hauptschreiben Rexins ist vom 12. Februar, das Postscriptum vom 1. datirt. Vergl. Nr. 11953. 11954. — [2] Der österreichische Gesandte in Konstantinopel.

König im Friedensschluss begriffen und zu dem Ende ein Congress im Haag bestimmet worden; die Franzosen hätten sonderlich einen erstaunenden Lärm darüber gemachet. Der Grossvezier habe darüber an Porter und Rexin geschicket und schriftlich von ihnen, jedem besonders, zu wissen verlanget, wie weit dieses Gerüchte gegründet und ob jeder von ihnen schriftlich versichern könne, dass der Bruit falsch und der Krieg noch continuiren werde. Porter habe solches auf eine unanständige und den Grossvezier revoltirende Art decliniret und endlich nur mündlich durch seinen Dolmetscher thun wollen. Rexin habe schriftlich kraft habender Pleinpouvoirs versichert, dass der Bruit von einem Friedensschlusse ungegründet und man ihm Glauben beimessen könne, dass der zu errichtende Tractat mit der Pforte auf das heiligste gehalten werden solle. Er könne sich ohnmöglich einbilden, dass der König eher zu einem Accommodement schreiten würde, bis die dortige Couriers zurück und der König die eigentliche Gesinnung der Pforte wissen würde. Wenn solches geschehen, würde es der König ihm gewiss durch einen Courier anzeigen lassen. Der Grossvezier habe ihm darauf befohlen, gleich seine Couriers abzuschicken und obgedachte beide Schreiben von dem König an den Sultan und an den Grossvezier zu verlangen, alsdenn nach deren Ankunft die Pforte sich sogleich determiniren und mit Oesterreich und Russland anbinden würde: wie denn der Sultan, so wie er den Brief erhalten, nach Adrianopel gehen und seine Arrangements machen würde, sobald er aus dem Briefe versichert wäre, [dass] der ausgesprengete Bruit vom Friedenscongress falsch sei und der Krieg noch continuiren würde; wie er, der Grossvezier, denn sehr wünschete, den Brief zu seiner Legitimation auf das baldigste habhaft zu werden, und rechnete, dass solches ohngefähr nach sechzig Tagen geschehen könne. Rexin hat damals die an ihn von hier unter dem 24. Februarii abgegangene Dépêche[1] noch nicht haben können, so aber nun da sein muss. Ew. Excellenz haben solche *in extenso*[2] und werden daraus ersehen haben, wie Rexin instruiret worden, der Pforte auf alle vorkommende Fälle zu versichern, dass des Königs Majestät dieselbe wegen des Tractats mit der Pforte dem Ressentiment Dero Feinde nicht exponiren, sondern sie deshalb allemal Dero Frieden mit includiren würden.

Ich überlasse Deroselben also, ob Dieselbe in beiden verlangten Schreiben ausser obgedachtem geforderten Einhalt [davon] mit Gebrauch machen und allem die behörige Tournure geben wollen, jedoch, so viel sein kann, positive und mit gehöriger Droiture. Ich habe des Königs Majestät darüber sondiret, die alles dieses approbiret haben. Ich werde binnen der Zeit, da Ew. Excellenz erwähnte Schreiben hieher senden werden, die Antwort vor den Rexin fertig halten, dass alsdenn alles sogleich abgehen kann, und alsdenn die Ehre haben, von allem Copie

[1] Nr. 11859. — [2] Vergl. dagegen Nr. 11867.

zu senden. Nach Engelland wird auch die behörige Communication noch morgen geschehen. Der König glaubet nöthig zu haben, die[1] französische Antwort, wovon heute noch ein mehreres melden werde, ist équivoque; Russland und Oesterreich wollen aber den Krieg mit Vigueur gegen den König poussiren, und dieser muss also Hülfe haben, wenn auch Frankreich ecartiret würde.

Die Zeit vergönnet jetzo nicht ein mehreres, da des Königs Majestät denen beiden von Ew. Excellenz verlangeten Originalschreiben schon übermorgen entgegensehen und höchstens in drei Tage haben wollen.

Der Ernst von der Pforte ist, wie ich sehe, gewiss da, sobald die Schreiben erfolgen.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

11953. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 29. März 1760,
um 4 Uhr Nachmittages.

Nachdem die Dechiffrirung der bewussten Dépêche[2] nur allererst fertig geworden, als mein an Ew. Excellenz heute Mittag abgefertigter Feldjäger Braun bereits abgegangen war, so hat sich am Schluss gedachter Dépêche noch ein besonderes Postscriptum des Einhaltes gefunden, welches verbotenus hieher setze, nämlich: „Da bereits das Triplicat, so der Pforte zur weiteren Expedition einreichen soll (welches auch geschehen, da die Dépêche durch zwei moldausche Expressen nach Warschau gebracht worden) geschlossen, fället mir noch bei, dass es ohnumgänglich nöthig ist, in denen Briefen, so Ew. Königl. Majestät dem Sultan und Grossvezier schreiben werden, annoch zu inseriren, wie Ew. Königl. Majestät der Briefe wegen, so der Affaire halber vom englischen Hofe verlanget, unverzüglich schreiben und solche zu procuriren bemühet sein würden; dann mir solches der Grossvezier bei meiner gehabten Audience anzufügen expresse ordiniret. Den 1. Februarii 60."

Des Königs Majestät haben mir also befohlen, dieses noch durch einen anderweiten Expressen an Ew. Excellenz zu melden, damit Dieselbe in denen beiden vermittelst vorigen Expressen schon ordonnirten Schreiben [solches] annoch gehörigen Ortes mit einfliessen liessen. Die Ursache dazu ist, dass bei der letztern Audience, so der Rexin bei dem Grossvezier gehabt, dieser verlanget, dass, wenn Ew.[3] Königl. Majestät dem englischen Hofe des Porters wunderliches Betragen anzeigen würden, Ew. Königl. Majestät ihm auch ein Schreiben von des Königs von Grossbritannien Majestät, die Affaire betreffend, procuriren würden.

[1] So. — [2] Vergl. Nr. 11952. — [3] So.

Rexin bittet also, dem Grossvezier, so viel möglich, darin zu willfahren, welcher ihn dabei versichert, wie es ihm nicht darauf ankomme, wenn auch dieses Schreiben von dem König von Engelland nicht eben sogleich mit denen von Ew. Königl. Majestät einlaufe, wann es nur hernachmals gelegentlich überkommen würde; es solle solches, weil Engelland weit, den Schluss des Tractats nicht im geringsten aufhalten, wenn er nur zu seiner Legitimation die von Sr. Königl. Majestät bald habhaft würde.

Von hier aus wird der Baron von Knyphausen darüber instruiret werden,[1] deshalb zu thun und zu lassen, was er dorten convenabel findet.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

11954. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Freiberg in Sachsen, 30. März 1760.

Ich habe gestern mit einem Expressen des Benoît von Warschau aus das Triplicat Eures Berichtes des 12. des letzteren Monates Februarii erhalten, dessen Einhalt Mir dann ganz erfreulich zu ersehen gewesen,[2] so Ich Euch deshalb Meine gnädigste Zufriedenheit darüber nicht gnugsam bezeigen kann, dass Ihr es durch Euren treuen Eifer vor Meinen Dienst und ohnablässige Bemühung dahin endlich gebracht, dass ein Defensivtractat zwischen Mir und der Pforte so weit zu Stande, dass solcher nur réciproquement unterschrieben werden darf, nachdem der Sultan solchen gesehen und er denselben in allen Stücken approbiret hat. Es würde Mir zwar lieb gewesen sein, wenn Ihr eine kleine compendieuse Abschrift davon in Chiffres Eurem Triplicat beigefüget hättet; es kann solches hiernächst aber noch bei sicherer Gelegenheit geschehen.

Wenn es möglich gewesen wäre, dass Ihr vor Abgang Eurer Relation schon Mein voriges letzteres Schreiben vom 24. des verwichenen Februar[3] hättet haben können, so würdet Ihr aus dessen Einhalt dem Grossvezier allen Scrupel wegen des entstandenen falschen Bruits von einem versammleten Friedenscongress haben benehmen können, indem Ich Euch die reine Wahrheit von allem geschrieben, um Euch wegen der Pforte darnach zu dirigiren, als mit welcher Ich allemal ganz aufrichtig und cordial handeln werde. Da Ich nicht zweifele, Ihr werdet durch Portern gedachte Meine Schreiben vom 24. Februar, und zwar in duplo, erhalten haben, so beziehe Ich Mich darauf wegen der wahren Umstände eines im Vorschlag gekommenen Congresses, davon aber noch nichts zu Stande gekommen und weder die Oesterreicher, noch die Russen noch bis diese Stunde nicht einmal so wenig auf die Sache was geantwortet, als einen Ort dazu vorgeschlagen haben, vielmehr gegen

[1] Vergl. Nr. 11955. — [2] Vergl. Nr. 11952. 11953. — [3] Nr. 11859.

jedermann, der es hören will, frech declariren, dass sie den Krieg gegen Mich nach allen ihren Kräften poussiren wollen, bis sie Mich ganz unter die Beine gebracht und, wie sie sagen, ecrasiret haben würden. Es scheinet auch ganz und gar nicht, dass etwas aus dem Congress werden werde, von Friedenshandlungen aber ist noch gar nicht das geringste vorgefallen, und kein Theil hat einige Conditiones davon gegen den andern einmal proponiren wollen, am allerwenigsten aber ist das geringste deshalb unterschrieben worden. Nachdem aber Frankreich gegen Engelland so sehr heruntergekommen, dass es den Krieg fast ohnmöglich mehr continuiren kann, so suchet ersteres jetzo mit Abandonnirung seiner Alliirten einen separirten Frieden mit Engelland, und zwar mit Meiner Inclusion, zu machen, welchen ersteres jedoch nicht anders erhalten wird, als mit Abtretung vieler seiner Possessionen in West- und Ostindien und dem Versprechen, dass es sich währenden continuirenden Kriegen mit denen beiden Kaiserinnen weder directement noch indirectement meliren, sondern bis zu einem dereinst erfolgenden Generalfrieden völlig neutral bleiben wolle.

Weder die Pforte als Ihr habt also an der Continuation des Krieges mit denen beiden Höfen zu Wien und zu Petersburg gar nicht zu zweifeln, indem dieselbe so acharniret gegen Mich und Meine Alliirten seind, dass sie auch über ihre Kräfte anwenden, den Krieg gegen Mich auf das äusserste zu poussiren. Wann aber die Pforte nach Eurer Versicherung noch in diesem Frühjahr mit ihnen brechen wird, und sie alsdenn ihre bisher, so zu sagen, auf einem Fleck habende Forces werden vertheilen und überall schwach sein müssen, alsdenn wird sich das Blatt mit ihnen bald wenden, und werden sie den Frieden nehmen müssen, so gut sie solchen nur werden bekommen können, mithin wird ihre stolze Rechnung von grossen Conquêten auf ihre Nachtbaren zu machen und solche zu unterdrücken ganz in den Brunnen fallen.

Das ganz besondere Betragen des Porters[1] ist Mir unbegreiflich, um so mehr, da sein Hof, bei welchem Ich Mich noch im letzteren Monate Februarii darüber beschweren lassen,[2] solches hautement desavouiret und Mir die stärkeste Versicherung geben lassen, dass er ihn darüber corrigiren und nochmals aufgeben würde, Euch in Eurer Negociation sowohl durch Geld als auch sonst nach allem seinen Vermögen zu assistiren, da er, sein Hof, nichts lieberes sehen würde, als dass Meine Alliance mit der Pforte baldigst zu Stande käme, ob er gleich wegen seines Interesse mit Spanien, zumalen währendem seinen Kriege mit Frankreich, nicht öffentlich beitreten könnte. Ich werde Mich auch von neuem über sein so extraordinär wunderliches Betragen bei seinem Hofe beschweren lassen,[3] inzwischen Ihr nur in Eurer Moderation mit ihm bleiben und Euch mit solchem nicht öffentlich

[1] Vergl. S. 194 und S. 210. — [2] Vergl. Nr. 11862. — [3] Vergl. Nr. 11955.

brouilliren, sonsten aber Euch gegen ihn geschlossen halten und übrigens der Direction des Grossveziers seinetwegen folgen sollet.[1]

Ihr erwähnet des sechsten und des siebenten Articuls[2] des Projet zum Alliancetractat mit der Pforte; Ich wünschete, dass Ihr nur kurz mit beigefüget hättet, worin jeder Articul bestände, denn Ihr leicht erachten werdet, dass Ich dergleichen wichtige Papiere, wenn es auch nur der Sicherheit halber wäre, nicht überall im Felde und gegen den Feind mit herumführen kann, ohne solche zu exponiren. Und da also das Projet des Tractats in den Händen Meiner Minister ist, Ich aber den von Euch so sehr pressirten Courier nicht aufhalten will, so kann Ich Euch auch jetzo deshalb nicht anders bescheiden, als dass Ihr darunter so handeln müsset, wie es die jetzigen Umstände dorten erfordern, Ihr es vor Mein Interesse convenable erachtet und es Euren vorigen generalen Instructionen gemäss ist.

Der Pforte könnet Ihr sonst allemal die bündigste Versicherungen geben, dass Ich wegen unseres Tractats mit solcher *de bonne foi* gehen, Mich, wenn es zum wirklichen Bruch gegen einen oder beide der kaiserlichen Höfe gekommen sein wird, wegen unserer Operationes mit ihr concertiren, sie nie abandonniren und keinen Frieden mit gedachten beiden kaiserlichen Höfen machen werde, ohne die Pforte mit einzuschliessen, und dass, wenn sie Conquêten in dem Banat machen wird, ihr solche garantiren und übrigens Mich allemal als ein treuer und rechtschaffener Bundsgenosse gegen ihr betragen werde, wie Ich es wieder von ihr hoffe, und dass sie Mir wiederum alle Meine Provinzen gegen unsere gemeinschaftliche Feinde, die Oesterreicher und die Russen, garantiret. Nur muss der Bruch ihrerseits gegen unsere Feinde bald und im kommenden Monate Mai oder allerhöchstens Juni geschehen, alsdenn die Pforte leichtes Spiel haben wird, da die Oesterreicher jetzo Hungern und die Russen ihr Nova Servia und die Ukraine fast gänzlich von allen regulären Truppen gegen Mich entblösset haben und, wenn sie wieder dahin detachiren wollen, dazu Zeit haben müssen, und Ich sie gewiss in Échec halten werde; zu geschweigen, dass Oesterreich und Russland sich an den zum Kriege höchst nöthig habenden

[1] Mitchell berichtet, Freiberg 29. März, (separate and secret) an Holdernesse, der König habe ihm von den Klagen Rexins und des Grossveziers über Porter gesprochen und bei der Gelegenheit bemerkt, „that he saw, the intention of England was to keep certain measures with Russia notwithstanding the present conjuncture of affairs, that to this he ascribed Mr. Porter's behaviour and his living so intimately with the Russian Minister at Constantinople; he added that upon the same principle he accounted for the late refusal that had been made of sending an English fleet into the Baltic.“ Mitchell hat entgegnet „... If he would be pleased to consider the various necessary and indispensable services to which His Majesty's fleets were destined in Europe, Asia and America, he could not but see the impracticability of sending any respectable squadron into the Baltic. The King of Prussia did not seem to be convinced.“ [Ausfertigung im Public Record Office zu London.] —
[2] Vergl. Bd. XVIII, Nr. 11114.

Mitteln, nämlich an Gelde, schon sehr erschöpfet haben. Kann auch, wie Ihr vorhin schon erwähnet habet, die Pforte etwas beitragen, dass die Schweden sich aus dem Krieg gegen Mich halten müssten, so wird es Mir lieb sein, ob diese jetzo schon Mein schwächester Feind ist.

Die zwei von Mir verlangete Schreiben an den Sultan und an den Grossvezier empfanget Ihr hierbei.[1] Wegen des von letzterem begehrten Schreibens von des Königs von Grossbritannien Majestät habe Ich sogleich nach London geschrieben und hoffe, dass solches binnen einiger Zeit erfolgen wird. Ihr könnet demnach ohne weiteren Anstand zur Zeichnung des Tractats schreiten.

An den Splitgerber habe Ich befohlen, dass er sogleich die Summa von 2 bis 300 000 Reichsthaler auf denen Euch schon bekannten Plätzen vor Euch disponiren soll, derer Ihr Euch dann zu dem von Mir destinirten Behuf bedienen könnet. Ihr werdet aus Meinem vorigen Schreiben an Euch schon ersehen haben, dass, wenn Ihr die wirkliche Zeichnung des Tractats erhalten haben, zugleich alsdenn aber auch es zum wirklichen Bruch der Pforte gegen Meine Feinde gebracht haben werdet, Ihr alsdenn deshalb von einer Summe von 500 000 Reichsthaler dazu überhaupt disponiren und solche, wo es nöthig ist, repartiren und anwenden könnet. Nur werdet Ihr auch Eure Praecautiones und Vorsicht anwenden, dass Ihr nicht darunter hintergangen werdet, sondern das Geld mit einem gewissen und sicheren Effect und so zu sagen Zug um Zug anleget[2] . . . . .

Allen Armateurs, welchen zeither die Concession gegeben, Meinen Pavillon zu führen, habe Ich aus Égard vor die Pforte solche wiederum abfordern und ihnen verbieten lassen, sich deren weiter von Mir zu bedienen.[3] Sollten sich also dergleichen Armateurs in dem Adriatischen Meer auf Excesse betreten lassen, so kann die Pforte solche als Seeräuber, dergleichen Ich Meine Protection nie gebe, tractiren und strafen lassen.

Von dem Skrodski habe Ich noch nichts gesehen, und ist er bis dato so wenig als der Arnstädt[4] hier angekommen. Auf ersteren werde, wenn er sich melden wird, Reflexion machen, mit letzterem wird man Euch künftig übersehen. Ich bin Euer gnädiger König

Friderich.

Schreibet Mir bald, ob Ihr diesen Meinen Solabrief richtig erhalten und was dorten passiret. Wenn Ich hören werde, dass die Türken mit die Tartarn sich in kommendem Monat April zu bewegen anfangen und der Sultan nach Adrianopel gehet, so werde Ich es als ein gutes Zeichen nehmen. Sehet Euch sonst nach treuen zuverlässigen Leuten um, die

[1] Vergl. Nr. 11952. 11953. — [2] Die folgende Stelle betrifft einen gewissen, Rexin „recommandirten", Giodorus Nicobolus. Der König ist einverstanden, dass dieser, „wenn es mit dem Tractat richtig sein wird, nach des Grossveziers Verlangen zum ersten Dolmetscher" angenommen wird. — [3] Vergl. Nr. 11863. 11888. — [4] Vergl. S. 147.

Ihr sicher zu Couriers gebrauchen könnet. Wenn der Tractat gezeichnet wird, könnet Ihr einen Character public dorten annehmen, wie es etwa nöthig und daselbst der Gebrauch ist. Ihr könnet darauf doch wieder eine Art von Incognito halten, so Ich Euch überlasse, wie es die Klugheit und die Umstände erfordern werden.

Ich finde übrigens noch nöthig, hier mit anzuhängen, wie Ihr Euch erinnern und Eure Reflexion sehr darauf machen werdet, dass schon im vorigen Jahre um ohngefähr diese Zeit[1] die Pforte Mir die grösseste Apparence gab, mit Mir zu schliessen und mit unsern Feinden zu brechen, auch schon gewisse Arrangements dazu machete und dem ohnerachtet Chevilles fand, dass die Pforte nicht agirete. Ich hoffe, dass Ihr alles so einleiten werdet, dass solche dieses Jahr ihr Versprechen wirklich realisire, und leugne Euch nicht, dass es Mir bedenklich vorkommet, wenn der Grossvezier wieder die Chevilles machet und wegen falsch entstandener Bruits von Congrès und Friedensschlusse die Schreiben von Mir an ihn und an den Sultan, auch von dem König von Engelland haben will. Dergleichen falsche Bruits von Frieden werden die Oesterreicher und Russen zu allen Zeiten aussprengen, zumalen wenn sie merken, dass dadurch die Pforte irresolut gemachet wird, und der Grossvezier kann alsdenn immer wieder Gelegenheit nehmen, neue Chevilles zu machen, bis die Zeit zu agiren wieder vorbeigehet und es endlich hernach damit zu späte sein wird. Ich überlasse Euch also, wie und auf was guter Art Ihr der Pforte insinuiren könnet, dass, wenn sie Mich wieder amusiren und das rechte Moment in kommendem Frühjahr versäumen wollte, Ich alsdenn nicht anders könnte, weil Ich zu stark accabliret wäre, als mit denen Oesterreichern und denen Russen Mich zu accommodiren: da der Pforte alsdenn, wie sie gewiss versichert sein kann, dass es der Plan beider kaiserlichen Höfe und worauf alle Höflichkeit, so sie ihr jetzo erweisen, abgezielet ist, sobald sie Mich nur erst auf die Seite haben, der Pforte die ganze Last allein auf den Hals fallen würde. Ihr müsset am besten wissen, ob und wie Ihr derselben solches am besten insinuiren könnet, ohne sie gegen Euch zu aigriren. Gewiss ist, wenn die Pforte jemalen das Banat wieder zu haben Lust hat und ihre Grenzen gegen Russland sicher setzen will, solches nun oder niemals das Moment ist und sie die Zeit hat, sich noch in dieser Campagne, wenn sie sonsten nur mit Vigueur agiret, sich noch in dieser Campagne in Possession zu setzen: da denn die künftige Campagne, wenn es sonst noch einmal dazu wegen der bei den Feinden erschöpften Fonds kommen wird, nur von Seiten der letzteren sehr schwach sein und sie genöthiget sein dörften, den Frieden so anzunehmen, wie sie ihn kriegen können. Wenn sie jetzo gleich mit Mir schliesset und im Frühjahr bricht, so könnet Ihr die stärksten Versicherungen geben, dass Ich Meine Alliance mit ihr heilig

[1] Vergl. Bd. XVIII, 774.

observiren, bis zu Ende des jetzigen Krieges rechtschaffen mit ihr halten und Meinen Frieden nie ohne sie und ohne sie mit einzuschliessen, machen werde. In dieser Meiner festen Versicherung aber müssen sie auch in ihrer Resolution beständig sein und sich nicht durch jeden falschen Bruit und ausgesprengeten Lügen und Calomnien, dergleichen die Oesterreicher, Russen und selbst die Franzosen sehr sinnreich und geschickt sein [zu erfinden], irre machen und ihre vigoureuse Resolutiones alteriren lassen, sondern auf Meine *bonne foi*, davon sie allemal, wenn es zur Sache kommen wird, den Effect sehen werden, trauen. Sollte es auch geschehen, wozu doch die Apparence noch nicht gross ist, dass der Friede zwischen Engelland und Frankreich wirklich geschlossen und Ich in solchen, wie obgedacht, mit includiret würde, so muss dieses die Pforte in ihrer Resolution nicht irre [machen], noch Gelegenheit geben, Mich von neuem durch Chevilles amusiren zu wollen. Denn wir alsdenn doch allemal die beiden kaiserlichen Höfe zu unseren Feinden behalten und der Krieg mit ihnen continuiret werden wird. Ich habe Euch autorisiret, lasse auch die Fonds dazu, wie gedacht, arrangiren, zu Erreichung Meines Zwecks die Summa von 500 000 Thaler anzuwenden. Solltet Ihr auch noch darüber gehen und noch einige 100 000 Thaler mehr dazu anwenden müssen, so werde Ich solche nicht regrettiren, noch Euch darunter desavouiren; aber Ich muss den reellen Effect durch den Bruch im Frühjahre ohne weitere Chevilles davon sehen und merken und Ihr Euch nicht länger amusiren, noch weniger gar imponiren lassen. Treibet also, was Ihr könnet, dass Ich Realität sehe; Ich muss von Euch bald Antwort haben, und dienet Euch dieses zur neuen Instruction und Autorisation.

Wenn Ich es auch wegen des Chiffres und wegen der Sicherheit der Passage auf alle Fälle nicht eigenhändig unterschreiben kann, so ist doch alles demohnerachtet Meine expresse Willensmeinung und Befehl, so Euch zu allen Zeiten justificiren und autorisiren soll.

Wie Ihr sehet, so habe Ich zu Eurer mehreren Autorisirung solches nachher noch Selbst unterschrieben.

Ich recommandire Euch, denen Türken wohl begreifen zu machen, dass, wenn sie in dem instehenden Frühjahre ihre Operationes gegen Ungern bald und früh anfangen, sie noch in Zeiten von Temeswar Meister werden und also vom Banat mehrentheils Meister sein, auch noch wohl dazu Ofen leicht bekommen können, wenn sie mit Force und Vivacité agiren.

Nach dem Concept.[1]

---

1 Eichel schreibt an demselben Tage an Rexin: „Ich gratulire Ihnen, werthester Freund, dass Sie in Ihrer schweren Commission endlich so weit gekommen seind, als ich aus Dero geehrtestem Schreiben ersehen habe; ich wünsche, dass Dero Bemühung baldigst mit einem völligen Success nach des Königs Intention gekrönet sein möge, alsdenn Sie gewiss alles gethan haben, was man von einem treuen Diener und einem rechtschaffenen Mann nur immer fordern kann. Eine grosse, puissante

11955. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 30 mars 1760.

Après que je vous avais fait mes deux dernières dépêches du [28] et du [29] de ce mois,[1] je viens de recevoir par un exprès une ample dépêche de mon émissaire à Constantinople, le sieur de Rexin,[2] dont j'ai cru devoir vous envoyer une copie toute *in extenso*, afin que vous soyez d'autant mieux au fait de tout le détail qu'elle comprend, et d'autant plus en état d'en former votre jugement. C'est cependant à vous seul et uniquement pour votre seule direction que je vous fais cette communication, avec défense expresse de ne faire voir ou lire à qui que ce soit la pièce et moins encore d'en donner copie, soit *in extenso* soit par extrait, à âme qui vive, mais de me la garder sur votre propre clef.

J'avoue, que j'ai été bien embarrassé de me décider là-dessus, vu les apparences qu'il y a, d'un côté, de l'empressement de la France pour faire sa paix particulière, et en réfléchissant, d'un autre côté, sur la façon vague dont la cour de France s'est expliquée à mon égard, comme ne voulant point traiter directement avec moi, et que le roi de France pouvait, sans manquer à ses alliés, ou recevoir les propositions ou lui en faire. A quoi j'ai combiné ce que le comte Saint-Germain a laissé échapper dans son entretien avec le sieur Yorke, savoir qu'il serait à souhaiter que le roi de Prusse voulût faire quelque chose et que la France, étant une fois d'accord avec l'Angleterre, pourrait bien se borner à n'envoyer que les 24000 hommes ou n'offrir que l'équivalent en argent, quoique à de certaines restrictions, avec ce que d'ailleurs Voltaire m'a écrit de la part du duc de Choiseul, qu'on me demanderait pour la France la cession de la ville de Wesel et de tout le pays de Clèves.[3] Par tout ceci j'ai cru m'apercevoir assez clair que, si la France, pressée qu'elle se voit, a une envie sincère de faire sa paix séparément avec l'Angleterre, elle souhaiterait bien de pouvoir la faire, au moins indirectement, à mon exclusion et se garder les mains libres ou de prêter des secours selon sa convenance, ou à me forcer de faire des cessions ou des indemnisations, soit pour elle, soit pour le roi de Pologne: articles cependant où la justice de ma cause et mon honneur feront que je n'y consentirais au grand jamais.

und gefährliche Partie wider sich und auch von Freunden keine Hilfe, sondern vielmehr Hinderniss zu haben, und also sich bloss und alleine auf seine eigene Kräfte, Adresse und Bemühung verlassen zu müssen, niemand trauen zu können und doch durchzudringen, ist mehr Arbeit, als Hercules gethan, macht aber auch nachher desto mehr Ehre. Der König admiriret den Grossvezier wegen seiner Pénétration, soliden Beurtheilung und Fermeté; seine allzu grosse Vorsicht und daher erfolgenden Argwohn und Veränderung in Resolutionen schreibet er der dortigen Regierungsverfassung zu, estimiret ihn aber doch wegen seiner guten Qualitäten."

[1] Vergl. Nr. 11947 und S. 204. Anm. 3. — [2] Vergl. Nr. 11954. — [3] Vergl. Nr. 11944.

Quand d'ailleurs je combine à tout cela que, quand la France fera sa paix avec l'Angleterre à mon inclusion même, je garderai, malgré cela, sur les bras toutes les forces autrichiennes et russiennes et peut-être les Suédois au surplus, dont les deux cours, à ce [que] le duc de Choiseul est convenu lui-même, voudront se dédommager, la campagne qui vient, sur moi, en se flattant que le sort et leurs forces supérieures décideront cette année en faveur des vœux et des désirs des Impératrices, en agissant de la manière la plus vigoureuse partout contre moi: voilà pourquoi je me suis déterminé à ne point refuser la bonne volonté que la Porte témoigne à mon égard, mais de procéder incessamment à la conclusion de l'alliance défensive qu'elle m'offre présentement.

Si, en attendant, la paix se fera entre la France et l'Angleterre à mon inclusion, même sans cessions de ma part, ni conditions onéreuses pour moi, j'en serai bien aise et j'y souscrirai de bon cœur et de bonne foi. Mais, si, indépendamment de cela, les cours de Vienne et de Pétersbourg voudront continuer à me pousser de toutes leurs forces, jointes à celles de l'Empire, qui, au bout du compte, sauraient m'accabler par leur trop grande supériorité, quand même l'Angleterre voudrait, à ce que je me flatte toujours, faire couvrir mon flanc gauche du côté de Magdeburg et de Saxe,[1] saurait-on prendre en mauvaise part en Angleterre que je me servisse du secours puissant que la Porte m'offre si généreusement, et qui obligerait au moins mes ennemis de détacher considérablement de toutes ces troupes qui, sans cela, sont destinées de m'accabler, par où j'aurai les bras plus libres à ma défense, et ce qui forcera mes ennemis à accepter bientôt la paix générale à des conditions raisonnables et honorables? Voici ce dont vous vous expliquerez confidemment avec M. Pitt et ensuite à ceux des ministres anglais à qui il sera convenable. Vous prierez l'autre de ma part de vouloir bien considérer la situation très gênante et critique où je me trouve actuellement, quand même la paix se ferait avec la France, et qu'il ne me restait alors que de me fier sur l'Angleterre, comme à ma fidèle et unique alliée, à laquelle je resterai également attaché, et de profiter des puissants secours que, selon toutes les apparences, la Porte me prêtera. Vous direz, d'ailleurs, aux ministres que je croyais que dans cette situation l'Angleterre n'aurait pas besoin de faire des sacrifices à la France à mon égard, ni pour l'amour de moi, mais qu'ils sauraient proposer à la France des conditions de paix et des cessions de sa part telles qu'ils les trouveraient à la convenance de la Grande-Bretagne, et que j'étais persuadé que la France les souscrirait toutes au gré des ministres anglais. Que, pour moi, je serai content, pourvu que la France ne se mêlerait plus, ni directement ni indirectement, de la guerre que les

[1] Vergl. Nr. 11927.

deux Impératrices continueraient, mais qu'elle y gardât une parfaite et exacte neutralité jusqu'à la pacification générale faite.

Quant à l'article dans la dépêche du sieur Rexin en conséquence duquel le Grand-Vizir demande des lettres de Sa Majesté Britannique au Sultan ou à lui, Grand-Vizir, je laisse simplement à votre considération si vous croyez convenable et faisable d'en faire la proposition aux ministres anglais, ou non. Dans le premier cas vous les en solliciterez, dans le second vous vous en tairez. J'abandonne, d'ailleurs, à votre sagesse si vous trouvez bon de parler, au moins en gros, à M. Pitt de ce qui regarde la conduite singulière que le sieur Porter a tenue pendant ces entrefaites, dont je ne saurais attribuer la raison qu'à celle que je vous ai mandée par une de mes dernières dépêches. Au reste, ressouvenez-vous [de] ce que je vous [ai] marqué par celle que je vous ai faite du 25 février au sujet de la façon dont j'agirais avec la Porte pour faire mon alliance avec elle.[1]

Nach dem Concept. Federic.

11956. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

[Freiberg,] 30 mars[2] [1760].

Le malade[3] est arrivé ici; il se trouve beaucoup mieux qu'il n'a été, mais les médecins, par bizarrerie, l'envoient en Angleterre où il faut qu'il prenne encore quelques remèdes par lesquels sa santé pourra se rétablir entièrement. Il vous est très obligé de la part que vous prenez à sa situation, et il sent que sa guérison sera plutôt votre ouvrage que celui des médecins. Quelque autre docteur en médecine à grand bonnet[4] donne aussi de bonnes espérances; il veut se mêler de cette cure, mais il guérira le malade par sympathie, en taillant et bras et jambes à ceux qui n'aiment point le malade, et qui se sont opposés à sa guérison.

Voilà de belles apparences! elles peuvent se réaliser, cependant il faut continuer à dire: »Nage, et ne t'y fie pas!«

[Federic.]

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

11957. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 30 mars 1760.

J'ai reçu votre rapport du 22 de ce mois, et vous suis bien obligé de tout le détail où vous êtes entré principalement au sujet du nouveau entretien que M. de Yorke a eu avec le comte d'Affry, dont le premier

[1] Nr. 11862. — [2] Vom 30. März ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 145. — [3] Gemeint ist Edelsheim. — [4] Der Sultan.

a bien voulu vous faire confidence. Je ne veux cependant point vous dissimuler que, quoi qu'il en soit, tant que les ministres de France s'expliqueront par des généralités et tant d'ambiguïté encore à l'égard de l'affaire de paix, je soupçonne toujours encore quelque dessous de cartes de leur part, et qu'ils ne déguisent quelques propositions, dont ils ne voudraient se découvrir que selon les évènements et les occurrences. Que cela soit dit pour votre direction et afin d'y prêter attention.

Nach dem Concept. Federic.

11958. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Freiberg, 30 mars 1760.

Votre lettre du 26 m'est bien parvenue. Bien que je ne renonce pas tout-à-fait encore à l'espérance de voir la paix rétablie entre l'Angleterre et la France à mon inclusion, sans prétendre de moi ni cessions ni dédommagements, auxquels je ne consentirai pas de ma vie, je ne vois cependant que trop clair qu'il faut qu'il y ait en France deux partis à la cour, dont l'un pousse avec vigueur à la paix et l'autre met tout en œuvre pour y faire résoudre à la continuation de la guerre. Au moins tout ce que la France propose à ce sujet, est rempli de tant d'ambiguïtés que je n'oserais rien décider sur les véritables intentions de la France, hormis qu'elle voudrait bien composer avec l'Angleterre ses différends de mer, à l'exclusion des affaires d'Allemagne, au sujet desquelles je présume qu'elle aimerait de jouer le rôle de médiateur, dont Dieu nous garde, au congrès futur. Je dois même soupçonner que la France voudrait bien tenter de m'arracher quelques cessions, comme la ville de Wesel et le pays de Clèves,[1] pour s'en servir à indemniser le roi de Pologne, mais dont il n'en sera également rien. Enfin, tout paraît indiquer qu'il y a dans la conduite de la susdite cour quelque dessous de cartes dont on ne veut se découvrir que fort adroitement et selon les évènements.

Mon émissaire de Paris vient de retourner ici. Le bailli de Froullay s'est chargé avec beaucoup d'empressement de ce dont je l'avais chargé par ma lettre. Il s'est d'abord rendu à Versailles pour en informer le roi de France qui a lu ma lettre en entier. La réponse que j'ai par ledit Bailli, ne renferme que des sincérations des sentiments très analogues des miens pour le rétablissement de la paix, et qu'il n'appartiendrait pas à Sa Majesté Très-Chrétienne que les troubles ne cessassent[2] . . .

[1] Vergl. Nr. 11955. — [2] Es folgen weiter Mittheilungen auf Grund der Schreiben von Froullay, vergl. S. 205. 206.

Voilà le sommaire de tout. J'ai communiqué tout *in extenso* au baron de Knyphausen.[1] Au reste, vous m'en garderez le secret le plus absolu, sans en parler à âme qui vive, jusqu'à mon nouvel ordre.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11959. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Freiberg, 31 mars 1760.

Voici la réponse à la lettre que j'ai trouvé incluse[2] à celle que vous m'avez faite en dernier lieu sans date, et que le ministre de Schlabrendorff m'a fait parvenir par un courrier.[3] J'applaudis à la précaution que vous avez prise de retenir les gens qui en ont été chargés, jusqu'à ce que ma réponse ait pu suivre; aussi les gratifierez-vous de 50 ducats de ma part, que le ministre de Schlabrendorff aura soin de vous remettre. Je présume que ce sont des gens auxquels on peut compter pour sûr qu'ils rendront la réponse qu'on leur confiera, sûrement à leur destination; ainsi je recommande à vos soins le paquet que je vous adresse ci-clos,[4] qui m'est de la dernière importance, afin que vous le dirigiez en sorte qu'il puisse repasser en toute sûreté et sans qu'il ait à craindre qu'il soit perdu ou intercepté en chemin faisant; car je vous le répète encore qu'il m'est de la dernière conséquence que ce paquet ne risque rien et qu'il arrive heureusement à sa destination.

Comme vous ne m'avez envoyé la lettre dont il est question ci-dessus, qu'en feuilles séparées, sans enveloppe, et que je présume qu'elle vous est parvenue de cette sorte par milord Stormont, à qui apparemment le paquet a été adressé; vous le consulterez là-dessus et lui ferez vos instances, afin qu'il veuille bien avoir la bonté de vous aider à ce que mon présent paquet passe au plus vite et en toute sûreté à la même adresse que l'autre lui est parvenu; enfin, il n'y a circonstance et secret humainement possible que je ne vous recommande pour bien exécuter mon ordre, sans que rien en transpire à Varsovie surtout, et que ma lettre ne repasse heureusement à son adresse, quoique je n'ai fait mettre aucune adresse là-dessus par de bonnes raisons.

P. S.

Prenez, au nom de Dieu, toutes vos précautions imaginables avec vos gens, à qui vous donnerez à chacun 50 ducats pour frais de voyage, dont mon ministre de Schlabrendorff vous tiendra compte; instruisez vos gens bien, quoique sans les décourager, afin qu'ils soient chemin faisant sur leurs gardes contre des embûches et pour n'être pas suivis des gens dangereux; qu'ils cachent bien leur voyage, et qu'ils

[1] Vergl. Nr. 11947. — [2] Der Bericht Rexins, d. d. Konstantinopel 1. Februar; vergl. Nr. 11952. 11953. 11954. — [3] Mit einem Bericht, d. d. Breslau 24. März. — [4] Die Antwort an Rexin, Nr. 11954.

fassent toute la diligence possible, pour arriver bientôt à Jassy, tant pour leur propre sûreté que parceque les choses pressent extrêmement. Quand vous recevrez la lettre incluse à milord Stormont, donnez-la lui au plus tôt, afin qu'il vous rendre le paquet au sieur Porter où ma dépêche se trouve incluse, mais gardez chez vous la cassette ci-jointe;[1] il n'est pas nécessaire que M. Stormont en sache quelque chose. Après avoir reçu le paquet de celui-ci, alors dépêchez vous-même vos deux gens, et ayez surtout soin qu'on ne s'aperçoive pas par dehors la cassette, qu'il faut envelopper, afin qu'on ne s'en aperçoive aucunement par dehors, mais recommandez bien à vos deux à ce qu'ils en prennent tout le soin imaginable. Je me remets à votre savoir-faire et à votre prudence.

Federic.

Nach dem Concept.

11960. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 31 mars 1760.

J'ai eu la satisfaction de recevoir la lettre du 26 de ce mois que Votre Altesse m'a écrite. Je ne saurais répondre rien de positif encore sur ce que vous marquez des forces de l'ennemi qu'il voudrait assembler vis-à-vis de vous pendant la campagne qui vient; mais autant que je sais, celles que Votre Altesse aura sous Ses ordres cette année-ci, surpassent en nombre au delà de ce qu'elles ont été l'année passée, de 13 à 14000 hommes. D'ailleurs, je sais que les Français ne feront pas de grands efforts pendant le cours de cette année-ci, et j'ai des avis très sûrs, et sur lesquels je puis tabler, que les Français souhaitent la paix avec empressement et qu'ils y pensent très sérieusement,[2] ne souhaitant que de pouvoir éviter de faire la campagne.

Ici tout est jusqu'au moment présent tranquille. Laudon a son poste avancé à Neustadt en Haute-Silésie. Si les affaires parviennent à une pacification avec les Français, je me flatte que vous pourrez agir alors avec moins d'embarras de ce côté-ci.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11961. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE HERZOG VON BRAUNSCHWEIG-BEVERN, GOUVERNEUR VON STETTIN.

Freiberg, 1. April 1760.

Ew. Liebden habe hierdurch avertiren wollen, dass, da es mehr und mehr das Ansehen gewinnet, wie die Russen die Ouverture der Campagne mit einem Corps ihrer Armee in Pommern machen und gegen

[1] Die Cassette enthielt die Schreiben an den Sultan und den Grossvezier, vergl. Nr. 11954. — [2] Vergl. Nr. 11958.

Colberg gehen wollen, Ich also in Zeiten auf die nöthige Subsistance Meines alsdenn dem Feind entgegenzustellenden Corps d'armée gedenken und das nöthige dazu präpariren muss, dannenhero Ich den Obristlieutenant von Marwitz dahin, um wegen der benöthigten Fourage, Korn und allen nöthigen Vivres die Umstände zu examiniren und auf die erforderliche Arrangements darunter zu denken, [schicke]; denn, was das Mehl anbetrifft, Ich solches aus Stettin nehmen werde, allermaassen Ich Mir Colberg von denen Russen gewiss nicht nehmen lassen, sondern denenselben mit einer Armee entgegenmarschiren werde. Ew. Liebden haben also gedachtem Obristlieutenant von Marwitz in allen Stücken mit guten Nachrichten an die Hand zu gehen und ihn zu assistiren, auf dass er im Stande sei, auf allen Fall die Arrangements zu nehmen, damit, wenn es nöthig ist, dass Ich mit einer Armee dahin marschire, solche zu leben habe.

Es haben sonsten auch Ew. Liebden den Obristlieutenant von Podewils zu beorderen, dass er sich in Hinterpommern vorwärts um Försters und sonsten allerhand Leute umthue, die in den Gegenden nach Colberg hie und da herum, auch so weiter über Stolpe und sonsten bis auf die polnischen Grenzen alle Gegenden, Wege und Stege, hohen Berge, Wälder, Büsche und alles, was dergleichen mehr ist, ganz genau kennen, davon vernünftigen und zuverlässigen Bescheid geben und die Regimenter, Colonnen und Détachements führen können, und solche hiernächst, wenn er zurückgehen wird, mit sich bringe.

Ich schicke auch den Ingenieurcapitän Regler dahin, welcher von Mir instruiret worden,[1] sowohl um Colberg herum als in Hinterpommern nach denen polnischen Grenzen, so weit er mit einiger Sicherheit kommen kann, aufzunehmen oder doch sich alle Gegenden und Situationes ganz genau bekannt zu machen, um mit so viel möglicher Exactitude alle Gegenden, Oerter und Situationes, wo Ich Lagers nehmen kann, auch wo der Feind auf seinen Märschen solche nehmen könne, zu wissen und Mir davon Red' und Antwort geben zu können, damit Ich doch jemand habe, der die Situationes derer Gegenden recht kenne und davon informiret sei. Ew. Liebden haben also gedachten Obristlieutenant von Podewils zu beorderen, dass er ermeldeten Ingenieurcapitän Regler mit seinen Patrouillen secondire und soutenire, auch solche vorschicke, damit er, so viel möglich, vorkommen und sich alles wohl bekannt machen könne, ohne aufgehoben zu werden.

Der Herzog erhält ferner die Weisung, eine bei der Kammer zu Stettin befindliche grosse Karte von Hinterpommern gegen Ausstellung eines Interimsreverses abzufordern „und vor Mich parat zu halten, wenn Ich dahin kommen sollte".

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Cabinetsbefehl an Regler, Freiberg 1. April.

11962. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.[1]

Freiberg, 1. April 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 27. voriges sogleich erhalten, und bin Ich Euch für die Mir darin gegebene Nachrichten ganz besonders obligiret, die Mir höchst important gewesen seind, weil Ich aus denen von Euch angeführten Umständen Selber glaube, dass der Feind ein Absehen auf Neisse habe.[2] Ich habe auch deshalb Meine Gedanken an den General von der Infanterie von Fouqué geschrieben, und habet Ihr nur zu continuiren, an Mich über alles, was dorten passiret, fleissig und beständig zu berichten.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11963. A LA DUCHESSE RÉGNANTE DE SAXE-GOTHA A GOTHA.

Die Herzogin von Gotha übersendet mit ihrem Schreiben, d. d. Gotha 28. März, das nachstehende „Mémoire“:

„Il est notoire à quel point les cours de Vienne et de Dresde haïssent celle de Gotha, à cause du dévouement qu'elle a témoigné en tout temps pour Leurs Majestés les deux Rois alliés. La cour de Gotha a donc tout à craindre de leur ressentiment, même après la guerre. On espère cependant que, si la Providence protège la bonne cause, les Rois alliés voudront bien se souvenir de ses intérêts à la pacification, autant que les conjonctures le permettront. On est bien éloigné de prétendre qu'on doit embarrasser les négociations préliminaires par des objets étrangers et bien inférieurs à ceux qui regardent directement les parties belligérantes. Cependant, comme il importe de préparer de loin le terrain et de prévenir à temps les ministres qui ont part aux négociations, sur les besoins et désirs de ceux qu'on affectionne, pour profiter des occasions favorables qui se présentent quelques fois dans les discussions préliminaires, on se flatte de la bonté des Rois alliés qu'ils chargeront volontiers les ministres respectifs de prendre à cœur les intérêts de Gotha.

Il n'est pas douteux qu'à la paix particulière qui se fera peut-être entre les deux Rois alliés et la France, la cour de Dresde n'y soit comprise de façon ou d'autre. Ce sera toujours un des cas où il pourra être parlé des intérêts de Gotha, du moins relativement à la cour de Dresde, tant à l'égard de la haine qui y règne en général contre la cour de Gotha, que par rapport à plusieurs différends qui subsistent depuis longtemps entre les deux cours.“

[1] Die Berichte des Generals Goltz sind im April aus „Giesmannsdorf bei Neisse“ datirt. — [2] Goltz hatte, „Gross-Neuendorf bei Neisse“ 27. März, gemeldet: „Es heisst durchgängig, dass wirklich ein Corps Russen von 12000 Mann schon bei Krakau angekommen, und dass der österreichische General Lacy solches commandiren sollte; mit diesem Corps würde sich der General Laudon in wenigen Tagen conjungiren und alsdann ohne Verzug die Operationes anfangen, nur kann ich nicht erfahren, ob es Cosel gelten soll oder ob sie die Neisse passiren wollen; ich sollte aber beinahe das letztere glauben, weil in Freiwaldau mit Anlegung eines Magazins continuiret, auch eine Bäckerei etabliret wird.“

Freiberg, 1er avril[1] 1760.

Madame. Vous m'ordonnez de vous dire mon sentiment sur [ce] que contient l'incluse. Je vous le dirai donc, Madame, avec toute la vérité que je vous dois, vous conjurant cependant de ne le pas prendre pour un oracle.

Et il me paraît que les choses ne sont pas encore assez avancées pour en venir là, parceque personne n'a jusqu'à présent dit son mot, et il nous convient d'attendre à quel point la France et l'Angleterre pourront s'accorder touchant leurs propres intérêts, qui vraisemblablement leur sont les plus proches; après quoi il sera temps que chacun dise son mot; et à en juger selon les apparences, ces discussions deviendront l'occupation du congrès. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Impératrices ne veulent en aucune façon s'entendre à la paix et que, par conséquent, cette campagne aura lieu, quoi qu'il en puisse arriver. Quoique la charge me reste seul et que je garde le nord et le sud de l'Europe sur mes épaules, il en faut passer par là et s'en fier à la fortune, si l'on peut cependant sans présomption se fier à son inconstance. Si vous voulez donc vous fier à mes faibles lumières, je crois, Madame, qu'il ne sera temps de parler que lorsque nous aurons des nouvelles d'Angleterre qui marquent que les esprits se rapprochent, et qu'il y a apparence qu'on pourra convenir de la paix. Dès que mes nouvelles me le marqueront, je vous écrirai simplement que l'on disait que vous deviez depuis longtemps une réponse à la princesse de Galles,[2] et que je croyais que cela lui ferait plaisir, si vous lui écriviez. Voilà mon sentiment, Madame, au vrai tel que je me le conseillerais à moi-même, si j'étais en votre place.

Le Mercure[3] pourra être dans deux jours à Lo[ndres], d'où il pourrait bien encore repasser à Pa[ris]. Vous voyez que tout cela ne va pas aussi vite qu'on le désire; mais encore est-ce beaucoup, si l'on peut réussir. Je suis, avec la plus haute estime, Madame, de Votre Altesse le très fidèle cousin et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Herzogl. Haus- und Staatsarchiv zu Gotha. Eigenhändig.

11964. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 1. April 1760.

In Meinem heute an Euch bereits abgelassenen Antwortschreiben[4] habe Ich noch vergessen Euch zu antworten, dass, was das Gerüchte von einem Corps Russen von 12000 Mann anbetrifft, so schon bei Krakau in Polen angekommen wäre, solches bis dato ganz falsch und

[1] An die Herzogin von Gotha ein Schreiben aus dem April ohne Tagesdatum in den Œuvres Bd. 18, S. 184. — [2] Vergl. S. 40. Anm. 2. — [3] Edelsheim. — [4] Nr. 11962.

ungegründet ist, da Meine Nachrichten, welche Ich aus Warschau als auch sonsten aus Polen habe, nicht das allergeringste davon, noch dass einmal etwas auf dem Marsch dahin sei, erwähnen und melden. Im übrigen glaube Ich, dass, wann die russischen Operationes angehen werden, solches allererst in dem kommenden Monat Mai geschehen wird.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

---

11 965. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 2 avril 1760.

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez écrites du 18 du mois de mars dernier. Très fâché que l'indisposition de M. Pitt avait jusque là augmenté, au lieu de diminuer, je fais des vœux pour sa prompte reconvalescence, de laquelle je me flatte et espère d'apprendre de vous bientôt de bonnes nouvelles.

J'ai cru d'ailleurs devoir vous avertir que, quand la campagne s'ouvrira, il y a ici une petite rivière, nommée la Triebsche, derrière laquelle je pourrai bien prendre mon camp. Quand cela arrivera, vous avertirez les ministres anglais qu'il ne fallait point croire que cela s'est fait par la raison de quelque désavantage contre l'ennemi, ni qu'il m'eût obligé de replier en quelque sorte devant lui, mais la véritable et unique raison qui m'a fait choisir ce bon poste préférablement à d'autres, est, que je me verrai obligé de détacher beaucoup, soit contre les Russes, quand ils voudront entrer en Poméranie dans le dessein de faire le siège de Colberg, [soit] contre les Autrichiens, quand ils agiront dans la Haute-Silésie, où apparemment ils voudront commencer leur campagne par le siège de Neisse ou de Cosel; et ce sera alors le meilleur poste que celui de la Triebsche pour détacher en arrière et pour couvrir, nonobstant cela, ces contrées de la Saxe contre les progrès que l'ennemi y voudrait faire.

Au surplus, c'est avec beaucoup de plaisir que je veux agréer à milord Oxford[1] la permission de faire la campagne en qualité de volontaire auprès de moi, mais il sera nécessaire alors qu'il se prépare à bien des fatigues et qu'il ne nous mène pas, comme je le fais prier, beaucoup de bagages.

Il n'y aura même nulle difficulté, si d'autres gens de qualité de la Grande-Bretagne voudront faire ici la campagne en qualité de volontaires, pourvu qu'ils s'accommodent aux conditions ci-dessus énoncées, mon intention n'ayant jamais été d'être contraire en ceci aux désirs de ceux de cette nation, quoique, à vous le dire naturellement, je n'ai pas aimé avoir auprès de moi en cette qualité des sujets d'autres nations,

[1] Ein Enkel Walpoles.

soit un peu équivoques ou avec lesquelles je ne suis pas si intimement lié qu'avec l'Angleterre.

Nach dem Concept. Federic.

11966. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[1]

Freiberg, 2 avril 1760.

Les apparences augmentent, toutes mes nouvelles du dehors sont d'accord là-dessus, que la France pourrait bien penser sérieusement à faire sa paix avec l'Angleterre par une négociation séparée le plus promptement qu'elle pourra, vu l'envie et le grand besoin que la France en a. Dans ce cas-là, je vous prie instamment de songer à temps et d'avance à ce que vous ferez de ce côté-ci en ma faveur. Je vous fais cette demande avec d'autant plus de confiance que les ministres anglais m'ont fait renouveler depuis peu encore les assurances les plus fortes que, dès que les évènements de la guerre pourraient permettre que Votre Altesse agisse en ma faveur avec Son armée,[2] Elle le ferait en sorte qu'il n'y aurait pas même besoin de nouveaux ordres à cette occasion, vu que les intentions et le désir du ministère sur ce point étaient parfaitement connus déjà à Votre Altesse. J'ose donc espérer qu'alors vous ferez agir au moins un corps de 40 000 hommes du côté vers Leipzig, pour couvrir mon flanc contre l'armée de l'Empire. Outre l'armée de Daun que j'aurai à contenir ici, les Russiens voudront entrer en Poméranie pour faire le siège de Colberg, et les Autrichiens en même temps dans la Haute-Silésie pour assiéger Neisse. Jugez ainsi de ma situation bien gênée, nonobstant laquelle j'emploierai tout pour obvier à ces maux; mais il me sera impossible de couvrir encore le côté de Leipzig, et, comme je n'aurai plus de troupes pour les opposer là, il ne faut nullement douter que l'ennemi ne détachera pas l'armée de l'Empire vers le Magdeburg, qui y ravagera le pays avec toutes ces contrées et même le pays de Brunswick, ce que je ne saurais empêcher ni rien y détacher, arrive qu'en arrive, à moins que vous ne vous chargiez de couvrir ce côté-là et de le défendre contre cette troupe de l'Empire, pour les tenir dans les bornes qu'il faut.

Vous pouvez compter sur tout ceci, ce ne sont pas des comptes en l'air. Hier et aujourd'hui 5 régiments qui avaient hiverné du côté de Kommotau, sont allés joindre Daun à Pirna, de sorte que ce qui pourra se joindre d'Autrichiens à l'armée de l'Empire, ne saurait faire

[1] Prinz Ferdinand befand sich nach seinen Berichten im April vom 2. bis 19. in Paderborn, am 29. in Neuhaus. — [2] Bericht von Knyphausen und Michell, d. d. London 29. Februar. Vergl. Nr. 11904.

tout au plus que 10000 hommes, de sorte que le corps en entier ne fera que 25000 hommes. On dit que Hadik doit le commander.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11967. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Freiberg, 2. April 1760.

Da es das Ansehen gewinnet, als ob der Feind etwas auf Neisse tentiren und den Anfang seiner Campagne damit machen wolle, so destinire Ich zur Defension dieser Euch anvertrauten Festung ausser denen Garnisonbataillons der jetzigen ordinären Garnison noch 4 Mousquetierbataillons und 200 Dragoner, so Euch der General von Fouqué detachiren wird. Ich schicke Euch auch den Ingenieurmajor Lefèbvre, und sollet Ihr alles in der Festung so providiren und alle Eure Veranstaltungen so machen, dass Ihr eine vigoureuse Défense thun könnet, denn Ihr Euch wenigstens drei Monat halten und valeureus defendiren müsset, als worauf Ich ganz gewiss und ohnfehlbar rechne. Wollet Ihr noch einen oder andern Officier zur Hülfe und Assistance haben, so sollet Ihr nur dem General von Fouqué deshalb schreiben, als den Ich von allem instruiret habe.

Die Russen dürften nun wohl zu gleicher Zeit eine Diversion in Meinen alten Provinzien zu machen suchen; dieses obligiret Mich, dass Ich dorten erst hin und solche wegzujagen suchen muss, mithin könnet Ihr, ehe dieses geschehen, keine Hülfe von Mir bekommen. Ich habe aber über dieses noch grosse Hoffnung, dass indessen noch eine Diversion in Meinen Faveur geschehen wird,[1] darüber Ich Mir hier nicht expliciren kann, welche alsdenn die Oesterreicher gewiss obligiren dörfte, die Belagerung aufzuheben. Ihr könnet aber versichert sein, dass dieses zuverlässig ist.

Wenn Euch die Oesterreicher noch belagern sollten, und Ich Euch zum Succurs Selbst hinkomme, so werde Ich den Feind entweder auf der Seite von Woitsch[2] oder aber von Steffensdorf[3] attaquiren müssen, wo sonst das Glück nicht will, dass derselbe durch eine Diversion gezwungen wird, von dort wegzugehen. Ich zweifle übrigens im geringsten nicht, Ihr werdet Euch dergestalt in diesen Begebenheiten betragen und Euch dergestalt defendiren, wie es die Pflicht eines rechtschaffenen und ehrliebenden Commandanten, auch Eure Ehre und Reputation erfordert, auch Euch alles dessen erinnern, was Ich Euch deshalb in Meiner vor verschiedenen Jahren Euch deshalb ertheileten Instruction

[1] Vergl. Nr. 11954. — [2] D. i. Woitz, westl. von Neisse. — [3] Stephansdorf, nordwestl. von Neisse.

umständlich vorgeschrieben habe,[1] von Mir aber alsdenn versichert sein, dass Ich solche Eure treue und rechtschaffene Dienste auf das gnädigste erkennen und gewiss sein werde Euer wohlaffectionirter König

Friderich.[2]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

11 968. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 2 avril 1760.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez faite du 25 de mars, que j'ai trouvé bien digne de mon attention par les particularités intéressantes qu'elle comprend, et dont je vous [sais] bien du gré.[3] Je vous renvoie, au surplus, à ma dernière lettre;[4] il faudra voir de quelle façon les Français s'expliqueront encore, et sous quelle face ils apparaîtront, quand ils se seront démasqués entièrement. Prêtez-y toute votre application et continuez à m'en donner vos nouvelles avec exactitude et le plus souvent que vous pourrez.

Nach dem Concept.

Federic.

---

11 969. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 3 avril[5] 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 21. März und verweist auf seine letzten Schreiben.

Il est plus que probable que la France est très pressée pour avoir la paix et que, par cette raison, la cour de Versailles enverra quelqu'un de sa part en Angleterre[6] muni de pleins pouvoirs pour y convenir des articles principaux pour servir de préliminaires à la paix générale, ladite cour souhaitant au possible, comme on peut l'assurer assez positivement, d'éviter de faire la campagne prochaine. Il faudra, en ce cas, qu'en conformité de mes précédents ordres vous dirigiez, entre autres, votre attention principale à ce que je ne sois point oublié, lorsqu'il sera question de dresser les préliminaires de paix entre l'Angleterre et la France,

[1] Vergl. S. 140. — [2] Die obige Cabinetsordre wird am 2. April abschriftlich mit gleichlautenden Begleitschreiben an Fouqué und an Goltz gesandt. — [3] Hellen hatte weitere Mittheilungen über das letzte Gespräch zwischen Yorke und d'Affry (vergl. Nr. 11 957) gemacht. — [4] Nr. 11 957. — [5] Vom 3. April ein Schreiben an Voltaire in den Œuvres Bd. 23, S. 73. — [6] Mitchell berichtet, Freiberg 2. April (secret and supplemental), an Holdernesse, der König habe ihm gesagt, „that he begins now to think the French are really in earnest to make peace and that he heard they intended to have sent a gentleman into England, against whom there had been objections on account of his principles". [London. Public Record Office.] — Die Nachricht von der Absicht, einen Unterhändler nach England zu senden, geht auf Hellens Bericht vom 25. März zurück.

mais que j'y sois inclus, et qu'il soit stipulé une parfaite neutralité de la part de la France, de ne participer en aucune façon à la guerre que les deux Impératrices sont résolues de pousser absolument, et que, d'un autre côté, la Grande-Bretagne garde les mains libres pour maintenir Sa Majesté Britannique et ses alliés en Allemagne dans leurs possessions respectives et m'aider à me défendre contre les deux Impératrices, à repousser les invasions qu'elles méditent de faire dans nos États, et conserver ainsi l'équilibre en Allemagne pour accélérer par là une paix générale, honnête et solide.

Il faudra, outre cela, que vous soyez extrêmement attentif pour empêcher que la France, lorsqu'elle traitera des préliminaires, ne se procure adroitement la médiation aux négociations qui pourront s'entamer pour ramener la paix générale, d'autant qu'il en résulterait de grands inconvénients, par les chicanes et brouilleries auxquelles l'esprit de partialité pourrait séduire la cour de Versailles.

Je vous renvoie, au reste, aux amples dépêches que vous avez reçues de ma part. Je crois que la campagne s'ouvrira ici du 14 au 20. Les Autrichiens ont intention de me tenir de ce côté-ci en échec, pour assiéger Neisse, et de m'obliger par la marche des Russes en Poméranie d'évacuer, pour ainsi dire, la Silésie; mais, si l'évènement que nous attendons relativement à votre émissaire de Londres, a lieu, le prince Ferdinand, en se portant sur Eger, ferait entièrement changer la face des affaires de ce côté-là, et, si la lettre que je vous ai envoyée,[1] réalise les bonnes espérances que l'on me donne d'un autre côté, nous gagnerons une assez grande supériorité, pour pouvoir encore donner la loi à tous nos ennemis.

Federic.

Nach dem Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

11970. AU BARON DE BIELFELD A HAMBURG.

Der Kammerherr Baron von Bielfeld berichtet, Hamburg 28. März, der nach Russland bestimmte Emissär[2] sei am 22. abgereist; da aus Lübeck vor Ende Mai kein Schiff abgehe, so habe er den Weg über Dänemark und Schweden gewählt.

„Il s'était répandu un bruit que le crédit de la famille des Schuwalow avait furieusement baissé; mais, comme les dernières lettres de Russie démentent cette nouvelle, la personne en question fera tous ses efforts et emploiera au besoin

Freiberg, 3 avril 1760.

La lettre que vous m'avez écrite du 28 de mars, m'est bien parvenue, et j'ai été bien aise de vos soins, pour m'informer de ces détails qu'elle comprend.

Je vous sais gré d'ailleurs de la nouvelle marque que vous venez me prouver de votre fidélité et de votre attachement zélé, en ne faisant même attention à l'offre séduisante

[1] Vergl. Nr. 11955. — [2] Pechlin. Vergl. Nr. 11926.

les plus grosses couches pour gagner le favori, conformément aux intentions de Votre Majesté."

Bielfeld hofft auf einen günstigen Ausgang der Sendung, wenn sich England mit Frankreich verständige, denn man sei in Petersburg weit weniger „bon autrichien" als „bon français".

„J'ai été fort surpris ces jours passés. La comtesse de Bentinck, avec laquelle je n'avais pas eu la moindre correspondance depuis bien des années, m'a écrit de la part du comte de Kaunitz, pour me proposer de venir à Vienne où l'on souhaite que je fisse à l'archiduc Joseph un cours de politique sur les Institutions que je viens de publier. Cette proposition est assaisonnée de tout ce qui peut la rendre éblouissante. J'ai répondu que je ne croyais pas pouvoir faire un pas sans l'agrément de Votre Majesté, ayant l'honneur de Lui être attaché par toutes sortes de liens et surtout par ceux de la reconnaissance."

Nach dem Concept.

qui vient de vous être faite d'une personne dont vous devez connaître le mauvais cœur et la noire ingratitude; aussi aurez-vous pu aisément vous représenter combien une conduite contraire de votre part m'aurait été désagréable et, si vous serez capable de vous prêter à une chose qui, à plus d'un égard, aurait fait rougir pour vous toutes les honnêtes gens et flétrir votre bonne réputation.

Soyez, du reste, assuré de ma reconnaissance des témoignages du zèle et de la fidélité que vous me faites sentir, et des marques réelles que je vous en donnerai, dès que la situation de mes affaires me permettra de vous en prouver l'effet.

Federic.

11971. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

[Freiberg,] 3 avril 1760.

Mon cher Frère. Il n'y a rien de plus sûr que les nouvelles que vous avez reçues de moi; j'en ai eu aujourd'hui d'Angleterre[2] par lesquelles on me marque que tout va à souhait; cependant il ne faut pas se flatter que l'on parvienne à une entière conclusion avant le mois de juin, de sorte que je prends toutes les mesures possibles pour me soutenir jusqu'à ce temps-là. J'attends encore d'autres lettres, et, si elles sont telles que je dois le croire, il y a toute apparence que nous nous tirerons très honorablement du péril extrême où nous sommes.

L'idée, que vous avez, d'employer les alliés du côté d'Eger, est l'unique qui puisse dégager la Saxe; cette diversion obligera Daun de quitter Dresde, mal gré bon gré qu'il en aura, et peut-être sera-t-il obligé de faire encore de plus forts détachements d'autres côtés, ce qui changera si fort les situations des cours et les opérations des armées que tout nous deviendra aussi favorable que les évènements nous ont paru contraires jusqu'ici; ces espérances consolent et donnent au moins

[1] Die Berichte des Prinzen Heinrich im Monat April sind datirt vom 2. bis 11. aus Wittenberg, vom 20. bis 27. aus Torgau. — [2] Vergl. Nr. 11969.

le courage d'envisager l'ouverture de cette campagne, dont la seule idée me faisait frémir.

Je fais mille vœux pour votre reconvalescence,[1] en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

11 972. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[2]

Freiberg, 4. April 1760.

Ich habe Euren Bericht vom 1. dieses erhalten, und, wie es Mir lieb gewesen, daraus zu ersehen, dass dorten weiter nichts veränderliches vorgefallen, so gratulire Ich Euch zu dem schönen Coup, welchen Ihr gegen den Feind ohnweit Böhmisch-Friedland gemachet habet.[3] Ich wünsche, dass dergleichen mehr geschehen mögen, ob es schon in jetzigen Umständen weit decisivere Coups sein müssen, die uns aus dem Embarras ziehen sollen.

Damit Ihr auch von allem in der Connexion informiret sein möget, was von Seiten derer Russen in Polen vorgehet, so lasse Ich Euch vermittelst der abschriftlichen Anlage communiciren, was Mir Mein ordinärer Correspondent zu Danzig deshalb mit heutiger Post gemeldet hat, und werde Ich sehen, wie es weiter darunter gehen wird, da Ich inzwischen den Generallieutenant von Forcade mit einigen Bataillons vorerst nach Stargard zu gehen beordert habe.

Auf dass Ihr auch von dem Ungrunde des letztern Bruits, als ob ein russisches Corps von 12 000 Mann bereits zu Krakau angekommen,[4] um so mehr confirmiret werden möget, so lasse Ich Euch vermittelst anliegenden Extracts communiciren, was Meine letztere Briefe aus Warschau vom 26. voriges Mir darunter melden.[5]

Im übrigen schicke Ich Euch hierbei die Abschrift von einer gewissen Marschroute,[6] so Ihr inzwischen bei Euch wohl zu asserviren habet, da solche nur praeparatorie und auf den Fall ist, wenn es nöthig wäre, davon Gebrauch zu machen, und dass solches die Zeitumstände nothwendig erforderten.

Friderich.

[1] Vergl. S. 92. 160. — [2] Fouqués Berichte sind im April aus Löwenberg datirt. — [3] Die Ueberrumpelung eines österreichischen Postens bei Rückersdorf, wobei der Feind über 60 Mann an Todten und Gefangenen verloren hatte. — [4] Vergl. S. 227. — [5] Bericht Benoîts vom 26. März: „Il ne paraît pas encore que l'armée russe sera en état de recommencer ses opérations aussitôt qu'on se l'était promis. Ses recrues ne lui arrivent que très lentement et en plus petit nombre qu'on ne l'avait débité." Das zur Verstärkung heranziehende Corps Milizen sei nicht, wie man ausgesprengt habe, 20 000, sondern nur 4000 Mann stark. — Eine Abschrift dieses Berichtes wird am 4. April auch dem General Goltz übersandt. — [6] Eine Marschroute von Löwenberg bis Stargard.

Danzig, 29. März 1760.

Ew. Königl. Majestät referire hierdurch allerunterthänigst, wie die russischen Truppen, welche diesseits der Weichsel und ohnlängst dieser Stadt gestanden haben, aufgebrochen sein und gegen Konitz marschiren, einige kleine Commandos sind davon nur hin und wieder bis zur Zeit zurückgeblieben. Dieses in Bewegung und in Marsch seiende Corps Infanterie halte ich 6000 Mann complet; die irregulären Truppen und Husaren hergegen, so sich mit demselben vereinigen sollen, davon bereits in Pommern in die Gegenden von Cöslin und Cörlin eine Partei jetzo herumschweifet, könnten aber gar wohl gegen 8000 Mann an der Zahl sein. Wie ich aus einem guten Kanal vernehme, ist darüber das Project, dass dieses Corps durch die Neumark bis ziemlich nahe gegen die Oder vorzurücken beordert seie; ob nun solches eine Avantgarde anzeigen soll, wird sich in kurzem zeigen müssen; allein bei dem *gros d'armée* ist noch alles beim vorigen, und ich glaube nicht, dass solche vor der Hand werde aufbrechen, da auch der Weichselstrom daran hinderlich ist und der Anfang des Eisganges täglich zu erwarten stehet. Wie ich aus verschiedenen Nachrichten und Veranstaltungen urtheile, soll der Feind sein Dessein auf Colberg haben.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Reimer.

11973. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 4 avril 1760.

Afin que vous soyez informé [de] ce que c'est que le mouvement des troupes russiennes qu'ils font à présent dans la Prusse polonaise, si peut-être des bruits faux et exagérés en parvinssent jusqu'à vous, j'ai cru devoir vous communiquer le rapport que je viens de recevoir à ce sujet par mon résident à Danzig,[1] sur lequel je puis compter et en conséquence duquel vous serez informé de ce qui regarde proprement le mouvement de quelques troupes russes, qu'ils font actuellement dans la Prusse polonaise, en deça de la Vistule.

Je fais avancer des troupes à Stargard.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

11974. IDÉE SUR LES PROJETS DE L'ENNEMI ET SUR NOS OPÉRATIONS.[2]

Il est impossible de constater les choses, lorsque l'on n'en peut juger que par des conjectures et qu'il faut plutôt deviner les desseins

[1] Der Bericht Reimers vom 29. März, vergl. Nr. 11972. — Auf diesem Berichte Reimers finden sich u. a. die Weisungen: „Forcade mit Hülsensche Regiment, 20 Kanonen und sein nach Stargard marschiren. Generalmajor Hornn, sobald fertig, gerade nach Stargard marschiren. Wenn Regiment von Schenckendorff im Stande, so kann Forcade mitnehmen." — Auf dem Bericht des Generalmajors von Grabow, welcher, Stargard 2. April, gemeldet hatte, ein 12000 Mann starkes russisches Corps solle durch die Neumark vordringen, finden sich die Weisungen zur Antwort: „12000 leichte: sind nicht 6000! alles leichte. Leute .. sehen doppelt. Der General Forcade bald mit mehren Bataillons hinkommen; also werden sie den Feind, wo auch nicht viel schaden, doch abschrecken, dass er blöde werde und nicht ganz und gar zu leichte hasardirt." — [2] Die „Idée" wird am 5. April an Fouqué über-

de l'ennemi qu'on ne peut dire d'en être bien instruit. Cependant, en faisant plusieurs suppositions et en se représentant les choses probables qui peuvent arriver, on se fait une règle générale pour se conduire, que, si tout n'est pas applicable, du moins s'en trouve-t-il une partie: voilà donc tout l'usage qu'on peut tirer de ces réflexions, qui seront toujours utiles, s'il s'y trouve quelque chose d'applicable aux conjonctures dans la suite de cette campagne.

On voit, en général, que les vues de la cour de Vienne vont à faire cette année de grands progrès en Silésie. Pour cet effet Laudon se trouve avec un corps de 20000 hommes en Haute-Silésie, et son dessein, qui se découvre de plus en plus, de mettre le siège à Neisse, me paraît devoir être contenu d'un côté par les Russes, dont le dessein se décèle également par, la formation de leurs magasins, de vouloir assiéger Colberg. Daun pense que, vu l'éloignement des lieux, il faut nécessairement que nous options entre les Russes ou Laudon; que, si nous marchons vers Neisse, les Russes, en un moment, deviennent maîtres de la Poméranie. Il comprend, d'ailleurs, que le corps de Fouqué ne saurait rester longtemps dans cette position, et il tient 20000 hommes prêts en Lusace, pour pouvoir pénétrer en Silésie par Lœwenberg.

En Saxe il y a apparence qu'il a fait fortifier tous les postes aux environs de Dresde, pour être en état de les soutenir avec peu de troupes, et qu'à l'ouverture de la campagne il passera l'Elbe et se campera à Grossenhain ou quelque part aux environs, et qu'il destine le corps de Deux-Ponts pour faire une diversion dans le Magdeburg et le Halberstadt.

Il est sûr qu'à considérer notre situation avec les dangers qui nous menacent, elle me paraît terrible, et tout ce que l'on peut faire pour s'opposer, me semble insuffisant, à moins que quelque prompt changement ne survienne. Si je marche contre les Russes et que dans quinze jours je ne me batte point, le grand éloignement m'empêchera d'arriver à temps pour secourir Neisse. Si je partage l'armée de la Silésie en deux parties égales, chacune ne fera que 28000 hommes au plus, chacune sera obligée d'agir sur la défensive, et, étant faible partout, c'est risquer d'être battu de tous les côtés. Si donc on rassemble des forces considérables d'un côté, il faut en faire usage pour se débarrasser d'un ennemi et pour courir s'opposer à l'autre, comme cela m'a souvent réussi; et, si malheur arrive, on est abattu tout d'un coup, au lieu que, si l'on n'avait rien risqué, on aurait péri quatre mois plus tard.

Pour obvier cependant, autant que je l'ai pu, aux malheurs qui pourraient arriver, et pour gagner du temps, j'ai ordonné qu'on jetterait 4 bataillons et 200 dragons à Neisse,[1] pour que la place fût d'autant

sandt (vergl. Nr. 11975), vermuthlich an demselben Tage auch an den Prinzen Heinrich (vergl. Nr. 11976).

[1] Vergl. S. 230.

mieux en état de soutenir un long siège; reste à 16 bataillons pour couvrir les endroits de la Silésie les plus exposés, surtout pour que le prince Lœwenstein ne peut point pénétrer à Breslau.

En Saxe il me parait que les articles principaux seront ceux: de bien couvrir et d'avoir grande attention aux magasins de Torgau et de Wittenberg; de passer l'Elbe, si l'ennemi la passe, en laissant un corps de ce côté-ci de l'Elbe; de laisser avancer les Cercles jusques dans les plaines, tant pour obliger le prince Ferdinand à y porter des secours que pour les tirer des montagnes, si l'on peut les combattre, mais d'avoir encore l'œil sur les détachements que Daun pourrait faire pour la Silésie, et d'en faire à proportion, s'entend 6000 hommes contre 10000, pour que l'ennemi ne gagne pas une trop grande supériorité dans cette province.

Mais comme toutes les apparences sont que la paix se fera entre les Français et les Anglais, le prince Ferdinand, en se portant sur Eger, débarrassera la droite de cette armée des attentions sur Leipzig et sur le Halberstadt, ce qui doit alors redoubler les attentions pour la Silésie. Si Daun se repliait en Bohême, on pourrait, en ce cas, reprendre Dresde, et, pour ne point abandonner le prince Ferdinand, lui donner des secours ou suivre Daun, selon que les circonstances le permettent.

Mais si les Turcs tiennent leur parole et qu'ils attaquent Temesvar à la fin de mai, tout change de face, et, en ce cas, l'armée de Poméranie n'aura pas besoin de se commettre à une bataille; les Autrichiens seront obligés de faire partir en hâte le corps de Laudon et d'y joindre au moins 30000 hommes des troupes qu'ils ont à présent en Saxe, de sorte qu'en y ajoutant la diversion du prince Ferdinand sur Eger, ils seront obligés de vider la Saxe. Il faudra, en ce cas, les suivre, et nous pourrons agir de trois côtés: 1° le prince Ferdinand sur Eger, un corps sur l'Elbe, et Fouqué en Moravie. On peut juger dans quel embarras cette position jettera les ennemis; il faudra en profiter, mais je ne saurais jusqu'à présent encore dire comment, car il faudrait être instruit des mesures que l'ennemi prendra alors. Je souhaite de tout mon cœur que cela arrive, car ce sera probablement le terme de tous nos malheurs.

Nach der eigenhändigen Niederschrift des Königs.

11975. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 5 avril 1760.

Je vous envoie ci-joint, pour votre direction seule, les idées que j'ai eues sur les opérations de mes ennemis et sur nos opérations.[1] Vous

[1] Nr. 11974.

voyez à peu près quelles sont mes intentions et mes idées sur ce qu'il y aura à faire dans chaque situation.

Dans la grande incertitude des évènements futurs, il n'est pas possible de prévoir ce qui peut arriver et, par conséquent, de donner des instructions d'avance, et l'on ne peut que se présenter un tableau général de l'avenir pour s'imprimer les choses principales dans la tête et y fixer son attention.

Vous aurez la discrétion, mon ami, de céler comme meurtre les choses que je vous confie.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

11976. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg, avril 1760.][1]

Mon cher Frère. Dans la situation où nous sommes et dans l'incertitude de certains évènements favorables qui paraissent devoir arriver, il est impossible de se faire un plan fixe de conduite; cependant j'ai cru qu'à tout évènement il fallait établir quelques points principaux qui doivent fixer notre attention et nous servir comme les points cardinaux pour nous orienter. Je vous prie de me communiquer vos idées sur tout ceci, peut-être aurez-vous imaginé quelque chose à quoi je ne pense pas peut-être; en rassemblant les idées, se trouvera-t-il encore quelque joint pour nous faciliter notre ouvrage.

Au reste, les magasins se forment très bien, vous pouvez vous en faire instruire par Zinnow.[2] Toutes les troupes de Saxe sont payées et ont les prêts jusqu'au mois d'octobre qu'il les faudra pourvoir de Magdeburg, et j'ai avancé les arrangements relatifs de l'armée de façon qu'à la fin de ce mois nous aurons dans toutes les armées 118000 combattants, sans y comprendre ni malades ni prisonniers.

Voilà nos derniers efforts, puisse-t-il plaire au Ciel de les bénir pour terminer enfin cette guerre funeste et presque insoutenable! Je suis avec une parfaite estime, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

Federic.

[1] Das völlig undatirte und unter gleichfalls nicht datirten Papieren liegende Schreiben ist mit grosser Wahrscheinlichkeit vom 5., vielleicht auch 6. April 1760 zu datiren. Die darin erwähnten „points principaux" sind jedenfalls die „Idée sur les projets de l'ennemi et sur nos opérations" (Nr. 11974). Die in Nr. 11974 abgedruckte eigenhändige Aufzeichnung der „Idée" liegt bei den Akten des Prinzen Heinrich. Das bei Schöning a. a. O. S. 252 abgedruckte Schreiben des Prinzen Heinrich, d. d. Wittenberg 8. April 1760, bildet wohl die Antwort auf das obige Schreiben des Königs. Darin heisst es: „J'ai lu avec la plus grande application les idées que vous daignez me communiquer sur la campagne prochaine . . . Comme vous me permettez de dire mon sentiment, je hasarderai donc quelques réflexions etc." — [2] Mitglied des Feldkriegsdirectoriums in Sachsen.

11977. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Freiberg, 5 avril 1760.

La lettre que vous m'avez faite du 3 de ce mois, m'a été bien rendue. Pour cette fois-ci, je crois vos soupçons contre la sincérité du duc de Newcastle et du lord Holdernesse mal fondés;[1] mais ce que je présume, c'est qu'ils ne se fient pas encore sur ce que le comte Saint-Germain a dit au général Yorke, dont ils regardent apparemment les ouvertures comme jetées pour entendre comment les Anglais s'expliqueront.

Quand la Porte aura reçu mes dernières lettres,[2] il me semble qu'il faudra qu'ils agissent en ma faveur alors ou jamais. Dans le dernier cas, leur intention n'a du tout été sincère et point d'autre que de nous amuser, ce qui paraîtra bientôt. Car s'ils veulent agir, il faut qu'après un temps passé de quatre semaines nous entendions déjà par des lettres de Pologne des bruits sur les remuements des Turcs. Car dès qu'ils commenceront à faire des préparatifs de guerre, cela passe comme une traînée de feu d'une main à l'autre, avant même que je saurais avoir la réponse de mon émissaire. Il est temps qu'il nous vienne un Dieu de machine, sans quoi je ne saurais prédire rien de bon.

Je soupçonne, au reste, que les Français ont eu quelque échec aux Indes Orientales, que nous ignorons encore, et qu'ils en sont bien en peine pour Pondichéry, et que c'est là la véritable raison pourquoi ils pressent actuellement à faire leur accommodement avec les Anglais.

Federic.

Il y a pour nous de grands biens ou de grands maux à attendre, point d'alternative.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

11978. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 6 avril 1760.

Comme les apparences continuent à y être, et qu'il paraît probable de plus en plus que les Français feront leur paix avec l'Angleterre,

[1] Finckenstein hatte in der Antwort, welche das englische Ministerium dem General Yorke auf seinen Bericht über die Unterredung mit Saint-Germain ertheilt hatte (vergl. Nr. 11944), die Hervorhebung der von Saint-Germain gegebenen Versicherung vermisst, „que la France était prête à Lui (d. h. dem Könige) garantir de nouveau la Silésie". „J'avoue que je ne sais que penser d'une omission aussi singulière, qui pourrait bien être une mauvaise finesse du duc de Newcastle et du lord Holdernesse pendant l'indisposition du chevalier Pitt" (vergl. S. 228). — [2] Vergl. Nr. 11954.

avant même d'ouvrir leur campagne, j'ai cru devoir profiter de cet intervalle, pour communiquer à Votre Altesse mes idées de ce que je crois que, ce cas existant, les circonstances présentes exigeront que vous entrepreniez.

Je me persuade donc que, si vous marchiez alors avec un corps d'armée bien considérable par le pays de Bamberg droit à Egra, cette diversion me serait la plus favorable, puisque non seulement par là la Saxe se verrait déchargée des troupes ennemies et, par conséquent, du théâtre de la guerre, qu'on transporterait en Bohême, mais qu'encore cette diversion serait décisive; car, pour ce qui regarde l'armée des Cercles et ce que les Autrichiens y ont joint de leurs propres troupes, cela ne fait, tout au plus et largement compté, que 30000 hommes ensemble, et rien au delà. J'attends la réponse que Votre Altesse voudra bien me faire pour m'expliquer Ses sentiments là-dessus.

Selon mes nouvelles, l'ennemi veut camper le 14 de ce mois. En ce cas, je prendrai mon camp de la Triebsche;[1] mais ce mois ici se passera, selon toutes les apparences, sans grandes opérations. Les Russes ne se mettront en mouvement, à ce que l'on assure, que le mois de juin. Laudon est parti de Dresde avec 8000 hommes, tirant vers Bautzen, je ne saurais encore vous dire jusqu'ici à quelle fin.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

11979. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 6 avril 1760.

Les nouvelles que je reçois se confirmant de plus en plus que les Français pourraient bien convenir avec l'Angleterre sur une paix séparée, avant même qu'ils ouvriront leur campagne, je me suis déterminé, dans ce cas-là, de rester moi-même ici auprès de mon armée en Saxe et de vous laisser en conséquence le commandement, que je vous avais destiné, de celle qui agira contre les Russes, quoiqu'avec cette différence qu'outre le régiment de hussards noirs,[2] destiné déjà à celle-ci, et un bataillon franc, j'y joindrai d'ici encore 6 bataillons d'infanterie avec 10 escadrons de cavalerie.

Mon intention est d'ailleurs que, si vous vous trouvez parfaitement rétabli de santé, vous marchiez d'abord à Sagan, pour y être plus à portée de vous tourner avec ce corps sur Francfort ou vers la Poméranie, où les circonstances pourront l'exiger, et de vous faire joindre même là par le grand corps[3] de l'armée en Silésie sous le général Fouqué qui appartient à celle sous vos ordres. Je vous donnerai d'ici, au surplus, encore 20 canons de douze livres de calibre.

[1] Vergl. S. 228. — [2] Das Husarenregiment Rüsch. — [3] So nach dem Concept.

Les régiments en Silésie qui sont proprement destinés à l'armée sous vos ordres, sont les suivants: les bataillons de grenadiers de Buddenbrock, de Busch, d'Arnim, et de Diringshofen et Manteuffel qui joints ensemble n'en font qu'un; régiments d'infanterie Henri, vieux Stutterheim, jeune Stutterheim, Ramin autrefois Kalkstein, Thiele autrefois Ramin, Manteuffel, Queiss, jeune Brunswick, Bredow, Diericke, Hülsen, Finck, Schenckendorff, jeune Sydow et 2 bataillons de vieux Sydow garnisons. Quant à la cavalerie appartenante à ce corps, ce sont les régiments de cavalerie actuellement en Silésie, inclusivement les 10 escadrons de Rüsch d'ici; de cette cavalerie vous ne laisserez en arrière en Silésie que 5 escadrons de dragons et 5 escadrons de hussards.

Les raisons qui rendent ma présence nécessaire ici en Saxe, sont: parceque, primo, je saurais m'arranger d'autant mieux et plus promptement avec le prince Ferdinand de Brunswick et, en second lieu, pour m'arranger de ce qui sera expédient à entreprendre conformément aux conjonctures et aux évènements.

Je joins ici deux routes de marche qui sauront vous servir de direction, selon que les occasions le demanderont, avec un avis que je viens de recevoir de Meissen touchant quelque remuement de l'ennemi au delà de l'Elbe.[1] Comme j'ignore encore où ces gens en veulent, il faut attendre de savoir leur destination, pour me décider sur le parti que j'aurai à prendre.

Nach der Ausfertigung. Federic.

11980. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE MARKGRAF KARL.[2]

[Freiberg, April 1760.]

Die Zeitung von Dedenroth[3] ist nichts. Seydlitz[4] nur an sich ziehen und hinter die Dörfer.

Götz[en] hat geschrieben, dass Beck weg ist;[5] erfahren, wo er hin ist! ob er bei Zittau bleibt? Möhring muss allerte sein mit Patrol[len]; soll avertiren.

In Dresden gesprochen, den 14. campiren. Ich rüste [Mich] nun auch; wo der Feind aber ruhig bleibt, nicht die ersten sein!

1 Ein Bericht des Lieutenants von Götzen, d. d. Meissen 5. April, demzufolge der General Beck mit einem starken Corps nach Zittau aufgebrochen sein sollte. — 2 Die Berichte des Markgrafen sind im Monat April aus Kaufbach (östlich von Wilsdruff) datirt. — 3 Nach einem vom Markgrafen übersandten Berichte Zietens, d. d. Kesselsdorf 5. April, hatte der Major von Dedenroth gemeldet, dass ein Corps Oesterreicher sich bei Pretzschendorf (südwestl. von Freiberg) versammelt habe und nach Frauenstein marschirt sei. — 4 Das Kürassierregiment Seydlitz. — 5 Vergl. Anm. 1.

Hier ist alles still, bei Pretzschendorf ist nichts gewesen. In Dippoldiswalde alles ruhig.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort auf der Rückseite des Berichts des Markgrafen, d. d. Kaufbach 6. April.

11981. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Prinz Ferdinand übersendet, Paderborn 2. April, den nachstehenden Bericht des Grafen Choiseul, d. d. Wien 8. März:

„Vous avez pu connaître par mes lettres combien cette cour a eu de peine à goûter les propositions de paix faites par les ennemis. Un jour, le comte de Kaunitz me disait que la situation où étaient les affaires, ne permettait point de penser à la paix pour le présent, et qu'il fallait tâcher d'empêcher le Roi de se laisser aller à des propositions séduisantes. Les offres les plus avantageuses étaient faites pour retenir le Roi dans la guerre. Un autre jour, je le trouvai un peu mieux disposé à traiter de la paix. Enfin, aux instances que j'ai faites au nom du Roi, j'ai enfin déterminé cette cour à envoyer une réponse favorable à son ministre à La Haye. Il est vrai que M. de Kaunitz avait dit, il y a environ quinze jours, à M. de Burmania[1] que l'Impératrice-Reine enverrait des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires au congrès; mais les pouvoirs de ces ambassadeurs devaient être bornés, et je suis venu à bout de les étendre jusqu'au point de faire la paix, si les circonstances l'exigent. Malgré ces bonnes dispositions, on n'y peut guère compter, si les armes de Sa Majesté Impériale et Royale réussissent. L'abaissement du roi de Prusse, qu'on voudrait réduire en quelque sorte au marquisat de Brandebourg, tient à cœur. L'Impératrice-Reine est convenue avec l'impératrice de Russie que l'impératrice de Russie retiendrait pour elle le royaume de Prusse, et que la plus grande partie de la Poméranie passerait sous la domination de la cour de Suède. Cette cour-ci se réserve la Silésie et cède au roi de Pologne quelques places qui sont à sa bienséance. Il faudra bien changer de système, si, comme vous me le marquez, l'Angleterre veut maintenir le roi de Prusse dans toutes ses possessions.

Je suis charmé que les demandes des Anglais soient raisonnables et qu'il en coûte peu au Roi, pour se tirer d'affaire et d'une guerre aussi ruineuse que celle-ci.

Faites-moi le plaisir de me marquer si vous pourriez établir une suspension d'armes; pour ici, on n'en veut point entendre parler. On forme un très beau plan d'opérations qui ruinerait le roi de Prusse, s'il s'exécutait."

Gleichzeitig übersendet der Prinz das folgende, nicht datirte, Schreiben Rouillés aus Paris:

„On ne s'entretient plus ici que des moyens de faire la paix. Le Conseil délibère souvent sur ce qu'il convient de céder, et de ne pas céder. Tous les membres sont d'avis de céder sans difficulté tout ce que les Anglais demandaient avant la guerre, mais on voudrait tâcher de ravoir Québec et la plupart des possessions qui nous appartiennent de droit. On insiste surtout sur la restitution du Cap-Breton et des îles adjacentes, et on se propose d'échanger cet établissement avec l'île de Minorque. Le Cap-Breton est plus nécessaire pour la France que cette île. On voudrait bien aussi ravoir la Guadeloupe, parcequ'on en connaît présentement toute l'importance; mais cet article est délicat à toucher, d'autant plus que les Anglais connaissent tout le tort que cette île peut nous faire. Il paraît que la cour de Madrid s'intéresse pour nous, notre ambassadeur[2] le mande dans sa dernière dépêche; mais, pour moi, j'en doute: je connais trop bien le génie de M. Wall, qui est toujours tout entier dans les intérêts de la puissance qui l'a mis à la tête des affaires.

[1] Der holländische Gesandte in Wien. — [2] Marquis d'Ossun.

D'ailleurs, il n'ignore pas ce que notre cour a fait pour l'éloigner des affaires d'Espagne.

Le duc de Broglie a des officiers généraux dont il n'est pas sûr. Aussi mande-t-il dans toutes ses lettres qu'il faut établir une suspension d'armes, dès que le congrès sera réglé, parcequ'il prévoit qu'il se faudra donner bien des peines pour parer les coups que les ennemis cherchent à lui porter. Mais, comme cette suspension est douteuse, la plupart des régiments destinés à le renforcer se sont mis en marche."

Endlich theilt der Prinz aus einem Briefe, den er „de bonne part" erhalten habe, folgende Stelle mit:

„Daun est un homme irrésolu et rien moins qu'entreprenant. Il y a des régiments dans son armée, et même des meilleurs, qui ont fait chacun mille recrues l'année passée, et même davantage. La remonte lui est très difficile, et l'armée a furieusement souffert par la disette de vivres."

Freiberg, 7 avril 1760.

Je reconnais, comme je dois, tous les détails que Votre Altesse me marque par les communications des avis intéressants qu'Elle me fait en conséquence de Sa lettre du 2 de ce mois, en vous assurant du secret religieux que je vous en garderai; vous voudrez bien agréer encore les remercîments que je vous en fais. Quoique la lettre de Choiseul à Vienne laisse entrevoir clairement la rage de la cour de Vienne contre ma maison, et combien de peines elle se donne pour animer davantage encore la Russie contre moi et de retenir la France dans ses liens, Votre Altesse s'apercevra cependant également par ladite lettre, et par celle de Rouillé, combien la France penche, malgré cela, à la paix, et je me flatte toujours qu'à la fin le charme dont les Autrichiens ont aveuglé jusqu'ici les Français, tombera entièrement, et qu'ils envisageront le péril dans lequel ils courent en se laissant conduire aveuglément d'une cour remplie d'aussi vastes projets que ceux de la cour de Vienne.

En attendant, ma situation présente n'est du tout pas favorable, ce dont Votre Altesse sera assurée; car les Autrichiens ont actuellement déjà 24 000 hommes en Haute-Silésie, auxquels je ne saurais opposer que 9 bataillons; autour de Dresde ils ont 50 000 hommes, et aux environs de Trautenau ils ont 6000 hommes; auprès de Zittau et Gœrlitz il y a 30 000 Autrichiens, et ce qu'ils ont vers les quartiers des troupes des Cercles, destiné à les joindre, va à 10 jusqu'à 12 000 hommes à peu près. Tandis que les Autrichiens agiront en Haute-Silésie, les Russiens tâcheront de pénétrer en Poméranie citérieure avec un corps d'armée de 60 000 hommes, de sorte que, malgré tous les mouvements que je me donnerai, et nonobstant tous les arrangements que je puis faire, l'ennemi aura toujours deux portes ouvertes que je ne saurais garder, savoir l'une du côté de Leipzig et l'autre du côté de la Haute-Silésie; mais, si la fortune voulait me seconder en sorte que la paix séparée de l'Angleterre avec la France saurait parvenir encore en peu à sa consistance, et que vous passassiez alors avec une partie considérable de votre armée sur le corps à l'armée des Cercles, pour la

chasser par le pays de Fulda et de Bamberg en arrière, vous pourriez alors assiéger Egra à votre aise, ce qui rejetterait l'armée des Autrichiens de la Saxe en Bohême et vers Prague, et je commencerais, en les suivant, alors à respirer et avoir les mains libres pour détacher ailleurs contre le danger le plus pressant. Mais, si ce secours me manque, et que les choses restent dans le même train où elles sont à présent, il ne saurait manquer que toute la machine s'écroule, et que je succombe au trop grand poids, de quoi personne ne saurait douter.

Voilà pourquoi je vous réitère mes instances, pour réfléchir sérieusement sur tout ce que je vous mande naturellement et en confidence; je me flatte d'autant plus de l'impression que cela opérera sur vous, que je puis vous dire, entre nous encore, que quand, sur votre avis, j'ai fait faire des instances auprès des ministres anglais et auprès du sieur Pitt pour l'envoi d'une escadre anglaise dans la Baltique,[1] ils me l'ont refusé comme une chose à laquelle il ne fallait pas penser; mais, en revanche, ces ministres m'ont donné les assurances les plus fortes que, dans le cas d'une paix avec la France, l'armée entière sous vos ordres serait à ma disposition, vu l'agrément donné par la nation et tous les frais faits et accordés jusqu'à la fin du mois de novembre de la présente année. J'attends votre réponse, pour savoir à quoi m'en tenir[2] . . . .

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

11 982. AN DEN LIEUTENANT UND FLÜGELADJUTANTEN VON GÖTZEN.[3]

Freiberg, 7. April 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 6. April richtig erhalten, und ist Mir an der Person des General von Becks nicht so sehr viel gelegen, das ob er mitmarschirt ist oder allda zurückgeblieben.[4] Allein Ich will, dass Ihr Euch fördersamst bemühet, in Erfahrung zu bringen, was es zum Grunde habe, dass das Corps des Prinzen von Löwenstein zerrissen worden, indem der Rede und Nachrichten nach die Hälfte dieses Corps nach Oberschlesien und die andere Hälfte wieder an den Beckschen Platz marschirt sein soll; wovon Ihr Mir nähere Nachrichten schaffen werdet.

Götzen erhält den Befehl, wenn die von der Stadt Meissen noch restirenden Rekruten in Person nicht zu beschaffen seien, sich für jeden Mann 100 Thaler zahlen zu lassen.[5]

Nach einer Abschrift.

Friderich.

---

[1] Vergl. S. 194. — [2] Es folgt die Genehmigung eines Avancements. — [3] Götzen befand sich nach seinen Berichten im April in Meissen. — [4] Götzen hatte gemeldet, das Becksche Corps sei gegen Schlesien aufgebrochen, Beck selbst solle noch in Dresden sein. Vergl. S. 241. — [5] Vergl. S. 173. Anm. 3.

11983. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 7. April 1760.

Nachdem Ich den Einhalt Eures Schreibens vom 5. dieses mit mehrern ersehen, Euch auch vor die Communication der darin enthaltenen Nachrichten gedanket habe, so gebe Ich Euch darauf in Antwort, wie hier der österreichische General Beck gegen Zittau marschiret ist[1] und, wie es heisset, seinen Marsch durch Böhmen gleichfalls nach Mähren nehmen wird, und ist dessen Corps, so er mit sich hat, von 6 bis 7000 Mann. Es ist gewiss, dass der Anfang von diesen Umständen uns sehr gefährlich und schwer ist; Ich beziehe Mich indess auf den letzteren Brief, welchen Ich Euch geschrieben und mit welchem Ich Euch Meine Idées communiciret habe,[2] der Euch hoffentlich nun schon richtig zugekommen sein wird.

Wir müssen inzwischen ein jeder mit seinem Kopf und auf seinem Fleck agiren, so gut wir können, bis dass wir sehen werden, wie wir mehr Luft kriegen. Ich glaube jedoch nicht, dass der Feind Vorhabens sei, einige Belagerung vor Anfangs Mai zu unternehmen, zumalen da es gewiss ist, dass er noch keine schwere Canons dazu an sich gebracht hat. Wegen allem übrigen beziehe Ich Mich auf nurgedachtes Mein voriges Schreiben.

L'aspect de la campagne ne nous est certainement pas avantageux, mais la chance peut tourner bien vite; c'est ce qu'il faut attendre avec patience et, en attendant, nous opposer de tout notre pouvoir aux dangereux desseins de nos ennemis.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

11984. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 8 avril 1760.

Les particularités desquelles vous venez de m'informer par votre lettre du 29 mars, ont mérité mon attention. Quant à celle regardant le comte de Saint-Germain et la lettre que le duc de Choiseul a fait circuler auprès des ministres alliés de la France à La Haye sur son sujet,[3] il faut bien qu'il se développe tantôt à présent si le comte a été autorisé ou non. Dans le premier cas, il apparaît assez que le

[1] Vergl. S. 241. 244. — [2] Nr. 11975. — [3] Hellen hatte berichtet, Graf d'Affry habe vom Herzog von Choiseul den Befehl erhalten, „de ne plus admettre le comte de Saint-Germain chez lui et d'assurer les ministres alliés qu'il n'était chargé de rien". — Mitchell schreibt, Freiberg 9. April, an Holdernesse, dass ihn der König von dieser Nachricht in Kenntniss gesetzt habe; bei derselben Gelegenheit hat ihm der König den Inhalt des Briefes von Rouillé (vergl. S. 242) mitgetheilt. [London. Public Record Office.]

secrétaire d'État n'est pas instruit au fond de la véritable façon de penser de sa cour ni de ses vraies intentions. Quoi qu'il en soit, par les démarches que ledit comte a faites, les affaires ont été mises en mouvement entre la France et l'Angleterre, et, si c'est la véritable intention de la première, de retirer son épingle du jeu et de recourir à la paix avec nous autres alliés, il faut qu'elle se déclare bientôt présentement envers l'Angleterre.

Nach dem Concept. Federic.

11985. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 8 avril 1760.

Le projet de campagne que je suppose à l'ennemi, est fondé sur deux bonnes raisons que j'en puis apporter: l'une les endroits où ils établissent leurs magasins, l'autre mes nouvelles de Vienne, qui sont très sûres. Le magasin des Russes à Konitz désigne clairement le dessein d'entreprendre sur Colberg. Il y a la Persante qui coule auprès de Colberg, difficile à passer et où il faut prévenir l'ennemi; car s'il avait gagné ce poste avant nous, il serait presque impossible de secourir la ville. Voilà pour la Poméranie.

Quant aux desseins des Autrichiens sur Neisse, ils sont si clairs que voilà Beck, qui est parti de Dresde, il y a trois jours,[1] et qui marche avec 7 ou 8000 hommes pour se joindre à Laudon.

Pour avoir 24 bataillons en Poméranie, il faudra en envoyer d'ici et de Silésie 19 et les 10 escadrons dont vous faites mention; mais qui les commandera là-bas? car il faut un général.

Quant à la paix avec la France, il m'est impossible de vous dire quand elle pourra être conclue, et, pendant ces entrefaites, le prince Ferdinand ne pourra pas nous assister. Les Russes ne pourront agir qu'au mois de juin, mais alors il faudra nécessairement, si la paix n'est pas faite, en venir là-bas à une décision, pour pouvoir opposer ces mêmes troupes ailleurs; c'est tout ce que je pus trouver de mieux à faire, à moins qu'entre ci et le mois de juin nous n'ayons quelque nouvelle d'une diversion de la part des Turcs, ce qui devrait nous obliger à une défensive vigoureuse jusqu'à ce que l'ennemi soit obligé de détacher. Si la paix avec les Français se fait, il faudra de même se tenir serré jusqu'à ce que le prince Ferdinand oblige Daun de se retirer.

Je reçois, dans ce moment, votre seconde lettre,[2] et je vous envoie ci-joint tous ceux[3] que j'avais destinés à être de ce corps, lorsque je voulais le mener moi-même, et tous les arrangements pris en consé-

[1] Vergl. S. 245. — [2] Das sicher vom 8. April zu datirende Schreiben ist vom Prinzen Heinrich aus Versehen „Wittenberg 8 mars" datirt. Vergl. dasselbe bei Schöning a. a. O. S. 237. — Ueber das erste Schreiben des Prinzen vom 8. April vergl. S. 238. Anm. 1. — [3] D. h. les noms de tous les régiments que etc.

quence. Vous n'aurez guère de détachement à faire contre les Russes, car ils ne détachent jamais, ils restent tous ensemble; cependant, s'il en faut faire, vous aurez Platen, Schmettau, Werner, Dingelstedt, Lossow; pour l'infanterie Ramin excellent, Gablentz et Thadden, dont vous pourrez vous servir très utilement. Le prince de Württemberg n'est point prisonnier, mais il ne pourra, par rapport à sa blessure, servir que dans deux mois, ce qui revient à peu près au terme de votre expédition; si cependant il vous en fallait un, vous pourriez avoir Zieten en cas de besoin, car Schorlemer ne vaut pas six sols.

Voilà tout ce que je suis en état de faire. Je me flatte, cependant, que votre santé se remettra; c'est la goutte qui est dans le sang, et j'espère que l'exercice l'en fera ressortir; mais, si vous la reprenez, gardez-vous bien de vous saigner, et n'ayez pas honte d'une maladie de famille que nos pères et grands-pères ont eue.

Federic.

Réponse à vos demandes.

1. J'y ai répondu dans ma lettre.[1]

2. Le général Fouqué restera en Silésie.

Le lieutenant-général Platen ira avec vous, et vous pourrez prendre encore le lieutenant-général de Goltz avec vous.

3. Vous [aurez] votre commissariat, de même qu'ici; à qui je joins le capitaine d'Osten d'ici, homme habile et appliqué dans ces sortes d'affaires. Le commissariat de guerre aura soin de tous les provisionnements de l'armée; vous n'aurez besoin d'aucun général à ce sujet, puisque les magasins nécessaires sont tout assemblés à Stettin. Le pays fournira ce qui saurait être encore nécessaire. En tout cas, vous saurez vous servir à cet usage du général Queiss encore.

4. Je vous ferai payer en Saxe encore l'argent qu'il faut pour les espions et autres récompenses à donner.

5. Il y a un petit magasin à Küstrin, mais le grand magasin est à Stettin.

6. Vous aurez le capitaine ingénieur Regler, actuellement parti déjà pour la Poméranie, afin d'y lever des plans des situations et des terrains,[2] outre les lieutenants ingénieurs Rabe et Schlott, qui feront ensemble la campagne là-bas. Le lieutenant Rabe est celui qui a levé les environs de Colberg, et qui en a une parfaite connaissance.

7. Le lieutenant-général de Forcade est marché de Berlin du côté de Stargard avec les régiments de Hülsen et de Schenckendorff et un bataillon de grenadiers encore. Ces troupes-là, tout comme celles qui

[1] Prinz Heinrich hatte in einer Beilage zu seinem zweiten Schreiben vom 8. April eine Anzahl von Fragen gestellt und zunächst angefragt, wer an Stelle des gefangenen und kranken Prinzen von Württemberg die Kavallerie des gegen die Russen bestimmten Corps commandiren solle. — [2] Vergl. S. 225.

sont déjà à Stargard, n'ont d'autre ordre jusqu'ici que de couvrir la province contre les invasions des Russes, mais ils appartiendront à cette armée-là.

8. Mon résident Reimer, qui est à Danzig, a ordre de donner toutes les nouvelles qu'il apprendra des Russes, et, d'ailleurs, par les rapports des bourgeois des petites villes, des gens du pays et par les moyens des juifs vous pourrez apprendre tout ce qui se passe.

9. Il y a un train de 40 pontons, de chevaux et de tout ce qu'il faut à Berlin,[1] qui pourra partir à votre ordre, quand vous le voudrez.

Le colonel Möller de l'artillerie marchera, quand vous voudrez; il y a, d'ailleurs, 20 canons de douze livres qu'il mènera, avec tout ce qu'il y faut. On paiera les prêts à ces troupes pour trois mois. D'ailleurs, le conseiller privé Kœppen à Berlin a envoyé déposer à Stettin une somme de 200 000 écus à cet usage, et le reste qu'il faut est tout prêt auprès de lui; vous le pourrez faire partir à Stettin, quand vous le trouverez à propos.[2]

Das Hauptschreiben nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die „Réponse à vos demandes" nach dem Concept.

11986. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 8. April 1760.

Ich schreibe Euch dieses, um Euch zu überlassen, ob Ihr nicht zwischen hier und kommenden 1. Mai, so noch lange hin, eine Course mit noch was Kavallerie zwischen hier und dahin nach Neisse thun könnet, um das Ansehen zu machen, auch dorten überall auszusprengen, als ob sich dorten ein starkes Corps von der Armee zusammenziehen würde. Meine Absicht darunter ist, solches den Laudon glauben zu machen und dadurch seine Anstalten, wo nicht gar zu vernichten, dennoch solche zu arretiren und ihn zu embarrassiren, damit er seine Arrangements suspendiret.

Ich überlasse Euch, es darunter so zu machen und einzurichten, wie Ihr findet, dass es Eure Umstände dorten permittiren werden.

Ihr könnet wohl begreifen, dass Mein ganzes Spiel dahin gehet, um nur Zeit zu gewinnen; alles, was uns Zeit gewinnen machen und den Feind ralentiren kann, ist jetzo aller Attention werth und thut uns den grössesten Vortheil, so wir nur verlangen können.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

---

[1] Vergl. S. 113. 156. — [2] Mit einem zweiten Schreiben vom 8. April wird dem Prinzen eine neue und richtigere Liste der österreichischen Truppen übersandt, ferner ein Bericht Reimers, d. d. Danzig 2. April, welcher Nachrichten über den Vormarsch der Russen gegen Konitz (vergl. S. 235), und ein Bericht des Herzogs von Bevern, d. d. Stettin 4. April, welcher gleichfalls Meldungen über die Bewegungen der russischen Armee, sowie über einen Streifzug des Majors von Podewils (vergl. S. 225 und 250) gegen Konitz enthielt.

11987. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.[1]

Freiberg, 8. April 1760.

Ich muss Euch auf den Einhalt Eures Schreibens vom 3. dieses hierdurch in Antwort geben, dass eine so elende Wirthschaft in der Welt nicht ist als die Eurige, und dass Ihr Mir dadurch alle Meine Arrangements verderbet und verwirret. Aus dem Mecklenburgschen habet Ihr keine Rekruten zu schaffen gewusst, nichts kommt dorten zum Stande; mit denen Proviantwagens derer Regimenter setzet Ihr alles in Bredouille: und an allem ist nichts schuld als Euer odieuses eignes Interesse und interessirte Absichten. Ich werde nun schon sehen müssen, wie Ich die Confusion, so mit denen Proviantwagens ohne alles Mein Vorbewusst gemachet worden, wiederum in Ordnung bringen kann, und wünschete wohl sehr, dass Ich einmal Gelegenheit hätte und Ihr Mir Ursache gäbet, zu sein [Euer wohlaffectionirter König]

Nach dem Concept. Friderich.

11988. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 9 avril 1760.

Afin que vous soyez exactement instruit de tous les ordres que je viens de donner au sujet du corps d'armée que vous aurez sous vos ordres, j'en joins ici un extrait qui vous informera de tous les détails trop amples, pour être insérés dans cette lettre. Je joins, d'ailleurs, un rapport du 6 de ce mois que le général-major de Grabow vient de me faire; j'ajoute à cela une carte que j'ai fait faire de tout le paysage de la Poméranie depuis Ratzeburg jusqu'à la Baltique entre Rügenwalde et Treptow.

Je viens d'ordonner, d'ailleurs, au sieur Zinnow de vous faire payer la somme de 20000 écus, comme un extraordinaire dont vous disposerez à votre gré, non seulement pour payer des espions, mais encore pour faire des récompenses en argent à des officiers de votre corps d'armée qui se signaleront dans le service par des actions distinguées.

Au surplus, comme il sera absolument nécessaire que je vous parle moi-même, avant que vous partiez pour aller prendre votre commandement, vous me ferez plaisir, dès que votre santé sera rétablie, de me marquer le jour, quand je pourrai vous voir et entretenir à Meissen ou aux environs, afin que je m'y rende, pour vous parler de bien des choses très nécessaires que je ne saurais vous expliquer par écrit que très difficilement.

Voici, mon cher frère, un ample détail que la nécessité des affaires exige; mais je dois vous dire naturellement qu'il faut absolument que

[1] Stutterheim befand sich nach seinen Berichten im Monat April in Crien. Vergl. S. 81. Anm. 1.

je vous parle avant votre départ, parcequ'il est impossible de s'expliquer par écrit aussi clairement que verbalement. Je reçois actuellement des avis que les ennemis ne veulent camper que le 28; j'arrange toutes mes affaires pour occuper ma position le 26. J'ai ordonné au caissier de vous payer 6000 écus, c'est pour vous soutenir dans vos dépenses personnelles, et j'ajoute à part 20000 écus que vous pourrez employer tant pour des espions que pour faire des gratifications dans l'armée aux officiers qui s'y distingueront.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

1. Die 6 Bataillons, so Se. Königl. Majestät von hier aus zu dem Corps des Prinzen Heinrichs Königl. Hoheit destiniret haben, seind nachstehende:

Grenadierbataillon Bähr,
„ „ Schwartz,
Regiment von Lindstedt,
„ „ Kleist

6 Bataillons.

Noch das erste Bataillon von Wunsch Freiregiment,

ferner:

5 Escadrons Schmettau Kürassiers,
5 „ Plettenberg Dragoner,

wobei der Generalmajor von Spaen sein wird.

Diese Bataillons und Escadrons ausser Schmettau haben noch zur Zeit von Sr. Königl. Majestät keine wirkliche Notification erhalten, und haben Se. Königl. Majestät solche noch nicht genennt wissen wollen.

2. Dieses Corps bekommt von hier die Verpflegungsgelder aus der Kriegeskasse bis ultimo Maji mit.

3. An den Generalmajor von Saldern[1] ist heute die Ordre ergangen, die eiserne Backofens und das Proviantfuhrwesen nebst allem, so dahin gehöret, aufpacken zu lassen und inzwischen alles gleich nach Torgau abzuschicken.

4. Dem General Platen ist befohlen worden, mit dem Schmettauschen, ehmaligen Gesslerschen Regiment aufzubrechen und grade nach Stargard zu marschiren, auch die Verpflegungsgelder vor das Regiment mitzunehmen.

Wenn gedachter Generallieutenant von Platen nach Stargard kommt, behält er die Husaren, so schon in Pommern sein, bei sich, nebst dem zum Obristlieutenant avancirten Major von Podewils Baireuthschen Regiments, als welcher vor seine Person auch dort in Pommern bleiben soll. Die Leute aber, so vom Schorlemerschen Regiment noch dort stehen, sollen mit denen übrigen Officiers, so dahin gehören, ausser dem dort bleibenden Obristlieutenant von Podewils grade hier nach Sachsen marschiren und zu ihrem Regiment stossen.

5. Dem General von Fouqué ist geschrieben worden, dass, weil der Obrist von Dingelstedt mit seinem Husarenregiment nunmehro zu ihm stosse, er entweder ein Bataillon Husaren von Werner oder Puttkammer, welches von beiden einerlei wäre, gleich gradesweges nach Stargard marschiren [lassen], und solches sich bei dem Generallieutenant von Forcade dorten melden solle.

6. An den Generallieutenant Forcade ist die Ordre geschicket worden, dass, weil anjetzo das Corps bei Stargard ziemlich anwachse, er durchaus nicht leiden soll, dass die Russen sich zu nahe an Colberg nähern, sondern sie davon schlechterdings

[1] Für die hier im Auszuge wiedergegebenen Cabinetsbefehle liegen, mit Ausnahme des Befehls an Arnstedt, weder Ausfertigungen noch Concepte vor.

abhalten und allenfalls vorrücken soll, damit, wenn des Prinzen Heinrichs Hoheit mit Dero Corps dahin kommen würde, Sie dagegen campiren könnten.

7. An den Generalmajor von Grabow ist auf sein Schreiben gleichfalls geantwortet worden, wie er absolut nicht leiden soll, dass die Russen sich zu nahe an Colberg lagern oder an der Persante Posto fassen, sondern dass er allenfalls deshalb vorrücken solle, damit, wenn des Prinzen Heinrichs Hoheit mit Dero Corps dahin käme, Dieselbe Ihre Lägers dorten nehmen könnten.

Beiden vorgedachten Generals ist zugleich befohlen worden, dass sie fleissig an des Prinzen Heinrichs Hoheit alles, was dorten passiret, umständlich und fleissig berichten sollten, als an Dero Ordres sie verwiesen würden.

8. Dem Obrist Möller ist die Ordre geschickt, dass er sogleich nach Oschatz gehen und von da 4 von den leichten zwölfpfündigen Canons nach Meissen an den Major Petri schicken und davor 4 von den schweren zwölfpfündigen Canons nach Oschatz nehmen solle; wenn das geschehen, so solle er mit dem ganzen Train, so dazu gehöret, mit die Vorrathspatronenwagen, die zu 6 Bataillons Infanterie und 1 Freibataillon und zu 10 Escadrons Kürassiers und Dragoner gehöreten, nach Torgau gehen, und müsse er daselbst bei dem Regiment von Lindstedt bleiben, auch, wo solches Regiment hinmarschiren würde, mitgehen.

9. An den Geheimen Rath Zinnow zu Wittenberg ist die Ordre ergangen, dass derselbe sogleich vor 6 Bataillons Infanterie und noch 1 Freibataillon, auch vor 10 Escadrons Kürassiers und Dragoner die erforderlichen völligen Verpflegungsgelder, wenn die Armee schon ihre Verpflegung bis ultimo Maji erhalten, vom 1. Junii bis ultimo Octobris einpacken und aufladen und zur Feldkriegeskasse des Prinzen Heinrichs Hoheit mitgeben lassen solle.

10. Dem bisherigen Rendanten der Feldkriegeskasse in Sachsen Sievert ist die Ordre geschicket worden, dass er sogleich die Verpflegungsgelder vor 6 Bataillons Infanterie, 1 Freibataillon und 5 Escadrons Kürassiers nebst 5 Escadrons Dragoner bis ultimo Maji, wenn die Gelder noch nicht wirklich an die Regimenter ausgezahlet worden, einpacken und sogleich damit nach Torgau gehen und daselbst des Prinzen Heinrichs Hoheit Ordres erwarten soll. Diesem Sievert ist zugleich aufgegeben worden, dass er als Rendant bei der Feldkriegeskasse des Prinzen Heinrichs Corps d'armée stehen und die Cassa als Rendant administriren und besorgen solle.

11. Dem Obrist von Arnstedt ist aufgegeben worden, dass er sogleich einen ordentlichen neuen Feldetat von dem Corps des Prinzen Heinrich Hoheit und von dem schlesischen Corps anfertigen solle; dabei ihm bekannt gemachet worden, dass die Generallieutenants von Forcade, Kanitz, Goltz, Platen mit zu des Prinzen Heinrich Corps kommen, desgleichen zu dem Prinz Heinrichschen und schlesischen Corps die Generalmajors Grabow, Schenckendorff, Queiss, Ziethen, Ramin, Grant, Thiele, Wangenheim, Gablentz und Leckow und die Obristen Rosen und Thadden, so als Generalmajors Dienste thun, ferner die Generalmajors Normann, Meinecke, Schmettau, Malachowski, Spaen, Werner und Hornn kommen sollten. Der General von Fouqué behielte den Generalmajor von Schenckendorff, weil solcher im Gebirge bekannt, desgleichen 3 Generalmajors oder auch 3 Obristen, die Generalmajorsdienste thäten, so einerlei wäre.

En gros würde das Corps von des Prinz Heinrich Hoheit aus 40 Bataillons und 70 Escadrons bestehen, der General Fouqué in Schlesien aber behalten 21 Bataillons und 13 Escadrons.

Das Stutterheimsche Corps in Vorpommern bliebe ausserdem à part.[1]

---

[1] Dem Lieutenant von Götzen wird, Freiberg 9. April, der Befehl ertheilt zu untersuchen, „in wie viel Zeit und Stunden Ihr die Schiffbrücke als auch eine Pontonbrücke könnet schlagen lassen über die Elbe", und darüber an den König zu berichten. — Auf seinen diesbezüglichen Bericht vom 9. erhält er, Freiberg 10. April, zur Antwort, „dass es viel zu langsam sei, zu einer Pontonbrücke acht Stunden zu

11989. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[1]

Freiberg, 9 avril 1760.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 5 de ce mois. J'ai été d'autant plus aise de son contenu que j'ai vu que vos idées[2] se sont presque en tout rencontrées avec les miennes, à la différence près que Votre Altesse pousserait alors jusqu'à Egra, sans quoi votre expédition ne mènerait pas au but. Vous me feriez donc un plaisir sensible d'en écrire au roi d'Angleterre, pour avoir ses ordres, savoir comment vous aurez à vous conduire dans le cas supposé. Vous ferez bien, je crois, d'en écrire également au ministère anglais, de sorte que votre lettre soit vue aussi du sieur Pitt, secrétaire d'État.

Mes affaires sont encore dans la plus grande crise du monde. Les Autrichiens font tous leurs arrangements pour assiéger Neisse, sans que je puisse les en empêcher, et les Russes se préparent à marcher vers Colberg; aussi y a-t-il actuellement déjà quelques troupes russes entrées en Poméranie. Daun pense entrer le 28 de ce mois dans son camp; pour moi, j'irai me poster le 26 derrière la Triebsche. Quand vous en apprendrez la nouvelle, ne croyez pas que ç'ait été par nécessité ou que l'ennemi m'y ait obligé de chercher ce camp, lequel j'ai choisi préférablement à tout autre, vu que c'est un camp fort et très propre pour détacher, comme aussi pour avoir les troupes assemblées le plus près.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

brauchen"; die Anstalten müssten so getroffen werden, dass die Brücke in vier Stunden fertig sei. „Ausserdem werdet Ihr ja attent sein, was jenseit der Elbe bei dem Feinde vorgehet, und werdet Ihr Mir von dem, was jenseit geschicht und nur zu erfahren möglich ist, Rapport abstatten."

[1] Auf einem Schreiben des Herzogs von Braunschweig vom 4. April, der sich für den Minister des Markgrafen von Baireuth, Ellrodt, verwendet hatte, mit Bezugnahme auf ein Schreiben der Herzogin Charlotte von Braunschweig, in welchem vermuthlich für Ellrodt der schwarze Adlerorden erbeten wurde, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Compliment très obligeant; mais qu'il me demandait une chose dont j'étais bien fâché que les circonstances ne me le permettraient pas de m'y prêter, malgré toute la bonne volonté que j'avais de lui faire plaisir en tout. Que non seulement, comme je voulais bien lui dire dans la dernière confidence, j'avais refusé cet ordre au baron de Münchhausen à Hanovre, qui l'avait ambitionné et qui se trouverait sensiblement choqué, s'il en verrait à présent décoré quelque autre ministre étranger, même sous son rang; mais qu'encore personne était décoré de moi de cet ordre sinon des ministres et des lieutenants-généraux et qui en avaient ce rang. Compliment etc. Encore réponse à madame la Duchesse régnante ma sœur dans le même sens, mais un peu d'autre tournure, sur une lettre qu'elle a faite au même sujet." — [2] Vergl. Nr. 11990.

11990. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 10 avril 1760.

Le prince Ferdinand de Brunswick vient de m'écrire[1] que, supposé que la paix sera faite avec la France, son sentiment était que, pour me secourir alors, il croyait ne pouvoir mieux faire pour mon service et pour le service de la cause commune que de marcher avec 40 à 50 000 hommes en Franconie, en s'approchant de la Bohême, tandis qu'il laisserait 20 000 hommes en Hesse qui y agiraient de façon à couvrir ses derrières. Il croit que ce mouvement ferait rétrograder bien vite l'armée de l'Empire. Daun serait même obligé de détacher une partie de son armée pour faire face à celle-ci, de sorte que par cette diversion l'on me dégagerait d'une grande partie de l'ennemi, en l'éloignant de mes États et de la Saxe; que son armée en Franconie subsisterait aux dépens de l'ennemi et que le crédit de la maison d'Autriche baisserait, de sorte qu'elle se verrait bientôt privée des secours que les Cercles lui fournissent.

Je lui ai répondu[2] que sur cet article-là nos idées s'étaient assez bien rencontrées ensemble, hormis qu'il fallait que je lui disse encore que,[3] pourvu que, dans le cas supposé, il voudrait borner ses opérations jusque dans la Franconie et le Bamberg, son secours me serait insuffisant, puisqu'il ne fallait point se flatter que les Autrichiens, à moins qu'ils ne se trouveraient forcés par une nécessité très urgente, quitteraient le pays de Saxe, et qu'ils aimeraient mieux de voir menacer de quelque léger danger leurs frontières, surtout s'ils s'apercevraient, comme ils le feraient bientôt, que le Prince bornerait son entreprise dans la Franconie, que de lâcher prise et de détacher de la Saxe. Que de mon avis donc il fallait nécessairement que, le cas supposé, le Prince se jetât d'abord, la paix avec la France faite ou les préliminaires signés, avec un corps d'armée du nombre susdit de ses troupes sur la Franconie et sur le Bamberg, afin de dissiper ou de rejeter entièrement l'armée des Cercles confédérés, communément dite de l'Empire, mais que, pour me faire ressentir l'effet qu'il fallût de son diversion, il faudrait qu'il s'avançait avec son armée jusqu'en Bohême du côté d'Égre, afin d'assiéger cette place ou de faire au moins la démonstration: ce qui alors obligerait les Autrichiens de détacher vers la Bohême, et me mettrait à même de les rejeter entièrement hors de la Saxe et de les suivre dans la Bohême, afin d'obliger par là et par d'autres mesures efficaces la cour de Vienne de finir la guerre et de s'accommoder à une prompte paix.

J'ai prié le Prince pour en écrire à Sa Majesté Britannique et au

[1] Schreiben des Prinzen, d. d. Paderborn 5. April. — [2] Vergl. Nr. 11989, dazu aber auch Nr. 11978 und Nr. 11981. — [3] Das folgende ist, wie man aus dem Schreiben an den Prinzen (Nr. 11989) sieht, dort nicht so ins einzelne ausgeführt, wie der König hier angiebt.

ministère anglais, afin d'avoir l'approbation sur mon plan que je lui ai proposé. Je me flatte au moins qu'il sera goûté de la façon que je le propose, sans quoi il serait bien triste pour moi qu'ayant fait des instances pour avoir quelque secours par mer contre les Russes, qu'on m'a refusé de la part du ministère,[1] l'on me refuserait encore, même la paix faite avec la France, de me secourir efficacement contre les Autrichiens, de sorte que, nonobstant ladite paix, je serais obligé de supporter seul, comme jusqu'ici, le lourd fardeau de guerre avec les Autrichiens et les Russes.

Je vous écris tout ceci pour votre seule direction, et non pas pour le dire aux ministres tellement que cela se trouve couché ici, mais de voir quel usage vous en sauriez faire habilement et avec la prudence qu'il faut, afin de disposer les ministres et surtout mon digne ami M. Pitt, pour que le prince Ferdinand reçoive des ordres un peu positifs là-dessus, afin qu'il ne lui en reste plus aucun scrupule.

Nach dem Concept. Federic.

11991. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON FORCADE.[2]

Freiberg, 10. April 1760.

Ich habe aus Eurem Schreiben vom 6. dieses ganz gerne ersehen, dass, da Euch Meine Ordre zum Marsche nach Stargard[3] allererst zu Frankfurt getroffen hat, Ihr also auch sofort Euren Marsch nach Stargard genommen habet. Was die 40 Pontons anbetrifft, so müssen solche nicht nach Schlesien gehen, sondern vielmehr bei Frankfurt oder aber, welches noch besser, bei Küstrin mit allem dazu gehörigen Train stehen bleiben, bis dass hiernächst Mein Bruder, des Prinzen Heinrich Liebden, deshalb weiter disponiren werden. So muss auch der übrige Rest der Artillerie und Munitionswagens gleichfalls bei Küstrin bleiben, mit allem, so sonst dahin gehöret.

Was die Canons anbetrifft, so muss darunter zu Berlin ein Verstoss vorgegangen sein, denn Ich zu Berlin 20 Canons vor das Fouquésche Corps exprès giessen lassen, die Ihr also noch suchen lassen müsset, wo sie stecken, um selbige zusammenzubringen und mit Euch nach Stargard zu haben, wenigstens nach Küstrin.[4]

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Vergl. S. 244. — [2] Forcades Berichte sind im April datirt am 6. aus Frankfurt, am 11. aus Soldin, am 13. aus Pyritz. — [3] Vergl. S. 235. Anm. 1. — [4] Dem Prinzen Heinrich wird, Freiberg 10. April, der Bericht Forcades vom 6. April übersandt und der Inhalt der obigen Cabinetsordre mitgetheilt.

11992. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Freiberg, 10. April 1760.

Ich schreibe Euch nachstehendes im grössesten Vertrauen und Secret, wie Ihr Euch denn die Mühe nicht verdriessen lassen müsset, alles alleine und selbst vor Euch zu dechiffriren: dass zwar zu Anfang der Campagne Mein Bruder, der Prinz Heinrich, mit einem besonderen Corps d'armée gegen die Russen an den Orten, wo es nöthig sein wird, agiren und dazu einen guten Theil derer Truppen von dem schlesischen Corps an sich zu seiner Armee ziehen wird, so dass der General Fouqué, so in Schlesien stehen bleibet, vorerst nicht mehr als ohngefähr 21 bis 24 Bataillons und 10 Escadrons zu seinem Commando behalten wird, Ich aber bei dem hiesigen Corps d'armée bleiben werde. Ich werde Mich aber hier in solcher Position setzen, dass, wenn es nöthig ist oder auch Daun mit seiner grössesten Force sich nach Schlesien tourniren wollte, Ich allemal mit einem Corps von 30000 Mann dahin gehen und zum General Fouqué stossen kann, um Schlesien zu souteniren und zu defendiren, auch sicher zu setzen.

Woferne aber, wie Ich hoffe, die Türken noch im Frühjahr mit denen Oesterreichern brechen sollten, so ist Meine Idee, alsdenn gleich mit einem starken Corps in Mähren einzudringen, und schreibe Ich Euch dieses deshalb *en secret* vorher, damit, wenn sich die Sachen dahin lenken sollten, Ihr gleich Eure Anstalten sowohl wegen der Artillerie als wegen Mehl und wegen Fuhren und was sonst erfordert wird, parat und alles zum Voraus im Kopfe arrangiret habt, damit es alsdenn an nichts fehle.

Nach dem Concept. Friderich.

11993. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

[Freiberg, April 1760.]

Auf seine Arrangements nicht das geringste auszusetzen.[1] An Lefèbvre ein übriges.[2] Daun observiren. Hier anfangs[3] M[ein] Bruder nach Pommern gehen, und woferne sehe, dass Daun schon Lausnitz, denn wollte [mit] 30 Bataillons, 70 Escadrons zu ihm[4] marschiren und

[1] Fouqué hatte nach seinem Bericht, d. d. Löwenberg 7. April, dem General Goltz befohlen, noch 3 Bataillone und 200 Dragoner nach Neisse zu werfen; er hatte ferner dem „kränklichen" Commandanten dieser Festung, Generallieutenant Treskow, den Generalmajor Grant „zur Assistance bestimmt", und einen Mineurlieutenant mit 6 Mineurs von Glatz nach Neisse geschickt. — [2] D. h. an Lefèbvre hat der Commandant ein übriges. — [3] D. h. am Anfang der Campagne. Vergl. Nr. 11992. — [4] Fouqué.

den Weg vielleicht über Naumburg und der Orten, auch wohl was rechter Hand zu ihm stossen. Gedenke, wird alles *in pace* geschehen.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Fouqué, d. d. Löwenberg 7. April.

11994. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Freiberg, 10. April 1760.

Ich habe Euer zweites Schreiben vom 6. dieses erhalten[1] und aus solchem ganz gerne ersehen, dass Ihr nichts verabsäumet, um dorten alles zu einer vigoureusen und dauerhaften Defension der Festung zu veranstalten. Mit der Garnison und dem, so Euch der General von Fouqué dazugegeben hat, könnet Ihr völlig zufrieden sein, und muss es auch schon bei der Disposition des General von Fouqué bleiben,[2] da Ich alles andere bereits disponiret habe und darunter nichts ändern kann. An dem Generalmajor Grant habt Ihr einen recht guten Mann, der Euch rechtschaffen assistiren wird, desgleichen auch an dem Ingenieurmajor Lefèbvre, der nächstens bei Euch sein wird.

Ihr sollet nur sonsten, wie Ich das gnädigste Vertrauen zu Euch habe, es an andern guten Präcautionen nicht fehlen lassen. Drei Monat müsset Ihr Euch auf den Fall einer Belagerung nothwendig halten; in dem letzteren Monate von solchen verspreche Ich Euch ohnfehlbar und gewissen Succurs, ehe aber und vorher kann es nicht sein.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

11995. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 10. April 1760.

Der König dankt dem General für die in dessen Bericht vom 6. übersandten Nachrichten.

Wann es die Umstände erfordern, dass Ihr Euch von Neisse zurückziehen müsset, so sollet Ihr Euch alsdann einen richtigen und exacten Plan von denen Environs diesseits der Neisse mitgeben lassen

[1] In einem vorhergehenden Schreiben vom 10. April antwortet der König auf den ersten Bericht Treskows vom 6., er habe daraus „recht gerne ersehen, dass Ihr mit der Arbeit, welche Ich dorten vorhin zu machen befohlen habe, ganz fertig seid und die dabei noch menagirte Gelder zu anderm nützlichen Behuf bei dortiger Festung verwenden lassen werdet". „Ich habe Euch sonsten bereits den Ingenieurmajor Lefèbvre hin nach Neisse geschicket, welcher sehr im Stande ist, Euch dorten zu assistiren und bei einer rechtschaffenen Defension der Festung Mir gute Dienste zu thun." [Berlin. Generalstabsarchiv.] Vergl. S. 255. — [2] Vergl. Nr. 11993 mit Anm. 1.

und vor Mich mitbringen, auf dass, wenn die Oesterreicher noch Neisse belagern werden und Ich alsdann zum Entsatz hinkomme, Ich nicht nur aus solchem Plan Mich aller Gegenden und Situationen erinnern könne, wo Ich den Feind am füglichsten anzugreifen habe.[1]

Da Ich auch den Ingenieurmajor Lefèbvre schon vor verschiedenen Tagen von hier abgeschicket habe,[2] um sich in Neisse zu werfen und den Generallieutenant von Treskow bei einer Defension zu assistiren, so sollet Ihr denselben, im Fall sich der Feind über die Neisse gezogen hätte oder einige Unsicherheit vor ihm wäre, bestens secondiren, damit er sich noch in Neisse werfen könne.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

11996. AU PRINCE LOUIS DE BRUNSWICK A LA HAYE.

Prinz Ludwig von Braunschweig übersendet, Haag 4. April, in drei Exemplaren die Antwort auf die Declaration von Ryswyk:[3]

„Leurs Majestés Britannique et Prussienne ayant trouvé bon de témoigner, par l'acte de déclaration qui a été délivré de leur part à La Haye, le 25 novembre dernier, aux ambassadeurs et ministres des cours de Versailles, de Pétersbourg et de Vienne auprès des Seigneurs États-Généraux des Provinces-Unies que, désirant sincèrement contribuer au rétablissement de la tranquillité publique, elles étaient prêtes à envoyer des plénipotentiaires dans le lieu qui sera estimé le plus convenable, afin d'y traiter sur cet important objet avec ceux que les parties belligérantes jugeront à propos d'autoriser de leur côté, pour parvenir à un but aussi salutaire, Sa Majesté le Roi Très Chrétien, Sa Majesté l'Impératrice de Toutes les Russies et Sa Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie et de Bohême, également animées du désir de contribuer au rétablissement de la tranquillité publique sur un pied solide et équitable, déclarent en échange:

Que Sa Majesté le Roi Catholique ayant bien voulu offrir sa médiation pour la guerre qui subsiste depuis quelques années entre la France et l'Angleterre, et cette guerre n'ayant d'ailleurs rien de commun avec celle que soutiennent également depuis quelques années les deux Impératrices avec leurs alliés contre le roi de Prusse, Sa Majesté Très-Chrétienne est prête à traiter de sa paix personnelle avec l'Angleterre par les bons offices de Sa Majesté Catholique, dont elle s'est fait un plaisir d'accepter la médiation.

Quant à la guerre qui regarde directement Sa Majesté Prussienne, Leurs Majestés le Roi Très-Chrétien, l'Impératrice de Toutes les Russies et l'Impératrice-Reine de Hongrie et de Bohême sont disposées à donner les mains à l'établissement du congrès proposé; mais comme, en vertu de leurs traités, elles ne peuvent prendre aucun engagement relatif à la paix que conjointement avec leurs alliés, il sera nécessaire, pour qu'elles puissent s'expliquer définitivement sur ce sujet, qu'avant tout il plaise à Leurs Majestés Britannique et Prussienne de faire parvenir leur invitation à un congrès à toutes celles des puissances qui se trouvent directement en guerre contre le roi de Prusse, nommément à Sa Majesté le Roi de Pologne, Électeur de Saxe, ainsi qu'à Sa Majesté le Roi de Suède, lesquels spécialement doivent être invités au futur congrès."

[1] So. — [2] Vergl. S. 255. 256. — [3] Vergl. S. 151 und Bd. XVIII, 762. — Eines der Exemplare der Gegendeclaration ist vom österreichischen Gesandten, Baron Reischach, eines vom französischen Gesandten, Grafen d'Affry, das dritte vom russischen Gesandten, Golowkin, unterzeichnet.

Freiberg, 10 avril 1760.

J'ai reçu, à la suite de la lettre que Votre Altesse a bien voulu prendre la peine de m'écrire, les trois exemplaires de la contre-déclaration, que les ministres des cours de Vienne, de Versailles et de Pétersbourg vous ont remise le 3 de ce mois, à la déclaration que Votre Altesse leur avait donnée de ma part le 25 de novembre dernier, à laquelle cependant je ne saurais répondre encore et avant de m'être concerté à cet égard avec la cour d'Angleterre.

Votre Altesse voudra bien agréer, au reste, que je Lui témoigne ici ma reconnaissance sincère de la bonté avec laquelle Elle s'est empressée de me marquer la part qu'Elle prend à ce qui me regarde. L'obligation que je Lui en ai est des plus parfaites, et je serai charmé de trouver des occasions pour La convaincre de la haute estime etc.

Federic.

Ou je suis bien trompé, ou cet écrit a été dicté par Kaunitz. Ces gens sont enflés de leurs succès, et ils ne veulent pas la paix. Tous ces délais ne sont amenés que pour avoir le temps de m'écraser; mais j'espère qu'ils en seront la dupe.

Nach dem Concept. Der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

11997. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 11 avril 1760.

La dépêche que vous m'avez faite du 5 de ce mois, m'a été bien rendue. Tout ce que vous me marquez par là, me donne très peu d'espérance encore pour une prochaine paix, et il ne m'en paraît que trop clair qu'il faudra frapper de bons coups encore à nos ennemis, afin de les obliger par là d'accepter la paix que l'Angleterre avec moi leur avions offerte si équitablement.

Je vous renvoie, pour ce qui regarde la frivole contre-déclaration que les trois puissances liguées contre nous viennent de donner,[1] à ce que mes ministres du département des affaires ont ordre de vous marquer; mais à quoi j'applaudis extrêmement, c'est à la façon de penser de M. de Yorke sur la manière dont l'Angleterre y devait répliquer;[2] aussi je présume que ce digne ministre se sera expliqué de la même façon qu'il a fait à vous, envers le ministère britannique dans son rapport qu'il lui a fait sur ce sujet, pour les mieux animer à faire ces efforts qui sont à présent indispensablement nécessaires pour parvenir par là d'autant plus tôt à une paix honorable et avantageuse. Quant

[1] Vergl. Nr. 11996. — [2] Yorke hatte, nach dem Berichte Hellens, betreffs der Contredeclaration den Wunsch ausgesprochen, „que sa cour n'y répliquât que par de grands renforts en Allemagne, par une guerre vigoureuse sur les côtes de la France et en Amérique, et surtout par l'envoi d'une bonne escadre dans la mer Baltique."

à l'escadre anglaise, selon lui à envoyer dans la mer Baltique, rien n'est plus vrai que les avantages qui en résulteraient et l'effet qui en résulterait pour faire changer de ton et de sentiments la cour de Pétersbourg. Mais jusqu'à présent j'ai fait des instances en vain auprès le ministère britannique pour l'y disposer,[1] nonobstant tous les essais que j'en ai faits à différentes reprises, de sorte que je souhaiterais bien que ce que M. de Yorke en a apparemment écrit audit ministère, lui fasse plus d'impression.

Dem Gesandten wird das königliche Schreiben an Prinz Ludwig von Braunschweig (Nr. 11996) übersandt, um es dem Prinzen zu übergeben.

Nach dem Concept. Federic.

11998. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 11. April 1760.

Ich fange an, immer mehr und mehr zu glauben und zu penetriren, dass der Feind bei kommender Campagne hier in Sachsen fast nichts mehr als die Reichsarmee wird lassen, Daun aber mit dem grössesten Haufen über die Elbe und durch die Lausnitz nach Schlesien wird gehen wollen. In solchem Fall nun, und wenn Ich dieses sehen werde, so werde Ich auch, sowie Noth am Mann gehet, nach Schlesien kommen.

Ihr werdet wohl begreifen, dass es alsdann sehr schwer sein wird, dass wir mit einander communiciren können, also werden wir alsdann sehen müssen, dass jeder von uns sich selbst Hilfe und mit Kunst und Adresse Rath schaffet, bis wir näher zusammen sind.

Wo nichts dazwischen kommet, so werde Ich den 26. dieses in das Lager rücken;[2] man sagt, dass der Feind den 28. dieses in das seinige rücken wolle. So viel Ich von dessen Absichten bis dato judiciren kann, so wird, wie gedacht, dessen Armee nach Schlesien wollen, um den Laudon zu protegiren oder ihm vielmehr Anlass geben, die Belagerung von Neisse zu unternehmen. Ist dieses aber, so wollen wir alsdann schon sehen, wie wir weiter durchkommen.

Uebrigens dienet Euch zur Direction, dass, wenn Ich Euch sage, dass Ich zu Euch stossen werde, solches nichts anders ist, als zu dem in Schlesien unter Eurem Commando bei Euch bleibenden Corps der ohngefähr 17 Bataillons und 10 Escadrons, indem alsdann die übrigen schon unter Commando Meines Bruders, des Prinz Heinrich Liebden, nach Pommern oder wohin es sonst nöthig sein wird, marschiret sein werden.

[1] Vergl. S. 254. — [2] Vergl. S. 252.

Marquez-moi vos idées sur tout ceci, car je parierai presque qu'entre ci et le 15 mai je serai en Silésie.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz „Marquez-moi etc." eigenhändig.

---

11 999. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 11 avril 1760.

Je viens de recevoir le rapport ci-joint du 2 de ce mois du sieur Benoît à Varsovie, que, par les circonstances assez intéressantes, j'ai cru nécessaire de vous communiquer tout au long.[1] Il faut cependant vous avertir que le compte qu'on y a fait du nombre des combattants de l'armée russe, est faux, et vous pouvez croire pour avéré et constaté que le nombre en va à 60 000 hommes.

Je vous envoie, mon cher frère, une brochure pour vous amuser.[2] Il faut nécessairement que je vous parle avant votre départ, pourvu que cela se puisse entre le 20 et le 26, car il y a trop de matière, et l'on ferait des volumes, s'il fallait tout écrire.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

12 000. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.

Freiberg, 11. April 1760.

Ich habe mit mehrern ersehen, was Ihr in Eurem Schreiben vom 7. dieses zu Exculpirung Eurer wegen Meines gegen Euch bezeigten Missvergnügens[3] anführen wollen. Worauf Ich Euch aber in Antwort ertheile, dass Ich nicht nach denen Worten, sondern nach denen Werken judicire; dass Ihr im verwichenen Jahre Meine Ordres wegen der dermalen geschehenen und Mir gar nicht unbekannten Plünderungen in dem Mecklenburgschen nicht executiret habet, und dass in diesem Jahre solche von Euch noch weniger executiret seind. Urtheilet also selbst, ob alle schöne Worte, wenn die That und Werke nicht dabei seind, Mich dahin bringen zu können, sagen, dass Ich sei [Euer wohl affectionirter König]

Nach dem Concept. Friderich.[4]

---

[1] Benoît hatte berichtet, dass die russische Armee frühestens in zwei Monaten marschiren könne; alle Verstärkungen einbegriffen, werde sie kaum 40 000 Mann stark sein; Fermor lasse den General Tottleben bis an die schlesischen Grenzen streifen, um eine Verbindung mit Laudon herzustellen. — [2] Jedenfalls die „Poésies diverses", welche am 9. April erschienen. Vergl. Œuvres, Bd. 10, S. X. — [3] Vergl. S. 249. — [4] An den Major von Keller in Leipzig ergeht, Freiberg 11. April, eine Ordre betreffend die Strafe von 40 000 Thalern, welche denjenigen Leipziger Kauf-

12001. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 11 avril 1760.

J'ai reçu, par le courrier que vous m'avez renvoyé, vos rapports du 25 de mars et du 1er d'avril. Avant que de vous répondre à d'autres sujets, il faut que [je] vous dise, sur ce que vous me faites remarquer dans votre lettre du 1er de ce mois au sujet d'un passage compris dans celle que je vous ai faite du 19,[1] qu'il faut qu'il soit là un malentendu de votre part ou que mon intention vous ait été mal expliquée, qui n'a jamais été, comme vous l'aurez dû comprendre par toutes les autres dépêches que je vous ai faites à ce sujet, que l'Angleterre dût faire sa paix avec la France ou en constater les points préliminaires à mon exclusion ou seulement par une inclusion générale et vague, sans que les conditions de mon accommodement y fussent expressément stipulées, au contraire renvoyées au congrès de paix: mais ma volonté expresse a toujours été et le reste encore que, quand l'Angleterre saurait convenir des points préliminaires de paix à mon inclusion expresse et, comme cela s'entend de soi-même, avec les conditions expressément stipulées de mon accommodement, de sorte que, comme vous vous en exprimez très bien, ma paix soit fixée et réglée d'un pas égal avec l'Angleterre et que celle-ci saurait, d'ailleurs, convenir avec la France d'une suspension d'armes ou de neutralité parfaite de la part de la France jusqu'à la pacification générale, que j'en serai content de ma part. Voilà ce que je crois que tout s'entend de soi-même et que je ne voudrais jamais voir la paix conclue séparément entre l'Angleterre et la France ou les préliminaires constatés entre elles à mon exclusion ou d'une façon vague seulement, qui ne régleraient expressément les conditions de mon accommodement ni ne me donneraient toutes mes sûretés. En attendant, vous avez très bien fait de m'expliquer vos doutes sur ceci, pour éviter tout malentendu dans une affaire de si grande conséquence.

Comme après la contre-déclaration donnée de la part des deux cours impériales,[2] l'on ne voit que trop clair qu'elles n'ont guère envie de parvenir à la paix, et que tous les prétextes frivoles dont elles se servent, ne tendent [qu']ou à éluder le congrès proposé ou à de nouveaux délais, et que vous n'ignorez pas, d'ailleurs, que le ministère bri-

leuten auferlegt war, „so aus purer Malice und Passion mit falschen Pässen allerhand Waaren und Lebensmittel nach Dresden zu besserer Subsistance des Feindes schicken wollen, deren Sachen aber darüber betroffen worden seind". Der König schreibt: „Ich gebe Euch hierdurch in Antwort, dass das Vorgeben, als [ob] das dabei befindlich gewesene Geld denen dortigen Münzentrepreneurs gehöre, ganz klar und nichts anders als eine pure Durchsteckerei mit denen Münzjuden ist, die sich dadurch selbst criminel machen. Dahero Ihr denn auch nur, ohne weitere Umstände von dem Geheimen Rath Zinnow abzuwarten, gerade durchfahren sollet, so dass die Leipziger Kaufleute die ihnen deshalb dictirte Strafe der 40000 Thaler bezahlen müssen."

[1] Vielmehr vom 18. März; vergl. Nr. 11923. — [2] Vergl. Nr. 11996.

tannique ne veut rien faire contre la Russie au moyen d'une escadre à envoyer dans la Baltique, qui cependant, selon tous les bons avis même de Pétersbourg, opérerait des miracles dans la façon de penser de la cour de Russie, surtout si elle avait un bon négociateur à bord, et qu'après avoir tancé la Suède en passant, se présentât à la hauteur de Pétersbourg, je crois qu'il conviendra au moins à l'Angleterre qu'elle fît entreprendre à présent au plus tôt mieux une expédition vigoureuse et efficace, soit sur la Martinique ou sur les côtes de France ou sur tels autres lieux où ils voudront, de sorte qu'on s'aperçût efficacement que les ministres anglais ne se fissent point bercer ni endormir par la France par des propositions vagues de paix. Je suis moralement certain que cela ferait revirer d'autant plus tôt la France vers l'Angleterre pour lui demander sérieusement la paix, et à telles conditions que l'Angleterre la lui voudrait prescire. A quoi vous contribuerez de votre mieux, autant que vous le trouverez convenable.

Je ne doute pas que [vous] n'ayez déjà reçu des copies des contre-déclarations que les trois puissances liguées ont données à La Haye. Vous conférerez donc avec les ministres anglais sur ce qui regarde la proposition faite d'inviter encore la Suède et le roi de Pologne-Saxe au congrès, en déclarant à ces ministres que, quant à cet article, je m'abandonnais à leur gré, pour en faire tout comme ils le trouveraient convenable; mais que, pour ce qui regardait la proposition au sujet de la ville de Leipzig[1] pour en faire le lieu du congrès, je ne saurais m'y prêter aucunement, vu le grand et dangereux inconvénient qui m'en arriverait, quand les courriers des puissances ennemies voudraient passer librement sous ce prétexte par mes armées et par les positions de mes troupes, ce qui m'accablerait d'espions, dont, sans cela, il s'en trouvent déjà assez et dont j'ai de la peine à les écarter. Mais telle autre ville que les ministres anglais trouveraient convenable de proposer en Allemagne à cet usage, comme Hamburg, Cassel, Bamberg ou Nürnberg, me serait également indifférente.

J'attends vos rapports le plus souvent à présent, pour me bien informer de tout ce qui se passe.

Nach dem Concept. Federic.[2]

---

[1] Der Minister Choiseul hatte, nach dem Berichte Hellens, d. d. Haag 5. April, dem holländischen Gesandten in Paris, Berkenrode, erklärt, dass die von den Generalstaaten als Ort des Congresses vorgeschlagene Stadt Breda Frankreich der Nähe wegen gefiele, „mais qu'on ne savait pas si elle plairait également aux autres cours, nommément à celle de Vienne, et qu'il s'était fait de fortes instances pour faire choisir pour cet usage la ville de Leipzig". — [2] Dem Residenten Hecht in Hamburg wird, Freiberg 11. April, der Auftrag ertheilt, mit dem jetzt in Hamburg anwesenden Geheimen Rath Schimmelmann im Vertrauen zu sprechen, „ob er nicht intentioniret sei und es von seiner Convenience fände, nach herstelletem Frieden eine kleine Porcelainefabrique zu Berlin, oder an was Orten Meiner Lande er es sonsten am bequemsten finden würde, auf den Fuss der Meissenschen Porcelainefabrique an- und einzurichten". Da die Meissner Fabrik jetzt in den Händen des

12002. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg,] 12 [avril 1760].

Mon cher Frère. J'attendrai encore de vos lettres pour savoir si votre santé vous permettra d'être le 17 à Torgau. Si, selon mes vœux, vous vous trouvez alors en état d'entreprendre ce voyage, j'irai le 18 à Meissen, ce qui vous épargnera du chemin et où nous pourrons nous parler également.

Vous voulez un dépôt à Colberg;[1] c'était bien mon idée, vous ne m'écrivez pas pour combien de temps. J'ai toujours ordonné qu'on y transporte pour quinze jours de subsistance pour l'armée; en attendant on pourra toujours augmenter la quantité entre ci et le mois de juin, dès que nous nous serons parlés.

Les affaires sont si compliquées et si difficiles que ce n'est en vérité pas l'affaire d'un homme de les mener toutes de front. Je vous donne des pleins pouvoirs sans restriction,[2] je ne saurais faire davantage; je vous dirai mes idées générales, quand je vous parlerai, et je vous laisse le maître de tout le reste. Je serai trop heureux, si je parviens à bien remplir la besogne qui me reste; elle n'est certainement pas aisée, et s'il n'y survient le secours d'un dieu de machine, nous sommes perdus, parceque l'art de la guerre et la prudence n'a rien pu imaginer jusques ici pour résister à de nombreux ennemis comme ceux auxquels il nous faut opposer. Il faut faire des règles de la nécessité et s'en remettre de sa conduite au hasard des évènements, sans être en état de pouvoir suivre les règles de la prudence.

Je vous embrasse, mon cher frère, en vous priant de me croire avec la plus tendre amitié, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

12003. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 12 avril 1760.

Der König übersendet einen Bericht Reimers, d. d. Danzig 5. April,[3] und bezieht sich des weiteren auf sein Schreiben vom vorangehenden Tage,[4] mit welchem

Königs sei, so sei Gelegenheit geboten, sich „gute und verlässige Zeichnungen", sowie „alle gründlichen Nachrichten" über die Fabrication zu verschaffen, auch sogenannte „Arcanisten" und geschickte Arbeiter anzuwerben.

[1] Bericht des Prinzen Heinrich, d. d. Wittenberg 11. April. Vergl. bei Schöning a. a. O. Bd. II. S. 259. — [2] „Pleinpouvoir und völlig allergnädigste Autorisation S. K. M. wegen des Dero Bruder, des Prinzen Heinrich Liebden, aufgetragenen illimitirten Commandos über dasjenige Corps d'armée, so S. K. M. zur Campagne gegenwärtigen Jahres in denen Gegenden von Hinterpommern zusammenziehen werden", d. d. Freiberg 12. April. — [3] Reimer hatte berichtet, „wie die diesseits der Weichsel aufgebrochene russische Infanterie den nach Konitz vermutheten Marsch (vergl. S. 235) nicht verfolget; sie ist nur bis Dirschau gegangen, allwo sie Halt gemachet hat." — [4] Nr. 11999.

er dem Prinzen Karten und Pläne übersandt hatte. „Si vous avez de pareilles levées de quelques contrées de la Saxe ou de la Silésie, vous m'obligerez de me les envoyer toutes à votre tour."

Je reçois, dans ce moment, une lettre de Pétersbourg[1] qui marque que l'on avait ôté le commandement à Fermor et à Soltykow et que Browne aurait leur place. Cela ne vaut rien, Browne passe pour le meilleur de leurs officiers. On écrit, de plus, que l'on voulait embarquer 7000 hommes à Pétersbourg qui devaient joindre cette armée.

Il faut absolument que je vous parle avant votre départ, pour que vous soyez au fait de toutes mes idées et en état de deviner toutes mes opérations et mes mouvements; alors avec un mot nous pourrons nous entendre.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz, von „Je reçois" bis „nous entendre", eigenhändig.

12004. AN DEN GENERALMAJOR VON WYLICH IN STETTIN.

Freiberg, 12. April 1760.

Nachdem Ich aus Eurem Schreiben vom 9. dieses[2] Eure Ankunft zu Stettin, auch sonsten daraus mit mehrern ersehen habe, was Ihr von der Euch von dem russischen Generalmajor Jakowlew geschehenen höchst injusten und ganz insolenten Declaration wegen des Obristen Grafen von Hordt melden wollen, so gebe Ich Euch darauf in Antwort, dass vor der Hand an Euren zu Rügenwalde zurückgelassenen Papieren und Acten so gar viel nicht gelegen ist, Ihr aber inzwischen ein ordentliches Factum von allen denen Grobheiten, Chicanen und Insolentien, so gedachter russischer Generalmajor währender Zeit der zu Bütow gedauerten Auswechselungscommission gegen Euch und sonsten begangen hat, insonderheit unter mehrern die gröbsten Articuls davon aufsetzen und solche dem Minister Grafen von Finckenstein nach Magdeburg auf das baldmöglichste zusenden sollet, auf dass derselbe solches, wie Ich ihm vorhin schon vorläufig aufgegeben habe,[3] drucken und sowohl in teutscher als in französischer Sprache öffentlich publiciren lassen.[4]

Nach dem Concept.

Friderich.

---

[1] Ein Brief des englischen Gesandten Keith, d. d. Petersburg 25. März. Vergl. S. 278. — [2] Das Schreiben liegt nicht mehr vor. — [3] Vergl. S. 159. Anm. 1. — [4] Vergl. die preussische Denkschrift über den Abbruch der Auswechselungsgeschäfte (datirt „Magdeburg 1760") in den Danziger „Beyträgen", Bd. 10, S. 633–720.

12005. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 13. April[1] 1760.

[Eichel dankt dem Minister für das Schreiben vom 10. April.]

Von dem, was Ew. Excellenz in Dero Bericht vom selbigen Dato des Königs Majestät geschrieben haben,[2] seind Höchstdieselbe überall um so mehr zufrieden gewesen, als es mit Sr. Königl. Majestät Denkensart völlig harmoniret; Sie haben vor diesesmal noch nicht darauf geantwortet, weil Sie solches Anstand geben wollen, bis Sie zugleich etwas interessantes schreiben können.

Hier ist bis dato noch alles in den vorigen ruhigen Umständen, und werden von beiden Theilen nur hier und da einige kleine Mouvements gemachet, um sich *de longue main* zu der zu eröffnenden Campagne zu arrangiren. Heute Vormittag hat der Feind eine starke Recognoscirung gegen den hiesigen Posten von der Seite von Frauenstein vornehmen wollen, und ein gewisser österreichscher General, dessen Namen ich nicht weiss, ist deshalb auf den Posten von Burkersdorf, ohngefähr zwei Stunden von hier, mit einem Commando von 350 Husaren und Dragoner gestossen. Der auf gedachtem Posten stehende Obristlieutenant Kleistschen Regiments von Röell, so ohngefähr an 250 Husaren bei sich hat, ist allerte gewesen und hat, ohne sich zu zeigen, seine Vorposten von dem Feinde in Burkersdorf hereinjagen lassen; da er aber demselben gleich darauf auf einmal auf den Hals gefallen, hat er solchen ganz auseinandergesprenget und durch die daselbst befindliche übele Défilés gejaget, dass er sich in grössester Eil und Confusion nach den Gegenden von Dippoldiswalde mit Hinterlassung verschiedener Todten retiriret, auch seine Flucht so pressiret hat, dass man nur 2 Officiers, 2 Unterofficiers und 4 Gemeine, Husaren und Dragoner, die mehrentheils blessiret gewesen, bekommen und hieherschicken können.

Des Königs Majestät haben nunmehro Dero Campagne dergestalt reguliret, dass Sie hier in Sachsen bei der Armee bleiben, des Prinz Heinrich Hoheit das gegen die Russen sich formirende Corps d'armée an der Oder oder in Pommern commandiren werden, der General von Fouqué aber mit einem aparten Corps in Schlesien gegen die Oesterreicher stehen bleiben wird. Die Ursache, so des Königs Majestät bewogen, von Dero sonst gefasseten Resolution, die Armee gegen die Russen Selbst zu commandiren, zu ändern, ist, dass bei denen jetzigen überall critiquen Umständen von Krieges- und Friedensaffaires Sie hier gleichsam in der Mitte und mehr *à portée* seind, sowohl eine Connexion mit des Prinzen Ferdinand von Braunschweig Durchlaucht zu unterhalten, als auch, nachdem die Évènements gehen und es an die Hand geben werden, Sich [mit] einem erforderlichen Corps Truppen als Selbst Kriegesherr gleich auf die oder jene Seite zu werfen, wohin es erfordert wird, und endlich auch wegen derer Negociationen, so vermuthlich doch immer continuiren werden, desgleichen, falls, wie es scheinet, die Oesterreicher vor dieses Jahr ihre grösseste Efforts auf Schlesien thun und Daun selbst *en force* sich dahin ziehen wollte, gleich bei der Hand zu sein: welches alles nicht so mit der gehörigen Promptitude geschehen mögen, wenn wegen der Russen die Umstände es etwa erfordert hätten, dass des Königs Majestät, wenn Sie jenes Corps commandiret, mit solchem nach Hinterpommern, um Colberg zu souteniren, rücken müssen. Des Prinz Heinrich Hoheit scheinen auch solches Commando mit Plaisir übernommen zu haben, und des Königs Majestät setzen Dero Corps so, dass der Prinz allemal dem Feinde damit auf den Hals rücken und glorieuse Coups gegen solchen machen kann.

[1] Vom 13. April ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres Bd. 19. S. 153. Daselbst S. 150 und S. 156 Schreiben an d'Argens aus dem April ohne Tagesdatum. — [2] Finckenstein hatte seine Entrüstung über die „tournure indécente" geäussert, welche man der Gegendeclaration (vergl. S. 261) gegeben habe.

Ich muss nunmehro wohl zu der Hauptcommission kommen, von welcher mich des Königs Majestät nur sogleich an Ew. Excellenz chargiret haben. Ew. Excellenz werden erachten, dass der König mit Deroselben über einen Secours von der Pforte gleiche Idées haben. Wir wünschen und hoffen, dass die Couriers, welche Sr. Königl. Majestät letztere Dépêche an den von R[exin][1] nebst denen beiden von Ew. Excellenz expedirten Schreiben überbringen, glücklich ankommen mögen. Sie zweifeln alsdann nicht, dass, da Dero letztere Instructions vor den R[exin] so ample und auf alle nur ersinnliche Fälle gerichtet sein, bei dem Empressement, so der Grossvezier nach der letzteren Dépêche selbst bezeiget hat, alsdann der Alliancetractat nicht sofort gezeichnet und weiter zur Sache geschritten werden sollte. Damit aber durch die Sr. Königl. Majestät Meinung nach erforderliche Ratification des Tractats die Sache nicht neue Anicroches bekomme, wenn wider Verhoffen der Grossvezier auch solche noch berichtiget und ausgewechselt haben wollte, so ist Sr. Königl. Majestät Intention, dass Ew. Excellenz dergleichen Ratification in lateinischer Sprache sogleich völlig ausfertigen und Anfang und Ende mit den gewöhnlichen Formalien, goldenen Buchstaben und wie es sonst überall sein muss, in das Reine schreiben, auch mit dem erforderlichen grossen Siegel versehen lassen möchten.

Da ich aber mir die Freiheit genommen, zu erinnern, dass, so viel ich wüsste, es usuel sei, dass in dergleichen Ratificationsinstrument allemal der Tractat selbst von Wort zu Wort inseriret werden müsste, wir aber gegenwärtig noch nicht einmal eigentlich wüssten, aus wie vielen Articuln und worin eigentlich diese bestehen werden, so haben des Königs Majestät solches Obstacle dadurch heben wollen, dass

1) bei Ew. Excellenz das dem R[exin] mitgegebene Projet des Tractats sei und also man solches zum Grunde nehmen, selbiges in Lateinisch übersetzen nnd alsdenn in dem Original-Ratificationsinstrument zwischen Anfang und Schluss ohngefähr so viel Platz gelassen werden müsste, dass dieselbe Hand, so das andere von der Ratification geschrieben, [wann] der Rexin die Articuls dem König eingeschicket haben würde, solche alsdann noch inseriren könne... An diesem Ratificationsinstrument möchten also Ew. Excellenz nur alsofort arbeiten und es vorstehender Maassen in das Reine setzen, auch mit dem gehörigen Siegel versehen lassen, auch, sobald es fertig sein würde, nur sofort an Se. Königl. Majestät durch denjenigen, der das Mundum geschrieben, anhero überschicken, welchen ich dann so lange, bis des R[exin] Tractat oder Bericht angekommen sein würde, bei mir behalten sollte, damit er alsdenn das Vacuum in dem Instrument ausfüllen, Se. Königl. Majestät aber solches sogleich unterschreiben und von dem Orte ab, wo Sie Sich der Zeit befinden werden, geradesweges nach Konstantinopel oder sonst schicken können. Denjenigen, der es mundiret hat,

[1] Nr. 11954.

werden Se. Königl. Majestät alsdenn an Ew. Excellenz unter aller behöriger Sicherheit wieder zurücksenden.

Es finden Höchstdieselbe alle vorgedachte Umstände, und dass das verlangte Instrument Deroselben so bald als möglich befohlener Maassen zugesandt werde, um so nothwendiger, als es geschehen könnte, dass, wenn etwa Daun mit einem starken Corps oder dem grössesten Theil seiner Armee sich auf Schlesien ziehen wollte, um eine Belagerung von Neisse oder dergleichen, so wahrscheinlich der Laudon mit einem aparten Corps unternehmen wird, zu souteniren, und also des Königs Majestät gleichfalls mit einem proportionirten Corps d'armée dahin zu gehen Sich pressiren müssten, um den General Fouqué zu souteniren, es geschehen könnte, dass alsdenn die erwartete Dépêches von R[exin] mit dem Tractat oder Copie davon ankämen, da dann Se. Königl. Majestät von Ew. Excellenz sehr weit entfernet, auch vielleicht eben gar keine Communication mit Deroselben zur sichern und zuverlässigen Correspondance haben würden, mithin eine so importante Sache, als diese ist, dadurch, wo nicht gar aufgehalten, doch sehr embarrassiret werden könnte. Deshalb des Königs Majestät alles lieber völlig präpariret bei Sich haben wollen.

Sie überlassen auch Ew. Excellenz Einsicht, ob es nicht gut sein dörfte, dass Ew. Excellenz noch ein Schreiben an den Sultan und eins an den Grossvezier eventualiter präpariren lassen und mitschicken wollten, um etwa dem Sultan und letzterem über den gezeichneten Tractat ein convenables Compliment zu machen und nochmalen sie der beständigen Freundschaft und Observanz des Tractats p. zu versichern, auf den Fall etwa R[exin] dergleichen wieder verlangen möchte.

Endlich haben des Königs Majestät noch von Ew. Excellenz verlanget, dass Dieselbe darauf denken und Sich zuverlässig informiren möchten, ob es bei der Pforte [usuel sei, dass] bei Schliessung dergleichen Tractats nicht nur dem Grossvezier, sondern auch dem Sultan selbst nach der Etiquette Präsente gemachet werden müssten . . . Ich habe nicht ermangeln sollen, Ew. Excellenz alles ganz fidèlement so zu melden, wie es mir aufgetragen worden.

Es folgen Bemerkungen über die Sprache, in welcher der Tractat abgefasst werden solle, über die Form des Siegels u. s. w.

Was ich übrigens mit Zuverlässigkeit melden kann, ist, dass des Königs Majestät wohl gegen den 21. oder 22. dieses mit einem Theil Dero Truppen von hier aufbrechen und sich in das schon präparirte Lager hinter den Fluss die Triebsche bei Meissen setzen dörften. Wenn Ew. Excellenz vernehmen werden, dass solches geschehen, so wollen Dieselbe daraus nicht judiciren, als ob des Königs Majestät Sich zurückziehen müssten oder vom Feinde dazu obligiret worden, sondern es geschiehet bloss deshalb, dass solches ein festes Lager, aus welchem Se. Königl. Majestät allemal, wohin Sie es nöthig finden, detachiren können; dass Sie in solchem vermittelst Meissen und dasiger Brücke

eine freie Communication über die Elbe behalten und endlich Dero Truppen enger zusammen haben.

Eichel.

P. S.

Nachdem der Feind sich von hier stark nach Schlesien drehen wird und daselbst seine Efforts wird thun wollen, kann es leicht geschehen, dass des Königs Majestät schon den 8. oder 15. Maji in Schlesien seind.

Auszug aus der Ausfertigung.

12006. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 14 avril 1760.

In gleicher Weise wie an den Prinzen Ferdinand (vergl. Nr. 12007) schreibt der König an den Gesandten, dass es den Anschein gewinne, als werde der Friede mit Frankreich noch nicht erfolgen, und dass daher der Prinz Ferdinand mit der alliirten Armee eine Diversion zu Gunsten des Königs nicht werde ausführen können.

Comme, d'ailleurs, il ne me reste plus d'espérance sur l'envoi d'une escadre anglaise dans la mer Baltique, je serai nécessité, bien malgré moi, d'attirer à moi les 10 escadrons de mes dragons qui se trouvent actuellement à l'armée alliée,[1] sans quoi je ne vois point jour de m'aider en quelque façon dans la situation où je me trouve. Quant aux 5 escadrons de hussards et au bataillon franc à mon service qui sont à l'armée alliée, je tâcherai de m'en passer encore, et je les laisserai auprès du prince Ferdinand. Le rappel des susdits 10 escadrons de dragons ne se fera cependant pas d'abord tout de suite, mais j'ai voulu seulement vous prévenir par la présente sur cette mesure, à laquelle je me vois indispensablement obligé pour me soulager un tant soit peu dans la situation difficile où je me trouve.

Nach dem Concept.

Federic.

12007. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 14 avril 1760.

Les affaires paraissant, contre l'attente que j'en avais conçue, tourner de façon à ne pas pouvoir espérer que la paix aura lieu encore avec la France, mais qu'il faudra en venir à une nouvelle campagne contre cette puissance, de sorte que, comme Votre Altesse me l'a écrit,[2] Elle ne pourra pas d'abord faire quelque mouvement en ma faveur, je me verrai obligé, malgré moi, d'attirer à moi les 10 escadrons de mes dragons qui se trouvent auprès de votre armée. Pour ce qui concerne mes 5 escadrons de hussards et le bataillon franc, je les laisserai en-

[1] Vergl. Nr. 11927. — [2] Vergl. Nr. 11989. 11990.

core à l'armée alliée; mais sans les 10 escadrons de dragons en question je ne vois point jour à m'aider en quelque sorte dans la situation scabreuse et difficile où je me trouve.

Federic.

Le prince Maurice vient de mourir;[1] je suis persuadé que cela vous fait de la peine.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12008. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 14. April 1760.

Nachdem Ich den Einhalt Eures Rapports vom 11. dieses mit mehrem ersehen habe, so gebe Ich Euch darauf in Antwort, wie Meinen Nachrichten nach der General Beck nach Mähren gehet, jedoch werdet Ihr das gewisse davon dortiger Orten durch den Generalmajor von Schmettau allemal eher erfahren können, wie Ich es hier wissen kann.

Ihr könnet sonsten wohl persuadiret sein, dass Mich in nichts übereilen werde, wohl aber die Sachen so setzen will, damit Ich auf alle Fälle parat bin. Mein Bruder, des Prinz Heinrich Liebden, werden ohngefähr den 20. von Torgau abgehen. Wir werden hier den 20. ins Lager rücken, und fange Ich schon an, Meine weiteste Detachements einzuziehen, so dass wir *à portée* seind, in 2 à 3 Tagen mit der ganzen Armee zusammen zu sein.

Friderich.

Vous pouvez dire à Schenckendorff qu'il aura le régiment du prince Maurice, qui vient de mourir.

Le colonel Kleist de Henri pourra aussi avoir une brigade en cas de besoin.[2]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Prinz Moritz von Anhalt-Dessau war am 11. April zu Dessau gestorben. — Dem Fürsten Dietrich von Anhalt-Dessau spricht der König, Freiberg 13. April, sein Beileid aus; der Fürst werde von dem „wahren und aufrichtigen Mitleiden" des Königs „um so mehr persuadiret seind, als Ich Selbst dadurch den [Verlust] von einem würdigen, Mir und Meinem Hause allezeit treu attachirt gewesenen General beklage". [Ausfertigung im Haus- und Staatsarchiv zu Zerbst.] — [2] Auf dem Berichte des Obersten von Thadden, welcher, Glogau 11. April, gemeldet hatte, dass der Oberst von Hacke das Commando in Glogau wieder übernommen habe, aber seiner Gesundheit wegen nicht gehörig werde führen können, finden sich die Weisungen zur Antwort: „Habe geahndet, dass mit ihm nicht ginge, ab[er] gr[oss] Emb[arras], zu finden (d. h. einen anderen), da Leute rar, so Fort[ification] verstehen, noch rarer Fermeté und der Haar auf Zähne hat. Aber werde schon sehen, einen aufzuheben, den hinschicken kann."

12009. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 15 avril 1760.

La lettre que vous m'avez écrite du 11 de ce mois, m'a donné toute la satisfaction imaginable, et j'en ai appris que nous sommes entièrement d'accord sur la façon d'agir et de nous y prendre chacun de son côté,[1] le cas supposé que la paix entre l'Angleterre et la France se constate, dont j'avoue cependant qu'à mon grand regret je commence à désespérer, puisque par mes dernières nouvelles, tout comme vous les aurez eues de même, je m'aperçois de plus en plus qu'il faut qu'il y ait deux grandes cabales à la cour de Versailles, l'une pour la paix, l'autre contre elle, et que le duc de Choiseul, vendu à la cour de Vienne ou aveuglé, emploie tout artifice, menées et tours, pour retarder la paix.

Quant à l'envoi d'une escadre anglaise dans la Baltique, vous pouvez compter pour sûr que c'est à deux différentes reprises que mes ministres à Londres en ont sollicité ceux de la Grande-Bretagne,[2] mais que ceux-ci l'ont refusé rondement: ainsi qu'il faut bien que vos correspondants à Londres ne vous aient pas servi exactement sur cet article, ce que peut-être vous trouverez vous-même, en prenant la peine de vous en éclaircir plus particulièrement.

Pour ce qui regarde mes affaires ici, je vous dirai que ce sera à mon frère Henri que je confierai le commandement de l'armée en Poméranie qui agira contre les Russes, et que je garderai pour moi celui de mon armée en Saxe, pour être, d'un côté, plus à portée des négociations de paix qui ne laisseront pas d'être continuées, d'un autre côté, pour rester à portée, afin d'agir d'un concert commun avec Votre Altesse, supposé qu'on vînt encore à quelque accommodement avec la France, et, en troisième lieu, pour être plus à même de secourir la Silésie, dès que je verrai clair sur les desseins de Daun, qui me paraissent être d'y rejeter principalement le théâtre de la guerre pendant la campagne prochaine. C'est aussi apparemment par cette raison qu'on a déjà renforcé le corps d'armée de Laudon dans la Moravie et du côté de la Haute-Silésie à 40 bataillons et 50 escadrons. Je ne saurais donner à mon frère Henri au delà de 60 escadrons, pour agir contre les Russes; au général Fouqué, qui commandera en Silésie, pour observer les Autrichiens, que tout au plus 14 escadrons.

Daun marchera avec la grande armée ennemie par la Lusace contre la Silésie et ne laissera en Saxe que les troupes de l'armée des Confédérés de l'Empire, dans le camp fortifié entre Dresde et Dippoldiswalde, contre lesquelles il faut que je détache 20 escadrons, de sorte

[1] Der Prinz hatte geschrieben: „Je suis charmé de voir . . . que Votre Majesté pense de la même façon avec moi sur la diversion à faire en Sa faveur, si la paix avec la France a lieu." — [2] Vergl. S. 268.

qu'il ne reste pour moi que 70 escadrons et 33 bataillons, dont il faut que je couvre la Silésie et m'oppose à la grande armée de Daun.

Vous vous figurerez ainsi le grand embarras et la situation critique où je me trouve, et vous jugerez, tout comme moi, qu'à moins qu'il n'arrive en Europe quelque évènement favorable à moi, je ne saurais à la longue supporter seul ce lourd fardeau, qui ne saurait que m'accabler finalement. Avec tout cela, je pénètre tout-à-fait bien que, malgré la bonne volonté que vous sauriez avoir pour moi, vous ne sauriez frapper quelque coup d'importance à cette heure contre les Français, dans la position où leurs troupes se trouvent actuellement; et comme, selon tous mes avis, ils ne se mettront [pas] en campagne avant le mois de juin, vous manquerez aussi d'occasions de les entamer, au lieu que je crois pour certain, si j'ose vous le dire franchement, qu'à la mi-mai je serai déjà avec mon armée en Silésie vis-à-vis de Daun. Je dois vous marquer qu'en attendant ce sera[1] le lieutenant-général de Hülsen que je laisserai en Saxe avec un corps d'armée, pour soutenir mes intérêts dans ce pays, et vous prie pour cela de vouloir bien entretenir avec lui une correspondance, pour lui communiquer tout ce que vous trouverez convenable pour moi. Je ne discontinuerai pas de vous avertir fidèlement de tout ce qui se passera de mon côté, tout comme je me flatte que vous le ferez de votre côté, de sorte que notre correspondance continuera sans interruption.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12010. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 15. April 1760.

Ich danke Euch vor alle in Eurem Schreiben vom 12. dieses Mir communicirte Nachrichten und bin ganz und gar von Eurem Sentiment, wenn Ihr nach jetziger Situation der Sachen in der Lausnitz bedenklich haltet, einige Kavallerie gegen Neisse zu detachiren. Ich werde Mich auch hier nicht eher rühren, bis Ich zuvorderst in des Feindes Absichten wegen seiner detachirten Corps und sonsten ganz klar gesehen haben werde. Wenn Ich in das Lager gerücket sein werde,[2] so werde Ich

[1] So nach dem Concept. — [2] Vergl. S. 267. — Dem Prinzen Heinrich wird mit einem Schreiben vom 15. April ein Bericht Reimers, d. d. Danzig 9. April, übersandt, welcher meldete, dass die im Vormarsch befindliche russische Infanterie (vergl. S. 263) bei Dirschau Halt gemacht habe, bei dem Gros der russischen Armee sei alles ruhig, es scheine, „als wenn der Mangel an Geld sich daselbst äussere". Gleichzeitig werden dem Prinzen ein Bericht von Grabow und ein solcher von Hacke geschickt, die nicht mehr vorliegen. Eigenhändig ist hinzugefügt: „Il a neigé dru la nuit; quel aspect pour entrer sous les tentes! Je ne saurais que faire; tout ce qui dépendra de moi, sera peut-être de différer ce camp de deux jours, et voilà tout."

zwei Brücken über die Elbe schlagen lassen und jenseit der Elbe ein apartes Corps setzen, welches den Feind, im Fall er dortiger Orten etwas unternehmen oder sich rühren wollte, gleich in dem Rücken sitzen kann, so dass Ich also wegen jener Seite der Elbe nicht so gar sehr embarrassiret bin, und zwar um so weniger, als die Niederlausnitz dergestalt ausfouragiret worden, dass der Feind mit der Kavallerie ohnmöglich subsistiren kann.

Nous camperons le 20, si rien ne nous oblige de nous rassembler plus tôt.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der Zusatz eigenhändig.

12011. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Freiberg, 15. April 1760.

Ich habe den Einhalt Eures Berichtes vom 10. dieses mit aller Satisfaction ersehen und bin von Eurem jetzigen dortigen Verhalten sehr zufrieden,[1] als welches recht gut und so ist, wie es jedesmal von rechtschaffenen und braven preussischen Generals sein soll und muss, wenn solche auf Posten gegen den Feind detachiret werden. Ich kann nicht umhin, bei solcher Gelegenheit Mich cordialement, doch sonder alles Rancœur, zu expliciren, dass, wenn Ihr dergestalt, wie jetzo, gedacht und Euch so conduisiret hättet, als Ihr ehemal bei dem Corps d'armée des Herzogs von Bevern gestanden,[2] alsdenn Eure Sachen besser stehen uud Ihr manchen Tort evitiret haben würdet; jedoch dieses alles wird durch Euer[3] jetziges gutes Betragen in Vergessenheit bei Mir gestellet werden.[4]

So viel Ich sonsten aus allem von Euch gemeldeten gewahr werde und urtheile, so glaube Ich, dass Laudon vielleicht zwar in diesem Monat zu campiren anfangen dörfte, so wie man sagt, dass die Oesterreicher hier den 28. dieses in ihr Lager rücken wollen, dass aber auch gedachter Laudon vor dem kommenden Monat Junii ohn-

[1] Goltz hatte berichtet, dass er seit dem Gefecht bei Neustadt (vergl. Nr. 11934) beinahe täglich den Feind „harcelirt" habe; er hatte über den glücklich verlaufenen Ueberfall eines feindlichen Postens am Abend des 9. April Meldung erstattet. — [2] Im November 1757. — [3] In der Vorlage: Eures. — [4] Dem General Wedell zeigt der König, Freiberg 17. April, an, dass er ihm „zu einigem Douceur wegen der sonst gewöhnlichen Winterquartier-Douceurgelder" einen Posten von 1500 Thalern ausgesetzt habe. „Ich wünschete, dass in Meinen jetzigen Umständen Ich im Stande wäre, Euch Meine Erkenntlichkeit wegen Eurer unvermüdeten und rechtschaffenen Dienste noch auf beträchtlichere Art am Tage legen zu können; Ihr könnet aber versichert sein, dass Ich solche nie vergessen . . . werde." [Ausfertigung im Wedellschen Familienarchiv zu Ludwigsdorf in Schlesien.]

möglich was rechtes wird unternehmen können; wie denn auch die Russen ihres Ortes in Preussen vor Anfang des Monates Junii sich nicht werden in Marsch setzen können.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

12012. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Hellen berichtet, Haag 8. April, Yorke habe nach erhaltener Instruction eine neue Unterredung mit dem französischen Gesandten gehabt, „à qui il a dicté la fin de la dépêche de sa cour où elle lui ordonne en substance: »que Sa Majesté Britannique persistait toujours dans son envie d'éviter toute effusion ultérieure du sang chrétien; qu'elle était prête de déclarer à la France les conditions auxquelles elle voudrait sa paix; qu'elle admettait même un émissaire secret à Londres pour cet effet de la manière proposée, pourvu que la France voulût sérieusement la paix de son côté; qu'elle voulut l'autoriser dûment pour cet effet, et que toute personne que la France voudrait charger de cette commission, serait agréable au roi d'Angleterre, pourvu que ce ne soit pas un de ses propres sujets, qu'elle n'admettrait, et que d'ailleurs la France voulût permettre et agréer eventuellement que, supposé qu'on pût parvenir à un accommodement, tous les alliés de l'Angleterre en général et nommément Votre Majesté fussent compris dans cette négociation; que Sa Majesté Britannique ne voulait non seulement tant faire que d'écouter aucune proposition, où il ne fût compris lui-même comme électeur de Hanovre.«"

Affry hat geantwortet, dass diese Eröffnung dem Versailler Hofe grosse Freude bereiten, und dass er noch am selben Abend einen Courier mit der englischen Erklärung absenden werde.

Freiberg, 16 avril 1760.

J'ai été fort content de l'exactitude avec laquelle vous m'avez communiqué par votre rapport du 8 de ce mois ce qui s'est passé ultérieurement entre le général Yorke et le comte d'Affry relativement à l'ouvrage de la paix. Il me semble cependant toujours que cette négociation est encore assez éloignée à prendre couleur et qu'elle n'est encore rien moins qu'avancée.

Nach dem Concept. Federic.

12013. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Freiberg, 17. April 1760.

Ich habe erhalten, was Ihr Mir unterm 14. dieses berichten wollen, und bin Ich davon zufrieden; nur aber ist es nicht gut, dass Ihr die Brücke bei Christianstadt abwerfen lassen, indem dasjenige von Truppen, so von uns zu Euch marschiret, da herüber gehen muss, und müsset Ihr also solche nur wieder herstellen lassen. Uebrigens so werdet Ihr anjetzo nur immer anfangen müssen, mit Meinem Bruder, dem Prinzen Heinrich, zu correspondiren, indem derselbe mit seinem Corps d'armée nach Eurer Seite sich hinziehet.

Hier hat es wieder geschneit, so dass, wann Ich nur einigermaassen kann, Ich hieselbst in Meinen Quartieren bis zum 22. dieses stehen bleiben werde.[1]

Friderich.[2]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

12014. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 17 avril 1760.

Je rends mille grâces à Votre Altesse des arrangements qu'Elle me marque, en date du 13 de ce mois, avoir pris,[3] et il serait sans doute fort à souhaiter que la France voulût faire sa paix; mais je commence à être d'opinion qu'elle pourrait bien, comme Votre Altesse le remarque, faire encore un bout de campagne, avant que les choses soient en règle là-dessus. Il faut cependant que j'avoue qu'il me semble que, si l'intention des Français était d'entreprendre quelque chose contre vous, ils y trouveraient présentement mieux leur compte que quand Votre Altesse aura rassemblé Son armée, puisque pour lors ils auraient peine de faire quelque chose qui vaille. J'avoue, néanmoins, en même temps que la carte de la Hesse ne m'est pas assez connue, pour en juger pertinemment.

Quant au lieutenant de Jungheim,[4] je ne suis point en peine de le perdre; mais Votre Altesse, qui connaît l'humeur du Landgrave, sera de mon avis, savoir qu'il ne faut pas lui prodiguer tout à la fois. Je viens de lui envoyer le diplôme de feld-maréchal,[5] et, quoique je ne veuille pas lui refuser sa demande concernant le susdit lieutenant, je suis bien aise pourtant de ne point m'expliquer encore sur son sujet, pour avoir en main de quoi le cajoler.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Dem Prinzen Heinrich werden, Freiberg 16. April, zwei (nicht mehr vorliegende) Abschriften von an den König gelangten Schriftstücken übersandt. Eigenhändig fügt der König auf dem Begleitschreiben hinzu: „Je crois que je pourrai différer jusques au 22 l'entrée au camp; il fait un temps si épouvantable que les tentes ne sont presque pas à soutenir, par le froid et la neige qui tombe.“ [Ausfertigung im Geh. Staatsarchiv zu Berlin.] — [2] Auf dem Berichte des Generalmajors von Schmettau, d. d. Lauban 14. April, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Wenn der Feind käme und er zöge sich über den Queiss, so hätte er immer Hoffn[ung], von Fouqué secundiret zu werden; aber mit dem Posten von Greiffenberg, der taugte gar den Teufel nichts. Sobald er sich vom Feinde [bedroht] hörte, so könnte er [sich] durch den Wald ..... nach Löwenberg ziehen. Müsse nicht batailliren, stehe da nicht dazu.“ — [3] Der Prinz hatte geschrieben: „Je vais écrire encore aujourd'hui en Angleterre sur ce que j'aurai à faire, si la paix avec la France a lieu.“ — [4] So. Vergl. S. 159. Anm. 5. — [5] Vergl. Nr. 11929.

12015. AU SECRETAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Freiberg, 18 avril 1760.

J'ai bien reçu votre rapport du 9 de ce mois et suis satisfait de la façon dont vous vous êtes servi pour dépêcher les émissaires en question, et des précautions que vous avez prises, pour que tout soit passé sans le moindre éclat.

Quant à celles que vous me marquez que le ministre de Schlabrendorff aurait à observer, si dorénavant le cas exigera de vous adresser de pareilles dépêches[1] par des courriers ou exprès de Breslau, j'ai instruit le susdit ministre qu'il doive s'y conformer et observer le plus exactement, jusqu'au moindre détail, toutes les précautions et mesures que vous venez d'indiquer.

Quant aux exprès qui viennent à milord Stormont de certain autre lieu, vous savez bien que je ne suis pas le maître de les détourner, ni de faire leur prescrire autre route ni adresse que celle que leur ordonnent de tenir ceux qui les dépêchent. Ainsi il faut absolument qu'en pareil cas vous usiez de toute votre adresse, pour en prévenir le moindre éclat. Vous aurez, j'espère, observé de brûler d'abord les copies que vous avez tirées, par d'autant plus de précaution, des dépêches qui vous ont été adressées de certain lieu, pour qu'il n'en reste la moindre trace parmi vos papiers.

Je vous ordonne, au surplus, de veiller de toute votre attention, quoique sans affectation et sans le faire remarquer trop particulièrement, sur les nouvelles qu'on aura à Varsovie ou ailleurs en Pologne des frontières de la Turquie et d'autres contrées pareilles: si les Russes font quelques préparatifs de guerre dans leurs possessions de l'Ukraine, qui indiquent quelque appréhension contre une invasion des Turcs ou des Tartares; si l'on a des nouvelles de Hongrie de pareils préparatifs, mais surtout si les Turcs font des arrangements dont on peut conclure quelque dessein qu'ils méditent pour entrer en guerre contre les Autrichiens ou les Russes; si les Turcs font faire des mouvements de troupes dans leurs possessions de l'Europe, ou s'ils y font passer des troupes de l'Asie; si le Sultan fait faire des arrangements pour un voyage à Adrianople, ou d'autres pareilles nouvelles qui éclatent plus tôt en Pologne que pour pouvoir nous arriver par aucune autre voie: nouvelles que vous me marquerez incessamment et exactement, dès qu'elles viennent à votre connaissance, et sur lesquelles vous aurez grande attention qu'elles ne sauraient vous échapper.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Nämlich die Schreiben an Rexin. Vergl. S. 223.

12016. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 19. April 1760.

[Eichel meldet, dass „des Königs Majestät heute früh vor Dero Person, ohne jemanden als ein paar Dero Herrn Adjutanten mitzunehmen, von hier nach Meissen gegangen seind, um vermuthlich Sich daselbst noch mit des Prinzen Heinrich Hoheit zu besprechen . . . [Des Königs Majestät] haben vor Dero Abreise mir noch sagen lassen, dass, da Sie Selbst noch nicht eigentlich wüssten, ob Sie wieder hieher gehen würden oder nicht, ich von Deroselben übermorgen deshalb weitere Nachricht bekommen würde, ob ich dahin folgen oder Dero Retour hier abwarten solle."]

. . Die Witterung ist hier bis dato sehr schlecht gewesen und ein beständiger Regen nebst Schnee und Hagel gefallen, so dass wohl noch an kein Campiren von beiden Theilen gedacht werden können. Wie man saget, so wollen die österreichschen Truppen den 28. dieses in das Lager rücken, da dann des Königs Majestät auch Ihre Mesures nehmen dörften; das Wetter wird darunter decidiren müssen.

Gestern früh wollten die Oesterreicher wieder mit einem starken Corps Kavallerie, so man vor 2000 angegeben, auf den Posten des Obristlieutenant Röell[1] recognosciren, der sie aber wiederum wie das vorige Mal empfing und 7 Gefangene von ihnen machete. Sie versuchten es auf einen andern Husaren- und endlich auf einen Posten von einem Freibataillon, wurden aber von beiden auf gleiche Art abgewiesen, so dass sie bald darauf ihren Rückweg nahmen.

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12017. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 19. April 1760.

. . . Des Königs Majestät werden heute Abend allhier wiederum eintreffen, und dörfte Dero gänzliche Abreise von hier noch wohl einige Tage ausgesetzet bleiben, woferne sich nicht neue Umstände ereignen, so einen frühern Aufbruch erfordern. Seit dem vorgestrigen kleinen Allarm, so denen hiesigen Avantposten gegeben worden,[2] ist hier alles stille und ruhig gewesen. Nach der Aussage eines bei solcher Gelegenheit mit gefangen gewordenen österreichischen Officiers, der sonst vernünftig zu sein scheinet und nicht aus dem österreichischen gewöhnlichen Ton spricht, ist der Feldmarschall Daun selbst bei dieser kleinen Affaire gewesen, der deshalb sich drei Tage zu Dippoldiswalde aufgehalten und darauf mit einem starken Corps Kavallerie und Panduren nach hiesigen Gegenden gehen wollen, um selbst zu recognosciren, weil ihm die Nachricht gebracht worden, ob sei der König mit hiesigen Truppen von hier aufgebrochen und habe zum Schein nur noch die Vorposten stehen lassen; daher er auch 6 bis 7 ledige Gespann Artilleriepferde mitnehmen lassen, um die etwa zu erbeutende Canons durch solche gleich zurückbringen lassen zu können. Nachdem er aber gesehen, dass bei allen seinen gemachten Proben die Vorposten sich mainteniret, auch insensiblement verstärket worden, und er daraus geurtheilet, dass noch mehreres dahinter sein müsste, so habe er sich wieder mit dem Corps gegen Dippoldiswalde zurückgezogen, da ihn dann einige unserer Avantposten verfolget hätten, bei welcher Gelegenheit er, erwähnter Officier, mit gefangen worden wäre.

[1] Vergl. S. 265. — [2] Vergl. Nr. 12016, wo Eichel allerdings schreibt, dass der Zwischenfall „gestern früh" stattgefunden habe.

Er hat sonsten versichert, wie die österreichische Generalität jetzo unter sich von nichts anders sprächen, als dass in Zeiten von 2 à 3 Monat der Frieden gemachet sein, und sie in Böhmen zurück sein würden. Daher jeder solcher Herren Generals jetzo sich mit nichts anders als mit Arrangements occupireten, die sie in ihren domestiquen Sachen nach herstelletem Frieden machen wollten. In was vor Sinn sie nun solches meinen, solches muss ich dahingestellet sein lassen.

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12018. UNTERREDUNGEN DES KÖNIGS MIT DEM GROSSBRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Freiberg, April 1760.]

Mitchell berichtet an Holdernesse (secret) Freiberg 20. April:

„. . . . His Prussian Majesty thinks, from all the *pourparlers* of *Messieurs* d'Affry and Saint-Germain at the Hague with General Yorke, it appears plainly that the French Ministry are divided in opinion; some were for peace, and others for continuing the war; but that it was impossible to conclude, from all they had yet said, what part they would take, and whether the hints about a peace were in earnest, or only thrown out to gain time. He said he was informed that the French were marching troops to reinforce Broglie's army; that, in this situation, he had thought proper to send by a special messenger into England his advice to the King's Ministers as to the proper means to be used to make the French speak out without loss of time; that, as their councils were indecisive and their ministry divided, the readiest way to clear up matters was for England to begin immediately to execute the projects she had formed against France, as well in Europe as elsewhere; that the speedy and vigorous execution of these projects, and particularly the alarming their coasts at the same time with the apprehensions of descents, could not fail to raise great murmurings among the people — who were already tired of the war, — and might strengthen the hands of those Ministers who were disposed to peace.

In the course of this conversation, His Prussian Majesty told me that, in order to rouse the pride and vanity of the French Ministers, he had taken care to insinuate, by different channels, the poor and contemptible figure France made in the present war, in which they acted but a second and subaltern part, whilst the Court of Vienna guided and directed the whole; that he flattered himself these insinuations might have some effect, and not fail of piquing their pride, as he knew, by long experience, that the national vanity of being thought the first and only great power in Europe, was the ruling passion of all French Ministers.

I took the liberty to ask the King of Prussia if he had yet discovered the enemy's plan of operations for the ensuing campaign. He answered, he thought he had, but that he wanted sufficient force to

prevent or disappoint their designs; that without some favourable event which might give a turn to affairs, he really dit not know what situation he should be in by the month of August next; and he added, he was sorry his present circumstances obliged him to recall his 10 squadrons of dragoons which are now with his Majesty's army,[1] but that he would leave the 5 squadrons of hussars: to this I only replied that I hoped he would not think of recalling these squadrons, if it was possible to do without them, especially as the French were reinforcing Broglie's army.

Having just then received a letter from Mr. Keith, of the 25th of March,[2] advising that General Fermor was recalled from the Russian army, and was to be reimplaced by General Browne; that the Russians were to act upon their own bottom without joining the Austrians; that it was thought they would begin their operations with the siege of Colberg, and that they were assembling a body of 7 or 8000 men to be sent by sea to the army, which they pretend will be near 100000 strong, — I thought proper to communicate immediately this intelligence to His Prussian Majesty, who said he was sorry that Fermor was to be recalled, and that he believed Browne to be the best officer the Russians had. He then added: »You see the necessity of sending a fleet into the Baltick: what can your people mean by management with the Russians? Pray mention it once more in your dispatch.« This I promised to do, not caring to repeat what I had said to him upon that subject on former occasions; but as this measure has already been fully represented by the Prussian Ministers at London, and considered by the King's Ministers, I will say no more upon it.

The King of Prussia told me that at first he had thought of commanding the army that is to act against the Russians, but his brother Prince Henry was destined for that army, »and as for us«, added he, »I think it very possible we may be in Silesia before the end of the month of May, as the Austrians seem inclined to make that province the seat of war.« In that case they will leave the defence of Dresden, and of the part of Saxony they are in possession of, to the troops of the Empire, which, however, will oblige His Prussian Majesty to have a corps in Saxony, as well for the security of his magazines, and for preserving the navigation of the Elbe.

By this conversation I was relieved from great anxiety, occasioned by certain reports maliciously spread with regard to the intention of His Royal Highness Prince Henry, and I am very glad that he is to have the command of a separate and independant army, to which he is every way equal. At the same time I must fairly own to Your Lordship that I never wish to see the two brothers in the same army. My reason is, there cannot be two suns in the same firmament.

[1] Vergl. Nr. 12007. — [2] Vergl. S. 264.

I have seen His Prussian Majesty this day; he seems in good health and spirits. He asked me if I had any good news to tell him; I answered, I had no letters since the 1st instant: »Well,« said he, »I begin now to think the French are really in earnest; for even the *Duc* de Choiseul told the Dutch ambassador at Paris that France must have peace; and *Monsieur* d'Affry at the Hague gives himself great movements in different quarters, at the same time that he takes particular care to conceal all his transactions from the Ministers of their allies: in this he does wisely, for by that means the French remain masters of the negociation, unencumbered with allies whom it is impossible to satisfy, and as your nation is well disposed to peace, I hope good may come of it; but still,« added he, »I shall think nothing done till certain points are established between England and France to serve as a basis for a future treaty.«"

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

12019. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Freiberg, 20 avril 1760.

J'ai reçu votre rapport du 12 de ce mois, au sujet duquel je suis bien aise de vous dire que, quant à la ville de Breda que Messieurs les États-Généraux ont proposée pour le lieu du congrès de paix à tenir,[1] je me conformerai absolument à tout ce que la cour de Londres aura trouvé à propos d'en répondre aux susdits États-Généraux, de sorte que, si ladite cour agrée la ville de Breda pour lieu de congrès, je m'y conforme entièrement. Ce que vous saurez donc répondre de ma part, soit par forme de mémoire soit verbalement, en vous conformant à l'usage, aux susdits États-Généraux, en l'accompagnant de bien de politesses à leur égard de ma part, après vous en avoir concerté là-dessus avec M. le général de Yorke, à qui vous ferez d'abord part de ma résolution prise à ce sujet.

Au surplus, [quant à] la particularité que vous joignez encore touchant quelques micmacs que la France voudrait faire touchant un accommodement particulier avec l'Angleterre à moyenner par le sieur Fagel,[2] vous aurez l'œil attentif au possible sur cette affaire, afin que cette distinction que la France voudrait faire passer entre sa guerre par mer avec l'Angleterre et celle qu'elle fait en Allemagne, ne puisse tourner à mon préjudice, mais que tout soit accommodé d'un pas égal et en même

[1] Vergl. S. 262. — [2] Hellen hatte Mittheilung von einem Berichte Berkenrodes, d. d. Paris 3. April, gemacht, wonach Choiseul dem Gesandten erklärt habe: „Le sieur Fagel (der Greffier der Generalstaaten) travaille à un accommodement entre la France et l'Angleterre, et, si cette paix se fait, elle se conclura en Hollande. On traitera pour cet effet séparément avec l'Angleterre, parcequ'on fait une distinction entre la guerre que nous faisons contre cette couronne par mer et celle qui s'est élevée dans l'empire d'Allemagne."

temps. Aussi suis-je parfaitement tranquille et assuré là-dessus que l'Angleterre ne voudra jamais admettre une pareille distinction ni proposition à mon égard et à l'égard de ses autres alliés, sur quoi vous saurez bien communiquer confidemment avec M. de Yorke, quoique simplement par manière de conversation.

Nach dem Concept. Federic.

12020. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 20 avril 1760.

Je ne doute pas que mes lettres immédiates du 10 et du 11 de ce mois[1] ne vous soient bien arrivées, et que vous vous serez exactement conformé à mes instructions que [je] vous y ai prescrites. Et comme je viens de recevoir les rapports que vous m'avez faits du 8 de ce mois, je suis bien aise de vous témoigner ma satisfaction sur ce que j'apprends que le ministère britannique est de plus en plus persuadé et convaincu de la façon ouverte et sincère avec laquelle j'agis envers l'Angleterre en tout ce qui a le moindre rapport à nos intérêts communs, de laquelle aussi je ne me départirai jamais, étant parfaitement persuadé que ce ministère en usera d'un parfait retour à mon égard.

A présent que le susdit ministère a résolu de s'expliquer envers la France sur les demandes et les articles préliminaires que le premier voudra faire et constater pour l'acheminement de notre paix,[2] je ne doute presque plus que ces affaires ne prendront bientôt un très bon pli, et que la France n'acceptera pas sans beaucoup de difficulté la paix aux conditions que l'Angleterre la lui voudra prescrire, puisqu'on vient de confirmer presque de toutes parts ce que le comte de Saint-Germain a dit au général Yorke à La Haye, que la France ne craignait rien tant que d'être obligée de faire encore la campagne de cette année-ci en Allemagne.

Je n'ai nul besoin de vous recommander encore de veiller de bien d'attention sur tout ce qui regarde mes intérêts dans ces conjonctures, étant parfaitement persuadé que vous n'y oublierez rien par le zèle et l'application que je vous connais pour mon service, surtout dans une conjoncture si épineuse.

Je vous avertis, au surplus, que, comme toutes les apparences sont que la paix se fera avec la France, je resterai ici pour commander moi-même mon armée en Saxe, et que je donnerai à commander celle qui agira contre les Russes, à mon frère Henri.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Nr. 11990 und Nr. 12001. — [2] Vergl. Nr. 12012.

12021. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Freiberg, 20 avril 1760.

Je vous sais gré de tout ce que vous m'avez appris par votre lettre du 16 de ce mois et son post-scriptum de la même date. Mais quant aux présents que vous me proposez, le cas supposé, au Sultan et au Grand-Vizir, vous n'avez pas bien pensé, quand vous m'avez proposé ceux des boîtes avec mon portrait garni de pierreries, puisque vous devez savoir depuis longtemps que les Turcs, en conséquence des principes de leur religion, abhorrent toutes figures, tableaux, statues et peintures, de sorte qu'ils n'en souffrent du tout. Pour moi, je crois qu'il conviendrait de présenter au Sultan quelques grands miroirs et belles glaces, une belle cimeterre artistement garnie de pierreries précieuses et surtout de grandes pièces de chrysopras, telles qu'on en trouve en Silésie, bien polies et d'un beau vert, couleur que les Turcs aiment préférablement à toute autre, ou une ou deux pendules avec de belles boîtes dont le dessus soit bien artistement travaillé, mais sans figures incrustées d'or et de pareils colifichets.

Sur ce qui concerne les présents pour le Grand-Vizir, j'y penserai moi-même, quand j'arriverai à Meissen.

Quant à l'affaire de Hanau,[1] dont vous me marquez que le Landgrave est entêté plus que jamais, vous savez les engagements que j'ai pris avec feu le Landgrave. Ces arrangements ont été garantis d'ailleurs par le roi d'Angleterre, les États-Généraux et par le roi de Danemark,[2] ainsi qu'il ne nous reste que d'agir de concert avec ces puissances, pour ne pas nous exposer à des reproches et pour conserver la bonne foi. Tout ce que vous sauriez donc faire à ce sujet, pour ne point trop révolter le Landgrave, c'est de le flatter en termes vagues et ambigus, sans rien promettre, d'en communiquer avec le ministère britannique par le baron Knyphausen et de gagner du temps, en traînant la négociation au possible, à quoi le ministère britannique saurait mieux contribuer que tout autre. Voilà en gros mon avis; c'est à vous à penser aux moyens les plus propres pour remplir mes intentions et pour traîner au moins cette négociation, et d'informer de tout Knyphausen.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12022. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Freiberg, 20 avril 1760.

J'ai reçu la lettre de Votre Altesse du 17 de ce mois. Vous devez être persuadé que, si ce n'était pas la nécessité la plus pressante qui

[1] Vergl. S. 159. 169. — [2] Vergl. Bd. XI, 480.

m'oblige à vous prier de me renvoyer à présent ici mes 10 escadrons de dragons,[1] je n'aurais jamais pu me résoudre à faire cette démarche, qui n'a d'autre motif que l'extrême et inévitable besoin où j'en suis, pour pouvoir me soutenir contre les forces supérieures de mes ennemis; mais, dans la situation critique où je me trouve à cet égard, permettez, cher Prince, quand je ne suis pas cette fois-ci de votre sentiment. Il me semble par votre lettre que vous vous représentez mes circonstances dans un état beaucoup meilleur qu'elles ne le sont effectivement, et que mon embarras ne vous est pas tout-à-fait connu. J'ai eu l'année passée toutes les peines du monde de résister à l'ennemi avec tout ce que j'eus alors de troupes. Représentez-vous, je vous prie, que j'ai malheureusement perdu 35 escadrons dont je n'ai pu rétablir que 10, ainsi qu'il m'en manque 25 encore. Si je veux donc me soutenir aussi bien que mal, ne conviendrez-vous pas vous-même qu'il me faut ravoir cette cavalerie, pour ne pas succomber absolument ici en Saxe? Souvenez-vous d'ailleurs que vous avez efficacement résisté à l'ennemi par deux corps d'armée l'année passée, où il faillit beaucoup que vous n'eussiez ce nombre de troupes que vous avez l'année présente à y opposer. Je vous laisse d'ailleurs 1000 hussards, dont j'aurais grand besoin, avec le bataillon franc; et les risques que vous sauriez courir en tout cas, en perdant ces 10 escadrons, n'égalent certainement en aucune façon ceux que j'ai à essuyer ici.

A la vérité, les apparences pour parvenir à la paix recommencent à être favorables, mais saurais-je [me] soutenir jusqu'au temps que cette paix sera constatée, sans ce petit secours et celui que vous me donnerez? La paix faite avec la France, ne viendrait-elle pas trop tard, quand on m'aurait accablé avant cet évènement? J'avoue que je le fais à mon grand regret, quand je vous redemande ces 10 escadrons, mais la dernière nécessité m'y oblige, de sorte que je ne saurais faire autrement que de vous prier de me les renvoyer à présent et de leur faire prendre leur route par Leipzig. Je me flatte que, vu la situation où je suis, vous vous y prêterez de bon cœur.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12023. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 21 avril 1760.

Je vous fais cette lettre pour vous informer que, quoique je n'aie épargné ni soins ni dépenses pour réparer la perte que la malheureuse

[1] Vergl. S. 278. — [2] Dem Generallieutenant Herzog von Holstein-Gottorp wird, Freiberg 20. April, unter Hinweis auf die oben geltend gemachten Gründe, der Befehl ertheilt, mit den beiden bei der Armee des Prinzen Ferdinand stehenden preussischen Dragonerregimentern an dem vom Prinzen Ferdinand „dazu zu determinirenden Tag" aufzubrechen und über Leipzig zum Könige zu marschiren.

affaire de Maxen m'a coûté en troupes, et que j'aie assez bien réussi avec l'infanterie, il ne m'a pas été possible de réussir avec la cavalerie, dont de 35 escadrons que j'y avais perdus, je n'ai pu remettre en état de servir que 10 escadrons, malgré toutes les peines et les mouvements que je me suis donnés pour suppléer au reste. Comme il me reste donc un vide de 25 escadrons en cavalerie parmi mon armée et que ce vide m'est d'autant plus considérable et sensible, vu la grande supériorité en nombre de mes ennemis auxquels j'ai eu toutes les peines du monde de résister l'année passée, nonobstant que j'avais alors le nombre complet de mes régiments, je me suis vu obligé par une nécessité indispensable d'écrire au prince Ferdinand de Brunswick pour le prier de vouloir bien me renvoyer ces 10 escadrons de dragons qui ont servi jusqu'à présent auprès de l'armée sous ses ordres, indépendamment desquels je lui laisserai cependant à sa disposition les 1000 hussards avec le bataillon franc qui s'y trouvent des miens, quelque grand besoin que je saurais avoir d'eux encore. J'avoue que c'est à grand regret que je me suis déterminé à prendre ce parti, mais quand on réfléchit tant soit peu sur les considérations susdites, je crois que tout le monde conviendra que, dans les circonstances critiques où je me trouve actuellement encore, et vu le grand nombre d'ennemis que j'ai vis-à-vis de moi et qui n'attendent que le retour de la saison pour ouvrir la campagne par m'assaillir de plusieurs côtés, je n'ai pas pu me dispenser de rappeler à moi ce petit secours pour résister aux entreprises de l'ennemi aussi bien que mal que je pourrai, à qui je [ne] saurais faire tête, ni me montrer même, si je n'ai pas à lui opposer au moins un nombre tant soit peu suffisant de cavalerie. Je suis d'ailleurs persuadé que cette diminution peu considérable des troupes aux ordres du prince Ferdinand ne saura en rien déranger les projets de sa campagne, qui, s'étant trouvé à même l'année passée de s'opposer par deux corps de troupes à toutes entreprises des Français, ne saura manquer de le faire d'autant plus efficacement cette année-ci par les augmentations de forces que l'Angleterre lui a fait fournir aussi considérablement, au lieu que dans ma situation ici je ne saurais pas me soutenir en Saxe sans ce mince secours des 10 escadrons que je réclame, même jusqu'au temps que la paix entre nous et la France, selon les apparences présentes, pourra être constatée par des préliminaires.

J'ai cru très nécessaire de vous informer de toutes ces circonstances, afin que vous en parliez aux ministres anglais, pour leur faire comprendre les motifs qui m'ont indispensablement obligé de procéder à cette démarche, quoiqu'à mon grand chagrin, et pour leur faire goûter ma résolution. Si j'avais su imaginer quelque autre moyen ou ressource pour me soutenir entre le grand nombre des ennemis vis-à-vis de moi, au moins jusqu'au temps qu'une paix avec la France ou d'autres circonstances favorables eussent permis au prince Ferdinand de me donner des secours efficaces, il ne me serait jamais entré dans l'esprit de

rappeler les 10 escadrons de dragons en question; mais comme sûrement, sans cela, l'ennemi m'aurait accablé de ses forces, voilà la nécessité qui m'y a forcé.

J'attends avec bien de l'impatience le rapport que vous me ferez à ce sujet.

Nach dem Concept. Federic.

12024. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 21. April 1760.

[Eichel theilt dem Minister mit, es sei ein Expresser Rexins mit dem Duplum seiner letzten Depesche angekommen und habe bestätigt, dass die Pforte entschlossen sei, sofort nach Eingang der Versicherungsschreiben den Allianztractat zu zeichnen.[1] Der König habe den Expressen selbst gesprochen und „grosse Zufriedenheit mit demselben und dessen Aeusserungen" gezeigt. Eichel äussert sich weiter über die Art der Unterzeichnung und Ratification des Vertrags.]

Wenn es richtig ist, was der Expresse sonsten mir des von Rex[in] wegen sagen müssen, so wird man dortigerseits über die Ratification sehr leicht weggehen, indem der Grossvezier gegen den von Rex[in] in einer mündlichen Unterredung declariret hat, dass den Tag drauf, da ersterer die verlangte Versicherungsschreiben erhalten, er den schon fertigen Tractat zeichnen und folgenden Tages letzteren in Konstantinopel öffentlich publiciren lassen würde; da dann, wenn des Königs und der Pforten Feinde nicht gleich zu Kreuze kriechen würden, der Bruch die immediate Folge darauf sein werde. Wobei der Grossvezier declariret haben solle, dass, wenn der König auch nur noch 20000 Mann zusammen haben werde, die Pforte dennoch alle ihre Forces anwenden werde, um denselben zu souteniren und zu aller ihm gebührenden Satisfaction zu verhelfen.

Wenn alles dieses, wie es mir doch fest versichert wird, seine gänzliche Richtigkeit hat, so gestehe ich, dass ich [in] ganz Israel dergleichen Treu und Glauben nicht gefunden.[2]

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12025. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Freiberg,] 21 [avril 1760].

Mon cher Frère. Je sens comme vous la difficulté de la besogne dont vous vous chargez.[3] Vous avez grande raison de dire que vous ne pourrez pas répondre de l'évènement.[4] Je suis dans le même cas, et sans le secours d'un dieu de machine, nous ne trouverons pas un dénoûment à notre pièce, ou elle finira par une catastrophe qui n'épargnera à peine le moucheur de chandelle. J'ai, cependant, en arrivant ici, trouvé

[1] Vergl. Nr. 11954. — [2] Der Schluss des Schreibens handelt von der Art der Uebersendung der Versicherungsschreiben an den Sultan und den Grossvezier. — [3] Vergl. S. 278. 280. — [4] Der Prinz schrieb, Torgau 20. April: „Je sens à la vérité que je trouverai bien plus de difficultés pendant le cours de cette campagne que je n'avais pensé, aussi je n'apporte que le désir et la volonté de remplir ma carrière au gré de votre satisfaction, sans avoir cependant la présomption de croire que je serai assez habile pour réussir."

quelque confortatif qui réveille mes espérances: je reçois aujourd'hui un courrier de Constantinople[1] avec la confirmation des nouvelles que je vous ai données, mais avec encore de nouvelles assurances de la part du Vizir qu'à l'arrivée de ma lettre la Porte se déclarera sûrement. Ma lettre pourra y arriver le 4 de mai, de sorte qu'au 20 on commencera peut-être de changer de ton à Vienne.

Mes lettres d'Angleterre annoncent l'arrivée de celui que vous savez,[2] et celle de La Haye la ferme résolution où est la France de faire la paix.[3] Les Anglais y travaillent très sérieusement, de sorte que nous pouvons nous flatter de la voir éclore plus vite que nous ne l'avions espéré. Voilà, mon cher frère, tout de bonnes nouvelles; dès qu'il y en aura de plus évidentes, je vous les communiquerai sur-le-champ, mais cela ne pourra guère être avant le milieu du mois prochain.

Je vous rends grâce de la Mort de frère Berthier;[4] cela est fort plaisant, et, comme les anecdotes relatives à la pièce me sont connues, cela m'a beaucoup amusé.

Votre petit détachement se rassemble vers Oschatz; j'espère de trouver moyen d'y envoyer aussi les dragons; les hussards arriveront à Torgau un jour plus tard, c'est ce que je ne saurais empêcher. Je me mettrai en marche le 25 au soir, et le 26, nous serons établis dans notre camp.

Je vous souhaite un heureux voyage, un bon retour et le rétablissement de votre santé,[5] étant avec la plus tendre estime, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

12026. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

[Freiberg,] 21 [avril 1760].

Il faut, mon cher, vous répondre avec quelque étendue, pour que vous compreniez bien mes idées et que tout aille de concert. Vous sentez comme moi que, dès que l'ennemi s'avance vers Neisse, Goltz sera obligé de vous joindre. Il ne faut laisser alors que 4 bataillons

[1] Vergl. Nr. 12024. 12036. Der Courier war am 20. in Freiberg eingetroffen. — [2] Knyphausen und Michell hatten, London 8. April, berichtet, dass der Courier des Königs mit dessen Schreiben vom 27. und 28. März und den auf die Sendung Edelsheims bezüglichen Beilagen (vergl. Nr. 11944 und Nr. 11947) am 6. April in London eingetroffen sei. Edelsheim selbst traf am 14. in London ein (Bericht der Gesandten vom 15. April, vom Könige am 27. beantwortet; vergl. Nr. 12041). — [3] Vergl. Nr. 12012. — [4] Gemeint ist Voltaires Schrift: „Relation de la maladie, de la confession, de la mort et de l'apparition du jésuite Berthier." Voltaire lässt den Jesuiten Berthier am 12. October 1759 sterben, thatsächlich lebte er bis 1782. Vergl. Œuvres Bd. 23, S. 68. — Vergl. auch das angeführte Schreiben des Prinzen Heinrich, d. d. Torgau 20. April, bei Schöning a. a. O. S. 260. — [5] Vergl. S. 234.

et 3 francs à Landeshut, avec 500 hussards, le reste retirer tout à vous à Lœwenberg. Vous aurez alors 13 bataillons et 10 escadrons, tant hussards que dragons. Si l'ennemi veut vous déposter de là, il faut qu'il vienne en force.

Pour moi, à en juger par les apparences, je crois que les Cercles occuperont les camps de Plauen et de Dippoldiswalde, et que Daun marchera avec toute l'armée vers Lauban. En ce cas, je laisse Hülsen dans mon camp de Meissen, et avec 33 bataillons et 70 escadrons je traverse la Lusace, pour marcher sur Naumburg ou sur Sagan. Dans ce cas, si vous alliez à Canth, nous serions coupés et ne nous pourrions pas joindre; mais, si vous marchez vers Sagan, nous nous joindrons sûrement, et cela vous met, de plus, à portée de jeter un bataillon à Glogau, si cela est nécessaire. Quant au corps de Landeshut, si on le tourne, il faut qu'il se replie sur Schweidnitz; il n'y a pas d'autre moyen. En attendant, nos diversions nous tireront d'affaire, et, quand nous serons joints ensemble, nous pourrons figurer, au lieu que, si nous sommes séparés, nous risquons l'un et l'autre également. Mon frère ne partira de là-bas que vers le 15 ou 20 de mai.

Adieu, mon cher; j'ai la tête si occupée que pour aujourd'hui vous n'aurez pas une parole de plus de moi.

Federic.[1]

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Eigenhändig.

12027. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Freiberg, 21. April 1760.

Aus demjenigen, so Ich Euch vorhin schon wegen der Festung Neisse geschrieben habe,[2] welchergestalt Ich expresse will, dass auf den Fall, da die Oestreicher die Belagerung von solcher unternehmen wollen,

[1] In einem zweiten Schreiben vom 21. dankt der König für den Bericht des Generals vom 18. April. „Wegen der Bataillons und wegen der Kavallerie, so Laudon bei sich hat, verlange Ich gerne zu wissen, wie stark solche überhaupt, und was es vor Bataillons und Escadrons eigentlich seind; daher Ihr Euch alle Mühe zu geben habet, um Mir solches melden zu können, und wird es Mir sehr lieb sein, wenn Ihr Mir die Namen der Regimenter von dem ganzen Laudonschen Corps werdet schreiben können." [Ausfertigung im Kriegsarchiv zu Wien.] — Am 22. April wird dem General angezeigt, dass die Stelle eines Dompropsts zu Brandenburg durch den Tod des Prinzen Moritz von Anhalt erledigt sei. „J'ai bien voulu vous donner cette marque de ma satisfaction de votre zèle, application et fidélité inaltérable pour mon service, en vous conférant ce bénéfice avec tous les droits et revenus qui s'y trouvent attachés." Der Genuss der Pfründe war jedoch nach einer Bestimmung Friedrich Wilhelms I. an die Zahlung von 12000 Thalern zu Gunsten der Erben des jedesmaligen Vorgängers gebunden. Der Vorgänger des Prinzen Moritz war Grumbkow gewesen. „Mes vœux sont que vous gardiez ce bénéfice au moins pour un nombre d'années que feu de Grumbkow l'a possédé." [Concept im Geh. Staatsarchiv zu Berlin.] — [2] Vergl. Nr. 11967 und Nr. 11994.

diese Festung rechtschaffen und wohl defendiret, dem Feinde die Belagerung, so viel nur möglich ist, schwer und sehr difficil gemachet werden, auch selbige zum allerwenigsten auf drei Monate und drüber defendiret werden soll, bis Ich solcher zu Hülfe kommen und selbige von der Belagerung entsetzen kann, werdet Ihr Meine Intention und stricte Willensmeinung bereits zur Gnüge ersehen haben und Euch solcher vorkommenden Falles auf das exacteste conformiren.

Da Ich Euch nun zu dem Ende und zu Erreichung dieses Meines Zweckes hauptsächlich deshalb den Ingenieurmajor Lefèbvre dorthin gesandt habe, als dessen grosse Capacité und Erfahrung in seinem Métier und besonders in einer guten Defension von Festungen Mir Selbst sehr bekannt ist, derselbe auch verschiedene Belagerungen schon mit ausgestanden und dabei, was zur rechtschaffenen und geschickten Defension eines Platzes nöthig ist, sehr wohl begriffen und erlernet hat, als wird es Mir zu besonders gnädigem Gefallen, Euch aber zu so wenigerer Verantwortung gereichen, wenn Ihr dessen guten Rath und Angaben bei Defension der dortigen Festung und dem Manoeuvre, so dazu erfordert wird, in allen Stücken folgen, auch nichts vornehmen werdet, ohne ihn zuvorderst deshalb zu consultiren. Ich bin von dessen Mir bewährten Treue und Capacité versichert, dass derselbe Euch niemalen darunter etwas übles noch schädliches, sondern vielmehr alles gute und diensame zur wackern Defension der Festung rathen wird, und also Ihr nur solches befolgen sollet.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12028. AU MAJOR-INGÉNIEUR LEFÈBVRE A NEISSE.

[Freiberg, avril 1760.]

. . . . Je[1] suis d'ailleurs très content de ce que vous me rapportez de l'état présent de la forteresse de Neisse et de ce qu'elle se trouve pourvue des choses nécessaires pour une bonne défense, et de la bonne volonté de la garnison. Je me confie particulièrement à vous et me tiens pour assuré qu'en cas que l'ennemi entreprît le siège de cette place, vous emploierez toute votre capacité et ce que votre expérience dans votre métier vous fournira, afin qu'il en soit fait une des plus belles défenses et que l'ennemi soit obligé de la traîner au delà de trois mois et jusqu'à ce [que] la situation de mes affaires me permettra de venir secourir la place.

Afin qu'aussi tout inconvénient que vous craignez alors soit prévenu, j'ai écrit au lieutenant-général de Treskow,[2] sans vous commettre aucunement, de suivre exactement les bons conseils et les bons avis que vous

[1] Der Anfang des Schreibens handelt über die Wiedererstattung der Kosten für die Reise nach Neisse. Vergl. S. 255. 256. — [2] Vergl. Nr. 12027.

lui fournirez pour une défense bien concertée, et qu'il s'accorde avec les choses qu'exige l'ordre. Vous rendrez d'ailleurs sans éclat la lettre ci-jointe au général-major Grant que je lui écris à ce sujet,[1] afin de lui recommander de disposer par douceur le susdit général de Treskow de ne rien faire, à ce qui regarde la défense de la place, sans votre avis préalable et de suivre exactement les conseils que vous lui donnerez, mais de prévenir surtout à ce qu'aucun caprice, faiblesse ou préjugé de vieillesse s'en mêle de la part du commandant. Voilà pourquoi vous saurez toujours vous expliquer confidemment avec le général-major Grant en tout ce qui regarde ce sujet.

Nach dem Concept. Federic.

12029. AU GÉNÉRAL-MAJOR DE GRANT.[2]

Freiberg, 21 avril 1760.

Je ne saurais vous dissimuler que, quand j'ai pris la résolution d'envoyer mon major ingénieur Lefèbvre à Neisse pour y assister le lieutenant-général de Treskow de ses avis, dans le cas que l'ennemi entreprît le siège de Neisse, je l'ai fait, parceque je connais cet officier bien plus habile dans le métier de génie et pour faire une belle et longue défense d'une place assiégée, que le lieutenant-général de Treskow, d'autant plus que ce major Lefèbvre, outre la fidélité et l'attachement pour moi souvent éprouvés, a eu occasion de servir déjà dans des places qui ont été assiégées, et qu'il a su combiner par là l'expérience avec la capacité dans son métier.

Comme il faut cependant en cas de siège de Neisse que la défense de cette place soit bien prévue et bien concertée, pour suppléer surtout aux défauts de la nature par rapport aux environs, et qu'il serait nécessaire que le commandant dans la place soit bien relatif et s'accorde avec les choses qu'exige l'ordre d'une bonne et belle défense, et surtout qu'il n'y entre absolument point de caprice, de faiblesse ni de préjugés, j'ai bien voulu me remettre à ce sujet sur vous, afin que vous tâchiez et employiez votre savoir-faire pour entretenir toujours une bonne harmonie entre le lieutenant-général de Treskow et le susdit major-ingénieur Lefèbvre et pour disposer celui-ci par vos bonnes manières qu'il suive toujours en ceci les bons avis et conseils utiles que l'autre lui donnera et dont je suis assuré qu'ils tendront toujours au bien de mon service et pour faire une des plus belles défenses d'une place qui m'importe extrêmement, et au sujet de laquelle mes ordres réitérés au général de Treskow sont qu'il faut absolument qu'elle soit traînée, le cas existant, au delà de trois mois et jusqu'à ce que j'aurai le temps de secourir la place, pour en chasser l'ennemi, ce qui se fera infailliblement.

[1] Nr. 12029. — [2] Aus dem April liegen Berichte von Grant nicht vor.

Je vous recommande donc le susdit major Lefèbvre à votre protection particulière, afin que vous tâchiez de l'assister dans tous les bons conseils et avis qu'il donnera au général Treskow pour la défense de la place, et de disposer celui-ci de les suivre et de les exécuter toujours de bonne grâce. Pour éviter, au surplus, toute jalousie, vous ne ferez semblant de rien à présent de cet ordre que je vous donne.

Federic.

Nach einer von Grant vidimirten Abschrift, unter Vergleichung der theilweise durch Moder zerstörten Ausfertigung; beide im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12030. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Freiberg, 21. April 1760.

Ich habe Eure beide Berichte vom 16. dieses erhalten und bin von deren Einhalt recht wohl zufrieden gewesen. Was Ihr von Mir in Eurem chiffrirten Schreiben zu wissen verlanget,[1] ist wohl zu früh und Mir ohnmöglich, Euch jetzo schon zu sagen, da es davon dependiren wird, wie die Umstände alsdenn sein werden. Ihr könnet indess auf ohngefähr 30000 Mann Infanterie und Kavallerie, etwas mehr etwas weniger, rechnen, desgleichen auf wenigstens 100 Canons und Mortiers nebst dem grossen und abscheulichen Train, so zu solchen gehöret.

Nach dem Concept. Friderich.

12031. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Freiberg, 22 avril 1760.

Je vous adresse à la suite de ma lettre le rapport de Reimer que je viens de recevoir.[2] Ce qu'il marque au sujet du mouvement où l'armée russe se mettrait le 10 de mai, mérite confirmation; au moins je n'en crois rien, car Soltykow n'est pas de retour encore, et, quoiqu'il saurait bien arriver que les régiments russes sauraient commencer de s'assembler alors, j'ai cependant tout lieu de douter que leur armée se mettra en marche avant le commencement du mois de juin qui vient.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Schlabrendorff hatte darin angefragt, „wie viel Scheffel Mehl, wie viel Pferde oder Wagens zur Artillerie und an welchem Tag vermuthlich zu Neisse parat sein" sollten. — Der andere Bericht Schlabrendorffs vom 16., welcher Nachrichten über die Stellung der Russen in Preussen enthielt, liegt nicht mehr vor. Er wurde am 21. April an den Prinzen Heinrich übersandt, da der König die Nachrichten für zuverlässig hielt, mit der Bitte, „de vouloir bien le garder pour vous seul et pour votre unique direction, afin de ne pas faire soupçonner ces bons canaux secrets qui y sont nommés". — [2] Der Bericht liegt nicht bei.

12032. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Freiberg, 22 avril 1760.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez faite du 11 de ce mois. Au sujet de laquelle je vous dirai qu'après avoir bien réfléchi sur tout ce que vous me mandez au sujet de l'entretien que le sieur Pitt a eu avec vous,[1] je suis parfaitement d'accord avec tout ce que [ce] digne ministre vous a dit de la juste méfiance qu'il avait conçue sur les artifices et les équivoques de la France, compassés à m'induire à donner mon consentement à une négociation séparée, indépendante de la guerre d'Allemagne, comme vous savez que je l'avais soupçonné, et que j'applaudis extrêmement à ce que ce ministre vous a fait observer pour éviter le dangereux écueil que la France pensait de nous présenter: qu'on ne commence pas, préalablement et avant toute chose, que par se mettre d'accord avec la France sur ce qui regarde mes sûretés.

Je suis si charmé et autant édifié de cette droiture de M. Pitt que vous lui ferez un compliment des plus onctueux et des plus polis de ma part que vous saurez imaginer sur cet article, en lui témoignant ma reconnaissance infinie de la marque de son attachement pour moi; qu'il n'aurait pu m'en donner une plus essentielle que celle à ce sujet; que je ne saurais aussi que me flatter qu'il persisterait dans ces sentiments et qu'il s'emploierait au mieux pour faire adopter le Conseil la même idée: car il est tout-à-fait clair et constaté que, si l'Angleterre convient des préliminaires avec la France sur ses propres querelles, sans avoir préalablement réglé mes sûretés et celles des autres alliés de l'Angleterre, les Français nous duperont sûrement, et les suites que M. Pitt a prévues si prudemment, en arriveront sans manquer, de sorte que mes affaires prendraient un très mauvais train.

Il faut d'autant moins douter de l'artifice de la France pour séparer l'Angleterre d'avec moi, qu'elle l'a fait paraître assez clairement dans ce dicté au général Yorke par le comte d'Affry, que celui-ci a fait en dernier lieu à l'autre, et que je vous communique *in extenso* avec tout ce que le sieur de Hellen m'a mandé à ce sujet,[2] par la copie ci-jointe, quoique je ne doute pas que vous n'en soyez déjà informé, au moins en gros, et qui démontre fort clairement que M. Pitt a bien pénétré d'avance les ruses de la France pour nous désunir, ainsi qu'il est hors de doute que, pour parvenir à faire des préliminaires avec la France, il faut que, selon le sentiment de ce ministre, l'on n'écoute en Angleterre aucune proposition de paix de la part de la France auparavant que le susdit article ne soit convenu et fixé, et qu'il en formât la base.

Quant aux instructions précises que M. Pitt a désiré que vous me

[1] Vergl. den Bericht der preussischen Gesandten bei Schäfer a. a. O. Bd. II. Th. 1, S. 579—581. — [2] In seinem Berichte, d. d. Haag 15. April.

demandiez sur la manière que je voudrais qu'on rédigeât un pareil article, je vous dirai en gros qu'il faut qu'il n'y soit seulement compris l'Angleterre, mais aussi, d'une façon qui n'admette point de chevilles, tous les alliés de l'Angleterre, moi, le Hanovre, le duc de Brunswick, le landgrave de Hesse-Cassel p. Que la France s'engage, d'ailleurs, de ne prêter plus aucun secours, ni directement ni indirectement, aux puissances et princes qui préféraient la continuation de la guerre à l'acceptation de préliminaires de paix à faire, jusqu'à la pacification générale; que nommément elle ne voudra plus payer des subsides à la Suède et autres pour continuer la guerre; qu'au reste elle me garantirait, conjointement avec l'Angleterre, tous mes États dont j'ai été en possession avant la guerre présente, pour tous les évènements qui pourraient résulter de la guerre présente jusqu'à la conclusion d'une pacification générale, et qu'en conséquence l'on ne me demanderait ni cessions ni indemnisations, et que la France dès la signature des préliminaires retirerait ses troupes de mes forteresses et provinces dont elle est actuellement encore en possession, pour me les remettre de bonne foi.

L'article de garantie de mes provinces conjointement avec l'Angleterre de la façon susdite coûtera apparemment à la vanité française, mais il serait toujours bon, si l'on saurait le faire passer. Au surplus, je viens d'ordonner à mon ministre le comte de Finckenstein[1] de vous envoyer au plus tôt possible et incessamment un projet couché en forme ordinaire de cet article pour obvier à tout équivoque et cheville qu'on voudrait y trouver à la suite du temps, que vous présenterez à M. Pitt et aux autres ministres, afin de le mettre pour base des préliminaires.

Si j'ose vous parler franchement, je commence à douter que, vu les intentions artificieuses de la France, cette paix avec l'Angleterre consistera, à moins qu'elle ne se relâche encore sur le point déclaré d'Affry, de mon exclusion, et qu'on ne sera pas obligé de commencer au moins encore la campagne, au sujet de quoi je suis aussi parfaitement résigné; mais pour donner le poids à la négociation, vous animerez au possible M. Pitt de contribuer de son mieux à ce que l'Angleterre mette au plus tôt possible ses flottes en mer, soit pour envahir la Martinique, soit pour faire des diversions aux côtes de la France, au sujet desquelles je ne suis cependant assez informé comment les Français les ont garnies pour leur défense. Ce qui me console parmi ces circonstances critiques, ce sont les bonnes nouvelles de Constantinople que j'ai reçues hier encore,[2] et qui m'assurent plus encore d'une prochaine rupture de la Porte Ottomane qu'il ne l'ont fait celles que je vous ai communiquées par ma lettre du 30 de mars passé,[3] dont vous ne m'avez point accusé jusqu'ici la réception. Aussi, pourvu que la France ne se relâche pas sur l'article de mon inclusion, je n'ai d'autre appui pour sortir de cette guerre que, d'un côté, la rupture des Turcs en ma

[1] Vergl. Nr. 12033. — [2] Vergl. S. 284 und 285 mit Anm. 1. — [3] Nr. 11955.

faveur, que, d'un autre côté, la fermeté, le zèle et la droiture de M. Pitt, et qu'il contribuera à faire sortir au plus tôt les puissantes flottes des Anglais pour entreprendre les possessions de la France: par où et par la diversion des Turcs elle se verra bientôt humiliée à demander la paix d'une façon juste et raisonnable de l'Angleterre, à l'inclusion des alliés de celle-ci, et à concourir à la pacification générale.

Au reste, rien de plus juste que ce que le sieur Pitt prétend que la France fasse négocier en Angleterre les préliminaires de paix par quelque émissaire pleinement autorisé à ce sujet. Quant au lieutenant-général d'Hérouville que le comte d'Affry a nommé dans son dicté au général Yorke,[1] je veux bien vous avertir que j'ai vu autrefois ce d'Hérouville en Silésie et que je le connais pour un aussi grand brouillon que le comte Broglie.

Je finis par vous dire que j'ai été extrêmement satisfait des instructions que, selon votre rapport, on a fait passer au général Yorke[2] en réponse de la première proposition du comte d'Affry, et que je vous ordonne, d'ailleurs, de faire mon compliment très obligeant à M. Pitt, pour lui dire combien j'avais d'estime pour lui et pour sa droiture et sa façon juste de penser; que j'applaudissais à tout ce qu'il vous avait fait observer en conséquence de votre rapport, et qu'entre tous les ministres dont j'avais eu à faire pendant le temps de mon règne, je n'avais connu aucun de sa droiture et de sa probité d'honnête homme; qu'il s'était expliqué si conformément à mes vœux et à mes désirs selon la situation des affaires que, si même mon ministre le comte Finckenstein avait été à sa place, il n'aurait pu jamais s'expliquer d'une façon plus souhaitée de moi; que je mettrais toujours entre ses mains et à sa probité mes intérêts les plus précieux et lui garderai une estime et reconnaissance éternelle.

Federic.

Dicté au général-major Yorke, hors de la dépêche du duc de Choiseul, datée de Versailles le 11 avril 1760, par le comte d'Affry, ambassadeur de France à La Haye, le 14 avril 1760.

Que le Roi ayant vu l'article de la lettre de mylord Holdernesse qu'il[3] vous a confiée, Sa Majesté y a reconnu avec plaisir que le roi de la Grande Bretagne marquait des dispositions sincères au rétablissement de la paix entre les deux couronnes. Sa Majesté Britannique peut être certaine que le Roi ne sera pas moins empressé

[1] Nach dem Berichte Hellens vom 15. April hatte d'Affry dies vielmehr mündlich gethan. — [2] Yorke hatte den Auftrag erhalten, „de dire au comte d'Affry que la cour d'Angleterre avait été informée par Sa Majesté Prussienne d'une démarche qu'elle avait faite en France par une lettre du 17 de février, ainsi que d'une réponse qu'elle avait reçue le 19 mars, par laquelle Sa Majesté Très-Chrétienne paraissait être portée pour le prompt rétablissement de la paix; qu'on garderait à cet égard le secret le plus inviolable envers les cours de Vienne et de Russie, et qu'au reste on s'en rapportait à la déclaration faite par le général Yorke au comte d'Affry, touchant l'envoi d'un émissaire français à Londres pour y traiter des conditions de la paix, à laquelle on attendait une réponse". — [3] Yorke.

qu'elle à adopter tous les moyens qui pourront faire parvenir la France et l'Angleterre à un but aussi salutaire. C'est aussi pour faciliter ces moyens que le Roi a offert, dès le premier instant de la négociation, de comprendre dans l'arrangement proposé les États électoraux de Sa Majesté Britannique et ceux du landgrave de Hesse, ainsi que du duc de Brunswick, et de rétablir avec ces Princes la bonne harmonie qui régnait entre le Roi et eux, avant qu'ils eussent employé leurs troupes contre celles de Sa Majesté et se fussent mis dans le cas d'avoir à craindre l'occupation de leurs pays par l'armée du Roi. En même temps, Sa Majesté espère que le roi de la Grande-Bretagne voudra bien ne pas confondre la guerre allumée en Westphalie et sur la frontière de la Hesse avec celle que le roi de Prusse soutient contre les deux Impératrices, la Suède et le roi de Pologne, électeur de Saxe. Cette guerre est totalement distincte de celle de la France contre l'Angleterre et contre l'électeur de Hanovre, et il n'est pas absolument possible à Sa Majesté de traiter seule sur un objet dans lequel elle n'entre que comme auxiliaire, et sur lequel les parties belligérantes sont sur le point de convenir d'assembler un congrès. Mais, comme les intérêts de la France et de l'Angleterre en Amérique, Asie et Afrique, les opérations et les vues du Roi dans la guerre en Westphalie, dans la Hesse etc. n'ont rien de commun avec la satisfaction que les autres parties belligérantes prétendent du roi de Prusse, Sa Majesté est prête à traiter directement avec Sa Majesté Britannique sur les objets qui la concernent personnellement, et serait très affligée, si le bien de l'humanité et l'espérance du rétablissement de la tranquillité générale ne pouvaient pas vaincre la difficulté que trouverait l'Angleterre à traiter de sa paix particulière avec la France, sans y comprendre le roi de Prusse: condition préalable, qui, au grand regret du Roi, romprait toute négociation et obligerait la France ainsi, que l'Angleterre, à suivre absolument l'impulsion de leurs alliés, au lieu que l'accommodement des deux grandes puissances doit produire naturellement un effet général et salutaire à l'humanité.

Nach dem Concept; die Beilage nach einer Abschrift.

12033. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Freiberg, 22 avril 1760.

Il n'y a nul doute que vous n'ayez reçu le double de la dépêche que le baron Knyphausen m'a écrite du 11 de ce mois, et que, par conséquent, vous n'ayez vu ce que le sieur Pitt désire au sujet des instructions précises que le baron Knyphausen doit me demander sur la manière dont je voudrais qu'on rédigeât l'article dans les préliminaires, regardant mes intérêts. Je vous communique par la copie ci-jointe *in extenso* ce que je viens de répondre à mes ministres à Londres.[1] Vous y verrez de quelle manière je me suis expliqué à l'égard des demandes de cet article que le sieur Pitt voudrait mettre pour base des préliminaires de paix à faire avec la France.

Ma volonté est que vous devez coucher incessamment un projet de cet article de la manière et dans la forme usitée dans de pareils actes publics, que vous minuterez avec bien d'attention, pour éviter toute ambiguïté et équivoque, afin que nos ennemis ne sauraient jamais

[1] Nr. 12032.

trouver des choses pas tout-à-fait bien expliquées, pour les tourner en chevilles ou chicanes. Vous vous réglerez, en minutant ce projet, conformément aux intentions que j'ai expliquées là-dessus dans ma lettre au baron Knyphausen, et le lui enverrez après et sans perte de temps, s'il est possible, par le même courrier que je lui dépêche, ou du moins par un autre dépêché incessamment après, vu que cela presse extrêmement.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12034. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Freiberg, 22. April 1760.

Ich kann Ew. Excellenz bei Gelegenheit gegenwärtigen Schreibens von des Königs Majestät[2] nichts weiter melden, als dass solches zum höchsten pressiret und dass ich auf Höchstderoselben Befehl den Courier instruiren müssen, sich über höchstens 6 à 8 Stunden in Magdeburg nicht aufzuhalten, sondern je ehe je lieber seinen Weg fortzusetzen, weil die ihm mitgegebene Dépêche sehr pressiret und der Umstand, welchen der von Hellen in seinem heute hier eingegangenen Bericht vom 15. dieses[3] meldet, solches noch pressanter machet, inzwischen es des Königs Majestät höchst angenehm sein würde, wenn derselbe alles erforderliche zugleich mitnehmen könnte; es würde auch zu lange dauren und des Königs Majestät nichts mit [einverstanden] sein, wenn Ew. Excellenz bei Höchstderoselben zuvorderst noch Rückfrage halten wollten. Dieselbe verlassen Sich lediglich auf Ew. Excellenz und Deroselben in dergleichen Sachen schon habenden Routine, von welcher Höchstdieselbe sagen, dass Sie solche, obschon der französischen Sprache mächtig, nicht hätten, und daher, um in einem oder andern nicht anzustossen oder zu fehlen, nicht deshalb Selbst aufsetzen, sondern Sich darunter auf Ew. Excellenz reposiren und in der Dépêche quaestionis den Stoff dazu geben wollen. Ich bin befehliget worden, Ew. Excellenz dieses und dass Dieselbe nur gleich alles dieses vor Sich alleine ohne vorgängige Conferenz expediren möchten, annoch zu melden, wovon mich hierdurch schuldigst acquittiren sollen.

Eichel.

Des Königs Intention bei Pressirung des Couriers ist hauptsächlich mit, dass derselbe noch in dieser Woche das nach Engelland abgehende Paquetboot zu Scheveningen nicht versäumen, sondern mit solchem noch übergehen möchte, welches künftigen Sonnabend von dort abgehet,

[1] In Folge dessen Ministerialerlass an Knyphausen, d. d. Magdeburg 25. April, mit gleichzeitiger Uebersendung eines „Projet d'un article à insérer dans les préliminaires de la prochaine paix, et qui pourrait servir de base à cette négociation." — [2] Nr. 12033. — [3] Vergl. Nr. 12032.

sonsten er dorten wiederum 4 Tage länger liegen muss und vielleicht gar inzwischen des guten Windes verfehlen kann.[1]

Nach der Ausfertigung.

12035. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE A BERLIN.

[Freiberg,] 22 [avril 1760].

Mon cher Frère. J'espère que mon frère Henri vous aura fait mes compliments et qu'il vous aura embrassé de ma part.[2] Vous me faites de beaux remercîments pour un mauvais livre qui n'en vaut pas la peine.[3] Ce livre m'a été volé, on m'a trahi, sans quoi jamais je ne l'aurais fait imprimer; mais c'est le moindre des maux qui me soient arrivés.

Quant au sort qui nous attend cette campagne, je ne saurais vous dire ce que j'en pense; tant de choses casuelles, tant de hasards y peuvent influer que la pénétration humaine ne peut répondre de rien, surtout dans la position où je me trouve, environné d'ennemis très supérieurs.

Adieu, mon cher frère, je vous embrasse de tout mon cœur, vous assurant de la tendresse avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.[4]

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Berlin. Eigenhändig.

12036. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Freiberg, 23. April 1760.

Skrodski, welchen Ihr den 9. Februar von dorten abgefertigt, ist den 20. dieses hier angekommen und hat Mir das Duplicat Eurer

[1] In einem weiteren Schreiben vom 22. April theilt Eichel dem Minister mit, er habe von dem Boten Rexins (vergl. S. 284) noch erfahren, „dass sowohl der Sultan als der Grossvezier ein gar grosses Verlangen trügen, jeder ein Portrait von des Königs Majestät zu haben", dass der Grossvezier sich ein im Besitze Porters befindliches Portrait des Königs habe holen lassen und dann zum Sultan gesandt habe, „und [dass dieser] selbiges mit vieler Attention angesehen und endlich gesaget habe, dieser Prinz müsse von einem sehr grossen Geist sein, darauf aber befohlen das Portrait in seinem Zimmer zu lassen, wo es auch geblieben". Finckenstein möge zwei passende Bilder in schönen Rahmen besorgen, auch die Beschaffung der übrigen Geschenke (vergl. S. 281) sich angelegen sein lassen. — [2] Prinz Heinrich war am 21. April nach Berlin gereist. Vergl. Schöning a. a. O. S. 261. 262. — [3] Die „Poésies diverses", vergl. S. 260. Eichel schreibt, Freiberg 23. April, an den Minister Finckenstein: „Nachdem der „Philosophe de Sansouci", wie man soupçonniret, durch Vorschub eines sordide geizigen Poeten in Frankreich herauskommen und nachher überall mit grossem Empressement nachgedrucket worden, so hat es fast nicht anders sein können, als durch einen authentiquen Druck solches von einigen sehr groben unterschobenen Passagen zu befreien und das Publicum dadurch von den malitiösen Absichten zu desabusiren." Vergl. de Catts Memoiren, Publ. a. d. Preuss. Staatsarchiven, Bd. 22, S. 294—297. — [4] Ein Schreiben an den Prinzen vom 30. April handelt wieder über dessen Gesundheitszustand. Vergl. S. 72. 132.

Dépêche, worauf Ich Euch vorhin schon sehr umständlich unter dem 30. März dieses Jahres geantwortet,[1] mitgebracht.

Ich habe ihn selbst gesprochen und vor einen sehr vernünftigen Menschen gefunden, daher Ich ihn mit diesem Meinen Schreiben an Euch zurückschicke.

Weil derselbe Mir so viel gutes von dem Success Eurer Negociation gesaget und versichert, dass der Tractat gewiss gezeichnet und die Ruptur sogleich darauf erfolgen werde, so zweifele Ich fast nicht, dass, sobald Ihr gedachte Meine Antwort nebst denen solcher beigefügten verlangten beiden Schreiben an den Sultan und an den Grossvezier erhalten haben werdet, die Unterschrift des Tractats gewiss erfolget sein werde, so dass Ich die ganze Sache als schon richtig ansehe.

In dieser Supposition schreibe Ich Euch zu Eurer weiteren Instruction, dass gleich nach geschehener Zeichnung des Tractats Ihr den öffentlichen Charakter als Mein *Ministre plénipotentiaire* annehmen und vor Euch ganz alleine agiren könnet. Es wird demnächst nicht übel, sondern vielmehr nöthig sein, dass Ihr die Erlaubniss zu erhalten suchet, dem Sultan nach Adrianopel zu folgen, auch wohl gar bei dem Grossvezier in der Armee zu bleiben.

Nachstehendes dienet Euch nur alleine zu Eurer eigenen Direction, und müsset Ihr keinem Menschen dorten davon etwas sagen, noch Euch einmal merken lassen. Ich schenke Euch also, und dieses nur vor Euch, reinen Wein ein.

Die Türken haben sehr lange keinen Krieg gehabt, und halte Ich also, dass sie den Krieg bei weitem nicht so gut verstehen als wie die Oesterreicher, die durch ihre bisherige verschiedene Kriege ihr Kriegeswesen sehr verbessert und eine Routine davon erlanget haben.

Die Oesterreicher führen überdem anjetzo eine grosse Menge von Canons und Artillerie bei sich, davon sie einen sehr guten Gebrauch machen, sie haben auch einige Generals unter sich, welche das feine vom Kriege besser verstehen, als Ich glaube, dass die Türken jetzo gar keine haben.

Aus diesem allen schliesse Ich, dass wenn die Türken auch einmal 100 000 Mann stark wären, die Oesterreicher aber 50 000 Mann, und es käme zu einer Bataille, sodann die Oesterreicher solche gewinnen würden.

Alles dieses vorstehende schreibe Ich nur vor Euch, davon Ihr nicht das geringste sagen müsset, ausser dass Ihr vor Euch, wenn es zur Campagne kömmet, auf eine ganz adroite Art zu verhindern suchen müsset, dass die Türken nicht gleich zu Anfang des Krieges, und wenn sie eine österreichische Armee von ohngefähr 50 000 Mann vor sich finden, blind drauf losfallen, sondern den Krieg mit adroiter [Manier] und mit weniger Risico führen.

[1] Nr. 11 954.

Es wäre derowegen zu wünschen, dass die Türken sogleich nach gezeichnetem Tractat und declarirtem Bruch mit denen Oesterreichern sich in Avantage gegen selbige setzeten, ehe solche noch die Zeit hätten, eine Armee nach Hungern hinzuschicken. Dieses gehet leichter an, und was nunmehr folget, solches müsset Ihr suchen, nach gezeichnetem Tractat dem Grossvezier selbst durch einen recht getreuen Interprète selbst oder auch durch ein von Euch aufgesetztes schriftliches Promemoria zu insinuiren und ihm recht begreiflich zu machen.

Ich höre, dass die Türken zu Belgrad und in den Gegenden Janitscharen haben, die wohl 30 000 Mann stark sein sollen. Wenn sie mit denenselben sogleich und sonder zu trainiren die Belagerung von Temeswar anfangen, so kann diese Belagerung nicht vierzehn Tage dauren, da sie nicht Meister von diesem festen Platz sein müssten, weil jetzo nur ein Bataillon Oesterreicher darin in Garnison ist.

Wenn sie alsdenn ihre Macht zusammengezogen haben, so kann ihnen kein Mensch verhindern, mit solcher bis gegen Ofen zu marschiren; sie können alsdenn die Oesterreicher obligiren, ihre Armee zu theilen, um auf beiden Seiten der Donau etwas zu haben, wenn die Türken einen Schwarm von ihren Tartern von Belgrad aus längst der Donau nach den österreichischen Landen schicken, nur pur um Ravages zu machen.

Weil Ich durch der Türken Diversion ohnfehlbar Luft bekomme, so werde Ich alsdenn suchen, den Krieg Meines Ortes gleich nach Mähren zu spielen, um im Stande zu sein, die türkische Operationes zu secondiren; und wenn sie Mir da über die sogenannte sieben Städte, der Gegend Kaschau belegen, wollten ein Corps von ohngefähr 4 à 5000 Mann Tartern entgegenschicken, das gegen Jablunka und so nach Mähren zu, wenn Ich in Mähren stünde, ginge, so wollte Ich diese Tartern mit einem detachirten Corps von Meiner Armee von Dragoner und Husaren souteniren, und gedächte Ich sie bis Pressburg und bis Wien vorzupoussiren, um dadurch den Terreur unter die Oesterreicher stärker zu machen und zugleich zweitens dadurch alle Arrangements von Vivres, so die Oesterreicher vor ihre Armee bei Ofen, wo sie solche etwa hinter das Flüsschen Raxos setzen werden, gemachet und zusammengebracht haben werden, zu derangiren, mithin dadurch auch die österreichische Armee, so gegen die Türken agiren [wird], in Bredouille zu bringen.

Wann die Türken diesen Operationsplan goutiren und executiren, so werden sie die Früchte davon sehen, und wann sie auf vorerwähnte Art die österreichische Armee obligiren, sich auf beiden Seiten der Donau zu theilen, so können sie auf die Art in einer Campagne Meister von Temeswar, vom Banat und vielleicht gar von Ofen sein, welches Ich schon vor was rechtes halte und worauf ein vorthelhafter Friede nicht lange ausbleiben kann. Ihr müsset dem Grossvezier diesen Plan

recht deutlich machen und eine Landkarte von Hungarn zugleich bei Euch haben, um ihm alles gleichsam mit dem Finger zu zeigen.

Ihr müsstet Mir aber alsdenn baldigst antworten, ob der Plan gefolget werden wird; denn es nothwendig ist, dass wir wissen, wie jeder seines Ortes agiren will, damit ein Concert unter uns sei und einer des andern Opérations secondiren könne; sonsten, wenn jeder vor sich in das Blinde agiren will, alsdenn nichts herauskommen wird. Alles wird hierbei darauf ankommen, dass die Türken gleich mit der Belagerung von Temeswar auf vorgedachte Art eilen, ehe die Oesterreicher die jetzige Garnison verstärken und den Ort mit dem zur Defension erforderlichen versehen, auch eine etwas beträchtliche Armee nach Hungarn schicken können.

Skrodski hat Mir gesaget, dass der Grossvezier declariret habe, wie den Tag darauf, da er durch Euch die beiden verlangeten Briefe von Mir empfangen haben würde, [er] gleich den Tractat zeichnen, den folgenden Tag nachher aber solchen in ganz Konstantinopel bekannt machen lassen wollte, und wenn er denn sähe, dass die Feinde nicht zu Kreuze kröchen, zum Bruch schreiten würde. Letzteres wäre deshalb nicht gut, wenn er es aufschieben und nicht gleich zum wirklichen Bruch schreiten wollte, denn nicht zu zweifeln, dass, sobald die feindlichen Gesandten die Zeichnung des Tractats erfahren haben, solche tausend gute Worte geben und alles, was man nur verlanget, versprechen, auch Geldsummen offeriren und keine Intriguen sparen werden, um nur die Türken zu amusiren und so lange von dem Bruch abzuhalten, bis sie erst Temeswar und andere Grenzplätze in haltbaren Stande gesetzet und ihre Arrangements gemachet haben werden, um denen Türken zu resistiren; alsdenn letztere das favorable Moment versäumet und, wenn binnen solcher Zeit Ich auch noch dazu durch die grosse Uebermenge der Feinde hier oder da ein Unglück gehabt haben sollte, sie sich über die Türken moquiren und ihnen mit gesammter Macht auf den Hals fallen werden. Daher Ihr deshalb nach gezeichnetem Tractat am allermeisten auf Eurer Hut und sehr attent sein müsset, um durch Remonstrationes, so viel wie Ihr mit Klugheit nach denen dortigen Umständen thun könnet, es wegen Meiner Feinde dahin zu richten, dass, so zu sagen, Knall und Fall eins sei. Ich beziehe Mich übrigens auf Meine beide letztere vorige wichtige Schreiben an Euch vom 24. Februar und vom 30. März[1] und beharre fest bei Meiner Resolution, dass, wenn die Türken einmal zu Meiner Faveur gebrochen haben werden, Ich Meinen Frieden nie anders machen werde als mit expresser Einschliessung der Pforte und mit ihrem Vorbewusst und Genehmhaltung.

Friderich.

[1] Nr. 11859 und Nr. 11954.

Die Franzosen haben sich letzt gegen die Engelländer declariret, mit ihnen den Frieden machen zu wollen, aber mit Meiner Exclusion.[1] Da die Engelländer solches nicht annehmen und Mich durchaus nicht abandonniren wollen, so wird der Krieg ohnfehlbar fortgehen, und zwar um so mehr, als die Oesterreicher und Russland declariret haben, dass sie einen Friedenscongress annehmen, aber demohnerachtet den Krieg gegen Mich mit aller Macht continuiren und die Waffen nicht eher legen wollten, bis dass zuvor sie Mich ganz heruntergebracht hätten. Dieses kann Ich Euch vor wahr und sicher schreiben.[2]

Nach dem Concept.

12037. INSTRUCTION FÜR DEN MAJOR VON LICHNOWSKY ALS VICECOMMANDANT IN GLOGAU.[3]

[April 1760.][4]

Article 1. Er muss sich die Festungswerke wohl bekannt machen, solche in gutem Defensionsstande mit Palissaden pp. erhalten.

2. Sich die Gegend um der Stadt auf anderthalb Meilen und die Oder wohl bekannt machen.

3. Auf die Bürgerschaft, Juden insonderheit, sehr attent sein, damit die Russen durch sie nicht erfahren können, was in der Stadt passiret, absonderlich auch auf p. Sulkowsky[5] eine genaue Attention haben, dass er die Russen nicht avertire, noch auch nach Polen schicke.

4. Muss eine grosse Attention auf die Magazine nehmen, damit der Feind sie nicht anzünden lasse.

5. Die Garnison muss er in guter Ordnung und Vigilance erhalten, auch auf alles, so zur Polizei der Festung gehöret, genau attendiren.

6. Soll er sich die Spions auf der Grenze bekannt machen, da-

[1] Vergl. Nr. 12032. — [2] Gleichzeitig geht ein Schreiben Eichels an Rexin ab, in welchem die zuletzt eingegangenen Berichte und die darauf erfolgten Antworten aufgezählt werden und über die auf dem Wege nach der Türkei befindlichen Couriere gehandelt wird. „Skrodski wird Ihnen sagen können, wie der detestable sächsische Minister Brühl in Polen alle Wege und Ueberfahrten über die Flüsse besetzen lassen, dass nichts [von] uns [in die] Türkei, noch daher an uns was kommen soll.“ „Wann der Tractat gezeichnet sein wird, so schicken Sie uns ja eine vollständige Copie davon und schreiben, ob er besonders ratificiret werden muss, oder ob es nach dortiger Gewohnheit mit der Unterschrift des Tractats genug sei. Schlagen Sie auch dem König vor, was vor Präsente eigentlich dem Sultan und dem Grossvezier am angenehmsten sein dörften.“ — [3] Für einen Cabinetsbefehl an den Obersten von Hacke (vergl. S. 269) finden sich hinter der obigen Instruction, gleichfalls nicht datirt, die nachstehenden Weisungen: „Eine Art von Abschied: weil seine kränklichen Umstände ihm nicht gestatteten, dem dortigen Posten nach Gebühr vorzustehen, möchte er dem Major von Lichnowsky, welchen Ich zum Glogauschen Vicecommandanten bestellet, solchen übergeben.“ — [4] Die Vorlage ist nicht datirt; Lichnowsky meldet, Glogau 1. Mai, dass er am 27. April das Commando übernommen habe. — [5] Vergl. Bd. XVIII, 766.

mit er gleich alles durch sie, was auf der Nachbarschaft passiret, erfahren könne.

7. Die Polen und Juden, so Vieh und Naturalien nach Glogau bringen, sollen nicht in die Stadt gelassen werden, sondern in der Vorstadt verkaufen.

8. Wann Mein Bruder der Prinz Heinrich dort in der Nähe, soll er ihm rapportiren, unterdessen aber dem General Fouqué seine Berichte erstatten und Mir solche einschicken, wann Ich in denen dortigen Gegenden sein würde.

Nach dem Concept.

12038. AN DEN GENERALMAJOR VON SCHMETTAU.[1]

[April 1760.]

Aus seinem Bericht sehe, dass Beck 15 Bataillons hat; wann Ich sie alle complet [annehme], nicht 9000 Mann: das Kürassier- und Dragonerregiment 1200 Mann zusammen, die beiden Husaren 1000 Mann: also 11 000. Dann werden sie jetzt nichts zu besorgen haben.

Ich glaube nicht, dass Daun mit dem Pfaffen correspondirt.[2] Hier bei Dresden kommt [es] zu keiner Bataille, denn es sieht nicht danach aus.

Die Wege nach Rumburg reparirt: ist wegen Magazin.

Ich glaube, dass es noch eine Weile wird stille sein, bis die Russen sich rühren. Aber dem nicht trauen! Wenn Rückweg ins Lager [nimmt], kann er Fouqué melden.[3]

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Schmettau, d. d. Lauban 22. April.

12039. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Schlettau[4], 26 avril 1760.

Dem Prinzen wird der Empfang seines Schreibens vom 19. bestätigt. Der Prinz werde überzeugt sein, „que ce me sera toujours un plaisir bien sensible que de seconder Ses vues et désirs au possible. Vous voudrez, cependant, avoir la bonté de

1 Schmettau befand sich nach seinen Berichten im April in Lauban. — 2 Nach Schmettaus Bericht hatte Daun „an den Pfaffen zu Jauernick geschrieben, dass, wenn es bei Dresden übel ablaufen solle, er nächstens zu ihm kommen und auf einige Wochen sein Lager auf dasige Berge nehmen würde". — 3 Dem General Goltz wird, Freiberg 23. April, für seine am 19. übersandten Nachrichten gedankt, „nach welchen die Oestreicher dortiger Orten wohl dasjenige thun, was Ich wünsche, nämlich uns Zeit gewinnen zu lassen". — Auf dem Berichte des Markgrafen Karl, Kaufbach 23. April, finden sich die Weisungen zur Antwort: „[Werde] den 25. hinkommen nach Wilsdruff. Er möchte so gut sein, um 10 Uhr, wo nichts zu thun ist, die Generallieutenants in Mein Quartier bestellen, zugleich eine Karte da haben, Dieskau auch bestellen; würde die Disposition machen zum Marschiren." — 4 Südwestwestl. von Meissen.

prendre en considération les murmures qui s'élèveraient tant dans l'armée sous vos ordres que principalement dans la mienne, et quelle jalousie et envie le major de Bülow s'attirerait, si tout à coup je l'avançais au grade de colonel.[1] Je suis donc d'opinion que Votre Altesse doit encore prendre quelque patience là-dessus et attendre une occasion distinguée qui me fournirait moyen d'avancer le major de Bülow au grade de lieutenant-colonel, et quelque peu de temps après à celui de colonel; c'est ainsi que nous obtiendrions notre but en évitant les hauts cris."

Au reste, j'aurais déjà répondu à la susdite lettre de Votre Altesse, si, à sa réception, je ne m'étais trouvé occupé à rassembler mes troupes et à former mon camp, ce qui m'a causé un travail assez embarrassant. Elle peut être très assurée que les circonstances dans lesquelles je me trouve actuellement, sont bien plus difficiles que les Siennes, me voyant obligé d'abandonner à l'ennemi deux côtés dangereux où je ne saurais rien lui opposer.

Nous avons été occupé pendant quelques jours pour nous rassembler. Cette nuit tout est entré dans les différents camps. Nous bordons la Triebsche depuis Meissen jusqu'à Nossen, de sorte que ma droite se trouve appuyée à la Mulde et ma gauche à l'Elbe. C'est une position préparatoire et qui me met à portée de m'opposer à tous les desseins des ennemis et surtout à rompre ses projets sur la Basse-Silésie; il n'en est pas de même de la Haute. Mon frère Henri part pour Sagan, de là il doit marcher contre les Russes; cela traînera jusqu'au mois de juin. J'ai ici en tout 53 bataillons et 80 escadrons; j'ai vis-à-vis de moi 120 bataillons et 214 escadrons: jugez par là du reste.

Adieu, mon cher; je suis très fatigué, je sens l'âge et sa faiblesse qui m'incommodent bien autrement qu'autrefois. La guerre demanderait une vieille tête pleine d'expérience avec un corps jeune et robuste; si cette vie dure, je n'aurai dans peu ni l'un ni l'autre. Je vous embrasse. Adieu.

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12040. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Hauptquartier Schlettau, 26. April 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 20. dieses richtig erhalten und danke Euch auf das gnädigste wegen der darin gemeldeten Nachrichten.[3]

[1] Der Adjutant des Prinzen, der preussische Major von Bülow, war erst seit August 1759 Major, erst seit Juli 1758 Hauptmann. Vergl. Bd. XVII, 119. XVIII, 478. — [2] Dem Prinzen Heinrich werden am 26. April der Brief eines Spions über die Bewegungen der Russen und ein Bericht Reimers übersandt; beide Schriftstücke liegen nicht mehr vor. Eigenhändig ist dem Begleitschreiben hinzugefügt: „Personne ne vous a suivi, ainsi que je l'avais prévu; le dessein de l'ennemi est sûrement tel que je vous l'ai écrit. Adieu, cher frère, je suis fort fatigué." [Ausfertigung im Geh. Staatsarchiv zu Berlin.] — [3] Lattorff hatte gemeldet, dass nach seinen Nachrichten,

Alles, was Ihr nach solchem meldet, hat seine völlige Richtigkeit, und ersehe Ich daraus, dass Ihr sehr gute Canäle haben müsset, die Euch sehr richtige Rapports thun, indem gewiss alles richtig und wahr ist, was Euch solche angege[be]n haben; es wird Mir auch lieb sein, wenn Ihr Mir fernerhin werdet melden können, was weiter passiret.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12041. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier général de Schlettau, près de Meissen, 27 avril 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 15. April und verweist auf seine früheren Schreiben aus dem April.

Me voilà à présent dans le camp de mon armée ici, après avoir assemblé mes troupes que j'avais cantonnées autour de Wilsdruff et de Freiberg; la marche s'est passée tout-à-fait tranquillement et sans que l'ennemi, malgré sa grande proximité, nous ait inquiété de la moindre façon, soit par embarrasser, soit[1] par faire observer nos arrière-gardes.

En conséquence de mes nouvelles, je crois que l'ennemi s'assemblera également à présent, mais que ses opérations ne commenceront pas avant la mi-mai.

Quant aux Turcs, dont j'espère toujours bien encore, je me flatte que leur diversion pourra commencer au commencement du mois de juin, ce que, je crois, fera bien de l'impression sur nos ennemis, même sur les Français pour l'acheminement de la paix. Vous avez, d'ailleurs, très bien fait de ne parler du tout aux ministres anglais de ce qui regarde le contenu de ma lettre que je vous ai écrite du 30 du mois de mars passé[2] au sujet de ma négociation avec la Porte Ottomane, et de continuer à me ménager toutes les ressources qui pourront m'être utiles et compatibles, si mon ouvrage avec la Porte parviendra, à ce que je crois, à sa consistance.

Au reste, comme les chemins à moi ne sauront rester apparemment

„wenn die Opérations in Pommern angehen, die Oesterreicher zu gleicher Zeit in Schlesien, und zwar Laudon in Oberschlesien, Daun aber in Niederschlesien, agiren" würden. Das Laudonsche Corps dehne sich von Neustadt bis Jägerndorf aus, die Regimenter seien „alle übercomplet, haben aber mehrentheils Rekruten, viele Kranke und starke Desertion"; das vom Feinde erwartete grobe Geschütz sei noch nicht angekommen, „auch wegen der ausgiessenden Gewässer und unpassablen Gebirge so bald nicht zu vermuthen." „Da der Feind aller Orten ausstreuen lassen, dass ein Corps Russen den 10. dieses zu Krakau angekommen und den Marsch nach Oberschlesien richte, so habe mich hievon genau informiret und zuverlässig in Erfahrung gebracht, dass es gänzlich ohne Grund."

[1] So nach der Ausfertigung. — [2] Nr. 11954.

aussi assurés qu'ils ont été jusqu'ici, vous aurez soin de faire bien chiffrer tout ce qu'il y a tant soit peu [d]important relativement à mes intérêts dans les dépêches que vous me ferez, et d'en envoyer toujours des doubles chiffrés à mon ministre comte de Finckenstein à Magdeburg.

Nach dem Concept. Federic.

12042. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Schlettau bei Meissen, 27. April[1] 1760.

Weilen nach allen Anstalten, so von Seiten des Feindes hiesiger Orten gemachet werden, Ich fast ohntrüglich präsumiren muss, dass sowohl der Feldmarschall Daun als auch Ich mit fast Anfang der Campagne und vielleicht schon, wo nicht nach der Mitte des kommenden Monates Mai, doch noch vor Ende dessen in Schlesien stehen und Ich alsdenn an 35 Bataillons und 70 bis 80 Escadrons mit dahin bringen werde, so ist vor deren Lohnungen und Verpflegung an Gelde von Mir so weit gesorget worden, dass Ich solche vor die alsdenn bei Mir habende Regimenter bis ultimo Novembris mitbringe. Und da der Geheime Rath Köppen zu Berlin nach der von Mir gemachten Disposition auch die gesammte Regimenter von Meines Bruders des Prinz Heinrich Corps d'armée, vom 1. Julii an zu rechnen, wegen der Geldverpflegung alleine besorgen wird, so habt Ihr vom gedachten ersten Julii an bis ultimo Novembris nichts weiter aus Euren dortigen Kassen an Verpflegungsgelder an die Regimenter zu bezahlen, als nur allein das Fouquésche Corps und was dahin gehöret, so in Schlesien bleibet.

Was Ihr aber nothwendig und sehr wohl veranstalten müsset, ist, dass sogleich wie Ich mit Meinen Truppen gegen Schlesien komme, so Ihr alsdenn wohl auch äusserlich hören werdet, Ihr das ganze Corps von Mir alsdenn sogleich mit dem erforderlichen Mehl versorget und dazu alsdenn alles erforderliche Fuhrwerk sofort in Bereitschaft habet. Wenn Ich mit dem Corps nach Schlesien komme, so geschiehet solches entweder zwischen Sagan und Naumburg oder aber auch wohl über Naumburg, wiewohl Ich letzteres kaum glaube, und dass daselbst, so nahe an den Feind, wird durchzukommen sein. Hiernach müsset Ihr Euch also in Zeiten wohl arrangiren, damit es Meinem Corps d'armée alsdenn an Mehl nicht fehlen könne.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Prinz Heinrich erhält, Schlettau 27. April, Befehl, die Zahl der Officiere des Finckschen Regiments durch sechs gute Officiere zu ergänzen, die dadurch frei werdenden Stellen aber sogleich wieder zu besetzen.

12043. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Camp de Meissen, 28 avril 1760.

Je vous fais cette lettre pour vous, que vous devez tâcher là où vous êtes, quoiqu'avec le plus grand secret et sans que vous y paraissiez, par vos amis, sous des prétextes plausibles que vous imaginerez, [de trouver] deux gens qui savent parfaitement bien la langue turque et la polonaise, qui en même temps soient sobres et d'un bon comportement, de sorte qu'on pourra se servir d'eux en guise d'interprète dans les deux langues et de pouvoir leur confier quelque avis à rapporter, quand les occurrences l'exigeront. Vous emploierez tous vos soins à me faire trouver un couple de pareilles gens, que j'engagerai en mon service contre une honnête pension, et me marquerez, au plus tôt, si vous croyez d'être à même d'y réussir.

Soyez, au surplus, bien attentif de m'instruire, le plus exactement que vous saurez, de tout ce que vous apprendrez des mouvements des troupes russes, soit en Prusse ou en Pologne, de leurs arrangements et de tout ce qui y a quelque rapport.

Pour ce qui regarde le lieutenant-colonel de Clozel, dont vous avez joint la lettre qu'il m'a écrite, à votre rapport du 16 de ce mois, il faut bien que je vous dise que cet officier ne m'est point connu et que j'ignore, par conséquent, si c'est un aventurier ou s'il est bon officier de mérite et de talents pour la guerre. C'est [ce] que vous éclaircirez, et, dans le dernier cas, vous lui parlerez s'il veut bien lever en Pologne pour mon service 2 ou 3 escadrons de cavalerie légère ou un bataillon franc d'infanterie: sur quoi il n'aurait qu'à vous donner par écrit les conditions auxquelles il voudrait faire l'une ou l'autre de ces levées et s'engager à mon service, que vous m'enverrez alors chiffrées, afin de pouvoir m'y décider.

Nach dem Concept.

Federic.

12044. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 28 avril 1760.

Votre lettre du 27 de ce mois m'a été bien rendue. Je vous communique à la suite de celle-ci les rapports que je viens de recevoir de Danzig et de Varsovie, tout comme la copie d'une lettre de Pétersbourg.[1] Par toutes ces nouvelles l'on doit conjecturer que l'armée russe n'agira pas devant le mois de juin, et voilà justement ce qu'il nous faut.

Je vous souhaite une bonne marche, le temps ne vous favorise guère. Dans nos environs tout est tranquille, et l'armée de l'Empire ne remue pas jusqu'à présent.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

Federic.

---

[1] Die Beilagen liegen nicht mehr vor.

12045. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Finckenstein berichtet, Magdeburg 27. April, auf Grund eines Schreibens von Münchhausen, d. d. Hannover 25. April:

„Ce ministre me marque qu'il a reçu un ordre exprès de Sa Majesté Britannique de me communiquer sous le sceau du secret le plus absolu une ouverture qui venait de lui être faite par la cour de Danemark. Que le baron de Bernstorff, dans une conférence qu'il avait eue avec le baron de Steinberg,[1] avait témoigné à ce dernier que les vastes projets de la Russie et en particulier les desseins qu'elle formait sur le royaume de Prusse, causaient une inquiétude d'autant plus vive à sa cour, qu'elle ne comprenait que trop ce qu'elle aurait un jour à craindre de l'augmentation de puissance qu'une acquisition aussi importante donnerait à la Russie. Que cette considération demandait qu'on prît ses mesures en conséquence; mais qu'avant de pouvoir proposer à Sa Majesté Danoise le plan qu'elle aurait à suivre, il s'agissait de savoir, primo, si Votre Majesté avait des engagements avec le grand-duc de Russie qui Lui liaient les mains, puisque la négociation à entamer serait inutile, si des engagements pareils subsistaient. Qu'on souhaitait d'être instruit, secundo, de ce que Votre Majesté voudrait faire pour un prince qui était dans l'intention de L'assister par terre et par mer, pour reconquérir la Prusse, et pour Lui en assurer la possession. Qu'il remettait à la prudence de Sa Majesté Britannique si elle trouverait à propos de procurer à Sa Majesté Danoise un éclaircissement sur ces deux points, mais qu'il espérait en même temps que le roi d'Angleterre, qui ne pourrait méconnaître le danger auquel sa cour s'exposait par une pareille confidence, voudrait en faire usage avec tous les ménagements possibles. Qu'il ne s'agissait pas, au reste, d'obtenir des subsides, quoiqu'on pourrait se stipuler quelque secours, si l'affaire parvenait à sa maturité. Qu'enfin il se voyait obligé de déclarer que le Roi son maître n'abandonnerait jamais le parti de la neutralité par rapport aux autres puissances belligérantes, et que le seul but qu'on se proposerait, serait de conserver la Prusse à Votre Majesté. Que Sa Majesté Britannique, après avoir reçu cette ouverture, avait d'abord résolu de la faire passer à Votre Majesté par mon canal, pour apprendre Ses sentiments, tant sur la négociation en général que par rapport aux explications que la cour de Danemark demande. Que le secret exact et inviolable que le roi de la Grande-Bretagne croyait devoir garder à cette cour, qu'il se promettait de même de la part de Votre Majesté et qui lui paraît absolument nécessaire, si l'on voulait faire réussir l'affaire, l'avait empêché d'en donner connaissance aux ministres de Votre Majesté qui résident à Londres, et que Sa Majesté Britannique souhaitait que la réponse de Votre Majesté qu'elle attendait aussitôt que possible, ne lui parvienne que par le même canal par lequel elle faisait passer cette confidence, sans que les autres en fussent instruits, et que lui, baron de Münchhausen, tenait prêt un courrier qui porterait cette réponse en Angleterre, au moment même qu'il la recevrait."

Camp de Meissen, 29 avril 1760.

Je commence par vous répondre à la lettre bien intéressante que vous m'avez faite du 27 de ce mois, touchant l'ouverture que le baron Münchhausen vous a faite par rapport à la déclaration qui lui a été faite de la part de la cour de Copenhague. Dans la situation critique où je me trouve actuellement encore, la bonne raison demande que je ne refuse aucun moyen qui se présente pour m'aider, et je regarde l'offre du Danemark pour d'autant plus acceptable que son salut et sa

[1] Dem hannöverschen Gesandten in Kopenhagen.

propre conservation l'exige à prendre à temps encore ces engagements que ses intérêts les plus essentiels demandent absolument et sans perdre plus de temps.

En cette considération vous devez donc déclarer de ma part en réponse à la lettre du baron Münchhausen: que 1° je n'avais aucun engagement avec le Grand-Duc, que 2°, comme le roi de Danemark m'offre généreusement son assistance par terre et par mer pour m'aider à reconquérir ma Prusse et pour m'en assurer la possession, et que, de cette façon, ce Prince entre dans une guerre qui ne le regarde pas directement jusqu'à présent, je veux en reconnaissance bien lui offrir des subsides en argent de 2 à 3 et même 400 000 écus, selon que vous le trouverez nécessaire et convenable, et lui garantir sans difficulté 3° la possession des États de Schleswig, que l'Angleterre, à ce que je ne sais pas autrement, lui a déjà garantie, à laquelle je me joindrai, le cas l'exigeant, pour soutenir le Danemark dans sa possession du susdit Schleswig. Voilà mes offres.

Quant aux demandes que je fais réciproquement du Danemark, la principale est qu'il envoie au plus tôt mieux sa flotte vers les côtes de la Poméranie, pour soutenir ma ville de Colberg contre les entreprises et les débarquements que les Russes méditent de faire; 2° que la cour de Danemark me garantisse réciproquement, outre la possession de ma province de Prusse, encore celle de mes provinces limitrophes à la Baltique, savoir la Poméranie. Quant à mes autres provinces, nommément la Silésie, je l'en dispense entièrement et ne prétends point sa garantie.

Ce que je souhaite, au surplus, c'est que cette négociation s'achève et finisse au plus tôt et avant que les Russes sauraient se nicher en quelque endroit de la Poméranie, où vous savez que j'envoie d'abord mon frère Henri avec un corps de troupes considérable pour la protéger contre les irruptions que les Russes y voudraient faire par terre.

Vous assurerez le baron Münchhausen du secret que je lui garderai sur cette affaire, et quant aux autres compliments que vous lui ferez sur cette communication confidente, cela va sans dire.

Comme le baron de Bernstorff pourra apparemment contribuer le plus à la prompte conclusion de cette affaire, je voudrais bien que vous lui fassiez faire quelque appât par un présent que je lui ferai à part et indépendamment de la somme des subsides que vous stipulerez, de sorte qu'il ne dépendra que de la façon la plus convenable et la plus honnête qu'on le lui offrira de bonne grâce et sans le rebuter, à quoi vous songerez. Je laisse à cette fin à votre pénétration s'il conviendra ou non de donner au moins quelque avertissement en gros de cette affaire à mes ministres à Copenhague.

Ce que je vous demande, au reste, c'est que vous prépariez incessamment tous les pleins pouvoirs avec toutes les instructions qu'il faudra pour la conclusion la plus prompte de cette affaire, afin de pouvoir me

les envoyer à ma signature, avant que les opérations de la guerre sauraient ou m'éloigner plus de vos lieux, ou que la correspondance entre nous saurait devenir plus mal sûre qu'elle ne l'est encore; mais la chose la plus intéressante et la plus principale que je vous recommande au mieux, c'est de presser extrêmement la conclusion de cette affaire, pour que cela ne soit de la moutarde après dîner.

Voilà bien des bonnes espérances, il faut battre le fer, pendant qu'il est chaud; car la moindre chose le peut refroidir. Je connais trop les gens auxquels j'ai à faire.

Federic.

P. S.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 26 de ce mois, par laquelle j'ai vu avec satisfaction la diligence que vous avez employée pour envoyer au baron de Knyphausen ce projet dont je vous avais chargé, d'un article à insérer dans les préliminaires de la paix entre l'Angleterre et la France, qui saurait servir de base à cette négociation, pour ce qui regarde mes intérêts.[1] Je ne saurais, d'ailleurs, qu'applaudir aux remarques que vous m'avez communiquées à ce sujet; mais, pour m'expliquer avec franchise et confidence à vous sur la façon dont j'envisage cette affaire en général, c'est qu'il n'en sera rien encore et qu'on ne conviendra de rien:

1° parceque je crois entrevoir assez clair que l'Angleterre n'a pas tout de bon envie de finir dans le moment présent, au milieu des succès qu'elle a eus contre la France, et qui lui promettent encore de plus grands avantages sur la France, ainsi que tout ce qu'elle a fait jusques à présent pour acheminer cette paix, n'a été qu'en considération de ma situation critique dont elle a voulu me relever; et

2° la France n'a agi que fort artificieusement avec l'Angleterre, à laquelle, à ce qu'on pénètre bien, elle ne voudra pas faire de grandes cessions, dès qu'il lui aurait réussi de séparer l'Angleterre d'avec moi.

Au reste, il faudrait que je fusse insensé que de consentir jamais que la France fît sa paix séparée à mon exclusion, et que je renonçasse par là aux engagements que l'Angleterre a pris avec moi, et aux promesses les plus fortes qu'elle m'a données, qu'elle n'écouterait à aucune proposition de paix de la France qu'à mon inclusion, et avant qu'il ne fût pourvu à ma sûreté et à mes intérêts. Voilà sur quoi vous dirigerez toujours vos opérations dans cette affaire.[2]

[1] Vergl. Nr. 12033. 12034. — [2] Mitchell berichtet, Meissen 30. April, an Holdernesse: „The King of Prussia said to me this day, that he thought the negociation with France was now entirely broken off . . . I fairly told him, that I never had the least hopes that any good could come of the negociation at the Hague, and that, whilst the Duke de Choiseul remained in office at the head of foreign affairs, I could not believe, that France was in earnest to treat with England. The King of Prussia replied that he was very much of the same opinion." [London. Public Record Office.]

Au reste, mes ressources sont les Turcs à présent et les Danois, desquels je me promets l'assistance la plus efficace; c'est pourquoi je ne saurais assez vous recommander de presser vivement cette négociation dont il s'agit dans ma lettre d'aujourd'hui.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz — vor dem Postscriptum — eigenhändig.

12046. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 29 avril 1760.

C'est dans la dernière confidence et en vous conjurant, mon cher frère, de m'en garder le secret le plus religieux, jusqu'à n'en parler encore à âme qui vive, que je veux bien vous communiquer qu'on vient de me faire des ouvertures,[1] dont j'ai tout lieu de bien espérer, et en conséquence desquelles une flotte danoise saurait bien se mettre à la hauteur de Colberg, pour protéger cette ville contre les desseins des Russes et pour empêcher les débarquements que ceux-ci y voudraient entreprendre. Comme cette affaire n'est pas encore parvenue à sa maturité, je ne vous en avertis que préalablement, me réservant de vous expliquer tout, dès que l'affaire sera plus avancée qu'elle ne l'est actuellement, et de m'arranger avec vous [sur] ce qu'il y aura à faire alors, pour faire quelque diversion aux Russes en Prusse. Au surplus, selon un avis que j'ai reçu du juif Sabatky, je ne suis pas hors d'apparence de pouvoir gagner par des largesses le général Fermor et le sieur de Tottleben pour vous rendre secrètement de bons services.

Voici de nouvelles espérances; je vous marquerai toutes mes idées sur ceci, dès que j'y verrai plus de certitude; je pense que vous imaginez facilement quel usage nous en pourrons tirer, et quelle facilité tout ceci vous procurera, si une fois cela s'exécute. Tout est tranquille ici, et, à ne vous rien céler, je crois que cela restera sur ce pied jusqu'au 15 ou au 20 de mai. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12047. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Knyphausen und Michell berichten, London 18. April: „Quant à ce qui concerne .. la façon de penser du ministère britannique touchant la réponse des cours belligérantes à la déclaration du 25 novembre dernier,[2] l'on est généralement très mécontent ici de cette pièce, non seulement à cause de la manière artificieuse par laquelle la France paraît vouloir l'Espagne entraîner dans la décision de ses différends avec l'Angleterre, mais aussi par rapport à la distinction qu'elle y établit entre la

[1] Vergl. Nr. 12045. — [2] Vergl. S. 257.

guerre d'Allemagne et sa guerre maritime avec la Grande-Bretagne. L'on n'est pas plus édifié non plus de la façon absolue dont les cours de Vienne et de Russie y insistent sur l'invitation de leurs alliés, avant de vouloir s'expliquer définitivement sur la tenue du congrès."

Camp de Meissen, 30 avril 1760.

J'ai bien reçu votre dépêche du 18 de ce mois. J'ai été charmé d'en apprendre la façon solide et très judicieuse dont le ministère britannique pense touchant la réponse des cours belligérantes à la déclaration du 27 novembre.[1]

Pourvu aussi qu'on prête tant soit peu d'attention sur la susdite réponse, on s'en aperçoit tout clairement que, quant aux deux cours impériales, enorgueillies et pleines de leurs vastes projets qu'elles sont encore, elles ne veulent absolument pas la paix, ce que leur demande impertinente sur l'invitation de leurs subsidiaires, le roi de Pologne et la Suède, découvre plus encore, avec cette ridicule et artificieuse demande de constater la ville de Leipzig pour lieu de congrès.[2] Quant à la réponse de la France, il est clair comme le jour qu'elle ne joue que d'artifice pour parvenir, s'il serait possible, d'amuser les ministres anglais par des propositions faussement éblouissantes, et d'arrêter par là les grands coups que l'Angleterre est la maîtresse de leur porter, d'entraîner artificieusement l'Espagne dans leur guerre et de mettre de la jalousie et la division entre moi et les autres alliés et entre l'Angleterre, afin de réussir par là dans leur but principal, de ne faire aucune cession réelle à l'Angleterre, mais de la tromper.

Il n'est pas difficile de s'apercevoir par tout ce manège que le duc de Choiseul a regagné la supériorité au Roi son maître et au Conseil sur le parti pacifique, dont une preuve assez parlante est ce qui vient d'arriver au comte de Saint-Germain,[3] et qu'aux inspirations de la cour de Vienne l'on ne veut point à présent sérieusement la paix en France, mais amuser et tromper l'Angleterre. C'est pourquoi aussi je suis tout-à-fait persuadé que toute mission et pourparler pour acheminer la paix seront dans les moments présents à pure perte et qu'il n'en reviendra rien, et que le meilleur et infaillible moyen pour y parvenir à la suite, sera que le ministère d'Angleterre poursuive efficacement ses projets pris pour pousser vivement la guerre contre la France au plus tôt mieux sur les côtes de la France et contre son commerce et contre ses possessions, afin de lui porter des coups dont elle ne se relèvera à jamais, et de la rédiger par là à demander sérieusement la paix. A quoi vous prendrez à tâche de pousser au possible les ministres anglais, sans se laisser plus amuser et sans perdre le moment favorable à l'exécution de ces projets. Si, au surplus, ces ministres voudront continuer quelque négociation secrète avec la France, je n'en prendrai point ombrage, étant tout-à-fait persuadé de leur façon solide de penser sur les intérêts

[1] So. Vergl. Bd. XVIII, 680. — [2] Vergl. S. 262. — [3] Vergl. S. 245.

de la Grande-Bretagne pour les moments présents et pour l'avenir et de leur droiture à l'égard de moi et de nos engagements.

Pour ce qui regarde votre façon de penser et celle du sieur Michell au sujet de mes intérêts relativement à la disposition favorable que la Porte Ottomane a marquée jusqu'à présent envers moi, j'en suis extrêmement content, et vous avez si heureusement rencontré là-dessus la mienne, comme si je l'avais vous dictée moi-même, en sorte que je n'ai pas le petit mot à redire. Aussi continuerez-vous à vous y conformer et à diriger vos soins selon les deux points que vous m'en avez marqués et que j'approuve, pour y régler votre conduite.

Quant aux griefs contre le sieur Porter, comme il n'en reviendra rien pour nous et que je vous ai déjà instruit sur les véritables raisons du ménagement des ministres anglais pour la Russie à l'égard du commerce,[1] vous ferez mieux de ne plus pousser lesdits griefs, mais de les laisser tomber.

Nach dem Concept. Federic.

12048. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Camp de Meissen, 30 avril 1760.

Je n'ai autre chose à vous dire pour cette fois-ci, en réponse à votre rapport du 22 d'avril, si ce n'est que je suis content de la justesse avec laquelle vous me faites tous vos rapports et de la manière dont vous les rendez intéressants Vous n'avez donc qu'à continuer sur ce pied-là à ma satisfaction particulière et vous tenir assuré que je ne manquerai pas de reconnaître en temps et lieu vos fidèles services.

Nach dem Concept. Federic

12049. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Im Lager bei Meissen, 30. April 1760.

Ich habe Eure beide Schreiben vom 27. erhalten und danke Euch vor die Mir abermals communicirte Liste von dem Laudonschen Corps, bin auch sonsten überall von dessen Einhalt und Euern darin gemeldeten dortigen Arrangements recht sehr wohl zufrieden gewesen. Ich hoffe und flattire Mich auch noch immer beständig, dass wir noch Zeit gewinnen werden, ehe der Feind zu einigen Operationen dorten schreiten wird, und wenn solches auch nur bis kommenden medio Mai ist, so haben wir dadurch allemal schon genug gewonnen.

Mit dem Erben des verstorbenen Fürst Moritz werdet Ihr Euch schon wegen [den] der Dompropstei zu Brandenburg zurückzuzahlenden Geldern verstehen.[2]

[1] Vergl. Nr. 11862. 11939. 11955. — [2] Vergl. S. 286. Anm. 1.

Je vous félicite, Monsieur le doyen, de votre nouvelle charge; je compte que vous vous en acquitterez au moins aussi bien que le prince Maurice. Je me recommande à vos prières, mais encore plus à votre épée.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Der französische Zusatz eigenhändig.

12050. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

Au camp de Meissen, 1er mai[2] 1760.

Je vous communique ci-joint ce que j'ai reçu de nouvelles de Danzig et de Varsovie.[3] Comme Soltykow est encore à Pétersbourg, et que toutes les nouvelles sur les arrangements des troupes russes sont d'accord que tout se traîne parmi eux, je présume, quoique je ne saurais l'assurer pour certain, que vous aurez du temps encore jusqu'au 20 ou 24 de ce mois; c'est au moins ce que j'en juge.

Je viens d'avoir, d'ailleurs, des nouvelles que les Russes commencent à avoir des appréhensions sur les Turcs et surtout sur les Tartares, qui augmentent de plus en plus aux frontières, et que la cour de Varsovie même commence à craindre que les affaires de ce côté-là pourraient devenir sérieuses.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12051. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 1. Mai 1760.

... Durch diejenige dechiffrirte Dépêche des Herrn von Viereck, so Ew. Excellenz mir zu communiciren geruhet,[4] schienen des Königs Majestät in Dero Sentiment gestärket zu werden, dass es dem quästionirten Hofe[5] an einer fermen Resolution fehlen werde, einen in der ersten Fougue vermuthlich aus Dépit genommenen Entschluss, wegen eines Refus in der holsteinischen Tausch- und in der schleswigschen Sache,[6] standhaft zu verfolgen. Die emblematische Aeusserungen, so jedoch der von Bernstorff gegen gedachten Herrn von Viereck gethan,[7] machen,

[1] Der Prinz befand sich nach seinen Berichten im Mai am 1. in Vetschau, vom 5. bis 31. in Sagan. — [2] Vom 1. Mai ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 157, sowie an Voltaire das. Bd. 23, S. 78. — [3] Berichte Benoîts, d. d. Warschau 23. April, und Reimers, d. d. Danzig 26. April. — Benoît wird am 1. Mai für seine Nachrichten gedankt. „Continuez assidûment de veiller d'attention sur tout ce qui se passe, et m'informez avec toute l'exactitude possible de ce que vous apprendrez [tant] relativement aux nouvelles de Turquie qu'à ce qui regarde les mouvements des troupes russes.“ — [4] D. d. Kopenhagen 22. April. — [5] Dem dänischen Hofe. Vergl. Nr. 12045. — [6] Vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II. 1, S. 30 ff., Bd. II. 2, S. 489. — [7] Viereck hatte berichtet, dass sowohl er, als auch der englische und der hannöversche Gesandte den Minister Bernstorff ersucht hätten, „de vouloir bien nous dire ce que nous avions à écrire à nos cours respectives sur une nouvelle aussi extraordinaire, vu que les ministres des cours ennemies commençaient déjà à triompher

dass des Königs Majestät die näheren Nachrichten deshalb mit Ungeduld erwarten. Sie rechnen nicht auf die ganze Sache, Sie approbiren aber sehr, dass Ew. Excellenz an Dero Herrn Correspondenten[1] geschrieben und über diese apparentliche Contradiction einiges Éclaircissement gefordert haben. Des Königs Majestät glauben, dass der grösseste Appât, so den Hof *en question* dahin bringen dörfte, eine Resolution von Fermeté zu fassen, die offerirten Subsides von 400000 Thaler sein dörften; daher Dero Intention ist, dass Ew. Excellenz nur gleich mit solchem herausgehen möchten.

Ich unterstehe mich, *en passant* hierbei zu erinnern, dass man unsererseits hierbei wegen der Münzsorten einige Précautions zu nehmen haben würde. Man wird hiesigerseits vermuthlich solche geben wollen, wie man sie hier hat, welches gegen die dortige sehr differiren dörfte. Das Geld dazu ist sonsten schon mit Anfang kommenden Monates parat und fertig. Ich vor mich glaube inzwischen, dass das wahre Interesse gedachter Krone noch dazukomme; denn wenn wider das, was wir hoffen wollen, die Russen ihr vastes Dessein, so sie aus Orgueil schon zu bloss gegeben, erreichen und sich Meister von dem königlichen und polnischen Preussen nebst Danzig, wornach sie schon so stark gefreiet haben, machen, überdem noch ihre Lisière über Colberg und Stettin längst der Oder auf Frankfurt ziehen sollten, alsdenn die nordischen Kronen nebst Polen ihnen wohl das Hommage leisten nnd Dänemark insonderheit wegen der herzoglich holsteinschen Possessionen eine geringe Rôle spielen würde. Ich erinnere mich, was mir der selige Feldmarschall von Keith deshalb ehemals gesaget hat, und dass solches schon zu Zeiten des Bestushew der Plan, wo nicht in totum, doch in tantum gewesen sei.

Das in Original anliegende Schreiben des von Bielfeld nebst dazu gehöriger Pièce[2] ist Sr. Königl. Majestät just in dem Intervalle zugekommen, da Sie von Meissen nach Freiberg zurückkamen und Tages darauf mit Dero dortigem Corps hieher zum Lager aufbrechen wollten; daher Sie wegen anderer überhäufter Arbeit keine Attention darauf genommen und nichts deshalb geantwortet haben. Ich nehme mir die Freiheit, Ew. Excellenz solches mit zuzusenden. Nach meiner geringen Einsicht ist die Idee davon sehr gut und nöthig, denn es wohl ohnstreitig ist, dass diese Sache bei den mehristen noch immer ein Stein des Anstosses gewesen, dessen sich der Wiener Hof meisterlich bedient hat und noch bedienet, um das Publicum zu eblouiren. Ich weiss nicht, ob es schaden könnte, wenn der Herr von Bielfeld nach seiner Offerte dergleichen seines Ortes unter der Hand sowohl im Französischen als Teutschen drucken liesse, da Hamburg meines Ermessens immer der Ort ist, wo dergleichen am ersten durch Deutschland und auswärtig herumkommen kann. So viel ich seine Pièce in der Eil durchsehen können, so ist solche wohl in verschiedenen Stücken schwach, und, da er nicht vollständige Nachrichten haben können, in manchem mangelhaft; es wäre aber, wenn solche etwas rectificiret würde, immer ein Avantcoureur von einer durch eine gute und besser informirte Feder aufzusetzenden folgenden Pièce, die einem geschickten Verfasser, wenn er dazu authentique Nachrichten eingezogen, Ehre machen könnte.

Alle insolente Reichshofrathspublicata schreien von einem ausgeraubten, geplünderten und gänzlich ausgesogenen Sachsen, und die sächsischen Federn haben das ihrige auch durch die grobesten Lügen redlich dazu beigetragen. Des in Berlin

d'un changement total du système de Sa Majesté Danoise"; Bernstorff habe ihm darauf die Antwort ertheilt, „que la chose faisait beaucoup plus de bruit qu'elle ne méritait, qu'il pouvait m'assurer qu'il n'y avait pas encore neuf ou dix mois où il n'avait pas cru qu'elle serait possible, mais qu'il s'était passé depuis quelque temps en Russie des choses qu'on n'avait pas pu prévoir".

[1] Münchhausen. Vergl. S. 305. — [2] Bielfeld hatte, Hamburg 17. April, den Entwurf einer Broschüre über die Entschädigung Sachsens eingesandt. Dieser Entwurf liegt nicht mehr vor.

jetzo befindlichen Herrn von Borcke Excellenz[1] werden Ew. Excellenz sagen können, was denn eigentlich der König aus Sachsen währendem Kriege gezogen hat, und ich offerire mich, solches noch aus denen Rechnungen des Oberdirectorii nachzuweisen. Es ist bekannt, dass Sachsen vorhin seinem Landesherren 7 bis 8 Millionen aufbringen müssen. In dem ersten Jahre des Krieges, Anno 1756, da des Königs Majestät Meister von den ganzen Landen waren, haben Dieselbe an Gelde, da Sie Sich mit den ordinären Revenus begnügen liessen, nicht 300 oder 400000 Thaler daraus bekommen, vielmehr das Magazin vor Dero Armee aus Dero eigenem Beutel gemachet und vor Dero Geld in Sachsen erkaufet, so Deroselben, wie der Geheime Rath Schimmelmann am besten weiss, über 4 Millionen von Dero eigenem Gelde gekostet hat, davon das mehriste in Sachsen geblieben. In Anno 57 werden des Königs Majestät nicht viel über 2 Millionen aus Sachsen bekommen haben, und ist in solchem wiederum denen Unterthanen die vor die Truppen gelieferte Fourage und Getreide zu denen Magazins bezahlet worden. Bei denen beiden Jahren von 58 und 59, da des Herrn von Borcke Excellenz mit denen Ständen Conventions auf ein gewisses Quantum von 5 und respective 6 Millionen überhaupt getroffen, seind denen sächsischen Unterthanen wiederum alle Lieferungen sowohl zu denen Magazins als vor die Armee und auf Märschen — wiewohl mit der Modification, dass es nach der Kammertaxe, statt der hohen Marktpreise, so ihnen vorhin bezahlet worden, geschehen, welches allemal ein Quantum von anderthalb bis zwei Millionen betragen — von dem Conventionsquanto bezahlet worden, welche ihnen noch dazu gleich auf die erstere Monate von der Contribution abgerechnet und vergütet worden, ehe sie fast einen Thaler auf die currente Contribution bezahlet; daher dann auch die be[deutende] Reste entstanden, wenn die Umstände durch Einrücken feindlicher Truppen in den folgenden Monaten verwirret worden, da die sächsische Unterthanen gar nichts mehr an den König bezahlet haben. Wenn ich also hierzu rechne, was an Verpflegungsgeldern vor die Truppen baar nach Sachsen gegangen, so glaube ich, dass bei einer zu ziehenden Balance Sachsen mehr Geld von dem König gezogen, als er daraus erhalten hat. Welches auch die Churprinzessin der verstorbenen Königin sehr handgreiflich gemachet und dargethan hat, wie in Sachsen niemalen so viel baares Geld gewesen, als zur Zeit des jetzigen Krieges.

Was Leipzig vor sich apart bezahlen müssen, solches rechne nicht mit, und seind besondere Ursachen dazu gewesen.[2] Dass aber die sächsischen Stände sich ihrer Autorité, da ihnen die Subrepartition des königlichen Contributionsquanti solitarie überlassen worden, gemissbrauchet und weit höhere Summen auf das Land ausgeschlagen haben, die nachher nach Warschau, nach Dresden und zu Verpflegung der von uns desertirten sächsischen Regimenter heimlich gegangen, auch wohl in Privatbeutel gekommen seind, davon habe ich des Herrn von Borcke Excellenz einige Beweisthümer geschicket, ohne zu wissen, ob darauf reflectiret worden; jetzo nicht zu erwähnen, was die Oesterreicher an Gelde aus Sachsen gezogen, und der violenten Mittel, so sie sich zu deren Beitreibung bedienet haben. Ich bitte Ew. Excellenz sehr um Vergebung dieser weitläuftigen Digression; ich habe Deroselben nur eine ganz legère Idee von der so ausgeschrieenen sächsischen Financirung geben wollen, und [wie] wenig des Königs Majestät dabei interessiret haben.

Ich wünschete nur noch, wie ich immer gethan, dass dem Publico von Zeit zu Zeit das Gedächtniss von den wahren Ursachen des Krieges durch kleine, aber wohl ausgearbeitete *Pièces volantes* möchte rafraichiret werden, damit der Wienersche Hof nicht das *Calumniare audacter* so gar impunément durch unsere zu grosse Modestie exerciren und durch die insolente und an sich nichts bedeutende Worte von Empörung und Vergewaltthätigung dem Publico Sand in [die] Augen werfen möchte, ohne dass dieses jemals mehr desabusiret werde.

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

[1] Der Präsident des Feldkriegsdirectoriums in Sachsen. — [2] Die Leipziger hatten die Reichsarmee begünstigt.

12052. AN DEN GEHEIMEN FINANZRATH ZINNOW IN WITTENBERG.

Lager bei Meissen, 2. Mai 1760.

Ihr sollet Mir mit nächstem melden, wie viel nunmehro noch an zurückgebliebenen und noch nicht eingekommenen Revenus von Sachsen ausstehet, damit Ich ohngefähr Meinen Ueberschlag machen könne, welchergestalt die 200000 Rthlr., die, wie Ich Euch letzthin geschrieben, Ich noch nothwendig aus Sachsen mit Ende dieses Monats zusammen haben muss, einkommen werden. Was von solchen Resten in denen sächsischen Kreisern ist, die wir occupiren und die wir noch erreichen können, so[lches] habet Ihr zu vorgedachtem Behuf prompte und mit Nachdruck beizutreiben.

Da Ich aber auch vernehme, dass in denen Kreisern, woraus bisher und vorhin die Gelder beigetrieben worden, die Stände von solchen weit grössere Summen ausgeschrieben und eingezogen, als sie nachher an uns wirklich abgeliefert haben, den Ueberschuss aber dazu anwenden, dass sie solchen durch die Leipziger Kaufleute nach Warschau an den dasigen polnischen Hof oder aber auch zu Verpflegung des sächsischen Corps, so aus denen hiesigen Deserteurs gesammelt worden, übermachen lassen, so sollet Ihr diejenigen vom Oberkriegesdirectorio, so zu Leipzig seind, sogleich instruiren, dass sie auf dergleichen Menées und Malversations der Stände sehr scharf Acht haben und genau vigiliren und alle ersinnliche Bemühung und Adresse anwenden sollen, hinter dergleichen Verkehr der Leipziger Kaufleute und deren Remisen zu kommen, auf dass dergleichen Malversationen, wodurch das Geschrei von Bedrückung der sächsischen Unterthanen hauptsächlich entstehet, nachdrücklich vorgebeuget und scharf beahndet werden könne. Wie Ich denn auch den Major von Keller deshalb avertiret und ihm ein gleiches und mit denen vom Oberkriegesdirectorio darunter *de concert* zu gehen, befohlen habe.

Nach dem Concept. Friderich.

12053. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Lager bei Meissen, 2. Mai 1760.

Ich finde nothwendig, Euch über gewisse Umstände von Meinen jetzigen Affairen, jedoch noch zur Zeit unter dem grössten Secret, so Ihr Mir darüber heilig halten müsset, *au fait* zu setzen, damit Ihr Euch darnach mit dirigiren könnet.

Es ist fast nicht zu zweifeln, dass die Oesterreicher nicht nächstens Cosel belagern sollten. Wann Ihr alsdann sehen oder hören sollet, dass nicht sogleich Anstalten Meinerseits gemacht würden, Cosel zu entsetzen, so sollet Ihr Euch darüber gar nicht embarrassiren, dann Ich

Euch im Vertrauen sagen will, wie Ich die allergrösste und fast gewisse Hoffnung habe, dass die Türken noch zu Ende dieses Monats oder doch anfangs Junii mit den Oesterreichern brechen und diesen zu Meinem Faveur in Ungarn eine nachdrückliche Diversion machen werden. Da alsdann diese nothwendig dahin detachiren müssen, so werden alsdann die österreichischen Truppen, so Cosel belagern, die ersten mit sein, so sie nach Ungarn detachiren, mithin solche von selbst die Belagerung aufheben müssen.

Da Ihr sonsten auch immer gute Leute an der Hand gehabt, die Ihr nach Ungarn geschicket, und die Euch von daher exacte Nachrichten gebracht haben, so würde es Mir sehr nützlich sein, wenn Ihr ein paar dergleichen sogleich in Ungarn schicken könntet, die sich genau und bald, auch ganz droit erkundigen müssen, ob man sich allda vor die Türken zu fürchten anfänget und ob die Oesterreicher anfangen, deshalb einige Gegenanstalten zu machen und nach der Gegend Temeswar oder Ofen Munition, Artillerie oder Truppen, wenn es auch nur Milice wäre, zu schicken, und was sonst da passiret; sie müssen aber suchen, wenn sie von allem richtige Nachrichten eingezogen haben, bald zurückzukommen, und müsset Ihr sie instruiren, dass, wenn es auch geschehen sollte, dass alsdann Cosel bloquirt wäre und sie nicht sicher mehr zu Euch kommen, noch Ihr Mir Nachricht geben könnet, sie alsdann gerade nach Brieg gehen und ihr Mitbringen dem Obristlieutenant von Sass aussagen müssen, der Mir solches citissime melden wird.

Ich verlasse Mich übrigens in allem auf Euch.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12054. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.[1]

Lager bei Meissen, 2. Mai 1760.

Von dem Einhalte Eures unter dem 28. voriges an Mich erstatteten Rapports, so Ich heute allhier erhalten, bin Ich recht sehr zufrieden gewesen und danke Euch wegen der Mir darin communicirten Nachrichten,[2] mit welchen Ihr weiter zu continuiren habet. Ich glaube daraus auch, dass der Feind dorten so bald noch nicht an eine oder andere Belagerung denken werde, und wenn er noch keine Belagerung vor Ende des letzteren Monats April angefangen hat, so haben wir auch deshalb nichts zu besorgen; und gesetzt auch, dass der Feind nunmehro

1 Die Berichte von Goltz sind im Monat Mai datirt am 2. und 10. aus „Giessmannsdorf bei Neisse", am 31. aus Lauban. — 2 Goltz hatte berichtet, dass die Belagerungsartillerie noch nicht bei dem Laudonschen Corps eingetroffen sei, sondern sich noch in Olmütz und Brünn befinde; Laudon selbst sei am 25. April nach Olmütz gegangen.

eine Belagerung dortiger Orten anfangen wollte, so wird solche gewisser Ursachen halber, die Ich der Feder hier nicht anvertrauen kann,[1] nicht viel über vierzehn Tage dauren können. Welches Ihr auch an den Generallieutenant von Treskow sagen und an den Generallieutenant von Lattorff nach Cosel, wenn es sonsten mit einiger Sicherheit geschehen kann, schreiben könnet.

Nach der Ausfertigung. Friderich.

12055. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Du camp de Meissen, 2 mai 1760.

Votre lettre d'hier vient de m'être rendue. Je ne saurais du tout désapprouver le dessein que vous me marquez avoir pris,[2] et crois vous avoir prévenu, quant au sujet du défaut de magasin à Küstrin, ayant déjà ordonné au lieutenant-colonel de Marwitz à Stettin d'en faire un dépôt pour dix ou quinze jours à Küstrin. Parmi les nouvelles variables que nous avons des mouvements des Russes, je crois que vous ferez bien, mon cher frère, de ne vous pas fier tout-à-fait encore de leur dessein;[3] autant que j'en ai appris jusqu'ici, il n'y a que des troupes légères en mouvement du côté de Konitz et de Neu-Stettin, auquel sujet je vous envoie ci-joint une lettre du lieutenant-colonel de Podewils, que je viens de recevoir dans ce moment.[4]

Les Danois m'ont offert non seulement leur flotte, mais leurs troupes de terre encore, pour m'assister à reprendre la Prusse sur les Russes;[5] cependant, comme il n'y a rien de décidé ni de conclu à cet égard, il faut bien que j'attende la réussite de cette négociation, avant que de pouvoir y compter.

Avec les Turcs il y a la plus grande espérance qu'ils pourront commencer leurs opérations à la fin de ce mois.

Ici les troupes des Cercles [ne se] sont pas mises encore en mouvement, et, autant que je saurais juger en gros, je présume que l'ennemi ne commencera pas de se mettre en mouvement et à opérer avant le commencement de juin, ce qui, à ce que je me flatte, sera justement le moment où, selon les apparences, leurs projets seront totalement dérangés.

Je fais des vœux pour la conservation de votre santé.

J'espère, mon cher frère, qu'avec un peu de ménagement votre santé se remettra. Il a fait ces jours passés froid, aujourd'hui il fait encore un temps très disgracieux. L'histoire des courtisanes de Dresde

[1] Vergl. Nr. 12053. — [2] Der Prinz hatte, Vetschau 1. Mai, berichtet, er habe die Absicht, ein Detachement von 3 Bataillonen und 5 Schwadronen nach Landsberg zu entsenden, um die Bewegungen der Russen schneller zu erfahren und um die Neumark gegen die Einfälle der Kosacken zu decken. — [3] Der Prinz glaubte, dass die Russen Absichten auf Küstrin oder auf Glogau hätten. — [4] Liegt nicht bei. — [5] Vergl. Nr. 12045. 12046.

se confirme;[1] 400 ont pris le chemin de la Hongrie; s'il y en a des noyées, c'est de quoi je doute, il y a cependant des gens du peuple qui le prétendent.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12056. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 3 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 1er de ce mois, et je suis bien satisfait de tout ce que vous me marquez avoir écrit au baron Münchhausen au sujet des propositions que la cour danoise nous a fait faire.[2] J'espère que vous n'aurez pas oublié d'insister surtout sur l'article qui dans le moment présent m'importe le plus, savoir sur l'envoi d'une flotte danoise dans la Baltique pour couvrir la ville de Colberg et mes provinces de Poméranie contre les insultes que les Russes voudraient y faire par mer. Un autre article sur lequel vous aurez une attention particulière, quand une fois la négociation avec les Danois sera entamée, ou dès que vous le croirez de saison, est que la cour de Danemark parle un peu énergiquement aux Suédois, afin que ceux-ci fassent cesser leurs hostilités dans la Poméranie et y observent une exacte neutralité à mon égard: article qui me mettrait à même de pouvoir retirer de la Poméranie antérieure les troupes que j'ai là pour observer celles de Suède, afin de les employer plus utilement contre les Russes, et qui mettrait en même temps mes provinces en sûreté de ce côté-là contre les invasions des Suédois.[3]

[1] Eichel schreibt am 4. Mai an Finckenstein, es gehe das Gerücht, dass Daun 400 „liederliche Weibspersonen" aus Dresden nach Ungarn habe transportiren lassen. — [2] Finckenstein hatte an Münchhausen einen ausführlichen Brief geschrieben, „dans laquelle je lui ai fait valoir les conditions avantageuses que Votre Majesté est prête d'accorder à la cour de Danemark (vergl. Nr. 12045), si elle veut, ainsi que ses propres intérêts l'exigent, L'aider à reconquérir la Prusse et achever la négociation relative à cette fin avec la promptitude nécessaire pour obtenir le but qu'elle se propose". — [3] Dem Generalmajor von Jung-Stutterheim wird, Lager bei Meissen 2. Mai, geschrieben, der König habe aus seinem Berichte vom 29. April ersehen, „dass Ihr Eurer Orten von allem dem, so Ich Euch vorhin befohlen habe (vergl. S. 249. 260), nichts gethan, sondern faul seid und von allem nichts rechtschaffenes zum Stande bringt, auch nur bloss auf Euren Eigennutz denket und das übrige gehen lasset, wie es kann und will". Der General soll „mit dem fordersamsten, aber mit Grunde und zuverlässig schreiben, wie stark eigentlich jetzo die Forces derer Schweden in Vorpommern seind, so jetzo dort gegen Euch stehen". — Dem Major von Kalckstein wird am 4. Mai der Befehl ertheilt, „dass, wenn die Schweden bei der Auswechselungscommission nicht *de bonne foi* agiren, sondern unvernünftige Chicanen machen und Gesetze geben, ... Ihr nur gleich die Conferenzen rompiren und die Auswechselungscommission suspendiren sollet". Des Königs Intention bei den Kartell- und Auswechselungsconferenzen sei hauptsächlich gewesen, den General Manteuffel bald wieder ganz frei zu haben (vergl. S. 196), „und, wenn die Schweden solches nicht thun, sondern arbitrairement verfahren wollen, Ihr die Commission nur gleich rompiren sollet."

Quant au lieu où la négociation se traitera, il me sera également indifférent si cela sera à Copenhague ou à quelque autre lieu. Dans le premier cas, le sieur d'Ahlefeldt[1] n'en aurait aucune connaissance et ne pourrait du tout nuire, mais ce que je crains le plus encore, c'est que les Danois, quand l'affaire deviendra sérieuse pour conclure, commenceront à biaiser et retireront leurs offres.

Federic.

A propos, nos armateurs,[2] paieront-ils ou n'en sera-t-il rien?

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12057. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[3]

Au camp de Meissen, 3 mai 1760.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a faite du 29 avril.

Soyez persuadé, mon cher Prince, que, sans une nécessité très pressante, je n'aurais jamais songé à vous redemander mes 10 escadrons de dragons.[4] Vous devez connaître mon amitié pour vous et mon grand attachement pour tout ce qui regarde en aucune façon le bien de la cause commune; mais souvenez-vous, je vous en prie, des raisons que je vous ai détaillées dans ma lettre antérieure à ce sujet,[5] et réfléchissez s'il ne vous importe [pas], autant qu'à moi et à la cause commune, que je ne sois écrasé ici, faute d'avoir au moins le nécessaire pour m'opposer à un ennemi qui me presse de tous côtés par des forces si considérablement supérieures. Si l'ennemi que vous avez vis-à-vis de vous, vous est supérieur en nombre, songez que cela ne balance pas du tout cette supériorité de l'ennemi que j'ai contre moi, et que, d'ailleurs, vous n'avez que des Français contre vous, au lieu que j'ai ici à faire à des Autrichiens, bien plus en ordre et plus faits à la guerre que ne le sont les autres; votre habileté suppléera seule. Au reste, si mes circonstances présentes n'étaient [pas] si pressantes et si critiques, croyez pour sûr que je ne songerais jamais à rappeler ces 10 escadrons et que, tout au contraire, je vous en fournirais bien au delà; mais ma situation présente rend la chose indispensablement nécessaire, dont je vous prie d'être persuadé.

Der König bewilligt das Avancement eines Hauptmanns im Regimente des Prinzen.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

1 Der dänische Gesandte in Berlin. — 2 Vergl. S. 153. — 3 Die Berichte des Prinzen Ferdinand im Mai sind datirt am 6. aus Neuhaus, am 15. aus Lippstadt, am 25. und 30. aus Wabern (südöstl. von Fritzlar). — 4 Vergl. S. 283. — 5 Nr. 12022.

12058. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[1]

Im Lager bei Meissen, 4. Mai 1760.

Ich danke Euch vor die in Euerm Berichte vom 1. dieses Mir communicirte dortige Nachrichten.

Da der Feind jetzt die Zeit verlieret, so habe Ich nichts sonderliches zu besorgen, und kommen unsere Sachen nur darauf an, dass, wenn wir die Gelegenheit haben werden, dessen Projets [zu] derangiren, wir sodann gleich arrangiret und im Stande sein, davon zu profitiren.

So viel will Ich Euch vorläufig, jedoch aber auch noch zur Zeit unter dem Siegel des allergrössesten Geheimniss und nur bloss zu Eurer[2] alleinigen Direction sagen, davon Ihr die Importance des Secrets leicht einsehen werdet, dass, wenn das Laudonsche Corps wegen einer Diversion von denen Türken, wie Ich glaube, weg und nach Ungarn muss, alsdenn der Feind noch überdem von hier wird detachiren müssen; denn, wie Ich glaube, er sich ohne 60000 Mann in Ungarn nicht weisen darf, inclusive dessen, womit er dorten die Festungen wird garniren wollen, worin jetzo fast nichts von Garnison ist.

Gehen uns diese ab, so bleiben ihm, wenn Ich die Kranken abrechne, nicht über 50000 Mann. Alsdenn werde Ich Euch nothwendig destiniren, den Krieg nach Mähren zu spielen, da Ich Euch dann mit noch 10 Escadrons oder was Ich sonst ichts kann, verstärken werde, und Ihr mit Eurem Corps werdet auf Neisse marschiren, daselbst noch die 4 Bataillons, so Ihr jetzt darein geworfen, an Euch ziehen und mit dem ganzen Corps nach Mähren marschiren und in Mähren eindringen müssen.

Von solcher Diversion werden wir eine gedoppelte Avantage haben, einmal, die Türken damit zu secondiren und ihnen ihre Operationes leichter zu machen, und, zweitens, wird Daun müssen von hier gleich weggehen oder doch ein starkes Detachement dorthin schicken, um Wien selbst, auch zugleich der feindlichen Armee in Ungarn den Rücken zu decken: also Ich, drittens, den Feind aus Sachsen los werde, wodurch wir, viertens, im Stande kommen, Sachsen von dem Feinde ganz reine zu machen und entweder in Böhmen oder in Mähren an dem Orte, wo der Feind seine wenigste Forces hat, Posto zu fassen und uns daselbst zu mainteniren.

Ich schreibe Euch alles dieses nur vorläufig im Vertrauen, was ohngefähr geschehen kann, wenn es wirklich geschiehet, dass die Türken *en faveur* unserer eine Diversion machen; im übrigen werden wir uns alsdenn nach denen Évènements richten müssen, und wie weit der

[1] Fouqué befand sich nach seinen Berichten im Mai vom 1. bis 27. in Löwenberg, am 31. in Fröhlichsdorf (westnordwestl. von Freiburg). — [2] In der Vorlage: „einer".

Feind an ein [oder anderen][1] Orten darnach greifen wird und die Diversiones ihm werden geschehen können.

Nach dem Concept. Friderich.

12059. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 5 mai 1760.

Voici deux rapports de Danzig[2] que je viens de recevoir, et que je n'ai pas voulu manquer de vous communiquer. Si celui de l'anonyme accuse juste, le renvoi de cette artillerie me paraît indiquer que les Russes commencent à soupçonner et à craindre quelque évènement défavorable à eux, et, pourvu que cela se confirme, il en saurait bien arriver qu'ils renoncent à toute campagne offensive et qu'ils se bornent à la défensive dans la Prusse. Si ce cas arrive et que nous saurions nous entendre avec les Danois,[3] en sorte qu'outre leur flotte en mer ils nous joignent encore leurs troupes de terre, il faudra voir comment concerter les mesures avec eux, pour commencer à expulser les Suédois de la Poméranie, afin d'avoir les bras libres de ce côté-là.

Quand cela nous aura réussi, il faudra voir comment nous régler, afin de reprendre la Prusse sur les Russes. A cette fin vous pourrez vous faire joindre alors de tout ce que le général-major de Stutterheim a avec lui de régiments proprement dits de Prusse, et marcher droit vers la Vistule, après que préalablement vous aurez détaché 8 bataillons et 10 escadrons pour aller joindre incessamment le général de Fouqué en Silésie. Il faut que, parmi cette cavalerie, il y ait 5 escadrons de cuirassiers, et quant aux 8 bataillons d'infanterie, il faut qu'ils consistent des régiments de notre pays, par exemple de ceux de Hülsen, de Finck, de Lindstedt etc.

Je dois vous avertir à cette occasion qu'il y a plus d'un an que j'ai déjà arrangé sous main avec mon résident à Danzig, le sieur Reimer, afin de tenir toujours prêt un certain nombre de vaisseaux avec tout ce qu'il faut de cordages et d'ancres pour la construction d'un pont de bateaux sur la Vistule, afin d'y pouvoir faire passer nos troupes sur cette rivière, à tel lieu où les circonstances l'exigeront.[4] Ce n'est que préalablement que je vous écris tout ceci, dans l'intention, afin que, si tous les cas que je présuppose, venaient à arriver, vous soyez déjà au fait de mes idées sur ce qu'il y aura à faire alors.

Les troupes des Cercles n'ont pas encore remué dans leurs quartiers. Daun fait venir ses tentes de la Bohême; en attendant nous sommes, les bras croisés, à nous reposer, certains que nous ne manquerons pas d'exercice en temps et lieu.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

[1] In der Vorlage: „orden“. — [2] Liegen nicht bei. — [3] Vergl. S. 316. 317. — [4] Vergl. Bd. XVIII, 252.

12060. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

[Lager bei Meissen,] 6. [Mai 1760].

Da nach Eurem Rapport vom 3. dieses der General Laudon ganz schleunig aufgebrochen und dem Verlaut nach nacher Böhmen marschiret ist, so müsset Ihr zuvorderst hören, ob es wahr ist, dass er durch Böhmen nach der Lausnitz gehet, oder aber, wohin er eigentlich seinen Marsch dirigiret; wovon Ihr bald sichere Nachrichten einzuziehen leicht im Stande sein [werdet] und, was Ihr deshalb erfahret, Mir auf das schleunigste durch einen sichern und vernünftigen Jäger citissime zu melden habet.

Wann es wahr gefunden wird, dass Laudon hierher aufwärts oder gegen Schlesien sich drehet, so ist eine so starke Garnison in Neisse vorerst nicht nöthig;[1] daher Ihr gleich daraus 2 Bataillons von Feldregimentern an Euch ziehen, auch den Generallieutenant Goltz beordern sollet, gleich von dorten wegzugehen, um mehr hieher à portée zu sein.[2] Ich kann nicht leugnen, dass Mir die Sache fremde vorkommet und Mich glauben machet, dass Daun resolviret haben müsste, offensive in Sachsen zu agiren. Er mag aber thun, was er will, so kann er vor Junio wegen Mangel der Fourage nichts machen; Ich sehe auch, dass die Leute nicht glauben müssen, was von Konstantinopel kommet, sonsten sie schon andere Präcautiones nehmen müssten, und wenn sich hernach die Mir gemachte grosse Hoffnung daher realisiren sollte und sie es erfahren werden, ihre Bredouille um so grösser sein wird.

Bei so gestalten Sachen aber sollet Ihr auf Eurer Hut sein, um die Leute, wenn sie auf Euch kommen wollen, mit Meinem Bruder dem Prinz Heinrich, als der, so lange die Russen nicht agiren, die Leute, wenn sie dahin wollen, erst bei die Ohren kriegen kann, den Feind[3] recht zu empfangen und es ihn tüchtig gereuen zu machen.

Nach dem Concept. Friderich.

---

1 Dem General Treskow in Neisse dankt der König am 5. Mai für seinen Bericht vom 29. April; er fange an „zu zweifeln, dass es in diesem Jahre dorten zu einiger Belagerung kommen werde. Welches sich bald zeigen muss." — Am 6. wird dem General von dem obigen Befehl an Fouqué Mittheilung gemacht. „Wornach Ihr Euch zu achten und darunter nicht den geringsten Aufenthalt zu machen habet." [Ausfertigungen im Generalstabsarchiv zu Berlin.] — 2 Dem General Goltz wird am 6. Mai der Befehl ertheilt aufzubrechen und sich dem General Fouqué zu nähern. „Es würde Mir sehr lieb sein, wenn Ihr zugleich noch im Stande wäret, Mir mit einiger Zuverlässigkeit zu melden, wohin sich eigentlich Laudon mit seinem Corps gedrehet hat." (Vergl. S. 319.) — Dem General Grant in Neisse spricht der König am 7. Mai seine Zufriedenheit mit dem Berichte vom 2. aus. „Il me paraît cependant que, pour cette fois-ci, l'ennemi ait renoncé au dessein de faire le siège de Neisse." — 3 So.

12061. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 6 mai 1760.

Vous aurez appris sans doute du général Fouqué la nouvelle qu'il vient de m'écrire du 3 de ce mois, comme tout d'un coup le général Laudon est marché avec un corps de troupes de 18000 hommes vers la Bohême,[1] et qu'on croit qu'il pourrait bien se tourner vers la Saxe ou vers la Lusace.

Der Prinz wird von dem Inhalt der Ordre an Fouqué (Nr. 12060) unterrichtet.

J'avoue que, si Laudon, conjointement avec Daun, voulait encore se tourner de ce côté-ci contre moi, j'en serais bien embarrassé; mais, quel que soit leur dessein, ils ne sauront rien entreprendre ici avant le mois de juin, faute de fourrage.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12062. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 6. Mai 1760.

... Wegen der bewussten Subsides[2] kann ich weiter nichts schreiben, als dass des Königs Majestät mir *par manière de discours* gesaget, wie Sie von der Negociation quaestionis Sich keine sonderliche Hoffnung macheten, es wäre dann, dass das Quantum der 400000 Thaler Impression machete, welches Sie fast glaubeten. Es könnte dieses nach der dortigen Finanzen Beschaffenheit auch wohl sein. Die grosse Intervalles aber bei der dazu erforderlichen Correspondance und die Zeit, so man sich nehmen wird, wenn auch alles stipuliret ist, um die nöthige Arrangements zu treffen, machet mir die Beisorge, dass, da man vielleicht an diesem Hofe nicht so sonderlich weiss, was Promptitude ist, und in nöthigen Fällen pressant zu sein, die intendirte Hülfe nicht eher erfolgen werde, als bis entweder das Kind in dem Brunnen vertrunken oder sich schon selbst wieder herausgedrehet hat; wenigstens wenn die Hülfe nicht vor der Hälfte des Junii geschiehet und realisiret wird, solche hiernächst *moutarde après le dîner* sein dörfte.

Was die andere bekannte Negociation[3] angehet, da versiren wir hier auch noch in der grössesten Incertitude, und meine Apprehensions deshalb vergrössern sich um so mehr, als des Königs Majestät heute die Nachricht aus Schlesien gehabt, dass der Laudon mit einem Corps von ohngefähr 18000 Mann sich auf einmal aus Oberschlesien nach Böhmen zurückgezogen und den 29. voriges mit solchem dort aufgebrochen sei[4] und debitire, wie er entweder in Sachsen zu dem Daun oder in der Lausnitz zu dem General Beck bei Zittau stossen werde.

[1] Vergl. Nr. 12060. — [2] An die Dänen. Vergl. Nr. 12056. — [3] Mit den Türken. Vergl. S. 315. — [4] Vergl. S. 321.

Ich bekenne, dass mich diese Démarche sehr desorientiret, denn ich nicht glauben kann, dass sein Hof von dem, so gewisser Orten passiret ist, gar nicht informiret sei, und dass, wenn solcher die geringste Apprehension deshalb hätte, er dasjenige Corps nach hiesigen Orten zu entfernen [hasardiren würde], so noch das nächste gewesen, um erforderlichen Falls entgegenzusetzen: es müsste dann sein, dass man hiesigen Ortes einen *coup de désespoir* thun und noch in diesem Monate das äusserste versuchen wolle, um sich wo möglich den Rücken zu franchiren.

Da wenig Tage eclairiren müssen, wohin Laudon eigentlich seinen Marsch dirigiret, so wird man dadurch im Stande sein zu urtheilen, ob es eine Masque sei, und der Marsch, anstatt nach Mitternacht zu gehen, sich gegen Mittag und gegen Morgen lenke, oder auch, ob man was in Schlesien auf den General Fouqué oder gegen Landeshut werde tentiren, oder aber sich wirklich nach Sachsen werde lenken wollen. Auf jenen Fall wäre es ein Glück, dass des Prinz Heinrich Hoheit noch bei Sagan stehet: wiewohl ich vermuthe, dass die Russen auch gegen Anfang Junii sich zu moviren anfangen werden, ohnerachtet mir heute von jemanden, der durch ihre Quartiere gekommen, ein besonderer, nicht wohl zu conciliirender Umstand gesaget worden, nämlich, dass sie alle ihre Magazine rückwärts, und zwar aus Polnisch-Preussen diesseits der Weichsel nach Thorn und Marienwerder und noch weiter zurück jenseits der Weichsel in Preussen transportiren liessen. Enfin, die nächsten vierzehn Tage bis drei Wochen werden das Sort von vielen Sachen decidiren müssen.

Hier haben die Oesterreicher noch keine sonderliche Mouvements gemachet, als nur jenseit der Elbe sich zwischen Dresden und Moritzburg,[1] auch nach Radeburg[2] hin, ziemlich extendiret, wo sie in denen Dörfern längst der Elbe sehr dicke liegen sollen. Ich melde dieses nur alles zu Ew. Excellenz particulären Nachricht, um von allem au fait zu sein, und bitte ganz gehorsamst, es sonsten zu menagiren. . . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12063. A LA REINE DE SUÈDE A STOCKHOLM.

[Camp de Meissen,] 7 mai[3] [1760].

Chiffre!

Je n'ai jamais douté de votre amitié, ma très chère Sœur,[4] et je n'ai attribué votre silence qu'aux fâcheuses conjonctures où nous nous

1 Schloss, nordnordwestl. von Dresden. — 2 Nördl. von Dresden. — 3 Vom 7. Mai ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres Bd. 19, S. 161. — 4 Ueber den Inhalt des Schreibens der Königin, d. d. Stockholm 20. März, vergl. Nr. 12064. Das Schreiben war durch den Gesandten in Kopenhagen, Borcke, dem Könige zugekommen. Die obige Antwort wird mit einem Cabinetsbefehl vom 7. Mai an Borcke zur Weiterbeförderung übersandt.

trouvons. Il est impossible que nous fassions actuellement, l'Angleterre et moi, quelque chose en Suède. Il faut frapper chez les grandes puissances. Vous croyez bien que j'aurais volontiers donné quelque coup aux Suédois, mais je n'ai pas été en état de le faire: je n'ai pu leur opposer qu'une poignée de monde, j'ai trop d'ennemis, et j'ai essuyé de grandes infortunes.

J'ai lieu de me flatter que les Turcs se déclareront; si cela arrive, nous regagnerons la supériorité sur nos ennemis, sinon, il faut vous attendre à quelque triste catastrophe. Cette campagne décidera de tout, et à la fin de juillet vous saurez quel sera notre sort. S'il est heureux, alors je pourrai peut-être vous assister en Suède, sinon, il faut m'oublier pour jamais.

Nach dem Concept. Eigenhändig. [Federic.]

12064. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 7 mai 1760.

Je ne saurais me dispenser de vous communiquer les nouvelles qui me sont entrées aujourd'hui.

Voici en termes propres ce qu'une très bonne lettre de Suède me marque du 20 de mars:[1] „Dans les circonstances très embrouillées ici, un échec tant soit peu considérable en Poméranie dérouterait entièrement les projets vastes du parti contraire à la cour de Prusse, et peut-être ne serait-il pas si difficile de leur y porter quelque bon coup, les efforts qu'ils feront dans la campagne prochaine, ne pouvant être considérables, faute de monde et d'argent."

Le comte de Finckenstein me marque avoir reçu une lettre[2] par laquelle on prétend savoir que la Russie ne s'était pas encore expliquée sur la jonction d'un corps de ses troupes à l'armée qui agira en Silésie, qu'on était même dans l'appréhension à Vienne que sa réponse ne soit négative; que, dans ce cas-là, on pourrait joindre 20000 hommes à l'armée suédoise; que ce corps, qui serait vraisemblablement commandé par le général Laudon, aurait pour point de réunion la Havel, pour agir dans la Marche — ce qui cependant me paraît impraticable à tous égards —; que les Russes comptaient toujours d'ouvrir la campagne par le siège de Colberg, pour assurer à leur armée les subsistances qu'elle tirerait par la Baltique.

Je vous adresse, au reste, le juif Sabatky, qui m'a donné jusqu'ici des nouvelles de l'armée russe et qui paraît avoir là de bons correspondants. Il dépendra de votre loisir de parler à lui-même, pour vous faire dire ses anecdotes, et de lui donner vos instructions sur ce qu'il aura à faire pour vous rendre des services utiles.

[1] Vergl. Nr. 12063. — [2] Vergl. Nr. 12065.

Les troupes de l'Empire ont été en marche; elles ont rebroussé subitement, une partie s'est enfuie vers la Bohême, l'autre vers Bamberg. C'est un détachement du prince Ferdinand qui leur a fait tourner la tête, mais ils reviendront dans une quinzaine de jours. Tout est encore tranquille ici, les Autrichiens ont reçu leurs tentes, mais ils ne campent pas encore.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz „Les troupes etc." eigenhändig.

12065. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 7 mai 1760.

J'ai été content de ce que vous me marquez par votre lettre du 5. Je serais cependant bien aise que désormais vous ne me fassiez pas une ample récapitulation dans vos lettres de tout ce que je vous écris dans les miennes, ni de ce que je sais déjà, mais que vous vous attachiez simplement à ce que vous avez à m'écrire des nouvelles que je saurais ignorer, ou à des choses sur lesquelles mes instructions vous sont absolument nécessaires. Dans le moment présent, tout mon temps est aussi mesuré que je souhaite d'être dispensé de toutes redites et de tout superflu.

Au surplus, quand vous aurez des nouvelles, soit du baron Münchhausen soit d'autre part, qui regardent en quelque façon ou les opérations des Suédois ou celles des Russes, vous les communiquerez aussi tout directement à mon frère Henri, quoiqu'en ménageant, s'il faut, vos canaux. J'ai tout lieu de douter de l'authenticité de celle que le baron Münchhausen[1] vous a donnée touchant la jonction de Laudon avec les Suédois, que vous communiquerez en attendant à mon frère le prince Henri, la chose me paraissant tout-à-fait et à tout égard impraticable, Laudon étant marché tout d'un coup de la Haute-Silésie dans la Bohême. On dit qu'il ira avec son corps de 18000 hommes vers la Lusace. Si cela se fait, il faut voir où il se tournera à la suite.

Je suis parfaitement d'accord qu'il ne faut point s'attendre à quelque coup de fermeté de la part de la cour de Copenhague; mais par déférence pour le roi d'Angleterre qui s'en est mêlé, il faut faire l'essai, pour voir jusques où cela ira.

Le diable ne sera aux champs ici qu'à la fin du mois, 24 ou 30; en attendant tout restera à peu près sur le même pied, mais alors gare!

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] In einem Schreiben, d. d. Hannover 30. April. Vergl. auch Nr. 12064.

12066. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Camp de Meissen, 8 [mai][1] 1760.

Dans ce temps-ci où la campagne va s'ouvrir, j'ai bien voulu vous avertir que, comme il saurait arriver qu'au commencement de la campagne quelque corps de hussards autrichiens ou de cosaques russes se missent sur les frontières de la Silésie pour troubler la correspondance entre cette province et la Pologne, et qu'entre ce temps-là il arrivassent des lettres de Constantinople pour moi, soit à votre adresse soit à celle de milord Stormont, vous devez ainsi raffiner à temps sur les moyens les plus propres pour me faire passer sûrement ces lettres qui m'intéressent extrêmement d'avoir au plus tôt possible, de sorte que vous devez réfléchir bien sérieusement à temps encore sur cet article. Le ministre de Schlabrendorff[2] saura vous aider en ceci, en vous nommant quelques gentilshommes établis aux frontières de la Silésie, avec lesquels il se concertera confidemment et sous secret, auxquels vous saurez faire passer ces lettres de Constantinople et qui seront chargés de me les faire passer sûrement alors, soit par Breslau soit ailleurs, en conséquence des instructions que le susdit ministre leur aura données. Mais il faut que vous preniez vos arrangements à ce sujet avec ce ministre sans perte de temps et avant que la correspondance entre vous et lui saurait être plus mal assurée que jusqu'à présent.

Nach dem Concept. Federic.

12067. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 8 mai 1760.][3]

Chiffre à mon frère Henri!

Je crois que l'objet de la marche de Laudon[4] sera peut-être de vous côtoyer et de vous empêcher de vous écarter de la Silésie pour aller contre les Russes. Lui et Beck ensemble, ils feront 30 000 hommes; il se pourrait qu'ils aient le dessein de faire une marche, comme l'année passée, du côté de Francfort. C'est ce que vous ne pouvez pas souffrir, et il vous conviendra en ce cas de leur marcher sur le corps, pour empêcher cette jonction.

Pour moi, ce que je pourrai faire de mon côté, consiste dans le détachement que j'ai à Torgau, savoir tout le régiment de Zieten, avec Monjou, un bataillon franc; et si les 10 escadrons du prince de Holstein[5] arrivent à temps, je formerai de tout cela un corps qui, si c'est le dessein de Laudon de marcher en Basse-Lusace, pourra le harceler

[1] In der Vorlage: „avril", offenbar verschrieben. — [2] Dem Minister Schlabrendorff werden an demselben Tage die entsprechenden Befehle ertheilt. — [3] Das Datum nach der Ausfertigung. Vom 8. Mai ein Schreiben an die Herzogin von Gotha in den Œuvres, Bd. 18, S. 185. — [4] Vergl. S. 323. — [5] Vergl. S. 282.

continuellement et même tomber sur lui, si vous veniez à engager une affaire. Voilà une idée.

Mais si Laudon doit pénétrer en Basse-Silésie, il attendra sûrement votre départ et n'entreprendra rien plus tôt. En ce cas, Fouqué sera obligé de se retirer pour couvrir Schweidnitz et Breslau, et je laisserai agir ces gens, car les nouvelles de Constantinople ne pourront arriver à Vienne que du 20 ou 25, et les ordres en conséquence n'arriveront aux armées que les derniers jours du mois. Si donc les Russes vous permettent de prolonger votre séjour à Sagan jusques au 25, je crois avoir gagné tout le temps nécessaire, pour que la campagne de nos ennemis soit totalement dérangée dès son commencement. Je vous prie de communiquer de cette lettre à Fouqué ce qui l'en regarde.

P. S.

Je joins les nouvelles[1] que je viens de recevoir dans ce moment. Comme il paraît que les Russes ne feront rien sitôt, on ne peut prévoir de quel côté Laudon se tournera. S'il veut s'approcher du côté de Gœrlitz et de Rothenburg, les Russes vous laisseront peut-être le temps de pouvoir vous joindre à Fouqué et de vous défaire de ce voisinage; mais si Laudon vient de ce côté-ci, ce n'est plus votre affaire.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept; das Postscriptum nach der Ausfertigung.

---

12 068. AU BARON D'EDELSHEIM A LA HAYE.

Au camp de Meissen, 8 mai 1760.

J'approuve qu'en conséquence de votre lettre du 3 de ce mois vous avez pris la résolution d'aller attendre à La Haye mes ordres, après que le ministère britannique n'a plus trouvé à propos votre retour en France.[2] Soyez assuré de ma parfaite reconnaissance des marques zélées que vous avez prouvées pour mes intérêts. Tout satisfait que j'en suis et de la sage conduite que vous avez observée, vous pouvez être persuadé que je m'en souviendrai toujours avec satisfaction et que je serai charmé, quand des occasions s'offriront pour vous en donner des marques réelles. Il dépendra à présent de vous, quand vous voudrez vous mettre en chemin pour retourner, et, s'il y a quelques pièces que [vous] voulez me faire remettre, confiez-les cachetées sous mon adresse au sieur de Hellen, auquel je donnerai mes ordres en conséquence.[3]

Nach dem Concept.

Federic.

---

[1] Liegen nicht bei. — [2] Vergl. S. 227. — [3] Hellen wird, Lager bei Meissen 10. Mai, der Empfang seiner Berichte vom 3. bestätigt und das obige Schreiben zur Uebermittelung an Edelsheim übersandt; gleichzeitig erhält er den Befehl, falls ihm dieser ein versiegeltes Packet für den König übergeben würde, dasselbe bei sicherer Gelegenheit durch einen Courier an Finckenstein nach Magdeburg gelangen zu lassen. „Con-

12069. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 8. Mai 1760.

... Vermittelst diesem habe nur an Ew. Excellenz zu melden nicht einen Augenblick versäumen wollen, dass, da ich heute früh die Gelegenheit gefunden, des Königs Majestät über Dero Intention zu fragen, wie es eigentlich wegen derer Subsides, so dem Ew. Excellenz bekannten Hofe[1] offerirt werden sollten, zu halten sein dörfte, und ob man mit dem von Sr. Königl. Majestät dazu ausgesetzten Quanto auf einmal herausgehen oder aber deshalb marchandiren solle, so haben Höchstdieselbe mir darauf zur Antwort gegeben, dass man anfänglich gar keine Summe nennen, sondern erst hören müsse, was gedachter Hof deshalb fordern werde, alsdenn man sich dem Befinden nach darüber determiniren könne.

Ich habe also nicht ermangeln sollen, Ew. Excellenz durch eine expresse Estafette davon zu benachrichtigen, um mit Dero Herrn Correspondenten[2] Sich ohnvorgreiflich darnach dirigiren zu können. Ich muss mein Urthel suspendiren, ob nicht dadurch eine Negociation, die sehr pressiret wird, einige Tage länger arretiret werden dörfte, *sed fiat voluntas Domini!* Es fielen bei dieser Gelegenheit des Königs Majestät Selbst auf den Articul wegen des Agio der differenten Münzen,[3] welches, wenn es nach dem gewöhnlichen Banco gerechnet werden sollte, important sein dörfte, ohne Sich jedoch weiter darüber zu decidiren, als dass Ew. Excellenz darauf wohl Attention nehmen würden, wie es des Königs Dienst und Interesse mit sich brächte. Weiter haben Sie nichts darüber gesaget. . .

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12070. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 9 mai 1760.

Je vous envoie à la suite de cette lettre une dépêche de Varsovie que je viens de recevoir aujourd'hui.[4] Quoique dans quelques circon-

tinuez de me marquer tout ce qui viendra à votre connaissance, et, quand vous aurez l'occasion de vous instruire de ce que le résident de la République à Pétersbourg ou leurs ministres à Paris ou à Constantinople marquent au sieur Fagel ou aux États, ne manquez pas de m'en informer au plus tôt mieux."

[1] Dem dänischen Hofe. Vergl. S. 322. — [2] Münchhausen. Vergl. S. 317. — [3] Vergl. S. 312. — [4] Bericht Benoîts, d. d. Warschau 30. April, mit der Meldung, „qu'on voulait qu'à son retour à l'armée le maréchal de Soltykow ouvrît incessamment la campagne, et qu'il agît offensivement, sans chercher à se joindre ni aux Suédois ni aux Autrichiens". — Benoît wird, Meissen 9. Mai, der Empfang dieses Berichtes bestätigt. Der König bezieht sich auf sein Schreiben vom 8. Mai (Nr. 12066): „Vous ne manquerez pas de vous y conformer. Vous continuerez, d'ailleurs, de me donner à présent à chaque ordinaire de vos nouvelles que vous

stances elle paraisse différer des autres nouvelles de Prusse qui nous sont entrées, j'ai voulu cependant vous communiquer tout, afin que vous en puissiez voir le pour et le contre, dont je suis persuadé que vous tirerez toujours votre usage.

L'ennemi a fait passer l'Elbe à 14 régiments. Ceux-ci joints au corps de Lacy, pourront faire 15 à 20000 hommes. Ils ont détaché quelques troupes à Freiberg, 2 régiments de hussards au Cellerwald,[1] mais rien vers Dœbeln. Les Cercles sont à Coburg, rien ne campe encore dans ces environs; Laudon ne pourra arriver que le 18 sur les frontières de la Lusace: il faut donc attendre et voir ce que tout ceci deviendra. Quoi que ces gens veulent faire, ce mois-ci s'écoulera encore paisiblement.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.[2]

12071. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 10 mai 1760.

Les dépêches que vous m'avez faites du 22 et du 29 d'avril passé, me sont heureusement parvenues. J'attends avec impatience celle que vous me promettez encore, pour me faire porter un jugement sûr des véritables vues de la cour où vous vous trouvez relativement à moi dans la négociation secrète qu'on a proposée de la part de la France. Pour ce qui regarde le comte de Saint-Germain,[3] je ne crois pas pouvoir le soupçonner que sa retraite en Angleterre ait un autre objet que celui d'y trouver un asile contre la persécution du duc de Choiseul, avec lequel et le parti de celui-ci on voit bien qu'il est absolument brouillé.

En attendant, je crois que le ministère anglais se sera assez claire-

apprendrez, mais vous appliquerez surtout de me pouvoir souvent instruire des nouvelles de tout ce qui se passe aux frontières de la Turquie et de ce qui en viendra à votre connaissance."

[1] Der Zellaer Wald, südl. von Nossen. — [2] Dem Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, welcher, Stettin 6. Mai, gemeldet hatte, dass er die Gelder für seine Ranzionirung dem General Jakowlew habe in Danzig anweisen lassen, dass dieser ihm aber erklärt habe, er müsse bis zur Wiederaufnahme der von General Wylich abgebrochenen Auswechselungsgeschäfte als Kriegsgefangener angesehen werden, schreibt der König am 9. Mai, dass er „gar nicht absehe, was Ew. Liebden in solchem Fall mehr thun können, um Sich dadurch von allem vorigen Engagement völlig los und frei zu machen. Da auch der Feind Dero eigenhändigen von Sich ausgestelleten Revers nicht mehr in Händen hat, solcher auch nicht durch einen Hasard, sondern durch eine ordentliche Prise über den Feind wieder zurückbekommen und wiederum in unsere Hände gerathen (vergl. S. 170), so spricht dieses allein Ew. Liebden von allem fernern Engagement, so nach Inhalt Dero Reverses genommen worden, völlig frei. Und da Dieselbe überdem noch die Générosité gehabt, das sonst kartellmässige Ranzionsquantum dennoch bezahlen zu wollen, so ist es ohnmöglich, dass man mit Grunde noch einige weitere Prätention deshalb machen, noch Ew. Liebden ein mehrers thun können." — [3] Vergl. S. 309.

ment aperçu par ce que le comte d'Affry a lu au sieur de Yorke d'une dépêche du duc de Choiseul et de la réponse de la cour de France,[1] que cette cour ne songe qu'à faire illusion à l'Angleterre et de ne lui point accorder ces cessions aux Indes que l'intérêt de la nation anglaise demande de lui stipuler, de sorte qu'on pénètre aisément que toute cette négociation échouera encore. Et comme, d'ailleurs, les Français déclinent entièrement mon inclusion formelle et préalable dans la paix qui se doit faire avec l'Angleterre, je ne serai jamais si insensé que de travailler et contribuer à une chose dont les suites ne sauraient qu'entraîner absolument ma perte entière.

C'est pourquoi aussi vous emploierez avec le sieur Michell toute votre adresse et prudence pour contribuer, autant que [vous] trouverez les moyens, pour que ce chipotage avec la France finisse et n'arrête plus les autres moyens efficaces que l'Angleterre a en mains pour forcer la France de se prêter à des conditions plus raisonnables et telles que sa situation présente les demande. Vous tâcherez, en conséquence, de contribuer au mieux à cet effet et d'insinuer à M. Pitt que, pour finir une bonne fois ce chipotage artificieux de la France, qui ne tend à autre fin que de mettre de la désunion et de discorde en Angleterre, de gagner du temps pour parvenir à la duper, il n'aurait qu'à s'expliquer sur les conditions par rapport aux cessions à faire de la France touchant les intérêts les plus essentiels à la nation, que la cour de France refusera, et que par là ce chipotage dangereux soit rompu. Vous pousserez plutôt auprès de M. Pitt, autant que vous le trouverez faisable, qu'au lieu de s'amuser frivolement avec cette négociation, que les Anglais ne perdent plus le temps le plus propre pour agir vivement par mer contre la France, de presser l'envoi de leurs flottes — dont depuis bien du temps vous ne m'avez plus rien marqué —: sans quoi, je suis persuadé que l'Angleterre regrettera bien tout retard de ses flottes, au lieu que, si elle presse vivement les Français aux Indes et à la Martinique, et qu'on menace les côtes de la France par-ci par-là par des débarquements, il n'est du tout douteux qu'entre ici et six mois les Français viendront lui demander la paix à genoux.

Pour ce qui regarde ma négociation à Constantinople,[2] je ne dois pas vous dissimuler qu'autant qu'on peut avoir humainement des assurances sûres sur la réussite d'une affaire, je dois me flatter de celles que la Porte m'en a données qu'elle rompra avec les deux cours impériales pour faire une diversion en ma faveur. Ce n'est pas une prédilection pour moi, mais que la Porte envisage en ceci leurs[3] vrais intérêts par l'appât qu'ils[3] trouvent de pouvoir reconquérir le Banat en Hongrie, et par la juste appréhension que, si les deux cours impériales m'écrasent et gagnent par là et par l'oppression de l'empire en Allemagne trop de forces sur elle, qu'elle en sera en suite la victime et n'aura que le

[1] Vergl. Nr. 12032. — [2] Vergl. S. 322. — [3] So.

bénéfice de Polyphème: pour ne pas vous dissimuler les fortes sommes en argent que j'emploie à la réussite de cette affaire. Enfin, quoi qu'il en soit, il faut bien qu'entre ici et la fin de ce mois je voie le dénouement de cette négociation, en sorte qu'elle réussira et que la Porte procédera aux opérations, ou l'affaire sera tout-à-fait rompue.

C'est à présent que je viens à l'article qui me fait le plus de peine, savoir celui du rappel de mes 10 escadrons de dragons de l'armée alliée.[1]

Je vous prie de vous remettre là-dessus toutes les raisons que je vous ai alléguées à ce sujet dans ma dépêche antérieure,[2] et vous conviendrez que c'est dans la dernière amertume de mon cœur que je me suis vu indispensablement forcé à prendre cette résolution, à moins que je ne veux pas succomber d'abord gratuitement devant mes ennemis aussi supérieurs en forces sur moi; et quelle sera alors la situation du prince Ferdinand de Brunswick, si une fois je serai accablé et si la plus grande partie des forces des ennemis se joindront contre lui? La malheureuse perte que j'ai faite en cavalerie l'année passée auprès de Maxen, doit seule justifier cette résolution qui ne va cependant pas qu'à ces 10 escadrons de dragons, en laissant à la disposition du prince Ferdinand ce corps de hussards et ce bataillon franc qu'il a toujours eus des miens. Comme il ne faut pas douter que l'ennemi voudra m'attaquer par des corps différents, et que je serais obligé par là de partager mes forces pour m'opposer, autant que je pourrai, à toutes les forces des Autrichiens et des Russes, jugez vous [-même] que, quand je n'ai pas le nécessaire même en cavalerie qu'il me faut, je n'oserais pas me montrer devant eux. Me voilà donc dans l'impossibilité d'en user autrement.

Parlez-en au sieur Pitt en lui développant toutes mes raisons; je suis trop persuadé de sa pénétration qu'il n'en reconnaîtra toute la justice de mon procédé auquel la dernière nécessité m'oblige.

Federic.

P. S.

J'avais à peine signé ma dépêche d'aujourd'hui, quand je reçus encore par M. Mitchell celle que vous m'avez envoyée par son courrier du 25 d'avril dernier.[3]

[1] Vergl. S. 283. — [2] Nr. 12023. — [3] Knyphausen und Michell hatten, London 25. April, berichtet, dass sie dem Grafen Holdernesse mit Bezug auf die Contredeclaration (vergl. S. 257) erklärt hätten, es würde angebracht sein, „de faire connaître aux cours de Saxe et de Suède qu'on n'avait jamais prétendu de les exclure du congrès, mais que, comme elles n'avaient pris part à la guerre qu'en qualité d'auxiliaires, et non comme parties belligérantes, qu'on avait cru que, préalablement à toute invitation, il était nécessaire que ces dernières s'accordassent entre elles sur la question de l'ouverture d'un congrès." Gegen den in der Note Affrys (vergl. S. 292) gemachten Vorschlag eines Separatfriedens zwischen England und Frankreich hatten die Gesandten erklärt, dass der König von Preussen niemals einem solchen

J'en ai été très aise de tout ce que vous avez déclaré à milord Holdernesse relativement à la contre-déclaration de la France et [de ses] alliés et à la note dictée à M. Yorke du sieur Affry, [et] de ce qu'il vous a dit du résultat que le Conseil a pris là-dessus, et de la réponse que milord Holdernesse a été autorisé d'écrire en conséquence au général Yorke, pour la déclarer expressément au comte d'Affry.

A présent je n'attends que vos rapports au sujet des mesures que le ministère prendra ultérieurement.

Il est impossible de comprendre comment les Français ont pu tomber dans une si horrible dépendance de la cour de Vienne, malgré la déclaration qu'ils ont faite de ne prétendre plus à aucun établissement dans les Pays-Bas, et l'on ne peut pas s'imaginer d'où leur vient cette effroyable illusion, pour agir si diamétralement contre leurs propres intérêts les plus essentiels.

Pour ce qui regarde ma négociation à la Porte Ottomane, je dois me flatter que mon traité est signé actuellement au moment présent ou qu'il n'en sera rien de toute cette négociation.

Je ne veux cependant vous dissimuler que c'est ma dernière ressource et que, quand celle-là encore m'échappera, vous saurez croire certainement que ce sera fait de moi entre ici et le mois d'août.

La lettre que le ministère écrira au sieur Porter,[1] dont cependant j'ai toute l'obligation au ministère de leur marque de bonne volonté, arrivera apparemment trop tard, parceque, quand je dois attendre quelque secours essentiel de la Porte, il faut que cela soit fait effectivement alors, ou il ne s'en fera rien du tout, et alors il ne me reste que de m'abandonner aveuglément aux hasards des évènements.

Quant aux ordres que le ministère vient de donner au prince Ferdinand, je vois que, par les positions que l'ennemi a prises, qu'il sera impossible au Prince d'entreprendre sur lui quelque chose de décisif et qu'il ne saura rien faire autrement, parmi l'intervalle de la campagne qui vient, que de se tenir à la défensive.[2]

Frieden zustimmen werde, falls nicht zuvor für seine Sicherheit genügend Sorge getragen sei. Holdernesse hatte, nach einer Berathung des englischen Conseils, den Gesandten mitgetheilt, dass die englischen Minister mit ihnen über die an Sachsen und Schweden zu richtende Erklärung völlig einverstanden seien, dieselbe aber noch hinausschieben wollten; ferner sei er, Holdernesse, ermächtigt worden, dem General Yorke den Auftrag zu ertheilen, „de déclarer expressément à l'ambassadeur de France que l'Angleterre ne se départirait jamais de la résolution qu'elle avait prise, de ne prêter l'oreille à aucun accommodement, à moins que tous ses alliés, et nommément le roi de Prusse, n'y fussent préalablement compris; . . . qu'il était donc inutile de songer davantage à la continuation de cette négociation, ni à l'envoi du comte d'Hérouville à Londres (vergl. S. 292), dont la mission devenait par là impraticable".

[1] Vergl. Nr. 12072. — [2] Auf der Rückseite des Schreibens des Prinzen Ferdinand, d. d. Neuhaus 6. Mai, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „J'ai appris de même par mes lettres d'Angleterre que la paix n'aura pas lieu, et je me flatte que le prince de Holstein se trouve déjà en marche pour Leipzig." (Vergl. S. 326.)

Vous pourrez vous figurer que, dans ces circonstances, mon embarras soit si extrême que je ne saurais vous le décrire, à moins qu'il ne m'arrive de ces évènements extraordinaires dont jusqu'à présent je ne saurais m'en flatter.

Nach dem Concept. Federic.

12072. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Lager bei Meissen, 10. Mai 1760.

Bei der Gelegenheit, da der englische Minister M. Mitchell allhier von seinem Hofe chargiret worden, einen expressen Courier nach M. Porter mit neuen Instructionen zu senden,[1] habe Ich nicht versäumen wollen, Euch nochmalen hierdurch zu schreiben, dass, weil nach Euren vorigen Berichten die Pforte sich so favorabel über Meine Alliance declariret hat,[2] Ich also auch nicht zweifele, dass Ihr nunmehro den Tractat bereits gezeichnet haben werdet.

Ich hoffe, dass Meine Briefe an den Sultan und an den Grossvezier[3] Euch schon vor einigen Wochen richtig zugekommen, und Ihr dem letzteren alle Versicherungen von Meiner sinceren Absicht gegen die Pforte, von Meiner Resolution, einen aufrichtigen Tractat mit ihr zu schliessen, und dass, wenn sie mit Gottes Hilfe das Banat erobert haben wird, [Ich] ihr solches garantiren, auch niemalen den Frieden mit Meinen jetzigen Feinden machen will, ohne die Pforte express mit einzuschliessen, [gegeben haben werdet,] auch die Türken sonst wegen des ausgesprengeten falschen Gerüchtes von einem Friedenscongress und schon geschlossenen Frieden völlig desabusiret haben werdet, so dass solche nicht die geringste Soupçons mehr deshalb behalten haben wird; wie Ihr dann auch dem Grossvezier die stärkeste Versicherung geben könnet, dass die Oesterreicher mit denen Russen den Krieg gegen Mich durchaus continuiren wollen, und dass sich also auch die Chipotage, so zwischen denen Engelländern und denen Franzosen gewesen, gänzlich zerschlagen hat, und der Krieg also nach als vor continuiren wird.

Wäre aber der Tractat zwischen Euch und dem Grossvezier noch nicht wirklich gezeichnet, so sollet Ihr denen Türken insinuiren, dass Ich jetzo alle französische Friedensnegociations unterbrochen hätte, um der Pforte ein Zeichen von Meiner aufrichtigen Gesinnung gegen ihr zu geben, dahergegen aber sie auf der andern Seite gewiss versichert sein möchte, dass, wenn Meine Alliance mit ihnen nicht jetzo baldigst zu Stande käme, Ich Mich auch ohnmöglich länger von ihnen aufhalten lassen könnte, sondern Meine Conditions mit denen andern, so Ich könne, würde machen müssen; dabei Ihr ihnen mit sehr guter Art und mit Adresse inspiriren sollet, wie die Oesterreicher und die Russen ganz

[1] Vergl. Nr. 12071. — [2] Vergl. Nr. 12036. — [3] Vergl. S. 212. 216. 296.

ouvertement gesprochen, dass, sobald sie Mich nur erst aus dem Spiele haben würden, sie alsdenn auf die Türken losgehen und solche angreifen wollten, zumalen da sie jetzt schon alle Armements gemachet und also in einem Zug nur immer auf die Türken gehen wollten.

Wie das englische Ministerium den Porter jetzo instruiret hat, davon schicke Ich eine Abschrift zu Eurer Nachricht hierbei, so wie Mir solche dessen Hof selbst getreulich communiciret hat.[1]

Woferne aber der Tractat zwischen der Pforte und Mir schon zu der Zeit gezeichnet ist, wenn Ihr dieses Mein Schreiben bekommet, so müsset Ihr die Vorsicht gebrauchen und denen Türken nichts von vorgedachtem sagen, weil alsdenn dergleichen nicht mehr von der Zeit und es damit *hors de saison* sein würde. Vielmehr müsset Ihr dieselbe äusserst pressiren, damit sie ihre Operationes bald und gleich anfangen, denn Ich Euch, jedoch auch nur vor Euch, reine heraus schreiben will, dass, wenn Ich nicht bald Hilfe von dort bekomme, Ihr gewiss versichert sein könnet, dass Ich wegen der gar zu grossen Uebermacht derer Feinde bald übern Haufen gehen muss.

Deswegen repetire Ich Euch nochmals hierdurch, dass Ihr weder Fleiss, Adresse, noch Geld sparen sollet, die Türken bald in den Harnisch zu bringen. Ich habe Euch nach Meinem vorigen Schreiben[2] schon 500 000 Reichsthaler zu solchem Behuf assigniret; Ich autorisire Euch aber von neuem hierdurch, dass, um es bald dahin zu bringen, dass die Türken schliessen und ihre Operationes noch wirklich im nächstkommenden Monate Juni anfangen, Ihr deshalb zusammen 800 000 Reichsthaler, ja bis zu einer Million Reichsthaler anwenden sollet, um davor den Grossvezier, andere Veziers, den Mufti, den Kanzler und dergleichen nöthige Personen, auch den Dolmetscher des Sultans und selbst in dem Serail einige Personen, die uns helfen können, zu gewinnen.

Ich muss es Euch gestehen, dass, da Ich so wenig Nachrichten von Euch erhalte, Ich in der grössten Inquiétude bin und besorge, dass, wenn Ihr auch die Sache auf einen guten Fuss gebracht, dennoch

[1] D. d. 25. April 1760, unterschrieben von Pitt. Darin die Stelle: „J'ai particulièrement à recommander à Votre Excellence d'employer toute la vivacité et toute l'énergie possible dans la persécution d'un objet, le succès duquel Sa Majesté a si fortement à cœur. C'est pour cet effet que le Roi a ordonné à Votre Excellence de faire savoir dans les termes les plus fortes au Grand-Vizir, usant cependant toujours la précaution de ne rien donner en écrit aux ministres ottomanes, que le Roi, souhaitant ardemment l'établissement d'une bonne intelligence entre la Sublime Porte et le roi de Prusse, avait appris avec beaucoup de regret que l'accomplissement du traité d'une alliance défensive entre ces deux puissances avait été interrompu, au moment de sa conclusion, par la nouvelle faussement et artificieusement répandue à Constantinople qu'une paix générale s'était faite en Europe .... Sa Majesté espère que la Porte Ottomane, connaissant ses propres intérêts, reprendra ses dispositions en faveur de Sa Majesté Prussienne et conclura, sans perte de temps, cette alliance défensive." — [2] Nr. 12036.

durch die viele und leichte Veränderungen bei der Pforte, davon die häufigen Exempel vorhanden, leicht etwas vorgehen könne, wodurch aller Eurer Fleiss und Eure Mir davon gemachte Hoffnung unterbrochen werden könnte. Ziehet Mich alsobald aus dieser Unruhe durch einige gute Nachrichten von der wirklich angefangenen Operation der Türken.

Ich überlasse Eurer Ueberlegung, ob Ihr es vor gut und diensam findet, wenn der Tractat noch nicht geschlossen wäre, die Janitscharen durch Geld aufzubringen, dass sie den Krieg fordern und pressiren, denn hier alle Mittel, die anzubringen möglich, nöthig seind: wenn Ihr unter sie ausbringen lasset, dass die Türken das Banat dadurch wieder bekommen können, und dass Ich alsdenn der Pforte das Banat garantiren will. Da Ihr an Ort und Stelle seid, so müsset Ihr wissen, ob dergleichen rathsam sei oder nicht; welches Ich Euch alles überlassen muss.

Ihr sollet Mir auch schreiben, ob, woferne die Türken wirklich agiren, Ich alsdenn einen Officier zu ihrer Armee hinschicken kann, so sich bei dem Grossvezier aufhalte und eine Correspondance zwischen diesem und Mir unterhalten könne, damit er wisse, was hier bei uns passiret; alsdenn Ich darauf denken will, einen recht tüchtigen und vernünftigen Officier auszusuchen und ihn hinzuschicken.

Schreibet Mir auch, ob Skrodski bei Euch angekommen und Euch den Brief, worin ein Plan zu Eröffnung einer Campagne vor die Türken,[1] mitgebracht hat.

Wenn der Tractat gezeichnet ist, so machet nur, dass sie sich bald entschliessen und gleich agiren. Suchet den Grossvezier deshalb auf alle Art und Weise zu gewinnen, dass er agire.

Sobald der Krieg beschlossen ist, müsset Ihr sehen, ob es angehe, unter denen Janitscharen public zu machen den Vorthel, den sie davon haben würden, und mit was leichter Mühe sie das Banat erobern könnten. Denen Chefs der Spahis und insonderheit dem, so die Tartarn commandiret, muss Geld gegeben und ihnen vorgestellet werden, dass, wenn sie sogleich Incursions in Ungern von Seiten der Donau bis etwa gegen Pressburg und von Seiten des Saustroms bis gegen Fünfkirchen machen, sie sehr viel Beute und Geld erobern würden.

Schreibet Mir auch, was die Türken wegen der Russen vor Absicht haben, ob sie auch diesen eine Diversion machen oder wie sie es sonsten wegen ihrer halten werden.

Den Dolmetscher der Pforten, so eigentlich dort den Minister der auswärtigen Affairen vorstellen soll, müsset Ihr auch durch ein Présent von 20 bis 30000 Thaler vor uns zu gewinnen suchen, durch dessen Canal Ihr von allem informiret und zugleich die Avantage haben werdet, alles dem Sultan vortragen lassen zu können, welches, wie Ihr wisset, bei diesem Hofe sonst schwer ist.

[1] Vergl. S. 297.

Wenn Ihr Connexiones in dem Serail bekommen könnet, müsset Ihr es nicht vergessen, und wenn es erst dazu kommen wird, dass Ich die Präsente vor den Sultan und vor den Grossvezier schicken werde, so werde Ich die Sultane favorite, auch die Mutter des Sultans, auch den Mufti nicht vergessen. Ihr müsset Euch nur unter der Hand und auf eine adroite Art erkundigen, was ihnen angenehm sein dörfte, und Mir solches melden; man hat Mir sagen wollen, dass ihnen auch zuweilen Nürenberger Puppenwerk Plaisir gemacht habe.

Je besser Eure Sachen dorten gehen, je mehr müsset [Ihr] wegen aller heimlichen und listigen Intrigues auf Eurer Hut und wachsam sein und Euch [durch] den guten Anschein nicht blenden und sicher machen lassen. Ihr könnet leicht erachten, wie viel heimliche und öffentliche Intriguen Euch sowohl die österreichsche als russische, schwedische und französische Ministres, auch wohl die von anderen Puissancen spielen werden, um Eure Sachen zu hintertreiben, wowider Ihr Eure Vigilance und Vorsicht verdoppeln müsset, um Euch nicht auf einmal betrogen zu sehen. Wenn es zum Kriege kommet und Ihr die Erlaubniss erhaltet, nach Adrianopel und dem Grossvezier zur Armee mit zu folgen, so müsset Ihr Euch bemühen, jemanden in Konstantinopel zu haben, der Euch von allen Intriguen, so inzwischen dorten bei dem Sultan, im Serail und sonsten vorgehen, wohl avertire. Was Ich Euch zuletzt noch sehr recommandire, ist, die Türken, wenn der Tractat gezeichnet ist, gleich und baldigst zum Bruch und zur wirklichen Operation zu bringen.

Friderich.

Bei der Chipotage, so zwischen denen Franzosen und denen Engelländern, um über gewisse Friedenspräliminarien unter sich übereinzukommen, gewesen, so aber nun ganz abgebrochen worden, haben die Holländer an alle kriegende Puissancen die Stadt Breda zum Ort des Congresses vorgeschlagen,[1] wenn es zu einem Friedenscongress kommen sollte: da die Engelländer durch ihren[2] Gesandten im Haag denen Staaten ein schriftliches Promemoria übergeben lassen und darin declariret haben, dass, wenn es zum Friedenscongress käme, sie alsdenn sich die gedachte holländische Stadt Breda dazu gerne gefallen lassen wollten.[3] Aus Complaisance gegen die Engelländer und da die Holländer Mir dieses auch angetragen, habe Ich Mir solches auch gefallen und durch Meinen Minister im Haag ebenso schriftlich antworten lassen.[4] Welches alles aber nunmehr wegfället, da alle Friedenschipotage ganz unterbrochen worden.[5]

Ich schreibe Euch dieses nur, dass, auf den Fall die dortigen österreichschen, russischen und sächsischen, auch andere Uebelgesinnete von vorigem Umstande nach ihrer gewöhnlichen lügenhaften calumniösen

[1] Vergl. S. 262. — [2] In der Vorlage: „durch ein von ihrem". — [3] So. — [4] Vergl. S. 279. — [5] In der Vorlage: „wolten".

Art einen bösen Gebrauch und die Pforte von neuem irre machen wollten, Ihr gleich au fait und im Stande seid, solche Lügen abzulehnen.[1]

Nach dem Concept.

12073. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 10. Mai 1760.

Meine Nachrichten aus Dresden confirmiren, dass Laudon mit Becken bei Zittau zusammenstossen werde. So lange Mein Bruder in Schlesien stehen wird, so glaube Ich nicht, dass Laudon was entrepreniren werde; sobald aber ersterer genöthiget sein wird, gegen die Russen etwas zu unternehmen, alsdenn kann Laudon mit dem Corps von Beck zusammen zwei Sachen thun, nämlich eine: gerade gegen die Mark zu marschiren.

In solchem Fall müsset Ihr ihn hinter den Bober cotoyiren und von dar weiter nach der Oder bei Frankfurt herum, so alles ist, was Ihr solchenfalls werdet thun können.

Das zweite, so Laudon thun kann, solches kann sein, dass er nach Schlesien marschiren wollte. Auf welchen Fall Ich vorher ausser Stande wäre, dahin zu detachiren, so lange Ich mit denen etlichen 50 000 Mann, so Ich hier habe, einen Feind, so, mit denen Reichstruppen zusammengerechnet, gewiss 100 000 Mann stark ist, vor Mir habe. Euch bliebe solchenfalls nichts übrig, als Schweidnitz und Breslau wohl zu decken. Dem Feind würde es schwer werden, bis gegen Breslau zu penetriren, weil er sein Magazin und Brod nicht folgen lassen kann, und glaube Ich also eher, wie es auf Schweidnitz gemünzet sein werde. Da bleibet Euch nichts anders übrig, als gute Positiones zu nehmen, wo Ihr könnet, eine Belagerung in die Länge zu spielen und Zeit zu gewinnen.

Ich werde hier inzwischen stehen bleiben müssen, es wäre dann, dass Daun sich dahin rührete oder den Lacy detachirete; sonst kann Mich nicht von hier wenden.

Ich glaube, dass es nöthig sei, Euch bei Zeiten von allem vorstehenden zu instruiren, sonderlich da jetzo die Face der Sachen sich nach dem Marsch von Laudon aus Mähren geändert hat.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] In einem zweiten Schreiben vom 10. Mai an Rexin werden die Berichte, die der König von ihm „in diesem Jahre gehabt“, und die darauf erfolgten Antworten aufgezählt. — Eichel ersucht, Meissen 12. Mai, den Minister Schlabrendorff, das obige Schreiben mit der von Mitchell an Porter übersandten „importanten Ordre“ durch einen „recht vernünftigen und gescheiten Menschen“ weiter befördern zu lassen.

12074. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Camp de Meissen, 11 mai 1760.

J'ai reçu hier vos lettres du 12 et du 26 de mars passé avec cette douce satisfaction que je ressens toujours en recevant des vôtres.

Je vous suis obligé des nouvelles dont vous avez voulu m'instruire; ce que je désire principalement dans les conjonctures présentes de la cour de Madrid, c'est qu'elle reste tranquillement sur le pied où elle se trouve, et ne se mêle de rien qui regarde les affaires de dehors, bien plus sage en cela que la France, dont l'illusion est incompréhensible sur ce qu'elle se mise tout aveuglément dans la dépendance de la cour de Vienne, qui s'en sert d'elle comme d'une puissance qui relève sa couronne de ladite cour, et qui ne fait que lui exécuter ses volontés. Songez-y un peu, Milord, s'il n'y a pas moyen de faire tomber ce bandeau de ce qu'il y a d'honnêtes gens des Français, pour s'apercevoir que la France, en aidant la nouvelle cour d'Autriche à l'exécution des vastes projets, ne fait autre chose que de fabriquer ses chaînes et de creuser sa perte.

Nach dem Concept. Federic.

12075. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Lager bei Meissen, 11. Mai 1760.

Ich danke Euch auf das gnädigste vor die Nach[richt, so] Ihr Mir durch Euer Schreiben vom 8. dieses[1] gegeben. Ohne Euch hätte Ich von dem neuen Mouvement des Laudon p.[2] nichts gewusst, und wäre Mir solches noch eine Zeitlang unbekannt geblieben. Da Mir aber solches sehr interessant ist, so sollet Ihr genau Acht haben, und Euch beständig bemühen, gute Nachrichten von dem, was Laudon weiter machen wird, zu haben, und Mir sehr fleissig schreiben, was weiter passiret, und alles, was geschiehet. Ich verlasse Mich darunter völlig auf Euch, denn Ich Mich hier darnach weiter dirigiren und Meine Mesures darnach nehmen muss.

Entrepreniret Laudon die Belagerung von Glatz oder von was vor einer Festung er wolle, so marschire Ich hin, um solchen Ort zu entsetzen. Ich kann aber alsdenn hier nicht eher weg, bevor Ich hier nicht den Feind zuerst attaquiret und geschlagen habe, wozu Ich *bon gré mal gré moi* gezwungen bin. Gehet Laudon aber ganz weg, so muss Ich andere Mesures nehmen. Schreibet Mir also gleich, ob er Glatz belagert oder was sonst passiret.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Liegt nicht vor. — [2] Vergl. Nr. 12076.

12076. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 11 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez faite du 8 de ce mois. Selon [mes] nouvelles,[1] Laudon marche à Zittau. Je ne crains rien pour la Silésie, tant que vous serez là; mais, aussitôt que vous vous tournerez du côté des Russes, alors Fouqué aura bien de la peine de se soutenir de ce côté-là, et il faudra nécessairement qu'il se replie vers Schweidnitz, car, dans la position où je suis, je n'ose me remuer de la Saxe, à moins que Daun ne marche avec un gros corps, et vous comprenez bien vous même que j'aurai bien de la peine à me soutenir ici tant bien que mal.

Tout ceci dépend à présent des Turcs. Si tout ce qu'on m'écrit des Turcs est vrai, et que je dois croire des gens qui viennent de là-bas, il faut à présent que notre alliance ait été signée[2] et qu'elle soit publique à Constantinople. Cela étant, les Autrichiens pourront en être instruits le 20 ou 22, ainsi que nous verrons ici dans les mouvements des armées entre le 20 et le 30 ce qui s'est passé à Constantinople. Si cette affaire manque encore, nous sommes forcés d'attaquer d'un côté ou d'autre l'ennemi, quand nous pourrons le faire le plus tôt, pour accourir du côté des autres frontières qui sont menacées.

Je ne dois pas vous dissimuler en même temps que je suis très mécontent du général-major Stutterheim, qui se trouve contre les Suédois.[3] Il est d'une paresse horrible, et il me semble que la tête lui tourne déjà; ainsi voyez ce que vous pourrez faire et qui vous pourrez mettre à sa place. Ramin serait sans contredit le plus convenable et le meilleur que vous ayez.[4]

Comme il faut prévoir à cinq cents cas qui pourraient arriver, il faut, au cas que les Russes marchent avec un corps du côté de Glogau, que Fouqué y jette une couple de bataillons.

Quant au Danemark, si vous voulez que je vous en parle franchement, je crois qu'ils y ont assez de bon sens pour voir que leur intérêt exige qu'ils ne me laissent point accabler; mais je les crois en même temps si timides que je crains qu'ils ne reculent, sans sentir ce qui est de leur intérêt. Mais s'ils font tant que de se déclarer, je crois qu'ils nous délivreront des Suédois, et, en ce cas, le magasin de Stettin pourra se transporter par mer le long des côtes. La Prusse est un pays tout-à-fait fertile et abondant, où les subsistances ne pourront vous manquer; la ville de Danzig, de plus, qui exerce presque tout le négoce des grains de la Pologne et qui en est toute remplie, et où l'on trouve de grands amas de blés dans toutes les saisons.[5] Le passage de la Vistule pourrait s'exécuter par deux moyens différents: l'un serait par le moyen

[1] Bericht von Zastrow, vergl. Nr. 12075. — [2] Vergl. Nr. 12072. — [3] Vergl. S. 317. — [4] Vergl. S. 247. — [5] So.

des bateaux de Danzig, ce qui serait une dépense de 15 000 écus pour les avoir; l'autre, de faire assembler par des partis de hussards les bateaux qui se trouvent entre Thorn et Varsovie sur la Vistule, et on en trouvera pour en faire deux ou trois ponts.

Je souhaiterais que les choses en fussent là et l'on trouverait bien, quoi qu'il pût arriver, des moyens pour faciliter les opérations. J'appréhende toujours que les malheurs que j'ai eus dans toute cette guerre, ne me poursuivent encore et que mes espérances ne soient troublées par des accidents imprévus.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12077. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 12 mai[1] 1760.

J'ai eu la satisfaction de recevoir votre lettre du 10 de ce mois.

Quant à ce qui regarde Stutterheim et les Suédois, le premier ne saurait être regardé avec son corps que comme un détachement de votre armée, comme Fouqué en ce cas l'est de la mienne. Pourvu qu'il y eût un autre commandant à la place du général-major de Stutterheim, qui sût faire contenance, alors je n'en serais point embarrassé du tout.[2]

La nouvelle qui prétend que Laudon se joindra aux Suédois, est mauvaise; mais c'est toujours, comme vous dites, 30 000 hommes de trop, auxquels nous aurons grand' peine à nous opposer, et il est très constant, comme vous le remarquez, que, s'il n'arrive quelque grand évènement, il sera impossible de s'opposer partout à nos ennemis. Je regarde, cependant, comme un grand avantage que nos ennemis laissent gagner le temps aux puissances qui nous flattent de nous assister, de pouvoir le faire, et, entre ci et la fin de ce mois, nous pourrons juger positivement de ce qui en arrivera.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12078. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 12. Mai 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 9. dieses erhalten und bin Euch wegen der Mir darin gemeldeten Nachrichten obligiret.

Es ist an dem, wie so viele differente Sachen seind, so der Feind thun kann, dass solches schwerlich vorauszusagen; die Richtschnur aber, so Ich Euch inzwischen en général geben kann und wornach Ihr Euch

[1] Vom 12. Mai ein Schreiben an Voltaire in den Œuvres, Bd. 23, S. 82. — [2] Vergl. S. 339.

zu gouverniren habet, ist, dass, woferne Ihr sehet, dass nichts anders in Schlesien kommet als Laudon und Beck zusammen, alsdenn Ihr Euch gegen Schweidnitz retiriren müsstet. Solltet Ihr aber sehen, dass das Gros der feindlichen Armee unter Daun nachkäme und gleichfalls nach Schlesien penetriren wollte, so müsstet Ihr Euren Marsch so richten, dass Ich Mich mit Euch, es sei bei Sagan oder Löwenberg oder wo es nach den Umständen alsdenn sein kann, conjungiren könne.

Im übrigen approbire Ich sehr Eure Disposition, dass Ihr den Generalmajor von Ziethen[1] nach Reichenbach marschiren lassen.

Nach dem Concept. Friderich.

12079. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 12 mai 1760.

Voici les nouvelles que je viens de recevoir de Danzig[2] et de Pétersbourg.[3] Autant que j'en dois présumer, il n'en paraît pas que les Russes seront fort empressés d'ouvrir leur campagne. Quand Soltykow arriverait même le 20 à son armée, il ne saurait mettre ses troupes en mouvement que le 24 au plus tôt. Si vous faites calculer les marches qu'il lui faut pour arriver aux frontières de la Poméranie et de là encore vers les contrées de Colberg, vous en saurez faire une supputation à peu près toute exacte et le prévenir toujours encore.

Les troupes des Cercles sont encore dans le Bamberg, et, autant que j'en peux juger, messieurs nos ennemis en sont encore aux compliments pour savoir qui seront les premiers à agir. Daun est encore en cantonnement; nous gagnerons sûrement la fin du mois; à savoir si nous gagnerons beaucoup par là, c'est autre chose.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12080. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 13 mai 1760.

Selon de certains avis que j'ai eus, mais que je ne saurais pas vous donner encore pour absolument authentiques, il paraît comme si les Autrichiens avaient le dessein de faire marcher Laudon en Silésie, directement vers Breslau, et que le corps des troupes ennemies qui reste encore dans la Haute-Silésie, dût passer la Neisse près de Lœwen ou de Schurgast, pour amener à Laudon des munitions, des pains et des vivres etc. Peut-être que les Russes, à ce qu'on dit, viendront aussi là de l'autre côté de l'Oder.[4]

1 Christian Wilhelm von Ziethen, Commandeur eines Infanterieregiments. Vergl. S. 251. — 2 Bericht Reimers vom 3. Mai. — 3 Ein auf der Post geöffnetes Schreiben des holländischen Gesandten Swart vom 22. April. — 4 Dieselben Nachrichten werden an Tauentzien mitgetheilt, vergl. Nr. 12081.

Si c'est le dessein de l'ennemi, il n'y aura d'autre moyen pour sauver Breslau et d'empêcher la jonction desdites troupes ennemies, que celui de tomber sur le corps à celui de deux qui s'avancera le plus proche, soit Russe soit Autrichien, pour le combattre; car, si on hésite à faire cela, ils marcheront contre cette ville qu'ils pensent d'assiéger, et s'y retrancheront et fortifieront d'une telle façon que, si ensuite nous voulions les attaquer dans ce poste, la chose serait bien plus hasardeuse alors et deviendrait peut-être tout-à-fait impraticable. Dans le cas qu'on ne s'aperçoive pas entre ci et le 30 de ce mois que l'ennemi change dans ses mouvements présents, il faut compter que c'est une marque sûre que ma négociation à Constantinople a échoué, et il ne nous reste rien à faire alors autrement que d'attaquer et combattre le premier le meilleur, afin d'accourir à un autre lieu, où le danger sera plus pressant. Je vous donne tout ceci pour des idées, afin que, si l'un ou l'autre des cas arrive, vous soyez instruit de mes intentions là-dessus. Autant que je vois jusqu'à présent des manœuvres de l'armée de l'Empire, et en conséquence des nouvelles que j'ai de Prusse, j'ai lieu de croire que les Russes ne se mettront pas en marche avant les premiers jours de juin qui vient, ainsi que vous pourrez bien rester encore en Silésie pendant tout le mois présent, et au fond ce sera la même chose, de quel côté que les choses commencent à se décider. Si Laudon vient pour commencer le branle, il vaut mieux qu'il reçoive les premiers coups, et qu'on lui tombe le premier sur le corps.[1]

Au reste, selon mes dernières lettres de Copenhague du 3 de ce mois, la cour a expédié des ordres à ses troupes, à la réserve de 10 000 hommes qui se trouvent en Norwège, de se tenir prêtes à marcher au premier ordre. Si je dois en tirer un bon augure pour cette négociation dont je vous ai déjà prévenu,[2] cela nous débarrasserait au moins des Suédois et vous mettrait à même de pouvoir vous joindre alors les troupes du général Stutterheim qui, quoique ce ne soient pas des héros, pourront toujours servir cependant pour en faire montre.

Daun célèbre aujourd'hui le jour de naissance de la Reine. Je souhaite qu'il n'ait toute cette année que de pareilles fêtes à célébrer. L'ennemi est encore dans ses quartiers, rien ne remue, et, selon ce que j'en juge, cette situation pourra durer jusques aux premiers jours de juin.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Die gleichen Mittheilungen ergehen am 13. Mai in einem deutschen Schreiben an Fouqué. Das Corps Laudons wird in demselben auf 6 bis 7000 Mann angegeben. — [2] Vergl. Nr. 12055. 12059. 12076.

12081. AN DEN GENERALMAJOR VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Lager bei Meissen, 13. Mai 1760.

Sobald Ihr dieses erhaltet, so sprechet gleich mit dem Etatsminister von Schlabrendorff, damit er selbst des mehreren Secrets wegen das nachstehende mit dem schon habenden Chiffre dechiffrire und Ihr alsdenn mit ihm darüber weiter sprechen könnet.

Es ahndet Mir fast, wiewohl Ich es noch nicht ganz positiv sagen kann, als ob Laudon mit dem Corps, womit er aus Mähren nach Böhmen zurückgekommen, von den Oesterreichern destiniret sei, um in Schlesien gerade auf Breslau zu marschiren[1] . . .

Was vor Mittel sodann seind, um Breslau zu retten, darüber habe Ich Mich schon mit Meinem Bruder dem Prinz Heinrich expliciret.

Ihr aber sollet inzwischen Euch nur sogleich in Breslau auf alles, so zu einer guten Defension der Stadt dies- und jenseits der Oder gehöret, anschicken und Eure Mesures dazu auf das beste nehmen, auch Euch in allen Stücken zu einer recht sehr guten Defension wohl parat halten; wie Ihr denn auch dem Minister von Schlabrendorff davon von Meinetwegen sagen sollet.

Nach dem Concept. Friderich.

12082. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 14 mai[a] 1760.

Vous avez grande raison de dire dans votre lettre du 11 de ce mois qu'il paraît bien difficile[3] que nous pourrons résister à ce nombre d'ennemis: le corps de Laudon, d'un côté, et les troupes des Cercles, de l'autre, s'ils marchent, ne trouveront personne vis-à-vis d'elles, et, en ce cas, nous nous trouverons obligés de nous battre avec les uns pour accourir à d'autres. Mais j'espère encore une diversion, soit des Turcs et des Danois, soit de l'un de deux.

[1] Es folgen die dem Prinzen Heinrich und Fouqué (vergl. Nr. 12080) gemachten Mittheilungen über das oberschlesische Corps. — [a] Vom 14. Mai ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 165; an denselben ein Schreiben aus dem Mai ohne Tagesdatum das. S. 169. — Am 14. Mai spricht der König dem Prinzen Ferdinand von Preussen seine Freude über dessen glücklich erfolgte Ankunft in Stettin aus und hofft, ihn und den verwundeten Prinzen von Württemberg (vergl. S. 329) bald gänzlich hergestellt zu sehen. — Ueber den Gesundheitszustand des Prinzen Ferdinand handelt auch ein weiteres Schreiben vom 28. Mai. [Ausfertigungen im Hausarchiv zu Berlin.] — [3] An Finckenstein schreibt der König am 14.: „Je crois bon et nécessaire de vous informer de la situation présente des affaires ici et ce que l'on en doit présumer de ce qui en pourra probablement arriver dans la campagne qui vient, à moins du chapitre d'incidents et des secours qui nous arriveront heureusement, et dont je ne saurais rien espérer encore dans le moment présent." Es folgt alsdann, fast gleichlautend, das im obigen an Prinz Heinrich mitgetheilte.

Je[1] vous envoie ci-joint des nouvelles de Russie[2] par lesquelles il me semble qu'il entre dans les projets des Russes autant de mesures défensives qu'offensives, et toutefois je crois qu'ils commenceront assez tard.

Je ne crains pas pour à présent la marche des troupes de l'Empire, mais je la crains au moment où nous serons occupés de tous côtés et où nous n'aurons pas des troupes à leur opposer. Ils n'avanceront que sur la fin de juin ou au commencement de juillet, lorsque je serai déjà obligé de faire d'autres détachements; alors ils pourront aller jusqu'à Magdeburg. De toutes les opérations que l'ennemi peut faire, la plus dangereuse pour moi est celle de la Lusace; c'est, par conséquent, à celle-là qu'il faut que je m'oppose nécessairement. Ils prendront le temps, pendant que je suis occupé de ce côté-là; le prince de Deux-Ponts ira à Leipzig et vers ces environs-là. Vous pouvez bien vous imaginer qu'il est impossible qu'il trouve là des troupes à lui résister. Si Hülsen quittait le camp de Meissen, pour couvrir le côté de Leipzig, le corps que les Autrichiens ont à Plauen et à Dippoldiswalde, pourra s'avancer tout de suite sur Torgau; aussi je n'ose pas remuer ce corps d'ici qui reste.

Les mêmes circonstances se rencontrent à peu près en Silésie; il est impossible que Fouqué résiste à Laudon, à Beck et au corps de Draskowich auprès de Neustadt. Aussi, en combinant toutes ces choses ensemble, à moins que toutes ces diversions n'arrivent qu'on nous promet, la machine commencera à chanceler vers la fin de juillet, et au mois d'août ou de septembre sa chute s'ensuivra.

Ce qui pourra nous soutenir encore, ce sera peut-être quelque heureuse action qui pourrait intimider nos ennemis d'un côté ou d'autre et nous donner quelque répit; mais vous sentez combien le hasard a de l'influence dans toutes ces choses-là, et que l'on ne doit compter de battre l'ennemi que lorsqu'il est battu.

Vous devez être fatigué de mes lettres, mon cher frère; mais il y a tant de choses qui changent, et toutes les idées que ces choses me font passer par la tête, je vous les rends, et je profite du temps pour vous mettre au fait de toutes mes pensées; il viendra un temps où, quand même nous le voudrions, nous ne pourrons plus nous les communiquer. Rien ne branle ici, les Cercles sont immobiles à Coburg.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

[1] Dieser Absatz fehlt in dem Erlass an Finckenstein. — [2] Liegen nicht bei.

12083. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 15 mai 1760.

J'ai reçu votre lettre du 13 de ce mois. J'avoue que je présume moins encore de quelque bon succès de notre négociation avec la cour de Danemark,[1] après la démarche singulière qu'elle, à ce que vous m'apprenez, vient de faire, de prendre conseil des cours de Versailles et de Vienne sur ce qu'elle doit faire à l'égard des desseins qu'elle craint de celle de Pétersbourg, dont sûrement elle n'aura en réponse que des illusions toutes pures pour se moquer d'elle. Voilà des gens bien faibles et qui, malgré cela, voudraient se faire valoir.

Vous saurez assurer le baron Münchhausen[2] qu'il peut être tranquille au sujet du secret que je lui ménagerai, et que le sieur de Borcke[3] n'en sera aucunement instruit. Je voudrais cependant que vous en donnassiez quelque avis à mon frère Henri et que vous lui communiquiez, d'ailleurs, ce que vous aurez d'autres nouvelles qui regardent celles de Russie et qui sauraient avoir quelque rapport au commandement de l'armée que je lui ai confiée. Mais, pour le faire avec sûreté, il faudra que vous lui envoyiez un bon chiffre, dont vous sauriez vous servir réciproquement pour votre correspondance.

Au reste, je vous renvoie à la lettre que je vous a faite hier[4] pour votre unique direction et sous le sceau du secret, comme cela s'entend, où je vous ai marqué la véritable situation des affaires, et ce que j'en dois présumer, à moins qu'il ne m'arrive quelque secours étranger tout au plus tard dans le courant du mois de juin.

Nach der Ausfertigung. Federic.[5]

12084. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Camp de Meissen, 15 mai 1760.

Der König giebt, da die Angelegenheit Lord Marschalls (vergl. S. 173), um dem Parlament vorgelegt zu werden, seine persönliche Anwesenheit in England unbedingt erfordert, die Einwilligung zu der Reise nach England.

[1] Vergl. S. 342. — [2] Vergl. S. 328. — [3] Der preussische Gesandte in Kopenhagen. Vergl. S. 323. — [4] Vergl. S. 343. Anm. 3. — [5] Die Minister Podewils und Finckenstein erhalten am 15. Mai den Auftrag, dem Baron Münchhausen in London, welcher um Verminderung der Contribution für seine und seines Bruders (des hannöverschen Ministers) Güter in Thüringen nachgesucht hatte, zu antworten, „que j'avais ignoré absolument, ou du moins ne pas me souvenu [du] tout, qu'eux possédaient de terres dans la Thuringe; qu'il fallait qu'ils attribuassent cette inadvertance de ma part aux malheurs de temps et à la grande multitude des affaires que j'avais continuellement sur les bras, et qui me rendaient presque impossible de pouvoir entrer dans tous les détails". Der König habe Befehl gegeben, diese Güter gänzlich zu verschonen und sei bereit, das schon bezahlte Geld zurückzuerstatten.

Je suis d'autant moins en peine de vous accorder cette permission que, toute négociation de paix entre l'Angleterre et la France étant rompue, votre absence momentanée de la cour de Madrid ne saura préjudicier aucunement à mes intérêts pendant cet intervalle.

Der Schluss des Schreibens handelt über Sendung von Tabak an den König.

Nach dem Concept. Federic.

12085. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Au camp de Meissen, 16 mai 1760.

J'ai reçu votre rapport du 7 de ce mois. Quant au colonel Przyiemsky qu'on a arrêté à Glogau, ceci s'est fait par des raisons les plus justes du monde, et le commandant du lieu n'a agi autrement à ce sujet que conformément au droit des gens et à ce qui se pratique ordinairement en toute forteresse dans un temps de guerre. Car il est avéré que ce M. Przyiemsky s'est introduit furtivement dans la forteresse, en cachant son nom et son caractère; qu'il est allé voir le prince Sulkowsky,[1] sans s'être fait annoncer pour cela au commandant, pour avoir préalablement sa permission à le faire. Outre tout cela, on a été exactement informé qu'il a fait le métier d'espion aux Russes, pour leur donner avis à Posen de ce qui se passait en Silésie.

Voilà, je crois, d'assez fortes raisons pour faire arrêter un homme qui, contre la dignité de son nom et de sa famille, s'est oublié en sorte qu'il s'est mêlé des choses indignes à son caractère et à tout honnête officier, et qui n'aurait eu aucune bonne raison à s'en défendre, si l'on avait procédé contre lui avec rigueur. Vous répondrez cependant de ma part à M. le prince de Sapieha[2] que c'était purement par cette considération particulière que j'avais toujours pour lui, que je voulais bien pardonner à M. Przyiemsky ces écarts et que je venais de donner mes ordres au commandant de Glogau[3] de le relâcher d'abord, sauf cependant que M. le prince Sapieha voudrait bien me garantir de ce que ledit colonel Przyiemsky se comportera décemment à mon égard et qu'il ne se mêlât plus à faire un métier tout-à-fait indigne à sa naissance et à la famille à laquelle il avait l'honneur d'appartenir.

Je vous sais gré des nouvelles de la frontière de Pologne[4] dont vous avez eu l'attention de m'informer; continuez de m'en donner le plus souvent toutes celles que vous tirerez de vos correspondants, et ne me laissez ignorer rien de ce qui s'y passe. Tâchez de savoir combien des jours il faut à peu près pour avoir des lettres de Constantinople à Varsovie, et soyez bien attentif à celles qui pourront être

[1] Vergl. S. 299. — [2] Benoît hatte ein Schreiben des Prinzen Sapieha, des Schwiegersohns des Fürsten Sulkowsky, d. d. Kozmin 25. April, eingesandt, worin er sich für den Obersten Przyiemsky verwendet. — [3] Befehl an den Major von Lichnowsky vom 16. Mai. [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [4] Vergl. Nr. 12086.

parties de Constantinople du 10, 12 ou 14 de ce mois, et aux visages dont vous vous apercevrez à la cour au temps que ces lettres pourront être arrivées à Varsovie. N'oubliez pas de me satisfaire sur ce que je vous ai écrit, il y a quelque temps, pour me procurer un couple des gens qui entendent bien la langue turque et polonaise et dont on pourra se servir pour interprètes dans ces deux langues.[1] Il s'entend de soi-même que vous ne cherchiez pas de pareilles gens à Varsovie, mais que vous tâchiez à vous les procurer par vos confidents à la frontière.

Nach dem Concept. Federic.

12086. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 16 mai 1760.

Je vous envoie ci-clos les lettres que j'ai eues aujourd'hui de Danzig,[2] avec un extrait chiffré d'un rapport du sieur Benoît à Varsovie du 7 de ce mois.[3]

Je vois par toutes ces nouvelles de Prusse que les Russes ne commenceront pas sitôt à se mettre en campagne, peut-être pas avant le 8 ou le 10 de juin, par où mon traité avec les Turcs gagnera le temps d'être conclu,[4] si tant est qu'ils le veulent conclure, et par où, dans ce cas, ils viendront en état d'entrer en campagne pour commencer leurs opérations. Le rapport de Benoît m'apprend tout ce que jusqu'à présent je saurais apprendre, que les ostentations des Tartares continuent et que ceux-ci commencent à se mettre plus en mouvement que[5] les Russes. A présent il faut que j'attende absolument jusques vers la fin de ce mois, avant que de pouvoir savoir ce que les Autrichiens feront, et la contenance qu'ils tiendront, me servira d'indice de ce qui s'est passé à Constantinople.

Quant au nombre des forces de Russie en Prusse, je le calcule, indépendamment de ce corps qu'ils ont détaché en arrière dans la Lithuanie, et qui, à ce que je présume, est destiné contre les Turcs, à 50 ou 56000 hommes, inclusivement les troupes légères et cosaques. S'ils s'avisent de partager cette troupe, pour agir en deux corps, cela vous donnera la plus belle occasion de tomber sur l'un de deux et de le bien battre, ce qui opérera tant sur l'autre qu'il se retirera de son propre mouvement.

Selon mes lettres, les Anglais et les Français ne s'entendent nullement sur la paix, de sorte que toute négociation à ce sujet est autant que rompue.[6]

Federic.

[1] Vergl. Nr. 12043. — [2] Liegt nicht bei. — [3] Vergl. Nr. 12085. — [4] Vergl. S. 339. — [5] Im Concept: „contre“. — [6] Vergl. S. 346.

Daun est encore tranquille, Laudon a été, le 11, à Dresde; le 13, 12 bataillons ont passé l'Elbe et sont marchés vers Zittau,[1] pour se joindre au corps qui doit y arriver le 18 de la Haute-Silésie. Les Cercles ne remuent pas, et je tire tout le profit que je peux de notre tranquillité.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12087. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 17 mai[2] 1760.

La lettre que vous m'avez faite du 14 de ce mois, m'a été bien rendue, et c'est presqu'en même temps que je viens de recevoir une lettre de Constantinople dépêché le 12 d'avril,[3] qui ne me donne que de bonnes nouvelles et me confirme la bonne disposition de la Porte Ottomane pour signer un traité avec moi, de sorte que je dois me persuader que les Turcs agiront bientôt en ma faveur, ce qui me fera respirer et me rendra les bras libres pour m'opposer efficacement à mes ennemis, ce qui, sans un évènement pareil, serait bien difficile, pour ne pas dire impossible de tous côtés.

Pour ce qui regarde vos idées sur votre marche, je les trouve tout-à-fait bonnes;[4] il n'y a que deux articles que je vous prie de considérer sur ceci. Primo, que, par les arrangements de magasins que les Russes prennent, je vois que leur magasin principal est à Konitz; je n'en puis juger autrement, sinon que leurs opérations principales seront ou du côté de la Poméranie ou vers la Nouvelle-Marche. S'ils avaient le dessein d'agir vers la Silésie, il faudrait qu'ils eussent déjà commencé à faire des amas de magasins de ce côté-là, dont cependant on n'a rien appris jusqu'à présent. En second lieu, je dois vous faire souvenir que, quand vous camperez auprès de Küstrin, vous aurez l'avantage de pouvoir vous porter bientôt sur Colberg; mais, dans le cas que les Russes voudraient agir en deux corps, ce que cependant je ne crois pas, et que l'un de deux voudrait longer les frontières de la Nouvelle-Marche, comme vers Züllichau, vous serez alors obligé de marcher de Küstrin pour passer la Warthe, ce que vous ne sauriez faire à aucun autre endroit qu'à Landsberg ou à Driesen; ou il faudra que vous passiez la rivière auprès de Küstrin et que vous repassiez encore la rivière, ce que vous savez combien cela arrête et fait traîner la marche.

[1] Die gleichen Nachrichten werden, Schlettau 16. Mai, an Fouqué gesandt. „Ihr werdet dahero Euch auf nähere Kundschaft legen." [Wien. Kriegsarchiv.] — [2] Vom 17. Mai ein Schreiben an die Herzogin von Gotha in den Œuvres, Bd. 18, S. 187. — [3] Vielmehr vom 11. April. Vergl. Nr. 12088. — [4] Prinz Heinrich hatte geschrieben, man behaupte, dass die Russen gegen Schlesien vorgehen wollten. „Le moment qu'ils passeront la Vistule, est le terme que je me suis marqué, pour me mettre en marche pour Küstrin, d'où je pourrai avancer ou me poster à droite ou à gauche."

Voilà pourquoi j'abandonne à votre considération si vous ne croyez pas que le poste de Landsberg vous conviendra mieux que celui de Küstrin.

Je crois l'argent bien employé que vous avez fait payer au juif Sabatky;[1] quand vous aurez presque employé cette somme que je vous ai fait payer à Wittenberg pour votre extraordinaire, mandez-le-moi, afin que je puisse vous faire remettre une autre somme pour cet usage.

Selon mes plus fraîches nouvelles, tout est encore tranquille ici et dans la même position que cela a été.

Vous voyez par tout ceci, mon cher frère, qu'il y a bien de haut et de bas dans nos affaires; j'ai fait tout ce qui a dépendu de moi, pour le service de l'État, il ne me reste qu'à attendre le dénoûment de tout ceci. Vous serez instruit de toutes les choses essentielles, aussitôt que j'en serai informé.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12088. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Lager bei Meissen, 18. Mai 1760.

Es ist Mir Eure Dépêche, vom 11. des letzteren Monates April datiret, über Breslau durch den Hintzen gestern Abend allhier richtig zugekommen, aus welcher Ich dann mit vieler Zufriedenheit ersehen habe, dass Ihr Mein Schreiben vom 24. Februar[2] nebst dessen Duplicat richtig bekommen und dass bei Abgang Eurer Antwort darauf die Disposition der Pforte und des Grossvezier noch ebenso favorable vor Meine Sache geblieben, als solche nach Eurem vorhergehenden Berichte gewesen.

Ich zweifele auch im geringsten nicht, es werde Euch Mein den 24. März von Freiberg und darauf den 9. April von Warschau durch die beiden Expressen des Fürsten zu Jassy abgegangenes Schreiben,[3] mit welchem Euch die so sehr von Euch erwartete Originalschreiben an den Sultan und an den Grossvezier zugesandt worden, richtig zugekommen seind, und da Ich rechne, dass Ihr solche zum spätesten den 12. dieses ohngefähr erhalten haben werdet, so flattire Ich Mich, dass nunmehro der Tractat der Defensivalliance wirklich von dem Grossvezier und Euch gezeichnet und alles seine Richtigkeit erhalten haben werde, davon Ich der Nachricht, wie Ihr leicht erachten werdet, mit sehr grossem Verlangen entgegensehe.

Was das Betragen des Porter anlanget, da wisset Ihr schon, wie es Mir überall so vorgekommen, dass die Engelländer wegen ihres

[1] Vergl. S. 324. — [2] Nr. 11859. — [3] Gemeint ist offenbar das Schreiben vom 30. März, Nr. 11954.

Commercii mit Russland gegen die Russen nie recht beissen wollen.[1] Ihr werdet doch aber auch aus der mit Meinem Schreiben vom 10. dieses[2] Euch communicirten Abschrift der Instruction, so das englische Ministerium dem Porter von neuem [gegeben], ersehen haben, dass, wenn derselbe sich gegen den Dolmetscher der Pforte, so wie Ihr meldet, expliciret hat,[3] er solches schlechterdinges wider die Ordres und Intentions seines Hofes gethan, als welcher und das Ministerium ganz anders darunter wie er gesonnen ist, und hoffe Ich auch, dass Porter, sobald er diese neue Instructions erhalten, sich besser betragen werde.

Wegen des von dem Grossvezier verlangeten Schreiben von dem König von Engelland an den Sultan habe Ich an Meinen Minister zu London geschrieben,[4] bisher aber noch keine Antwort darauf erhalten, derer Ich noch gewärtig bin, allenfalls auch von neuem deshalb schreiben werde. Wenn in denen von Mir an Euch schon abgeschickten Schreiben an den Sultan und an den Grossvezier dergleichen Versprechen von einem von dem König von Engelland zu erhaltenden Schreiben noch nicht enthalten, so müsset Ihr consideriren, dass dergleichen in Eurer dermaligen Dépêche nicht gefordert worden, sonsten es ohne Bedenken in solchen mit inseriret worden wäre. Und da dergleichen Aenderung von solchen Schreiben sich nicht so geschwinde in denen jetzigen pressanten Umständen thun lassen, wie Ihr es glaubet, und zu viele Zeit darüber verloren gehet, so müsset Ihr auch nunmehro dem Grossvezier alles Versprechen deshalb thun, dass Ihr solches Schreiben von dem König von Engelland noch durch Mich beibringen würdet, aber auch zugleich Himmel und Erde bei gedachtem Grossvezier anwenden, um ihn dahin zu bringen, dass sich weder die Zeichnung des Tractats, noch auch die wirkliche Operationes der Pforte daran accrochiren, unter der Vorstellung, dass die Expeditiones in Engelland wegen der vielen Formalitäten, so nach dortiger Regierungsform dabei observiret werden müssten, etwas langsam gingen, alles aber noch erfolgen solle; dass aber, wenn man die Operationes darauf aussetzen wollte, die jetzo bequemste Gelegenheit, das Banat leichte zu erobern, vorbeigehen werde. Und da Euch der Grossvezier die wiederholte Versicherung gegeben, dass dieser Umstand von dem Schreiben des Königs von Engelland den Schluss des Defensivtractats nicht aufhalten solle, so müsset Ihr auch darauf insistiren und allenfalls die übrigen Raisons mit Corruption giltig machen. Ich glaube auch, dass, wenn Ihr den Medicum des Grossveziers vor denjenigen kennet, dessen Insinuations bei solchem Impression machen, Ihr nicht vergessen haben werdet, solchen durch gehörige Mittel vor Euch zu gewinnen. Ich schreibe auch nur pur zu Eurer Einsicht und Ueberlegung, ob es nicht möglich sei, dass Ihr selbst

[1] Vergl. S. 310. — [2] Nr. 12072. — [3] Vergl. Nr. 12091. — [4] Vergl. Nr. 11955.

den Porter, als den Ihr am besten kennen müsset, Euch in Eurer Affaire, so viel möglich, favorabeler machen könnet, damit er Euch mehr secondire, welches Ihr beurtheilen, aber auch sehr vernünftig und behutsam angreifen müsset.

Was die von Euch berührte Articuls des Tractats anlanget,[1] da habe Ich Euch in allen Meinen letzteren Schreiben schon völlig autorisiret, dass Ihr es darunter so halten und es so fassen sollet, wie Ihr es vor Meinen Dienst und zu Erreichung Meines Hauptzweckes in denen jetzigen Umständen vor convenable finden werdet, so dass Ich Euch darunter ganz freie Hände gelassen. Ihr könnet also dem Tractat, was nöthig ist, noch beifügen; und da die Hilfe, so Mir von der Pforte geschehen soll, gar sehr pressiret, sonsten solche absolut wegen der grossen Uebermacht Meiner Feinde zu späte kommet, so müsset Ihr alle Conditiones, so die Pforte haben will, ohne einige Difficultäten dagegen zu machen, passiren, und wenn Ihr sehet, dass es nicht zu ändern ist, den Schluss des Tractats darum nicht arretiren.

Wegen des Geldes wisset Ihr schon vorhin aus Meinem Schreiben, dass Ich Euch völlig autorisiret habe, bis zu einer Million Reichsthaler an Corruptionen anzuwenden, um es dahin zu bringen, dass nicht nur der Tractat wirklich gezeichnet werde, sondern dass es auch gleich darauf und jetzo sonder Trainiren zum wirklichen Bruch und zur effectiven und vigoureusen Operation komme. Es stehen bereits 500 000 Reichsthaler in allem baar auf denen Euch bekannten Wechselplätzen zu Eurer Disposition, und auf die erste Nachricht, so Ich von Euch erhalten werde, soll das übrige, so Ihr gebrauchet, auch sogleich von Mir dahin disponiret werden. Und weil Ihr selbst schreibet, dass alles dorten durch Corruptions auszurichten, so sollet Ihr nichts sparen, wenn Ihr es dahin bringen könnet, um die Pforte sogleich jetzt in Bewegung und zur wirklichen Eröffnung der Campagne zu bringen. Ich wiederhole es Euch nochmals, dass, wenn die Pforte sich Avantage verschaffen und Mich secundiren will, solches zum allerhöchsten pressiret und gleich auch noch im Monate Juni dieses Jahres geschehen muss, sonsten, wenn die Pforte länger wartet, sie ihr bestes Spiel verlieret, Mir aber alsdenn die Hilfe zu spät kommet, mithin, wenn sie was thun will, sie solches thun muss, weil Ich noch da bin und sie mit Nachdruck in ihrer Operation secondiren kann. Der Schritt, den sie schon gethan hat, ist zu weit, als nunmehro länger zu warten und den Moment zu versäumen, da es gewiss ist, dass, wenn Ich erst unterdrücket

[1] Rexin hatte geschrieben, es „wäre noch sehr nöthig gewesen mir anzuzeigen, ob den England zu Liebe ausgelassenen relevanten Articul (vergl. Bd. XVIII, 343. 344), wie auch, was mir Ew. Königl. Majestät im letzten Schreiben berichtet, und ich die Pforte bereits wissen lassen, nämlich, dass Ew. Königl. Majestät niemals einen Frieden machen würden, ohne die Pforte mit einzuschliessen, ingleichen die Garantie dessen betreffende, was die Pforte etwan occupiren möchte — falls dieses alles die Pforte verlangte —, es dem Tractat noch beifügen könnte."

bin, alsdenn die Oesterreicher und Russen es ihr nicht vergessen, sondern zusammen auf dem Halse fallen werden, ohne dass sie alsdenn einigen Beistand hat.

Was Ihr meldet, wegen derer Excesse, so die Armateurs an denen Türken begangen, gethan zu haben, solches approbire Ich sehr.[1] Wie Ich Euch aber schon geschrieben, so habe Ich allen Armateurs Meinen Pavillon weiter zu führen ohne Unterscheid verboten;[2] daher diejenigen, so sich dessen weiter bedienen und Excesse machen, als pure Seeräuber tractiret werden können.

Sonsten habe Ich Euch, obschon noch zur Zeit in höchstem Vertrauen und unter der Condition, das Secret davon noch zu menagiren, eröffnen wollen, dass auch der dänische Hof, welcher die Gefahr, so ihm selbst davon bevorstehet, wenn es denen Russen gelücken sollte, Mich dergestalt herunterzubringen, dass Meine Provinz Preussen unter der Botmässigkeit von Russland bliebe, [erkennet,] sich wohl nächstens entschliessen möchte, mit Mir in eine Alliance zu treten, um die Russen wiederum aus Preussen zu delogiren und Mir solches zu garantiren. Welches Mir dann den Krieg erleichtern und so mehr im Stande setzen würde, der Pforte in ihren Operationen zu assistiren und selbige bei dem Besitz des von ihr zu erobernden Banats zu souteniren. Ihr werdet wissen, ob es angehe und einigen Nutzen zu Euren Absichten schaffen könne, dass, ohne dass das Secret verletzet werde, Ihr dem ersten Interprète der Pforte etwas davon im Vertrauen insinuiret.

Friderich.

Wendet alles, was Ihr vermöget, an, damit Meine Sache mit der Pforte auf das schleunigste zur Richtigkeit komme und die Operationes gleich darauf erfolgen. Ihr seid an Ort und Stelle und müsset also wissen, wie Ihr Euch am besten darunter zu nehmen habet. Weitere Instructiones, als die Ihr habet, kann Ich Euch fast nicht mehr geben. Ich erwarte mit grosser Ungeduld Eure Antworten.

P. S.

Da Ich bereits vorläufig zwei Schreiben von Mir, an den Sultan sowohl als an den Grossvezier, ausfertigen lassen, in der Intention, Euch solche nur allererst alsdenn zuzufertigen, wenn der Tractat zwischen Mir und der Pforte wirklich unterzeichnet sein würde, und um Mich gegen beide deshalb zu bedanken, so habe Ich dennoch vor gut gefunden, Euch die Originalia von diesen beiden Schreiben nur sogleich bei dieser Gelegenheit mitsenden zu lassen, einestheiles damit, wenn der Tractat schon wirklich gezeichnet wäre, Ihr sodann solche Schreiben

[1] Rexin hatte, um zu verhindern, dass die Geschädigten sich mit ihrer Klage an den Sultan wendeten, das Versprechen gegeben, „dass, sobald von denen Effecten, so diese Leute verloren, und von der Gültigkeit ihrer Prétentions informiret sein werde, ich solche ihres Verlustes wegen völlig contentiren werde". — [2] Vergl. S. 216.

behörigen Ortes übergeben und dadurch die Gelegenheit nehmen könntet, so mehr auf die wirkliche Operationes derer Türken zu treiben. Sollte aber der Tractat noch nicht gezeichnet seind, so verstehet es sich zwar von selbsten, dass Ihr diese beide Schreiben noch an Euch halten und nicht eher übergeben müsset, bis dass der Tractat zuvorderst gezeichnet sein wird; Ihr werdet Euch aber, wie Ich glaube, doch deren dazu bedienen können, dass, falls der Grossvezier eine Anicroche daher machen wollte, dass in Meinem vorhin auch Euch zugesandten Schreiben an ihn und den Sultan nichts wegen des Königs von Engelland enthalten, Ihr alsdenn dem Interpreten der Pforte und allenfalls auch selbst dem Grossvezier diese Meine beide jetzige Schreiben, es sei in Original oder auch in einer türkischen Uebersetzung, gleichsam wie in Vertrauen vorzeigen und einsehen lassen könnet, mit der Insinuation, dass es nur von der Unterschrift des Tractats dependire, da Ihr sogleich darauf beide Originalschreiben übergeben würdet. Ihr müsset wissen, ob und wie Ihr den besten Gebrauch davon machen könnet.

Zum Ueberfluss avertire Ich Euch noch, dass, wenn Euch wider alles Vermuthen wegen dieser jetzigen beiden Schreiben das Dubium gemachet werden sollte, dass Meine Minister solche nicht contrasigniret hätten, Ihr alsdann darauf antworten könnet, wie diese beide Schreiben eigentlich Cabinet- oder Handschreiben von Mir wären, welche die Prérogative hätten, dass Meine Minister solche niemalen contrasignireten, welches sonsten wohl bei denen aus der Kanzelei ausgefertigten Schreiben geschähe, und dass dieses eine beständige Étiquette bei uns sei, davon nicht abgegangen würde.

Nach dem Concept.

12089. AU GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

[Au camp de Meissen, 18 mai 1760.][1]

Chiffre Fouqué!

Il faut, pour que vous me compreniez entièrement, que je vous informe que je suis obligé de m'arranger sur deux choses; la première, c'est mon plan de campagne fondé sur la diversion des Turcs, mon second plan est, si, contre toute attente, cette diversion n'aurait pas lieu.

Or, par un émissaire que je reçus hier,[2] je dois croire que la chose est certaine; les Autrichiens n'en peuvent avoir vent que sur la fin de ce mois, et il faut sur-le-champ qu'ils fassent marcher 60 000 hommes pour Bude;[3] c'est alors que nous voulons exécuter le projet sur la Moravie pour prêter la main aux Turcs, pour attirer la guerre

[1] Das Datum von Eichel zugesetzt. — [2] Vergl. Nr. 12088. — [3] So. Gemeint ist jedenfalls Buda (Ofen).

sur le Danube, délivrer la Saxe et pénétrer en Bohême. Si cette diversion, par quelque malheur, n'arrivait pas, je vous avoue que nous nous trouverions dans un étrange embarras, et que, quoi que je fasse, Laudon d'un côté et les Cercles de l'autre ne trouveront rien vis-à-vis d'eux; cependant je crois que 5 bataillons suffiront à Landeshut. Dès que l'ennemi entre en Silésie, il faudra donner le pain aux garnisons. Si vous jetez un bataillon à Glogau, vous en garderez 14; c'est toujours de quoi couvrir Breslau, qui, étant la place la plus faible, doit être le plus soigneusement gardé. Et, quant à la certitude des opérations de la Porte, nous en serons instruits infailliblement au commencement de juin par les mouvements de nos ennemis; alors, vous pourrez camper à Neisse et tirer encore 3 ou 4 bataillons des différentes places. Je vous enverrai ce que je pourrai de cavalerie d'ici. Daun sera obligé de détacher pour la Moravie; je vous renforcerai à proportion, et des Tartares, que les Turcs vous feront joindre, vous mettront en état de faire des incursions jusqu'aux portes de Vienne. Daun sera bien obligé d'y venir, et nous pénétrerons en Bohême.[1]

Nach dem Concept. Eigenhändig. [Federic.]

12090. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Lager bei Meissen, 19. Mai 1760.

Nachdem Ich noch erwogen, wie dass, wenn auch der Tractat zwischen Mir und der Pforte gezeichnet worden, es alsdann nach der Neigung des Grossvezier, so Ihr in Eurem letztern Schreiben[2] berühret habet, leicht geschehen könnte, dass die Türken alsdenn die Reise nach Adrianopel und ihre Operationes wirklich anzufangen von neuem daran accrochireten, dass sie zuvorderst Meine Ratification des Tractats abwarten müssten, und dann dieser Prätext so plausibel ist, dass, wenn er gebrauchet würde, man alsdenn mit Grunde nichts dagegen sagen könnte, worüber aber und ehe Euer Courier herkäme und mit dem Ratificationsinstrument wieder zurück sein könnte, zum wenigsten eine Zeit von dritthalb Monat verstrichen sein würde, so habe Ich die Resolution gefasset, Euch nur sogleich mit diesem Courier auch das in gewöhnlicher Form ausgefertigte Ratificationsinstrument mit angehängetem grossen Siegel, wie es alles sein muss, hierbei mit zuzufertigen.

Sobald also der Tractat gezeichnet und die Auswechselung derer beiden Exemplare desselben geschehen sein wird, Ihr auch von denen

[1] Dem General Lattorff wird, Lager bei Meissen 19. Mai, für seine Nachrichten gedankt; es werde dem Könige „recht angenehm" sein, „wenn Ihr ferner continuiren werdet, Mir das dort passirende zu schreiben, insonderheit aber, wenn Ihr Mir die verlangte Nachrichten aus Ungarn werdet melden können". [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [2] Vergl. Nr. 12088.

Türken die Uebersetzung davon erhalten haben werdet, so ist in dem Original des Ratificationsinstrument so viel Platz in blanco gelassen worden, dass Ihr dorten gleich die Uebersetzung des Tractats in solchem hereinschreiben lassen könnet, und zwar so, dass es ohngefähr das ledige Spatium dadurch ausfüllet. Deshalb Ihr Euch nur gleich bemühen müsset, jemanden in Konstantinopel aufzufinden, der eine gute lateinische, französische oder italienische Hand schreibet, so derjenigen, die das Ratificationsinstrument geschrieben, ziemlich gleich kommet, um selbigen nach gezeichnetem Tractat gleich bei der Hand zu haben; dabei Ihr dahin selbst das Auge haben müsset, dass alles mit der allergrössesten Accuratesse geschrieben, nichts ausgelassen, noch ein Wort verstümmelt oder etwas darin radiret, noch verschrieben oder drüber geschrieben werde, als welches alles essentielle Stücke sein, so wohl zu beobachten. Ihr findet in dem Ratificationsinstrument selbst ein teutsches Promemoria, so Euch alle Anleitung giebet, was bei Inserirung des Tractats in dem Originalratificationsinstrument wohl zu beobachten ist, so Ihr Euch zur Instruction deshalb dienen lassen und genau beobachten müsset. Wenn also das originale Ratificationsinstrument dergestalt ganz fertig ist, alsdenn habt Ihr dem Grossvezier zu melden, dass Ihr bereits solches in Händen hättet und bereit wäret, sobald das Ratificationsinstrument türkischerseits fertig, solches mit der Ratification der Pforte auszuwechseln, wozu Ihr dann einen Tag und Ort zu determiniren bitten müsset und die Auswechselung alsdenn gleich geschehen kann, wenn gewöhnlicher Maassen beide Exemplaria gegen einander collationiret worden. Dieses wird um so füglicher geschehen können, weil in den Tractat ordinaire die Worte gesetzet zu werden [pflegen]: Die Ratification soll in so viel Tagen, nota bene, oder wo möglich noch eher geschehen. Es kann auch solches nicht hindern, wenn man Euch das Dubium machen wollte, dass Ihr die Ratification dergestalt eher hättet, als Ich den Tractat selbst sehen können, auf welchen Fall Ihr solches mit der grossen Étendue Eurer habenden Pleinspouvoirs und Instructionen ablehnen könnet. Treibet also sehr darauf, dass die Sache auf das allerbestmöglichste berichtiget werde und dass alsdenn die Operationes derer Türken gleich darauf frisch geschehen, und sparet zu dem Ende weder Mühe noch Geld. Sobald die Auswechselung der Ratification geschehen, so müsset Ihr Mir, wo nicht das Originalratificationsinstrument selbst, doch eine accurate Abschrift von allem mit einem sicheren Courier cito schicken und solches mit Eurem Bericht begleiten.

Nach dem Concept. Friderich.[1]

[1] Gleichzeitig wird an Rexin ein Duplicat des königlichen Schreibens vom 10. Mai (Nr. 12072) übersandt.

12091. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 19 mai 1760.

Le courrier Dœpcken m'a rendu les dépêches que vous lui avez confiées du 2 et du 6 de ce mois, par lesquelles j'ai appris avec toute la satisfaction possible la résolution que le ministère a prise de faire passer un renfort de troupes anglaises en Allemagne et de pousser avec vigueur la guerre contre la France par mer et principalement dans les deux Indes, ce qui certainement réduira bientôt la France à supplier la paix de l'Angleterre aux conditions que celle-ci lui voudra prescrire.

Pour ce qui regarde le comte de Saint-Germain, je trouve bien juste ce que M. Pitt vous a dit à son sujet.[1] Jusqu'à présent il ne m'a point écrit, et au cas qu'il le ferait encore, je lui donnerai un asile à Emden ou plutôt à Aurich, à condition de ne se mêler de rien. Je crains seulement que cet homme singulier ne s'avise étourdiment de venir ici, sans m'écrire et sans en demander préalablement ma permission, de quoi je ne voudrais point répondre.

Quant à la négociation secrète qui a été sur le tapis entre l'Angleterre et la France, je crois m'avoir assez catégoriquement expliqué dans mes lettres précédentes que je vous ai faites,[2] et de sorte que je ne saurais le faire plus catégoriquement, que je regarde toute négociation de paix avec la France absolument rompue, et que j'en étais bien aise de ce que le ministère anglais ne s'était point fait duper par les artifices illusoires de la France. Je crois d'ailleurs m'avoir si positivement expliqué par mes lettres antérieures à vous que jamais je ne me séparerais de l'Angleterre, ni ne consentirais jamais à ce que quelques préliminaires de paix se fissent entre l'Angleterre et la France à mon exclusion et sans que mes intérêts et mon inclusion n'y fussent mis pour base, en conséquence du projet que le comte Finckenstein vous a envoyé à mon ordre,[3] en sorte que les appréhensions que vous marquez, comme si je pouvais ne pas demeurer ferme dans ces principes, tant pour ce qui concerne mon inclusion que la manière de pourvoir à ma sûreté, et que je voudrais laisser ces deux points dans un état incertain, sont tout-à-fait frivoles et non fondées. Sur quoi vous vous dirigerez fermement et que cela vous soit dit de ma part une fois pour toutes, sans que vous vous en écarterez du tout.

J'ai reçu de nouvelles lettres de Constantinople du 11 d'avril,[4] en conséquence desquelles mon chargé d'affaires à la Porte se plaint encore amèrement des traverses qu'il avait à essuyer dans sa négociation du

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 6. Mai, berichtet: „Le sieur Pitt . . nous a fortement sollicité de faire tout ce qui sera en notre pouvoir, pour dissuader à Votre Majesté de permettre au comte de Saint-Germain (vergl. S. 329) de se rendre auprès de Sa personne, de crainte qu'il n'en résultât quelque tracasserie ou inconvénient." — [2] Nr. 12071. — [3] Vergl. Nr. 12032. 12033. 12045. — [4] Vergl. Nr. 12088.

sieur Porter, jusqu'à médire; que, dès le commencement de sa négociation et jusqu'au moment présent, il avait eu plus à craindre du sieur Porter que de tout ce qu'il y avait là des ministres des puissances ennemies, et qu'il n'y avait que huit jours passés alors que le dernier s'était expliqué tout nettement et en termes exprès vers le secrétaire de l'interprète de la Porte, quand celui-ci avait eu à lui parler sur d'autres affaires, que Dieu le préserverait d'inspirer à la Porte d'entrer en quelque guerre et d'interrompre la tranquillité où elle se trouvait avec les puissances voisines; qu'il n'avait eu aucun ordre de sa cour de s'intéresser le moindrement pour moi à cet égard, et qu'il se garderait bien de le faire jamais.

Voilà ce que je ne vous dis cependant que pour votre unique direction, avec défense expresse de n'en parler du tout aux ministres anglais. Nonobstant cette conduite peu équivoque du sieur Porter, toutes les apparences sont que la Porte signera son traité défensif avec moi et qu'elle opérera ensuite quelque diversion en ma faveur. Si une fois cela sera arrivé, je ne serai guère en peine du dépit secret que le ministère anglais en ressentira; peut-être il n'y a eu principalement que ce moyen pour me soutenir contre toutes les forces supérieures ennemies que j'ai seul sur les bras de tout côté; et, si ledit ministère s'en avisera bien, il trouvera lui-même que ce soit un des moyens des plus efficaces pour ramener d'autant plus tôt la France et ses alliés à se prêter à une paix juste et raisonnable.

Quant à l'article de vos dépêches relativement au rappel de mes 10 escadrons de dragons de l'armée alliée,[1] vous devez vous représenter vous-même combien il m'a coûté à procéder à cette démarche dont je me suis d'abord représenté quelques inconvénients. Mais ne serait [-il] pas extrêmement dur qu'après les malheurs et les pertes que j'ai essuyés l'année passée, je dusse me laisser accabler impunément des forces ennemies, sans me servir des moyens que j'ai pour faire face encore à mes ennemis? J'écrirai une lettre de ma main propre au roi d'Angleterre[2] pour lui en indiquer toutes mes raisons. C'est sans fondement ni raison que le prince Ferdinand de Brunswick a fait bruit de cette chose. Il aura cette année-ci, comme il en convient lui-même, 90 000 hommes sous ses ordres; ce qu'il aura de l'ennemi vis-à-vis de lui, sera 110 000 ou 120 000 Français effectifs: voilà, par conséquence, la proportion de trois contre quatre. Au lieu que tout ce que je puis mettre en campagne, seront 110 000 hommes, et que j'aurai vis-à-vis de moi en troupes autrichiennes, russes, de l'Empire et suédois, au delà de 200 000 combattants, de sorte que cela fait à mon égard la proportion d'un contre deux. Nonobstant cela, je laisse à la disposition du prince Ferdinand les escadrons de hussards, le bataillon franc, avec le reste de ce que je lui ai joint, et, dès que je serai, tant soit peu, sorti de mon

[1] Vergl. S. 331. 332. — [2] Nr. 12093.

grand embarras présent, soit par une diversion des Turcs, soit par quelque autre évènement avantageux, je lui renverrai non seulement les 10 escadrons de dragons en question, mais plus encore dont je ne saurais pas me priver dans le grand embarras où je me trouve actuellement à présent.

Vous parlerez de ce que dessus à ce sujet à M. Pitt et aux autres ministres, qui alors ne manqueront pas d'envisager la proportion des troupes de l'un et l'autre côté.

Nach dem Concept. Federic.

12092. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 19 mai 1760.][1]

Chiffre!

J'ai reçu, il y a deux jours, un courrier de Constantinople.[2] Selon le contenu de la dépêche, je dois me persuader que le traité est signé et, par conséquent, la diversion certaine; mais je ne saurais répondre de quinze jours de plus ou moins, ainsi qu'en mettant les choses au pire, cela pourrait traîner jusques au 15 de juin, et je crois que nous pourrons fort bien nous soutenir jusqu'alors sans grande perte.

Lacy ne saurait m'empêcher de détacher en Lusace; son corps consiste en 6 bataillons, 4000 croates, 4 régiments de dragons saxons et un régiment de hussards. Il s'est retiré à Neudorf[3] sous le canon de Dresde, et dans l'armée de Daun je remarque beaucoup d'incertitude, dont je ne saurais vous rendre raison.

Les Anglais ont fortifié l'armée du prince Ferdinand de 6000 hommes; cela donne une grande matière de réflexion aux Autrichiens, et si la levée de bouclier des Turcs s'y joint, ils seront totalement déconcertés.

Vous verrez par les nouvelles des Russes que je vous ai communiquées aujourd'hui,[4] que leurs manœuvres désignent plutôt une défensive qu'une offensive; il faut à présent attendre de huit jours en huit jours que les choses s'éclairciront; il faudra faire la guerre à l'œil et selon que les évènements nous en donneront les moyens. J'ai peu de confiance jusqu'ici aux promesses des Danois,[5] cependant, si les Turcs commencent, cela pourra les encourager. Je ne perds point espérance après les dernières nouvelles que j'ai reçues, et je crois que notre crise

[1] Das Datum nach der Ausfertigung. — [2] Vergl. Nr. 12088. — [3] Vorort, nördl. von Dresden. — [4] Mit einem vorangehenden Schreiben vom 19. werden dem Prinzen (nicht mehr vorliegende) Nachrichten aus Preussen und aus Petersburg, sowie ein Bericht des Generals Treskow übersandt und hinzugefügt: „Autant que je comprends par ces nouvelles, je ne saurais envisager jusqu'à présent les arrangements que les Russes font, que pour défensifs plutôt que pour offensifs." — [5] Vergl. S. 345.

ne durera tout au plus que quinze jours ou trois semaines. Ce terme n'est pas assez long pour épuiser notre patience.

Federic.

Tout le monde est encore dans ses quartiers, et cela durera jusqu'à la fin du mois.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept; der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12093. AU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE A LONDRES.

Camp de Meissen, 20 mai 1760.

Monsieur mon Frère. Il est connu à Votre Majesté combien la fortune m'a peu favorisé l'année précédente, et combien je me suis vu prêt d'être accablé par un nombre infiniment supérieur d'ennemis. Quelques peines que l'on a prises, il a été impossible de réparer les pertes considérables que j'ai faites la campagne précédente. Le nombre de mes ennemis n'a pas diminué. J'apprends, au contraire, qu'ils font les derniers efforts pour se rendre plus redoutables cette année. J'ai été obligé par ces fortes raisons qui regardent immédiatement la conservation de mes États, de rappeler une partie de la cavalerie qui a servi dans l'armée des alliés,[1] et encore ce nombre n'est-il pas suffisant pour me garantir contre les malheurs dont je suis menacé. Mais je serais toutefois très condamnable, si je n'employais pas tous les moyens que le Ciel m'a donnés, pour me défendre. Ce sont d'aussi fortes raisons qui m'ont fait prendre ce parti. Pour peu que les conjonctures changent d'une façon favorable, ou qu'il arrive quelque évènement heureux, je n'aurai rien de plus pressé que de renvoyer un même nombre de troupes à l'armée alliée. Les alliés sont trois contre quatre, savoir 90 000 hommes contre 120 000. Je me trouve à présent comme un contre deux, et je prévois trop le mal qui pourrait arriver, si je n'y apportais à temps les faibles remèdes que j'y puis opposer. Ceci ne dérangera en rien les mesures du prince Ferdinand, et les intérêts de Votre Majesté n'en souffriront point. Je suis avec la plus haute considération, Monsieur mon Frère, de Votre Majesté le bon frère

Federic.[2]

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 357. — [2] Eichel äussert sich in einem Schreiben an Finckenstein vom 20. Mai über die Differenz zwischen dem König und Prinz Ferdinand, der Prinz meine, dass, wenn er die 10 Escadrons verliere, „solches Dero ganzen *plan de campagne* derangiren und nöthigen würde, entweder Westfalen oder Hessen dem Feinde offen zu lassen, und auf solchen Fuss haben Dieselbe es in Engelland vorstellig gemachet; daher alles dorten sich vor ihn interessiret, um Deroselben diese 10 Escadrons zu [belassen]. Jeder von beiden Theilen siehet darunter nur auf seinen Embarras; wenn man aber Embarras um Embarras vernünftig und nach der Billigkeit nehmen will, so ist der von dem König wohl der allergrösseste und dessen

12094. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 20. Mai 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 17. dieses wohl erhalten, und gehen Meine Nachrichten alle dahin, dass der General Laudon nach Zittau marschiret, und kann Ich also über dieses Sujet nichts anders, als so Ich schon geschrieben habe,[1] Euch communiciren.

Meine Nachrichten aus Konstantinopel anlangend, so sind solche sehr gut[2] und machen Mir glauben, dass der Tractat medio dieses Monats müsse geschlossen sein. Auf solchen Fall wird es noch auf etwa vierzehen Tagen ankommen, ehe es die Oesterreicher erfahren und es in ihren Arrangements eine Veränderung operire. Indessen muss der Generalmajor von Schmettau sehr auf seiner Hut sein, damit ihm kein Unglück widerfahren könne.

Nach dem Concept. Friderich.

12095. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au camp de Meissen, 20 mai 1760.

La lettre que Votre Altesse m'a faite du 15 de ce mois, m'a été bien rendue. Je me fie à votre grande habileté que vous saurez faire échouer tous les vastes desseins des Français dont ils se vantent à présent; mais, selon mes nouvelles, tous ces considérables renforts dont ils font [ostentation],[3] ne doivent consister qu'en un ramas de jeunes gens pour la plupart incapables au service et à manier les armes.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

Partie die schwächeste, welcher die Hülfe am meisten nöthig ist. . . Eine baldige und recht gute Nachricht aus der Türkei könnte dieses ohnangenehme Différend auf einmal zu beiderseitigem Vergnügen beilegen; in längererm Ausbleiben von solcher aber sehe ich nicht, wie die Sache *de bonne grâce* endigen wird, und besorge, dass es der erste Ferment zu nachtheiligen Suiten sein könne, so Gott verhütten wolle!" „Von der hiesigen Situation kann nicht anders melden, als dass es noch ganz stille und ruhig ist, auch die Oesterreicher noch nicht campiren. Aus denen Anstalten aber, so feindlicherseits ganz von ferne her gemachet werden, judicire ich fast, dass diese Calme von einer furieusen Bourrasque gefolget werden wird. . . . . Sollte das letztere besondere chiffrirte Schreiben Sr. Königl. Majestät an Ew. Excellenz, die jetzige Situation betreffend (vergl. S. 343 Anm. 3), Ew. Excellenz nicht die Gelegenheit geben, eine Anfrage zu hasardiren, wie es auf den Fall, dass Magdeburg menaciret würde, mit der königlichen Famille und andern zu halten? Es würde solches zu Dero Beruhigung [dienen], und einige nöthige Anstalten deshalb *de longue main* und ohnvermerket zu machen, wenn, so Gott verhüte, der Cas existirete."

[1] Vergl. Nr. 12073. — [2] Vergl. S. 358. — [3] Nach dem Concept.

12096. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 21 mai 1760.][1]

Chiffre!

La paix a été manquée, parceque le parti de Choiseul l'a emporté sur les autres; mais si les Anglais ont encore quelque avantage, les Français seront forcés de la faire ni plus ni moins.

Je vous avoue que, si je pouvais envoyer Laudon et tout son corps au Monomotapa, je le ferais; mais je n'ai pas cette science-là.

Je ne peux vous répondre du jour que notre traité sera signé à Constantinople; selon que je peux le conjecturer, ce doit avoir été du 10 au 16; mettez tout au plus le 18: il faut dix jours, pour que la nouvelle arrive à Vienne, ajoutez trois jours de conseil et trois jours pour le courrier qui apporte les dépêches à Daun, cela nous mène jusqu'au 3 de juin. Je vous le répète, comme on me l'écrit, que la chose est certaine; Dieu sait cependant ce qui peut être arrivé depuis ma dernière lettre de là-bas, qui est du 11 avril. Il paraît que les Russes se défient de quelque chose; quant aux Autrichiens, ils paraissent dans une parfaite sécurité. Ne me rendez pas responsable de la paix, et ne me demandez quand elle se fera, je suis comme un docteur: je ne sais rien.

Quant à Stutterheim, il est sûr que la besogne qu'il a, est trop forte pour lui, et qu'il s'en acquittera mal;[2] d'un autre côté, il faut confesser que vous avez besoin de bons officiers, et je regarde Ramin comme le meilleur de vos généraux-majors. Faites ce que vous jugerez le plus convenable; si ce n'est pas Ramin, pensez à un autre.

Federic.

J'avoue, mon cher frère, qu'on pourrait dire à l'occasion de votre prophète[3] ce que disait Joas:

»Et quel temps fut jamais plus fécond en miracles!«[4]

Le mal est que les miracles de notre temps ont besoin d'être refaits. Si votre prophète était inspiré, sans doute qu'il aurait dû révéler tout le projet de campagne de nos ennemis; c'est de quoi il ne dit rien. Tout le monde peut à peu près en deviner autant que lui. Il y aura cette campagne des batailles: pardi,[5] quand on voit quatre ou cinq grandes puissances qui sont acharnées sur un prince, il ne faut pas beaucoup exalter son âme pour se figurer qu'on se battra. Si vous pouviez envoyer l'inspiré à Zastrow,[6] il en ferait ses délices.

[1] Das Datum nach der Ausfertigung. — [2] Vergl. S. 339. — [3] Der Prinz hatte, Sagan 19. Mai, berichtet: „Un homme de Friedland en Bohême qui se dit prophète, vient d'arriver pour me révéler le secret que je dois vous apprendre en son nom, c'est que la paix se fera cette année, après que vos armées auront donné encore trois batailles; il prétend que c'est immédiatement de Dieu qu'il tient ce mystère.“ — [4] Racine, Athalie, Akt I, Scene I. — [5] In der Vorlage: ‚mardi‘. — [6] Vergl. S. 358.

Les Cercles avancent, ce qui me fait croire que c'est pour m'attirer de ce côté-là, tandis que Laudon agira en Lusace.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhandigen Concept. Der Zusatz, von „J'avoue" an, eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12097. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Lager bei Meissen, 21. Mai 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 13. dieses erhalten und danke Euch auf das gnädigste vor die Mir darin communicirte Nachrichten,[1] wegen welcher Ich überhaupt aufrichtig bekennen muss, dass diejenigen, so Ich von Euch bekomme, noch allemal die sichersten und besten seind, so Ich erhalte. Es wird Mir auch daher jedesmal besonders angenehm sein, wenn Ihr Gelegenheit haben werdet, Mich öfters damit zu versehen.

Nach dem Concept. Friderich.

12098. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 21 mai 1760.

Je vous envoie à la suite de cette lettre les cartes que j'ai fait lever de toutes les contrées de la Silésie au delà de l'Oder, que vous avez désirées.

Je joins d'ailleurs l'extrait d'une lettre du lieutenant-général de Lattorff à Cosel[2] que je viens de recevoir, qui comprend toutes les nouvelles que j'ai relativement à la marche de Laudon, dont je commence à croire qu'elle ne regarde proprement jusqu'ici qu'une défensive, votre marche à Sagan ayant apparemment donné de l'appréhension aux Autrichiens, comme si votre intention était de vous tourner du côté de Zittau, pour faire diversion de ce côté-là et entrer ensuite en Bohême: ce qui a donné une si chaude alarme à ces gens qu'ils ont rappelé Laudon, afin de se joindre à Beck; c'est au moins ce que j'en présume jusqu'à présent.

[1] Lattorff hatte, Cosel 13. Mai, berichtet, „dass Laudon in hiesiger Gegend sich nicht mehr wird sehen lassen, viel weniger eine Belagerung vornehmen, dass der Marsch des Corps dahin abziele, mit einer Colonne gegen Trautenau zu rücken und mit der andern das Magazin von Königgrätz zu decken, nach Befinden der Umstände aber zur grossen Armee zu stossen, und ferner, dass Daun vor Aufbruch gedachten Corps dem Laudon geschrieben, auf seiner Hut zu sein, weil er vernommen, dass ein Corps von Ew. Königl. Majestät Armee detachirt, ohne zu wissen wohin". — [2] Vergl. Nr. 12097.

Dans ce moment, j'apprends que l'avant-garde des Cercles avance du côté de Leipzig, mais je ne me remuerai qu'à bonnes enseignes et quand cela sera nécessaire. Je vous prie de bien ménager les cartes, ce sont les seules que j'ai.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz „Dans ce moment etc." eigenhändig.

12099. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 21. Mai 1760.

Ich habe Euer Schreiben unterm 18. dieses nebst den solchem angeschlossene Nachrichten[1] wohl erhalten, und communicire Ich Euch beigehend diejenige, so Ich aus der Gegend von Zittau heute bekommen habe.[2] Ihr müsset das Auge auf Lauban haben, dass da kein Unglück vorfalle.[3]

Was die Reichsarmee betrifft, so ist von solcher ein Theil nach Naumburg avanciret, so sich für ein Avantcorps ausgiebet. Ich stehe dabei in den Gedanken, dass der Feldmarschall Daun meine Attention dahin zu ziehen bemühet, um desto bequemer in der Lausnitz etwas vornehmen zu können.

Les Cercles commencent à se remuer, ce qui me fait croire que Laudon se mettra bientôt en mouvement; on prétend qu'on a marqué pour lui un camp du côté de Gœrlitz.

Federic.

Je ne sais si vous ne feriez pas bien de rapprocher Ziethen[4] de votre voisinage.

Nach der Ausfertigung im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien. Die Zusätze eigenhändig.

12100. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 22 mai 1760.

J'ai reçu votre lettre du 20 de ce mois, et je suis entièrement de votre sentiment, et j'approuve toutes les mesures que vous prenez de

[1] Auszug aus Berichten von Schmettau, Schenckendorff und d'O. — [2] Die „Nachrichten aus der Gegend Zittau" besagten, dass das Becksche Corps noch ruhig bei Zittau stehe, ein zweites Corps nördlich und nordwestlich von Zittau, Vorposten von leichten Truppen in Bautzen, Görlitz, Löbau und Weissenberg. „Der General Laudon soll diese beide Corps commandiren, und ist das Lager zwischen Görlitz und Ostritz ausgestochen. Durch Görlitz sind Regimenter marschiret, die nach Schlesien haben gehen wollen, sind aber zurückgekommen." — [3] Auf dem Berichte des Generalmajors Schmettau, Lauban 18. Mai, finden sich die Weisungen: „Ich glaubte, er thäte gut, auf allen Fall auf seiner Hut zu sein; was Ich glaubte, das ist, dass Laudon, so viel Ich erfahren könnte, 13 bis 14000 Mann mitbrächte." — [4] Den Generalmajor. Vergl. S. 341.

votre côté;[1] ce sont certainement les meilleures qu'il y ait à prendre, et, dans la conjoncture présente, c'est certainement tout ce qu'on peut faire de mieux.

Quant à ce qui me regarde, je dois vous dire que vous ne devez pas vous embarrasser du corps de Lacy; c'est environ 6000 hommes, et quand même on le porterait à 20 000 hommes, je crois en pouvoir tenir bon compte. Mais voici sur quoi je balance actuellement. Voilà les troupes de l'Empire qui avancent d'un côté, et voilà Laudon d'un autre, qui va prendre son camp à Gœrlitz. Je dois penser à frapper un coup sur les détachements de l'ennemi du commencement de la campagne, et tant que ces gens ne se déclarent pas, je suis indécis de quel côté il faudra se tourner. Si, par exemple, les troupes des Cercles débouchent entièrement hors des montagnes et qu'elles viennent dans les plaines de Leipzig et de Merseburg, il faut sans contredit faire un gros détachement de ce côté-là et les chasser, ce qui peut être facile; d'un autre côté, si le corps de Lacy se porte sur Grossenhain et au delà, ce serait encore un moment favorable, pour lui aller à dos et en avoir beau jeu. Mais tant que les choses sont en suspens et que l'ennemi ne fait pas de véritable manœuvre, je crois devoir rester dans la position où je suis, tant pour l'enhardir et pour le rendre plus présomptueux, que pour ne point faire de manœuvre mal à propos et trop tôt.

Pour ce qui regarde les mouvements des Russes, je parierais presque qu'ils ne quitteront la Prusse qu'au commencement de juin, primo, parceque leur général Soltykow est encore à Pétersbourg et, secundo, qu'avec leur grande quantité de chevaux qu'ils ont avec eux, il faut que les pâturages soient plus avancés qu'ils ne le sont encore.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 101. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 22 mai 1760.

Quoiqu'il y ait beaucoup de considérations à faire sur ce que le baron de Bernstorff a témoigné envers celui de Steinberg, en conséquence de ce que le baron Münchhausen vous a écrit,[2] sur le but principal de la cour de Copenhague pour faire l'acquisition du Holstein

[1] Der Prinz hatte, Sagan 20. Mai, berichtet: „J'ai pris la résolution de prendre une position entre Priebus et Sorau, et d'y attirer le général Schmettau avec tous les régiments qui appartiennent à l'armée que je dois commander. Le général Fouqué, qui a pris des arrangements pour se camper à Kaltenvorwerk, y. prendrait alors son camp; aussi, par ce moyen, je me trouverais sur le flanc gauche de Laudon, j'établirais encore la communication avec toutes vos armées; je couvre Berlin et serais en état d'empêcher que Laudon ne s'établisse en Silésie." — [2] Das Schreiben Münchhausens liegt nicht mehr vor. Ueber den Inhalt desselben hatte Finckenstein, Magdeburg 20. Mai, berichtet.

ducal et de couper court par la négociation future aux différends avec le Grand-Duc,[1] néanmoins, comme dans la situation présente où je me trouve, nous ne sommes point en état de donner des lois aux Danois, ni de chicaner le terrain avec eux sur des choses qui ne regardent que des évènements du temps à venir, et perdre par là un secours présent dont nous sommes extrêmement pressés, il faut bien que nous mettions toutes considérations sur les contingents futurs à côté. Mon intention est que vous ne devez faire nulle difficulté sur le susdit article que le baron de Bernstorff a désiré, bien entendu cependant et à condition que la cour de Danemark ne traîne pas la négociation, mais l'accélère et la finisse au plus tôt, tout comme vous le dites, et qu'elle m'envoie incessamment alors les secours réels qu'elle s'est engagée de me prêter, principalement pour couvrir ma ville de Colberg d'un siège que les Russes menacent de faire bientôt, et pour contenir les Suédois en Allemagne des nouvelles opérations contre mes États.

Il ne nous reste à présent aucune autre résolution à prendre, et, d'ailleurs, les vrais intérêts de mon État demandent que je voie toujours mieux le Danemark en possession du Holstein ducal, que de le voir incorporé, pour ainsi dire, à l'empire de Russie, comme une province en dépendante; ce que tout prince de l'Empire bon patriote et des puissances étrangères encore ne sauraient envisager d'un œil indifférent.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12102. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 22 mai 1760.][2]

J'ai[3] grand' peine à croire cette nouvelle,[4] nos lettres de Danzig sont fraîches; ce doit être Browne qui marche avec 4000 hommes pour Posen, et qui peut-être aura répandu ce bruit. Tant que Soltykow n'est pas de retour à l'armée, il n'est pas apparent que les Russes commencent la campagne.

Nach dem Concept. Eigenhändig. Federic.

12103. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.[5]

Lager bei Meissen, 22. Mai 1760.

Es ist vor einigen Wochen bereits, dass Ich an Ew. Liebden die Ordre ergehen lassen,[6] mit denen bei dortigem Corps d'armée von Mir

[1] Vergl. S. 306. — [2] Das Datum nach der Ausfertigung. — [3] In der Ausfertigung wird zunächst der Empfang eines zweiten Schreibens des Prinzen vom 20. bestätigt. — [4] Prinz Heinrich hatte, Sagan 20. Mai, geschrieben, er habe die Nachricht erhalten, dass Fermor mit 40000 Mann nach Posen marschire. — [5] Die Berichte des Prinzen im Monat Mai sind datirt am 6. aus Nordhausen, am 22. „im Lager bei Fritzlar". (Ein Bericht, welcher durch ein Verschreiben des Prinzen das Datum „Cossdorf 13. Mai" trägt, ist vom 13. Juni zu datiren, da er die Antwort auf das Schreiben des Königs vom 10. Juni bildet.) — [6] Vergl. S. 282. Anm. 2.

stehenden 10 Escadrons Dragoner von dar aufzubrechen und über Leipzig zu Mir anhero zu marschiren, auch Mir zu melden, wenn eher Dieselben bei Leipzig sein würden, im übrigen aber Meine bei dasiger Armee befindliche Husaren und Freibataillon daselbst zur ferneren Disposition des Prinz Ferdinand Liebden zurück zu lassen. Da aber Ew. Liebden bis dato Mir nicht einmal auf diese Meine Ordre das geringste geantwortet haben, so muss Ich Deroselben hierdurch erinnern, dass Dieselbe wissen müssen, wie Sie in Meinen Diensten stehen und mithin eines Dero Hauptdevoirs mit ist, dass Ew. Liebden Meinen Ordres exacte nachkommen; und befehle Ich Deroselben nochmals hierdurch, dass Dieselbe mit gedachten 10 Escadrons sogleich marschiren und Mir zugleich melden sollen, wenn eher Sie mit denenselben in der Gegend Leipzig sein werden.

Friderich.

Wissen Sie, wem Sie dienen und wessen Ordres Sie folgen müssen?

Nach dem Concept. Der (in der Ausfertigung eigenhändige) Zusatz nach einer Abschrift im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12104. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 22. Mai 1760.

[Eichel gratulirt dem Minister zu seiner Genesung und wünscht ihm „desto dauerhaftere Gesundheit", „welche jetzo mehr als sonsten nothwendig ist".]

Il[1] paraît à présent que les ennemis commenceront contre le Roi leurs opérations. Un corps de l'armée de l'Empire s'est avancé comme une avant-garde sur Naumburg-sur-la-Saale. Il faut voir si le reste de ladite armée suivra, et si l'on poussera vers Leipzig, ou quelle autre marche ces troupes feront.

Le Roi ne remuera qu'à bonnes enseignes et croit encore que ce mouvement des troupes des Cercles n'est qu'une ruse de Daun, pour détourner son attention sur ce que celui-ci voudra entreprendre sur la Silésie. Daun détache force des troupes autrichiennes au delà de l'Elbe et vers les frontières de la Lusace. Laudon s'est joint à Beck auprès de Zittau; l'on croit qu'il se campera auprès de Gœrlitz.[2] Si le dessein est de vouloir entrer en Silésie ou marcher vers Berlin, ils trouveront en leur chemin le prince Henri, tandis que ce Prince pourra rester encore en Silésie. Pour moi, qui n'entends rien à ce métier, je ne saurais cependant pas cacher à Votre Excellence l'appréhension où je suis ou pour Berlin, ou que Daun n'exécute le plan d'opérations que le maréchal Neipperg proposa à sa cour, il y a un an passé,[3] dont une copie se trouve parmi les papiers que j'ai envoyés alors à Votre Excellence de Landeshut, savoir d'environner le Roi de loin, par des différents corps, et de faire en sorte par des marches bien compassées, afin que ces corps se réunissent de tout côté, pour tomber tous à la fois sur le Roi. Enfin, il est bien à souhaiter que, si nous devons être secourus par des puissances étrangères, cela se fasse bien promptement et efficacement, faute de quoi il faudra un miracle pour nous soutenir contre la supériorité en nombre trop excessive des ennemis.

[1] Das folgende französisch, weil chiffrirt. Eichel besass für die Correspondenz mit dem Cabinetsministerium nur einen französischen Chiffre. — [2] Vergl. S. 360. 364. — [3] Vergl. Bd. XVIII, 150. 151.

Selon les dernières lettres du prince Ferdinand, les Français se mettent aussi en mouvement de tout côté. Il n'y a pas à douter que, selon un concert pris, les Russes ne fassent la même chose, ainsi que le prince Henri sera obligé de quitter nos parages, et le mois de juin pourra être fort critique et ouvrir de grandes scènes . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12105. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSSBRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Meissen, Mai 1760.]

Mitchell berichtet, Meissen 23. Mai (most secret), an Holdernesse, er habe dem Könige die Bitte vorgelegt, die 10 Schwadronen bei der Armee des Prinzen Ferdinand zu belassen.[1] Der König hat dem gegenüber auf seine bedrängte Lage hingewiesen.

„The King of Prussia then entered into an enumeration of the armies that were to act against him this campaign: that the Austrian under the command of Marshall Daun amounted to 120000, that of the Empire to 20000 and the Russians to 60000. Of the Swedes he said nothing. That all he could oppose to this mighty force, was the army in Saxony, which he reckons 60000, that under Prince Henry, 35000 men, and the corps under the command of General Fouqué, on the frontiers of Silesia, consisting of 12 or 14 bataillons and 10 squadrons; from all which His Prussian Majesty concluded that, as his enemies had almost the superiority of 100000 men, they might, if a proper plan of operations was concerted, lay him under the necessity of so weakening the army here, by detachments, that at last it could not even the advantage of situation be able to resist the force constantly opposed to it. . . .

I submitted with great humility to His Prussian Majesty whether the sacrificing a present utility, at the request of a faithful ally, might not be productive of greater advantages, especially when one had to do with a generous and well disposed people.

The King of Prussia replied with some vivacity that, though he was accountable to no Parliament, yet he owed protection to his subjects whom he was obliged to defend with his whole force, that they would have reason to complain if deprived of any part of it, in their present dangerous and critical situation, and that though he thought the event of the campaigne extremely doubtfull, yet he wished, whatever might happen, to be free from any reproach on the part of his own people . . .“

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

---

[1] Vergl. Nr. 12093.

12 106. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 23 mai 1760.

Je joins à ma lettre les nouvelles que je viens de recevoir de Prusse, tout comme celles de Pétersbourg du 6 de ce mois.[1] Comme, en conséquence de celles-là, Soltykow a été pour lors encore à Pétersbourg, il ne saurait être le 18 à l'armée; ce qui me tente de croire que tout ce qui se fait actuellement de mouvements par les Russes en Prusse, ne sont que des préparatifs pour la campagne, mais point encore pour l'ouvrir, de sorte que j'estime que l'armée ne se mettra pas en marche avant le 10 de juin. Dès que j'aurai d'autres nouvelles plus fraîches, je ne perdrai aucun temps de vous les communiquer.

Federic.

Voici encore une anecdote assez curieuse comprise à la feuille chiffrée, qui me vient d'arriver de très bonne part, pour que vous puissiez d'autant mieux tout combiner.[2]

Nach der Ausfertigung.

---

12 107. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 23. Mai 1760.

[Eichel meldet dem Minister, man habe die Nachricht erhalten, „dass auf einmal die Generals Laudon und Beck mit ihren Corps sich von Zittau nach Böhmen zurückgezogen haben", nachdem sie Daun mit einigen Regimentern verstärkt habe. „Was die Ursache und die Absicht davon sein kann, ist bis dato noch impenetrabel, wird sich aber in einigen wenigen Tagen näher developpiren müssen."]

Von Benoît ist heute hier ein Bericht vom 14. dieses eingekommen;[3] ich zweifele nicht, dass Ew. Excellenz davon das Duplicat erhalten haben werden. Da derselbe darin instantiiret, wegen eines ihm dort zugestelleten Mémoire bald beschieden zu werden, so erachte, meiner Schuldigkeit zu sein, Ew. Excellenz zu melden, dass Benoît solches Mémoire nie an den König eingesandt, sondern sich nur kurz darauf bezogen, dass er selbiges an das Departement gesandt habe. Er hat mithin von hier

[1] Liegen nicht bei. — [2] Nach einem Vermerk auf dem Concept stammte die im Zusatz erwähnte „anecdote" von Hellen. Dieser hatte, Haag 13. Mai, berichtet: „Il m'est revenu que la Russie, pour continuer la guerre avec vigueur, insiste positivement qu'elle garderait la Prusse et d'en garantir formellement la possession; à quoi la cour de Vienne ni celle de France ne voulaient point s'engager, et l'on croit que leurs hésitations sur cet article pourraient peut-être porter l'impératrice de Russie à ne pas se presser trop d'agir." — [3] In Antwort auf den Bericht vom 14. wird, Lager von Meissen 23. Mai, an Benoît geschrieben, dass die Dolmetscher, welche der König zu erlangen wünschte (vergl. S. 304) nicht in Warschau und dessen Nähe, sondern an den türkischen Grenzen, in Podolien u. s. w. zu suchen seien. „Il vous aurait été bien facile de comprendre que ce n'est pas moi qui veut chercher immédiatement à trouver de ces gens par des émissaires à envoyer exprès aux lieux pour les déterrer, mais c'est bien vous de qui j'attends que vous devez me les procurer par vos amis et confidents."

aus nicht die geringste Resolution noch Antwort deshalb erhalten, und werden Ew. Excellenz zu beurtheilen geruhen, ob und wie er darauf zu bescheiden.[1]

Sollte gedachtes Mémoire dasjenige sein, so ich in den letztern französischen naseweisen Utrechter Zeitungen vom 13. dieses gelesen, so würde der sächsische Hof sehr übele Gråce haben, des Königs Majestät den Cours derer schlechten Münzen in Polen zu imputiren, da bekannt genug ist, dass ein gewisser Kaufmann zu Leipzig, dessen Namen mir entfallen, der aber denen Münzbedienten in Magdeburg erinnerlich sein wird (ich glaube Frege), die Ausmünzung derer schlechten polnischen Tympfe und dergleichen lange vor Anfang des jetzigen Krieges gepachtet und solche in grossen Quantitäten nach Polen geschicket hat, deren sich der Graf Brühl, als [sie] die Polen wegen der Neuigkeit und dass solche ausserhalb Polen gemünzet worden, zuerst nicht nehmen wollten, bedienet hat, die polnischen Truppen damit zu bezahlen, um sie dergestalt in Cours zu setzen; zu geschweigen der polnischen Kupfermünze, so der Dresdensche Hof zu damaligen Zeiten exprès an einem geringen Orte auf der böhmischen Grenze ganz versteckt und ingeheim angeleget und solche der ohnlängst in den Zeitungen als zum Oberbergdirector avancirte angeführte Mensch, dessen Namen mich nicht mehr erinnere, zur Administration gegen ein jährliches Fixum gegeben,[2] der von solchen schlechten Kupfermünzen jährlich beträchtliche Summen unter Protection des Grafen Brühl heimlich nach Polen geschicket hat. Welche Münze dann noch vor ohngefähr drei Jahren von uns demoliret, die Münzinstrumente nach Dresden gebracht und der vorgedachte Entrepreneur deshalb von uns zur Inquisition und Verantwortung gezogen worden, sich aber mit seinem Originalcontract von dem Dresdenschen Hofe geschützet, inzwischen aber mit solchen Münzen so viel erworben hat, dass er als ein vorhin schlechter Mensch und armer Laquais sich bei Wittenberg ein oder zwei ganz considerable Güter angekaufet hat. Unsere Münzentrepreneurs werden ein mehreres davon sagen können.

Der erste Article des Mémoire ist grundfalsch. Es ist im vorigen Herbste geschehen, dass, als des Königs Majestät mit der Armee der Gegend von Glogau gestanden, einige Wagens, so aus Sachsen nach Polen gehen wollen, von denen Husaren als feindliche Effecten angehalten und nach Glogau gebracht worden. Niemand bei solchen hat Pässe aufzeigen können; daher die Sachen bei dem dortigen Commandanten Obristen von Hacken deponiret worden. Als nachher sich ein oder anderer polnischer Kaufmann gemeldet, dass er einige Sachen mit auf solchen Wagens gehabt, haben des Königs Majestät sogleich die expresse und positive Ordre an gedachten Commandanten gegeben, dass alles, was von denen deponirten Sachen an polnische oder andere Kaufleute gehörete, solchen sogleich, ohne ihnen das geringste vorzuenthalten, noch einige Kosten deshalb zu fordern, extradiret werden sollte; und, da nachher sich niemand deshalb im geringsten weiter gemeldet hat, so ist auch kein Zweifel, dass diese Ordre nicht realisiret worden.

Was in dem zweiten Article des Mémoire enthalten, deshalb kann Ew. Excellenz versichern, dass wenigstens nichts von hier aus deshalb ergangen noch geschrieben worden. Ich verstehe daher auch nicht einmal, was es vor ein Resident sei, den man treffen will, noch was der ganze Article bedeutet, so vermuthlich von gleichem Gelichter wie die anderen sein werden. Die Umstände des 4. Article wegen Sulkowsky[3] seind bekannt, dass deshalb nichts anführen darf. Seine und seines Sohnes Originalbriefe, so bei letzterem gefunden worden, als er bei der Bataille

[1] Benoît hatte, Warschau 2. April, an das Ministerium ein Promemoria der polnischen Regierung, d. d. Warschau 18. März, übersandt, in welchem über die Haltung Preussens gegen die Republik Polen Beschwerde geführt wird. Der Inhalt stimmt mit dem des oben von Eichel erwähnten Mémoire überein. Vergl. auch den Abdruck in den Danziger „Beyträgen", Bd. 10, S. 139—141, und das. S. 624—629 die darauf von Benoît ertheilte Antwort. — [2] So. — [3] Vergl. S. 299. 346.

von Zorndorf gefangen worden,[1] seind unter denen Papieren befindlich, so ich dermalen oder vielmehr nicht gar zu lange nachher an Ew. Excellenz zum Asserviren gesandt habe. . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.[2]

---

12 108. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 24 mai 1760.

Les mouvements que M. Daun fait faire en Lusace au corps de Laudon et aux détachements qu'il a envoyés là-bas, ne se bornent pas à cette seule province; le corps de Hadik à Kaden et Kommotau s'est replié avec précipitation sur Prague; les troupes des Cercles sont encore à Bamberg et à Forchheim; il n'y a qu'un détachement de 1500 hommes à Plauen et peut-être un millier d'hommes du côté de Naumburg. Tous ces mouvements, qui paraissaient incompréhensibles, ont dans le fond une cause puérile; je me serais cassé en vain la tête pour la deviner, si je n'avais reçu de très bonnes nouvelles de Dresde qui m'ont expliqué cette énigme.

Voici ce que c'est. Daun s'est imaginé que le prince Ferdinand avait dessein de pénétrer en Bohême par Egra, tandis que vous marcheriez par Trautenau, pour arriver, chacun de votre côté, à Prague; dans cette appréhension-là il a formé un corps [à Jung-]Bunzlau, un autre du côté de Prague, pour déranger ce soi-disant plan. J'en suis dans la joie de mon cœur, parceque cela l'empêchera d'agir dans un moment où il pourrait me faire du mal, et que cela nous donne le temps d'attendre avec tranquillité ce qui se passera du côté des Turcs. Il nous convient, cependant, de fortifier cet homme dans une erreur qui nous est avantageuse, pour gagner le bénéfice du temps, autant qu'il sera possible; ainsi, de mon côté, je ferai marcher l'armée du prince Ferdinand, et je fortifierai l'ennemi dans toutes les opinions que des bruits vagues sur ces sortes de projets pourraient entraîner dans son esprit. Vous comprenez bien vous-même qu'en semant de fausses nouvelles de votre côté, cela ne manquera pas de produire le même effet, de sorte qu'avec une pierre nous frapperons deux coups: primo nous arrêterons les opérations des Autrichiens, secundo, leur manœuvre rétrograde arrêtera à coup sûr les Russes.

[1] Vergl. Bd. XVIII, 98. Anm. 2. — [2] Dem Geheimen Finanzrath Zinnow werden, Lager bei Meissen 25. Mai, die Immediateingaben der „Kaufmannsältesten der Materialhandlung zu Berlin", der Hirschbergischen und anderer Kaufleute und Fabricanten wegen Schädigung ihres Handels durch das von Zinnow veranlasste „Anhalten derer böhmischen Fuhrleute" übersandt, mit dem Bemerken, dass der König zwar den „Schleif- und betrüglichen Handel" der Leipziger Kaufleute nach Dresden und nach feindlichen Gegenden nicht gestattet wissen wolle, seine Intention aber nicht sei, seine eigenen Kaufleute zu schädigen, und Zinnow „es so einrichten" solle, dass diese „darunter klaglos gestellet" würden.

Voilà donc du temps à gagner; cela fera toujours sept ou huit jours, et c'est un temps qui peut devenir décisif dans les conjonctures où nous nous trouvons. Je vous prie de communiquer la subsistance de ma lettre [à Fouqué],[1] pour qu'il soit au fait de mes idées et qu'il puisse coopérer à leur réussite. Si donc vous voulez bien faire réflexion aux manœuvres de M. Daun, vous conviendrez que voici déjà deux de ses plans de campagne de dérangés, sans qu'il y ait eu de mouvement de ma part, hors celui de votre marche en Silésie, et cela me fait espérer pour l'avenir.

Je pourrais vous appliquer, mon cher frère, ces vers de la Henriade:[2]

»Et son nom qui du trône est le plus ferme appui,
Semait encore la crainte et combattait pour lui.«

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz „Je pourrais etc." eigenhändig. Federic.[3]

12109. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Camp de Meissen, 25 mai 1760.

J'ai été très satisfait de tout ce que vous m'avez appris des circonstances bien intéressantes par votre rapport du 17 de ce mois.[4] A présent il faut que vous ne marquiez plus aucun empressement envers le comte d'Affry à mon sujet relativement à la paix, mais que vous laissiez traîner tout doucement cette affaire, d'autant plus que ce ministre est sur son départ. Employez, en attendant, tous vos soins et votre habileté, pour pouvoir m'instruire exactement sur l'état actuel des finances de la France, afin que je sache par vous si on y a effectivement les fonds pour soutenir la guerre pendant toute cette campagne, et si d'ailleurs on y pouvait trouver assez de ressources pour être à même de soutenir encore une campagne l'année qui vient.

J'attends que vous m'informiez au mieux et avec toute l'exactitude sur ces deux articles.

Nach dem Concept. Federic.

12110. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 25 mai 1760.

J'ai reçu vos rapports du 9 et du 13 de ce mois. Tout ce que je saurais vous répondre, est qu'il paraît, selon mes nouvelles de

[1] Nach dem Concept, fehlt im Déchiffré der Ausfertigung. — [2] I. Gesang, Vers 147. 148. — [3] Dem Major von Lichnowsky in Glogau wird am 24. Mai, für seine Nachrichten gedankt; er habe „recht wohl gethan", einen „aus Polen erhaltenen Emissaire" an Prinz Heinrich zu schicken, und solle auch fernerhin alles, was er aus Polen erfahre, dem Prinzen Heinrich und Fouqué mittheilen. — [4] Vergl. über den Inhalt Nr. 12110.

La Haye, que le comte d'Affry voudrait rentamer la négociation de paix avec l'Angleterre sur un autre pied; car, selon le rapport de Hellen,[1] le susdit ministre a répondu à M. Yorke, quand il lui a dicté la déclaration ferme de l'Angleterre,[2] qu'il ne regardait cependant pas la négociation à La Haye comme rompue et qu'il espérait que le roi de la Grande-Bretagne trouverait conjointement avec le Roi les moyens de rendre à l'Europe sa tranquillité; qu'il avait reçu la permission de faire un tour à Versailles, qu'il comptait d'être absent pour un mois et que, si M. Yorke recevait en attendant quelque réponse de Londres, il le priait de la lui écrire, ou directement au duc de Choiseul ou par le canal du marquis de Grimaldi.[3] Sur quoi, M. de Yorke lui ayant répondu qu'il croyait qu'il ne recevrait absolument rien sur cette déclaration vague qui ne semblait guère calculée à se rapprocher davantage, et qu'il pouvait assurer à son arrivée à Versailles d'avance, ajoutant et lui répétant de nouveau, que l'Angleterre ne pouvait ni ne voudrait jamais traiter, sans y comprendre ses alliés et nommément moi, ledit comte d'Affry a répliqué par ordre à M. Yorke que la France avait toujours entendu que le but de son accommodement particulier dût être d'effectuer par là une pacification générale en Europe, et que Sa Majesté Très-Chrétienne ne serait même pas contraire de stipuler d'avance par un article préliminaire que, d'abord qu'on serait tombé d'accord sur l'arrangement de la querelle particulière, l'on agît de concert pour pacifier les autres parties belligérantes.

Le sieur de Hellen ajoute à tout ceci qu'ayant rencontré le comte d'Affry à une fête que le prince de Weilburg[4] avait donnée aux ministres étrangers, il l'avait accosté pour lui souhaiter un heureux voyage, en ajoutant qu'il se flattait qu'il apporterait des instructions plus pacifiques à son retour, il lui avait dit que les intentions de sa cour étaient les plus sincères pour la paix et même de contribuer à me faire sortir d'affaire; que la chose n'était difficile que quant à la forme; qu'il ferait un rapport exact et fidèle de la situation et dirait son sentiment au risque de tout ce qui pourrait lui en arriver; qu'il ne croyait cependant pas la chose possible sur le pied que l'Angleterre le voulait; et que le comte d'Affry avait lui donné à entendre encore, quoique en termes très vagues, qu'on pourrait peut-être parvenir à comprendre les pays de Clèves et cetera, comme faisant en quelque façon partie de la guerre avec l'Angleterre, si la chose ne tenait qu'à cela.

Mon petit sentiment sur tout ceci est que les ministres anglais veulent volontièrement poursuivre, comme de raison, la campagne par le motif des grandes avantages qu'ils ont obtenus sur les Français, afin de ruiner de fond en comble le commerce de la France et accabler ses possessions aux Indes, de sorte que je présume que toute cette

[1] D. d. Haag 17. Mai. Vergl. Nr. 12109. — [2] Vergl. S. 332. — [3] Der spanische Gesandte im Haag. — [4] Karl Christian Fürst von Nassau-Weilburg.

négociation présente s'en ira tout-à-fait en fumée, d'autant plus qu'il se développe fort clairement [que][1] tout ce que la France fait insinuer de [son] désir pour le rétablissement de la paix, n'est fondé que sur des propos vagues et artificieux pour faire illusion à l'Angleterre et mettre de la division entre elle et ses alliés, comme M. Pitt l'a d'abord très judicieusement pénétré.[2] Aussi je me tiens au sentiment que ce digne et éclairé ministre vous a déclaré à ce sujet en conséquence de vos rapports antérieurs, et je veux bien vous dire tout nettement que, si les Français restent dans le principe et s'imaginent que la paix doit se faire à mes dépens, ils se font illusion et que jamais et du tout je ne consentirai à de pareilles conditions, tant[3] qu'il me restera la moindre espérance de pouvoir tirer des secours de la Porte Ottomane. Si malheureusement cette ressource me devait manquer, ce dont il faut que je sois instruit de l'un ou de l'autre cas positivement vers la mi-juin et avant le retour du comte d'Affry à La Haye, et avant qu'il pourra faire de nouvelles propositions, ce sera alors toujours le temps d'y penser et de me relâcher ou non, selon les circonstances où se trouveront les affaires.

Voilà ce que je vous dis, quoique pour [votre] seule direction. Au surplus, je ne saurais vous cacher la conduite ridicule avec laquelle le maréchal Daun se prend en commençant sa campagne, en retirant d'ici les corps de Laudon, de Beck et de Hadik pour les faire rentrer en Bohême, sur des appréhensions qu'on lui a inspirées d'un concert pris entre mon frère Henri et le prince Ferdinand de Brunswick, de tomber tout d'un coup chacun de sa part sur la Bohême et se réunir vers Prague. Ce qui me vient fort à propos et rend meilleure en quelque façon ma situation.

Nach dem Concept. Federic.

12111. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Camp de Meissen, 26 mai 1760.

Secret. D'autant qu'il me paraît et mes nouvelles de différents lieux me le confirment que la méfiance et les soupçons continuent de se mettre de plus en plus entre les puissances liguées contre moi, la France, la Russie et les Autrichiens, je crois ne devoir pas négliger tout-à-fait cette occasion pour [les] nourrir et augmenter, autant qu'il dépend de moi.

C'est à cette fin que je vous ordonne que vous devez tâcher, adroitement et par main tierce ou quatre [de trouver] des gens dont le ministre autrichien à La Haye ne se défie pas, et qui sont dans une espèce de liaison ou de connaissance avec lui, auxquelles vous ferez insinuer habilement et par d'autres, sans que vous y paraissiez le moindrement, de

[1] In der Vorlage „par". — [2] Vergl. Nr. 12032. — [3] In der Vorlage: tandis.

forts soupçons sur de secrètes négociations qui étaient actuellement sur le tapis tant de la Russie que de la part de la France, pour parvenir chacune à une paix séparée, et que c'était le but principal du voyage que le comte d'Affry venait de faire à sa cour.

Comme il n'est pas à douter que, quand on aura mystérieusement inspiré ces soupçons aux connaissances du ministre autrichien, ceux-ci ne manqueront pas de lui en inspirer de la même façon, ce ministre ne saura guère manquer d'en communiquer à la cour de Vienne, ce qui ne ferait que du bien à la bonne cause commune. J'abandonne à votre habileté de mettre adroitement à l'exécution cette idée de ma part.

Nach dem Concept. Federic.

12112. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 26 mai 1760.

Les bonnes nouvelles que vous m'avez données par votre lettre du 24 de ce mois au sujet des résolutions favorables que Sa Majesté Britannique a prises relativement à la négociation avec la cour de Danemark, m'ont été très satisfaisantes, ce que vous ne manquerez pas de témoigner au baron de Münchhausen par un compliment bien flatteur à ce sujet pour le Roi son maître.[1]

De la façon que ce Prince s'est déclaré vers le Danemark, nous pourrons faire peut-être quelque épargne encore de nos subsides; mais la principale chose que je demande de la cour de Copenhague, c'est que, dès que notre traité sera achevé, elle me débarrasse incessamment et d'abord des Suédois en Poméranie, de sorte que ceux-ci n'osent plus paraître ni remuer.

Quant à la demande que vous me faites dans le post-scriptum de votre lettre sur le cas que Magdeburg dût être menacé d'un siège,[2] je vous dirai que vous devez bien vous représenter que, tant[3] que j'aurai une armée, je ne permettrai pas que l'ennemi prenne Magdeburg; mais que, si malheureusement le cas existerait que je n'aurais plus d'armée, alors vous saurez vous imaginer facilement vous-même que tout serait perdu et que, dans cette extrémité, je ne saurais plus vous indiquer aucun lieu de sûreté pour y mettre la famille et tout le reste. J'espère

[1] Finckenstein hatte auf Grund eines Schreibens von Münchhausen berichtet, dass der König von England seinem Gesandten in Kopenhagen aufgetragen habe, die Verhandlungen mit Dänemark (vergl. Nr. 12101) lebhaft zu beschleunigen und die Absendung des Herrn von Asseburg nach Berlin zur persönlichen Unterhandlung mit Finckenstein vorzuschlagen, und dass, „pour donner d'autant plus de poids à ses représentations, [Sa Majesté] lui avait permis d'offrir à la cour de Danemark de sa part un subside de 300000 écus pour cinq ans". — [2] Vergl. hierzu das Schreiben Eichels an Finckenstein vom 20. Mai, S. 359. Anm. 2. — [3] Vorlage: tandis.

que ce cas désolant n'arrivera jamais. En attendant, il faut que vous attendiez tranquillement là les évènements.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12113. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 26 mai 1760.

Je vous envoie à la suite de ma lettre les nouvelles que je viens de recevoir de Danzig et de Pétersbourg [1] Vous en verrez que les Russes ne mettent pas beaucoup d'empressement pour ouvrir leur campagne, et, selon que je le présume, quoique je ne le saurais dire positivement, vous ne serez pas pressé de vous mettre en marche contre ces gens que vers la mi-juin.

La négociation avec la cour de Danemark [2] commence à prendre un tour plus favorable et donne plus d'apparence d'un bon succès, que je ne l'aurais cru; il faut voir comment cela finira. Depuis les dernières lettres que j'ai eues de Constantinople, [3] je n'en ai eu de plus nouvelles; aussi le temps et les intervalles des lieux n'ont-ils pas permis d'en avoir de plus fraîche date. Si, comme je l'espère, le traité a été signé actuellement, il faut qu'on en soit instruit à présent à Vienne et qu'on s'aperçoive de quelque chose et des mouvements parmi les différents corps d'armée autrichienne dans six ou huit jours.

Ce que je vous ai mandé dans ma dernière lettre relativement aux vrais motifs [de] la retraite de Laudon en Bohême, [4] est tout positivement vrai, et je puis ajouter que je sais à présent, à n'en pouvoir douter, que Daun a été à Zittau, d'où il n'est de retour que depuis trois jours, ainsi que mes nouvelles que j'ai eues à ce sujet, ont été exactement justes à tous égards.

J'ai eu le déplaisir d'apprendre aujourd'hui qu'un chasseur que vous m'avez envoyé avec des lettres, qui doit se nommer Sappel, a été enlevé le 23 par 5 hussards autrichiens à Guben, et que des partis de hussards ennemis vont jusqu'à Lieberose. Comme je ne doute pas que votre lettre n'ait été chiffrée, il n'y aura, j'espère, rien de perdu que la peine que vous m'envoyez un double de cette lettre chiffrée.

Le général-major de Knobloch m'ayant marqué qu'il était tout-à-fait rétabli de sa blessure et en état de continuer ses services, je lui ai répondu hier que, comme il était destiné à servir auprès de l'armée sous vos ordres, il n'avait qu'à s'y rendre incessamment.

Federic.

L'ennemi a enlevé près de Guben un chasseur avec une de vos lettres; à moins qu'il ne soit sorcier, cela ne l'éclairera pas beaucoup.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

[1] Liegen nicht bei. — [2] Vergl. Nr. 12112. — [3] Vergl. Nr. 12092. — [4] Vergl. Nr. 12108.

12 114. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 26. Mai 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 23. dieses richtig erhalten.

Ihr urtheilet und raisonniret sehr gründlich und wohl, wenn Ihr nach der jetzigen Situation der Sachen saget, dass, auf den Fall Laudon sich gegen die Mark tourniren sollte, Ihr nicht im Stande sein würdet, Euch demselben zu opponiren, noch ihn zu cotoyiren, ohne Schlesien dem Feind ganz offen zu lassen; Ich kann Euch auch den Laudon und Beck von hier aus schwerlich abhalten, wegen des Lacy aber dörfet Ihr nicht en peine sein, denn Ich Euch den wohl abzuhalten hoffe.

Was die türkische Sachen betrifft, da seind solche nach Meinen letzteren Briefen von daher und wenn Ich solchen völlig trauen darf, positiver, als Ihr es glaubet, und Ich vermuthe, dass Ihr solches und was deshalb geschehen oder nicht, in Zeit von sechs bis acht Tagen aus denen Bewegungen des Feindes dort werdet remarquiren können.

Nach dem Concept. Friderich.

---

12 115. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 27 mai 1760.

J'ai bien reçu votre lettre du 24 de ce mois. Quant à ce qui regarde les Russes, je crois qu'ils ne seront pas en état avant le 8 ou le 10 de juin de marcher en avant, au moins tous les avis que j'ai de Prusse, me le confirment; d'ailleurs le feld-maréchal Soltykow est encore à Pétersbourg, et il n'est pas à présumer que l'armée russe commencera quelque opération, avant que Soltykow ne soit présent. Je présume de tout cela que vous gagnerez non seulement le mois présent, mais les premiers jours de celui qui vient encore, avant que d'être obligé de vous mettre en marche contre les Russes; cependant ce ne sont que mes conjectures, et supposé que l'ennemi fasse d'autres mouvements, il faut bien, mon cher frère, que vous vous y dirigiez.

D'ici je n'ai d'autres nouvelles à vous communiquer, sinon qu'il y a trois jours qu'une grande colonne de bagages est marchée de Frauenstein sur le Basberg vers Kommotau, et que présentement l'ennemi n'a en troupes entre Dippoldiswalde, Freiberg et dans ces environs que jusqu'à 4000[1] hommes. Les troupes de l'Empire ne remuent du tout jusqu'ici; et, quand je combine tous les avis qui me sont entrés de l'ennemi relativement aux dispositions qu'ils font, je commence à soupçonner comme s'il y avait un autre motif encore que celui d'une appréhension pour les opérations du prince Ferdinand et d'un dessein de

[1] So im Concept; im Déchiffré der Ausfertigung „mille".

votre part sur la Bohême, d'autant plus que vous n'avez fait aucun mouvement pour leur donner des indices. Quoi qu'il en soit, j'en suspends mon jugement jusqu'à quatre ou six jours encore, où je crois que je pourrai savoir positivement ce qui en est.

Je vous rends grâce de la liste que vous avez bien voulu joindre à votre lettre,[1] et dont j'ai été bien aise de l'avoir.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12116. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Im Lager bei Meissen, 28. Mai 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 25. dieses erhalten.

Zuvorderst muss Ich hierdurch erinnern, dass in gegenwärtigen Umständen Ihr in Euren an Mich zu schickenden Berichten nichts mehr darin à clair [schreibet], sondern alles durch und durch chiffriren lasset, weil sonsten, wenn der Feind einen Eurer Briefe enleviren sollte, er daraus sehen könnte, dass unsere Sachen und Anstalten nur defensive und nicht offensive sein, welches aber gegenwärtig nicht gut sein würde, wenn der Feind solches aus Euren Briefen sähe.

Was das von Euch darin gemeldete Mouvement betrifft, so Ihr zu machen gedenket,[2] so ist solches Mouvement an sich selbst ganz gut, jetzo aber müssen wir nichts präcipitiren, und ist also alles dergleichen noch viel zu früh. Lasset Ihr auch die Seite, wo Ihr bis dato stehet, offen, so wird Beck gleich anrücken und sich auf Löwenberg und der Orten werfen, auch zwischen Euch und Meines Bruders Corps setzen, da dann alle Communication zwischen ihm und Euch gehoben sein wird.

Die Projets, so Ich sehe, dass solche der Feind haben kann, so glaube Ich, wenn Ich Euch die Wahrheit sagen soll, was Ich davon denke, [dass sie] pur oder mehr defensif wie offensif seind, da sie bis dato besorgen, dass der Prinz Ferdinand auf der einen Seite und Mein Bruder auf der andern Seite in Böhmen eindringen werden, dagegen sie dann ihre Mesures nehmen wollen.[3] Wenn Laudon hätte auf Schlesien was entrepreniren wollen, so hätte er bei Neustadt stehen bleiben können und wäre nun längst über die Neisse, hätte auch nicht nöthig gehabt, erst durch alle Gebirge und bei Tannhausen[4] zu klettern.

Sonsten bitte Ich noch wegen eines Marsches durch das Glatzische zu überlegen, dass die Wege in der Grafschaft so schlecht, dass mit Canons und mit einem grossen Train von Bagage man sehr schwer

[1] Nach dem Berichte des Prinzen, d. d. Sagan 24. Mai, war dies „une liste des régiments qui sont venus de Dresde depuis quelque temps, et des troupes de Laudon". — [2] In der Richtung auf Landeshut zu. — [3] Vergl. Nr. 12108. 12113. 12115. — [4] Südsüdöstl. von Waldenburg i. Schl.

durchkommen kann; wie denn bei Silberberg wohl mit kleinen Canons, aber mit zwölfpfündigen gar nicht durchzukommen ist und also dergleichen Marsch dem Feinde sehr sauer werden würde.

Nach dem Concept. Friderich.

12117. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Camp de Meissen, 28 mai 1760.

Der König dankt für die Besorgung von Schnupftabak.

Les attentions que vous marquez en toutes occasions pour tout ce qui saurait m'être agréable, me touchent vivement.

On m'a rendu en même temps la lettre du 2 d'avril, dont et par son post-scriptum j'ai été bien aise de voir que, dans les circonstances présentes, la cour de Madrid ne se mêlera de la guerre entre l'Angleterre et la France que tout au plus pour porter de temps à autre des paroles de paix, sans s'en mêler plus, ni directement ni indirectement. Voilà aussi tout ce que je souhaite et qu'elle reste dans une si bonne et sage voie.

Nach dem Concept. Federic.

12118. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 29 mai 1760.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite du 26 de ce mois, sur laquelle je suis bien aise de vous dire que je n'ai rien à dire contre la marche que le général Fouqué veut faire avec les bataillons appartenants à son corps de Lœwenberg à Landeshut, surtout après avoir reçu aujourd'hui les nouvelles que la feuille ci-jointe[1] vous apprendra, et que j'ai bien voulu vous communiquer à ce sujet. J'avoue que j'ai écrit hier encore à Fouqué[2] de ne point précipiter cette marche, mais à présent je conviens que ce pourra être le moment de l'exécuter, pour s'opposer au dessein de l'ennemi de ce côté-là. Vous aurez la bonté d'écrire cette mon intention au général Fouqué.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12119. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au camp de Meissen, 29 mai 1760.

J'ai bien reçu la lettre que Votre Altesse m'a faite du 25 de ce mois. Il m'a été douloureux d'y voir que vous n'avez pas pu encore vous calmer au sujet de la demande que les circonstances où je suis m'ont, pour ainsi dire, arrachée de vous faire pour mes 10 escadrons

[1] Liegt nicht bei. — [2] Vergl. Nr. 12116.

de dragons.[1] Convenez, je vous prie, des marques d'une estime sans bornes que je vous ai données en toute occasion, et de mon empressement sincère pour tout ce qui peut contribuer à l'avantage de votre gloire; sauriez-vous donc douter que, s'il n'y avait eu une nécessité absolument indispensable, et à laquelle il n'y a rien eu à changer, que je vous eusse jamais redemandé ce peu de cavalerie qui, en considération de la situation actuelle où vous êtes en comparaison de la mienne, ne saurait guère vous embarrasser, mais qui fait à mon égard un grand article? Je vous ai fidèlement instruit, l'hiver passé, de la situation scabreuse où je me voyais vis-à-vis d'un ennemi si considérablement supérieur en force qui m'environne de tous côtés; ce nombre n'a point diminué: tout au contraire, l'on sait que mes ennemis ont fait leurs derniers efforts pour se rendre bien plus redoutables encore. Malgré toutes les peines que je me suis données pour réparer cette perte en cavalerie que j'ai soufferte à la monstrueuse affaire de Maxen, il m'a été impossible d'y réussir qu'en partie.

Il ne m'est donc resté aucun autre moyen à prendre pour me soutenir, quoiqu'assez faiblement encore, que de me fortifier de ces 10 escadrons de dragons que je vous ai redemandés, au moins pour quelque temps, et jusqu'à ce que ma situation se soit changée en mieux, tant soit peu. Je conviens que cela peut vous causer quelque embarras; mais convenez aussi de la grandeur du mien et s'il n'est pas juste que, comme le plus faible et le plus embarrassé, je dois me servir de la seule ressource qui me reste pour me garantir, quoiqu'assez faiblement encore, des malheurs qui me menacent, et pour la conservation de mes propres États, surtout après que, sur les instances que je vous fis, de vous arranger en sorte pour faire, le cas l'exigeant, quelque diversion en ma faveur du côté de la Thuringe, vous me répondîtes que votre situation ne le permettait absolument point. Balancez, je vous conjure, le nombre des forces ennemies que vous avez vis-à-vis de vous, avec celles contre lesquelles je dois me soutenir; vous trouverez que c'est tout au plus de votre part comme trois contre quatre, savoir 90 000 contre 120 000 ennemis, au lieu que je me trouve au moins comme un contre deux. Dans une telle situation, je connais trop votre pénétration et votre façon de penser juste, pour pouvoir douter un moment que vous ne voudrez pas vous tranquilliser sur une chose qu'une nécessité très urgente m'a entraîné de faire, à laquelle il m'est impossible de rien changer, à moins de ne vouloir tout-à-fait exposer mes affaires et même celles de la cause commune, si par une trop grande faiblesse en forces je ne saurais faire face à l'ennemi, qui a dessein de m'accabler de tous côtés.

Soyez, au reste, persuadé que, pour peu que ma situation se change en mieux, je n'aurai rien de plus pressé que de vous envoyer ces

[1] Vergl. S. 367.

escadrons de dragons et de vous soutenir au possible dans vos entreprises que je souhaite du fond de mon âme parfaitement heureuses.

Les complaisances ont leur terme; ne pensez pas, mon cher, que je sois assez bon de me faire couper le nez, si vous prenez plaisir à me voir mutilé. Tout a ses bornes, et il ne s'agit pas ici de plaisanter.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12120. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.

Lager bei Meissen, 29. Mai 1760.

Ich habe aus Ew. Liebden Schreiben vom 22. dieses ersehen, dass Dieselbe Sich mit Meinen beiden dort bisher gestandenen Dragonerregimentern den 30. dieses in Marsch setzen werden. Es brechen Ew. Liebden mit solchen etwas späte auf, und glaube Ich, dass zu einem so kurzen Marsch es so vieler Anstalten dazu von Brod und Fourage nicht nöthig gehabt haben dürfte. Im übrigen ist es allerdinges recht, wenn Ew. Liebden, so lange Dieselbe in dortiger Armee gestanden, denen Ordres des Herzogs Ferdinand von Braunschweig Liebden Folge leisten müssen; Ew. Liebden werden aber dabei nicht ausser Consideration lassen, dass Ich der Kriegesherr bin und Mir freistehet, Dieselbe zu revociren, mithin Sie Meinen Ordres nachzuleben nicht unterlassen müssen.

Nach dem Concept. Friderich.

12121. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 30 mai 1760.][2]

Je vous avoue que notre situation est abominable; on ne sait de quel côté se tourner, partout les mêmes inconvénients, difficultés et supériorité du nombre. Vous ferez tout ce que vous jugerez à propos, car vous comprenez bien que d'ici tout vous viendrait trop tard. L'évènement sur lequel nous fondons toute notre espérance, doit se manifester entre le 3 ou le 4 de juin; si les Autrichiens n'ont point

[1] Mitchell berichtet, Meissen 28. Mai, (secret) an Holdernesse, er habe ein Schreiben des Prinzen Ferdinand vom 25. Mai erhalten und den König aufs neue gebeten, die 10 Schwadronen bei der Armee des Prinzen zu lassen; der König sei bei seiner Weigerung geblieben. „He concluded with saying that all this bustle was occasioned by the absurdity of Prince Ferdinand's insisting to keep ten squadrons, which he had no occasion for, and which he, King of Prussia, wanted extremely, and that he flattered himself the King would be of the same opinion, so soon as His Majesty had received his letter." (Vergl. Nr. 12093.) [London. Public Record Office.] — [2] Das Datum nach der Ausfertigung.

de nouvelle entre ce temps qui les dérange, c'est une marque qu'il faut qu'il soit arrivé un changement dont je ne saurais avoir des nouvelles avant le 22 de juin. Cependant, vous verrez que Schuwalow[1] est encore à Pétersbourg, et par[2] les nouvelles de Danzig que je vous communique également,[3] n'annoncent rien qui puisse nous porter à croire que l'armée russe se mette en marche avant les premiers jours du mois de juin. Tout ce que je vous dis sur tout cela, ce sont mes idées, je ne les garantis pas cependant, et si la grande affaire nous manque, il faut ou bien en Poméranie ou qu'en Lusace nous en venions à une bataille; pour ici, je suis sûr de l'avoir, quand il me plaira, mais je crois devoir me tenir très serré jusqu'à ce que je sache à quoi m'en tenir de la part de ceux qui seuls peuvent finir notre cruel embarras. Mes 10 escadrons de l'armée alliée seront le 11 à Leipzig; ce sera quelque chose, et, si je suis obligé d'en découdre, je les garderai ici, sinon, ils iront à Fouqué.

Federic.

En attendant vous ferez bien de faire ébruiter adroitement, pour que cela passe dans le public, que, si Laudon entreprendrait d'entrer dans les montagnes de la Silésie, vous le laisserez passer tranquillement, jusqu'à ce qu'il arriverait dans le plat pays, mais que ce serait alors que vous lui tomberez sur le corps.

Federic.

Der erste Theil des Schreibens nach dem eigenhändigen Concept; der Schluss „En attendant vous ferez etc." nach der Ausfertigung.

12122. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 30. Mai 1760.

Der König wiederholt den Befehl, alle Berichte an ihn chiffrirt zu schicken.[4]

Demnächst so sehe Ich wohl ein, dass, wie Mir schon lange bekannt, unsere Mittel gegen den Feind alle sehr schwach seind; aber nun kommt es darauf an, zu sehen, ob Laudon sogleich wird in Schlesien penetriren wollen. Wäre dieses, so müsstet Ihr sehen, ob Ihr auf eine Art, dass es an ihn kommen kann, noch aussprengen könnet, dass Mein Bruder der Prinz Heinrich nicht eher dem Laudon auf den Hals gehen würde, als bis er aus dem Gebirge herauskommen würde, inzwischen denselben machen lassen werde, was er könnte.

Sonsten wird es darauf ankommen, dass man sehe, was die Türken thun würden, so sich zwischen hier und dem 4. oder 6. Junii zeigen muss. Da dieses nicht mehr lange hin ist, so müssen wir die wenige Zeit noch abwarten, Ihr aber könnet ausser vorigem inzwischen noch aussprengen lassen, dass auch Ich bald mit frischen Truppen Selbst

[1] So; gemeint ist Soltykow. — [2] So; im Déchiffré der Ausfertigung „puis". — [3] Liegen nicht vor. — [4] Vergl. Nr. 12116.

nach Schlesien kommen würde, und was sonst dergleichen auszubreitende Bruits mehr seind, so dem Feind Ombrage geben und uns Zeit gewinnen machen können.

Nach dem Concept. Friderich.

---

12 123. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 31 mai 1760.

Je vous sais parfaitement gré des avis que vous m'avez communiqués par votre lettre du 29 de ce mois. Ces trois négociations où je suis actuellement encore,[1] l'une contraire à l'autre, ne m'embarrassent pas peu. Toutes trois sont encore très hasardées, et ma situation reste, en attendant, dans la plus violente crise. Il ne me reste, en attendant, d'autre parti à prendre que d'attendre pour voir de quel côté une de ces négociations succédera, pour en diriger mes autres circonstances.

Je laisse à votre pénétration s'il convient que vous fassiez faire sous main des propositions convenables à la cour de Copenhague, pour lui faire entrevoir que, vu les circonstances où je me trouvais, je ne saurais pas me laisser amuser longtemps par cette négociation, et que j'étais pressé de savoir où j'en étais ou non.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 124. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 31. Mai 1760.

.... Da Ew. Excellenz zu wissen verlangen, was die eigentlichen Absichten des Rückmarsches vom Laudonschen Corps in Böhmen sein könnten, so melde, dass nach allen bisherigen Nachrichten der General Laudon bei Königsgrätz den grössesten Theil des Beckschen Corps noch an sich gezogen und aus den von ihm bisher gemachten Arrangements es alles Ansehen hat, als ob er über Braunau, Starkstadt und durch das Glatzische in das schlesische Gebirge eindringen, Landeshut und Schweidnitz tourniren und so weiter in Schlesien gehen wolle; deshalb dann auch der General Fouqué schon wirklich mit seinem Corps aufgebrochen und in das Gebirge marschiret ist, um ihm, so viel möglich, sich im Gebirge zu opponiren und dieses sein Dessein zu vereiteln. So lange des Prinz Heinrich Hoheit mit Dero Corps noch in Schlesien werden stehen bleiben können, wird es mit der Entreprise des Laudon, wofern solches sein wahres Dessein ist, nichts zu bedeuten haben; wie aber auch die russischen Truppen zu remuiren und sich auf Gnesen und auf Posen zu ziehen anfangen, von deren Anzahl dennoch die Nachrichten noch sehr different seind, so dörften auch wohl Ihro Hoheit der Prinz Heinrich genöthiget werden, um Sich nicht präveniren zu lassen, bald aus Schlesien aufzubrechen, alsdenn der General Fouqué wegen der Uebermacht des Feindes gegen ihn sehr serriret sein dörfte, woferne es des Laudon wahres Dessein ist, wie gedacht, à tout prix in Schlesien einzudringen, und [er] auf Glogau, Breslau oder Brieg Jalousie geben wollte. Sonsten

[1] In Konstantinopel, in Petersburg und in Kopenhagen.

seind alle Nachrichten dahin einstimmig, dass die russische Armee an regulären Truppen nicht stärker als 40000 und an irregulären bis an 14000 seie.

Des Königs Majestät haben daher an der Richtigkeit der Nachrichten des Herrn Baron von Münchhausen[1] grossen Zweifel und halten es vor sehr vague und ohne dass man einigen Gebrauch davon machen könne, wenn ihm geschrieben worden, die Russen wollten gegen die Oder agiren, als woraus niemand verstünde, ob es gegen Stettin, gegen Küstrin, Glogau oder Breslau sein sollte.

Hier ist bis dato noch alles in der vorigen Situation geblieben, und von einigem Aufbruch der Reichsarmee hat man auch noch nichts gewisses erfahren. Es ist nicht zu glauben, dass der Feldmarschall Daun je risquiren werde, den König in dem hiesigen festen Lager zu attaquiren, dabei ersterer sein Conto schlecht finden dörfte; sollte aber der Prinz Ferdinand der Reichsarmee keine Jalousie mehr geben, welches er doch wegen Hessen nicht füglich thun und solches einem Feinde von der Seite ganz offen lassen kann, die Reichsarmee aber alsdenn gegen Leipzig und gegen das Magdeburgische vordringen wollen, mithin des Königs Majestät genöthiget sein, von hier aus stark zu detachiren, alsdenn wollte ich [nicht] davor repondiren, dass der Feldmarschall Daun nicht etwas auf das hier stehen bleibende Corps tentirete, wiewohl ihn solches doch allemal viel kosten würde. Dieses ist die ohngefährliche Situation, wegen welchem allen aber Ew. Excellenz ganz inständigst bitten muss, das alleräusserste Secret davon zu menagiren, weil, wenn etwas davon ohngefähr eclatiren sollte, solches viele Inconvenienzien nach sich ziehen könnte, aus welcher Ursache ich dann auch mich keines Chiffre bedienet.

Die grosse Ungewissheit, worin der König wegen der türkischen Negociation stehet, ist eines Dero grössesten Embarras mit, weil Sie, bevor Sie wissen, woran Sie deshalb seind, keine eigentliche Mesures nehmen können. Ich gestehe, dass mein Glaube auf solchen Secours anfänget schwach zu werden. Es ist zwar wegen der Zeit und der Entfernung derer Orte ohnmöglich, dass des Königs Majestät auf Dero letztere Instructiones Antwort noch Nachricht von daher haben können; da aber R[exin] selbst schreibet, wie Schwachheim[2] von der Nachricht von der Disposition der Pforte krank geworden sei, und der russische Gesandte[3] seine Abreise deshalb beschleuniget habe, so ist es ohnmöglich, dass man alles zu Wien ignoriren könne. Die grosse Sécurité, womit dieser Hof continuiret, und, dass nicht das geringste Mouvement bei denen Truppen zur Sicherheit von Ungern gemachet wird, wohin zu kommen doch fast eine Zeit von zwei Monat erfordert wird, machet mir den Effect des dem R[exin] von dem Grossvezier gethanen Versprechens sehr ungewiss; es müsste dann sein, dass man zu Wien sich darauf verliesse, dass die Türken ihre Campagne würden spät eröffnen können, und dass man also dadurch die Zeit gewinnen werde, erst hier oder in Schlesien einige Coups auszuführen und Laudon alsdenn, mit seinem Corps in Schlesien mehr à portée, noch allemal Zeit genug in Ungern eintreffen werde. Dabei mir doch aber das so grosse Stillschweigen in Polen sowohl als in Holland und selbst in Frankreich und Venedig Verdacht giebet. Sollte dieser Secours wegfallen, alsdenn dörften des Königs Majestät wohl resolviren, Sich mehr Luft zu machen und an einem oder andern Orte eine decisive Affaire zu engagiren suchen. Allemal wird also der instehende Monat Junius sehr critique sein und vermuthlich den Erfolg dieser ganzen Campagne decidiren.

Von dem von Ew. Excellenz mir communicirten chiffrirten Extract aus dem Schreiben eines sehr wohl intentionirten Ministers[4] habe Bedenken getragen, bei des Königs Majestät einigen Gebrauch zu machen, bloss wegen der Passage, das Schreiben an den Prinz Ferdinand wegen eines gewissen von dem Landgraf verlangeten Offi-

[1] Schreiben Münchhausens an Finckenstein, d. d. Hannover 25. Mai. — [2] Der österreichische Gesandte in Konstantinopel. — [3] Fürst Schachowskoi. — [4] Des hessen-casselschen Ministers von Donop, vom 19. Mai.

ciers[1] angehend. Mir däucht, dass es indiscret von Seiten des ersteren gehandelt ist, wann derselbe dasjenige, was der König an ihn unter dem gewöhnlichen Vertrauen unter Freunde naturellement geschrieben, so crument dem letzteren cummuniciret hat, wovon ich gar keine Ursache noch Absicht errathen kann. Es freuet mich, dass ich Ew. Excellenz vorhin schon die Originalantwort des Landgrafen wegen dieses ihm überlassenen Officiers[2] zugesandt habe. Und da also, wenn der König das chiffrirte Schreiben gedachten Ministers gesehen haben würde, solches den Aigreur, so leider sich schon bei Gelegenheit der 10 Escadrons Dragoner[3] zeiget, noch mehr augmentiren möchte, so habe ich solches vorzulegen Anstand genommen und muss Ew. Excellenz überlassen, ob Dieselbe von dem übrigen Einhalt des Schreibens noch einigen Gebrauch auf gute Art machen wollen. Ich muss Ew. Excellenz hierbei zu Dero alleinigen Direction und im höchsten Vertrauen melden, dass ohnerachtet ich das gute Herz des Prinzen gegen des Königs Majestät kenne und davon schriftliche Proben in Händen habe, dennoch Dero Betragen gegen letztere schon seit einiger Zeit her ganz singulier gewesen ist. Schon im Winter vorigen Jahres, als das Corps von der alliirten Armee unter dem Erbprinz von Braunschweig hier war, forderte der Prinz Ferdinand solches mit einer Art von Hauteur wieder zurück, die mich sehr frappirete, so dass er fast in seinem Schreiben an den König denselben einer Manque von Parole accusirete, die doch nicht da war, und gedachte Truppen dorten zu nichts als in die Winterquartiere zu gehen gebrauchet werden konnten, welche sie hier weit besser wie dort hatten und wovon sich die Sachsen noch ressentiren, auch gewiss die Gefahr, worum diese Truppen hier waren, noch existirete. Des Königs Majestät blieben allemal in der grössesten Moderation. Nachher extendireten der Prinz Ihre Quartiere, [liessen] Contributions und Lieferungen ausschreiben nebst denen Werbungen, auf eine vorhin nie geschehene Art, so dass Sie den König platt auf Sachsen recognirten, und schrieben zuweilen ganz empfindliche Briefe deshalb, worunter der König allemal nachgab und in der grössesten Moderation blieb.[4] Nachher schlug gedachter Prinz dem König einen im vorigen Herbst erst vom Stabescapitän zum Major avancirten Officier, den von Bülow, zum Obristen zu avanciren vor,[5] und als des Königs Majestät solches wegen der ohnvermeidlichen Inconveniences mit Dero andern Officiers ganz poliment declinireten, jedoch die Hoffnung liessen, dass solches bei distinguirten Gelegenheiten noch geschehen sollte, so marquirete der Prinz vieles Missvergnügen darüber. Endlich kam der Rappel der 10 Escadrons Dragoner dazu, und obschon der König dem Prinzen auf seine dagegen gethane Vorstellung auf die douceste Art den considerablen Verlust, welchen Sie an Kavallerie in der unglücklichen Affaire bei Maxen erlitten und davon Sie aller geschehenen Efforts ohnerachtet nur 10 Escadrons wieder retabliren können, mithin Ihnen noch 25 fehleten, auch die grosse Disproportion der Situation von dem Prinzen gegen die Ihrige remonstrireten, da der Prinz gegen die Franzosen überhaupt 2 Mann gegen 3, nämlich 90000 gegen 120000 Mann, der König aber 1 Mann gegen 2 feindliche überall stellen könnte, so hatte doch der Prinz diesen ihn eigentlich wenig relevirenden Abgang der 10 Escadrons in Engelland höher angebracht, als es wohl sein sollen, und kann sich deshalb noch nicht beruhigen, obschon der König ihm alle seine dort stehende Husaren nebst dem Freibataillon lässet, die hier und in Schlesien zur höchsten Nothdurft gebrauchet werden könnten.

Ich schreibe dieses alles nicht gegen Ew. Excellenz, um diesen würdigen und sehr estimablen Prinzen in einigen Tort zu setzen, sondern nur, dass [ich] wünschete,

[1] Donop hatte geschrieben: „Monseigneur le Landgrave s'est servi du duc Ferdinand pour demander au Roi le congé pour le sieur Jungheim (vergl. S. 274). Sa Majesté a répondu qu'elle ne se souciait pas de garder cet officier dans son service, mais qu'elle le retenait, pour avoir quelque chose en main pour cajoler ce Prince." — [2] D. d. Cassel 6. März. — [3] Vergl. Nr. 12119. — [4] Vergl. Nr. 11858. 11873. — [5] Vergl. Nr. 12039.

dass diese kleine Bisbilles wieder corrigiret und das vorige enge und genaue Vertrauen wieder völlig herstellet werden könnte, welches auf die gemeine Sache so eine grosse Influence hat; denn ich gegen Ew. Excellenz wohl in gleichem Vertrauen sagen, auch durch die bei Deroselben deponirete Papiere es legitimiren kann, dass, woferne nicht des Königs Majestät vor denen vor den Prinzen so glorieusen Bataillen von Crefeld und von Minden denselben durch Dero sehr heilsame Inspirationes gleichsam geführet hätten, die Sachen nach dem dazu dort schon gemachten Zuschnitt einen sehr üblen Pli genommen haben dörften, welches dem Prinzen jedoch wegen seiner sehr sagen Execution des ihm gegebenen guten Rathes an seinen dadurch erworbenen Meriten in nichts präjudiciret. Ich bescheide mich inzwischen, wie delicat es vor einen Particulier sei, sich von dergleichen zu meliren und die Finger zu verbrennen; daher ich es auch nur bei dem treuen Wunsch lasse, dass alle Rancune cessiren und die vorige Harmonie und Confiance retabliret werden möchte. Nur muss zum Schluss noch den einigen Umstand anführen, dass, als des Königs Majestät im verwichenen Winter den Prinzen baten, seinen Plan zur Campagne so einzurichten, dass ein ganz mässiges Corps von seiner Armee sowohl Hessen als auch die damals linke Flanke des Königes[1] gegen Thüringen deckete, um die Kreistruppen in Respect und Jalousie zu halten, damit solche nicht, wenn des Königs Majestät ihnen nichts opponiren könnten, impunément gegen Leipzig und nach dem Magdeburgschen und Halberstädtschen, auch wohl gar Braunschweigschen rücken und diese Länder nebst einem Theil des Hannöverschen ravagiren könnten, da niemalen an einen Rappel der 10 Escadrons Dragoner gedacht sein würde, der Prinz dennoch solches rotunde refusirete und die Ohnmöglichkeit davon angab. Worauf denn nachher gedachter Rappel erfolgete. Diese Escadrons seind endlich auch, nachdem sie vorher auf alle Weise zurückgehalten worden, so dass der König endlich die Ordre dazu selbst immediate an den Prinz von Holstein-Gottorp schicken müssen,[2] wirklich auf dem Marsch und dörften den 11. Junii bei Leipzig, *nisi interim aliquid novi*, eintreffen.

Wegen der letzteren Antwort des Königs Majestät an Ew. Excellenz auf einen Cas, den Gott weit entfernen wolle,[3] habe meine geringe Gedanken nur noch dahin anführen wollen, dass, wenn auch der ohnglückliche Vorfall, dessen darin erwähnet worden und welchen der Höchste verhüten wird, geschähe, es meines Erachtens ohnverantwortlich bleiben würde, wenn man alsdenn nicht alle Mesures nähme und dasjenige, so darin enthalten, so gut wie es alsdenn möglich wäre, wenigstens in der Nachtbarschaft zu sauviren [suchte], sondern es gleichsam, *poings et pieds liés*, zur Discretion zu überliefern. Ich hoffe zu Gott aber, dass der Cas niemalen existiren wird; indess man doch auf ohnverhoffte Fälle gedenken und in Zeiten einige Ueberlegung deshalb machen kann, um nicht ganz *à l'improviste* genommen zu werden.

Von Ew. Excellenz erbitte mir das einzige zur grössesten Gnade, dass Dieselbe geruhen, dieses mein Schreiben nach dessen Durchlesen sogleich zu verbrennen, damit durch keine Art von menschlichen Zufällen solches zu keines anderen Gesichte kommen kann: eine Gnade, so ich mir von Ew. Excellenz sicher und gewiss verspreche und Dieselbe darum höchstens conjurire.

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

---

[1] So. Vergl. S. 184. — [2] Vergl. Nr. 12022. — [3] Vergl. Nr. 12112.

12125. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 1er juin[1] 1760.

Je ne fais que de vous accuser par cette lettre le rapport que vous m'avez fait du 20 de mai passé, sur lequel je n'ai rien à vous dire que voilà le temps où je commence d'être dans un grand embarras. Toutes les armées de mes ennemis remuent pour commencer leurs opérations de campagne, pendant que je ne suis sûr de rien. Tout pourparler de paix avec la France est rompu,[2] je n'ai jusqu'à présent pas les moindres nouvelles de la Turquie, et les Autrichiens ne font encore les moindres arrangements, comme s'ils avaient à appréhender quelque chose de ce côté-là; ce qui faut, cependant, se déclarer aux premiers jours de ce mois où nous venons d'entrer, qui nous éclairciront sur tout ce que nous aurons à espérer de secours ou non.

Nach dem Concept. Federic.

12126. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[3]

Au camp de Meissen, 1er juin 1760.

La nouvelle, quoique assez vague encore, que nous avons eue, comme si les Russes voulaient laisser Tottleben avec une partie de leurs troupes légères, soutenues de quelques bataillons d'infanterie, aux frontières de la Nouvelle-Marche et passer avec l'armée vers Glogau pour faire le siège, ne laisse point de me donner de nouvelles inquiétudes, et je me représente l'embarras que cela vous donnerait, si cet avis se confirmait, principalement, si le cas arrivait dans un temps où les circonstances demanderaient que vous dussiez agir vers d'autres côtés.

Dans le cas supposé donc il n'y aurait à faire autrement que de rompre absolument le pont auprès de Schwedt et faire assembler tous bâtiments de vaisseaux [et] nacelles de l'Oder sans distinction, depuis Stettin jusqu'à Glogau, pour les garder soit à Stettin soit à Küstrin, afin que l'ennemi ne saurait s'en servir pour passer l'Oder et faire des ravages. Il serait, d'ailleurs, nécessaire alors que vous avertissiez le président de la chambre à Küstrin, le sieur de Rothenburg, pour faire enjoindre ou inspirer aux gens du pays au delà de l'Oder, afin qu'ils mettent en sûreté ou enfouissent sous leurs maisons leurs meilleurs effets; et, quand on verrait où à peu près l'invasion de l'ennemi saurait se faire, que les gens du pays, dans tous ces environs, retirassent à temps encore tous leurs chevaux et bétail vers des lieux de sûreté, d'autant

[1] Vom 1. Juni ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 173. — [2] Vergl. S. 372. 373. — [3] Der Prinz befand sich nach seinen Berichten im Monat Juni vom 1. bis 10. in Sagan, am 12. in Sommerfeld, am 14. in Fürstenberg, am 17. in Frankfurt, vom 21. bis 29. in Landsberg.

plus que, s'ils négligeaient d'user de cette précaution de bonne heure, l'ennemi les en dépouillerait entièrement, sans leur laisser une seule corne.

Voilà au moins mes idées, dans le cas que le susdit évènement dût arriver; dont j'ai cru devoir vous instruire par la présente lettre.

Je vous dois encore réponse à une lettre;[1] je suis si occupé que je n'en ai pas eu le temps.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12127. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 2 juin 1760.

J'ai reçu, mon cher Frère, la lettre que vous m'avez faite du 30 de mai. Il est sûr que, dans l'embarras où nous sommes, entre tous les partis qu'on pourrait prendre, le meilleur est sûrement de marcher sur un des corps de nos ennemis qui vient à nous. Il y a toute apparence qu'on pourra le battre et, cela fait, dès que vous pourrez vous tourner pour marcher sur l'autre parti, il y a toute apparence que ces gens-là méditeront la retraite. Si l'on est malheureux, du moins on n'a rien à se reprocher, et on a la consolation d'avoir fait tout ce qu'on a pu faire pour réussir.

Je [sais] le malheur qui est arrivé avec Prittwitz,[2] je souhaite que ce soit le plus grand qui nous arrive pendant cette campagne-ci.

J'ai bien de la peine à croire que Laudon ait sérieusement le dessein de percer en Silésie;[3] je pense que, s'il a envie de l'entreprendre, il attendra que vous marchiez contre les Russes. Pour moi, je ne ferai point de ponts sur l'Elbe que lorsque je saurai que vous êtes obligé de sortir de Sagan.

Je n'entends point le mot des Turcs, voici cependant le temps où la cour de Vienne en dût être informée, s'il se passe là quelque chose et où elle serait obligée de prendre des mesures, si notre affaire a réussi La crise est certainement si violente qu'elle le saurait être. Dans un mois d'ici, nous serons éclaircis de tout; veuille le Ciel que ce soit à l'avantage de l'État!

Les Français sont encore dans leurs quartiers; les troupes de l'Empire ont grande envie d'agir, mais, tant que le prince Ferdinand

[1] Auf das Schreiben des Prinzen, d. d. Sagan 27. Mai. — [2] Ein kleines Detachement unter dem Rittmeister von Prittwitz war am 27. Mai bei Fehrow (nordwestnördl. von Kottbus) auseinandergesprengt worden. Vergl. Tempelhoff a. a. O. Bd. IV, S. 19 ff. — [3] An den Generallieutenant von Treskow, Commandanten von Neisse, schreibt der König am 2. Juni: „Ich habe ersehen, was Ihr in Eurem Schreiben vom 29. voriges von dem Aufbruch des feindlichen Corps von Kunzendorf gegen Weidenau an Mich melden wollen, und gebe Euch darauf in Antwort, dass wir erst abwarten müssen, zu sehen, wohin eigentlich des Feindes Absichten gerichtet seind.“ [Berlin. Generalstabsarchiv.]

leur donne des attentions du côté de Fulda et sur l'évêché de Bamberg, les choses traîneront encore sur le pied où elles sont à présent. Je me tiens très serré ici, et j'attends les évènements, pour voir comment il me conviendra d'agir.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12128. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[1]

Au camp de Meissen, 2 juin 1760.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a faite du 30 de mai. J'entre parfaitement dans le regret que vous me témoignez sur le départ de mes 10 escadrons de mes dragons;[2] mais, selon la droiture et la pénétration que je vous connais, faites-moi la justice d'être entièrement convaincu qu'il n'y a eu que cette violente situation où je me trouve à présent, qui a été capable à me forcer à une telle démarche qui m'a coûté infiniment à moi-même, mais qui était indispensable, afin de rassembler au moins tout ce qui me reste de moyens pour me sauver des périls qui me menacent. Le prince de Holstein ne m'a rien écrit, si ce n'est qu'il partirait le 30 et serait le 11 près de Leipzig.[3]

Je serais charmé d'avoir bientôt de bonnes [nouvelles] de vous; veuille le Ciel que je puisse vous en donner aussi de ma part.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12129. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.[4]

Lager bei Meissen, 2. Juni 1760.

Da des Prinzen Ferdinand von Braunschweig Liebden Mir geschrieben haben,[5] wie Ew. Liebden mit Meinen 10 Escadrons Sich den 30. voriges in Marsch gesetzet haben, so habe Ich zuvorderst vor nöthig gefunden, Dieselbe zu avertiren, wie in und bei Naumburg an der Saale ein feindliches Corps von ohngefähr 3000 Mann, worunter an 1500 Mann Kavallerie befindlich, stehet; daher Ew. Liebden Sich dieses zur Nachricht dienen lassen und Dero Mesures bei dem Marsch darnach nehmen werden.

Sonsten ist ferner Mein Wille, dass, sowie Ew. Liebden mit dem

[1] Die Berichte des Prinzen Ferdinand aus dem Juni sind datirt vom 1. bis 19. aus Wabern (vergl. S. 318), am 30. aus Dittershausen (nördl. von Treysa). — [2] Vergl. S. 385. — [3] Bericht des Prinzen, d. d. „im Lager bei Fritzlar 22. Mai". — [4] Aus dem Juni liegen keine Berichte des Prinzen von Holstein vor. Vergl. aber S. 365. Anm. 5. — [5] Schreiben des Prinzen, d. d. Wabern 30. Mai. Vergl. Nr. 12128.

Corps in Sachsen einrücken, Dieselbe die Subsistance und Fourage vor solches vom Lande nehmen müssen, denn Ich Deroselben der Umstände halber keine Magazins entgegen präpariren lassen kann. Wie dann übrigens auch Mein Wille ist, dass, sobald Ew. Liebden mit dem Corps das Sächsische betreten, solches campiren muss.

Nach dem Concept. Friderich.

12130. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 2 juin 1760.

Je suis bien aise de vous communiquer ci-joint ce qui nous est entré de rapports touchant l'armée autrichienne vis-à-vis de moi.[1] J'ai envoyé d'ici pour savoir où se trouve actuellement le maréchal Daun, et je suis à en attendre des nouvelles. Je vous avoue, en attendant, que je ne saurais croire qu'il se soit rendu en Bohême; je m'imagine plutôt qu'il est allé en delà de l'Elbe près du général Lacy; toutefois je ne saurais vous dire jusqu'à présent ce qui en est. Je m'en enquérirai plus particulièrement, et vous me ferez un grand plaisir de me marquer ce que vous aurez pu vous en procurer de connaissance, soit par le général-major de Schmettau ou le général de Fouqué.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12131. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 3 juin 1760.

Voici tout ce que j'ai eu aujourd'hui de nouvelles relativement aux Russes;[1] l'ordinaire de Prusse n'est point arrivé à Berlin, sans qu'on sache encore si elle a été arrêtée par les Russes ou si c'est par quelqu'autre accident qu'elle est retardée. Si les nouvelles de Varsovie accusent juste au sujet des mouvements des troupes russes et par rapport aux lieux où ils[2] établissent leurs magasins, il faut présumer qu'ils en veulent à la Silésie; cependant lesdites nouvelles ne sont du tout suffisantes encore pour oser s'y fier.

Je vous envoie d'ici deux officiers pour les escadrons de Hornn; le troisième, il le faut prêter de Baireuth. A propos, Daun s'est retrouvé à Dresde et Brentano à Dippoldiswalde. Schwerin des gendarmes est fort en colère contre vous touchant la gazette.[3]

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

[1] Liegen nicht bei. — [2] Nämlich „les Russes". — [3] Prinz Heinrich hatte, wie er am 6. dem Könige schreibt, gegen eine von Schwerin veranlasste Zeitungsnotiz eine spottende Entgegnung einsetzen lassen und an Schwerin übersandt.

12132. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.[1]

Im Lager bei Meissen, 4. Juni 1760.

Ich habe Euren Bericht vom 31. voriges erhalten. Ich bin sehr embarrassiret, Euch zu sagen, was der Feind vorhat. Nach der Position, so er genommen, so kann er sowohl Glatz als Neisse belagern. Ihr seid freilich nicht im Stande, weder das eine noch das andere zu verhindern, und sehe Ich wohl ein, dass Ihr zu schwach dazu. Eure Idee, woferne der Feind etwas auf Breslau tentiren wollte, Euch bei Breslau zu setzen, ist die beste, dagegen Ich nicht ein Wort zu sagen habe.

Den 11. dieses Monates kommt der Generallieutenant Prinz von Holstein mit Meinen 10 Escadrons Dragoner von der alliirten Armee bei Leipzig an.[2] Wenn Ich auch Euch jetzo solche noch schickte und noch 5 bis 6 Bataillons zufügete, die Ich mit der genausten Noth detachiren könnte, so wäret Ihr doch noch zu schwach und ausser Stande, etwas gegen Laudon zu entrepreniren. Ich glaube also besser zu thun, dass Ich hier noch alles zusammen behalte und abwarte, bis sich der Feind vollkommen declariret habe, was und wo er belagern will, und dass Ich alsdenn mit einem Corps in der Lausnitz gehe und Mich mit einem von den feindlichen Corps, Lacy und Beck, als die freilich zusammenstossen werden, zu engagiren suche, um solches aus dem Felde zu schlagen, nachher Ich im Stande sein werde, ein honettes Detachement zu machen und Euch zum Secours zu kommen; wodurch wir im Stande sein würden, was gegen den Feind zu thun. Indess muss zwischen hier und dem 10. dieses der Feind Nachricht aus der Türkei haben. Wenn die Sache Mir dort reussiret, wie Ich noch alle Hoffnung habe, so wird den Feind solches bald auf andere Gedanken bringen. Ich bin inzwischen sehr curieux, sehr öfters Nachrichten von Euch zu haben, weil Ich Mich auch darnach richten muss.

Den 1. Juni hat der Feind hier drei Lager formiret: eins bei Dippoldiswalde von 10 Bataillons unter Brentano, eins von 15 Bataillons bei Radeberg unter Lacy; das übrige stehet zu Dresden in Garnison und in Vorposten commandiret, wo ihr Lager stehet. Die Reichsarmee ist noch nicht in Sachsen, sondern stehet noch hinter Gera. Beck soll noch immer bei Zittau stehen; so viel aber ist gewiss, dass, wenn Ich von hier wegmarschirete und nicht ein Corps von die Leute schlagen könnte, alsdenn hier alles bunt über Eck gehen würde. Ihr könnet daher wohl glauben, dass Ich in einem grossen Embarras bin, wenn das, was Ich hoffe, nicht geschehen sollte.

[1] Fouqués Berichte im Juni sind datirt vom 1. bis 4. aus „Frölichsdorf bei Freiburg", am 5. „im Lager bei Würben", am 6. „im Lager bei Kommenau ohnweit Canth", vom 10. bis 16. aus „Gröditz ohnweit Schweidnitz", vom 17. bis 21. aus Landeshut. — [2] Vergl. S. 388.

Uebrigens wird nöthig sein, dass der Garnison zu Schweidnitz das Brod gegeben werde.

Nach dem Concept. Friderich.

12133. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 4 juin 1760.

J'ai reçu votre lettre du 1er de ce mois. Je vous suis très obligé de la bonne volonté que vous me marquez;[1] il est sûr que, si l'on pouvait chasser Laudon de la Silésie, que ce serait une chose très avantageuse; mais je doute qu'il y entre avec toutes ses forces, avant que les Russes n'entreprennent leurs opérations. Selon les lettres qu'on m'écrit et qui sont ci-jointes,[2] on croit qu'ils pourront se mettre en marche le 8 de ce mois; ainsi, si vous allez du côté de Frankenstein, vous vous éloignerez trop de Glogau et de la Nouvelle-Marche. Je crois donc que, pour aller au plus sûr, il vaudra mieux que vous suiviez le projet que vous m'avez écrit dans votre dernière lettre,[3] c'est-à-dire, d'attendre que ces gens-là se mettent en marche, et d'aller à la rencontre d'un de ces deux corps, indifférent quel que ce soit. Si vous pouvez les battre en détail, c'est toujours le plus sûr; une affaire de cette nature dérangerait toute leur campagne, et pourrait vous mettre en état de vous joindre alors au général Fouqué et d'accourir aux endroits les plus pressés.

Cependant, je me flatte encore toujours que dans peu les nouvelles de l'Orient dérangeront les mesures de nos ennemis; si cela manque dans ce moment, il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, de soutenir la gageure pendant cette année-ci, à moins d'évènements extraordinaires.

Daun a formé trois corps: un de 10 bataillons sous Brentano à Dippoldiswalde, un de 20 bataillons à *Plauenschen Grund*, un à Radeberg de 15 bataillons. Lacy avait fait une tentative sur le régiment de Zieten, mais il n'a point réussi. Les troupes des Cercles sont encore du côté de Coburg, mais j'apprends que les troupes françaises se mettent en marche pour entrer dans leur camp, ce qui obligera le prince Ferdinand de s'opposer uniquement à elles, et ce qui donnera la faculté au prince de Deux-Ponts de pouvoir marcher. Je crois qu'elles prendront leur marche sur Erfurt et Naumburg. Pourvu que je puisse battre les troupes de l'Empire ou le corps de Lacy et de Beck, je pourrais alors porter du secours d'un côté ou autre; mais, sans un pareil préalable, je n'ose rien détacher de ce pays-ci, à moins d'abandonner les pays de Magdeburg, les magasins de Torgau et de Wittenberg, et d'exposer toute la Marche.

[1] Der Prinz hatte geschrieben: „Si Laudon entre en Silésie par Frankenstein, voulez-vous que j'y marche?“ — [2] Bericht Reimers, d. d. Danzig 28. Mai. — [3] D. d. Sagan 30. Mai, vergl. Nr. 12127.

Si vous pouvez me fournir un expédient pour couvrir tout ce pays et faire, en même temps, un détachement, je l'embrasserai avec le plus grand plaisir du monde. Je ne ferai mon pont sur l'Elbe que quand je saurai que vous faites vos dispositions pour sortir de la Silésie.[1]

J'en ai menti dernièrement,[2] rien ne campe encore chez l'ennemi; Daun a la goutte;[3] on tient de fréquents conseils à Vienne, même les jours de fête. Le marquis de Paulmy,[4] que vous avez vu à Berlin, a passé par Vienne pour aller à Varsovie, d'où il se doit rendre à Constantinople. Nous ne faisons rien ici.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12134. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 5. Juni 1760.

Ich danke Euch zuvorderst vor die in Eurem Schreiben vom 1. dieses Mir gegebene Nachricht von dem weiteren Mouvement des Laudon[5] und gebe Euch demnächst in Antwort, wie es ganz ohne Grund ist, wenn desselben Corps vor 80000 Mann angegeben werden wollen. Alles, was er hat, und was Draskowich zu ihm bringet, kann zusammen nicht mehr als ohngefähr 45 Mille Mann sein.

Was Mir bei solchen Umständen übrig bleibet, ist, dass, sobald der Prinz von Holstein mit denen 10 Escadrons Dragoner bei Mir heran sein wird,[6] Ich hier über die Elbe gehe. Da zweifele Ich alsdenn nicht, dass der Feind Mir den Weg nach Schlesien wird versperren wollen; alsdenn sich aber vor Mich die Gelegenheit finden wird, die Leute an einem Orte zu begegnen, da wir an einander gerathen.

Reussiret dieses gut, so stosse Ich mit Euch doch noch zusammen und marschiren gerade auf Neisse; reussiret es nicht, so habe Ich doch das gethan, was der Dienst vom Staat und vom Vaterlande, auch die *raison de guerre* erfordert, und was wir thun sollen.

Wenn Ich nicht zwischen hier und dem 12. dieses von Euch Briefe erhalte, welche marquiren, dass der Feind dorten seine jetzige Dispositions geändert habe, so bleibet Mir nichts anders wie obstehet übrig.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Vergl. S. 387. — [2] Vergl. Nr. 12130. — [3] Auf dem Berichte des Generals von Hülsen, d. d. Katzenhäuser 4. Juni, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Meine Nachrichten sind ganz conträr zu seinen. Der Feind ist bei Dresden nicht im Lager gerückt, Lacy auch nicht. Daun ist krank, hats Podagra. Sollte glauben, Spions auf Dippoldiswalde schicken, alles erfahren.“ — [4] Marquis Paulmy d'Argenson, der französische Botschafter in Warschau. — [5] Fouqué hatte einen Bericht des Oberstlieutenants d'O eingesandt, welcher meldete: „Das meiste vom Laudonschen Corps ist durch, über Wartha, und soll das ganze Corps heute noch bei Neisse ankommen.“ — [6] Vergl. S. 390.

12135. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au camp de Meissen, 5 juin 1760.

Je viens de recevoir la lettre que Votre Altesse m'a écrite du 1er de ce mois. Quoi qu'il vous plaît de me dire au sujet du nombre des forces que les Français ont mises en campagne de ce côté-là, je ne saurais vous dissimuler que je suis très assuré que ce nombre ne va qu'à 110000, tout compté ce que vous avez vis-à-vis de vous, dont il faut rabattre encore [l']inconvénient [que] les Français sont obligés de laisser en garnison à Wesel, Düsseldorf, Cologne, Francfort et d'autres places qu'il faut qu'ils tiennent occupées, de sorte que le temps et l'expérience vous en convaincra qu'il ne leur reste pour agir en campagne que 80 ou 90000 hommes, au lieu que j'ai ici des corps entiers d'armée auxquels je n'ai à opposer personne.

Laudon s'est mis devant Neisse, où il s'est fait joindre par le corps de Draskowich de la Haute-Silésie. Je n'attends que mes 10 escadrons de dragons se soient approchés,[1] et alors je passerai l'Elbe. Il est certain que Daun n'aimera pas de me voir passer en Silésie; ainsi il est à parier cent contre un que les choses en viendront à une bataille entre nous, où j'aurai presque indispensablement besoin des susdits escadrons, vu que je suis assez faible en cavalerie et que je ne saurais autrement me soutenir, ni exécuter ce que je médite. Si je ne réussis pas, mon malheur n'en deviendra que plus grand qu'il n'est présentement; mais, si l'exécution est heureuse, j'aviserai alors à ce qu'il y aura à faire.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12136. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Au camp de Meissen, 5 juin 1760.

Der König dankt für Uebersendung des dritten Exemplars eines Rexinschen Berichts und für die Beförderung der Erlasse an Rexin (Nr. 12088 und Nr. 12090) auf dem Wege über Jassy.

Je ne saurais vous cacher que vous vous prenez un peu stupidement sur la commission dont je vous ai chargé de me procurer un ou deux bons interprètes qui possèdent bien les langues turque et polonaise. Est-il possible que vous n'ayez bien compris par mes deux lettres antérieures[2] que je vous ai faites à ce sujet, que ce sont des gens dont je veux me servir moi-même, et non pas pour mes émissaires? et ne pensez-vous pas que vous êtes en correspondance avec le secrétaire du Prince[3] à Jassy, qui vous pourra servir en ceci et vous procurer fort aisément de ces gens qui, selon vous, demeurent au delà et du côté

[1] Vergl. S. 392. — [2] Nr. 12043 und Nr. 12085. — [3] Der Fürst von der Moldau.

de Dnieper? Ainsi exécutez mon ordre avec cette adresse qu'il y faut, et ne me tourmentez plus de vos lamentations et difficultés frivoles à cet objet.

Je finis par vous notifier que c'est de mon propre mouvement que j'ai déjà donné mes ordres au commandant de Glogau de relâcher le prince Sulkowsky[1] et de lui permettre de retourner en liberté chez lui, quoique contre un revers ou attestation par écrit de sa main propre par laquelle il s'engagera, sur sa parole d'honneur et sur sa conscience, de ne vouloir plus se mêler d'aucune affaire, ni directement ni indirectement, qui ait le moindre rapport aux différends entre moi et mes ennemis présents, et par conséquent à la guerre présente, mais se tenir tout neutre et tranquille à ce sujet.[2]

Nach dem Concept. Federic.

12137. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 6 juin 1760.

Il me semble à présent que les desseins des Russes commencent de s'éclaircir, et, autant que j'en puis juger par les nouvelles ci-jointes,[3] leur armée ne se mettra en marche que le 13 ou le 14 de ce mois.

Depuis que je vous ai écrit, il[4] est arrivé ici bien des changements dont je veux vous rendre compte, et des arrangements que je suis obligé de prendre selon les circonstances.

Premièrement, j'ai reçu des lettres de Moldavie par lesquelles j'apprends que mes dépêches les plus importantes doivent être arrivées le 27 [d'avril], à Constantinople. Il était sûr que, [sur] ces dépêches-là, l'alliance devait se conclure; or, si elle l'avait été, il est très certain que Laudon n'aurait pas pénétré en Silésie: d'où je conclus qu'il faut qu'il soit arrivé à Constantinople quelque empêchement qui ait arrêté cette affaire-là,[5] de sorte que je dois, dans ce moment, pour le train des affaires, agir comme s'il n'y avait plus rien à espérer du côté de a Porte.

D'un autre côté,[6] le prince Ferdinand a trouvé si bien moyen d'arrêter les troupes des Cercles que le détachement qu'ils avaient poussé à Naumburg et Zeitz, s'est retiré en arrière à Saalfeld; mes deux régiments de dragons de l'armée des alliés arriveront le 11 de ce mois à Leipzig et pourront être le 13 à Torgau.

Daun a vis-à-vis de moi, y compris ses grenadiers, la valeur de 61 bataillons et 130 escadrons, dont il sera obligé de laisser 24, tant

[1] Vergl. S. 369. — [2] Befehl an den Vicecommandanten von Glogau, Major von Lichnowsky, Lager bei Meissen 5. Juni. — [3] Liegen nicht vor. — [4] Das folgende wird, fast mit den nämlichen Worten, am 6. Juni auch dem Minister Finckenstein mitgetheilt. Vergl. Nr. 12138. — [5] An Finckenstein folgt: „dont j'ignore le sujet, n'ayant pas pu avoir des lettres de là". — [6] Im Concept: „de notre côté", an Finckenstein: „de ce côté-ci".

pour garder le retranchement de Plauen que la ville de Dresde, et 40 escadrons; reste[1] ce qu'il peut employer de l'autre côté de l'Elbe, à 37 bataillons et 90 escadrons. Or voici, à cette heure, comment je raisonne. Dès que les Russes vous obligeront de quitter la Silésie ou à marcher de l'autre côté de l'Oder, Laudon mettra le siège devant Neisse. Fouqué est dans l'impuissance de s'y opposer; vous aurez probablement assez d'occupation, étant obligé de vous opposer à deux corps, savoir à celui qui peut marcher sur Glogau, et à celui qui peut marcher sur Colberg, de sorte que je ne dois pas compter du tout sur votre armée. Il n'y a, dans ce moment-ci, aucune apparence qu'une diversion favorable puisse sauver Neisse, or je ne puis rester longtemps ici; il[2] n'y a donc rien que des hasards, pour ne point perdre la Silésie. Si je ne pense point à secourir Neisse, l'ennemi marchera sûrement sur Breslau, et ce serait peut-être pour lui une affaire de quinze jours.

Voici donc, selon mon sentiment, le moment le plus favorable que je trouverai peut-être dans la campagne pour agir. Primo, parceque je puis passer l'Elbe, sans craindre que les troupes de l'Empire peuvent marcher sur Leipzig, Halle et sur tous ces endroits; en second lieu, parceque, laissant Hülsen avec 16 bataillons et 24 escadrons dans mon camp retranché de Meissen, il me reste 36 bataillons, 2 bataillons francs et 70 escadrons, avec lesquels je puis agir contre l'ennemi: or donc, pendant toute la guerre, nous n'avons pas eu cette égalité de nombre; or donc, si je me mets en marche, comme si je voulais prendre le chemin de Silésie, il est indubitable que Daun voudra s'y opposer.[3] Si, à cette occasion-là, nous sommes heureux, et que nous nous rencontrions en marche, et que les Autrichiens soient battus, rien ne pourra m'empêcher d'aller au secours de Neisse; si j'ai le malheur d'être battu, il nous arrivera précisément un autre malheur[4] que j'aurais essuyé, si j'étais resté dans l'inaction.

Je compte de passer la rivière le 15, et je suis presque persuadé que Laudon ne mettra le siège devant Neisse qu'en ce temps-là, ou du moins qu'il ne pourra ouvrir la tranchée.

J'ai cru vous mettre au fait de tout ceci, non seulement pour que vous soyez instruit des opérations que je veux faire, mais aussi pour que vous puissiez juger en même temps si mes raisons sont valables ou non.

Les Autrichiens sont pourtant entrés dans leur camp le 1er, ainsi que je vous l'avais marqué;[5] quant aux évènements futurs, c'est au temps à les développer.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

[1] Das folgende bis „90 escadrons" fehlt in dem Schreiben an Finckenstein. — [2] Das folgende bis „la Silésie" fehlt an Finckenstein. — [3] An Finckenstein folgt: „ce qui ne saurait guère manquer d'engager une affaire entre moi et lui". — [4] An Finckenstein: il ne nous en arrivera précisément pas un autre malheur que celui que j'aurais etc. — [5] Vergl. Nr. 12133.

12138. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 6 juin 1760.

J'ai reçu votre lettre du 3 de ce mois. Dans la situation présente des affaires où je me trouve, il faut bien attendre tranquillement quel sera le succès de la négociation avec la cour de Danemark,[1] dont cependant je ne me promets pas beaucoup par la faiblesse de cette cour, assez connue, et sa pusillanimité, quoique contre ses propres intérêts les plus essentiels. Enfin, je m'aperçois de plus en plus qu'après le peu de succès que j'ai eu jusques à présent dans toutes les négociations que j'ai entamées pour m'aider à sortir d'une guerre violente où j'ai été entraîné par les artifices de la cour de Vienne, il ne me reste point d'autre ressource qu'en ma propre vertu et dans celles dont le Ciel bénira mes entreprises.

Dem Minister werden die gleichen Mittheilungen über die Lage des Königs gemacht, wie dem Prinzen Heinrich; vergl. Nr. 12137.

J'ai cru devoir vous mettre au fait de tout ceci, afin que vous soyez informé des opérations que je veux faire, dont cependant vous me garderez le secret le plus inviolable, jusqu'à n'en faire rien entrevoir ni en communiquer à âme qui vive, sans exception.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12139. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 6 juin 1760.

J'ai reçu la dépêche que vous m'avez faite du 23 de mai passé. Vous me ferez beaucoup de plaisir de m'informer exactement, dès que vous en serez instruit vous-même, [de] ce que cela veut dire que les grands armements que la cour de Naples et d'Espagne font faire. Toutes les gazettes publiques sont pleines de ceux que le roi de Sardaigne prépare, dont, à ce que l'on dit, la cour de Vienne marque beaucoup d'inquiétudes.[2]

Quant à mes affaires ici, me voilà dans le moment des plus grands embarras. Il y a un corps d'armée assez considérable sous les ordres du général Laudon qui se prépare à mettre le siège devant Neisse. Je suis forcé par là de tenter quelque chose pour engager une affaire décisive, afin de me débarrasser de ces gens qui me pressent fort vivement. Comment cela me réussira, voilà ce que je ne saurais pas vous dire encore.

[1] Vergl. S. 375. — [2] Auch an Hellen ergeht am 6. Juni der Befehl, zu berichten, was er über die Rüstungen in Italien im Haag in Erfahrung bringen könne. — In einem vorangehenden Schreiben an Hellen vom 30. Mai wird diesem der Auftrag ertheilt, sich zu bemühen, „pour me procurer, là-bas où vous êtes, deux capitaines avec quatre lieutenants de bons et bien habiles artilleurs".

Il faut absolument qu'il soit arrivé quelque chose de fâcheux à Constantinople qui ait arrêté la conclusion de mon traité.[1] Je n'en ai point de lettre encore, mais certaines circonstances et la grande tranquillité que les Autrichiens marquent de ce côté-là, me le fait juger ainsi.

Nach dem Concept. Federic.

12140. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Im Lager bei Meissen, 6. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 1. dieses richtig erhalten und zweifele im geringsten nicht, dass, wenn es des Feindes Intention sein sollte, die Euch anvertrauete Festung zu belagern, Ihr als ein rechtschaffener und ehrliebender Commandant nebst denen übrigen Officiers und der ganzen Garnison Euch auf das vigoureuseste und tapferste defendiren und Euch nach Meinen vorhin schon deshalb zugesandten Ordres, ohne an einigen Accord oder Capitulation zu gedenken, noch was davon zu hören, so lange defendiren werdet, bis dass Ich Euch mit göttlicher Hülfe, wie gewiss geschehen wird, zum Secours komme.

Ich werde deshalb, sobald es die Umstände nur werden leiden wollen, noch in diesem Monat von hier über die Elbe gehen; und, da Daun Mich nicht gerne wird nach Schlesien lassen wollen, so wird es sich zeigen, ob sich alsdenn eine Affaire engagiren wird. Gehet solche sodann vor Mich glücklich, so wird Mich nichts hindern noch aufhalten, dass Ich nicht zum Succurs nach Neisse eilen und kommen sollte. Vor dem 15. dieses wird der Feind wegen Mangel von Canons und andern Sachen Neisse nicht belagern, wenigstens die Tranchées nicht öffnen können. Gehen hier die Sachen gut, so werde Ich noch im Monate Julii bei Neisse sein, allemal aber müsset Ihr Euch auf eine dreimonatliche Defension einrichten und wenigstens so lange halten, da denn der Succurs inzwischen, so wie es die Umstände nur werden leiden wollen, gewiss kommen wird. Lasset Euch auch durch keine übele Zeitungen, so der Feind aussprengen und Euch aufbinden wollte, irre machen.

Dass der General Fouqué dort[2] das Commando Dragoner weggezogen, ist Mir gar nicht lieb.

Das brave und rechtschaffene Verhalten des Capitäns von Pfuel mit dem Moselschen Bataillon[3] habe Ich mit vieler Zufriedenheit vernommen, und avancire Ich denselben deshalb vorerst zum Major, be-

[1] Vergl. S. 394. — [2] Aus Neisse. — [3] Treskow hatte, Neisse 1. Juni, gemeldet, dass das Bataillon auf dem Marsch von Töppliwode nach Heinrichau (beide Orte nordwestl. von Münsterberg) Angriffe feindlicher Husaren und Dragoner erfolgreich zurückgewiesen habe.

halte Mir auch vor, demselben noch andere Marquen mehr Meiner Gnade gegen ihn zu geben.

Friderich.[1]

Nach dem Concept.

12141. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Im Lager bei Meissen, 6. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 2. dieses erhalten und zweifele nicht, dass Euch Mein gestriges[2] richtig zugekommen sein werde. Ich werde den Prinz von Holstein-Gottorp abwarten, deswegen nicht eher als den 15. dieses über die Elbe werde gehen können.

Ich habe alle Ursache zu soupçonniren, dass der Feind Meinen Marsch nach Schlesien wird hindern wollen; da werde Ich also alle Gelegenheit vorsuchen, Mich mit ihm zu engagiren. Die Reichstruppen seind noch zurück und noch nichts davon im Marsch, also habe Ich währender Expedition nichts vor Meine rechte Flanque zu besorgen. Nach Schlesien kann Ich nicht kommen, eher als Ich Mich nicht mit die Oesterreicher geschlagen. Sie hier stehen zu lassen, gehet gar nicht an, und würde Ich auf der einen Seite verderben, was Ich auf der anderen gut mache.

Ich glaube nicht, dass der Feind vor dem 15. dieses wegen Mangel von Canons und andern Sachen die Tranchée vor Neisse wird öffnen können, und wenn hier die Sachen gut gehen, so werde Ich im Stande sein, den 4. oder den 6. Julii ohnfehlbar bei Neisse zu sein.

Was Mir sonsten gar nicht lieb ist, solches ist, dass Ihr die in Neisse commandirt gewesene 200 Dragoner, wie Mir Treskow schreibet,[3] herausgezogen habet, so nicht gut und Meine Intention gewesen ist, dass solche beständig da bleiben sollten.

Ich adressire Euch hierbei ein Schreiben an den Generallieutenant Treskow,[4] und werdet Ihr sehen, ob und wie Ihr solches noch sicher hereinbringen könnet.

Zum Schluss spricht der König seine Freude über das Verhalten des Hauptmanns von Pfuel aus (vergl. S. 397); er habe ihn zum Major befördert und zugleich befohlen, „zu einigem Douceur vor ihn 500 Rthlr. an Euch zu adressiren, die Ihr ihm denn auch nach Neisse hinzuschaffen und ihm zustellen zu lassen bemühet sein sollet".

Nach dem Concept.

Friderich.

[1] In einem Schreiben vom 6. Juni an den Vicecommandanten von Glogau, Lichnowsky, wird das durch ein Kriegsgericht über einen Unterofficier wegen Insubordination verhängte Todesurtheil bestätigt. „Im übrigen, da Meine Zeit und Umstände bei jetziger Campagne nicht wohl leiden, in dergleichen Sachen zu entriren, so dienet Euch hierdurch zu Eurer künftigen Direction, dass in solchen Vorfallenheiten, wenn durch ein ordentliches vereidetes Kriegesgericht über Delinquenten gesprochen sein wird, Ihr alsdann ohne weitere Anfrage bei Mir und sonder das Urtel an Mich zur Confirmation einzusenden, den Spruch desselben nur sofort zur Execution bringen lassen sollet." [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [2] Nr. 12134. — [3] Bericht Treskows, d. d. Neisse 1. Juni, vergl. S. 397. — [4] Nr. 12140.

12142. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 6 juin 1760.

Je viens de recevoir votre lettre du 4 de ce mois. Quant aux affaires de Poméranie, la seule faute du général Forcade,[1] à ce qu'il me paraît, est qu'il s'éparpille trop, vu qu'il n'est pas assez en force pour détacher.

Pour ce qui regarde Laudon, il ne faut presque plus douter que sa vraie intention ne soit de mettre le siège devant Neisse, et je me rapporte à ce sujet sur la lettre que je vous ai faite aujourd'hui,[2] où je vous ai confié tout ce qui me sera possible de faire dans la situation où je me trouve.

Le prince Sapieha n'a point à se plaindre de la façon dont on a agi à Glogau à l'égard du sieur Przyiemsky.[3] Celui-ci, s'étant clandestinement introduit à Glogau, sans s'annoncer, ni son nom ni sa qualité, a fait l'espion des Russes à Glogau, pourquoi on l'y a arrêté. J'ai en main des lettres interceptées des généraux russes qui ne laissent aucun doute sur le fait, et vous saurez répondre, mon cher frère, au prince Sapieha que ce n'est que la considération personnelle que j'ai pour lui, qui a été le seul [motif] pourquoi j'ai fait relâcher cet homme, qui à tout égard s'était rendu, par le métier d'espion qu'il faisait, à mes ennemis [et] ne pouvait plus prétendre à aucun ménagement, ni pour sa naissance ni pour ses autres qualités, et auquel, sans l'estime et les égards que j'ai pour le prince Sapieha et à ce qui appartient à lui, on aurait pu faire de bon droit le procès selon la rigueur des lois.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12143. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 7. Juni 1760.

Nachdem Ich sogleich Euer Schreiben vom 4. dieses erhalten, so kann Ich Euch darauf in Antwort nicht dissimuliren, wie Mir alle Eure darin erwähnte Abmärsche zu frühzeitig und zu präcipitiret vorkommen und die Sache verderben können.[4] Dass Laudon von Frankenstein in zwei Märschen nach Breslau kommen könne, ist nicht möglich, und so lange Mein Bruder, des Prinz Heinrich Liebden, nicht Schlesien quittiret haben wird, so ist

[1] Vergl. S. 254. — [2] Nr. 12137. — [3] Vergl. S. 346. Der Prinz Sapieha hatte sich an Prinz Heinrich mit der Bitte gewandt, dass das Verhalten des Obersten Hacke gegenüber Przyiemsky einer Untersuchung unterzogen werden möge. — [4] Fouqué hatte, Frölichsdorf bei Freiburg 4. Juni, gemeldet: „Weil Ew. Königl. Majestät mir zur Hauptabsicht recommandirt haben, Breslau zu decken, so kann ich hier nicht länger stehen bleiben und sehe mich ohnumgänglich genöthiget, den Posten von Landeshut an mich zu ziehen und diesen Abend von hier abzumarschiren, damit mir Laudon nicht nach Schweidnitz oder Breslau zuvorkomme."

es nicht zu glauben, dass Laudon was rechtes in Schlesien unternehmen sollte. Laudon kann zwei Märsche haben, um an Euch zu kommen, Ihr habet aber allemal einen Marsch vor ihn voraus. Ich wünsche nur, dass dieses mein Schreiben Euch nicht zu späte komme und das Versehen nicht schon geschehen sei; ein anders wäre noch, wenn Ihr Euch noch bei dem Zobtenberg setztet.

Wenn Laudon auch nicht mehr an Truppen hat, als wie in der von Euch mit beigelegten Liste[1] enthalten, so kann Ich auch daraus nicht sehen, dass er ein so grausam starkes Corps habe.

Nach dem Concept. Friderich.

12144. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 7 juin 1760.

J'ai reçu ce matin la lettre que vous m'avez faite encore le 4 de ce mois.

Pour cette fois-ci Fouqué s'est blousé, et je parierais ma vie que Laudon ne veut pas à Schweidnitz; si jamais il avait eu ce dessein, il aurait d'abord attaqué le poste de Landeshut, qui lui est absolument nécessaire pour un pareil dessein, et il se serait, d'ailleurs, épargné le chemin à Frankenstein, qui ne conduit du tout à Schweidnitz. Je gage presque de ma tête que Laudon en veut à Neisse, et suis bien fâché que Fouqué en a retiré le général-major Le Grant. Aussi faut-il que Grant, s'il est humainement possible encore, y retourne et tâche de se jeter encore dans Neisse. Grant et le major-ingénieur Lefèbvre y sont absolument nécessaires, et mon ordre était que Grant devait rester à Neisse, ainsi qu'il faut, à moins d'une entière impossibilité, de s'y jeter encore. Laudon n'attend sûrement que de voir agir les Russes; dès qu'il en aura avis, il se mettra devant Neisse.

Je conviens que les circonstances dans lesquelles vous et moi nous nous trouvons, sont très embarrassantes et de sorte que la tête me tourne plus de trois fois par jour; c'est de voir où le plus grand malheur peut arriver, et de courir de ce côté-là. Vous voyez comment tout ceci dérange nos projets et nos affaires; vous savez par mes lettres d'hier[2] le parti que j'ai pris, et je n'attends que l'arrivée du prince de Holstein avec ses 10 escadrons. Vous pouvez compter que, dès qu'il sera arrivé, je me mettrai en marche.

Je suis presque persuadé que Laudon ne peut ouvrir la tranchée qu'au 15 de ce mois au plus tôt, ainsi j'espère que mon expédition viendra assez à temps, si elle réussit, pour en procurer un effet désiré. Je rassemble le régiment de Zieten le 13 de ce mois pour cette expédition-là, ainsi je vous en avertis d'avance pour la sûreté des courriers.

Nach der Ausfertigung. Federic.

[1] Die Liste liegt nicht mehr vor. — [2] Nr. 12137 und Nr. 12142.

12145. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 7. Juni 1760.

. . . So viel sonsten das von . . Herrn von Knyphausen an Ew. Excellenz eingesandte besondere Postscriptum,[1] davon die Abschrift hierbei remittire, anbetrifft, da habe ich aus denen in vorangeführtem königlichen Schreiben[2] erwähnten Ursachen Bedenken getragen, des Königs Majestät vor mich etwas davon zu sagen. Und da der verlangete Termin zur Prorogation ohnedem so sehr kurz ist, dass kaum die Antwort darauf vor Anfang des kommenden Monates wird erfolgen können, überdem ich auch weiss, dass des Königs Majestät nach Dero gemachten guten Dispositionen wegen der Gelder gar nicht so verlegen seind, dass es Deroselben, auf solche kurze Zeit zumalen, mit Auszahlung derer Subsidien quaestionis ankommen sollte, so glaube ich, dass Ew. Excellenz vor Sich in das bezeigte Verlangen des englischen Ministère werden condescendiren und darunter conniviren können, als welches des Königs Majestät nie desapprobiren, vielmehr Sich mit dieser Kleinigkeit in gegenwärtigen Umständen gerne dispensiret sehen werden; jedoch dörfte es gut sein, dass, wenn etwa das englische Ministère wegen dieser Complaisance ein Compliment machte, solches alsdenn der Herr Baron von Knyphausen auch nur bei der Privatcorrespondance mit Ew. Excellenz liesse, und dann, dass Ew. Excellenz geruheten, dem Herrn Geheimen Rath Köppen zu Berlin einigen Part davon, sowohl wegen der Münzanstalten, als auch dem Kaufmann Herrn Schickler wegen der übernommenen Einziehung dieser Subsides zu geben.

. . . Das so gar tranquille Betragen des W[iener] Hofes und der Einmarsch des Laudon in Schlesien bei Frankenstein durch das Glatzische nebst dessen ganz vermuthlicher Absicht, Neisse zu belagern, sobald des Prinz Heinrich Hoheit Dero Marsch gegen die Operationes derer Russen werden angetreten haben, fait[3] que le Roi envisage la négociation à Constantinople autant que rompue, quoique je ne sois tout-à-fait de ce sentiment, mais bien que la Porte ait imaginé quelques nouvelles anicroches. Porter, qui a écrit à cette occasion une lettre au Roi, quoique de fort vieille date, se doute fort de la sincérité du Grand-Vizir, qu'il soupçonne de vouloir traîner et amuser, pour ne pas s'exposer. Ich werde nicht ermangeln, zu seiner Zeit alles an Ew. Excellenz zu übersenden. . .

Les jours de ce mois, à moins qu'il n'arrive dans peu de jours des grands changements entre ci et le 15, seront très critiques. Dieu bénisse de ses succès les entreprises du Roi et nous conserve sa personne! Je crois qu'il hasardera le tout pour le tout; mais je doute que Daun voudra s'engager, à moins d'être presque sûr de son fait. . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12146. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE

Au camp de Meissen, 7 juin 1760.

Je reçois dans ce moment la lettre que vous m'avez faite du 5 de ce mois. Je crois avoir tout lieu de me persuader que, pour cette fois-ci, le commandant de Glogau s'est un peu précipité, en donnant

[1] D. d. London 23. Mai. Darnach hatte der Herzog von Newcastle den Wunsch ausgesprochen, dass die Zahlung der Subsidien an Preussen bis zum Juli verschoben werde. — [2] Nr. 12138. — [3] Das folgende französisch, weil chiffrirt. Vergl. S. 366. Anm. 1.

la nouvelle de la marche du général Fermor à Posen avec ce corps qu'il commande. Vous savez que toutes les nouvelles que j'ai de Prusse et que je vous ai toutes communiquées, sont d'accord sur cet article que les troupes russes ne sauront se mettre en marche que le 15 de ce mois au plus tôt. Cependant, comme vous êtes plus proche sur les lieux, pour avoir des nouvelles plus précises que moi, il faut bien que vous en soyez mieux instruit pour prendre vos résolutions en conséquence, auxquelles je ne saurais qu'applaudir.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12147. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Lager bei Meissen, 8. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben[1] r[ichtig] erhalten, und ist es Mir ganz lieb gewesen, dass Ihr Mir die jetzt dort seind[e] Umstände melden wollen. Sollte der Feind es auf Schweidnitz gemünzet haben, so bin Ich zum Voraus von Euch persuadiret, dass Ihr die Festung als ein rechtschaffener, Ehr' und Reputation liebender Commandant defendiren und nichts darunter unterlassen werdet, was die Pflicht und Devoir eines braven Mannes erfordert und Euch Ehre machen kann, ohne an einiges Capituliren zu gedenken.

Nach dem Concept. Friderich.

12148. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 9 juin 1760.

J'ai reçu aujourd'hui matin la lettre du 6 que vous m'avez faite. J'ai écrit justement dans le même sens au général Fouqué sur la démarche qu'il a prétendu faire,[2] que vous vous en êtes expliqué dans votre lettre, et j'ai marqué à Fouqué que son dessein était tout-à-fait précipité et prématuré à tous égards. Il faut à Laudon trois marches pour arriver à Breslau, au lieu que Fouqué, là où il campe, n'en a que deux, et, par conséquent, certainement une marche d'avance.

Ce que vous me dites du mauvais train des affaires en Poméranie, c'est que j'ignore absolument, n'ayant point eu de nouvelles de ce pays-là, hormis ce que vous m'en avez écrit en dernier lieu.

Je prépare à présent tous mes arrangements pour passer l'Elbe le 15 de ce mois. Les mauvaises circonstances où nous sommes tous actuellement, demandent, tant de mon côté que du vôtre, que nous

[1] D. d. Schweidnitz 2. Juni. — Auf der Rückseite des Schreibens von Zastrow, auf der auch das oben abgedruckte Concept steht, findet sich ausserdem die eigenhändige Weisung des Königs: „Von hier wird wohl die beste Hülfe dort hinkommen müssen, worauf auch schon gearbeitet wird." — [2] Vergl. Nr. 12143.

nous battions avec un des ennemis vis-à-vis de nous, afin d'empêcher l'autre de faire plus de progrès. Si le Ciel bénit ces entreprises, nous avons de l'espérance de sortir de notre mauvais état, ainsi qu'il ne nous reste aucun autre moyen que de travailler à nous défaire de l'un des ennemis, pour écarter l'autre. S'il y a moyen que vous entamiez celui de Posen, même préférablement à celui de Colberg, ce serait une très bonne affaire. Vous conviendrez donc sur tout ceci que l'on se trouve dans une telle situation où l'on est forcé d'entreprendre une affaire décisive, bon gré mal gré qu'on en ait, et d'abandonner le reste au hasard.

Au surplus, dès que je verrai la tournure que les choses prendront ici, je n'aurai rien de plus pressé que de vous en avertir, à moins que l'ennemi ne nous coupe, comme autrefois, toute communication par ses troupes légères et de pareille vermine.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12149. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au camp de Meissen, 9 juin 1760.

J'ai été vivement touché de reconnaissance au sujet de la communication que vous avez bien voulu me faire par votre lettre du 5 de ce mois, touchant les arrangements[1] que, de concert avec M. le Duc régnant votre frère, vous pensez de prendre pour couvrir ses États du côté de Nordhausen et pour mettre obstacle, autant qu'il se peut, en même temps à ce que les troupes ennemies ne sauraient ravager, comme l'année passée, mes États de Mansfeld et de Halberstadt.[2] Le projet m'en paraît beau et très bien pensé, mais il me vient justement dans la circonstance où je suis de faire mes arrangements pour passer à l'autre rive de l'Elbe, sans abandonner cependant Meissen ni mon camp retranché ici, où je laisserai le lieutenant-général Hülsen avec quelque corps. Pour ce qui regarde la garnison présente de Magdeburg, je serais bien en peine d'en retirer quelques troupes. Il n'y a là que 2 bataillons assez faibles avec un bataillon de milices, qui ont, outre le service ordinaire, à garder les 900 officiers prisonniers de guerre des Autrichiens et des Cercles, et un millier de soldats [communs] prisonniers. Auprès de Leipzig je n'ai que le général-major Salenmon avec un bataillon franc et 2 escadrons de hussards. Voilà tout ce que j'ai pu laisser dans ces contrées.

[1] Prinz Ferdinand beabsichtigte, ein Corps von 2000 Mann theils aus seiner Armee, theils aus Milizen von Hannover und Braunschweig zu bilden, welches genügen würde, um Mansfeld und Halberstadt zu decken, „pour peu qu'il plaise à Votre Majesté de faire marcher pour ce même but quelque détachement, que Votre Majesté pourrait peut-être tirer de la garnison de Magdeburg". — [2] Vergl. S. 385.

De ces petites choses Votre Altesse saura juger combien ma situation est plus mauvaise que peut-être vous ne vous l'êtes représentée. Je me vois forcé d'engager quelque affaire décisive à tout prix, pour arriver assez à temps dans la Silésie, où Laudon est entré avec une armée que vous pouvez sûrement croire forte de 50 000 hommes, et où il menace de mettre le siège devant Neisse et, en après, devant Breslau ou Brieg ou peut-être Schweidnitz, tandis que mon frère est obligé de marcher contre l'armée russienne qui veut agir en deux corps, l'un pour attaquer Glogau, l'autre pour faire le siège de Colberg.

Voilà en peu ma situation présente, et vous pouvez croire que souvent je ne sais où donner de la tête. Il me manque partout assez de troupes pour m'opposer suffisamment partout aux forces des ennemis, partout en forces considérablement supérieures et qui, d'ailleurs, commencent cette année-ci leurs efforts contre moi en même temps. Dans quinze jours d'ici vous aurez plus de nouvelles de ma destinée.

Je ne saurais finir ma lettre, sans vous remercier d'avoir eu l'attention de tenir jusqu'à présent l'armée des Cercles en échec pour n'oser remuer du pays de Bamberg, sans quoi ma situation aurait été tout-à-fait accablante.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12150. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Au camp de Meissen, 9 juin 1760.][1]

Mes nouvelles disent toutes que le gros corps des Russes doit marcher sur Glogau et qu'un détachement de 10 000 réguliers et de 12 000 cosaques doit marcher sur Colberg. Votre intention était de tomber sur un de ces corps et de battre ainsi les troupes de l'ennemi en détail. Forcade n'est point fait pour avoir le commandement sur un pareil corps, il manque de résolution;[2] Goltze vaudrait mieux pour cela. Et, d'ailleurs, les régiments qui sont là-bas, sont tous rapiécetés; ils pourront servir mêlés avec les autres, mais seuls ils s'en acquitteront mal.

Voilà mes petites réflexions. Il faudrait un bon ingénieur à Glogau, cela sera absolument nécessaire. Je passerai l'Elbe le 15, et je serai obligé de m'abandonner aux grandes aventures, au hasard de tout ce qui pourra en arriver; à des maux désespérés il faut des remèdes de la même nature.

Je ne vous entretiens pas de tous mes embarras, mais je vous assure que je ne suis pas sur un lit de roses. Le Ciel nous assiste, car

[1] Das Datum nach der Ausfertigung. In der Ausfertigung wird Eingangs der Empfang des Berichtes vom 7. Juni bestätigt. — [2] Vergl. S. 399.

la prudence humaine se trouve trop courte dans des situations aussi cruelles et désespérées que l'est la nôtre.

Federic.

Voici des nouvelles des Russes.[1]

Federic.

Forcade a la peur au ventre.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept. Die Zusätze eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12151. INSTRUCTION UND DISPOSITION VOR DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.[2]

Im Lager bei Meissen, 9. Juni 1760.

Der Generallieutenant von Hülsen wird das Lager von Meissen den 15. dieses Monates occupiren. Er muss deshalb um 2 Uhr von die Katzenhäuser links abmarschiren und sich in das Lager setzen. Er muss deshalb auch alle seine detachirte Posten zu Döbeln und der Orten mehr an sich ziehen und den 14. dieses Nachmittages alle Posten, davon Ich ihn die Liste geben werde, ablösen lassen, auf dass Mein zweites Treffen Nachmittages auch über das Wasser gehen und Mir folgen könne, dazu sich das Regiment von Goltze mit anschliessen muss. Die 2 Bataillons von Haussen werden denselben Tag von Riesa und von Strehla abmarschiren und hier zu ihm stossen.

Was wegen Besetzung des Lagers allhier zu beobachten ist, deshalb werde Ich Selber mit ihm sprechen.

Alle Espions, so wir hier haben und die uns Dienste thun, werden ihm abgegeben werden, ingleichen wird er auch die Correspondance mit dem Generalmajor Salenmon[3] unterhalten müssen.

Den 17. dieses werde Ich hier von der Elbe abgehen und überall ausbringen lassen, dass Mein Dessein sei, ein starkes Corps nach Schlesien zu schicken. Da Ich glauben muss, dass Daun solches nicht wird leiden wollen, so hoffe Ich, dass Daun zu dem Lacy mit einem guten Theil der feindlichen Armee wird stossen und nicht mehr als 20 Bataillons im Lager und bei Dresden wird stehen lassen wollen, da Ich denn Gelegenheit suchen werde, auf dem Marsch den Daun auf eine oder die andere Art zu attaquiren. Sollte es aber sein, dass der Feind bei Reichenberg[4] stehen bliebe, so werde Ich Mich gezwungen sehen, den Feind in seinem dasigen Lager zu attaquiren und mit Meinen Märschen ihn in den Rücken oder in die Flanque zu kommen. Weil Mir aber bei allen diesen Umständen Zeitungen und Nachrichten zu haben, das allernothwendigste ist, damit Ich weiss, wornach Ich Mich zu richten habe, so wird der General Hülsen alle Mühe anwenden,

[1] Liegen nicht bei. — [2] Die Berichte des General Hülsen aus dem Juni sind datirt vom 1. bis 17.: Katzenhäuser (vergl. S. 392), vom 19. bis 29.: Proschwitz (nördlich von Meissen). — [3] Vergl. S. 403. — [4] Nordwestnördl. von Dresden.

durch Espions, durch Patrouillen und durch sonst alle ersinnliche Mittel zu erfahren, auf welcher Seite der Elbe der Feind seine Forces ziehen wird. Denn sollte der Feind gegen alles Mein Vermuthen sich diesseits der Elbe herüberziehen, so kann Ich ihn, den General Hülsen, allhier nicht alleine exponiren und stehen lassen, so nicht möglich ist, sondern werde gezwungen sein, andere Maassregeln nach des Feindes Mouvement zu nehmen. Sollte es aber auch sein, dass der Feind sich bornirete, die Stadt Dresden alleine stark besetzet zu lassen und mit dem ganzen Ueberrest seiner Forces über die Elbe zu gehen, so wird der General Hülsen in diesem Lager den Obristen von Linden mit 5 Bataillons und das Freibataillon, auch 300 Husaren lassen, womit die Stadt und das Retranchement gegen eine feindliche schwache Garnison genug kann besetzet bleiben. Er, der General von Hülsen, aber muss mit dem Ueberrest seines Corps über die zwei Brücken zu Mir stossen. Es muss aber kein Mouvement geschehen, ehe und bevor man nicht recht gewiss weiss, was wirklich der Feind machet; vielmehr ist dieses eine Gelegenheit, da man sich nicht übereilen, sondern mit einer zuverlässigen Gewissheit agiren muss.

Nach dem Concept. Friderich.

---

12 152. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Im Lager bei Meissen, 10. Juni[1] 1760.

Ich habe Eure beide Schreiben vom 5. und 6. dieses nebst allen deren Beilagen heute früh richtig erhalten.[2] Ich kann darauf nicht umhin, Euch in Antwort zu geben, wie Ich aus allen darin angeführten Umständen dennoch noch nicht begreife, warum Ihr auf einmal ganz gegen Breslau zurückgelaufen seid,[3] da doch nach anliegendem Originalbericht der Feind sich bei Weidenau und der Orten verschanzen und also nicht so sehr pressiren muss.

Alle drei Commandanten zu Glatz, Schweidnitz und Neisse bilden sich ein, dass nach ihren Nachrichten an Euch jeder von ihnen belagert werden wird, welches jedoch nichts ist, und will Ich allemal darauf wetten, dass es Glatz oder aber Neisse ist, so der Feind zu belagern intendiret. Ich glaube aber noch beständig, dass es auf Neisse gemünzet ist; daher Ihr Meine deshalb Euch vorhin geschriebene Präcautiones wegen des Generalmajors Le Grant[4] bei Leibe nicht versäumen müsset.

Hätte der Feind eine andere Absicht als auf Neisse, wozu hätte er den grossen Convoi, so nach des Obristlieutenants d'O Nachricht über Tribau[5] durch Mähren über Jägerndorf gehen soll, nöthig? Dass

[1] Vom 10. Juni ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 176. — [2] Die Beilagen liegen nicht mehr vor. — [3] Vergl. S. 402. — [4] Vergl. S. 400. — [5] Böhmisch-Tribau, südoststüdl. von Wildenschwert in Böhmen.

Laudon so grade nach Breslau gehen sollte, dazu ist gar keine Apparence, und wenn er es auch hätte thun wollen, so würde Mein Bruder, der Prinz Heinrich, es nicht gelitten haben und zu Euch gestossen seind, um den Feind zu schlagen.

Meine einzige Consolation ist, dass, wenn Laudon Neisse oder Glatz belagert, er vor dem 20. dieses nicht anfangen kann, welches Mir noch etwas Zeit giebet.

Wie Ich Euch schon geschrieben habe, so gehe Ich den 15. dieses über die Elbe. Hierbei könnet Ihr begreifen, dass Ich aus Sachsen nicht eher weg kann, bis Ich den Feind geschlagen habe. Also gebe Ich Mich die Zeit dazu bis zum 25. dieses, um zu sehen, wo Ich den Feind am ersten und am besten beikommen und auf die Haare gehen kann. Sollte es sein, dass Ich an einem oder andern Orte mit dem Feinde eine Action habe und derselbe geschlagen wird, so werde Ich Mich sofort mit ein 30 Bataillons und ein 60 Escadrons nach Schlesien tourniren, da Ihr dann, es mag auch der Feind daselbst einen Ort belagern, welchen er wolle, sehen müsset, gegen das Gebirge mit Eurem unterhabenden Corps zu Mir zu stossen, damit wir alsdenn zusammen gegen den Feind agiren. Ihr müsset in solchem Fall vor Mein Corps für etliche 30000 Mann nothwendig auf 6 oder auf 9 Tage Brod schaffen.

Wenn der Feind, wie Ich glaube, Neisse belagert, so kann aller dieser Vorrath in Schweidnitz gebacken werden, alles aber wegen dieses Vorrathes von Brod muss von Euch so arrangiret werden, dass, wenn Ich mit Meinem Corps dort an die Grenze komme, Ich das Brod sogleich bekommen kann. Ihr müsset Euch nach vorstehendem allen wohl dirigiren.

Nach dem Concept. Friderich.

12153. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Lager bei Meissen, 10. Juni 1760.

Es seind Mir bisher alle Eure Berichte, sowie auch der vom 1. dieses, richtig eingeliefert worden, und danke Ich Euch auf das gnädigste für die Mir darin communicirte Nachrichten, so alle ihren guten Grund haben, wiewohl die Sachen mit dem Laudon, wie Ihr schon wissen werdet, jetzt sich geändert und eine andere Tour genommen haben,[1] so dass ersterer Glatz oder Neisse zu belagern menaciret, sobald Mein Bruder, der Prinz Heinrich, wird aus Schlesien marschiren müssen, um denen Russen entgegenzugehen.

Alle Eure sonst gemeldete, dort gemachte Dispositiones approbire

[1] Vergl. S. 362.

Ich sehr, und sollet Ihr mit Euren Berichten auf die bisherige Art continuiren.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12154. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Hellen berichtet, Haag 3. Juni:

„Je fis hier une visite au marquis de Grimaldi, et, le trouvant seul pour la première fois depuis son arrivée ici, il commença à me parler de la situation présente des affaires et nommément de tous les pourparlers qui se sont passés au sujet d'une paix séparée entre l'Angleterre et la France, ainsi que touchant l'inclusion de Votre Majesté dans cette négociation. Il en est entièrement au fait et m'assure avoir même la copie des ordres qui avaient été adressés au comte d'Affry, et de ses rapports à ce sujet. Il m'assure que la France avait la plus grande envie du monde de la paix, mais qu'il paraissait qu'on ne s'était pas bien entendu; qu'on avait insisté, de la part de l'Angleterre, que la France déclarât avant tout de vouloir abandonner entièrement ses alliés, ce qui ne se pouvait guère, sans se couvrir d'infamie; mais qu'elle offrait presque l'équivalent et des effets, au lieu de paroles, c'est-à-dire, de ne plus assister les ennemis de Votre Majesté, excepté de fournir à la cour de Vienne le contenu de son premier engagement, les 24000 hommes ou 6 millions de livres; de ne plus remplir les autres engagements qu'elle avait contractés du depuis avec cette cour; de ne fournir rien à la Russie, la Suède et plusieurs princes d'Allemagne. Qu'elle s'engageait formellement à tout cela; qu'elle retirerait ses troupes d'Allemagne, auxdits 24000 hommes près; qu'il ne souffrirait même aucune difficulté de faire évacuer les États de Votre Majesté de ce côté-ci, comme une suite de son accommodement particulier avec le roi [d']Angleterre, électeur de Hanovre, tandis que l'Angleterre serait la maîtresse, en retirant également l'armée alliée, de remplir ses autres engagements et de payer même quelques subsides de plus, pour mettre Votre Majesté à même de résister au reste de Ses ennemis dont le nombre diminuerait déjà de beaucoup par là. Le ministre d'Espagne ajouta qu'il croyait, quant à lui, que Votre Majesté aurait trouvé fortement Son compte à un pareil arrangement, aussi bien d'abord que surtout par ses suites, d'autant plus que la France sentirait fort bien qu'il n'était nullement de son intérêt que Votre Majesté fût écrasée.

Je lui répliquai que j'aurais souhaité que la France eût tenu pareil langage pendant l'hiver, qu'il me semblait qu'elle n'avait parlé jamais si clairement, en lui demandant si l'on pouvait tabler sur ce qu'il me disait. Il me répliqua: »Si vous et l'Angleterre voulez traiter avec la France à ces conditions, je me fais fort de faire venir un plénipotentiaire français secret ici qui les signera avec le ministre d'Angleterre.« Il m'a confié, au reste, sous le sceau du secret, que le comte de Fuentes avait ordre de s'expliquer de même en Angleterre, si on lui en parlait, et d'ajouter en propres termes que le duc de Choiseul lui avait dit que, si l'Angleterre voulait faire traiter sur ce pied, il enverrait tout de suite un plénipotentiaire ou, si M. Yorke le voulait, il viendrait lui-même."

Camp de Meissen, 10 juin 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 3. Juni und eines gleichzeitig übersandten versiegelten Packets, welches der russische Gesandte Golowkin an Hellen hatte gelangen lassen, und welches das Johanniterkreuz des verstorbenen Grafen Bestushew enthielt.

Quant à la conversation que vous avez eue avec le marquis de Grimaldi, j'ai été bien aise des ouvertures qu'il vous a faites et des lumières qu'il a répandues sur tout ce qui regarde les intentions de la

France pour parvenir à une paix séparée avec l'Angleterre à mon inclusion. J'ignore parfaitement si la France a fait faire l'hiver passé à l'Angleterre des conditions acceptables de celle-ci pour ce qui concerne leurs possessions aux Indes et leurs différends de commerce; mais je dois supposer que, si la France en a fait faire, que le ministère anglais ne les a trouvé du tout acceptables et nullement proportionnées aux avantages que l'Angleterre a eus, surtout l'année passée, sur les Français, et qu'on a mis les choses à un trop haut prix. Il faut, d'ailleurs, vous dire que vous avez eu beaucoup de raison à répondre au marquis de Grimaldi que, si la France eût tenu pendant l'hiver un pareil langage et s'était expliquée si clairement que ce ministre l'a fait dans son entretien avec vous, il ne fallait presque pas douter que cette affaire-là aurait été bien plus avancée qu'elle ne l'est actuellement.

Cependant, selon mon intention, vous devez tâcher à faire expliquer ce ministre avec M. Yorke, afin de les mettre tous deux en conférence ensemble sur ce sujet, pour entendre au moins de quelle façon il s'expliquera avec celui-ci et s'il y aura moyen de remettre cette affaire en train.

Nach dem Concept. Federic.

12155. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Camp de Meissen, 10 juin 1760.

Dem Gesandten wird eine chiffrirte Abschrift des Hellenschen Berichts vom 3. Juni übersandt und ihm zugleich von der Antwort des Königs an Hellen (Nr. 12154) Mittheilung gemacht.

Je laisse à votre pénétration quel usage vous saurez faire de tout ceci auprès de M. Pitt et des autres ministres anglais. Je veux bien vous dire, quoiqu'encore en secret et pour votre direction seulement, que, pourvu que la paix avec l'Angleterre saurait se faire avec la France à mon inclusion expresse, je n'y mettrais pas d'obstacle, pour cette seule condition que la France fournît l'équivalent en argent de 24000 hommes à la reine de Hongrie, mais toujours à la condition expresse que l'Angleterre de sa part resterait entièrement la maîtresse de disposer librement de toute l'armée alliée en faveur de ses alliés en Allemagne contre les puissances ennemies qui ne voudraient pas souscrire à la paix. Voilà cependant ce que je ne vous dis [que] pour votre unique direction et afin que vous y songiez fort mûrement si, le cas existant, vous croyez qu'il serait convenable d'en faire usage ou non.

Enfin, quelle belle perspective que ces ouvertures du marquis de Grimaldi sauraient donner pour le rétablissement de la paix, je crois toujours que cela viendra trop tard et que les coups décisifs seront donnés, avant que ces propositions pourront être remises sur le tapis et ajustées. Car je ne veux point vous laisser ignorer que le général

autrichien Laudon est entré depuis peu avec un corps à peu près de 50 000 hommes dans ma Silésie, où il menace de mettre le siège ou devant Neisse ou devant Glatz, dès que mon frère, le prince Henri, sera obligé de sortir de la Silésie pour marcher avec son armée contre l'armée russe, qui s'assemble et qui, autant qu'on en apprend, ira agir en deux corps, l'un pour assiéger Colberg et l'autre pour marcher vers Glogau. Comme je n'ai pas à présent un corps des troupes assez en force en Silésie pour l'opposer efficacement aux entreprises de Laudon, et que les susdites forteresses m'importent trop pour les laisser prendre à l'ennemi, il faut bien que je songe à les secourir à temps. C'est en conséquence que je me vois obligé de passer aux premiers jours l'Elbe, après avoir laissé suffisamment garni ici mon camp retranché et la ville de Meissen. Mais comme, en marchant vers la Silésie, je ne saurais laisser Daun avec son corps derrière moi, et que lui, de sa part, ne saura me laisser passer librement vers la Silésie, il faut bien qu'il s'engage de l'autre côté de l'Elbe une affaire entre lui et moi, soit que je le trouve sur mon chemin, soit que je tâche à l'y forcer.

De quoi j'ai bien voulu vous prévenir, afin que vous en soyez au fait; reste à voir quels succès auront les entreprises auxquelles je me vois forcé indispensablement, et dont une quinzaine de jours nous éclaircira.

Nach dem Concept. Federic.

12156. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.

Lager bei Meissen, 10. Juni 1760.

Ich befehle hierdurch, dass Ew. Liebden den 13. dieses Monates mit Dero unter Sich habenden beiden Dragonerregimentern über die Elbe gehen und zu dem Corps des Generalmajor von Krockow stossen sollen.

Den 14. drauf marschiren Dieselbe zusammen gegen Zeithain[1] zu, so dass Sie den 15. dieses des Morgens früh um 4 Uhr bei Zadel[2] sein können.

Es müssen Ew. Liebden auf diesen Marsch keine andere Wagens als nur die Brodwagens von Dero unterhabendem Corps und dann die Packpferde mitnehmen.

In Torgau müssen Dieselbe das Brod vor das Corps auf 9 Tage completiren und auf 3 Tage Haber auf die Pferde mitnehmen.

Auf denen Märschen jenseits der Elbe aber nehmen Sie Ihre Subsistance und Fourage von denen jenseits belegenen Dörfern und lassen

[1] Nordostnördl. von Riesa. — [2] Nordwestnördl. von Meissen, rechts an der Elbe.

solche liefern oder aber von den Feldern fouragiren. Wornach dann Ew. Liebden Sich überall zu achten haben.

Nach dem Concept. Friderich.

12157. ORDRE UND DISPOSITION VOR DEN GENERALMAJOR VON KROCKOW.[1]

Im Lager bei Meissen, 10. Juni 1760.

Der Generalmajor von Krockow marschiret den 10. dieses von hier ab mit seinem Regiment und mit dem von Normann, so kann er den 12. dieses bei guter Zeit bei Torgau sein.

Den 13. darauf passiret er die Elbe und marschiret mit denen 2 Dragonerregimentern und mit dem Regiment von Zieten noch eine gute Meile jenseits der Elbe gegen Mühlberg, wo der Generallieutenant Prinz von Holstein-Gottorp mit dessen beiden Dragonerregimentern zu ihm stossen wird.

Den 14. marschiret das ganze Corps in der Gegend von Zeithain[2] und Loschwitz,[3] wo sie wollen, damit sie ein gutes und festes Lager nehmen können.

Den 15. dieses des Morgens früh um 4 Uhr müssten sie schon bei Zadel[4] sein, allwo sie mit der Avantgarde in das neue Lager marschiren werden.

Die Bauerwagens, so der Generalmajor von Krockow von hier mitbekommet, müssen in Torgau mit Biscuit beladen werden. Seine Brodwagens lässet er hier stehen, hergegen kann er in Torgau das Brod vor die Regimenter, so er bei sich hat, auf 9 Tage completiren, auch solche dort auf 3 Tage mit Haber versehen, so die Regimenter auf die Pferde mitnehmen. Er nimmet gleichfalls die sächsischen Wagens, so mit Biscuit beladen, von Torgau weiter mit sich.

Wenn er bei Torgau über die Elbe passiret ist, so muss er ausprengen, dass ihr Marsch auf Elsterwerde gehen werde und dass sie nach Schlesien marschiren würden, um die Bagage, so auf einer andern Route zu sie stossen werde, mitzunehmen, auch dass die Armee in grösster Eil' nach Schlesien marschiren würde, um denen Festungen dorten zu Hülfe zu kommen, so menaciret wären, belagert zu werden.

Wornach denn mehrgedachter Generalmajor von Krockow sich überall gehörig zu achten hat.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Die Berichte des Generals Krockow im Juni sind datirt am 13. aus Torgau, am 14. aus Cossdorf, vom 20. bis 25. aus Gross-Dobritz (nordöstl. von Meissen). — [2] Vergl. Nr. 12156. — [3] Oestlich von Dresden, rechts an der Elbe. — [4] Vergl. Nr. 12156.

12158. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 11. Juni 1760.

[Eichel übersendet dem Minister ein Packet mit dem Rest seiner „bisherigen Papiere, so nur von einiger Importance sein".]

Mich von allen diesen Papieren zu befreien, habe um so nöthiger zu sein geglaubet, als des Königs Majestät mir bereits gesaget haben, dass, wenn Dieselbe Sich im Marsch setzen würden, um dasjenige zu executiren, was Sie unter dem 6. dieses an Ew. Excellenz geschrieben haben,[1] ich hier bei dem Corps von Hülsen bleiben und Dero Dépêches an mich nehmen, Deroselben aber daraus nur pur extractweise das höchst interessante und so keinen Aufschub litte, nachsenden sollte, inzwischen Sie den Kriegesrath Cöper zu den ordinären Sachen mitnehmen würden. Ich gestehe, que,[2] quand le Roi aura passé l'Elbe et s'éloignera tant soit peu, et que Dann n'enverra pas de gros détachements contre le Roi, nous serons ici fortement à l'air, malgré notre camp retranché, et si les troupes de l'Empire entrent en Saxe, davon ich Ew. Excellenz morgen mehrere Nachricht schicken werde. Ich zweifele auch sehr, dass es mit der sicheren Correspondance von langer Dauer sein wird, dès que le Roi nous aura quittés.

Die Periode ist nun wohl auf das höchste gekommen, wo es biegen oder brechen muss. Laudon ist in Schlesien bei Frankenstein eingerückt und menaciret Schweidnitz, Neisse, Glatz oder Breslau. Des Prinz Heinrich Hoheit seind obligiret, Sich gegen die Russen im Marsch zu setzen. Der General Fouqué hat den Posten von Landeshut verlassen und sich übereilet gegen Breslau gezogen, also, dass die Oesterreicher Meister von dem ganzen Gebirge in Schlesien und bis an die Lausnitz [seind]. In Pommern gehet es schlecht; die Köpfe so da seind, seind zu dergleichen nicht bastant.[3] Ich gestehe, dass meine mich sonst noch nie verlassene Fermeté zuweilen zu wanken anfänget. Es äussert [sich] und kommt nichts von da, woher uns die grösseste Hülfe geschehen könnte. Die Apparence diminuiret von Tage zu Tage, und der Feind wird dreister und suchet sein Projet, so sehr gefährlich, von allen Seiten zugleich mit Vivacité auszuführen. Wenn die Nachrichten von R[exin], so mir im höchsten Vertrauen beizufügen [erlaube], gegründet wären, so wäre meine Hoffnung noch schlechter; ich muss aber dabei sagen, dass die von dem A[rnstädt][4] von einem seiner capitalen Feinde [seind], der wenig oder nichts verstehet und ein Branntweinsäufer ist.

Wenn es sich klar zeiget, dass von dortigen Orten nichts zu hoffen und keine Ruptur dieses Jahr geschiehet, alsdenn haben des Königs Majestät schon befohlen, dass gewisse durch Herr Schickler auf sichere Wechselplätze gestellete Summen nur sogleich wieder retiriret und eingezogen werden sollen. Ich schreibe dieses nur deshalb, weil ich nicht wissen kann, ob ich zu der Zeit, wenn dergleichen Nachricht einläufet, auch in der Situation sein werde, solches sogleich besorgen zu können, welches Ew. Excellenz sodann wohl übernehmen würden.

Sogleich bringt mir der Courier Ew. Excellenz gnädiges Schreiben vom 10. dieses. Ich lasse das Postscriptum sogleich [de]chiffriren. Es ist nicht möglich gewesen, dass der König die Évènements abwarten können; der Hasard ist zu gross, die considerablesten Plätze zu verlieren und en suite alle Forces zusammen gegen sich reuniret zu sehen. Das Portrait betreffend, so wird Ew. Excellenz Sentiment wegen der Krone und wegzulassendem Hut ohnfehlbar das beste sein. Ich wünsche nur, dass es nicht vergebene Arbeit sein möge. Alles übrige muss auf morgen reserviren, weil meine Dragoner marschiren möchten, und mich nur noch ganz gehorsamst zu gnädigem Andenken empfehlen.

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

---

[1] Vergl. Nr. 12138. — [2] Die französischen Stellen waren chiffrirt. Vergl. S. 366. Anm. 1. — [3] Vergl. S. 404. 405. — [4] Vergl. S. 216.

12159. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 11 juin 1760.

La lettre que vous m'avez faite du 8 de ce mois, vient de m'être rendue. Je vous prie de ne pas ajouter entièrement foi aux avis qui vous annoncent que ce soit le gros de l'armée russe qui est à Posen; ce n'est qu'un détachement de 18000 hommes qui va du côté de Colberg.

J'ignore votre projet,[1] mais, s'il tient au charriage de la Poméranie, je crains fort qu'il ne vous réussira pas. Si c'est pour apporter des fourrages avec vous, vous n'en aurez pas besoin, parceque, à présent, tous les champs sont pleins de verts et peuvent être fourragés.

Vous envisagez trop bien ce que je dois faire ici et ce que les circonstances m'obligent d'entreprendre. Il est impossible que je laisse Daun à ma derrière, ou bien tous mes magasins; le corps de Hülsen, que je laisserai ici dans mon camp retranché, la Saxe et Berlin seraient perdus: il faut donc de nécessité que j'engage une affaire. Si ces gens ne font pas mine de venir à moi, lorsque je prendrai le chemin de Radeberg, il ne me reste que de les attaquer dans leur camp de Reichenberg; tout ce qu'ils pourront opposer là, sera tout au plus 32 ou 34 bataillons. J'ai campé au même endroit,[2] et l'idée du terrain m'en est restée toute fraîche dans ma mémoire: du côté où je veux venir à eux, les hauteurs sont pour nous, il n'y a ni retranchement ni rien, de sorte qu'il y a moyen de se flatter que nous pourrons réussir dans une occasion que sera celle-ci, ou qu'il n'en sera jamais rien. Ce sera le 18 ou le 19 au plus tard que l'affaire sera décidée.

Je ne manquerai pas de vous informer de tout ce qui sera passé. Si je suis heureux, je tâcherai de profiter de mes avantages, autant qu'il me sera possible, pour ruiner les affaires des Autrichiens dans cette province-ci, et je pourrai être le 28 ou le 29 sur les frontières de Silésie.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12160. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Im Lager bei Meissen, 11. Juni 1760.

Der Generalmajor von Zastrow wird Euch sonder Zweifel, wie Mir,[3] gemeldet haben, dass Laudon mit seinem Corps den 5. dieses in der Nacht von Frankenstein aufgebrochen und über Silberberg nach

[1] Der Prinz hatte geschrieben: „J'ai formé un projet lequel, s'il réussit, pourra être fort avantageux; je crains seulement que, faute de chariots dans la Poméranie, je ne puisse agir comme je veux." — [2] Im September 1758. Vergl. Bd. XVII, 471. — [3] Bericht Zastrows, d. d. Schweidnitz 8. Juni.

dem Glatzschen zurückmarschiret ist. Dieses und alle seine bisherige Manœuvres machen Mich glauben, dass er entweder Glatz belagern will oder aber dass doch mit den Türken was passiren muss, so ihnen Beisorge machet. Ich befehle Euch dannenhero hierdurch, dass Ihr sonder allen Verzug und incessamment sonder Anstand mit Eurem Corps von Breslau wieder aufbrechen und gerades Weges wieder nach Schweidnitz marschiren, von dar auf Landeshut gehen, den Feind von dar wieder herausjagen [und] Euer Lager daselbst nehmen sollet. Laudon muss nun binnen wenig Tagen Glatz belagern oder aber weggehen. Also sollet Ihr Mir nun tagtäglich und fleissig berichten, was da passiret und was der Feind machet, denn Ich Mich hier darnach dirigiren und Meine Mesures nehmen muss.

Gehet Laudon ganz wieder zurück und nach Mähren, so werde Ich hier Meine Dispositions darnach ändern und Euch ein Detachement, vorerst von 8 Bataillons und 10 Escadrons, schicken. Belagert er aber Glatz oder was vor einen Ort er will, so marschire Ich von hier dahin zum Succurs. Ich kann aber hier nicht weg, ohne Mich mit dem Feind erst engagiret und solchen geschlagen zu haben. Auf solchen Fall auch, wenn Laudon sich weiter aus Mähren zurückziehet, so werdet Ihr alsdenn, wenn Neisse von keiner Belagerung mehr menaciret werden kann, ein, auch wohl füglich 2 Bataillons aus Neisse, desgleichen ein paar Bataillons oder doch das Münchowsche Regiment aus Schweidnitz oder aber doch aus Breslau das Knoblochsche Regiment an Euch ziehen können, wohergegen Ihr solchenfalls wieder nach Breslau ein paar von denen Garnisonbataillons, so bei Euch seind, schicken müsset; dergleichen Arrangements dann dorten nach Eurem Gutfinden vor Meinen Dienst zu machen Ich Euch freistelle.

Wenn Laudon ganz weggehet, alsdenn wird Eure Traite wohl nach Mähren gehen; dieses aber muss nicht eher geschehen, als bis man gewiss höre und sicher sein wird, dass Laudon schon durch Mähren weg und weiter zurückmarschiret ist.

Nach dem Concept. Friderich.

12161. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Im Lager bei Meissen, 12. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 5. dieses richtig erhalten, wie Ich hoffe, dass Euch Meine drei letztere vom 21. voriges[1] und 2. und 11.[2] dieses zugekommen sein werden. Die wunderliche Aufzüge, so der General Laudon machet, da er nun wieder mit seinem ganzen Corps den 5. dieses des Nachts aus seinem Lager von Frankenstein weg-

[1] Vergl. Nr. 12097. — [2] Vielmehr vom 10. (Nr. 12153); das Schreiben vom 2. Juni liegt weder in der Ausfertigung, noch im Concept vor.

gelaufen und nach dem Glatzischen gegangen ist, um vielleicht die Festung zu menaciren, ohne, wie Ihr meldet, das nöthige dazu bereit zu haben, sein Mir bis jetzt unbegreiflich, womit es sich doch bald ausweisen muss. Schreibet Mir nur öfters, und meldet Mir alles, was Ihr erfahret.[1]

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12162. AN DEN GENERALMAJOR VON KROCKOW.

Lager bei Meissen, 12. Juni 1760.

Weilen Ich die Nachricht aus Schlesien erhalten, dass Laudon mit seinem ganzen Corps sich aus seinem Lager bei Frankenstein den 5. dieses wieder aus Schlesien ganz zurück und nach dem Glatzischen vorerst gezogen hat, so finde Ich nunmehro nicht nöthig, dass Ihr die Wagens mit Biscuit beladen mit jenseits der Elbe nehmet,[2] sondern will vielmehr, dass, um Euch auf Eurem Marsch so viel weniger Embarras zu machen, Ihr diese Wagens mit Biscuit nur auf diese Seite der Elbe, gegen Mich gerechnet, hieher gehen lassen sollet.

Da Ihr auch vielleicht auf jener Seite der Elbe auf Euren Märschen Meinen Nachrichten nach was vom Feinde finden dörftet, indem sich etwas auf Grossenhain gezogen haben soll, so habt Ihr deshalb sichere Mesures zu nehmen. Ich kann Euch desfalls keine Manœuvres vorschreiben; so muss Euch auf solchen Fall überlassen, zu thun, wie Ihr selbst es gut finden werdet. Es bleibet inzwischen gewiss dabei, dass Ich die Nacht vom 14. zum 15. über die Elbe gehe.

Friderich.

Nach dem Concept.

12163. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 12 juin 1760.

Voyez, je vous prie, le changement inopiné qui arrive; voilà Laudon qui a quitté son camp de Frankenstein et qui a décampé la nuit en prenant son chemin par Silberberg dans le comté de Glatz. Il semble qu'il visite tous les chemins de Silésie et toutes les forteresses; il faudra voir si son intention est réellement d'assiéger celle-ci. Je passerai le 15 la rivière, comme je vous l'ai écrit,[3] mais je me contenterai de prendre mon camp de l'autre côté de Meissen, et je ne hasarderai rien, à moins qu'il n'y ait des raisons très fortes qui m'y

[1] Auf einem Berichte des Generallieutenants von Treskow, d. d. Neisse 8. Juni, finden sich die eigenhändigen Weisungen: „Was er weiter von Laudon höret, möchte er schleunig einberichten, absonderlich, ob Geschütz aus Olmütz oder Prag allda unterwegens ist.“ Der auf Grund dieser Weisungen aufgesetzte Cabinetsbefehl war vom 12. Juni datirt. [Ausfertigung im Generalstabsarchiv zu Berlin.] — [2] Vergl. Nr. 12157. — [3] Vergl. Nr. 12150.

obligent, comme le serait, par exemple, si l'ennemi entreprend réellement le siège de Glatz.

Je n'ose pourtant vous dire encore que les Turcs aient donné lieu à ce changement, et, comme je n'ai eu aucune nouvelle de ce pays-là depuis les dernières lettres dont je vous ai parlé,[1] il m'est impossible de vous dire ce qui s'y est passé.

Les nouvelles de la Russie disent que les Russes ne se mettront pas encore en marche; d'autres disent qu'ils veulent marcher le 12. Vous êtes à portée d'avoir des nouvelles sûres de ce pays-là, ainsi je me rapporte bien à vous. Mais il est sûr qu'il faut bien de la circonspection dans les conjonctures où nous nous trouvons, pour agir toujours à propos et pour ne rien faire ni trop tôt ni trop tard.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12164. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp de Meissen, 12 juin 1760.

Je vous sais gré de tout ce dont vous m'avez bien voulu instruire par votre lettre du 10.

Quant aux Turcs, il faut bien que je doute que ces affaires-là sortiront leur effet. Malgré cela, les Autrichiens font des mouvements si étranges qu'on n'en peut rien comprendre. On en change de moment à d'autre. Laudon s'est retiré, inopinément et pendant la nuit, de son camp de Frankenstein dans la comté de Glatz. Il pourra mettre le siège devant cette place. Cependant il n'y a pas encore ni artillerie ni munitions de préparés pour une telle entreprise. Ainsi il n'y a pas moyen de comprendre, ni de deviner ce qui en deviendra.

Je passerai encore l'Elbe le 15, mais je me contenterai de prendre mon camp à l'autre rive pour y être à portée en tout cas; mais je ne m'engagerai point dans les grandes aventures, à moins qu'une nécessité indispensable ne m'y force.

Je présume que vous aurez au premier jour une réponse positive sur ce qui regarde la résolution de la cour de Copenhague.[2] Si ces gens ne pensent qu'à nous tenir le bec dans l'eau et de profiter de ces pourparlers pour obliger le Grand-Duc à se prêter d'autant plus tôt aux instances du Danemark par le canal des puissances ennemies et pour nous planter là en après, j'approuve bien que vous leur mettiez poliment le marché à la main pour conclure ou rompre la négociation tout de suite.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Vergl. Nr. 12137. — [2] Vergl. S. 396.

12165. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Meissen, 12. Juni 1760.

. . . Bis dato ändert sich der Barometer bei uns noch täglich, wo nicht zuweilen stündlich. Wir haben gestern Abend die Nachricht erhalten, dass wider alles Vermuthen der General Laudon in der Nacht auf den 5. dieses mit seinem ganzen Corps wiederum aus Schlesien aufgebrochen und sich nach dem Glatzischen zurückgezogen, wo er in zwei Corps in denen Gegenden von Glatz campiret, in Schlesien aber nichts als ein Regiment Dragoner zu Silberberg zurückgelassen hat. Was dieses neue Manœuvre von ihm vor eine eigentliche Absicht habe, solches wird man hier binnen ein Tag oder drei wissen müssen, und ob es auf eine Belagerung von Glatz abziele, oder aber ein mehreres in recessu und eine uns noch ganz ohnbekannte Apprehension und besorgliche Diversion zum Grunde habe. Das erstere besorge ich annoch, da ich mich aus vorigen erinnere, wie ein grosses Verlangen man allezeit österreichscherseits gefühlet hat, diesen importanten Platz in Besitz zu bekommen, wozu man sich sogar gewisser Mittel bedienen wollen, die, wenn es in einem andern Cas hiesigerseits geschehen wäre, der Wienersche Hof ohnfehlbar auf das odioseste und allerschwärzeste in ganz Europa ausgeschrien haben würde. Ich erinnere mich nicht mehr, ob ich nicht im Frühjahr vorigen Jahres Ew. Excellenz schon etwas von der österreichscher Seits deshalb gemachten Tentative geschrieben habe, da nämlich der General Beck durch seinen Adjutanten einen Bürger, so in einer derer Glatzischen kleinen Städte mit einem Hause angesessen, unter starken Bedrohungen forciren liess, nach Glatz zu gehen und dem dasigen Vicecommandanten und Obristlieutenant d'O mündlich und alleine zu sagen, wie von Seiten der Kaiserin-Königin man ihm durch den General Beck nicht nur ein sehr gutes und grosses Etablissement vor ihn in österreichschen Diensten, so wie er es nur selbst verlangen würde, sondern auch eben dergleichen für seine einzige noch unverheirathete Tochter versprechen liess, sondern überdem ihm 200000 Gulden zum Gratial zahlen wollte, worüber der Feldmarschall Daun ihm sogleich gute Wechsel, auf was vor Plätze er es verlangete, zustellen lassen würde, wenn er dagegen dem General Beck den Ort bei der Festung anweisen werde, wo dieser ohne Umstände sich Meister von solcher machen könnte: worunter aber gedachter Obristlieutenant d'O sich so genommen und alles so beantwortet hat, wie es einem Ehr' und Reputation liebenden Mann gebühret.[1] Ew. Excellenz werden diese kleine Episode pardonniren. Ob es nun wirklich zur Belagerung gedachter Festung kommen wird, solches muss sich binnen wenigen Tagen klärer zeigen, gute Nachrichten aus Mähren aber geben, dass dorten noch nichts von einer Belagerungsartillerie und dergleichen sonst erforderlichem präpariret sein soll. . .

Es ist überall eine Art von Crise und Ungewissheit von Sachen, dergleichen schwerlich vorhin gewesen und die nicht anders als sehr embarrassant sein kann; ich pflichte aber billig Ew. Excellenz Sentiment bei, dass sich alles mit Ausgang dieses Monates mehr eclairiret haben muss, wovon selbst des Königs Majestät jetzo Sich persuadiren. . .

Was sonsten Ew. Excellenz mir die Gnade gethan, in dem Postscripto Dero Schreibens zu melden, deshalb bin noch nicht im Stande ein näheres zu antworten, als dass es mit Anfertigung derer bewussten Sachen[2] meines Ermessens so sehr noch nicht pressiret und wegen bekannter Umstände es mit deren Anfertigung noch die gehörige Zeit gewinnen wird. Und da nach dem Einhalt des Schreibens Sr. Königl. Majestät[3] ich zuversichtlich hoffe, dass die Correspondance hieher noch frei und sicher bleiben wird und Dieselbe *à portée* sein werden, so wird es von Ew. Excellenz Gefallen dependiren, ob Dieselbe solcherhalb, falls Ew. Excellenz es pressant zu sein

[1] Vergl. Bd. XVIII, 209. — [2] Der Geschenke für den Sultan und den Grossvezier. Vergl. Nr. 12021. — [3] Nr. 12164.

vermeinen, solchenfalls die nöthige Anfrage chiffriret mit einem vorsichtigen und zuverlässigen Courier hieher senden oder aber solches vielmehr noch Anstand bis Ausgang dieses Monates gönnen wollen, da man hoffentlich wird sehen können, wie die Hauptsache ausgeschlagen. Ist solche reussiret, so wird sonder Zweifel die Correspondance noch sicherer wie jetzo sein und der König wird sich gerne die Zeit geben, über alle Anfragen seine Resolutions zu ertheilen. Ist aber die Sache umgeschlagen, so würde alsdenn auch alle über vorigen Articul gegebene Mühe und gemachte Veranstaltungen vergeblich sein.

Wenn wegen hiesiger Umstände etwas näheres oder weiter veränderliches passiren sollte, so werde nichts versäumen, um Ew. Excellenz sogleich davon zu benachrichtigen. Ich muss bei dieser Gelegenheit entschuldigen, wenn Deroselben zeither so wenig oder nichts von denen hiesigen Begebenheiten gemeldet; es ist aber auch nichts attentionswerthes vorgefallen, sondern alles bei kleinen Husarenparties nnd sogenanntem kleinen Kriege geblieben, bei welchem jedoch mehrentheils die Avantages vor die unsrigen gewesen, obschon zuweilen, jedoch sehr selten, vor die gegenseitige, wie es in dergleichen kleinem Kriege ordinär ist. Ich habe aber geglaubet überflüssig zu sein, von dergleichen zu schreiben, noch weniger Aufhebens zu machen, welches nur denen Laudons, Kleefelds und Tottlebens und ihresgleichen mehr gewöhnlich und anständig ist . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12166. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au camp de Meissen, 12 juin 1760.

Je viens de recevoir la lettre du 10 que vous m'avez faite, et vous envoie ci-joint ce que j'ai reçu, presqu'en même temps, des nouvelles de Pétersbourg et de Danzig,[1] que vous aurez déjà de plus fraîche date.

J'approuve toutes les manœuvres que vous voudrez faire, sans entrer dans les détails d'aucune, parceque les nouvelles différentes que vous pourrez recevoir d'un jour à l'autre, ou les mouvements de l'ennemi pourront vous obliger à tout moment de changer de mesures. Votre grand but doit être seulement de sauver l'État et d'empêcher, tant qu'il dépendra de vous, que l'ennemi ne puisse prendre pied dans aucun endroit.

Quant aux différents projets que vous avez,[2] je vous les abandonne absolument et à votre prudence; ainsi vous n'avez qu'à agir absolument, selon que vous le trouverez bon et à propos, et selon que les moyens que vous avez, vous le permettront.

La manœuvre de Laudon est presque incompréhensible. Pourquoi venir à Frankenstein? pourquoi se retirer de la Silésie par Silberberg? Et, s'il veut faire le siège de Glatz, pourquoi ne pas laisser un corps à Wartha qui est assez fort? Il y a du mystère en tout cela. Je ne puis pas dire en quoi il consiste, mais il est bien sûr que, depuis le

1 Liegen nicht vor. — 2 Der Prinz wollte versuchen, falls die Russen in ihrer Stellung diesseits und jenseits der Weichsel blieben, „de faire un coup sur l'un ou l'autre de leurs détachements, si je n'en suis pas empêché par le manque de charriage (vergl. Nr. 12159) et de subsistance, ou que l'ennemi se rassemble."

passage de Bréteuil et l'arrivée de Paulmy à Vienne,[1] il y a eu là beaucoup de conférences extraordinaires, et que les manœuvres de ces gens-là ont changé. J'ai les mêmes nouvelles de la Haute-Silésie qu'il n'y a pas un canon de parti d'Olmütz. Je n'aime pas à me flatter ni à me faire des illusions, pour supposer qu'il se soit passé quelque chose à Constantinople; mais, comme je n'ai aucune nouvelle de ce pays-là depuis le 11 d'avril, je ne veux pas me bercer d'une illusion si agréable.

Je passerai cependant l'Elbe le 15, comme je vous l'ai écrit; mais, comme je crois me convenir de ne rien hasarder dans la situation des choses, avant que de voir plus clair dans les manœuvres de l'ennemi et quelles seront leurs opérations décidées, je me contenterai de tenir mon camp de Proschwitz, et je ne hasarderai rien, à moins que la force des conjonctures ne m'y oblige. Je me contenterai d'empêcher les incursions que l'ennemi pourrait faire du côté de la Marche. Au reste, je me réfère à tout ce que je vous ai écrit hier.[2]

Nach der Ausfertigung. Federic.

12167. AN DEN GENERALMAJOR VON KROCKOW.

[Lager bei Meissen, Juni 1760.]

Tous ces détachements de l'ennemi le long de la Rœder et du canal n'ont proprement pour but que de vous empêcher de marcher en Silésie. Vous pourrez m'avertir demain par Riesa de ce qui se passe et jusqu'où vous serez arrivé. Je ne suis pas embarrassé de mon passage, j'aurai quelqu'un à Hirschstein[3] pour observer jusqu'où vous aurez poussé votre marche, et le 15 à 2 heures du matin pénétreront [des] patr[ouilles] du côté de Zotwitz et de Neudorfchen[4] pour savoir ce qui se passe de ce côté-là. Et, si vous pourriez vous trouver dans le cas de vous ouvrir le passage [et] d'avoir besoin de nous, en cas que cela soit, nous ne pourrons marcher à vous qu'à 2 heures; qu'un nombre suffisant de troupes sera passé pour pouvoir marcher à l'ennemi, je serai de m'apprendre vers les 6 heures à Zehren.[5]

Riesa. Morgen wird von unserer Kavallerie ein Corps von 30 Escadrons ankommen.[6] Durch den Jäger Mir schreiben, wann sie ankommen, was er gewahr wird und sonst vom Feinde siehet.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Krockow, d. d. Torgau 13. Juni.

---

[1] Vergl. S. 392. — [2] Nr. 12159. — [3] Nordwestnördl. von Meissen, links a. d. Elbe. — [4] Zottewitz südwestl., Neudörfchen westsüdwestl. von Grossenhain. — [5] Nordwestl. von Meissen, links a. d. Elbe. — [6] Vergl. S. 410.

12168. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Im Lager bei Meissen, 14. Juni 1760.

Ich danke Euch vor die in Eurem Schreiben vom 10. dieses Mir gethane Communication Eurer von dem Laudon weiter erhaltenen Nachrichten.[1] Continuiret jetzo tagtäglich damit und schreibet Mir insonderheit, ob Laudon Canons und Belagerungsartillerie unterwegens hat und wirkliche Anstalten zur Belagerung von Glatz machet. Sobald Ich solches nur von Euch erfahre, so werde Ich Meinen Coup machen, inzwischen aber nichts entrepreniren, so lange Ich nicht die verlangte Nachricht von Euch habe. Ich hoffe von Euch den 20. dieses gewiss Antwort zu haben.

Nach dem Concept. Friderich.

12169. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Lager bei Meissen, 14. Juni 1760.

Ich habe Euren Rapport vom 10. dieses heute Nachmittag allhier erhalten, worauf Ich Euch dann hierdurch in Antwort ertheile, dass, da Ihr durch Euren zu sehr präcipitirten Marsch und Retraite gegen Breslau hin Mir das Gebirge verloren habet, Ihr Mir nunmehro auch solches absolument wiederschaffen müsset. Ihr habt inclusive der Freibataillons 18, 19 bis 20 Bataillons bei Euch, mit welchen Ihr den Jahnus wohl tourniren, mithin Mir das Gebirge wiederschaffen könnet, als welches Mir in gegenwärtigen Umständen und bei der Entreprise des Laudon absolut nöthig ist, und dass Ihr den Feind sich dorten nicht recht einnisteln lasset.

So muss auch der Generalmajor Grant schlechterdinges und sonder Anstand und sogleich wieder nach Neisse gehen, welches sofort geschehen muss, und nach Meiner wiederholten Ordre in Neisse bleiben.

Ihr müsset nichts auf der Welt versäumen, um die Posten von Fürstenstein[2] und Landeshut wiederzuschaffen, und da Ihr, wie gedacht, Euch auf 20 Bataillons setzen könnet, so müsset Ihr den Feind aus beiden Posten delogiren, da Ihr stark gnug seid, um solche beide Posten zu tourniren und den Feind dergestalt daraus zu delogiren und beide Posten wieder vor Euch zu behaupten. Ich werde die kommende Nacht über die Elbe gehen und da erwarten, dass Ich weiss, ob Laudon wirklich die schwere Artillerie kommen lässet oder was dort geschiehet. Es können sich Kinder vor Sturmleitern fürchten, aber keine Soldaten,

[1] Treskow meldete, dass Laudon noch bei Glatz stehe und viele Schanzarbeiter aus der Umgegend dorthin zusammentreiben lasse. — [2] In der Vorlage verschrieben: „Frauenstein"; Fürstenstein südwestl. von Freiburg.

und gehet dergleichen, zumalen bei Glatz, nicht an. Ich erwarte also ganz gewiss und ohnfehlbar zwischen hier und dem 20. dieses die vorerwähnte Nachrichten von Euch. Wenn es hier zu einer Decision kommet und die Sachen vor Mich mit göttlicher Hülfe gut gehen, so werde Ich positivement Anfanges künftigen Monates in Schlesien sein. Wenn Ich erste da bin, so sehe Ich schon zwei Moyens, um Glatz zu entsetzen, die Posten zu Fürstenstein und zu Landeshut aber müsset Ihr absolute wieder haben. Wie Ihr nun solches angreifen wollet, um solche wieder zu bekommen, darüber müsset Ihr nicht erst bei Mir wieder anfragen, denn Ich solches Eurem Savoir-faire und Disposition überlassen muss, als eine Sache, worauf Ihr arbeiten müsset und wovon Ich Mich nicht von hier aus meliren kann.

Friderich.

Mes généraux me font plus de tort que l'ennemi, parcequ'ils manœuvrent toujours de travers.

Das Hauptschreiben nach dem Concept, der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

12170. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au quartier général de Proschwitz,[1] 15 juin 1760.

Je viens de recevoir ici la lettre que vous m'avez faite du 12 de ce mois. Pour vous répondre, je commencerai de ce qui regarde mes circonstances, et vous dirai que je suis passé aujourd'hui l'Elbe, où le prince de Holstein-Gottorp m'a joint avec ses escadrons de dragons. Nous avons fait prisonniers un capitaine, un officier avec 50 hommes à peu près du régiment de l'Empereur. Mes ponts sont déjà établis auprès de Meissen, de sorte que ma situation présente est actuellement hors de tout hasard. Les manœuvres de Laudon qui, jusqu'à présent, me paraissent très douteuses et me donnent des soupçons encore, font que je n'aventurerais rien sur de simples démonstrations, et avant que de n'avoir des nouvelles sûres qu'il fait amener du gros canon.

Quant à ce qui vous concerne, je crois que le plan qu'on vous a proposé, d'armer les paysans contre les cosaques, n'opérerait que la ruine totale du pays, si on le suivait. Nous avons eu le même projet en Prusse au temps de la première invasion des Russes dans cette province-là; nous avons fourni dans ce temps-là aux paysans des armes à feu, de la poudre et du plomb, et leur avons proposé de vieux officiers pour les conduire; mais tout cela a tourné à notre grand malheur. Nous ne saurions fournir aux paysans de la Nouvelle-Marche et de la Poméranie ni armes, ni munitions, ni gens pour les conduire; ainsi je crois qu'il ne faudra pas penser à l'exécution d'un pareil projet.

[1] Nördl. von Meissen, rechts der Elbe.

J'avoue que je ne comprends pas comment vous sauriez exécuter celui[1] de marcher à Nakel, Posen ou en Pologne, dans un temps où l'ennemi est actuellement à Neu-Stettin, à Cœslin et dans ces contrées; ainsi il ne faut pas douter qu'alors toute cette vermine des troupes légères se tournerait sur votre dos et vous couperait toute communication. Pour marcher à Posen, parlez, de grâce, vous-même à Schlott,[2] qui vous dira que, quand 10000 hommes y sont campés, leur camp est inattaquable. Si j'ose vous dire mon sentiment, je crois qu'il n'y a qu'un parti à prendre pour se débarrasser des Russes, savoir que, parcequ'ils ont partagé leurs forces en deux corps, de tomber sur l'un de deux, quel qu'il soit, et quel qu'il vous convient, et le[3] battre bien vertement celui-là, ce qui intimiderait l'autre: encore ne fût-ce que pour gagner du temps, outre qu'il est à considérer qu'un si heureux évènement encouragerait les Danois et les Turcs pour agir en notre faveur. Cependant, malgré toutes ces considérations, je vous abandonne tout-à-fait et entièrement la conduite de cette affaire. Il pourra arriver que l'ennemi fera des fautes: dans ce cas, je suis persuadé que vous ne négligerez rien pour profiter d'un si heureux moment. Il saura être encore que vous ayez de bons avis et que vous connaissiez certaines circonstances avantageuses que j'ignore: c'est pourquoi, mon très cher frère, je m'abandonne et tout ceci à votre bonne conduite.

Quant à cette caisse de soixante et quelques mille écus, destinés autrefois pour le service de l'armée de Dohna, je crains fort que ce fonds n'existe encore; j'en ai une idée confuse en tête qu'après la malheureuse affaire de Kunersdorf j'ai employé tout le reste de ce fonds, soit pour payer le prêt à l'armée, ou pour acheter des chevaux, ou à l'usage des magasins. Je ne saurais vous dire rien de positif sur cet article, mais je crains que vous ne trouverez ce fonds épuisé déjà, quand vous vous en informerez, quoique je ne saurais assez m'en ressouvenir des circonstances, pour oser vous dire quelque chose tout positivement à ce sujet.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12171. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier général de Proschwitz, 15 juin 1760.

Il m'a été très agréable et même consolant de voir par votre dépêche du 3 de juin que Sa Majesté Britannique ait pris l'affaire concernant le rappel de mes 10 escadrons de dragons de l'armée alliée[4] sur le pied qu'elle doit l'être réellement, et vous jugerez sans peine que, mes affaires se trouvant dans la crise que vous savez, qu'il n'a pas

[1] Im Concept wird der Satz eingeleitet durch: „Quant à votre dessein". — [2] Vergl. S. 247. — [3] So. — [4] Vergl. Nr. 12093.

dépendu de moi de rien changer audit rappel et d'agir là-dessus selon mon inclination.

Au reste, c'est aujourd'hui que je suis passé l'Elbe avec une partie de mon armée, pendant que j'en ai laissé l'autre dans son ancienne position, m'en assurant la communication moyennant deux ponts de bateaux sur l'Elbe, que nous y avons construits aujourd'hui près de Meissen. Toutefois ne suis-je point intentionné de rien aventurer ici, ni de m'engager avec l'ennemi, si la nécessité ne m'y oblige: ce qui arriverait au cas que mes lettres de Silésie me confirment les avis qui me sont entrés depuis quelque temps sur les entreprises que le général autrichien Laudon doit avoir projetées de ce côté-là.

Nach dem Concept. Federic.

---

12 172. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Proschwitz, 15. Juni 1760.

. . . Gestern Abend noch seind des Königs Majestät von Dero bisherigen Hauptquartier zu Schlettau abgereiset und diese Nacht oder heute mit dem frühesten bei dem Dorfe Zehren, wo Sie die Nacht die Schiffbrücke schlagen lassen, mit einem Corps derer Truppen über die Elbe gegangen. Dieser Uebergang ist ohne einige Opposition des Feindes geschehen und weiter nichts als Affaires von Patrouilles passiret und dabei ein Rittmeister, ein Officier und ohngefähr 50 Mann von des Kaisers Regiment hiesigerseits gefangen gemachet worden.

Durch zwei geschlagene Schiffbrücken, davon die eine, gleich unter Meissen, heute Vormittag auch fertig geworden, haben des Königs Majestät die völlige Communication mit dem im retranchirten Lager bei Schlettau unter Commando des Generallieutenant von Bülow und dem bei den Katzenhäusern unter Commando des Generallieutenant von Hülsen stehen gebliebenen Corps, so dass im Fall einer Attaque vom Feinde sich alles einander gleich souteniren kann. Das Hauptquartier, so der König dieserseits der Elbe genommen, ist in dem Dorfe Proschwitz, auf dem daselbst befindlichen adelichen Hause. Ich habe heute Nachmittag dahin nachkommen müssen, da alles ruhig und sicher daselbst ist. . .

Was der Feind wegen dieses ohnvermutheten Ueberganges Sr. Königl. Majestät jenseits der Elbe und genommenen Lagers weiter vor Mesures nehmen wird, stehet zu erwarten. Ich wünsche devotest, dass solches von allem erwünscheten Succès sein und die Nachrichten aus Schlesien sowohl als von des Prinz Heinrich Unternehmungen glücklich und erwünscht ausfallen mögen. Des Königs Majestät seind nicht allerdinges von der präcipitirten Retraite des General Fouqué und dass er die Posten im Gebirge so légèrement und übereilet verlassen, zufrieden gewesen. Er hat auch sogleich auf Schweidnitz wieder vorrücken müssen und soll die von ihm abandonnirete Posten absolument wieder occupiren und den Feind daraus delogiren. Laudon stehet denen letzteren Nachrichten nach noch mit seinem ganzen Corps in dem Glatzischen, ohne sich wegen der eigentlichen Absichten seiner bisherigen Manœuvres bis dato weiter blosszugeben. Ich wünsche von Grunde meiner Seelen, Ew. Excellenz bald recht gute Nachrichten von hier weiter geben zu können, zu Dero gnädigem Wohlwollen mich mit meinem ohnveränderlich treuesten Attachement respectuosest empfehle.

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12173. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier général de Proschwitz, 16 juin 1760.

Je vous suis obligé, mon cher Prince, des nouvelles que vous avez bien voulu me donner par votre lettre du 12 de ce mois de votre situation présente et des dispositions que vous avez faites là-bas.[1] Les mesures que vous avez prises dans les circonstances où vous vous trouvez,[2] sont, à ce que je crois, les meilleures du monde et à ne pouvoir faire ni plus ni mieux, aussi ne douté-je pas un moment du bon succès qu'elles auront.

Mes nouvelles ici sont que 13000 hommes de l'armée de l'Empire sous les ordres du prince de Stolberg ont formé un camp près de Zwickau; d'autres, de Dresde, prétendent que Daun voudra [mettre ces] troupes dans son camp de Plauen, pour se renforcer de ce côté-ci.[3]

Je suis passé l'Elbe hier le 15 auprès du village de Zehren; j'ai deux bons ponts pour avoir la communication prompte avec les deux corps que j'ai laissés au delà de l'Elbe, l'un sous les ordres du lieutenant-général de Bülow dans mon camp retranché de Meissen, et l'autre auprès de Katzenhäuser, sous ceux du lieutenant-général Hülsen. Je me trouve dans le cas qu'il faut absolument que je mène les choses à une décision, par raison que, primo, Laudon en Silésie est sur le point de mettre le siège devant Glatz et, en second lieu, que Daun se fortifierait trop de ce côté-ci, si je lui laissais le temps de mettre les troupes des Cercles dans son camp retranché de Plauen et à Dresde, en y joignant encore quelques-unes des siennes pour garder ces deux postes et se mettre par là en état d'agir avec 50000 combattants contre moi de ce côté-ci. Si je ne le préviens pas en ceci, je serais obligé de laisser un détachement dans mon camp de Meissen et de me battre, nonobstant cela, contre lui avec [une] trop grande inégalité des efforts. C'est pourquoi j'ai résolu de lever mon camp ici le 18 de ce mois, de laisser 18 bataillons et 24 escadrons sous le général Hülsen dans mon camp de Meissen et de marcher le 18 avec 36 bataillons et 78 escadrons, de

[1] Nach dem Bericht des Prinzen hielt sich die französische Armee noch „à l'écart", was er benutzen wollte, um alle Verstärkungen an sich zu ziehen, „avant que les coups se frappent". — [2] Der Prinz hatte berichtet: „Comme M. de Broglie ne laisse au comte de Saint-Germain que 30 bataillons et 38 escadrons sur le Bas-Rhin, pour agir contre le général de Spœrcken, j'ai cru pouvoir aussi attirer à moi un renfort de 8 bataillons et de 4 escadrons . . Si M. de Broglie ne fait point de mouvement plus décisif, je ne partirai point d'ici avant le 24." — [3] Auf dem Berichte des Generallieutenants von Hülsen, d. d. Katzenhäuser 15. Juni, finden sich die Weisungen: „Alle Zeitungen brauchen grosse Confirmation. So viel Ich glauben kann, ist entweder die östreichsche [oder] die Reichsarmee bei Dresden, gleichviel, um dass sie desto stärker agiren können oder vielleicht, bis sie Mir eine Inquiétude [gegeben], und bis die Action [geschieht, können sie] auch wieder zurückgehen; Mein Tempo schon absehen. . . . Er möchte ausbringen, auf Freiberg marschiren, und so er auf Dippoldiswalde, starke Patrollen."

tourner le corps sous Lacy qui campe entre Radeburg et Moritzburg, de faire ébruiter partout que je marchais tout droit en Silésie, afin que l'ennemi n'ait aucune idée comme si j'avais le dessein de l'attaquer, et d'attaquer le 19 le corps de Lacy dans sa position en dos. Lacy a 17 bataillons, 40 escadrons et 2 pulks de uhlans, et leur situation est telle que Daun pourra les seconder avec 15 ou 16 bataillons.

L'assiette du terrain où je pense l'attaquer, est telle qu'il n'est pas tout-à fait mauvais pour l'attaquer avec espérance de bon succès. Si je réussis en cette occasion, cette affaire changera tout-à-fait la chance du jeu, sinon, mon malheur n'en deviendra pas plus grand par là, et il ne m'arrivera qu'un peu plus tôt un sort qui, sans cela, aurait été inévitable; car il faut absolument de deux choses l'une: ou que je combatte l'ennemi, ou que je lui laisse prendre la Silésie et me voie au bout du compte environné et serré de tous côtés de toutes les forces que l'ennemi a sur pied contre moi, ce que je ne veux pas attendre tranquillement. Nonobstant tout cela, il m'est impossible de vous dire d'avance comment ceci tournera, mais dans des circonstances désespérées il ne me déterminera des résolutions désespérées, et le dessein que j'ai pris, est au moins celui dont je désespère le moins et dont je ne saurais peut-être pas retrouver l'occasion pendant toute la campagne. Je n'ai nul secours à attendre d'aucun côté, ainsi il faut bien que je tâche de m'aider moi-même et que je tente si, au moyen d'un coup hardi, je pourrai remettre les choses en ordre.

Autant que je sois porté d'inclination d'envoyer pour mes propres intérêts quelque corps de mes troupes pour couvrir mes provinces de Halberstadt, Magdeburg et les autres de ce côté-là,[1] autant je me vois dans l'impossibilité de le faire, à moins que les choses ici ne prennent préalablement une meilleure tournure.

Il y a effectivement déjà un corps de troupes russes de 16 000 hommes auprès de Cœrlin et de Cœslin, et la grande armée des Russes de quarante et quelques mille hommes passe présentement la Vistule, pour marcher, à ce qu'on dit, vers Posen. Mon frère Henri est en pleine marche pour voir ce qu'il pourra effectuer contre ces gens-là.

La ville de Leipzig, mes provinces de Magdeburg et de Halberstadt, mon magasin à Wittenberg, tout cela est exposé aux plus grands dangers; ainsi je me vois dans la plus grande nécessité de faire une chose que, sans cela, je n'entreprendrais pas, sans que je ne me visse forcé; mais, dans des circonstances aussi pressantes que celle où je me trouve, il ne me reste que de me servir des moyens que j'ai encore, pour faire des efforts à m'en débarrasser. Si le sort veut que cela ne réussisse pas, il n'y a pas de ma faute.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

1 Vergl. Nr. 12149.

12 174. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Proschwitz, 16 juin 1760.

Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite,[1] j'ai passé hier l'Elbe, sans que l'ennemi s'y attende et sans qu'il y ait fait aucune opposition.

Selon les nouvelles que j'ai reçues, 13 000 hommes des troupes des Cercles, aux ordres du prince de Stolberg, doivent avoir assis un camp auprès de Zwickau, et, selon d'autres avis de Dresde, on prétend y savoir que Daun postera ces troupes dans son camp retranché de Plauengrund, auxquelles il joindra encore quelques-unes des siennes pour garder ce poste avec la ville de Dresde, tandis qu'il passera l'Elbe avec tout le reste de son armée, pour se renforcer de ce côté-ci.

En passant l'Elbe hier, je m'étais proposé de ne rien hasarder, à moins que des circonstances très pressantes ne m'y obligeassent indispensablement. Voici à présent du changement, et je me trouve actuellement dans le cas qu'il faut absolument que je porte les choses à une affaire décisive, et cela par la raison: 1° que Laudon est sur le point de mettre le siège devant Glatz, et 2° que, si j'attends la jonction des troupes de l'armée de l'Empire avec Daun auprès de Dresde, ce dernier se mettra par là à même d'agir contre moi avec au delà de 50 000 hommes, si je ne le préviens pas; je serai pourtant obligé de laisser un détachement au camp de Meissen et de me battre nonobstant cela avec Daun à forces fort inégales. C'est pourquoi j'ai résolu de partir d'ici le 18, de laisser le général Hülsen avec un nombre suffisant de troupes pour la sûreté du camp de Meissen, de faire ébruiter partout que je marchais tout droit en Silésie, et d'aller attaquer le corps de Lacy qui campe entre Radeburg et Moritzburg avec un corps de 17 bataillons et à peu près de 40 escadrons et 2 pulks d'uhlans. Je tournerai Lacy pour l'attaquer, et, quand même il devrait être secondé par Daun moyennant tout au plus 20 bataillons, nous serons encore égaux en nombre, et autant que je connais le terrain, il n'est pas si difficile du côté où j'attaquerai Lacy, que je ne dusse m'en promettre la chance du jeu; sinon, ma situation n'en deviendra plus mauvaise qu'elle est, et qu'il n'en arrivera rien, sinon que mon malheur parviendra à maturité, qui, sans cela, aurait été inévitable. Car il est de deux choses l'une: ou que je combatte l'ennemi dans une occasion que je ne retrouverai peut-être plus de toute cette campagne, ou que je lui laisse prendre toute la Silésie et que, pour fin, je me voie environné de toutes parts de ce que l'ennemi a de forces contre moi, pour m'abîmer d'un commun concert, ce que je serais bien aise d'empêcher. Je ne saurais vous garantir l'évènement de l'entreprise que je médite,

[1] Nr. 12 164.

mais dans des cas désespérés il faut bien prendre recours à des moyens désespérés, et, n'ayant à m'attendre à aucun secours ni assistance d'aucune part, il ne me reste que de chercher les occasions pour m'aider moi-même, et de tenter si, au moyen de quelque coup hardi, je puis redresser mes affaires.

Vous savez qu'un corps de 16 000 Russes est actuellement auprès de Cœrlin et de Cœslin. J'apprends que la grande armée russe passe la Vistule pour marcher, dit-on, vers Posen. Mon frère Henri est en pleine marche pour voir ce qu'il pourra effectuer contre cet ennemi.

Leipzig, le pays de Halberstadt et de Magdeburg, mon magasin à Wittenberg sont menacés extrêmement. Me voilà donc dans la dernière nécessité d'entreprendre quelque coup hardi, tant que j'ai l'occasion et les moyens de le faire encore avec espérance de succès. Si, contre toute attente, cela ne réussit pas, il n'y aura au moins pas de ma faute.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 175. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier général de Proschwitz, 16 juin 1760.

Vos rapports du 27 et du 30 du mois passé de mai m'ont été bien rendus, dont le contenu m'a fait plaisir par les succès dont les armes de l'Angleterre prospèrent dans les Indes Orientales.[1] Bien que par ces coups la France sera obligée de plus en plus de fléchir, je ne me trouve guère soulagé par là dans ma situation ici.[2]

Je suis passé hier avec un corps de mes troupes de ce côté-ci de l'Elbe, sans trouver guère de l'opposition de la part de l'ennemi, qui ne s'est pas attendu à cette manœuvre; quoique mon intention n'ait pas été d'engager quelque affaire, cependant, comme je viens d'apprendre que Daun fait marcher à soi l'armée de l'Empire, pour la mettre auprès de Dresde, cela pourra bien m'engager, pour prévenir sa trop grande supériorité, de l'attaquer dans son poste.

Nach dem Concept. Federic.

---

1 Die preussischen Gesandten hatten, London 30. Mai, berichtet, am 10. September 1759 sei ein französisches Geschwader bei Pondichery zum Rückzug gezwungen worden; „tout le plat pays et tous les environs de cette ville se trouvent soumis aux Anglais.“ — 2 In einem Schreiben vom 16. Juni wird Hellen beauftragt, „de veiller d'attention sur tout ce qui se passe à vos lieux, et de m'instruire fidèlement de tout ce [que] vous apprendrez des nouvelles qui sauront mériter quelque attention de ma part.“

12176. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au quartier de Proschwitz, 16 juin 1760.

Votre lettre du 14 de ce mois vient de m'être rendue. Il y a tant de casuel dans tout ce que vous pourrez entreprendre et faire par les différentes nouvelles que vous saurez recevoir des Russes, qu'il m'est impossible, dans la position où je me trouve, de vous donner de bons conseils là-dessus. Vous devez mieux savoir les endroits où l'ennemi doit avoir des magasins. Si l'ennemi laisse une bonne garnison à Thorn, je crois qu'il ne s'embarrassera guère de votre détachement de ce côté-là, parcequ'il sait bien qu'on ne prend de pareilles places sans de la grosse artillerie; et, pour vous le dire franchement, et de la façon dont je connais les Russes, je doute fort que vous parviendrez à quelque chose d'avantageux, à moins de vous résoudre de marcher sur un des corps dans lesquels ils se sont séparés. Je vous prie d'y bien penser et d'y faire vos réflexions.

Je me réfère à ma lettre d'hier[1] où je vous ai écrit mon passage de l'Elbe à ce côté-ci. Par ma position présente je crois que ni Berlin, ni ce côté de la Marche ne soit plus exposé. Dès qu'il arrivera du changement ici, je ne manquerai pas de vous en avertir incessamment.

Schwerin gronde contre vous,[2] j'ai encouru sa disgrâce de même; Lentulus et Krockow sont sur le point d'être disgraciés. Ainsi la gazette a entraîné une longue suite de malheurs après soi. J'espère pourtant qu'il consentira à faire sa paix avec vous et à me pardonner.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12177. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Proschwitz, 17 juin 1760.

Voici, mon cher frère, les nouvelles de Danzig et de Pétersbourg que je viens de recevoir dans ce moment, que je n'ai pas voulu manquer de vous communiquer incessamment, quoique je ne doute pas que vous seriez déjà informé de ce qu'elles comprennent, et que vous n'ayez reçu des nouvelles plus fraîches encore. Vous en verrez au moins que l'ennemi pourrait bien avoir quelque dessein sur la Marche et sur Berlin, et que vous aurez pris un mauvais parti de détacher vers Thorn.

Je me remets, au reste, à votre sage conduite et me réfère sur les sentiments que je vous ai déjà mandés par ma lettre d'hier.[3] Je fais des vœux pour la prospérité et [le] succès de vos entreprises.

[1] Nr. 12170. — [2] Vergl. Nr. 12131. — [3] Nr. 12176.

Les troupes de l'Empire marchent sur Zwickau. Je compte dans deux jours de vous donner des nouvelles plus intéressantes.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem Concept. Der Zusatz „Les troupes etc." eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12178. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

[Juni 1760.]

Danke vor die Nachricht. Wir würden morgen früh aufbrechen. Ich bäte noch um 2 Bataillons, denn die Sache ist so decisif, dass man alle seine Kräfte drin stecken müsste, um zu reüssiren. Die Bataillons können ihre Zelter aufschlagen, und lassen sie dort stehen. Wenn sie nur auf 3 Tage Brod mit haben, schon unterbringen. Denke, auf die p[aar] Tage wird er gute Ruhe bei Meissen haben. Daun ist schon heute herüber gekommen, und morgen, übermorgen die Leute so viel zu thun haben, dass an ihn[1] nicht denken würden. Gingen Sachen gut, desto weniger dran gedenken; gehen [schlecht], so ist seine Boutique verloren.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Katzenhäuser 17. Juni.

12179. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Proschwitz, 17. Juni 1760.

Le Roi[2] marchera demain. Il ne faut point douter que les choses ne viennent à leur décision et que l'affaire ne soit décidée, avant que ma lettre arrivera. Ce sera certainement le va banque! Tout sera gagné ou tout sera perdu. Dieu veuille nous conserver le Roi! Ich muss mich übrigens, um Ew. Excellenz Zeit und Geduld nicht zu missbrauchen, auf dasjenige beziehen, so des Königs Majestät gestern Selbst Deroselben geschrieben haben.[3] Da ich dem König folgen muss, so werde mir die Freiheit nehmen, Ew. Excellenz annoch ein Paquet einiger hier abgethaner Sachen zum Reponiren bei andern zu adressiren . . . .

Eichel.

P. S.

Die Oesterreicher lassen so eben heute Nachmittages ein starkes Corps über die Elbe gehen; wohin und wie, weiss man noch nicht zuverlässig.

Auszug aus der Ausfertigung.

12180. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSS-BRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Proschwitz, 17. Juni 1760.]

Mitchell berichtet an Holdernesse, Gross-Dobritz 30. Juni (most secret):

[1] D. i. Hülsen. — [2] Französisch, weil in Chiffern. Vergl. S. 412. Anm. 2. — [3] Vergl. Nr. 12174.

„My Lord, the day before His Prussian Majesty left the camp of Proschwitz, he was pleased to communicate to me, in secret, his intended attack, the next day or day after, on the corps of General Lacy, and the reasons that induced him to make the attempt at this time.

The King of Prussia said that General Lacy's corps were encamped near Moritzburg; that he intended the next morning to march towards Radeburg, and there to throw bridges over the Rœder, in order to deceive the enemy, as if he was going into Lusatia; that, should they continue firm, he would attack them the day after though obliged to make a detour in order to get round them and fall upon their right flank; that, if he succeeded, he might perhaps disconcert their plan of operations, and be enabled to send a detachment to General Fouqué, or his brother Prince Henry, in case of need; that, had he remained in the camps of Katzenhäuser and Schlettau, on the left of the Elbe, the enemy might, with great ease, detach towards Berlin, or cut off all communication between his army and that of his brother Prince Henry, and, by chusing a proper position, might render it impossible for him to send any succour into Silesia.

The reasons he gave for executing this project immediately were, that one body of the Russians seemed to be pointing towards Berlin; that the Austrians were besieging Glatz, and would take one place after another, if timely succour was not sent [to] Fouqué; that the army of the Empire were already at Zwickau, and might be at Dresden by the 21st, which would enable Marshal Daun to reinforce the corps of General Lacy; that therefore he was resolved to attack on the 19th at farthest, because he could then fight with less disadvantage than it would be possible for him to do after the junction of the army of the Empire with Marshal Daun: and he concluded with saying that, if he succeeded, all might be saved, — if not, he knew the consequences, but that he had nothing else for it, as the present appeared to be the most favourable moment of risking a battle, with least inequality of numbers . . .“

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

12181. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Bei Meissen, 18. Juni 1760.

[Eichel meldet dem Minister, dass er und Mitchell (vergl. Nr. 12180) am Abend des 17. wieder in Meissen eingetroffen seien, doch werde ihr Aufenthalt dort nur ein kurzer sein, „vu que Sa Majesté compte d'attaquer l'ennemi dans son camp entre Radeburg et Moritzburg“.]

Le maréchal Daun a passé l'Elbe hier avec 16 bataillons. Nonobstant ce secours porté à Lacy, on prétend que le Roi aura, sinon la supériorité, au moins l'égalité en nombre vis-à-vis de l'ennemi. Le général Hülsen a cependant reçu ordre d'abord, de marcher pour joindre le Roi, de sorte qu'il ne reste ici que quelques

bataillons avec quelques centaines de hussards: marque qu'il faut que l'ennemi soit là en forces.

Alles ist bisher hier noch ganz stille gewesen, ausser dass nach der Seite des feindlichen Lagers bei Dresden hin heute früh um 3 Uhr ein Signal mit zwei Kanonschüsse und gegen 6 Uhr noch eins dergleichen gegeben worden; in was Absicht, habe noch nicht erfahren können. Nous n'avons point de nouvelles de l'armée de l'Empire, hormis qu'il en campe 10000 à Zwickau et 2000 à Gera . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12182. AN DEN OBERST VON LINDEN.[1]

[Juni 1760.]

Möchte heut nur alles parat halten, gepacket, damit, wenn es haben will, Ich es gleich kriegen könne; und morgen wird es ohnfehlbar drauf losgehen; und sobald die Sachen dorten [parat], wieder Nachricht geben und etwas entgegenschicken, um zu convoyiren, auch etwas Infanterie, wo sie nicht zu sehr fatiguiret.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Linden, d. d. im Lager bei Meissen 18. Juni.

12183. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Meissen, 19. Juni 1760,
des Morgens 8 Uhr.

. . . Voici la copie d'un billet que je viens de recevoir d'un des adjudants du Roi: „L'ennemi est posté vis-à-vis sur les hauteurs de Radeburg. Lorsque le Roi est arrivé, l'on a remarqué que l'ennemi commençait à se retrancher sur son aile droite. Le Roi veut les attaquer. Le général Schenckendorff avec 4 bataillons aura la première attaque. Le général Hülsen avec son corps fera le corps de réserve avec le prince de Holstein. L'armée marchera à 3 heures du matin aujourd'hui. Je souhaite que je puisse bientôt vous marquer la pleine victoire de cette journée agréable ici. La nuit du 19." Ich erwarte alle Stunden nähere Nachricht; wie extasiret vor Freuden werde ich sein, wenn solche nach Ew. Excellenz Wunsch sein werden! . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12184. AU CONSEILLER PRIVÉ DE GUERRE EICHEL A MEISSEN.

[Radeburg, 19 juin 1760.]

Je m'étais proposé d'attaquer aujourd'hui de grand matin le général Lacy, en conséquence de la résolution que j'avais prise à Proschwitz;

[1] Die beiden noch vorliegenden Berichte Lindens aus dem Juni, vom 18. und 19., sind datirt: „im Lager bei Meissen".

mais il s'était retiré de ces environs-ci cette dernière nuit. Vous en donnerez connaissance à Berlin et au comte de Finckenstein, en ajoutant à celui-ci que, s'il dépendait en quelque façon de moi d'y réussir, j'attaquerais Daun. Il faut que je m'arrange sur l'article du pain. Si je le reçois, j'attaque demain. [Federic.]

Nach der von Eichel dem Minister Graf Finckenstein mitgetheilten Abschrift.[1]

12185. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Radeburg, 19 juin 1760.

Bien que je me fusse flatté de pouvoir attaquer dans ces contrées-ci le corps des troupes autrichiennes aux ordres de Lacy, je n'aurai plus moyen de le faire, depuis qu'il s'est mis en marche aujourd'hui pour Radeberg, n'osant trop m'éloigner, de crainte de me mettre l'ennemi à dos et aux deux côtés. Il est avéré que Daun attend l'armée de l'Empire le 22 de ce mois à Dresde, et je calcule qu'il s'y acheminera aussi le 22 ou le 23. Le seul parti qui me restera à prendre dans ce cas, ce sera de devancer Daun en Silésie par des marches forcées, pour me trouver en six ou sept marches dans les environs de Bunzlau et le 29 sur les bords du Bober,[2] et je tâcherai d'attirer à moi Fouqué, en dirigeant ma marche sur Schweidnitz.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12186. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Radeburg, 19. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben unterm 14. Junii erhalten, und kann Ich Euch darauf in Antwort sagen, dass Ich allerdings bei Meiner instehenden dortigen Hinkunft aus Schweidnitz werde leben müssen, und werde Ich, um Glatz zu befreien, wohin Meine gegenwärtige Démarches abzielen, nothwendig eine Diversion, da es nicht wohl anders sein kann, auf der Seite von Königsgrätz dem Feinde zu machen suchen müssen. Ich habe Euch bereits zu zweien Malen befohlen, den Feind aus Landeshut zu delogiren,[3] und erwarte Ich noch hierüber Euren Bericht.

Ich hatte Mir vorgenommen, den General Lacy heute zu attaquiren; da er sich aber in der verwichenen Nacht von hier zurückgezogen, so

[1] Die Abschrift bildet einen Theil von Eichels Schreiben, d. d. Meissen 19. Juni. In diesem fügt Eichel hinzu, er erhalte so eben einen zweiten Brief vom Könige, dem zufolge er am nächsten Tage mit Mitchell zum Könige aufbrechen werde. — [2] Die gleichen Mittheilungen ergehen am 19. Juni in einem deutschen Schreiben an Fouqué. Hinzugefügt ist: „Ihr werdet Euch also bei Bunzlau auf Brod arrangiren müssen, bis Ich zu Euch stosse, da Ich Mich dann vorerst nach Schweidnitz, um Mich mit Euch zu conjungiren, ziehen werde.“ — [3] Vergl. Nr. 12160 und 12169.

werde, wo es in der Welt ichts möglich, zusehen, morgen auf den Feind zu gehen. Ihr müsset unterdessen Euere Anstalten danach machen, dass, wenn es Mir möglich, etwas hier auszurichten, und Ich nach Schlesien komme, Ich dadurch in Stande gesetzet werde, die Belagerung von Glatz bald aufheben zu machen.

Nach dem Concept. Friderich.

12187. AN DEN OBERST VON LINDEN.

[Radeburg, Juni 1760.]

Dass hier die Sachen nicht so gingen, wie Ich sie wünschete: Lacy nach Radeberg marschiret; das Corps von Daun bei Reichenberg ist so postiret, dass Ich ihm nicht ankommen könne, und Ich sähe wohl, dass sie nur die Reichsarmee abwarteten, um ihren Marsch nach Schlesien zu beschleunigen. Ich würde also gezwungen, alle Meine Arrangements zu ändern, und würde Ich Mich müssen parat halten, dem Daun nach Schlesien zu folgen und Hülsen gegen die Reichsarmee stehen zu lassen. Derowegen möchte er mit den sächsischen Wagens Mir auf neun Tage Brod, mit dem Biscuit, schicken.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Linden, d. d. Im Lager bei Meissen 19. Juni.

12188. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

[Radeburg, Juni 1760.]

Das ist gut.[1] Wäre also immer im Stande herüber zu kommen. Wüsste, dass es ein falsch[er] Allarm, dass noch alle hier. Wann er da sitzen bleiben wollte, wäre gut; er kann bei Linden gleich sein, und so viel Ich anjetzo judiciren könnte, würde er hier nicht nöthig sein, aus der Ursache, wann[2] sich Lacy bis Radeberg retiriret hat und dass Ich heute durch einen Domestiquen, der bei ihm gewesen ist, erfahren habe, dass, wenn Ich nach Radeberg, er sogar nach Stolpen marschiren würde. Hieraus ist klar, dass der Feind sich nicht mit Mir engagiren will und dass Ich ihn nicht zur Action bringen werde.

Den 22. werden die Reichstruppen nach Dresden kommen. Alsdann würde gewiss Daun auf der einen oder andern Art zu agiren

[1] Hülsen berichtete, Proschwitz 19. Juni, die Nachricht von dem Vorrücken des Feindes sei nicht begründet gewesen; es seien nur die Feldwachen auf der rechten Flanke des Obersten von Linden angegriffen worden, „wozu noch ein Lärm aus Meissen gekommen, dass der Feind von Dresden aus im Anmarsch sei". Er habe 1 Bataillon von Schorlemer und die Hälfte der Kleistschen Husaren Linden zu Hülfe geschickt und selbst ein Lager auf der Höhe von Proschwitz bezogen. — [2] So.

anfangen. Wo er[1] seinen Marsch nach Schlesien nehmen will, so werde Ich ihn[2] in dem Lager bei Meissen gegen die Reichstruppen stehen lassen.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Proschwitz 19. Juni.

12189. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Radeburg, 20 juin 1760.

J'ai bien reçu votre lettre du 17 de ce mois, et j'approuve fort toutes les mesures que vous prenez,[3] et réellement on ne peut pas mieux dans la situation où vous vous trouvez; mais je crois devoir vous informer de la façon dont les Russes marchent et se pourvoient ordinairement de vivres, pour que vous ne vous y trompiez pas, et que vous ne preniez pas le change. Lorsqu'ils se mettent en marche, ils sont pourvus de vivres pour six semaines; chaque chambrée a une voiture où elle mène sa farine, son gruau et son huile avec elle: d'où il est facile à comprendre que la perte de quelques-uns de leurs magasins qu'ils ont sur la Vistule, ne les obligerait point à se replier. Mais si dans leurs marches il se trouvait une occasion de tomber sur l'arrière-garde et de prendre tous ces chariots de l'armée, cela seul vaudrait autant qu'une bataille et les obligerait à s'enfuir bien vite.

Quant aux Autrichiens, autant que j'en puis juger à présent, ils n'ont aucune intention de pénétrer dans la Marche.

Je vous ai écrit hier[4] que mon dessein m'a manqué ici. Lacy s'est retiré le 18 au soir à Radeberg, et je sais par des prisonniers qu'il irait jusqu'à Stolpen. Si je faisais mine de le suivre, Daun étant dans le camp de Reichenberg, il m'est impossible de m'aventurer plus avant. Les troupes des Cercles arriveront le 22 à Dresde, les détachements des Autrichiens les convoient jusqu'à Chemnitz, ils filent à travers les montagnes, de sorte qu'à présent il ne dépend pas de moi de les chasser. Je suppose que Daun y ajoutera à peu près 10000 hommes et qu'alors, avec le reste de son armée, il voudra traverser la Lusace pour entrer en Silésie. Je prends tous mes arrangements pour l'y suivre, si cela est nécessaire, et pour me joindre à Fouqué; mais, s'il n'arrive point quelque évènement favorable, je vous avoue que je crains que cette campagne-ci sera malheureuse. Quelque nouvelle que j'apprenne, je ne manquerai pas de vous la communiquer.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

[1] D. i. Daun. — [2] D. i. Hülsen. — [3] Der Prinz hatte geschrieben, er werde über Landsberg nach Driesen marschiren; den General Goltz lasse er in Frankfurt zurück, „tant pour avoir l'œil sur Posen que pour observer ce qui se passe du côté des Autrichiens". Wenn die Russen sich nach Schlesien wenden sollten, werde er sich mit Goltz vereinigen, um sie von Posen abzuschneiden. „Si l'ennemi reste tranquille, .. je m'étudierai .. pour couper un de ces corps détachés ou bien prendre un magasin .., sans négliger d'avoir un corps prêt à passer l'Oder, en cas que les Autrichiens envoient vers Francfort." — [4] Vergl. Nr. 12185.

12190. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Radeburg, 20. Juni 1760.

Euer Schreiben vom 16. dieses ist Mir wohl zugekommen, und erwarte Ich nunmehr Nachricht von dem, so bei Euch passiret, und zweifele Ich nicht, dass Ihr den Feind nicht von Landeshut wegkriegen solltet, indem Ihr ja das Terrain dort kennet und es nicht anders sein kann, als dass, wann die Leute glauben müssten, dass sie von Böhmen coupiret werden könnten, sie gewiss bei Landeshut nicht Stich halten werden.

Mein Uebergang über die Elbe hat zum wenigsten den Nutzen, dass der Lacy dadurch abgehalten wird, nach Schlesien zu gehen, und sind Meine itzige Nachrichten vom Feinde, dass er nicht nach Schlesien zu marschiren gesonnen. Man muss jedennoch hierunter den 22. dieses abwarten, wenn die Reichstruppen in Dresden sein werden. So lange Ich hier mit Daun nicht batailliret, darf Ich nicht gedenken, nach Schlesien zu gehen, wann Ich sonst, was Ich dort gut mache, nicht hier verderben wollte. Auf den Fall aber Daun nach Schlesien zu marschiren wirklich intentioniret sein sollte, so werde suchen, ihn durch einen Marsch dahin zu präveniren.

Nach dem Concept. Friderich.

12191. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Radeburg, 20. Juni 1760.

Ich danke Euch für die unterm 15. dieses Mir gegebene Nachrichten, und glaube Ich nicht, dass der Feind mit Sturmleitern gegen Glatz etwas ausrichten werde; Ich bin vielmehr der Meinung, dass derselbe seine schwere Artillerie abzuwarten und mit der förmlichen Belagerung bis zu irgend einer decisiven Affaire, wozu Ich es allhier, ohnerachtet Ich darunter Mein möglichstes gethan habe, bis dato nicht bringen können, Anstand zu nehmen gesonnen.

Nach dem Concept. Friderich.

12192. [RELATION.][1]

Radeburg, 20 juin 1760.

Sa Majesté le Roi ayant trouvé convenable de se porter de l'autre côté de l'Elbe, le passage se fit l'après-dînée du 14 vis-à-vis de Zadel,

[1] Die Relation wird am 21. Juni an den Minister Finckenstein (vergl. Nr. 12195), am 22. an Knyphausen (vergl. Nr. 12207), an Lordmarschall (vergl. Nr. 12208) und an Hellen übersandt. In dem Begleitschreiben an Hellen wird hinzugefügt: „Tâchez

sans que l'ennemi, dont les patrouilles nous avaient découverts et dont la proximité rendait l'entreprise malaisée, se mit en devoir d'y former la moindre opposition. Un corps suffisant de troupes fut laissé pour garder les bords de la Triebsche et les ponts qu'on venait d'établir au dessous de Meissen. Sa Majesté prit le camp de Proschwitz, et le maréchal Daun, après avoir passé la rivière, vint occuper celui de Reichenberg. Le 18 le Roi se remit en marche, résolu de gagner le flanc droit de l'ennemi. Les dragons saxons et les uhlans s'étaient avancés jusqu'à Gross-Dobritz,[1] à l'approche de l'avant-garde ils se jetèrent précipitamment dans le bois de Steinbach[2] et furent[3] joindre le général Lacy qui, après avoir attiré à lui le corps du général Brentano, campait sur les hauteurs de Bernsdorf,[4] ayant le ruisseau de la Prumnitz devant lui. L'avant-garde continua sa marche vers Radeburg; l'ennemi, à son approche, évacua la ville, une troupe de warasdins, qui ne s'était pas sauvée assez vite, fut coupée. Les dragons et uhlans saxons, soutenus de toute la cavalerie ennemie, furent alors attaqués par nos hussards et dragons de l'avant-garde, ils leur firent passer le ruisseau et les menèrent battant jusqu'à leur camp. L'artillerie ennemie, qui se mit à donner sur eux, les empêcha de poursuivre leurs avantages, ils prirent cependant quelques centaines de chevaux. La rapidité avec laquelle l'avant-garde avait marché, n'ayant pas permis à l'armée et au canon de suivre, il fallut remettre l'attaque au lendemain. La force du corps du général Lacy, le terrain avantageux qu'il occupait, le voisinage de l'armée du maréchal Daun, qui en moins de deux heures pouvait le joindre, tout faisait regarder une bataille comme inévitable. Cependant, contre toute attente, le général Lacy, profitant de l'obscurité, se replia sur le camp de Reichenberg, à la fortification duquel l'ennemi a employé une grande partie de l'hiver. Les hussards le suivirent, firent quelque butin et prirent beaucoup de traîneurs.

Nach der Ausfertigung.

12193. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

[Radeburg, Juni 1760.]

Wenn Ich schreiben sollte, was Ich glaubte, was am convenablesten, so wäre, dass er mit das meiste von seinem Corps über die Elbe ginge

de vous servir adroitement des nouvelles que ladite feuille comprend, pour faire insinuer par la troisième ou quatrième main des soupçons aux ministres alliés de la cour de Vienne qu'on n'en s'apercevait que trop clair que les Autrichiens évitaient tout engagement décisif, pour ménager leurs forces et laisser, en attendant, tirer les marrons hors du feu par leurs alliés, pour les épuiser au possible en hommes et en fonds, dans le but qu'ils donneront le ton à tous ses alliés moyennant les forces qu'ils s'étaient adroitement ménagées. Prenez-vous cependant bien habilement en ceci, afin de [ne] paraître pas vous-même en cela."

[1] Vergl. S. 411. Anm. 1. — [2] Steinbach bei Moritzburg, nordwestnördl. von Dresden. — [3] So. — [4] Oestlich von Moritzburg.

und liess diesseits 2 oder 3 Bataillons auf die Anhöhen und liess sie verschanzen. Wenn er auch wollte, so könnte er ein Detachement nach die Katzenhäuser schicken, die den Feind da wieder wegjagen würden: einige Bataillons Infanterie, Dragoner und Husaren, nicht um den Posten zu behaupten, sondern sie nur zu verscheuchen.

Was Mich betrifft, so könnte Mich nicht von hier rücken, es wäre dann, dass Ich entweder mit Daun geschlagen hätte oder dass er nach Schlesien mit der Armee ginge. Auf den Fall dieses geschähe, so würde er gegen die Reichsarmee in dem starken Lager stehen bleiben, und würde, ehe Ich hier wegginge, ihm ein Detachement von 5 Bataillons und 5 Escadrons zuschicken, womit er stark genug, um den Parteikrieg gegen die Reichstruppen auszuführen.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Proschwitz 20. Juni.

12194. AU GÉNÉRAL-MAJOR DE KROCKOW.

[Radeburg, juin 1760.]

Je ne saurais encore changer votre position jusqu'à présent, à cause qu'il faut que je tire premièrement à moi tout ce qu'il y a à Meissen qui appartient à mon armée. Je vous envoie un renfort de 3 bataillons et de quelques hussards; pour peu que je voie plus clair dans les mouvements de l'ennemi, je changerai mes dispositions en conséquence.

Nach dem Concept. Federic.

12195. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Radeburg, 21 juin[1] 1760.

J'ai reçu votre lettre du 17 de ce mois. Vous savez que je n'ai jamais cru qu'il y aurait à faire quelque chose avec une cour aussi faible que celle de Danemark,[2] et je n'aurais pas pris la peine d'entrer dans quelque négociation avec cette cour au sujet de quelque acte de vigueur à entreprendre, si je n'y avais voulu condescendre par pure complaisance pour le roi d'Angleterre qui le désirait, en conséquence des lettres que le baron Münchhausen vous écrivit,[3] quoique je crus d'abord que ce serait peine perdue; mais qu'en Danemark on ait pu penser de se procurer par là des cessions, voilà ce qui m'a extrêmement surpris, l'envisageant comme insolent. Cependant j'applaudis parfaitement au sentiment que vous me marquez à ce sujet, savoir de laisser tomber tout-à-fait et tout de suite cette affaire, sans en témoigner le moindre dépit, ni ressentiment, afin

[1] Vom 21. Juni ein Schreiben an Voltaire in den Œuvres Bd. 23, S. 86 (vergl. dazu S. 461. Anm. 4) und an d'Argens, daselbst Bd. 19, S. 179. — [2] Vergl. S. 396. — [3] Vergl. S. 305.

d'éviter par là que cette cour mal apprise, pour ne pas connaître ses propres intérêts, ne fasse un autre faux pas, en se jetant entre les bras de nos ennemis. J'approuve aussi que vous ayez déjà répondu en conséquence au baron Münchhausen dans ce sens. Je suis fâché seulement de ce que Sa Majesté Britannique ait été entraînée par ladite cour à compromettre sa dignité, et tout ce que je crains de cette misérable affaire, c'est que les ministres danois n'aient des sentiments assez bas et traîtres, que de donner connaissance aux cours ennemies des propositions qu'on m'a, pour le dire naturellement, arrachées dans la situation où je me trouve, pour irriter contre moi le grand-duc de Russie, ce que vous tâcherez de prévenir, s'il est possible, par toutes sortes de moyens que vous croirez convenables aux circonstances et sans bassesses.

Au reste, je joins ici une brièvе relation[1] de ce qui s'est passé depuis que j'ai levé mon camp de Proschwitz, dont vous ferez votre usage, en la rendant publique,[2] après l'avoir tournée de façon à éveiller le dépit et la jalousie principalement aux Russes et aux autres alliés des Autrichiens, en leur faisant adroitement comprendre que dans toutes les occasions où il s'agissait que les Autrichiens devaient faire des efforts et marquer de la vigueur, ils savaient se ménager fort adroitement, pour laisser agir leurs alliés et leur faire tirer à leurs risques et dépens les châtaignes du feu, pour ruiner ainsi les affaires des autres, et se rendre par là les maîtres de donner le ton à tout, réservant leurs forces, pour le faire efficacement. Vous donnerez à tout ceci un tour bien adroit.

J'ai reçu des très bonnes nouvelles d'un endroit que vous devinerez facilement,[3] elles sont arrivées, après que votre dépêche était faite.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12196. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Radeburg, 21. Juni 1760.

Ich bin gestern Abend bei des Königs Majestät mit M. Mitchell hier angekommen, que j'ai[4] trouvé bien fatigué et chagrin de ce que son dessein d'attaquer l'ennemi n'a pas réussi à son gré. A ma satisfaction inexprimable, il garde, malgré sa situation très embarrassante, une assiette d'esprit tranquille et résigné à tout évènement, quoiqu'il sente parfaitement bien ses maux presque désespérés. L'ennemi, pour faire manquer le coup que le Roi pensa à lui porter, s'est retiré dans des camps presque inattaquables. Si le Roi le pousse, il faut s'attendre qu'il se jettera dans le poste de Stolpen, tout comme il fit l'année passée 58,[5] qui sont[6] absolument inattaquables, ou que le Roi risque d'être tourné de tout ce que l'ennemi a en forces

[1] Vergl. Nr. 12192. — [2] Vergl. „Berlinische Nachrichten“ vom 26. Juni, Nr. 77. — [3] Vergl. Nr. 12196 und Nr. 12201. — [4] Chiffrirt, daher französisch. Vergl. S. 429. Anm. 2. — [5] Vergl. Bd. XVII, 471. — [6] So.

ici, pour être enveloppé de front et à dos, tout comme à son flanc gauche, de sorte qu'il ne saurait plus avoir aucune communication avec l'Elbe, ni avec ses magasins, le pays d'alentour, abîmé qu'il se trouve de l'ennemi, ne sachant fournir la subsistance pour une armée.

En attendant, Laudon fait toutes les démonstrations, comme s'il mettrait le siège devant Glatz, qu'il a fait environner par ses troupes. Il fait assembler force d'échelles, comme s'il voulait prendre cette forteresse d'assaut, et sa grosse artillerie, à ce qu'on dit, doit être en chemin d'Olmütz et de Prague. La garnison de Glatz est faible, et, grâces à M. Fouqué, ne consiste qu'en trois bataillons dont deux ne valent pas grand'chose, et, si malheureusement cette place tombait, Laudon aurait les bras libres, par sa supériorité sur Fouqué, de faire ce qu'il voudrait en Silésie.

Dans cet entretemps nous venons de recevoir des lettres de Constantinople du 8 de mai,[1] selon lesquelles Rexin paraît aussi sûr de son affaire, comme si elle lui était immanquable. Votre Excellence aura la grâce de faire déchiffrer les originaux ci-clos que je lui adresse, pour les garder, et dont le Roi a déjà lu le déchiffré, qui l'a consolé un peu sur ce que l'affaire avec Lacy lui a manqué. Je souhaite que cette affaire réussisse au gré du Roi. Ce serait un vrai Dieu de machine. . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12197. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Au quartier général de Radeburg, 21 juin 1760.

Je suis très satisfait de la diligence avec laquelle vous m'avez fait parvenir ces lettres[2] que vous avez jointes à votre dépêche du 13 de ce mois.

Der König spricht seine Zufriedenheit über die Vorsichtsmaassregeln aus, welche Benoît bei Uebersendung der Berichte Rexins (vergl. Nr. 12201) angewendet hat, und giebt Anweisungen über die Zustellung der Duplicate solcher Berichte an den Minister Finckenstein.

J'espère que vous saurez déjà le retour du prince de Sulkowsky à ses terres, qui a été relâché par mon ordre vers la fin du mois dernier de mai.[3]

Tâchez au mieux et avec toute l'adresse dont vous êtes capable de révolter les principaux des Polonais bien intentionnés contre les Russes, et à ce qu'ils portent leurs griefs à la Porte Ottomane, et surtout mon ami le staroste de Kaniow.[4] Pendant ces circonstances par rapport à la guerre, il faut que je me remette à votre fidélité, zèle et savoir-faire pour tout ce qui regarde les affaires là-bas où vous êtes, sans que [je] puisse vous munir d'amples instructions.

Nach dem Concept. Federic.

12198. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Quartier général de Radeburg, 21 juin 1760.

Le rapport que vous m'avez fait du 10 de ce mois, [m'a été bien rendu]. Quand je vous ai ordonné par ma lettre du 30 de mai[5] de

[1] Vergl. Nr. 12201. — [2] Vergl. Nr. 12201. — [3] Vergl. S. 394. — [4] Vergl. S. 69. Anm. 1. — [5] Vielmehr vom 26. Mai (Nr. 12111).

tâcher d'augmenter la méfiance entre les puissances liguées contre moi, ce n'est pas justement la façon de vous en acquitter que celle que vous avez prise pour en donner par un voyage de plaisir avec les ministres d'Espagne;[1] mes vues en ceci ne sont pas aussi dirigées sur le seul baron de Reischach, mais plutôt sur tout ce qu'il y a de ministres là où vous êtes des puissances ennemies. D'ailleurs, je vous avais ordonné dans ma susdite lettre que vous deviez vous prendre aussi adroitement dans cette commission de n'y point apparaître vous-même, mais de faire en sorte que toutes ces insinuations que [vous] voudrez faire parvenir à ces ministres, leur parvinssent par la troisième ou quatrième main, pour leur donner d'autant plus de croyance et augmenter leurs méfiances l'un envers l'autre, quand il paraissait que vous en soyez aucunement mêlé et que vous n'en étiez pas même soupçonné. Voilà la façon de faire en ceci, sur quoi vous vous dirigerez pour satisfaire à mes intentions.

Je vous sais gré, au reste, des petites anecdotes intéressantes que vous avez ajoutées à votre rapport.[2]

Nach dem Concept. Federic.

12199. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Radeburg, 21. Juni 1760.

Secret. Gegenwärtiges Mein Schreiben ist nur, um Euch zu Eurer alleinigen Direction zu avertiren, dass, da Ich mit einem Corps von Meiner hiesigen Armee hieher marschiret bin, um eine Affaire mit dem Lacy und dessen auf denen Höhen bei Radeberg stehenden Corps zu engagiren, Ich zwar alles gethan habe, um denselben dazu zu bringen, derselbe sich nicht auf einiges Engagement einlassen wollen, sondern vielmehr sich des Nachts in aller Stille mit Hinterlassung von hundert und etliche funfzig Gefangene gegen Moritzburg auf den bei Radeberg stehenden Daun retiriret hat. Ich habe auch alle Ursache zu glauben, dass Ich auch letzteren noch nicht zu etwas decisives werde engagiren können, und weiss fast schon, dass, wenn Ich auch gegen ihn weiter anrücken sollte, er sich eben wie im vorigen Jahre[3] auf die Felsen bei

[1] Hellen hatte, wie er, Haag 10. Juni, berichtet, mit dem spanischen Geschäftsträger de la Quadra eine Reise nach Delft unternommen und dadurch den österreichischen Gesandten Reischach in grosse Unruhe versetzt. — [2] Hellen hatte eine Aeusserung Reischachs mitgetheilt, „que, le corps de Laudon étant porté à présent jusqu'à 40000 hommes, il a ordre de commencer incessamment ses opérations"; ferner eine Aeusserung des Marquis von Grimaldi über die Geschicklichkeit des Ministers Choiseul, „d'avoir mené la cour de Vienne à consentir que la France s'accommodât séparément avec l'Angleterre". Endlich hatte Hellen berichtet, dass zwischen dem Wiener und Madrider Hofe ein Zwist entstanden sei, weil Maria Theresia das Herzogthum Parma wegen zu geringen Aequivalentes nicht an Don Philipp abtreten wolle. — [3] Vielmehr 1758, vergl. Nr. 12196.

Stolpen retiriren werde. Es erwartet gedachter Daun aber den 22. dieses die Reichsarmee von ohngefähr 14 000 Mann stark in dessen hinterlassenen Lager bei Dresden, da Meine Nachrichten Mich dann versichern wollen, dass er zu solchen noch 10 000 Oesterreicher, um sein dasiges retranchirtes Lager und Dresden zu decken, stehen lassen, mit seinem übrigen Corps d'armée aber nach Schlesien marschiren werde. Ich kann Euch davon noch nichts gewisses schreiben, werde Mich aber inzwischen von hier nicht rühren, bis Ich sehe, was Daun weiter thun wird.

Marschiret er nach Schlesien, so marschire Ich sogleich auch dahin und gedenke in sieben Märschen über Bunzlau zu kommen, Mich mit Fouqué zu conjungiren und alsdenn den Feind zu attaquiren. Es kommet alsdenn darauf an, dass Ich in Schlesien die Verpflegung mit Brod und Fourage, mithin die Subsistance vor Mein Corps finde, und dass in Schweidnitz gnugsamer Vorrath sei, damit Mein ganzes Corps die Verpflegung habe, um subsistiren zu können. Welches Ihr dann vorläufig wohl zu überlegen habet.

Wie gedacht, so kann Ich Euch noch nichts sicheres und gewisses davon schreiben, denn sich solches nach denen Bewegungen des Feindes, die Ich nicht aus den Augen lassen kann, richten muss. Es ist inzwischen doch nöthig, Euch davon zu avertiren, damit Ihr Euch weiter darauf arrangiret finden,[1] um es dahin zu richten, dass gedachten Falls Meine bei Mir dort habende Armee ihre Subsistance finde.

Nach dem Concept. Friderich.[2]

---

12 200. AN DEN GENERALMAJOR VON KROCKOW.

[Radeburg, Juni 1760.]

Ich würde Meine Bäckerei müssen in Gross[enhain] etabliren und hinter Gr[ossenhain] würde auch die Wagens zur Bäckerei und die Artillerie können auffahren lassen. Ich würde ihm morgen noch 2 Bataillons schicken, davon er eines mit der Bäckerei nach Gr[ossenhain] schicken kann. Dann behält er noch 5, damit er sich hieher, vor Dobritz recht linker Hand, wo er es à propos fände, setzen kann; in der Gegend von Gross-Dobritz aber würde er müssen stehen bleiben,

[1] So. — [2] An den Major von Kalckstein (vergl. S. 196) wird, Radeburg 21. Juni, geschrieben: „Ich habe zwar Euren Bericht vom 17. dieses, Eure dortige Auswechselungscommission betreffend, erhalten; da Ich aber jetzo gegen den Feind stehe, mithin mit weit importanteren Sachen beschäftiget bin, so kann Ich Mich auch vor der Hand mit allen Euren Carteldifferentien nicht abgeben." Der Major wird mit allen seinen Anfragen an den Herzog von Bevern verwiesen, der nöthigenfalls deshalb mit dem Prinzen Heinrich correspondiren könne. „Dieses aber declarire Ich Euch hierdurch ein- vor allemal als Meine ferme Ordre und als eine Condition *sine qua non*, dass, wenn schwedischerseits der Generallieutenant von Manteuffel nicht gleich zuerst und bei der ersten Auswechselung zurückgelassen und losgegeben werden wird, Ihr nicht einen einzigen Mann von den schwedischen kriegesgefangenen Officiers und Gemeinen auswechseln noch losgeben sollet."

weil Ich sonst Meine Connexion mit dem General Hülsen ganz verlöre, die Ich noch auf eine Zeit nöthig habe.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort: auf der Rückseite des Berichts von Krockow, d. d. Gross-Dobritz 21. Juni.

12201. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Hauptquartier Radeburg in Sachsen, 22. Juni 1760.

Ihr könnet leicht erachten, was es Mir vor eine besondere Freude gewesen, als Ich den 20. dieses Euren Bericht vom 8. Mai[1] nebst dem Duplicat des vom 26. April, davon Meines Wissens das Original noch nicht gekommen, erhalten und daraus alle gute Hoffnung, dass Ihr in Eurer Commission noch völlig reussiren werdet, [geschöpfet], welche Hoffnung, da Ich in so langer Zeit keine weitere Nachricht von dem Success Eurer Negociation gehabt, fast erloschen war. Ich sehe nunmehro alle Tage dem Courier mit Eurer Hauptrelation und der Copie des gezeichneten Tractats entgegen, mit der Nachricht, dass der Sultan und der Grossvezier nebst denen Truppen sich wirklich gegen Ungarn im Marsch gesetzet haben.

Skrodski und Hintze sowohl als Gregorovius nebst Schimmelmeyer müssen alle nach einander nach Meinen ihrentwegen gehabten Nachrichten bei Euch schon längst angekommen sein. Von der Instruction, die Euch Skrodski mitgebracht,[2] wie die Türken zu ihrer grossen Avantage ihre Operations anzustellen, werdet Ihr hoffentlich bei dem Grossvezier Gebrauch gemachet und ihm auf der Landkarte alles gezeiget haben. Jemand, der auch wenig oder nichts von dem Kriege verstehet, kann die grosse und nicht zu fehlende Vortheile begreifen; aber es muss alles geschwinde geschehen und denen Oesterreichern nicht die Zeit gelassen werden, sich dagegen in starker Verfassung zu setzen. Mit der Reise nach Adrianopel ist es nicht alleine ausgerichtet, sondern Ihr müsset Himmel und Erde bewegen, dass es gleich darauf zur Operation komme. Zu Belgrad und in Rumelien seind die Türken stark genug, um Temeswar gleich belagern und in kurzer Zeit nehmen zu können. Ich habe Euch, wie Ihr wisset, auf denen bewussten Handelsplätzen auf eine Million Reichsthaler Credit gemachet, und wenn noch mehr erfordert wird, werde Ich es nicht ansehen; lesiniret also nicht an Orten, wo es nöthig und nützlich ist. [Nur] muss davor der Tractat richtig und der Rossschweif ausgestecket, auch die Fahne des Mahomet im Felde sein. An einen Frieden oder Congress ist so wenig [zu denken], dass vielmehr das Projet ist, dass der Laudon mit 40 000 Oesterreicher diesseits der Oder und die Russen mit der Armee jenseits des Flusses

[1] Ueber den Inhalt des Berichtes vergl. Nr. 12204 und Nr. 12205. — [2] Nr. 12036.

auf Breslau dringen wollen. Sie haben das Concert, dass die Russen ganz Preussen und die Oesterreicher Schlesien, der König von Polen, als Churfürst von Sachsen, ein grosses Stück Meiner übrigen Lande bekommen soll. Hier muss Ich den Daun und den La[cy] mit der grossen österreichschen Armee observiren, denen Ich letzt Bataille geben wollen, die aber in ihre retranchirte Löcher fast bis unter die Canons von Dresden zurückgelaufen seind. Ihr sehet also, dass Mir die baldige Assistenz der Türken sehr nöthig ist.

In Polen unterdrücken die Russen alle Freiheit der Republik; sie tractiren die Polen als ihre Slaven:[1] sie müssen ihnen alle Subsistance liefern, ohne einige Bezahlung zu bekommen. Die Polen schreien, der König höret sie nicht, und die Russen plündern sie davor. Ich habe Benoît geschrieben,[2] die wohlintentionirte Polen zu animiren, sich an die Pforte mit ihren Klagen zu melden. Sie wollen nächstens einen Reichstag zu Warschau halten, der aber unter der Bedeckung von russischen Truppen geschehen soll, unter welchem Namen von Reichstag die Russen, der König und sein Minister Brühl ihre lang gehabte Absichten ausführen und die polnische Reichsverfassung und Freiheit ganz unterdrücken wollen. Wie kann die Pforte solches zugeben, da nach ihrem Tractat mit den Russen die Truppen von solchen nicht einen Fuss in Polen setzen, geschweige auf Discretion leben, alles plündern und sie härter als wie Sclaven tractiren sollen. Die Polen seind zu einer Confédération bereit, wenn sie nur assistiret werden. Ich habe vor Mich alle Hände voll zu thun, und die Franzosen und Schweden schlafen, so dass die Russen und Oesterreicher mit der Republik als mit ihren eigenen Provinzen thun, was sie nur wollen.

Da der Feind gegen Mich zu stark ist, dass Ich Schlesien nicht gnug decken kann, so leidet das Gebirge, Euer Vaterland, sehr darunter. Hirschberg hat den Oesterreichern schon über 200 000 Gulden seit kurzem contribuiren müssen, dabei letztere so schändlich verfahren, dass sie das Geld, so die Hirschberger bezahlen, nur vor den halben Werth nehmen und [diese] es also doppelt geben müssen, woran der grosse Geldmangel bei dem Hof zu Wien wohl mit Schuld ist. Thut also alles auf der Welt, um Hilfe von den Türken, und zwar sehr bald, zu schaffen und dadurch auch Euer Vaterland zu retten. Seid Meiner eclatanten Dankbarkeit alsdenn gewiss versichert.

Rexin wird ermächtigt aus seinem Fonds jährliche Pensionen an zwei türkische Beamte zu zahlen.

Friderich.

Meine Armee [ist], gottlob! in gutem Stande; Ich menagire solche, um denen Türken in ihren Operationen Luft zu machen, sobald sie solche angefangen [haben] werden. Meinen Tractat mit ihnen werde in allen Stücken heilig halten.

Nach dem Concept.

[1] So; statt Sclaven. — [2] Vergl. Nr. 12197.

12 202. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

[Radeburg, 22. Juni 1760.]

Um nicht weitläuftig in der jetzigen Gelegenheit zu sein, beziehe mich auf die Einlage des königlichen Handschreibens. Die Ratification des Tractats in blanco nebst denen beiden frischen Schreiben an den Sultan und Grossvezier wird Ihnen, geehrtester Freund, Gregorovius und Schimmelmeyer in gutem Stande richtig überbracht haben. Ich hoffe, Sie werden von denen beiden Schreiben sehr zufrieden seind. Was in dem ersteren an den Grossvezier wegen des Königs von Engelland ausgelassen war, weil man es vorhin nicht wusste, dass man es verlangete, ist in dem letzteren so gut wie möglich suppliret worden. Sie haben also alle Instructions auf alle nur zu erdenkende [Fälle]; auf eine Million hat Schickler Ihnen Credit gemachet. Nun liegt es an Sie; machen Dieselbe, dass die Fahne des Mahomet baldigst hinter Adrianopel stehe; dergleichen avantageuse Gelegenheit kriegt die Pforte zum Banat, Siebenbürgen und zu Neu-Serbien nicht wieder, aber sie muss schleunig und efficacement agiren, mit Worten und Schreiben wird nichts draus. Wir halten uns hier so gut als möglich, aber wahrhaftig, das Feuer brennt uns schon auf die Nägel. Mit puren Garantien ist es nicht ausgerichtet, und ein Habe ich ist besser als alles Wiederkriegen. Der Prinz Heinrich commandiret 40 000 Mann gegen die Russen, der König hier mit 70 gegen Daun, La[cy], Beck und 14 000 Mann Reichsarmee; Fouqué mit ohngefähr 15 000 Mann in Schlesien gegen 40 000 Oesterreicher, der General Stutterheim in Pommern mit 10 000 gegen 14 000 Schweden; Prinz Ferdinand von Braunschweig mit der alliirten englischen Armee von 90 000 gegen 120 000 Franzosen. Spanien bleibt neutral und will dem König wohl. Die Engelländer meinen es ehrlich; was Porter thut, weiss ich nicht. In Italien könnte es zu einem Krieg gegen die Oesterreicher kommen, wenn erst die Türken agiren.

Der König will, dass, wenn mein Freund den Tractat dort gezeichnet hat, Sie den publiquen Charakter von *Ministre chargé d'affaires* daselbst annehmen können. Wir haben in Hinterpommern eine Famille von Rexin,[1] sie ist aber etwas an Vermögen heruntergekommen, doch verschiedene brave Officiers davon in der Armee. Es ist möglich, dass ein vernünftiger Mann davon sich hatte in Schlesien etabliren und daselbst unter einem andern Namen die Handlung treiben und seinen rechten Geschlechtsnamen so lange verborgen halten können. Machen Sie Ihre Sachen dort nur völlig nach des Königs Wunsch, so wird solcher Sie durch ein Diplome der Familie von Rexin wirklich associiren und Ihnen eine reiche Baronnie in Schlesien dabei zum Eigenthum geben. Conserviren Sie Sich also, und damit die Famille von Rexin alsdenn fortgepflanzet werde, kein Serail noch Amazonen jetzo! Geben Sie auf Ihre Papiere und auf Ihre Domestiquen scharf Acht; es können unter letztern Verräther sein. Arnstädt liegt in Breslau krank; er soll nach Hause gehen, wenn er erst den Eid der Verschwiegenheit abgeleget und unterschrieben haben wird.

Nach dem Concept. Eichel.

---

12 203. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Radeburg, 22. Juni 1760.

[Eichel übersendet dem Minister den Bericht Rexins vom 8. Mai (vergl. Nr. 12 201) im Original.]

[1] Der Adressat, der preussische Emissär in Konstantinopel, hiess eigentlich Haude, führte aber seit Jahren den Namen von Rexin. Vergl. Bd. XI, 463.

Veuille[1] le Ciel accomplir les vœux du Roi! Au moins cette relation est-elle arrivée fort à propos et a opéré que le Roi s'est déterminé de rester tranquille, d'attendre les évènements et de ne rien remettre au hasard . . .

Notre soldat est à peu près le même que celui de l'année 1756; preuve de cela qu'ils sont marchés avec la meilleure volonté du monde à l'ennemi et qu'il n'en est déserté un seul pendant toute la marche, tous ayant unanimement désiré avec empressement d'être menés à l'ennemi. Plût à Dieu seulement que nous eussions également les mêmes officiers pour les conduire, que ceux de l'année 1756! Entre nous soit dit en confidence: il y a eu, selon que j'ai compris, dans notre fait un peu trop de précipitation avec la cavalerie de l'avant-garde, que l'armée n'a pu suivre, ni le canon, et nous avons eu trop peu de connaissance de la vraie position de l'ennemi, qui a gagné par là le temps de se retirer sourdement la nuit suivante, sans quoi Lacy avec son corps et son artillerie avait été enveloppé et subi le sort de Finck, et nous aurait donné la revanche de Maxen, wiewohl ich nichts davon judiciren, sondern nur von Hörensagen urtheilen kann. Gott wende alles noch zum besten!

Eichel.

Alles ist hier noch in derselben Position wie gestern. Der Generalmajor von Krockow machet mit einem Detachement die Connexion mit Meissen und dem da stehenden Corps des General Hülsen, und Grossenhain ist von uns besetzet.

Auszug aus der Ausfertigung.

12204. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Hauptquartier Radeburg, 22. Juni 1760.

Ich habe keinen Moment versäumen wollen, um Euch die Abschrift eines Briefes zu communiciren, welchen Ich sogleich von dem Generallieutenant von Lattorff zu Cosel erhalte. Da Ich die Richtigkeit derer Nachrichten, so derselbe hat, schon längst kenne und an denen jetzigen um so weniger zu zweifeln Ursache habe, als die bisherige verschiedene Mouvements des Feindes solche confirmiren und die von dem Laudon lauter Finten gewesen seind, um seine wahre Absichten wegen der Russen und wegen Breslau zu masquiren, so avertire Ich Euch davon, und dienet Euch zugleich von Mir zur Instruction, dass, wenn Laudon mit seinen Forces wiederum in Schlesien penetriret, Ihr alsdenn lieber sogleich alle Werke bei Landeshut rasiren und Eure Mesures dazu gleich in Zeiten nehmen sollet, damit der Feind hiernächst keinen Gebrauch davon machen kann. Dabei Ihr Euch alsdenn gleich mit Eurem Corps auf Breslau zurückziehen und diesen Ort wohl decken müsset, ohne dass Euch Laudon dahin prävenire. Ich glaube ganz gewiss, dass das Spiel von Laudon in Schlesien sich bald ändern und er die Ordre bekommen werde, durch einen andern Weg in die österreichische Lande zurückzugehen, nachdem Ich gestern die gute Nachrichten aus Konstantinopel erhalten,[2] dass die Zeichnung des Defensivtractats zwischen Mir und der Pforte, nach welchem dieselbe Mir alle Meine Lande

[1] Französisch, weil chiffrirt und Eichel nur einen französischen Chiffre besass. — [2] Vergl. Nr. 12201.

garantiret, bisher durch nichts anders als durch das Fest der grossen Fasten, so die Türken Ramasan nennen und währenden dessen sie alle Affaires suspendiren, aufgehalten worden, da aber solches den 16. Maji sich endige, der Tractat sodann gezeichnet und die Operationes gleich darauf angefangen werden würden: so Ich Euch jedoch nur zu Eurer Direction sage, und welches Mir eine puissante Hülfe sein wird.

Da Ich von ohngefähr vernehme, dass Ihr den Posten von Landeshut wieder occupiret habet, so felicitire Ich Euch deshalb, und da zugleich verlautet, als ob der Feind starke Contributiones sowohl in denen Gebirgstädten als auf dem Lande daselbst ausgeschrieben, so habt Ihr, so lange es die Umstände vergönnen, dass Ihr dort stehen bleiben könnet, die Bezahlung von dergleichen Contributionen an dem Feinde zu behindern; wenn aber Laudon en force wieder in Schlesien einbricht, so müsset Ihr Landeshut und dasige Gegenden verlassen und Euch, wie Ich schon oben befohlen, auf Breslau zurückziehen, um diese Stadt zu decken und des Laudons Absichten darauf zu vereiteln. Ihr müsset auch diese Meine Ordre sogleich abschriftlich, jedoch sehr wohl chiffriret, an Meinen Bruder, den Prinz Heinrich, communiciren und mit demselben die Correspondance beständig unterhalten, um ihn ebenso wie Mich von allem und jeden, so in Schlesien wegen des Feindes und Eurer Bewegung halber vorfället, richtig und prompt zu avertiren.

P. S.

Ich erhalte sogleich Euer Schreiben vom 17. dieses, aus welchem Ich mit sehr vieler Zufriedenheit den guten Success, so Ihr bei Delogirung des Feindes von dem Posten bei Landeshut gehabt,[1] ersehen habe, welches Mich sehr erfreuet.

Ich beziehe Mich auf Mein Schreiben, und habt Ihr nur die Werke bei Landeshut, so diesseits und gegen Schlesien sein, völlig ruiniren zu lassen.

Ihr habet seit einigen Tagen her sehr differente Ordres von Mir bekommen, welches Ihr aber denen Umständen attribuiren müsset, als die sich von Tag zu Tage geändert. Weil Ich jetzt so gute Nachrichten aus der Türkei bekommen, die Mir zu einer puissanten Assistance Hoffnung geben, wir aber zugleich einsehen können, dass das Projet des Laudon nicht sowohl auf Glatz, sondern auf Breslau gerichtet ist, Ich endlich auch Mich flattire, dass die Diversion der Türken anfangs des Monates Julius ihren Effect haben werde, so müssen wir hierbei nur auf die Sicherheit der Hauptsachen denken. Und also könnet Ihr mit Meiner Approbation, sobald der Laudon Miene machen wird, aus dem Glatzischen vorzurücken, Euch sofort gegen Breslau begeben und derent-

[1] Fouqué hatte am 17. Juni den Posten von Landeshut angegriffen, „wobei der Feind von einer Redoute und Anhöhe zur andern getrieben und endlich völlig zum Zurückgehen genöthiget wurde".

wegen alle Werke bei Landeshut, die gegen Schlesien seind, rasiren lassen, auf dass, wenn der Feind den Posten wieder besetzen und man solchen demnächst wieder da heraushaben wollte, man ihn alsdenn ohne grosse Mühe und Umstände wieder wegjagen kann.

Bei dieser Gelegenheit will Ich auch wohl, jedoch unter dem höchsten Secret dabei, sagen, dass wegen der zu hoffenden Diversion von denen Türken Ich gar nicht genöthiget bin, allhier das geringste zu hasardiren, bis dass die Umstände anfangen, uns favorable zu werden. Alsdenn wir das Project gegen Mähren[1] wieder vorsuchen und zur Execution bringen müssen, jedoch aber auch nicht eher, als bis dass die dortige österreichischen Truppen ihren Fuss wirklich in Ungarn gesetzet und wir zuverlässige Nachrichten davon haben werden. Die wenige Tage, so von jetzo an bis Anfang des Monates Julius übrig bleiben, gedenke Ich, dass wir solche mit aller Gewissheit wiederum endigen können.

Friderich.

Lattorff berichtet, Cosel 15. Juni:

„Ew. Königl. Majestät allergnädigste Ordre vom 3. dieses habe wohl zu erhalten die Gnade gehabt, und ermangle nicht, in Allerunterthänigkeit zu melden, welchergestalt des General Laudons Absichten sich dahin developpiret, dass derselbe durch verschiedene gegen Neisse und Breslau forcirte Hin- und Hermärsche gegenwärtig die Festung Glatz entouriret, vorgestern sein Hauptquartier zu Rischwitz gehabt, die herumliegende Berge und Avenues stärker besetzt und die Kroaten näher vorrücken lassen.

Gedachter General Laudon hat den grössten Theil des Beckschen Corps an sich gezogen, sich auf 40000 Mann verstärket und den General Jahnus im Gebirge dermaassen postirt, dass solcher *au cas de besoin* auch zu ihm stossen kann.

Indessen hat er noch kein grobes Geschütz bei sich, wird auch solches, wo er nicht von Hofe hiezu besondere Instructions empfängt, vor der Hand schwerlich kommen lassen, noch was entscheidendes daselbst vornehmen, angesehen, wie ich von zuverlässigen Händen, die von dessen Vues genau informirt, vernehme, sein Dessein nur dahin abzielet, durch Märsche und Contremärsche unsere Truppen zu beunruhigen, fürnehmlich aber die Position von Ew. Königl. Majestät Armee zu alteriren, als welches bei der letztern Unterredung mit dem General Daun das vornehmste Objet gewesen sein soll.

In dieser Absicht hat er seinen Marsch aus der Lausnitz beschleunigt, auch gegenwärtig alle schwere Bagage, Weiber und Gepäcke von der Armee nach Böhmen zurückgehen lassen, um solche als ein fliegendes Corps bald hie bald da zu employiren.

Es wird auch bestätigt, dass, wenn die Russen in Schlesien erscheinen, vorerwähnter Laudon nach dem vorhin allerunterthänigst gemelten Plan sich in der Gegend von Breslau wieder sehen lassen dörfte, um allda eine Conjunction zu bewirken.

Dieser Tagen sind 1200 neue Kroaten aus Mähren über Jägerndorf nach dem Gebirge marschirt, in Oberschlesien aber ist jetzo alles wieder ruhig, auch hiesiger Enden in Polen nichts feindliches zu hören."

Nach dem Concept; Lattorffs Bericht nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. S. 319.

12205. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Radeburg, 22 juin 1760.

Voici la copie d'une lettre du lieutenant-général de Lattorff à Cosel,[1] qui m'a paru si intéressante que je n'ai pas voulu perdre un moment, pour vous en faire communication. Comme je sais par expérience que le susdit général a de très bons canaux, pour être informé des desseins de l'ennemi, j'ose me fier tout-à-fait à ses nouvelles qu'il me donne; elles me répandent beaucoup de lumières sur les manœuvres de Laudon et de Daun, et que tous les mouvements que Laudon a faits jusqu'à présent, même sa marche dans le comté de Glatz, ne sont que des feintes pour masquer son vrai dessein, que la lettre du général Lattorff nous développe.

Contre presque toute mon attente, j'ai reçu hier des lettres de Constantinople du 8 de mai,[2] en conséquence desquelles mon chargé d'affaires à la Porte m'assure que, s'il n'avait pas pu achever son ouvrage par signer le traité avec la Porte, aucune autre raison l'avait empêché que le ramazan ou le temps du grand jeûne des Turcs, où toutes les affaires étaient suspendues; mais, comme cela finissait le 16 de mai, il profiterait alors de la fête du bairam, pour faire signer le traité, et qu'il croyait ses mesures si bien prises que, dès que le traité serait constaté, le Sultan partirait pour Adrianople, pour commencer les opérations. Voilà ce qui me fait espérer encore que nos affaires pourraient bientôt se changer en mieux et qu'aux premiers jours de juillet nous nous apercevrons des mouvements parmi les troupes de l'ennemi, qui nous marqueront que la chance du jeu est tournée à notre avantage, ce qu'il faut attendre et espérer.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12206. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Radeburg, 22. Juni 1760.

Dem Minister wird für die „prompte Uebersendung" des ihm aus Warschau zugekommenen Berichts von Rexin vom 8. Mai gedankt; die günstigen Nachrichten aus Konstantinopel werden Schlabrendorff mitgetheilt.

Indessen habe Ich nicht anstehen wollen, Euch durch anliegenden Extract zu communiciren, was Mir der Generallieutenant Lattorff zu Cosel unter dem 15. dieses gemeldet hat.[3] Ausserdem dass Ich die Richtigkeit seiner guten Canäle kenne, so giebet Mir das, was er schreibt, den Schlüssel zu allen bisherigen Mouvements des Feindes, besonders des Laudons, womit er seine rechte Absichten auf Breslau und wegen seiner Conjunction mit denen Russen masquiren will. Ich

[1] Vergl. Nr. 12204. — [2] Vergl. Nr. 12201. — [3] Vergl. Nr. 12204.

habe Meinem Bruder Prinz Heinrich sowohl als dem General Fouqué davon Nachricht gegeben[1] und letzterem besonders befohlen, dass, so lange die Umstände dorten es leiden wollten, er die Posten im Gebirge mainteniren und die feindliche Ausschreibungen in den Gebirgsstädten sowohl als auf dasigem Lande behindern, wenn aber Laudon mit Force wieder in Schlesien seiner Absichten halber eindringen sollte, er, der Fouqué, alsdenn gleich die Werke bei Landeshut, dass der Feind keinen Gebrauch davon machen könne, rasiren lassen und sich dazu in Zeiten präpariren, das Gebirge verlassen und grade nach Breslau marschiren soll, um diese Stadt zu decken und des Feindes Absichten zu vereiteln.

Ich hoffe, dass diese Umstände sich bald ändern werden und Laudon genöthiget sein wird, sich nach dem Oesterreichischen zurückzuziehen, da dann Schlesien bald vom Feinde ganz befreiet werden wird. Unterhaltet eine amiable Correspondance mit dem General Fouqué und avertiret Meinen Bruder sowie Mich von allem, so Ihr wegen des Feindes in Schlesien erfahret. Er hat den Gouvernements-chiffre, wovon Ihr die Abschrift habet. Wenn die Türken sich von dem Krieg meliren, so wird mit Gottes Hülfe alles bald gut gehen.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

12 207. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier général de Radeburg, 22 juin 1760.

Der König bestätigt den Empfang der Berichte vom 6. und 10. Juni und eines durch Knyphausen übersandten Berichtes Lord Marschalls, und befiehlt die möglichst schnelle Uebermittelung der Antwort an diesen.[2]

Afin que [vous] soyez aussi préalablement instruit de ce qui s'est passé ici par rapport à nos opérations, je vous envoie ci-clos une feuille volante qui vous en instruira au moins en gros, jusqu'à ce que je saurais vous marquer plus de détails de ce qui arrivera ensuite.[3] Voici encore ci-joint ce que le général Fouqué me mande touchant son expédition sur le poste de Landeshut,[4] que Fouqué avait abandonné depuis quelque temps pour assembler tout ce qui lui était subordonné en troupes contre les desseins que Laudon menaça alors en Silésie, et que Fouqué a repris en conséquence de mes ordres.

Selon de bons avis que j'ai reçus,[5] toutes les manœuvres que Laudon a faites jusqu'à présent, n'ont été que des feintes pour masquer son principal projet qui, à ce qu'on m'avertit, doit être de se jeter sur Breslau et de tâcher à se joindre à l'armée des Russes, qui voudra

1 Vergl. Nr. 12205 und Nr. 12204. — 2 Nr. 12208. — 3 Vergl. Nr. 12192. — 4 Auszug aus dem Bericht Fouqués, d. d. Landeshut 17. Juni. Vergl. Nr. 12204. — 5 Vergl. Nr. 12204.

passer dans la Silésie, dans le dessein de me tirer d'ici de mes postes en Saxe. J'ai pris de bonnes mesures contre ce dessein, aussi bien que ma situation me l'a permis, et je ne branlerai pas de mon poste ici, avant que je voie clair dans les évènements, et je ne saurais vous prédire ce qui en arrivera.

En attendant je viens d'avoir des lettres de Constantinople du 8 de mai qui me donnent les meilleures espérances que mon alliance avec la Porte sera bientôt constatée et que ce n'est que le temps du ramazan, où les Turcs se dispensent de toutes affaires, qui a mis l'empêchement que ce traité n'avait été signé d'abord; mais comme ce temps de ramazan s'est fini le 16 du mois passé de mai, l'on me fait espérer qu'alors tout ce qui regarde madite alliance, sera achevé. J'attends la confirmation de ces nouvelles, entre quel temps il n'y a rien qui m'oblige de mettre quelque chose au hasard.

Dès qu'il y aura quelque changement dans les affaires de ces pays-ci, je ne manquerai pas de vous en informer.

Nach dem Concept. Federic.

---

12 208. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A MADRID.

Quartier général de Radeburg, 22 juin 1760.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 9. Mai und dankt für die Zusendung von spanischem Schnupftabak.

Ce que je fais pour vous, cher Milord, ne sont que de petites choses;[1] mais je n'en souhaite pas moins pour cela de vous convaincre par des effets, dans des occurrences réelles, des intentions favorables que j'ai pour vous et du penchant que je me sens à vous faire plaisir.

Au reste, vous verrez par la ci-jointe feuille ce qui vient de se passer nouvellement ici,[2] et, quoique la situation de mes affaires soit actuellement critique, et qu'outre la grande armée que j'ai ici vis-à-vis de moi sous les ordres de Daun, il faut s'attendre que Laudon, avec un corps de 40 000 hommes et l'armée russienne, tâcheront de pénétrer en Silésie et que mes ennemis aient conjuré mon entière perte, j'ai, cependant, depuis peu de fort bonnes nouvelles, qui me font espérer une puissante assistance du lointain qui, en ce cas, me débarrasserait beaucoup du pesant fardeau de la guerre où je me trouve et ferait changer de face aux affaires, de façon à ne plus avoir tant à appréhender l'esclavage de l'Europe des trois puissances actuellement liguées contre moi.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Lord Marschall hatte, Aranjuez 9. Mai, geschrieben, seine Angelegenheiten in England stünden, dank der Güte König Friedrichs, gut. „J'ai appris aussi un nouvel trait de Votre Majesté, que vous avez ordonné de payer tous les frais de mon affaire.“ Vergl. S. 345 und Bd. XVIII, 5. — [2] Vergl. Nr. 12 192. — [3] Vergl. S. 201.

12209. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

[Radeburg, 23 juin 1760.][1]

Ce coup qui allait se frapper, a manqué de trois heures. Lacy s'est retiré sur Radeberg, Daun a passé l'Elbe avec toute l'armée, les Cercles arrivent à Dresde dans quelques jours. Tout cela me remet sur la défensive: si quelque évènement extraordinaire ne survient, notre chute est inévitable. Fouqué a rechassé un corps d'ennemis de Landeshut.[2] Laudon fait mine de vouloir assiéger de[3] Glatz; son véritable but est de s'emparer de Breslau, où les Russes doivent marcher de Posen. Vous pouvez juger par tout cela, et par l'impossibilité où je suis d'abandonner la Saxe, à moins que Daun ne soit battu, combien ma situation est fâcheuse et gênée. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour soutenir la gageure, mais nous avons deux endroits où nous manquons absolument d'armées.

Je vous félicite de vos succès;[4] je doute que Broglie se commette vis-à-vis de vous; il ne vous reste qu'à bien frotter ses détachements, si l'occasion s'en présente, et, dans mon imagination, je destine le prince Xavier[5] aux menus plaisirs de mon neveu.

Federic.

Nous avons eu quelques petits avantages, mais qui sont si peu considérables qu'ils ne valent pas la peine qu'on en parle. Le 18, nous avons fait ici 100 prisonniers, le général Hülsen en a fait 50 du côté de Nossen; mais tout cela ne décide rien pour la guerre, il faut quelque chose de plus.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12210. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE BARON DE LA MOTTE-FOUQUÉ.

Radeburg, 23. Juni 1760.

Euer Bericht vom 19. dieses nebst dem Duplicat davon sind Mir beide zugleich richtig eingeliefert worden.

Die Hoffnung, mit denen Türken noch zu reussiren, welche durch Meine letztere Nachrichten täglich zunimmet und stärker wird, obligiret Mich, Euch diejenigen Maassregeln vorzuschreiben, die Ich Euch schon letzthin geschrieben habe.[6] Nur habt Ihr einige Reflexions zu machen auf alle Detachements von denen Oesterreichern, die Mir dünken ganz

[1] Das Datum von Cöper zugesetzt. — [2] Vergl. S. 449. — [3] So. — [4] Der Prinz hatte, Wabern 19. Juni, über Erfolge bei einigen kleinen Unternehmungen berichtet; dabei hatten sich der Erbprinz von Braunschweig und Major von Bülow besonders ausgezeichnet. — [5] Vergl. Bd. XVIII, 591. 592. — [6] Vergl. Nr. 12204.

deutlich zu decouvriren, dass ihr wahres Dessein nicht auf Glatz gehet, sondern dass sie was anders vorhaben. Daher bei solchen Umständen das vornehmste wohl sein wird, um Breslau zu decken, wenn es nöthig ist. Ich muss Euch also überlassen, Euch, nachdem es die dortige Umstände erfordern werden und Ihr es à propos findet, gegen Breslau zurückzuziehen.

Geschiehet es, dass die Türken brechen, wie alle Hoffnung ist, so wird aus der ganzen Invasion in Schlesien nichts werden und das ganze feindliche Projet gleich vernichtet sein.

Wir müssen zusammen hier vornehmlich davor sorgen, damit uns zwischen hier und dem 10. oder 12. Julius keine Festung verloren gehe; das übrige wird sich alsdenn wohl geben. Wenn es aber, davor der Himmel sei, mit den Türken ganz fehlen sollte, so würde es doch nicht in unsern Kräften stehen, alles wieder zurechte zu bringen.

Von hier aus schreibe Ich Euch nichts. Wir haben einige kleine Affaires gehabt, so zwar alle zu unserer Avantage ausgeschlagen, dieses aber ist nicht der Mühe werth, da es nichts decidiret.

Nach dem Concept. Friderich.

12211. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

[Radeburg, 23. Juni 1760.][1]

Ich glaubte nicht, dass die schwere Artillerie kommen würde;[2] in wenig Tagen müsste sich das Spiel ganz ändern.

Es werden in kurzem grosse und gute Zeitungen einlaufen.

Friderich.

Die Weisung für die Antwort eigenhändig auf der Rückseite des Berichts von Treskow, d. d. Neisse 18. Juni. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12212. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Au quartier général de Radeburg, 23 juin 1760.

Vous savez déjà, par ma lettre du 21 de ce mois,[3] combien que [je] l'ai applaudi quand vous m'avez marqué, par la vôtre du 13, que vous aviez animé M. de Kaniewski[4] à porter de grandes plaintes contre

[1] Das Datum nach der fast völlig nur in Chiffern vorhandenen Ausfertigung im Generalstabsarchiv. — [2] Nämlich von Habelschwerdt nach Glatz, wie Treskow berichtet hatte. — Auf dem Berichte des Generalmajors von Zastrow, welcher, Schweidnitz 18. Juni, gemeldet hatte, der Feind treffe Vorkehrungen zur Belagerung von Glatz, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Ich dankte ihm für die Nachricht; die Artillerie wäre noch nicht unterwegs nach Glatz.“ — [3] Vergl. Nr. 12197. — [4] So. Gemeint ist der Starost von Kaniow. Vergl. S. 439.

les Russes en Pologne et leurs mauvais procédés envers la République, à la Porte Ottomane; je me flatte aussi que vous aurez réussi auprès de cet honnête homme, digne patriote de la République.

Mais comme il importe extrêmement dans ce moment très critique pour les intérêts de la République et sa liberté, dont je prends toujours les intérêts à cœur, et que, d'ailleurs, il m'est à présent de la dernière importance que sans délai et sans aucune perte de temps quelques starostes et gens bien intentionnés pour moi — car, pour les grands de Pologne, il n'y faut pas compter ni s'amuser avec eux, par la raison que vous connaissez — portent de pareilles plaintes à la Porte Ottomane, en représentant à celle-ci dans des termes bien douloureux, directement au Grand-Vizir, l'état présent calamiteux de toute la République, et qui ne saurait qu'entraîner sa ruine entière et de la liberté de la noblesse et tous sujets de la République, par l'entrée de l'armée russe en Pologne depuis presque deux années, au grand mépris de la Porte Ottomane, qui avait fait autrefois une convention avec la Russie en conséquence de laquelle il avait été religieusement promis par celle-ci qu'elle ne ferait plus mettre pieds à aucunes de ses troupes sur le territoire de la République, et moins encore de s'y arrêter; que, nonobstant cette solennelle convention, presque la plus grande partie de l'armée russe était entrée non seulement de force dans la Pologne depuis le susdit temps, mais qu'elle y vivait entièrement à discrétion, comme si c'était dans un pays ennemi; qu'ils obligeaient la noblesse et les sujets de la République à de grandes livraisons pour la subsistance de ceux-là,[1] sans penser à aucune bonification; qu'ils avaient occupé les forteresses de la République et en chassé les garnisons de celle-ci, et qu'il n'y avait ni rapine ni violence ni cruautés que ces troupes russes n'exerçassent contre les sujets et contre la noblesse de la République, partout où les Russes se trouvaient; que tous leurs privilèges et prérogatives fussent foulés aux pieds, que les patriotes de la République n'osent presque se remuer ni parler, sans être d'abord menacés que les Russes pilleraient et mettraient le feu à leurs terres; qu'on en avait [porté] des plaintes amères tant à la cour de Russie qu'au roi de Pologne-Saxe, mais que la première s'en était moquée et qu'on prêchait à des oreilles sourdes auprès du Roi et de son ministre Brühl, vu les liaisons qu'ils avaient avec les Russes et les Autrichiens, qui agissaient en ceci de concert; qu'on avait convoqué une Diète à Varsovie, mais que cette Diète se tiendrait sous les auspices des troupes russes, qui forceraient, l'épée aux reins, tout ce qu'il y aurait encore de bons patriotes de la République à souscrire aveuglément à leurs volontés et de prendre sur eux, sans remuer, le joug d'un entier esclavage, que les Russes et la cour de Varsovie leur voulaient imposer à n'en revenir jamais, en rendant ceux-ci despotiques et la couronne de Pologne héré-

[1] So.

ditaire aux Saxons; enfin, qu'il en était fait de la République et de sa liberté déjà agonisante, si la Porte Ottomane ne fût touchée à ces dernières calamités et n'interposât son autorité pour ses propres intérêts, afin de faire sortir incessamment les Russes du territoire de la Pologne et à réparer toutes les pertes et dommages qu'ils y avaient causés, sans jamais y oser remettre les pieds, sous quelques prétextes que ce fût, et afin que la constitution et la liberté de la République fussent sauvées et remises dans leur entier contre les infractions de la cour de Saxe, qui ne cessait depuis bien du temps à saper et ruiner de fond en comble cette constitution et précieuse liberté de la République et cetera:

Vous devez travailler sur ceci incessamment et dès que vous aurez reçu cet ordre de moi, afin de trouver quelques starostes bien intentionnés, n'en fussent-ils que deux ou trois, qui écrivent, chacun séparément, de pareilles lettres et les envoient sans la moindre perte du temps directement à Constantinople.

Mais, pour bien réussir dans cette commission très intéressante à moi dont je vous charge, il faut que vous ayez beaucoup d'attention sur les points suivants. Premièrement, il ne faut pas que vous perdiez un moment, afin d'avoir ces starostes à votre disposition et les mener à ce qu'ils écrivent incessamment ces lettres. En second lieu, pour les assurer du secret qu'il leur sera observé là-dessus, il faut que ces gens adressent leurs lettres immédiatement et seul au Grand-Vizir, duquel j'ai des sûretés non équivoques qu'il gardera un secret inviolable là-dessus, jusqu'à ne montrer ces lettres à la Porte à âme qui vive, ni n'en parler de ceux qui les ont faites; ce que je saurais garantir à eux, de sorte qu'ils n'auront rien à craindre du ressentiment de qui que ce soit, et que tout restera un secret. En troisième lieu, pour aider à ces gens aux frais que l'envoi de ces lettres [pourrait causer], et pour les disposer d'autant plus tôt à les faire incessamment et sans aucune perte de temps, j'ai fait l'ordre à mon ministre de Schlabrendorff de tenir incessamment prêt la somme de 3000 ducats et jusqu'à 10 ou 12 000 écus à votre disposition, pour vous en remettre incessamment tout ce que vous lui en demanderez à l'usage susdit.

Évertuez-vous donc pour accomplir incessamment ce que je désire de vous; ce sera un service signalé que vous me rendrez en ceci, dont je vous tiendrai réellement compte. Si vous jugez de n'avoir pas besoin de toute la somme de 10 ou 12 000 écus pour parvenir au plus tôt à cette fin que je désire au sujet des susdites lettres, je vous autorise, en conséquence de celle-ci, de disposer prudemment de ce qui vous en restera pour des largesses à vos amis, afin de faire rompre et échouer, à la barbe des Russes et malgré toutes les machinations de la cour de Varsovie, la Diète qu'on va assembler. Prenez-vous y bien, et donnez-moi par là une preuve convaincante de votre esprit et de votre zèle et savoir-faire.

Quoique par les bonnes raisons que vous m'avez autrefois indiquées,

pour ne plus vous charger des envois des lettres pour la Turquie, [j'y dusse acquiescer], je vous adresse néanmoins la présente à M. Rexin,[1] qui m'importe extrêmement de parvenir le plus tôt possible et sûrement à sa destination. N'auriez-vous pas moyen de la faire passer à notre ami Kaniewski? que vous supplierez en mon nom ou tout comme vous le trouverez bon, de l'envoyer incessamment par quelque homme affidé à Constantinople, pour la rendre au plus tôt en mains propres du sieur de Rexin, et auquel sujet je me charge de tous frais. Tâchez de me satisfaire aussi sur cet article; pour l'avenir je vous dispenserai de pareils messages; mais pressez tout au mieux et avec vivacité ce dont cet ordre secret vous charge.

Nach dem Concept. Federic.

12213. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Radeburg, 24. Juni 1760.

. . . Es hat mich ohnendlich consoliret, dass meine bisherige öfters etwas confuse Schreiben wegen der hiesigen Umstände Ew. Excellenz zuweilen soulagiret haben, da ich öfters *en peine* gewesen bin, ob ich Dieselbe nicht damit zu viel incommodiren dörfte. Wenn sich solche in einigen Umständen zu Zeiten widersprechen, so werden Ew. Excellenz es dem attribuiren, dass sich die hiesigen Umstände öfters von Tag in Tag ändern. — Seit gestern hat der Feind die hiesigen Lagers durch seine leichte Truppen en corps verschiedentlich zu allarmiren gesuchet, wozu ihm ein langer Wald, so hinter Hoyerswerda an- und fast bis an Dresden gehet, die Gelegenheit giebet, an welchem Walde dies- und jenseits die Flügels [der] beiderseitigen Armeen stossen. Der gestrige Allarm allhier hätte sérieux werden können, da sich der Feind mit seinen Huhlanen und Husaren, auch einem Corps regulärer Kavallerie und 2000 Kroaten des Nachts durch gedachten Walde gezogen hatte, in der Intention, des Morgens gegen 3 Uhr auf die Kavallerie des linken Flügels, so quer vor dem Walde campiret, zu fallen, und, wenn es ihm reussiret wäre, sodann das Hauptquartier, so hinter der Armee lieget, zu allarmiren. Da er aber alles alerte fand, auch gedachte unsere Kavallerie gleich zu Pferde war, so blieb es bei legeren Escarmouches, und wurde der Feind durch den Wald zurück und fast bis jenseits in sein Lager mit Hinterlassung verschiedener Todten und Blessirten, auch Gefangenen zurückgetrieben. Welches uns unsererseits 3 todte und blessirte Dragoner gekostet hat. Gestern Nachmittag versuchte der Feind ein gleiches durch den Wald auf das unter Commando des Generalmajor von Krockow bei Gross-Dobritz stehende kleine Corps, ward aber gleichfalls bald wieder zurückgewiesen. Heute früh um 4 Uhr haben wir hier eine kleine Kanonade bei Meissen gehöret, so sich aber bald endigte und also ein gleiches daselbst geschehen und wie hier abgelaufen sein muss. Bei allen dergleichen kleinen Vorfällen seind die Avantages vor uns gewesen, sie seind aber keiner besonderen Attention werth, da sie nichts decidiren, auch fast nicht zu vermeiden sein, weil beiderseitige Armées nur, wie gedacht, durch den Wald separiret werden. Jede von solchen stehet in solchen Posten, dass man vermuthen muss, wie jede Bedenken tragen werde, die andere in seinem[2] Post[en] zu attaquiren oder es zu einem Hauptengagement zu bringen.

Die Nachrichten aus Schlesien seind noch wie vorhin einerlei. Der General Laudon stehet noch, nach Briefen vom 18. Junii, mit seinem Corps um Glatz herum;

[1] Nr. 12201. — [2] So.

bis dahin hat er noch keine schwere Artillerie gehabt, wohl aber viel Schanzzeug und Sturmleitern aus Böhmen zusammenbringen, Schanzkörbe fertigen, die Wege verhauen oder Batteries anlegen lassen. Die verschiedene Détachements, so er inzwischen von Zeit zu Zeit nach dem schlesischen Gebirge machet, geben Ursach' zu präsumiren, dass seine Hauptabsicht nicht sowohl auf Glatz, sondern auf ein anderes Objet, und, wie man wissen will, vielleicht auf Breslau und sich mit denen Russen der Orten zu conjungiren, gehe. Ich wünsche, dass, ehe alles dieses zu seiner Reife kommen kann, der Ew. Excellenz bekannte Deus ex machina[1] sich präsentire und dadurch dem ganzen Theatro ein anderes Ansehen gebe. Das Regiment von Laudon und ein Corps Kroaten, so Laudon zeither zwischen Silberberg und Frankenstein zur Deckung solches Posten stehen lassen, hat der General Fouqué den 15. dieses durch ein kleines Détachement bis Silberberg zurückjagen lassen, dabei der Feind 60 Gefangene und 120 Pferde im Stich gelassen, der dadurch die Zeit gewonnen, sich retiriren zu können, weil er gedachtes Détachement auf seinen Höhen zu früh gewahr geworden. Allen Nachrichten nach ist die Furcht so gross unter dem Feinde dorten, dass man es einen *terreur panique* nennen könne; die Desertion sei sehr stark und würde noch viel beträchtlicher sein, wenn die Regimenter mehr Luft dazu bekämen. Alles dieses aber giebt denen Sachen keinen Ausschlag, obwohl unsern guten Soldaten noch mehr guten Willen. Von des Prinzen Heinrich Hoheit haben wir seit 2 Tagen gar keine Nachrichten. Dans[2] la situation présente critique et épineuse ici, je n'aime pas de garder chez moi des papiers de quelque conséquence . . .

[Eichel übersendet dem Minister eine Anzahl wichtiger Schriftstücke. Er macht ihm Mittheilung von den an Benoît ergangenen Befehlen.[3]] Gott weiss, wie sich der gute Mensch[4] darunter befangen wird, der sich vielleicht niemals in dergleichen Situation kommen zu können geglaubet hat! Ich bin fast curieux, seine Antwort zu sehen . . .

Des Königs Majestät befinden Sich bei allen Dero Fatiguen gottlob! recht gesund und munter . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12214. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Radeburg, 25. Juni 1760.

Nachdem die Oestreicher mit vieler Affectation hier aussprengen, ob habe der General Fouqué sich dergestalt bei Landeshut vom Feinde environniren und einschliessen lassen, dass ohngefähr den 22. oder 23. dieses die bei ihm gewesene Bataillons zersprenget und er selbst mit dem Rest, ausser was sich durchgeschlagen, gefangen worden, so zweifele Ich zwar noch an der Richtigkeit der Sache und dass er sich so environniren lassen sollen, nachdem er Meine Ordre gehabt, sich gegen Breslau zurückzuziehen;[5] Ihr sollet aber sogleich dem Generalmajor von Tauentzien in Meinem Namen sagen, dass er alles auf der Welt und was er nur kann, thun soll, um den Generalmajor von Ziethen, so mit dem aparten Corps bei dem Zeiskenberg[6] gestanden und sich gegen

[1] Vergl. S. 439. — [2] Das folgende französisch, da Eichel es chiffrirte und nur französische Chiffern besass. — [3] Vergl. Nr. 12212. — [4] Benoît. — [5] Vergl. Nr. 12204. — [6] Westl. von Freiburg.

Schweidnitz gezogen, sogleich nach Breslau an sich zu ziehen, um sich darinnen zu werfen.[1]

Ich kann in der Ungewissheit wegen Fouqué, wenn sein Unglück wahr sein sollte, seinem bei sich gehabten Chiffre, der mit allen Gouvernements in Schlesien gemein ist, nicht mehr trauen, weil solcher mit ihm verloren gegangen sein würde; daher Ich Euch in diesem Chiffre schreibe, und müsset Ihr nur gleich ja solche Abschriften nehmen lassen und solche sofort, wie es sich mit Sicherheit thun lässet, an die Commandanten zu Schweidnitz, Neisse, Cosel und Brieg und, wo möglich, Glatz, auch endlich Glogau schicken und solche avertiren, weder an Mich, noch an den Prinz Heinrich, noch an Euch in dem bisherigen Chiffre zu schreiben, sondern bloss in gegenwärtigem, den Ich deshalb auch an Meinen Bruder schicke. Ich recommandire Euch alles vorstehende sehr.

Friderich.

Hier ist die Zeitung general, dass die Türken aus Bosnien einen Einfall in Kroatien gethan haben.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12215. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Radeburg, 25. Juni 1760.

Ich danke Euch zwar vor die unter dem 21. Mir gegebene gute Nachricht von Glatz.[2] Die gemeldete Situation des General Fouqué, so er Mir auch unter demselben Dato selbst schreibet[3] und die Oesterreicher hier aussprengen,[4] embarrassiret Mich nicht wenig, und warte Ich sehnlich auf weitere Nachricht von Euch. Dem Generalmajor Ziethen bleibet nichts übrig, als dass er sich sogleich mit seinem Corps von Schweidnitz nach Breslau zu ziehen suche und mit allem in Breslau werfe. Ich schreibe ihm solches Selbst,[5] Ihr müsset ihm aber dasselbe sogleich bekannt machen; thut Euer Devoir indess als ein rechtschaffener Mann.

Nach dem Concept.

Friderich.

12216. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Radeburg, 25 juin 1760.

J'ai reçu votre lettre du 21 de ce mois. Dans cette situation très critique de nos affaires où les circonstances surtout se changent du jour

[1] An den Generalmajor von Ziethen ergeht an demselben Tage der Befehl: „Nach der dortigen Situation will Ich, dass Ihr Euch nur sogleich mit allem, was Ihr bei Euch habet, zurückziehen und in Breslau werfen sollet.“ — [2] Vergl. Nr. 12216. — [3] Vergl. Nr. 12216. — [4] Vergl. Nr. 12214. — [5] Vergl. Anm. 1.

au lendemain, je ne saurais que vous abandonner entièrement les affaires de là-bas et de m'en remettre uniquement à vous, pour agir tout-à-fait librement, selon que vous le trouverez convenable aux circonstances. Si vous avez besoin d'argent pour vos opérations en Pologne, celui qui est déposé à Küstrin, est à votre disposition, et vous n'avez qu'à le faire prendre en conséquence de l'ordre que j'ai donné au président de Rothenburg.

Les Autrichiens ont ébruité ici qu'ils avaient des nouvelles de la Silésie que Fouqué avait été battu là à plate couture auprès de Landeshut, de sorte qu'il n'y avait de son corps que 500 hommes de cavalerie qui s'étaient fait jour, l'épée à la main; à quoi ces gens ont ajouté qu'ils célèbreraient cette victoire ce soir par des feux de joie, ce que nous verrons.

Quoique les lettres de Silésie du 21 n'en disent rien, je ne saurais vous cacher que je suis dans de fortes transes à ce sujet, par la lettre de Fouqué du 21, dont je joins pour vous une copie chiffrée ci-clos. Je ne comprends rien de ce qu'il s'est fait couper par l'ennemi avec son corps de 11 escadrons de hussards, 4 escadrons de dragons, 4 bataillons de grenadiers et 4 bataillons de mousquetaires avec 3 bataillons francs, après ce que je lui ai réitérément et plusieurs fois écrit que je ne saurais me remuer ici pour aller en Silésie, avant que je n'eusse engagé quelque affaire décisive avec Daun, et que, cela heureusement passé, il me fallait dix ou douze marches pour arriver à lui; et, comme je l'ai également averti du dessein de Laudon pour tomber sur Breslau et se joindre aux Russes, je lui ai ordonné de faire raser ce qui restait d'ouvrages du côté de la Silésie au poste de Landeshut, et de marcher incessamment vers Breslau.[1]

Vous voyez par là, mon cher frère, l'embarras où je dois être, et les angoisses que je dois souffrir par l'incertitude où je me trouve sur ce qui est de Fouqué. Il a laissé le général-major de Ziethen avec 4 bataillons et 2 escadrons au Zeiskenberg, pour la communication avec Schweidnitz. J'envoie un ordre à Ziethen[2] de se replier vers Breslau, pour s'y jeter; enfin, mon embarras est extrême dans cette incertitude affreuse où je me trouve!

Ce qui me console en quelque façon encore, c'est la lettre que je viens de recevoir du général-major de Zastrow,[3] d'un assaut des Autrichiens que le lieutenant-colonel d'O a vaillamment repoussé avec grande perte de l'ennemi, et la nouvelle que le lieutenant-général de Lattorff à Cosel me donne[4] sur les hostilités que les Turcs ont actuellement commencées en Hongrie, selon les deux copies de ces lettres que je fais joindre ici.

Federic.

[1] Vergl. Nr. 12204. — [2] Vergl. S. 457. — [3] Vergl. Nr. 12215. — [4] Lattorffs Bericht d. d. Cosel 19. Juni, vergl. Nr. 12217.

Landeshut, 21. Juni 1760.[1]

Ew. Königl. Majestät werden hoffentlich meine zwei gleichlautende Rapports vom 19. dieses durch zwei Feldjägers erhalten haben. Auf Ew. Königl. Majestät Ordre habe den Posten von Landeshut wieder eingenommen. *En front* habe ich die Corps von Gaisruck und Jahnus und auf beiden Seiten die Corps von Wolffersdorff und Naundorff, welche noch täglich vom Laudonschen Corps verstärket werden. Ich sitze also hier fest und wie angenagelt und kann mich nicht wegrühren, weil der Feind so nahe um mich herumstehet, dass wir uns einander mit kleinem Gewehr beschiessen. Die Communication mit Schweidnitz und mit dem Generalmajor von Ziethen auf dem Zeisickenberg[2] ist mir abgeschnitten, weil das Corps von Naundorff dazwischen stehet, und ich muss vermuthen, dass der Generalmajor Ziethen genöthiget werden dürfte, den Zeisickenberg zu verlassen und sich nach Schweidnitz zu ziehen. Bis Ausgang dieses Monats bin mit Brod und Fourage versehen und mit Verpflegungsgeldern ebenfalls nicht länger, indem die Kasse in Schweidnitz stehet. In dieser Situation werde mich allhier bis auf das äusserste zu halten suchen und eine Diversion von Ew. Königl. Majestät abwarten. Von Glatz kann ich allhier keine Nachricht einziehen. Der Generalmajor von Zastrow wird von allem, so er davon erfähret, Ew. Königl. Majestät Bericht abstatten, auch wird derselbe Ew. Königl. Majestät Befehl erwarten, was er an Brod vorräthig halten soll . . .

Nach der Ausfertigung. Fouqué.

12217. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Radeburg, 25. Juni 1760.

Da ich im Begriff bin, den Courier abgehen zu lassen, lassen des Königs Majestät mich noch rufen und sagen mir im Vertrauen eine Anekdote, so mich so sehr frappiret als gerühret hat, dass ich fast nicht im Stande bin, die Feder zu führen, wenn solche sich verificiren sollte, wie ich noch hoffe, dass es nicht geschehen wird. Als nämlich gestern gegen Abend einige der österreichschen Generalität gegen den uns separirenden Walde recognosciren geritten und auf der Gegend eines Officieravantposten gestossen, haben dieselbe solchen angerufen, ob nicht ein Officier von solchem auf Parole zu ihnen kommen, dem sie nur etwas sagen wollten. Als solches angenommen worden und einer hingeritten, haben sie zu ihm gesaget, es thäte ihnen leid, dass sie ihm unglückliche Nachrichten sagen müssten, denn sie die Nachricht erhalten, dass der General von Fouqué bei Landeshut dasselbe Sort mit seinem Corps gehabt, als der General von Finck bei Maxen, bis auf 500 Mann Kavallerie, welche sich durchgehauen hätte, und dass sie deshalb heute Abend in ihrem Lager Victoire schiessen würden. Womit sich das Entretien geendiget hat.

Ich gestehe, dass mir das Herz kalt geworden, als ich diese Nachrichten gehöret; was mich noch consoliret, ist, dass die heute aus Schlesien angekommenen Briefe vom 21. dieses nicht das geringste davon melden und ich also noch zur Zeit mich flattire, dass die Angabe gedachter Generals eine Leurre, so grob sie auch wäre, gewesen, um den König hier wegzubringen. Ich gestehe, dass die von dem Fouqué letztgemeldete Situation mir nicht gefallen und er mir zu wenig Attention auf die verschiedene Détachements, so Laudon in das Gebirge geschicket, zu haben geschienen hat; er hat mir auch niemals ein Heros von der [ersten] Classe zu sein gedäucht; die Prévention vor ihn aber ist so gross gewesen, dass man die Hand auf den Mund legen müssen. Wo seind aber auch bessere? Wir haben auf allen Land

[1] Nach der von Fouqué dem Könige eingesandten Ausfertigung gedruckt, da die an Prinz Heinrich geschickte Abschrift fehlt. — [2] Zeiskenberg.

strassen, so zu sagen, ausgeschicket, um nähere Nachrichten zu haben; der Coup wäre mortel.

Wir haben gewisse Nachrichten, dass der Commandant zu Glatz den ersten Sturm des Laudons, den er wirklich gethan, mit sehr vieler Bravour abgeschlagen und die Oesterreicher einen sehr grossen Verlust und insonderheit an ihren Grenadiers gehabt haben sollen.[1]

Aus der Festung Cosel schreibt der würdige Generallieutenant Lattorff nachstehendes unter dem 19. dieses: „So eben wird mir aus Ungern gemeldet, dass die Türken daselbst bereits Feindseligkeiten wider die österreichschen Erblande angefangen, da sie aus Bosnien, der Gegend von Banjaluka, in Kroatien eingefallen, bei Wihitz[2] über den Unnastrom[3] gesetzet und darin sehr ravagiret, dergestalt, dass der Wiener Hof darüber unendlich betroffen. Ich hoffe nächstens durch einen nach Temeswar abgegangenen Émissaire hiervon die Bestätigung zu erhalten und werde alsdenn schleunigsten Rapport erstatten.“ Wann sich dieses, wie es möglich ist, confirmiret, so gestehe ich, dass niemalen ein Deus ex machina mehr und besser à propos erschienen wäre und des Königs Majestät aus der Türkei dasjenige fänden, was Sie aus der ganzen Christenheit nicht erhalten können. Wie meine Situation inzwischen dabei sei, werden Ew. Excellenz Selbst zu beurtheilen geruhen, da dieser fatale Krieg mir gleich und noch vor seinem Anfang graue Haare gemachet hat und ich indess nicht eine gute Stunde gehabt habe. Quem des finem, o Deus, laborum!

Ew. Excellenz werden die Gnade ohnfehlbar haben, keinem Menschen auf der Welt etwas von der ohnedem noch ungewissen Fouquéschen Sache zu sagen. Ich werde nicht ermangeln, von allem weiter getreulichst zu melden.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12218. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Gross-Dobritz, 26. Juni 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 22. dieses erhalten und erwarte mit vieler Ungeduld Eure nähere Berichte von dem, was den 23. dieses und so weiter mit dem General Fouqué passiret ist, wovon die Oesterreicher hier ein übeles aussprengen und darüber gestern Abend in ihrem Lager hier Victoire schiessen wollen. Schreibet Mir ja die dortige Situation umständlich und die reine Wahrheit, wie solche ist.

Ich[4] bin nicht ohne grosse Hoffnung, dass die Türken mit denen Oesterreichern brechen werden, da Ich schon Nachricht erhalten, dass die Türken mit einem starken Corps von Banjaluka aus bei Wihitz über den Unnafluss gegangen und in Kroatien eingefallen seind und alles dort ravagiret haben. Wird diese Nachricht confirmiret, so hoffe Ich, dass sich alles überall in Schlesien bald ändern und vom Feinde rein werden soll.

Nach dem Concept. Friderich.

---

1 Vergl. S. 458. — 2 Vielleicht Bihač. — 3 Nebenfluss der Save. — 4 Das folgende wird an demselben Tage auch dem General Treskow mitgetheilt. [Ausfertigung im Generalstabsarchiv zu Berlin.] Auf Treskows Bericht, d. d. Neisse 21. Juni, findet sich die Weisung für die Antwort: „In jetzigen Umst[änden] Mich hier nicht regen, oder hier alles Bredouille. Türken!“

12219. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Gross-Dobritz, 26. Juni 1760.

. . . Der König ist diese Nacht um 12 Uhr mit seinem Corps d'armée aus seinem bisherigen Lager bei Radeburg aufgebrochen, um mehr hier à portée zu sein, daferne der Feind etwas en force gegen Meissen oder gegen das Hülsensche Corps daselbst tentiren wollte; der Marsch ist ganz ruhig gewesen und hat sich nichts vom Feinde sehen lassen. Des Königs Majestät seind mit allen heute früh gegen 7 Uhr eingetroffen und haben Ihr Hauptquartier hier genommen; die Armee campiret jenseits dem Dorfe gegen Radeburg zu; es ist derselbe Posten, welchen der Generalmajor von Krockow bisher wegen der Communication mit Meissen und unseren Magazinen besetzet gehabt.

Aus Schlesien haben wir heute noch Briefe vom 22. dieses gehabt; diese melden uns noch nichts von einem Unfall, der dem General Fouqué begegnet sein solle. Wir müssen also noch nähere Briefe gewärtigen, ehe wir wissen, was dorten eigentlich passiret sei. Inzwischen hat die hiesige österreichsche Armee gestern Abend ihrer Gewohnheit nach ihre *Fête de victoire* mit dreimaliger Lösung ihrer Canons und kleinen Gewehres celebriret, ohne dass solches die geringste Impression auf unsere Leute gemachet und ohne dass wir etwas näheres von denen vorgegebenen Umständen erfahren können. Unsere Officiers von denen Vorposten haben denen von den feindlichen gestern noch eine gleiche Confidence, wie letztern Tages vorher wegen Fouqué, gemachet und nach verlangter Audience auf Parole diesen im Vertrauen gesaget, wie verschiedene gute Briefe aus Ungern angekommen, nach welchen die Türken mit einem Corps (und zwar nach denen Umständen, wie ich gestern gemeldet) in Kroatien eingefallen wären. Ein Officier derer österreichischen Vorposten soll bei Vernehmung dieser Zeitung die Saillie gehabt und lachend gesaget haben, dass, falls diese Zeitung wahr wäre, so müsste die ganze Christenheit aufsitzen und denen Oesterreichern helfen, sonsten sie verloren wären . . .

Je souhaite[1] seulement qu'en attendant la communication par la Silésie ne nous soit pas coupée ou troublée. Wann Ew. Excellenz die beiden vorhin übersandten letztern Chiffrés werden gelesen haben, so werden Dieselbe hoffentlich finden, dass wenigstens die Coselschen Nachrichten[2] viele wahrscheinliche Apparences haben.

Im höchsten Vertrauen gegen Ew. Excellenz gesaget, so hat le[3] duc de Choiseul a fait écrire, il y a quinze jours, au Roi, par le même canal dont il se servit l'hiver dernier pour faire passer ses idées au Roi,[4] que l'intention de la France n'était du tout pas que le Roi fût opprimé; qu'il n'avait qu'à se garder de quelque grand échec; que la France ne pensait autrement, sinon qu'il fallait que le Roi gardât la Silésie. Sur quoi, Sa Majesté, craignant l'artifice, a répondu que la France avait toute l'occasion à présent de s'expliquer à la cour de Londres sur les conditions de paix qu'elle pensait de proposer, et que le Roi, de concert avec l'Angleterre, y apporterait toutes les facilités possibles . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

---

[1] Französisch, weil in Chiffern. — [2] Vergl. S. 460. — [3] Vergl. Anm. 1. — [4] Gemeint ist vermuthlich Voltaire. Vergl. S. 202. 219 und das Schreiben des Königs an ihn vom 21. Juni in den Œuvres, Bd. 23, S. 86.

12220. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Gross-Dobritz, 26 juin 1760.][1]

A mon frère Henri!

Hier j'avais le cœur déchiré par trop de passions, pour me trouver en état de vous écrire une lettre sensée; aujourd'hui que je reviens un peu à moi-même, je vous communique mes réflexions.

1° Après le malheur qui vient d'arriver à Fouqué, sûrement Laudon ne peut avoir de dessein que sur Breslau. Si donc les Russes viennent, ce sera le grand point de sauver cette capitale de la Silésie. Les Turcs doivent être en mouvement; si cela est, nous sommes sauvés, sinon, nous sommes perdus. J'ai pris aujourd'hui le camp de Dobritz, pour être plus rassemblé et en état de me bien battre, si l'occasion s'en présente, et en cas que tout ce que l'on dit et écrit des Turcs, soit vrai, pour en pouvoir profiter, quand il en sera temps.

Admirez quelle complication d'incidents a causé le malheur de Fouqué. Il marche sur Landeshut d'où il chasse l'ennemi;[2] le même soir Laudon veut escalader Glatz. Après y avoir perdu 5000 hommes, Laudon lève le siège, vient et arrive à Gottesberg.[3] Fouqué l'ignore, Laudon fait occuper le poste de Hartmannsdorf[4] et attaque le 23 Fouqué, qui n'a que 8 bataillons, avec 30000 hommes.[5] Le reste n'est plus surprenant, mais on voit dans tous ces évènements un enchaînement de fatalités qui se suivent, et l'opiniâtreté de la fortune à me persécuter. Il me prend des impatiences de me pendre, comme aux amants de revoir leurs maîtresses absentes; mais il faut pousser le cinquième acte jusqu'au dénoûment. Vous n'avez rien à appréhender ni de Lacy ni de Daun; je vous en tiendrai bon compte, et je vous communiquerai fidèlement de quoi il sera question etc. etc. etc.

Federic.

Je vous joins ici mes nouvelles de Varsovie, autant qu'elles vous regardent.[6] Dans l'incertitude où je suis encore sur ce qui est arrivé à Fouqué, et devant craindre que, s'il a souffert quelque échec, le chiffre dont il s'est servi jusqu'ici et qui a été commun avec celui dont tous les commandants des forteresses de Silésie se servent pour la correspondance avec vous et moi, ne se soit perdu, je vous envoie ci-clos un autre chiffre nouveau que j'avais envoyé, il y a quelque temps, au ministre d'État de Schlabrendorff, auquel je viens d'écrire à ce sujet,[7] afin qu'il en envoie des copies à tous les commandants des forteresses de la Silésie, pour ne se servir plus d'aucun autre chiffre que de celui-ci dans leur correspondance avec vous et moi, et point plus du chiffre ordinaire allemand dont ils se sont servis jusqu'à présent.

Federic.

Der erste Theil des Schreibens nach dem eigenhändigen Concept, der zweite nach der Ausfertigung.

---

1 Das Datum nach der Ausfertigung. — 2 Vergl. S. 449. — 3 Ostsüdöstl. von Landeshut. — 4 Nordostöstl. von Landeshut. — 5 Berichte Zastrows vom 21., 22. und 23. Juni. — 6 Liegen nicht bei. — 7 Vergl. Nr. 12214.

12221. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au camp de Gross-Dobritz, 26 juin 1760.

Hier vers le soir, les Autrichiens célébrèrent une fête dans leur camp ici pour une victoire, à ce qu'ils ont débité, que Laudon doit avoir remportée le 23 de ce mois sur le général Fouqué, qui avait repris sur les Autrichiens le poste de Landeshut, qu'il leur avait abandonné un peu trop à la légère, il y a douze ou quinze jours à peu près. J'ignore absolument jusqu'ici ce que c'est que cette affaire avec Fouqué, puisque les dernières lettres que je viens de recevoir aujourd'hui encore de la Silésie, sont du 22 et ne m'apprennent autre chose, sinon qu'après que Laudon, sans avoir reçu son artillerie de siège, avait donné l'assaut à différentes reprises sur Glatz, la nuit du 18 au 19, [il] avait été repoussé avec perte de quelques milliers d'hommes et surtout de presque tout son corps de grenadiers, et qu'il avait abandonné Glatz pour rentrer avec la plus grande partie de ses troupes dans les montagnes de la Silésie du côté de Gottesberg, et qu'il avait fait occuper, avant même de rentrer en Silésie, par les généraux Gaisruck et Jahnus le poste de Reichhennersdorf[1] et les deux côtés par le corps de Wolffersdorff à Hartmannsdorf et Wittgendorf.[2] Voilà à peu près tout ce que je sais jusqu'à présent de cette affaire; il faudra voir ce que les premières lettres m'apporteront d'ultérieur.

Admirez, en attendant, quelle complication d'incidents, a causé le malheur de Fouqué, si les bruits que les Autrichiens en ont fait courir, se confirment. Fouqué marche sur Landeshut, d'où il chasse l'ennemi; le même soir Laudon veut escalader Glatz. Après y avoir perdu 5000 hommes à peu près, Laudon lève le siège, arrive à Gottesberg. Fouqué l'ignore, Laudon fait occuper le poste de Hartmannsdorf et attaque, le 23, avec 30000 hommes Fouqué, qui n'a que 8 bataillons. Le reste ne serait pas surprenant. Vous voyez par là, cher Prince, que je ne me suis pas trompé, quand je vous ai prédit, il y a quelque temps, l'enchaînement de fatalités à mon égard qui se suivent, et l'opiniâtreté de la fortune à me persécuter.

Je tiendrai ferme, nonobstant cela, autant qu'il me sera possible.

J'ai pris aujourd'hui le camp de Dobritz, pour être plus rassemblé et en état de me bien battre, si l'occasion s'en présente.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Südwestsüdl. von Landeshut. — [2] Oestl. von Landeshut.

12222. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Hauptquartier Gross-Dobritz, 27. Juni[1] 1760.

Mir hat Euer heute früh erhaltenes Schreiben vom 23. dieses eine besondere Freude gemachet,[2] als Ich daraus ersehen, dass die Sache mit dem General Fouqué bei weitem nicht die gewesen, als solche die Oesterreicher hier auszusprengen sich angelegen sein lassen wollen. Inzwischen es Mir sehr leid thut, dass der General Fouqué sich nicht denen besonderen Umständen gemäss und da ein so gar starker Feind auf ihn gekommen, zuvor gleich repliiret hat. Da Ich auch demselben verschiedene Ordres mit Jägers geschicket habe, als den 19. zwei und den 20., auch wiederum den 22. und den 23. dieses,[3] die in seiner Situation nicht werden haben an ihn kommen können, vermuthlich aber zu Euch gekommen sein werden, so sollet Ihr nur alle solche Briefe aufbrechen, um Euch daraus die Umstände davon bekannt machen, auch, wenn es noch Zeit ist, ihn davon avertiren zu können. Ich erwarte mit vielem Verlangen Eure weitere Nachrichten, und werde Ich besonders redevable sein, wenn Ihr jetzo damit sehr fleissig continuiren und Mir alles, was dorten passiret, zuverlässig schreiben werdet.

Der Generalmajor von Ziethen wird hoffentlich Meine gestrige Ordre,[4] sich auf Breslau zu ziehen, erhalten haben. Ich bin sonsten noch nicht auf dem Marsch nach Schlesien. Ich habe den Feind hier attaquiren wollen, er hat sich aber retiriret, und ehe Ich den Daun hier bei die Ohren gehabt, kann Ich noch nicht sogleich von hier weg, sonst Ich allhier verderbe, was Ich dort gut mache.

Nach dem Concept. Friderich.[5]

12223. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Lager bei Gross-Dobritz, 27. Juni 1760.

Wir haben heute früh endlich aus Schweidnitz einige Nachricht erhalten, was mit dem General von Fouqué den 23. dieses bei Landes hut passiret ist, und, da des Königs Majestät mir exprès so eben befohlen haben, Ew. Excellenz davon zu benachrichtigen, um das Publicum sowohl als auch die auswärtigen Herrn Minister davon benachrichtigen zu können, so melde ganz gehorsamst, dass, nachdem der General

[1] Vom 27. Juni ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 181. — [2] Vergl. über den Inhalt Nr. 12223. — [3] Vergl. S. 432. Anm. 2 und Nr. 12186. 12204. 12210. — [4] Die Ordre ist vom 25. datirt. Vergl. S. 457. Anm. 1. — [5] Auf dem Bericht von Treskow, d. d. Neisse 23. Juni, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Ich danke ihm vor der Nachricht und hoffe, dass die Türken das Spiel bald ändern werden.“ Der auf Grund dieser Weisung aufgesetzte Cabinetsbefehl ist vom 27. Juni datirt. [Ausfertigung im Generalstabsarchiv zu Berlin.]

Fouqué den 18. dieses[1] das in dem Posten bei Landeshut unter denen feindlicherseits commandirenden Generals Gaisruck und Jahnus gestandene Corps delogiret hatte, wovon ich Ew. Excellenz schon die umständliche Relation communiciret,[2] setzte sich dasselbe auf den sogenannten Riegel bei Reichhennersdorf und wurde noch selbigen Tages durch das Corps vom General Wolffersdorff verstärket, wozu den 19. noch ein Renfort vom Laudonschen Corps gestossen. Bei Friedland[3] war noch ein anderes starkes feindliches Detachement vom Laudonschen Corps bis Hartmannsdorf und Wittgendorf vorgerücket. Der General Fouqué hatte den Generalmajor von Ziethen mit einigen Bataillons und 2 Escadrons Husaren in der Gegend von Frauenstein[4] zur Communication mit Schweidnitz stehen lassen, auch den Generalmajor Grant mit 100 Dragoner noch besonders detachiret, so dass nur noch der Generalmajor von Schenckendorff und Obrist von Rosen bei ihm geblieben. Der General Laudon ist selbst mit dem grössesten Theil seines Corps, nachdem er die Nacht vom 17. bis 18. dieses den vergeblichen Sturm auf Glatz mit grossem Verlust tentiret, den 18. dieses von Glatz aufgebrochen, und nachdem er zwei Nächte und zwei Tage nach einander marschiret, über Waldenburg bei Gottesberg angelanget, wo er sein Lager genommen, auch den 21. noch gestanden hat. Der General Fouqué, der dadurch von fast aller Communication abgeschnitten worden, seinen Posten bei Landeshut auch durchaus nicht verlassen wollen, hat inzwischen alle möglichste Mesures zu einer tapfern und rechtschaffenen Gegenwehr genommen, im Fall der Feind ihn attaquiren würde. Was uns nun von Schweidnitz aus den 23. dieses von dem Vorfall selbigen Tages, um welche Zeit aber die Affaire noch nicht ganz vorbei gewesen, gemeldet worden, solches lege in Abschrift hierbei, um so veridiquer zu sein. Dass die wenige Kavallerie, so der General Fouqué noch bei sich gehabt, sich bei der Attaque durch den Feind durchgeschlagen, solches habe Ew. Excellenz vorhin schon zu melden die Ehre gehabt.

Wir erwarten also noch die Nachricht von dem völligen Ausgange der Sache. Heute Vormittag inzwischen ist es hier arriviret, dass fast auf gleiche Art, wie schon vorhin geschehen und ich in meinem vorigen Ew. Excellenz gemeldet, wir von dem Ausgange der Sache selbst durch feindliche Officiers ziemlich detaillirte Nachricht davon bekommen haben, nämlich dass, nachdem der Laudon nach scharfer Gegenwehr Meister von denen in der Anlage enthaltenen dreien Redouten geworden und der General Fouqué die andern beiden besetzet gehalten, habe der General Laudon diesen auffordern lassen, um sich mit der bei sich habenden Mannschaft zu Kriegesgefangenen zu ergeben; so habe der General Fouqué solches sèchement und auf eine gar verständliche Art

[1] Vielmehr am 17. Vergl. Nr. 12204. — [2] Die an Finckenstein übersandte Relation war auf Grund von Fouqués Bericht vom 17. Juni aufgesetzt. — [3] Südsüdwestl. von Waldenburg. — [4] Muss wohl heissen: Fürstenstein. Vergl. schon S. 420.

abgeschlagen. Worauf Laudon ihm zum zweiten Male sagen lassen, so würde man ihn attaquiren; welches der General Fouqué beantwortet, wie ihnen solches freistünde und er deshalb da wäre, um sich zu defendiren. Welches dann auch darauf mit vieler Furie geschehen, und nach einer braven und hartnäckigen Gegenwehr der Feind durch seine grosse Uebermacht in die beiden Redouten gedrungen, auch der General Fouqué, nachdem er zuvorderst zweimal blessiret worden, gefangen worden sei. Indess habe man österreichscherseits bei dieser rüden und opiniatren Affaire 6000 Mann Todte und über 12 000 Blessirte gehabt. Dieses ist, was man selbst von feindlichen Officiers erfahren.

Wir wissen auch sonsten, dass, weil das Corps von Laudon durch diese Affaire so sehr geschwächet worden, der Feldmarschall Daun deshalb 5 Regimenter Infanterie und 2 Regimenter Kavallerie von hier nach dem Glatzischen detachiren müssen. Es hat also der General Fouqué als ein würdiger und sehr braver Mann gethan, da er mit so wenigen Leuten seinen Posten gegen eine ganze feindliche Armee so rechtschaffen defendiret und derselben so vielen Verlust verursachet, als solche kaum in einer grossen und starken rangirten Bataille, wenn sie noch dazu geschlagen worden, verlieren können.

Ew. Excellenz werden die Gnade haben und nur sogleich aus dem, so Deroselben ich über diese Sache zu melden und zu communiciren die Ehre gehabt, einen in guter Ordnung gesetzten und wohl abgefasseten Aufsatz anfertigen und solchen in gutem Zusammenhange in das Publicum gehen lassen, damit solches nicht durch die Oesterreicher zu sehr präveniret und präoccupiret werde, als die ausser allem Zweifel ein sehr grosses Aufheben davon machen werden, zumalen wenn solche sich auf Laudonsche Relations, die ich kenne, fondiren. Sobald hier weitere zuverlässige Nachrichten dieser Sache wegen eingelaufen sein werden, so werde ich nichts versäumen, um Ew. Excellenz fidèlement davon zu benachrichtigen, auch sehen, ob ich alsdenn eine ordentliche Relation darüber erhalten und Ew. Excellenz zusenden kann; inzwischen es doch so nöthig als gut sein dörfte, dass das Publicum nur gleich vorläufig obgedachten Aufsatz davon zu seiner Beruhigung bekäme. Die gemeldeten Umstände von denen feindlichen Generals und Officiers, so sich auf denen Vorposten gegen die unsrigen darüber expliciret haben, würden aber wohl ohnvorgreiflich vorerst noch zu masquiren oder, ohne sie zu nennen, einzukleiden seind, bis es hiernächst die Noth erforderte, [sie] allenfalls zu nennen.

Der Generalmajor Ziethen ist nach der heutigen Nachricht von dem von Zastrow mit seinen bei sich gehabten 4 Bataillons und Escadrons gegen Schweidnitz marschiret und daselbst, ohne einigen Abgang zu haben, [angekommen].

Was des Königs Majestät weiter vor Mesures wegen Schlesien nehmen werden, kann ich noch nicht wissen. Der Verlust des Feindes an Menschen ist allemal sehr beträchtlich und gegen das wenige von

Leuten, was wir dadurch verlieren, in keine Comparaison zu setzen. Es hebt uns inzwischen noch des Königs Sentiment nicht völlig noch bessert uns beträchtlich; das nachdrücklichste und decisiveste würde sein, wenn sich die Ew. Excellenz von mir schon vorhin gemeldete Coselsche Nachricht[1] von allen Seiten her confirmiren wollte, worauf wir mit Schmerzen warten.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12224. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICE-COMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hauptquartier Gross-Dobritz, 27. Juni 1760.

Ich danke Euch vor die in Eurem Schreiben vom 23. dieses Mir gemeldete Nachrichten und zweifle nicht, Ihr werdet alles dergleichen und was Ihr dort wegen des Feindes erfahret, sogleich auch an Meinen Bruder, des Prinz Heinrich Liebden, communiciren. Ich bin sonsten noch nicht auf dem Marsch nach Schlesien; Ich habe hier die Oesterreicher attaquiren wollen, sie haben sich aber retiriret. Vorerst kann Ich Mich auch sogleich noch nicht von hier wegbegeben, bevor Ich nicht den Daun bei die Ohren gehabt, um hier nicht zu verderben, was Ich dorten gut mache.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12225. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Gross-Dobritz, 28. Juni 1760.

Ew. Excellenz gnädiges Schreiben vom 24. dieses habe ich allererst heute früh allhier erhalten. Die beigefügten Nachrichten seind zwar betrübt, aber doch auch so gewesen, wie solche von feldflüchtigen Leuten zuerst kommen können, denen die Furcht und Angst alles hundertfach vergrössert. Wir haben hier schon nähere Nachrichten seit gestern und vorgestern durch Estafettes von Schweidnitz gehabt, nach welchen die Sache vom General Fouqué nicht so schlimm gewesen, als solche von denen flüchtigen Leuten gemachet werden wollen, und wenn er einen Échec gehabt, so hat er wie ein sehr braver und rechtschaffener General gethan und die Synagoge honorablement begraben,[2] da wir hier selbst durch feindliche Officiers, so mit denen unsrigen auf denen Feldposten auf Parole und auf eine sehr honette und polie Art von der Affaire gesprochen, [in Erfahrung gebracht], dass Laudon dabei an 6000 Todte und über 12000 Blessirte gehabt habe, dessen Corps, so attaquiret, aber, wozu er alles bis auf ohngefähr 6000 Mann, die er bei Glatz

[1] Vergl. Nr. 12217. — [2] Vergl. die französische Redensart: „enterrer la synagogue avec honneur".

stehen lassen, zusammengezogen, an 40000 Mann stark gewesen. Der des Nachts zwischen dem 18. und 19. dieses von ihm auf Glatz vergeblich gethane Sturm hat ihn auch viel und meistens seine beste Grenadiers gekostet.

Es ist falsch, dass der General Fouqué surpreniret worden; er hat alles, was ihm vorstehe, schon unter dem 21. dieses noch an den König geschrieben; nachdem er sich aber nicht zu rechter Zeit noch von Landeshut weggezogen, davon man ihm auch nichts zur Last legen kann, hat er sein Sort erwarten müssen und sich dabei als ein recht sehr braver Mann verhalten, den jedermann deshalb ästimiren muss.

Es ist von hier aus noch nichts nach Schlesien marschiret. Der König ist vor einigen Tagen diesseits der Elbe gegangen, um den Feind zu attaquiren; dieser aber hat sich gleich in seine alte Löcher gegen Dresden zu retiriret, da ihm ohne augenscheinlichen Hasard nicht zu folgen noch anzukommen.

Ich habe des Königs Majestät das hinterbracht, was Ew. Excellenz mir, auf allen Fall sich an die Glogausche Kammer und sich an solche immediate zu adressiren, geschrieben. Der König hat mir darauf befohlen, Ew. Excellenz zu schreiben, wie nach seinen Nachrichten Daun die verwichene Nacht marschiret wäre: wohin und in was vor Absicht, davon erwarteten Sie die Nachricht. Sollte er sich gegen Schlesien wenden, so würde der König gleich auch dahin marschiren. Dieses melde auf Befehl.

Der Generalmajor von Zastrow hat sich in diesen Gelegenheiten als ein vernünftiger und braver Officier aufgeführet, so seine vorige etwaige Fehler übersehen machet. Wann ich Ew. Excellenz vorige Schreiben ohnbeantwortet lassen musste, so bitte, solches zu entschuldigen: ich habe denen Wegen nicht getrauet, und etwas zu chiffriren, hat mir die Zeit gefehlet, da ich mehrentheils in beständiger Bewegung zeither gewesen . . .

Thun Dieselbe doch Dero auf der Welt möglichstes durch eine gute Disposition, dass, wenn auch die Correspondance auf Breslau, auf diesseits der Oder durch die Oesterreicher und jenseits durch die Russen, unsicher gemachet werden sollte, dennoch der König seine Briefe aus Warschau und auch die, so aus bekanntem entferneten Orte kommen, sicher durchbekommen, auch so prompt als richtig erhalten möge, es koste, was es wolle. Es ist jetzo gar zu viel daran gelegen.[1] Der würdige General Lattorff zu Cosel hat uns neulich die gute Hoffnung gemacht, als ob die Türken wirklich in Kroatien mit den Oesterreichern gebrochen; wir sehen der von ihm deshalb versprochenen Confirmation davon mit Schmerzen entgegen . . .

Auszug aus dem Concept. Eichel.

---

[1] Vergl. Nr. 12212.

12226. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

[Gross-Dobritz, Juni 1760.]

Nachrichten danke! Ist leider wahr, dass mit Fouqué nicht gut abgelaufen; aber nach [des] Feindes eigenem Geständniss sollen sie 6000 Mann dabei verloren haben. Mit Kavallerie und etwas Infanterie sich durchgeschlagen, der arme Fouqué aber gefangen.

Hier weiss Ich, dass was vom Feind marschirt. Daun stehet noch. Ob es Brentano alleine oder Lacy, kann Ich nicht gewiss sagen. So viel davon urtheilen kann, so glaube, dass nach Königsbrück[1] gegangen ist. Ich habe allenthalben Patrollen ausgeschickt, um zu erfahren. Sobald was mit Sicherheit davon ankommt, ihm schreiben.

Bäte ihn, Mir durch die Leute immer so viel Nachrichten zu schaffen, als in der Welt möglich; nur Mir alles geradeweg zu schreiben, was sie sagen, gut oder übel.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Proschwitz 28. Juni.

12227. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Gross-Dobritz, 29. Juni 1760.

Soli et secret. Den Einhalt Eures Berichtes vom 25. dieses habe Ich ersehen und bin Ich, was Eure Sachen daraus angehet, von solchem sehr zufrieden gewesen. In jetzigen Umständen dorten neuerliche Arrangements zu machen, wird die Zeit dazu wegen der Umstände wohl nicht vergönnen, sondern ein jeder ehrlicher, rechtschaffener Mann recht die Ohren steif halten und sich den Kopf nicht umdrehen lassen müssen. Indessen ist der erste Punkt vorerst, dass, wie Ich in Meinen vorigen Schreiben schon befohlen,[2] dass der Generalmajor von Tauentzien den Generalmajor von Ziethen mit allem, was dieser nur von Truppen,[3] auch Husaren bei sich hat, nach Breslau ziehe, da dann doch 8 Bataillons da seind, mit welchen es schon angehet. Die zweite Hauptmesure, so ohnverzüglich zu nehmen, ist, dass die 1000 Mann, so von dem Fouquéschen Corps übrig geblieben und mit dem Major Augustin vom Wernerschen Husarenregiment nach Schweidnitz zurückgekommen, sogleich und ohnverzüglich nach Glogau geschicket werden, um die Garnison zu verstärken, wo sie höchst nöthig seind, indem dorten vorerst zu wenig Garnison ist und wenigstens noch gleich ein bis zwo Bataillons hin müssen, wozu gedachte 1000 Mann am füglichsten zu employiren.[4] Das übrige, auch die Husaren bleiben zu Breslau. Der

[1] Westnordwestl. von Bautzen. — [2] Vergl. Nr. 12214. — [3] D. h. Infanterie. — [4] Dem Major von Lichnowsky in Glogau wird, Gross-Dobritz 28. Juni, für seinen Bericht vom 25. gedankt. Eigenhändig fügt der König hinzu: „Auf meine Order schreibe Er an Tauentzien, dass er von Fouqueten sein Corps so bald als möglich 1 Bataillon nach Glogau schicken soll.“ [Berlin. Generalstabsarchiv.]

Generalmajor von Tauentzien, auf dessen Fermeté und Bravour, auch Intelligence Ich Mich besonders in dieser Gelegenheit verlasse, muss dieses alles wohl disponiren, dem Ihr auch diesen Brief lesen lassen sollet, weil Ich jetzt in Ermangelung eines Chiffre mit ihm an denselben nicht Selbst schreiben kann. Was dort von neugegossenen Kanonen fertig ist, müsset Ihr nur gleich mit allem equipiren lassen und so parat halten, dass, wenn Ich es fordere, Ich sie sogleich bekommen kann; welches Tauentzien auch mit besorgen muss.

Was die Kassengelder anbetrifft, da wird es schwer sein, was davon baar, ohne Risico zu transportiren. Wenn Ihr 300 000 Rthlr. baar dorten behaltet, so ist [dieses] alles, was Ihr nöthig habet; alles übrige sollet Ihr suchen durch die Münzjudens oder auch durch Kaufleute durch Wechsel an den Geheimen Rath Köppen nach Berlin zu übermachen. Ich habe vorlängst schon aus Besorgung der Umstände, so arriviren können, nicht gewollt, dass Ihr viel baares Geld dort behalten sollet, und hättet Ihr solches gleich besser befolgen sollen. Nun müsset Ihr sehen, wie Ihr es noch durch Wechsel an Köppen zwingen könnet.

Wenn zwischen heute und dem 2. Julius nicht eine grosse Veränderung in denen Sachen vorgehet, so werde Ich denselben Tag von hier aufbrechen. Ich weiss, dass Daun Mir folgen wird; also werde Ich alles anwenden, um, wo es einigermaassen möglich ist, es unterwegens mit ihm zu einer Action zu bringen. Wann keine Verhinderung darzwischen kommt, so kann Ich in acht Tagen dort in Schlesien sein; weil aber es hier auf einer Bataille ankommt, so wird es wohl langsamer gehen. Ich kann Euch bei diesen Umständen nichts positives schreiben, inzwischen bin Ich hier mit allem nöthigen auf drei Wochen versehen. Treffe Ich Daun auf dem Marsch an und bringe [es] zu einer Bataille, so werde Ich, wenn es glücklich gehet, diesen so weit verfolgen, als es die Umstände und die Möglichkeit nur immer werden zulassen wollen; bin Ich aber unglücklich, da Gott vor sei, werde Ich nicht vom Fleck gehen, sondern ohngefähr gleiches Sort wie Fouqué haben. Gehet es aber gut, so werde Ich, wenn Ich mit dem Daun fertig, und alles gethan, was wird geschehen können, Mich gegen Schlesien wenden. Den Ort, wohin Ich alsdann eigentlich kommen werde, kann Ich Euch nicht positiv sagen; Ich muss Mich auf die Umstände richten, welche Ich vor Mich habe. Woferne Ich Mich mit Daun nicht schlagen kann und Ich sehe, dass er Mich doch folget, so werde Ich Mich mit Meiner Armee in der Gegend von Schweidnitz hinziehen. Weil Ich Euch keine Route vorschreiben kann, welche Ich nehmen werde, so habt Ihr ohngefähr von der Gegend Sagan und so herunter bis über Löwenberg gewisse vertraute Leute verkleidet, auch nur schlechte Leute zu bestellen, die Mir, nur jedoch auch zuverlässig, sagen können, was der Feind thut und machet; zum Exempel: Laudon belagert Glatz, er stehet da und da, man schätzt ihm so und so stark, er hat [da] und da Posten, [und] was dergleichen mehr, damit Ich weiss, wornach Ich Mich richten

kann. Ich habe vor Meine Armee die baare Verpflegung bis inclusive den Monat November bei Mir, also dürfet Ihr davor gar nicht sorgen. Sollten Briefe aus der Türkei kommen, so könnet Ihr Mir solche durch verkleidete und verstellte Personen cito gegen die Grenze und dahin, wo Ich etwa sein werde, schicken.

Woferne Ich den Daun gar nicht ankommen kann, so werde Ich den 9. Julius auf den schlesischen Grenzen sein; den Ort dazu kann Ich nicht eigentlich nennen: zwischen Naumburg am Queiss, zwischen Naumburg und Sagan und vielleicht gar zwischen Schmottseifen. Komme Ich nach Schlesien, so werde Ich die Bataillons, so noch unter Ziethen vom Fouqué übrig geblieben, auch vielleicht was aus Glogau oder sonst, nachdem die Umstände sein werden, an Mich ziehen; alsdann obgedachte neue Kanonen von Tauentzien besorgt und ganz fertig und völlig equipiret [und] parat sein müssen. Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12228. INSTRUCTION VOR DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Gegeben Hauptquartier Gross-Dobritz, 29. Juni[1] 1760.

Ich werde hier den 2. des instehenden Monates Julii des Morgens früh wegmarschiren, da Ihr alsdenn des Nachts über das Wasser gehen und die Brücken abschlagen lassen werdet.

Was Meinen Marsch betrifft, so wird Mein erster Marsch auf Cracau[2] sein, der zweite aber auf Kamenz. Ich gedenke und hoffe, dass Ich auf dem ersten Marsch von Euch noch Nachricht von des Daun seinen Mouvements werde erfahren können. Den zweiten Tag werdet Ihr sehen können, ob das Lager von Reichenberg weg ist, wovon Ihr Mir dann sofort Nachricht zu geben habt. Denjenigen, welchen Ihr damit schicket, könnet Ihr bei Zadel oder bei Riesa über das Wasser gehen lassen.

Laut allen Nachrichten so wird Daun Mir folgen und Ihr also nichts weiter vor Euch behalten wie die Reichsarmee. Ich werde von Kamenz nach der Gegend von Bautzen marschiren und, wo es in der Welt möglich ist, unterwegens mit dem Feinde eine Affaire zu engagiren suchen. Sollte es aber nicht möglich sein, so ziehe Ich doch die ganze Armee von Daun nach Mir, und habt Ihr alsdenn weiter nichts als Euer Lager und die Gegend von Leipzig zu decken. Sollte der Feind ein Detachement nach der Gegend von Leipzig schicken, so werdet Ihr immer in denen Umständen sein, mit einem Theil von Eurem Corps dahin zu marschiren und den Feind von da wegzujagen, die Position

[1] Die Instruction wurde erst am 30. Juni an Hülsen abgeschickt, vergl. Nr. 12235. — [2] Nordwestnördl. von Königsbrück.

aber, so Ihr bei Meissen habet, demohngeachtet doch conserviren zu können, indem der Feind ohnmöglich das Lager, so er hat, mit seinem ganzen Corps verlassen wird.

Ich bin ohnmöglich im Stande, Euch über alle die Fälle, so geschehen können, zu instruiren, indem dergleichen sehr viel und von differenten Sorten sein könnten, als par exemple: Schlage Ich den Daun, so kann man wohl leicht absehen, dass solches die Reichsarmee sehr behutsam und précautionneuse machen und solche nichts hasardiren wird. Werde Ich hergegen geschlagen, so kann Ich Euch vor gar nichts respondiren von dem, so geschehen wird. Kommt es hier nicht zur Bataille und wir gehen mit denen Oesterreichern zugleich nach Schlesien hin, so könnet Ihr Euch leicht vorstellen, dass unsere Correspondance auf einige Zeit wird ganz aufgehoben sein, da Ihr also alsdenn ferner als ein Mir bekannter ehrlicher und braver Mann zu handeln und nach Eurem besten Wissen und Gewissen zu thun habt, dass Ihr in allen Fällen, so vorkommen, allemal die beste und die honorableste Partie nehmet: zu sagen, dass Ihr Euch von dem Feinde nicht auf den Fuss treten lasset und dass Ihr alles zu conserviren und zu erhalten suchet, was noch zu erhalten sein wird. Ihr begreifet selbst sehr wohl, dass, wenn man einige zwanzig Meilen auseinander, es fast ohnmöglich sei, dass man über vorkommende Fälle mit einander correspondiren könne, und dass Ich ausser Stande sei, Euch bei jedem Fall zu instruiren, was Ihr zu thun habt; denn alleine die Briefe und die Antworten darauf acht Tage Zeit erfordern würden. Da es also ohnmöglich, dass wir dergleichen thun können, also überlasse Ich alles Eurer guten Ueberlegung.

Wenn währender Zeit in der Lausnitz noch was gutes vorfallen sollte, es mag sein, was es will, so werde Ich Euch schon davon Nachrichten geben; nur müsset Ihr nicht denen ersten Zeitungen, so die Oesterreicher und Sachsen aussprengen, so leichtlich Glauben geben.

Wenn Ihr auch auf vierzehn Tage vorläufig Mehl und Fourage vor Euer unterhabendes Corps von Torgau kommen lassen und solches in Eurem Lager behalten werdet, so glaube Ich, dass Ihr nicht übel thun dörftet.

Wegen derer Reconvalescirten von unserm Corps, da wird es nicht angehen, dass solche zu uns stossen; also, wenn dergleichen seind, so müsset Ihr davon Bataillons formiren und solche anfänglich noch in Torgau oder in Wittenberg lassen, dass solche doch, wenn es auch nicht mehr ist, zur Defension dieser Städte dienen können; es wäre dann, dass die Sachen ein besseres Ansehen gewönnen, als solche jetzo haben, und dass die Sachen in Schlesien sich aufkläreten; solchenfalls Ihr solche alsdenn durch die sichersten Wege nach denen Conjoncturen und Umständen zu Meiner Armee schicken [müsset].

So gerne Ich Euch auch noch Kavallerie hätte lassen wollen, so leiden es dennoch Meine übrige Umstände nicht, und sehet Ihr wohl

selber ein, wie Ich so schwach darunter bin, dass Ich nichts missen kann. Sollte bei Leipzig alles stille bleiben, so werdet Ihr sodenn doch von denen 2 Escadrons Freihusaren und von dem Bataillon von Salenmon disponiren können.

Die Bagagewagens von denen Regimentern von der Armee, zu sagen von denen, so Ich hier habe, werdet Ihr wohl nur immer bis auf andere Zeiten nach Magdeburg schicken können.

Ihr werdet übrigens noch aus der abschriftlichen Anlage ersehen, was Ich an den Geheimen Finanzrath Zinnow zu Wittenberg Eures Corps halber befohlen habe.[1]

Dieses ist Meine Instruction, so Ich Euch vorerst währender Meiner bevorstehenden Abwesenheit ertheilen kann, und habe Ich das allergnädigste und versicherte Vertrauen zu Euch, Ihr werdet solche als ein rechtschaffener, ehrliebender, capabler und braver Officier getreulichst und überall befolgen und Meinen Dienst und die Ehre Meiner Waffen überall nach allen Euren äussersten Kräften zu mainteniren suchen und darunter nichts unterlassen noch versäumen, was nur immer in Eurem Vermögen stehet. Dahergegen Ihr Euch nicht nur aller Meiner Gnade und Protection, sondern auch Meiner gewissen Erkenntlichkeit werdet versichert halten können.

Nach dem Concept. Friderich.

12229. AN DEN GEHEIMEN FINANZRATH ZINNOW IN WITTENBERG.

Gross-Dobritz, 29. Juni 1760.

Dass des Königs Majestät gerne sehen würden, wann er sogleich arrangirete, damit er dem unter Commando des Generallieutenant von Hülsen stehenden Corps[2] die Verpflegungsgelder noch auf vier Monat vorausschicken könnte, auf dass der General Hülsen solche bei sich in seinem Lager habe; welches er so einrichten müsste, damit die Gelder dieses[3] wenigstens den 2. kommenden Monates Julii gegen Abend spätestens bei Meissen ankämen.

Wenn Se. Königl. Majestät von hier wegmarschiren würden, so würde es wohl gut sein, dass das vor das Hülsensche Corps erforderliche Mehl nebst der etwa noch nöthigen Fourage bis ultimo Novembris in Torgau bleibe.

Alle alsdenn noch übrige Fourage sollte er nach Magdeburg transportiren und bringen lassen. [Friderich.]

P. S.

Sein Kopf soll davor repondiren, dass davon nichts auskomme.

Nach einer Abschrift. Der Zusatz war in der Ausfertigung vermuthlich eigenhändig.

---

[1] Vergl. Nr. 12229. — [2] Vergl. Nr. 12228. — [3] So.

12230. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Dobritz, 29 juin 1760.

Préalablement faut-il que je vous dise qu'il faut absolument que vous ne disiez mot à qui que ce soit de tout ce qui suit.

Je vous ai déjà fait informer de la marche de Laudon en Silésie avec un corps de troupes d'environ 40000 hommes. Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, l'échec que le pauvre Fouqué a essuyé contre lui avec sa petite troupe. Toutes ces circonstances me forcent, bon gré mal gré moi, et je ne saurais prendre aucun autre parti, que de marcher avec mon armée d'ici au secours de la Silésie. Je laisse ici dans mon camp de Meissen le lieutenant-général de Hülsen avec un corps de troupes, pour maintenir ma position de Meissen et en Saxe. Comme il ne faut pas douter que Daun me suivra avec son armée, laissant celle de l'Empire près de Dresde, je tâcherai de tout mon possible de l'attaquer chemin faisant et de l'engager à une affaire décisive. Si je réussis, cela commencera au moins à changer le triste état de mes affaires; si je suis malheureux, cela ne fera que prévenir ma catastrophe de quelques semaines.

Vous verrez vous-même par là que la correspondance entre nous cessera presque entièrement pendant ce temps. C'est pourquoi je vous en avertis, afin que vous ne m'écriviez point, jusques à ce que vous saurez avec certitude où je suis et quels succès mes entreprises ont eus.

Nach der Ausfertigung.

Federic.

12231. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier de Dobritz, 29 juin 1760.

La mauvaise et très critique situation dans laquelle je me trouve, surtout après l'échec que le général Fouqué a essuyé auprès de Landeshut, me force, bon gré mal gré moi, de marcher au secours de la Silésie et de voir, en même temps, si, chemin faisant, je saurais me battre avec l'armée autrichienne qui, sans doute, me suivra. Mes circonstances sont aussi malignes qu'il ne me reste qu'à prendre un parti désespéré, et, si je craignais que vous sauriez peut-être bientôt apprendre de fâcheuses nouvelles de moi, je n'y serais pas trop mal fondé. Je laisse ici, pour maintenir ma position auprès de Meissen et en Saxe, le général Hülsen commandant d'un corps de troupes qui à peine a 14000 hommes complets. Hadik avec l'armée de l'Empire, qui campent auprès de Dresde, ont 23 à 24000 hommes; ainsi jugez ce qui en saura devenir de tout ceci. L'armée russienne se met aussi en marche contre mes États de la Poméranie, [de la Nouvelle-Marche] et de la Silésie, [à la-

quelle] mon frère s'opposera aussi bien qu'il saura, de sorte qu'il faut bien, selon toutes les apparences, que, dans le courant du mois de juillet, il sera décidé de toutes mes affaires, et, selon toutes apparences, on pourra se représenter à peu près que cela ne saura qu'aller mal, la supériorité de mes ennemis étant trop décidée. En attendant, quand je marcherai d'ici, et dans la situation embrouillée de mes affaires, ma correspondance avec vous restera, sinon interrompue, au moins pour quelques semaines suspendue; mais je vous serai bien obligé, si entre ce temps il y aura quelque chose à communiquer de votre part ici en Saxe, [que] vous voudrez bien le marquer au général Hülsen, que je laisse dans mon camp de Meissen.

Il est vrai que la face de mes affaires ici est à présent si désespérée qu'il m'est presque impossible d'en pronostiquer quelque chose de bon; mais, comme je n'ai pas été le maître de la corriger, malgré tous les efforts que j'ai faits, je ferai au moins celui encore d'agir avec autant de prudence que de valeur, pour changer le triste sort où je me trouve actuellement; le reste dépendra des évènements dont je ne suis pas le maître.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12232. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Gross-Dobritz, 29 juin 1760.

Je viens de recevoir la lettre du 26 que vous m'avez faite, et ne saurais qu'applaudir à votre résolution prise, de marcher là où l'ennemi se présentera, d'un ou d'autre côté, pour le combattre, et, s'il y a moyen, de le détruire et de lui faire tout le mal, en attendant, possible, sans trop éparpiller vos troupes, pour rester assez en force pour entreprendre une affaire de conséquence. Mais, comme Fouqué a retiré avant son malheur presque toute la garnison de Glogau, où il n'y a actuellement qu'un faible bataillon, presque pas suffisant pour faire les gardes ordinaires, je serai bien aise, et il sera indispensable, et vous y pourvoyez, en jetant au plus tôt ce qu'il faut à Glogau, avant que les Russes sauraient y arriver. J'ai donné mes ordres qu'un des bataillons que le général Ziethen a sauvés du corps de Fouqué, doit marcher à Glogau;[1] mais, comme cela saurait trop traîner, vous aurez la bonté d'y pourvoir en attendant, pour n'avoir rien à risquer.

Je reconnais tout l'embarras où vous êtes, dans la situation où les choses sont là-bas; mais imaginez-vous toute l'étendue de l'embarras où je suis ici. Si je m'éloigne d'ici, j'expose le corps de Hülsen; si je reste, je ne saurais donner aucun secours à la Silésie, où tout ira en dessus dessous. Ainsi je suis forcé de prendre un parti. Autant que

[1] Vergl. Nr. 12227.

je m'en rompe la tête, il est difficile d'en prendre un qui soit bon. Voilà pourquoi je serai obligé d'agir au hasard; il ne me reste aucun autre moyen. On me donne des espérances au sujet d'un secours; mais je n'en vois aucun effet, et dans la situation [pressante] où je suis, il me faut de l'effet.

Je joins ci-clos les nouvelles que je viens de recevoir de Varsovie et de Pétersbourg.[1] J'y ajoute un blanc-signé de ma main, pour en faire votre usage à l'égard de cet officier russe dont votre lettre fait mention.[2]

Quant à ce qui regarde les reconnaissances en argent à des officiers qui ont fait une action distinguée contre l'ennemi, je souhaiterais que vous fussiez plus généreux et donniez plus largement, afin de les animer et d'autres à les imiter. Si le fonds destiné à cet usage s'épuise, vous n'avez qu'à me le mander; je le rafraîchirais avec bien du plaisir.

Vous aurez de la peine à vous représenter mon embarras et ma situation! Je ne saurais faire ici que des fautes et ce qui serait, dans un autre temps, [contre] la raison et les règles de la guerre; mais je suis forcé d'agir, au hasard de ce qu'il en arrivera, et, malgré tout, je serai nécessité de voir comment je pourrais débarrasser la Silésie, s'il y a moyen de le faire encore.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12233. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

[Gross-Dobritz, Juni 1760.]

Danke Nachricht. Hier nichts neues als die Detachements von die 10 Bataillons und 2 Comp[agnien]. Nicht nach Schl[esien], s[ondern] nach . . . . .[3]

Gestern ist Brentano sein Corps auch nach Königsbrück marschirt. Ob Lacy steht oder weg ist, nicht positive . . .; glaube, es morgen zu erfahren.[4]

Bitte sehr alle Sorge, Nachricht geben.

Fouqué sein Corps ist ohngefähr 6000; 1700 Mann sind durch, das übrige ist mausetodt und blessirt. Der Feind hat viel verloren.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Proschwitz 29. Juni.

---

[1] Liegen nicht vor. — [2] Der Prinz hatte, Landsberg 26. Juni, berichtet: „Le juif Sabatky est venu m'apprendre qu'un officier russe veut servir d'espion, si vous voulez donner un billet, signé de votre main, comme quoi il sera lieutenant-colonel, et qu'il recevra une pension à la paix.“ — [3] Vielleicht ist „Bischofswerde“ zu lesen. — [4] Eichel schreibt am 28. Juni an den Minister Finckenstein: „Hier ist heute wiederum was von dem feindlichen Lager aufgebrochen; ob es Brentano allein oder aber auch Lacy sei, weiss man noch nicht eigentlich, noch wohin der Marsch gegangen; man wird es aber noch diesen Abend erfahren. Daun stehet noch. Wir sehen täglich gewissen Briefen entgegen. [Vergl. S. 468.] In gewissen Umständen erfahre ich, dass die Ungewissheit des Sorts fast so übel wie der Tod selbst sei.“

12234. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Gross-Dobritz, 30 juin 1760.

Après vous avoir expliqué par ma lettre d'hier[1] mon embarras sur la situation où je me trouve, j'ai pris la résolution de marcher le 2 du mois qui vient de juillet vers la Silésie. Je laisse le général Hülsen dans mon camp de Meissen. Vous serez apparemment surpris, quand je vous dirai que je prendrai ma marche sur Cracau,[2] Marienstern et Bautzen; mais je pense de tourner Daun de cette façon-là, en sorte qu'il engage, lui à moi, une affaire d'arrière-garde, ou moi à lui, en le coupant de Dresde, ou d'engager peut-être avec lui tout-à-fait une affaire générale. Je ne saurais vous dire ce qu'il en arrivera, mais, à ce que j'en présume, ce sera à peu près comme cela que les affaires se passeront. Dès qu'il sera arrivé quelque chose, je vous en avertirai incessamment.

Comme les [chemins] à moi pourront être en attendant mal assurés, il faudra bien que notre correspondance reste suspendue pendant ce temps, jusqu'à ce que vous saurez où je suis et ce qui sera passé à mon égard.

Je ne puis pas vous expliquer toutes mes idées; si je réussis, comptez que cela remettra tout en règle.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12235. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Gross-Dobritz, 30. Juni 1760.

Als einen Anhang zu der Euch heute von Mir Selbst zugestelleten schriftlichen Instruction vom gestrigen Dato[3] mache Ich Euch hierdurch noch, wiewohl unter dem höchsten Secret, bekannt, dass, weil Ich nur hauptsächlich darum hier weggehe, um mit dem Daun auf eine oder die andere Art eine Affaire zu engagiren, auch ohnfehlbar glaube, ihn auf dem Marsch dazu zu bringen, Ich also, wenn Mein Vorhaben nicht gut gerathen sollte, alsdenn noch suchen werde, ehe Ich weiter weggehe, hier noch mit Dresden fertig zu werden. Ich werde solchenfalls von Euch die Pontonbrücke verlangen, auf dass Ich alsdenn in der Gegend von Pillnitz oder auch gegen Pirna über die Elbe kommen kann. Dannenhero Ihr, im Fall Ihr benachrichtiget oder gewahr werdet, dass die Sachen recht gut gegangen, die Schiffbrücke bei Euch gleich wieder retabliren und die Pontons parat und fertig, auch angespannet halten lassen sollet, auf dass, sowie Ich solche fordern lasse, Ich selbige sogleich bekommen könne.

Ihr werdet selbst ermessen, dass Ich nicht im Stande bin, Euch voraus zu schreiben, wie die Umstände eigentlich gehen werden; wenn

[1] Nr. 12232. — [2] Vergl. S. 471. — [3] Nr. 12228.

Ich Mich aber mit dem Feinde bei die Ohren fassen sollte, so wird es fast ohnfehlbar zwischen Marienstern, Kamenz oder Bautzen sein.

Dann wird es noch einen besonderen Umstand dabei machen, ob man die österreichische Armee nach Böhmen hinein wird treiben können oder aber solche wird nach Dresden hineinjagen müssen. Nimmt solche den Weg nach Dresden, so werde Ich sie dahin chaudement verfolgen; ziehet sie aber nach Böhmen, so muss Ich sie alsdenn auch chaudement dahin verfolgen; worauf, nachdem die Umstände sein werden, woferne Mich nicht die grösseste Noth nach Schlesien treiben wird, Ich erst hier ein Ende machen werde; sonsten Ihr wohl selber begreifet, dass Ich dorthin muss.

Ich schreibe Euch nur alle diese Umstände deshalb vorläufig und zu Eurer ganz alleinigen Wissenschaft, damit, wenn Meine Absichten darunter mit göttlicher Hülfe erfüllet werden, Ihr Euch gleich von Meinem Plan eine völlige Idee machen könnet.

Nach dem Concept. Friderich.

12236. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Hauptquartier Dobritz, 30. Juni 1760.

Ich habe Eure beide Schreiben vom 24. und vom 26. dieses nebst deren Einlagen richtig erhalten und bin Euch vor die Communication derer darin gemeldeten Nachrichten sehr obligiret.

Ich habe bei solcher Gelegenheit Euch hierdurch, jedennoch vorerst noch im Vertrauen und dass Ihr davon noch nichts zur Unzeit eclatiren [lassen] oder sagen sollet, [avertiren wollen,] wie dass, da Ich sehe, wie Meine Hülfe in Schlesien nothwendig ist, Ich den Generallieutenant von Hülsen mit einem besonderen Corps bei Meissen stehen lassen werde, um Meine Position in Sachsen zu mainteniren, vor Mich aber werde Ich den 2. des kommenden Monates Julii mit Meiner bei Mich habenden Armee von hier aufbrechen und durch die Lausnitz nach Schlesien marschiren. Ich werde ohngefähr sieben Tage Marsch bis gegen Lauban haben, den eigentlichen Tag Meiner Dahinkunft aber kann Ich Euch noch nicht sagen; denn da, wie Meine Nachrichten lauten, Daun, wenn Ich nach Schlesien marschiren wollte, Mich gleich dahin folgen wird, so werde Ich alles auf der Welt mögliche thun, um den Daun auf dem Marsch zu attaquiren und es mit ihm zu einer Bataille zu bringen. Sobald solches geschehen und, wie Ich hoffe, vor uns glücklich gegangen sein wird, so werde Ich alsdenn [Mich] gleich nach Schlesien wenden und, wo möglich, gewiss nach Schweidnitz kommen. Es kommt also vorerst auf eine Bataille an. Sollte Ich es aber auch mit dem Daun nicht dazu bringen können, so werde Ich Mich demohnerachtet doch auf Schweidnitz ziehen müssen. Menagiret

also diese Meine Nachricht bloss vor Euch, damit nichts davon durch jemanden anders eclatiren und zu früh an den Feind transpiriren könne, der sogleich seine Mesures darnach nehmen und Meine Absichten zu evitiren suchen würde.

Alle Eure Mir sonst gemeldete und von Euch erwähnte Anstalten[1] seind recht gut, und approbire Ich solche.

Nach dem Concept. Friderich.

---

12 237. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Hauptquartier Gross-Dobritz, 30. Juni 1760.

Ich bin Euch vor die in Eurem Schreiben vom 25. dieses Mir communicirete Nachrichten sehr obligiret. In denen jetzigen Umständen ist nichts anders zu thun, als vigilant und allerte zu sein, die Ohren steif zu halten und sich den Feind nicht auf den Fuss treten zu lassen. Habt übrigens nur ein wenig Geduld; Ich hoffe, dass mit göttlicher Hülfe sich die Sachen binnen weniger Zeit ändern und in Schlesien ein ganz anderes Ansehen wie jetzo bekommen sollen, dazu Ich gewiss alles menschmögliche thun und nichts darunter vergessen werde.

Nach dem Concept. Friderich.

---

12 238. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Gross-Dobritz, 30 juin 1760.

J'ai bien reçu vos deux rapports du 13 et du 17 de ce mois, et je me suis toujours confié à la pénétration et à la justesse de penser de M. Pitt qu'il trouverait lui-même à quel point j'ai été indispensablement obligé d'attirer à moi les 10 escadrons de mes dragons qui avaient subsisté jusqu'ici auprès de l'armée alliée. Les circonstances gênantes où je suis vis-à-vis de mes ennemis, ne font malheureusement qu'augmenter de jour en jour, à cause de leur trop grande supériorité en nombre, et je n'entends absolument plus rien de l'aide et de l'assistance efficace des Turcs si nécessaires au redressement de mes affaires et au bien-être de celles de la cause commune, de manière que, quoique les apparences y aient été favorables pendant quelque temps, il ne semble plus qu'il en soit question, n'ayant point reçu de lettres ultérieures de la Turquie à cet égard.

Vous jugerez, au reste, vous-même que l'évènement fâcheux arrivé en dernier lieu relativement à la garnison de Québec n'a pu que m'être

[1] Zur Vertheidigung von Schweidnitz.

extrêmement sensible.[1] Je souhaite du fond de mon âme qu'il ne soit d'aucune mauvaise suite et que l'espérance qu'a conçue le ministère britannique par rapport aux opérations du général Amherst du côté de Montréal, puisse être accomplie, pour aider à remettre les affaires sur un pied tel qu'on saurait les désirer.

Secret. Au surplus, la critique et mauvaise situation où je me trouve à présent, m'a forcé, bon gré mal gré moi, de marcher d'ici au secours de la Silésie et de voir si, en chemin faisant, je saurais trouver l'occasion de combattre Daun qui, selon toutes les apparences, m'y suivra. Mes circonstances sont si malignes, à un tel degré, qu'il ne me reste qu'à prendre les partis les plus désespérés, et, si je ne craignais que vous auriez en peu de bien mauvaises nouvelles de moi, je ne parlerais pas tout-à-fait sans vraisemblance. Je laisse ici le lieutenant-général Hülsen pour maintenir la position que j'ai auprès de Meissen. L'armée russe se met en mouvement contre mes États, à qui mon frère Henri avec son armée s'opposera, de sorte qu'il faut que le mois suivant de juillet, selon toutes les apparences, décide de nos affaires. J'avoue qu'elles sont dans un état mauvais et embrouillé par la supériorité trop décidée des ennemis qui me pressent de tous côtés. Enfin, le bon Ciel y pourvoira, à l'assistance duquel je me fie.

Nach dem Concept. Federic.

12239. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Gross-Dobritz, 1. Juli 1760.

... Le dessein[2] de la marche du Roi est tenu très secret. Démain, à l'aube du jour, Sa Majesté décampera. Il faudra voir la résolution que Daun prendra. S'il reste dans sa position actuelle, cela gênera extrêmement le Roi, par rapport au corps de Hülsen. S'il nous suit, comme Sa Majesté se le persuade, il dépendra de la route qu'il prendra. S'il défile le long des montagnes, il sera inabordable; s'il côtoie le Roi, il évitera difficilement un engagement, soit d'arrière-garde, soit général. L'affaire sera toujours pleine d'hasard, lui étant presque 2 contre 1. Le Roi est forcé de prendre un parti. Si, après l'échec de Fouqué, il laisse faire Laudon, toute la Silésie est flambée, et celui-ci se joindra à Daun pour accabler Sa Majesté par leurs forces unies. Enfin la crise est horrible. Il faut faire les derniers efforts pour la changer. *Optima salus victis etc.* Que Dieu assiste le Roi! tout ira bien ...

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

---

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 17. Juni, berichtet, dass die Garnison von Quebec am 30. April von den Franzosen in der Nähe von Quebec geschlagen und unter starkem Verlust in die Festung zurückgeworfen worden sei, in der sie nunmehr belagert würde. — [2] Das folgende französisch, weil in Chiffern. Vergl. S. 456. Anm. 2.

12240. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

Quartier général de Quolsdorf,[2] 2 juillet 1760.

J'ai eu la satisfaction de trouver à mon arrivée ici la lettre que vous m'avez écrite du 29 de ce mois. Quant aux chiffres avec les gouvernements de Küstrin et celui de Stettin, ils n'en ont jusqu'à présent aucun, et, si le duc de Bevern s'est peut-être servi quelques fois de celui des gouvernements de Silésie, dont Fouqué a été en possession, c'est apparemment qu'il a gardé ce même chiffre depuis le temps où il commanda les troupes en Silésie.[3] Il serait, cependant, toujours bien que, dans le temps présent, ils fussent pourvus d'un chiffre, pour [s'en] servir dans leur correspondance avec vous, quand les circonstances exigeront cette précaution. Mais, comme il est impossible, dans la position où je me trouve actuellement, que je leur envoyasse, à chacun, un exemplaire de celui que je vous ai envoyé en dernier lieu, vous aurez la bonté de choisir un homme affidé et fidèle auprès de vous qui copie deux fois exactement votre exemplaire, dont vous enverrez un au gouvernement de Stettin et l'autre à Küstrin, et dont ils pourront se servir encore, en cas de besoin, pour leur correspondance avec moi et avec les commandants des forteresses en Silésie.

Ce que vous faites ou entreprenez contre les Russes, est tout-à-fait très bien jusqu'à présent, mais je ne saurais vous dissimuler que, si je me trouvais à votre place, j'aurais d'abord commencé à marcher avec toutes mes forces contre Tottleben, que j'aurais attaqué, sans balancer, et chassé de la Poméranie, après quoi je me serais incessamment tourné contre l'autre armée russe. Vous donnez de bonnes nasardes à ces gens-là, mais il leur en faut des plus fortes et des plus sensibles; au surplus, vous verrez que les Russes n'approcheront pas de nos frontières avant le 20 de ce mois. De Laudon, je ne saurais rien vous dire à présent.

Il faut que préalablement je voie comment mon plan réussira, et ce que j'effectuerai. Si ces choses vont à mon gré, alors sans faute je me tournerai vers la Silésie, et alors vous n'aurez rien à observer que les Russes; mais, si mon entreprise [manque], en ce cas-là vous n'auriez pas tiré un grand secours du corps de Fouqué, supposé qu'il existât encore. Dès qu'il se sera passé quelque chose ici, et que je puisse vous en écrire positivement, je ne manquerai pas de le faire incessamment.

Je ne saurais jusqu'ici rien vous écrire de positif du cas qui pourra arriver ici.

Federic.[4]

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

1 Die Berichte des Prinzen Heinrich im Monat Juli sind datirt vom 5. bis 15. aus Landsberg, vom 20. bis 26. aus Gleisen (ostnordöstl. von Zielenzig), am 28. aus Starpel (nordnordwestl. von Schwiebus), am 31. aus Padligar (südostöstl. von Züllichau). — 2 D. i. Quoosdorf, nördl. von Königsbrück. — 3 Vergl. Bd. XVI, 437. — 4 Am 1. Juli wird dem Prinzen geschrieben: „Il est arrivé ce que j'avais craint à

12241. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général à Nieder-Gurka,[1] 6 juillet [1760].

Afin que[a] vous soyez instruit au moins où je suis à présent, et de ce qui se passe ici, j'ai voulu vous en avertir, par ce peu de lignes. qu'après avoir passé l'Elbe et marché à Gross-Dobritz, j'ai tout fait pour engager Daun à une affaire décisive, ou, du moins, d'attaquer Lacy avec son corps, ce qui cependant ne m'a pas réussi, ni l'un, ni l'autre, parceque Daun s'est tiré avec le gros de son armée dans les postes très difficiles de Hartha[3] et vers Bischofswerda, et que Lacy, qui m'était le plus proche à Lichtenberg,[4] après avoir été averti de la marche que je fis le 4 sur lui, par deux régiments de hussards qui formaient son avantposte près de Kœnigsbrück, et que j'ai été obligé de faire renverser et disperser chemin faisant, en prenant sur lui une quarantaine de prisonniers, se retira avec la dernière précipitation de son poste de Lichtenberg vers Radeberg. Je suis marché ainsi le 4 à Pulsnitz et le 5 à Marienstern, d'où je suis arrivé ici. En attendant, Daun est déjà marché la nuit au 5 à Bautzen et la nuit passée à Gœrlitz, de sorte que je ne vois presque plus de moyen d'engager Daun dans ce pays-ci, et que Lacy s'est jeté dans les montagnes de Bohême, où je ne saurais le suivre par plus d'une raison. Je continuerai ainsi mon chemin vers la Silésie, en suivant Daun. Il me faut faire demain ici un jour de repos pour les troupes et pour faire différents arrangements très nécessaires; mais je compte d'être le 10 en Silésie aux environs de Siegersdorf,[5] où je réglerai mes démarches en conséquence des circonstances que je trouverai devant moi. Voilà tout ce que je saurais vous marquer aujourd'hui.

Je pense à présent au moyen de donner une nouvelle tournure à tout ceci, mais je ne saurais répondre de l'évènement.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

l'égard du fonds d'environ 70000 écus qu'on vous avait indiqué à Küstrin [vergl. S. 422. 458] comme point assigné et comme étant prêt encore à ma disposition, la susdite chambre m'ayant marqué que tout ce fonds avait déjà été assigné et payé." Der König habe aber den Geheimrath Köppen in Berlin angewiesen, bis zu 100000 Thlr. für den Prinzen bereit zu halten.

[1] D. i. Nieder-Gurig, nordöstl. von Bautzen. — [a] Die obigen Mittheilungen werden fast wörtlich in einem Schreiben von demselben Tage dem Minister Finckenstein gesandt, ebenso (in deutscher Uebersetzung) dem Minister Schlabrendorff. Schlabrendorff erhält den Befehl, die Generale Treskow und Zastrow zu avertiren, „dass Ich komme; meldet ihnen aber auch dabei, dass Daun zugleich mitkommet. Ich erwarte mit dem grössesten Verlangen Nachrichten aus der Türkei oder über Warschau, sobald es nur einigermaassen mit Sicherheit wird geschehen können, um nur zu wissen, woran Ich darunter bin." — [3] Südwestl. von Bischofswerda. — [4] Westl. von Pulsnitz. — [5] Nordwestl. von Görlitz.

12 242. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.[1]

Hauptquartier Nieder-Gurka,[2] 8. Juli 1760.

Ich mache Euch hierdurch im höchsten Vertrauen, unter dem Siegel des grössesten Geheimnisses, zugleich aber auch zu Eurer Direction und um Euch darnach zu richten, bekannt, dass nach Meinen Nachrichten, nachdem Daun gestern von Bautzen auf Görlitz marschiret ist, derselbe von dar auf Weissenberg[3] gegangen und intentioniret sein soll, weiter nach Böhmen zu marschiren. Lacy mit seinem Corps steht inzwischen noch der Gegend Bischofswerde.

Mein Plan also, welchen Ich nach diesen Nachrichten gemachet, ist der, dass, wenn Daun nach Böhmen marschiret, um durch diesen Weg weiter nach Schlesien zu gehen, Ich gewillet bin, zuvorderst hier in Sachsen mit dem Feinde reinen Tisch zu machen. Deshalb Ich dann zuerst auf das Corps von Lacy loszugehen gedenke, um solches, wo nicht mehr, doch aus Sachsen zu verweisen und dann, wann Ich dasselbe platt aus Sachsen weggeschmissen, Mich alsdenn nach dem Weissen Hirsch[4] zu zu ziehen. Da Ich alsdann wenigstens an 42 Pontons nöthig haben werde, so müsset Ihr sodann sehen, Mir solche mit sicheren Detachements baldig zu schicken, wie Ich denn Meines Ortes zugleich ein starkes Detachement gegen Radeburg entgegenschicken werde, damit Ich da die Pontons an Mir ziehen und darauf bei Pillnitz[5] oder aber gegen Pirna über das Wasser kommen könne. Ihr müsset sodann denselben Tag gegen Kesselsdorf vorrücken, auch gleich die schwere Canons und Mortiers an Euch ziehen. Wenn Ihr Euch dergestalt den Feind en front zeigen werdet, so wird solcher von seinen Retranchements nicht abgehen dörfen, währender Zeit Ich ihm in den Rücken kommen werde. Wenn Ihr dann sehet, dass er aus dem Plauenschen Grund wegläufet, so dörfet Ihr nur gleich über die Weistritz übergehen und die Anhöhen besetzen, dabei dann die Brücken von Plauen die besten sein dörften, und nicht die von der Oster,[6] als welche letztere etwas zu gefährlich sein möchten. Dieses ist, was Ich Euch zu Eurer Direction jetzo schreiben kann; sollte aber Daun aus Böhmen inzwischen wieder zurückkommen, alsdenn gehet vorgedachtes nicht an.

Friderich.

P. S.

Ihr müsset auch noch mehr Mehl vor uns nachkommen und Brod backen und vor uns fertig halten lassen, damit wir solches vorräthig finden.

Nach dem Concept.

---

[1] Die Berichte Hülsens im Juli sind datirt vom 2. bis 11. aus Schlettau (vergl. S. 300), am 20. und 21. aus Leubnitz (südöstlich von Dresden), am 30. und 31. wieder aus Schlettau. — [2] Vergl. S. 482. Anm. 1. — [3] Oestl. von Bautzen. — [4] Ostnordöstl. von Dresden. — [5] Südöstl. von Dresden, rechts an der Elbe. — [6] Ostra, Vorwerk westl. von Dresden, an der Weistritz.

12 243. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général de Weissig,[1] 11 juillet [1760].

Pour vous donner au moins en gros de mes nouvelles, je vous dirai que, parceque Daun avait poursuivi sa marche avec le gros de son armée vers la Silésie, étant passé de Bautzen à Gœrlitz et vers Lauban, je me suis attaché principalement au corps de Lacy, dans le dessein de le combattre, dès que j'aurais pu l'engager.

Dans ce dessein, je suis marché le 7 de Nieder-Gurka[2] droit vers Bautzen, que l'ennemi avait entièrement abandonné à mon arrivée. Le 7, je suis allé reconnaître la position que Lacy avait auprès de Hartha,[3] où je fis culbuter tous ses avant-postes dans son camp, à quelle occasion nous avons fait quelques officiers et au delà de 200 prisonniers de guerre. Le 8, j'ai poussé ma marche à Hartha, que Lacy avait déjà quitté pour se retirer à Reichenberg,[4] et, ne se croyant pas sûr dans ce camp-là, il est marché tout de suite à Dresde, où nous l'avons poursuivi jusqu'au delà de *Weissen Hirsch*, et pris un officier et une douzaine de prisonniers, sa marche s'étant faite avec une telle précipitation qu'il nous a été impossible, malgré tous les efforts que j'ai faits, de l'atteindre, ni de l'engager à quelque affaire générale. Après donc que Lacy a passé l'Elbe par Dresde, je suis entré dans ce camp-ci; mais, comme je viens de recevoir des nouvelles que Daun se retourne avec son armée de ce côté-ci, il faudra nécessairement que je change de mesures, pour observer de quel côté il voudra se tourner, et, si je trouve l'occasion assez favorable pour engager avec lui quelque affaire, sans trop hasarder, je ne la négligerai pas.

Sans doute que vous trouverez tout ceci fort singulier; vous en verrez encore bien d'autres; nous ne sommes pas à la fin de nos travaux. J'apprends que les Anglais ont battu une flotte française, mais on ne dit pas où.[5] Le prince Ferdinand est à Ziegenhain vis-à-vis des Français, et l'on croit qu'ils en viendront aux mains. Je fais mille vœux pour votre conservation et pour la réussite de vos entreprises. Adieu, je suis fatigué comme un forçat.

Federic.[6]

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Oestl. von Dresden. — [2] Vergl. S. 482. Anm. 1. — [3] Vergl. S. 482. Anm. 3. — [4] Nordwestl. von Dresden. — [5] Gemeint ist jedenfalls der Seesieg der Engländer bei Quebec am 15. Mai. Vergl. Schäfer a. a. O., Bd. II, Th. 2, S. 148. — [6] Auf dem Berichte des Generallieutenants von Zieten, d. d. Marsdorf (östl. von Moritzburg) 11. Juli, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Ich hätte eben die Nachricht gekriegt, dass ein Corps von 4000 Mann gestern in Bautzen eingerücket wäre. Liesse alles, was wir hätten, bei Radeberg stehen, dass wir es auf die Seite kriegten."

12244. INSTRUCTION VOR DES GENERALLIEUTENANT PRINZEN VON HOLSTEIN-GOTTORP LIEBDEN.[1]

Hauptquartier Warnsdorf,[2] 12. Juli 1760.

Der Generallieutenant des Prinzen von Holstein-Gottorp Liebden haben 18 Bataillons, 2 Freibataillons, 15 Escadrons Kürassiers und das Regiment von Zieten bei sich, nebst denen Commandos, so noch von dem Major Zeilenberg und vom Rittmeister Wuthenow einkommen.

Sobald gedachtes Prinzen von Holstein Liebden hier ankommen, werden Dieselbe über die Brücke bei Kaditz gehen und occupiren das Lager bei Mobschatz.[3] 2 Bataillons von Goltz müssen die Brücken bedecken.

Die 2 Freibataillons von Quintus und von Wunsch besetzen die Höhen oder Schanzen von Reichenberg,[4] und müssen des Prinzen Liebden mit Dero Kavallerie beständig suchen, die Communication zu unterhalten.

Sollte sich morgen das Commando vom Major Zeilenberg repliiren und ziehen sich von Radeberg zurück, so muss solches auf die Höhen von Reichenberg stehen bleiben, um die Patrouilles zu versehen.

Des Prinzen Liebden müssen suchen, so viel als es nur immer menschmöglich sein wird, durch Patrouilles zu verhindern, dass kein Mensch, wer es wolle, nach der Stadt Dresden gelassen werde.

Ich marschire morgen gegen .....[5] und werde allda übermorgen mit Anbruch des Tages [suchen] weiter zu gehen, um den Feind, der bei dem Windberg stehet, im Rücken zu kommen.

Des Prinzen von Holstein Liebden werden gegen die Zeit auch vorrücken, jedoch aber ausser dem Kanonenschuss. Sollten Dieselbe sehen, dass der Feind seine Schanzen verlasse, so müssen Dieselbe mit ihrem Corps die Brücken von der Weistritz, sowohl bei Plauen als wie bei Potschappel,[6] passiren und von der Confusion des Feindes, so viel möglich, zu profitiren, auch, so viel möglich, den Feind von der Seite zu poussiren suchen, desgleichen etwas Infanterie in die Redouten setzen, so der Feind verloren, und die Canons darin zu arretiren, auch sonsten suchen, mit der Kavallerie nach Gelegenheit der Umstände zu agiren.

Sollten des Prinzen Liebden aber gewahr werden, dass der Feind durch Dresden durch wollte, so muss er gleich ein Bataillons oder 8[7] auf die Höhen von Reichenberg setzen und sodann etwas Kavallerie gegen Naundorf vorrücken lassen, um auf der Seite von denen Scheunen[8] nach befundenen Umständen agiren zu können.

[1] Die aus dem Monat Juli vorliegenden Berichte des Prinzen, vom 14. bis 18., sind auf dem „Lager bei Dresden“ datirt. — [2] Wahnsdorf, nordnordwestl. von Dresden, rechts an der Elbe. — [3] Kaditz rechts, Mobschatz links der Elbe, beide Orte nordwestl. von Dresden. — [4] Vergl. S. 484. Anm. 4. — [5] Lücke. Zu ergänzen ist vermuthlich: Dippoldiswalde. — [6] Südwestl. von Dresden. — [7] So; hinter „Bataillons“ fehlt offenbar eine Zahl. — [8] Stadt-Neudorf und die Scheunenhöfe, Stadttheile im Norden von Dresden.

Im übrigen müssen gedachtes Prinzen Liebden Mich von allen Bewegungen, welche der Feind morgen machen möchte, auf Meinen Marsch durch Husaren avertiren lassen, und müssen des Prinzen Liebden Mir solche über Braunsdorf, Ober-Nieder-Geersdorf,[1] durch den Tharandt gegen Oelsa,[2] als den Weg, so Ich nehmen werde, schicken.

Welches alles obgedachtes Generallieutenant Prinzen von Holstein-Gottorp Liebden bestens zu executiren und zu besorgen haben werden.

Nach dem Concept. Friderich.

12245. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général de Grüne Wiese,[3] 13 juillet [1760].

. . Vous croirez apparemment que je vous conte des songes, quand je vous apprendrai par cette lettre que je suis avec mon armée devant Dresde, après que mes marches et contre-marches ont eu l'effet sur l'ennemi que Lacy avec son corps et l'armée de l'Empire ont abandonné le *Plauenschen Grund* et se sont retirés, la nuit passée, du côté de Pirna vers Gross-Sedlitz.[4] Moi et le général Hülsen, nous avons d'abord investi la ville de toute part, et, comme l'ennemi n'a laissé que quelques bataillons avec Maquire en ville, je crois qu'il en sera fait en deux ou trois jours. Daun est encore avec son armée entre Gœrlitz et Lauban.

La nouvelle d'une rupture prochaine de la Porte Ottomane avec la cour de Vienne en Hongrie commence à éclater dans l'armée autrichienne, et des avis que j'ai de la Bohême, me confirment le ravage que les Turcs ont fait dans la Croatie, dont je vous avais déjà informé. Mes affaires, hélas! ont été jusqu'ici tant entremêlées de bonheur et de malheur, que je n'oserais être prophète comment tout ceci se succédera. En attendant, je n'oublierai rien pour faire mon devoir; si mes efforts ici prospèrent, je pourrai au moins présenter à l'ennemi une armée là où les circonstances l'exigeront, au lieu que, jusqu'à présent, je n'ai pu agir, pour ainsi dire, que par [des] détachements.

. . . . . .

Vous serez, sans doute, étonné de me savoir aux portes de Dresde; c'est un effet de la bizarrerie de ma fortune qui, durant toute cette guerre-ci, n'a fait les choses qu'à demi. Mes espérances se convertissent presque en réalité sur l'affaire que vous savez, et je me flatte que vous en aurez le même avantage de votre côté que moi du mien. Adieu, cher frère, je vous embrasse.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

[1] Braunsdorf nördl., Gersdorf westl. von Tharandt. — [2] Südöstl. von Tharandt. — [3] Südöstl. von Dresden. — [4] Westsüdwestl. von Pirna.

12246. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[1]

Au quartier général de Grüne Wiese, 13 juillet 1760.

Les mouvements que j'ai faits jusqu'à présent, ont eu le succès que j'ai séparé le maréchal Daun d'avec son armée de Dresde, de sorte qu'il se trouve actuellement encore entre Gœrlitz et Lauban, et que j'ai obligé, sans coup férir, Lacy avec son corps et l'armée de l'Empire d'abandonner leur camp presque inaccessible du *Plauenschen Grund* et d'aller se retirer, la nuit passée, du côté de Pirna vers Gross-Sedlitz, en ne laissant que quelques bataillons sous Maquire à Dresde, en sorte que j'ai investi aujourd'hui, avec le lieutenant-général Hülsen, cette place de toutes parts, et, si je ne me flatte trop, j'espère qu'il en sera fait en deux ou trois jours.

Je n'ai pas voulu manquer, cher Prince, de vous en faire part d'abord, afin que vous soyez informé de ce que je suis devenu. Je ferai mon devoir, autant qu'il sera en mes forces; il faut en attendre le succès, et je vous informerai incessamment des suites.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12247. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier auf der Grünen Wiese, 14. Juli 1760.

Ich habe einen an des Prinz Ferdinand von Braunschweig Durchlaucht sogleich abzuschickenden Courier[2] nicht abgehen lassen können, sonder Ew. Excellenz nur mit ganz wenigen zu vermelden, dass, nachdem des Königs Majestät Dero Weg auf Dero Märsche gegen Bautzen gerichtet, der Feldmarschall Daun die seinigen weiter gegen Schlesien vorpoussiret, uns auch bis Görlitz und noch weiter gegen Lauban vorgekommen seind, dagegen uns den General Lacy in seinen festen Lägern zur Seite gelassen, um uns bei dem weiteren Vormarschiren nach Schlesien vermuthlich beständig in der Arrièregarde zu harceliren und die Märsche so beschwerlich wie möglich zu machen. Des Königs Majestät haben demnach auf einmal die Partie genommen, Sich vorerst hauptsächlich an den Lacy zu attachiren und mit demselben wo möglich eine Affaire zu engagiren, welches dann von dem Succès gewesen, dass derselbe, sobald er von des Königs Annäherung benachrichtiget worden, er jedesmal ein festes Lager nach dem andern mit der grössesten Précipitance verlassen und sich endlich auf Dresden zurückgezogen, daselbst die Elbe passiret und, mit der Reichsarmee conjungiret, in das sehr feste Lager im Plauenschen Grunde fast unter denen Canons zu Dresden [sich] gesetzet hat. Des Königs Majestät seind daher gestern früh mit Anbruch des Tages auch bei Kaditz, einem Dorfe ohngefähr eine kleine halbe Meile von Dresden, wo Schiffbrücken geschlagen worden, die Elbe repassiret, da Sie zu dem Hülsenschen Corps gestossen und intentioniret waren, den Feind auf gewisse

[1] Die Berichte des Prinzen Ferdinand sind im Monat Juli datirt am 5. aus Ziegenhain, vom 11. bis 21. aus Sachsenhausen (westnordwestl. von Ziegenhain), am 28. aus Kalle (Kalden, nordwestl. von Cassel). — [2] Vergl. Nr. 12246.

Maasse zu tourniren und denselben von hinten zu attaquiren. Sobald der General Lacy aber, der sich längst Dresden und Pirna gezogen, um daselbst dem König die Passage über die Elbe zu disputiren, gewahr ward, dass die Brücke jenseits Dresden geschlagen wurde, nahm derselbe noch gestern früh die Partie, sich mit seinem Corps und der Reichsarmee von Dresden weg und auf Pirna gegen Gross-Sedlitz zu ziehen und das, den ganzen Winter über fortificirete Lager im Plauenschen Grunde zu verlassen, welches dann gleich wieder von dem General Hülsen occupiret ward. Dresden ist also gestern noch investiret und überall eingeschlossen worden, nachdem der Feind den General Maquire mit 8 Bataillon darein gelassen. Gestern ward der Feind aus dem Grossen Garten delogiret, der General Maquire sommiret, der sich aber entschuldigte, noch nicht gnug pressiret zu sein, den Ort zu übergeben. So eben, halb sieben Uhr früh, wird die Vorstadt von Dresden gestürmet, um den Feind daraus zu delogiren und alsdann der Sache näher zu treten, die sich vermuthlich in 2 oder 3 Tagen decidiren muss . . .

Eichel.

Wir haben bis dato nichts von Briefen erhalten. Der Feldmarschall Daun stehet noch bis dato zwischen Görlitz und Lauban. Auf den Fall er zurückkommen wollte, wird solches unter 4 à 5 Märschen nicht geschehen können. Der König ist zu allem präpariret.

Nach der Ausfertigung.

---

12 248. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Gruna,[1] près de Dresde, 15 juillet[2] 1760.

Me voici devant Dresde, n'ayant pu engager Lacy à aucune affaire décisive, malgré toutes les peines que je me sois données pour l'y porter, bon gré mal gré lui; il a mieux aimé quitter ses camps les mieux retranchés et presque inaccessibles, par des retraites précipitées, et celle qu'il a faite avant-hier matin, conjointement avec l'armée de l'Empire du *Plauenschen Grund* vers Pirna à Gross-Sedlitz, où qui m'a fourni l'occasion d'investir Dresde de tous côtés. Nous avons délogé l'ennemi de tous les faubourgs de Dresde, avec perte de 40 hommes morts et blessés, et fait quelques prisonniers, outre ce que l'ennemi a laissé sur la place de morts et de blessés, dont le nombre est assez considérable. Nous nous sommes établis au fossé de la ville et travaillons à la construction des batteries, pour battre en brèche. J'attends à tout moment pour cela mon artillerie pesante. Je me flatte de prendre la ville en peu de jours, à moins qu'il n'arrive de nouveaux incidents.

Secret et pour vous seul! Mais mes grands embarras ne finiront pas pour cela. Il me sera toujours avantageux d'avoir ce poste; mais ce n'est proprement que pour faire du bruit dans le monde, et pour le faire valoir vis-à-vis des Français, dont vous aurez soin, la ville de Dresde leur ayant toujours fait grande impression. Mais Daun est avec une armée de 35 000 hommes sur les frontières de la Silésie, du

[1] Südöstl. von Dresden. In der Vorlage: „Grünau". — [2] Vom 15. Juli ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 185.

côté de Bunzlau, dont on dit qu'il a détaché un corps de 16 000 hommes pour se joindre à Lacy. Si, après la prise de Dresde, je me tourne contre Daun vers la Silésie, voilà Lacy qui restera en arrière et qui reprendra Dresde, tout comme nous le prendrons. En attendant, j'ai à appréhender que les Russes marchent sur Glogau, pour se joindre avec Laudon, ce que mon frère pourra difficilement empêcher, vu que, selon Reimer, un autre corps russe marche sur Driesen. Je ferai ce que je pourrai, et jusques à l'impossible, pour sortir de ce furieux embarras; mais, à moins qu'il ne nous vienne quelque assistance du dehors, soit des Turcs ou d'ailleurs, l'avenir ne nous présage rien de bon.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 249. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général de Gruna, 15 juillet 1760.

Je viens de recevoir vos lettres du 5 et du 9 de ce mois. Vous demandez mon avis si, dans les circonstances présentes, vous devez engager une bataille avec les Russes ou non. Sur quoi, je ne saurais vous répondre autrement, sinon que, si les Russes viennent en deux corps, vous devez tâcher, sans balancer, d'en attaquer l'un, savoir selon que les occasions convenables se présenteront, et, s'il est possible, quand il sera en marche; mais, si toute l'armée russe vient dans un seul corps, alors vous ferez mieux de prendre un bon camp et de vous poster là devant eux, à peu près entre Krossen et Glogau, où il faut que l'armée ennemie passe, quand elle veut marcher sur Glogau.

Quant à moi, ma situation ici est encore très embarrassante; je viens d'avoir pris un bon parti, en assiégeant Dresde, mais je vois que, d'un autre côté, il me faudra faire bien d'autres choses au delà. Selon mes derniers avis, Daun est aux frontières de la Silésie, auprès de Bunzlau, et Laudon en marche, pour se joindre avec les Russes aux environs de Glogau. Si je pousse Lacy et l'armée de l'Empire, ils se laisseront mener jusqu'à Prague, ce qui ne me conduirait à rien; si je suis Daun en Silésie, cela me mènerait encore à rien, ou à très peu de chose; si je puis prendre le parti, après avoir pris Dresde, de marcher pour me joindre à vous, afin d'aller conjointement contre les Russes, ce serait un des meilleurs partis. Mais il faut qu'alors j'abandonne la Saxe, en laissant derrière moi une armée ennemie de 30 000 hommes, qui reprendra Dresde, s'emparera de Torgau, Leipzig[1] et de Wittenberg, avec ce que j'y ai de magasins, et ira tout droit à Berlin.

Me voilà ainsi dans le plus grand embarras du monde où jamais l'on saurait être. Je crois donc que le seul parti qui me reste à choisir,

[1] So nach dem Concept; in der Vorlage fehlt „Leipzig".

après avoir fait avec Dresde, [sera] de marcher vers Zittau et sur Trautenau, pour couper par là Daun de ses magasins et de toute communication avec la Bohême, ce qui l'obligerait d'abandonner la Silésie pour revenir en Bohême. J'avoue que mon embarras est grand; tous les partis que je saurais prendre, sont sujets à de grands inconvénients, entre lesquels il n'en est point un des moindres de marcher avec tous mes bagages et de mener avec moi les magasins pour ma subsistance. Mais, comme il faut que je prenne absolument mon parti, il ne me reste que de prendre entre tous les partis mal assurés celui qui est le moins mal assuré.

Le temps n'a pas voulu permettre encore que toutes les lettres chiffrées que j'ai reçues de la Silésie aujourd'hui, soient déjà déchiffrées. Je les lirai demain et songerai alors sur le parti que je dois prendre, et qui me paraîtra le moins incertain et mal assuré. Dès que je serai déterminé là-dessus, je ne manquerai pas de vous l'écrire.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 250. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier général de Gruna, 15 juillet 1760.

Je viens de recevoir les lettres que Votre Altesse m'a écrites du 30 juin et du 5 de ce mois, et je Lui suis bien obligé des nouvelles qu'Elle a voulu me donner de Sa situation. Je suis persuadé de la sincérité des vœux que vous faites pour moi; aussi serez-vous persuadé de la pureté de ceux que je fais pour vous, et pour l'heureux succès de toutes vos entréprises.

Quant à ma situation ici, je ne saurais vous dissimuler qu'elle est encore des plus embarrassantes. Quoique je pense de prendre Dresde, j'aurai, malgré cela, à essuyer de très grands embarras et à surmonter des difficultés presque invincibles. J'avais cru de prendre un bon parti, en m'attachant à Dresde, pour m'en emparer; cependant les nouvelles que je reçois aujourd'hui, me font presque douter si l'effet, quand j'aurai repris Dresde, en sera tel que je me l'étais représenté.

Daun est avec son armée aux frontières de la Silésie, autour de Bunzlau. [Laudon][1] marche avec une partie de ses troupes vers l'Oder, pour s'y joindre aux Russes aux environs de Glogau, ce que mon frère Henri ne saurait guère empêcher. En attendant, le reste de ses troupes fera le siège de Glatz, et il ne m'en reste plus là pour s'opposer aux desseins de l'ennemi. Si je me tourne même, après avoir pris Dresde, du côté du corps de Lacy et de l'armée de l'Empire, ils se laisseront pousser jusqu'à Prague, ce qui ne me mènerait à rien, et Daun ferait,

[1] So nach dem Concept. In der Vorlage: „dont il".

en attendant, toutes ses volontés en Silésie. Si je marche sur Daun en Silésie, cela me conduira à peu de chose, et, dans ce cas-là, tout comme dans celui où je me joindrais à mon frère pour aller contre les Russes, il faudrait que j'abandonnasse toute la Saxe, avec ce que j'y ai de magasins, à Lacy et à l'armée des Cercles, qui reprendraient Dresde avec les autres villes et pousseraient peut-être plus loin encore.

Votre Altesse jugera ainsi que mon embarras doit être des plus grands. Comme, cependant, il faut absolument que je prenne un parti, j'y songerai et tâcherai, après la prise de Dresde, de choisir entre tous les partis mal assurés qui se présentent à moi, celui qui me le paraîtra le moins, dont je ne manquerai pas de vous avertir. Veuille le Ciel que je puisse avoir bientôt de bonnes nouvelles de vos opérations!

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12251. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Gruna bei Dresden, 16. Juli 1760.

Eure Schreiben vom 28., 29. und 30. voriges, sowie auch vom 1., 3., 4. und 9. dieses seind Mir insgesammt zugleich heute früh vorgeleget worden.

Nach denen Umständen, worin Ich Mich zeither befunden, habe Ich gesuchet einen *coup décisif* zu machen, um die Projecte des Feindes zu derangiren. Ich hatte den Daun vor Mich und den Lacy im Rücken, und musste also nothwendig suchen, Mich von einem von beiden frei zu machen, um hernach dem andern auf den Hals zu marschiren. Keiner von beiden aber ist dazu zu bringen gewesen, sondern haben jedesmal durch précipitante Retraites auch die festesten Läger lieber verlassen als sich zu einiger Affaire engagiren wollen. Nachdem Daun bis gegen Görlitz vorgerücket war, da habe Ich Lacy wieder bis diesseits der Elbe poussiret, und als Ich darauf auch wieder über die Elbe gegangen, hat er sich benebst der Reichsarmee aus dem festen Lager im Plauenschen Grunde bei Dresden bis gegen Böhmen gezogen. Daher Ich denn Dresden belagert habe, in der Absicht, den Daun vielleicht wieder hieher zu ziehen; weil Ich aber erfahre, dass er sich nicht daran kehret, so werde Ich jetzo müssen andere Arrangements nehmen und, sowie Ich mit Dresden fertig sein werde, entweder durch die Lausnitz gerade nach Böhmen marschiren und dem Feind seine Magazine zu Trautenau und der Gegend zu[1] ruiniren, alsdenn den Feind von Glatz wegzujagen und über Wartha wieder in Schlesien hereinzukommen, oder aber auch über Friedland, nachdem es Mir die Umstände werden er-

[1] So.

lauben wollen; denn nach Meinen jetzigen Umständen kann Ich nicht gegen der Seite von Sagan nach Schlesien marschiren, sonder sowohl Sachsen als das Magdeburgische und Berlin selbst in grossen Hasard zu setzen, und bei der Menge der Feinde, so Ich gegen Mich habe, kann Ich nicht positive sagen, was Ich thun will, sondern Ich muss sehen, Mich nach den Umständen und nach denen Mouvements des Feindes zu richten, auch von seinen Fauten und von allem suchen zu profitiren. Dieses ist es, was Ich Euch im Vertrauen melde und wovon Ihr auch mit dem Generalmajor von Tauentzien vertraulich sprechen könnet.

Wann Ich sonsten schon längst gewünschet habe, dass Ihr in Breslau nicht so starke baare Summen haben möchtet, so ist es bei der Gelegenheit geschehen, da Euch der Köppen 700 Mille Rthlr. aus einem Missverstand übermachet hatte[1] und solche zurückziehen musste.

Den bisherigen schlesischen Gouvernements-chiffre kann Ich bei jetzigen difficilen Umständen nicht mehr gebrauchen, wegen der Chatolle, so Fouqué verloren, und wegen der dechiffrirten Briefe, so er bei seinem Désastre in der Tasche gehabt.

Ich danke Euch vor die Nachricht wegen dortiger Garnisonen.[2] Mich verlanget ohnendlich nach Briefen aus Konstantinopel; die letzteren seind vom 8. Mai gewesen, so ich den 22. erhalten. Ich muthmaasse, dass ein Courier von daher aufgehoben worden. Vielleicht könnet Ihr solches durch die Juden über Horodenka[3] erfahren.

Der General Treskow, dessen Briefe vom 28. Junii bis 8. Julii Ich richtig erhalten, schreibet, wegen Anlegung zwei neuer Redouten bei Neisse 3075 Rthlr. schuldig zu sein; wenn es angehet, so remittiret ihm solche aus Eurer Kasse.

Von dem Generalmajor Zastrow habe Ich seit dem 28. Junii bis 5. dieses fünf Briefe, nebst einem Duplicat, und über Brieg zwei vom Generallieutenant Lattorff erhalten. Ich unterstehe Mich bei jetzigen Umständen nicht, dahin zu antworten. Bei Gelegenheit schreibet ihnen solches. Ich hoffe, dass inzwischen jeder sein Devoir rechtschaffen thun, actif und vigilant sein und sich keiner den Kopf drehen lassen werde, bis durch göttlichen Beistand Ich alles wieder dort werde in Ordnung bringen können.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Vergl. S. 196. 470. — [2] Der Minister hatte, Breslau 29. Juni, über die Vertheilung der Regimenter auf die einzelnen Garnisonen in Schlesien berichtet, da der König seit Februar keine Listen darüber erhalten habe. — [3] Ostnordöstl. von Kolomea in Galizien.

12252. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.[1]

Hauptquartier Gruna, 16. Juli 1760.

Ich habe aus Eurem Schreiben vom 9. dieses ersehen, aus was Ursachen die Auswechselungscommission mit denen Schweden suspendiret worden und vorerst auseinandergegangen ist,[2] und werdet Ihr sehen, wie nach Umständen und Gelegenheit diese Commission wiederum in ihren Train dergestalt zu bringen sein wird, dass der Generallieutenant von Manteuffel mit zuerst ausgewechselt werden müsse.

Was den von Euch gemeldeten Plan des Feindes[3] anbetrifft, da kann ich Euch von hier aus keine Instructiones deshalb geben, sondern Ihr müsset als ein rechtschaffener, treuer und ehrliebender Officier sowohl auf Eurer Hut als auch sonst vigilant sein, um des Feindes Absichten, wohin solche auch gerichtet sein mögen, jedesmal durch vernünftige und wohl überlegte, zugleich auch gut und mit Activité ausgeführte Gegenmesures zu verhindern und zu vereiteln.

Nach dem Concept. Friderich.

12253. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Gruna, 16 juillet[4] 1760.

Votre lettre du 11 vient de m'être rendue, sur laquelle je suis bien aise de vous dire que, quoique je souhaiterais également, ainsi que vous, que la négociation avec la France pût reprendre bientôt, et après le retour du comte Affry à La Haye,[5] une sorte de consistance, je ne saurais néanmoins autoriser le sieur de Hellen de traiter séparément avec le comte Affry sur une paix particulière entre la France et moi, parceque cela ne manquerait pas d'inspirer de l'ombrage et de la méfiance à l'Angleterre, ce que je dois soigneusement éviter, et des intérêts de laquelle et de ses alliés je ne me séparerai jamais.

Mais, pour contribuer au possible à l'ouvrage salutaire d'une paix séparée et particulière entre la France et l'Angleterre et les alliés de

[1] Der einzige vorliegende Bericht Stutterheims aus dem Juli, vom 9., ist aus Crien datirt, vergl. S. 49. Anm. 3. — [2] Stutterheim berichtete, Crien 9. Juli, die schwedischen Commissare seien von Friedland abgereist, nachdem sie die Erklärung abgegeben hätten, das Auswechselungsgeschäft so lange ruhen lassen zu wollen, „bis man sich diesseitig zu ihren Meinungen bequemet"; darauf hätten auch die preussischen Commissare (vergl. S. 441) Friedland verlassen. — [3] Stutterheim meldete, der Plan der Schweden gehe dahin, die Operationen zunächst gegen die Ucker und dann „nach bewandten Umständen" gegen die Havel zu richten. — [4] In einem Schreiben vom 16. Juli an den Prinzen Ferdinand von Preussen spricht der König wieder seine Wünsche für dessen Herstellung aus (vergl. S. 343). „Quant à moi, j'ai, pour le présent, lieu de me flatter de prendre en peu la ville de Dresde; toutefois cela ne décidera encore de rien relativement aux grandes affaires." [Berlin. Hausarchiv.] — [5] Vergl. S. 374.

celle-ci, et afin que cette affaire réussisse d'autant plus tôt, je veux bien agréer que le sieur de Hellen, quoique toujours en communiquant fidèlement avec le général Yorke, s'explique avec le comte d'Affry, dès que celui-ci, après son retour, recommencera à lui tenir quelques propos, afin de tirer au clair et faire expliquer le ministère français, pour savoir au juste ce que la France veut à mon égard; sur quoi ledit sieur de Hellen pourra d'autant plus insister convenablement auprès du comte d'Affry, en lui insinuant que, tant que l'on ne s'expliquerait pas clairement et intelligiblement sur ceci de la part de la France, tous les propos vagues et généraux ne conduiraïent à rien. Enfin, le susdit sieur de Hellen pourra bien entrer, comme de lui-même, avec le comte d'Affry et lui faire connaître qu'il ne s'agissait que de se parler avec confiance et clairement, pour voir si l'on pouvait s'accorder de concert avec l'Angleterre; mais il prendra tout ce que le comte d'Affry lui répondra, *ad referendum* et attendra des ordres ultérieurs de ma part là-dessus, en attendant qu'il communiquera confidemment et fidèlement avec le sieur de Yorke et le baron de Knyphausen.

Voilà en conséquence de quoi vous instruirez le sieur de Hellen, en lui suppéditant pour sa direction tout ce que vous croirez nécessaire.

Quant à la lettre que je vous renvoie ci-jointe,[1] elle ne me paraît indiquer qu'un aventurier qui cherche à nous attraper pour notre argent, vu que non seulement le caractère de la lettre est tout-à-fait d'un Italien, mais qu'il n'y a pas la moindre apparence que le prince Iwan aurait eu l'occasion de s'échapper clandestinement d'un pays où les moyens à cela ne sont guère praticables,[2] et que, supposé même que le vrai prince Iwan eût pu surmonter ces difficultés, il n'est pas vraisemblable qu'il aurait voulu s'adresser à la cour de Rome, pour trouver là de la protection et de l'assistance, préférablement à d'autres qui le regardent de bien plus près.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

12 254. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.

[Gruna bei Dresden, Juli 1760.]

Bei itzigen Umständen etwas seine Position verändern! Habe Oberstlieutenant Kleist hingeschickt, dem alles gesagt, was Meine Meinung wäre; und die Posten von Weissen Hirsch und Fischhäuser[3] deshalb muss nicht lassen, weil sonst der Feind von einem Augenblick zum andern seinem Corps kann auf den Hals kommen, und, zweitens, weil sonst die Stadt nicht könnte völlig eingeschlossen werden, und, wenn

[1] Ein Brief, gezeichnet „Iwan Prince", d. d. Rom 11. April, mit der Bitte um Unterstützung. — [2] Der Zar Iwan wurde seit 1741 in der Festung Schlüsselburg gefangen gehalten. — [3] Nordöstl. von Dresden, in der „Dresdener Haïde".

man meinte, Meister von der Stadt zu sein, sie auf der andern Seite könnten herauslaufen, so schändlich vor uns, wenn Corps nicht kriegten. Könnte ihm nicht so weitläuftig schreiben, aber hätte alles Kleist gesagt, der ihm sagen würde.

Weisungen [Bleistiftzeilen] für die Antwort auf der Rückseite des Berichts des Prinzen, d. d. Lager vor Dresden 16. Juli.

12255. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Knyphausen und Michell berichten, London 8. Juli:

„Il paraît . . . être à désirer pour l'intérêt de la cause commune qu'on puisse trouver quelque expédient qui, en laissant à l'Angleterre la liberté de profiter des dispositions de la France pour le rétablissement de la paix et du besoin pressé qu'elle en paraît avoir, mette en même temps de nouvelles forces entre les mains de Votre Majesté, qui soient assez suffisantes pour qu'Elle puisse Se flatter d'obtenir par la voie des armes ce que celle des négociations Lui a constamment refusé jusques à présent.

Le seul moyen qui puisse remplir l'idée que nous venons d'exposer, serait, sans doute, une convention entre Votre Majesté et l'Angleterre, par laquelle vous la relèveriez, Sire, de l'engagement d'une paix commune qu'elle a contracté avec vous, et la laisseriez en liberté de faire une paix séparée avec la France, pourvu qu'elle s'engageât de faire passer toute l'armée alliée, à la réserve seule des troupes nationales anglaises, à votre disposition et de vous fournir les moyens nécessaires pour pourvoir à son entretien, en vous accordant un subside convenable pour cet effet.

L'assistance de l'Angleterre deviendrait, par un tel moyen, beaucoup plus efficace pour Votre Majesté qu'elle ne saurait jamais l'être d'ailleurs, et, si toute cette armée pouvait être conservée pour l'usage de Votre Majesté, il n'est pas douteux qu'Elle combattrait à peu près à forces égales contre les cours de Vienne et de Russie. Mais, en même temps, nous ne dissimulerons point à Votre Majesté qu'une pareille négociation rencontrerait de grandes difficultés et ne serait pas d'une exécution facile,

1° parcequ'il est sans exemple et contraire aux maximes de l'Angleterre de faire la guerre sur le continent pour ses alliés, sans qu'elle y soit intéressée directement,

2° parceque, outre le consentement de l'Angleterre, il faudrait s'assurer de celui des Princes qui fournissent des troupes à l'armée alliée, et nommément [de] celui de l'électeur de Hanovre, du landgrave de Hesse-Cassel et du duc de Brunswick, dont quelques-uns témoigneraient peut-être de la répugnance pour entrer dans un pareil plan et pour porter leurs armes contre les cours de Vienne et de Russie."

Quartier général de Gruna devant Dresde, 17 juillet 1760.

Je viens de recevoir la dépêche que vous m'avez faite du 8 de ce mois. Après avoir [pris] en considération le nouveau plan de négociation que vous venez de me proposer, il faut que je vous [dise] que la proposition me vient trop tard, et vous conviendrez vous-même qu'avant que vous en sauriez vous concerter avec les ministres anglais sur ce plan et convenir d'une convention, avant qu'on saurait mettre d'accord les Princes en Allemagne dont les troupes composent la plus grande partie de l'armée alliée, pour être conservées toutes, hormis les troupes anglaises nationales, à mon usage, avant que l'affaire saurait être pro-

posée au Parlement et approuvée par lui, et avant que l'Angleterre saurait convenir d'une paix solide avec la France, il ne saurait manquer qu'avant que tout cela pourrait être ajusté, le mois de janvier de l'année qui vient serait passé, quand même les négociations sur tous ces sujets seraient très vivement poussées, et pendant cet intervalle du temps je serais déjà abîmé. Ainsi donc qu'il faut bien que, sans rien changer à mes engagements pris jusqu'ici avec l'Angleterre, puisque le temps ne le permet pas, je hasarde le tout pour le tout et que j'attende de quelle façon le sort disposera de moi et de mes affaires. Au surplus, vous vous ressouviendrez des raisons graves et solides que vous m'avez alléguées, il y a quelques mois encore,[1] pour me représenter la nécessité absolue qu'il y avait de ne point me séparer de l'Angleterre, quand il s'agirait de faire la paix avec la France, ni de consentir jamais à ce que l'Angleterre, contre ses engagements les plus solennels, fît sa paix avec la France sans mon inclusion et sans que mes intérêts n'y fussent préalablement réglés.

Je suis, à la vérité, à présent devant Dresde que j'assiège, et je me flatte aussi, à moins qu'il n'arrive de nouveaux incidents jusqu'à présent inespérés, de prendre cette ville avec la garnison ennemie. Mais, quand même j'y réussirai, il s'en faut beaucoup que cela décide à mon avantage [de] ma situation et lui rende une meilleure face, et la position de mes affaires est actuellement telle que le mois d'août qui vient, apparemment décidera souverainement de mon sort bien ou mal.

Voilà ma façon de penser sur ce [que] vous m'avez proposé; c'est à vous d'y réfléchir et de me mander ce que vous en sentez.

Nach dem Concept. Federic.

12256. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Gruna, 17 juillet 1760.

Dem Minister wird der chiffrirte Bericht Knyphausens vom 8. Juli und die Antwort des Königs (Nr. 12255) übersandt.

Comme le sieur Mitchell vient de recevoir une lettre du sieur de Keith à Pétersbourg, en conséquence de laquelle il lui marque que l'homme du baron de Bielfeld[2] était effectivement arrivé à Pétersbourg, mais qu'on n'y avait point voulu entendre à sa proposition d'un accommodement entre l'impératrice de Russie et moi, et que toute négociation à ce sujet avait d'abord été rompue, il est ainsi arrivé ce que j'avais prédit dès le commencement de cette affaire, et que les offres de cet homme n'aboutiraient à autre chose qu'à nous escamoter nos 3000 ducats, pour faire décemment son voyage à Pétersbourg.

[1] Vergl. Nr. 12001. — [2] Der Oberst Pechlin. Vergl. S. 233.

Ma volonté est donc que, sans perte de temps, vous vous régliez avec le marchand Schickler à Berlin, afin qu'il retire incessamment les 500 000 écus que j'ai fait payer à lui par le conseiller privé Kœppen, pour les placer à la disposition du sieur Keith, selon les circonstances et les occasions, quand celui-ci le trouverait convenable. Vous lui enjoindrez en même temps de rendre cette somme audit Kœppen, auquel vous notifierez simplement que mon intention était qu'il retirât, pour mon compte, cette somme de 500 000 écus qu'il avait payée en or à mon ordre, le printemps passé, par le sieur Schickler au comptoir de Splitgerber, afin de les remettre auprès de mes fonds sous sa garde.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 257. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Gruna, 17. Juli 1760.

[Eichel übersendet dem Minister mehrere Briefschaften.] Die zweite Beilage ist eine kurze Relation[1] von demjenigen, was en gros seit des Königs Marsch von Bautzen und bis hieher passiret ist, welche der Herr Hauptmann und königliche Adjutant Herr von Cocceji auf mein Ansuchen aufgesetzet hat und welche ich Ew. Excellenz zum beliebigen weiteren Gebrauch überlasse.

Da die schwere Artillerie, so zur hiesigen Belagerung destiniret, zeither noch nicht heran gewesen, so hat letztere auch die letzteren zwei Tage über noch nicht stärker poussiret werden können, und ist es bei dem in solchen Fällen gewöhnlichen Tirailliren aus gross- und kleinem Gewehr so Tages als Nachts geblieben. Von der Garnison seind die beiden letzteren Nächte Ausfälle probiret worden, so ihnen aber schlecht gelungen und sie mit Verlust jedesmal gar bald wieder zurückgetrieben worden seind. Nachdem aber nunmehro das schwere Geschütz heute Abend herangekommen und die Batteries schon alle fertig und denen Werken der Stadt sehr nahe geleget worden seind, so dörfte nunmehro wohl morgen mit dem Brècheschiessen der Anfang gemachet und die Sachen ganz sérieux werden, so dass es sich morgen oder übermorgen damit decidiren dörfte.

Ich bedaure die arme Stadt und unschuldige Einwohner, unter welchen auch die sächsischen Herrn Minister, so nicht zu Warschau seind, mit befindlich. Des Königs Majestät haben zwar befohlen, dass sowohl Canons als Mortiers bloss auf die Wälle der Stadt schiessen, die Stadt selbst aber verschonet werden solle. Ausserdem aber, dass bei der Vivacité des Feuers solches schwer so genau zu beobachten, wie es denn bisher schon ein paarmal in der Stadt gebrannt hat, so aber, weil das Feuer nicht durch unsere Canons und Bomben soutenirt werden dörfen, bald wieder gelöschet worden, so scheinet es, als wenn denen Herrn Oesterreichern an der Conservation der Stadt nicht viel gelegen, da dieselbe sich ein rechtes Plaisir daraus seit ein paar Tagen gemachet, ganz ohnnöthiger und ihnen zu nichts dienender Weise dasjenige von denen hiesigen Vorstädten, so der General Schmettau nicht abzubrennen vor nöthig erachtet,[2] durch eingeworfene Haubitzgrenaden und Feuerwerk noch anzustecken, obschon weder ihnen noch uns einiger Vorthel daher kommen können, und nur bloss unglückliche Leute dadurch gemachet, noch eines Waisenhauses dabei geschonet worden. Die grausamen Procédés, so sie gegen die höchst

[1] Siehe unten. Gedruckt in den „Berlinischen Nachrichten" vom 24. Juli, Nr. 89. — [2] Vergl. Bd. XVII, 472. Bd. XVIII, 764.

unschuldigen Einwohner zu Landeshut begangen, werden Ew. Excellenz aus einer, dem heute schon an Dieselbe abgegangenen Paquet mit angelegter Pièce[1] bereits ersehen haben. Mir däucht, dass es nicht ohndiensam wäre, aus solcher einen Extract zu formiren und diese Grausamkeiten mit allen natürlichen Farben darin abzuschildern, auch solchen sonderlich denen auswärtigen Zeitungen inseriren zu lassen, damit doch die Procédés solcher Leute der Welt bekannt werden, die sich nicht entblöden, wie in beiliegendem Imprimé zu Warschau geschehen, Sachen mit so falschen und ridiculen Exclamationen zu beschreiben, wo doch weiter nichts geschehen, als was sonst die Oesterreicher selbst in Sachsen und sonderlich in der Lausnitz gethan, dass man nämlich zur Subsistance der Truppen Getreide, Mehl, Fourage und Vieh, auch Pferde zum Transport liefern, nicht aber *un désert du pays ennemi* nach dem Ausdruck der Belle-Isleschen Briefe[2] machen lassen. Die grössesten Furies und Grausamkeiten dieser Leute heissen bei ihnen *raison de guerre* und *peccadilles;* was andere zur höchsten Nothdurft nehmen, wird als Verwüstungen, Landesverderb p. qualificiret . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

[Relation.]

Du quartier général de Grüne Wiese, 16 juillet 1760.

La nuit du 8 au 9, le Roi quitta le camp de Bautzen, dans l'intention d'attaquer le général Lacy qui se tenait dans les environs de Roth-Nauslitz. Sur la nouvelle de notre marche, il leva son camp avec la plus grande hâte et ne fit qu'une traite jusqu'à Dresde. La précipitation de sa marche ne nous permit pas de le joindre, et on ne lui prit qu'un officier et quelques hussards. Le Roi prit le camp de Harthau. Le 10, le Roi marcha à Weissig et se saisit de l'important défilé du Cerf-blanc. Le général Zieten, avec un corps, prit le camp de Marsdorf. Le général Lacy passa le même jour l'Elbe. Le 12, l'armée marcha à Reichenberg, où l'on rasa le camp retranché des ennemis, lequel, par l'épaisseur de ses ouvrages et le nombre de ses palissades, ressemblait plutôt à une forteresse qu'à un camp. Le 13, nous passâmes l'Elbe. A notre approche l'armée de l'Empire abandonna le camp inattaquable de Plauen, le général Lacy la suivit, et tous deux se retirèrent du côté de Pirna. L'ennemi tenait encore le Grand-Jardin, on l'en chassa et lui prit un officier et 40 hommes. Dresde fut investi, le duc de Holstein, avec un corps, resta de l'autre côté de la rivière pour resserrer la ville. Le 14, nous attaquâmes les faubourgs et nous en rendîmes maîtres après quelque résistance. On fit quelques prisonniers et il arriva nombre de déserteurs. Le Roi, d'un côté, et le duc de Holstein, de l'autre, battent la ville, le commandant a mis le feu à la partie des faubourgs que nous n'avions pas encore occupée, et justifie par là bien clairement la conduite que le général Schmettau se vit obligé de tenir en 1758, contre laquelle cependant nos ennemis ont tant crié.

Nach der Ausfertigung.

12258. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier de Gruna, 17 juillet 1760.

J'ai reçu, dans ce moment, la lettre que Votre Altesse m'a faite du 11 de ce mois. Vous saurez croire que je suis très fâché de ce que la Fortune n'a pas tout-à-fait fait prospérer l'entreprise que mon

[1] Liegt nicht bei. — [2] Vergl. Bd. XVIII, 517. 668.

cher neveu avait formée contre l'ennemi;[1] mais, comme rien n'est plus facile à la guerre qu'avec toutes les bonnes mesures qu'on ait prises, on trouve devant soi un corps supérieur en nombre, au lieu qu'on avait cru d'en trouver un assez médiocre, ainsi il n'y a rien d'extraordinaire dans cet évènement. Il est, en attendant, toujours fâcheux que cette affaire soit arrivée dans le moment présent.

Nonobstant cela, je suis du sentiment que vous saurez y remédier bientôt et que le chemin le plus sûr que vous saurez aller pour y parvenir, sera de tâcher de combattre et de détruire les corps séparés des Français et qui agissent ou campent séparément de la grande armée, comme celui du prince Xavier et celui sous Saint-Germain; ce sera de cette façon-là que vous réussirez mieux et plus facilement, et l'échec d'un de ces corps ou de tous les deux inspirera toujours de la terreur au gros de l'armée française, et l'intimidera. A mon avis, c'est la voie la plus sûre, et où il n'y aura rien à hasarder; cependant, vous savez bien que, quand l'armée est éloignée d'une telle distance que je le suis de vous, l'on ne peut jamais donner avec certitude d'aussi bons avis comme les personnes qui sont présentes sur les lieux et qui, par la connaissance locale qu'ils ont, en savent toujours mieux juger que les absents de ce qu'il y a à faire.

Je fais, en attendant, des vœux ardents, afin que toutes vos entreprises soient couronnées de tout le bonheur imaginable; car, pourvu que les choses de la bonne cause commune doivent réussir, il faut que vous, ni moi, ni mon frère Henri, [n']ayons quelque malheureux échec considérable, sans quoi nos affaires iraient très mal.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12259. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Au quartier de Gruna, 18 juillet[a] 1760.

J'ai reçu votre lettre du 15 de ce mois. Je crois que vous avez reçu de Glogau toutes les nouvelles que l'on peut avoir à peu près des Russes, par où il me semble qu'ils ne peuvent avoir que deux objets: l'un sur Francfort, l'autre sur Glogau. Il me semble encore que l'on peut juger par là que Laudon a l'intention de se joindre à eux, pour faire une entreprise sur Glogau. Je vous prie de ne point rester en détachements dans les conjonctures présentes: c'est trop donner au

[1] Der Erbprinz von Braunschweig hatte auf dem Marsch von Sachsenhausen nach Corbach am 10. Juli den Feind ohne Erfolg angegriffen und sich darauf wieder zurückziehen müssen. — [a] Dem Major von Lichnowsky in Glogau wird am 18. Juli für seine Nachrichten gedankt und die Zufriedenheit des Königs mit den von ihm getroffenen Anstalten ausgesprochen. „Ich bin hier im Begriff Dresden zu nehmen, und wenn Ich damit fertig sein werde, so werde Ich sehen, was weiter zu thun ist, um Euch dorten Luft zu machen." [Berlin. Generalstabsarchiv.]

hasard. Il faut faire à l'ennemi une guerre serrée, la guerre des partis ne saurait réussir contre eux, à cause qu'ils ont une si grande supériorité en troupes légères; le plus grand coup que vous puissiez faire contre eux, ce serait sûrement de leur enlever leurs bagages; ils n'attaqueront point votre armée, mais ils vous donneront peut-être prise par leurs mouvements de les attaquer durant leur marche.

Quant à ce qui me regarde, mon canon est arrivé ici, nous sommes maîtres de la *Pirnasche Vorstadt*, mes batteries sont achevées, de sorte qu'il n'est question que de faire la brèche. Si nous prenons la ville, comme je l'espère, je ferai ce qui humainement me sera possible, pour obliger Daun de rentrer en Bohême, et, si toutes mes mesures ne me réussissent pas, il faudra en venir à une bataille avec un de ces corps, quel que ce soit.

Il est impossible de suivre un plan fixé contre tant d'ennemis, il faut faire la guerre à vue d'œil et faire des plans, selon que les conjonctures et les mouvements de l'ennemi le permettent, et qu'on y voit de la facilité à réussir. Dès que je serai débarrassé de quelque ennemi, je n'aurai rien de plus pressé que de seconder vos opérations, autant que les circonstances me le permettront.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12260. AU GÉNÉRAL-MAJOR DE GRANT A NEISSE.

Au camp de Gruna, 19 juillet 1760.

J'ai reçu avec toute la satisfaction possible la lettre que vous m'avez écrite du 10 de ce mois, et suis bien aise d'avoir eu par là la confirmation de votre heureuse arrivée à Neisse, dont on m'avait vaguement instruit jusques là.

Vous m'avez fait plaisir de m'informer du plan de défense de Neisse, au cas que l'ennemi en entreprît le siège, dont vous êtes convenu avec le major Lefèbvre,[1] en conséquence du projet que ce major en avait formé. Aussi j'approuve et j'agrée ce plan, par la confiance entière que j'ai en votre habileté et savoir-faire, tout comme en celui du major Lefèbvre, et, quoiqu'il soit fort à présumer que l'ennemi voudrait difficilement hasarder l'entreprise d'un siège de Neisse, j'écris cependant aujourd'hui au lieutenant-général de Treskow[2] que j'ai approuvé et confirmé le susdit plan, tant en gros qu'en toutes ses parties, et que ma volonté était que, le cas l'exigeant, il doit, absolument et sans aucune contradiction, ni difficulté, le suivre exactement et ponctuellement et l'exécuter, tout comme je lui ai fort recommandé d'agir en tout de concert avec vous et le major Lefèbvre, de vivre avec vous en

[1] Vergl. S. 287. — [2] Vergl. Nr. 12261.

harmonie et de vous marquer toutes les considérations dues, deux officiers qui méritent ma confiance et mon estime.

Federic.

r von Grant vidimirten Abschrift im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs

---

12 261. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.

Ich accusire zuvörderst Eure an Mich erlassene Schreiben, die Mir inclusive des vom 11. richtig zugekommen seind und die Mir wegen der Attention, so Ihr gegen Mich bezeuget, Mich von allem dort passirenden, so zu Eurer Wissenschaft gekommen, zu informiren, zu gnädigstem Gefallen gereichet haben.

Ich bin bis dato hier noch mit der Belagerung von Dresden beschäftiget, womit Ich in ein paar Tagen zu Stande zu sein verhoffe, alsdann Ich sehen werde, was nach denen Umständen weiter zu thun sein wird.

Nachdem auch Meiner Intention und Willen gemäss der Ingenieurmajor Lefèbvre mit dem Generalmajor Le Grant über einen Defensionsplan der Festung Neisse auf den Fall einer Belagerung von derselben und nach denen verschiedenen Attaquen, so der Feind alsdann formiren möchte, conveniret seind[1] und Euch solchen vermuthlich bereits gezeiget haben werden, als dienet Euch hierdurch zur Nachricht und zugleich zur Achtung, dass Ich obgedachten Plan dieser beiden Officiers durchgängig und vollkommen approbiret, mithin Mein expresser Wille ist, dass im Fall einer Belagerung von Neisse solcher Plan in allen und jeden Stücken auf das exacteste und punctuelleste befolget und derselbe ohne einige Contradiction noch Einwendung accurat executiret werden soll. Dieses ist Mein positiver und ernstlicher Wille, und recommandire Ich Euch auch deshalb sehr, mit vorgedachte beiden Officiers allemal in sehr guter Einigkeit und Harmonie zu leben, mit ihnen jedesmal *de concert* zu gehen und vor sie, als Officiers, die Ich estimire, alle Consideration zu bezeigen, als woran Ich gar nicht zweifle, dass Ihr dazu von selbst portiret sein werdet.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

12 262. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.

Ich habe Eure beide Schreiben vom 9. dieses Monates gestern allhier richtig erhalten und approbire zuvorderst recht sehr, dass nach dem,

[1] Vergl. Nr. 12260.

bei den Jung-Sydowschen Bataillons sich hervorgethanen Desertionscomplot Ihr gleich nach kurz geschehener Untersuchung durch ein Kriegesgerichte über die dabei implicirte Leute sprechen lassen und den Spruch des Kriegesgerichts ohne einigen weiteren Anstand zur Execution bringen lassen, als welches in jetzigen Umständen nothwendig und ohnumgänglich nöthig ist, dass andern zum Exempel und Schrecken dergleichen Executiones so zu sagen auf der Stelle geschehen müssen[1] ...

Bei Euren Mir communicirten Nachrichten habt Ihr das Corps von Laudon viel zu stark in der Anzahl gerechnet, da nach der Affaire von Landeshut und dem Sturm auf Glatz er kaum 30000 Mann, alles gerechnet, gehabt.

Ich muss vermuthen, dass Eure nach Ungarn und der Gegend Temeswar ausgeschickte Emissärs bishero noch nicht zurückgekommen sein müssen, weil Ihr in allen Euren bisherigen Briefen nicht das allergeringste deshalb gemeldet, noch Mir einmal Eure Zeitung von dem türkischen Einfall in Kroatien[2] confirmirt habt, von welchem letztern doch hier österreichsche Officiers etwas sprechen wollen. Ihr werdet Mich in jetzigen Umständen besonders obligiren, wenn Ihr Euch alle Mühe geben werdet, Mir cito zu schreiben, was etwa in Ungarn und in der angrenzenden Türkei passiret, ob von Mouvements einer Armee oder türkischen Truppen oder gar von einem Bruch der Türken mit den Oesterreichern was passiret, und was es ohngefähr ist.

Diese Eure Nachrichten aber müssen doch von einiger Zuverlässigkeit sein, darum sehr verlegen bin und gewisse Mesures auf einen oder andern Fall darnach nehmen muss.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12263. AN DEN GENERALMAJOR VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

[Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.][3]

Ich werde gewiss alles thun, was Ich nur kann, um den Krieg wieder aus Schlesien zu ziehen; Ich kann Euch aber noch nicht sagen, wie, denn Ich Meine Dispositions deshalb von einem Tage zum andern machen muss. Inzwischen seid allert und vigilant auf Eurem Posten und lasset Euch von nichts intimidiren.

Friderich.

Nach dem Concept.

---

[1] Es folgen Personalien und Avancements. — [2] Vergl. Nr. 12217. — [3] Das Concept befindet sich, undatirt, auf demselben Blatt, wie das Concept für das Schreiben an Lattorff vom 19. Juli. Auf eben diesem Blatt steht das ebenfalls nicht datirte Concept für ein Schreiben an Zastrow: „Ich bin hier noch mit der Belagerung von Dresden beschäftigt, womit Ich hoffe, wenn nichts hauptsächliches dazwischen kommet, in ein paar Tagen fertig zu sein."

12264. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.

Mir seind Eure beide Schreiben vom 8. und 13., auch vom 14. dieses gestern allhier richtig zugekommen. Ich danke Euch vor die Mir darin communicirte interessante Nachrichten.

Ich hoffe, dass Euch Mein Brief vom 16. dieses,[1] so denselben Tag von hier über Frankfurt unter der Adresse und Recommandation an das Postamt zu Frankfurt abgegangen, richtig zugekommen sein und Ihr daraus sowohl den Empfang Eurer Mir zeither erstatteten Berichte als auch sonsten Meine Intentiones mit mehreren ersehen haben werdet.

Dass die offenen Städte und das platte Land in Schlesien jetzo von dem Feinde so cruel und barbarisch mitgenommen wird, solches rühret und betrübet Mich gar sehr, Ich bin aber wegen der grossen Menge von Feinden jetzo nicht im Stande, solches zu verhindern, da Ich nicht stark genug dazu bin, um sogleich zur Rettung Meiner getreuen Unterthanen dahin zu eilen. Indess werde Ich alles menschmöglichste dazu thun, so viel es nur die Umstände und Meine Kräfte zulassen, und wenn Mein jetzo habendes Project, sobald Ich nur hier mit Dresden fertig bin, (welches Ich hoffe, dass es in ein paar Tagen geschehen sein soll,) einschläget, so denke Ich, dass mit Gottes Hülfe Ich den Daun aus Schlesien zurückziehen will, ohne dass Ich einmal gebrauche, vorerst Selbst dahin zu kommen, welches zum Soulagement von Schlesien noch besser sein würde. Was Ich deshalb werde thun können, wird gewiss von Mir geschehen; Ich kann Euch aber ohnmöglich zum Voraus schreiben, was geschehen wird, da Ich zu viel Feinde um Mich habe und also Meine Plans nur aus dem Steigbügel machen muss, sowie solche nach denen jedesmaligen sich oft verändernden Umständen möglich und practicabel sein. Bei mit göttlicher Hülfe hergestelleter Ruhe und Frieden werde Ich es gewiss an nichts ermangeln lassen, um Meine durch den Krieg so hart leidende getreueste schlesische Unterthanen wieder aufzuhelfen.

Ihr habt sonsten recht wohl gethan, die zu Glogau versammlet gewesene Vorspann wieder auseinander gehen zu lassen.

Ich danke Euch sehr vor die Mir unter dem 8. dieses communicirete Nachrichten. Obschon Ich darauf noch nicht rechnen kann, so muss Ich doch aus verschiedenen Operationen des Feindes urtheilen, dass demselben etwas auf dem Herzen liegen muss, so ihn in verschiedenen arretiret, davon er aber den Éclat auf das sorgfältigste zu verhüten suchet.

Ich bin daher ohnendlich ohngeduldig, einmal wieder Briefe aus Konstantinopel zu haben, deren Aussenbleiben Ich nicht begreifen kann,

[1] Nr. 12251.

sie möchten auch enthalten, was sie wollten; denn die Ohngewissheit in solchen Fällen schlimmer ist, als eine übele Nachricht sein kann; und von dem schläfrigen Benoît[1] erfahre Ich auch nichts, der sich mit allen Sachen abgiebet, ausser von denen, worauf er die grösseste Attention haben soll und woran Mir am meisten gelegen, aller Erinnerung ohnerachtet. Wäre es nicht möglich, dass Ihr durch die Juden aus Horodenka[2] mit guter Art erfahren könntet, was in der Türkei passiret?

Einliegende Briefe von Mir[3] habt Ihr bestens an ihre Direction, unter solchen aber insonderheit den an den Generalmajor Grant, zu besorgen, damit ihm solcher in seine eigene Hände zugestellet werde.

Nach dem Concept. Friderich.

12265. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.

[Hauptquartier Gruna, Juli 1760.]

Ich habe 4 Bataillons am Wasser placiret, Schiffbrücke schlagen lassen [bei] Naumanns Weinberg, so dass die beide *bataillons francs* ganz gut souteniren kann. Das übrige habe Kleist[4] gesagt, so dass er ihm alles sagen und arrangiren möchte. So viel Ich höre, von Daun nichts weiter detachirt als Ried, und so wie weiter hören werde, andere Mittel nehmen, nachdem die Umstände erlauben würden.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts des Prinzen, d. d. Im Lager bei Dresden 18. Juli.

12266. AN DEN GENERALMAJOR VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.

Ich danke Euch vor die Nachrichten, die Ihr Mir durch Euren Rapport vom 15. dieses bekannt machen wollen, und approbire Ich sehr, dass Ihr die gegen Lissa vorgekommene feindliche Patrouillen mit Nachdruck repoussiren lassen, wie Ihr Euch dann niemalen von dem Feind auf den Fuss treten lassen, sondern demselben in solchen Fällen herzhaft begegnen müsset.

Daun ist die vorige Nacht hier bei Schönfeld[5] mit 30000 Mann angekommen. Die Bresche wird schon bei Dresden gegen dem Pirner Thor angefangen. Bald wird man ein mehrs von hier schreiben können.

Nach dem Abdruck bei Preuss, a. a. O. Urk.-Buch, Bd. V, S. 134. Der Zusatz war in der Ausfertigung eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 456. — [2] Vergl. S. 492. — [3] Vergl. Nr. 12260 und Nr. 12261. — [4] Vergl. Nr. 12254. — [5] Westsüdwestl. von Dresden.

12 267. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Gruna, 19 juillet 1760.

Comme les circonstances viennent de se changer ici en quelque façon par le retour de Daun, qui, en cinq marches, est venu des frontières de la Silésie et s'est campé avec son armée sur les hauteurs vers l'Elbe à peu près du côté de Loschwitz, j'ai fait mes arrangements à ce sujet et suis résolu de continuer le siège et de diriger à présent toute mon attention, pour savoir vers où les deux corps ennemis au delà de l'Elbe se tourneront. S'il arrive que Daun passe l'Elbe en deçà ici, j'attirerai à moi le prince de Holstein,[1] qui commande le siège de Dresde du côté de Neustadt avec 3 régiments de cavalerie et 10 bataillons d'infanterie, et placerai tout le reste de son corps sur les hauteurs de Reichenberg, pour continuer le siège de ce côté-là. Il marchera alors à moi au *Plauenschen Grund*, et nous verrons après, quel mouvement l'ennemi fera, afin que je puisse prendre mon parti, pour ainsi dire, du jour au lendemain; entre ci et une couple de jours la brèche sera achevée, et je verrai après ce qu'il y aura à faire.

J'ai bien voulu vous communiquer tout ceci, afin que vous soyez informé de tout ce qui se passe dans ces contrées.[2]

Toutes les opérations de cette campagne changent de tournure d'un jour à l'autre, mais il faut que Daun me batte, ou je lui prendrai Dresde à son nez.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

12 268. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Gruna, 19. Juli 1760.

... Wegen des Mannes vom Baron Bielfeld[3] habe erfahren, dass man ihm bewussten Ortes insinuiret, wie er am besten thun werde, gleich wieder zurückzugehen, um alle besorgliche Inconveniences zu verhindern. Er soll auch schon wirklich auf seiner Retour begriffen sein. Bielfeld wird vermuthlich davon nähere und mit der Zeit umständlichere Nachricht davon geben, auch alsdenn auf die Retradition gewisser Papiere Attention haben.

Nach einem Bericht des Etatsminister von Schlabrendorff[4] haben einige von dem Jahrmarkt in Polen zu Brod, wo ein sehr starker Pferdehandel ist, fest versichert, polnische Juden, so an denen türkischen Grenzen wohnen, gesprochen zu haben, so sammt und sonders einmüthig versichert, dass sie mit ihren Augen gesehen, wie an 200000 Tartarn nach denen russischen Grenzen marschiret, die nur auf die letzte Ordre von der Pforte gewartet, um alsdenn sogleich in Russland einzufallen und alles in Russland zu verwüsten. Sie hätten bereits vor acht Wochen auf Ordre der Pforte alle ihre Pferde beschlagen lassen müssen, so ein gewisses Zeichen von einer

[1] Vergl. Nr. 12 265. — [2] Die gleichen Mittheilungen ergehen in einem Schreiben von demselben Tage an den Minister Finckenstein. — [3] Pechlin. Vergl. S. 496. — [4] D. d. Breslau 8. Juli. Vergl. Nr. 12 264.

Expedition sei; denn in Friedenszeiten die Pferde derer Tartern niemals beschlagen würden. So hätten auch viele von denen Tartern ihre zu Hause überflüssig gehabte Pferde auf dem Markt zu Brod verkaufet. An 100 russische Officiers, jedoch ohne Truppen, mit ihren Bagagewagens, [seien] alle nach Russland zurückgegangen, um dorten zu werben und ein Corps zu formiren, sich denen Tartern zu opponiren. Wann diesen Aussagen Glauben beizumessen, so würde doch ein Friedensbruch zwischen der Pforte und dem kaiserlichen Hof ohnvermeidlich sein . . .

Jemand, der den österreichschen General Hadik kennen will, hat versichern wollen, als habe er von seinem Hofe die Ordre bekommen, sich mit denen Preussen in kein starkes Engagement einzulassen, indem man einen grausamen Feind zu besorgen habe, der wohl nächstens brechen dörfte. Relata refero.

Indess ist der Feldmarschall Daun heute Vormittag mit seiner Armee in fünf starken Märschen von der schlesischen Grenze anher zurückgekommen und hat sich ohngefähr eine gute Meile von hier auf denen Höhen bei einem Dorfe Schönfeld campiret. Man will versichern, und Ueberläufer confirmiren es, dass er über die Elbe diesseits gehen wolle. Die Belagerung wird indess continuiret, und obschon des Königs Majestät verboten haben, dass die Wurfbatterien mit Bomben nicht in die Stadt werfen sollen, so sagt man mir doch so eben, dass in der Stadt in der Gegend der Kreuzkirche ein starkes Feuer aufgegangen sein solle, so sehr geschwinde zunähme. Ich habe nicht das Herz, darnach zu sehen, die unglückliche Retour von Daunen kann dazu contribuiret haben; der Höchste wolle sich aller armen unschuldigen Leute erbarmen! . . .

Auszug aus der Ausfertigung. Eichel.

12269. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON KLEIST.[1]

Gruna, 19. Juli 1760.

Ich finde vor nöthig, Euch vermittelst der abschriftlichen Anlage Euch diejenige Disposition zu communiciren,[2] welche Ich heute Mittag an des Prinzen von Holstein-Gottorp Liebden zu seinem Verhalten geschicket habe, und ist Mein Wille, dass Ihr Euch deren Einhalt recht bekannt machen und sodann darauf Acht geben sollet, damit alles, was Ich darin disponiret, recht und exact, auch nicht zu früh, auch nicht zu spät geschehen müsse.

Was den Daun angehet, da werde Ich sehen, ob er wird herüber über die Elbe gehen oder dort wird bleiben wollen, wornach Ich denn Meine Mesures nehmen werde.

Der Pr[inz] will mit dem ganzen Corps nach Reichenberg;[3] was will er dar machen? Wann es nicht angehen könnte, die andere Seite zu mainteniren, so wäre besser, er zöge sich mit seinem ganzen Corps hier herüber, aber nicht ohne Noth. Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kleistschen Familienarchiv zu Kiekow im Regierungsbezirk Cöslin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Der einzige vorliegende Bericht Kleists aus dem Juli, vom 25., ist datirt aus dem Lager bei Nauslitz (südwestl. von Dresden). — [2] Vergl. Nr. 12265. — [3] Vergl. S. 511.

12270. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ VON HOLSTEIN-GOTTORP.

[Hauptquartier Gruna, Juli 1760.]

Er wird durch Meine Disposition[1] sehen, was vor Anst[alten] machte, um möglichst zu verhindern, dass der Feind durchkäme. Er möchte aus der Stadt nichts herauslassen, so viel möglich [zusehen,] dass die Corps vom Feinde keine Nachricht kriegten, was in der Stadt passiret. Ich schicke Oberstlieutenant Kleist[2] herüber und lasse ihm noch durch ihn sagen verschiedene Präcautions, so zu nehmen. Dass die Leute alle morgen 2 Uhr angezogen [sind und] von hier abmarschiren. Im übrigen wüsste er, was Ich von hier thun würde, im Fall was passirte, wo das alles ponctuellement executiret würde, nach der Disposition, so ihm gestern geschickt.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts des Prinzen, d. d. Im Lager vor Dresden 18. Juli.

12271. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Gruna, 20. Juli 1760.

... Die in meinem gestrigen Schreiben an Ew. Excellenz gemeldete Incendie der Stadt Dresden hat seit gestern und noch bis diesen Moment dergestalt zu- und überhand genommen, dass auch die Landleute und diejenigen, so diese unglückliche Stadt besser als wie ich kennen, gewiss versichern, dass solche einmüthig versichern, wie ausser dem Rest des Kreuzkirchenthurms, des Schlosses und der Liebfrauenkirchen alles im Feuer stehe und zu einem Steinhaufen werde, mithin diese schöne Stadt ein gleiches Sort wie Küstrin[3] habe. Da des Königs Majestät die Attaque auf der Seite der Neustadt jenseits der Elbe aufgehoben und des dort commandirenden Generallieutenant Herzog von Holstein-Gottorp Durchlaucht an Sich gezogen haben, so gehen die unglücklichen Einwohner der Stadt Dresden durch die auch sehr beschädigte Neustadt beständighin in grosser Menge zu Fuss, zu Pferde und in Wagens, so gut sie können, auf das Land, um sich daselbst zu soulagiren. Die Hitze von der an allen Orten sich zeigenden Feuersbrunst soll so heftig sein, dass auch die Garnison mit allem Herausschiessen aufgehöret hat und man noch nicht weiss, was solche vor eine Partie nehmen wird. Von der Stadt ist wenig wie Feuer und Rauch, und ausser obigen Thürmen einige noch stehende Häuser am Seethore zu sehen. Sollte die Stadt, wie Kunstverständige versichern wollen, in ein paar Tage, daferne nicht etwa der Feind eine generale Affaire engagiret, übergehen müssen, so besorge ich, dass man nichts als Décombres darin finden werde, denn die mehristen Einwohner solche, wie gedacht, verlassen und die Garnison alsdenn ein gleiches thun dörfte, woran sie jetzo nicht wohl zu behindern stehet. Ein Te Deum darin würde alsdenn eine traurige Contraste geben.

Heute früh um 3 Uhr hatten wir in dem Hauptquartiere einen Allarm, indem ein Vorpost von ohngefähr 400 Husaren, der aber auch nicht viel über eine Viertel-

[1] Gemeint ist der auf Grund der Weisungen Nr. 12265 aufgesetzte Cabinetserlass, welcher die Maassregeln enthielt, die der König treffen wollte, falls der Feind auf der Seite des Prinzen durchzubrechen versuchen würde. — [2] Vergl. S. 506. — [3] Vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II Thl. 1. S. 83. 84.

meile vom feindlichen Lager gestanden haben soll, auf einmal von einem sehr starken Trupp von Huhlanen, Husaren und Dragoner aus dem feindlichen Lager attaquiret und bis an die grosse Wacht wegen der sehr grossen Ueberlegenheit poussiret ward. Bei gedachter grossen Wacht und durch ein paar Escadrons des Piquets aber ward gedachter Trupp vom Feinde gleich wieder mit Verlust zurückgejaget, und da obgedachte Husaren sich gleich wieder setzten, von solchen wieder bis gegen feindliches Lager verfolget. Das beste hierbei ist, dass die Husaren unsererseits bei dieser Sache nicht mehr als ohngefähr 6 Todten und Blessirten zusammen hatten.

Bald nachher schiene es, als ob der Feind eine generale Affaire engagiren wollte; des Königs Majestät setzten dahero Dero Armee *en ordre de bataille* und erwarteten des Feindes nähere Mouvements. Es verzog sich aber alles wieder und gegen 11 Uhr campirete solche wie vorhin.

Man sagt, dass Daun heute über die Elbe diesseits gehe; wenn es an dem, so wäre es eine Marque, dass er morgen auf des Königs Majestät etwas tentiren wolle, welches dann abzuwarten stehet. Einige sonst capable Husarenofficiers, die den Feind recognosciren, wollen versichern, dass Daun wenigstens bis dato noch gar nicht da wäre, sondern noch in Schlesien bei Löwenberg stehe. Ich bin nicht capabel von diesem Paradoxo zu urtheilen.

Ew. Excellenz pardonniren vor dieses Mal meiner Gazette. Die so verschiedene vor mich und meine Jahre vorfallende Unruhe [und] Fatiguen fallen mir nunmehro fast zu schwer und zu accablant, dass ich solche schwerlich mehr souteniren können, sondern ohnerachtet alles meines guten Willens werde succombiren müssen. Dero gracieuses Andenken und Wohlwollen ist noch meine besondere Consolation, zu welchen mich noch weiter respectueusest empfehle.

Eichel.

Die gestern gegebene Nachricht von einem Trompeter, so der Generallieutenant von Wedell an den feindlichen Commandanten in Dresden geschicket haben solle, ist prämaturiret gewesen.

Nach der Ausfertigung.

12272. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Gruna, 20 juillet 1760.

Je suis bien aise de vous dire, sur la lettre que vous m'avez écrite du 17 de ce mois, que j'espère que, dans un couple de jours au plus tard, nous aurons Dresde, et que nous saurons apparemment où nous en sommes avec Daun, dont je vous informerai alors.

Quant aux négociations de M. d'Affry, je ne doute pas que vous n'ayez déjà reçu ma lettre du 16 de ce mois,[1] par laquelle je vous ai informé de ma façon de penser à ce sujet, de sorte qu'il ne tiendra qu'à vous présentement d'expédier d'amples instructions au sieur de Hellen, telles que vous les trouverez convenables aux circonstances du temps et à la situation de mes affaires.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Nr. 12253.

12273. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Gruna, 21. Juli 1760.

Da des Königs Majestät nicht ohne Ursache besorgen, dass der Wienersche Hof sowohl als der zu Warschau von dem Vorfall der heftigen und extraordinären Feuersbrunst, so bei der jetzigen Belagerung von Dresden in der Stadt entstanden, deren Gewohnheit nach Höchstdieselbe wiederum bei denen auswärtigen Höfen sowohl als sonsten bei dem Publico auf alle Weise zu blamiren und zu calomniiren bemühet sein werden, so haben Dieselbe durch den Herrn Hauptmann von Cocceji einliegende kurze Relation[1] deshalb aufsetzen lassen und mir befohlen, solche an Ew. Excellenz sogleich zu übersenden und zu vermelden, dass Dieselbe sofort überall den besten Gebrauch davon machen möchten, damit vorangeführte auswärtige Höfe sowohl als das Publicum nicht von der schwärzesten und calomnieusen Insinuation, so erstgedachte beide Höfe [machen dürften,] präveniret und präoccupiret werden möchten.

Welches ich dann hierdurch befohlener Maassen auszurichten nicht ermangeln und dabei melden sollen, wie diese Relation Ew. Excellenz eigentlich nur zum Canevas dienen solle, um solche darauf auf das beste und zu Erreichung Sr. Königl. Majestät Endzweck geschickteste und convenableste zu embelliren und in Forme zu setzen.[2]

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12274. [RELATION.]

Du quartier général de Gruna, 19 juillet 1760.

Après que le général Lacy se fut retiré de son camp de Reichenberg vers Dresde pour se joindre avec l'armée de l'Empire, qui campa au *Plauensche Grund*, près de ladite ville, le Roi repassa l'Elbe, le 13, auprès du village de Kaditz.

Dès que le général Lacy s'aperçut de ce passage, il trouva bon de lever son camp et de marcher, conjointement avec l'armée de l'Empire, du côté de Pirna. Le Roi, voyant cette manœuvre du général Lacy, se tourna d'abord vers la ville de Dresde, où l'ennemi tenait encore le Grand-Jardin; d'où il fallut le déloger, et on lui fit quelques prisonniers.

Le même jour, le Roi fit sommer le commandant de Dresde, le général Maquire, de remettre la place; il lui fit offrir une capitulation honorable et la sortie libre, pour lui et sa garnison, en l'assurant, d'ail-

[1] Vergl. die folgende Nr. 12274. — [2] Finckenstein hat demgemäss ein vom 23. Juli datirtes Flugblatt erscheinen lassen, dessen ersten Theil die Relation bildet. Ausser ihr sind die Relation vom 16. Juli (Nr. 12257) und die Mittheilungen des Königs vom 23. Juli (Nr. 12280) in dem Flugblatt benutzt. [Exemplare im Geh. Staatsarchiv Rep. 63. 85. Oesterreich 1760.]

leurs, qu'en cas qu'il l'acceptât, il ne serait pas fait le moindre mal, ni aucun dommage à la ville. Le général Maquire rejeta cette capitulation et fit répondre qu'il défendrait la ville jusqu'à l'extrémité.

On fut donc obligé d'en venir à la force; les faubourgs furent emportés, les ennemis délogés, et l'on commença à travailler aux batteries.

Le commandant ne nous vit pas plutôt maîtres des faubourgs que, par son artillerie, il commença à y mettre feu. Cela ne fit pas discontinuer notre travail; les batteries furent établies et commencèrent à tirer. Comme elles sont très près des ouvrages et quelques-unes même sur le bord du fossé, quelques bombes échappées mirent le feu aux maisons voisines du rempart, ce qui était difficilement à empêcher, quoique le Roi avait défendu expressément aux artilleurs et aux ingénieurs de ne point faire jouer l'artillerie contre la ville, mais uniquement sur le rempart.

Cela n'aurait point causé d'incendie général, si nos gens sur les batteries ne se fussent aperçus qu'il y avait 4 pièces de canon sur la tour de l'église nommée la *Kreuskirche*, qui tiraient de temps à autre sur nos batteries. Pour les faire taire, on fut obligé d'y jeter quelques bombes, qui mirent le feu à la tour.

La chute du clocher le communiqua aux maisons voisines, et un vent impétueux qui se leva, répandit l'incendie au loin, qu'à l'heure qu'il est, par cet accident, il y a près de deux tiers de la ville qui sont réduits en cendre.

Nach der Ausfertigung.

12275. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier de Leubnitz,[1] 22 juillet 1760.

J'ai été charmé d'apprendre par votre lettre du 17 que notre cher neveu a fait un si beau coup à Ziegenhain contre un corps détaché de l'armée de Broglie,[2] dont je vous félicite, de même que le Prince, auquel [je vous prie][3] de faire des assurances de mon estime et de mon amitié la plus tendre.

D'ici, je ne saurais vous dire autant de bien. Mon artillerie avait fait effectivement la brèche sur Dresde, lorsque Daun avec toute son armée, fortifiée encore par [quelques][4] régiments du corps de Laudon, a marché jour et nuit pour retourner en Saxe par des marches forcées. Il arriva, le 18, de l'autre [côté] de l'Elbe à Schœnfeld, ce qui m'obligea à retirer à moi le prince de Holstein de ce côté-ci de l'Elbe, qui tenait investie la *Neustadt* de Dresde, parceque ce Prince ne pouvait suffire

[1] Südsüdöstl. von Dresden. — [2] Gefecht bei Emsdorf am 16. Juli. — [3] Nach dem Concept; in der Vorlage: „artillerie vous conditio". — [4] Nach dem Concept; in der Vorlage: „prompt".

à défendre également contre Daun les trois postes, [celui] où il campa, celui du *Weissenhirsch* et celui des hauteurs de Reichenberg, nécessaires cependant pour tenir investie la *Neustadt* et pour qu'il ne lui arrivât du malheur de l'armée de Daun. En retirant le poste du *Weissenhirsch*, les 2 bataillons francs de Wunsch ont un peu souffert, quoiqu'ils se soient défendus en braves gens.

Daun se campa en suite auprès des *Scheunen*,[1] ce qui m'obligea d'arrêter mon attaque dans la *Pirnasche Vorstadt*. Il a détaché, la nuit passée, par la ville 16 bataillons, qui firent une sortie pendant la nuit sur les canons qu'on retira des batteries, et le détachement qui les couvrait. Il ne leur a du tout réussi sur les canons et les munitions; ils ont enlevé du commencement quelques petits piquets du régiment d'Anhalt-Bernburg qu'on avait postés dans ladite *Pirnasche Vorstadt*, mais ils furent rudement repoussés et rejetés dans la ville, et nous avons fait prisonniers le général Maguel, autrement dit Nugent, avec 200 hommes à peu près et quelques officiers, et cette corvée leur a coûté jusqu'à 800 hommes.

En attendant, mon grand coup est manqué, et jusqu'à présent je ne sais pas encore comment me prendre, puisque la grande supériorité de ces gens me fait manquer tous les mouvements que je saurais faire. Je vous souhaite du fond de mon cœur plus de bonheur et de succès dans vos entreprises que je n'ai pu trouver jusqu'à présent.

La Fortune continue à m'être si contraire que je n'ai pu jusqu'ici avancer d'un seul pas. Si un miracle n'arrive, je crains bien que ma prophétie ne s'accomplisse vers le mois de septembre.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12276. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Leubnitz, 22. Juli 1760.

Ew. Excellenz habe vorhin schon die Ehre gehabt zu melden, wie der Feldmarschall Daun aus Schlesien durch die Lausnitz über Bautzen und Bischofswerda wiederum zurückgekommen und sein Lager bei Schönefeld genommen hat.[2] Da des Königs Majestät in solchen Umständen den Generallieutenant des Herzog von Holstein-Gottorp Durchlaucht, so die Neustadt von Dresden jenseits der Elbe eingeschlossen gehalten, in Dero Posten, ohne ein Désastre mit ihm wegen der in der Nähe stehenden feindlichen Armee zu gewärtigen, nicht länger stehen lassen, der Herzog auch die zu Sicherheit seines Corps ohnumgänglich nöthig habende drei Posten, als nämlich vor die Neustadt Dresden, den Weissen Hirsch und die Höhen von Reichenberg, ohnmöglich également gegen die weit überlegene Forces des Feindes mainteniren konnte, so haben des Königs Majestät solchen vor drei Tage wieder an Sich gezogen. Da dadurch die Communication mit der Neustadt von Dresden jen-

[1] Vergl. S. 485. Anm. 8. — [2] Vergl. S. 510.

seits der Elbe wieder völlig offen geworden und Daun darauf sich gestern bei die sogenannten Scheunen campiret hat, so seind des Königs Majestät daher obligiret worden, heute früh die Attaque auf die Altstadt Dresden in der Pirnaischen Vorstadt, ohnerachtet gestern die Brèche fertig geworden, zu arretiren.

Diese verwichene Nacht hat der Feldmarschall Daun 16 Bataillons von seinem Corps durch die Stadt defiliren und durch solche vermittelst eines Ausfalles ganz früh, ohngefähr 3 Uhr, unsere Attaque angreifen lassen, um vermuthlich das dazu commandirete Corps zu culbutiren und sich der Belagerungsartillerie zu bemeistern. Es hat ihnen aber dabei so wenig geglücket, dass sie zwar anfänglich einige kleine Piquets von dem Anhalt-Bernburgischen Regiment aufgehoben, hergegen aber ihre Versuche auf die Artillerie ganz vergebens gewesen und sie durch das starke Feuer der unsrigen sehr rüde rameniret und bis in die Stadt hinein gejaget worden, dabei unser vorgedachtes Corps einen General von ihnen, so des Königs Majestät mir Magdel, andere Nougent genannt, und ich fast glaube, dass es Macdonnell, ein Irländer, ist, nebst verschiedenen Officiers und an 200 Mann gefangen worden, so dass die vermeinte Surprise und Ausfall denen Oesterreichern über 800 Mann gekostet hat.

Die Hauptsache mit Dresden hat uns inzwischen manquiret, und des Königs Majestät haben die bisherige Position Dero Lagers, da Sie die Daunsche Armee sonst en front und den Lacy in Rücken gehabt, mehrerer Sicherheit wegen heute etwas geändert, so dass das vorige sehr unsicher gewesene Hauptquartier hieher verleget worden, auch die Armee eine bessere Situation auf alle Fälle hat. Der Plauensche Grund ist durch den Generallieutenant Zieten occupiret, der Grosse Garten vor Dresden desgleichen; die Pirnaische Vorstädte seind nach als vor besetzet geblieben, so dass alles bis auf einige wenige Veränderungen noch fast in voriger Position ist. Daun stehet noch bei denen Scheunen und Lacy in der Gegend gegen Pirna. Was diese Nacht passiren wird, und was des Königs Majestät weiter unternehmen werden, stehet zu erwarten.

Die Zeit und meine grosse Müdigkeit, da ich in vier Nächte wegen der beständigen Unruhen fast gar nicht geschlafen, erlauben mir nicht ein mehreres zu schreiben, als nur mich an Ew. Excellenz respectuosest zu empfehlen.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12277. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Leubnitz, 22. Juli 1760.

Es ist Mir Euer Schreiben vom 16. dieses richtig zugekommen. Die Nachrichten, so Ihr Mir darin gegeben, seind eben nicht von denen angenehmsten gewesen;[1] Daun aber mit seiner Armee, wozu noch etwas von dem Laudonschen Corps gestossen sein soll, ist hier wieder in Sachsen, nachdem er mit starken Märschen, so er, ohne Ruhetage zu machen, [continuiret], den 18. dieses wieder jenseits der Elbe angekommen ist. Und da es nicht möglich gewesen, dass sich das Corps jenseits der Elbe unter Commando des Prinzen von Holstein-Gottorp, so die Neustadt Dresden eingeschlossen gehalten, alleine gegen die

[1] Schlabrendorff hatte gemeldet, dass russische Infanterie und Kavallerie „nunmehr wirklich“ in Kalisch angekommen sei. „Zwischen Kalisch und Wartenberg schwärmen die Kosacken schon häufig herum, sodass fast keine Kundschaft mehr durchzubringen ist.“

ganze Force von Daun souteniren und die dazu nothwendige Posten, als seinen, den vom Weissen Hirsch und die Höhen von Reichenberg, zugleich mainteniren können, so habe Ich solchen wieder an Mich ziehen und, da Daun sich darauf bei den Scheunen campiret und dadurch die freie Communication mit Dresden durch die Neustadt bekommen, so habe Ich heute Meine Attaque auf die Altstadt Dresden in der Pirnaischen Vorstadt, davon die Brèche gestern fertig geworden, arretiren müssen. Er hat verwichene Nacht 16 Bataillons durch die Stadt detachiret, so einen Ausfall gegen unsere Attaque in der Pirnaschen Vorstadt thun müssen, die aber sehr rüde zurückgewiesen und wieder in die Stadt gejaget worden; dabei wir den österreichischen General Magdell,[1] einige Officiers und an 200 Mann gefangen bekommen, und hat den Oesterreichern diese ihre Kurzweil an 800 Mann gekostet. Ich wollte gerne, dass Ich hier zuerst mit dem Daun fertig werden könnte, da Ich nicht eher von der Stelle gehen kann, und werde also sehen, was weiter zu thun ist.

Denket auf alle nur ersinnliche Mittel, durch welche nach denen Umständen die Correspondance zwischen Mir und Euch, auch bekannter Ursachen wegen nach Polen unterhalten werden kann. Ich beziehe Mich übrigens auf Meine letztere vorige Schreiben vom 16. und 19. dieses.[2]

Nach dem Concept. Friderich.

12278. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON KLEIST.

Leubnitz, 22. Juli 1760.

Es müssen längst der Elbe Detachements von Husaren zur halben Meile gesetzet werden, so Feldwacht halten und alles genau observiren. Sollte sich Infantrie gegen Meissen ziehen und suchen allda Brücken zu schlagen, um überzugehn, so muss sogleich ohne Zeitverlust das Regiment von Le Grant mit einer Batterie von 10 Canons dahin nach Meissen marschiren, sich allda postiren, wo die Feldwachten der Grenadierbataillons vom linken Flügel stunden, und den Feind den Uebergang verhindern; und werde Ich in solchem Fall noch mehr Infantrie hernach nachdetachiren. Es muss also wohl Acht gegeben werden, darmit nichts vorgehet, was wir nicht gleich wissen.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kleistschen Familienarchiv zu Kiekow im Regierungsbezirk Cöslin.

---

[1] So. Vergl. S. 512. — [2] Nr. 12251 und Nr. 12264.

12279. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général de Leubnitz, 23 juillet 1760.

J'ai bien reçu votre lettre du 22[1] de ce mois. Plût à Dieu que les vœux que vous faites pour la prompte réduction de Dresde, eussent été exaucés! Mais il faut malheureusement que je vous dise que ce coup m'a manqué. Je vous dis selon la plus exacte vérité ce qui en a été la cause, savoir qu'en premier lieu mon artillerie m'y a mal secondé et qu'en second lieu mon artillerie de siège m'arriva trop tard de Torgau, par la nonchalance et les mauvaises dispositions qu'avaient faites ceux à qui j'avais donné la commission pour son transport, de sorte que cette artillerie ne m'arriva que trois jours après que je me fus rendu maître de la *Pirnaische Vorstadt*. Là-dessus, Daun est retourné avec toute son armée, qu'il a fortifiée encore de quelques détachements des corps de Laudon et de Beck; ce qui m'obligea de retirer mes postes du *Weissen Hirsch* et des *Fischhäuser* et, par conséquent, ce corps de Nauendorf[2] qui y campait sous les ordres du prince de Holstein. Je n'ai pas eu assez de troupes pour me soutenir des deux côtés de la rivière contre un ennemi voisin et trop supérieur en nombre; ainsi que j'ai mieux aimé de retirer de bonne grâce mes détachements que de hasarder d'être battu en détail. Voilà ce qui a été la cause que Daun est devenu maître de la ville de Dresde au delà de l'Elbe. Hier matin, encore avant le lever du soleil, il a voulu attaquer notre poste dans la *Pirnaische Vorstadt;* mais j'ai retiré mon artillerie de siège et presque tous mes canons des différents postes susdits que nous avions occupés. L'ennemi sortit de la ville avec 16 bataillons; si les dispositions que j'avais faites à ce sujet, avaient été exécutées, l'ennemi aurait bien perdu 4 jusqu'à 5000 hommes; nonobstant cela, il a été vivement repoussé et culbuté dans la ville, et nous lui avons pris le général Nugent, quelques officiers et jusqu'à 200 hommes prisonniers, en sorte que cette affaire lui a coûté au delà de 1000 hommes. Mais comme Daun a fait construire deux ponts de bateaux sur l'Elbe, et qu'il a campé son armée auprès de ce qu'on nomme les *Scheunen*, il n'a pas été praticable que j'eusse pu continuer le siège. D'ailleurs, toute ma munition d'artillerie de siège a été consumée jusqu'à 600 coups encore.

Lacy campe avec son corps de Gross-Sedlitz jusqu'à Dohna, le défilé devant soi; l'armée de l'Empire derrière Maxen. Vous verrez par là qu'il m'est impossible d'entreprendre quelque chose contre l'ennemi. De *l'Altstadt* Dresde, jusqu'à la troisième partie en a été réduite en cendres, contre mon intention et [mes] ordres, qui étaient de ménager la ville, mais de faire jouer l'artillerie contre les ouvrages de fortification. Je

[1] Verschrieben für 20. Die dem obigen Schreiben zu Grunde liegenden Weisungen befinden sich auf der Rückseite des Berichtes vom 20. Juli. — [2] Vergl. S. 485.

ne doute pas que mon ministre comte de Finckenstein, que j'ai fait informer des circonstances qui ont occasionné cet incendie, ne vous en aura fait communication.

Quant à vos arrangements dont votre lettre m'instruit, je ne saurais que les applaudir parfaitement, et approuver absolument vos idées. Selon mes lettres du 9 de ce mois, le terme de l'ouverture de la campagne des Russes ne doit être qu'au 27; ce que vous saurez mieux et avec plus de certitude que moi ici.

Contre les Russes, il ne vous faudra que des camps forts et bons; au cas que vous ne trouviez pas de votre convénience de les attaquer vous-même, ils ne vous attaqueront pas, ce dont vous saurez être presque tout-à-fait assuré. Mais, si vous croyez de réussir en quelque façon contre Laudon ou contre Beck, je ne saurais que de le bien approuver. Dans le cas que vous ayez du succès en Silésie, vous aurez alors, le cas l'exigeant, la liberté — et je vous autorise par la présente à cela — de vous faire joindre d'une partie des garnisons des forteresses qui seront alors le moins exposées, pour en fortifier votre infanterie, soit de Neisse, soit de Schweidnitz, soit de Breslau, selon que les circonstances le permettront. Je vous communique à la suite de celle-ci une relation que je viens de recevoir de Kottbus;[1] vous en verrez qu'avant que Daun ait marché vers la Silésie, Laudon, par toutes les pertes en hommes qu'il a essuyées, n'a eu, tout compté, que 30 000 hommes à peu près. A présent que Daun en a beaucoup retiré, je crois que, les troupes absentes décomptées que Laudon a envoyées vers Glatz et autres contrées de la Silésie, il ne pourra vous opposer au delà de 15 000 hommes. Vous ferez réflexion encore sur ce qui vous conviendra le plus, ou d'agir contre Laudon avant le temps que les Russes sauraient avancer, ou de choisir le mieux votre moment et temps à cela au temps que les Russes commenceront à se mettre en marche, pour lui approcher.

Il y a 40 canons à Breslau, pièces de campagne, dont vous pourrez disposer selon le besoin. Nous nous attendons ici à de petits combats; peut-être cela en viendra-t-il à quelque chose de plus. Adieu, cher frère, je fais la vedette ici de trois côtés.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12280. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier de Leubnitz, près de Dresde, 23 juillet 1760.

Pour continuer de vous informer de ce qui se passe ici, afin que vous en instruisiez mes ministres aux cours étrangères et le public, et les munir par là contre les fausses insinuations et les relations exagérées

[1] Liegt nicht bei.

et furieusement outrées [de mes ennemis], qu'ils prennent à tâche à toute occasion de semer dans le public, je veux bien vous dire, selon la plus exacte vérité, que j'aurais, selon toutes les apparences, fait achever mon siège de Dresde, avant que Daun avec son armée aurait pu retourner en Saxe, si, malheureusement et contre mes dispositions faites, on n'avait infiniment traîné le transport de l'artillerie pesante destinée à ce siège, qui n'arriva que trois jours après que nous nous fûmes déjà rendus maîtres de la *Pirnaische Vorstadt*, et que nous eûmes achevé nos batteries. Que Daun là-dessus, étant retourné en Saxe avec son armée, qu'il avait fortifiée encore de gros détachements qu'il avait tirés des corps de Laudon et de Beck, il se campa de l'autre rive au delà de l'Elbe, entre les villages de Weissig et de Schœnfeld, à une lieue à peu près de Dresde, ce qui m'obligea de retirer mes postes du *Weissen Hirsch* et des *Fischhäuser* et, par conséquent encore, celui du corps près de Nauendorf,[1] où le duc de Holstein-Gottorp commandait le corps qui avait investi la *Neustadt* de Dresde au delà de la rivière, pour ne pas trop l'exposer à un ennemi voisin et en tout trop supérieur en nombre à lui; de sorte que j'ai mieux aimé retirer de là de bonne grâce mes détachements de ce côté, que de hasarder de les laisser battre en détail. Voilà d'où il est arrivé que Daun est maître de la ville de l'autre rive de l'Elbe.

Hier matin, avant le lever du soleil encore, Daun fit attaquer par un détachement de 16 bataillons d'infanterie et de l'artillerie notre poste dans la *Pirnaische Vorstadt*, qui firent une sortie de la ville dans le dessein de s'emparer de nos batteries et de notre artillerie, et d'attaquer les troupes qui les couvraient. Ce dessein leur réussit fort mal, par la vigilance de nos troupes; non seulement nous avons retiré là toute notre artillerie de siège, mais encore presque tous les canons des autres postes détachés au delà de l'Elbe que nous avons abandonnés; et les 16 bataillons sortis furent vivement repoussés et culbutés jusques dans l'enceinte de la ville, à quelle occasion nous avons pris le général Nugent, quelques officiers et jusqu'à 200 hommes prisonniers, de sorte que cette affaire a coûté à l'ennemi jusqu'à 1000 hommes.

Mais, comme Daun a fait construire deux ponts de vaisseaux sur l'Elbe, et qu'il a fait camper son armée auprès de ce qu'on nomme les *Scheunen*, tout près de la Ville neuve de Dresde, il n'a pas été praticable que j'eusse pu continuer le siège de la ville avec quelque espérance de succès; ce qui m'a fait prendre la résolution de lever ce siège et de camper mon armée ici, en gardant toujours les postes de la *Pirnaische Vorstadt* et du Grand Jardin. Vous savez déjà par quel accident la ville de Dresde a souffert, contre toute mon intention et contre mes ordres donnés, un assez fort incendie, par où la troisième partie de ses quartiers a été réduite en cendres. Le château, l'arsenal, les deux autres

[1] Vergl. S. 485.

parties de la ville, la grande chapelle catholique avec les autres églises n'en ont cependant pas souffert, hormis peut-être celle de la Sainte-Croix, qui apparemment sera endommagée par la chute de sa tour, qui proprement a occasionné cet incendie.

Pour votre direction je vous dirai que Daun campe auprès des *Scheunen;* Lacy avec son corps entre Gross-Sedlitz et la petite ville de Dohna, un profond défilé devant soi; l'armée de l'Empire derrière Maxen. Vous vous figurerez par là, combien il m'est impossible dans cette situation d'entreprendre quelque chose contre un ennemi si supérieur en nombre.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12 281. AU SECRÉTAIRE BENOÎT A VARSOVIE.

Au quartier général de Leubnitz, 23 juillet 1760.

J'accuse votre rapport du 9, pour vous dire que c'est avec mes ministres du département des affaires étrangères avec lesquels seuls il [faut] vous arranger dans ces moments-ci sur ce qui regarde votre chipotage avec le prince Radziwill, et sur tout ce qui a quelque rapport aux affaires de la Diète qui va s'assembler;[1] mes occupations militaires trop sérieuses ne permettant pas que je saurais suffire à d'autres.

D'ailleurs, vous devez savoir qu'entretemps un bon rapport de vous sur ce qui se passe dans la Turquie et à ses frontières, que vous avez mis presque tout-à-fait en oubli, m'intéresse plus à présent que les plus amples rapports que vous saurez m'adresser sur les affaires de la Pologne. A quoi vous vous conformerez.

Nach dem Concept. Federic.

12 282. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Quartier général de Leubnitz, 23 juillet 1760.

J'ai reçu votre dépêche du 15 de ce mois. Au sujet de laquelle et principalement de ce que vous avez marqué à moi seul, je veux bien vous faire observer qu'à la première occasion que vous aurez pour répondre au baron dont il en est question,[2] vous lui marquerez de ma part que, dans les conjonctures présentes et dans ce moment, je ne saurais faire aucune réflexion sur une négociation secrète et séparée entre moi et la cour de Versailles, ni en espérer quelque succès, et que, d'ailleurs, je n'aimerais pas d'entrer avec la France dans un chipotage sur ce sujet, sans que j'en aie préalablement communiqué avec la cour de Londres.

Pour ce [qui] regarde le retour du comte d'Affry à La Haye et le silence qu'il garde encore relativement à ses nouvelles instructions,

[1] Vergl. dazu Nr. 12 212. — [2] Edelsheim. Hellen hatte die Abschrift eines Briefes d. d. [Turin] 25. Juni überschickt, den er von Edelsheim erhalten hatte.

je suis bien aise de vous renvoyer aux instructions circonstanciées que mon ministre le comte de Finckenstein vous donnera en conséquence des ordres qu'il a reçus de moi à ce sujet.[1]

Nach dem Concept. Federic.

12283. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Leubnitz, 24 juillet 1760.

Ma lettre d'hier[2] vous aura déjà informé que nous avons fait prisonnier entre autres le général-major autrichien Nugent, homme de confiance de Daun par son habileté dans le métier, et dont il s'est servi en qualité de quartier-maître-général, pour prendre de bons camps et pour reconnaître le terrain et notre position. Comme ce général a pris de la confiance au sieur Mitchell, il s'est laissé échapper entre autres envers celui-ci que la véritable intention des Autrichiens était d'assiéger et de prendre la forteresse de Glatz, et que Daun ne ferait, en attendant ici, que de m'amuser jusqu'à ce que l'on se serait rendu maître de Glatz. Voilà pourquoi la meilleure résolution que vous saurez prendre, sera que vous marchiez incessamment sur le corps de Laudon et de Beck, pour les combattre, et que vous tourniez ensuite d'abord pour vous camper entre Glogau et Breslau, pour agir selon les occurrences contre les Russes; ce que je crois que dans les circonstances présentes serait le meilleur parti que vous sauriez prendre.

Je me réfère, d'ailleurs, à ce que je vous ai écrit sur ceci par ma lettre d'hier; au surplus, je ne renonce pas encore tout-à-fait à l'espérance de réussir encore à faire un bon coup ici, dont le temps ne me permet pas à présent de vous communiquer les idées que je m'en suis formées.

L'ennemi a fait une sortie forte de 16 bataillons; il a été repoussé. Nous avons pris un général, nommé Nugent, et 200 soldats; nous avons perdu à peu près 240 hommes en tout. Cette échauffourée coûte sûrement 1000 hommes à Daun; tout cela, mon cher frère, n'est rien, il nous faut du décisif, et le moment et l'occasion se refusent.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.[3]

[1] Vergl. Nr. 12284. Ministerialerlass d. d. Magdeburg 26. Juli. — [2] Nr. 12279. — [3] Auf dem Berichte des Generals von Schenckendorff, d. d. Im Lager bei Leubnitz 24. Juli, finden sich Weisungen für die Antwort, in denen der General über die Befürchtung eines feindlichen Angriffs in seinem Rücken beruhigt wird. „Der Feind steht bei Maxen, drei Stunden von ihm noch." — Dem Oberstlieutenant von Kleist (vergl. S: 513) wird am 25. Juli geschrieben: „Worferne .. Eure Patrollen von Kesselsdorf mitbringen, dass sich was daherum sehen lässet, so werdet Ihr sofort 2 Bataillons nach Wilsdruff, um die Bäckerei zu decken, marschiren lassen, welche Euch von hier aus wieder ersetzen werde". [Ausfertigung im Kleistschen Familienarchiv zu Kiekow.]

12284. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général Leubnitz, 24 juillet 1760.

Je vous ai déjà informé par ma lettre d'hier[1] de ma situation présente ici et des raisons que j'avais pour suspendre le siège de Dresde. Nonobstant cela, je n'ai point du tout perdu toute espérance de faire quelque chose de bon ici encore. Je ne saurais vous détailler mes idées sur cela; mais je n'ai point renoncé au dessein de porter quelque coup décisif à mes ennemis, avec apparence de bonne réussite. Il est impossible de répondre du succès, mais il faut beaucoup d'idées que j'ai combinées et arrangées au susdit but, et des moyens pour l'entreprendre. Vous devez croire certainement que, pour que cela ne réussisse pas, il n'y aura pas manque ni de mes soins et diligence, ni de ma vigilance, mais uniquement à[2] la Fortune nécessaire au succès, qui depuis quelque temps tourne le dos dans presque toutes les occasions. Tenez ainsi, en attendant, votre esprit tout en repos et attendez tranquillement le succès et évènement d'un dessein qui coûte infiniment de peines et de fatigues.

Quant à la négociation entre le sieur de Hellen et le comte d'Affry, comme celui-ci, selon les dernières lettres de Hellen, se tient tout boutonné après son retour à La Haye,[3] je vous ordonne d'instruire incessamment le susdit Hellen de se taire absolument encore à ce sujet vis-à-vis du comte d'Affry, et de ne pas s'expliquer sur rien envers lui. Cela ferait un très mauvais effet, si nous témoignions le moindre empressement envers ces gens. Ainsi il faut que Hellen n'ouvre pas la bouche à cet égard. Je joue, moi, à présent ici ce que l'on dit le va banque. Si mes affaires [vont mal] ici, tout sera perdu, et la France ne se souciera pas de nous; si j'ai des succès, nous voilà remontés à cheval de nous-mêmes, et la négociation ira alors avec d'autant plus de facilité. Au surplus, ce qu'il nous faut éviter principalement et avec beaucoup de soin, c'est de ne pas donner le moindre prétexte aux Anglais, ni soupçons d'une négociation séparée de notre part avec la France, faute de quoi nous gâterons absolument nos affaires sans ressource; ce qu'il faut que vous fassiez comprendre également au baron de Knyphausen pour sa direction.

Federic.

P. S.

Après que ma dépêche fut finie et chiffrée, voici une lettre que le sieur d'Edelsheim m'a écrite de Turin au chiffre du sieur de Mackenzie, ministre d'Angleterre, qui est arrivée sous l'adresse du sieur Mitchell, qui vient de me la rendre.[4]

Je vous avoue que le contenu de cette lettre m'a étrangement sur-

[1] Nr. 12280. — [2] So. — [3] Vergl. Nr. 12282. — [4] Vergl. Nr. 12282. 12285.

pris, et que je n'aurais jamais cru le duc de Choiseul si fou et d'une conduite aussi ridicule, sans système, ni suite, et contradictoire en tous ses propos, que je l'ai reconnu par les entretiens qu'il a eus avec le susdit baron Edelsheim. Le temps ne me permet pas de vous faire d'autres réflexions là-dessus. Pour votre direction je vous dirai cependant que tout ce qu'il y a dans cette lettre à l'égard de celle que je dois avoir écrite et que le duc de Choiseul a prétendu avoir interceptée ou eue d'autre part, et d'ailleurs ce que celui-ci a dit sottement d'une communication que je dusse avoir faite à la cour de Vienne, et encore ce qui regarde les propos qu'on m'attribue avoir tenus à Freiberg, ne sont que des mensonges tous purs, que le duc de Choiseul a faussement controuvés, ou que le comte Starhemberg, à la façon de sa cour, a malicieusement imaginés, pour faire illusion au duc de Choiseul. Toutes les lettres que j'ai écrites à l'occasion de la mission du baron d'Edelsheim, avec le reste des papiers touchant cette affaire, sont déposées entre vos mains. Ils[1] vous vérifieront en tout cas ce que je viens de vous assurer. Je fais répondre, au reste, à celui-ci que, quand même on lui écrirait des lettres de Paris, il n'aurait qu'à répondre qu'il n'était que particulier, après que sa commission avait été finie, avant même son retour à Paris, et qu'il ne se mêlerait plus de rien.

Vous voyez par tout ceci, combien il est d'une nécessité absolue que le sieur de Hellen ne dise mot au comte Affry; ce dont vous lui ferez parvenir mon intention, sans la moindre perte de temps, par un courrier exprès, supposé que les instructions antérieures que vous lui avez dépêchées, soient déjà parties.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12285. AU BARON D'EDELSHEIM A TURIN.

Au quartier général de Leubnitz, 24 juillet 1760.

Je vous sais parfaitement gré de la relation détaillée que vous m'avez faite du 25 du mois dernier de juin.[2] J'ai été étonné des procédés malhonnêtes et injustifiables qu'on a tenus avec vous après votre retour à Paris, et vous avoue que je n'aurais jamais cru M. de Choiseul si fol, la conduite qu'il a tenue à votre égard, étant aussi ridicule et indécente que ses propos contradictoires, sans système, ni suite.

Soyez persuadé qu'aussi satisfait que je suis de la conduite que vous avez observée dans toutes ces occasions fâcheuses pour vous, je vous en serai redevable et vous en donnerai des marques convaincantes. S'il arrivait que ces gens à Paris vous écrivent, comme ils l'ont dit,

[1] So. — [2] Vergl. Nr. 12284. Der Bericht Edelsheims ist abgedruckt Zeitschrift für Gesch. des Oberrheins N. F. Bd. II, S. 93—98 in dem oben S. 110 erwähnten Aufsatz von Obser. Edelsheim war bei seinem zweiten Aufenthalt in Paris von Choiseul ins Gefängniss gesetzt und seiner Papiere beraubt worden.

vous n'aurez alors que leur répondre qu'en particulier que vous étiez, votre commission ayant fini déjà avant votre retour à Paris, vous ne sauriez vous mêler plus de rien à ce sujet.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Federic.

12286. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier de Leubnitz, 25 juillet 1760.

Par la lettre du 22 de ce mois que je viens de recevoir de vous, je vois que nos embarras s'augmentent de jour à autre. Je ne saurais vous écrire rien de positif sur ce que vous aurez à faire; mais je crois que peut-être vous pourrez vous avancer jusqu'à Karge, où vous ne serez pas aussi éloigné et plus à portée de la Silésie. En attendant, ne prenez point cela comme un ordre de ma part, car, encore une fois, je ne saurais rien vous prescrire en ceci et ne puis pas même savoir ce qui s'est passé dans vos contrées, pendant l'intervalle du temps que ma lettre passe à vous.

Ici, je puis envisager mon projet sur Dresde autant que tout-à-fait manqué. Je n'ai rien à appréhender pour une bataille qu'on me livre ici. Vous connaissez Daun, qui n'aime pas de donner des batailles du jour au lendemain; tout au contraire, pour l'y porter, il faut qu'on se serve de bien de l'industrie et de détours. Mon projet principal à présent est de repasser à l'autre rive de l'Elbe et de voir alors où et comment je pourrai marcher vers la Silésie. Il est bientôt dit de repasser l'Elbe; mais vous pourrez à peine vous représenter, mon cher frère, à combien de difficultés cela sera sujet; aussi serai-je obligé de me servir de beaucoup de ruses, pour y parvenir de bonne manière. Un autre embarras que j'aurai alors, et ce qui me donnera bien des inquiétudes, ce sera par rapport à la Marche de Brandebourg; nonobstant cela, je serai obligé de prendre ma résolution, et, comme la Silésie est actuellement la province la plus exposée, le plus pressé pour moi sera de penser à sa défense.

Vous aurez la bonté de communiquer cela au ministre de Schlabrendorff, quoique sous le sceau du dernier secret, et que je tâcherai d'y venir du côté de Hainau, ou autour de Jauer ou aux environs, selon les circonstances qui se présenteront alors; pour le temps, quand je pourrai proprement exécuter cela, vous vous représentez bien que je ne le saurais pas fixer. Le pas le plus difficile à faire, ce sera de repasser l'Elbe; tout le reste ira facilement.

Dans la situation où nous nous trouvons, moi et vous, mon cher frère, il faut indispensablement que les choses parviennent à une affaire décisive, soit de votre, soit de ma part. Nous ne saurons absolument plus éviter de combattre, ce que je vous prie de vous imprimer en tête, et qu'il est d'une nécessité absolue que les choses parviennent à quelque

affaire décisive; sinon, nous sècherons sur pied, nous nous consumerons nous-mêmes, et, à la fin, les choses empireront bien au delà de ce qu'elles sont à présent. Ainsi tenons-nous cela pour dit et n'évitons pas les occasions propres à nous y conduire; en temporisant, nous risquons notre perte certaine. J'aurais pris pour une faveur de la Fortune, si j'avais pu mener les choses ici à une bataille avec Daun. J'aurais eu au moins le corps de Hülsen avec moi, qu'il me faudra quitter à présent, pour le laisser ici. Mais imprimez-vous bien qu'il faudra que je combatte avec Daun, soit au passage de l'Elbe, soit quand je voudrai entrer en Silésie. Soyez assuré que cela ne saurait pas se démêler sans ceci, et je me rendrais responsable devant tout le monde honnête, si je voulais rester ici, les bras croisés, tandis que tous mes États sont exposés aux plus éminents périls.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12287. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier de Leubnitz, 25 juillet 1760.

J'ai été bien aise de la bonne nouvelle que vous m'avez marquée par votre lettre du 23, d'une action complète que les Anglais ont remportée sur les Français dans les Indes Orientales près de Pondichéry.[1] Je ne suis pas assez au fait des affaires de ce pays-là, pour pouvoir juger si la prise de Pondichéry sera une suite nécessaire de cet avantage; ce qui forcerait les Français à se remettre à la discrétion de l'Angleterre et à la rechercher, afin d'obtenir d'elle la paix au plus tôt mieux, surtout si le Ciel seconderait encore les opérations du prince Ferdinand pour porter quelque coup, tant soit peu considérable, à l'armée française en Allemagne.

Quant au mémoire du sieur de Schwerin,[2] je ne serais pas du tout éloigné d'employer la somme d'un demi-million, s'il en faut tant, quoique j'en doute, pour gagner la supériorité à la Diète de Suède, afin de culbuter les sénateurs tyrans et malintentionnés, et pour y opérer un changement favorable à mes intérêts et à ceux de la reine de Suède, si l'on pourra être sûr qu'au moyen de cet argent l'on parviendrait certainement au but proposé; mais il y a encore des considérations à faire:

[1] Am 22. Januar 1760 bei Fort Wandewash, vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II, Th. 1, S. 395. — [2] Finckenstein hatte berichtet, der Prinz Heinrich habe ihm ein „Mémoire" zukommen lassen, „qui vient du sieur de Schwerin, conseiller de la régence de Stralsund et attaché aux intérêts de la cour. Il s'agit d'un plan pour gagner la supériorité à la Diète, ... pour culbuter les sénateurs malintentionnés et engager la Suède à se séparer des intérêts de la France et à faire sa paix avec Votre Majesté; .. quoiqu'il soit sûr qu'on n'y pourrait parvenir qu'à force d'argent, la somme d'un demi-million, que l'auteur de ce mémoire demande, me paraît ... exorbitante."

1° qui serait celui qui conduirait assez sagement et prudemment cette intrigue, et de qui l'on saurait se servir pour distribuer avec effet ces sommes; 2° s'il n'y aura pas à risquer que, les sénateurs malintentionnés culbutés, les autres ne se jettent entre les bras des Russes. Il est constant que la plus grande part de ces gens sont pensionnés de la France. Si ces pensions leur manquent, je ne suis pas à même de les leur fournir. Il est fort incertain si l'Angleterre voudra entrer pour autant en cette affaire qu'elle voudra se charger d'y suppléer, ce qui réduirait ces sénateurs à la nécessité de se rendre à la Russie; mais 3° et principalement, le grand embarras en tout ceci est qu'un pareil changement nous viendra trop tard, par le temps qu'il faudra pour arranger le nécessaire et pour en voir le succès. Car, en attendant, tout sera déjà décidé, tant ici qu'avec les Russes, les choses étant actuellement parvenues à un tel point critique qu'il faut que la bombe crève et que tout se démêle au plus tôt, soit en bien, soit en mal.

Nach der Ausfertigung.

Federic.

12288. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Leubnitz, 25. Juli 1760.

Der König dankt für die Mittheilungen in Schlabrendorffs Bericht vom 20. Juli. „Es wird in jetzigen Umständen Mir nichts angenehmers sein, als wann Ihr damit so oft wie möglich fortfahret und Mich von allem, so Meiner Attention einigermaassen werth ist, instruiret."

Ich habe übrigens wegen des Feindes Arrangements genommen, dass Ich hoffe, es soll dorten die Hülfe vor Meine arme unterdrückte Schlesier bald erfolgen.

Nach des Generallieutenant von Treskow Schreiben vom 18. dieses[1] ist noch keine schwere Artillerie von Olmütz abgegangen und hätte Glatz noch keine Belagerung zu befürchten.

Mein Marsch nach Sachsen und gegen Dresden hat Breslau von feindlichen Entreprisen sauviret, wie Ich gewisse Nachricht habe, und wäre sonsten das feindliche Gesindel und selbst Daun grade auf Breslau marschiret. Ich erspare hier weder Mühe noch Fleiss noch ohnendliche Fatiguen, um es mit dem Daun wozu zu bringen und dadurch im Stande und freiere Hände zu bekommen, auf die völlige Befreiung von ganz Schlesien arbeiten zu können.

Die seit dem 16. Juli dem Minister gesandten Schreiben werden aufgezählt, damit dieser feststellen könne, ob sie sämmtlich richtig eingetroffen seien.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

1 Dem General wird am 25. Juli für seinen Bericht gedankt. „Ich hoffe durch Meine gemachte Arrangements, dass die Hülfe vor Schlesien gegen den Feind bald dort ankommen wird."

12289. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Glogau, 29.[1] [Juli 1760].

Der König lässet Ew. Excellenz hiermit bekannt machen, dass, weil hier bei Dresden nichts mehr zu thun, er nächstens wiederum mit der Armee nach Schlesien dem Lande dorten gegen den Feind zu Hülfe kommen werde. Er wird ohngefähr der Gegend Hainau in Schlesien kommen und sich, nachdem es die Umstände leiden werden, der Gegend Jauer lenken. Der eigentliche Tag dazu ist ohnmöglich vorauszusagen. Weil er nur auf ohngefähr zehen oder zwölf Tage Brod mitnimmt, werden Ew. Excellenz alles vorläufig präpariren, dass er bei seinem Einmarsch in Schlesien gleich das nöthige Brod vor die Armee und was nöthig, heran haben, übrigens auch Leute mit Nachrichten von dem, was in Schlesien passiret, vor sich finden könne. Leubnitz, 25. Juli 1760. Auf expressen.[2]

Des Prinz Heinrich Königl. Hoheit sind im Anmarsch und heute in Karge.

[Lichnowsky.]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. [Déchiffré von Schlabrendorffs Hand.]

12290. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier de Leubnitz, 26 juillet 1760.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données de votre armée par votre lettre du 21 de ce mois.

Quant à ce qui se passe ici, je n'ai rien de bon à vous annoncer. Daun est arrivé de l'autre côté de l'Elbe, où il campe encore. Il m'a été impossible de tenir les deux rives de l'Elbe. Dès que je me suis vu obligé d'abandonner la droite, Daun a pu porter des secours en ville qui m'ont obligé de lever le siège, ainsi qu'il ne s'agit plus de Dresde; mais je suis obligé de rester ici jusqu'à ce que j'aie pris mes arrangements pour passer l'Elbe à Meissen, ce qui se fera la nuit du 31 au 1er du mois qui vient, et il faut que je reprenne mon projet de marcher en Silésie. Nous aurons sûrement une affaire entre le 1er et le 12 d'août. Dès que je quitterai les rives de l'Elbe, je ne puis agir, laissant le général Hülsen avec un corps près de Meissen, qu'avec 35 000 hommes.

[1] Das Schreiben ist am 25. Juli aufgesetzt und daher oben unter dem 25. eingereiht worden. Der König liess es mit dem „Datum 29." am 25. Juli aus dem Hauptquartier Leubnitz in 8 Exemplaren an den Commandanten von Glogau senden, damit dieser es an den Minister Schlabrendorff schicken solle „mit 8 differenten Leuten, so Bauren, Schulmeister und dergleichen nur ganz geringe Leute, so den Feind keinen sonderlichen Verdacht geben, und ohne dass einer von dem andern wisse, durch differente Wege, theils diesseits und jenseits der Elbe." — [2] So.

Daun en a 70 au moins, y compté le corps [de] Lacy et ce qu'il se joindra de Beck et de Laudon. Il y aura sûrement une affaire entre le 1er et le 12 d'août; selon toutes les apparences, elle décidera de la campagne. Vous pourrez bien croire que je ferai ce qui sera humainement possible, pour que cela me réussisse; mais vu la mauvaise disposition et état de mes troupes et la grande supériorité de l'ennemi, je ne me flatte point des évènements et qu'il n'arrive des choses que j'ai craintes depuis assez du temps. Cela revient toujours à ce que je vous ai dit l'hiver passé.[1] Je vous mande ceci comme des paroles sacramentales, et la vérité telle qu'elle est, pour que rien ne vous fasse illusion, et je crois que vous devez vous attendre à quelque grande infortune de notre part.

[Adieu],[2] mon cher Prince; veuille le Ciel bénir toutes vos entreprises!

Federic.

Faites, je vous prie, mon compliment et mes félicitations au cher neveu.[3]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12291. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier de Leubnitz, 27 juillet 1760.

Le Ciel de Dresde ne nous a pas été aussi favorable et propice, ainsi qu'on aurait dû le supposer; ce qui m'a obligé de revenir à présent à mon premier plan, savoir de repasser l'Elbe, pour me tourner vers la Silésie. Ni l'un, ni l'autre ne peut pas se faire sans chicanes. Peut-être aurons-nous à l'occasion du passage une affaire; mais, si ce n'est pas là, nous devons nous y attendre sûrement sur les frontières de la Silésie. Il sera difficile d'en pronostiquer quelque chose d'avantageux.

Dès que j'aurai quitté l'Elbe, je ne puis opposer à l'ennemi, en laissant le général Hülsen avec quelques troupes près de Meissen, que 35 000 hommes, au lieu que Daun, a[vec] le corps de Lacy et ce qu'il pourra attirer à soi de Beck et de Laudon, peut en avoir 70 000 hommes. Cette prodigieuse disproportion serait un des moindres inconvénients, si mon armée était encore ce qu'elle a été autrefois; mais je ne saurais même me fier bien sur ce sujet-là. Il n'y a pas un moment à perdre pour marcher à Breslau, ou pour voir toute la Silésie perdue. Je n'ai rien à gagner. En attendant, je crois que le mois d'août finira cette crise-ci; mais je vous conseille de ne point vous flatter sur les évènements, et de vous préparer et arranger à tout ce qui pourra arriver.

[1] Vergl. Nr. 11745. — [2] Nach dem Concept. Das Déchiffré der Ausfertigung hat: „Voix à Dieu". — [3] Der Erbprinz von Braunschweig hatte am 16. Juli ein französisches Corps bei Emsdorf besiegt und gefangen genommen. Vergl. S. 510 und Schäfer a. a. O. Bd. II. Thl. 2. S. 126.

Tous les efforts que nous avons faits pour conjurer la tempête, se sont trouvés vains et inutiles. Je n'ai rien à espérer de ce qu'on peut souhaiter, soit de la politique, soit du militaire. Il ne me reste donc que le sort des armes; mais tout ceci ne tiendra chez nous qu'à périr quatre semaines plus tôt ou quatre semaines plus tard, et, quant à cela, il me semble que le mois d'août, de septembre et d'octobre sont très égaux.

J'entre dans tous ces détails, pour que vous soyez informé de tout et que vous ne vous fassiez point d'illusions par des fausses conjectures. Je dois vous avertir, en même temps, que je ne crois pas que vous sauriez avoir de mes nouvelles sitôt, après mon passage en Lusace.

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

12 292. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier de Leubnitz, 28 juillet 1760.

Ayant vu ce que votre lettre du 26 comprend, je conviens que vos intentions sont très bonnes et louables, pour parvenir promptement à une paix séparée avec la France, conjointement avec l'Angleterre; mais faites réflexion, je vous prie, s'il y aura moyen d'entamer et de rétablir présentement une négociation avec la France dans la situation où, malheureusement, mes affaires se trouvent actuellement, et que les Français paraissent n'y être pas encore tout-à-fait pressés. Mettez, d'ailleurs, devant vos yeux et devant votre esprit que les ouvertures pour entrer en négociation, ont été mises, l'hiver passé, de si près aux Français qu'ils n'avaient qu'à parler et s'expliquer, pour y parvenir; mais, comme ils n'ont jamais voulu le faire que d'une manière vague et tout-à-fait ambigüe, on a toute la raison de présumer, avec marque certaine, qu'ils n'ont point eu envie d'entrer dans quelque négociation à ce sujet. Si, désormais, cette envie leur prend, il ne faut pas douter qu'ils ne commenceront à en parler eux-mêmes.

De plus, vous aurez remarqué que, l'hiver passé, les Anglais, tout comme les Français, n'ont pas été pressés d'envie de venir à une pacification entre eux. Dans cette disposition des esprits qui règne apparemment encore parmi eux, ne saurait-on pas présumer que toute tentative qu'on fera pour rétablir une négociation, sera vaine ou manquera de succès? Un trop grand empressement qu'on marquera en attendant, fera toujours un mauvais effet. Un grand article, outre cela, est encore que toutes les négociations et tout ce qui pourra se faire par la plume, viendra trop tard et après temps, pour nous relever par là; et ressouvenez-vous de ce que je vous ai marqué à ce sujet par ma lettre d'hier.[1]

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Nr. 12291.

12293. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier de Leubnitz, 29 juillet 1760.

Les deux lettres que vous m'avez faites du 26 de ce mois, m'ont été bien rendues; je vous envoie, à la suite de celle-ci, les copies des nouvelles que j'ai du 22 et du 23 du ministre de Schlabrendorff, par où vous verrez à peu près ce qui se passe en Silésie, et ce que l'on y sait des desseins des Russes et de Laudon.[1]

J'ai vu avec douleur par vos lettres ci-dessus accusées que vous vous représentez toutes les choses du plus mauvais côté: je vous prie au nom de Dieu, mon très cher frère, de ne point vous les figurer du côté le plus noir et le plus mauvais, pour ne point jeter votre esprit dans une indécision et une incertitude, mais de prendre plutôt un parti tel que vous voudrez — ce qu'il faut bien que je vous abandonne entièrement —, mais, quand vous aurez pris un parti, quel qu'il soit, d'y rester ferme et de le mettre en exécution avec vigueur et sans plus balancer. Vous conviendrez que Breslau est plus important que Glogau, et qu'il faut voir où se trouve la nécessité la plus pressante; et là où l'ennemi songe de frapper ses plus grands coups, c'est là où il faut avoir la plus grande attention, et où il faut prendre les plus promptes et les plus grandes précautions, pour faire échouer les projets des ennemis.

Je marcherai ce soir d'ici, pour mettre mon camp derrière Kesselsdorf, pour continuer ma marche ensuite, et pour passer le 31 la rivière près de Meissen; je verrai alors ce qu'il y aura à faire contre Daun, et jusqu'où je saurai mener mes entreprises. Dans les présentes occasions très critiques, je vous conjure encore une fois au nom de Dieu de ne pas rester dans l'incertitude, mais de prendre votre résolution et d'y rester ferme; les affaires sont dans une telle situation qu'il vaut mieux de prendre une mauvaise résolution que de n'en prendre aucune.

Vous ne sauriez être embarrassé de vos provisions nécessaires; vous savez qu'il y a un grand magasin à Glogau, et, quand vous arriverez

[1] Schlabrendorff hatte, Breslau 22. Juli, gemeldet: „Laudon soll schon bis 4000 Mann Infanterie und Kavallerie bei Leubus übergesetzt haben; es heisset, dass er das Hauptquartier heute bei Parchwitz verlegen wolle. Es wird sich also bald zeigen, ob seine Intention sei, Glogau oder Breslau zu bloquiren, sich mit denen Russen zu combiniren, oder nur das Land jenseit der Oder ebenfalls in Contribution zu setzen und die Communication mit Ew. Königl. Majestät und des Prinzen Heinrich Königl. Hoheit abzuschneiden. Das Laudonsche Corps kann so sehr stark nicht sein, als es sich wohl ausgiebet, und halte ich es kaum 20000 Mann." — Am 23. Juli berichtete der Minister, ein gefangener österreichischer Rittmeister versichere, „dass Laudon sich mit denen Russen conjungiren werde; ... Daun und Laudon wären grosse Feinde, und darum hätte es Daun dahin gebracht, dass derselbe wieder zu den Russen müsse. Die Absicht wäre, woferne des Prinzen Heinrich Königl. Hoheit nicht zur Bataille zu bringen, Breslau zu occupiren." Schlabrendorff hatte einen Bericht d. d. Wartenberg 22. Juli mit übersandt, wonach die Russen bei Kalisch noch kein Magazin angelegt hatten; in der Gegend von Kalisch befänden sich noch keine regulären Truppen, sondern nur Kosacken und Husaren.

proche de Breslau, il y a un magasin bien plus fort que l'autre, dont vous saurez tirer toutes vos subsistances; mais les circonstances ne permettent plus d'hésiter, mais demandent plutôt d'agir avec fermeté.

Je me réfère du reste, quant à mon dessein présent, à ce que je vous en ai écrit par ma dernière lettre du 27.[1] Ni mon passage de l'Elbe, ni mon retour en Silésie, ne sera sans bien des chicanes de la part de l'ennemi. Peut-être y aura-t-il une affaire avec Daun à l'occasion du passage; mais, si cela n'arrive pas, je dois sûrement m'attendre qu'il y en aura une avec lui aux frontières de la Silésie, quand il voudra s'opposer à mon entrée en Silésie. Si celle-ci me réussit, malgré la prodigieuse supériorité de Daun, surtout s'il s'avise de se fortifier des corps de Beck et de Laudon, pour m'embarrasser de front et par derrière, je me tournerai d'abord vers Schweidnitz, afin de me mettre à dos de l'ennemi; mais il n'est pas à douter qu'entre ici et le 10 ou le 12 d'août, n'arrive quelque affaire décisive entre moi et Daun qui décidera du sort de cette campagne. Je ferai tout ce qui sera humainement possible et ne ménagerai ni soins, ni application, ni fatigues, pour réussir dans mon plan; le reste dépendra des évènements.

Tâchez, mon cher frère, de communiquer ceci au ministre de Schlabrendorff[2] par de petits billets bien chiffrés, que le commandant de Glogau aura soin de lui faire parvenir secrètement par des gens du pays et par différentes voies.

Voici la copie d'une lettre que je viens de recevoir du prince Eugène de Württemberg, qui arrivera à votre armée.[3]

Federic.

Je ne saurais vous dire ce qui arrivera; vous concevez bien qu'avec ce grand nombre d'ennemis on ne saurait toujours faire ce que l'on voudrait, et que l'on est souvent obligé de recevoir la loi d'eux.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12294. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Leubnitz, 29. Juli 1760.

Se. Königl. Majestät haben auf einliegenden Bericht und die darin chiffrirt gewesene Passage des Baron von Knyphausen resolviret, dass Ew. Excellenz das Deroselben jüngsthin communicirte Schreiben des Baron von Edelsheim[4] an gedachten von Knyphausen nur ganz in extenso mit dem fordersamsten en chiffres communiciren lassen möchten, an der Authenticité dessen um so weniger zu zweifeln, als solches in des Herrn Mackenzie mit M. Mitchell habenden Chiffre allhier chiffriret

[1] So. Im Concept „du 25". Vergl. Nr. 12286. — [2] Vergl. Nr. 12286. — [3] Der Bericht des Prinzen Friedrich Eugen liegt nicht vor. — [4] Vergl. Nr. 12284.

angekommen und von letzterem dechiffriret präsentiret, auch unter eben solchem Chiffre die Ew. Excellenz gleichfalls bereits communicirete Antwort an den von Edelsheim adressiret worden.

Der Herr Baron von Knyphausen wird dadurch M. Pitt von der Unrichtigkeit der ihm zugekommenen Nachricht[1] in allen ihren Umständen überzeugen, auch zugleich demselben die raren Équipées des Duc de Ch[oiseul] expliciren können. Ausser diesen kann gedachter Baron von Knyphausen an M. Pitt die bündigste Versicherungen geben, wie an keine Emissäre von Seiten Sr. Königl. Majestät gedacht worden, auch der Umstand von Rotterdam absolument falsch sei; gestalten dann auch selbst der von Edelsheim, wie er selber in seinem Schreiben anführet, ohne Vorbewusst Sr. Königl. Majestät nach Paris retour gegangen, die ihm vorhin auf seine Anzeige, dass er von London nach dem Haag zurückgekommen, nur simplement durch den von Hellen antworten lassen, dass, da seine Commission geendiget sei, er nur sogleich wieder nach Hause retourniren, seine Papiere aber versiegelt dem Herrn von Hellen zustellen könne, der solche gelegentlich an Ew. Excellenz schicken würde.[2] Daher denn auch des Königs Majestät von des von Edelsheim aus den von ihm angeführten Ursachen genommenen Tour über Paris nicht ein Wort eher gewusst, als bis dass Sie solche jetzo allererst aus seinem Schreiben aus Turin ersehen haben. Im übrigen seind Ew. Excellenz bereits von dem Ungrund und der Calomnie des Ch[oiseulschen] Vorgebens, nämlich eines gewissen von Sr. Königl. Majestät geschriebenen Briefes, und von dem ridiculen Angeben, dass dem Wienerschen Hofe davon etwas communiciret worden, zu sehr informiret, als dass Dieselbe von dem Ungrunde dieser Erfindung nicht völlig überzeuget sein sollten. Von welchen Umständen dann Ew. Excellenz mehrgedachten Herrn von Knyphausen fordersamst zu informiren nicht ermangeln würden,[3] sowie sonder Zweifel M. Mitchell an seinem Hofe auch thun werde.[4]

Ob übrigens gleich von Anfange dieser Sache halber nicht eine Indiscretion bei dem G[othaischen] Hofe passiret sei, so nach Wien gekommen, da der sonst sehr gut intentionirte Geheime Rath von Keller von allem durch die Herzogin informiret worden, solches will ich vor mich an seinem Orte gestellet sein lassen, zumalen gedachte Herzogin in einem Dero bei denen Acten befindlichen Briefe selbst schreibet, wie alles dorten mit Espions umgeben wäre. In Eil.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

---

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 15. Juli, berichtet: „M. Pitt nous a demandé ce matin, non par voie de reproche, mais seulement d'éclaircissement, s'il était vrai, ainsi que quelques-uns de leurs avis le portent, que vous eussiez, Sire, envoyé un second émissaire en France, qui devait en être revenu infructueusement et se trouver maintenant à Rotterdam.“ — [2] Vergl. Nr. 12068 mit Anm. 3. — [3] Infolge dessen Ministerialerlass an Knyphausen, d. d. Magdeburg 2. August. — [4] Vergl. Nr. 12295.

12 295. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM GROSS-BRITANNISCHEN GESANDTEN MITCHELL.

[Juli 1760.]

Mitchell berichtet, Meissen 31. Juli, (secret) an Holdernesse:

... „Two days ago, happening to dine with His Prussian Majesty alone, I threw out, by way of conversation, some reflections on the indignity with which M. de Choiseul had treated Baron Edelsheim charged with letters of credence.[1] To this the King of Prussia, after mentioning with some warmth the absurdity and weakness of the French Ministers, replyed, Baron Edelsheim had, properly speaking, no letters of credence, but only a letter from Minister to Minister, in which even a blank was left for the inserting of his name in case there should be occasion; he added that, as to their seizing of the Baron's papers, which was the only reasonable motive for arresting of him, the French would be disappointed if they expected to make discoveries by them; for he had given the Baron no written instructions, and they would only find a particular cipher, which was of no consequence.

I then took the liberty to observe that some late letter, His Prussian Majesty had written, which had fallen into the French Ministry's hands, seemed to give great offence. His Prussian Majesty replyed: »I have wrote no letter but one to Voltaire.«[2] I ventured to say: »Perhaps Your Majesty may have in that letter made use of strong expressions with respect to the Duke de Choiseul.« He answered: »No, I think that I made use of this proverbial phrase, that the Duke de Choiseul was possessed by ten millions of Austrian devils;« that, as to the rest, he had told Voltaire, he would keep to his alliance with England, and that, if the French had a mind for peace, they must speak out plainly; and he said that this letter to Voltaire was an answer to one he had received from him, in which Voltaire had assured him that the French Ministers were perfectly well disposed towards a peace ....“[3]

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

---

12 296. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE A STETTIN.

Leubnitz, 29 juillet 1760.

La lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire du 20 de ce mois, m'a été rendue, et je vous renouvelle, par celle-ci, les remercîments que je vous dois de la part que vous continuez de prendre à ce qui me regarde. Il faut cependant que je vous dise que les choses en fait de guerre ne vont pas si vite. Le maréchal Daun vient de retourner ici avec son armée, qui se trouve renforcée par différents autres corps. Ne m'étant donc pas trouvé assez en forces pour soutenir, sans risque de

[1] Vergl. S. 520. — [2] Vergl. S. 461. Anm. 4. — [3] Vergl. S. 202.

quelque malheur, les deux rives de l'Elbe, je me suis vu obligé par là de retirer à moi le corps de mes troupes qui était au delà de cette rivière; ce qui ayant ouvert le chemin audit maréchal pour faire grossir à son gré la garnison de Dresde, cette circonstance seule m'a déterminé à lever le siège.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Berlin.

12297. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON KLEIST.

Schleritz,[1] 31. Juli 1760.

Ich befehle Euch hierdurch, dass Ihr sofort die Bataillons, so da sein, übergehen lassen sollet; 5 Escadrons Husaren von Zieten schicke Ich Euch auch sofort, welche gleich mit über müssen und die Patrollen besorgen. Es muss der Generallieutenant von Wedell mit allem heute, was er bei hat, auch sogleich herüber. Unterdessen müssen die Brücken geschlagen, besonders muss die Pontonbrücke sogleich angefangen werden und fertig werden, darmit man eine Communication hat; alsdann kann die Schiffbrücke auch gleich gemacht werden. Wann Wedell mit denen 10 Bataillons drüben ist, kann ihm nichts geschehen, denn der Feind kann ohnmöglich so geschwind hinkommen. Es müssen die beiden Brücken heute zuverlässig fertig gemacht werden; dann morgen früh um 3 Uhr werde Ich mit Meiner ganzen Armee selbige passiren. Dahero muss gleich die Pontonbrücke angefangen werden.

Diese Meine Ordre werdet Ihr gegenwärtigen Brief[2] an den Generallieutenant von Wedell zeigen, und selbiger wird solche durch dieses sogleich befolgen.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kleistschen Familienarchiv zu Klekow im Regierungsbezirk Cöslin.

12298. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.[3]

[August 1760.][4]

[Dass Ich] erfahren, D[aun] in 3 Colonnen nach Harthau[5] marschiret; also wird nichts als Reichsarmee hier bleiben. Etwas davon stünde Gegend Nauendorf bei Dresden; etwas weniges stünde noch bei Plauenschen Grund.

Ich bin die Gegend in das Lager hereingekommen; da wäre noch wenigstens 6 Wochen Fourage vor sein ganzes Corps die Menge.

[1] Nordwestl. von Meissen, links an der Elbe. — [2] So. — [3] Hülsens Berichte im August sind datirt vom 1. bis 16. aus Schlettau, am 19. aus Strehla, vom 21. bis 29. aus Torgau. — [4] Der auf Grund der obigen Weisungen aufgesetzte Cabinetsbefehl ist jedenfalls vom 1. August datirt gewesen. Vergl. Nr. 12299. — [5] Westsüdwestl. von Bischofswerda.

Man kann nicht wissen, was noch geschehen wird; also so möchte nur machen, dass Pulver, Canons, Bomben, Munition nach Torgau pas[siren] kann.

Man kann nicht wissen, was noch geschiehet, dass Dr[esden] noch bekommen kann. Die Schiffe, so Ich hier gehabt, habe nach Torgau geschickt. Sollen da behalten, im Fall —.

Sächsische Gr[enze] wird gewiss was vorgehen. Morgen werde hier Ruhetag machen, alles an Mich zu ziehen. Zwischen 7., 8. gewiss was vorgehen. Sobald Umstände erlaubten, würde er gewiss davon informiret sein.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Hülsen, d. d. Schlettau 31. Juli.

---

12 299. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

Quartier de Daliwitz,[2] 1er août[3] 1760.

La lettre que vous m'avez écrite du 28 du mois de juillet, m'a été bien rendue; au sujet de laquelle je veux bien vous dire que vous ne deviez pas être trop en peine de ce côté-ci, où je ferai tout ce qui sera humainement possible, pour empêcher que l'ennemi ne puisse former de nouvelles entreprises.

Je suis passé l'Elbe aujourd'hui matin près de Hirschstein,[4] et j'ai formé mon camp ici, où j'aurai demain jour de repos, pour arranger et assembler tout ce qu'il me faut encore; je serai en cinq jours sur les frontières de la Silésie. Daun doit déjà être marché en trois colonnes, vers Harthau, et il est fort à présumer que le 7 ou le 8 de ce mois, nous aurons quelque affaire décisive ensemble; et je ne manquerai pas de vous écrire de quelle manière elle aura tourné, dès que l'événement sera arrivé.

Je crois, mon cher frère, que dans huit ou dix jours vous apprendrez de nos nouvelles.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

---

[1] Die Berichte des Prinzen Heinrich im August sind datirt am 1. aus Glogau, am 5. aus Lissa (westnordwestl. von Breslau), am 10. und 11. aus Popelwitz (d. i. Pöpelwitz, nordwestl. von Breslau), vom 12. bis 18. aus Hünern (nördl. von Breslau), vom 19. bis 24. aus Trebnitz, später am 24. und am 25. aus Stroppen (nordwestl. von Trebnitz), dann am 25. und am 26. aus Strenz (nordnordwestl. von Stroppen), am 27. und 28. aus Sponsberg (südsüdwestl. von Trebnitz), am 29. aus Breslau. — [2] Südsüdöstl. von Grossenhain. — [3] Vom 1. August ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 187. — [4] Nordnordwestl. von Meissen.

12300. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier de Dallwitz, 1er août 1760.

J'ai reçu en son temps vos dépêches du 28 et 29 de juillet passé; au sujet desquelles je vous dirai que, quant au plan proposé pour la Diète suédoise, je n'aimerais pas de jeter mon argent tout-à-fait gratuitement. Vous pourrez, si vous le trouvez convenable, arranger un rendez-vous dans le pays de Mecklembourg avec celui qui s'est adressé à mon frère le prince Henri,[1] pour entendre les explications sur son projet et les arrangements qu'il croyait prendre, afin que vous puissiez en juger ensuite. En attendant, ce ne sont pas présentement ces choses qui décideront, et qui changeront la situation présente des affaires: il n'y a que le sort des armes qui pourra le faire.

Je suis passé l'Elbe aujourd'hui matin à Hirschstein et ai pris mon camp ici sans la moindre opposition de l'ennemi. Le maréchal Daun avec Laey et Brentano doivent être marchés en 3 colonnes vers Harthau. Je ferai demain jour de repos ici pour rassembler tout ce qu'il me faut pour ma nouvelle expédition. En cinq jours, je pense être aux frontières de la Silésie. Il est assez vraisemblable et presque hors de doute que, le 7 ou le 8, il se passera quelque affaire décisive dont j'espère pouvoir vous marquer alors l'évènement. Vous dites que j'en dois reculer le période. Vous n'y pensez pas assez. Si je reste les bras croisés, je ne [changerai rien] aux affaires, et mes provinces seraient, en attendant, envahies; et au bout du compte l'ennemi [m'enveloppera] ensuite de telle façon que je serai obligé de me battre contre lui sans la moindre apparence [de succès], afin de ne pas me rendre à discrétion.

Voilà les raisons qui m'obligent de commettre tout au sort des armes, [avant] que la Silésie soit entièrement envahie par l'ennemi, et que je sois entièrement accablé par des forces [rassemblées. Si mon dessein réussira, tout le théâtre de guerre se changera à notre avantage et nous pourrions][2] alors encore nous soutenir. Si les choses vont mal, il vaudra mieux mourir les armes à la main que d'être à la fin ignominieusement opprimés; et sûrement je ne survivrai pas à ma disgrâce. Toutes les négociations de paix seront, en attendant, en vain, et un empressement marqué de notre part ne ferait que blanchir et ruiner entièrement nos affaires, de sorte qu'il faut nécessairement que les armes en décident au préalable. Si la Fortune me seconde, les Suédois aussi bien que les Français se prêteraient d'autant plus facilement à la paix; sinon, ce ne sera pas ma faute, ayant employé tous les efforts humainement possibles pour changer au mieux notre sort.

Je crois que vous pénétrerez assez, par la conduite que tient le

[1] Vergl. Nr. 12287. — [2] Die eingeklammerten Worte nach dem Concept.

comte d'Affry à La Haye,[1] que la France ne veut point la paix encore et qu'elle veut attendre le sort de la campagne. Ainsi il serait honteux de leur faire des propositions de paix, tandis qu'ils n'en veulent point; et après ce qui s'est passé en dernier lieu avec le sieur d'Edelsheim à Paris,[2] il ne faut plus douter de la mauvaise disposition des Français, quoique cette algarade ne me regarde pas directement, la commission du sieur d'Edelsheim ayant été finie, dès qu'il fut retourné d'Angleterre en Hollande, comme mes lettres à lui l'ont marqué expressément.[3] S'il a fait encore un voyage à Paris, ç'a été de son propre mouvement et comme particulier, auquel je n'aurais jamais donné mon agrément, s'il m'en avait pressenti. Ainsi il ne reste que le sieur de Hellen se tienne fort clos et boutonné, tandis que le comte d'Affry ne le recherche pour s'expliquer à lui. Si le dernier fait alors des propositions raisonnables, le sieur de Hellen pourra toujours, quoiqu'en particulier, entrer en explication avec lui, l'entendre et le prendre *ad referendum*; sinon, il faut qu'il se taise.

Je regrette beaucoup le pauvre comte Podewils,[4] c'était un honnête homme et un bon citoyen; mais parmi toutes les pertes que nous faisons, il semble qu'on devient insensible à tout.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12301. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Dallwitz, 1. August 1760.

... Da mir die völlige Versicherung gegeben worden, dass ich heute noch meine Briefe mit vollkommener Sicherheit nach Torgau und so weiter abschicken könne, so werde mich des Chiffres so wenig als möglich bedienen und melde daher gehorsamst, wie Ew. Excellenz es in Dero Soupçons leider sehr getroffen[5] und einen Articul berühret haben, der mir schon seit einiger Zeit sehr an das Herz gelegen und tausend Unruhe verursachet hat, wovon mich gerne vertraut gegen Dieselbe expliciren wollen, aber solches zu thun dennoch wieder Anstand genommen. Dieses ist der Articul, welcher mir gleich bei dem Anfange der entstandenen Unruhen so sehr und am meisten mit chagriniret hat. Die vorige Erfahrung hatte mich schon gelehret, wie schwer es sei, Unglück zu ertragen, ohne sich einem gewissen Désespoir zu ergeben. Ich thue, was in meinen Kräften stehet, um dieses zu mildern, Ew. Excellenz aber kennen die Delicatesse, deren man sich deshalb zu

[1] Vergl. Nr. 12284. — [2] Vergl. S. 520. — [3] Vergl. Nr. 12294. — [4] Vergl. Nr. 12301. — [5] Finckenstein hatte in seinem Schreiben vom 29. Juli bemerkt, er finde in dem Schreiben des Königs (Nr. 12291) „des traces d'un désespoir si marqué que j'en ai le cœur tout ulcéré".

bedienen hat, und dieser Point macht meine Situation höchst betrübt und consumiret mir bei allen andern Sorgen und Fatiguen Kräfte und Leben.

Was das übrige aber anlanget, worüber Sich des Königs Majestät gegen Ew. Excellenz mittelst des vorhin abgegangenen Courier Diederich expliciret haben[1] und es heute wiederholen, solches ist von einer indispensablen Nothwendigkeit; nicht, dass solches *à tout hasard ou par un coup de désespoir* geschehe, sondern weil es schwerlich zu vermeiden und selbst von dem andern Theile gesuchet werden wird, ohne solches aber das Unglück sich währender Zeit ohnendlich vermehren und zuletzt alles irréparable sein würde, auf welches letztere auch das ganze Gegensystème gebauet ist und man deshalb hier so viel lanterniret hat. On[2] a l'intention d'envahir la Silésie sans opposition et de prendre deux ou trois des principales forteresses,[3] tandis que Daun doit amuser ici le Roi, et de réunir alors tout ce qu'on a de forces, pour tomber en même temps sur le Roi, par des marches bien calculées, et [l']accabler de cette façon, [après s'être réuni][4] avec les Russes. Ew. Excellenz werden Selbst urtheilen, dass dieses nicht zu evitiren sein würde, daferne nicht eine Interscene geschiehet.

Um auch Ew. Excellenz auf den letzteren Articul Dero gnädigen Schreibens vom 29. zu antworten, so melde auf Dero Befehl und unter der gnädig gegebenen Versicherung, dass en cas de dernier malheur et que Magdeburg ne saurait éviter un siège ni être bientôt secouru, Brunswick me paraît la retraite la plus proche pour la famille royale et pour tout; welches sich doch nach denen Conjoncturen richten müsste, bis man zu Hannover conveniren könne. Die Zeit pressiret mich zu schliessen.

Das Absterben des wohlseligen Herrn Grafen von Podewils[5] hat mich ohnendlich betrübet und ist des Königs Majestät sehr nahe gegangen. Sie dörften deshalb nicht sobald disponiren, inzwischen Ew. Excellenz die Führung der Barque allein überlassen.

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12302. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Dallwitz, 2 août 1760.

Il m'a été bien affligeant de voir par votre lettre du 30 de juillet dernier que la mort nous ait enlevé le comte de Podewils, ministre dont l'attachement et le zèle pour mes intérêts me seront constamment en

[1] Vergl. Nr. 12291. — [2] Französisch, weil chiffrirt. — [3] Im königlichen Hauptquartier war es offenbar noch nicht bekannt, dass Glatz am 26. Juli von Laudon erobert worden war. Vergl. Tempelhoff a. a. O. Bd. IV, S. 81. — [4] Vorlage: façon la réunir avec. — [5] Der Minister Graf von Podewils war am 29. Juli gestorben.

recommandation. La perte que je fais de la personne d'un si digne et fidèle serviteur, me sera toujours un triste souvenir.

Les précautions accoutumées que vous avez prises par rapport à ses papiers, ont mon entière approbation.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12303. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Dallwitz, 2 août 1760.

Je viens de recevoir des lettres de la Silésie sur le danger dont on m'y marque que Breslau est menacé d'être ou assiégé ou bloqué; l'on me marque en même temps que l'on vous a communiqué les mêmes nouvelles. Je m'y remets donc, et vous prie, mon cher frère, de réfléchir que Breslau est un point capital qui demande toute votre attention.

Je marche demain; j'espère d'être en cinq jours aux frontières de la Silésie, où je me tournerai du côté de Schweidnitz. Il faudra voir si, entre le Queiss et le Bober, il n'y aura, entre le 7 ou le 8, une affaire décisive, dont il faut attendre l'effet, et dont j'espère vous donner de bonnes nouvelles.

Je serai le 7 en Silésie. Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12304. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

[Bunzlau, 7.] August 1760.

Die Armee ist heute den 7. aus Sachsen hier in Bunzlau angekommen. In Breslau müssen auf 3 Tage vor 58000 Portions Brod den 10. parat seind. Daun stehet bei Schmottseifen, Beck bei Löwenberg;[1] Laudon muss wor bei Zobten[2] oder auf dem Marsch zu Daun begriffen seind. Wor Prinz Heinrich ist, weiss man hier nicht.

NB.[3]

Eigenhändig. Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12305. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier général de Bunzlau, 7 août 1760.

Par les marches que j'ai faites depuis cinq jours de Dallwitz par Roitzsch,[4] Radibor,[5] Arnsdorf[6] et Rothwasser,[7] je viens d'arriver ici,

[1] In der Vorlage: „Lemberg". — [2] In der Vorlage: „Zohten". — [3] Ohne Unterschrift. — [4] D. i. Koitzsch, östl. von Königshufeck. — [5] Nördl. von Bautzen. — [6] Westnordwestl. von Görlitz. — [7] Nordöstl. von Görlitz.

et, ayant séparé par deux marches Daun et Lacy, tous les courriers qu'il a envoyés à celui-ci, ont été interceptés par nous. La copie chiffrée ci-jointe est celle que Daun a écrite de sa main d'un bout à l'autre à Lacy, et qu'un de ses aides de camp devait lui porter, mais qu'un heureux hasard fit tomber hier entre mes mains avec la lettre originale. Je l'ai cru si intéressante que je n'ai pas voulu manquer de vous en envoyer la copie *in extenso*. Il y avait une autre lettre originale incluse que l'Empereur avait écrite à Lacy,[1] quoique peu intéressante; j'ai cependant voulu vous la communiquer par la seconde copie chiffrée à la suite de celle-ci.

Je continuerai ma marche après-demain d'ici à Leisersdorf près de Goldberg; le 10, je compte marcher du côté de Jauer et d'être le jour d'après du côté de Striegau. Je vous avertis de tout ceci d'avance, afin que vous sachiez où je suis. Si Daun n'est pas rassemblé entre ci et ce temps-là, je lui gagnerai par ma diligence des postes d'où je compte lui rendre le projet du siège de Schweidnitz inutile.

Je n'ai pas pu apprendre jusqu'à présent où vous êtes, mais je ne crois pas entièrement me tromper que c'est de l'autre côté de l'Oder. Cette fois-ci le bonheur a voulu que nous nous soyons bien rencontrés ensemble.

Nous sommes venus en six jours de Meissen ici, ce qui, selon mon calcul, fait 19 grosses milles d'Allemagne.[2] Daun, Lacy, Ried et moi, nous avons marché pêle-mêle, sans cependant qu'un coup de fusil soit presque tiré. Daun est à notre camp de Schmottseifen,[3] Beck à Lœwenberg;[4] pour Laudon, je n'en ai pas de nouvelles positives, mais je le soupçonne aujourd'hui aux environs de Striegau; Lacy sera aujourd'hui à Lauban.

Voilà, mon cher frère, tout ce que mes notions et la lassitude d'une extrême fatigue me permettent de vous dire. Je souhaite de tout mon cœur d'apprendre de bonnes nouvelles de votre part. Adieu, je vous embrasse.

Federic.

Gersdorf,[5] 5 août [1760].

Je marche aujourd'hui à Gœrlitz, pour y passer la Neisse, et me campe sur le chemin de Lauban, pour me rendre de là à Lœwenberg; mais, si je ne suis pas pressé, je [le] ferai demain. Il n'y a plus d'autre parti à prendre que celui de Lœwenberg, l'ennemi étant déjà à Liegnitz et Parchwitz, selon les rapports de Laudon; et lui s'est retiré avec tout son corps à Canth, et de là il compte se rendre au Zobtenberg, ce qui est trop éloigné de moi, car, pour le présent, il faut être à portée, pour recevoir l'ennemi en compagnie ou lui tomber de la sorte au premier moment possible sur le corps. S'il passe l'Oder, il faudra en faire autant, pour le prendre

[1] D. d. Schönbrunn 30. Juli 1760. Kaiser Franz theilte darin dem General seine Ansicht über die Pläne König Friedrichs mit. — [2] Es waren thatsächlich über 20 Meilen. — [3] Vergl. Bd. XVIII, 763. — [4] In der Vorlage: „Lemberg". — [5] Südsüdwestl. von Görlitz.

en dos, pendant qu'il voudrait aller aux Russes qui sont seulement aujourd'hui à Militzsch, et à présent que le prince Henri doit marcher à Breslau, ils ne feront alors guère. Le prince Henri doit marcher le long des deux rives de l'Oder, moyennant quoi, il serait séparé. La marche d'aujourd'hui du Roi dévoilera s'il pousse tout droit, pour passer de même la Neisse et le Queiss; en ce cas Votre Excellence tâchera de S'approcher de moi le plus tôt qu'Elle pourra, sans trop fatiguer le monde; mais je La prie de faire suivre l'ennemi par un officier de confiance jusqu'au Queiss et aussi loin que possible, pour pouvoir avoir des nouvelles sûres de ses mouvements; si même il y aurait d'autres détachements après, on saura d'autant plus [avoir] des rapports. Au reste, Elle m'obligera sensiblement de me dire, comment Elle croit que de Lœwenberg nous saurions opérer avec le plus de succès, sans les Russes, auxquels en vérité il ne faut plus compter; et sans eux reste à délibérer si Schweidnitz nous convient. Je marque à Laudon qu'il doive se porter sur Jauer ou Goldberg, pour être plus à portée à prêter la main selon les circonstances, et je crois que de Lœwenberg et de Goldberg on couvre tout aussi bien Schweidnitz, et on facilite plus les Russes à faire quelque chose, s'ils en ont encore envie.

Daun.

Nach der Ausfertigung; der Zusatz eigenhändig. Der Brief von Daun nach der an Prinz Heinrich gesandten Abschrift.

---

12 306. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Bunzlau, 8 août 1760.

Me voici, grâces à Dieu! arrivé hier ici avec mon armée, après une marche de 19 grosses milles allemandes en cinq jours, depuis Dallwitz jusques ici; marches des plus pénibles, par le grand train de charriage que j'étais indispensablement obligé de traîner avec moi, et des plus critiques et dangereuses, par les passages de différentes rivières et bois où j'ai passé, pour ainsi dire, en face des ennemis. Car Daun avec son armée nous avait devancés à Bautzen; Ried avec quelques corps séparés nous côtoyait de ce côté-là; nous avions Lacy au dos et Beck devant nous à Bunzlau. Nonobstant cela, tout s'est passé heureusement et sans opposition, en sorte qu'il ne s'est tiré un coup de fusil pendant toute cette marche. Daun s'est tiré avec son armée vers Lauban et Lœwenberg. A ce que j'apprends, il doit avoir pris son quartier à Düringsvorwerk[1] et rassemble autour de lui les corps de Ried et de Beck. L'on dit qu'il se joindra, d'ailleurs, ceux de Laudon et de Lacy. Comme son dessein paraît être d'assiéger Schweidnitz, je ne m'amuserai guère ici, mais me tirerai de ce côté-là pour anéantir ce projet et pour couvrir cette forteresse. Il sera très difficile d'éviter à cette occasion une affaire générale qui décidera de tout.

Je ne vous donne point de nouvelles de mon frère, qui aura eu soin de vous en faire part lui-même de ses opérations. Autant que j'ai appris, il est de l'autre côté de l'Oder près de Breslau contre les Russes. Auprès de Dresde et en Saxe, n'est que l'armée de l'Empire avec Hadik et un petit corps des Autrichiens auxquels j'ai opposé le

[1] Ostsüdöstl. von Löwenberg.

général Hülsen. Vous aurez soin de communiquer tout ceci, autant que vous le jugerez convenable, à nos ministres aux cours étrangères. Faites de même informer le public de quelque chose à ce sujet. Je joins une petite note à cet usage que vous rédigerez un peu mieux en forme, comme il faut.[1]

Soyez persuadé que je ferai tout ce qui sera humainement possible, pour changer en mieux la face de nos affaires, sans donner quelque chose au hasard. Il n'y a que la grande supériorité en nombre de l'ennemi que j'ai à appréhender. Je me flatte de bons succès avec l'aide de Dieu.

Je crois que dans peu de jours la querelle entre Carthage et Rome sera décidée.

Federic.

Hauptquartier Bunzlau, 7. August 1760.

Den 29. des Abends brachen Se. Königl. Majestät der König von Leubnitz auf und nahmen das bekannte Lager auf die Höhen von Bennerich und von Kesselsdorf. Den 31. ward nach Schieritz marschiret, und der Generallieutenant von Hülsen blieb mit einem Corps d'armée in dem Posten von Schlettau. Den 1. passirete die Armee zu Hirschstein die Elbe und lagerte sich bei Dallwitz, den 3. bei Roitzsch,[2] den 4. bei Radibor, den 5. bei Arnsdorf, den 6. bei Rothwasser, den 7. bei Bunzlau. Ohngeachtet nun dass der Feldmarschall Daun den 1. bereits bei Bautzen eingetroffen, so haben Se. Majestät der König ihm doch in Schlesien zuvorzukommen gewusst, wie auch alle Hindernisse, so sich präsentiret, aus dem Weg geräumet, da man nicht allein die Elbe, die Spree, die Neisse, die Queiss und die Bober zu passiren, sondern auch ausser dem Feldmarschall Daun auch den General Ried von Bautzen aus zur Seiten und den General Lacy im Rücken gehabt, und, ohngeachtet diese Obstacles und mit einem Train von mehreren als 2000 Fahrzeugen, hat sich der Feind mit seine verschiedene Corps niemalen im Stande gesehen, das allergeringste zu entrepreniren, und im Gegentheil hat man überall einige kleine feindliche Posten surpreniret und von solchen verschiedene Gefangene gemacht. Zu Burckenbrück,[3] nach Passirung der Neisse, hat man über die 100 Mann Gefangene eingebracht, von dem Corps d'armée des Generals von Beck, so einige Zeit bei Bunzlau gestanden, bei Annährung Sr. Majestät des Königs aber mit grössester Eil sich auf Braunau retiriret; indessen der heute mit einigen Husaren und etwas Dragoner von Bunzlau detachirete Generalmajor von Krockow fast stündlich viel Gefangene von den theils auf Execution zu Beitreibung der fast unerschwinglichen ausgeschriebenen Contribution, theils sonsten detachirten und sich zurückziehenden Parteien derer Oestereicher vom Beckschen und Laudonschen Corps hierher einschicket.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz „Je crois que etc." eigenhändig.

12307. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Bunzlau, 8. August 1760.

Die verwichene Nacht habe Ich zwei von Euren Schreiben vom 5. dieses richtig allhier erhalten. Ich bin gestern hier mit der Armee

[1] Vergl. Berlinische Nachrichten vom 14. August, Nr. 98. — [2] Vergl. S. 536. Anm. 4. — [3] Birkenbrück südwestwestl. von Bunzlau.

angekommen, ohne dass auf denen sehr difficilen Märschen und [während] des Ueberganges derer fünf Flüsse, so Ich zu passiren gehabt, der Feind sich opponiret, [noch uns auf denen Märschen, die Ich mit einem grossen Train von Fuhrwerk thun müssen, chicaniret hätte, da doch der Daun mit seiner Armée schon vor Mir bei Bautzen gestanden, Ich den General Ried in der Gegend zur Seiten und den Lacy im Rücken, den Beck aber vorne bei Bunzlau gehabt; so dass auf allen diesen critiquen Märschen nicht ein Flintenschuss geschehen.

Ich werde Mich nunmehr nach der Seite gegen Schweidnitz zu ziehen und sehen, was wegen des Feindes weiter zu thun sein wird. Ich hoffe, dass mit göttlichem Beistand alles hier in Schlesien bald besser und der Feind genöthiget werden soll, solches von allen Seiten gänzlich zu verlassen. Behaltet nur recht guten Muth und seid vigilant und munter auf Eurem Posten. Ich gedenke, dass mit Gottes Hülfe und durch die gute Conduite, so Mein Bruder der Prinz Heinrich seines Ortes ohnvergleichlich gehalten, Meine Sachen bald ein besseres Ansehen gewinnen und Schlesien aus seinen bisherigen übelen Umständen gerettet werden soll.

Wo es möglich, so gebet dem Minister von Schlabrendorff von allen diesen Nachricht, dem Ich wegen vielleicht noch unsicheren Wegen noch nicht Selbst schreiben kann.

Nach dem Concept. Friderich.

12308. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Camp de Hohendorf[1] au Katzbach, 9 août 1760.

Il n'est pas difficile, mon cher Frère, de trouver des gens qui servent l'État dans les temps aisés et fortunés; de bons citoyens sont ceux qui servent l'État dans un temps de crise et de malheur. La réputation solide s'établit à exécuter des choses difficiles; plus qu'elles le sont, et plus elles honorent. Je ne crois donc pas que ce soit votre sérieux ce que vous m'écrivez.[2] Il est sûr que ni vous, ni moi [ne] sauront être responsables des évènements dans la situation présente; mais dès que nous avons fait tout ce que nous pouvons, notre propre conscience et le public nous rendra justice.

Quant à la position présente de mes affaires, vous saurez que j'ai occupé Liegnitz comme un poste; je suis marché aujourd'hui sur Goldberg, et, en même temps que Daun, Laudon y est aussi venu de Reichenberg,[3] et Beck après sa retraite de Bunzlau. Selon toutes les apparences, ces affaires ici se décideront en peu de jours; nous combattrons pour

[1] Südsüdöstl. von Haînau. — [2] Der Prinz hatte, Lissa 5. August, geschrieben: „Si j'avais prévu les difficultés que je trouve dans cette campagne et ceux (so!) que je prévois encore, je vous aurais prié de me dispenser d'un emploi que je regarde quasi comme impossible à remplir." — [3] So; wohl Reichenbach, südsüdwestl. von Breslau.

l'honneur et pour la patrie, tout le monde fera l'impossible pour réussir. La supériorité du nombre ne m'effraie point; mais, malgré toutes ces circonstances, je ne réponds pas de l'évènement. Si Daun ne fait aucun mouvement demain, je marcherai du côté de Jauer et me franchirai le chemin de Schweidnitz, pour en tirer mes pains et mes vivres. J'ai tout lieu de présumer que nous les battrons, avant que cela arrivera. Si nous sommes heureux, vous l'apprendrez bien vite; si les choses tournent mal, vous ne le saurez que trop tôt.

Vous avez très bien fait de donner de grosses récompenses à Werner. Si votre argent est fini, vous n'avez qu'à demander 20 000 écus en mon nom du ministre de Schlabrendorff et de lui dire, en même temps, que c'est ma volonté. Je souhaite que vous soyez dans peu obligé d'en demander.

Publiez là-bas que je vous envoie un corps de 10 000 hommes. Demain, je ferai courir des bruits que vous me fournirez tout autant.

Federic.

Je vous félicite, mon cher frère, de tous les grands avantages que votre prévoyance, votre vigilance et votre célérité vous ont procurés.[1]

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12 309. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[2]

Liegnitz, 10 août 1760.

J'ai bien reçu la lettre de Votre Altesse du 1er de ce mois, et je n'ai pu apprendre qu'avec le plaisir le plus sensible la nouvelle que m'a donnée de bouche le chasseur de campagne, porteur de la susdite lettre, de l'avantage que vous avez remporté en dernier lieu sur un gros corps de troupes françaises.[3] Je vous en félicite de tout mon cœur, en vous souhaitant mille bonheur et toutes sortes de succès dans vos entreprises ultérieures.

Pour ce qui concerne le contenu même de la lettre en question, je n'y saurais encore répondre, n'étant point déchiffrée tout-à-fait au moment présent où je me trouve sur le point de me mettre en marche pendant la nuit avec mon armée.

Au reste, les circonstances où je me trouve, sont toujours très critiques; je ferai en sorte de gagner cette nuit une marche sur l'ennemi,

[1] Der Prinz hatte durch sein plötzliches Erscheinen vor Breslau den General Laudon veranlasst, die Belagerung dieser Festung aufzugeben und sich eiligst auf Canth und Zobten zurückzuziehen. — [2] Die Berichte des Prinzen Ferdinand im Monat August sind datirt am 1.: Warburg, am 28.: Bühne (nordöstl. von Warburg). — [3] Prinz Ferdinand hatte am 31. Juli die Franzosen unter de Muy bei Warburg geschlagen. Vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II. Th. 2, S. 128 ff. und Tempelhoff a. a. O. Bd. IV, S. 115—119.

pour le devancer à Jauer et l'empêcher de tirer avantage des vues qu'il peut avoir sur Schweidnitz.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12310. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Liegnitz, 13 août 1760.

Votre lettre du 10 d'août m'est heureusement parvenue. J'ai marché pour aller à Jauer, comme je vous l'avais écrit.[1] J'ai passé la Katzbach et Rœchlitz,[2] et j'y ai trouvé Lacy qui n'y était arrivé que la nuit. J'ai poussé son corps tout de suite, mais le temps qu'il a fallu pour passer beaucoup de défilés, a donné le temps à Daun, qui était campé entre Wahlstatt et Kossendau,[3] de se mettre avec toute son armée sur les hauteurs de Hermsdorf.[4] Leur armée est forte de 80 000 hommes; ils étaient postés très avantageusement, ce qui m'empêchait de les attaquer. Je les ai voulu tourner par Pombsen,[5] où j'avais avancé hier un corps; mais cela a été de toute impossibilité, à cause que les chemins n'ont pas permis d'y avancer. Ils ont commencé, eux, à tourner ma gauche, et j'étais dans une position qui ne me permettait pas d'entrer en jeu. J'ai voulu passer aujourd'hui la Katzbach par une marche forcée; mais vous verrez le circuit que j'ai été obligé de faire, de Seichau[6] à Liegnitz. Laudon était posté à Kossendau, et Daun le suivait avec toute son armée. Ils occupent le terrain depuis Czeswitz[7] jusqu'à Kossendau, ce qui vous fera juger de l'impossibilité où je suis d'entreprendre ce passage. Tout ceci me fait naître une idée que, pour réussir, il faut que nous nous joignions et que nous agissions avec force contre un de mes ennemis, pour nous faire jour.

Voilà donc mon idée. S'il est vrai que les Russes sont marchés à Wohlau — dont cependant ici personne ne veut avoir nouvelle, un homme qui revient aujourd'hui de Wohlau, prétend n'y avoir rien vu et selon son dire il croit que le quartier général des Russes est à Auras — mais, quoi qu'il en soit, mon dessein est de passer de Liegnitz à Merschwitz,[8] de faire venir de Glogau des pains, dont j'ai très grand besoin, de passer ensuite l'Oder à un endroit qui s'appelle le *Wohlausche Fischerhaus*. Si les Russes sont à Wohlau, je marcherai sur Reussen ou Reudichen[9] et Gundsahr ou Gundjar,[10] et je trouverai bien moyen de tourner Wohlau, pour me joindre à vous. Si les Russes n'y sont pas et que Daun ne passe pas l'Oder, je passerai tout droit à Wohlau; si Daun m'arrêtait en chemin, je ne puis pas vous répondre de ma

[1] Vergl. Nr. 12308. — [2] Oestl. von Goldberg, rechts an der Katzbach. — [3] Südsüdwestl. von Liegnitz. — [4] Wohl Hermannsdorf, oststüdöstl. von Goldberg. — [5] Südöstl. von Goldberg. — [6] Oststüdöstl. von Goldberg. — [7] Koischwitz, oststüdöstl. von Liegnitz. — [8] Nordnordöstl. von Parchwitz. — [9] Reudchen, westlich von Wohlau. — [10] Gansahr, nordnordwestl. von Wohlau.

marche, dans ce cas-là; sinon, j'emploierai tous les moyens possibles pour me joindre à vous. Mais je vous prie en tout cas de faire faire bonne provision de pain à Breslau, pour que vous puissiez m'en donner en cas de besoin.

Si ce projet-ci ne vous agréait pas, si, par exemple, les Russes s'étaient retirés trop loin et mon jeu n'était pas à propos, vu la proximité de l'armée autrichienne, de vous éloigner avec vos forces de Breslau, je vous propose, si vous le trouverez à propos, d'envoyer quelques gros détachements vers Zobten, afin d'empêcher Lacy, qui est marché avec environ 15 000 hommes vers Schweidnitz, et l'empêcher d'entreprendre le siège de Schweidnitz, sous prétexte que vous le suivrez avec toute l'armée. Je vous avoue, cependant, que cette dernière idée me paraît sujette à caution et que, si j'en avais le choix, je m'en tiendrais à la première.

Je vous félicite sur tous les avantages que vous avez eus,[1] et dont le mérite vous est dû uniquement. En cas que mon opération s'exécute, je vous ferai des signaux tous les soirs à 10 heures, en faisant monter 3 raquettes. Mon très grand embarras est de trouver du pain pour le moment présent. Si nous trouvons moyen de nous joindre, je ne désespère pas pour nos affaires; mais c'est un préalable que je crois absolument nécessaire dans la situation où nous sommes. Je ne saurais vous nier, cependant, que je trouve pour moi un nombre de difficultés à l'exécution de ce projet.

J'ai reçu toutes vos lettres. Quand vous voudrez me faire passer des lettres, vous n'aurez qu'à ordonner au paysan auquel vous les confierez, de se mettre un ruban ou linge blanc autour du bras gauche et de débiter être espion russe qu'ils envoient à mon armée. Il faut qu'il ne mette ce signe que quand il passe auprès de cosaques et de hussards, et qu'il l'ôte, après les avoir passés. J'ai donné 300 écus à l'homme qui m'a donné votre lettre; promettez en autant, quand vous m'en enverrez, et que je lui paierai, quand je recevrai vos lettres.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12311. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Auf der Wahlstatt, 15. August 1760, um 9 Uhr Vormittags.

Auf Sr. Königl. Majestät Befehl soll des Herrn Major von Lichnowsky Hochwohlgeboren vorläufig in aller Eil melden, dass, als Höchstdieselben diese Nacht aus dem Lager bei Liegnitz aufgebrochen, Sie auf Dero Marsch gegen Merschwitz den General Laudon mit seinem ganzen Corps angetroffen, solches sogleich attaquiret und totaliter ge-

[1] Vergl. Nr. 12305.

schlagen haben. Die Bataille ist nach 3 Uhr Morgens angegangen und hat kaum zwei Stunden gedauret. Der Feind hat, so viel jetzt bekannt, über 7000 Mann an Todten und Blessirten gehabt; wir haben über 4000 Gefangene, an 90 Canons und eine Menge von Fahnen erobert, deren Anzahl man noch nicht angeben kann.

Die Unsicherheit der Wege hat noch nicht zugegeben, Couriers deshalb zu schicken, die aber heute Abend unfehlbar abgehen werden. Der König will, dass Ew. Hochwohlgeboren diese Nachricht durch Estafettes sogleich nach Berlin und Magdeburg bekannt machen sollen.

Eichel.

Der Verlust unsererseits beläuft sich in allem noch nicht ganz auf 1000 Mann.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12312. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hauptquartier Parchwitz, 15. August 1760.

Ich danke Euch auf das gnädigste vor den Einhalt Eures Schreibens vom 14. dieses. Weil Ich nach gottlob! glücklich gewonnener Bataille des Brodes von Glogau nicht mehr nöthig habe, so sollet Ihr nur mit solchem das von [Euch] detachirte Bataillon an Euch wieder zurückziehen, überdem aber auch noch die beiden Freibataillons von Courbière und von Quintus zu Euch nach Glogau bis weitere Ordre ziehen.

Ich marschire morgen von hier nach Neumarkt und werde da das zur Subsistance Meiner Armee nöthige nehmen.

Friderich.

Nach dem Concept.

12313. AU ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE A LONDRES.

Neumarkt, 16 août 1760.

Monsieur mon Frère. Voici après une année d'adversités la première bonne nouvelle que je puis donner à Votre Majesté. Nous sommes venus ici en Silésie pour nous opposer aux forces autrichiennes. Mon armée n'étant forte que de 36000 hommes, je n'ai pas pu agir avec autant de vigueur que je l'aurais désiré, contre M. Daun qui en a 80000. Après bien des marches et contre-marches, il a voulu m'attaquer par trois corps aux environs de Liegnitz. Je ne l'ai pas attendu, et je suis tombé sur l'armée de Laudon qui était en marche, et nous avons eu le bonheur de la bien battre. De là je me suis avancé ici vers Breslau et ma marche a fait repasser l'Oder à Auras à 24000 Russes que commande M. de Tschernischew. Ce sont de bons commencements, mais la besogne n'est point achevée. Je suis cependant

persuadé que ces nouvelles seront agréables à Votre Majesté et qu'Elle y prendra part en bon allié et en bon parent.

Je profite de cette occasion pour La féliciter des avantages que Ses troupes de terre et Sa marine ont remportés sur les Français, et je L'assure que ces heureux succès m'ont consolé et ranimé dans mes infortunes. Puissent tant de victoires et Ses généreuses intentions pour la paix être couronnées d'une pleine réussite et rendre Son règne aussi mémorable à la postérité que Sa personne chère à Ses alliés et respectable à Ses ennemis! Je suis etc.

Nach dem Concept. Federic.[1]

12314. [RELATION.]

Au quartier général de Parchwitz, 16 août 1760.

Le Roi vient de remporter un grand avantage sur les Autrichiens. Il a tourné et rôdé autour de leur armée de toutes les façons pour gagner ou Schweidnitz ou Breslau. Toutes[2] ses peines avaient été inutiles jusqu'au 15 de ce mois; la position des Autrichiens et la vigilance de Laudon et de Lacy à le prévenir de tous côtés avaient fait échouer ses desseins. Le 14, nous restâmes dans le camp de Liegnitz, Schimmelwitz[3] à la droite, Liegnitz à notre gauche. Daun[4] résolut à la fin d'attaquer le Roi, qui fut averti, le 14, que le dessein du Maréchal Comte[5] était que Laudon passerait avec 30 000 hommes la Katzbach à Bienowitz,[6] qu'il marcherait de là sur les hauteurs de Liegnitz vis-à-vis de notre droite en flanc, et Daun se proposait d'attaquer notre front. Le Roi passa, le soir, avec l'armée par Liegnitz et se mit en bataille sur les hauteurs de Pfaffendorf,[7] que Laudon voulait occuper. En même temps, le Roi envoya de grosses patrouilles à Bienowitz et Polnisch-Schildern.[8] Environ à 2 heures du matin, le major Hundt de Zieten, conduisant une de ces patrouilles, vint lui rapporter qu'il venait de donner dans une colonne d'infanterie ennemie qui passait à Bienowitz, et que, voulant se retourner d'un autre côté, il avait donné sur une colonne de cavalerie ennemie qui s'avançait vers nous à grand trot.

Sur cette nouvelle, le Roi occupa vite avec sa gauche des hauteurs qui commandaient tous les chemins par où l'ennemi devait passer. Laudon s'aperçut qu'il y avait de l'ennemi vis-à-vis de lui; son corps

[1] Zugleich mit obigem Schreiben wird dem König von England die Relation über die Schlacht von Liegnitz (Nr. 12314) übersandt. — [2] Das folgende bis „jusqu'aux débouchés de la Katzbach" fast wörtlich in dem Schreiben an Prinz Ferdinand von Braunschweig vom 17. August, Nr. 12318. — [3] Südwestl. von Liegnitz. — [4] An Prinz Ferdinand folgt: „pressé par les Russes qui ne voulaient plus s'avancer en Silésie qu'après qu'il m'eût combattu". — [5] Daun. — [6] Nordöstl. von Liegnitz. — [7] Nordnordöstl. von Liegnitz. — [8] D. i. Pohlschildern, nordöstl. von Bienowitz.

était en colonne,[1] son infanterie tirailla, étant encore à plus de 600 pas de nous. Il faisait nuit, mais le Roi fit d'abord exécuter le gros canon, qui les arrêta jusqu'à la pointe du jour. Les généraux Zieten et Wedell observaient, en attendant, Liegnitz et établissaient de bonnes batteries, pour en défendre les débouchés à Daun.[2] Il fallait s'expédier dans cette position critique et finir avec l'un, pour n'avoir rien à craindre de l'autre. Le Roi attaqua incessamment, et nous ne fîmes que les rouler jusqu'aux débouchés de la Katzbach.

Notre infanterie et cavalerie ont fait merveille, surtout les régiments de cavalerie de Seydlitz, le *Leibregiment* et Henri de Prusse. de l'infanterie les bataillons de Stechow, prince Ferdinand de Prusse et d'Anhalt-Bernburg.

L'ennemi a perdu 10000 hommes à cette affaire. Nous avons 2 généraux prisonniers,[3] ainsi que 80 officiers, outre 6000 hommes. Il a laissé au delà de 2000 hommes sur le carreau. Nous avons au delà de 80 canons, 17 drapeaux, et près de 2000 hommes s'en sont enfuis à Glogau.

Daun a voulu attaquer notre droite, mais, l'affaire de Laudon étant finie, on a si bien canonné sa tête qu'après un quart d'heure tout s'est retiré par Liegnitz. Le Roi a cru que l'avantage le plus principal qui lui reviendrait de cette victoire, serait de passer le Schwarzwasser. Il est venu se camper ici. Laudon est blessé mortellement. Daun est encore entre Hainau et Liegnitz.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

12315. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Parchwitz, 16. August 1760.

Ich hoffe, Ihr werdet vor Meine Armee das Brod parat haben, worum Ich vorhin schon zum öftern geschrieben habe. Morgen schicke Ich von unsern, auch von den österreichschen Blessirten eine ziemliche Anzahl, die Ich Euch noch Selbst nicht anzugeben weiss, welche denn ganz geschwinde dort untergebracht werden müssen. Die Brodwagens müssen morgen Nacht mit 6 Tage Brod beladen [werden] und ohnfehlbar den Morgen früh darauf nach Neumarkt abgehen.

So viele Lebensmittel vor der Armee, wie nur möglich, zu schaffen; man muss Leute finden, die es uns herkarren. Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Die Worte „son corps était en colonne“ fehlen in dem Schreiben an Ferdinand. — [2] An Prinz Ferdinand: „Daun, qui était entré dans le même camp de Liegnitz à peu près que nous avions quitté“. — [3] Baron von Biela und Graf Contrecourt.

12316. AU SECRÉTAIRE VON DER HELLEN A LA HAYE.

Quartier général de Neumarkt, 17 août[1] 1760.

Je vous adresse le porteur de cette lettre, le capitaine de mon régiment de garde le baron de Cocceji, que j'ai envoyé en exprès pour porter à Sa Majesté Britannique[2] la nouvelle du grand avantage que, grâce au Ciel! je viens de remporter sur les Autrichiens, en battant et détruisant presque tout le corps d'armée au nombre au delà de 30000 hommes sous les ordres de Laudon dans une bataille donnée le 15 de ce mois près de Liegnitz, quand ce général fut en marche pour se joindre à l'armée du Maréchal Comte,[3] afin de m'attaquer le même jour, toutes leurs forces réunies, l'un en flanc et l'autre en front.

Quant aux détails de cette affaire, je vous renvoie à la relation par écrit ci-jointe,[4] qu'on va publier. Je recommande, d'ailleurs, à vos soins le susdit baron de Cocceji, pour que vous tâchiez de lui faire avoir au plus tôt possible quelque *Paquetboot* ou autre vaissean, afin de pouvoir continuer incessamment et sans être arrêté par qui que ce soit, son chemin à Londres. Au surplus, vous prendrez l'occasion, après son départ et quand il sera mis en mer, pour annoncer à la jeune cour, tout comme au prince Louis de Brunswick et à ceux des Régents où il le faut, cette bonne nouvelle, en leur faisant des compliments convenables et en leur donnant des assurances de mon estime et amitié invariables.

Nach dem Concept. Federic.[5]

12317. RELATION DE L'EXPÉDITION DE SILÉSIE.[6]

[Août 1760.]

L'armée partit le 3 d'août des bords de l'Elbe du camp de Dallwitz; elle arriva le 7 à Bunzlau, en côtoyant sans cesse l'armée du maréchal Daun. L'on fit une centaine de prisonniers au passage de la Bober, et l'on séjourna dans ce camp, pour donner quelque repos aux troupes qui dans 5 jours avaient fait 19 milles d'Allemagne. Le 9, l'armée se porta sur Goldberg, celle des Autrichiens était en marche, et nous

[1] Vom 17. August ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 189. — [2] Vergl. Nr. 12313. — [3] Daun. Vergl. S. 545. — [4] Nr. 12317. — [5] An Knyphausen ergeht am 17. August ein Schreiben ähnlichen Inhalts, auch ihm wird die Relation übersandt. „Mon intention est d'ailleurs que vous devez tâcher de lui [Cocceji] procurer au plus tôt possible l'occasion de présenter ma lettre à Sa Majesté Britannique." Beide Erlasse, an Hellen und Knyphausen, gingen erst am 22. August ab. Vergl. Nr. 12326. — [6] Die obige Relation, welche vermuthlich am 17. August aufgesetzt worden ist, wird am 17. an den Minister Schlabrendorff übersandt mit dem Befehl, sie als Flugblatt drucken zu lassen, gleichzeitig auch „eine gute in rein Teutsch gefertigte Uebersetzung ... dem Publico durch den Druck bekannt zu machen". (Vergl. auch S. 554.) — Die Relation ist abgedruckt in den Berlinischen Nachrichten vom 26. August, Nr. 103, und in den Danziger „Beyträgen", Bd. X, S. 740.

la côtoyâmes jusqu'à Hohendorf, où le Roi prit son camp. Le corps de M. Laudon occupait les hauteurs de Prausnitz[1] avant notre arrivée, et M. de Beck couvrait la marche des ennemis de son poste de Wolfsberg.[2]

Le 10, le Roi prit le camp de Liegnitz et l'armée ennemie occupa tout le terrain qui se trouve depuis Parchwitz jusqu'à Kossendau, de sorte que le maréchal Daun avec son armée faisait le centre et occupait les hauteurs de Wahlstatt et Hochkirch, M. Laudon avec son armée remplissait le terrain entre Jeschkendorf et Coschitz,[3] le général Nauendorff celui des hauteurs de Parchwitz et M. de Beck, qui faisait la gauche, s'étendait avec ses troupes au delà de Kossendau. Cette position avantageuse de l'ennemi nous défendait le passage de la Katzbach et du Schwarzwasser.

L'armée du Roi se mit en marche la nuit du 11 pour tourner l'ennemi et pour gagner Jauer; dès la pointe du jour, les colonnes se trouvèrent près du village de Hohendorf, d'où l'on découvrit un nouveau camp à Prausnitz, et l'on apprit par quelques prisonniers que c'était le corps de M. de Lacy qui venait d'arriver de Lauban. L'armée passa incontinent la Katzbach pour l'attaquer; M. de Lacy manœuvra avec tant d'habileté, il sut si bien profiter des avantages que le terrain coupé, où il se trouvait, lui donnait, qu'il se replia sur M. Daun, sans qu'on pût l'entamer. Il fila par des fonds et se posta sur les hauteurs de Hennersdorf qui couvrent Jauer, avant que l'armée du Roi, arrêtée par les défilés, pût y arriver.

Les deux armées se campèrent, celle du Roi à Seichau, celle des ennemis à Hermsdorf et Schlaup. Le lendemain, on fit des essais pour tourner l'ennemi par les montagnes, en passant par Pombsen et Jägendorf. Les chemins auraient été praticables pour l'armée, mais, le train des vivres n'y pouvant passer, à cause de leur âpreté, il fallut y renoncer.

Le 13, nous reprîmes notre camp de Liegnitz et M. Daun, avec ses trois acolytes, vint occuper sa première position derrière la Katzbach. L'on apprit alors que les Russes avaient fait un pont à Auras, et que le comte Iwan[4] devait passer le même jour avec 24 000 hommes. L'on soupçonnait d'ailleurs que l'ennemi avait quelque dessein sur nous: des troupes qui se font longtemps la guerre, pénètrent réciproquement leurs desseins; l'on se familiarise avec la méthode des généraux ennemis, et le moindre mouvement qu'ils font, découvre leurs projets. Si nous avions attendu l'ennemi dans notre camp de Liegnitz, M. de Lacy aurait passé la Katzbach, pour se porter sur notre droite, le maréchal Daun aurait probablement entamé notre front et M. Laudon se serait mis sur notre gauche, en occupant les hauteurs de Pfaffendorf.

[1] Ostsüdöstl. von Goldberg. — [2] Berg, südl. von Goldberg. — [3] Koischwitz, vergl. S. 542. Anm. 7. — [4] Tschernischew.

Apparemment que ces considérations donnèrent lieu à la marche que nous fîmes la nuit du 14, pour nous mettre en bataille sur les hauteurs de Pfaffendorf; ce qui transportait le lieu de la scène et devait déranger les dispositions des ennemis, qui étaient faites sur le local. A peine eûmes-nous pris ce nouvel emplacement qu'on apprit, environ vers les deux heures après minuit, que M. de Laudon était en pleine marche et que ses colonnes débouchaient par Bienowitz. Sur quoi, notre armée se sépara en deux corps; notre droite demeura sur le terrain où elle s'était formée, pour observer le maréchal Daun et pour l'empêcher de déboucher du Schwarzwasser et par Liegnitz; 16 bataillons et 30 escadrons firent un quart de conversion, pour tomber sur le corps de l'armée de Laudon. Vers les trois heures, l'action s'engagea; les Prussiens l'attaquèrent et le menèrent battant jusqu'auprès de la Katzbach, où la gauche s'arrêta, et l'on ne jugea pas à propos de la pousser plus vivement, afin de pouvoir porter des secours à la droite, au cas que M. de Daun parvînt à déboucher de Liegnitz. Son armée le tenta à quelques reprises, et s'il ne réussit pas, c'est que le terrain lui était contraire et que ses colonnes se trouvaient enfilées par nos batteries.

Cette action coûte au delà de 10000 hommes à l'ennemi. On lui a fait 2 généraux, 80 officiers et plus de 5000 prisonniers. On lui a pris, de plus, 82 canons et 23 drapeaux. L'ennemi a laissé environ 2000 morts sur la place, mais il a eu une grande désertion, égale à ce que le combat lui a fait perdre.

Nous sommes marchés d'abord après l'action à Parchwitz, où nous avons passé ce défilé si bien disputé. M. de Daun détacha, incontinent après l'action, le prince de Lœwenstein avec la réserve et M. de Beck, pour se joindre au comte Iwan.

Le Roi s'est mis en marche le 16, pour gagner Neumarkt; les Russes ont repassé l'Oder à Auras et le prince de Lœwenstein s'est retiré du côté de Jauer, de sorte que l'on s'applique à présent à rassurer notre communication avec Breslau.

Il faut rendre justice à la bonne volonté et à la valeur des troupes, qui, après avoir essuyé des fatigues énormes, ont combattu avec une valeur héroique; tous ceux qui s'y sont trouvés, s'y sont distingués. Nous n'avons perdu aucun général. L'on ajoute, à la fin de la relation présente, le nom[1] des officiers blessés et tués et celui des Autrichiens que nous avons pris prisonniers.[2] Notre perte se réduit à peu de chose. Il ne se trouve à redire que 500 hommes de tués et 1200 de blessés. Il faut espérer que cet évènement heureux produira quelque changement dans notre situation.

Nach der an Finckenstein am 21. August übersandten Abschrift.

---

[1] So. — [2] Siehe die Listen in den Danziger „Beyträgen" Bd. X, S. 744.

12318. AU FELD-MARÊCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Neumarkt, 17 août 1760.

J'ai la satisfaction de vous mander que, grâces au Ciel! je viens de remporter un avantage complet sur le corps d'armée de Laudon que j'ai totalement battu et presque détruit, le 15 de ce mois, aux environs de Liegnitz de ce côté-ci, de sorte que de 30000 hommes et au delà, dont le corps était fort, il n'en est retourné chez Daun qu'environ 6000 hommes. Depuis ma marche de Bunzlau en Silésie, j'avais rôdé et tourné de toutes les façons autour de l'armée autrichienne, qui, les corps de Daun, de Laudon, de Lacy et de Beck comptés ensemble, faisait le nombre de 80000 hommes, pour gagner Breslau ou Schweidnitz.

Dem Prinzen werden Mittheilungen über die Schlacht bei Liegnitz gemacht, welche fast gleichlautend sind mit der ersten Relation über die Schlacht, vergl. Nr. 12314.

Notre infanterie et cavalerie ont fait merveille; l'affaire fut finie en deux heures de temps à peu près, et nous avons fait plus que le second tome de Rossbach. Quant aux autres particularités de cette bataille, je vous envoie la relation ci-jointe que j'en ferai publier.[1]

Daun a voulu attaquer notre droite, mais, l'affaire de Laudon étant finie, on a si bien canonné sa tête qu'après un quart d'heure tout s'est retiré par Liegnitz. J'ai cru que l'avantage le plus principal qui me reviendrait de cette affaire, serait de passer le Schwarzwasser. Je suis allé me camper à Parchwitz.

Soltykow avait détaché de l'armée russe un corps de 24000 hommes sous Tschernischew, qui avait passé l'Oder à Auras et s'était campé entre Breslau et ici, près de Leuthen et de Lissa, dans le dessein que Beck le joindrait avec quelque corps autrichien, pour prendre le chemin de Glogau, afin de nous en couper, quand Daun m'aurait battu. Dès que Tschernischew apprit que les choses s'étaient tournées tout autrement, il a incessamment repassé l'Oder à Auras et fait rompre son pont à Auras, ne laissant en arrière que quelques cosaques et hussards, pour interrompre la communication avec Breslau, que j'ai fait chasser tous aujourd'hui.

J'ai reçu hier la fâcheuse nouvelle du général Hülsen[2] que, selon tous ses avis, les troupes de Württemberg, après s'être mises en mouvement, dirigeaient leur marche vers Meiningen, pour se joindre au corps de Luzinsky et pour pénétrer par Naumburg en Saxe, à quelle fin on assemblait de gros magasins à Erfurt. Supposé que ces avis se confirment, j'espère que Votre Altesse voudra bien S'arranger en sorte de donner quelque peu de secours au général Hülsen, qui, sans cela, ayant

[1] Nr. 12317. — [2] Vergl. Nr. 12319.

déjà vis-à-vis de lui l'armée de l'Empire et les Autrichiens sous Hadik, ne saurait qu'être abîmé par le trop grand nombre d'ennemis.

Federic.

Je suis obligé de dire, comme le vieux Bülow,[1] lorsque la princesse de Saxe accouchait: „Dieu est fort dans les faibles".[2]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

12319. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Hauptquartier Neumarkt, 17. August 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 10. dieses erhalten und hoffe, es werde Euch der Major und Vicecommandant zu Glogau, von Lichnowsky, auf Meinen Befehl vorläufig bereits gemeldet haben,[3] wie dass, gottlob! unsere Sachen in Schlesien sich zu ändern angefangen, indem Ich den 15. dieses des Morgens mit Anbruch vom Tage in der Gegend diesseits Liegnitz den feindlichen General Laudon mit seinem ganzen Corps, über 30000 Mann stark, totaliter und dergestalt geschlagen habe, dass davon ohngefähr 6000 Mann zur Daunschen Armee wieder stossen können. Wir haben über 5000 Gefangene, auch an 90 Canons erobert, 2 Generals nebst etliche 80 Officiers Kriegsgefangene. Laudon ist tödtlich blessiret und also unsere Avantage ganz complet gewesen; wobei wir, gottlob! nur an 300 Todte und 1100 mehrentheils leicht Blessirte gehabt haben. Von allen werd' Ich Euch nächstens eine umständlichere Relation zusenden lassen. Ihr sollet auch deshalb bei Eurem unterhabenden Corps ein solennes Te Deum mit allem, wie es sich gehöret, celebriren lassen, auch verfügen, dass ein gleiches zu Torgau, Wittenberg und Leipzig geschehen müsse.

Was die Württemberger anlanget,[4] da hoffe Ich, dass Ihr ohnverzüglich an den Prinzen Ferdinand von Braunschweig Nachricht gegeben haben werdet; Ihr müsset ihm auch noch citissime durch einen sicheren Expressen schreiben und sehr bitten, Euch bei solchem Umstande in etwas zu secondiren, sonsten Ihr mit Eurem Corps untergehen müsstet, indem Ihr nicht im Stande, einem so sehr überlegenen Feinde zu resistiren, mithin der Prinz Euch helfen müsste, weil Ich noch nicht im Stande wäre, von hier aus etwas nach Sachsen zu detachiren, da Ich es noch mit der Armee von Daun und mit der russischen zu thun hätte. Sonsten aber müsset Ihr inzwischen in Sachsen überall auf gute Art aussprengen, dass Euch bald ein Succurs von 10 bis 12000 Mann kommen würde; dass die Russen nach Meiner gewonnenen Bataille wieder von den Gegenden von Breslau sich zurück gegen Polen zögen, die Oesterreicher aber nach Böhmen; dass vorgedachtes unser Corps

[1] Der frühere sächsische Gesandte in Berlin. — [2] Vergl. das oben (S. 547. Anm. 1) erwähnte Schreiben an Argens. — [3] Vergl. Nr. 12311. — [4] Vergl. Nr. 12318.

sich auf Leipzig zöge und von der Gegend aus nach Böhmen penetriren werde. Ihr habt inzwischen alle eure Präcautiones zu nehmen, dass Euch der Feind keinen Affront thun könne, und Euer Devoir als ein rechtschaffener braver Mann zu thun.[1]

Nach dem Concept. Friderich.

12320. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON ROCHOW, COMMANDANTEN VON BERLIN.

Hauptquartier Neumarkt, 17. August 1760.

Nachdem Ich durch des Allerhöchsten Beistand den 15. dieses des Morgens mit anbrechendem Tage in der Gegend von Liegnitz eine sehr beträchtliche Avantage über die Oesterreicher in Schlesien dadurch erhalten, dass Ich das Corps unter Commando des General Laudon, so über 30000 Mann stark gewesen und zu dem von dem Feldmarschall Graf Daun stossen wollen, um Mich zugleich *en front* und *en flanc* selbigen Tages zu attaquiren, totaliter und dergestalt geschlagen habe, dass solches mehrentheils zerstreuet worden und wir dabei 2 Generals, 80 Officiers und mehr als 5000 Gefangene, deren Anzahl sich noch täglich vermehret, gemachet, auch 82 Canons nebst 23 Fahnen erobert haben, dabei der Feind über 2000 Todte auf der Wahlstatt liegen lassen und zugleich eine sehr starke Desertion gehabt, so dass ihm diese Action über 10000 Mann Verlust gekostet hat: so habe Ich Euch von diesem gesegneten und glücklichen Évènement hierdurch benachrichtigen wollen und will zugleich, dass Ihr diesen Sieg durch ein Te Deum zu Berlin mit allen gewöhnlichen Solennitäten celebriren, auch nach Spandau und Küstrin avertiren sollet, damit dorten ein gleiches geschehen müsse. Wir haben gottlob! bei dieser ganzen Affaire einen ganz mässigen Verlust von Todten und Blessirten gehabt, und kann Ich die Valeur, so Meine Truppen dabei bezeiget, nicht genug rühmen.

Ich werde Euch mit nächstem die umständliche Relation von dieser Liegnitzschen Bataille[2] zusenden lassen, damit Ihr solche dorten weiter public machen könnet.

Nach dem Concept. Friderich.[3]

---

[1] Das obige Schreiben wird mit einem Cabinetsbefehl vom 17. August dem Major von Lichnowsky zur Weiterbeförderung an Hülsen gesandt, damit es ihm „zwar sicher, aber auch so prompte, wie möglich sein wird, zukomme, als woran Mir besonders gelegen ist". — [2] Nr. 12317. — [3] Schreiben gleichen Inhalts wie das obige ergehen am 17. August an den Herzog von Bevern, Gouverneur von Stettin, und an die Commandanten von Neisse, Cosel, Schweidnitz, Brieg, Glogau, Breslau und Magdeburg.

12321. AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE DE LACY, AU SERVICE DE SA MAJESTÉ L'IMPÉRATRICE-REINE.

[Neumarkt,] 17 août 1760.

Monsieur. J'ai saisi avec plaisir la première occasion qui s'est présentée, pour vous donner une marque de mon estime. Quoiqu' ennemi de la cause pour laquelle vous combattez, je ne suis pas assez aveuglé pour ne pas rendre justice à votre mérite. Je sens bien que ce n'est pas l'intérêt qui doit guider un homme d'honneur comme vous, et que la perte de quelque équipage[1] vous devait être peu sensible; mais, comme je crois qu'il est possible de faire bonne guerre, quoique combattant pour des causes bien différentes, j'essaie, lorsque l'occasion s'en présente, d'introduire plus d'urbanité et de politesse dans un métier qui est assez dur et assez cruel de soi-même.

Dès que les opérations de cette campagne commenceront à se ralentir, les ingénieurs géographes de l'armée travailleront à copier vos plans, et je me ferai un plaisir de vous les renvoyer aussitôt qu'ils seront achevés.

Federic.

Nach einer Abschrift im Kaiserl. und Königl. Kriegsarchiv zu Wien.

12322. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Quartier général de Neumarkt, 18 août 1760.

Grâces au Ciel! que je puisse vous donner une bonne fois, après bien des peines et des détresses depuis quelque temps, la bonne nouvelle d'un avantage considérable que je viens de remporter en Silésie sur les Autrichiens, ayant battu à plate couture le 15 de ce mois, à la pointe du jour, le corps d'armée de Laudon, fort au delà de 30000 hommes, auprès de Liegnitz, lorsqu'il fut en marche pour joindre le maréchal Daun, afin de m'attaquer le même jour, l'un en flanc et l'autre en front. Quant au détail de cet évènement important, je vous renvoie à la relation ci-jointe,[2] que vous ne manquerez pas de communiquer incessamment à tous mes ministres aux cours étrangères, et de la rendre publique par des imprimés dont vous aurez soin qu'ils soient faits bien et correctement en français et, selon une bonne traduction, en allemand.

Mon intention est d'ailleurs que vous devez faire célébrer là où il faut, cette victoire importante par un *Te Deum* avec toutes les solennités accoutumées, ainsi que je viens de donner mes ordres aux commandants des forteresses de là-bas, pour le faire pareillement avec leurs

[1] Das Gepäck des Generals Lacy war am 11. August bei Goldberg in die Hände preussischer Husaren gefallen; mit obigem Schreiben wurde es ihm zurückgesendet. Vergl. das nähere bei Tempelhoff, a. a. O. Bd. IV, S. 142. 143. — [2] Nr. 12317.

garnisons. J'ai tout lieu de présumer que cet avantage nous mènera à d'autres encore, pour faire changer la situation de mes affaires, quoique jusqu'à présent toute la besogne ne soit pas encore faite.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12323. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Camp à 3/4 de lieue de Breslau, 21 août 1760.

Vous ne vous impatienterez pas de ce que vous ne voyez encore arriver mon courrier[1] avec la nouvelle de ma victoire sur Laudon, qui a été complète. Il y a de troupes nombreuses encore de hussards, de cosaques et de pareille vermine qui rôdent aux deux rives de l'Oder et rendent très mal assurés les chemins d'ici à Glogau, de sorte qu'un courrier n'y peut passer sans beaucoup de risque. En trois jours, j'aurai nettoyé le chemin de cette vermine, et alors le courrier partira incessamment. Écrivez cela par estafette au prince Ferdinand et à Knyphausen.[2]

Voici une copie de la relation que j'ai fait publier de la défaite de Laudon.[3] Pour n'en faire un paquet trop volumineux, les listes y alléguées suivront.[4] J'envoie ceci par un émissaire travesti à Glogau.

Nach der Ausfertigung. Federic.[5]

12324. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Hermannsdorf,[6]] 21 [août 1760].

Mon cher Frère. Selon ce que vous m'écrivez, mes conjectures et la lettre interceptée de Daun,[7] les Russes s'en iront en Pologne, et tout ce qu'ils pourront faire encore, se bornera peut-être à quelques incursions de cosaques. Ce sont des maux affreux, mais ce ne sont pas des maux durables; tenons-nous-en donc au gros de l'arbre, sauvons le tronc et négligeons quelques branches que, d'ailleurs, nous ne pourrions pas entièrement sauver! Je me flatte donc que, dans quelques jours, ces barbares prendront le chemin de Militsch et enfin de la Pologne. Mes ponts sur l'Oder sont faits; je ferai passer aujourd'hui quelque détachement pour Auras qui pourront balayer la rive droite de l'Oder et rassurer

[1] Cocceji, vergl. Nr. 12326. Er überbrachte vermuthlich an Finckenstein auch das Schreiben vom 18. August. — [2] In Folge dessen Ministerialerlass an Knyphausen, d. d. Magdeburg 25. August. — [3] Nr. 12317. — [4] Vergl. S. 549. — [5] Auf dem Berichte des Prinzen Friedrich Eugen von Württemberg, d. d. Frankfurt 19. August, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Compliment. Il peut rester à Francfort ou aller à Glogau, selon qu'il sera informé de la sûreté des chemins. L'armée de mon frère, le gros, me joindra; ainsi il faudra encore attendre à Glogau, avant de nous pouvoir joindre, que la communication se rétablisse." — [6] Westl. von Breslau. — [7] Vergl. Nr. 12305.

le chemin de Glogau. Vous ne sauriez croire, mon cher frère, combien de nouvelles fausses on débite; nos armées ne sont éloignées que d'une forte marche, et à tout moment l'on nous fait ici des contes qui se trouvent faux en les examinant.

Je vous avais écrit que Laudon avait été blessé,[1] mais des déserteurs démentent ce bruit; ils disent qu'après l'action il s'est roulé par terre en criant: »Mes canons, mes canons!« et en proférant mille imprécations contre Daun. Je n'aime point les héros qui se roulent dans le sable, qui se gonflent de vents comme les voiles d'un vaisseau et qui s'affaissent, dès que le vent favorable ne les remplit plus; ce sont des avortons de la Fortune, qui, ordinairement, abusent de ses faveurs et se rendent méprisables, lorsqu'elle les abandonne; mais, laissons là Laudon et ne pensons qu'à bien achever la tâche qu'il nous reste encore à remplir.

Je souhaite d'apprendre dans peu de bonnes nouvelles de votre part, vous assurant de la tendresse et de l'estime avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

12325. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hauptquartier Hermannsdorf, 21. August [1760].

Die Russen haben sich vor Meinem Bruder retiriret und stehen bis gegen Militsch nach der polnischen Grenze. Wenn Ihr also auf den von Euch gemeldeten Transport was tentiren wollet,[2] so könnet Ihr es thun. Nehmet Euch aber in Acht, dass bei ihrer jetzigen Position sie Euer Commando nicht in die Mitte kriegen, denn sie bei Posen noch einen Posten haben. Courbière ist vernünftig und von sehr guter Ueberlegung, der gewiss weiss, was er zu thun hat und sich in Acht nehmen wird, den Ihr also gut brauchen könnet.

Der Major erhält Befehl, „einen Zettel, so Ich Euch noch durch den Boten schicke",[3] sogleich in einem Brief per Estafette an den Minister Graf Finckenstein nach Magdeburg zu schicken. „Dem Boten lasset gleich in Glogau 40 Rthlr. zum Gratial auszahlen, die Ich hier an den Minister von Schlabrendorff wieder bezahlen werde."

In drei Tagen werde Ich den Weg nach Glogau von dem feindlichen Gesindel frei machen.

Friderich.

Nach dem Concept.

---

[1] Das Schreiben ist abgedruckt bei Stuhr: Forschungen und Erläuterungen über d. siebenj. Krieg Bd. II, S. 334. Vergl. über dasselbe auch Bernhardi: Friedrich d. Gr. als Feldherr Bd. II, S. 119. — [2] Lichnowsky hatte, Glogau 19. August, gemeldet, „dass nächstens ein Geldtransport zur russischen Armee kommen soll"; wenn der König es genehmige, werde er durch den Oberstlieutenant von Courbière „auf diesen Transport was unternehmen" lassen. — [3] Das Schreiben an Finckenstein, Nr. 12323.

12326. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Hermsdorf,[1] 22. August 1760.

Ich habe den Herrn Hauptmann von Cocceji[2] nicht abgehen lassen können, sonder Ew. Excellenz die Versicherung meines devotesten Respectes und getreuesten Attachements zu wiederholen, und da gedachter Hauptmann als ein aller Orten gegenwärtig gewesener Zeuge am besten im Stande ist, Ew. Excellenz sowohl von denen vorigen [Affaires] des Königs, die schwerlich jemand anders als Höchstdieselbe mit solcher Adresse und Sagacité wie Sie würde geführet haben, desgleichen von der vor Dieselbe so glorieux ausgefallenen Bataille und von denen Suiten derselben, auch weiteren bisherigen Vorfallenheiten wird noch mehrere Éclaircissements geben können,[3] so werde Ew. Excellenz Zeit nicht missbrauchen, um einiges Détail deshalb weiter zu berühren.

Dass sonsten die Abreise gedachtes Herrn Hauptmanns nur allererst heute geschehen können, ist lediglich wegen der grossen Unsicherheit der Wege zwischen hier und Glogau geschehen, als welche beständig und fast unaufhörlich durch feindliche sowohl Husaren- als Kosackenpartien dies- und jenseits des Ufers der Oder bestrichen worden, dass fast kein Fussbote, geschweige ein Courier durchzubringen gewesen, bevor des Königs Majestät nicht diese Routes durch starke Commandos reinigen lassen, welches auch eher wie jetzt zu thun, Dero andere Conveniences nicht zugeben wollen. Ich wünsche nur, dass mehrgedachtes Herrn Hauptmann Reise überall beglücket sein möge.

Ich kann inzwischen hiervon noch nicht abbrechen, ohne mit wenigen noch zu sagen, dass alle treue Diener und Unterthanen des Königs den Allerhöchsten nicht gnugsam vor den glücklichen Tag des 15. dieses preisen können, da dieser einen so sehr übermächtigen als fast zur Grobheit stolz gewordenen Feind des Königs Majestät gleichsam zu einer totalen Déroute in die Hände geworfen und augenscheinliche Marquen von allerhöchster Vorsicht gegeben hat, da des Königs Majestät Sich bei solcher Gelegenheit aller nur möglichsten Gefahr exponiret haben, davon die Marque in Dero Kleider zu sehen, und das Pferd, so Sie geritten, am Halse wiederum blessiret worden, anderen zu geschweigen. Diese Action, so mit anbrechendem Tage geschehen, hat nicht länger als 7/4 Stunden gedauret, da das Laudonsche starke Corps totaliter geschlagen worden, auch noch fast mehr wie den zweiten Tome von Rossbach gemachet hat, auch vielleicht das ganze feindliche Corps destruiret oder gefangen geworden sein würde, wenn nicht die nahe Anwesenheit des Daunschen Corps des Königs Majestät behindert hätte, dass Dieselbe über die Katzbach gehen und ersteres Corps dadurch gänzlich coupiren können, und dass des Königs Majestät nicht noch den Tag Dero Sieges, nachdem die Armee noch des Vormittages um 10 Uhr zuvorderst auf dem Champ de bataille ihre Victoire geschossen, Sich gegen Parchwitz lenken müssen, sowohl wegen der Jalousie, so ein russisches Corps Truppen unter dem Iwan Tschernischew, so sich vor 24000 Mann ausgab, aber effective 16000 regulärer Truppen stark und bei Auras über die Oder gegangen, auch zwischen Breslau und Neumarkt campiret war, [Ihnen gab], als endlich auch, um die Armee nothwendig wiederum mit Brod und Vivres zu rafraichiren. Die Absichten gedachten russischen Corps wurden bekannt, so von solchem ausgeführet werden sollten, wenn des Königs Majestät zuvorderst einen Échec gegen Dann gelitten haben würden. Sobald aber das Spiel eine andere Chance genommen, so retirirete sich gedachtes russische Corps sogleich wieder über die Oder und brach seine Brücke zu Auras hinter sich ab.

Von dem Laudonschen Corps seind in denen ersteren Tagen nach der Action, der einmüthigen Aussage derer Deserteurs nach, nicht mehr als ohngefähr 6000 Mann

[1] Hermannsdorf. — [2] Vergl. Nr. 12316. — [3] So.

zu dem Daun gestossen, und hat die mehriste Infanterie von solchen unterwegens ihr Gewehr weggeworfen. Seit der Zeit hat auch die russische Armee unter Soltykow ihre reguläre Detachements und Sauvegardes jenseits der Oder eingezogen und ihre Mouvements rückwärts gegen Polen zu, vorerst bis Militsch, gemachet; des Prinzen Heinrich Hoheit haben derselben Fuss vor Fuss gefolget und ihr so viel Schaden, wie möglich gewesen, gethan, ohne jedoch mit ihr eine Hauptaffaire engagiren zu können. Es wird sich vermuthlich in wenig Tagen zeigen, ob die russische Armee weiter gegen Polen hin und nach Kalisch rücken, oder was sonsten ihre Absicht sein wird; denn ihre jetzige Position ihr die Substance nicht fourniren kann.

Da ich zu gleicher Zeit, als des Königs Majestät Dero glorieusen Sieg erfochten, nach Dero Disposition mit M. Mitchell und anderen eine andere Route, und zwar gegen dem Orte nehmen musste, wo des Königs Majestät Dero Lager genommen haben würden, daferne nicht ohnvermuthet die Bataille darzwischen gekommen, so wurden wir dadurch und alles, was von des Königs wegen bei uns war, dergestalt durch ein beträchtliches Corps von österreichschen Löwensteinschen Dragonern und Husaren, so herumschwärmeten und von denen Büschen und Holzungen, so wir theils passiret hatten, theils noch zu passiren waren, enclaviret, dass wir und alles, was bei uns war, in fast augenscheinlicher Gefahr ¦standen, aufgehoben zu werden, daferne des Königs Majestät, sobald es Deroselben gemeldet worden, uns nicht sofort durch eine Escadron Husaren und drauf folgende Dragoner degagiren lassen. Ich melde dieses nur deshalb, dass, malgré le danger présent, j'ai conservé tous nos chiffres, quoique tout fût prêt pour les brûler, au cas qu'il n'y eût plus aucun moyen de les sauver.[1] Il n'y a que le seul chiffre du Roi avec la reine de Suède que je n'ai cru devoir exposer à aucun hasard. [Eichel erbittet sich eine Abschrift dieses Chiffres.]

. . . Ich habe des Königs Majestät gefraget, wie es mit Dero Briefen, welche seit der Zeit Dero Abmarsches von Dallwitz in Berlin zurückgeblieben, gehalten werden sollte; Sie haben mir darauf geantwortet, dass, da jetzo und in der grössesten Fermentation des Krieges doch in denen publiquen Affairen was besonders vorfallen könnte, also nur alles dergleichen mit anderen Briefen noch zu Berlin asserviret werden könnte, bis sich hier die Umstände noch mehr aufgekläret und gesetzet haben würden . . .

Eichel.

Auszug aus der Ausfertigung.

12327. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Août 1760.]

Mon cher Frère. Vous envisagez très bien ma situation;[2] elle est moins cruelle qu'elle n'était huit [jours],[3] mais elle est au fond bien hasardée. Je dois cependant vous dire que je vous ai donné hier une fausse nouvelle:[4] Beck n'est point à Neumarkt, il n'y a là qu'un détachement de 150 chevaux, que je ferai chasser demain. J'ai envoyé 1 bataillon et 800 chevaux à Auras,[5] et je vous réponds, mon cher frère, qu'aucun corps ne passera l'Oder à ma barbe. Il n'en est pas de même des partis de hussards, qui peuvent passer l'Oder à gué, ce que je ne saurais leur empêcher.

[1] Wohl bei dieser Gelegenheit hat Mitchell seine Chiffres verbrannt, vergl. Schäfer a. a. O. Bd. II, Th. 2, S. 50. — [2] Das obige bildet die Antwort auf das Schreiben des Prinzen, d. d. Trebnitz 21. August. Vergl. dasselbe bei Schöning, a. a. O. S. 391. — [3] Vorlage: huit 8. — [4] Ein Schreiben des Königs mit dieser Nachricht liegt nicht vor. — [5] Vergl. S. 556.

Vous verrez en peu de jours à quoi se détermineront les Russes. On nous dit ici qu'ils manquent de vivres; je vous prie de voir si vous ne pourrez pas les resserrer et les chasser par la faim: il faut employer dans cette occasion toute sorte d'armes pour nous tirer d'embarras. Je comprends cependant bien que ce que je vous propose, est presque impossible, vu la supériorité de l'ennemi en troupes légères; enfin, je m'en repose bien sur vous, et je suis très persuadé que vous ferez tout ce qui dépendra de vous pour nous délivrer de ces barbares. Ayons patience et voyons comment tout ceci se tournera; il nous faut encore beaucoup de fortune, et je vous avoue que je me défie prodigieusement de mon étoile.

Je vous embrasse de tout mon cœur en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon cher frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

12328. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.

Au quartier général de Hermannsdorf, 24 août 1760.

Le sieur Wyse, porteur de la présente lettre, Irlandais de nation, s'est trouvé ci-devant au service de l'Autriche et y a été placé encore pendant cette campagne comme officier. Il prétend y avoir essuyé tant de dégoûts, et les mortifications que lui a données le général Laudon, doivent avoir été au point qu'il s'est cru obligé de prendre le parti de se retirer du service autrichien.[1]

Après s'en être dûment procuré le congé, il s'est vu dans la nécessité de s'écarter de ses persécuteurs, et, son chemin l'ayant mené à travers de mes troupes, j'aurais peut-être tâché de l'engager à mon service, sans la judicieuse remarque de sa part que sesdits persécuteurs en pourraient prendre occasion de le blâmer et de lui imputer une indiscrétion qui aurait occasionné la défaite de l'armée de Laudon.

C'est pourquoi je n'ai pu m'empêcher de l'adresser, en conformité de sa prière, à Votre Altesse, afin qu'Elle voulût bien avoir la bonté de l'employer, selon ses talents et son génie, dans l'armée sous Ses ordres. Je le recommande à la protection de Votre Altesse comme un officier éveillé, et qui marque beaucoup de bonne volonté.

Federic.

Cette recommandation ne vaut que le prix que vous y mettrez.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin. Der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Vergl. J. Kutzen: Der Tag von Liegnitz, S. 60 ff.

12329. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Lager bei Breslau, 24. August [1760].

Mir seind Eure beide Briefe vom [16.] und 19. dieses zugekommen. Ich habe nicht ein Wort gegen Eure bisher gehaltene Conduite zu sagen, sondern sehe Selber wohl ein, dass es nicht anders sein können, als wie Ihr es ganz sehr vernünftig gemachet habet.[1]

In vierzehen Tagen oder drei Wochen wird es hier wohl zu einer grossen Decision kommen. Die Russen haben sich von Trebnitz nach Militsch näher gegen die polnische Grenze zurückgezogen. Sobald Ich Meinen Bruder an Mich haben werde, so werde Ich den Daun auf den Hals gehen, und wenn solches mit uns gegen ihn gut gehen wird, so werde Ich dann in den Umständen sein, nach Sachsen zu detachiren; jetzo aber seind Meine Umstände hier wegen des Feindes noch sehr beklommen. Ich wünsche Euch bald von hier ganz gute Zeitung zu geben. Pressiret inzwischen den Prinz Ferdinand von Braunschweig, so viel nur möglich, seine Attention mit auf Sachsen zu richten.[2]

Nach dem Concept. Friderich.

12330. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hermannsdorf, 24. August 1760.

Ich danke Euch ganz gnädig für die Mir in Eurem Schreiben vom 23. dieses gegebene Nachrichten sowohl wegen Schweidnitz als sonsten,[3] wiewohl letztere Mir schon alle bekannt gewesen. Jetzo beruhet alles auf die Russen, mit welchen wir erst hier fertig sein, eher aber nichts weiter anfangen müssen, wo wir sonsten nicht alles verderben wollen.

Friderich.[4]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

[1] Hülsen hatte, Strehla 19. August, gemeldet, er habe sich, um nicht von Torgau abgeschnitten zu werden, über Riesa auf Strehla zurückziehen müssen. — [2] Vergl. Nr. 12319. — [3] Schlabrendorff hatte berichtet, die Festung Schweidnitz sei vollständig vom Feinde eingeschlossen; Daun habe sein Hauptquartier in Konradswaldau, Laudon in Striegau; österreichische Corps ständen bei Fürstenstein, Freiburg und Bolkenhain. — [4] Dem General von Treskow wird am 24. August geschrieben, der König „zweifele nicht, Ihr werdet dorten ferner allert sein und Euch keine Affronts vom Feinde thun lassen. Ihr werdet sonsten dieses Jahr von dem Feinde nicht attaquiret werden; deswegen Ich auch schon resolviret habe, dass, wenn Ich weiter mit der Armee vorrücken werde, Ich alsdenn das eine Bataillon von Knobloch, sowie auch das dortige Commando Dragoner an Mich zur Armee ziehen will.“ [Berlin. Generalstabsarchiv.] Wie aus einer eigenhändigen Weisung auf Treskows Bericht vom 27. August hervorgeht, war nicht ein Bataillon von Knobloch, sondern von Mosel gemeint. — In einem Cabinetsbefehl an Lattorff vom 24. August bemerkt der König: „Ich vernehme . . ganz gerne, dass dortiger Orten noch alles ziemlich ruhig ist, und bin Ich schon zum Voraus allemal von Euch versichert, dass Ihr so wenig auf die

12331. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hermannsdorf, 25. August [1760].

Mein Bruder schreibet Mir,[1] dass die russische Armee verwichene Nacht auf Herrnstadt marschiret. Da Glogau dadurch menaciret wird, so avertire Ich Euch davon, damit Ihr wohl auf Eurer Hut seid und Eure Anstalten, auch Euch auf alles fertig machet. Ihr behaltet dorten die 2 Freibataillons mit.[2] Eure Detachements auf Steinau müsset Ihr an Euch ziehen. Ich werde den Generallieutenant von Goltz mit 10000 Mann gegen Glogau schicken, um zu sehen, ob es gehen wird, sowie vorm Jahre Ich gethan,[3] den Feind dort dadurch abzuhalten. Nehmet Eure Mesures wohl, behaltet Contenance und lasset Euch beileibe den Kopf nicht drehen!

Nach dem Concept. Friderich.

12332. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.[4]

[Hauptquartier Hermannsdorf, August 1760.]

Ich zweifele, dass die Russen jetzt was rechts entrepreniren werden; er kann glauben, dass, wenn Meine Macht zusammenzöge, nicht,[5] um nichts zu thun, sondern Oesterreicher bei Schweidnitz zu Halse gehen. Woferne die Sache gut gehe, glaubte nicht, dass Russen was auf Glogau weiter tentiren würden; wollten sie auch was tentiren, und Ich bin mit die Oesterreicher fertig, so kann da bald Secours hinschicken. Indess ist freilich das vornehmste Augenmerk, dass, wofern dass Russen nichts tentiren, er zu Hülsen stosse, der ihn nöthig habe; wofern aber Russen was gegen Glogau, er das zuerst abwarten müsse.

Hülsen stünde bei Torgau, muss er wissen. Also sollte er, währender Zeit ihm nicht schreiben kann, pressante Nachrichten hören, so ist bei diesen Umständen nichts anders zu thun, als dahin zu laufen, wo die grösste Gefahr, um zu retten, sei; aber Ich will hoffen, in vier, fünf Tage unsere Sache müsste schon decidiret sein.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Goltz, d. d. Im Lager bei Winzig 25. August.

Drohungen des Feindes die geringste Attention nehmen, als vielmehr dessen etwa zu unternehmende Insultes jedesmal auf das nachdrücklichste begegnen werdet." [Berlin. Generalstabsarchiv.]

[1] D. d. Stroppen 25. August. — [2] Vergl. Nr. 12312. — [3] Vergl. Bd. XVIII, 764. 770. — [4] Die noch vorliegenden Berichte des Generallieutenants von Goltz aus dem August, vom 25. und 26., sind datirt: „im Lager bei Winzig". — [5] D. h. dies nicht geschieht.

12333. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hermannsdorf, 26. August [1760].

Es ist auf Euer Schreiben vom 24. zur Nachricht, dass der Generallieutenant Goltz mit einem Corps von 10000 Mann bei Köben kommen und daselbst Brücken schlagen wird, um, im Fall die Russen kommen, sich bei Glogau jenseits der Oder zu setzen, wo Ich vorm Jahre Mein Lager gehabt.

Gestern Abend habe Ich zwei Billets von Einem Einhalt an Euch geschicket.[1]

Nach dem Concept. Friderich.

12334. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Hauptquartier Hermannsdorf, 27. August[2] 1760.

Ihr werdet von selbst ermessen, mit was vor einer ausnehmenden Freude Ich aus Eurem Schreiben vom 21. dieses, so Ich aber der unsicheren Wege halber nur allererst heute Morgen allhier durch den damit abgesandten Expressen erhalten können, die von Euch mit so vieler Bravour als sehr guter Disposition gegen die österreichische und Reichsarmee den 20. dieses bei dem sogenannten dürren Berg[3] ausgeführte Affaire ersehen habe.[4] Ich gratulire Euch auf das allergnädigste deshalb und gebe Euch die gewisse Versicherung von aller Meiner auch reellen Erkenntlichkeit deshalben; davon Ich Euch sogleich überzeugende Proben geben würde, woferne die hiesigen Operationes gegen dem Feinde, womit Ich jetzo beschäftiget bin, Mich nicht obligireten, solches, obschon nur auf eine ganz kurze Zeit, noch auszusetzen. Machet inzwischen an alle Stabes- und Oberofficiers Eures unterhabenden Corps, welche sich in dieser Occasion distinguiret und überall wie brave, [recht]schaffene Leute erwiesen haben, Mein höchst gnädiges Compliment und versichert denenselben von Meinetwegen Meiner gracieusen Erkenntlichkeit deshalb, davon Ich auch ihnen reelle Marquen zu geben ohnermangeln werde. Es thut Mir leid, dass Ich es in jetzigem Augenblick dabei bewenden lassen muss, Euch vor diejenigen unter ihnen, so sich in dieser Gelegenheit ausnehmend distinguiret haben, vorerst nur einige Ordenszeichen pour le mérite zu senden, sowie Euch solche der Generalmajor von Krusemarck mit sicherer Gelegenheit zur weiteren Distribution zusenden wird; Ihr könnet ihnen aber die zuverlässige Versicherung geben, dass ausserdem noch alles besonders erfolgen wird und

[1] Nr. 12331. — [2] Vom 27. August ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres Bd. 19, S. 191. — [3] Westl. von Strehla. — [4] Hülsen hatte am 20. August bei Strehla die Reichstruppen und die mit ihnen vereinigten Oesterreicher geschlagen. Vergl. Tempelhoff a. a. O. Bd. IV, S. 179 ff.

Ich sie nicht vergessen werde, sowie Ich nur hier wegen Meiner Operationen einigermaassen werde die Zeit dazu nehmen können.

Den 4 Grenadierbataillons, so bei der feindlichen Attaque alle rechtschaffene Bravour bezeiget, desgleichen den Schorlemmerschen Escadrons und denen neuen Dragoners, auch dem Regiment von Kleist, soweit nämlich bei der Attaque gewesen, sollet Ihr von Meinetwegen, und zwar vor jeden Gemeinen 4 Ggr. per Mann und so à proportion auf jeden Unterofficier zu einiger Ergötzlichkeit auszahlen lassen.

Ich approbire auch mit Plaisir das von Euch bei dieser Gelegenheit vorgeschlagene Avancement ....[1]

Denen unter Euch jetzo stehenden Generals, die sich bei dieser Affaire so ausnehmend wohl betragen, gebe insonderheit die bündigste Versicherung Meines gnädigsten Dankes und Meiner ohnfehlbaren Erkenntlichkeit.

Zu Eurer besonderen Nachricht dienet Euch sonsten noch, dass Ich jetzo gerade auf Schweidnitz marschiren werde, deshalb Ich einen Theil von der Armee Meines Bruders Heinrich an Mich ziehe, weil die Russen sich gegen die polnischen Grenzen über die Brauschitz[2] gezogen und dasselbe Lager bei Herrnschutz[3] genommen haben, wo Ihr Euch erinnern werdet, dass sie es im vorigen Jahr gethan.[4] Bei Meinem geraden Marsch auf Schweidnitz denke Ich den Daun zu forciren, entweder mit seiner Armee aus Schlesien zu laufen oder aber Mich an einem Orte zu attaquiren, wo es Mir gefallen wird; welches sich in wenig Tagen zeigen muss. Sobald sich dadurch die Umstände etwas geändert haben, so werde Ich gleich nach Sachsen zu Euch detachiren und hoffe Euch im Stande zu setzen, dass Ihr die Reichsarmee völlig dort herausjagen und, wenn es gut gehet, noch wohl gar Dresden wegnehmen könnet. Womit wir alsdenn mit göttlicher Hülfe die Campagne dort schliessen wollen.

Nach dem Concept. Friderich.

12335. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Hauptquartier Hermannsdorf, 27. August [1760].

Ich gratulire Euch zu der in Eurem gestrigen Schreiben Mir gemeldeten gut ausgeschlagenen Expedition.[5] Was Eure Detachements anlanget, da müsset Ihr Euch damit wohl in Acht nehmen, damit Euch nicht eins dergleichen coupiret oder aufgehoben werde. Der Feind ist dortiger Orten hin noch sehr stark, und wenn er so einen Posten von

[1] Es folgen Avancements. — [2] So; statt Bartsch. — [3] So; statt Herrnstadt. — [4] Im October 1759. Vergl. Bd. XVIII, 586. — [5] Lichnowsky hatte, Glogau 26. August, gemeldet, dass er „ein ansehnliches Magazin" der Russen in Posen durch ein Commando Husaren habe verbrennen lassen.

Euch coupiret oder aufhebet, so macht solches gleich bei unsern Leuten einen gewissen Terreur. Nehmet also Eure Précautions und seid allert.

Lichnowsky erhält den Auftrag, ein Schreiben an Hülsen (Nr. 12334) weiter zu befördern.

Nach dem Concept. Friderich.[1]

12336. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION BARON DE KNYPHAUSEN A LONDRES.

Quartier général de Hermannsdorf, 27 août 1760.

La position où j'ai été jusqu'à présent avec mon armée et surtout avant la journée près de Liegnitz, n'ayant pas permis que j'aie pu assurer tout-à-fait la sûreté de la correspondance avec mes autres États, voilà pourquoi je n'ai pu recevoir vos dépêches du 29 et du 30 de juillet et du 1er et 8 de ce mois qu'hier.

Quant à ce que vous venez me répéter par votre dépêche du 29 au sujet du plan que vous m'aviez proposé et qu'en conséquence de ma lettre du 17 de juillet[2] je n'ai pu nullement goûter, je suis bien aise de vous faire observer encore que mon traité et mes conventions avec l'Angleterre roulent principalement sur le grand point qu'aucune des parties contractantes ne fasse séparément sa paix avec l'ennemi. Voilà ce que surtout dans les circonstances présentes il faut que l'Angleterre et moi observions religieusement et réciproquement, sans entendre parler d'aucune séparation, sous quelque face illusoire et trompeuse qu'elle nous soit présentée de la part de nos ennemis. D'ailleurs, il faudra que vous considériez que, dans la guerre présente, l'avantage était du côté de la France et, si la position de celle-ci était qu'elle saurait prescrire des lois à l'Angleterre, votre prétendu plan saurait être envisagé peut-être d'une autre face; mais, comme les Anglais ont eu jusqu'à présent tous les avantages humainement possibles sur les Français, c'est donc à ceux-là de donner les lois à ceux-ci, et non pas aux derniers d'en donner aux Anglais.

Au surplus, comme les opérations de la campagne sont à cette heure en grand train, il faudra bien en attendre tranquillement le succès et voir alors, la campagne finie, ce qu'il y aura à faire pour le rétablissement de la paix générale. Je crois avoir lieu de me flatter qu'alors nos ennemis, et surtout les Français, seront obligés de verser de l'eau dans leur vin.

Je vous sais bien du gré des nouvelles que vous m'avez données

[1] Auf dem Berichte des Generallieutenants von Treskow, welcher, Neisse 26. August, gemeldet hatte, dass die Oesterreicher sich zur Belagerung von Schweidnitz anschickten, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Ich würde schon agiren, wann es würde Zeit sein." Der auf Grund dieser Weisung aufgesetzte Cabinetsbefehl ist vom 27. August datirt. [Ausfertigung im Generalstabsarchiv.] — [2] Nr. 12255.

au sujet de mon émissaire à Constantinople,[1] dont depuis le 22 de mai je n'ai eu la moindre nouvelle, ni du train qu'il a pris sa négociation, sans en savoir aucune raison.

Nach dem Concept. Federic.

12337. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Hermannsdorf, 28. August 1760.

Da der Generallieutenant von Hülsen jüngsthin den 20. dieses eine beträchtliche Avantage bei dem dürren Berge ohnweit Strehla über die in Sachsen combinirte östreichsche und Reichstruppen gehabt[2] und, als diese gedachten seinen Posten attaquiren wollen, solche dergestalt repoussiret, dass der Feind bei solcher Gelegenheit weit über 2000 Mann derer besten von seinen Leuten auf dem Platz verloren, überdem aber von dem Feinde 47 Officiers, worunter der Prinz von Usingen, Obrister und Commandeur des Zweibrückschen Regiments, nebst 1214 Mann zu Gefangenen gemacht, auch 1 Kanone, 2 Fahnen und 2 Estandarten erobert, hergegen unser ganzer Verlust dabei in 5 Officiers und 217 Mann bestanden, so will Ich, dass Ihr deshalb durch die Garnison zu Neisse ein Te Deum mit Lösung derer Canons auf den Wällen und des kleinen Gewehrs von der Garnison celebriren lassen sollet.

Friderich.[3]

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12338. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.[4]

Hauptquartier Hermannsdorf, 28. August 1760.

Ich vernehme nicht sonder Leidwesen von Meinem Bruder, des Prinz Heinrich Liebden,[5] wie sich wider Vermuthen abermalen ein Corps russischer Truppen, obschon nur von einigen wenigen Tausend Mann, in Hinterpommern eingefunden hat und bis gegen Zanow dato vorgerücket sein soll. Die Einlage wird Euch mehrere Umstände davon zeigen und was vor Absichten diese Leute haben sollen. Ich habe Euch also davon avertiren wollen, damit Ihr Eure Mesures deshalb

[1] Knyphausen und Michell hatten, London 1. August, auf Grund von Briefen aus Konstantinopel vom 18. Juni berichtet, „que la négociation du sieur de Rexin se trouvait toujours dans le même état d'incertitude". — [2] Vergl. Nr. 12334. — [3] Ein Befehl gleichen Inhalts wie der obige ergeht, Hermannsdorf 28. August, an den Generallieutenant von Tauentzien in Breslau [Abdruck bei Preuss, Friedrich d. Grosse, Bd. V, S. 134] und an den Generallieutenant von Lattorff in Cosel [Berlin. Generalstabsarchiv]. — [4] Der einzige noch vorliegende Bericht Stutterheims aus dem August, vom 21., ist datirt: „Im Lager bei Schönwalde" (nördl. von Pasewalk). — [5] Die Nachrichten waren vom Prinzen mit einem Bericht, d. d. Sponsberg 27. August, eingesandt worden.

nach jetziger Situation der dortigen Umstände darnach nehmen, auch mit des General von der Infanterie Herzog von Bevern Liebden zu Stettin das nöthige Concert wegen Sicherheit von Colberg und was deshalb sogleich zu thun ist, nehmen könnet.

Nach dem Concept. Friderich.

12339. AN DEN GEHEIMEN COMMERZIENRATH VON REXIN IN KONSTANTINOPEL.

Hauptquartier Hermannsdorf bei Breslau, 29. August[1] 1760.

Ich habe fast geglaubet, dass Ihr nicht mehr im Leben wäret, da Ich, ohnerachtet Ihr vorhin fleissig zu schreiben versprochen und es Euch an Couriers nicht gefehlet, seit dem 8. Mai auch nicht ein Zeichen von Leben von Euch, noch einige Nachricht aus Konstantinopel gehabt, bis dass gestern alle Eure vier Couriers auf einmal mit Eurem Bericht vom 28. Juli hier angekommen seind.

Dass es inzwischen mit Eurer Negociation schlecht gegangen sein müsse, habe Ich daraus urtheilen können, weil so wenig die Russen als die Oesterreicher einen Mann von ihren Truppen zurückgezogen, vielmehr alles, was sie nur noch in der Ukraine und in Ungern regen können, noch heraus und gegen Mich gezogen haben. Da Ich nun aus allem, so Ihr in Eurem Schreiben meldet, wohl so viel ersehen, dass es der Pforte so wenig als dem Grossvezier aus denen von Euch in Eurem Bericht hin und wieder angeführten Ursachen jemalen ein rechter Ernst gewesen, mit Mir zu schliessen und zu einer wirklichen Diversion zu schreiten, und dass aus der Ursache eine Cheville nach der andern vorgesuchet worden, um Mich mit Hoffnung zu unterhalten, den Krieg zwischen Mir und Meinen Feinden indess zu trainiren, um dadurch von einem Jahre in das andere Zeit zu gewinnen, dass nach dem Frieden zwischen Mir und Meinen Feinden diese denen Türken nicht selbst zusammen auf den Hals fallen die angegebene Differenz zwischen dem Grossvezier und dem Mufti scheint Mir auch nichts anders als ein concertirtes Spiel zwischen beiden zu sein, um Euch damit zu amusiren:

Bei solchem Umstande sollet Ihr also dem Grossvezier, nach Eurem eigenen Vorschlage, nur von Meinetwegen in energiquen Terminis, so viel es sich dort thun lässet, declariren, dass, da Ich aus dem Erfolg und der Art, wie man mit Mir ohnerachtet Meiner besten Intention vor das Interesse und der Ehre der Pforte [verführe,] sähe, dass man Mich nur amusiren, nie aber etwas solides vor Mich thun wolle, Ich Euch befohlen hätte, Euch nur gleich bei der Pforte zu congediiren und von Konstantinopel zurückzubegeben. Wann der Grossvezier den Schluss der Alliance bloss auf die Briefe von dem König von Engelland aus-

[1] Vom 29. August ein Schreiben an de Catt in den Œuvres, Bd. 24, S. 3.

setzen wollte, so wäre dergleichen vor Mich offensant und wider Meine Dignität, dass, wenn Ich als Souverän eine Alliance mit einer Puissance schliessen wollte, Ich erst von einer andern, so zu sagen, eine Intercession beibringen sollte, und dass Ich also unter solchem Prätext Mich nicht länger vergeblich amusiren lassen würde. Ich würde inzwischen alle Hochachtung und Freundschaft vor die Pforte behalten, Mich aber aus gegenwärtigem Kriege Selbst mit Gottes Beistand zu ziehen suchen und entweder darin mit dem Degen in der Faust gegen Meine Feinde sterben oder einen rühmlichen Frieden, so gut Ich könnte, schliessen, und würde es Mir leid thun, wenn hiernächst die sublime Pforte regrettiren sollte, Meine Alliance und Freundschaft gleichsam von sich gestossen und durch unzeitiges Amusiren so grosse Avantages verloren zu haben, da sonsten selbst die Gesetze ihres grossen Propheten, wie Ich nicht anders wüsste, mit sich brächten, dem Bruder, der sie gegen Unterdrückung um Schutz und Hilfe bäte, solche nicht zu versagen.

Ihr sollet alsdenn auch Ostentation machen, als ob Ihr wirklich einpacken und weggehen wolltet. Wann Ihr aber sehet, dass sie Euch alsdenn sehr bitten und gute Worte geben, nicht wegzugehen noch abzubrechen, so sollet Ihr Euch deshalb embarrassiret stellen und endlich thun, als ob Ihr es vor Euch alleine auf Euren Kopf nehmet, noch zu bleiben und zu hören, was sie im Ernst und mit Effect thun wollen.

Denn Ich Euch, jedoch zu Eurer höchst secreten Instruction, davon Ihr gegen keiner Seelen, am wenigsten gegen die Türken und Interprètes, etwas äussern müsset, nur noch so viel sagen will, dass, wenn Ihr es, da doch nichts reelles von den Türken geschehen wird, nur so weit halten könnet, dass sie durch beständige Armirung, Reise nach Adrianopel und durch Zusammenziehung von Corps hier und da gegen die Grenzen denen Oesterreichern und denen Russen Ombrage geben, als ob die Pforte mit ihnen brechen und einfallen könnte, und solches sich bis in kommenden Winter hinziehet, Ich davon schon zufrieden sein will und im Winter alsdenn Meinen Frieden dadurch um so eher und besser machen kann. Dabei Ich jedoch allemal honnet gegen die Pforte handeln und vielleicht nach gemachtem Frieden noch eine defensive Alliance mit ihr zu schliessen suchen werde, woferne sie Mich nicht verächtlich tractiret.

Was zeither hier in unserer Campagne passiret ist, solches habt Ihr aus der Beilage[1] zu ersehen.

Friderich.

P. S. Damit auch einmal der Missverstand wegen derer Schreiben von dem König von Engelland, so die Türken an den Sultan und an den Grossvezier verlangen, ein Ende haben und nicht länger zur Cheville, womit sie Euch amusiren, dienen möge, so wisset Ihr selbst, dass zuerst der Grossvezier solches nur als eine Nebensache und bloss

[1] Jedenfalls eine Abschrift der Relation Nr. 12317.

Compliment gehalten hat, wodurch der Tractat und die Operation nicht aufgehalten werden sollte. Ich muss auch rühmen, dass des Königs von Engelland Majestät mit Mir in dem genausten Vernehmen stehen und wir als rechtschaffene Alliirten ein Interesse mit einander und erstere nichts mehr gewünscht haben, als dass Mein Tractat mit der Pforte geschlossen werde. Ich habe versprochen, wegen obgedachter Briefe nach Londen zu schreiben; solches ist geschehen. Man hat Meinem Minister geantwortet, dass, so bereit man auch dazu sei, sich dennoch noch kein Exempel fände, dass ein König von Engelland an einen Grossvezier, noch so, wie verlangt worden, an einen Sultan geschrieben, sondern alles durch die Insinuations der Gesandten geschehen sei. Ihr wisset, dass die englischen Minister und selbst der König nicht alles thun können, was sie wollen und gut finden, sondern sich in gewissen Sachen nach dem Parlament und nach der Nation richten, auch das Commercium nicht in Gefahr setzen müssen. Eine Beisorge, dass die Türken üblen Gebrauch wegen des letzteren von solchen Briefen machen dörften, hat also die Sache aufgehalten. Das Parlament drum zu fragen, macht ohnzeitigen Éclat; in der Sache selbst wegen Meiner Allianz helfen solche Briefe zu nichts, weil es keine Garantie, sondern Complimente. Alles darauf aussetzen zu wollen, ist wider Meine Dignité, und die Zeit Mir zu helfen würde vorbei sein, ehe Ich nochmals deshalb nach Londen schreiben, solche Briefe von daher erhalten und sie nach Konstantinopel kommen könnten. Es bleibt also bei Meiner heutigen Instruction.

Nach dem Concept.

12340. AN DEN ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN IN MAGDEBURG.

Hauptquartier Hermannsdorf, 29. August 1760.

Il[1] nous est arrivé hier par des courriers une volumineuse dépêche du sieur Rexin assez intéressante, mais qui ne dit rien, sinon que le Vizir ne veut signer le traité, d'ailleurs tout prêt, avant qu'il n'ait en main les lettres du roi d'Angleterre à lui et au Sultan. J'ai prié M. de Schlabrendorff d'envoyer à Votre Excellence à la première occasion tout-à-fait sûre les originaux de ces dépêches que je lui ai laissées bien cachetées à l'adresse de Votre Excellence.

Comme le Roi est sur le point de marcher, nous n'avons eu le loisir que d'en déchiffrer celle du 28 juillet. Tout le reste n'a pu être déchiffré. Le Roi vient de redépêcher aujourd'hui déjà deux des courriers vers Constantinople avec de nouvelles instructions. [Eichel theilt dem Minister den Inhalt des Cabinetsbefehls an Rexin (Nr. 12339) mit.]

Le Roi, après avoir fait joindre ici à son armée une partie de celle du Prince, marchera cette nuit en force contre Daun, qui est avec toutes ses troupes aux environs de Schweidnitz, pour en faire le siège et pour le couvrir. Il ne faut pas douter d'une affaire décisive, à moins que Daun, contre toute attente, ne prenne le parti honteux de se retirer en Bohême. Voilà nos affaires donc dans la plus grande crise. Il faut qu'elles se décident entre ci et huit jours.

[1] Französisch, weil in Chiffren. Vergl. S. 366. Anm. 1.

Le Prince restera à Breslau, se sentant incommodé d'un accès de fièvre, dont le Roi est bien fâché, n'ayant jamais eu plus besoin d'assistance que dans le moment présent. L'armée russe a repassé depuis quelques jours la Bartsch.[1] Dieu veuille qu'elle continue à rétrograder, comme on l'espère. Je crains encore que, pendant l'absence du Roi, elle ne s'avance encore vers Glogau, où le général Goltz est campé avec 10000 hommes. Je serais d'avis que Votre Excellence entretînt, en attendant, une bonne correspondance avec le commandant de Glogau pour avoir de nos nouvelles. Car avant que les choses ne soient décidées avec Daun, Elle n'en aura aucune de nous. Dieu nous assiste par une bonne victoire! Sans cela, il n'y a point de ressource. Veuille surtout le bon Dieu veiller sur la vie de Sa Majesté qu'elle ne ménage pas! Enfin, c'est ce moment d'effroi et d'horreurs pour nous le plus critique, que j'ai craint depuis bien du temps, dont le Ciel veuille nous tirer et sauver bientôt. Que Votre Excellence prie Dieu pour nous! . .

Nach der Ausfertigung. Eichel.

12341. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICECOMMANDANTEN VON GLOGAU.

Im Hauptquartier zu Hermannsdorf, 29. August [1760].

Ich danke Euch vor die in Eurem Schreiben vom 24. dieses Mir communicirete Nachrichten des Feindes wegen. Ich weiss Euch vor dieses Mal nichts weiter deshalb zu antworten, als nur dass wir morgen gegen den Feind hiesiger Orten avanciren, um solchen aus Schlesien zu treiben. Ihr Eures Ortes dorten werdet bald merken, wie es gehet und was passiret, wenn sich die feindliche Partien dort zurückziehen, und giebet Gott Glück, so wird alsdenn Mein erstes mit sein, Euch davon zu benachrichtigen. Inzwischen seid allert und haltet Euch auf alle Fälle gefasst und munter.

Nach dem Concept. Friderich.[a]

12342. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Költschen,[3] 31 août 1760.

Je marchai hier au Zobtenberg, comme vous le savez. Daun a été aussi hier en marche avec toute l'armée, pour se placer vis-à-vis de moi; mais, ayant appris que j'étais marché hier pour le tourner par Mellendorf,[4] Költschen et Pfaffendorf,[5] lui, Lacy et Laudon ont quitté leurs vieux camps et se sont postés entre Freiburg et Bœgendorf,[6] moitié sur les hauteurs et moitié sur la plaine. Vous comprendrez bien vous-même ce qu'il me reste à faire; cela ralentira un peu nos opérations,

[1] Vergl. Nr. 12334. — [a] Dem Minister von Schlabrendorff wird am 29. August der Befehl ertheilt: „Ihr werdet morgen gegen 10 Uhr in Goldschmieden bei Lissa Euch einfinden, indem Ich mit der Armee allda ins Lager rücken werde und mit Euch sprechen will. Ich habe dem General von Tauentzien gleichfalls beordret, dahin zu kommen." [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [3] Nördl. von Reichenbach. — [4] Nordnordöstl. von Reichenbach. — [5] Westsüdwestl. von Költschen. — [6] Südwestl. von Schweidnitz.

mais je ne saurais que faire. En attendant, Schweidnitz est sauvé, mais encore je le suis d'une grande nécessité, que je pourrai peut-être m'arranger à faire des détachements, si un besoin bien pressant l'exige, et qu'il ne saurait être autrement.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12343. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[1]

Jauernick,[2] 3 septembre 1760.

Vous avez bien deviné dans votre lettre du 1er de ce mois la position que je prendrais. Quand j'ai pris aujourd'hui le camp de Striegau, le général Nauendorff, avec 5 régiments de cavalerie et 1 régiment de pandours a campé auprès de Striegau; il a retiré assez à temps les pandours, mais, comme il voulait retirer de même sa cavalerie, je la fis attaquer. On en a sabré une quarantaine, et pris cent et quelques et chassé le reste jusqu'à Hohenfriedberg. Ici, à Jauernick, Beck avait détaché son corps de chasseurs; je les ai fait déposter, on en a tué et blessé 300 hommes à peu près et fait 60 prisonniers. Daun est resté immobile dans son poste.

Il faut que je fasse de nouveau mes provisions de pain. Aussitôt que je serai arrangé sur cela, je tâcherai de tourner l'ennemi dans les montagnes; mais ce que je saurais vous assurer positivement, c'est que je vois que leur fierté tombe considérablement.

Laudon a été au point d'être pris; par un *quiproquo* ç'a été son adjudant que le hussard a arrêté, au lieu de vouloir prendre Laudon lui-même.

Je souhaiterais bien, mon cher frère, de pouvoir bientôt vous mander des nouvelles plus intéressantes, celles que je vous marque ici n'étant que des bagatelles toutes pures.

Nach der Ausfertigung. Federic.

12344. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Hauptquartier Bunzelwitz, 5. September 1760.

Der Obristlieutenant von Lossow hat Mir Euer Schreiben vom 3. dieses richtig abgeliefert. Ich schicke denselben wieder dorthin, damit er Euch Eurer Orten wegen des feindlichen schwärmenden Gesindels mehr Luft und die Correspondance freier mache.

Die Bäckerei nebst denen Bäckerknechten seind Mir sehr zu Passe gekommen, weil diese auf gewisse Maasse vorhin und bisher fast Meine ganze Sache aufgehalten haben. Nunmehr kann Meine Sachen arrangiren,

[1] Der Prinz befand sich nach seinen Berichten im Monat September in Breslau. — [2] Nordwestl. von Schweidnitz.

und hoffe Ich, dass es auf dieser Seite sich auch bald decidiren soll. Ich bin indess schon ziemlich dadurch beruhiget, dass Ich vorerst nur weiss, wie Ich vor den General Goltz nichts zu besorgen habe.

Bei Zobten[1] sollen auch wieder 1000 Mann von Silberberg her sich hingenistelt haben.

Friderich.

Nach dem Abdruck bei Preuss, a. a. O. Urk.-Buch, Bd. V, S. 135. Der Zusatz war in der Ausfertigung eigenhändig.

12345. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.[2]

Hauptquartier Bunzelwitz, 6. September 1760.

Euer Schreiben vom 4. dieses ist Mir richtig zugekommen. Ich sehe wohl ein, dass jetzo die Connexion zwischen Mir und Glogau noch nicht ganz sicher gemachet werden kann; Ihr sollet aber dort mit dem Major von Lichnowsky überlegen und allenfalls concertiren, ob nicht ein Freibataillon in Liegnitz zu setzen sei, um die Stadt gegen die Russen zu schützen, das platte Land in etwas mehr gegen den Feind zu decken und einen Posten zu haben, wohin allenfalls die der Orten detachirte Commandos Kavallerie sich repliiren können. Courbière würde da seine Sachen recht gut machen, wiewohl ihm nothwendig noch eine sechspfündige Kanon dahin mitzugeben sein würde.[3] Ich habe jetzo ein Commando von 800 bis 900 Pferde[4] nach Liegnitz geschicket, welche die Russen und Kosacken von der Seite wegschaffen werden; woferne aber nicht ein Posten von Infanterie dahin gesetzet wird, so werden jene alle Tage wiederkommen, und zuletzt wird wohl gar die Stadt geplündert und gebrannt werden.

Ich mache jetzo hier Meine Arrangements. Sobald solche fertig seind, so werde Ich in das Gebirge gehen, um die feindliche Armee da zu drängen, damit ihr ein Mangel an Subsistance und Fourage entstehe, und solche, daferne sie sich nicht schlagen will, dergestalt wegzutreiben. Ich gedenke damit in ohngefähr vierzehn Tagen fertig zu sein, daferne es nicht inzwischen zu einer Bataille kommet; welches Ich bald glaube, bald nicht glaube, dass es geschehen werde. Wo dieses nicht, so denke sonst den Feind durch Drängen wegzuschaffen, so aber gewiss vierzehn Tage dauren wird.

[1] In der Vorlage: „Zohten". — [2] Der General Goltz befand sich nach seinen Berichten im Monat September in Zerbau (nordnordöstl. von Glogau). — [3] An Lichnowsky wird am 6. September in gleichem Sinne geschrieben. In demselben Schreiben bestätigt der König den Empfang des Berichtes vom 4. September. „Ihr habt sehr gut gethan, Mir sogleich nur summarisch und extractweise vorläufig zu schreiben, was der Courier von dem Prinzen Ferdinand von Braunschweig mitgebracht, damit Ich nur vorerst ohngefähr weiss, was es ist [vergl. Nr. 12346 und Nr. 12347], und wünschete Ich, dass Ihr wegen der Jägers vom General Hülsen ein gleiches thun können." — [4] An Lichnowsky: „600 oder 800 Mann Kavallerie".

Meine Nachrichten seind sonsten, dass die Russen ein Corps von 4000 Mann in Pommern bei dem Gollenberge gesetzet haben, auch dass sie zu Pillau schwere Artillerie embarquiren: woraus Ich judicire, dass sie Colberg belagern wollen. Woferne uns Gott hier Glück giebet, dass wir in Schlesien von denen Russen und Oesterreichern Luft kriegen, so wird Hinterpommern eines von den Orten sein, wo wir sodann gleich am allernothwendigsten werden hinschicken müssen. Dieses wird eine rechte Commission vor den Obristen von Thadden[1] sein; daher, wenn Meine Umstände hier glücklich gehen, Ihr und Ich aber alsdenn so weit auseinander kommen sollten, dass wir uns einander nicht gleich schreiben könnten, so könnet Ihr nach Beschaffenheit der Umstände und wenn Schlesien sodann von den Russen nichts weiter zu befürchten, den von Thadden nur gleich mit 4000 Mann dahin detachiren, ihm auch Canons und Haubitzen mitgeben, indess auch mit dem General Herzog von Bevern zu Stettin darüber correspondiren. Jetzo ist es mit solchem Detachement noch keine Zeit, und schreibe Ich Euch solches nur vorläufig, dass, woferne hier alles glücklich gehet, Ihr alsdenn vorstehendes nicht vergesset.

Bei unserm letztern Marsch in hiesiges Lager haben wir den österreichschen General Nauendorff, so mit einem Corps von 1 Regiment Panduren und 5 Regimenter Kavallerie bei Striegau gestanden, etwas bei die Ohren gehabt. Die Panduren hat er bald abgezogen; als er aber es mit der Kavallerie auch thun wollen, hat diese etwas Haare lassen müssen, so dass an etliche 40 niedergehauen und 100 etliche 60 Gefangene gemacht, auch bis Hohenfriedberg gejaget worden. In dem Dorfe Jauernick hatte Beck sein Bataillon Jäger postiret. Dieses ist auch herausgejaget, etliche 60 davon gefangen gemacht, auch 300 Todte und blessiret worden.

Ich schreibe Euch dieses nur als eine Bagatelle, so den Feind in allem auf 700 Mann gekostet hat. Mit göttlicher Hülfe hoffe Euch nächstens importantere Nachrichten zu geben.[2]

Friderich.

Nach dem Concept.

---

12 346. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON SCHLABRENDORFF IN BRESLAU.

Hauptquartier Bunzelwitz, 6. September[3] [1760].

Bei der noch unsicheren Correspondance zwischen hier und Breslau schreibe Ich Euch nur nachrichtlich, wie zu Glogau ein Courier an

[1] Vergl. S. 269. — [2] Dem General Lattorff wird am 6. September für seinen Bericht vom 31. August gedankt. „Von Meiner jetzigen Position wird Euch bereits bekannt sein, wie Meine Armee allhier ihr Lager zwischen Schweidnitz und Striegau genommen, der Feind aber annoch ausser einigen wenigen Veränderungen in seiner vorigen Position bei Freiburg und so weiter herunter gegen uns über stehet.“ Es folgen ähnliche Mittheilungen über die Vorgänge auf dem Marsch nach Bunzelwitz wie in dem obigen Schreiben an Goltz. — [3] In der Vorlage fälschlich: „August“.

Mich von dem Prinz Ferdinand von Braunschweig angekommen,[1] der, da er selbst noch nicht sicher passiren kann, Mir von seiner mitbringenden Dépêche so viel vorläufig melden lassen, wie jüngsthin[2] sich die Franzosen von Warburg auf Cassel retiriret und bei dieser Retraite an 2000 Mann Gefangene, 100 Canons und fast die völlige Bagage verloren haben. Der Erbprinz von Braunschweig hingegen sei mit einem Corps, so sich in verschiedene Theile getheilet, gegen den Herzog von Württemberg detachiret.

Saget dieses Meinem Bruder, des Prinz Heinrich Liebden. Derselbe wird Mein letzteres Schreiben[3] wegen dessen, so mit dem österreichischen General Nauendorff, auch das Jägerbataillon von Beck vorgefallen, wohl erhalten haben.

Nach dem Concept. Friderich.

12347. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier de Bunzelwitz, 6 septembre 1760.

J'accuse la bonne réception de votre lettre du 5 de ce mois.

Le prince Ferdinand de Brunswick vient de me faire annoncer par un exprès la bonne nouvelle que l'armée française, s'étant vu obligée de se retirer de Warburg[4] vers Cassel, elle venait de perdre à cette retraite 2000 hommes de prisonniers, 100 canons et presque tout son bagage. Il ajoute qu'il venait de détacher le Prince héréditaire avec un corps de troupes partagées en différents corps contre le duc de Württemberg, pour aller à sa rencontre en Saxe.

J'attends ici les provisions nécessaires de pain pour mon armée, que j'ai eu de la peine à assembler, faute de boulangerie et de boulangers de campagne, de sorte qu'il faut nécessairement que j'attende pour arranger cet article indispensable.[5]

Il m'est tout-à-fait impossible de vous prévenir sur ce que les Autrichiens feront. Il y a des circonstances qui me laissent présumer quelquefois que ces gens tenteront quelque chose, mais il y a d'autres circonstances quelquefois qui me laissent croire qu'ils ne voudront pas tenir. Je pense de passer peut-être le 9 dans les montagnes.

Des Russes, je suis presque entièrement persuadé que toute leur attention se tourne vers ici; si les choses prendront ici une tournure heureuse pour nous, je voudrais presque parier qu'ils ne voudront plus rien entreprendre; si les choses vont mal pour nous, chacun de nos

[1] Vergl. S. 570. — [2] Am 22. August. — [3] Nr. 12343. — [4] So nach dem Concept; in der Vorlage: Marburg. — [5] Auf dem Berichte des Generals Zastrow, d. d. Schweidnitz 6. September, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Sehen, so viel er kann, von die österreichsche gefangene Officiers zu hören, was ohngefähr das Projet der Oesterreicher wäre, ob was risquiren würden oder nichts risquiren. So viel an ihm läge, Bäckerei pressiren, dass wir das Brod bald kriegen, so wir haben müssen."

ennemis voudra nous tomber sur le corps. Vous concevez aisément ainsi combien j'ai besoin d'aller prudemment et sagement dans ces affaires, pour ne pas y gâter rien. J'exécuterai, cependant, mon projet, mais avec toute la sagacité et précaution imaginable, afin que, si les choses parviennent à quelque engagement décisif, je sois au moins en quelque façon assuré qu'ils ne sauront aisément me manquer.

Dès qu'il se passera ici quelque chose d'important, je ne laisserai pas de vous en donner connaissance; pour des bagatelles, il ne vaudra pas la peine de le faire.

Voici enfin le temps où de bonnes nouvelles se succèdent; je souhaite de tout mon cœur d'en recevoir bientôt de votre santé.[1] J'ai ici une grande machine à gouverner et je suis seul; je tremble, quand j'y pense. Adieu, cher frère, je vous embrasse.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12348. AN DEN GENERAL DER KAVALLERIE VON ZIETEN.[2]

[Bunzelwitz, September 1760.]

Zieten!

Danke Nachrichten! Hier ist alles stille vom Feind. So viel Ich judiciren kann, so kann Daun 2 Projecte haben:

1. kann sein, Mich auf den Marsch zu attaquiren, weil er wohl siehet, dass Ich tentiren werde in die Berge zu gehen. Also, hat er vom Wiener Hof Ordre, was zu thun, was sie vielleicht wegen der Russen [wünschen] können, so wird er vielleicht uns attaquiren wollen, wenn wir auf dem Marsch sein. Deswegen Ich schon bedacht, den künftigen Marsch wie den vorigen zu machen.

Oder, will sich Daun nicht schlagen, so wird er vielleicht jenseit Reichenau[3] ein Lager nehmen wollen; aber da, glaube Ich, kommen wir ihm mit dem Marsch vor, so dass wir ihm vielleicht auf seine linke Flanque kommen können. Die Zeit wird lehren, wie weit wir das werden zur Execution bringen können.

Schreiben dabei, dass Prinz Ferdinand Glück gehabt:[4] 2000 Gefangene, 100 Canons; und Neveu gegen Prinz Württemberg.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Zieten, d. d. Teichau 5. September.

---

1 Vergl. Nr. 12340. — 2 Die noch vorliegenden Berichte Zietens aus dem September, vom 4. und 5., sind aus Teichau (südwestsüdl. von Striegau) datirt. — 3 Westl. von Schweidnitz. — 4 Vergl. S. 572.

12349. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

[Bunzelwitz, September 1760.]

. . . Anstalt machen, über Liegnitz vollkommene Connexion mit Glogau zu kriegen. Schwer, Russen Uebergang über [die] Oder zu hindern,[1] weil so viel Oerter, wo durchreiten können. Wegen Nachrichten [von der] Reichsarmee danke.[2] Gute Zeitung durch Schlabrendorff [wird] erfahren haben von Prinz Ferdinand . .[3]

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Tauentzien, d. d. Breslau 7. September.

12350. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Bunzelwitz, 10 septembre 1760.

A mon frère!

Ce n'est pas ici le cas de prendre des partis modérés; il faut se délivrer d'un ennemi, pour pouvoir résister à l'autre, au cas qu'il approche. Je n'ose point hasarder de détachements: primo, parceque l'ennemi est ensemble; secundo, parceque tout le monde tremble au nom de détachement; tertio, parcequ'il ne me convient point de mettre les choses au hasard. Je marche demain par Bernecken[4] et Kauder et je me camperai sur les hauteurs de Reichenau,[5] par où j'ôte un des chemins de Landeshut à l'ennemi et les rejette dans les montagnes; un second mouvement de cette nature décidera de leur retraite pour la Bohême.

Je me flatte que votre santé se remettra. J'ai eu, trois jours de suite, une crampe si terrible que j'ai cru suffoquer; cela est un peu passé. Il n'est pas étonnant que les chagrins et les continuelles inquiétudes où je vis depuis deux années, ne minent et ne renversent à la fin le tempérament le plus robuste.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhändigen Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12351. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Bunzelwitz, 10. September [1760].

Die Nachrichten, so Ihr Mir unter dem 8. dieses gegeben,[6] seind eben nicht sonderlich angenehm. Dem sei aber, wie ihm wolle, so werde Ich continuiren, Meinen geraden Weg fortzugehen.

[1] Vergl. auch Nr. 12351. — [2] Tauentzien hatte, Breslau 7. September, gemeldet, die Reichsarmee habe sich nach Dresden gezogen. — [3] Vergl. S. 572. — [4] D. i. Bärnchen; ebenso wie Kander nordwestl. von Hohenfriedberg. — [5] Vergl. Nr. 12348. — [6] Nach Goltz' Bericht aus Zerbau schien „die russische

Ich werde morgen von hier aufbrechen und in das Gebirge marschiren, um die Oesterreicher zu tourniren. Ich setze Mich ihnen auf die Flanque, da sie dann vermuthlich werden zurückmarschiren müssen; und wenn solches geschiehet, so werden die Russen gewiss nicht vorrücken. Inzwischen kann Ich noch nicht voraussagen, was die Oesterreicher thun werden. Wiewohl Ich auch ausserdem Mich zu persuadiren alle Mühe habe, dass die Russen über die Oder gehen werden, und solches noch nicht glaube. Machet aber von Meinem Marsch dort noch keinen Éclat.

Was Ihr sonsten noch in Eurem Schreiben meldet nach Situation der sich ereigneten Umstände gethan und veranlasset zu haben, solches approbire Ich hierdurch; das Detachement aber, so Ihr nach Hinterpommern geschicket,[1] wird nicht stark genug sein, was auszurichten.

Nach dem Concept. Friderich.

12352. AN DEN MAJOR VON LICHNOWSKY, VICE-COMMANDANTEN VON GLOGAU.

Bunzelwitz, 10. September[2] [1760].

Ich danke Euch vor die durch Euer Schreiben vom 8. Mir communicirte Nachrichten.[3] So ohnangenehm auch die mehristen davon seind, so ist es doch gut und nöthig, dass Ich davon informiret bin. Wendet allen nur ersinnlichen Fleiss und Adresse an, um Mich fernerhin von allem, was weiter vorfället, zu informiren.

Ich kann noch schwerlich glauben, dass die Russen über die Oder gehen sollten. Ich hoffe durch Meine Märsche die österreichsche Armee zu drängen, dass solche sich weiter wird zurückziehen müssen.

Ihr habt gut gethan, den General Hülsen von der richtigen Ankunft seiner Jäger zu avertiren;[4] Ich denke, er werde fleissig mit Euch und mit dem General Goltze, auch dem Prinz Ferdinand von Braunschweig correspondiren.

Mit Gottes Hülfe wird alles gut gehen und die Zeit zu allem kommen.

Nach dem Concept. Friderich.

Armee gesonnen, in zweien Corps bei Köben und bei Steinau die Oder zu passiren, um Ew. Königl. Majestät eine Diversion zu machen".

[1] Goltz hatte nach seinem Bericht der Festung Colberg, bei welcher eine russisch-schwedische Flotte gelandet war, den Generalmajor von Werner mit seinem Regiment Husaren, 160 Dragonern, 1 Grenadier- und 2 Freibataillonen zu Hülfe geschickt. — [2] In der Vorlage vom 10. August datirt. — [3] Lichnowsky hatte über den Rückmarsch des Erbprinzen von Braunschweig nach Warburg (vergl. Nr. 12353), über die Lage Hülsens in Sachsen und über Plünderungen der Kosacken in der Gegend zwischen Steinau und Köben berichtet. — [4] Vergl. S. 570. Anm. 3.

12353. AU MINISTRE DE LA GRANDE-BRETAGNE MITCHELL A BRESLAU.

Bunzelwitz, 10 septembre 1760.

Je reconnais, Monsieur, à votre lettre du 8 de ce mois l'attention obligeante dont vous avez accoutumé d'en agir dans les occasions qui s'y présentent, et je vous en tiens grand compte.

L'évènement dont il est question dans votre dite lettre, n'est pas tout-à-fait ce que nous en avions appris d'abord, par un premier chasseur, qui en avait parlé trop avantageusement.[1] La vérité est que l'armée française s'était retirée de Warburg à Cassel, que le Prince héréditaire de Brunswick l'y avait suivie avec un corps d'armée, et en avait fait prisonniers de guerre quelques centaines d'hommes et avait enlevé à l'ennemi beaucoup de bagage; mais le Prince héréditaire s'est replié sur l'armée du prince Ferdinand, lorsque l'armée française s'est tournée, pour revenir sur ses pas.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Public Record Office zu London.

12354. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Hauptquartier Baumgarten,[2] 12. September 1760.

Ich habe Euch hierdurch nur vorläufig und mit wenigen avertiren wollen, wie dass Ich gestern die österreichsche Armee über Kauder tourniret und solche dadurch dahin obligiret habe, dass selbige mit der allergrössesten Précipitance sich gegen Landeshut ohngefähr auf die Höhen ziehen müssen. Ihre Flucht dabei ist schändlich gewesen. Ich gedenke in ein paar Tagen sie reine aus Schlesien heraus zu haben.[3]

Ihr sollet dieses dorten mit vielem Éclat ausbringen, auch dem Commandanten zu Glogau davon gleich Part geben, damit er es überall herumschreiben müsse. Dabei Ihr aussprengen sollet, dass binnen vierzehn Tagen Ich 40 000 Mann gegen die Russen detachiren würde, um auch solche aus Schlesien zu bringen; wie die Sache denn insoweit wahr, dass Ich die Oesterreicher tourniret und zur Retraite, näher an Landeshut sich zu retiriren, gezwungen habe, nun aber erst sehen muss, was weiter zu thun ist. Ihr sollet indess die Sache grösser ausbringen, wie sie noch zur Zeit ist, um nur die Russen gegen die Oesterreicher zu aigriren und sie zu intimidiren.

Nach dem Concept.

Friderich.

---

[1] Vergl. S. 572. Mitchell hatte seinen Glückwunsch zu der guten Nachricht ausgesprochen. — [2] Südöstl. von Bolkenhain. — [3] Bis hier gleichzeitig „an den preussischen commandirenden Officier zu Liegnitz", mit der Weisung, „dieses dorten überall bekannt zu machen", das beiliegende Billet (obige Ordre) aber an Goltz zu senden.

12355. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Hauptquartier Baumgarten, 14. September 1760.

Mir ist Euer Schreiben vom 13. dieses richtig einbehändiget worden, und gereichet es Mir zur besonders gnädigen Erkenntlichkeit gegen Euch, dass Ihr Mich auf die Art, wie Ihr gethan, von dem zeither dort vorgefallenen einigermaassen benachrichtiget habt, da Meine zeitherige Märsche nicht zugeben wollen, dass Ich einige sonderliche Correspondance unterhalten können.

Dass die Russen dorten weggehen und sich nach Polen ziehen, ist Mir ganz lieb zu vernehmen; Ich wünschete auch sehr, dass selbige erst gänzlich aus Schlesien wieder weg wären. . . .

Wie Euch vermuthlich schon bekannt sein wird, so habe Ich den 11. dieses die österreichische Armee über Kauder von Schweidnitz aus tourniret, die sich darauf auch gleich mit vieler Précipitance hieher auf die Höhen gegen Landeshut gezogen.

Ich bin hier mit der Armee bis Giessmannsdorf und Reichenau vorgerücket. Lacy stehet jetzt bei Landeshut, Daun und Laudon jenseits des Défilé gegen Giessmannsdorf. Vorgestern habe Ich mit einem kleinen Corps den Beck, der ihre Arrièregarde gemachet und uns auf den Marsch gefolget, bei Hohenfriedberg etwas in der Mache gehabt, wobei 2 Bataillons Kroaten gänzlich niedergehauen oder gefangen worden. Ich kann noch nicht mit Gewissheit voraussagen, was weiter geschehen wird, Ich hoffe jedoch Mich so zu drehen, dass Ich in kurzem noch einige Avantage bekomme.

Nach dem Concept. Friderich.

12356. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Hauptquartier Baumgarten, 15. September [1760].

Ich danke Euch vor die gegebene Nachrichten.[1] Ich hoffe gewiss, dass die Russen vorerst wenigstens sich gänzlich nach Polen drehen und vielleicht der Gegend Posen gehen werden. Wenn Ihr wegen der Russen nichts mehr zu besorgen habet, so wird es gut und nothwendig sein, dass Ihr Euch mit Eurem Corps näher gegen Krossen ziehet, um von dar sogleich dem Generallieutenant von Hülsen in Sachsen oder dem Generalmajor von Jung-Stutterheim in der Churmark, welcher von beiden

[1] Goltz hatte, Zerbau 13. September, gemeldet, die russische Hauptarmee habe sich nach Fraustadt gewendet, Tschernischew stehe in und bei Schlichtingsheim (südsüdwestl. von Fraustadt).

es am nöthigsten haben wird, zum Secours eilen und zu ihm stossen zu können; mit welchen beiden Ihr eine Correspondenz deshalb unterhalten müsset.

Nach dem Concept. Friderich.

12357. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM [1]

Hauptquartier Baumgarten, 15. September 1760.

Ich habe den Einhalt Eures Berichtes vom 10. dieses, so Ich gestern Abend erhalten, mit mehrern ersehen. Meine Intention und Idee ist nicht, dass Ihr von Eurem unterhabenden Corps detachiren sollet, es wäre dann der Cas gewesen, dass die Schweden in Pommern sich ganz und gar nicht gerühret hätten. Da aber solche sich rühren und vorwärts marschiren, so müsset Ihr Euch zu conserviren suchen, so gut als wie Ihr nur immer könnet, um Berlin gegen sie wohl zu decken.

Nach Meinen Nachrichten gehen die Russen alle wieder nach Polen. Sobald wir auf solcher Seite etwas sicher sein werden, so wird das Corps, so der Generallieutenant Goltz unter sich hat, zu Euch stossen,[2] da Ihr dann die Schweden werdet wiederum zurücktreiben und Eure Quartiere in Schwedisch-Pommern, im Mecklenburgischen und wie es sich sonst alsdenn wird thun lassen, werdet nehmen können.

Nach dem Concept. Friderich.

12358. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.[3]

Hauptquartier Baumgarten, 15. September 1760.

Ich habe seit Eurer letzteren Relation von Eurer schönen Action bei Strehla[4] keine Briefe von Euch weiter erhalten, obschon Ich muthmaasse, dass derer unterwegens sein, so noch nicht sicher durchkommen können.[5]

Hierdurch benachrichtige Euch, wiewohl alles im höchsten Vertrauen, und dass Ihr das Secret sorgfältig vor Euch behaltet, dass Ich hier im Gebirge mit denen Oesterreichern binnen sechs Tagen zu endigen hoffe. Meine Idées seind, dass Ich alsdenn mit einem grossen Corps nach Sachsen gehen und da nicht nur alles vom Feinde wieder aufräumen, sondern auch noch Dresden nehmen will. Ist es möglich und kann Ich es mit Gottes Hülfe dahin bringen, die österreichsche Armee hier noch zu schlagen, so würde Ich alsdenn suchen aus Sachsen sogar in Böhmen

[1] Die Berichte des Generalmajors von Stutterheim im Monat September sind datirt am 3. „im Lager bei Dauer“ (nordnordöstl. von Prenzlau), am 10. „im Lager bei Zehdenick“. — [2] Vergl. Nr. 12356. — [3] Die Berichte des Generallieutenants von Hülsen sind im September datirt am 8., 15. und 22. aus Torgau, am 28. „im Lager bei Jessen“ (nordnordwestl. von Torgau, rechts an der Elster). — [4] Vergl. Nr. 12334. — [5] Vergl. S. 575.

zu penetriren und nach denen sich dann ereignenden Umständen Prag zu belagern. Wiewohl solches nur noch Idées seind, welche sich nach denen Conjoncturen richten müssen.

Nach dem Concept. Friderich.[1]

12359. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Hauptquartier Baumgarten, 15. September 1760.

Secret. Ich eröffne Euch, wiewohl noch zur Zeit im grössesten Secret, so Ihr davon alleine vor Euch heilig observiren müsset, dass Ich den 17. dieses einen andern Marsch thun und die österreichsche Armee von neuem drehen werde, so dass Ich über Kunzendorf[2] in die Plaine und wieder herum in das Gebirge gegen Salzbrunn[3] gehen werde. Ihr wisset also vor Euch, was es ist. Ich werde Euch aber denselben 17. die ledigen Brodwagens von Meiner Armee schicken, welche Ihr sogleich mit Brod beladen und Mir solche den 18. und den 19. dieses nachschicken müsset.

Nach dem Concept. Friderich.[4]

12360. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

[Baumgarten, September 1760.]

Den 17. werde ich über Kunzendorf den Feind gegen Salzbrunn tourniren, weilen ich hier nichts gegen ihm ausrichten kann. Gehet es gut, so werde ich alles anwenden, um auf Hülsen bedacht zu seind, dem zu secondiren. Wann die Oestreicher aus Schlesien müssen, so gehen die Russen nicht weiter; kömmt es aber hier zur Weitläuftigkeit, so sei uns Gott genädig!

Friderich.

Eigenhändige Weisung für die Antwort: auf der Rückseite des Berichts von Goltz, d. d. Zerbau 14. September.

[1] Dem Major von Lichnowsky wird, Baumgarten 15. September, befohlen, obiges Schreiben an Hülsen „sicher und wohl" zu besorgen, „wegen dessen aber, so er Euch geschrieben, ihm in Meinem Namen und von Meinetwegen" zu antworten, „dass er bei Torgau steif und fest stehen bleiben müsse. Er könne auch wegen seiner Umstände mit dem Generallieutenant von Goltz correspondiren, der, was möglich wäre, thun würde, sowie es die Umstände wegen der Russen und wegen der Schweden würden leiden wollen". (Vergl. Nr. 12356.) — [2] Oestl. von Freiburg. — [3] Südsüdwestl. von Freiburg. — [4] An den Generallieutenant von Tauentzien ergeht, Baumgarten 15. September, der Befehl, die in Breslau befindlichen Geldwagen „mit denen Verpflegungsgeldern vor die hiesige Armee pro kommenden October und November" sofort unter Bedeckung nach Schweidnitz transportiren zu lassen, „von da Ich diese Verpflegungsgelder weiter abholen lassen werde". „Ihr müsset die Wagens ohne Éclat aus Breslau gehen lassen, damit nicht etwa dortige infame Verräther den Feind davon und von der Stärke der Escorte avertiren."

12361. AN DEN GENERAL DER INFANTERIE HERZOG VON BRAUNSCHWEIG-BEVERN, GOUVERNEUR VON STETTIN.

[Baumgarten, September 1760.]

Ich sehe nicht gerne, dass Russen Établissement bei Colberg machen; würde sehr importun vor Mich sein; also, was möglich, thun, um zu verhindern.

Weisungen [Bleinotizen] für die Antwort; auf der Rückseite des Berichts von Bevern, d. d. Stettin 12. September.

12362. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Im Hauptquartier zu Baumgarten, 16. September [1760].

Sogleich heute Vormittag 9 Uhr erhalte Ich Euer Schreiben vom 13. Dass Jauer von dem Feinde besetzet sein sollte, ist nicht an dem; und nach Striegau können dessen Patrouillen kommen, was rechts aber ist nicht da; zu Liegnitz habe Ich bis jetzt Garnison.

Ich hoffe, dass von denen fünf chiffrirten Schreiben gleichen Einhaltes, so Ich Euch gestern durch fünf differente Leute zugesandt,[1] Euch wenigstens eins, wo nicht mehr, bei Ankunft dieses zugekommen sein werden. Ich habe Euch darin benachrichtiget, dass Ich morgen von hier marschiren und die österreichsche Armee über Kunzendorf tourniren werde, um durch die Plaine wieder in das Gebirge, etwa auf Salzbrunn, zu gehen; dass Ich Euch also morgen bei dieser Gelegenheit alle Brodwagens Meiner hiesigen Armee schicken werde, die Ihr gleich mit frischem Brod beladen und Mir den 18. und den 19. nachschicken sollet.

Wenn wir also morgen der Orten bei Euch vorbeimarschiren, so könnet Ihr sehen, ob Gelegenheit ist, die vor Mich bei Euch angekommenen Couriers zu uns durchzuschicken. Besorget einliegende Antwort an Meinen Bruder Heinrich[2] wohl.

Nach dem Concept. Friderich.[3]

12363. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Baumgarten, 16 septembre [1760].

Vous avez bien pénétré, mon très cher Frère, la position actuelle de l'ennemi ici dans votre billet que Zastrow vient de m'envoyer.[4] En

[1] Vergl. Nr. 12359. — [2] Nr. 12363. — [3] In einem zweiten Schreiben vom 16. September bezieht sich der König auf seinen obigen Erlass und bestätigt den Empfang des Berichtes vom 15., in welchem Zastrow meldet, dass die Russen nach Polen abzögen. „Ich danke Euch vor die gegebene Nachrichten wegen des Marsches derer Russen, Ich wünschete, dass solche überall wahr wären; noch zur Zeit aber weiss Ich nicht anders, als dass die Russen noch nicht ganz aus Schlesien heraus sein." — [4] Der Prinz hatte, Breslau 11. September, geschrieben: „Vraisemblablement

attendant, je ferai demain un mouvement du côté gauche, pour voir si, nonobstant Frankenstein, je saurais faire changer l'ennemi de sa position présente; et, d'ailleurs, il me faut ce mouvement, pour ravoir Schweidnitz au dos. Quoique je trouve ici de grandes difficultés, ce ne sont, cependant, pas mes plus forts embarras, mais mes plus grandes peines sont: pour Colberg,[1] que l'ennemi presse, pour les Suédois, pour les Russes, qui ne sont pas encore tout-à-fait sortis de la Silésie, et encore pour l'armée de l'Empire en Saxe. Il faut que j'attende les évènements; vous saurez être persuadé, en attendant, que je fais tout ici ce qui est possible, pour corriger mon sort; je suis obligé, cependant, d'abandonner le reste au hasard.

Mes vœux les plus fervents sont pour le prompt rétablissement de votre santé et que vous soyez au moins, mon cher frère, bientôt à même de retourner au plus tôt mieux à l'armée, parceque, faute de bonne assistance, je me trouve souvent dans les plus grands embarras, dont à peine je sais quelquefois me tirer.

Je me porte un peu mieux à présent,[2] mais j'ai encore les hémorrhoïdes aveugles. Tout cela ne serait rien, sans les inquiétudes que vous pouvez vous figurer facilement; mais tout finit dans le monde, ainsi mes inquiétudes finiront de même, quand le période fatal sera passé. Adieu, cher frère, je vous embrasse.

Federic.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig.

12364. [AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.][3]

[September 1760.]

Ich vermuthe, dass der geänderte Marsch derer Russen[4] seinen Grund in der Belagerung von Colberg haben muss, welche, wie Mir der Prinz von Bevern geschrieben, die Russen sehr pressiren,[5] und dass also das Corps von Tschernischew zum Observationscorps dienen soll, damit Ihr nicht Colberg zu Hülfe marschiren könnet. Nehmen die Russen Colberg, so ist kein Zweifel, dass Tschernischew seine Winterquartiere wird in Hinterpommern und in der Neumark etabliren wollen.

Ich bin inzwischen hier noch in der Situation, dass Ich zur Zeit ohnmöglich was dahin detachiren kann, bis sich hier die Sachen etwas geändert haben. Sollten die Russen ihren Marsch auf Krossen richten,

que l'ennemi changera de position, qu'il étendra sa gauche vers Landeshut et sa droite vers Freiburg."

[1] Vergl. Nr. 12361. — [2] Vergl. Nr. 12350. — [3] Das obige Schreiben, welches nur im Concept vorhanden und weder mit Adresse noch mit Datum versehen ist, liegt bei den Akten des Majors von Lichnowsky, ist aber sicherlich an Goltz gerichtet (vergl. dazu Nr. 12382) und vermuthlich vom 16. oder 17. September zu datiren. — [4] Nach der Mark und Pommern. — [5] Vergl. Nr. 12361.

so ist Frankfurt an der Oder Euer Hauptpost, den Ihr vor allen Dingen gleich decken und souteniren müsset.

Ich habe von dem Prinz Eugen von Württemberg nichts weiter vernommen, als dass er zu Frankfurt gewesen. Ist er noch da oder zu Glogau, so schreibet ihm in Meinem Namen und auf Meinen Specialbefehl, dass er gleich nach dem Corps des Generalmajor Jung-Stutterheim gehen, zu solchem stossen und das Commando mit ihm nehmen solle; so Ihr alsdenn auch Stutterheim in Meinem Namen bekannt machen müsset. Des Prinzen Name allein wird denen Schweden respectabel sein. Ist solcher aber schon unterwegens nach Breslau oder anderwärts, so gehet es nicht an.

Es stehen zu Glogau noch ledige Brodwagens und Officiersequipages, so zu Meiner hiesigen Armee gehören. Stellet von Meinetwegen die Ordre an den Major von Lichnowsky, dass, sobald nur der Weg zwischen Glogau und Breslau, jedoch recht sicher sein wird, er alle gedachte Brodwagens und Equipages nach Breslau schicken soll, der alsdenn auch den Generallieutenant von Tauentzien davon avertiren muss.

Nach dem Concept. Friderich.

12365. [AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON REICHMAN, VICECOMMANDANTEN VON MAGDEBURG.][1]

[17. September 1760.][2]

Ich empfange heute allererst Euer Schreiben vom 2. dieses, dessen richtigere Bestellung vermuthlich die unsichere Wege verhindert haben müssen.

Ihr werdet selbst begreifen, wie Euer Vorschlag, die dortige österreichsche Kriegesgefangene nach Stettin zu transportiren,[3] in jetzigen Umständen ganz impracticabel sei, indem die Schweden vorjetzt noch im Lande stehen, auf der andern Seite der Feind in Sachsen stark ist und Ich also keine Möglichkeit sehe, wie diese starke Anzahl Gefangene von Magdeburg nach Stettin jetzo escortiret werden könne. Was Ihr also jetzo desfalls zu thun habet, ist, dass Ihr diese sämmtliche Kriegesgefangene in besorglichen Fällen in Casemates und dergleichen Orten so enge zusammen, als es nur möglich ist, einsperren und verschliessen, auch vor die Eingänge solcher Orte eine hinlängliche Wache setzen, auch eine Kanone mit Kartätschen geladen pflanzen lasset, wann sie Gewalt brauchen wollten herauszukommen. Worunter Ihr ohne Complimenten in diesen Umständen verfahren müsset. Ich habe inzwischen an den Minister Graf von Finckenstein einiges anderes Expédient ge-

[1] Das Concept zu dem obigen Schreiben, welches keine Adresse trägt, liegt bei den Akten Lichnowskys (vergl. dazu Nr. 12364), der Adressat war aber zweifellos Reichman, vergl. Nr. 12371 und Nr. 12377. — [2] Das Datum ist von anderer Hand zugesetzt; dass das Schreiben vom 17. September zu datiren ist, ergiebt sich aus Nr. 12377. — [3] Vergl. Nr. 12371.

schrieben,[1] worüber er mit Euch sprechen wird, so aber Zeit erfordert; inzwischen Ihr alle Eure Präcautiones dieser Leute und Eurer Sicherheit halber wohl nehmen müsset.

Wegen des niedrigen Stromes an denen Werken müsset Ihr zu Eurer Précaution viele Fussangeln oder auch Balken mit eingeschrobenen spitzen Messern, die Spitzen in die Höhe, in das Wasser werfen lassen, so den Zugang impracticable machen.

Ich hoffe mit göttlicher Hülfe hier bald fertig zu werden, alsdenn Mein erstes sein wird, die Sachen in Sachsen auf einen andern Fuss zu bringen. Thut indess Euer Devoir als ein rechtschaffen braver Mann und menagiret mit guter Vorsicht nichts, was zur Sicherheit Eurer Festung erfordert wird.

Nach dem Concept. Friderich.

12366. AU FELD-MARÉCHAL PRINCE FERDINAND DE BRUNSWICK.[2]

Au quartier général de Dittmannsdorf,[3] 18 septembre[4] 1760.

Les chemins depuis Glogau à mon armée ayant été rendus mal assurés par les partis de hussards autrichiens et cosaques qui y ont rôdé, ont empêché que je n'ai pu avoir plus tôt la satisfaction de recevoir la lettre de Votre Altesse du 28 d'août.

Je connais trop la bonté de votre cœur et votre attachement sincère pour tout ce qui me regarde, pour douter un moment que vous n'ayez pris toute la part possible à l'avantage que j'ai remporté sur l'ennemi près de Liegnitz.[5] Cet avantage a été bon, mais il s'en faut bien encore qu'il ait été tout-à-fait décisif; il reste encore vis-à-vis de moi Daun avec ses forces et celles de ses autres collègues, et si Laudon a été bien battu par nous, et que j'ai eu occasion de frapper de bons coups deux fois sur le général Beck,[6] cela n'a opéré jusqu'à présent que de rendre Daun plus précautionné, pour occuper toujours dans les montagnes des postes absolument inattaquables, et, quoique j'aie fait ce qui a été raisonnablement possible, pour l'engager à quelque affaire décisive et que je l'aie tourné de différentes façons, malgré cela, il m'a été jusqu'à présent impossible de l'y attirer. Je ne suis, cependant, pas sans toute espérance encore de l'y mener ou de l'obliger au moins de quitter entièrement la Silésie pour rentrer en Bohême. C'est à cette

[1] Vergl. Nr. 12371. — [2] Die noch vorliegenden Berichte des Prinzen Ferdinand im Monat September, vom 26. und 29., sind aus Ovelgünne (d. i. Uebelgönne, ostnordöstl. von Warburg, links an der Diemel) datirt. — [3] Oestl. von Waldenburg. — [4] Vom 18. September ein Schreiben an d'Argens in den Œuvres, Bd. 19, S. 193. — [5] Auf einem Schreiben an den Prinzen Ferdinand von Preussen, d. d. Dittmannsdorf 18. September, findet sich der eigenhändige Zusatz: „Je vous remercie, mon cher frère, de la part que vous prenez à la journée du 15; il nous faudrait encore une journée de Leuthen, et alors nos affaires pourraient se redresser; mais ce n'est que Laudon qui a souffert, Daun est encore en entier." [Berlin. Hausarchiv.] — [6] Vergl. Nr. 12343 und Nr. 12355.

fin que, voyant que je ne saurais réussir dans ce but, dans la position où j'étais près de Reichenau et de Giessmannsdorf,[1] je me suis avisé de le tourner de ce côté-ci. Nous sommes descendus par Hohenfriedberg dans la plaine, nous avons gagné les hauteurs de Hohengiersberg,[2] où 2 de mes bataillons, les seuls qui y fussent arrivés les premiers, furent attaqués par 8 bataillons autrichiens grenadiers, où les nôtres se sont si bien distingués qu'ils ont chassé l'ennemi, sur lequel ils ont pris 16 canons, 3 officiers et au delà de 200 prisonniers, presque à la barbe de Daun, qui voulait y accourir, mais qui trouva la besogne faite et se retira. Ainsi nous sommes heureusement sur les hauteurs entre Reussendorf[3] et Seitendorf,[4] en faisant notre marche le long de la plaine.

Les carabiniers des Autrichiens avec le corps de leurs grenadiers à cheval et des dragons, en tout 20 escadrons, ont attaqué notre infanterie en marche et ont donné surtout sur le régiment d'Anhalt; mais ils furent repoussés avec perte de 3 à 400 hommes et une soixantaine de prisonniers sur eux. Le général qui les commandait,[5] est tué.

Voilà de petits avantages, mais rien de décisif encore; au moins notre situation vaut mieux pour les subsistances. Nous couvrons Schweidnitz, avons rouvert la communication avec Breslau et en partie avec Glogau, et l'ennemi a entièrement abandonné la plaine; mais tout cela, dans le fond, ce n'est que bagatelle.

Votre Altesse me parle de Son embarras, n'ayant que 3 bataillons contre 5 et 1 escadron contre 2: qu'Elle juge de toute l'étendue du mien, n'ayant ici qu'un homme contre trois! J'ai 80000 Autrichiens en front et 60000 Russes à dos, 40000 contre le général Hülsen et environ 15 à 16000 Suédois contre le général-major Jeune-Stutterheim, outre 4 à 5000 Russiens qui font le siège de Colberg, de sorte que je ne sais souvent où donner de la tête; car, en détachant d'ici, pour accourir où il serait bien nécessaire, je m'affaiblis ici de façon que je ne saurais résister à rien et risque à être battu partout en détail. Je tenterai, cependant, jusqu'à l'impossible, pour frapper mon grand coup ici, afin de pouvoir courir alors aux autres endroits, où le plus pressant sera. Je ne suis, cependant, pas le maître des évènements, qui ne sont pas en mes mains.

Je souhaite mille bonheurs à vos entreprises; ce serait un grand coup de parti, si Votre Altesse pouvait tomber sur le corps du prince Xavier, pour le bien battre. Je suis très persuadé, par le grand zèle que je vous connais pour le bien de notre cause commune, que, dès que votre situation vous le permettra, vous n'aurez rien de plus pressé que de faire secourir mon général de Hülsen, qui se trouve actuellement bien embarrassé par le grand nombre d'ennemis qu'il a sur les bras,

[1] Vergl. S. 577. — [2] So, statt Hohengiersdorf (südwestl. von Schweidnitz). — [3] Ostsüdöstl. von Waldenburg. (In der Vorlage: „Riesendorf".) — [4] Nordnordöstl. von Waldenburg. — [5] General Graf d'Ayasasa; derselbe war jedoch nicht, wie es oben heisst, gefallen. Vergl. S. 588.

et de faire chasser surtout le duc de Württemberg,[1] qui agit si indignement et contre ses propres intérêts par une vanité la plus extravagante.

Je finis en vous avertissant seulement, supposé que vous ne le soyez pas encore, que, selon mes lettres de Hollande,[2] quoique le comte d'Affry y affectât de faire accroire que le maréchal de Broglie livrerait incessamment une bataille décisive, on avait, cependant, des avis secrets que la cour de France, voyant par vos manœuvres habiles que Broglie ne ferait apparemment pas de grands progrès, lui aurait ordonné de songer de bonne heure aux quartiers, et que, dès à présent, elle faisait déjà faire de grands magasins pour cet effet sur le Main et sur le Haut-Rhin, et que l'armée française avait des ordres provisionnels d'entrer dans les quartiers d'hiver vers la fin du mois d'octobre.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

---

12 367. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Hauptquartier Dittmannsdorf im Schweidnitzschen bei Waldenburg, 18. September [1760].

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 8. August; er begreife nicht, „dass Ihr Meine Antworten auf Eure vorige Rapports noch nicht erhalten", sie seien an den Major von Lichnowsky adressiret worden, „um vor deren sicheren und richtigen Bestellung zu sorgen". Die „8 Ordenskreuzer pour le mérite" für die Officiere, welche sich bei Strehla (vergl. S. 561) besonders ausgezeichnet hatten, seien in Folge der Unsicherheit der Wege noch nicht abgeschickt worden.

Ich begreife völlig den Embarras Eurer jetzigen Situation; judiciret aber auch von der Grösse Meines Embarras allhier, da Ich einen superieuren Feind hier vor Mir und im Rücken habe, den Ich aller Meiner bisherigen Bemühung ohnerachtet zu nichts decisives bisher engagiren können. Da Ich gesehen habe, wie es Mir wegen des gar sehr difficilen und impracticablen Terrains ihn von Landeshut zu coupiren, [ganz ohnmöglich,] so habe Ich den Feind abermalen tourniret und bin von dieser Seite des Gebirges von neuem perciret, ohnerachtet er solches sehr zu behindern gesuchet; bei welcher Gelegenheit wir gestern mit 4 Bataillons 8 seiner Grenadierbataillons fast im Gesichte von Daun aus einem difficilen Posten mit wenig Verlust gejaget und einige hundert Mann gefangen gemachet, auch 16 Canons genommen haben. Demohnerachtet kann Mich gegen ihn noch nicht recht rühren und debarrassiren, noch ihn verlassen, ohne etwas decidiret zu haben. Ihr wisset, wie sehr gerne Ich sonst Meinen Corps, so es nöthig haben, zu Hülfe eile, aber Meine jetzige Umstände lassen Mir solches, noch Mich zu schwächen, noch nicht zu, welches doch, sobald es Mir nur ichts möglich ist, geschehen wird. Indess Ich Mich auf Euch als einen distinguiret rechtschaffenen und braven Mann verlasse, Ihr werdet Euren dortigen Posten mit Hon-

[1] Vergl. S. 551. — [2] Bericht Hellens, d. d. Haag 23. August.

neur und Dignité souteniren, und dass Euch alle Meine dortige Officiers und Truppen darunter rechtschaffen uud brav assistiren werden, bis Ich entweder Selbst zu Euch stossen oder Euch hinlänglich werde verstärken können.

An den Prinzen Ferdinand von Braunschweig habe Ich Selbst geschrieben.[1]

Nach dem Concept. Friderich.

12368. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Hauptquartier zu Dittmannsdorf, 18. September [1760].

Ich habe Euer Schreiben vom 16. dieses heute erhalten. Ich habe deshalb noch Mühe zu glauben, dass das dortige russische Corps, dessen eigentliche Stärke und Verfassung Ihr Mir noch nicht gemeldet habt, nach der Neumark und auf Krossen, auch Pommern vordringen wolle, da es keine Magazins in der Nähe hat und in dasigen schlechten und schon sehr heruntergekommenen Provinzen ohnmöglich subsistiren kann.[2] Ihr habt indess Frankfurt an der Oder Euer Hauptaugenmerk sein zu lassen, und wenn, wie Ihr meinet, Euch der Feind bei Krossen nicht durchlassen wollte, eine Détour allenfalls über Christianstadt zu nehmen, um zu Eurem Zweck zu kommen. Von hier aus kann Ich noch nicht an Euch detachiren; alles, was Ich vorerst thun kann, ist, dass Ich Euch 700 Husaren schicken kann. Ich habe hier noch vor und hinter Mich einen an Anzahl superieuren Feind, den Ich demohnerachtet und ob Mir schon alle ersinnliche Mühe deshalb gegeben, auch vielen Abbruch gethan, dennoch wegen des sehr difficilen Gebirgsterrain zu nichts rechts engagiren können. Ich hoffe aber noch zu reussiren oder wenigstens solchen aus Schlesien gänzlich nach Böhmen zurückzutreiben; alsdenn Ich nicht einen Augenblick versäumen werde, dahin, wo es am nöthigsten, zu Hülfe zu eilen und zu detachiren.

Dass Ihr von der Garnison zu Glogau eine Escadron Husaren nebst dem Regiment von Ziethen an Euch gezogen, so ist solches gut, so lange Ihr bei Glogau stehet; solltet Ihr aber weiter wegmarschiren müssen, so müsset Ihr die Garnison zu Glogau nicht schwächen, und seind insonderheit mit die Husaren dorten nöthig. Dieses alles kann um so füglicher geschehen, als Ich Euch mit 700 Husaren unter dem Obristlieutenant Lossow verstärke. Ein mehrers kann Ich vor der Hand nicht thun, um so weniger, als, wenn Ich jetzo zu Euch detachire, die Oesterreicher gleich auch den auf dem Sprung dazu stehenden General Beck zu denen Russen detachiren würden. Ueberhaupt glaube Ich, dass, wenn die Russen

[1] Nr. 12366. — [2] Dem Major von Lichnowsky schreibt der König am 18. September, er sei „sehr begierig zu vernehmen, wohin das dortige Corps Russen seinen Marsch weiter genommen haben wird, da Ich noch Mühe habe zu glauben, dass es gegen die Neumark, Krossen oder Landsberg geschehen könne, weil es solchen dorten nothwendig an Subsistance fehlen muss".

Colberg emportiren, alsdenn das dortige Corps nach Pommern marschiren werde, welches wir ihnen solchenfalls nicht hindern können. Sollte aber Colberg, wie Mir der Prinz Bevern Hoffnung machet, entsetzet werden,[1] sodann glaube Ich, dass sich das dortige Corps Russen nach Polen ziehen wird.

Nach dem Concept. Friderich.

12369. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Quartier de Dittmannsdorf, 19 septembre 1760.[2]

Chiffre Prince Henri!

Nous venons de tourner encore l'ennemi. Nous sommes descendus par Hohenfriedberg dans la plaine, nous avons gagné les hauteurs de Giersdorf,[3] où votre régiment et celui de Jeune-Brunswick, les seuls qui y fussent arrivés, furent attaqués par 8 bataillons autrichiens; ils se sont si bien distingués qu'ils ont chassé l'ennemi; ils ont pris 16 canons, environ 200 prisonniers, 3 officiers, et nous sommes heureusement sur les hauteurs entre Reussendorf et Seitendorf. Knobelsdorff est tué, Thiele et Dœnhoff blessés; votre régiment a le plus souffert; je compte, morts et blessés, 160 hommes. Les carabiniers autrichiens, en tout, avec les dragons, 20 escadrons, ont attaqué l'infanterie en marche et ont été repoussés avec perte de 2 ou 300 hommes; le général qui les a commandés,[4] est tué.

Voilà de petits avantages, mais rien de décisif. Au moins, notre situation vaut mieux pour les subsistances, car nous couvrons Schweidnitz, et l'ennemi a entièrement abandonné la plaine; mais, mon cher frère, tout cela, dans le fond, ce n'est que bagatelle.

Nach dem Concept. Eigenhändig. Federic.

12370. [RELATION.][5]

Du quartier général du Roi à Dittmannsdorf, 19 septembre 1760.

Le Roi, ayant trouvé dans le terrain de Baumgarten des obstacles insurmontables qui l'empêchaient d'aller au but qu'il s'était proposé,

[1] Dem Herzog von Bevern in Stettin wird am 19. September geschrieben: „Die gute Versicherung, welche Ew. Liebden Mir in Dero Schreiben vom 13. dieses wegen Conservation der Festung Colberg geben, ist Mir ohngemein erfreulich gewesen, und hoffe Ich gewiss, dass Dieselbe solche realisiren und Mir die baldige Nachricht von dem Success der Sache geben werden." Bevern hatte in seinem Bericht gemeldet, er hoffe, „da die von hier mit einiger Artillerie abgeschickte Bataillons am 15. zu dem Generalmajor von Werner stossen werden, dass mit Gottes Hülfe in wenig Tagen die Festung Colberg entsetzt sein dürfte". — [2] Das Datum nach der Ausfertigung. — [3] D. i. Hohengiersdorf, vergl. S. 584 Anm. 2. — [4] Vergl. S. 584. Anm. 5. — [5] Die Relation ist abgedruckt in den Berlinischen Nachrichten vom 30. September, Nr. 118. Sie wurde am 19. September an Finckenstein gesandt.

quitta son camp le 17 et descendit dans la plaine par les gorges de Hohenfriedberg. Les hussards de Zieten faisaient l'avant-garde. Ils prirent près de Simsdorf[1] 2 officiers, 50 hussards, et peu après ils enlevèrent une grande garde de dragons. L'armée, en attendant, continuait sa marche dans la plaine, laissant les montagnes à droite. L'ennemi avait placé une batterie sur la hauteur de Kunzendorf, où il brûla beaucoup de poudre, sans nous faire le moindre mal. L'infanterie s'était jetée dans Zirlau,[2] et la cavalerie avait appuyé sa droite à Bœgendorf.[3] Les carabiniers et les grenadiers à cheval avec les dragons, faisant en tout au delà de 20 escadrons, s'étant avancés, attaquèrent tout à coup notre colonne d'infanterie, qui était en marche. Ils furent repoussés avec perte de plus de 200 hommes; 4 officiers, parmi lesquels on dit que se trouve le général qui les commandait,[4] y perdirent pareillement la vie, outre 80 soldats qu'on fit prisonniers. Le corps de l'ennemi se contenta de canonner notre arrière-garde, avec aussi peu de succès que l'armée.

Pendant que ceci se passait dans la plaine, la tête de notre infanterie rentrait dans les montagnes par le chemin de Hohengiersdorf. Le lieutenant-général comte de Neuwied, qui commandait l'avant-garde, s'étant approché de ce village, se trouva en face d'un corps ennemi dont 8 bataillons étaient déjà formés sur la hauteur. Quoiqu'il n'eût que 4 bataillons avec lui, savoir 2 de Prince Henri et 2 de Jeune-Brunswick, il aima mieux de les attaquer avec autant de disproportion que de se laisser prévenir dans un poste aussi important. Les troupes mêmes, sans aucun égard à la supériorité du nombre, marchèrent à l'ennemi avec tant de résolution qu'ils le culbutèrent dans le même ravin par où il avait défilé, et le forcèrent d'abandonner 17 pièces de canons, parmi lesquels se trouvent 2 pièces de douze et 2 obusiers. Nous regrettons le major de Knobelsdorff du régiment du prince Henri, qui a été tué à cette attaque. La perte, tant en morts que blessés, monte à 160 hommes. Le major Thiele et le capitaine comte de Dœnhoff sont du nombre des derniers. L'ennemi a laissé 300 hommes sur la place, on en a pris au delà de 200 et, si les défilés avaient permis à la cavalerie d'arriver plus tôt, il en serait très peu réchappé.

Le Roi, avec la gauche, prit le camp de Hohengiersdorf; le reste, aux ordres du général Zieten, campa dans la plaine près de Bœgendorf. Le 18, la droite suivit Sa Majesté, qui par sa position occupe tout le terrain entre Waldichen[5] et Schweidnitz.

Nach dem Concept.

---

[1] Ostsüdöstl. von Bolkenhain. — [2] Nordöstl. von Freiburg. — [3] Ostsüdöstl. von Freiburg. — [4] Vergl. S. 584. Anm. 5. — [5] D. i. Wäldchen, ostsüdöstl. von Waldenburg.

12371. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A MAGDEBURG.

Dittmannsdorf, 19 septembre 1760.

Le lieutenant-colonel de Reichman, commandant de la forteresse de Magdeburg, m'a prié de vouloir bien le faire débarrasser, dans les circonstances présentes, du grand nombre de prisonniers de guerre à Magdeburg, en les faisant transporter à Stettin. Comme vous savez que cela est absolument impraticable, à présent que les Suédois sont dans la Marche Ukraine, un corps de Russes aux environs de Glogau et les troupes des Cerles en Saxe, de faire escorter ces gens à Stettin, j'ai indiqué préalablement audit commandant les moyens dont il doit se servir sans plus de façons, pour faire garder en tout cas plus étroitement ces prisonniers.[1]

Le seul moyen dont j'ai pu m'aviser encore pour débarrasser la ville de Magdeburg de ce nombre de prisonniers, mais qui coûtera une négociation, est que vous écriviez incessamment au ministère de Hanovre, pour qu'il veuille bien prendre en dépôt, sinon tout le nombre de ces gens, au moins une grande partie, pour les faire conduire et garder à Stade ou pareil lieu, pour lesquels je paierai, tout comme à présent, l'argent des fournitures et pour les nourrir. Ne perdez donc pas de temps pour arranger cet article, s'il y a moyen, avec le ministère de Hanovre, qui, vu les circonstances présentes, voudra avoir la complaisance de s'y prêter en faveur de la bonne cause, et employez tout votre savoir-faire.

Il y a encore bien de l'ouvrage à faire, avant de tirer les affaires au clair; cependant tout ce que nous avons entrepris sur l'ennemi, a pourtant réussi en partie, et il a été battu quatre à cinq fois en détail, s'entend de petits corps; mais, pour la grosse masse, il a été impossible jusqu'ici de l'entamer, sans être inconsidéré et plus téméraire que le permettent les règles de l'art et de l'expérience.

Nach der Ausfertigung. Der Zusatz eigenhändig. Federic.

12372. A LA REINE DE SUÈDE A STOCKHOLM.

Dittmannsdorf, 20 septembre [1760].

Vous jugerez vous-même, par les sentiments que vous me connaissez pour vous, de la satisfaction sensible que j'ai eue en recevant votre lettre du 20 de juillet,[2] quoiqu'elle ne vienne de m'arriver qu'aujourd'hui. Je donne incessamment mes ordres pour l'homme en question[3] et de faire la déclaration requise à son sujet.

[1] Vergl. Nr. 12365. — [2] Das Schreiben der Königin liegt nicht vor. — [3] Unter dem Déchiffré des obigen Schreibens der Vermerk: „M. de Lilienberg à Magdeburg." Vergl. S. 127.

J'ai de la peine à me persuader d'un changement prochain dans le système actuel de la Russie, au moins je n'en ai rien appris jusqu'à présent.

Mes affaires ont eu, pendant la présente campagne, un succès plus heureux ou tolérable que je n'avais osé espérer. Nonobstant tout cela, elles se trouvent encore dans une crise affreuse, vu le grand nombre de mes ennemis qui tâchent de m'accabler partout où je ne saurais rien leur opposer.

Nach der Ausfertigung. [Federic.]

12373. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 20. September 1760.

Ich danke Euch auf das gnädigste vor die in Eurem Schreiben vom 15. dieses Mir communicirte Nachrichten. Wenn es mit der darin erwähnten Ordre, so der Daun von seinem Hofe erhalten haben soll,[1] seine Richtigkeit hat, so wünschete Ich, dass solches schon geschehen wäre, denn wir hier parat dazu seind.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12374. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Dittmannsdorf,[2] 21 septembre [1760].

L'avis que vous me donnez, mon très cher Frère, par votre lettre du 19, de détacher pour la Saxe, serait très bon, s'il n'y avait de grandes difficultés dans l'exécution, à savoir que, primo, ce détachement serait obligé de passer en revue devant toute l'armée autrichienne; qu'en second lieu, il ne faudra pas douter que, dès que l'ennemi s'apercevrait de ce détachement, il ne laisserait certainement pas d'envoyer d'abord à ses trousses un de leurs corps au double plus fort que l'autre, ne fût-ce que pour l'arrêter chemin faisant; au surplus, ce serait peut-être le moyen pour que l'ennemi envoyât plus de ses troupes encore dans mes États.

Pour trouver donc un autre biais encore, afin de dérouter les projets de l'ennemi, je pense à présent à un autre moyen, sur quoi, mon très cher frère, vous me garderez un secret impénétrable: c'est à donner aux Autrichiens de la jalousie sur la Moravie, en les menaçant d'une diversion de ce côté-là. Voilà tout ce que je crois de pouvoir faire le mieux dans les circonstances présentes. Si les Autrichiens donnent

[1] Der Ordre, „ohne vorherige Bataille Schlesien nicht zu räumen". — [2] In der Vorlage „Dittersdorf", ein Name, der auch in späteren Schreiben öfter statt „Dittmannsdorf" gebraucht wird.

dans ce piège et s'ils détachent du côté de la Moravie, je me flatte que cela pourra me faire jour de ce côté ici, pour tomber sur le vide qu'ils me laisseront.

Mille grâces, mon très cher frère, des bonnes espérances que vous me donnez sur Colberg.[1] Je souhaite de tout mon cœur que votre attente sur cela soit remplie!

Federic.

Nach der Ausfertigung.

12375. AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE A LONDRES.

Dittmannsdorf, 21 septembre 1760.

Je n'ai reçu que dans cet instant votre lettre du 5 de juillet dernier, et je suis bien aise de vous féliciter sur votre arrivée, qui, j'espère, aura été heureuse, à Londres.[2]

Il dépendra de vous de repasser en Espagne, selon votre convenance, d'autant que rien n'y presse, vu qu'il y aura peu à négocier à présent à cette cour, qui ne paraît s'occuper actuellement qu'aux affaires de son intérieur et prendre peu de part à celles du dehors. En attendant, je vous prie de faire, à votre retour à Madrid, bien des compliments de ma part au roi et à la reine d'Espagne, en assurant Leurs Majestés de toute mon amitié et la plus haute considération que j'avais pour elles, et de mon estime toute particulière. Quant aux ministres d'Espagne, vous agirez à leur égard, comme vous le trouverez être le plus convenable.

Federic.

Nach dem Concept.

12376. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

[Dittmannsdorf,] 21. September[3] [1760].

Das ist nichts nutze,[4] aber ich kann es ihnen nicht verwehren. Wir müssen die Festungen retten und geben das platte Land preis.

Friderich.[5]

Eigenhändige Weisung für die Antwort; auf der Rückseite des Déchiffrés des Berichts von Goltz, d. d. Zerbau 18. September, Abends 9 Uhr.

---

[1] Der Prinz hatte geschrieben: „Jusqu'au 12, Colberg n'était pas assiégé encore. Les troupes que les ennemis ont débarquées, ne montent qu'à 3500 hommes. Le général Werner a dû se joindre, le 15, avec quelques bataillons de Stettin, en sorte qu'il peut être déjà arrivé à Colberg et que, par conséquent, cette place est sauvée." — [2] Vergl. Nr. 12084. — [3] Nach dem Expeditionsvermerk von Eichel. — [4] Goltz hatte, Zerbau 18. September, gemeldet, die russische Armee habe sich zum Uebergang über die Oder gegen Carolath in Marsch gesetzt. — [5] Auf dem Berichte Tauentziens, d. d. Breslau 21. September, mit der Meldung, ein zum Besuch nach Breslau gekommener hessen-darmstädtischer Officier wünsche, in preussische Dienste zu treten, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Er möchte den Officier nur

12377. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON REICHMAN, VICECOMMANDANTEN VON MAGDEBURG.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 23. September 1760.

Ich vernehme von ohngefähr, dass zu Magdeburg eine bei denen dortigen österreichschen Kriegesgefangenen tramirte Conspiration glücklich entdecket und deren verrätherisches Dessein dadurch gottlob präveniret worden.

Zuvorderst nun wiederhole Ich hierdurch dasjenige, so Ich Euch wegen der dortigen österreichschen Kriegesgefangenen vorhin unter dem 17. dieses[1] schon geschrieben habe, dass nämlich, und sonderlich nunmehro, Ihr alle dieselbe dort ohne alle weitere Complimenten wie die Hunde bei einander einsperren und verschliessen lassen, auch die rigoureuseste Précautions nehmen sollet, dass sie sich nicht rühren, noch einigen Unfug anfangen können, davon Ihr ihnen die Ursache sagen könnet. Denen Hauptconspiranten und Anführern müsset Ihr einen scharfen Process machen und wider sie als Verräther auf das allerrigoureuseste sprechen lassen. Welches auch wider diejenigen österreichschen gefangenen Officiers, bei welchen Gewehr gefunden worden, geschehen und sie ohne Consideration sehr scharf bestrafet werden müssen. Wider den dabei implicirt gewesenen dort angesessenen Italiener muss sehr scharf denen Umständen nach gesprochen und ihm zugleich die Confiscation seines sämmtlichen Vermögens zuerkannt werden, dem Münzjuden aber, so dabei wegen der Correspondance verdächtig, soll eine sehr hohe und recht sehr starke Geldstrafe von vielen tausend Rthlr. zuerkannt und von ihm gleich beigetrieben werden. Denenjenigen Officiers, welche nicht eingesperret werden, muss das Ausgehen aus ihrem Quartier und bei einander zu kommen, verboten werden, so dass bei Lebensstrafe sich keiner weder bei Tage noch Nachts auf der Strasse sehen lassen, noch im geringsten correspondiren oder einiges Gewehr bei sich haben muss.

Alles dieses erfordert zum Exempel und Schrecken vor andere kurzen Process und prompte Execution; daher Ihr darunter nicht timide sein, sondern nach Proportion der Verbrechen rigoureux und mit Vigueur agiren müsset.

Nach dem Concept. Friderich.[2]

---

annehmen. Man sagte, es stünden 200 östreichsche Husaren bei Canth; die möchte er sehen wegjagen zu lassen.“ [Das auf Grund dieser Weisung aufgesetzte Schreiben war nach einem Vermerk Eichels vom 22. September datirt.]

[1] Vergl. Nr. 12365. — [2] Dem Major von Buttlar in Liegnitz wird am 23. September der Befehl ertheilt, das obige Schreiben, „an welchem Mir zum höchsten gelegen ist, dass es baldigst, aber auch sicher .. durchgebracht werde“, durch „einen ehrlichen, treuen und dabei witzigen Menschen“ besorgen zu lassen.

12378. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Dittmannsdorf, 23. September [1760].

Ich danke Euch sehr gnädig vor Eure Attention, Mich durch Euer Schreiben vom 21. dieses von dortigen Umständen zu informiren; continuiret damit so fleissig, wie menschmöglich. Vielleicht weiss der Major Lichnowsky durch geschickte und verkleidete Boten Briefe nach Berlin durch die Lausnitz durchzuschaffen, so Euch Gelegenheit machen könnte, die Generals Rochow und Stutterheim mit wenig Worten von vielem zu avertiren.

Ich kann Euch sonsten über alles, so Ihr meldet, nichts anders schreiben, als dass Ich alles Eurer guten Conduite und Unternehmen überlassen muss, nach einer reifen und guten Ueberlegung so zu agiren, wie Ihr es denen Umständen nach gut findet. Dass Ihr Euch bisher von dort noch nicht beweget habet, approbire Ich sehr; es wäre sonst zu früh und präcipitant gewesen.

So viel sehe Ich bis dato aus dem, so Ihr meldet, dass die Russen dies Jahr was recht grosses nicht unternehmen, sondern sich mit Fressen, Saufen und Plündern contentiren wollen.

Schreibet Mir nach Möglichkeit fleissig.

Nach dem Concept. Friderich.[1]

12379. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 24. September 1760.

Was Ich Euch nachstehend in diesem Meinem Schreiben bekannt mache, ist von solcher Importance und erfordert in Égard Meiner eigentlichen und wahren Absicht ein solches impenetrables Secret, dass Ich Euch zuvorderst, ob Ich Euch schon vor einen Mir treu und rechtschaffen dienenden Mann ästimire, Euch dennoch auf Pflicht, Ehre und Reputation aufgeben muss, Mir davon das reineste und ohnverbrüchlichste Geheimniss zu halten, so lieb Euch Eure Ehre und Gewissen ist; wie Ihr dann auch wegen desjenigen, so Ihr zum Dechiffriren dieses Meines Briefes gebrauchet, solche Mesures und Précautions nehmen müsset, dass Ihr von dessen Discretion und dem exactesten Geheimniss versichert sein und Mir davor responsable bleiben könnet.

[1] Dem Major von Lichnowsky wird am 23. September für seinen Bericht vom 21. gedankt, die von ihm getroffenen Maassregeln zur Beförderung der Briefe nach Berlin werden gebilligt. „Bis dato seind Meine Entreprises hier noch ziemlich gut gegangen; nur setzet Mich das hiesige extrem difficile Terrain in Embarras, dass dadurch unsere Sachen hier nicht so geschwinde endigen können, als es wohl zum Besten Meiner Sache zu wünschen wäre."

Ich schicke nämlich ein Detachement, so an sich nicht stark ist, von hier ab, welches aber vor stark, als nämlich vor 14 Bataillons und 30 Escadrons, ausgegeben werden muss. Ich werde solches zwei Märsche thun lassen, als den einen gegen Nimptsch, den andern gegen Münsterberg, als wann solches Detachement bei Ottmachau über die Neisse [gehen] und den geraden Weg nach Mähren nehmen sollte. Damit dieses um so mehr Wahrscheinlichkeit bekomme und das Ansehen habe, als ob man was rechtes unternehmen wolle, so sollet Ihr, jedoch mit einem affectirten grossen Geheimniss, zu Neisse einen Train d'artillerie von 10 bis 15 zwölfpfündigen Canons und 6 Mortiers präpariren lassen, als wann solche zu einer geheimen Expedition gebraucht werden sollten. In gleicher Absicht sollet Ihr auch ein paar Bataillons und die dortige Escadron Dragoner aus der dortigen Garnison so parat halten, als wann solche zu dem Detachement mit stossen sollten; auch bei der Bäckerei dorten solche Anstalten machen, als ob bei solcher ein starker Vorrath von Brod gebacken werden sollte, und was noch andere dergleichen wahrscheinliche Ostentationes mehr seind.

Indess müsset Ihr das alles mit dem grössesten Geheimniss und mit solcher Discretion tractiren, auf dass es alles sehr wahrscheinlich aussiehet, damit die dortige römisch-katholische denen Oesterreichern ergebene Leute um so eher denen Oesterreichern davon Nachricht geben. Ich gedenke, als welches das wahre und grösseste Secret vor Euch in dieser Sache ist, dass dieses die Oesterreicher obligiren wird, vielleicht ein grosses Detachement nach Mähren zu machen, um da[s] zu decken, und Ich also hier Luft bekommen werde, um an einem oder andern Ort mehr Terrain im Gebirge zu gewinnen. Ihr müsset aber alles Eures Ortes sehr geheim tractiren und Euch darunter überall so discret dirigiren, dass alles ein Ansehen von der grössesten Wahrscheinlichkeit äusserlich habe und Ich mithin meinen Endzweck erreiche und dem Feind dadurch imponiren könne.

Ich habe das Vertrauen zu Euch, als einem rechtschaffnen treuen Officier, Ihr werdet Euch alles bestens recommandirt sein lassen, von Meiner wahren Absicht und Vorhaben aber ein absolut impenetrables Geheimniss halten.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

— — —

12380. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Dittmannsdorf, 24. September [1760].

Ich weiss nicht, ob Euch die gute Zeitung schon bekannt ist, welche Ich heute über Berlin gelegentlich erhalten, dass der Generalmajor Werner Colberg entsetzet, 10 Canons dabei erobert, über 200 Mann dabei von den Russen gefangen, viele niedergemachet und das übrige weg und

auseinander gejaget hat. Sobald die Schweden solches erfahren, haben sie sich gleich nach Pommern und, wie man sagt, gegen Anklam zurückgezogen. Ich finde nöthig, Euch solches bekannt zu machen, damit Ihr, wenn es sich wegen der Schweden confirmiret und die Russen Eurer Orten sich in Polen ziehen sollten, alsdenn Eure Hauptattention und Bewegung nach Sachsen richtet. Ich hoffe, Ihr werdet Mein gestriges[1] erhalten haben.

Nach dem Concept. Friderich.

12381. AN DEN GENERALMAJOR VON WERNER.[2]

Hauptquartier Dittmannsdorf, 25. September[3] 1760.

Ich habe nicht Anstand nehmen können, sobald Ich Euren wegen des von Euch unternommenen und so glücklich ausgeführten Entsatzes von der Festung Colberg[4] [erstatteten Rapport] durch des Generals von der Infanterie Herzog von Bevern Liebden erhalten, Euch aller Meiner gnädigsten Erkenntlichkeit wegen dieser von Euch so vorsichtig als brav und rechtschaffen ausgeführten Entreprise zu versichern. So wichtig Mir diese Sache gewesen, um so viel mehrern Dank erstatte Ich Euch deshalb, und könnet Ihr versichert sein, dass Ich ohnvergessen sein werde, Euch reelle Marquen von Meiner Gnade deshalb zu geben. Euch aber dennoch vorerst und bei Meiner jetzigen Abwesenheit von der Wirklichkeit dessen eine Probe zu geben, so habe Ich Euch eine so eben bei dem Domstift zu Minden durch Absterben eines römisch-katholischen Domherrn, Namens von Ascheberg [erledigte Präbende] dergestalt conferiret, dass Ihr die Freiheit haben sollet, solches Canonicat an wen Ihr wollet, wenn er sonst nur die erforderliche stiftsmässige Qualitäten hat, gegen ein Honorarium an Gelde zu cediren, welches, wie Mir angezeiget worden, von 1500 auch wohl 2000 Thaler ist, und habe Ich Euch zugleich von allen Juribus deshalb dispensiret, auch dem Etatsminister von Danckelmann zu Berlin alles deshalb frei auszufertigen und Euch zu einem annehmlichen Käufer zu verhelfen befohlen.

Wegen der 10 Canons, so Euer Corps von dem Feind erbeutet, habe Ich dem Geheimen Rath Köppen zu Berlin befohlen, solche Euren [Leuten] mit 500 Ducaten in Gelde zu bezahlen und an Euch deshalb zu übermachen.

Sonsten ist Meine Intention, dass, sobald die russische Flotte von Colberg ganz weg sein wird, Ihr alsdenn mit Eurem Corps über Stettin der feindlich schwedischen Armee im Rücken marschiren und solche dadurch, de concert mit dem Stutterheimischen Corps, zu obligiren [suchen solltet], sich wieder nach Schwedisch Pommern und so weit

[1] Nr. 12378. — [2] Die Berichte des Generalmajors von Werner im September sind datirt am 19. aus „Altstadt bei Colberg", am 29. aus Stettin. — [3] Im Concept verschrieben: „November". — [4] Vergl. Nr. 12380.

möglich zu retiriren, auch ihr allen möglichen Abbruch zu thun. Wonächst Ihr auch wohl in das herzoglich Mecklenburg-Schwerinsche gehen, die Subsistance des Corps daraus ziehen und sie zugleich anhalten könnet, zu Bezahlung der vorigen grossen Arrérages, so sie Mir noch schuldig sein, ernstliche Anstalten zu machen, zumal da der Herzog sich auch noch in diesem Jahre sogar feindselig gegen Mich öffentlich bezeiget hat. Des Herzog von Bevern Liebden werden Euch in allem darunter mit gutem Rath und That assistiren.[1]

Nach dem Concept. Friderich.

12382. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ FRIEDRICH EUGEN VON WÜRTTEMBERG.[2]

Hauptquartier Dittmannsdorf, 25. September 1760.

Ich habe zwar schon vor etlicher Zeit Meinem Generallieutenant von Goltz aufgetragen, an Ew. Liebden in Meinem Namen zu schreiben, wie dass Ich Deroselben das Commando über das Jung-Stutterheimsche Corps Truppen, so jetzo in der Churmark gegen die Schweden stehet, aufgetragen hätte.[3] Da aber gedachter Generallieutenant vor der Hand keine sichere Correspondance dahin gehabt, mithin vermuthlich sich von dieser meiner Ordre noch nicht gegen Ew. Liebden wird haben acquittiren können, als wiederhole Ich Selbst dieses, dass Ew. Liebden sogleich nach Erhaltung gegenwärtiger Meiner Ordre das völlige Commando über vorgedachtes Corps, so bisher der Generalmajor Jung-Stutterheim geführet, übernehmen und mit dem Corps mit allem Pleinpouvoir von Mir gegen die feindlich schwedische Truppen dergestalt agiren sollen, wie Dieselbe solches zum Besten der Gloire Meiner Waffen und Meines Dienstes convenable finden werden, um den Feind völlig zurückzujagen und allen möglichen Abbruch zu thun. Die Chiffres zur Correspondance mit Mir zusammt allen Meinen letzteren Ordres muss der Generalmajor von Stutterheim, der vor seine Person unter Ew. Liebden Commando bei dem Corps bleibet und unter Dero Direction die Aufsicht wegen der Verpflegung behält, an Dieselben extradiren.

Weilen auch der Generalmajor von Werner die Festung Colberg

[1] Dem Herzog von Bevern wird am 25. September geschrieben: „Ew. Liebden werden von der Grösse Meiner Erkenntlichkeit gegen Dieselbe Selbst zu urtheilen belieben, dass Dieselbe nicht nur vermittelst Dero Schreibens vom 20. dieses Mich von dem glücklichen Erfolg des durch den Generalmajor von Werner gethanen Entsatzes der Festung Colberg benachrichtigen, sondern dass auch Dieselbe solche nöthige und höchst nützliche Entreprise durch Dero sage Arrangements appuyiren wollen, und bleibe Ich Deroselben deshalb gar besonders obligiret.“ Der Herzog wird von den an den General Werner ergangenen Befehlen in Kenntniss gesetzt. „Ew. Liebden werden dem Generalmajor von Werner hierunter in allem mit Dero guten erfahrenen Rath und That nach Möglichkeit an die Hand gehen.“ — [2] Die Berichte des Prinzen Friedrich Eugen im September sind am 21. und 25. aus Frankfurt a. O., am 28. aus Berlin datirt. — [3] Vergl. Nr. 12364.

gegen die Russen mit seinem detachirten Corps glücklich entsetzet hat, so autorisire Ich Ew. Liebden hierdurch, gedachten Generalmajor Werner mit seinem Detachement an Sich zu ziehen, um mit so mehrerm Vigueur gegen die Schweden zu agiren, oder auch solchen dem Feind im Rücken zu schicken und bestens zu poussiren, es sei durch das Mecklenburgische oder in Vorpommern.

Wonächst sonsten noch Ew. Liebden Attention nach denen vorigen Ordres an den Generalmajor Stutterheim[1] sein wird, Berlin und die Mark nach aller Möglichkeit gegen feindliche Anfälle zu decken. Mit des Herzog von Bevern Liebden, auch Generallieutenant Rochow zu Berlin können Ew. Liebden auch in Gelegenheiten Meines Dienstes eine Correspondance unterhalten.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Königl. Haus- und Staatsarchiv zu Stuttgart.

12383. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

[Hauptquartier Dittmannsdorf, 25. September 1760.]

Den 25. September habe Ich hier im Hauptquartier Dittmannsdorf Euer Schreiben vom 23. dieses erhalten. Ich danke Euch vor die Nachrichten;[2] sie erfordern eine grosse Attention von Euch und dass Ihr Mir die geringsten weiteren Mouvements derer Russen sehr fleissig meldet.

So lange die Russen dortiger Orten stehen, so müsset Ihr Euch von da nicht rücken; wenn solche aber nach Polen weg seind, alsdenn müsset Ihr auf Sachsen denken und dahin, als den nothwendigsten und pressantesten Ort, wie Ich Euch gestern noch geschrieben,[3] gehen.

Ich bin der Meinung mit Euch, dass, da Colberg durch den Generalmajor Werner glücklich entsetzet worden, die Russen nunmehr nicht nach Pommern, sondern vielmehr nach Polen zurückmarschiren werden. Ihr sollet einen Versuch thun, Euch auch allenfalls deshalb mit dem Major Lichnowsky concertiren, ob es nicht möglich sei, den Tottleben durch ein baares Präsent von 20, 30 à 40000 Thaler zu gewinnen, dass er unter dem Prätext des Schadens, so die Heuschrecken in der Neumark und der Orten an Getreide gethan, und dass die Oesterreicher dortiger Orten schon alles vorgefischet hätten und also nichts mehr zu leben sei, die russische Armee disponire, nach Polen zurückzugehen. Es ist um den Versuch zu thun.

An den Generalmajor Werner habe Ich die Ordre gegeben,[4] dass, sowie er wegen Colberg fertig, er alsdenn sogleich über Stettin der schwedischen feindlichen Armee im Rücken gehen und sie dadurch mit

[1] Vergl. Nr. 12357. — [2] Ueber die augenblickliche Stellung und die Absichten der russischen Armee. — [3] Vergl. Nr. 12380. — [4] Vergl. Nr. 12381.

obligiren soll, sich wieder gegen Stralsund zu retiriren, da sie das Stutterheimsche Corps von vorne nehmen wird.

Observiret die Russen wohl und schreibet oft und fleissig. Alle Kosten, so Ihr deshalb machet, [werde] Ich gleich vergüten.

Nach dem Concept. Friderich.

12384. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TAUENTZIEN, COMMANDANTEN VON BRESLAU.

Dittmannsdorf, 25. September 1760.

Ich habe Euer Schreiben vom 24. dieses erhalten. Den gefangenen österreichischen Lieutenant Balcka sollet Ihr genau im Arrest halten und ihn nicht correspondiren, noch etwas schreiben, ihn auch vorerst niemand weiter sehen noch sprechen, auch nichts von seiner Aussage unter das Public kommen lassen.[1]

Ich habe vor verschiedenen Tagen schon an den Generallieutenant von Goltz, auch Major und Commandanten zu Glogau, den Major Lichnowsky, geschrieben, dass, wenn die Wege zwischen Breslau und Glogau völlig sicher sein würden, sie alle daselbst noch befindliche Brod- und dergleichen Wagens, so denen Regimentern bei Meiner hiesigen Armee gehören, nach Breslau schicken sollten.[2] Da auch verschiedene Packpferde von solchen Regimentern, welche sich bei der Bataille von Liegnitz nach Glogau ecartiret haben, noch da seind, so müssen solche alsdenn auch mit nach Breslau kommen, als worum Ihr noch dem Major Lichnowsky schreiben müsset.

Sobald diese Wagens und Packpferde zu Breslau angekommen sein werden, so müsset Ihr solche mit dem ersten Transport und sicherer Escorte hieher über Schweidnitz schicken.

Secret vor Euch allein. Ich mache von hier ein Detachement gegen Neisse,[3] um den Feind allhier zu obligiren, dorthin gegen Mähren zu detachiren. Ich werde sehen, was es vor Success haben wird.

Nach dem Concept. Friderich.

12385. AN DEN GENERALLIEUTENANT PRINZ FRIEDRICH EUGEN VON WÜRTTEMBERG.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 25. September 1760.

Ew. Liebden Schreiben vom 21. dieses hat Mir um so mehrere Freude gemachet, als Ich schon seit einiger Zeit ein grosses Verlangen

1 Der Lieutenant Balcka hatte im Auftrage Dauns den Feldmarschall Soltykow überreden sollen, „dass die russische Armee vor Glogau gehen möchte, um Ew. Königl. Majestät dadurch eine Diversion zu machen und Höchstdieselbe zu nöthigen, von der Armee ein Corps nach Glogau zu detachiren.“ — 2 Vergl. Nr. 12364. — 3 Vergl. Nr. 12379.

getragen, von Deroselben einige Nachricht zu haben. Ich bin gewiss auch von Ew. Liebden Mir darin bezeigten Sentiments recht sensibel zu aller Erkenntlichkeit gegen Dieselbe gerühret worden; wie aber unglücklicher Weise es bei jetzigen Umständen fast ohnmöglich ist, dass wegen Unsicherheit derer Wege Dieselbe hierher zu Mir stossen, noch Ich die Satisfaction haben könne, Ew. Liebden Selbst zu embrassiren, so habe Ich vorerst zu Meinem wahren Dienst am besten gefunden, Deroselben das völlige Commando über das in der Churmark stehende Corps d'armée, so der Generalmajor von Jung-Stutterheim bisher commandiret, zu übertragen, welches derselbe an Ew. Liebden gegen Vorzeigung dieser Meiner Ordre abzugeben hat. Es werden Dieselbe aus anliegendem Duplicat ersehen, was Ich deshalb heute früh schon an Ew. Liebden geschrieben,[1] und welches Mein Schreiben schon durch einen Expressen abgegangen ist, so Ich allenfalls alles hierdurch nochmals wiederhole. Ich hoffe, dass Ew. Liebden durch Dero gute Arrangements es vielleicht glücklich dahin bringen werden, die feindlich schwedische Armee bis in Schwedisch Pommern zu verfolgen.

Dem Generalmajor Werner habe Ich Ordre gegeben,[2] dass er, sobald er bei Colberg ganz fertig ist, denen Schweden über Stettin de concert mit dem bisherigen Stutterheimschen Corps im Rücken gehen und sie dadurch um so mehr zur Retraite forciren, auch allen möglichsten Abbruch thun soll.

Ich bin von Ew. Liebden Capacité und Eifer vor Mein Interesse versichert, dass Dieselbe alles, was möglich, mit recht gutem Success thun werden.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Königl. Haus- und Staatsarchiv zu Stuttgart.

12386. AN DEN GENERALMAJOR VON ZASTROW, COMMANDANTEN VON SCHWEIDNITZ.

Dittmannsdorf, 26. September 1760.

Da Ich ersehen habe, was Ihr in Eurem Schreiben vom 25. dieses wegen dessen, so der General Beck an Euch der östreichschen 10 Kürassiers halber, so unter andern als Kriegesgefangene nach Schweidnitz gebracht worden, die aber auf Sauvegarde gestanden haben sollen, geschrieben, an Mich gelangen lassen, so gebe Ich Euch darauf in Antwort, dass, wenn es ausgemacht ist, dass diese 10 Mann *en question* wirklich Sauvegarde gewesen, solche alsdann wiederum zurückgegeben werden müssen. Man muss alsdenn auch sehen, wo deren Pferde geblieben, um ihnen solche wieder zu schaffen. Daferne aber auch diese in dem ersten Wirrwarr gleich weggekommen, dass solche nicht gleich wieder zu schaffen, so muss man vor solche, wenn es nicht anders ist,

[1] Nr. 12382. — [2] Vergl. Nr. 12381.

das Geld davor nach einem billigen Werthe bezahlen, indem Ich Meinestheils *de bonne foi* kartellmässig gegen die Oestreicher verfahren will, und zu wünschen wäre, dass sie solches ihres Ortes gleichmässig thun möchten.

Nach dem Concept. Friderich.

12387. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

[Dittmannsdorf, September 1760.]

Zu Dittmannsdorf den 26. September habe Ich Euer Schreiben vom 24. empfangen. Was Ihr an den Generalmajor Werner zu seiner weiteren Direction geschrieben,[1] ist recht sehr gut und Meiner Intention, wie er weiter zu operiren hat, conform.

Die Russen betreffend, so haben Meine Husarenpatrouillen jüngsthin einen österreichschen Officier aufgehoben und eingebracht, welchen Daun an die Russen abgeschicket.[2] Aus dessen Deposition erhellet und merke Ich sehr gut, wie die ganze Intention von dem Daun dahin gehet, dass die Russen solche Manœuvres machen sollen, damit Ich Detachements von hier dagegen machen soll. Ich muss Mich jetzo vor der Hand um so weniger daran kehren, indem sonst hier Meine Sachen ganz und gar verderben würde. Um aber jetzo der Sache eine andere Tournure zu geben, so habe Ich von hier ein Detachement gegen Oberschlesien gemachet[3] und denke, dass solches dem Feind Jalousie auf Mähren geben wird, da er vielleicht sich obligiret sehen werde, seines Ortes stark dahin zu detachiren.

Nach dem Concept. Friderich.

12388. AN DEN GENERALLIEUTENANT GRAF WIED.[4]

Dittmannsdorf, 28. September [1760].

Ich accusire Euch den Empfang Eures Rapports vom 26. Jetzt habe Ich gewiss erfahren, dass Daun den Lacy und Brentano nach dem Glatzischen detachiret, welche gestern über Friedland dahin marschiret sein sollen. Hier in dieser Gegend habe Ich nichts zu befürchten; dieses Detachement ist aber hier noch nicht stark genug, um Mir hier gegen den Feind Luft zu machen. Ich sehe, dass er nur pur auf das Glatzische denket. Um ihm also mehr Appréhensions vor Mähren zu

[1] Goltz hatte nach seinem Bericht dem General Werner geschrieben, er solle, sobald die Umgegend von Colberg frei vom Feinde sei, mit seinem Detachement über Stettin und Löckenitz (westnordwestl. von Stettin) den Schweden in den Rücken gehen. — [2] Vergl. Nr. 12384. — [3] Vergl. S. 598. — [4] Die Berichte des Grafen Wied im September sind datirt am 25. aus Dreissighuben (nördl. von Reichenbach), am 26. aus Kunzendorf (nordöstl. von Münsterberg), am 28. aus Stephansdorf (nordwestl. von Neisse), am 30. „im Lager bei Oppersdorf“ (südöstl. von Neisse).

geben und ihn zu zwingen, desto stärker zu detachiren, so kommt es nicht darauf an, ob Ihr einige Tage länger ausbleibet, und könnet Ihr also einen Marsch über die Neisse herüber thun, gegen Neustadt zu. Ihr könnet da auch aus der Neisser Garnison ein paar Bataillons mitnehmen und gegen Lindewiese[1] oder gegen Dürr-Kamnitz[2] gehen; die Oerter seind egal. Ihr könnet auch da wo stehen bleiben und Partien gegen Jägerndorf schicken, auch dem Bethlen, so dort stehet, allerhand Chicanes machen und dergleichen mehr, um dadurch dem Feind mehr Jalousies auf Mähren zu geben, auch sonsten alle Anstalten machen, als ob Ihr auf Troppau marschiren wolltet. Dieses, hoffe Ich, wird endlich auf den Feind hier die Impression machen und sie in den Zwang setzen, ihre Position hier zu ändern.

Nach dem Concept. Friderich.

12389. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Dittmannsdorf, 28. September [1760].

Es ist recht gut, dass Ihr Mich vermittelst Eures Berichtes vom 26. von dem jetzigen Mouvement derer Russen[3] benachrichtiget habet. Vor Meinen Rücken bin Ich nicht so sehr embarrassiret als vor ein Bombardement von Glogau, so die ganze Stadt destruiren könnte. Ich finde Mich jetzt ausser Stande, bei allem dem was zu thun, und Ich muss die Évènements abwarten. Was Ihr dort werdet thun können, werdet Ihr wie ein rechtschaffener Mann thun.

Auf das Detachement, so Ich nach Neisse gemachet,[4] ist das Corps von Lacy, so ohngefähr 12 000 Mann, nach dem Glatzischen abmarschiret.[5] Schreibet Mir so oft, als nur möglich, was dort weiter passiret. Lichnowsky muss attent sein und ohne Bruit seine Précautions nehmen.

Nach dem Concept. Friderich.

12390. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON HÜLSEN.

Dittmannsdorf, 29. September [1760].

Euer Schreiben vom 22. dieses, welches Ich nebst dessen Duplicat heute früh zugleich erhalten, hat Mir eine wahre Freude gemachet, als Ich daraus ersehen, dass Meine Sachen dorten noch ziemlich gut und *in statu quo* sein. Ihr werdet nicht ermangeln, gelegentlich dem Major

[1] Südöstl. von Neisse. — [2] Südsüdöstl. von Neisse. — [3] Dem Uebergang über die Oder bei Beuthen — [4] Vergl. S. 600. — [5] Auf dem Berichte des Generallieutenants Prinzen von Holstein, d. d. Bögendorf 27. September, finden sich die Weisungen für die Antwort: „Ich weiss, dass Lacy über Friedland mit Brentano gegen Glatz marschiret wären. Ich denke Hundt, wenn gegen Jauer herginge und ihm da die .. chican[irte], mehr Effect als Dingelstedt gegen Reichenbach.“

von Keller[1] Meine Gnade und Zufriedenheit über sein braves Verhalten, als ihn der Feind vergeblich aufgefordert, zu bezeigen und ihn zu seiner Zeit Meiner Erkenntlichkeit zu versichern, da Mein Vertrauen zu ihm gerichtet ist, er werde ferner als ein rechtschaffener treuer Officier sein Devoir thun.

Was Euch anbetrifft, so gebe Ich Euch mit Vergnügen das wohlverdiente Zeugniss, dass Ihr in Euren Umständen gewiss alles thut, so Ihr thun könnet, worauf kein Wort zu sagen; so gerne aber wie Ich auch wollte jetzo sogleich Succurs und Hülfe hinschicken, so ohnmöglich ist Mir solches noch zur Zeit. Ich muss Euch schreiben, dass die russische Armee jetzt noch bei Beuthen in demselben Lager diesseits der Oder stehet, wie Ihr Euch erinnern werdet, dass sie im vorigen Jahre gestanden,[2] welcher Ich doch nichts anders als den General Goltz mit seinem kleinen Corps opponiren kann. Hier habe Ich den Daun mit dem Gros der österreichischen Armee vor Mich. Ich habe alles nur mögliche angewandt, um denselben entweder zu einer decisiven Affaire zu engagiren oder ihn so zu tourniren, dass er genöthiget sei, das Gebirge zu quittiren und sich nach Böhmen zu ziehen. Ich bin deshalb von Breslau aus in das Gebirge auf seine linke Flanque marschiret, so ihn zwar gezwungen, seine Position zu ändern; das impracticable Défilé bei Reichenau [aber], so ihn und Mich separirte, hat Mich behindert, ihn weiter zu poussiren. Ich habe ihn daher durch einen Marsch über Hohenfriedberg, Kunzendorf und Freiburg auf der andern Seite tourniret und bin wieder in das Gebirge hierher gegangen; die horrible Difficulté des Terrains aber und zum Theil die Langsamkeit einiger Meiner Leute hat Mich behindert, dass Ich nicht gleich in solchem so weit vorpoussiren können, als Ich gewollt, um ihm die Communication mit Böhmen noch schwerer zu machen, und das so sehr difficile Terrain im Gebirge leidet durchaus nicht, ihn in seinen Posten zu forciren, ohne sich zu allem Unglück zu exponiren. Ich habe daher jetzt ein Detachement über die Neisse gemachet,[3] um dadurch Daun Jalousie auf Mähren zu geben und ihn zu obligiren, dahin zu detachiren, um hier mehr Luft gegen ihn zu kriegen und ihn weiter drängen zu können. Ich muss erwarten, wie Mir solches reussiren wird.

Ihr werdet daraus ersehen und könnet gewiss und fest versichert sein, [Euch] auch darauf verlassen, dass, wenn Ich bisher nicht vom Fleck gekonnt, Ich hier nichts von allem, was nur möglich ist, versäume, um Mir freiere Arme zu machen, und dass, sobald es nur einigermaassen wird möglich sein, Mich regen zu können, Ich alsdenn nichts pressanters auf der Welt haben werde, als Euch sofort Succurs zu schicken und zu Hülfe zu eilen; so aber gehet es jetzo absolute noch nicht an, Mich von der Stelle zu rühren, Ich mag es auch machen, wie Ich will. Ihr kennet den Daun und wie man ihn, wenn er stehet,

[1] Den Commandanten von Leipzig. Vergl. S. 314. — [2] Vergl. Bd. XVIII, S. 560 ff. — [3] Vergl. S. 601.

nicht so leicht vom Fleck bringen kann. Bis dahin Ich Mich also auf Eure rechtschaffene Conduite und braves Verfahren verlassen muss.

Sonsten seind alle kleinere Affairen, so wir hier bisher mit dem Feind gehabt, avantageux vor uns gewesen, wovon Ich nicht weitläuftig sein will, da Ihr es schon durch andere Wege erfahren haben werdet. Nach dem glücklichen Entsatz, so der General Werner von der Festung Colberg gethan, detachire Ich ihn über Stettin denen Schweden im Rücken, um diese de concert mit dem Stutterheimschen Corps, davon Ich das Commando dem Prinz Eugen von Württemberg gegeben, zu obligiren, sich ganz wieder in Schwedisch Pommern zu retiriren.

Seid von allem Meinen festen Willen, Euch baldmöglichst zu helfen, und von Meiner Dankbarkeit vor Eure rechtschaffene und importante Dienste, so Ihr Mir jetzt leistet, gewiss versichert.

Nach dem Concept. Friderich.

12391. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON TRESKOW, COMMANDANTEN VON NEISSE.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 29. September 1760.

Ich habe Eure beide Schreiben vom 26. und 27. dieses heute früh erhalten. Ich hoffe, dass, wann der General Graf Wied über die Neisse gegangen sein wird, solches noch einen bessern Effect thun und der Feind noch mehr detachiren wird. Schreibet selbst an den General Graf Neuwied, dass er adroitement aussprenge, sowie Ihr Eures Ortes solches auch thun sollet, dass er, um in Mähren zu perciren, weder auf Troppau noch auf Jägerndorf, sondern vielmehr auf Friedeck[1] gehen werde.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12392. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON LATTORFF, COMMANDANTEN VON COSEL.

Hauptquartier Dittmannsdorf, 29. September 1760.

Ich danke Euch ganz gnädigst für die in Eurem Schreiben vom 25. dieses Mir communicirte Nachrichten.[2] Ihr thut als ein rechtschaffener, braver Mann in denen jetzigen Umständen alles, was Ihr nur könnet, so dass nicht ein Wort darauf zu sagen und Ich Ursache zu wünschen habe, dass andere Euresgleichen mit so rechtschaffenem Zèle, Bravour und vernünftigen Conduite sowie Ihr sich regen möchten. Seid inzwischen von Meiner distinguirten Erkenntlichkeit versichert.

[1] Südöstl. von Troppau. — [2] Lattorff berichtete, er habe durch Detachements von seiner Garnison die dortigen Kreise vom Feinde säubern lassen, so dass er „die monatlichen Gefälle sicher herein zu bekommen hoffe".

Was zeithero hier passiret ist, davon wird Euch hoffentlich der Minister von Schlabrendorff schon benachrichtigt haben. Die Russen stehen bei Beuthen, wohin sie wegen der Subsistance über die Oder gegangen. Ich flattire Mich, dass sie bald ihren Rückweg nach Polen nehmen sollen. Ich habe hier noch den Daun vor Mich; die Schwierigkeiten des impracticablen Terrains im Gebirge lassen Mir nicht zu, ihn zu einer decisiven Affaire zu engagiren, noch so, wie Ich wünschte, zu poussiren, obschon Ich ihn bishero auf allerhand Art tournirt habe. Ich habe jetzt ein Detachement von hier über die Neisse gemacht, um ihm Jalousie auf Mähren zu geben, und muss den Effect davon abwarten. Eure weitere Berichte zu erhalten, wird Mir sehr lieb sein.

Friderich.

Nach der Ausfertigung im Kriegsarchiv des Königl. Grossen Generalstabs zu Berlin.

12393. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Dittmannsdorf, 29. September [1760].

Ich danke Euch sehr, dass Ihr Mich durch Euer Billet vom 27. dieses sogleich von der abermaligen Bewegung derer Russen[1] informiren wollen. Observiret solche ferner wohl und avertiret Mich so fleissig wie möglich. Ihr habt Meine Ordres auf alle Fälle. Wenn Ich Euch aber sagen soll, was Ich darüber gedenke, so halte Ich die neuerliche Bewegungen derer Russen vor Schreckpulver.

Friderich.[2]

Nach dem Concept.

12394. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Dittmannsdorf, 30 septembre 1760.

Chiffre à mon frère!

L'évènement de la levée du siège de Colberg est très important; je vous remercie de la part que vous y prenez.

Pour ce qui regarde la conspiration de Magdeburg,[3] j'en ai des nouvelles vagues, mais comme toute correspondance se trouve entièrement interceptée, je ne puis recevoir des lettres, ni donner des ordres;

[1] Nach Freistadt, Grüneberg und Krossen. — [2] Auf dem Berichte des Majors von Lichnowsky, d. d. Glogau 27. September, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Ich halte alle die Bewegungen der Russen vor Schreckpulver.“ In dem, auf Grund dieser Weisung aufgesetzten Schreiben an Lichnowsky, vom 29. September, heisst es: „Mir kommet es aber fast so vor, als ob deren neuerliche Bewegungen dererselben nur Schreckpulver wären und dass sie nur das Ansehen haben wollen, was zu thun, um das Geschrei der Oesterreicher zu eludiren, die immer haben gewollt, sie sollten Mir mit Glogau eine Diversion machen, dass Ich dahin detachiren sollte und sie, die Oesterreicher, alsdenn hier impunément den Meister spielen könnten.“ (Vergl. Nr. 12384). — [3] Vergl. Nr. 12377.

à peine peux-je faire passer des billets pour les choses de la dernière conséquence, les Russes s'étendant jusqu'à Sagan et Sorau. Dès que je pourrai faire passer des lettres, je ferai certainement ce que vous dites,[1] je l'ai bien résolu; mais il faut suspendre cette affaire jusqu'à la fin d'octobre.

Daun veut me tirer de ma position par les mouvements des Russes, et je veux le tirer de la sienne par mon détachement de la Haute-Silésie; je crains que nous ne réussirons les uns ni les autres dans nos projets. Cette campagne me paraît plus insupportable que les précédentes; quelque peine et quelques soins que je me donne, je ne puis avancer d'un pas pour les grands intérêts, et je ne réussis que dans les bagatelles. Nous sommes ici nez contre nez, tous deux dans des camps inattaquables; les Autrichiens commencent à manquer de fourrage, peut-être que dans quelques jours ils seront obligés de décamper; tout cela est encore très problématique.

Je souhaite de tout mon cœur apprendre bientôt de bonnes nouvelles de votre santé. Je suis ici dépourvu de toute assistance, et il faudra nécessairement dans peu partager l'armée; je n'ai personne à qui la confier. Vous voyez mes embarras de loin; si vous étiez ici, vous les trouveriez plus grands que tout ce que vous pouvez imaginer.

Federic.

Das Hauptschreiben nach dem eigenhandigen Concept. Der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

12395. AN DEN GENERALMAJOR VON JUNG-STUTTERHEIM.

Dittmannsdorf, 30. September [1760].

Mir wird sogleich gemeldet,[2] dass von der russischen Armee, davon das Gros eigentlich noch bei Carolath der Gegend Glogau dies- und jenseits der Oder stehet, der General Tschernischew nebst dem Tottleben und einem besonderen Corps detachiret worden, welches Corps in drei Colonnen über Neustädtel gegen Sagan und den 27. dieses gegen Sorau gegangen sei; es habe solches auch auf neunzehn Tage Proviant bei sich.

Was die Russen unter diesem Marsch nach der Lausnitz eigentlich vor Desseins haben, ist noch nicht zu penetriren. Da man aber Mich aus Polen benachrichtigen will, als ob die Russen die Absicht haben sollten, vor Schluss ihrer Campagne noch einen *coup de main* auf die Churmark [zu] thun, und vorpoussiren, auch vielleicht, wenn es möglich, bis gegen Berlin penetriren wollten, so habe Ich zwar noch Mühe zu

[1] Der Prinz hatte, Breslau 27. September, betreffs der Verschwörung dem Könige vorgeschlagen, „de faire examiner cette affaire par une commission solennelle, établie pour cet effet, afin de découvrir les auteurs de cette abominable trahison"; den Schuldigen möge öffentlich der Process gemacht werden. — [2] Vergl. Nr. 12396.

glauben, dass ihr Dessein so weit gehe, ob es gleich geschehen kann, dass sie den Tottleben detachiren können, um einige Ravages zu machen, so difficil zu verhindern sein werden. Ich habe inzwischen doch vor sehr nöthig erachtet, Euch von diesen Umständen zu avertiren, damit Ihr Euch sogleich mit des Generallieutenant Prinz Eugen von Württemberg Liebden, welchem Ich das Commando bei Eurem Corps aufgetragen,[1] zusammenthut und wohl arrangiret, wie dieser Coup der Russen am füglichsten zu pariren sei; und recommandire Ich, wie schon geschehen, dass Ihr beide zusammen Eure Hauptattention auf die Sicherheit von Berlin und dass diese Stadt vom Feinde nicht insultiret werden müsse, sein lassen sollet.

Wenn übrigens Ich das Commando Eures Corps gedachtem Prinzen mit aufgetragen, so ist solches aus keinem Missvergnügen gegen Euch geschehen, sondern vielmehr, um Euch zu soulagiren; daher Ich Euch sehr recommandire, mit ihm in der besten Harmonie zu leben und Euch nach seinen Ordres zu accommodiren. Friderich.

P. S.

Von hier aus kann weder Ich noch der General Goltz jetzt ohnmöglich dorthin detachiren, so Ihr dem Prinzen von Württemberg sagen und beide Eure Mesures darnach nehmen sollet.[2]

Nach dem Concept.

12396. AN DEN GENERALLIEUTENANT FREIHERRN VON DER GOLTZ.

Dittmannsdorf, 30. September [1760].

Die Nachrichten, so Ihr Mir unter dem 28. dieses meldet,[3] seind Mir nicht angenehm; Ich muss solche inzwischen nehmen, wie sie seind.

Thut alles, was nur auf der Welt möglich ist, und menagiret nichts, um bald zu erfahren, wohin Tschernischew und Tottleben eigentlich ihren Marsch weiter dirigiren, und habt grosse Attention, um Mich von allem fleissig zu avertiren. Noch zur Zeit kommt es Mir vor, als ob der Marsch des Tschernischew eine von dem Daun gekartete Sache sei, um Mich dadurch zu obligiren, stark dahin zu detachiren oder gar den hiesigen Posten zu verlassen, und dass mithin Tschernischew vorerst in der Lausnitz stehen bleiben werde; dabei es aber geschehen kann, dass er durch Tottleben hier und da Ravages in der Mark machen lasse.

[1] Vergl. Nr. 12382. — [2] Auf dem Berichte des Prinzen von Holstein, d. d. Bögendorf 29. September, findet sich die eigenhändige Weisung für die Antwort: „Ich kann keine Husaren hier missen; wann Krockow mit 1000 Pferde commandirt ist, so kann er leicht 500 Husaren wegjagen. Friederich.“ — [3] Nach dem Bericht von Goltz waren Tschernischew und Tottleben bis gegen Sorau vorgegangen, vergl. Nr. 12395.

Eure fernere fleissige Berichte müssen Mich instruiren, ob Ich Mich in Meiner bisherigen Meinung betrüge oder nicht.

Ich kann Euch inzwischen von hier aus nichts vorschreiben, Ihr wisset Meine Intentions auf alle Fälle, und also muss Ich Euch überlassen, so zu agiren, wie es die dortige Umstände erfordern und Ihr als ein rechtschaffener Mann es nach solchen vor Meinen Dienst gut und nöthig erachtet.

Es wird indess gut sein, wenn Ihr Euch immer so arrangiret und präpariret, dass, wenn es unumgänglich nöthig ist oder die russische Armee nach Polen zurückginge, Euch nichts aufhalte, sogleich alsdenn, wohin Ihr es am nothwendigsten findet, abzugehen. Ist es Euch menschmöglich, so sehet zu, ob Ihr nicht dortiger Orten einen treuen und adroiten Boten mit anliegendem Duplicat an den Generalmajor von Jung-Stutterheim[1] in der Mark durchbringen könnet, der, weil die Russen jetzt in der Lausnitz mit sein, [seinen Weg] über Krossen oder durch die Neumark über Frankfurt oder Küstrin oder auch über Schwedt nehme und dieses Schreiben alsdenn schleunig und so geschwinde wie möglich an gedachten General bestelle. Bringt er Antwort oder auch nur ein kleines Recepisse von ihm zurück, so lasset ihm zum Gratial 100 Thaler bezahlen. Gehet es auch auf solche Art und mit Durchschleichen an, so avertiret den General Stutterheim oder den Prinz Eugen von Württemberg zu Zeiten ferner von dem, was bei Euch passiret.

Nach dem Concept. Friderich.

---

[1] Nr. 12395.

PERSONENVERZEICHNISS.[1]

Für die mit * bezeichneten Namen vergl. auch S. 624 ff.

A.

d'Abreu, Don Felix de Bertodano, span. bevollm. Minister in London (bis Mai 1760): 12. 181.

Adolf Friedrich, König von Schweden: 257.

Affry, Graf, Ludwig August Augustin, franz. Botschafter im Haag: 13. 15. 25. 26. 34. 35. 61. 71. 82. 95. 100. 115. 117. 118. 145. 151. 155. 157. 164. 168. 169. 178. 180. 185. 186. 188. 193. 199. 221. 231. 245. 257. 258. 273. 277. 279. 290—292. 330. 332. 371—374. 408. 493. 494. 508. 517. 519. 520. 534. 585.

Ahlefeldt, Johann Heinrich von, dän. Kammerherr, ausserordentl. Gesandter in Berlin: 318.

d'Aiguillon, Herzog, Emanuel Armand Vignerot-Duplessis-Richelieu: 20. 22.

Algarotti, Graf, Franz, preuss. Kammerherr: 162.

Amherst, Baron, Jeffrey, engl. General: 480.

Anhalt-Bernburg: preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Prinz Franz Adolf von Anhalt-Bernburg-Hoym: 128. 511. 512. 546. 584.

Anhalt-Bernburg-Schaumburg-Hoym: siehe Franz Adolf.

Anhalt-Dessau: siehe Dietrich; Moritz.

Anhalt-Köthen: siehe Karl Georg Leberecht.

Appel, Freiherr, Drost zu Stickhausen in Ostfriesland: 201.

d'Argens, Marquis, Johann Baptista de Boyer, preuss. Kammerherr: 14. 23. 75. 112. 144. 156. 184. 196. 221. 265. 311. 323. 343. 386. 406. 437. 464. 488. 547. 551. 561. 583.

Arnim, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Jost Erdmann von Arnim: 241.

Arnstädt, Christian Friedrich von, verwendet als Courier nach der Türkei: 68. 69. 147. 216. 412. 444.

Arnstedt, Ernst Leberecht von, preuss. Oberst und Armeeintendant: 250. 251.

Arnstedt, Friedrich Ulrich von, preuss. Oberst im Leibcarabinierregiment: 185. 192.

von Ascheberg, Domherr zu Minden († 1760): 595.

Asseburg, Achatz Ferdinand von der, früher dänischer Gesandter in Stockholm: 374.

Aubeterre, Vicomte, Joseph Heinrich Bouchard d'Esparbès, französ. Generallieutenant, Gesandter in Madrid (bis 1760): 64. 165.

August III., Churfürst von Sachsen, König von Polen: 17. 18. 21. 39. 40.

[1] In das Personenverzeichniss sind auch die Namen von Regimentern aufgenommen. — Die Schreibung der Namen erfolgt, soweit möglich, nach den eigenhändigen Unterschriften. Die Vornamen der preussischen Officiere und die Angaben über ihre Rangverhältnisse sind zum Theil den Akten der Geh. Kriegskanzlei entnommen.

59. 64. 65. 88. 168. 208. 219. 222. 242. 257. 262. 293. 309. 443. 453.
*August Wilhelm, Herzog von Braunschweig-Bevern, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments, Gouverneur von Stettin: 248. 272. 441. 481. 552. 565. 571. 581. 587. 595—597.
Augusta, Wittwe des Prinzen Friedrich Ludwig von Wales, geb. Prinzessin von Sachsen-Gotha: 40. 227.
Augustin: siehe Owstien.
d'Ayasasa, Graf, Joseph, österr. Generalfeldwachtmeister: 584. 587. 588.

B.

Bähr, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Henning Ernst von Bähr: 250.
Baiern: siehe Maximilian Joseph.
Baireuth: siehe Friedrich.
Baireuth, preuss. Dragonerregiment; Chef Markgraf Friedrich von Baireuth: 115. 163. 189. 191. 250. 389.
Balcka, österr. Lieutenant: 598. 600.
Balde, preuss. Courier: 145.
Bandemer, Joachim Christian von, preuss. Generalmajor und Commandeur des Leibcarabinierregiments: 79. 192.
Bathyany, Graf, Karl, österr. Generalfeldmarschall: 98.
Bauer, hessen-casselscher Ingenieurhauptmann: 8. 24.
Beck, Freiherr, Levin Philipp, österr. Feldmarschalllieutenant: 1. 32. 44. 47. 90. 91. 115. 149. 192. 241. 244—246. 269. 300. 322. 326. 337. 341. 344. 362. 366. 368. 373. 376. 377. 382. 390. 391. 417. 444. 447. 514—516. 518. 525. 528. 536. 538—540. 548—550. 557. 569. 571. 572. 577. 583. 586. 599.
Belle-Isle, Herzog von Vernon, Ludwig Karl August, Marschall von Frankreich, Kriegsminister: 55. 64. 88. 89. 97. 102. 157. 198. 199. 208. 209. 498.
*Benoît, Gideon, preuss. Legationssecretär in Warschau: 213. 234. 260. 311. 328. 329. 347. 368. 369. 456. 504.
Bentinck, Gräfin, Charlotte Sophie, geb. Gräfin Aldenburg: 233.
Berkenrode, Mattheus Lestevenon van, holl. Botschafter in Paris: 262. 279. 328.
Bernis, Graf, Franz Joachim de Pierre de, Cardinal, ehemal. franz. Staatsminister: 199.
Bernstorff, Freiherr, Johann Hartwig Ernst, dän. Geh. Rath, Mitglied des Geh. Staatsraths: 305. 306. 311. 312. 364. 365.
Berryer, Nicolaus René, franz. Staatssecretär, Chef des Departements der Marine und der Colonien: 199.
Berthier, Wilhelm Franz, Jesuit: 285.
Bestushew-Rjumin, Graf Alexej, russ. Feldmarschall und früherer Reichskanzler: 312. 408.
Bethlen, Adam Joseph, österr. Generalmajor: 601.
Biela, Freiherr, österr. Generalfeldwachtmeister: 546.
*Bielfeld, Freiherr, Jakob Friedrich, preuss. Legationsrath und Kammerherr, Mitglied der Akademie der Wissenschaften: 140—144. 146. 150. 171. 312. 496. 505.
Blumenthal, Ewald Georg von, preuss. Hauptmann im Infanterieregiment Manteuffel: 190.
Bock, Johann Friedrich von, hannöv. Generalmajor: 121.
Bolingbroke, Herzog, Henry Lord von St. John, engl. Staatsmann († 1751): 154.
Borck, Constantin Philipp von, preuss. Lieutenant im Kürassierregiment Schmettau: 116.
Borcke, Friedrich Wilhelm von, preuss. Staatsminister, Chef des dritten Departements des Generaldirectoriums, Präsident des preuss. Feldkriegsdirectoriums in Sachsen: 313.
Borcke, Adrian Heinrich von, preuss. Legationsrath, seit Februar 1760 Gesandter in Kopenhagen: 52. 53. 306. 323. 345.
Bornstedt, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor August Gottlieb von Bornstedt (das Regiment heisst seit 1759 Jung-Stutterheim, siehe dort): 128.
von Bose, hessen-casselscher Generalmajor, seit 24. Februar 1760 Generallieutenant: 28. 121.
Braun, preuss. Feldjäger: 212.
Braunschweig-Bevern: siehe August Wilhelm.
Braunschweig-Wolfenbüttel: siehe Charlotte; Ferdinand; Karl; Karl Wilhelm Ferdinand; Ludwig Ernst.

Alt-Braunschweig, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalfeldmarschall Prinz Ferdinand von Braunschweig-Wolfenbüttel: 318.
Jung-Braunschweig, preuss. Infanterieregiment; Commandeur Oberst Peter Heinrich von Stojenthin: 241. 587. 588.
Bredow, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Joachim Leopold von Bredow († 1759): 241; das Regiment heisst seit 1760 Ziethen, siehe dieses.
Brentano-Cimaroli, Joseph von, österr. Generalfeldwachtmeister: 389—391. 436. 469. 476. 533. 600. 601.
Breteuil (so!), Baron, Ludwig August le Tonnelier de, franz. bevollm. Minister in Köln, seit 1760 in Petersburg: 419.
Broglie, Herzog, Victor Franz, Marschall von Frankreich: 6. 13. 23. 62—64. 132. 175. 209. 243. 277. 278. 424. 451. 510. 585.
Broglie, Graf, jedenfalls Karl Franz, franz. Generallieutenant, früher Gesandter in Warschau: 292.
Browne, Graf, Georg, russ. General en chef: 264. 278. 365.
Brühl, Graf, Heinrich, chursächs. Premierminister: 49. 299. 369. 443. 453.
Buddenbrock, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Wilhelm Ernst von Buddenbrock: 241.
Bülow, Friedrich Gotthard von, chursächs. Conferenzminister, früher Gesandter in Berlin: 49. 551.
Bülow, Johann Albrecht von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 423. 424.
Bülow, Freiherr, August Christian, preuss. Major, Flügeladjutant des Prinzen Ferdinand von Braunschweig: 24. 55. 85. 301. 384. 451.
Burmania, Baron, Bartholomäus Dauma, holl. ausserordentl. Gesandter in Wien: 242.
Busch, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Karl Leberecht von dem Busch: 241.
Buttlar, Hermann Ernst von, preuss. Major im Infanterieregiment Ziethen: 592; vergl. 576.

C.

Carlowitz, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Georg Karl von Carlowitz: 120. 189. 191.
de Catt, Heinrich, Vorleser des Königs: 565.
Celsing, Gustav, schwed. Kanzleirath und ausserordentl. Gesandter in Konstantinopel: 336.
Chambaud, Peter Benjamin von, preuss. Major im Dragonerregiment Baireuth: 189. 190.
Charlotte (Philippine Charlotte), Herzogin von Braunschweig-Wolfenbüttel, geb. Prinzessin von Preussen, Schwester König Friedrichs II.: 38. 252.
Choiseul, Herzog, Stephan Franz, franz. Staatssecretär, Chef des Departements der Auswärtigen Angelegenheiten: 38. 43. 44. 63—65. 67. 88. 97. 98. 101. 106. 107. 111. 145. 157. 180. 199. 200. 202. 205. 206. 209. 219. 220. 245. 246. 262. 270. 279. 292. 307. 309. 329. 330. 361. 372. 408. 440. 461. 520. 529. 530.
Choiseul, Marquis, Karl Maria, franz. Generallieutenant und bevollm. Minister in Wien: 41. 42. 44. 97. 242. 243.
Clemens XIII., Papst: 98.
von Clozel, Oberstlieutenant: 304.
Cocceji, Freiherr, Johann Friedrich (d. Ä.), preuss. Hauptmann, Flügeladjutant des Königs: 104. 497. 509.
Cocceji, Freiherr, Karl Ernst (d. J.), preuss. Hauptmann im Regiment Garde: 547. 554. 556.
Cöper, Ludwig Ernst Heinrich, preuss. Kriegsrath, Geh. Secretär im Königl. Cabinet: 14. 412. 451.
Contrecourt, Graf, österr. Generalfeldwachtmeister: 546.
Courbière, Wilhelm René L'Homme de, preuss. Oberstlieutenant, Chef und Commandeur eines Freibataillons: 555. 570.
Courbière, preuss. Freibataillon; Chef der voranstehende: 544.
Cronhelm, Ernst Andreas von, preuss. Lieutenant im Kürassierregiment Schmettau: 116.
Culemann, Friedrich Wilhelm, preuss. Geh. Finanz-, Kriegs- und Domänen-

rath im General-Directorium und in der Geheimen Kanzlei († 1760): 192.
Czernitcheff: siehe Tschernischew.
*Czettritz, Freiherr, Ernst Heinrich, preuss. Generalmajor, Chef eines Dragonerregiments: 7. 18. 70. 96. 114—116.

D.

Dänemark: siehe Friedrich V.
Danckelmann, Freiherr, Karl Ludolf, preuss. Staatsminister, Chef des geistlichen Departements: 595.
Daun, Graf, Leopold, österr. Generalfeldmarschall: 1. 3—5. 9. 12. 14. 23—25. 29. 36. 42. 44. 56. 64. 66. 75. 83. 85. 86. 90. 91. 98. 174. 179. 229. 233. 236. 237. 243. 246. 252. 253. 255. 259. 270. 271. 276. 286. 300. 302. 303. 317. 319—322. 337. 339. 341. 342. 348. 354. 358. 361—363. 366—368. 370. 371. 373. 375. 383. 389. 391—395. 397. 401. 405. 410. 412. 413. 417. 424—427. 429. 430. 432—437. 440. 443. 444. 447. 448. 450. 451. 458. 464. 466—472. 474. 476—478. 480. 482—484. 486—491. 500. 503—506. 508. 510—518. 521—525. 527. 528. 530—533. 535—542. 544—557. 559. 562. 567—569. 573. 577. 583—585. 590. 598. 600. 602—606.
Dedenroth, Karl Franz von, preuss. Major im Freiregiment Wunsch: 241.
Derenthal, Karl Albrecht von, preuss. Hauptmann, zweiter Adjutant des Prinzen Ferdinand von Braunschweig: 24.
Diederich, preuss. Courier: 535.
Diericke, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Kaspar Christoph von Diericke: 241.
Dieskau, Karl Wilhelm von, preuss. Oberst der Artillerie: 300.
Dietrich, Prinz von Anhalt-Dessau: 269.
*Dingelstedt, Levin August von, preuss. Oberst, Chef eines Husarenregiments: 18. 115. 194. 247. 250. 601.
Dingelstedt, preuss. Husarenregiment (früher Puttkammer); Chef der vorangehende: 163. 250.
Diringshofen, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Oberstlieutenant Bernhard Alexander von Diringshofen: 241.
Dönhoff, Graf, Friedrich Wilhelm, preuss. Hauptmann im Infanterieregiment Prinz Heinrich: 587. 588.
Döpcken, preuss. Courier: 356.
*Dohna, Graf, Christoph, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 422.
Donop, August Moritz von, hessencassel. Minister und General: 78. 90. 159. 383. 384.
Draskowich von Trakostian, Graf, Joseph Kasimir, österr. Feldmarschalllieutenant: 191. 344. 392. 393.

E.

*Edelsheim, Freiherr, Georg Ludwig: 109. 145. 162. 179. 198. 202—204. 206. 208. 209. 221. 222. 227. 285. 327. 517. 519. 520. 528—530. 534.
*Eichel, August Friedrich, preuss. Geh. Kriegs- und Cabinetsrath, Cabinetssecretär: 26. 30. 36. 52—54. 57. 58. 65—68. 73. 74. 93. 104—108. 149—151. 178—180. 189. 191. 192. 210—213. 218. 265—268. 276. 277. 284. 294. 295. 299. 311—313. 317. 322. 323. 328. 337. 353. 359. 360. 366—370. 374. 385. 401. 412. 417. 418. 423. 429—431. 438. 439. 444. 445. 455. 456. 459—461. 464—468. 476. 480. 487. 488. 497. 498. 505—509. 511. 512. 528. 529. 534. 535. 543. 544. 556. 557. 567. 568. 591. 592.
Elisabeth, Kaiserin von Russland: 10. 11. 43. 53. 59. 104. 107. 141. 143. 159. 183. 206. 214. 220. 221. 227. 232. 242. 257. 293. 368.
Elisabeth Christine, Königin von Preussen, geb. Prinzessin von Braunschweig-Bevern: 2.
Elliot, John, engl. Marinecapitän: 185.
Ellrodt, Freiherr, Philipp, baireuth. Geh. Rath: 252.
England-Hannover: siehe Augusta; Friedrich Ludwig; Georg II.; Maria.
Esterhazy, Graf, Nikolaus, österr. Botschafter in Petersburg: 141.

F.

Fagel, Heinrich, Greffier der Generalstaaten: 30. 279. 328.

Ferdinand VI., König von Spanien († 1759): 7.

*Ferdinand, preuss. Prinz, dritter Bruder des Königs, Generallieutenant und Chef eines Infanterieregiments: 7. 99. 132. 343. 493. 583.

Prinz Ferdinand, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 546.

*Ferdinand, Prinz von Braunschweig-Wolfenbüttel, preuss. Generalfeldmarschall, Chef des Infanterieregiments Alt-Braunschweig, Gouverneur von Magdeburg: 2—4. 18. 20. 43. 44. 60. 61. 63. 66. 88. 90. 91. 97. 101—103. 121. 131. 153. 166. 185. 195. 197. 232. 237. 241. 246. 253. 254. 265. 268. 282. 283. 325. 331. 332. 357—359. 366. 367. 370. 373. 376. 377. 380. 383—385. 387. 388. 391. 394. 444. 484. 522. 545. 546. 551. 554. 559. 570. 572—576. 586.

Fermor, Graf, Wilhelm, russ. General en chef: 75. 260. 264. 278. 308. 365. 402.

Finck, Friedrich August von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 9. 10. 18. 23. 29. 60. 66. 85. 146. 155. 445. 459.

Finck, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 241. 303. 320.

*Finckenstein, Graf, Finck von, Karl Wilhelm, preuss. Staats- und Cabinetsminister: 20. 25. 26. 29. 30. 33. 36. 49. 52. 65. 90. 111. 126. 128. 141. 142. 145. 146. 158. 159. 163. 170. 172. 173. 189. 199. 205. 206. 215. 264. 291. 292. 295. 303. 317. 324. 327. 343—345. 356. 359. 360. 374. 394. 395. 435. 476. 482. 505. 514. 555. 582. 583. 587.

Finckenstein, Graf, Finck von, Friedrich Ludwig, preuss. Generalmajor, Chef eines Dragonerregiments, seit 21. März 1760 Generallieutenant: 185. 192.

Finckenstein, preuss. Dragonerregiment; Chef der voranstehende: 95.

Fitzgerald, irischer Edelmann: 6.

Flanss, Kurt Friedrich von, preuss. Oberst im Kürassierregiment Schmettau: 115. 116.

*de Forcade, Friedrich Wilhelm Quérin, Marquis de Biaix, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 234. 235. 247. 250. 251. 254. 399. 404. 405.

Foullon, Joseph Franz, Generalintendant der französ. Armee: 118.

*Fouqué, Baron, de la Motte, Heinrich August, preuss. General der Infanterie, Chef eines Infanterieregiments: 7. 28. 46. 48. 52. 75. 76. 78—80. 84. 90. 91. 112. 116. 135. 156. 171. 192. 196. 207. 226. 230. 231. 235—237. 240. 247. 250. 251. 254—256. 265. 267. 270. 286. 300. 320—323. 327. 339. 340. 342—344. 348. 364. 367. 371. 378. 381. 382. 389. 391. 395. 397. 400. 402. 412. 423. 430. 432. 434. 439. 441. 444. 449. 451. 456—471. 474—476. 480. 481. 492.

Frankreich: siehe Ludwig XV.; Ludwig; Luise Elisabeth; Maria Josepha.

Franz I., Römischer Kaiser: 537.

Franz Adolf, Prinz von Anhalt-Bernburg-Schaumburg-Hoym, preuss. Generalmajor, Chef des Infanterieregiments Anhalt-Bernburg: 128.

Frege, Kaufmann in Leipzig: 369.

Friedrich V., König von Dänemark: 281. 305. 306. 312.

Friedrich III., regierender Herzog von Sachsen-Gotha: 40.

Friedrich, Markgraf von Baireuth, preuss. Generallieutenant, Chef des Dragonerregiments Baireuth: 17. 252.

*Friedrich, Erbprinz, seit 31. Januar 1760 als Friedrich II. Landgraf von Hessen-Cassel, preuss. General der Infanterie, Vicegouverneur von Magdeburg, seit 9. März 1760 Generalfeldmarschall: 38. 43. 45. 53. 62. 63. 73. 78. 85. 89. 90. 148. 149. 153. 159. 169. 194. 197. 274. 281. 291. 293. 383. 384. 495.

Friedrich, Prinz von Hessen-Cassel, dritter Sohn des Landgrafen Friedrich II.: 159.

Markgraf Friedrich, preuss. Kürassierregiment; Chef Generallieutenant Markgraf Friedrich Wilhelm von Schwedt: 128.

Friedrich August, Prinz von Nassau-Usingen, österr. Oberst, Commandeur des Dragonerregiments Zweibrücken: 564.

*Friedrich Eugen, Prinz von Württemberg, preuss. Generallieutenant, Chef des Dragonerregiments Württem-

berg: 71. 134. 136. 170. 247. 329. 343. 528. 554. 582. 603. 606. 607.
Friedrich Ludwig, Prinz von Wales († 1751): 40.
Friedrich Wilhelm I., König von Preussen († 1740): 53. 286.
Friedrich Wilhelm, Markgraf von Schwedt, preuss. Prinz, Schwager des Königs, Generallieutenant, Chef des Kürassierregiments Markgraf Friedrich: 134. 163. 181. 182.
Froideville, Franz Isaak von, preuss. Rittmeister im Dragonerregiment Meier: 137. 148. 173. 208.
*de Froullay, Bailli, Gesandter des Malteserordens in Paris: 103. 104. 106. 107. 110. 111. 145. 165. 198. 202—206. 222.
Fuentes, Graf, Joachim, spanischer bevollm. Minister in London (seit Mai 1760): 408.

G.

Gablentz, Georg Karl Gottlob von der, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 247. 251.
Gaisruck, Graf, Rudolf Karl, österr. Feldmarschalllieutenant: 459. 463. 465.
*Georg II., König von Grossbritannien, Churfürst von Hannover: 9—11. 21. 22. 27. 38. 54. 59. 73. 81. 83. 88. 101. 106—108. 120. 131. 147. 159. 165. 180. 181. 197. 200. 212. 213. 215—217. 221. 226. 232. 252. 253. 257. 277. 278. 281. 292. 293. 305. 325. 334. 350. 353. 357. 372. 374. 380. 408. 422. 437. 438. 444. 495. 545. 547. 565—567.
von Gera, österr. Lieutenant im Kürassierregiment Palffy: 191.
Gilsa, Eitel Philipp Ludwig von und zu, hessen-casselscher Generallieutenant: 17. 121. 207.
*Götzen, Friedrich Wilhelm von, preuss. Lieutenant und Flügeladjutant des Königs, seit 15. August 1760 Hauptmann: 9. 241. 251. 252.
Golowkin, Graf Alexander, russ. Geh. Rath, ausserordentl. Gesandter im Haag: 245. 257. 258. 279. 408.
*Goltz, Freiherr, Karl Christoph von der, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments, seit 5. Februar 1760 Generallieutenant: 16. 19. 23. 31. 117. 119. 120. 142. 156. 160. 188—192. 207. 231. 234. 247. 251. 255. 285. 300. 321. 404. 434. 560. 561. 568. 570. 571. 575. 576. 578. 579. 596. 598. 602. 606.
Goltz, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 405. 485.
Goltz, Freiherr, Bernhard Wilhelm von der, preuss. Legationsrath: 78.
von Gordon, poln. General: 117.
Grabow, Christoph Heinrich von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 235. 249. 251. 271.
*Grant, Johann von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 116. 117. 160. 189. 191. 251. 255. 256. 288. 321. 400. 406. 420. 465. 501. 504.
Grant, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 513.
Gregorovius, preuss. Courier: 442. 444.
Grimaldi, Marquis, Hieronymus, span. Botschafter im Haag: 372. 408. 409. 440.
Gronsfeld, Graf, Bertram van Diepenbroek, holl. Gesandter in Madrid: 165.
Grumbkow, Friedrich Wilhelm von, preuss. Generalfeldmarschall und Minister († 1739): 53. 286.
*Günderrode, Hieronymus Maximilian von, im Dienste des Erbprinzen von Hessen-Darmstadt: 149.

H.

*Hacke, Nikolaus Ludwig von, preuss. Oberst, Commandant von Glogau (bis Ende April 1760): 80. 84. 90. 112. 128. 174. 269. 271. 299. 346. 369. 399.
Hadik, Graf, Andreas, österr. General der Kavallerie: 1. 31. 230. 370. 373. 474. 506. 538. 551.
Harsch, Graf, Ferdinand, österr. Generalfeldzeugmeister: 18.
Haude: siehe Rexin.
Hauss, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Friedrich Christian von Hauss: 405.
Havrincour, Marquis, Ludwig, franz. Generallieutenant und Staatsrath, Gesandter in Stockholm: 67.

Hawke, Ritter, Eduard, engl. Admiral der blauen Flagge: 20. 22.
Hecht, Johann Georg, preuss. Geh. Rath, Resident beim niedersächsischen Kreise in Hamburg: 141. 143. 153. 262.
*Heinrich, preuss. Prinz, Bruder des Königs, General der Infanterie, Chef eines Infanterieregiments: 56. 69. 72. 90. 91. 142. 143. 146. 149. 156. 157. 163. 174. 179. 236. 248. 254. 255. 259. 263. 265. 269—271. 273. 274. 276. 278. 280. 289. 295. 300. 301. 303. 306. 321. 323. 325. 337. 343. 345. 358. 366. 367. 371. 373. 377. 381. 382. 396. 399. 401. 404. 407. 410. 412. 423. 425. 427. 430. 441. 444. 446. 449. 456. 457. 467. 475. 480—482. 489. 491. 499. 522. 524. 533. 536. 538. 540. 554. 555. 557. 559. 560. 562. 564. 567. 568. 572. 580.
Prinz Heinrich, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 241. 587. 588.
Prinz Heinrich, preuss. Kürassierregiment; Chef Prinz Heinrich von Preussen, zweiter Sohn des Prinzen August Wilhelm: 546.
Markgraf Heinrich, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Markgraf Heinrich von Schwedt: 269.
*Hellen, Bruno von der, preuss. Legationssecretär, Geschäftsträger im Haag: 96. 112. 198. 199. 231. 262. 290. 292. 294. 327. 336. 368. 372. 396. 409. 427. 435. 436. 493. 494. 508. 519. 520. 529. 534. 585.
Hérouville, Graf, Anton de Ricouart de Claye, französ. Generallieutenant: 292. 332.
Hertzberg, Ewald Friedrich von, preuss. Geh. expedirender Secretär im Cabinetsministerium: 58.
Hessen-Cassel: siehe Friedrich; Friedrich; Karl; Maria; Wilhelm VIII.; Wilhelm.
Hessen-Darmstadt: siehe Ludwig.
Hintze, Johann Bernhard, preuss. Zolleinnehmer, verwendet als Courier nach der Türkei: 126. 349. 353. 354. 358. 442.
Hochepied, Baron, Elbert, holl. Gesandter in Konstantinopel: 328.
Hohendorf, Ernst Christoph von, preuss. Rittmeister im Kürassierregiment Schmettau, seit 1. März 1760 Major: 116.
Holdernesse, Graf, Robert d'Arcy, engl. Staatssecretär für die nordischen Angelegenheiten: 20—22. 59. 86—90. 106. 107. 130. 132. 157. 169. 176. 197. 198. 208. 209. 215. 231. 239. 245. 277—279. 292. 307. 331. 332. 367. 380. 429. 430. 530.
Holstein-Gottorp: siehe Adolf Friedrich; Peter und den folgenden Namen.
*Holstein-Gottorp, Prinz, Georg Ludwig, preuss. Generallieutenant, Chef eines Dragonerregiments: 282. 326. 332. 385. 388. 390. 392. 398. 400. 421. 431. 498. 505—507. 510—514. 516. 601. 606.
L'Hôpital, Marquis, Paul, franz. Generallieutenant, Botschafter in Petersburg: 141.
Hordt, Graf, Johann Ludwig, preuss. Oberst, Chef eines Freiregiments: 11. 30. 53. 94. 99. 127. 158. 264.
Hornn, Christian Siegmund von, preuss. Generalmajor, Chef eines Kürassierregiments: 235. 251.
Hornn, preuss. Kürassierregiment; Chef der voranstehende: 389.
Hotham, Ritter, Charles, engl. Oberst (1730 nach Berlin entsandt): 53.
Howe, Graf, Richard, engl. Marinecapitän: 20.
*Hülsen, Johann Dietrich von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 5. 271. 286. 344. 392. 395. 403. 412. 413. 423. 424. 426. 430. 431. 433. 442. 451. 461. 473—475. 477. 478. 480. 486—488. 522. 524. 525. 539. 550. 551. 560. 563. 564. 570. 575. 577. 579. 584.
Hülsen, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 235. 241. 247. 320.
Hundt, Hermann Joachim Gottlieb von, preuss. Major im Husarenregiment Zieten: 545. 601.

I. (J.)

Jacquemin, Freiherr, Heinrich Ludwig, österr. Generalmajor: 190. 191.
Jahnus, Freiherr, Franz, österr. Generalfeldwachtmeister: 19. 420. 447. 459. 463. 465.

Jakowlew, Peter, russ. Generalmajor: 47. 68. 94. 158. 159. 170. 264. 329.
Jordan, Christian, preuss. Hofpostmeister: 78.
Joseph, Erzherzog von Oesterreich, Thronfolger: 233.
Jungkenn (Jungheim), Friedrich von, preuss. Lieutenant, Adjutant des Landgrafen Friedrich II. von Hessen-Cassel: 159. 274. 384.
Iwan, Zar von Russland, entthront seit 1741: 494.

K.

Kaiser, österr. Infanterieregiment; Chef Kaiser Franz I.: 421.
Kalckstein, Ludwig Karl von, preuss. Major im Freiregiment Hordt (seit Februar 1760 Commissar zur Auswechselung der Kriegsgefangenen zwischen Preussen und Schweden): 196. 317. 441.
Kalnoky, österr. Husarenregiment; Chef Feldmarschalllieutenant Graf Anton Kalnoky: 190.
Kanitz, Hans Wilhelm von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 251.
Karl III., König von Spanien: 7. 12. 14. 21. 29. 64. 165. 168. 181. 257. 591.
*Karl, regierender Herzog von Braunschweig-Wolfenbüttel: 6. 20. 33. 38. 114. 252. 291. 293. 403. 495.
*Karl (Friedrich Karl Albert), Markgraf, preuss. Prinz, General der Infanterie, Chef eines Infanterieregiments: 23. 69. 70. 174. 179. 300.
Karl, Prinz von Hessen-Cassel, zweiter Sohn des Landgrafen Friedrich II.: 159.
Karl Christian, Fürst von Nassau-Weilburg, holl. Generalmajor, Gouverneur zu Bergenopzoom: 372.
Karl Emanuel III., König von Sardinien, Herzog von Savoyen: 396.
Karl Eugen, reg. Herzog von Württemberg: 93. 572. 573. 585.
*Karl Georg Leberecht, Fürst von Anhalt-Köthen: 624.
*Karl Wilhelm Ferdinand, Erbprinz von Braunschweig-Wolfenbüttel, braunschweig. Generallieutenant: 1. 2. 5. 12. 14. 18. 24. 28. 31. 32. 42. 43. 48. 55. 62. 66. 72. 74. 79. 85. 88. 89. 94. 95. 99. 121. 152. 157. 384. 451. 499. 510. 525. 572. 573. 575. 576.
Kaunitz-Rittberg, Graf, Wenzel, österr. Hof- und Staatskanzler: 98. 233. 242. 258.
Keith, Jakob, preuss. Generalfeldmarschall († 1758): 312.
Keith, Ritter, Jakob Murray, engl. Minister am russ. Hofe: 9—13. 21. 47. 59. 67. 107. 141. 142. 144—146. 149—151. 164. 172. 186. 264. 278. 496. 497.
Keller, Johann Georg Wilhelm von, preuss. Major im Infanterieregiment Hessen-Cassel, Commandant von Leipzig: 260. 261. 314. 601. 602.
Keller, Freiherr, Christoph Dietrich, sachsen-gothaischer Geheimrath und Staatsminister: 529.
Kircheisen, Karl David, preuss. Geh. Kriegsrath, Polizeidirector und Stadtpräsident zu Berlin: 96.
Kittlitz, Christian Friedrich von, preuss. Hauptmann im Infanterieregiment Manteuffel: 190.
Kleefeld, Freiherr, Wenzel Matthias, österr. Generalfeldwachtmeister: 418.
Kleist, Friedrich Wilhelm Gottfried Arnd von, preuss. Oberst, Chef eines Husarenregiments: 152.
Kleist, preuss. Husarenregiment; Chef der voranstehende: 265. 433. 562.
Kleist, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Georg Friedrich von Kleist: 250.
Kleist, Heinrich Werner von, preuss. Oberst im Infanterieregiment Markgraf Heinrich: 269.
*Kleist, Peter Christian (nicht. wie Bd. XVIII, 742: Primislaus Ulrich), preuss. Oberstlieutenant, Flügeladjutant des Königs: 117. 494. 495. 504. 507. 518.
*Kleist, Reimar von, preuss. Major im Leibcarabinierregiment: 624.
Kleist, Adolf Bogislav von, preuss. Lieutenant im Infanterieregiment Manteuffel: 190. 191.
Klinggräffen, Joachim Wilhelm von, preuss. Geh. Kriegsrath, früher Gesandter in Wien: 192.
Klinggräffen, Otto Friedrich von, preuss. Geheimer Kanzlist: 192.
Knobelsdorff, Maximilian von, preuss.

Major im Infanterieregiment Prinz Heinrich (fällt am 17. September 1760): 587. 588.
Knobloch, Karl Gottfried von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 375.
Knobloch, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 414; vergl. 559.
*zu Inn- und Knyphausen, Freiherr, Dodo Heinrich, preuss. Geh. Legationsrath, ausserord. Gesandter und bevollm. Minister zu London: 2. 5. 14. 18. 20. 27. 30. 37. 41. 45. 50. 65. 67. 71. 77. 78. 82. 83. 89. 105. 107. 132. 135. 148. 182. 185. 199. 203. 204. 213. 223. 229. 270. 278. 281. 285. 293. 294. 305. 307. 350. 401. 435. 494. 519. 528. 529. 547. 554. 567.
Köppen, Friedrich Gotthold, preuss. Geh. Rath, Generalkriegszahlmeister: 93. 143. 157. 196. 197. 248. 303. 401. 470. 482. 492. 497. 595.
Kottwitz, Christian Friedrich von, preuss. Oberstlieutenant im Regiment Gensdarmes: 79.
Kováts, Michael von, preuss. Rittmeister im Husarenregiment Kleist: 51. 138.
*Krockow, Hans Kaspar von, preuss. Generalmajor, Chef eines Kürassierregiments (Alt-Krockow): 410. 428. 445. 455. 461. 539. 606.
Alt-Krockow, preuss. Kürassierregiment; Chef der voranstehende: 411.
Krusemarck, Hans Friedrich von, preuss. Oberst und Flügeladjutant, seit 5. Februar 1760 Generalmajor und Generaladjutant des Königs: 96. 136. 561.
Kurtzrock, Freiherr, Theobald Joseph, kaiserl. Reichshofrath, Resident beim niedersächs. Kreise in Hamburg: 153.

L.

*Lacy, Graf, Franz Moritz, österr. Feldmarschalllieutenant und Generalquartiermeister: 226. 329. 337. 358. 364. 376. 389—392. 405. 425. 426. 430—436. 439. 440. 443—445. 451. 462. 469. 476. 482—484. 486—491. 498. 509. 512. 514. 517. 525. 533. 537—540. 542. 543. 545. 548. 550. 568. 577. 600. 601.
Lantingshausen, Jakob Albrecht von, schwed. Generallieutenant: 53. 54. 81. 98. 99.
*Lattorff, Christoph Friedrich von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Garnisonregiments, Commandant von Cosel: 128. 140. 142. 196. 316. 354. 362. 445. 447. 448. 457. 458. 460. 468. 492. 552. 559. 560. 564. 571.
Laudon, Freiherr, Gideon Ernst, österr. Generalfeldzeugmeister, Chef eines Infanterieregiments: 9. 16. 18. 19. 23. 28. 31. 35. 36. 50. 64. 66. 88. 90. 136. 156. 160. 161. 177. 188—193. 206. 224. 226. 236. 237. 240. 246. 248. 259. 260. 270. 272. 286. 302. 310. 315. 319. 321—327. 329. 337—344. 348. 354. 360—364. 366. 368. 370. 373. 375—377. 381—383. 387. 390—396. 399—402. 404. 407. 409. 410. 412—418. 420. 421. 423. 424. 426. 439. 440. 442. 445—451. 455. 456. 458—460. 462. 463. 465—468. 470. 474. 480. 481. 489. 490. 499. 502. 510. 512. 514—516. 518. 525. 527. 528. 535—556. 558. 559. 568. 569. 577. 583.
Laudon, österr. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 456.
Leckow, Joachim Friedrich von, preuss. Generalmajor, Commandeur des Infanterieregiments Kanitz: 251.
*Lefèbvre, Simon Deodat, preuss. Hauptmann im Ingenieurcorps, seit 28. Januar 1760 Major: 230. 255—257. 287—289. 400. 500. 501.
Leibcarabiniers, preuss. Kürassierregiment: 185. 192. 196. 197.
Leibregiment zu Pferd, preuss. Kürassierregiment; Commandeur en chef Generalmajor Rupert Scipio Freiherr von Lentulus: 546.
Lentulus, Freiherr, Rupert Scipio, preuss. Generalmajor, Commandeur en chef des Leibregiments zu Pferd: 428.
*Lichnowsky, Ludwig Ferdinand von, preuss. Major im Infanterieregiment Alt-Braunschweig, seit April 1760 Vicecommandant von Glogau: 299. 346. 371. 394. 398. 401. 457. 469. 499. 524. 528. 551. 552. 568. 570. 576. 579. 581. 582. 585. 586. 593. 597. 598. 601. 604.
von Lilienberg, schwed. Oberst: 127. 589.
*Linden, Christian Bogislav von, preuss.

Oberst im Infanterieregiment Goltz, seit 2. August 1760 Generalmajor und Chef eines Infanterieregiments: 9. 406.
Lindstedt, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Daniel Georg von Lindstedt: 250. 251. 320.
Löwenstein-Wertheim, Prinz, Christian Philipp, österr. Feldmarschalllieutenant, Chef eines Chevauxlégers-Regiments: 237. 244. 549.
Löwenstein, österr. Chevauxlégers-Regiment; Chef der voranstehende: 28. 120. 189—191. 557.
Lossow, Daniel Friedrich von, preuss. Oberstlieutenant im Husarenregiment Rüsch: 247. 569. 586.
Losy, Anton von, österr. Generalmajor: 191.
Lothringen: siehe Stanislaus Lesczynski.
Lubomirsky, Prinz, Kaspar, russ. Generallieutenant: 75.
Ludwig XV., König von Frankreich: 25. 35. 64. 65. 67. 81. 89. 92. 97. 98. 104. 108—110. 157. 180. 181. 193. 199. 205. 208. 219. 222. 242. 257. 292. 293. 309. 372.
Ludwig, Dauphin von Frankreich: 199. 208.
Ludwig, Erbprinz von Hessen-Darmstadt, preuss. Generallieutenant: 136.
*Ludwig Ernst, Prinz von Braunschweig-Wolfenbüttel, Vormund des Prinzen Wilhelm V. von Oranien, Erbstatthalters der Niederlande: 25. 26. 35. 82. 83. 100. 114. 115. 119. 547.
*Luise Dorothea, Herzogin von Sachsen-Gotha, geb. Prinzessin von Sachsen-Meiningen: 38. 103. 105. 107. 110. 147. 227. 326. 348. 529.
Luise Elisabeth, Herzogin von Parma, geb. Prinzessin von Frankreich († 1759): 200. 202.
Luzinsky, Freiherr, Georg, österr. Generalfeldwachtmeister: 185. 198. 207. 551.

M.

Mackenzie, Jakob Stuart, engl. Minister in Turin: 519. 528.
Malachowski, Paul Joseph Malachow von, preuss. Generalmajor, Chef eines Husarenregiments: 251.
*Manteuffel, Heinrich von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 53. 54. 98. 142. 196. 317. 441. 493.
Manteuffel, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 187. 189—191. 241.
Manteuffel, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Paul Anton von Manteuffel: 241.
Maquire, Graf, Johannes, österr. Generalfeldzeugmeister, Commandant von Dresden: 486—488. 498. 509. 510.
Maria, Landgräfin von Hessen-Cassel, Gemahlin des Landgrafen Friedrich II., geb. Prinzessin von Grossbritannien, Tochter Georgs II.: 159.
Maria Amalia, Königin von Spanien, Gemahlin Karls III., geb. Prinzessin von Chur-Sachsen, Tochter Augusts III.: 21. 591.
Maria Antonia, Churprinzessin von Sachsen, geb. Prinzessin von Baiern: 313. 551.
Maria Josepha, Königin von Polen, Churfürstin von Sachsen († 1757): 313.
Maria Josepha, Dauphine von Frankreich, geb. Prinzessin von Sachsen: 64. 88.
Maria Theresia, Römische Kaiserin, Königin von Ungarn und Böhmen: 39. 43. 60. 63—65. 67. 88. 98. 101. 104. 193. 202—204. 206. 208. 214. 220. 221. 227. 232. 242. 257. 293. 342. 409. 417. 440.
Marschall von Biberstein, Freiherr, Ernst Dietrich, österr. Generalfeldmarschall, Chef eines Infanterieregiments: 91.
*Marschall von Schottland, Georg Keith, Gouverneur von Neufchâtel, preuss. Gesandter in Madrid: 26. 30. 83. 95. 165. 168. 173. 435. 449.
Marwitz, Johann Friedrich Adolf von der, preuss. Oberstlieutenant im Regiment Gensdarmes: 225. 316.
Massow, Valentin von, preuss. Kammerpräsident zu Minden und Ravensberg: 153.
Maximilian Joseph, Churfürst von Baiern: 34.
Meinecke, Peter von, preuss. Generalmajor, Chef eines Dragonerregiments: 251.
Michell, Abraham Ludwig, preuss. Le-

gationssecretär, Geschäftsträger in London: 12. 18. 76. 77. 82. 83. 89. 132. 203. 229. 270. 278. 285. 290. 293. 305. 308. 310. 330. 331. 356. 480. 495. 529. 564.
*Mitchell, Andrew, engl. bevollm. Minister am preuss. Hofe: 9. 10. 12. 54. 130—132. 144—146. 149—151. 157. 169. 176. 197. 198. 215. 231. 245. 307. 331. 333. 337. 380. 432. 438. 496. 518. 519. 528. 529. 557.
Möhring, Christian von, preuss. Oberst, Chef eines Husarenregiments: 241.
Möller, Karl Friedrich von, preuss. Oberst der Artillerie: 248.
Monjou, preuss. Freibataillon; Chef und Commandeur Major Johann Wilhelm von Monjou: 326.
*Moritz, Prinz von Anhalt-Dessau, preuss. Generalfeldmarschall, Chef eines Infanterieregiments († 11. April 1760): 269. 286. 310. 311.
Mosel, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Friedrich Wilhelm von Mosel: 189. 191. 397. 559.
Münchhausen, Freiherr, Gerlach Adolf, hannöv. Staatsminister und Kammerpräsident, Mitglied des Geheimen Rathes: 27. 35. 36. 92. 96. 97. 174. 252. 305. 306. 312. 317. 325. 328. 345. 364. 374. 383. 437. 438.
Münchhausen, Freiherr, Philipp Adolf, hannöv. Staatsminister, Chef der deutschen Kanzlei Georgs II. in London: 345.
Münchow, preuss. Infanterieregiment; Chef Generallieutenant Gustav Bogislav von Münchow: 23. 414.
Mustapha III., türk. Sultan: 123. 210—213. 216. 217. 221. 224. 267. 281. 284. 295. 296. 299. 333—336. 349. 350. 352. 353. 417. 442. 444. 566. 567.
du Muy, Graf, Ludwig Nikolaus Victor de Félix, franz. Generallieutenant: 541.

N.

Nadasdy, österr. Husarenregiment; Chef Generalfeldmarschall Graf Franz von Nadasdy: 190.
Nassau-Usingen: siehe Friedrich August.
Nassau-Weilburg: siehe Karl Christian.
Nauendorff (so!), Karl von, österr. Generalmajor: 459. 548. 569. 571. 572.
Newcastle, Herzog, Thomas Pelham, engl. erster Lord des Schatzes: 20. 26. 59. 239. 401.
Nicobolus, Giodorus: 216.
Normann, Karl Ludwig von, preuss. Generalmajor, Chef eines Dragonerregiments: 251.
Normann, preuss. Dragonerregiment; Chef der voranstehende: 411.
Nugent-Westmeath (so!), Graf, Jakob Robert, österr. Oberst (so!) (bei Dresden im Juli 1760 gefangen): 511—514. 516. 518.

O.

*d'O, Bartholomäus, preuss. Oberstlieutenant, Vicecommandant von Glatz: 16. 83. 136. 156. 363. 392. 406. 417. 457. 458. 460.
Obreskow, Alexej, russ. Resident in Konstantinopel: 130. 131. 195. 215. 336.
Oesterreich: siehe Franz I.; Joseph; Maria Theresia.
von Olthoff, schwed. Regierungsrath und Kriegscommissar: 98. 99. 127.
d'Ossun, Peter Paul, Marquis de Brigadier, franz. ausserord. Gesandter am sicil. Hofe, seit 1760 in Madrid: 165. 242.
Osten, Albrecht von der, preuss. Hauptmann beim Feldkriegscommissariat: 247.
Owstien (Augustin), Karl Christoph von, preuss. Major, Commandeur des Husarenregiments Werner: 469.
Oxford, Lord: 228.

P.

Palffy, österr. Kürassierregiment; Chef Generalfeldmarschall Graf Karl Palffy: 189—191.
Parma: siehe Luise Elisabeth; Philipp.
Paulmy, Marquis, Marc-Anton René d'Argenson, französ. Botschafter in Warschau: 392. 419.
Pechlin, Freiherr, Johann, Edler von Löwenbach, holstein-gottorp. Geh. Rath und Hofkanzler († 1757): 141.
Pechlin, Freiherr, Edler von Löwen-

bach, holstein-gottorp. Oberst, Sohn des voranstehenden: 141—144. 146. 149—151. 171. 172. 183. 232. 233. 496. 505.
Peter, russ. Grossfürst, Herzog von Holstein-Gottorp: 140—143. 146. 171. 305. 306. 365. 416. 438.
Petri, Isaak Jakob, preuss. Major im Ingenieurcorps: 251.
Pfuel, Ernst Ludwig von, preuss. Hauptmann im Infanterieregiment Mosel, seit 7. Juni 1760 Major: 397. 398.
Philipp, Infant von Spanien, Herzog von Parma, Piacenza und Guastalla: 178. 181. 440.
Pitt, William, leitender engl. Staatsmann, Staatssecretär für die südlichen Angelegenheiten: 12. 27. 38—40. 43. 45. 46. 50. 59. 61. 63. 70. 76. 82. 129. 145. 146. 204. 220. 221. 228. 239. 244. 252. 254. 290—293. 330. 331. 334. 356. 358. 373. 409. 479. 529.
Platen, Dubislav Friedrich von, preuss. Generallieutenant, Chef des Dragonerregiments Alt-Platen: 247. 250. 251.
Plettenberg, preuss. Dragonerregiment; Chef Generalmajor Friedrich Stephan von Plettenberg: 250.
*Podewils, Graf, Heinrich, preuss. Staats- und Cabinetsminister († 29. Juli 1760): 49. 106. 111. 128. 145. 158. 173. 192. 199. 215. 345. 534—536.
Podewils, Friedrich Wilhelm von, preuss. Major im Dragonerregiment Schorlemer (so!), seit 9. April 1760 Oberstlieutenant: 225. 248. 250. 316.
Polen: siehe Lothringen und Chur-Sachsen.
Pompadour, Marquise, Jeanne: 25. 88. 97. 98. 199. 208.
Porter, Jakob, engl. Gesandter in Konstantinopel: 125. 126. 130. 131. 194. 195. 210—215. 221. 224. 295. 310. 332—334. 337. 349—351. 357. 401. 444.
Potocki, Graf, Starost von Kaniow (Kaniew): 69. 439. 452. 453. 455.
Preis, Joachim Friedrich, schwed. Kanzleirath, ausserordentl. Gesandter im Haag: 36.
Preussen: siehe Charlotte; Elisabeth Christine; Ferdinand; Friedrich Wilhelm I.; Friedrich Wilhelm; Heinrich; Sophie Dorothee Marie; Ulrike.
*Prittwitz, Joachim Bernhard von, preuss. Rittmeister im Husarenregiment Zieten: 387.
Pröck, Ludwig von, preuss. Oberst im Infanterieregiment Prinz Moritz von Anhalt-Dessau: 208.
von Przyiemsky, poln. Oberst: 346. 399.
Putbus, Graf, jedenfalls Friedrich Ulrich, schwed. Oberst, Kriegscommissar: 98. 99. 127.
Puttkammer, preuss. Husarenregiment; Chef Generalmajor Georg Ludwig von Puttkammer († 1759): 250; seit 1759 heisst das Regiment Dingelstedt, siehe dieses.
de Puyzieulx et de Sillery, Marquis, Ludwig Philogen Brulart, früherer französ. Staatssecretär der auswärtigen Angelegenheiten: 97.

Q.

de la Quadra, Ritter, span. Geschäftsträger im Haag: 440.
Queiss, Julius Dietrich von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 247. 251.
Queiss, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 241.
Quintus, preuss. Freibataillon; Chef Major Karl Gottlieb von Quintus Icilius (Guichard): 485. 544.

R.

Rabe, Gottfried, preuss. Lieutenant im Ingenieurcorps: 247.
Racheb Pascha, türk. Grossvezier: 123. 126. 130. 210—213. 215—217. 219. 221. 224. 266. 267. 281. 284. 285. 295—299. 333—336. 349. 350. 352—355. 383. 401. 417. 442. 444. 453. 454. 565—567.
Radziwill, Fürst: 517.
Ramin, Friedrich Ehrentreich von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 148. 247. 251. 339. 361.
Ramin, preuss. Infanterieregiment (früher Kalckstein); Chef der voranstehende: 241.
Rangstädt (Rangstödt), Freiherr, holstein-gottorp. Resident beim niedersächsischen Kreise in Hamburg: 140—142.

Rasumowski, Graf Alexej, russ. Generalfeldmarschall: 10.
Rath, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Oberst Leopold von Rath: 52.
Rebentisch, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Freiherr Johann Karl von Rebentisch: 23.
Regler, Ludwig Wihelm, preuss. Hauptmann im Ingenieurcorps: 225. 247.
Reichenbach, Benjamin Friedrich, früher preuss. Legationsrath in London: 53.
*Reichman, Johann Nikolaus von, preuss. Oberstlieutenant, Vicecommandant von Magdeburg: 99. 552. 589.
*Reimer, Benjamin, preuss. Resident in Danzig: 52. 75. 78. 163. 182. 234. 235. 248. 263. 271. 289. 301. 311. 320. 341. 489.
Reischach, Freiherr, Thaddäus, österr. Geh. Rath, ausserord. Gesandter und bevollm. Minister im Haag: 151. 155. 168. 242. 245. 257. 258. 279. 373. 374. 440.
von Retzow, preuss. Hauptmann: 120. 121.
*Rexin, Karl Adolf von, preuss. Geh. Commerzienrath und Geschäftsträger, Emissär in der Türkei: eigentlich Gottfried Fabian Haude: 53. 129—132. 135. 147. 149. 195. 210—213. 215. 218. 219. 221. 223. 266. 267. 275. 284. 295. 299. 337. 356. 357. 383. 393. 412. 439. 448. 455. 564. 567.
Ried, Freiherr, Joseph, österr. Generalfeldwachtmeister: 50. 137. 178. 504. 537—540.
*Rochow, Hans Friedrich von, preuss. Generallieutenant, Commandant von Berlin: 8. 98. 113. 156. 593. 597.
Röell, Christoph Moritz von, preuss. Major im Husarenregiment Kleist, seit 8. März 1760 Oberstlieutenant: 31. 56. 265. 276.
Römischer Kaiser: siehe Franz I.
Rosen, Freiherr, Karl Gustav, preuss. Oberst im Infanterieregiment Fouqué: 251. 465.
Rothenburg, Samuel Gottlieb von, preuss. Kammerpräsident zu Küstrin: 181. 182. 386.
de Rouillé, Anton Ludwig, Graf de Jouy, früherer franz. Staatssecretär des Auswärtigen: 55. 63. 67. 97. 157. 242. 243. 245.
Rüsch, preuss. Husarenregiment; Chef Generalmajor Freiherr Johann Theodor von Rüsch: 80. 240. 241.
Rumänzow, Graf, Peter, russ. Generallieutenant: 75. 77. 89.
Russland: siehe Elisabeth; Iwan; Peter.

S.

Sabatky, Isaak, jüd. Kaufmann in Frankfurt a. O.: 308. 324. 349. 476.
(Chur-) Sachsen: siehe August III.; Maria Amalia; Maria Antonia; Maria Josepha; Maria Josepha; Xaver.
Sachsen-Gotha: siehe Friedrich III.; Luise Dorothea.
Sackow, Joseph von, preuss. Lieutenant im Dragonerregiment Baireuth: 191.
Saint-Germain, Graf, Claudius Ludwig, Marschall von Frankreich: 23. 424. 499.
Saint-Germain, Graf, Abenteurer: 25. 193. 198—202. 219. 239. 245. 246. 277. 280. 309. 329. 356.
Saint-Séverin, Graf, Alfons Maria Ludwig d'Arragon, franz. Staatssecretär († 1757): 35.
Saldern, Friedrich Christoph von, preuss. Generalmajor, Chef des Grenadierbataillons Saldern: 250.
Salenmon, Constantin Nathanael von, Oberstlieutenant, Chef und Commandeur eines Freibataillons: 403. 405.
Sapieha, Prinz: 346. 399.
Sappel, Jäger: 375.
Sardinien und Savoyen: siehe Karl Emanuel.
Sass, Freiherr, Gerhard Alexander, preuss. Oberstlieutenant, Commandant von Brieg: 128. 196. 315. 457. 552.
Schachowskoi, Fürst, russ. ausserordentl. Gesandter in Konstantinopel: 195. 336. 383.
*Schenckendorff, Balthasar Rudolf von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 19. 207. 251. 269. 363. 431. 465. 518.
Schenckendorff, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 235. 241. 247.
Schickler, Johann Jakob, Kaufmann in Berlin: 401. 412. 444. 497.
Schimmelmann, Geh. Rath: 262. 313.

Schimmelmeyer, preuss. Courier: 442. 444.
*Schlabrendorff, Freiherr, Ernst Wilhelm, dirigirender Minister in Schlesien: 2. 52. 68. 75. 76. 147. 157. 175. 223. 275. 326. 337. 343. 454. 462. 482. 505. 521. 527. 528. 540. 541. 547. 555. 567. 568. 574. 604.
Schlott, Balthasar Jakob, preuss. Lieutenant im Ingenieurcorps: 247. 422.
Schmettau, Graf, Karl Christoph, preuss. Generallieutenant, früherer Commandant von Dresden: 497. 498.
*Schmettau, Johann Ernst von, preuss. Generalmajor, Chef eines Kürassierregiments: 7. 16. 18. 19. 51. 70. 80. 84. 134. 148. 149. 156. 163. 171. 177. 180. 247. 251. 269. 274. 360. 363. 364. 389.
Schmettau, preuss. Kürassierregiment (früher Gessler), Chef der voranstehende: 116. 250.
Schorlemer, Ludwig Wilhelm von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Dragonerregiments: 247.
Schorlemer, preuss. Dragonerregiment; Chef der voranstehende: 250. 433. 562.
Schuwalow, Graf, Peter, russ. Generalfeldzeugmeister, Generaladjutant und Senator: 10—12. 21. 142—144. 146. 171. 172. 232. 233.
Schwachheim, Peter von, österr. Hofrath, Internuntius in Konstantinopel: 210. 336. 383.
Schwartz, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Major Karl August von Schwartz: 250.
Schweden: siehe Adolf Friedrich; Ulrike.
Schwerin, Friedrich Albert von, Oberstlieutenant im Regiment Gensdarmes: 389. 428.
Schwerin, Graf, Friedrich Wilhelm Karl, preuss. Hauptmann, Flügeladjutant des Königs: 186. 194.
Schwerin, Freiherr, Jakob Philipp, schwed. Regierungsrath: 522. 533.
Serbelloni, Graf, Johann Baptista, österr. Generalfeldmarschall, Chef eines Husarenregiments: 168.
Seydlitz, preuss. Kürassierregiment; Chef Generallieutenant Friedrich Wilhelm von Seydlitz: 241. 546.
Sievert, preuss. Rendant bei der Feldkriegskasse in Sachsen: 251.
Skrodski, preuss. Courier nach der Türkei: 216. 284. 285. 295. 296. 298. 299. 335. 442.
van Slingelandt, Generalsteuereinnehmer der Provinz Holland: 71.
Soltykow (Saltykow), Graf, Peter, russ. Generalfeldmarschall: 91. 139. 264. 289. 311. 328. 341. 364. 365. 368. 376. 381. 550. 557. 598.
Sophie Dorothee Marie, Markgräfin von Schwedt, Gemahlin des Markgrafen Friedrich Wilhelm, Schwester König Friedrichs II.: 134. 196.
Soubise, Prinz, Karl, Herzog von Rohan-Rohan, Marschall von Frankreich: 64. 89. 97. 107. 118. 119.
Spaen, Freiherr, Johann Heinrich Friedrich, preuss. Generalmajor, Chef eines Kürassierregiments: 250. 251.
Spanien und Sicilien: siehe Ferdinand VI.; Karl III.; Maria Amalia; Philipp.
Splitgerber, David, Bankier in Berlin: 216. 497.
Spörcken, Freiherr, August Friedrich, hannöv. General der Infanterie: 424.
*Stanislaus Lesczynski, König von Polen, Herzog von Lothringen: 82. 83. 88. 164. 165.
Starhemberg, Graf, Georg Adam, Reichshofrath, österr. Botschafter in Paris: 520.
Stechow, preuss. Grenadierbataillon; Commandeur Oberstlieutenant Jost Friedrich Ludwig von Stechow: 546.
Steinberg, Georg Friedrich von, hannöv. Geh. Kammerrath, ausserordentl. Gesandter in Kopenhagen: 305. 311. 364. 374.
Sternickel, chursächs. Legationssecretär in Berlin: 49.
Stojenthin, Ernst Bogislav von, preuss. Lieutenant im Infanterieregiment Manteuffel: 191.
Stolberg-Gedern, Prinz, Christian Karl, Reichsgeneralfeldmarschalllieutenant: 424. 426.
Stormont, Viscount, David, engl. ausserord. Gesandter und bevollm. Minister in Warschau: 122. 223. 224. 275. 326.
Alt-Stutterheim, preuss. Infanterieregiment; Chef Generalmajor Johann Friedrich von Stutterheim: 241.
*Stutterheim (Jung-Stutterheim), Otto

Ludwig von, preuss. Generalmajor und Chef des Infanterieregiments Jung-Stutterheim: 53. 54. 251. 317. 320. 339. 340. 342. 361. 444. 577. 582. 584. 593. 595—599. 603. 607.
Jung-Stutterheim, preuss. Infanterieregiment (früher Bornstedt); Chef der voranstehende: 126. 241.
Sulkowsky, Fürst, Alexander Joseph, früher poln. Minister und General: 299. 346. 369. 394. 439.
Sulkowsky, Prinz, Franz, russ. Generalmajor, Sohn des voranstehenden: 369.
van Swart, holl. Gesandter in Petersburg: 30. 328. 341.
Alt-Sydow, preuss. Garnisonregiment; Chef Oberst (so!) Hans Sigismund von Sydow: 128. 241.
Jung-Sydow, preuss. Garnisonregiment; Chef Generalmajor (so!) Gustav Adolf von Sydow: 160. 241. 502.

T.

*Tauentzien, Bogislav Friedrich von, preuss. Generalmajor, Commandant von Breslau, seit 19. August 1760 Generallieutenant: 341. 456. 457. 469—471. 492. 552. 564. 568. 579. 582. 591.
de Tencin, Franz, Grossmeister des Malteserordens: 145.
Thadden, Georg Reinhold von, preuss. Oberst im Infanterieregiment Diericke: 173. 174. 247. 251. 269. 571.
Thiele, Friedrich Wilhelm von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 251.
Thiele, preuss. Infanterieregiment (früher Ramin), Chef der voranstehende: 241.
Thiele, Georg Friedrich von, preuss. Major im Infanterieregiment Prinz Heinrich: 587. 588.
Thurot, Franz, franz. Seecapitän: 185.
Titley, Ritter, Walter, engl. ausserord. Gesandter in Kopenhagen: 311.
Tottleben, Graf, Gottlob Heinrich, russ. Generalmajor: 75. 128. 136. 139. 170. 260. 308. 386. 418. 481. 597. 605. 606.
*Treskow, Joachim Christian von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments, Commandant von Neisse: 140. 160. 255—257. 287—289. 316. 321. 358. 387. 406. 415. 457. 460. 464. 482. 492. 500. 523. 552. 559. 563.
Treskow, preuss. Infanterieregiment; Chef der voranstehende: 96.
Treskow, Johann Ludwig von, preuss. Oberst im Leibcarabinierregiment: 185. 192.
Treubluth, Georg, Perrückenmacher in Berlin: 96. 112.
Tschernischew (Czernitcheff), Graf, Iwan, russ. Generallieutenant: 544. 548—550. 556. 577. 581. 605. 606.
Türkei: siehe Mustapha III.

U.

*Ulrike (Luise Ulrike), Königin von Schweden, geb. Prinzessin von Preussen, Schwester König Friedrichs II.: 522. 557.
Usingen: siehe Nassau-Usingen.

V.

*Vela, Franz von, österr. Generalfeldwachtmeister: 624.
Verelst, Dietrich Hubert, holländ. ausserordentl. Gesandter und bevollm. Minister in Berlin: 35.
Vergennes, Graf, Karl Gravier, französ. Botschafter in Konstantinopel: 336.
*Viereck, Cuno Hans von, preuss. Geh. Legationsrath, bevollm. Minister in Kopenhagen (abberufen im Februar 1760): 26. 306. 311. 312.
de la Ville, Johann Ignatius, Abbé, erster Secretär im franz. Ministerium der auswärtigen Angelegenheiten: 63.
de la Villette, Marquise, Maria Clara, Gemahlin des Herzogs von Bolingbroke, († 1750): 154.
Voltaire, Franz Arouet de, franz. Schriftsteller: 41. 101. 102. 145. 147. 154. 184. 202. 219. 231. 285. 340. 437. 461. 530; vergl. 295.

W.

Wall, Don Ricardo, span. Generallieutenant und Staatsrath, Staatssecretär der auswärtigen Angelegenheiten: 21. 29. 242.
Walpole, Robert, Graf von Oxford, engl. Staatsmann († 1745): 228.
Wangenheim, Friedrich Nikolaus von, preuss. Generalmajor, Commandeur des Infanterieregiments Gablentz: 251.

*Wedell, Karl Heinrich von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 272. 508. 531. 546.
von Weiss, österr. Rittmeister im Chevauxlégers-Regiment Löwenstein: 191.
*Werner, Hans Paul von, preuss. Generalmajor, Chef eines Husarenregiments: 133. 247. 251. 575. 587. 591. 594—600. 603.
Werner, preuss. Husarenregiment; Chef der voranstehende: 189. 250. 469. 575.
*Wied zu Neuwied, Reichsgraf, Franz Karl Ludwig, preuss. Generallieutenant, Chef eines Infanterieregiments: 588. 603.
Wildenheim, Christoph Sigismund von, preuss. Lieutenant im Kürassierregiment Schmettau: 116.
Wilhelm VIII., Landgraf von Hessen-Cassel († 31. Januar 1760): 43. 45. 53. 62. 63. 67. 72. 73. 90. 281.
Wilhelm, Erbprinz von Hessen-Cassel, Graf von Hanau, ältester Sohn des Landgrafen Friedrich II.: 159.
Witte, Postmeister zu Stolp: 78.
Wolffersdorff, Johann Reichard von, österr. Feldmarschalllieutenant: 459. 463. 465.
Woronzow, Graf, Michael, russ. Grosskanzler: 10. 11. 47. 141.
Wrangel, Freiherr, Erich, Anhänger der schwed. Hofpartei († 5. Januar 1760): 81. 142.
Württemberg: siehe Friedrich Eugen; Karl Eugen.
Wunsch, preuss. Freiregiment; Chef Generalmajor Johann Jakob von Wunsch: 250. 485. 511.
Wuthenow, Johann von, preuss. Rittmeister im Husarenregiment Möhring, seit 20. August 1760 Major: 485.
*Wylich, Freiherr, Friedrich, preuss. Generalmajor: 30. 47. 134. 159. 329.
Wyse, Irländer, in österreichischen Diensten: 558.

X.

Xaver, chursächs. Prinz, zweiter Sohn Augusts III., franz. Generallieutenant: 451. 499. 584.

Y.

Yorke, Joseph, engl. Generalmajor, ausserord. Gesandter und bevollm. Minister im Haag: 13. 15. 25. 26. 61. 71. 77. 100. 115. 117. 118. 145. 151. 157. 170. 178. 180. 181. 185. 188. 193. 198—204. 219. 221. 222. 231. 239. 258. 259. 273. 277. 279. 280. 290. 292. 330. 332. 336. 372. 408. 409. 494.

Z.

Zastrow, Karl Anton Leopold von, preuss. Generalmajor, Commandant von Schweidnitz: 339. 361. 402. 406. 413. 452. 457—459. 466. 468. 482. 492. 502. 552. 572. 580.
von Zedtwitz, österr. Officier: 8.
Zeilenberg, Joseph Teuffel von, preuss. Major im Husarenregiment Möhring: 485.
*Zieten, Joachim Hans von, preuss. Generallieutenant, Chef eines Husarenregiments, seit 15. August 1760 General der Kavallerie: 241. 247. 484. 498. 512. 546. 588.
Zieten, preuss. Husarenregiment; Chef der voranstehende: 391. 400. 411. 485. 531. 545. 588.
Ziethen (sol), Christian Wilhelm von, preuss. Generalmajor, Chef eines Infanterieregiments: 251. 341. 363. 457—459. 464—466. 469. 471. 475.
Ziethen, preuss. Infanterieregiment, (früher Bredow); Chef der voranstehende: 241. 586.
*Zinnow, Johann Christoph, preuss. Geh. Finanzrath, Mitglied des preuss. Feldkriegsdirectoriums in Sachsen: 238. 249. 251. 261. 370. 473.
Zitzewitz, Peter Christoph von, preuss. Hauptmann im Infanterieregiment Manteuffel: 190.
Zweibrücken-Birkenfeld, Prinz, Friedrich Michael, kaiserl., churpfälz. und des oberrhein. Kreises Feldmarschall, Commandeur der Reichs-Executionsarmee: 236. 344. 391.

VERZEICHNISS DER CORRESPONDENTEN.[1]

A.

August Wilhelm, Herzog von Braunschweig-Bevern: Nr. 11868. 11886. 11961. 12361.

B.

Benoît: Nr. 11751. 11805. 11881. 11959. 12015. 12043. 12066. 12085. 12136. 12197. 12212. 12281.

Bielfeld: Nr. 11911. 11970.

C.

Czettritz: Nr. 11835.

D.

Departement der auswärtigen Affairen: Nr. 11913.

Dingelstedt: Nr. 11901.

E.

Edelsheim: Nr. 11846. 11946. 12068. 12285.

Eichel: Nr. 10752. 12184.

F.

Ferdinand, preuss. Prinz: Nr. 11735. 11810. 12035. 12296.

Ferdinand, Prinz von Braunschweig-Wolfenbüttel: Nr. 11734. 11738. 11743. 11745. 11757. 11766. 11776. 11786. 11794. 11799. 11826. 11833. 11849. 11858. 11873. 11887. 11894. 11898. 11905. 11918. 11927. 11933. 11949. 11960. 11966. 11978. 11981. 11989. 12007. 12009. 12014. 12022. 12039. 12057. 12095. 12119. 12128. 12135. 12149. 12173. 12209. 12221. 12231. 12246. 12250. 12258. 12275. 12290. 12309. 12318. 12328. 12366.

Finckenstein, Graf Finck von, Karl Wilhelm: Nr. 11732. 11740. 11744. 11750. 11760. 11764. 11771. 11780. 11784. 11787. 11789. 11792. 11793. 11796. 11802. 11809. 11812. 11816. 11823. 11830. 11831. 11836. 11837. 11842. 11848. 11863. 11867. 11879. 11883. 11884. 11888. 11896. 11915. 11922. 11924. 11926. 11935. 11938. 11952. 11953. 11958. 11977. 12005. 12016. 12017. 12021. 12024. 12033. 12034. 12045. 12051. 12056. 12062. 12065. 12069. 12083. 12101. 12104. 12107. 12112. 12123. 12124. 12138. 12145. 12158. 12164. 12165. 12172. 12174. 12179. 12181. 12183. 12195. 12196. 12203. 12213. 12217. 12219. 12223. 12230. 12239. 12247. 12248. 12253. 12256. 12257. 12268. 12271—12273. 12276. 12280. 12284. 12287. 12291. 12292. 12294. 12300—12302. 12306. 12322. 12323. 12326. 12340. 12371.

Forcade: Nr. 11991.

[1] Vornamen und Titel der mit Familiennamen hier angeführten Correspondenten vergl. im Personenverzeichniss.

Fouqué: Nr. 11748. 11753. 11756. 11765. 11772. 11783. 11791. 11813. 11818. 11824. 11825. 11864. 11866. 11870. 11882. 11909. 11920. 11948. 11972. 11975. 11983. 11986. 11993. 11998. 12008. 12010. 12013. 12026. 12049. 12058. 12060. 12073. 12078. 12089. 12094. 12099. 12114. 12116. 12122. 12132. 12134. 12141. 12143. 12152. 12160. 12169. 12186. 12190. 12204. 12210.
Friedrich II., Landgraf von Hessen-Cassel: Nr. 11811. 11929.
Friedrich Eugen, Prinz von Württemberg: Nr. 12382. 12385.
Froullay: Nr. 11845.

G.

Georg II., König von Grossbritannien: Nr. 12093. 12313.
Götzen: Nr. 11982.
Goltz, Freiherr, Karl Christoph von der: Nr. 11736. 11747. 11761. 11855. 11875. 11892. 11912. 11917. 11930. 11931. 11937. 11962. 11964. 11995. 12011. 12054. 12332. 12345. 12351. 12354. 12356. 12360. 12364. 12368. 12376. 12378. 12380. 12383. 12387. 12389. 12393. 12396.
Grant: Nr. 12029. 12260.
Günderrode: Nr. 11869.

H.

Hacke: Nr. 11865.
Heinrich, preuss. Prinz, Bruder des Königs: Nr. 11731. 11737. 11739. 11767. 11778. 11829. 11854. 11857. 11878. 11893. 11897. 11910. 11914. 11925. 11971. 11973. 11976. 11979. 11985. 11988. 11999. 12002. 12003. 12025. 12031. 12035. 12044. 12046. 12050. 12055. 12059. 12061. 12064. 12067. 12070. 12076. 12077. 12079. 12080. 12082. 12086. 12087. 12092. 12096. 12098. 12100. 12102. 12106. 12108. 12113. 12115. 12118. 12121. 12126. 12127. 12130. 12131. 12133. 12137. 12142. 12144. 12146. 12148. 12150. 12159. 12163. 12166. 12170. 12176. 12177. 12185. 12189. 12205. 12216. 12220. 12232. 12234. 12240. 12241. 12243. 12245. 12249. 12259. 12267. 12279. 12283. 12286. 12293. 12299. 12303. 12305. 12308. 12310. 12324. 12327. 12342. 12343. 12347. 12350. 12363. 12369. 12374. 12394.
Hellen: Nr. 11742. 11746. 11758. 11770. 11785. 11808. 11815. 11822. 11834. 11839. 11852. 11856. 11874. 11885. 11891. 11907. 11921. 11932. 11936. 11945. 11951. 11957. 11968. 11984. 11997. 12012. 12019. 12048. 12109. 12111. 12154. 12198. 12282. 12316.
Holstein-Gottorp, Prinz, Georg Ludwig: Nr. 12103. 12120. 12129. 12156. 12244. 12254. 12265. 12270.
Hülsen: Nr. 12151. 12178. 12188. 12193. 12226. 12228. 12233. 12235. 12242. 12298. 12319. 12329. 12334. 12358. 12367. 12390.

I.

„Idées“ u. s. w.: siehe unten.
Instructionen: siehe unten.

K.

Karl, Markgraf: Nr. 11980.
Karl, regierender Herzog von Braunschweig-Wolfenbüttel: Nr. 11773. 11838. 11850.
Karl Georg Leberecht, Fürst von Anhalt-Köthen: Nr. 11871.
Karl Wilhelm Ferdinand, Erbprinz von Braunschweig-Wolfenbüttel: Nr. 11817. 11851.
Kleist, Peter Christian von: Nr. 11790. 12269. 12278. 12297.
Kleist, Reimar von: Nr. 11941.
Knyphausen: Nr. 11733. 11741. 11754. 11759. 11768. 11769. 11774. 11777. 11798. 11800. 11807. 11814. 11821. 11840. 11862. 11880. 11890. 11904. 11923. 11928. 11939. 11944. 11947. 11955. 11965. 11969. 11990. 12001. 12006. 12020. 12023. 12032. 12041. 12047. 12071. 12091. 12110. 12125. 12139. 12155. 12171. 12175. 12207. 12238. 12255. 12336. (vergl. 11752.)
Krockow: Nr. 12157. 12162. 12167. 12194. 12200.

L.

Lacy: Nr. 12321.
Lattorff: Nr. 11876. 11919. 11940. 12040. 12053. 12097. 12153. 12161. 12262. 12373. 12392.

Lefèbvre: Nr. 12028.
Lichnowsky: Nr. 12037. 12224. 12307. 12311. 12312. 12325. 12331. 12333. 12335. 12341. 12352.
Linden: Nr. 11762. 12182. 12187.
Ludwig Ernst, Prinz von Braunschweig-Wolfenbüttel: Nr. 11996.
Luise Dorothea, Herzogin von Sachsen-Gotha: Nr. 11775. 11841. 11889. 11900. 11906. 11943. 11956. 11963.

M.

Manteuffel, Heinrich von: Nr. 11788.
Marschall von Schottland: Nr. 11763. 11782. 11797. 11903. 12074. 12084. 12117. 12208. 12375.
Mitchell: Nr. 11755. 11827. 11843. 11844. 11942. 11950. 12018. 12105. 12180. 12295. 12353.
Moritz, Prinz von Anhalt-Dessau: Nr. 11872.

O.

d'O: Nr. 11781.

P.

Podewils, Graf, Heinrich: Nr. 11837.

R.

Reichman: Nr. 11916. 12365. 12377.
Reimer: Nr. 11902.
Relationen: siehe unten.
Rexin: Nr. 11859. 11954. 12036. 12072. 12088. 12090. 12201. 12202. 12339.
Rochow: Nr. 12320.

S.

Schenckendorff: Nr. 11749.
Schlabrendorff: Nr. 11877. 11899. 11992. 12030. 12042. 12199. 12206. 12214. 12225. 12227. 12251. 12264. 12277. 12288. 12289. 12304. 12315. 12330. 12346.
Schmettau, Johann Ernst von: Nr. 12038.
Stanislaus, König von Polen, Herzog von Lothringen: Nr. 11820.
Jung-Stutterheim: Nr. 11819. 11860. 11987. 12000. 12252. 12338. 12357. 12395.

T.

Tauentzien: Nr. 11861. 12081. 12263. 12266. 12344. 12349. 12355. 12384.
Treskow, Johann Christian von: Nr. 11967. 11994. 12027. 12140. 12168. 12211. 12237. 12261. 12337. 12379. 12391.

U.

Ulrike, Königin von Schweden: Nr. 12063. 12372.

V.

Vela: Nr. 11779.

W.

Wedell: Nr. 11795. 11803. 11806.
Werner: Nr. 12381.
Wied: Nr. 12388.
Wylich: Nr. 11804. 11832. 11895. 11908. 12004.

Z.

Zastrow: Nr. 12075. 12147. 12191. 12215. 12218. 12222. 12236. 12359. 12362. 12386.
Zieten, Joachim Hans von: Nr. 12348.
Zinnow: Nr. 12052. 12229.

Instructionen: für Edelsheim Nr. 11846; für den Prinzen von Holstein-Gottorp Nr. 12244; für Hülsen Nr. 12151. 12228; für Krockow Nr. 12157; für Lichnowsky Nr. 12037.

Relationen: Nr. 11853. 11934. 12192. 12274. 12314. 12317. 12370; vergl. Nr. 12257.

Idées pour la paix: Nr. 11801.
Réflexions: Nr. 11828.
Idée sur les projets de l'ennemi et sur nos opérations: Nr. 11974.
Note: Nr. 11847.

SACHREGISTER.

ANHALT-DESSAU. Der König verspricht, bei einem künftigen Friedenscongress der Angelegenheiten des Prinzen Moritz von Anhalt-Dessau sich anzunehmen 137. 138. — Tod des Prinzen Moritz (11. April 1760) 269; Beileidsschreiben des Königs an den Prinzen Dietrich 269.

ANHALT-KÖTHEN. Lieferungen in Anhalt-Köthen für die preussische Armee; der König kann den Fürsten davon nicht befreien 136. 137.

BAIERN. Gedanke an eine künftige Entschädigung Oesterreichs durch bairisches Gebiet, als Entgelt für Oesterreichs Abtretungen in den Niederlanden 34. 39. 40. 65.

BAIREUTH. Der Herzog und die Herzogin von Braunschweig verwenden sich beim König für eine an den baireuthischen Minister Ellrodt zu verleihende Auszeichnung 252.

BRAUNSCHWEIG. Herzog Karl von Braunschweig als treuer und eifriger Bundesgenosse Preussens 6. 20. 37. 99. vergl. 32. 33; will protestantische Ungarn, die sich in preussischer Kriegsgefangenschaft befinden, für die verbündete Armee anwerben 99. — Der Erbprinz von Braunschweig im Lager des Königs bei Freiberg 5. 12. 14. 15. 24. 32. — Zuneigung des Königs für den Erbprinzen; anerkennendes Urtheil über ihn 24. 32. 79. 80. 89. 99. 157. — Vergl. auch unter Baireuth; England-Hannover; Holland.

DÄNEMARK. Der preussische Gesandte Viereck wird auf sein Ansuchen aus Kopenhagen abberufen 26; Borcke zum Gesandten in Kopenhagen ernannt 52. 53.

Spannung zwischen Dänemark und Russland wegen der holsteinischen Besitzungen 305. 306. 311. 312. 364. 365. 416. — König Friedrich will Dänemark lieber als Russland im Besitz von Holstein wissen 365; vergl. 306. — Dänemark bietet dem Könige Unterstützungen zur See und zu Lande an, um die Russen aus Ostpreussen zu vertreiben 305—308. 311. 312. 316—318. 320. 322. 325. 328. 339. 342. 343. 345. 352. 358. 364. 365. 374. 375. 382. 396. 416. 437. 438. — Eröffnungen des dänischen Ministers Bernstorff gegen den hannöverischen Gesandten Steinberg; werden durch den Minister Münchhausen dem Könige vermittelt 305. 306. — Der König ist den Anerbietungen geneigt, er fordert kräftige Unterstützung gegen Russen und Schweden und bietet seinerseits Subsidienzahlung an 305—308. 311. 312. 317. 318. 322. 325. 328. 339. 365. 382. — England ist gleichfalls bereit an Dänemark Subsidien zu bewilligen 374. — Nachricht, dass die dänischen Truppen in Norwegen Befehl erhalten haben, sich marschbereit zu halten 342. — Der König hofft durch die Hülfe der Dänen aus seiner misslichen Lage

befreit zu werden 305—308. 316. 320. 339. 340. 343. 352. 374. 375; hat kein grosses Zutrauen zu der Entschlossenheit des dänischen Hofes 311. 322. 325. 339. 358. 396. 416. 437. — Die Unterhandlungen mit Dänemark werden als aussichtslos fallen gelassen 437. 438.

ENGLAND-HANNOVER. Prinz Ferdinand von Braunschweig als Oberbefehlshaber des verbündeten Heeres, seine Unternehmungen gegen die Franzosen; Rathschläge König Friedrichs für die Operationen des Prinzen, gegenseitige Vereinbarungen u. dgl.: 6. 8. 13—15. 23. 24. 31. 32. 42. 48. 55. 56. 60—62. 84—86. 91. 94. 95. 102. 103. 120. 121. 138. 152. 153. 157. 161. 166. 175—177. 184. 185. 189. 195. 207. 208. 224. 229. 237. 240. 241. 243. 244. 246. 253. 265. 268—271. 274. 281—283. 318. 325. 332. 357—360. 366. 367. 370. 373. 376—380. 383—385. 387. 388. 391. 393. 394. 403. 404. 424. 444. 451. 484. 498. 499. 510. 525. 541. 550. 551. 559. 572. 574. 576. 584—586. — Feldzugsplan des Prinzen Ferdinand 175. 176. — Die Engländer haben für den Feldzug von 1760 eine stärkere Armee aufgestellt als in den früheren Jahren 195; weitere Verstärkung der Armee um 6000 Mann 356. 358. — Einnahme von Dillenburg durch Prinz Ferdinand 23. — General Gilsa wirft die Franzosen bei Fulda zurück 207. — Unglückliches Gefecht des Erbprinzen von Braunschweig bei Corbach (10. Juli) 498. 499. — Der Erbprinz siegt bei Emsdorf über ein Detachement Broglies (16. Juli) 510. 525. — Sieg des Prinzen Ferdinand bei Warburg (31. Juli) 541. — Die Franzosen ziehen sich vor dem Erbprinzen von Warburg auf Cassel zurück (22. August) 572—574, dringen aber wieder vor 575. 576. — Der Erbprinz gegen den Herzog von Württemberg detachirt 572. 573. — Vergl. auch unter Frankreich.

Preussische Officiere erheben Contributionen in Gebieten, welche Prinz Ferdinand für die Bedürfnisse seiner Armee in Anspruch nimmt; König Friedrich fügt sich dem Einspruch des Prinzen 120. 121. 138. 384; vergl. auch unter Preussen. — Prinz Ferdinand lässt auf Wunsch des Königs Beamte in Reichsgebieten als Geiseln aufheben: als Repressalie gegen die Wegschleppung preussischer Beamter im J. 1759 8. 85. 86; vergl. auch Oesterreich und Römisches Reich. — König Friedrich lehnt das Gesuch des Prinzen Ferdinand ab, seinen Flügeladjutanten Major von Bülow zum Obersten zu ernennen 300. 301. 384. — Der hessische Ingenieurhauptmann Bauer von der Armee Prinz Ferdinands will in preussische Dienste übertreten 8. 9. 24. — Der König empfiehlt dem Prinzen den Irländer Wyse 558. — Werbungen des Herzogs Karl von Braunschweig für das verbündete Heer unter den kriegsgefangenen Ungarn in Magdeburg 99. 114.

Der Erbprinz von Braunschweig ist zur Unterstützung des Königs mit einem Detachement des verbündeten Heeres nach der Gegend von Chemnitz marschirt; Prinz Ferdinand drängt den König, dieses Corps zurückzusenden 1—3. 5. 12. 15. 18. 24. 28. 31—33. 36. 42. 43. 48. 55. 62. 63. 66; vergl. 384. — Der Erbprinz im Lager des Königs bei Freiberg, nimmt Kenntniss von der Situation des Königs 2. 12. 14. 15. 24. 85. 95. 152. — Das Corps des Erbprinzen kehrt zur Armee des Prinzen Ferdinand zurück 72. 74. 85. 94. 95. — Urtheile Friedrichs über die militärische Befähigung des Erbprinzen 24. 32. 79. 80. 89. 99. 157. Der König rechnet auf eine wirksame Unterstützung des Prinzen Ferdinand in der Gegend von Leipzig, besonders zur Abwehr der Reichsarmee; der Prinz macht Schwierigkeiten 166. 176. 184. 189. 195. 220. 229. 232. 233. 237. 239—241. 243. 244. 246. 252—254. 265. 268. 270; vergl. 385. — Prinz Ferdinand hält durch seine Operationen die Reichsarmee in Schach 325. 383. 387. 388. 391. 394. — Daun befürchtet einen Einfall des Prinzen Ferdinand im Verein mit dem Prinzen Heinrich in Böhmen 370. 371. 373. 376. 377. — Prinz Ferdinand beabsichtigt die Bildung eines Corps aus Truppen seiner Armee und braunschweigischen und hannöverischen Milizen, zur Deckung von Mansfeld und Halberstadt 403. — Der Prinz wird gebeten, den General Hülsen gegen den Angriff der Württemberger zu unterstützen 550. 551. 559. 586.

König Friedrich ist genöthigt, die beiden preussischen Dragonerregimenter, welche sich bei dem verbündeten Heere befinden, zurückzufordern; Prinz Ferdinand glaubt diese Regimenter nicht entbehren zu können 103. 161. 184. 268. 269. 278. 281—284. 318. 326. 331. 332. 357—359. 365—367. 378—381. 384. 385. 388—390. 392—394. 400. 410. 411. 422. 423. 479. — Vorstellungen des Königs in England wegen dieser Angelegenheit 282—284. 357. 359. 422. 423. 479.

Englisch-französischer See- und Colonialkrieg 185. 239. 356. 427. 479. 480. 484. 522. — Sieg des englischen Capitäns Elliot über den Franzosen Thurot bei der Insel Man am 28. Februar 1760 185. — Erfolge der Engländer in Ostindien: Seesieg bei Pondichéry am 10. September 1759 427; entscheidender Sieg bei Pondichéry am 22. Januar 1760 522. — Die Engländer erleiden eine Niederlage vor Quebec 479. 480; Sieg der englischen Flotte bei Quebec am 15. Mai 1760 484. — Der König theilt in einem Schreiben Georg II. den Sieg von Liegnitz mit und beglückwünscht ihn wegen der Erfolge der englischen Waffen 544. 545, vergl. 547.

König Friedrich hofft, dass England einen Sonderfrieden mit Frankreich, und zwar unter Einbeziehung Preussens, schliessen wird; er ist bemüht, das englische Ministerium hierfür zu gewinnen 4. 12. 19—21. 25. 26. 33—41. 43—48. 50. 61. 70—72. 88. 92. 101. 113. 115. 129. 135. 165. 171. 172. 195. 207. 208. 220—222. 227. 229. 239. 240. 243. 246. 253; vergl. im Einzelnen unter Frankreich. — General Yorke wirkt im Sinne eines Sonderfriedens im Haag; tritt dabei energisch für das Interesse des Königs von Preussen ein 13. 15. 25. 26. 61. 71. 77. 100. 115. 117. 118. 120. 144. 145. 151. 178. 180. 181. 185. 188. 193. 198—204. 219. 221. 222. 231. 239. 273. 277. 372; vergl. 258. 259. — Uebergabe der Contredeclaration von Ryswyk vergl. unter Holland. — Urtheil in England über die Contredeclaration 308. 309. 331. 332. — Nach der Uebergabe der Contredeclaration von Ryswyk sieht der König die Friedenseinleitungen für gescheitert an, vergl. unter Frankreich. Der König hält bei erneuten Annäherungsversuchen Frankreichs seinen Standpunkt fest, nur dann einem Sonderfrieden Englands und Frankreichs zuzustimmen, wenn auch er in den Frieden einbezogen wird 261. 291. 307. 330. 356. 373. — Uebersendung eines Präliminarienprojects an das englische Ministerium 291. 293—295. 307. 356. — Urtheil Pitts über die Haltung Frankreichs 290. 373. — Bemühungen des Königs England von weiteren geheimen Verhandlungen mit Frankreich abzubringen und zu energischem Vorgehen zur See und auf dem Festlande zu veranlassen 258. 259. 261. 262. 279. 291. 292. 309. 329. 330. 356. 361. Das englische Ministerium regt die Sendung eines preussischen Unterhändlers nach Paris an 103. 105. 145. 165; Edelsheim wird daraufhin abgesendet: vergl. unter Frankreich; Edelsheim in England nach seiner Rückkehr aus Frankreich 204. 209. 221. 227. 285. 327.

Treues Festhalten an dem Bündniss mit England; Aufrichtigkeit und Entgegenkommen gegen das englische Ministerium 129. 130. 145. 146. 280. 356. 517. 518. 529. 563. — Friedrich vertraut darauf, dass das englische Ministerium bei den Friedenseinleitungen nicht gegen das Interesse Preussens handeln werde 126. 164. 165. 239. 280. 290. 299. 307. 309. 310. 356. 444. — Der König drängt das englische Ministerium, ihn zu Wasser und zu Lande kräftig zu unterstützen: muthmaassliche Folgen für England, wenn Preussen besiegt wird 101. 102. 125. 126. 131. 195. — König Friedrich wünscht die Entsendung einer englischen Flotte nach der Ostsee gegen Russland und Schweden; abschlägige Antwort des englischen Ministeriums 121. 131. 132. 194. 215. 244. 254. 258. 259. 262. 268. 270. 278.

Die von England versuchte Einleitung eines Friedens mit Russland scheitert; die vorläufige Antwort Russlands auf die von Keith überreichte Declaration von Ryswyk ist ablehnend 9—11. 14. 15. 18. 21. 101. 164. 186. 188. — England will die Friedensversuche nicht fallen lassen 59. 101. 107. — Keith erhält auch von König Friedrich Gelder zur Fortsetzung der Verhandlungen mit dem Petersburger Hofe 107. 142. 145; vergl. 12. 13. — Die Engländer wollen mit Rücksicht auf ihren Handel einen Bruch mit Russland vermeiden 125. 130—132. 194. 195.

278. 310. 349. 350. — Der englische Gesandte Keith soll den Obersten v. Pechlin bei dessen geheimer Sendung nach Petersburg unterstützen 144. 149—151. 172; vergl. unter Russland.

England vermittelt das Anerbieten Dänemarks, ein Bündniss mit Preussen zu schliessen 305. 306. 312. 317. 325. 328. 364. 365. 374. 437. 438; vergl. auch unter Dänemark. — Der König von England erbietet sich für den Fall, dass dies Bündniss zu Stande kommt, zu Subsidienzahlungen an Dänemark 374.

Zweideutiges Verhalten des englischen Gesandten Porter bei den Bündnissverhandlungen zwischen Preussen und der Pforte; sein auffälliger Verkehr mit den russischen Gesandten 125. 126. 130. 131. 194. 195. 210—212. 214. 215. 221. 310. 349—351. 356. 357. 444. — Auf die Vorstellungen des Königs beim englischen Ministerium erhält Porter von neuem den Befehl, auf das Zustandekommen des preussisch-türkischen Bündnisses hinzuwirken 130. 131. 214. 332—334. 350. — Die Pforte verlangt vom König von England die ausdrückliche Versicherung, dass kein Friedensschluss bevorstehe; König Friedrich übermittelt diese Forderung nach London, das englische Ministerium lehnt die Erklärung ab 212. 213. 216. 217. 221. 350. 565—567; vergl. auch unter Türkei.

Hochachtung des Königs vor Pitt 12. 290—292. 373. — Unterredungen Friedrichs mit dem englischen Gesandten Mitchell 20—22. 86—90. 106. 107. 130—132. 157. 169. 197. 198. 208. 209. 215. 231. 245. 277—279. 307. 367. 380. 429. 430. 530. — Der Termin für Auszahlung der englischen Subsidien wird hinausgeschoben 401.

Die Güter der beiden Freiherrn von Münchhausen in Thüringen sollen von Contributionen verschont bleiben 345. — Die Angelegenheit Lord Marschalls (vergl. Bd. XVIII, 760) kommt vor das englische Parlament 345. 346; vergl. 173. 591. — Dem Könige werden Werbungen in Irland angeboten 6. 147. — Der junge Lord Oxford wünscht als Freiwilliger in die Armee des Königs zu treten 228. 229. — Gefangene aus Magdeburg sollen in Hannover internirt werden 582. 583. 589.

FRANKREICH. Frankreich sieht sich genöthigt, auf einen baldigen Friedensschluss hinzuarbeiten 1. 15. 17. 21. 25—27. 32. 33. 35. 38. 39. 41—45. 83. 93. 122. 139. 142. 172. 208. 214. 224. 231. 243. 279. — Die französischen Finanzen sind erschöpft 21. 30. 41. 122. 139. 142. 164. 168; vergl. 371. — Das französische Volk sehnt sich nach Frieden 32. 33. — Unentschlossenheit des französischen Hofes, Parteien am Hofe 64. 71. 72. 88. 89. 97. 98. 147. 157. 270. 307. 309. 361. — Die Friedenspartei in Frankreich 43. 64. 72. 89. 97. 157. 199. 208. 209. 222. 242. 243. 270. 277. 309. — Der Herzog von Choiseul Hauptgegner des Friedens 64. 88. 97. 147. 157. 270. 307. 309. 361. — Choiseul ist Oesterreich blind ergeben 88. 270. 530, vergl. 71. 72. — Frankreich in unwürdiger Abhängigkeit von Oesterreich 43. 65. 129. 243. 277. 309. 332. 338; Bemühungen Oesterreichs Frankreich von Friedensunterhandlungen abzuhalten 43. 44. 129. 242. 243. 309. — Urtheil König Friedrichs über den französischen Hof 88. — Der König ist bemüht, den Franzosen das Unwürdige ihrer Haltung gegenüber Oesterreich zum Bewusstsein zu bringen 277. 338; vergl. 65.

Der französische Hof sucht Verhandlungen für einen Separatfrieden mit England anzubahnen 20—22. 25—27. 32. 33. 35. 36. 38—41. 44—46. 50. 70—72. 88. 165. — König Friedrich hofft, dass noch vor Beginn des Feldzugs ein Separatfrieden zwischen Frankreich und England, mit Einschluss Preussens, zu Stande kommen werde 4. 12. 15. 19—22. 25—27. 29. 30. 33. 35—48. 50. 61. 65. 70—72. 77. 78. 88. 92. 113. 129. 135. 155. 159. 165. 171. 172. — „Idées pour la paix“ 65; vergl. 39. 40. — Frankreich will sich erst mit England über einen Separatfrieden mit Ausschluss der beiderseitigen Verbündeten einigen und dann erst auf die Berufung eines allgemeinen Congresses eingehen; England hält daran fest, dass seine Verbündeten, insbesondere der König von Preussen, bei dem Separatfrieden einbegriffen

sein sollen 25. 26. 118. 169. 180. 181. 219. 261. 273. 290—293. 299. 308. 309. 329. 330. 332. 372. — Die Frage, welche Besitzungen Frankreich im Fall eines Friedensschlusses an England abzutreten bereit ist 21. 39. 40. 200. 201. 242. 330; vergl. 118. 307. — Frankreich ruft die Vermittelung Spaniens an, um den Separatfrieden mit England zu Stande zu bringen 164. 165. 169. 181. 188. 257. 308. 309; vergl. 12. 29. 200. 242. 243. 378. — Eröffnungen des Herzogs von Aiguillon gegen den englischen Capitän Howe über die Absicht Frankreichs, einen Separatfrieden mit England zu schliessen 20. 22. — Der französische Gesandte im Haag, Affry, äussert sich gegen den Prinzen Ludwig von Braunschweig über das französisch-österreichische Bündniss 34. 35. — Unterredungen Affrys mit dem englischen Gesandten Yorke behufs Anbahnung von Friedensunterhandlungen 25. 26. 61. 71. 77. 78. 117. 118. 120. 144. 145. 151. 178. 180. 181. 185. 186. 188. 193. 221. 222. 231. 273. 277. 372; vergl. 13. 15. — Der sogenannte Graf von Saint-Germain; sein Einfluss am Hofe zu Versailles 25; der Graf erscheint im Haag, spielt sich als Freund Englands und Preussens und Gegner Oesterreichs auf und giebt vor, einen Auftrag des französischen Hofes zu haben 193. 198—204. 219. 280; vergl. 246; Unterredung des Grafen mit Yorke 198—204. 219. 280; der Graf wird von Choiseul desavouirt 245. 246. 329; geht nach London 329; hat die Absicht, sich zum König von Preussen zu begeben 356. — Hellen erhält Auftrag, eine Unterredung mit Affry herbeizuführen 34. 35. 47. 48. 71. 95. 99. 100. 155; Unterredung Hellens mit Affry 168—170. — Voltaire vermittelt vertrauliche Eröffnungen Choiseuls an König Friedrich 40. 41. 44—46. 101. 147. 154. 202. 219. 461. 530; vergl. 38. 145. — Falsche Gerüchte über eine Correspondenz des Königs mit Belle-Isle 55. 102. — Auf Anregung des englischen Ministeriums sendet König Friedrich den Freiherrn von Edelsheim nach Paris, um sich mit Choiseul direkt in Verbindung zu setzen 103—112. 145. 162. 165. 179. — Schreiben des Königs an den Gesandten des Malteserordens, Froullay, welcher Edelsheims Sendung unterstützen soll 108—110; Instruction für Edelsheim 110. 111; „Note" für Choiseul 112. — Froullay übernimmt den Auftrag 198. 202. 203. — Choiseuls Antwort 204—206. 209. 222. — Edelsheim im Lager des Königs bei Freiberg 203. 221. 222; begiebt sich nach London 204. 209. 221. 285. — Das englische Ministerium spricht sich gegen eine zweite Reise Edelsheims nach Paris aus 327. — Edelsheim zum zweiten Male in Paris (ohne Auftrag des Königs), wird gefangen gesetzt, begiebt sich nach seiner Freilassung nach Turin 517. 529. 530. 534; vergl. 227. — Der König zweifelt an der Redlichkeit und Aufrichtigkeit der Franzosen bei der Einleitung der Friedensverhandlungen 118. 129. 151. 157. 178. 185. 186. 188. 219. 222. 261. 290. 291. 307. 309. 330. 373; glaubt, dass die Verhandlungen gescheitert sind 195. 207. 227; neue Hoffnungen nach dem Auftreten Saint-Germains und in Folge der Sendung Edelsheims 203. 208. 221. 222. 229. 239. 240. 243. 246. 253. — Die französische Regierung will einen Unterhändler nach England schicken 231. 232. 273. 292. — Frankreich schlägt Leipzig als Sitz des künftigen Congresses vor 262. 309. — Uebergabe der Contredeclaration von Ryswyk, Ansicht des Königs über dieselbe vergl. unter Holland. — Der König glaubt nach Uebergabe der Contredeclaration die Hoffnung auf den Frieden aufgeben zu müssen 258. 261. 262. 268. 270. 273. 274. 291. 307. 333. 347. 356. 361. 372. 373. 386; vergl. 282. 285. 371. — Erneute Annäherungsversuche Frankreichs an England 279. 280. 282. 285. 290. 371—373; Yorkes energische Ablehnung eines Separatfriedens ohne Preussen 372. — Pitts Urtheil über diese Versuche 290; Frankreich will nur Zwietracht zwischen England und dessen Bundesgenossen säen 290. 307. 309. 373. — Verhalten des Königs gegenüber den erneuten Annäherungsversuchen Frankreichs, siehe unter England-Hannover. — Eröffnungen des spanischen Gesandten im Haag gegen Hellen über französische Friedensvorschläge 408. 409. 440. — Neuer Befehl an Hellen, in Gemeinschaft mit Yorke auf einen Separatfrieden hinzuwirken 493. 494. 517; dieser Befehl wird in Folge der veränderten Haltung Affrys widerrufen 519. 520. 534. — Der König lehnt alle weiteren

Projecte für den Friedensschluss ab 495. 496. 517. 518. 534; die Waffen werden entscheiden müssen 409. 495. 526.

Frankreich will beim Friedensschluss Erwerbungen in den österreichischen Niederlanden machen 34. 36; dagegen 332. — Choiseul wünscht die Abtretung von Wesel und Cleve beim Friedensschluss 202. — Nachricht von der Absicht der Franzosen, sich Maastrichts zu bemächtigen 112—114. 118. 119. — Frankreich ist, ebenso wie Oesterreich, nicht geneigt, Russland den Besitz von Ostpreussen zu garantiren 368.

Französische Umtriebe in Spanien 21. 164. 165. 178. 181.

Französisch-englischer See- und Colonialkrieg vergl. unter England-Hannover.

Die Franzosen stellen statt der beabsichtigten zwei Armeen in Westdeutschland nur eine auf 139. 152. 161. — Nachrichten über Verstärkung der französischen Armee in Westdeutschland 60. 277. 278. 360. 424. — Französisch-österreichischer Plan, den Marschall Broglie in Sachsen einrücken zu lassen 62—64. 88. — Vergl. im übrigen den französischen Feldzug in Westdeutschland unter England-Hannover.

HESSEN-CASSEL. Krankheit des Landgrafen Wilhelms VIII. 43. 45. 53. — Misstrauen gegen den katholischen Erbprinzen Friedrich 43. 53; der Erbprinz als Vicegouverneur von Magdeburg 53. — Absicht des Wiener Hofes, die Assecurationsacte des Erbprinzen zu annulliren 38. — Tod des Landgrafen Wilhelms VIII. (31. Januar) 62. 63.

Befürchtung, dass der neue Landgraf Friedrich II. zur gegnerischen Partei übergehen könne 62. 63. 78. 85. 89. 90. 274. — Der Landgraf erhält die Erlaubniss des Königs, sich nach Cassel zu begeben 73. 85. — Urtheil Friedrichs über die Persönlichkeit des Landgrafen 90. 149. 153. — Verhalten des Landgrafen nach seiner Thronbesteigung 149; seine Bemühungen, sich der Assecurationsacte zu entledigen und sich den Besitz der Grafschaft Hanau zu sichern 149. 159. 169. 197. 281. — Maassnahmen König Friedrichs, um den Landgrafen bei der preussischen Partei zu erhalten: Schreiben des Königs an ihn anlässlich seiner Thronbesteigung 72. 73; vergl. 45; er wird auf seinen Wunsch zum preussischen Feldmarschall ernannt 78. 89. 159. 186. 194. 274, dagegen mit der Ernennung zum Gouverneur von Berlin hingehalten 78. 89. 90. 197; seine Bitte um den Abschied seines Adjutanten aus preussischen Diensten wird abgelehnt, „pour avoir en main de quoi le cajoler“ 159. 274; vergl. 383. 384. — Maassregeln, um den Landgrafen von österreichischem Einfluss frei zu halten 153. — Prinz Ferdinand von Braunschweig wirkt in gleichem Sinne wie der König 85. 90. — Friedrich geht auf Finckensteins Vorschlag, einen Gesandten nach Cassel zu schicken, nicht ein 78. 194. — Der Flügeladjutant Graf Schwerin wird nach Cassel gesandt, um dem Landgrafen das Patent als preussischer Feldmarschall zu überbringen 186. 194. 274.

Der hessische Ingenieurhauptmann Bauer wünscht in preussische Dienste zu treten 8. 9. 24.

HESSEN-DARMSTADT. Der Freiherr von Günderrode, Hofbeamter des Erbprinzen von Hessen-Darmstadt sucht um eine Audienz beim Könige nach 136; vergl. 149.

HOLLAND. Prinz Ludwig von Braunschweig wirkt im Interesse des Friedens 35. 82. 83. 114. 115. — Unterhandlungen im Haag zum Zweck der Anbahnung von Friedensverhandlungen siehe unter Frankreich und England-Hannover. — Ueberreichung der »Contredeclaration« im Haag durch die Gesandten Frankreichs, Oesterreichs und Russlands, als Antwort auf die preussisch-englische »Declaration von Ryswyk«; Prinz Ludwig übersendet die Contredeclaration an König Friedrich 257. 258. — Urtheil des Königs über die Contredeclaration 258. 261. 262. 265.

309. 332; vergl. auch England-Hannover. — Die Generalstaaten bieten die Stadt Breda als Sitz des künftigen Friedenscongresses an 262. 279.

Nachricht von der Absicht der Franzosen sich Maastrichts zu bemächtigen 112—114. 118. 119. — Angeblicher Versuch Frankreichs durch holländische Vermittelung zu einem Separatfrieden mit England zu gelangen 279. 280. — Die Holländer eifersüchtig auf die Erfolge Englands zur See; Umtriebe des holländischen Gesandten in Madrid gegen England 165.

LOTHRINGEN. König Stanislaus Leszynski bietet die Stadt Nancy als Sitz des künftigen Friedenscongresses an; Schreiben an die Könige von Preussen und England; Antwort König Friedrichs 81—83. 88. 164. 165.

MECKLENBURG-SCHWERIN. Preussische Aushebungen und Contributionsforderungen in Mecklenburg 249. 260. 317.

OESTERREICH. König Friedrich während des Winters in und bei Freiberg der österreichischen Armee gegenüber; Daun in Dresden 1—5. 7. 9. 12—15. 18. 23. 24. 29. 30. 42. 43 56. 60. 61. 66. 68. 72. 74. 87. 99. 178. 180. 241. 242. 252. 259. 265. 267. 274. 276. — Vergeblicher Versuch, die Oesterreicher aus ihrer Stellung bei Dippoldiswalde zu vertreiben; der König vermag nur ihr weiteres Vorrücken zu verhindern 2—5. 9. 12. 13. 18. 24. 29. 30. — Das Detachement der verbündeten Armee unter dem Erbprinzen von Braunschweig bei Chemnitz 1—3. 5. 12; ist im Begriff zur Armee des Prinzen Ferdinand zurückzukehren 15. 18. 24. 31—33. 36. 42. 43. 48. 55—62. 63. 66; vergl. 384; Abmarsch des Detachements 72. 74; der Plan des Königs, das Corps bei Langensalza in Winterquartiere zu legen, scheitert an den Bestimmungen des Prinzen Ferdinand 15. 18. 31. 32. Vergl. auch unter England-Hannover. — Strenge Kälte und Schnee erschweren die Operationen auf beiden Seiten 7. 13. 44. 66. 72. 178. 180. 271. 274. 276. 316. — Dauns Armee hat unter Mangel und Krankheiten zu leiden 13. 14. 29. 30. 42—44. 56. 62. 66. 74. 127. 180. 243. — General Czettritz bei Cossdorf 18. 70. 96; unglückliches Treffen bei Cossdorf, Czettritz gefangen (20. Februar) 114—116; Relation darüber 115. 116. — Das preussische Leibcarabinierregiment wird durch den österr. General Luzinsky bei Weissenfels zersprengt (17. März) 185. 192. 196. 197; General Schenckendorff treibt Luzinsky zurück 198. 207. 208. — Der Husarenmajor von Röell wirft österreichische Recognoscirungsabtheilungen zurück 265. 276.

Nachrichten über Stellung und Bewegungen der österreichischen Armee vor Beginn des Feldzugs von 1760; Betrachtungen des Königs über die voraussichtlichen Operationen der Oesterreicher 1. 3. 4. 7. 14. 16. 18. 19. 22. 23. 31. 32. 35. 36. 42. 44. 47. 50. 56. 66—68. 79. 80. 83—85. 88. 90—92. 134. 136. 139. 140. 149. 156. 160. 176. 177. 253. 259. 260. 265. 267. 268. 270. 271. 278. 285. 286. 300. 302. 314—316. 319. — »Idée sur les projets de l'ennemi et sur nos opérations« 235—237. — Oesterreichischer Operationsplan: beim Beginn des Feldzuges Cosel oder Neisse einzunehmen und dann auf Breslau zu marschiren; Anordnungen des Königs zur Sicherung der oberschlesischen Festungen 139. 140. 159—162. 166. 176. 177. 196. 226. 228—232. 236. 243. 246. 248. 255—257. 259. 285—289. 314—316; vergl. 242. 321. — Nach der Meinung König Friedrichs wird Schlesien der Hauptkriegsschauplatz werden; für diesen Fall will er selbst nach Schlesien gehen 159. 161. 162. 166. 170. 236. 255. 259. 260. 265. 267. 268. 271. 278. 286. 303. 393.

Fouqué Oberbefehlshaber in Schlesien 7. 16. 18. 19. 22. 23. 28. 31. 37. 46—48. 51. 52. 75. 76. 78—80. 83. 84. 90. 112. 116. 133—136. 148. 156. 170. 171. 177. 192. 196. 207. 226. 230. 231. 234. 237. 240. 247. 248. 250. 251. 254—256. 259. 265. 267. 270. 271. 273. 285. 286. 300. 310. 319. 321. 323. 327. 337. 339—342. 344. 348. 360. 363. 364. 371. 376—378. 390—392. 395. 397—400. 402. 406. 407. 412—414. 420. 421. 423. 432. 439. 444—449. 451. 452. 456. — Fouqué bei Leobschütz 7. 16. 18. 19. 22. 23; rückt nach Niederschlesien 31. 37. 46—48. 84.

— Goltz bei Landeshut 7. 15. 16. 19. 23. 28. 31. 117. 119. 120. 139. 156. 160. 172. 175. 187. 193. 207. 226. 231. 272. 285. 300. 315. 321. 323. — Schmettau bei Görlitz 7. 16. 51. 52. 70. 84; zieht sich nach Lauban zurück 134. 148. 156. 163. 171. 177. 180. — Nachrichten über das Laudonsche Corps in Mähren 7. 16. 18. 23. 24. 28. 31. 35. 36. 64. 66. 83. 84. 136. 156. 160. 161. 177. 270. 315; vergl. 286. 310. — Maassregeln des Königs, um ein Vordringen Laudons in die Lausitz zu verhindern 7. 16. 18. 22. 23. 28. 37. — Goltz weist den Angriff Laudons bei Neustadt erfolgreich zurück (15. März) 187—193; Relation hierüber 189—191. — Prinz Heinrich rückt mit dem gegen die Russen bestimmten Corps nach Sagan und unterstützt die Operationen in Schlesien 273. 301. 321. 323. 327. 337. 339. 362. 364. 366. 377. 381. 382. 391. 392. 402. 404. 407. 410. 412. 413; marschirt nach der Neumark: siehe unter Russland. — Die Oesterreicher befürchten einen Einbruch des Prinzen Heinrich und des Prinzen Ferdinand in Böhmen 370. 371. 373. 376. 377; vergl. 381. 382. — Laudon marschirt nach der böhmischen Grenze 321—323. 325—327. 329. 337—344. 348. 360—364. 366; rückt von Zittau aus nach Böhmen 368. 370. 373. 375—377. 382. 383. — Einbruch Laudons in Oberschlesien 387. 390. 392—402. 404. 406. 407. 410. 412—418. — Fouqué marschirt gegen Landeshut 377. 378; zieht sich nach Breslau, um dieses gegen Laudon zu decken; der König hält den Marsch für verfrüht 399. 402. 406. 407. 412. 420. 423. — Befehl an Fouqué, die Stellung bei Landeshut wieder zu besetzen; Fouqué von neuem bei Landeshut 413. 414. 420. 421. 423. 432. 435. 446. 449. 451. — Fouqué erhält Befehl, falls Laudon vorrückt, sich auf Breslau zurückzuziehen 445—447. 449. 451. 452. 456. — Laudon vor Glatz 413—418. 420. 421. 426. 430. 435. 439; Absicht gegen Breslau zu marschiren und dieses, mit den Russen vereint, zu nehmen 442. 443. 446—451. 456. — Laudons Sturm auf Glatz wird abgeschlagen (19. Juni) 457. 458. 460. 462. 463. 468; vergl. 502. — Fouqué wird bei Landeshut eingeschlossen und nach heftiger Gegenwehr besiegt; Fouqué selbst wird verwundet und geräth in Gefangenschaft (23. Juni) 456—471. 474. 476. 480. 492. 502. — Der Rest des Fouquéschen Corps unter Generalmajor Ziethen wird nach Breslau gezogen 456—458. 464. 466. 469. — Laudon, durch das Treffen bei Landeshut erheblich geschwächt, erhält Verstärkung von Daun 462. 463. 466—469. 476. — Befürchtung, dass Laudon Glatz einnehmen wird 490. 515. 518; vergl. 523. — Laudon erobert Glatz (26. Juli) 535. — Laudon und die Russen bedrohen Glogau 489. 490. 499. 515. 527. — Die Armee des Prinzen Heinrich wird wiederum nach Schlesien gezogen 515. 518. — Laudon belagert Breslau; Entsetzung Breslaus durch den Prinzen Heinrich 524. 536. 538. 540—543.

Der König will beim Beginn des Feldzugs in Sachsen ein Lager bei Meissen beziehen 87. 228. 240. 252. 259. 267. 268. 271. 272. 281. — Hoffnung des Königs, in seiner linken Flanke durch den Prinzen Ferdinand gedeckt zu werden; vergl. unter England-Hannover. — Der König in abwartender Stellung im Lager bei Schlettau 300—302. 304. 316. 320. 323. 325. 326. 329. 337. 341. 342. 344. 348. 349. 358—360. 364. 376. 383. 389—395. — Die Oesterreicher besetzen Freiberg und ziehen sich bis Radeberg 323. 329. 358. 376. 389—391; Beck bei Zittau 241. 244—246. 269. 300. 322. 337. 362. 363. 366. — Daun zieht die Reichsarmee in die Gegend von Dresden; vergl. Römisches Reich. — Der König im Begriff, nach Schlesien zu marschiren 392. 395—398. 400. 402—407. 410. 412—416. 419—421. — Hülsen bleibt im Lager von Schlettau 403. 405. 406. 412. 413. 423—426. 429. 436. 437. — Instruction für Hülsen 405. 406. — Der Prinz von Holstein wird mit zwei preussischen Dragonerregimentern von der verbündeten Armee zur Armee des Königs gezogen 282. 326. 327. 365. 366. 380. 381. 388—390. 392—394. 398. 400. 410. 411; vergl. auch England-Hannover. — General Krockow, mit dem Prinzen von Holstein vereinigt, deckt die linke Flanke des Königs 410. 411. 415. 419. 437. 441. 442. 445. 455. 461. — Instruction für Krockow 411. — Friedrich geht über die Elbe und marschirt nach Schlesien 423—445. 451. 455. 458. 460. 464. 467—484. — Hülsen wird bei Meissen zurückgelassen 437. 442. 445. 461. 468.

471—478. 483. — Zweite Instruction für Hülsen 471—473. — Daun tritt gleichfalls den Marsch nach Schlesien an 430. 433. 434. 436. 437. 440. 441. 443. — Vergeblicher Versuch, den österr. General Lacy bei Radeburg zu einem entscheidenden Kampfe zu zwingen 429—436. 438—440. 443. 451; Relation hierüber 435. 436. — Der König kehrt, da er Daun zu einer Entscheidung nicht zwingen kann, bei Bautzen um, treibt Lacy zurück und rückt vor Dresden 477. 478. 487. 491. 498; Relation über diesen Marsch 498. — Der König belagert Dresden 485—491. 493. 494. 496—518. — Die Oesterreicher brennen die Vorstädte Dresdens ab 497. 498. 506. 507. 509. 510. 514—516. — Die Kreuzkirche in Dresden wird zusammengeschossen 506. 507. 510. — Relation über die Belagerung von Dresden 509. 510. — Daun steht bei Görlitz 483. 485—491; marschirt gegen Dresden 504—506. 508. 510—518. 530. 531.

Der König hebt die Belagerung von Dresden auf; zweiter Marsch des Königs nach Schlesien, Daun geht gleichfalls wieder nach Schlesien 516. 517. 519. 521. 523—525. 527. 528. 530—533. 536—543. 547. 548. — Hülsen gegenüber der Reichsarmee und Hadik in Sachsen; vergl. unter Römisches Reich. — Sieg des Königs über Laudon bei Liegnitz (15. August) 543—557. — Relationen über den zweiten Marsch des Königs nach Schlesien und über die Schlacht von Liegnitz 545—550. — Geringer Verlust preussischerseits in der Schlacht 549. 551. 552. — Nachricht von einer Verwundung Laudons in der Schlacht 546; vergl. dagegen 555. — Operationen in Schlesien nach der Schlacht bei Liegnitz; der König drängt Daun ins Gebirge, kann ihn nicht zu einer Schlacht veranlassen 544. 546. 549. 550. 556—560. 562. 567—581. 583—591. 593. 594. 598. 600—606. — Schweidnitz wird von den Oesterreichern erfolglos belagert 559. 560. 562. 563. 567. 569. — Glückliches Treffen bei Hohengiersdorf (17. September) 584. 585. 587. 588; Relation darüber 587. 588. — General Graf Wied wird nach Oberschlesien detachirt 590. 591. 593. 594. 598. 600—605.

Urtheile des Königs über die österreichische Kriegsführung 161. 318. 438; vergl. 296.

Der Wiener Hof sträubt sich gegen alle Friedenseinleitungen und will den Krieg bis zur völligen Niederlage Preussens fortsetzen 20. 30. 36—38. 41. 46. 60. 61. 63. 64. 67. 92. 93. 98. 188. 212. 214. 227. 232. 242. 258. 299. 309. 333. — Vergebliche Vorstellungen des Marschalls Bathyany, um die Kaiserin für den Frieden zu stimmen 98. — Kaunitz, der geschworene Feind des Königs von Preussen 98. 258. — Geldmangel in Wien; Versuche der Kaiserin, sich Geld zu verschaffen 98. 443. — Verhalten Oesterreichs gegen seine Verbündeten 438. — Die Uebergabe der Contredeclaration von Ryswyk vergl. unter Holland. — Hellen erhält den Auftrag, dem österreichischen Gesandten im Haag Nachrichten von geheimen Friedensunterhandlungen mit Russland und Frankreich zukommen zu lassen, um Misstrauen zwischen den Gegnern zu erwecken 373. 374. — Project eines schlesischen Edelmanns, die Kaiserin und den Wiener Hof mit Hülfe der Jesuiten für den Frieden zu gewinnen 172. 173. 193.

Verhandlungen zwischen Oesterreich und Russland über gemeinsame Operationen 43. 44. 60. 61. 75. 77. 89. 122. 139. 324; vergl. auch unter Russland. — Russland wünscht den Besitz Ostpreussens nach dem Friedensschluss garantirt zu wissen; ablehnende Haltung Oesterreichs und Frankreichs 368. — Der französische Hof steht völlig im Dienste Oesterreichs 43. 129. 243. 277. 332. 338. — Schreiben Maria Theresias an Ludwig XV 67. — Absichten Frankreichs auf Theile der österreichischen Niederlande nach dem Friedensschluss 34. 36; dagegen 332. — Gedanke des Königs an eine Entschädigung Oesterreichs durch bairische Gebiete 34. 39. 40. 65. — Oesterreichisch-französischer Plan, den Marschall Broglie in Sachsen einrücken zu lassen 62—64. 88. — Nachricht von Berathungen in Wien mit dem französischen Gesandten in Warschau, Paulmy, und dem neuen Gesandten in Petersburg, Breteuil 392. 419. — Nachrichten von der Absicht der Schweden, ihre Truppen mit denen der Oesterreicher gemeinsam operiren zu lassen 174. 325. 340.

Chicanen der Oesterreicher bei den Auswechselungsgeschäften 146. 174. 600. — Loyales Verhalten Friedrichs 599. 600. — Verschwörung österreichischer Kriegsgefangener in Magdeburg 592. 604. 605; vergl. 582. 589. — Preussische Beamte sind im Jahre 1759 aus der Gegend von Halberstadt als Geiseln weggeschleppt und in Prag internirt worden 8. 23. 50. 51. 86. 178. 179. — Gegenmaassregeln des Königs 8. 51. 85. 86. 174. 179; vergl. auch unter Römisches Reich. — Markgraf Karl correspondirt in dieser Angelegenheit mit Daun 23. 174. 179. — Ein Gesuch des gefangenen Generals Vela, nach Italien zu reisen, wird abgelehnt 45. — Ein österreichischer Officier von Zedtwitz will in preussische Dienste treten 8. — Der Irländer Wyse, der bis zur Schlacht von Liegnitz in österreichischen Diensten stand, vom Könige an Prinz Ferdinand empfohlen 558. — Der Freiherr von Bielfeld soll in österreichische Dienste gezogen werden 253. — Ein Brief Dauns und ein solcher des Kaisers an Lacy fallen in die Hände des Königs 537. 538. 554. — Der König sendet dem General Lacy das ihm bei Goldberg durch preussische Truppen weggenommene Gepäck zurück; Schreiben des Königs an Lacy 553.

Oesterreichische Contributionseintreibungen in Schlesien 443. 446. — General Ried verbietet den sächsischen Unterthanen Lieferungen für die preussische Armee 137.

POLEN. Frage der Entschädigung des Königs von Polen beim bevorstehenden Friedensschluss: vergl. unter Sachsen.

Die polnische Regierung überreicht dem preussischen Gesandten Benoît ein Promemoria, in welchem Beschwerde über Preussens Verhalten gegen die Republik Polen geführt wird; Bemerkungen Eichels über die Beschwerdepunkte 368—370. — Privateigenthum des Königs von Polen soll angeblich preussischerseits in Glogau mit Beschlag belegt sein 17. 18. 369. — Fürst Sulkowsky als Gefangener in Glogau 346. 369. 370; wird auf freien Fuss gesetzt 394. 439. — Der polnische Oberst Przyiemsky schleicht sich zum Fürsten Sulkowsky in Glogau ein, wird als russischer Spion gefangen gesetzt, sodann gegen Bürgschaft des Fürsten Sapieha freigelassen 346. 399.

Die preussische Correspondenz mit der Türkei geht zum Theil über Polen; vergl. unter Türkei. — Graf Brühl sucht die Verbindung nach der Türkei zu erschweren 299.

Unzufriedenheit in Polen über die Behandlung seitens der Russen 443. 452—455. — Benoît wird beauftragt, polnische Starosten, welche gegen Russland eingenommen sind, zu veranlassen, ihre Beschwerde vor die Pforte zu bringen 439. 443. 452—455. 517.

Ein Oberstlieutenant Clozel erbietet sich zu Werbungen für den König von Preussen in Polen 304.

Vergl. ferner auch unter Lothringen und Sachsen.

PREUSSEN. Betrachtungen des Königs über seine Lage; Stimmung des Königs 1. 2. 7. 8. 14. 17. 19. 20. 42. 44. 48. 55. 56. 60. 61. 65. 72. 76. 79. 86. 87. 99. 101. 102. 113. 129. 130. 135. 154. 166. 167. 171. 174. 183. 184. 188. 194. 195. 221. 233. 234. 238. 239. 245. 252. 258. 263. 271. 282. 284. 295. 301. 307. 308. 325. 332. 343—345. 349. 357—359. 361. 367. 379—381. 386. 387. 392. 396. 400. 403—405. 448. 450. 458. 462. 474—477. 480. 486. 488—491. 496. 511. 517. 519. 521. 522. 525—528. 533. 539—541. 543. 549. 551. 554. 555. 557—559. 573—575. 581. 583—585. 589. 590. 605; vergl. dazu die Aeusserungen Eichels 66. 67. 180. 401. 429. 438. 444. 456. 480. 534. 535. — Unheilvolle Nachwirkungen der Niederlage von Maxen 9. 10. 18. 29. 60. 66. 85. 87. 126. 146. 155. 282. 283. 331. 379. 384. 445. — Ueberblicke über die Situation vor Beginn des Feldzuges 3. 4. 60. 61. 86. 87. 90. 91. 101. 102. 122. 125. 219—221. 229. 235—237. 243. 244. 343. 344. 357. 358. 367. — Befürchtungen für den kommenden Feldzug; der König glaubt der Uebermacht seiner Feinde unterliegen zu müssen, wenn er nicht neue Bundes-

genossen erhält 4. 14. 15. 17. 37. 43. 44. 48. 55. 56. 87. 102. 129. 135. 147. 183. 184. 194. 195. 233. 234. 263. 271. 284. 332. 343—345. 488. 489. 511; Hoffnung auf das Eingreifen der Türkei in den Krieg: siehe unter Türkei. — „Réflexions“ über den Feldzugsplan der Gegner 90. 91. — „Idée sur les projets de l'ennemi et sur nos opérations“ 235—237. — Pläne und Dispositionen für den Feldzug 90. 91. 196. 235—237. 246. 255. 263. 265. 270. 285. 286. 319. 337. 341. 342. — Die militärischen Operationen des Königs vergl. unter Oesterreich. — Friedenshoffnungen und -Aussichten: siehe unter England-Hannover und Frankreich. — „Idées pour la paix“ 65.

Die Aufzeichnungen Friedrichs über den Feldzug von 1759 werden an Finckenstein übersandt; Zweck dieser Aufzeichnungen 55. 57. — Der König lässt die „Poésies diverses“, welche unrechtmässiger Weise in Frankreich gedruckt worden waren, neu herausgeben 260. 295. — Flugschriften des Königs 83. 133. 154.

Lebensgefahr des Königs bei Liegnitz 556. — Krankheitserscheinungen 574. 581.

Prinz Heinrich begiebt sich zur Herstellung seiner Gesundheit nach Wittenberg (im Februar); Antheilnahme des Königs 69. 72. 92. 160. 234. 263. 285. — Prinz Heinrich erhält das Commando der gegen die Russen bestimmten Armee, siehe unter Russland; der Prinz wird die Armee völlig selbständig führen müssen 263. 428. 457. 458. — Aeusserung Mitchells über das Verhältniss zwischen dem König und Prinz Heinrich 278. — Verzweifelte Stimmung des Prinzen Heinrich gegenüber den Schwierigkeiten des beginnenden Feldzugs; Ermahnungen des Königs 284. 540. 541. — Der Prinz nach der Schlacht bei Liegnitz krank in Breslau 568. 573. 574. 581. 605. — Sorge des Königs um seinen jüngsten Bruder, den kranken Prinzen Ferdinand 6. 7. 72. 343. 493. — Verhältniss des Königs zum Prinzen Ferdinand von Braunschweig vergl. unter Englannd-Hannover. — Zuneigung des Königs zu seinem Neffen, dem Erbprinzen von Braunschweig; Anerkennung der militärischen Eigenschaften des Prinzen 24. 32. 79. 80. 99. 157.

Aeusserungen des Königs über Befähigung und Leistungen preussischer Generäle und Officiere: über Prinz Heinrich 481. 540. 541. 543. 558. — Prinz Eugen von Württemberg 582. 599. — Forcade 399. 404. 405 (vergl. die Aeusserung Eichels 412). — Fouqué 421. — Goltz 28. 187. 272 (Eichel über Goltz 191. 192). — Grant 256. 500. — Hülsen 561. 578. 602. — Markgraf Karl 69. 70. — Lattorff 196. 302. 362. 603. — Lefèbvre 255. 256. 287. 288. 501. — Ramin 339. 361. — Jung-Stutterheim 249. 317. 339. 361. 606 (vergl. die Bemerkungen Eichels 54). — Thadden 571. — Wedell 69. 70. 272. — Courbière 555. 570. — Keller 601. 602. — Eichel über Fouqué 459. 466—468. — Eichel über d'O 417. — Eichel über Zastrow 468. — Belohnung und Auszeichnung von Officieren: Fouqué 286. 310. 311; Wedell 272; Werner 595; Hauptmann v. Pfuel 397. 398; Officiere des Hülsenschen Corps erhalten den Orden pour le mérite 561. 585. — Tod des Generalfeldmarschalls Prinzen Moritz von Anhalt-Dessau 269. 286. — Ein Abschiedsgesuch des Herzogs von Bevern wird abgelehnt 135. — Der Commandant von Glogau, Oberst v. Hacke, wird aus Gesundheitsrücksichten entlassen 174. 269. 299. — Major Lichnowsky zum Vicecommandanten von Glogau ernannt, Instruction für ihn 299. 300. — Antheilnahme des Königs an der Genesung des bei Kunersdorf verwundeten Prinzen von Württemberg 71. 343; der Prinz geräth mit seinem Schwager, dem Markgrafen von Schwedt, in russische Gefangenschaft, kauft sich selbst los 134. 136. 152. 163. 170. 329. — Oberst Graf Hordt in russischer Kriegsgefangenschaft 11. 30. 53. 94. 264; vergl. auch unter Russland und Schweden.

Die preussischen Truppen sind nicht mehr so gut wie am Anfang des Krieges 48. 87. 88; vergl. dagegen 445. 546. 549. 550. 562. — Mangel an tüchtigen Generälen 87. 246. 421. 445. — Es fehlen Officiere, „so Fortification verstehn“ 269. — Aufrechterhaltung straffer Disciplin 70. 171. — Verwendung von Garnisonregimentern als Feldtruppen 148. 171; Winterdouceurgelder auch für Gar-

nisonregimenter 148. — Kritik des Königs über das Verhalten des Leibcarabinierregiments bei Zeitz 196. 197. — Desertionscomplott im Garnisonregiment Jung-Sydow in Cosel 501. 502. — Der König ist gegen Aufstellung einer Landmiliz in der Neumark 421. — Ergänzung des Heeres für den bevorstehenden Feldzug 19. 23. 50. 55. 70. 85. 87. 113. 146. 152. 155. 160. 161. 282. 283. 379. 443. — Mangel an Kavallerie 87. 161. 282. 283. 379. 393; vergl. 304. — Die Artillerie ist trotz des grossen Verlustes im Jahre 1759 wieder ergänzt 87. — Anerbieten eines irischen Edelmanns, in Irland ein Freibataillon zu werben 6. — Dem König wird die Bildung eines Corps aus irländischen Katholiken angeboten 147. — Ein Oberstlieutenant Clozel will für die preussische Armee Werbungen in Polen veranstalten 304. — Der König empfiehlt Anwerbung fremder Officiere für die Dauer des Krieges 152; ist geneigt, englische Edelleute als Freiwillige in sein Heer eintreten zu lassen 228. 229. — Ein österreichischer Officier von Zedtwitz will in preussische Dienste treten 8; ebenso der hessische Ingenieurhauptmann Bauer 8. 9. 24. — Die vom Prinzen von Anhalt-Hoym in Halle angeworbenen Bornknechte werden wieder freigelassen, damit die Salzwerke nicht stille stehen 128.

Befürchtungen des Königs für Berlin 79. 597. 606. 607. — Vorsorge für die Uebersiedelung des Hofes und des Ministeriums von Berlin nach Magdeburg; die Uebersiedelung erfolgt (im März) 36. 72. 79. 83. 92. 93. 97. 153. 178. — Eichels Befürchtungen für Magdeburg; er veranlasst Finckenstein, den König auf die Unsicherheit des Hofes in Magdeburg aufmerksam zu machen; Antwort des Königs 360. 374. 375. 385. 535. — Der König hat keine Armee zum Schutze von Halberstadt und Magdeburg zur Verfügung 343. 344. 354. 425. — Ein Theil der Gefangenen in Magdeburg soll in Hannover untergebracht werden 582. 583. 589. — Vorsichtsmaassregeln, um die Einwohner der Neumark beim Einbruch der Russen zu schützen 386. 387. — Schlesien ist vom Feinde stark mitgenommen 503. — Eintreibung von Steuergeldern in Oberschlesien durch General Goltz 23. 117. 139. 156. 175. 187. 188. 194. 603.

Anordnungen für die Magazine u. s. w. in Sachsen 16. 17. 23. 42. 48. 87. 138. 238; in Schlesien 2. 23. 52. 156. 157; in Pommern 225. 249. 317. — Eintreibung von Contributionen, Lieferungen u. dgl. in Sachsen; an Stelle von einzustellenden Rekruten soll Geld bezahlt werden 117. 137. 173. 197. 208; vergl. 312. 313. 384; siehe auch unter Sachsen. — Contributionszahlung in Anhalt-Köthen 136. 137. — Der König ist durch Maassnahmen des Prinzen Ferdinand bei Beschaffung der Lebensmittel für die Armee auf Sachsen beschränkt 120. 121. 138. 185. 384.

Der König verlangt für den Frieden den status quo ante und wird unter keinen Umständen in Gebietsabtretungen willigen 12. 34. 101. 144. 291. — Vorschläge des Königs für die Friedensbedingungen 34. 39. 40. 65. 88. 291; vergl. auch unter Baiern, England-Hannover und Sachsen.

Tod des Ministers Grafen Podewils (29. Juli) 534—536.

RÖMISCHES REICH. Nachrichten über die Reichsarmee vor Beginn des Feldzuges; die Reichsarmee soll in Sachsen verwendet werden 1. 137. 148. 229. 230. 236. 259. 270. 278. 286. 304. 316. 320. 325. 328. 341. 342. 344. 348. 362—364. 366. 370. 376. 383. 387. 388. 391. 394. 398. 404. — Prinz Ferdinand von Braunschweig hält die Reichsarmee in Schach 325. 383. 387. 388. 391. 394; vergl. auch unter England-Hannover. — Ein Detachement der Reichsarmee dringt bis in die Gegend von Naumburg vor, zieht sich aber wieder zurück 362—364. 366. 370. 394. — Vormarsch der Reichstruppen über Zwickau nach dem Plauenschen Grund bei Dresden 424. 426. 427. 429—435. 441. 444. 451. 474. — Hülsen bleibt, während der König nach Schlesien geht, gegen die Reichsarmee zurück 433. 434. 436. 437. 441. 442. 445. 451. 471—475. 477. 478. 480. — Hadik stösst zur Reichsarmee 474. — Lacy vereinigt sich mit der Reichsarmee 486—488. — Belagerung von Dresden durch den König vergl. unter Oesterreich. —

Die Reichsarmee steht, während der Belagerung, bei Maxen 509. 514. 517. 518. — Dann zieht (nach der Belagerung von Dresden) wieder nach Schlesien, die Reichsarmee bleibt in Sachsen 531. 538. 539. — Hülsen gegenüber der Reichsarmee und Hadik in Sachsen 524. 525. 538. 539. 550. 551. 577. 584. 601. 602; zieht sich nach Strehla zurück 559. 560. — Glückliches Gefecht bei Strehla (20. August) 561. 562. 564. 578. 585. — Hülsen soll bei Torgau stehen bleiben 579. 585. 586.

Eingabe der Halberstädtischen Landesdeputation über die Wegführung preussischer Beamten bei der Invasion der Reichsarmee im J. 1759; Repressalien des Königs 8. 23. 50. 51. 85. 86. 174. 178. 179.

RUSSLAND. Nachrichten über Stellung, Absichten und Bewegungen der russischen Armee vor Beginn des Feldzugs; die Russen werden ihre Operationen nicht vor Ende Mai eröffnen 52. 61. 67. 75. 86. 89. 90. 95. 112. 113. 116. 117. 121. 125. 128. 139. 157. 158. 163. 164. 170. 173. 174. 176—178. 182. 195. 196. 227. 228. 234. 235. 240. 246. 248. 260. 263. 264. 271. 273. 278. 289. 300—302. 304. 311. 316. 324. 327. 341. 342. 347—349. 358. 359. 364. 365. 368. 375. 376. 381. 383. 386. 387. 389. 395. 401. 402. 404. 410. 425. — Die Russen beabsichtigen in Pommern einzudringen und Colberg zu belagern 67. 91. 95. 121. 125. 131. 135. 158. 163. 166. 176. 182. 224. 225. 228—230. 235. 236. 243. 246. 252. 265. 278. 306. 324. 395; mit einem zweiten Corps gegen Schlesien vorzugehen und Glogau einzunehmen 75. 77. 89. 91. 95. 157. 158. 163. 166. 176. 182. 195. 196. 339. 341. 342. 348. 386. 387. 389. 395. 404. 410. 443. 445. 447—451. 456. 474—476. 489. 490. 499. 518; vergl. 4. 139. 156. 300—302. 324. 328. — Maassregeln des Königs zum Schutze Pommerns; General Forcade wird nach Stargardt entsandt 224. 225. 234. 235. 250. 251. 254. 386. 387. 399. 402. 404. 405. 412. — Streifereien der Kosacken bis an die schlesische Grenze; preussische Husarenabtheilungen zu deren Vertreibung entsandt 80. 84. 90. 95. 128. 133. 135. 148. — Falsche Gerüchte von dem Vordringen eines russischen Corps bis Krakau 227. 228. 234. 302. — Prinz Heinrich erhält das Commando der gegen die Russen bestimmten Armee 240. 241. 246—251. 255. 259. 260. 263. 269—271. 273. 278. 284. 285. 289. 300; rückt nach Sagan (vergl. auch unter Oesterreich) 301. 303. 304. 306. 311. 320. 323. 326. 327. 337. 340—342. 344. 347—349. 358. 359. 363—365. 367. 371. 375. 376. 381. 386. 387. 389. 394. 395. 399—405. 407. 410. 412. 418; marschirt nach der Neumark 421. 422. 425. 427. 428. 434. 457. 458. 474—476. 480—482. 489—491. 500. 518. — Nachrichten über den Vormarsch der russischen Armee 235. 248. 260. 263. 271. 365. 402. 425. 427. 474. 475. 480. 489. 512. 527. 544. — Der über die Oder vorgedrungene General Tschernischew kehrt nach der Schlacht bei Liegnitz wieder um 548—550. 556. — Die russische Hauptarmee zieht sich nach Polen 551. 554. 555. 557. 559. 562. 568. 577. 578. 597. 607. — Die Russen begnügen sich „mit Fressen, Saufen und Plündern“ 593, vergl. dazu 575. — Die leichten russischen Truppen stören die Verbindung mit Glogau 554—557. 569. 570. — Unternehmungen Lichnowskys, des Commandanten von Glogau 555. 562. — Goltz mit 10000 Mann nach Glogau entsendet 560. 561. 568. 581. 582. 586. 593. 597. 598. 600. 601. 606. 607. — Ein Theil der russischen Armee unter Tschernischew und Tottleben dringt nach der Mark vor 581. 582. 586. 601—607. — Belagerung der Festung Colberg; Entsatz derselben durch General Werner 564. 565. 571. 575. 580. 581. 584. 586. 587. 591. 594—597. 599. 603. 604; vergl. auch unter Schweden.

Grundsätze der russischen Kriegsführung 91. — Nachricht, dass Browne an Stelle von Fermor das Obercommando der russischen Armee erhalten soll; Browne „passe pour le meilleur de leurs officiers“ 264. 278.

Oesterreich drängt auf Entsendung eines russischen Corps gegen Schlesien und Sachsen 43. 75. 77. 89. 139. 324; vergl. 442. 443. — Verhandlungen zwischen Oesterreich und Russland über die Ernennung des Befehlshabers für das nach Schlesien bestimmte russische Corps 75. — Rumänzow erhält das Commando 75. 77.

89. — Daun und Fermor entzweit 75. — Nachrichten, dass die Russen ohne Rücksicht auf Oesterreich und Schweden für sich allein operiren wollen 278. 328. — Russland will den Krieg bis zur Vernichtung des Königs von Preussen fortsetzen 30. 214. 217. 232. 242. 299. 309. — Der Wiener Hof treibt Russland zur Fortsetzung des Krieges an 60. 61. 122. 243; vergl. 141.

Freundliche Gesinnung, aber geringer Einfluss des Grossfürsten Peter 141—143. 146. 171. — Peter Schuwalow am Petersburger Hofe allmächtig 10—12. 142. 144. 146. 171. 172; Schuwalow „entièrement dirigé par la France" 11. 12. 143. — „Le Conseil de Russie est vénal comme en Turquie" 141.

Ablehnende Antwort Russlands auf die „Declaration von Ryswyk" 9—11. 15. 18. 21. 59. 101. 164. 186. 188; diese Antwort erfolgt unter dem Eindruck der preussischen Niederlage bei Maxen 9. 10. — England hält an der Hoffnung fest, Russland für den Frieden zu gewinnen 59. 101. 107; vergl. 14. 15. — Keith wirkt in diesem Sinne, gleichzeitig im Auftrage König Friedrichs 10. 12. 13. 107. 142. 145. — König Friedrich wünscht die Entsendung einer englischen Flotte in die Ostsee; das englische Ministerium scheut sich aus Handelsrücksichten mit Russland zu brechen 121. 125. 130—132. 194. 215. 244. 259. 262. 268. 270. 278. 310. 349. 350; vergl. auch unter England-Hannover. — Erwartung der definitiven Antwort Russlands auf die Declaration von Ryswyk im Haag 151. 169. 180. 186. 188; Uebergabe der „Contredeclaration" im Haag: siehe unter Holland. — Versuche des Königs, Russland und Frankreich mit Oesterreich zu entzweien siehe unter Oesterreich. — Russland will nach dem Frieden Ostpreussen behalten, Frankreich und Oesterreich sind nicht geneigt, dies zu garantiren 368. — Erwartung des Königs, dass bei einem Eingreifen der Türken in den Krieg die Russen ihre Haltung verändern werden, vergl. unter Türkei. — Anerbieten des dänischen Hofes, Preussen gegen Russland zu unterstützen, Spannung zwischen Russland und Dänemark wegen Holstein siehe Dänemark. — Stimmung in Polen gegen die Russen; vom Könige ausgenützt vergl. unter Polen.

Vorschlag Bielfelds, den Obersten von Pechlin nach Petersburg zu senden, um dort für den Frieden Stimmung zu machen; Pechlin wird, mit reichlichen Geldmitteln versehen, nach Russland entsandt 140—146. 149—151. 171. 172. 183. 232. 233. — Instruction für Pechlin 149—151. 172. — Der englische Gesandte Keith soll Pechlin bei seinem Auftrage unterstützen 144. 146. 149—151. 496. — Der König zweifelt an dem Erfolg dieser Sendung 142—144. 146. 496; ihre Aussichtslosigkeit ergiebt sich gleich bei der Ankunft Pechlins in Petersburg 496. 497. 505.

Russische Chicanen bei der Auswechselung der Kriegsgefangenen; Abbruch der Verhandlungen durch General Wylich 94. 158. 159. 170. 264; preussische Denkschrift darüber 158. 159. 264. 329. — Die bei Gelegenheit der Gefangenenauswechselung versuchten Friedenseinleitungen zwischen General Wylich und dem russischen Generalmajor Jakowlew führen zu keinem Ergebniss 47. 68. — Der preussische Oberst Graf Hordt in russischer Kriegsgefangenschaft; wird auf Ansuchen Schwedens als politischer Verbrecher behandelt 11. 30. 53. 94. 264; vergl. auch unter Schweden. — Der Markgraf von Schwedt und der Prinz von Württemberg werden in Schwedt durch ein russisches Streifcommando aufgehoben 134. 136. 152. 163. 329; vergl. 170. 181. 182. — Ein Berliner Bürger geheimer Correspondenzen mit Russland verdächtig 96. 112. — Aussichten, die russischen Generäle Fermor und Tottleben durch Bestechung zu gewinnen 308; vergl. 349. 597. — Ein russischer Officier erbietet sich als Spion 476. — Schreiben eines vorgeblichen Prinzen (Zaren) Iwan an den König 494.

(CHUR-)SACHSEN. Die Frage der Entschädigung des Churfürsten von Sachsen beim Friedensschluss 39. 40. 59. 65. 88. 208. 219. 222. 312. 443. — Bielfeld verfasst eine Denkschrift darüber 312. — König Friedrich ist geneigt den Churfürsten durch Erfurt zu entschädigen 39. 40. 65. 88. — Die „Declaration von Ryswyk" wird

an Sachsen und Schweden nicht übergeben; die gegnerischen Mächte verlangen dies in der Contredeclaration; Ansicht König Friedrichs und des englischen Ministeriums über diese Frage 257. 262. 309. 331. 332. Vergl. auch unter England-Hannover, Holland und Schweden. — Leipzig wird französischerseits als Sitz für den künftigen Friedenscongress vorgeschlagen 262. 309.

Eintreibung von Contribution u. s. w. in Sachsen durch die Preussen 16. 28. 79. 117. 173. 197. 244. 313. 314. — Widersetzlichkeit der sächsischen Stände und Behörden; Maassregeln gegen dieselben 16. 28. 208. — Die angebliche „Aussaugung" Sachsens durch die Preussen; Bemerkungen Eichels über diesen Punkt 312. 313. — Schlechte Lage des sächsischen Landmanns 74. — Leipzig wird wegen Begünstigung der Reichsarmee stärker zu Zahlungen herangezogen als das übrige Land 313. — Maassregeln gegen das Einschmuggeln von Lebensmitteln nach Dresden und sonstige Unterstützung des Feindes durch die Leipziger Kaufleute 260. 261. 314. 370.

Belagerung von Dresden; Brand in Dresden vergl. unter Oesterreich; Behandlung Sachsens seitens der Oesterreicher, vergl. ebenda. — Der österreichische General Ried verbietet den sächsischen Unterthanen Lieferungen für die preussische Armee 137.

Münzwirthschaft des Grafen Brühl 369.

Der sächsische Gesandtschaftssecretär Sternickel ist in Berlin nach Abreise des sächsischen Gesandten zurückgeblieben; Maassregeln, um ihn unschädlich zu machen 50. — Project des Königs, nach Muster der Meissner Fabrik eine Porcellanfabrik in Preussen anzulegen 262. 263.

SACHSEN-GOTHA. Die Herzogin Luise Dorothee als Freundin der preussischen Sache 38. 40. 41. 103—105. 147. 154. 162. 168. 198. 221. — Die Herzogin vermittelt die Correspondenz des Königs mit Voltaire 38. 40. 147. 154. — Antheilnahme der Herzogin an der beabsichtigten Verständigung zwischen Preussen und Frankreich 40. 41. 103—105. 154. 162. 167. 168. 198. 221. — Der junge Freiherr von Edelsheim wird dem Könige von der Herzogin für eine geheime Sendung nach Frankreich zur Verfügung gestellt 103—105. 107. 145. 162. 198; über die Sendung Edelsheims nach Paris siehe unter Frankreich.

Die Herzogin ersucht den König, sich der Sache Sachsen-Gothas bei einem bevorstehenden Friedenscongress anzunehmen; Uebersendung eines „Mémoire" zu diesem Zweck 226. 227.

SARDINIEN. Gerüchte von Rüstungen des Königs von Sardinien 396.

SCHWEDEN. Die Königin Ulrike hofft durch preussische Erfolge in Pommern aus ihrer bedrängten Lage befreit zu werden 323. 324. — Preussen und England können unter den gegenwärtigen Umständen nicht in Schweden eingreifen 324. — Der schwedische Rath von Schwerin erbietet sich, die Mehrheit im schwedischen Reichstag für die Partei der Königin und für den Frieden zu gewinnen 522. 523. 533.

Die „Declaration von Ryswyk" ergeht nicht an Schweden 36; die gegnerischen Mächte fordern in der Contredeclaration, dass Schweden und Sachsen noch nachträglich berücksichtigt werden 257. 262. 309. 331. 332. Vergl. auch unter England-Hannover, Holland und Sachsen.

Verhandlungen über eine Neutralitätsconvention mit Schweden 49. 50. 54. 81.

Der preussische Oberfeldherr General Manteuffel geräth in schwedische Kriegsgefangenschaft 53. 54. — Stutterheim erhält das Obercommando gegen die Schweden; Unzufriedenheit des Königs mit dem Verhalten des Generals 54. 249. 317. 320. 339. 340. 342. 361. 577. 578. — Schwedische Operationspläne für den Feldzug 493. — Der König hat den Schweden keine starke Armee entgegenzusetzen 324; er hofft durch das Bündniss mit Dänemark von den Schweden befreit zu werden 317.

320. 339. 374; vergl. auch unter Dänemark. — Die vom König gewünschte Sendung einer englischen Flotte in die Ostsee würde auch gegen Schweden gute Dienste thun: siehe unter England-Hannover und Russland. — Die Schweden planen eine Vereinigung mit den österreichischen Truppen; ablehnende Haltung in Wien 174; erneute Nachrichten über eine beabsichtigte Vereinigung österreichischer und schwedischer Truppen 325. 340. — Eine schwedische Flotte unterstützt die Russen bei der Belagerung von Colberg 575; siehe auch unter Russland. — Der General Werner nach dem Entsatz von Colberg gegen die Schweden entsendet 595—600. 603. — Prinz Eugen von Württemberg erhält das Commando gegen die Schweden 582. 596. 599. 603. 606; er soll auch Berlin und die Mark decken 597.

Verhandlungen mit Schweden über Auswechslung der Kriegsgefangenen; der König wünscht die Auswechslung des Generals von Manteuffel 53. 98. 99. 196. 317. 441. — Abbruch der Verhandlungen 493. — Der Schwede Graf Hordt in Russland als politischer Gefangener behandelt 30. 53. 127.

SPANIEN. Notificationsschreiben König Karls III. über seine Thronbesteigung 29. Lord Marschall als preussischer Vertreter in Madrid; König Friedrich fordert Nachrichten über die Stimmung des neuen spanischen Hofes gegen Frankreich und Oesterreich 29. 46. 58. 164. 338. 378; vergl. 173. — Der spanische Hof ist nicht österreichisch gesinnt 164. 165. 168. 338. — Nachricht von einer Differenz zwischen Spanien und Oesterreich wegen des Herzogthums Parma 440. — Französische Umtriebe in Spanien 164. 165. 178. 181. 242. 243. 308. 309. — Minister Wall den Franzosen nicht geneigt 242. 243. — Spanien bleibt neutral 200. 242. 243. 378. 444; vergl. 345. 346. — Frankreich ruft die Vermittelung Spaniens an, um zu einem Sonderfrieden mit England zu gelangen 164. 165. 169. — Erklärung des spanischen Gesandten Abreu in London zu Gunsten Frankreichs 12. 21. 22; vergl. 7. 14. — Spanien nimmt die Vermittlerrolle an; Verwerthung dieses Umstandes in der Contredeclaration von Ryswyk 181. 257. 308. 309; vergl. auch unter England-Hannover und Holland.

Eröffnungen des spanischen Gesandten im Haag, Grimaldi, gegen Hellen über französische Friedensanerbietungen 408. 409. 440.

Gerüchte über spanisch-sicilische und andererseits sardinische Rüstungen 396.

Lord Marschalls Gesuch, eine Reise nach England zu unternehmen, um seine Privatangelegenheiten zu ordnen, wird abgelehnt 173; dann doch genehmigt 345. 346.

TÜRKEI. König Friedrich wünscht ein Vertheidigungsbündniss mit der Pforte zu schliessen; Verhandlungen des preussischen Emissärs von Rexin mit der Pforte, Entgegenkommen der Pforte; Aussicht, dass das Bündniss zu Stande kommt 122—127. 129—131. 135. 210—221. 266. 267. 284. 285. 291. 296—299. 310. 330—332. 339. 347—357. 442—446. 448. — Das Gerücht von einem bevorstehenden Friedensschluss bringt Stillstand in diese Verhandlungen 210—214. 217. 218. — Auf Wunsch der Pforte sendet der König officielle Versicherungsschreiben an den Sultan und den Grossvezier, dass kein Friedensschluss bevorstehe 210—213. 216. 217. 284. 333. 349. — Die Pforte wünscht eine gleiche Versicherung auch von England; Schritte König Friedrichs zu diesem Zweck 212. 213. 216. 217. 221. 350. 353; vergl. 564—567. — Zweideutige Haltung des englischen Gesandten Porter in Konstantinopel; sein auffälliger Verkehr mit den russischen Gesandten 125. 126. 130. 131. 194. 195. 210—212. 214. 215. 221. 310. 332. 349—351. 356. 357. 444; vergl. auch unter England-Hannover. — Porter erhält vom englischen Ministerium erneute Weisung für das Zustandekommen des Bündnisses zu wirken 332—334. — Finckenstein wird mit Herstellung des Ratificationsinstruments für den Bündnissvertrag beauftragt 266. 267. — Vorbereitung von Geschenken für den Sultan und die türkischen Grosswürdenträger 267. 281. 299. 412. 417; vergl. 334. — Der Sultan

und der Grossvezier wünschen Porträts König Friedrichs zu besitzen 295. 412; vergl. 281.

König Friedrich hofft, dass die Pforte sofort nach Abschluss des Bündnisses zum Bruch mit Oesterreich und Russland schreiten wird; Erwartung von Nachrichten über das Losbrechen der Türken und über die Wirkung des türkischen Angriffs auf die Haltung Oesterreichs und Russlands 221. 239. 246. 255. 266. 275. 292. 296—298. 302. 311. 315. 316. 319—321. 324. 327—330. 332—336. 339. 344. 346—355. 357. 358. 360. 361. 370. 373. 375. 376. 380—383. 386. 387. 390. 391. 414. 416. 419. 438. 439. 442—446. 448. 450—452. 460—462. 464. 468. 476. 479. 482. 486. 489. 492. 502—506. 517. — Rathschläge des Königs für die Kriegführung der Türken; Rexin soll dem Grossvezier einen vom Könige entworfenen Operationsplan vorlegen 296—298. 334—336; Absicht, einen preussischen Officier in das türkische Hauptquartier zu senden, sobald die Türken den Krieg beginnen 335. Nachrichten über Ansammlung von Tartaren an der polnischen Grenze 68. 346. 347. Gerüchte über einen Einfall der Türken in Kroatien 457. 458. 460—462. 468. 486. 502; desgl. über einen bevorstehenden Einbruch der Tartaren in Russland 505. 506. — Der König wird in seiner Hoffnung auf einen Losbruch der Türken schwankend 322. 342. 383. 386. 387. 397. 401. 412. 416. 419. 476; vergl. 129. 335. — Rexin erhält den Auftrag, sich „bei der Pforte zu congediiren", da weitere Verhandlungen aussichtslos seien; nur auf besonderes Zureden soll er bleiben 564—567.

Der preussische Emissär Rexin in Konstantinopel soll für den Fall der Zeichnung des Bündnissvertrags den Charakter eines preussischen Geschäftsträgers bei der Pforte annehmen 217. 444. — Art der Briefbeförderung nach der Türkei: Schwierigkeiten und Gefahren beim Courierdienst nach der Türkei 53. 68. 69. 122. 126. 147. 210. 212. 216. 223. 224. 275. 284. 295. 296. 298. 299. 326. 337. 349. 393. 412. 439. 442. 448. 454. 455. 471. — Graf Brühl legt dem Verkehr mit der Türkei über Polen Schwierigkeiten in den Weg 299. — Dolmetscher, die polnisch und türkisch sprechen, sollen in Polen angeworben werden 304. 347. 368. 393.

Der preussische Gesandte in Warschau soll die mit Russland verfeindeten polnischen Starosten veranlassen, ihre Klagen bei der Pforte anzubringen; siehe unter Polen.

Unter preussischer Flagge segelnde Kaperschiffe verüben Excesse gegen türkische Schiffe; Zurückziehung der königlichen Flagge 127. 132. 133. 153. 216. 318. 352.

WÜRTTEMBERG. Der Herzog von Württemberg unterstützt die Reichsarmee 550. 585. Der Erbprinz von Braunschweig wird gegen ihn gesendet 572. 573.

Es ist zu lesen:

S. 26 Z. 16 v. o.: savoir statt Savoir.

Pierer'sche Hofbuchdruckerei. Stephan Geibel & Co. in Altenburg.

Widener Library
3 2044 098 651 821